TUFTS COLLEGE LIBRARY

Purchased

Bound Sept. 1916

71522

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXVIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME XXXI. — 1er JANVIER 1916.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXVIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-ET-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1916

71522

VERS LA GLOIRE[1]

TROISIÈME PARTIE[2]

LA REVANCHE DU DIEU

XV

Pendant l'été, Michel avait voyagé. Il voulait vérifier par ce moyen l'état un peu confus de ses sentimens et s'offrir tout entier à des impressions nouvelles.

Depuis longtemps, il souhaitait visiter l'Espagne. Il était attiré par le charme violent et contrasté de ce pays, dont il avait particulièrement étudié l'art et l'histoire, liés étroitement au cours des siècles et se complétant l'un l'autre. Dès que les vacances furent ouvertes pour lui, il prit le bateau de Barcelone; et, de là, il commença ses pérégrinations à travers la péninsule ibérique, par petites journées, tantôt empruntant les lents chemins de fer aux innombrables stations, tantôt les voitures publiques attelées de mules fringantes, qui escaladaient les côtes en bonds désordonnés et les redescendaient plus vite encore ; quelquefois à pied, avec le bâton du pèlerin silencieux, — et c'était le mode qu'il préférait. Alors il s'arrêtait où sa fantaisie trouvait à se complaire ; il dînait sous une tonnelle tapissée de géraniums et couchait dans quelque salle basse où dormaient déjà des conducteurs de bétail roulés dans leurs longs manteaux.

Cette liberté l'enchantait; malgré la chaleur torride, il

(1) *Copyright by* Jean Bertheroy, 1916.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1915.

avançait seul sur les routes poudreuses, fixant de ses yeux aventureux le ciel d'un sombre bleu violet, que traversaient par instans, comme un vol d'oiseaux migrateurs, des nuages argentés et fins, pareils à ceux que Vélazquez faisait flotter au-dessus du choc ardent des batailles. Il se promettait cette joie suprême de parcourir les Musées après avoir parcouru les campagnes, de comparer les peintures éclatantes, vibrantes et fortes, à ces paysages traversés de tant de lumière et aussi passionnés que des visages. Mais il ne voulait point se presser ; il avait du temps devant soi. Il allait d'abord jusqu'à Tolède, parce qu'il était sûr de trouver là l'essence même de l'âme espagnole et le parfum de cette terre, fertile en miracles de beauté.

Que d'heures il passa dans la cathédrale immense où veille la Vierge enfantine de Berruguète, et où pend de la voûte extradossée d'une chapelle le chapeau du cardinal Ximénès de Cisneros, tel le plus glorieux trophée de la foi ! Et que d'heures aussi sur le pont San Martin, devant la fuite éperdue du Tage, furieux et fou, se précipitant sur les amas de pierres branlantes et les entraînant dans son cours, semblable à un bélier indompté qui frappe de ses cornes le sol rocailleux, l'ébranle et s'en fait une retentissante escorte. Ces rives du Tage, d'une splendeur exaltée et presque constamment revêtues d'une fine poussière de bruine, étaient bien le décor rêvé pour les drames de conscience qui s'y déroulèrent au temps de Ferdinand et de la catholique Isabelle. Michel repassait dans son esprit tout ce qu'il savait de l'époque héroïque et douloureuse où s'enfanta l'unité de l'Espagne, au prix de tant d'autodafés, dont la fumée semblait monter encore et envelopper les abricotiers de la plaine, les remous du fleuve et les maisons dressées contre la colline, au-dessus des hautes murailles crénelées.

En quittant Tolède, Michel se dirigea droit sur Madrid. Déjà, il se sentait renouvelé, et comme guéri d'une maladie latente, dont sourdement son organisme eût été menacé. Dans la grande ville, claire et brillante, aux élégances mystérieuses, où même les mendiantes adossées aux fontaines avaient des allures de princesses déchues, une fleur piquée dans leur chevelure et leurs mains fines sortant du châle sous lequel s'étirait leur corps étroit, — dans cette capitale que le mois de septembre avait vidée de ses plus riches habitans, mais où restait quand même l'animation d'une vie enfiévrée et délirante, Michel

retrouva des sensations qu'il n'avait pas éprouvées depuis qu'il avait quitté Paris, — sensations de griserie indéfinissable, qui se multipliaient ici par des élémens d'une séduction autrement captivante pour un jeune étranger. Venu avec l'intention de passer deux ou trois jours à Madrid, il décida d'y demeurer une semaine. Un soir, sur la proposition d'un interprète d'hôtel, il se laissa emmener dans un quartier populeux pour voir les filles castillanes danser presque à huis clos les danses de leur pays. Ce spectacle ne ressemblait en rien à ceux que les Expositions Universelles offrent à leurs visiteurs ; il était sans mise en scène, sans costumes apprêtés, et ces filles, — dont la plupart semblaient des enfans encore, — paraissaient ne s'adonner à ces jeux que pour leur plaisir, ou celui de quelques hommes, leurs compatriotes, qui les regardaient. Sur une petite estrade, elles venaient l'une après l'autre se livrer aux ardeurs du fandango, que scandait une grêle musique de castagnettes et de tambourins, et aussi la voix des spectateurs, excitée davantage à mesure que le pas de la saltatrice se faisait plus nerveux et plus emporté. Un cri rauque, prolongé, finissait en point d'orgue ce trémoussement frénétique. Puis le silence se rétablissait dans la petite salle obscure, éclairée seulement par le reflet des lumignons accrochés autour de l'estrade. Une forte odeur de jasmin et de cigarettes remplissait l'atmosphère confinée, étouffante pour ceux qui n'en avaient point l'habitude. Après le troisième tour, Michel voulut se retirer ; mais l'interprète lui fit signe de rester quelques instans de plus. Et bientôt une nouvelle danseuse remplaça celle qui avait disparu derrière le rideau de lattes mobiles. Celle-ci avait peut-être seize ans ; elle était fine et jolie, si cambrée dans sa taille exiguë, si capiteuse sous les lourdes mèches brillantes qui ceignaient ses tempes comme un bandeau de satin noir ! Elle avait l'air de n'obéir à aucune règle et d'improviser à mesure les pas qu'elle exécutait avec tant de fantaisie et d'aisance, parfois repliée sur le sol, parfois renversée en arrière comme si elle eût bu à longs traits quelque liqueur pétillante, dont l'âme sortait par ses yeux larges et pleins de lumineux fourmillemens. Cette nature spontanée intéressait Michel, qui s'animait aussi et criait : « Ollé ! ollé ! » avec les autres hommes entassés sur les bancs rugueux. Au point d'orgue final, il envoya à la petite danseuse un œillet rouge qui garnissait sa boutonnière; alors celle-ci

d'un bond dégringola de l'estrade et, avec la souplesse d'un jeune chat, elle alla sauter sur ses genoux. Ensorcelé déjà, il flattait sa chevelure lisse. — « Comment t'appelles-tu ? » demanda-t-il. Mais elle ne comprit pas, et attendait évidemment autre chose... Il s'avisa de lui mettre un louis dans la main. Elle le saisit, se signa avec et s'enfuit aussi vite qu'elle était venue. Un grand garçon, qui la guettait des yeux, courut à sa suite. Tous deux disparurent ensemble derrière le rideau de lattes.

Cet embryon d'aventure avait laissé Michel dans un certain énervement. L'interprète lui avait bien expliqué que ces filles-là n'étaient pas à vendre, et qu'à vouloir les poursuivre, on risquait de s'attirer de terribles représailles de leur *novio*, il gardait l'irritant regret du parfum de cette lourde chevelure qu'il avait respirée un instant et du poids léger de l'enfant, envolée si vite de ses genoux. Sa longue sagesse se révoltait à la fin. Il avait soif de ces lèvres de femme, dont la douceur ne peut par rien être remplacée. Et il errait par les rues grouillantes, se refusant à une bonne fortune banale et maudissant la jalousie stupide des galans d'Espagne, qui l'avait privé d'une joie dont il avait par avance savouré la brûlante ivresse.

Maintenant c'était dans le musée du Prado qu'il cherchait des émotions moins éphémères. Chaque matin il allait y passer de longues heures, et s'exaltait devant les admirables peintures d'une École qui a donné au monde les plus inimitables chefs-d'œuvre : Murillo, Vélazquez, Goya, et le sombre Zurbaran parlaient à son esprit un langage qu'il n'avait pas encore entendu ; puis il y avait aussi les autres chefs-d'œuvre des autres écoles, une sélection merveilleuse qui permettait de regarder dans le même moment les plus belles représentations de la vie que le génie pictural ait produites. Et c'était un enseignement suggestif, une leçon de choses si parfaite que Michel courait d'une toile à l'autre, ne se lassant pas de remplir ses prunelles de cette magnificence des œuvres plastiques que le temps n'affaiblit point.

Un dimanche avant midi, il s'était arrêté plus longtemps devant le chevalet qui porte le tableau célèbre surnommé « la Perle, » et où Raphaël inscrivit l'effigie du pape Jules de Médicis. Auprès de ce visage paisible et serré, il prenait une nouvelle leçon de prudence humaine, lorsqu'il s'entendit

appeler par une voix dont la note bruyante lui sembla en ce lieu une profanation.

— Vous ici! Ah! c'est trop fort!

C'était le docteur Pellier, avec Énimie à son bras.

La surprise de Michel égalait celle qui venait de lui être manifestée. Il était si troublé qu'il se contenta de serrer en silence les mains cordiales tendues vers les siennes. Mais déjà le docteur Pellier était remis de son étonnement :

— Après tout, on se retrouve de plus loin! Alors, vous êtes venu, vous aussi, passer vos vacances en Espagne?

— Oui, dit enfin Michel; depuis bientôt deux mois, je me promène à travers les *sierras;* je suis allé jusqu'à Tolède, et maintenant je m'oublie parmi les délices de cette nouvelle capitale des Castilles.

— Nous, nous venons de Salamanque. Je voulais visiter ce qui reste de son Université, jadis fameuse. Bien peu de choses! Mais le paysage, quelle merveille! On ne s'imagine pas qu'une terre aussi sèche et nue puisse offrir autant de beautés!

— Oui, dit tranquillement Énimie, c'est l'expression ici qu'il faut chercher avant tout; l'expression de la terre d'Espagne est prodigieuse.

Michel la regarda. Était-ce que ses yeux, à lui, étaient changés? Il la trouvait toute différente, comme embellie, avec plus de jeunesse sur les traits. Elle s'appuyait un peu sur le bras de son mari; une toque de velours bleu faisait ressortir la blancheur mate de son teint et la fleur rouge de son sourire.

Cependant le docteur Pellier, heureux comme tous les Français en rupture de domicile, expliquait :

— Voilà bien longtemps que nous devions accomplir ce voyage, — notre voyage de noces! — je n'en avais jamais trouvé le temps!

Lui-même semblait rajeuni et moins préoccupé de soi qu'à son habitude. Était-il entré dans une nouvelle période de lune de miel, et se serait-il repris d'un regain de tendresse pour l'épouse qu'il avait trop longtemps délaissée? Leur couple élégant et bien accordé se dessinait harmonieusement dans la fine lumière de ce musée, parmi tant d'images plaisantes. Michel crut de son devoir d'être discret; il voulut prendre congé. Mais le docteur Pellier le retint...

— Vous ne nous quitterez pas si vite. Il faut au moins venir

déjeuner avec nous! Je connais un restaurant étonnant, qui nous changera un peu de la cuisine cosmopolite des grands hôtels. Nous vous enlevons! N'est-ce pas, Énimie?

Le sourire d'Énimie confirma cette invitation attrayante. Ils traversèrent le musée sans songer à jeter un dernier coup d'œil sur les tableaux mirifiques. Dehors, le docteur Pellier fit avancer une voiture.

— C'est un peu loin, au delà de la Puerta del Sol. Mais cela vous fera traverser un quartier de la ville que vous ne connaissez probablement pas encore.

Michel s'assit en face du couple. Cette rencontre le rejetait subitement dans un ordre de pensées qu'il avait complètement quitté. Il songeait à ses études qu'il allait bientôt reprendre, aux examens qu'il lui faudrait préparer, à toute cette vie laborieuse, traversée d'espoirs et de craintes, qui est celle de tout jeune homme à la conquête de son avenir.

— Vous êtes soucieux? lui demanda le docteur Pellier. Cette promenade *extra muros* ne vous plaît point?

Il protesta. Il sentait passer sur lui le regard affectueux d'Énimie; il avait encore dans l'oreille la musique des mots qu'elle venait de prononcer. — Mais l'appellerait-elle encore « mon cher enfant, » comme auprès du tombeau de Narcissa? Il en doutait. Et cela lui paraissait même impossible, et presque ridicule.

XVI

La première visite de Michel, dès qu'il rentra à Montpellier en cette fin de septembre 1913, fut pour le professeur Dubail, auquel il gardait toujours dans le fond de son cœur une affection émue, faite d'admiration et de gratitude. Sans la présence d'Arlata, il eût multiplié davantage ces fertiles entretiens, dont tant de fois déjà il avait goûté le charme. Mais elle était là toujours, mêlée si étoitement à la vie du Maître, partageant ses travaux, ses loisirs, ses élévations d'esprit, et tellement unie à ce père, dont elle était la collaboratrice fidèle, qu'admirer l'un, c'était presque admirer l'autre, et qu'aimer l'un, c'était presque aimer l'autre aussi. Et cela gênait Michel, surtout depuis qu'il avait appris les projets matrimoniaux de Sébastien Lepic. Il avait même entrepris son voyage d'Espagne sans aller les saluer avant son départ. Mais maintenant une visite s'imposait :

l'oncle Cléophas lui avait dit : « Ne manque pas d'aller voir Dubail; il me demande souvent de tes nouvelles. » Et, une fois de plus, Michel avait traversé l'étroit tronçon de rue qui séparait les maisons voisines de « Sénèque » et de « Pythagore. »

D'ailleurs, il n'était plus le même être depuis qu'il avait retrempé les puissances de son imagination dans le pays où la volupté et la mort forment une alliance si étroite, où le mysticisme le plus embrasé et le réalisme le plus brutal se tempèrent, s'amalgament et se fondent pour forger une qualité d'âmes capables de tous les élans et de tous les sacrifices. Certainement, il revenait mûri et dépouillé de ses acidités de fruit vert; il avait perdu les étonnemens encore puérils de la première jeunesse. Ne touchait-il pas à ses vingt-quatre ans ? A cet âge, un homme élevé comme il l'avait été, et tôt livré à soi-même, doit être en état de se juger et de commander à tous ses actes.

Dans le grand salon de reps vert où il n'entrait jamais sans un peu de secrète agitation, il trouva le professeur Dubail entouré d'un groupe d'amis. On discutait. Son entrée passa presque inaperçue au milieu de l'animation générale. Et cela était si peu dans les mœurs de cette demeure si calme d'habitude qu'il ne sut d'abord à quoi attribuer un tel changement. Mais bientôt il comprit que le professeur était en butte à des sollicitations auxquelles il ne paraissait pas vouloir se résigner à céder.

— Allons! mon cher maître, disait un de ses collègues de la Faculté, qui, avant d'arriver à l'agrégation, avait été l'un de ses meilleurs élèves, je vous en prie, ne nous refusez pas la faveur de présider cette conférence! Vous êtes tout désigné pour cela, et votre abstention serait certainement interprétée comme un blâme par tous ceux qui combattent les doctrines du savant Otto Ridler de Leipzig.

Le professeur Dubail caressait nerveusement sa barbe blanche.

— Est-il nécessaire que l'on vienne de si loin pour nous apporter la bonne parole ? Je ne le pense pas. Nous savons ce que nous avons à faire entre nous, et nous ne manquons pas d'orateurs qualifiés. Peut-être même en avons-nous trop ? Mais ceux-là, on les écoute à peine; ils discourent devant des salles aux trois quarts vides; tandis qu'il suffit à un étranger, quel qu'il soit, de manifester sa présence, pour qu'aussitôt on se

bouscule, on s'écrase, afin de ne rien perdre de ses enseignemens.

— Vous êtes sévère ! Otto Ridler n'est pas le premier venu; il vient ici, précédé d'une réputation presque universelle, et la jeunesse de nos Écoles pourra certainement tirer grand profit de sa conférence; — et même, s'il en était autrement, si nos espoirs étaient déçus, la faute n'en serait qu'à nous, qui l'avons invité, et qui nous devons à nous-mêmes de le bien recevoir.

— Je ne saurais vous blâmer de votre courtoisie; elle est de tradition dans cette Université, où, de tout temps, on a rendu hommage aux valeurs véritables. Au moment des fêtes du Centenaire, toutes les nations, ou presque, n'ont-elles pas reçu de nous une hospitalité libérale et magnifique? — Je regrette seulement que, pour montrer à nos jeunes hommes le meilleur chemin, vous ayez fait justement appel au représentant d'une science et d'une métaphysique dont ils n'ont malheureusement que trop subi l'influence.

A cet instant, Sébastien Lepic entra; il agitait au bout de sa main droite comme un fanion le papier bleu d'un télégramme, qu'il se hâta de mettre sous les yeux du professeur Dubail.

— Vous voyez, il arrive plus tôt encore que nous ne l'espérions; il s'annonce pour samedi prochain! Je viens prendre vos instructions pour cette séance solennelle dont je suis chargé d'organiser les détails, — car c'est entendu, n'est-ce pas, maître, c'est vous qui présentez le conférencier au public? — Oh! quelques mots seulement!... On sera tellement pressé de l'entendre!

Dans son enthousiasme, il ne s'apercevait pas de ce que ses paroles pouvaient avoir d'incorrect. La voix calme du professeur le rappela, sans acrimonie, à un plus juste sentiment des convenances.

— Je n'aurai garde de retarder la jouissance des auditeurs de M. Otto Ridler. Soyez tranquille, mon ami, je serai aussi bref qu'on peut l'être, par la raison que je ne parlerai pas du tout. Je décline l'honneur qui m'est offert.

Le silence qui suivit donna plus de portée à ce refus, qui semblait inexorable. Cependant, Sébastien ne se montrait pas vaincu; il leva les yeux sur Arlata, qui, assise un peu à l'écart, semblait se désintéresser de la discussion.

— Mademoiselle, c'est sur vous que nous comptons; vous êtes notre suprême ressource. Si vous vous joignez à nous,

votre père ne résistera pas à nos instances. N'êtes-vous pas son conseiller intime, son Égérie ?

Arlata s'était levée et se rapprochait de son interlocuteur. Debout, ses yeux, d'une eau si limpide, resplendissant sous sa chevelure rousse, elle répondit simplement :

— Je ne me permettrais jamais d'intervenir dans une décision que mon père aurait prise. Mais, si vous voulez mon sentiment personnel, je l'approuve absolument. J'ai horreur, oui, horreur, de ce cosmopolitisme des idées qui nous empêche de penser par nous-mêmes, selon l'esprit de notre race. Quel que soit le talent de ce professeur de Leipzig, je m'inscris contre lui par cette seule raison que je suis Française...

Elle s'était animée peu à peu et montrait le fond passionné de son âme.

Sébastien osa lui tenir tête :

— Vous avez tort; permettez-moi de vous le dire. Ce sont des idées qu'il faudra réformer plus tard. Une jeune fille intelligente doit s'adapter à son temps et ne pas se contenter d'une culture aussi étroite...

— Monsieur Sébastien Lepic, prononça Arlata sans se déconcerter, où prenez-vous que cette culture soit aussi étroite que cela? Nous avons tout l'héritage des Latins, la plus belle tradition pensante qui existe dans l'humanité, et nous l'avons enrichie au cours des siècles de l'apport de notre génie national. Cela n'empêche pas d'admirer les œuvres des autres peuples; mais nous voulons garder notre liberté de jugement et la finesse de notre goût. C'est tout ce que j'ai voulu exprimer.

— Bravo! dit le professeur Dubail, en l'enveloppant d'un regard affectueux. Et se tournant vers Sébastien :

— Vous voyez, vous n'aurez pas si facilement raison de la fille et du père. Ils sont tous deux attachés à leurs idées et férus de leur petite et de leur grande patrie. Mais vous-même, mon cher ami, ne vous ai-je pas entendu maintes fois faire l'éloge du régionalisme, et vous montrer bien décidé à ne jamais déserter votre pays natal?

Sébastien rougit; malgré son audace, il comprenait qu'il était allé trop loin; il prit le meilleur parti, celui de battre en retraite :

— C'est vrai, avoua-t-il, et ces idées sont toujours les miennes. Mais j'ai néanmoins la curiosité de l'esprit et le désir

de connaître le plus possible des points de vue des autres hommes.

Il plia le télégramme d'Otto Ridler, qu'il tenait toujours dans sa main, et se décida à prendre congé. En passant devant Michel, il lui glissa à l'oreille :

— Venez-vous?

Et Michel, renonçant à prolonger cette visite à peu près nulle pour lui, suivit son camarade, après avoir demandé au professeur Dubail la permission de revenir un peu plus tard.

Dehors, Sébastien manifesta hautement sa mauvaise humeur :

— Est-ce ridicule? Se cantonner dans un pareil parti pris? Qui est-ce qui la présidera, cette conférence? Quand on saura que le professeur Dubail a refusé, personne n'osera le faire à sa place.

Et, se laissant aller tout à fait :

— De lui, cela ne m'étonne pas trop encore... Mais je n'aurais jamais cru la petite aussi absolue. Il faudra que cela change! Si elle devient ma femme, je ne lui donne pas trois mois pour se mettre à la raison.

— Ah! dit Michel, subitement intéressé, vous êtes agréé déjà?

— Pas encore! J'ai seulement demandé au professeur la permission de faire une cour discrète à sa fille. Il m'en a laissé libre, en me déclarant qu'elle déciderait seule de son choix et qu'il entendait ne jamais lui imposer un mari.

— Ah! dit encore Michel, et vous espérez arriver à vos fins?

— Bien entendu! C'est exactement ce qu'il me faut! Je ne saurais concevoir un rêve plus conforme à mes ambitions et à mes désirs. Ce n'est pas que je partage toutes les théories du professeur Dubail. Vous venez d'en avoir une preuve. Mais j'épouse la fille, et non le père. Et les femmes, mon cher, on en fait ce que l'on veut; il suffit de savoir les prendre.

Il avait retrouvé sa faconde pleine d'optimisme, gesticulant, parlant haut, sans s'inquiéter d'éveiller la curiosité des passans.

— Bonne chance! lui jeta Michel en guise d'adieu.

Mais Sébastien le rappela :

— A propos! Vous serez des nôtres samedi soir? Il ne faut pas manquer. Ce sera très intéressant. Nous devons aussi faire passer une note dans les journaux. Le professeur Otto Ridler y

tient beaucoup, paraît il. Voulez-vous vous charger de la rédiger?

— Peut-être sera-t-il indispensable de le couvrir de fleurs?

— Naturellement! On ne peut rester tout à fait impartial, lorsqu'il s'agit d'un invité, — et d'un invité étranger. La politesse exige que l'on hausse un peu le ton.

— Dans ce cas, je préfère m'abstenir, déclara Michel en souriant.

— Comme il vous plaira.

Ils se serrèrent la main, pressé chacun de retourner à ses occupations. Arrivé à la hauteur de la rue de Candolle, Michel se décida tout à coup à remonter chez le docteur Dubail. Sa visite avait été vraiment trop écourtée; il n'avait pas eu la possibilité d'échanger un mot avec son maître. Sans doute maintenant le trouverait-il débarrassé de ses solliciteurs et disposé à lui prêter une oreille bienveillante. Il avait beaucoup à lui dire de ses projets de travail pour la session qui allait commencer; il voulait le consulter sur l'opportunité de pousser plus avant ses travaux de physiologie et de laboratoire, ce qui retarderait d'une année l'achèvement complet de ses études. Il ne se sentait pas pressé; et plus que jamais, il voulait ne rentrer à Paris que muni d'un bagage scientifique aussi complet que possible, afin d'affronter avec plus de chances la terrible lutte de la concurrence médicale et de se faire une situation en vue parmi la multitude des confrères jeunes ou vieux qui peinaient dans le même dessein. Puis le pur amour de la science lui montait aussi au cerveau; plus il apprenait, plus il désirait savoir; il sentait très bien qu'il était à l'heure de sa vie où le labeur est le plus fécond et le plus facile; jamais peut-être il ne retrouverait tout ce qui lui était offert ici pour donner du large à ses expériences et à sa pensée.

En familier de la maison, il avait rapidement monté les étages, sans frapper à la porte de la rue. Mais quand il fut arrivé dans l'antichambre qui précédait le salon de réception, il ne vit pas le domestique qui s'y tenait d'habitude. Alors il entra, persuadé qu'il allait retouver le professeur, assis dans un fauteuil au coin de la cheminée, à cette place où il l'avait laissé trois quarts d'heure auparavant. Mais non : le salon était vide, et le désordre des sièges témoignait que les visiteurs venaient à peine de partir. Michel allait se retirer, lui aussi, quand une

porte intérieure s'ouvrit, et Arlata, en costume de promenade, s'avança vers lui; tout de suite elle lui tendit la main :

— Vous revenez pour voir mon père! c'est vrai que vous n'avez guère pu lui parler tout à l'heure... Et, maintenant, il n'est plus là; il est allé faire un tour au Peyrou, où je lui ai promis de le rejoindre.

Elle rit :

— Il en avait assez, vous comprenez, de cette discussion ridicule. — Et moi donc? J'en ai encore les oreilles qui me font mal.

Son teint de roses et de lis s'empourpra soudain :

— Concevez-vous M. Sébastien Lepic? Vouloir me mettre en contradiction avec mon père! Est-ce possible, cela? Est-ce admissible? Il ne sait donc pas ce qu'est mon père, ce qu'il représente à mes yeux?... Les quelques bonnes choses qu'il peut y avoir en moi, c'est à lui que je les dois, entièrement!

Maintenant ses yeux étaient humides; elle les posa sur Michel :

— Et vous? Que pensez-vous de tout ceci? Car enfin vous n'avez pris aucune part dans le débat!

— Moi, dit Michel avec sincérité, j'attends pour me faire une opinion d'avoir entendu la conférence du grand homme.

— Ah! reprit Arlata, vous irez donc? Vous ferez comme les autres, comme tous les autres? Vous ne résisterez pas à la tentation?

Elle semblait déçue et désolée. Michel sentait s'appuyer sur lui son regard chargé de surprise.

— Si cela peut vous être agréable, je m'abstiendrai, déclara-t-il spontanément.

Alors elle lui tendit une seconde fois la main :

— C'est gentil, c'est très gentil, et cela fera plaisir à père, j'en suis sûre! Il verra là une marque de déférence pour les principes qu'il a défendus toute sa vie. Je vais lui annoncer la bonne nouvelle.

Elle sortit très vite. Le charme de ses vingt ans flotta encore une minute dans le grand salon austère.

XVII

Une délégation des étudians de l'Université était allée le samedi suivant recevoir Otto Ridler à l'arrivée du train qui devait amener le savant à Montpellier. Mais déjà depuis trois

jours des affiches imposantes annonçaient la conférence qui aurait lieu à la salle de concert du théâtre et pour laquelle toutes les places avaient été retenues. Le professeur de Leipzig parcourait ainsi les grandes villes de France, et partout il recevait le même chaleureux accueil. On mettait une certaine coquetterie à oublier sa nationalité, afin de mieux attester l'impartialité de l'esprit français et la fraternité des hommes de pensée, pour qui, assurait-on, « il n'existe pas de frontières. »

A cinq heures quarante exactement, le train s'arrêtait dans la gare. Aussitôt, ce fut l'exode précipité des voyageurs sortant des compartimens et s'assurant que leurs menus bagages étaient bien rassemblés autour d'eux. On eût dit que tous redoutaient quelque cataclysme et s'empressaient de mettre en sûreté leurs personnes et leurs biens ; et cela était un peu comique pour les gens qui tranquillement assistaient, sur le quai de la gare, à cette fuite désordonnée. Seul, un petit vieillard reluisant, porteur de lunettes d'or et coiffé d'un chapeau de soie nettement brossé, descendait sans se presser le marchepied de sa voiture, tenant d'une main une valise plate et de l'autre une forte liasse de journaux et de livres. Alors Sébastien Lepic, persuadé d'avance que c'était là le célèbre Otto Ridler, s'avança au-devant de lui et le salua profondément.

C'était bien Otto Ridler en effet ; les présentations achevées, il se laissa emmener dans la cour de la gare, où un landau découvert avait été commandé pour le conduire à l'hôtel ; il s'assit, tenant entre ses genoux sa valise plate dont il n'avait jamais voulu se dessaisir, et sous son bras la grosse liasse de papiers. Deux autres landaus suivaient le long de la rue Maguelonne. C'était un cortège. Le petit vieillard regardait à droite et à gauche tout ce qui s'offrait à sa vue, et posait quelques questions, discrètes et brèves. Puis de temps en temps il répétait : « Quelle lumière ! Quel soleil ! » bien que ce jour d'automne commençât déjà à être sur son déclin. Puis, changeant brusquement de ton, il interpella Sébastien Lepic assis en face de lui :

— N'est-ce pas ? C'est bien le professeur Dubail qui me présentera ce soir à votre public ?

Sébastien avait prévu l'attaque et se trouvait prêt à la parer.

— Nous sommes au regret ; mais il ne pourra venir ; il sort peu, son âge l'oblige à de grands ménagemens. Mais nous avons

à sa place un autre maître éminent, le docteur Pellier, qui se fera un plaisir...

Le savant l'interrompit avec une vivacité irritée :

— Pellier? Pellier? Je ne connais pas. Qu'est-ce que ce Pellier? Quels travaux a-t-il publiés? J'avais compté que le professeur Dubail serait à côté de moi sur l'estrade. Ah! c'est fâcheux, très fâcheux!...

Et il s'enfonça dans le mutisme.

Nébuleuse et mortellement longue, la conférence s'était développée devant une salle comble jusqu'au faîte et décidée d'avance à tout accepter des théories qui allaient lui être offertes. Bien que le sujet mal défini, — et qui touchait à la fois à la science et à la métaphysique, à l'embryologie, à la sociologie et au rôle éducateur de la musique, — ne pût être suivi que par ceux des auditeurs qui avaient déjà quelques notions sur ces matières, on voyait de très jeunes hommes et des femmes mûres se pâmer d'admiration à chaque phrase de l'orateur, où revenaient sans cesse les noms sacro-saints de Kant, de Nietzsche et de Wagner. Mais la meilleure partie de l'assistance était composée d'étudians des différentes Facultés qui ne ménageaient ni l'hommage d'un silence attentif, ni les applaudissemens unanimes à ce petit vieillard au verbe monotone, dont la physionomie, sans le luxe des lunettes d'or, se fût égalée à celle d'un modeste employé de bureau. Que disait-il donc qui pût toucher le cœur et l'esprit de cette jeunesse par ailleurs si ardente, et qui exigeait de ses maîtres habituels une qualité de savoir peu commune? Qu'apportait-il de lumineux, de prophétique, ou de simplement nouveau? — Rien! — Mais c'était un étranger. La défectuosité même de son accent, où les consonnes durcissaient dans sa bouche, où les mots semblaient s'allonger indéfiniment, liés entre eux par des traits d'union inflexibles, était un attrait de plus et comme une garantie d'infaillibilité; alors on criait bravo! on tapait du talon sur le parquet de la salle; on lui eût envoyé des fleurs, si on n'eût pas craint de déranger la liasse de notes et le verre d'eau où s'alimentait son éloquence,

Il était visible cependant qu'Otto Ridler s'attendait à mieux, et que dans les autres villes où il avait déjà porté la « bonne parole, » l'accueil avait été plus en rapport avec la réputation

mondiale de ce savant. Ici, les personnalités de marque qui avaient pris place sur l'estrade étaient assez clairsemées, et le docteur Pellier lui-même, après avoir présenté le conférencier, en des termes d'ailleurs excellens, — mais brefs, — s'était empressé de quitter le théâtre, prétextant comme toujours d'un malade grave à visiter. — Et le banquet traditionnel, où s'échangeaient les congratulations et les toasts retentissans, ne lui avait même pas été offert ! Des journalistes, y en avait-il seulement dans la salle ?... Que serait la presse demain ?... Ces préoccupations diverses se reflétaient sur son visage, et en augmentaient l'ingrate sécheresse. Quand il eut achevé et que, ramassant ses notes, il se leva pour saluer l'auditoire, il étendit le bras, indiquant ainsi qu'il avait encore quelques paroles à ajouter ; il dut attendre un instant que les applaudissemens se fussent calmés ; et, quand il fut certain que sa voix porterait jusqu'aux extrémités de la salle, il dit :

— « Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de causer avec vous. Je regrette seulement que vos professeurs ne soient pas venus plus nombreux dans cette enceinte, témoignant ainsi de la solidarité entre maîtres et élèves qui doit exister dans votre Université vénérable. Chez nous, cette solidarité est tellement étroite que nous ne formons entre nous, je puis l'affirmer, qu'un corps et qu'une âme. Et pourtant, notre fondation ne remonte qu'au xve siècle, tandis que la vôtre se perd dans la nuit du Moyen Age, et même dans les fastes du monde antique. Une légende gracieuse veut en effet qu'Apollon, le dieu de la Médecine et le premier des Asclépiades, se promenant un jour sur ces rivages, fut tellement séduit par le charme de votre climat et de votre ciel, qu'il résolut d'y établir pour jamais un de ses plus fameux sanctuaires. Et ce sanctuaire prospéra à ce point que l'on peut aujourd'hui encore répéter les paroles que lui adressait un de vos auteurs du grand siècle, et que je me plairai à rappeler ce soir, si ma mémoire est fidèle : « Salut, ville gracieuse et charmante ! Séjour préféré d'Asclépios, qui répands partout ta lumière et l'éclat de ta gloire ! Tu reçois la visite du Gaulois et du Germain, ainsi que du Sarmate, du Breton, et des enfans des deux Hespéries. — Que de milliers d'hommes distingués sont sortis de ton sein, qui ont travaillé à protéger la santé publique ! Combien de noms illustres n'as-tu pas consacrés dans le passé ! Que d'autres

encore te devront dans l'avenir une réputation immortelle! »

Cette péroraison heureuse déchaîna une nouvelle salve d'applaudissemens, plus nourrie encore que les précédentes... Qu'un étranger fût assez au courant des particularités locales pour pouvoir citer sans défaillance une anecdote oubliée de beaucoup d'habitans, cela flattait le sentiment régional et corrigeait la mauvaise impression qui aurait pu résulter de l'absence de l'élément officiel. Otto Ridler fut porté presque en triomphe par les étudians jusqu'à la Brasserie du Coq d'Or, où un punch d'honneur fut aussitôt organisé. Là, les palabres recommencèrent ; entouré de toute cette jeunesse, qui faisait monter autour de lui l'encens de ses acclamations, le mandarin de Leipzig se laissait aller à plus d'abandon. Il avait allumé sa grosse pipe, et recevait, les yeux à demi clos, les éloges sans retenue qui lui étaient adressés. Après beaucoup d'autres, Bernard Dureval prit la parole ; il trouvait là une trop belle occasion de proclamer ses principes humanitaires pour qu'il la laissât échapper. Dans une improvisation abondante, — car les clichés ne manquaient point sur un sujet aussi rebattu, — il vanta la concorde universelle, les bienfaits de la science et de la paix, ces deux sœurs inséparables, la noblesse qui consiste à oublier les querelles anciennes pour se souvenir avant tout qu'on est citoyen du monde. Ainsi il discourut longtemps. Cet enfant du peuple, ce boursier perpétuel, doué d'autant de réceptivité que de candeur naïve, manifestait une joie singulière à faire sa profession de foi devant cet étranger. Otto Ridler l'écoutait, clignotant un peu des cils sous ses lunettes d'or ; un mince sourire fendait sa bouche, que les fumées brûlantes du punch avaient teinte de rouge écarlate. « Il faudrait venir chez nous, déclara-t-il, lorsque l'étudiant socialiste se fut tu enfin ; vous y apprendriez beaucoup de choses ; un jeune homme ne peut considérer sa culture comme achevée s'il n'a pas pris une notion suffisante de nos méthodes... »

Il se servit un nouveau verre de punch, et bourra pour la seconde fois sa pipe qui venait de s'éteindre ; et, comme il connaissait d'une extraordinaire façon tout ce qui touchait à l'histoire des Universités de tous les pays, il se mit à parler de Félix Platter, ce fils d'un pauvre magister de Bâle qui, parti de sa ville natale pour aller prendre ses grades à Montpellier, s'était empressé d'y revenir et y avait exercé l'art de la méde-

cine d'une façon si brillante qu'ayant accompagné, en 1598, le margrave Georges-Frédéric de Baden aux noces du comte de Hohenzollern à Hechingen, celui-ci avait voulu le retenir à sa cour. Mais Platter préféra demeurer à Bâle, et y continuer la pratique de son art, tout en donnant ses soins aux plus illustres princes de l'époque.

« Resté à Montpellier, ajouta Otto Ridler, que fût-il devenu ? Il eût probablement été obligé de lutter obscurément pour gagner sa vie parmi la foule des autres *Privat docentes* de son temps. Mais, à Bâle, il put tout de suite mettre en valeur la haute science qu'il avait puisée chez vous et écrire dans la paix d'une existence confortable de nombreux ouvrages, tels que sa *Praxis medica*, qui, aujourd'hui encore, sont des trésors pour ceux qui les consultent. — Cela prouve une fois de plus, conclut-il avec bienveillance, que nous avons besoin les uns des autres, et qu'en buvant à la fraternité des nations, nous accomplissons un acte juste et utile. »

On but encore. Les chopes de bière avaient remplacé les fumées altérantes du punch. Vers une heure du matin, tandis que l'on discourait toujours autour des grands mots de conciliation et de justice, le professeur Otto Ridler manifesta le désir de regagner son hôtel ; mais ses jambes étaient vacillantes et l'on dut lui offrir l'appui de deux bras vigoureux. La lune, magnifiquement, éclairait cette place de la Comédie où tard dans la nuit le mouvement se continuait ; elle frappait de ses blancs rayons le groupe des trois Grâces d'Étienne d'Antoine, posé à l'entrée d'une rue adjacente. Arrivé à la hauteur de cette monumentale fontaine, le professeur s'arrêta ; son regard caressait les formes voluptueuses des déesses, dont une eau constamment jaillissante semblait entretenir la vénusté.

« A Leipzig, assurait-il, nous avons d'aussi belles femmes que cela ; seulement elles ne se montrent pas toutes nues devant les passans ! l'Université ne le tolérerait point. »

Il fallut l'arracher à cette contemplation ; l'embryologie, la sociologie et la musique, ces trois termes d'un dogme sacré pour lui, avaient momentanément disparu de sa pensée ; il répétait d'une petite voix secouée par quelque trouble et confuse concupiscence :

« Elles sont belles, très belles ; mais cette lune est vraiment trop indiscrète avec elles. — Les nuits de clair de lune, ne pourrait-on pas les voiler un peu ? »

XVIII

Michel était allé passer cette soirée avec Gabriel d'Artissac. Il l'avait trouvé occupé à jouer de la cithare sur le petit belvédère de son logis, qui dominait le point de vue des toits de la ville et la ceinture riante des jardins, aujourd'hui dorée par l'automne.

Gabriel l'avait accueilli de son fin sourire un peu sceptique.

— Alors, cette fameuse conférence ? Tu ne t'y es pas laissé prendre ?

— Tu le vois, dit Michel. Je viens chercher un refuge auprès de toi.

— Je t'en félicite. Ah ! mon ami, quel fléau que cet envahissement de la pensée allemande chez nous ! Il n'est pas besoin de se déranger ; on sait d'avance ce que l'on entendra. Je puis te la faire, la conférence du professeur Otto Ridler de Leipzig.

— Merci bien ! dit Michel en riant. Ce n'est pas pour cela que je suis venu.

Gabriel d'Artissac, tout à son idée, continua :

— Leur littérature, leur philosophie, leur exégèse, tout cela sue le pédantisme et la pauvreté des moyens. On peut leur appliquer le mot de Renan : une page d'un Raymond Lulle, ou d'un Roger Bacon, renferme plus de véritable esprit scientifique que toute cette science de seconde main.

Mais, voyant que Michel ne l'écoutait que d'une oreille distraite, il changea tout à coup de sujet :

— Alors tu ne m'as pas gardé rancune ?

— Rancune ! Allons donc ! Et de quoi ?

Puis, se souvenant, le « cher enfant » d'Énimie pâlit légèrement et ajouta :

— Au contraire ! Tu m'as épargné la situation la plus fâcheuse et la plus stupide, celle des fausses apparences. Depuis, j'ai revu madame Pellier au bras de son mari ; c'était à Madrid, au musée du Prado ; elle m'apparut toute différente, plus femme et moins maternelle ; et j'ai compris ce qu'il pouvait y avoir de suspect en effet aux yeux du monde dans notre innocente liaison d'âmes.

— En sorte, dit Gabriel, que tu y as renoncé ?

— Tout de suite et sans esprit de retour ! Non que cela ne

m'ait causé quelque souffrance. Je m'étais doucement habitué à cette intimité d'autant plus précieuse pour moi que c'était la première fois qu'une créature féminine me faisait l'aumône d'un peu de tendresse. Mais toute souffrance porte son fruit : auprès du tombeau de Narcissa, j'ai perdu au moins ce mépris outrecuidant de la femme que j'avais jusqu'à présent considéré comme une force, et qui, je le crois bien, était une faiblesse.

Gabriel d'Artissac sourit encore de son fin sourire; son sens psychologique, dont il était fier, se serait-il, dans l'espèce, trouvé en défaut?

— Allons! dit-il, tout est pour le mieux! Écoute ce chant du mystique désir que je viens de composer au clair de lune.

Il avait repris sa cithare, qu'il tenait posée à plat sur ses genoux; ses mains maigres et longues effleuraient les cordes métalliques de l'instrument, et en tiraient des sons d'une volatilité extrême. C'était en même temps une poésie et une mélodie dont les paroles non exprimées se présentaient tout naturellement à l'entendement. Michel les recevait en lui par cette puissance mystérieuse de la sensibilité qui enregistre les plus subtiles notations. Il se sentait transposé dans un monde idéal où les lois de la pesanteur n'auraient plus entravé l'essor éperdu des êtres vers une félicité totale. Les charmes de la musique agissaient sur ses nerfs tendus et vibrans comme les cordes mêmes de ce luth léger; et, dans la féerie de cette nuit lumineuse, il éprouvait, lui aussi, le mystique désir, ce désir d'un grand amour extasié dont si longtemps il avait défendu sa jeunesse.

Soudain Gabriel s'arrêta; il se leva et alla se placer à l'extrémité de la terrasse d'où l'on découvrait le relief entier de la ville.

— Quel merveilleux décor! murmura-t-il.

Et il ajouta, montrant de son index tendu le carrefour d'un quartier populaire :

— Et dire qu'avant qu'il se soit écoulé six heures, la tête d'un homme va rouler à cette place!

Michel eut un bref sursaut d'inquiétude :

— Te moquerais-tu de moi? Quelle est cette prophétie apocalyptique?

— Tu ne lis donc pas les journaux? reprit Gabriel d'Artissac avec autorité. Si tu les lisais, tu ne pourrais ignorer que demain matin dès l'aube, demain 29 septembre 1913, fête de saint Michel,

ton insigne patron, le glaive, non point de l'archange, mais du bourreau, s'abattra sur la nuque d'un criminel de vingt ans.

— Est-ce possible? soupira Michel.

Cela lui paraissait monstrueux, à cause de la beauté des astres et de cette paix divine partout épandue dans la nature. Il demanda d'une voix presque tremblante :

— Et qu'avait-il donc fait, le malheureux?

— Tout ce qu'il y a de plus banal en fait de crime; il a tué, pour s'emparer de quelque argent, une vieille marchande de légumes de son bourg natal. Seulement, l'étrange dans cette affaire, c'est que ce garçon avait eu jusque là une conduite irréprochable; bien noté à l'école, à l'atelier... on le considérait comme un sujet de tout repos. C'est ce que son avocat a fait valoir pour sa défense, invoquant l'irresponsabilité, quelque tare secrète héritée avec le sang. Ordinairement, ces argumens modern-style ont assez de prise. Mais le jury était de mauvaise humeur ce jour-là. Puis on commence à en avoir assez de ces adolescens vertueux qui assassinent les vieilles femmes, dans le dessein peu recommandable de profiter des économies qu'elles ont, sou par sou, amassées. On a condamné celui-ci à mort pour l'exemple. On l'exécutera demain matin.

— Et on fera l'autopsie, je l'espère bien! dit Michel, ressaisi malgré soi par les préoccupations professionnelles.

— Naturellement, on cherchera la cause morbide, le venin ignoré, le ver dans le fruit! Le professeur, le scalpel à la main, nous donnera cette leçon d'anatomie pathologique. Et ce sera autrement plus intéressant, tu peux m'en croire, que les déclamations du conférencier Otto Ridler!

— Oh! reprit Michel, quelle chute après ta délicieuse élévation musicale d'il y a un instant! Comment peux-tu, toi si artiste, si finement organisé, soutenir la brutalité de ces contrastes, sans en ressentir un grand trouble?

— Ce sont précisément ces contrastes qui me soutiennent, mon ami! En menant ensemble l'étude du Droit et celle de la Médecine, en faisant voisiner dans mon cerveau l'amour des Lettres et celui de la Science, j'accomplis le tour de force d'un équilibriste qui danse sur la corde raide, sans trop risquer de se casser le cou. L'un corrige l'autre, et le tempère. Qui sait d'ailleurs quelle part revient aux seules Lettres dans le domaine des conquêtes positives?

— Ah! s'écria Michel; j'ai souvent pensé que l'homme véritablement heureux serait celui qui pourrait en effet aborder à son gré ces deux pôles de l'esprit humain. Mais moi, je n'ai pas tant d'ambition! Je me contente de poursuivre le miracle scientifique, puisque tel est le chemin qui s'est ouvert devant moi.

Ils se séparèrent; une fois de plus, ils avaient été heureux d'échanger ces propos prime-sautiers et versatiles qui, depuis leurs journées de collège, les avaient aidés à comprendre et à affronter la vie.

. . . . . .

Bien avant les autres Écoles, la Faculté de médecine de Montpellier s'était distinguée par ses expériences de dissection. Alors que l'Église défendait encore le dépècement des cadavres comme une profanation impie, maints étudians soigneusement encapuchonnés et munis de lanternes et de sacs, s'en allaient la nuit à la recherche de ce gibier rare; et, plus d'une fois, si l'on en croit les vieux parchemins, quelques moines augustins d'une abbaye voisine, mettant de côté tout scrupule, leur avaient ouvert secrètement la porte du cimetière, leur permettant de déterrer les morts fraîchement inhumés et de satisfaire ainsi à leur passion de la vérité anatomique dont leurs maîtres donnaient l'exemple : en 1537, le célèbre Rondelet, ayant perdu un de ses enfans qu'il chérissait cependant plus que les autres, n'avait pas craint d'en faire lui-même l'autopsie, pour le plus grand profit de la science; et, vers la même époque, son ami Rabelais, nouvellement promu docteur et déjà pourvu d'une charge à l'Hôtel-Dieu de Lyon, avait publiquement disséqué un pendu sur une place de cette ville, ce qui avait groupé autour de lui une foule énorme, attirée par sa verve grandiloquente et par les extraordinaires argumens que devait inspirer à l'auteur de *Pantagruel* cette démonstration macabre. Dès lors et de plus en plus, la mode s'était créée d'assister à ce genre de spectacle, bien que toutes les expériences n'eussent pas une exécution aussi brillante, et que la plupart du temps un simple barbier fût chargé de tenir le scalpel, alors que le professeur se contentait d'indiquer du haut de sa chaire les différens organes du corps, leur structure et leur fonctionnement. Dans le « Theatrum » que le roi Henri II avait fait construire à cet usage, les hautes dames de la société montpelliéraine venaient

chercher de fortes émotions; elles se mêlaient aux étudians et aux curieux ; et l'on assure que leur présence ne causait aucun scandale; plus tard, ce fut l'hôtel Saint-Côme qui servit à la communauté des chirurgiens pour les démonstrations anatomiques, jusqu'au jour où Lapeyronie fit élever le magnifique amphithéâtre dans lequel le professeur enseignait sur un siège antique de marbre blanc décoré de mufles de panthères, et contemporain peut-être d'Hippocrate ou de Galien...

. . . . . .

Le corps du jeune criminel était étendu sur une table placée au milieu de la salle. Il était d'une beauté parfaite, portant encore la maigreur vivace de l'adolescence, et cette grâce de la plante humaine à peine arrivée à son éclosion. Intact encore, la poitrine étroite, le ventre creusé, les cuisses fines et longues, il se révélait dans la nudité totale qui ne choque ni l'artiste, ni le savant, parce qu'ils n'y voient qu'un moyen de se rapprocher de la nature et de mieux interpréter ses secrets. Certes, l'idée ne fût venue à personne de songer à autre chose qu'à l'objet pour lequel le corps de cet enfant était venu échouer ici; cependant cette morbidesse, cette langueur d'une chair qui semblait n'avoir reçu de la vie aucune flétrissure, troublait l'imagination et faisait regretter, pour un être aussi juvénile, un aussi triste destin. Une serviette, jetée à la hauteur des muscles du cou, cachait l'horrible section que la guillotine avait faite entre le tronc sanguinolent et la tête détachée, que tout à l'heure le professeur allait prendre dans ses mains et interroger — tel Hamlet dans le cimetière d'Elseneur, « *Alas, poor Yorick!* » — non point avec des mots, mais avec la pointe aiguë de l'acier. Pour le moment, cette tête exsangue semblait dormir; nul affreux rictus n'en déformait l'harmonie ; les yeux clos, la bouche close, les narines amincies, les joues gonflées encore d'un reste de sève, elle n'offrait rien de repoussant ni de trivial ; le front était proéminent sur l'arcade sourcilière; les cheveux, clairs et rasés, mettaient comme une sorte d'auréole autour des traits, qui avaient pris l'expression définitive du repos. Mais lorsque le lambeau d'étoffe fut enlevé, et que les débris de ce qui avait été un homme plein de jeunesse et de force apparurent dans leur déplorable état, ce fut un frisson d'horreur dont les plus blasés parmi les habitués de l'amphithéâtre ne purent se défendre : ce cadavre-là ne ressemblait pas aux autres;

il portait avec lui un mystère de plus que celui de la Vie et de la Mort, le mystère de la conscience et de l'âme, de l'inconnu, du psychisme; — et tous ces hommes, penchés sur cette tête maintenant ouverte, anxieux, frémissans, cherchaient la tare invisible, la fissure anormale qui, d'un enfant de vingt ans, pouvait avoir fait un monstre. Mais ils ne trouvèrent rien, rien, rien! Le cerveau était sain et superbe; les viscères, minutieusement interrogés à leur tour, donnèrent la même réponse : rien! rien! rien! Il fallait donc admettre une fois de plus la décevante certitude du mal, le profond instinct de bestialité caché aux racines de chaque être, et que seules l'éducation, les valeurs de l'idée religieuse ou des hautes vérités morales pouvaient réussir à combattre. Et c'était une grande pitié, une grande douleur, une grande honte...

Michel était sorti de l'amphithéâtre à demi fou, avec un bourdonnement incessant aux tempes et cette fade odeur du sang et des produits aseptiques qui s'attachait à sa gorge, à ses vêtemens, à ses mains, malgré des ablutions nombreuses. Il se sentait abreuvé d'une amertume qui remontait à ses lèvres comme une lie; il éprouvait un effroi, une épouvante et un doute, — oh! oui, un doute surtout, une poignante inquiétude... — Aurait-il la force de continuer à envisager ces obscurs problèmes, à se pencher sur ces choses horrifiques, sur ces misères éternelles, la souffrance, la maladie, le crime, à contempler face à face le néant de tout, ce silence glacial et sans issue où aboutit la course des êtres vers la mort?...

Et tant d'espoirs cependant auraient voulu chanter en lui et prendre leur essor comme autant d'oiseaux légers dans le ciel! Celui qui avait tué et dont on venait de palper les fibres encore vibrantes avait eu, lui aussi, ces élans d'espérance, ces aspirations vers l'infini, ses vingt ans, son printemps, sa joie d'exister! et il avait tué; il avait commis le crime, le crime inepte, stupide; et rien dans ses organes ni dans son sang ne décelait la moindre défectuosité, qui eût pu être une excuse à tant d'abjection...

Michel se sentait à demi fou. — Il aurait voulu se plonger tout entier dans un bain de régénération et d'oubli. Qu'allait-il faire? Où allait-il? Machinalement, il se dirigea vers l'Esplanade et le Champ-de-Mars pour retrouver des camarades, ou respirer sous les platanes un air moins épais. Comme il arrivait à la

hauteur du théâtre, il croisa le docteur Pellier, qui, au fond de sa victoria découverte, filait à toute vitesse dans la direction du faubourg des Lattes. En l'apercevant, le mari d'Énimie fit arrêter et, d'un geste, il invita Michel à s'approcher de lui.

— C'est une chance que je vous rencontre, expliqua-t-il. Je suis obligé de me rendre en hâte à Montferrier, où l'un de mes confrères m'a appelé en consultation auprès d'un malade qui présente des symptômes graves de paralysie générale. Je n'ai pas eu le temps d'avertir ma femme que je ne rentrerai probablement pas dîner ce soir. Voulez-vous vous charger de la prévenir ?

— Si cela vous oblige ! répondit Michel.

Il attendait quelque autre recommandation. Mais la voiture avait repris son allure vertigineuse ; on entendait le sabot des deux chevaux alezans qui heurtaient à dures saccades le pavé de la longue rue sonore. Michel s'attarda encore un peu ; puis, comme cinq heures sonnaient à l'église Notre-Dame-des-Tables, il se mit en marche vers l'hôtel du docteur Pellier.

XIX

Énimie lisait dans un petit boudoir Empire, qui attenait à sa chambre, lorsque Michel fut introduit auprès d'elle. Une lampe électrique, allumée déjà et posée sur la tablette ronde d'un guéridon, éclairait sa stature flexible que recouvrait une robe d'intérieur aux longs plis. Le reste de la pièce était plongé dans une pénombre douce ; un store de guipure appliqué au vitrage de la fenêtre filtrait le jour, qui au dehors achevait lentement de décroître.

Bien qu'inattendue et insolite, cette visite ne parut point la surprendre ; elle posa le livre qu'elle tenait, pour tendre sa main à l'arrivant ; puis elle lui désigna un fauteuil bas, posé en face de celui sur lequel elle était assise.

— Vous avez quelque chose à me dire ? demanda-t-elle de sa voix paisible.

Michel s'acquitta de la commission dont le docteur Pellier l'avait chargé ; il avait hâte de sortir, car la tête lui faisait toujours mal ; mais, par politesse, il ne voulait pas se retirer trop vite ; il ajouta quelques phrases insignifiantes, comme en échangent les gens du monde lorsqu'ils entendent ne pas quitter

le terrain des banalités générales ; puis, peu à peu, sans qu'il ait su comment, l'entretien glissa sur l'Espagne et sur les souvenirs qu'il en avait rapportés. Alors les tendres yeux d'Énimie s'illuminèrent d'une flamme subite :

— Quel beau voyage pour nous aussi ! trop court seulement... Mon rêve serait de retourner partout où nous avons passé, d'y rechercher les mêmes puissantes émotions. Mais c'est un rêve impossible ; rien ne se recommence dans la vie, et moins encore ces instans privilégiés où l'on oublie toutes les tristesses du passé pour goûter un bonheur sans mélange.

Elle continua, s'exaltant encore davantage :

— Ces soixante jours n'ont été qu'une seule longue journée heureuse ; nous avions retrouvé l'enthousiasme et l'illusion de la première jeunesse ; nous avions vingt ans !

— Oui, dit Michel, je vous ai vue toute transfigurée ce dimanche matin où je vous rencontrai au Musée du Prado ; vous aviez vingt ans en effet ; vous étiez pareille à ces jeunes « niñas » que Goya a peintes avec tant de séductions, un éventail sur la bouche et le regard chargé de fugitifs éclairs, comme un ciel d'orage.

Elle ne s'aperçut pas qu'il s'animait lui aussi, et reprit avec la même voix nuancée de mélancolie :

— Tout cela est fini maintenant ! Je suis retombée dans l'état d'indigence où je me trouvais autrefois, je suis devenue une femme comme les autres.

Il protesta :

— Vous vous trompez ! Vous êtes telle que vous étiez cet inoubliable matin ; le feu de l'Espagne est resté sur vous, sur vos lèvres, dans votre regard. Ah ! vous êtes belle, et je voudrais être peintre ou poète pour avoir le droit de vous le faire entendre sans vous offenser.

Il était sincère, et s'effrayait presque de sa sincérité. Mais pourquoi s'en fût-elle offensée ? Elle semblait à peine faire attention à ses paroles ; elle était ailleurs. Cela l'enhardit pour exprimer tout ce qui subitement se heurtait dans son esprit. Il lui dit encore :

— C'est une modestie insoutenable de prétendre que vous êtes une femme comme les autres. Vous êtes, au contraire, incomparable et unique. Du premier jour où j'ai pu me rapprocher de votre âme, j'ai compris tout ce qu'elle contenait de

rare et d'infiniment supérieur ; et maintenant je comprends mieux encore. Vous êtes celle qu'un homme ne peut avoir connue, sans en garder au fond de lui-même le lumineux rayonnement.

Elle ne lui répondit pas; ses yeux s'étaient posés sur un portrait du docteur Pellier placé au milieu d'une console entre deux gerbes de roses. Il était là, montrant le sourire victorieux du mâle qui se sait beau, qui se connaît irrésistible; ses traits charmans et fins se rehaussaient de cette fierté masculine, et aussi du sentiment de sa valeur dont personne ni lui-même ne pouvait douter. Michel avait suivi ce reproche muet, cette invocation douloureuse de l'épouse à l'époux; cela lui donna une petite irritation qu'il surmonta rapidement. D'ailleurs Énimie reportait à présent sur lui son regard expressif et changeant. Elle s'était remise à parler de l'Espagne, et racontait avec un plaisir visible l'excursion qu'ils avaient faite pour se rendre à Salamanque, dans cette partie abrupte et sauvage du vieux royaume de Léon, où ils avaient rencontré une bande de Bohémiens qui avaient voulu lui tirer la bonne aventure. Mais elle s'y était refusée; et elle expliquait doucement :

— Je n'ai pas besoin qu'on me révèle l'avenir; je n'en attends rien de plus que ce que la vie m'a donné; demain sera pour moi pareil à aujourd'hui; il n'y a de place ni dans mon cœur, ni dans mon imagination pour des surprises nouvelles.

— Qu'en savez-vous? lui demanda brusquement Michel.

Il s'était levé, mû par une agitation extrême; il ne songeait plus à s'en aller; il restait là, debout et immobile, dominant de son buste le fauteuil dans lequel elle était assise; il découvrait en elle des détails jolis que jamais encore il n'avait aperçus : la finesse de ses cheveux châtains, plus clairs et rebouclés sur la nuque, et le lobe rosé de ses oreilles, pareil à un coquillage délicat. Mais il ne prêtait à ces choses qu'une attention distraite et pour ainsi dire étrangère à sa propre pensée. Elle eût été laide, flétrie et sans attraits, que peut-être en ce moment l'eût-il entourée du même impétueux désir; car du fond de son être, à grandes vagues, c'était bien un désir charnel qui montait, un désir tellement aveugle et violent qu'il en tremblait de tous ses membres et qu'il cachait ses mains dans les poches de son veston pour les empêcher de toucher à cette femme qu'il vénérait encore de toutes les puissances de son être. Certes il ne voulait

point lui manquer; il eût préféré mourir; il restait là, cependant, rivé au tapis, incapable de surmonter cette fièvre, cette folie, qui achevait de consumer son cerveau.

Encore si elle eût manifesté quelque vague effroi, quelque inquiétude, cela peut-être l'eût aidé à reprendre possession de soi-même; mais qu'elle était loin de soupçonner le combat qui se passait en lui! Elle continuait à parler doucement, avec cette simplicité tranquille qui s'opposait comme un défi au paroxysme où il venait d'atteindre ; elle renversait un peu la tête en arrière; cette tête aux lignes pures se trouvait maintenant à la hauteur de son cœur; il voyait, entre le double ourlet des lèvres, passer l'humide blancheur des dents un peu inégales; il respirait ce souffle ambré qui avait la saveur d'un fruit mûri par les magnifiques ardeurs de l'été. Et tout à coup le spectacle auquel il avait assisté deux heures auparavant repassait devant ses yeux : sur la table de l'Amphithéâtre les tronçons du corps du guillotiné; ce crâne ouvert que fouillait le scalpel; ces viscères, cette loque humaine à peine refroidie, cette puanteur du cadavre... De tout cela il gardait encore l'indicible horreur; il gardait pour toujours, lui semblait-il, l'éclaboussure du sang de ce criminel; et ce besoin qu'il avait ressenti de se plonger dans un bain d'oubli et de régénération le reprenait d'une exigence plus vive.

Il regardait la tête charmante d'Énimie... Ah! s'il pouvait, une fois seulement, prendre cette bouche sous la sienne, y retrouver les aromes puissans de la vie, y perdre les relens fétides de la mort! S'il pouvait une fois seulement boire le baiser sur cette bouche de femme!.., Que demanderait-il de plus au destin? Son désir, effréné tout à l'heure, se satisfaisait d'avance dans l'idée de ce baiser ardent, — si ardent qu'il en redevenait pur, si magnifique qu'il porterait avec soi son absolution. Oh! oui, tous les écœuremens, tous les dégoûts, toutes les pourritures se fondraient, — comme le plomb déliquescent dans l'âme brûlante du creuset, — se fondraient au feu de ce baiser unique, de cette volupté plus insondable que la vie et que la mort, et aussi profonde que l'infini...

Pourtant il n'osait pas encore, une sueur le parcourait tout entier à la pensée de cette profanation; l'hostie, au fond du tabernacle, n'était pas plus digne de respect que cette chaste bouche qui, en dehors de l'union sacramentelle, n'avait jamais dû subir le moindre contact impie, la moindre souillure sacri-

lège. Lui, qui n'était pas religieux, il se sentait dans l'état d'un croyant en face de la Divinité, toute ferveur et adoration, et cela augmentait encore son éperdu, son épouvantable désir...

— Pas un seul jour, poursuivait Énimie, sans rien changer à son attitude confiante, pas un seul jour je ne compte voir quelque signe miraculeux passer dans mon ciel; le soir où ma petite Cecilia est morte, elle a emporté tous les grands espoirs de ma vie.

— Ne dites pas cela! ne dites pas cela! répétait fiévreusement Michel.

— Si, je le dirai; je puis bien le dire à vous, que je regarde presque comme mon enfant.

Il ne l'avait pas laissée achever; dans un élan passionné, il s'était penché sur elle et, de ses lèvres frémissantes, il cherchait les lèvres d'Énimie, ces lèvres fraîches, ces lèvres pures qui devaient lui rendre l'éternelle aspiration au bonheur. Mais elle se dérobait, se refusait, effrayée de la brusquerie de cette attaque, et n'osant encore y croire; plus fort qu'elle et résolu à la vaincre, il l'atteignait déjà et la couvrait de sa face. Alors elle poussa un cri, un long cri de douleur et de surprise, tel qu'en pousse au fond des bois une biche traquée par le chasseur et qui sent déjà sur sa gorge la menace sanglante du couteau.

Michel s'était redressé. Ce cri l'avait rendu à lui-même.

— Pardon! oh! pardon! murmura-t-il.

Elle s'était redressée aussi, blême de stupeur, mais sans colère; elle fut assez miséricordieuse pour lui dire :

— Vous me demanderez pardon plus tard. Pour le moment, partez, partez vite!...

Pourquoi ne se tuerait-il pas? Pourquoi ne se ferait-il pas justice? N'était-il pas aussi coupable que ce jeune criminel qui, ce matin, avait payé sa dette à l'Humanité? Plus coupable peut-être encore? Il avait voulu abuser de l'amitié d'une femme, de la confiance d'une femme, — ce qu'il y a de plus sacré dans les rapports des êtres entre eux, — et lui ravir son honneur!... Il avait commis ce forfait, cette turpitude!... Voilà à quoi avait abouti cette longue période de sagesse dont il était fier, et qu'il considérait comme une libération après les écarts d'une adolescence trop libre. Mais que parlait-il de libération? Il était enchaîné, lui aussi, enchaîné à ses sens comme tous les

autres hommes, et le dieu qu'il avait voulu dédaigner se vengeait de lui plus terriblement qu'il n'aurait pu le prévoir. — Oserait-il jamais se représenter devant Énimie, et lui expliquer, s'il en était capable, par suite de quelles circonstances presque fatales, presque étrangères à sa volonté, il en était arrivé à lui infliger cet outrage?... Il se méprisait, il avait horreur de lui, et une tristesse abondante comme les flots de l'Océan envahissait les profondeurs de son âme. Certes, s'il se comparait au reste des humains, il était obligé de convenir qu'il ne se reconnaissait ni plus mauvais, ni plus dépravé; beaucoup, sans doute, auraient agi comme il venait de le faire, sans en éprouver les mêmes remords. Mais c'était précisément cette certitude de l'ignominie pesant sur toute la génération d'Adam qui le désolait et l'accablait. Et il s'en allait, les épaules voûtées, la tête basse, honteux d'être un homme, — le frère de ce jeune criminel qui, ce matin, avait monté les marches de la guillotine, et dont le cerveau, le cœur, le sang et les moelles ne présentaient rien d'anormal, pas la moindre tare, — absolument rien d'anormal!

XX

« *Indue purpuram, conscende cathedram et grates age quibus debes* : Revêts la robe rouge, introduis-toi dans la chaire et rends grâce à qui tu le dois. »

C'était par ces paroles rituelles que, jadis, le chancelier de l'Université annonçait au nouveau bachelier en médecine son admission dans le sein de la docte compagnie; alors, l'un des quatre professeurs qui avaient été chargés de l'examiner ouvrait devant lui un volume d'Hippocrate et lui faisait prêter le serment, — moment solennel dans la vieille enceinte, où les effigies de tous les maîtres anciens semblaient prendre part à cette vocation d'un nouveau disciple et être les témoins de sa promesse. Rigides et beaux, et tous portant le chaperon bordé d'hermine, ils représentaient l'effort de la science durant la longue succession des siècles; presque tous avaient laissé des noms illustres : c'était Arnaud de Villeneuve, Gui de Cauliac, Honoré Piquet, Valescure de Tarente, Richer de Belleval, Rabelais, Rondelet, pour ne citer que les précurseurs; et tous, avec des visages différens, des barbes brunes ou blondes, des

yeux bleus ou noirs, des traits fins ou saillans, avaient entre eux cet air de famille, cette mystérieuse ressemblance, que crée parmi les êtres la parenté des esprits...

Descendu de la chaire, où il n'était resté que quelques brèves minutes, l'élu sortait de la salle encore plus cérémonieusement qu'il n'y était entré; un bedeau portait devant lui la masse d'Hercule, entourée du serpent d'Esculape, double emblème de la force et de la prudence, qui doivent être les qualités de tout bon médecin. La masse était en argent et le serpent en vermeil; le bedeau pliait sous le poids de cet insigne, qui avait coûté plus de dix-huit cents livres à la Faculté. Mais, aussitôt refermée la porte de la salle, le protocole faisait place à un étourdissant tapage; les étudians, dans les couloirs, attendaient le bachelier frais émoulu, encore tout gonflé de légitime orgueil; et, dès qu'il avait paru, les coups de poing pleuvaient sur lui. *Vade et occide, Caïn,* lui criait-on à chaque bourrade. Et cela voulait dire : « Va chercher fortune où tu voudras, » puisqu'on exigeait de lui qu'il n'exerçât la médecine ni dans la ville ni dans les faubourgs, jusqu'à ce qu'il eût passé sa licence et coiffé le bonnet carré de docteur.

Vade et occide, Caïn. Cela voulait dire aussi : « Tu es sorti de nos rangs; nous te devons désormais le respect; mais, en attendant, reçois ceci, reçois cela, et encore ceci, et encore cela! » Les étudians, à poings fermés, tombaient sur leur camarade, qui ripostait de son mieux, au risque de déchirer la robe rouge qui le vêtait encore. Et c'étaient des cris, un tumulte, une gaieté, un étourdissant branle de jeunesse.

Sébastien Lepic avait affronté avec un succès retentissant le dernier examen qui devait précéder la soutenance de sa thèse. Félicité par les professeurs, congratulé par ses camarades, il touchait à la réalisation de tous ses espoirs. Le soir, à la Brasserie, il avait longuement péroré, selon le mode de sa verve, montée encore par la griserie du triomphe. Si le cérémonial qui présidait maintenant à l'accession des degrés n'était plus aussi solennel, il n'en éprouvait pas moins la légitime fierté d'avoir atteint le point décisif, et déjà il se regardait presque comme l'égal de ces maîtres qui, le sachant fort, avaient essayé de le « coller » tout à l'heure.

— Ah! il n'aurait pas fallu qu'ils me poussent à bout!

déclarait-il avec une arrogance superbe, je les aurais remis à leur place avec un choix d'argumens! Je leur aurais rappelé d'abord qu'au temps de Rondelet et de Rabelais, les Étudians avaient auprès d'eux un « procurator » qui surveillait les examens et ne souffrait pas que le professeur cherchât à les intimider de quelque façon que ce fût, par des questions perfides, ou par des paroles méprisantes, — sous peine de quoi le dit procurator les dénonçait à l'Assemblée de ses collègues.

— Oui, oui, dit Albéric Gouvion en haussant les épaules. Dans ce temps-là, les professeurs, au lieu de se soutenir entre eux comme ils le font aujourd'hui, — alors même qu'ils ont adopté des doctrines tout à fait contraires, — ne se gênaient pas pour s'envoyer en public les reproches les plus suggestifs : « *Tu es asinus! Tu es bardatus!* » Telles étaient les aménités qu'ils avaient coutume d'échanger. Et l'on voit d'ici la joie des « escholiers, » et le parti qu'ils en tiraient pour se défendre.

— Il y avait plus de liberté alors qu'à présent, constata Pierre Brizuedla entre deux bouffées de cigarette.

Mais, en sa qualité de démocrate humanitaire, Bernard Dureval protesta :

— Jamais de la vie! Certes, nous ne sommes pas encore arrivés à l'idéal d'une société fonctionnant selon les règles de la justice intégrale; mais, depuis 93, on peut dire que le sort de l'individu n'est plus livré aux tyrannies d'une secte.

— Mon cher, intervint Gabriel d'Artissac, qui avec Michel se tenait à l'extrémité de la table où les consommations étaient plus rares, n'apercevez-vous pas au contraire qu'en appliquant logiquement vos principes de solidarité humaine, vous arrivez précisément à reconstituer la société du Moyen Age, où tout était obligation réciproque, entr'aide mutuelle, depuis les corporations d'ouvriers, où les droits de chacun étaient rigoureusement sauvegardés, jusqu'aux confréries de pénitens recrutées dans les classes peu aisées, qui soignaient les malades, labouraient les champs de ceux qui étaient empêchés, enterraient les morts, tout cela pour rien, pour le plaisir, semble-t-il! Mais il y avait alors ce qui n'existe plus aujourd'hui, ou à peine, — le respect, le grand respect, une hiérarchie solide comme l'armature d'une cathédrale, et la résignation, cette autre vertu chrétienne, un peu démodée aujourd'hui. En sorte que si nous retombons après 93, avec notre mentalité d'hommes modernes,

à cette organisation serrée et solide, nous perdrons le peu que les immortels principes nous ont fait gagner!

— Il a raison, dit Albéric Gouvion, qui, en réalité, se souciait fort peu du débat.

Quelques jeunes femmes venaient de faire leur entrée dans la Brasserie, et tout de suite le ton de la conversation et les dispositions des étudians s'en trouvèrent changés. Ces « friches dames » avaient appris le succès de Sébastien Lepic et, pour lui en témoigner leur joie, elles lui apportaient un bouquet de renoncules. Sébastien prit le bouquet, en détacha une fleur; puis, un instant après, sans même invoquer de prétexte, il disparut.

— Je sais bien où il va, dit aussitôt la grande Denise avec un peu de dépit; il n'a plus qu'une idée en tête maintenant, c'est d'épouser la fille du docteur Dubail.

Plus indulgentes, les autres souriaient sans surprise.

— Tout a une fin! Il faut bien que tout finisse! Un médecin doit être marié, comme un prêtre doit rester célibataire; c'est le métier qui veut ça!

— En attendant, conclut Denise, nous en sommes pour nos frais de représentation.

Mais Béhémond, la bouche gracieusement arrondie dans le bronze de son visage, s'empressait d'intervenir :

— Mesdames, je vous offre de vous emmener toutes dîner à Palavas, au bord de la mer. On prendra des autos et l'on reviendra quand on voudra.

En chœur, elles se récrièrent :

— A Palavas! Dans cette saison, vous n'y pensez pas! Nous serions dévorées par les moustiques!

Au fond, l'idée d'avoir le mulâtre pour cavalier unique les réjouissait peu. Elles cherchaient des yeux d'autres partenaires; mais les uns, pour des raisons de travail, les autres pour des raisons d'argent, ou pour des causes très différentes, ne montraient aucun désir de se mettre en fête.

— On pourrait aller ailleurs, suggéra Béhémond complaisamment.

Il fut convenu que dans la soirée on se retrouverait à l'Eldorado, où la jeune Esther donnait un numéro exceptionnel. Mais l'entrain faisait défaut en l'absence de Sébastien Lepic, le principal organisateur de ces « bombes. »

Accoudée sur la table, la grande Denise était devenue rê-

veuse. Elle avait espéré reconquérir ce soir le cœur de son ami ; elle lui avait pardonné ses infidélités passagères. — Avait-elle réellement un sentiment tenace pour lui ? D'un geste impatient, elle repoussa Béhémond, qui avait passé un bras autour de sa taille ; puis, comme il insistait pour qu'elle acceptât au moins qu'il fît apporter quelques douceurs, elle répondit avec un mince sourire d'indifférence :

— Oh ! vous savez ! Très peu pour moi ! Le moins possible !

Mais il ne comprenait pas ces finesses du langage « blanc. »

Sébastien était entré chez le professeur Dubail, tel le vainqueur en pays conquis. Les félicitations que lui avait adressées le matin même à la Faculté le père d'Arlata, ne lui laissaient aucun doute sur la réponse différée jusqu'alors, et qu'il considérait dans sa pensée comme liée étroitement au succès de ce dernier examen qu'il venait d'enlever si brillamment. Il n'imaginait pas un instant qu'en dehors de cette considération majeure, des considérations d'un autre ordre pussent intervenir dans la décision de cette fille intelligente et belle, dont il n'avait même pas pris la peine de gagner les sentimens. Elle lui plaisait ; il devait lui plaire ; pour le reste, il était de cette catégorie d'hommes, à la psychologie sommaire, qui estiment que dans le mariage il suffit que la femme aime *après ;* il se chargeait de la réduire à l'amour ; c'était une question d'alcôve, d'habitude et de savoir faire. Certes, l'avenir qui allait s'ouvrir devant eux était plein d'agréables promesses ; Sébastien connaissait ses propres valeurs physiques et morales ; il pouvait sans trop de présomption se vanter de posséder toutes les qualités requises pour devenir un honnête chef de famille, et un praticien distingué. Il ne voyait rien au delà. « Le but de la vie, c'est la vie, » se répétait-il, satisfait de cette formule qui renfermait toutes ses ambitions.

Dans le grand salon vert, il marchait d'un pas délibéré, les yeux fixés sur la portière intérieure par laquelle plusieurs fois déjà il avait vu entrer le père et la fille. Il s'attendait encore à les voir apparaître, mais avec des visages plus sourians que d'habitude ; et le docteur Dubail, poussant Arlata dans les bras de Sébastien, lui disait : « Elle est à vous ! »

Et cela lui semblait tout naturel.

Cependant l'attente commençait à lui paraître longue ; il

entendait dans la pièce voisine s'échanger un dialogue de deux voix rapides, et il avait conscience que son sort se jouait en ce moment. Un quart d'heure s'écoula encore. Enfin, le docteur Dubail entra seul dans le grand salon vert ; il ne souriait pas ; il semblait au contraire un peu contraint et déçu, en même temps qu'il invitait Sébastien à s'asseoir en face de lui.

— Eh bien ! nous voilà presque confrères ?

— Oh ! pas tout de suite ! dit Sébastien sans s'étonner. Je ne compte passer ma thèse que dans quelques mois. J'ai choisi un sujet difficile qui me demandera beaucoup de recherches. Vous me permettrez bien de vous la dédier ?

— J'en serai heureux et flatté, dit le professeur avec cette bonne grâce parfaite qui était la sienne.

Du geste qui lui était familier, il caressait sa longue barbe. Sébastien reprit, après un court silence :

— N'aurai-je pas le plaisir de voir Mademoiselle Arlata ?

— Mais si ! Je pense qu'elle va venir. Je la quitte, il n'y a qu'un instant. Et précisément la voici !

Arlata venait d'entrer ; rien en elle ne décelait le moindre trouble ; elle tendit la main à Sébastien et le complimenta à son tour :

— Il paraît que vous avez été extrêmement brillant ; mon père m'a dit que vous avez tenu tête à tous vos maîtres.

Mais Sébastien s'irritait de tant de louanges :

— Oh ! de grâce ! ne parlons plus de cet examen. J'ai fait comme beaucoup d'autres.

Il ajouta, en la regardant bien en face :

— Si je suis content d'avoir réussi, c'est dans la pensée que ce succès me rapprochait de mes plus chères espérances.

Maintenant, ses yeux se tournaient vers le docteur Dubail, comme pour chercher une approbation ou un appui. Alors le professeur dit à sa fille :

— Arlata, répète à Monsieur Sébastien Lepic ce que tu viens de me dire à moi-même. Tu lui dois de ne pas le laisser ignorer plus longtemps tes intentions.

Avec un angélique sourire qui illuminait la nacre rosée de sa peau, Arlata expliqua :

— C'est très simple : je ne veux pas me marier encore ; si je me marie, ce sera plus tard, beaucoup plus tard, et je ne pense pas que ce soit avec vous.

Et, comme le visage de Sébastien Lepic laissait voir sa cruelle déception, elle ajouta dans un joli sentiment de pitié féminine :

— Il ne faut pas que cela vous attriste. Mais j'ai sur le mariage des idées qui ne sont assurément pas les vôtres. Je ne suis plus une petite fille. — Des petites filles de vingt ans, on n'en rencontre plus beaucoup maintenant, même en province ! Et vous, vous semblez croire au contraire que, pour cette chose effrayante, oh ! oui, et si belle, de fondre deux cœurs en un pour toujours, il suffit de se convenir à peu près, de n'avoir de part et d'autre ni de trop grandes divergences de caractère, ni de trop grands défauts. Ne supposez pas que je veuille vous faire de la peine ; j'ai réfléchi, j'ai regardé autour de moi, j'ai vu tant de femmes malheureuses et qui pourtant étaient dignes de tout le bonheur ! Et je me suis demandé : Pourquoi sont-elles malheureuses ? qu'est-ce qui leur manque ? J'ai cru le comprendre : il leur manque d'avoir un mari qui soit en même temps un ami indulgent et tendre, à qui elles puissent se confier, comme l'enfant à sa mère, comme le croyant à Dieu. J'attendrai pour me marier d'avoir trouvé cet ami.

De nouveau elle tendit la main à Sébastien :

— Vous ne m'en voulez pas ? Je vous ai donné la meilleure preuve d'estime dont je puisse disposer, la franchise !

Accablé, Sébastien était retombé dans son fauteuil. En cette minute, il souffrait réellement, dans son orgueil, dans sa sensibilité aussi ; et grand était son effort pour ne pas laisser passer les larmes qui affluaient à ses yeux. Pourtant, il ne croyait pas encore que la résolution d'Arlata fût définitive, et que d'une bouche aussi candide ait pu sortir un arrêt aussi implacable ; et il attendait que le docteur Dubail lui adressât quelques paroles d'espoir ou de réconfort. Mais le Maître, la tête penchée, continuait à caresser nerveusement sa longue barbe. Ce fut entre les deux hommes un instant pénible. Enfin, Sébastien se décida à demander, comme on prie :

— Peut-être parviendrez-vous à la convaincre ?

Le docteur Dubail releva la tête :

— N'y comptez point ! Je ne ferai rien pour cela. Ma conscience s'y oppose ! Cela vous étonne, mon ami ? reprit-il avec plus de douceur. Vous allez bientôt comprendre. Il faut que vous sachiez d'abord que j'envisageais avec une faveur

secrète l'idée d'un mariage qui ne m'eût pas séparé d'Arlata, et qui m'eût permis en même temps d'avoir en vous un successeur naturel; un enfant de plus à mon foyer, c'était une joie, une bénédiction de plus... Mais précisément à cause de cette intime préférence, j'avais à me défendre d'influencer celle qui, seule en l'espèce, a le droit de décider de son sort. Un père ne doit pas être égoïste, surtout lorsque, comme moi, il a trouvé en sa fille une collaboratrice de toutes les minutes, un précieux, un délicieux secours... Arlata se mariera comme il lui plaira, c'est le moindre gage de reconnaissance que je puisse lui réserver en retour de tant de belles heures de sa jeunesse qu'elle m'a données si libéralement!

Il était ému; ses yeux de penseur, ordinairement calmes et secs, se mouillaient d'une tiède rosée. Sébastien se pencha sur les mains du Maître et les baisa; il sentait mieux encore maintenant tout ce qu'il venait de perdre. Mais l'arc tendu de sa volonté refaisait en lui de l'espoir. Pourquoi s'attarderait-il à courir après l'impossible? D'autres jeunes filles, belles, bien apparentées, il y en avait beaucoup dans cette ville où tant d'anciennes familles vivaient dans les fortes traditions du passé. Il se sentait assez riche de ressources pour demander au destin une compensation.

XXI

Michel avait appris avec une relative indifférence, de la bouche de l'oncle Cléophas, l'effondrement des projets matrimoniaux de Sébastien Lepic, — ces projets qui l'avaient si fort indigné naguère! Maintenant, sa préoccupation principale était de revoir Énimie, et de solliciter le pardon sans lequel il sentait bien qu'il ne saurait savourer aucune joie.

Bien qu'il eût cessé de fréquenter l'Institut de Botanique, et qu'il n'eût plus aucune raison de traverser le Jardin Royal, il était retourné plusieurs jours de suite, dans l'espoir de la rencontrer, du côté du tombeau de Narcissa. Mais elle avait sans doute déserté ce lieu, près duquel, auparavant, elle avait coutume de venir abriter sa rêverie; la grotte était solitaire, et les mânes de la fille de Young ne recevaient plus sa visite consolatrice et maternelle. Michel relisait l'inscription funèbre : *Placandis Narcissæ mânibus*. Il restait un moment à méditer sur ce

mystère insondable, — la mort de cet être jeune et charmant, — puis il s'en allait à petits pas découragés parmi la splendeur verdoyante du jardin.

Énimie lui gardait-elle rancune de son absurde et inconvenant assaut? Voilà ce qui le tourmentait perpétuellement. Même au travail, il conservait le sentiment de cette gêne, comme s'il eût été disqualifié à ses propres yeux. Pour la première fois depuis qu'il était conscient de ses actes, il connaissait le goût amer du remords. Alors, qu'attendait-il pour aller se jeter aux pieds de cette femme? Que redoutait-il? Il n'osait se l'avouer; il le savait cependant! Ce qu'il redoutait, ce n'était pas Énimie, ses reproches, son juste courroux, mais lui-même. Il redoutait qu'en sa présence, le mauvais désir qui déjà l'avait mordu aux entrailles ne le reprît, ne l'obsédât et ne le contraignît à quelque irréparable faute. Voilà cette chose louche et obscure qu'il portait en soi et qui lui faisait baisser la tête au milieu des splendeurs de la vie, cette chose louche et obscure, le ferment mal consommé de ce coupable désir; ah! le dieu continuait à le tenir dans ses serres, à le torturer par cette sournoise menace! Comment ferait-il pour s'en dégager jamais?

Il souffrait... Il était décidé, après la clôture de cette session, à retourner à Paris, où il n'aurait plus qu'une année de cours pour terminer ses études. Là, il entrerait dans une existence différente; il se créerait de nouvelles relations, il en retrouverait d'anciennes. Il lui en coûtait cependant d'abandonner avant le terme final les maîtres qu'il vénérait, et les camarades auprès desquels il avait eu de si agréables momens d'abandon, — Gabriel d'Artissac surtout, son plus vieil ami, presque un frère! Mais il le fallait; il n'entrevoyait pas d'autre moyen pour récupérer le calme qu'il avait perdu.

En attendant, il lui fallait maintenir et régulariser son effort: le pourrait-il sans défaillance? Souvent, dans la nuit, il se réveillait avec cette anxiété toujours présente qui veillait à ses côtés. Il pensait à Énimie et à la démarche nécessaire qu'il remettait chaque jour et que chaque jour écoulé rendait plus difficile à accomplir. « Demain, se promettait-il, demain j'irai la trouver. Elle s'étonne sans doute de mon silence et peut-être déjà m'a-t-elle retiré toute son estime. » Cela lui était insupportable, d'avoir perdu l'estime de cette créature d'élite, qui avait contribué à l'élévation de son esprit. Il savait que chaque

homme « ondoyant et divers » laisse de soi-même une image différente, selon les qualités ou les défauts de ceux qui reçoivent en eux cette image : au clair miroir de l'âme d'Énimie, il avait dû rester longtemps glorieux et pur, entouré d'une sorte d'auréole et bénéficiant de cette lumière qui la baignait toute. Maintenant, le charme était rompu ; l'auréole s'était dissipée : il ne serait plus jamais pour elle qu'un être quelconque, accessible aux plus basses tentations, un de ces gâcheurs vulgaires qui, pour une minute de plaisir, sont prêts à sacrifier les plus nobles joies de l'amitié.

Après avoir cherché à la rejoindre, il évitait maintenant de passer près de chez elle, de crainte de la rencontrer. D'ailleurs, avec ces courts après-midi d'automne, il ne sortait presque plus. De la maison de l'oncle Cléophas à la Faculté de Médecine, établie dans l'ancien prieuré Saint-Germain, il n'y avait que quelques pas à faire, le porche de la cathédrale à contourner ; puis, quand il se rendait aux hôpitaux, dans un quartier excentrique, il suivait la large allée qui reliait entre elles les deux grandes fondations récentes et où on ne rencontrait guère que les professeurs, les « carabins » et le personnel des infirmiers. Ainsi il se croyait plus tranquille ; il cachait sous ces puériles précautions l'anxiété qui vivait en lui, comme font les enfans qui s'appliquent à recouvrir un scorpion d'une montagne de sable ; mais la bête venimeuse fouille avec ses pattes, redresse sa tête, et disperse cette vaine poussière... Bientôt Michel retombait dans ses habituelles préoccupations.

La veille de la Toussaint, il revenait plus tôt de la Faculté ; journée triste et grise où des cendres semblaient voltiger dans l'air ; les cloches qui sonnaient la gloire des Élus annonçaient aussi le tourment des trépassés encore assujettis aux flammes de l'expiation ; et l'idée de la mort flottait partout avec ces cendres invisibles qui ternissaient l'éclat accoutumé du ciel.

Des groupes sortaient de la cathédrale. C'étaient surtout des femmes et des enfans qui, le lendemain sans doute, s'approcheraient de la table eucharistique ; leurs visages étaient recueillis et comme voilés d'une vapeur d'encens qui les séparait du monde. Michel se hâtait, afin de ne pas gêner le pieux exode. Tout à coup, au moment où il allait traverser la place, il aperçut Énimie... Elle avançait, les yeux baissés, les mains rejointes sous les plis de son manteau. L'avait-elle vu, elle

aussi? Il ne se le demanda même point. Toutes ses craintes s'évanouirent; il courut à elle, le cœur bondissant.

Elle s'était arrêtée, mais ses mains restaient croisées sous l'étoffe. Elle le regardait de ce beau regard expressif et profond qui venait de si loin, et qui pourtant était si humain et si direct. Y avait-il un reproche tacite dans ce regard? Il le crut et demanda d'une voix contrite :

— Me permettrez-vous d'aller vous demander pardon?

Elle pâlit; son visage changea soudain; un peu d'émotion passa sur ses lèvres; puis elle répondit simplement :

— Il y a longtemps que je vous ai pardonné. Mais si vous tenez à en recevoir une preuve plus certaine, je ne refuserai pas de vous l'accorder, surtout en un jour comme celui-ci, où toutes les âmes doivent s'unir.

Apaisée, elle souriait maintenant. Michel comprit que la vertu de cette femme était si haute, si invincible, que rien ne la pouvait ternir. Si elle ne lui avait pas gardé rancune, c'était sans doute qu'elle se sentait tellement au-dessus de lui, tellement protégée contre ses audaces intempestives! Il lui retrouvait sa face lisse de Madone, sa voix tranquille, son air de protection maternelle.

— Ai-je été fou! se disait-il. Comment ai-je pu être aussi fou?

Et il s'agitait encore, en la suivant de loin, de très loin, jusqu'à la porte de son hôtel.

Elle l'avait reçu, non point dans ce boudoir intime où le hasard l'avait amené la dernière fois, mais dans l'un des salons d'attente avoisinant le cabinet de son mari. Elle gardait encore son chapeau sur la tête et son mantelet à plis droits qui la recouvrait chastement. Seulement elle s'était dégantée et, comme elle venait de tendre la main à Michel, il s'empara de cette main fraîche et nue, la garda une minute entre les siennes, ivre de ce bonheur et délivré de toute inquiétude.

— Vous êtes bonne! Oh! vous êtes bonne! répétait-il.

D'un geste, elle arrêta son élan :

— Ne parlons plus de cela! Je vous le répète : c'est oublié; il n'en est resté dans mon esprit qu'une grande pitié envers vous, et le désir de vous savoir un peu plus heureux.

— Je n'ai besoin de rien, de rien de plus que votre amitié, protesta-t-il.

Mais elle le calma de nouveau :

— Vous vous trompez! Vous avez besoin de beaucoup d'autres choses... Permettez-moi de vous le dire. Vous seriez mon fils que je ne vous parlerais pas autrement...

Elle lui laissa reprendre sa main ; elle le sentait dompté et docile. Cependant, il frémissait encore ; et c'était à regret qu'il refoulait au fond de soi tout ce qui lui montait aux lèvres. Il aurait tant souhaité s'épancher longuement, se délivrer devant Énimie de tous ces sentimens obscurs qu'elle l'aiderait peut-être à comprendre! Et il était contraint de se taire, parce que, inflexible, elle le rivait au silence.

— Écoutez-moi, reprit-elle. Nous n'aurons peut-être jamais une meilleure occasion de causer ensemble. Je vais faire moi-même votre examen de conscience ; après cela, vous serez peut-être moins troublé, et vous pourrez vous conduire avec une certitude meilleure.

Un instant, elle s'arrêta, comme pour choisir les mots qui exprimeraient le total de sa pensée, sans blesser cette sensibilité pantelante devant elle :

— Ce qui vous manque, assura-t-elle en baissant la voix, c'est d'aimer. Vous n'avez jamais aimé encore.

Michel cette fois ne put se contenir davantage.

— Vous savez bien que si! Vous savez bien que je vous aime, vous, que je vous aime de toute mon âme. Je vous vénère, je vous place au-dessus de toutes les autres femmes, mais je vous aime autant que l'on peut aimer! Il n'est peut-être pas une créature humaine qui ait inspiré à un homme l'amour immense que j'ai pour vous.

Elle sourit, incrédule :

— Voilà précisément l'erreur dont je veux à tout prix vous faire revenir; car elle serait un obstacle à votre bonheur futur. Vous êtes sincère avec vous-même, je n'en doute pas, parce que vous êtes jeune, parce que vous êtes enthousiaste et ardent, et aussi parce que vous avez soif de cet amour que vous connaissez mal et que vous brûlez de posséder. Cela viendra. Vous comprendrez alors que vous avez pris l'ombre pour le soleil, et un mirage pour la réalité.

Il avait abandonné sa main et n'osait plus lever les yeux sur elle. Venait-elle vraiment de lire dans son cœur? Elle était si sage, si clairvoyante, si tendre! Et puis l'amour a tant de falla-

cieuses apparences, tant de masques séduisans, tant de travestissemens perfides! Son vrai visage, le pur, le resplendissant, qui donc pouvait se vanter de l'avoir contemplé en face?... Qui donc est certain de connaître le visage véritable de l'amour? Tant de gens se trompent qui croient réellement aimer! Et lui-même, jusqu'à cet instant, s'était-il avisé que ses sentimens pour Énimie pouvaient ressembler à de l'amour? Non, cela lui était apparu tout à coup, tandis qu'elle lui parlait à voix basse...

Il s'était levé; il se préparait maintenant à prendre définitivement congé d'elle.

— Vous avez raison peut-être... Je suis un halluciné, un dément; mais j'ai trouvé le remède, qui est de brusquer mon départ; je quitterai cette ville dans peu de mois, pour n'y jamais revenir.

Cette nouvelle inattendue ne troubla point Énimie.

— Vous ne partirez pas, dit-elle, votre destin n'est pas là.

— Pourquoi? Ne suis-je pas libre, si je souffre, de conduire où je veux ma souffrance?

Elle l'enveloppa d'un de ces regards lumineux où elle mettait toute la beauté de son âme :

— Vous ne partirez pas, répéta-t-elle, parce qu'avant vous aurez rencontré le bonheur sur votre chemin.

JEAN BERTHEROY.

(La dernière partie au prochain numéro.)

L'ALSACE A VOL D'OISEAU

UN SOIR AU MONT SAINTE-ODILE

I. — LA MONTÉE

C'était quelques années avant la guerre de 1914.

Un clair matin d'automne rayonnait sur l'étroite vallée de Barr, qui s'insinue dans les Vosges, au pied du Menelstein, à l'orée de la plaine d'Alsace. Nichée dans une faille de la chaîne, cette vallée sans issue, qui aboutit à la Forêt des Sept-Vents et au Hohwald, est un des plus vieux coins celtiques du pays, comme le prouvent le nom de son torrent, la Kirnek, et du Krax, mamelon sauvage, boisé de pins trapus, qui domine fièrement la contrée et la sépare de la plaine. Ce matin-là, l'azur vif dardait sur le monde son plus éblouissant sourire. Le ciel s'épandait comme un pavillon de lumière sur les montagnes, revêtues de leurs manteaux de forêts et déjà chatoyantes des teintes fauves et rouges de l'automne. Je n'y pus tenir parmi mes livres et mes paperasses. D'un bond je fus hors ma maison et résolu de grimper au Mur-Payen pour passer la journée au mont de Sainte-Odile.

Un sentier de traverse quitte la vallée, franchit quelques masures et s'élève à travers des vignobles et des prairies en pente douce sur le contrefort de la montagne. On atteint un large vallon, tapissé de gazons humides et lustré par les sources

qui s'en échappent en ruisselets. Derrière surgit, haute dans le ciel, la ruine du château de Landsberg, en grès rouge, avec sa tour carrée, ébréchée par les siècles, mais toujours majestueuse. Un chemin pierreux s'engage dans une épaisse châtaigneraie. Sous les feuilles dorées du soleil matinal, qu'agite une brise légère, retentissent les cris stridens des geais qui se disputent les baies rouges des sorbiers, et glisse, de temps à autre, le vol lourd d'un faisan aux ailes mordorées. On dépasse la pinède du Mœnkalb, et le sentier devient plus raide. Après maint lacet de la route, nous voici près du château de Landsberg, qui émerge des bois de châtaigniers, sur un ressaut de la montagne, au pied du Menelstein, avec son mur d'enceinte et ses larges douves, envahies par la végétation. De là déjà, la vue s'étend sur la plaine immense. Ici régnèrent jadis, pendant des siècles, les riches seigneurs de la contrée. Leur forteresse, inaccessible aux envahisseurs qui ravagèrent l'Alsace au Moyen Age, n'a laissé que peu de souvenirs dans l'histoire et dans la légende, sauf celui de Herrade, l'illustre châtelaine de céans, qui devint abbesse de Hohenbourg au couvent de Sainte-Odile et charma ses loisirs en peignant les miniatures d'un merveilleux missel, le fameux *Hortus deliciarum*. On sait que ce bijou d'art mystique périt, avec cent autres trésors, dans l'incendie de la bibliothèque, au bombardement de Strasbourg, en 1870. Les Prussiens ont toujours marqué leurs conquêtes par des destructions de chefs-d'œuvre. Encore s'ils n'avaient saccagé que des livres! Auprès de leurs fureurs brutales d'aujourd'hui, leurs crimes d'autrefois nous semblent d'innocentes peccadilles. Ils étaient alors dans l'enfance de *leur art*.

Je ne m'attardai pas à cette première halte de ma promenade. Du Landsberg, un chemin s'incurve dans la montagne et la longe horizontalement, pour gagner l'hôtel Saint-Jacques. Il s'engage sous une haute futaie de sapins. Leurs colonnes gigantesques se dressent sur un fouillis de jeunes arbustes. Les touffes sombres d'aiguilles couvrent, de leurs grands gestes muets, le frisselis des feuilles vertes. On marche au cœur de la forêt.

Infiniment variées dans leur monotonie apparente, les forêts sont la plus belle parure des Vosges. On ne dirait pas qu'elles ont été faites pour servir de vêtement à la montagne, mais que la montagne fut créée pour porter ces temples resplendissans, où vibrent tant de harpes et de lyres. Des essences nombreuses

les composent, mais le sapin règne en maître sur les hauteurs et les couvre de ses masses compactes. Lorsque à ses sombres pyramides le hêtre mêle son feuillage doré, et le bouleau ses fines ramures d'argent avec sa chevelure transparente, alors seulement la forêt vosgienne déploie sa grâce et sa majesté. Mais il faut pénétrer dans le labyrinthe des sous-bois, pour comprendre le charme et soupçonner la vie intime de la forêt.

O forêts! bois profonds! solitudes! asiles!

s'écrie Victor Hugo comme pour s'élancer, en quatre bonds, dans leur plus secret mystère. Et Baudelaire ajoute, saisi d'un frisson religieux :

Forêts, vous m'effrayez comme les cathédrales!

C'est que la forêt de sapins est une cathédrale, en effet. Colonnades à perte de vue; branches retombantes en pendentifs ou croisées en ogives; trouées d'azur éclatantes comme des vitraux peints; flèches de soleil qui percent les aiguilles et jettent des losanges d'or sur les herbes folles. Sur les tapis de mousse, les feuilles luisantes du houx s'allument comme des candélabres, les fougères en éventail s'étalent comme des rosaces vertes. Et les nefs se prolongent à l'infini sur le sol inégal. On monte et l'on descend, pour remonter encore. On s'égare entre ces piliers innombrables, sans jamais trouver l'abside et le chœur de cette église sans limite.

Mais ne vous contentez pas de regarder, écoutez aussi. Car ces nefs ont leur musique, ces dômes ont leurs chants. Les forêts sont un vaste orchestre, qui a pour maître l'atmosphère et pour musiciens les vents. Ils y jouent de merveilleuses symphonies. Des Dieux passent dans leurs harmonies et dans leurs silences. Lorsqu'en automne, les tempêtes de l'équinoxe s'abattent sur les vieux hêtres, déjà dépouillés de leurs feuilles, qui avoisinent le Hohwald et le Champ-du-Feu, on croit entendre mugir un orgue géant. Le son roule, de bas en haut, à travers tous les registres du formidable instrument, depuis la basse ronflante jusqu'aux sifflemens aigus. On dirait la voix de Tarann, le Dieu de la guerre, qui souffle dans sa trompe et soulève tout un peuple. Mais, au printemps, quand des milliers d'insectes bourdonnent autour de l'érable et du chêne, quand la chaleur

de midi fait taire le gazouillis des oiseaux, et que les abeilles, ivres de lumière et de parfums, se plongent avec frénésie dans le calice des fleurs, c'est la note soutenue et langoureuse des violons qui règne sous les bois. On dirait alors que Rosmertha, la déesse de la vie et de l'amour, s'étire et se réveille dans son berceau, sous les baisers ardens de Bélen, Dieu du soleil. Mais que, par un beau soir d'été, où glisse une brise subtile, nous montions vers les hautes sapinières, et nous surprendrons, dans leurs fines aiguilles, des soupirs d'âmes et des voix séraphiques comme celles des harpes éoliennes, venues des lointains inaccessibles.

Ainsi les voix primordiales de la terre et du ciel tissent leurs concerts dans les forêts des Vosges. Aux diverses saisons, ou même en un seul jour, aux divers étages de la montagne, on peut se donner la sensation de l'échelle des Dieux par lesquels l'humanité essaye de s'immerger dans l'Au-delà qui nous enveloppe. La lumière et le jour ne sont-ils pas eux-mêmes des messagers de l'Invisible qui jouent sur les cordes de nos âmes? On se sent devenir païen dans les profondeurs bourdonnantes et chaudes de la forêt; on redevient chrétien dans ses hauteurs austères; on s'éthérise vers les cimes.

Je remémorais en moi ces impressions multiples, en marchant, sous le clair soleil matinal, sur le sentier feutré d'aiguilles de sapin, d'où s'échappait l'encens voluptueux de la résine. En même temps je pensais : « Ah! que l'humanité dépoétisée et matérialisée d'aujourd'hui est loin des sources éternelles où l'âme s'abreuve! » Je me promettais de m'arrêter un instant sur l'unique banc de bois qu'on rencontre sur ce chemin et d'où l'on jouit d'une vue pittoresque, en retour, sur le château de Landsberg, à travers une éclaircie de la forêt. A mon grand déplaisir, je vis le banc occupé; mais bientôt je poussai un cri de joie en m'apercevant que l'hôte de ma chère solitude était un ami, le docteur Pierre Bucher, de Strasbourg. Il tenait en main un carnet, dans lequel il écrivait avec une attention profonde. Comme il ne m'avait pas vu venir, j'eus la joie de le surprendre dans sa méditation.

— Vous ici? m'écriai-je. Quelle chance et quel bonheur de vous rencontrer!

Il se leva avec une exclamation et me serra gaiement la main. Je repris :

— Que faites-vous là ? Seriez-vous capable d'improviser des vers dans ce site pittoresque.

— Quelle idée ! J'ai des soucis plus graves. J'étais en train tout simplement de noter mes courses de demain en divers points de l'Alsace. Il faut que j'aille à Schlestadt, à Mulhouse et à Saverne.

— Chez vos malades ?

— Non. Nous organisons dans ces villes des réunions littéraires et de petites écoles privées pour l'enseignement populaire de la langue française.

— Des écoles clandestines alors ?

— Pas précisément, disons *ésotériques*, pour me servir de votre langage.

— A la bonne heure ! Toujours au travail pour la grande cause. Mais le hasard a voulu que je vous saisisse au vol ; je vous tiens et ne vous lâcherai pas. Au lieu de passer votre après-midi à Saint-Jacques, vous allez monter avec moi à Sainte-Odile, où nous coucherons, après une halte au Menelstein.

— J'accepte, me répondit le docteur Bucher, d'autant plus qu'une fois là-haut, j'aurai un grand service à vous demander.

— Tant mieux ! ajoutai-je.

— Ne vous engagez pas à la légère ; ce sera peut-être plus sérieux que vous ne pensez.

— Qu'importe ! Je me fie à vous, car je vous connais. Vous êtes le chevalier obscur d'une idée sublime. Si vous demandez quelque chose aux autres, ce ne sera jamais que pour Elle ! Vous obéir me portera bonheur, quoi qu'il m'en coûte. Alors je promets d'enthousiasme !

— Toujours dans votre nuage, dit mon ami avec un fin sourire ; mais, pour cette fois, j'y monte avec vous. Partons.

Et nous nous remîmes en route dans la forêt ombreuse, sous le soleil brûlant de midi.

II. — LE MUR PAYEN

Le ciel s'élargit entre les sapins. La forêt se change en parc et s'ouvre sur un large vallon. Voici, sur un petit plateau, l'hôtel Saint-Jacques, avec sa terrasse et une superbe échappée vers la plaine. En arrière, au fond de la ravine, se dresse en

pyramide le mont de Sainte-Odile. Le rocher, qui supporte le couvent, surgit des pointes de la futaie entre trois abîmes. C'est là peut-être l'aspect le plus imposant, le profil le plus significatif du vieux sanctuaire gallo-romain et celto-chrétien, qui renferme tant d'émotion latente.

Après une halte d'une heure sur la terrasse de l'hôtel Saint-Jacques, nous attaquâmes la pyramide boisée qui gagne le sommet en zigzags. Je m'extasiais sur la vitalité agile de mon jeune ami. Il montait entre les sveltes fûts de sapins, comme un chevreuil, et j'avais quelque peine à le suivre. Son esprit remuant s'impatientait de mon calme. Tandis que le spectacle de la nature suscitait chez moi les images du passé et m'ouvrait la route des rêves, le paysage fouettait chez lui l'inquiétude du présent et le désir ardent de l'action. Nous passâmes près de la source célèbre, que, selon la légende, la sainte fit jaillir d'un rocher de grès rouge, pour guérir un aveugle.

— Voyez, dis-je, elle est toujours aussi cristalline. Celle-là ne changera jamais.

Il répliqua : — Je ne puis plus y boire, en pensant qu'elle appartient à nos ennemis.

Des marches taillées dans le roc conduisent au couvent, à travers de vieux érables. Nous le laissâmes à notre droite, pour longer en pleine forêt la haute muraille qui conduit au Mur Payen. On grimpe un escalier aventureux, à l'angle d'un rocher, et l'on se trouve subitement à l'intérieur de l'enceinte cyclopéenne, à l'air libre, sur le plateau da la Bloss, couvert de bruyères et de petits bois. Mon compagnon, toujours avide du but, bondissait devant moi, sur le sentier qui serpente, descend et remonte, entre les blocs déjetés et les buissons. A droite, ondulait la vaste lande; à gauche, entre les pointes des sapins sortant de l'abîme, bleuissaient les lointains de la plaine. Un vent frais courait sur nos têtes.

— Ici, m'écriai-je, nous trouverons la paix et la liberté. On boit de l'espace, on respire du ciel.

— Et moi, dit mon avant-garde impétueux, je ne respire que du feu qui brûle mes poumons. Regardez ce poteau indicateur avec ses caractères allemands. C'est la marque de nos maîtres... nous ne sommes pas chez nous ici !

A ce moment, nous atteignîmes de plain-pied la roche granitique du Menelstein. C'était la cime.

Plaine et montagne, le panorama s'étalait dans toute sa splendeur et son relief saisissant, immense tableau de verdures nuancées sous l'immense coupole d'azur. De cet observatoire, l'œil embrasse la terre alsacienne depuis la trouée de Belfort jusqu'aux hauteurs du Palatinat. Il parcourt librement cette longue bande cultivée, parsemée de villages aux toits rouges, de moissons dorées et de verts pâturages. Elle forme un contraste violent avec l'Océan sauvage des montagnes, dont les côtes vont se perdre dans la plaine en ondes gracieuses. A nos pieds, le Landsberg n'est plus qu'un carré rose jeté sur le tapis des bois. Au premier plan, les ruines d'Andlau et de Spesbourg, couronnant la première crête, ne paraissent que des huttes posées sur des collines. Derrière elles, l'Ungersberg arrondit sa tête. Plus loin, se creusent quatre ou cinq vallées, dont les cols se dessinent l'un sur l'autre. Leurs teintes estompées chatoient du vert sombre au violet profond et au lilas tendre. Le Hohkœnigsbourg, qui dresse au loin sa pointe, paraît un château fantastique bâti sur un nuage. Les Alpes bernoises, qui ne percent que rarement les brumes de l'horizon, ne scintillaient pas au-dessus du Jura. A notre arrivée, deux bandes de nuées, venues de l'Ouest, traversaient l'atmosphère. L'une, tout près de nous, à notre niveau, étendait ses ailes comme un vol de cigognes; l'autre, plus haut, cachait le soleil de ses marbrures. Les stries noires, dont la plaine se tigrait sous leurs ombres mobiles, lui donnaient l'aspect caméléonesque d'une mer avant l'orage.

— Reposons-nous ici, dis-je, avant d'aller chercher notre gîte au couvent. N'est-ce pas le plus beau point de l'Alsace? Dans la sérénité de cet horizon, l'esprit doit reprendre sa maîtrise sous la menace insidieuse et incessante des puissances adverses.

— Vous avez cette force? dit mon ami d'un ton presque amer en s'asseyant en face de moi, sur une saillie du roc, au bord de l'abîme. Il me lança un regard aigu et poursuivit avec une ironie légère : — Je vous admire et vous envie !... Vous me faites penser à un aigle, qui bat des ailes sur son nid et n'aperçoit pas le chasseur qui, d'en bas, le vise au cœur. La voilà devant nous notre « magnifique Alsace. » Toujours la même et toujours nouvelle, comme l'a nommée Gœthe. Mais est-elle bien à nous, et qu'en pouvons-nous faire sous le joug

ennemi? Enfin, que sommes-nous devenus nous-mêmes sous cette pression formidable? Depuis deux mille ans, deux races ennemies se disputent notre territoire, si bien que nous n'avons pas eu le temps de nous saisir et de constituer notre moule. Et voici que l'aigle prussien, l'aigle noir à deux têtes, « l'affreuse bête » ainsi nommée par Henri Heine, nous dévore et nous ronge le cœur! Sommes-nous dignes de cela? Michelet, que j'estime hautement, fut cependant injuste pour nous. Dans son merveilleux tableau de la France, il dit que l'Alsace est tour à tour une France ou une Allemagne affaiblie. Eh bien! je proteste, car chaque Alsacien, qui possède une âme et une volonté, se sait quelqu'un et sent en soi-même une individualité irréductible. Mais quel est notre signe distinctif parmi les races, notre symbole et notre devise? Qu'avons-nous à donner de nouveau au monde? En un mot, quelle est notre mission? Je vous le demande à vous. Ah! je vous entends, à chacun son rôle. Je suis un combattant, vous êtes un contemplatif. Mais alors, remplissez votre office. Le mont de Sainte-Odile est le cœur de l'Alsace; vous devez entendre ses battemens. Dites-nous donc ce qu'est ce cœur, car on ne l'a pas dit encore.

— Vous vous trompez, répondis-je, cette montagne, vous le savez mieux que personne, a été admirablement décrite et auscultée par un des premiers écrivains français de notre temps, à la fois artiste, penseur et patriote de profession. La superbe évocation, placée par Maurice Barrès dans son livre *Au service de l'Allemagne*, est une eau-forte gravée d'un burin magistral, où l'intensité du trait atteint le charme de la couleur. Joignez-y la méditation du parfait styliste sur *la Pensée de Sainte-Odile*, et vous reconnaîtrez avec moi qu'il ne reste rien à dire sur le sujet après un tel morceau. M. Barrès a nommé ce lieu « ma montagne, » et il en a le droit. « C'est ici, dit-il, un des postes où nul ne peut me suppléer. A travers la grande forêt sombre, un chant vosgien se lève, mêlé d'Alsace et de Lorraine. Il renseigne la France sur les chances qu'elle a de durer. » Qu'ajouter à cela? Ne devons-nous pas nous féliciter, nous autres Alsaciens, de ce qu'un Lorrain illustre ait donné de notre montagne sainte la plus belle image et la plus noble idée? Cela ne prouve-t-il pas l'indissoluble union des deux provinces arrachées à la France par la guerre de 1870, sœurs dans

le martyre présent comme elles le seront dans la délivrance?

— Je partage votre avis quant à la qualité de ce chef-d'œuvre, dit Pierre Bucher, cela d'autant plus que je dois beaucoup à Maurice Barrès, que j'ai été son disciple et le suis encore. Malgré cela, il reste quelque chose à dire et quelque chose à faire. Dans l'intérêt de la France comme dans le nôtre, Barrès nous prescrit une règle de conduite et voici la norme qu'il propose à notre orientation intellectuelle. « La romanisation des Germains, dit notre sage précepteur, est la tendance de l'Alsacien-Lorrain, telle est la formule où j'aboutis dans mes méditations de Sainte-Odile. » Soit. Je reconnais cette fonction que nous impose l'histoire et notre propre désir. Mais ce n'est pas tout. Nous ne sommes pas de simples instrumens de romanisation, nous sommes encore quelque chose par nous-mêmes. Comme chaque individu a sa nature et sa destinée propre, chaque province d'un grand pays a son tempérament et ses facultés particulières qui concourent à l'harmonieuse plénitude de la grande patrie. Il manquerait quelque chose d'essentiel à la France sans la Provence gréco-latine, sans la Bretagne kymrique, sans les provinces demi-espagnoles et basques des Pyrénées, sans la Normandie trempée de sang scandinave, sans la Flandre demi-wallonne et demi-néerlandaise. Il en est de même de l'Alsace. Mais quel est le sceau de son génie, le mot de sa destinée? Ce sceau serait-il encore à frapper, cette destinée n'est-elle pas encore sortie de ses limbes? Quoi qu'il en soit, nous la sentons en nous, elle nous travaille, elle veut sortir. Pourquoi ne nous aideriez-vous pas à la faire éclore? Il est des gens, et non des moindres, qui vous tiennent pour un rêveur chimérique et dangereux, mais ceux que vous avez éveillés et soulevés de votre enthousiasme vous appellent « un voyant de l'âme. » Si vous l'êtes vraiment, pourquoi ne tenteteriez-vous pas de résoudre l'énigme de l'âme alsacienne?

— Vous soulevez là une question vitale et je ne vois pas de plus noble tâche, mais pardonnez-moi si je me récuse. Pour dire à l'Alsace ce qu'elle fut, ce qu'elle doit être et ce qu'elle sera, il faudrait trouver un Alsacien plus enraciné dans son terroir et qui eût étudié en détail toutes les couches de sa population. Or, pour mes péchés, je suis un oiseau migrateur. Ma pensée a trop erré vers d'autres patries pour s'enfoncer dans le sol natal et en recueillir toute la sève. J'ai trop butiné dans

d'autres zones pour connaître toutes les fleurs de mon pays natal. Cette vallée du Rhin, avec le fleuve de civilisation qui la baigne, est un cadre superbe, et pourtant mon désir n'a jamais pu s'y confiner. Les villes d'Ombrie et la plage d'Éleusis m'ont dit plus de choses que les honnêtes et vaillantes cités de notre Décapole. C'est seulement en Italie et en Grèce, aux pays de beauté, que je me suis senti vraiment et complètement homme. Les cimes du Pinde et les rives du Nil m'ont plus appris que les sommets des Vosges. Enfin, j'éprouve une mystérieuse et invincible attraction pour la Bretagne et pour tous les pays celtiques, où la mélodie profonde de l'âme répond si doucement au chant éternel de l'Atlantique.

— Cela fait, dit mon interlocuteur, qu'à force d'avoir tant de patries, vous n'en avez plus aucune.

— Tout au contraire! repris-je. J'appartiens à une patrie aussi vivante et aussi durable que celle qui s'attache au sol, à une patrie éternelle, à une patrie en marche. C'est celle de la race aryenne, qui, descendue des hauts plateaux de l'Asie, vint s'établir autour de la Méditerranée et attirer les peuples du Nord dans son orbite. Elle incarne la Civilisation, elle représente l'Humanité. Mieux qu'aucune autre nation, la France gréco-latine et celtique a reçu la quintessence de cette civilisation. Elle l'incarne par son alliage ethnique, elle la glorifie par son idéal et son effort séculaire. Telle est la raison supérieure pour laquelle je me sens Français de corps et d'âme. C'est parce que la France a placé l'Humanité au-dessus d'elle-même qu'elle est si grande et qu'elle a gagné le cœur des nations. Ici, mon point de vue diffère de celui de Barrès. Le sien est juste pour la patrie visible, mais insuffisant pour la patrie invisible et idéale. Disciple en cela de Taine, il fait sortir toutes les vertus d'un peuple du sol et de la race. Mais est-ce là le principe moteur de l'histoire? Souvenons-nous du beau cri de Michelet: « La Tradition, c'est ma mère; mais la Liberté, c'est moi! » Nous sommes plus « qu'une feuille éphémère de l'arbre de vie que l'automne pourrit, » nous sommes plus « qu'un effet de toutes les saisons qui meurent, » selon les expressions de Barrès dans sa méditation. Nous sommes des âmes immortelles qui se développent à travers les âges. Nous avons deux patries, l'une dans le Visible, l'autre dans l'Invisible, et les fluctuations de nos vies résultent de l'action réciproque et

incessante de ces deux patries, dont nous sommes le centre conscient. Que seraient l'homme et l'humanité sans l'individualité et sans l'inspiration? Une matière inerte. Si sainte Odile n'avait pas été une âme débordante d'amour et de foi, elle n'eût point dompté le féroce Atalric, son père, et converti au christianisme les barbares mérovingiens. C'est parce qu'elles sentent le souffle divin et savent le transfuser en un verbe nouveau que les âmes conscientes et les volontés maîtresses jouent le drame de l'histoire. Le sol et la race ne leur fournissent que les décors et les costumes. — Une destinée impérieuse m'a poussé à rappeler, à mes risques et périls, ces vérités à notre temps qui a cessé de les comprendre parce que son âme s'est atrophiée. J'ai plus vécu dans l'éternel que dans l'éphémère, dans l'idéal que dans le réel. Vous voyez que je ne suis pas fait pour l'opération délicate que vous attendez de moi.

— Vous me peinez, reprit le docteur obstiné. Je ne nie ni n'affirme vos idées; elles ne sont pas de mon ressort. Gardez-en le mérite ou la responsabilité. Mais, en ma qualité de médecini et de patriote, je m'attache au réel, à l'urgent, à ce sol où nous avons à faire notre œuvre de libération et de synthèse.

Et, fixant sur moi un regard d'une tristesse incisive, Pierre Bucher ajouta :

— Vous avez beau avoir d'autres patries, c'est à celle-ci, où vous êtes né, que vous devez votre sève vitale. C'est là que plongent vos racines, sans peut-être que vous le sachiez. Quittez un peu vos songes... Faites votre devoir et dites-nous notre mission.

— Je le voudrais si je le pouvais; mais c'est à vous de le faire. Vous seul le pouvez, parce que, mieux que personne, vous avez vécu le drame intime qui se joue dans l'âme des jeunes Alsaciens, placés entre la France et l'Allemagne. Vous ne le vivez pas seulement, vous l'agissez. Vous savez donc ce qu'il est. Racontez-moi ce drame, et le dénouement sortira de votre récit.

— Vous êtes un homme étrange, poursuivit mon compagnon, en se déridant soudain de son air taciturne. Quand vous vous avisez de sortir de votre nuage, vous savez donner dans le cœur de vos amis des coups de lancette qui en font jaillir des secrets longtemps gardés et qu'ils avaient juré de ne confier à personne.

— Cette lancette, mon cher docteur, n'est autre que ma sym-

pathie pour les âmes vivantes et sincères. Parlez sans crainte. En vous épanchant, vous vous délivrerez peut-être d'un poids qui vous oppresse.

— J'essayerai donc, mais sans aucun espoir de résoudre le problème. En remuant ces souvenirs intimes, je ne vous parlerai que des sensations révélatrices qui jalonnèrent les points tournans de ma jeunesse et aiguillèrent mon effort.

III. — EN QUÊTE D'UNE PATRIE

Nous étions toujours assis sur le rocher du Menelstein. Le soleil, encore haut dans le ciel, ne descendait que lentement vers les crêtes chevelues des Vosges. Un léger brouillard se dessinait, comme une ligne blanche, au pied de la Forêt-Noire. Parfois un petit coup de vent passait sur la lande et agitait ses buissons rabougris, mais rien ne troublait le calme de cette soirée d'automne, embaumée d'une odeur de résine et de bruyère. J'écoutai avec une attention profonde le récit suivant de mon ami :

« Mes années de voyage pourraient se définir d'un mot : histoire intérieure d'un Alsacien en mal de sa patrie. Je n'en rappellerai pas toutes les étapes et vous dirai seulement celles qui me secouèrent de fond en comble. Si je mentionne les deux premières : Paris et Berlin, c'est qu'elles furent capitales et que leur contraste donna un choc décisif à ma sensibilité nationale. — Paris est la ville la plus connue du monde, et cependant vous imagineriez difficilement quelle sorte d'émotion produisit vers 1900, dans l'âme d'un jeune Alsacien, momentanément sorti de la geôle prussienne, le premier aspect de la capitale française. Je m'étais logé au quartier Latin. Alfred de Vigny compare Paris, vu du haut de la tour Saint-Jacques, à une meule immense qui tourne sous une invisible manivelle. Pendant les premières semaines, je me sentis broyé par cette meule, puis emporté au hasard par le flot humain qui court sous cette roue infatigable. Mais bientôt une impression lumineuse s'en dégagea, et je me souviens, comme d'une chose ineffaçable, de la prodigieuse leçon d'histoire et d'esthétique reçue au bout d'un mois. Dans cette fourmilière, où grouille la France et le monde, le passé, — et quel passé ! — est toujours vivant, par

les monumens qui la dominent. Par eux, il parle, il règne, il agit.

« En plein quartier Latin, sous les sombres arceaux de Cluny, où Julien, vainqueur des Germains, fut proclamé empereur par ses légions, on s'aperçoit que Rome, la première, posa son empreinte sur l'oppidum gaulois. Un peu plus loin, au bord de la Seine, dans l'île mère de la cité, la cathédrale de Notre-Dame et la Sainte-Chapelle élèvent vers le ciel la grande pensée chrétienne du Moyen Age avec leur flèche mystique. Longez les quais; à la façade du Louvre, nous accueille le génie de la Renaissance italienne, assagie de majesté royale et de grâce française, avec, dans ses flancs, tous les trésors de l'art mondial. En face, sur l'autre rive, veille en retrait, modeste et sérieuse, la coupole de l'Institut, asile et synthèse des sciences et des arts. En amont de la Seine, au quartier populaire de Saint-Antoine, sur l'emplacement de la Bastille disparue, se dresse la colonne de Juillet, avec le Génie de la Liberté, qui s'élance dans l'espace infini. En aval, voici la place de la Concorde où l'âme nationale, aidée du génie de Napoléon, se formule en une merveilleuse image. Hélas! ce fut ici la place de Grève, ensanglantée par tant de supplices au Moyen Age et où tombèrent tant de têtes augustes sous la Révolution. Mais tout cela doit être effacé par un pacte de paix et de résurrection. Les lignes, l'encadrement, les perspectives de cette place sont uniques. Élégance dans la grandeur, harmonie dans la clarté, mesure dans l'expansion. On dirait qu'elle veut s'ouvrir au monde avec ses quatre voies, et cependant comme elle se recueille de nouveau en un seul point! C'est l'obélisque de Gisèh qui darde sa fine siguille, au centre de ce cadran national. Si j'étais vous, je me hasarderais peut-être à dire ceci : Le monolithe égyptien ajoute son verbe, au verbe des villes de France assises en cercle autour de lui. De ses quatre faces, il regarde à la fois, aux quatre coins de l'horizon, le Parlement et l'église de la Madeleine, le Louvre et l'Arc de triomphe de la Grande Armée. Il semble dire : Entre la politique et la religion, entre le pouvoir et la nation, seule la conscicnce de l'Éternel et du Divin peut joindre toutes les antithèses et apaiser toutes les haines dans l'unité de la patrie. Mais, n'étant qu'un simple observateur, je me contente de trouver que, placé à cet endroit, l'obélisque est un éloquent appel à l'équilibre entre les extrêmes et à la synthèse nationale.

« C'est ainsi qu'en cette méditation juvénile, l'obélisque de la place de la Concorde me parut marquer l'heure étornelle au cadran de la France.

« Peut-être cette première impression que je reçus de votre capitale, impression qui ne se cristallisa que plus tard, vous paraîtra-t-elle puérile. Mais je devais vous en faire part pour vous expliquer mon développement postérieur. Si cette symbolique de « l'inclyte cité de Lutèce » vous fait sourire, songez que je vins à Paris à l'époque où florissait le symbolisme. Je passai six mois au quartier Latin, ne fréquentant que la jeunesse des Écoles. Temps de fermentation et de désorientation. On s'intéressait à tout, on cultivait avec une égale ferveur Wagner, Ibsen, Tolstoï, Hauptmann, Mæterlinck, Ruskin et d'Annunzio, sans but connu, sans idéal précis. Une atmosphère de scepticisme et de relâchement régnait à la surface de cette génération, mais, au fond, quelle vaste curiosité, quelle ardeur généreuse, quel désir de tout comprendre et en même temps d'être soi avec une énergie sans frein ! J'emportai de Paris l'impression d'un foyer de passion et de lumière, d'où devait jaillir quelque jour une flamme immense. La somme de ces lumières éparses produisait une lueur prodigieuse, pareille à celle que les millions de becs de gaz font flotter au-dessus de l'énorme cité ou aux rayons électriques que la tour Eiffel promène sur l'enceinte de Paris. Je me disais : Si toutes ces volontés ardentes se fondaient en une même pensée, quelle force elles constitueraient ! De leur désordre même il se dégage une puissance de sympathie et d'intuition, supérieure à la lourde science d'outre-Rhin, et que rien ne saurait arrêter. C'est le cœur de l'humanité qui bat la charge dans cette fièvre chaude, et c'est à ce foyer brûlant qu'il faudra revenir.

« Mais, avant cela, je voulais voir nos ennemis chez eux. Le programme de mon éducation exigeait cette épreuve, qui faisait partie de mon enquête morale et intellectuelle. Un Alsacien, qui veut maintenir dans son pays la culture et la tradition françaises, fait bien d'aller voir dans sa citadelle le tyran redoutable qui prétend lui imposer la sienne et le tient sous sa férule, toujours prête à se changer en crosse. Aucun enseignement n'est plus apte à fortifier en lui la conscience nationale que la comparaison des deux capitales. Donc je devais aller à Berlin. O ciel transparent de l'Ile-de-France, azur léger qui

égrène comme des perles tes blancs nuages sur les méandres de la Seine, crépuscules dorés qui enveloppez d'un voile rose les collines de Meudon, ombrages touffus du Luxembourg à travers lesquels me souriait, comme un temple lointain, la coupole du Panthéon, que de regrets vous me laissâtes !

« Nuremberg, que je vis en passant, pendant mon tour d'Allemagne, me parut l'idéal de ce que l'art allemand a su produire aux confins du Moyen Age et de la Renaissance. Féodalité tempérée de richesse bourgeoise et de mystique savante, cela constitue un ensemble original et saisissant. Quelle différence avec Berlin, ville toute moderne qui n'a aucune racine dans le passé de la civilisation, ville fondée par une dynastie purement militaire, dans un pays triste, pour les Borusses, peuple de conquête et de proie. Mon cœur se serra, quand le train traversa les plaines sablonneuses de Brandebourg ; il se refroidit et se contracta, quand je pénétrai dans la capitale prussienne, au point que je me demandai s'il n'allait pas cesser de battre. Pendant toute la durée de mon séjour à Berlin, je crus sentir mon cerveau badigeonné d'un enduit noirâtre, tant mon œil fut assailli de mauvais goût, de laideurs prétentieuses et de faste maussade. Un écrivain allemand contemporain a dit à un journaliste français : « Berlin n'existe pas. L'individualité lui manque. » Jugement à la fois trop sévère et trop indulgent. Cet Allemand n'a pas vu, ou n'a pas voulu voir, que Berlin, dans son noyau et son centre, porte le cachet de la dynastie des Hohenzollern. Par elle et avec elle, il exprime la Prusse, mais il n'exprime pas autre chose. Ici, rien d'harmonieux, ni d'artistique, ni même d'allemand. Aucun lien vivant ne rattache l'arsenal prussien à la grande civilisation méditerranéenne ou à l'Allemagne d'autrefois. La ville moderne est d'un luxe massif, criard et « kolossal. » Il faut employer leur mot favori pour peindre leur style, si c'en est un. Édifices, monumens et statues ne magnifient que la dynastie régnante et le militarisme prussien. Le sombre palais impérial, avec sa façade morne et son corps de garde rechigné, fait penser à une caserne. Les musées ont l'air de prisons et les églises de maisons de correction. Les trente-deux Hohenzollern en marbre, création de Guillaume II, qui ornent la *Siegesallee* dans le Thierpark, guerriers cuirassés et farouches, n'évoquent ni nobles exploits, ni grandes pensées. Durs caporaux d'un peuple de soldats

mécanisés, ils ont l'air d'inspecter les passans comme des sergens recruteurs. Ils sont tous aussi laids que la lourde Victoire, qui, au bout de l'allée, écrase son piédestal de sa masse dorée.

« La marque de Berlin est, d'un côté, un étalage de richesse sans goût, de l'autre un militarisme insolent et dominateur. Partout, à l'Université comme ailleurs, vous sentirez la griffe de l'État, machine à fabriquer des instrumens dociles sur le patron du soldat prussien. Si vous songez que cet esprit a pénétré, par les professeurs pangermanistes, dans les universités et jusque dans les moindres écoles de toute l'Allemagne, que toute sa science et toute son énergie sont au service de l'art militaire et de la conquête du monde, vous avouerez que jamais nation, sauf peut-être Carthage, n'a présenté un exemple plus complet de matérialisme pratique. Je ne sais quel était, il y a cent ans, l'aspect de cette ville qui s'intitulait alors « l'Athènes de la Sprée » et qui s'enorgueillissait d'être la ville la plus spirituelle d'Allemagne. Mais, aujourd'hui certainement, la physionomie de Berlin, qui révèle son âme, de Berlin symbole et quintessence de la Prusse, présente une image effrayante de l'écrasement de l'Esprit par la Matière. État-Moloch, laminoir d'hommes, fabricant de consciences passives.

« Est-il besoin de formuler un parallèle entre Berlin et Paris? Le contraste est si violent qu'il crève les yeux. Paris, ville d'enthousiasme et d'expansion, se perd dans l'idée jusqu'à s'oublier lui-même. Berlin, vampire dévorant, rêve d'absorber le monde pour s'arrondir et repeupler l'univers de sa progéniture. Involontairement, on se dit : « Ceci tuera cela. » Il s'agit de savoir lequel des deux. Nous autres Gréco-Latins, et, tout Alsacien que je suis, je me flatte d'en être par mon éducation, nous avons la naïveté de croire, malgré tout, à la victoire de l'Idée.

« Vous devinez avec quel soulagement je revins de la capitale prussienne dans notre vieille Alsace. Villes et villages, mœurs et sentimens, tout m'y parut intime et familier, d'une fraîcheur accueillante et tonique. J'achevai mes études à l'université de Strasbourg, et, comme j'étais un cycliste passionné, je résolus de parcourir le pays en tout sens pour me pénétrer de sa physionomie et de son âme. Mon ambition était d'en trouver le secret et la formule. Étudiant l'art rustique alsacien,

je me plus à rechercher comment notre caractère provincial se traduit dans l'architecture des maisons anciennes de nos petites villes et de nos riches villages. Leurs murs blanchis à la chaux, aux poutres apparentes, leurs larges auvens où pendent les grappes de maïs, leurs fenêtres ornées de géraniums, les escaliers couverts qui montent au perron, les galeries en bois sculpté qui font le tour des étages, tout invite l'étranger à entrer. Quelquefois, un pignon à tour carrée surmonte le toit. Il indique que le maître de la maison aime à regarder au loin, de tous les côtés. A l'intérieur, où ronfle un grand poêle, où brillent les huches en érable et les bahuts en vieux chêne, on trouve souvent encore un rouet finement ouvragé, souvenir inutile, mais vénéré de quelque grand'mère. Dans toute maison aisée, il y a une chambre du grand-père et une chambre d'ami. Le culte de la tradition et de l'hospitalité sont deux traits essentiellement alsaciens. J'eus de longues causeries avec le berger des hautes chaumes, avec le ségar au seuil de sa scierie mue par le torrent, avec le laboureur marchant derrière son cheval fumant au milieu de la plaine et enfonçant le soc de sa charrue dans le sol d'un geste vigoureux qui dit : Cette terre m'appartient. La bonhomie narquoise, l'indépendance solide et sans faste de leurs propos me rassuraient sur leur caractère.

« Il est plus malaisé de définir l'orientation intellectuelle de notre province en étudiant son histoire. Multiplicité disparate et dispersion, voilà ce qui frappe d'abord. Pays bilingue et de frontière, l'Alsace a expié l'étendue de ses horizons et la variété de ses élémens de culture par un certain manque d'intensité dans sa vie intérieure. J'éprouvai donc très péniblement les oscillations de ma race en les revivant en moi-même. L'incertitude de mes goûts épars, le manque d'un point fixe dans la direction de mes efforts, augmentaient à mesure que s'infiltraient plus profondément dans ma sensibilité les charmes de mon pays, de ses souvenirs et de ses légendes. Cette angoisse, d'autant plus troublante qu'elle était sans objet, fut portée à son comble par une impression de nature, qui prit pour moi la valeur d'un événement symbolique et d'une expérience intime.

« Depuis quelque temps, le Rhin m'attirait par ses bords solitaires, peu visités, et ses îles pittoresques. Dans mes courses errantes, j'étais venu un soir à Rhinau. Me promenant sur la

rive, je trouvai, à quelque distance du village, un vaste champ de roseaux. Une anse du fleuve y formait une sorte de chenal, au fond duquel un pêcheur avait abrité sa barque. Je liai conversation avec cet original, qui semblait plus intime avec le Rhin qu'avec les hommes. Il me dit qu'il allait passer la nuit dans sa hutte délabrée pour surveiller sa pêche. Sa demeure lacustre me plut; elle convenait à ma méditation, et je lui demandai la permission de passer la nuit sur son lit de feuilles sèches, ce qu'il m'accorda volontiers. Je restai assis, à la poupe de la nacelle, pendant que le pêcheur, debout à la proue, lançait, paquet sur paquet, la lourde nasse avec ses lièges flottans dans le fleuve impétueux.

« De mon poste, je jouissais de l'ampleur grandiose du paysage et de son calme musical. On n'entendait que le sourd grondement du fleuve et le froissement léger des quenouilles de roseaux. Des deux côtés du Rhin, la plaine s'étendait à perte de vue. A l'Est comme à l'Ouest, la bande bleuâtre des montagnes bornait à peine son immensité. Dans la coupole du ciel, plus vaste encore, les nuages cuivrés, qui traînaient sur l'or du couchant, formaient des îles flottantes et des castels aériens. Le crépuscule tombait. Soudain, sur l'azur pâle du zénith, je vis se dessiner une ligne formée de petits points noirs et animée d'un mouvement rapide. L'écharpe serpentine tournoya longtemps comme la queue d'un cerf-volant. Elle décrivit, dans le ciel, une série de tours capricieux aux derniers rayons du soleil, comme pour chercher son gîte. Se rapprochant toujours de nous, elle descendit en cercles plus étroits, et, tout d'un coup, houche! d'un plongeon oblique, elle disparut tout près de nous, dans la mer de roseaux, avec un long frémissement suivi d'un silence complet.

« — Ce sont, me dit le pêcheur, des cailles voyageuses qui viennent nicher pour quelques nuits sur les bords du Rhin, pendant leur migration vers le Sud. Vous en verrez d'autres; il en vient des masses ici.

« Il parlait encore, et déjà un nouvel essaim d'oiseaux avait paru dans le ciel. Après les mêmes évolutions sinueuses, il s'enfonça de la même manière dans sa retraite humide et feuillue. Il en vint une demi-douzaine, de tous les bouts de l'horizon, si bien qu'en quelques minutes, des milliers d'oiseaux migrateurs s'étaient engloutis sous l'humble végétation de cette

lagune solitaire, qui protégeait leur sommeil, et où aucun murmure ne trahissait leur présence.

« Le pêcheur ayant déroulé son filet et solidement fixé sa barque au poteau, nous retournâmes dans sa hutte, où je partageai son frugal repas, consistant en une croûte de pain de seigle, un morceau de fromage et une cruche de vin rosé. Quand il m'eut énuméré tous les poissons qu'il allait trouver le lendemain dans son filet, depuis les goujons argentés jusqu'aux brochets et aux carpes chatoyantes de mille couleurs, je me couchai près de la hutte, la tête appuyée sur une gerbe de roseaux, et là, devant les constellations, qui déjà peuplaient l'espace de leurs figures énigmatiques, je me livrai à une méditation inquiète.

« Une identification involontaire se produisit alors, dans mon esprit, entre le spectacle aérien dont j'avais été témoin et le destin de l'âme alsacienne, dont je vivais en moi-même à cette époque l'expansion multiple et dont les astres implacables semblaient darder maintenant dans mon cœur la fatalité tragique. L'Alsace, me disais-je, ce long couloir qui va du Sud au Nord, n'a pas été, au cours de l'histoire, un centre de civilisation déterminée, mais un lieu de passage, de contact et de mélange. Divisée entre tant de maîtres, qui se la sont disputée, elle n'a pas eu le loisir de se ramasser sur elle-même. Et en cela nous lui ressemblons presque tous, nous ses fils. Pareilles à ces oiseaux migrateurs, les idées nous sont venues de tous les points de l'horizon. Du Sud, par les passages des Alpes, nous est arrivée la tradition latine avec les reliques et les mirages d'Orient. Par le Nord s'infiltrèrent les idées mystiques, les métaphysiques nébuleuses. L'Allemagne nous a inondés de légendes merveilleuses et de chants romantiques, tandis que la grâce et la courtoisie, la chevalerie et la liberté, nous sont venues du beau pays de France. Mais qu'avons-nous fait de toutes ces richesses? Avons-nous su étreindre tout ce que nous avons embrassé, transformer en quelque chose de nouveau tout ce que nous avons assimilé? Nous vivons dans un monde de contradictions et nous manquons d'un centre de gravité. Entre l'Allemagne et la France, quel est notre signe distinctif? serons-nous toujours des amphibies et vivrons-nous tantôt dans le marécage du fleuve allemand, tantôt sur la terre française? Ressemblerons-nous éternellement aux grenouilles qui coassent sous ces roseaux,

tandis que glissent sur eux les oiseaux migrateurs, les divines idées, sans pouvoir en saisir une seule?

« Cette nuit passée au bord du Rhin me laissa une défiance invincible pour le fleuve violent, qui ronge ses rives et emporte dans ses ondes verdâtres les arbres et les barques arrachées. De la plaine hantée par tous les oiseaux du ciel, de la plaine sans limite qui disperse l'esprit, je me tournai vers la montagne. Ah! la montagne! elle représente ce qui demeure immuablement. Elle est en quelque sorte la figure visible de l'Éternel. Avec leurs larges croupes et leurs formes ondulées, nos Vosges ne sont pas une barrière infranchissable entre l'Alsace et la France. Des cols faciles, des vallées riantes les unissent. Ces forteresses boisées sont aussi des autels pour la prière et la pensée. Elles invitent l'homme de la plaine à gagner leur hauteur pour voir plus loin. A moi aussi une voix intérieure me disait : Recueille-toi en toi-même et rassemble-toi vers les sommets. Regarde ces petites villes gracieuses avec leurs tours et leurs enceintes fortifiées qui se serrent à l'embouchure des vallées et aux flancs des montagnes; regarde ces châteaux forts qui les dominent farouchement comme des nids d'aigles; regarde ces armées de sapins qui montent à l'assaut des cimes; vois ces pierres dressées qui couronnent les sommets; tout monte, tout se concentre et veut être soi. Fais comme eux, ramasse-toi dans ton essor et puis ressors de toi-même comme ces rochers de granit qui percent les assises de la montagne pour surplomber la robe des forêts, — et tu seras fort et libre dans ta volonté.

« J'essayai, je m'efforçai. Les cimes de la Haute et de la Basse-Alsace me permirent de belles élévations sans m'apporter la paix. D'ici, du Menelstein, du centre et du cœur du pays, j'avais beau découvrir la flèche de la cathédrale de Strasbourg et les cimes lointaines des Alpes, elles ne me disaient pas l'énigme de l'Alsace. Au couvent de Sainte-Odile, je vis les joyeux gars du pays et les payses, coiffées de leurs bonnets argentés et de leurs rubans de moire aux grandes ailes, accourir à la fête patronale de la Sainte, par cet instinct obscur qui réunit le peuple autour d'une grande figure du passé. La charité sublime, qui permit à la fille d'Atalric de dompter le cœur farouche de son père, ne pouvait me révéler ma propre destinée et celle de mon pays. Il y avait encore trop d'Allemagne et trop de brume pour moi dans cet horizon. Il me fallut aller jusqu'au

Schneeberg, où l'on voit la Lorraine, jusqu'au Donon où l'on touche la France, pour assouvir mon besoin de lumière et de lignes précises. Je ne me sentis chez moi, je ne respirai l'air de la patrie, qu'à l'humble maison de Domrémy où est née Jeanne d'Arc. Oh! celle-là était *ma* Sainte, l'héroïne libératrice. Sainte Odile, dit-on, recouvra la vue sous l'eau du baptême et fonda un couvent. Jeanne d'Arc, la Voyante née, la vierge guerrière, créa une patrie par l'amour sans crainte, par la foi combative et le sacrifice de sa vie. Oui, à Domrémy, je trouvai le cœur de la France et le secret de sa destinée, mais où trouverai-je le secret de l'Alsace? »

IV. — L'ÉNIGME ALSACIENNE

— Vous en êtes peut-être plus près que vous ne croyez, répondis-je. Car ce récit palpitant, qui résume votre expérience vitale, m'en donne la clef.

Les deux mouvemens d'âme qui ont réglé votre destinée, celui d'*expansion* et de *concentration*, furent aussi ceux de l'âme alsacienne pendant sa longue histoire; c'est en quelque sorte le rythme de sa respiration et la loi de sa vie intellectuelle et morale. Il me semble qu'on pourrait y trouver le mot de son énigme. Souvenez-vous et regardez en vous-même. Dans vos courses et vos voyages, vous vous êtes dispersé par la plaine, au bord du Rhin et vers les Allemagnes, pour vous rassembler ensuite sur vos cimes natales et vous retrouver vous-même en France. En croyant que vous n'apportez rien de nouveau à cette France, vous oubliez l'*étincelle celtique* jaillie du fond de votre âme sur ces hauteurs. Cette étincelle couve au fond de la nation française, elle dort mystérieusement dans son sol et dans le fond de la race gauloise. Elle court des Pyrénées à la mer du Nord et de l'Atlantique au Rhin. N'oublions pas que César engloba dans sa Gaule les Alsaciens sous le nom de Séquanes et Médiomatrices, comme il fit des Belges et des Bellovaques en les appelant les plus intrépides des Gaulois. Comme l'éclat du phosphore et comme le feu du ciel, l'étincelle celtique varie d'intensité et de couleur selon les temps et les lieux. Elle est tantôt blanche, tantôt violette, tantôt cramoisie, mais c'est toujours l'éclair et la foudre. Car c'est l'étincelle de

l'individualité libre, l'élan de la sympathie humaine, le courage de la foi. Elle seule peut saisir les contraires, joindre les extrêmes, résoudre toutes les antinomies. Or, par sa position géographique, l'Alsace semble prédestinée à fondre un jour dans son esprit et dans ses créations les qualités essentielles du génie germanique et du génie français.

— Ah! ne me parlez plus du génie germanique, me dit Pierre Bucher, nous le connaissons trop aujourd'hui.

— Oui sans doute, il est contaminé, perverti, empoisonné jusqu'aux moelles par la Prusse. Elle est devenue l'âme pangermaniste. Celle-là n'est pas seulement notre pire ennemie, c'est celle du genre humain, auquel elle voudrait se substituer en l'écrasant. Mais il y eut jadis une autre Allemagne, celle de ses pensenrs, de ses poètes et de ses musiciens. Sont-ils sortis du fond de cette race mal civilisée ou tombés du ciel comme des aérolithes? Quoi qu'il en soit, ils ont existé, ils font partie du patrimoine humain et, s'ils revenaient aujourd'hui, ils renieraient leurs descendans ou se renieraient eux-mêmes. C'est cette Allemagne-là que l'Alsace a aimée, comprise et interprétée, considérant ce travail comme une fonction sociale et un devoir européen. Autant elle abhorre le pangermanisme qui l'opprime et menace de l'asphyxier, autant elle a su apprécier ce que l'Allemagne d'autrefois a produit de grand et de profond par sa légende, sa poésie et sa pensée religieuse ou philosophique. Elle l'a su et l'a voulu, malgré l'attrait irrésistible et le dévouement enthousiaste que lui inspirait la France. — Si maintenant nous essayons de formuler la différence essentielle entre le génie allemand et le génie français, à les mesurer par leur apport au trésor de la pensée, nous dirons ceci : Le génie de l'Allemagne est tourné vers la compréhension de la nature et celui de la France vers la compréhension de l'humanité. Prenez les plus beaux génies de l'Allemagne, dans les domaines les plus divers, qu'ils se nomment Gœthe ou Schiller, Humboldt ou Schelling, Beethoven ou Wagner, vous remarquerez chez eux le besoin d'embrasser l'univers d'une seule étreinte, sous l'empire d'une seule idée, comme un organisme vivant, en subordonnant l'homme à la nature. D'autre part, prenez les grands génies de la France, quel que soit d'ailleurs leur tempérament personnel, leur doctrine ou leur parti, qu'ils se nomment Montaigne, Descartes ou Pascal, Cor-

neille, Racine ou Molière, Voltaire ou Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny ou Michelet, tous ils eurent l'impérieux désir d'affranchir l'homme intérieur par la liberté morale et d'élucider le concept de l'humanité en l'élargissant jusqu'à l'idée divine. En un mot, le génie germanique, à ses heures lucides, a eu le sens du divin dans la nature, et le génie français a le sens du divin dans l'homme. Ajoutons qu'en principe au génie individualiste de la France appartient l'initiative d'une synthèse entre ces deux mondes. Car si l'univers est incapable d'expliquer l'homme, l'homme est capable d'expliquer l'univers s'il trouve dans son humanité profonde la conscience du divin. — Mais revenons à l'Alsace et à sa mission historique. Le Dieu Vogésus, que les Gaulois virent apparaître jadis, sur ces fiers sommets, une épée à la main, est vraiment le Dieu de l'Individualité libre et maîtresse d'elle-même. Ils le dressèrent en face du Rhin, qui représentait pour eux la fatalité féconde, mais sauvage de la Nature, et en face de cette Forêt-Noire, par où vinrent toutes les invasions germaniques. Qui sait si ce Dieu, qui a conduit l'Alsace vers la France pour cimenter leur alliance indissoluble par la fraternité des armes, ne saura pas un jour aussi réveiller l'âme idéaliste de l'Allemagne, aujourd'hui plongée dans un sommeil léthargique et enchaînée au fond d'une tour ténébreuse par un monstre, comme les princesses des légendes gardées par un dragon?

— Ma foi, reprit le docteur, je ne sais pas si la princesse légendaire dont vous parlez n'est pas morte depuis longtemps; ce que je sais, c'est que le monstre qui la garde est vivant, qu'il ne dort pas et qu'il nous guette. Vous ne savez pas ce qu'est le pangermanisme, parce que vous ne l'avez pas vu de près et que vous n'avez pas vu grossir, d'année en année, la bête gigantesque. Mais moi qui vis dans son antre, car Strasbourg est devenue une de ses citadelles, je le connais. Je vois la pâture effrayante dont il s'engraisse, car je lis ses journaux, ses revues et ses livres. Je vois l'armée des professeurs, ivres de force brutale, dépecer chaque jour sur leurs cartes la France et l'Univers. Je vois, derrière eux, la masse servile de soixante-neuf millions d'hommes, grisée de leurs sophismes et de leurs rêves de proie, répéter leurs leçons. A les entendre, la civilisation, l'humanité, la science, l'art et la religion, c'est eux, rien qu'eux, avec leurs canons, leurs machines et leur appétit aussi

formidable que leurs mortiers. Voilà leur Kosmos, il ne s'agit plus que de détruire le reste. En l'Allemagne prussifiée s'incarne et s'accumule un demi-siècle de matérialisme. S'il l'emporte, c'en est fait de nous et de la France, que dis-je, de la liberté du monde. Pour nous défendre d'une telle attaque, ce n'est pas assez de toutes les forces françaises, de tout notre passé de gloire, de beauté et d'héroïsme. Il y faut encore une foi invincible en la mission libératrice de la France et en la Justice divine qui veille sur le monde! — Voyez cette brume qui s'amasse sur la Forêt-Noire à la nuit tombante, le dragon invisible est couché là derrière avec ses écailles d'acier et sa gueule prête à cracher le fer et le feu. Que le chevalier français veille et, avec lui, nous qui voulons rester libres. Il s'agit de périr ou d'abattre le monstre. Nous verrons après s'il y a encore une princesse dans la tour du silence, ou si le dragon l'a déjà dévorée.

— Vous avez raison, dis-je en me levant et en saisissant la main de mon impétueux ami. Quand le feu sacré l'anime, la jeunesse en sait plus long que l'âge mûr. La fusée de sa foi découvre l'avenir. La pensée cède le pas à l'action, car l'action seule fait éclater la lumière de l'idée. Allons passer la nuit au cloître et préparons-nous au grand combat.

ÉDOUARD SCHURÉ.

LES "PUPILLES DE LA PATRIE"

Nous avons tous conscience du devoir qui s'impose à l'État de secourir les enfans de ceux qui succombent pour la défense de la patrie.

Nous sommes unanimes à reconnaître que cette aide nationale doit se manifester moralement et financièrement, et que les pouvoirs publics ne peuvent pas plus se désintéresser de la question d'éducation que de la question d'entretien matériel des « orphelins de la guerre. »

Il est plus difficile de s'entendre quand il s'agit de déterminer la forme et la mesure de cette intervention nécessaire. La complexité du problème apparaît en effet, aussitôt qu'on en serre de près les données, et dès qu'on s'évertue à préciser les points sur lesquels notre législation appelle une réforme pour mieux s'adapter aux besoins nouveaux universellement reconnus.

La question d'ordre financier est de beaucoup la plus simple. L'État servira des pensions à ceux que le travail du père ne peut plus soutenir. Le principe en est déjà posé dans nos institutions militaires. Aux veuves et aux orphelins des soldats morts au service de la France, la loi du 11 avril 1831 alloue une indemnité viagère.

La pension prévue par ce texte varie seulement avec le grade de la victime. On estimait en effet, en 1831, qu'une récompense toujours égale est due en retour d'un sacrifice toujours pareil. On change aujourd'hui de point de vue. La pension apparaît principalement comme un secours pour ceux qui survivent. Il en faudrait conclure qu'elle peut être refusée

quand l'aisance de la famille lui permet de s'en passer. Nous ne pensons pas qu'on l'admette. Mais inversement, on en déduira qu'on doit, lorsque la pension est nécessaire, la proportionner aux besoins des survivans. On se dispose à majorer la pension modique de la veuve en raison du nombre des orphelins restés à sa charge. Cela semble raisonnable, et tout le monde y peut souscrire.

Autrement angoissant est le problème moral. Non, certes, que nos institutions civiles et publiques soient ici prises au dépourvu. Il existait des orphelins avant que la guerre ait massacré des pères de famille. Le Code civil, conservateur de nos vieilles coutumes, continuateur de nos traditions familiales, a maintenu pour eux l'institution de la tutelle, minutieusement réglementée, théoriquement satisfaisante. Comme, d'autre part, l'expérience a révélé l'inefficacité de cette protection pour les orphelins dépourvus d'une famille même élémentaire, nos lois administratives sont venues au secours de ces derniers en instituant un succédané de la tutelle civile : c'est la tutelle nationale exercée par les services départementaux d'assistance publique.

Tutelle familiale, tutelle nationale, cela ne suffit-il pas? Ne trouvons-nous pas dans l'une ou dans l'autre, suivant les espèces, les secours matériels et les moyens d'éducation que réclament les orphelins de nos défenseurs? On répond unanimement : Non !

Il faut mettre en lumière la raison de cette unanimité pour faire saisir la complexité du double problème qui sollicite l'attention du législateur.

Il faut rappeler pourquoi la tutelle du Code civil ne suffit pas pour sauvegarder les droits des orphelins demeurés sous la garde de leurs proches. Il faut indiquer les motifs qui ne nous permettent pas de demander aux institutions d'assistance publique l'aide nécessaire aux orphelins restés sans famille.

***

La tutelle civile n'apparaît dans notre pratique moderne que comme une formalité juridique principalement destinée à la conservation du patrimoine.

Théoriquement, les dispositions du Code civil sont raison-

nables. Pratiquement, elles sont souvent inappliquées, — on ne constitue pas de tutelles pour les enfans pauvres, — et quand on les applique, elles sont médiocrement efficaces.

Les précautions édictées sont impuissantes à défendre l'orphelin contre les négligences possibles et trop fréquentes des tuteurs.

La gestion tutélaire s'exerce censément sous le contrôle de la famille et de la justice. Or, la justice, en ces matières, n'a qu'un rôle passif. Elle n'est saisie que s'il y a scandale, et les scandales sont heureusement rares.

Quant à la famille, elle est ici représentée par deux rouages également ankylosés, la subrogée-tutelle et le conseil de famille.

Les subrogés-tuteurs, sans encourir ni risques ni blâme, peuvent ne rien faire, ou presque rien. Ils abusent de cette faculté, pensant, non sans quelque raison, que leur intervention dans la gestion tutélaire paraîtrait indiscrète.

Quant aux conseils de famille, leurs membres irresponsables, indifférens pour la plupart aux mineurs qu'ils connaissent à peine, choisis en fait sur la désignation des tuteurs, s'évertuent, quand la loi veut qu'on les convoque, à couvrir les actes de ces derniers, bien plus qu'ils ne se préoccupent de contrôler leur gestion et d'éviter leurs fautes.

Ces lacunes de la législation des tutelles, signalées dans tous les ouvrages de droit, sont apparues de même à l'étranger. Les pays du Nord y remédient par ce que les Allemands appellent l'*Obervormundschaft;* cela consiste à instituer, au-dessus de la tutelle familiale, une surtutelle administrative dont la surveillance ne peut être efficace qu'en ne craignant pas d'être tracassière.

Ces vices du système l'ont fait condamner en France toutes les fois qu'on a tenté de l'y introduire. Rappelons l'intéressant débat ouvert en 1903, sur ce sujet, par la Société d'études législatives. L'institution de la « surtutelle » y fut habilement et ardemment, mais vainement défendue par deux maîtres d'une compétence indiscutée, l'éminent professeur Saleilles, si prématurément enlevé à la science, et le regretté Gastambide, frappé glorieusement, au début de la guerre, par les balles ennemies. Leurs argumens n'ont entraîné que peu de convictions.

Rappelons aussi l'accueil assez froid qu'ont reçu les propositions parlementaires analogues, si unanime qu'on fût à recon-

naître leur évidente opportunité aussi bien que l'excellence des intentions de leurs auteurs.

C'est la proposition de M. d'Estournelles de Constant, en vue de la création de *conseils de tutelle* où devaient se rencontrer le juge de paix, le maire, les directeurs d'écoles primaires et les délégués des œuvres de patronage.

C'est la proposition de M. Ferdinand-Dreyfus, instituant des *délégués à la tutelle*, intermédiaires légaux entre la famille et la justice. Le contrôle individuel des délégués préconisé par M. Ferdinand-Dreyfus n'a guère trouvé plus de faveur que la surveillance collective imaginée par M. d'Estournelles de Constant.

Or il est dangereux aujourd'hui d'ajourner le problème et d'atermoyer davantage. L'imperfection du régime civil des tutelles est regrettable sans doute, même si les victimes de cette lacune juridique sont peu nombreuses. Elle n'est plus supportable lorsque le nombre des tutelles est lamentablement multiplié et que l'institution devient applicable à des milliers et des milliers d'orphelins.

Que dirons-nous d'autre part du régime de la tutelle nationale organisée pour les pupilles de l'Assistance publique? Pour ceux des orphelins de la guerre qui vont demeurer sans famille, n'offre-t-il pas au moins toute garantie? En quoi pèche-t-il donc?

Je me hâte d'affirmer qu'il ne pèche en rien, et que les enfans élevés par les administrations départementales sous le contrôle légal des Préfets et sous la surveillance effective d'inspecteurs spéciaux, reçoivent les soins les plus attentifs et l'éducation la mieux appropriée à leur condition.

Mais, — il y a un terrible « mais, » — leur condition est celle d'enfans trouvés, d'enfans moralement ou matériellement abandonnés, d'enfans nés de parens de hasard, inconnus ou malhonnêtes. Certes, les pauvres petits n'en sont que plus dignes de pitié, et il ne se trouverait personne en notre temps pour leur faire grief de leur naissance! Cependant ne se sent-on pas choqué par la pensée de confondre avec eux, pour les faire profiter des mêmes soins paternels, les enfans de nos braves paysans tombés au champ d'honneur pour la défense de nos foyers? Les fils des glorieuses victimes de la guerre n'ont-ils pas droit à un traitement de faveur, à un privilège de noblesse,

qui ne peut, en aucun cas, s'accommoder de leur inscription sur les contrôles de l'Assistance publique ?

***

Voilà le problème posé sous ses deux faces :

Quelles mesures rendront la tutelle civile effectivement protectrice de la personne et du patrimoine des orphelins pour lesquels on aura le moyen de l'organiser ?

Que convient-il de faire pour assurer l'éducation des orphelins sans famille, c'est-à-dire de ceux qui, si le législateur s'abstenait d'intervenir, tomberaient à la garde et sous la tutelle nationale de l'Assistance publique ?

Le gouvernement a déposé, le 17 juin dernier, un projet de loi qu'ont signé MM. Viviani, Briand, Malvy, Sarraut, Doumergue.

Respectueux du protocole, j'ai cité M. Sarraut l'avant-dernier. La logique eût voulu qu'il figurât en tête de la liste; le projet, préparé à son instigation, sous sa direction personnelle, avec la collaboration d'hommes empruntés aux grands services des ministères intéressés, doit être officiellement tenu pour son œuvre.

Il résout de la manière la meilleure à nos yeux, la plus libérale, la plus loyale, en ce qu'elle fait systématiquement abstraction de toute considération politique, les deux questions posées.

D'ordre essentiellement privé, ses solutions ne doivent soulever aucune passion ; elles ont reçu dans la presse un accueil unanimement favorable. Deux grands parlementaires, spécialistes en cet ordre de questions, M. Bérenger et M. Ferdinand-Dreyfus, les ont honorées d'une approbation sans réserves. Ils étaient, on peut l'écrire sans froisser personne, les deux lumières de la commission sénatoriale chargée de discuter la réforme. Le gouvernement comptait fermement sur leur concours pour déterminer le vote qu'il désirait.

Ce projet cependant n'a plus que de faibles chances de succès. M. Sarraut n'est plus ministre, M. Bérenger et M. Ferdinand-Dreyfus sont morts; MM. Viviani, Briand, Malvy, absorbés par des soucis infiniment plus graves et par des questions plus urgentes, se désintéressent présentement de la réforme. Qui songerait à les en critiquer? M. Painlevé, collaborateur pré-

cieux des services de guerre par la direction qu'il a prise des recherches d'inventions nouvelles, n'est pas en mesure de défendre devant la commission sénatoriale ou dans le parlement les conceptions juridiques adoptées par son prédécesseur. Le président de la commission, d'ailleurs, est devenu ministre lui-même; c'est M. Léon Bourgeois, auteur d'une proposition dont l'esprit et les formules sont précisément le contre-pied de ce que M. Sarraut voulait faire prévaloir. L'analyse qui suit permettra d'en juger.

*
* *

Les préoccupations dominantes du projet Sarraut sont les suivantes : pour la réforme de la tutelle, affermissement de l'idée familiale, c'est-à-dire organisation meilleure du contrôle de la famille par la famille ; — pour l'éducation des orphelins sans famille, large recours aux œuvres privées, sous la surveillance d'organismes administratifs constitués dans un esprit franchement libéral.

Les idées directrices du projet Bourgeois se résument ainsi : subordination de la famille, quand il en existe une, à une « surveillance sociale » dont les politiciens locaux et les instituteurs publics seront les principaux organes; — quand il n'existe pas de famille, fonctionnement obligatoire d'une tutelle civile à l'aide d'élémens étrangers, et avec des garanties réduites (suppression de la subrogée-tutelle et de l'hypothèque légale) ; cette tutelle est, comme la tutelle familiale, soumise au contrôle hypothétique d'un « tuteur social. »

La collaboration des œuvres privées n'est pas interdite, mais l'existence des œuvres est subordonnée à des conditions à déterminer, et leur fonctionnement sera soumis à la surveillance étroite d'organismes presque exclusivement administratifs.

Comparons les textes.

Nous y trouvons un point commun. C'est l'institution d'offices destinés à faciliter la surveillance de l'éducation des orphelins de la guerre, soit dans la famille, soit, surtout, en l'absence de famille. Le projet du gouvernement laisse au pouvoir exécutif le soin de déterminer la composition de l'*Office national*. Il dit seulement que cet office de quarante membres comprendra pour un quart des représentans des associations

philanthropiques ou professionnelles qui s'occupent des orphelins de la guerre.

Les *offices départementaux*, sous la présidence des Préfets, devaient comprendre, sur quatorze membres, six représentans des associations et des syndicats.

Ces dispositions sont inspirées des idées qui ont prévalu dans le parlement, quelques mois avant la guerre, lorsque les Chambres ont délibéré sur les rapports des œuvres et de l'État.

La commission sénatoriale est infiniment moins libérale.

L'office national, composé de soixante-sept membres, ne comprendra que six délégués du « collège des œuvres philanthropiques. »

Les offices départementaux comprendront vingt-huit membres, dont deux représentans élus des œuvres de bienfaisance privée.

Il y aura en outre des sections cantonales de l'office, dont les membres seront choisis « parmi les élus cantonaux, les maires, les instituteurs et institutrices, et les particuliers offrant toutes garanties de moralité, notamment parmi les membres des sociétés protectrices de l'enfance. »

Ces organismes institués, qu'en va-t-on faire?

Pour l'hypothèse où la présence d'ascendans impose la constitution légale d'une tutelle civile, le projet de M. Sarraut n'en fait presque rien. Il a seulement recours à une très légère, très discrète addition au Code civil.

Parmi les rouages de la tutelle, il y en a un qui n'est pas vivifiable, c'est l'organe collectif, le conseil de famille. Pour la plupart des tutelles, il se réunit une fois en tout, pendant un quart d'heure. Son rôle, quand il y a un tuteur légal, se borne à désigner le subrogé-tuteur. Après quoi, le conseil se sépare; il n'existe plus.

Au contraire, il est facile d'utiliser le subrogé-tuteur. C'est un parent proche; en fait, ce sera souvent l'oncle, ou le grand-père paternel. De plus, sa fonction est obligatoire et permanente.

Le subrogé-tuteur ne fait rien aujourd'hui, parce qu'il est irresponsable et que la loi n'exige de lui que très exceptionnellement des actes positifs. N'étant pas obligé, il craint les excès de zèle. Après tout, les affaires de l'enfant « ne le regardent pas. » Elles le regarderont au contraire, si la loi le veut, et dans

la mesure où elle précisera ce qu'il doit faire, en le rendant responsable des suites de son inaction.

Le projet Sarraut exige du subrogé-tuteur qu'il accomplisse ce que dès aujourd'hui le Code réclame de lui, — et, de plus, *qu'il affirme par écrit que ces obligations légales ont été observées.* Il le charge en outre d'aviser annuellement, quoi qu'il advienne, le « juge des tutelles » des conditions dans lesquelles il est pourvu à l'éducation de l'enfant.

C'est peu de chose. On est tenté de dire, c'est moins que rien ! Et cependant, tous les hommes de loi reconnaissent que ce sera presque toujours suffisant pour assurer les orphelins contre les négligences qu'il s'agit d'éviter.

J'ai dit : le subrogé-tuteur avisera le « juge des tutelles. » S'agit-il ici d'un rouage nouveau ? Oui, en fait ; non, en droit. Les parquets sont chargés de veiller à l'exécution des lois. Qu'on leur dénonce un abus commis au détriment d'un incapable, ils auront le devoir d'intervenir, et il n'est pas douteux qu'ils le fassent. Nous n'attendons cependant pas que les procureurs interviennent spontanément dans la gestion tutélaire sous prétexte qu'ils sont les gardiens des droits des incapables.

Or, voici qu'on vivifie ce contrôle légal de la justice en voulant que la famille elle-même, par l'un de ses membres, le subrogé-tuteur, avertisse périodiquement le magistrat que tout se passe correctement. Un « juge des tutelles » ou un membre du parquet si l'on veut, sera désigné pour recevoir cette correspondance et pour en tirer les renseignemens et les conclusions qui faciliteront l'exercice de la surveillance légale. — Mais qui nous assure que les tribunaux apporteront à cette partie de leur tâche le zèle qu'on veut leur demander ? *Quis custodiet custodes?* — L'office départemental, répond le projet. C'est là, s'il y a tutelle familiale, son rôle exclusif.

Ce rôle s'élargit, s'il n'y a ni tutelle légale, ni tutelle dative spontanément constituée. Au lieu de relever de l'Assistance publique, l'orphelin doit être alors placé sous la tutelle de l'office départemental. Mais comme l'office est un corps délibérant, et non pas un service administratif, comme il est dépourvu des moyens d'action dont les services d'assistance disposent, la garde de ses pupilles sera conférée à des œuvres privées qui, sous sa surveillance, se chargeront de pourvoir à leur éducation.

Intimement associés à la tâche patriotique que le projet leur réserve, les œuvres se soumettront volontiers aux conditions que le gouvernement pourra juger opportun de leur imposer. Aucun contrôle ne les rebutera. La part faite aux œuvres n'empêchera pas d'ailleurs que des particuliers dignes de confiance puissent obtenir, s'ils le demandent, la garde d'orphelins que les offices voudront bien leur confier. En pareille matière. tous les concours honorables doivent être accueillis.

Tel est, — ou tel était, — le projet du gouvernement. Comparons aux dispositions ci-dessus résumées les principes auxquels la commission sénatoriale a donné la préférence, et qui vont probablement servir de base aux discussions parlementaires.

La commission compte sur l'activité des offices, constitués comme nous l'avons vu, pour assurer l'observation plus exacte des lois civiles et pour surveiller étroitement l'éducation des orphelins. Les offices, sans doute, ne sont que des comités où l'on délibère ; ils n'ont pas de représentation active. Il faut pourtant que quelqu'un les renseigne et provoque leurs décisions : ce personnage, en qui se condense toute l'originalité du système, c'est le « tuteur social. »

Le tuteur civil, quel qu'il soit, — mère, grand-père, oncle, ou tuteur datif choisi parmi les amis de la famille, — sera doublé d'un « tuteur social. »

Le rôle de ce tuteur social, dit l'article 21 du projet, est « de seconder l'action morale du tuteur sur l'enfant et de protéger celui-ci dans la vie, de veiller à sa bonne conduite, de s'assurer qu'il reçoit les soins et l'éducation en rapport avec ses aptitudes, avec sa position sociale et sa fortune, sans toutefois s'immiscer dans le libre exercice de la puissance paternelle ou dans les fonctions du tuteur. Il a aussi la mission de renseigner l'office sur les conditions dans lesquelles se développe l'enfant au point de vue tant matériel que moral, et de provoquer, s'il y a lieu, l'intervention de l'office prévue aux articles 19 et 20. »

Remarquez que l'intervention de l'office prévue aux articles 19 et 20 consiste à requérir celle du procureur de la République ou du juge de paix pour prendre contre la famille négligente ou fautive toutes les mesures jugées opportunes !

Le tuteur social est, en définitive, chargé de la police des tutelles civiles.

C'est l'office qui le désigne, ou plutôt la section permanente de sa délégation cantonale, composée des élus cantonaux, des maires, des instituteurs et des institutrices...

Cette conception singulière du « tuteur social » apparaîtrait comme bien chimérique, si l'on n'avait eu la précaution de subordonner la nomination de ce surveillant à la présentation ou à l'agrément des tuteurs civils.

Mais cette précaution même ne supprime-t-elle pas l'efficacité de l'institution? Par quelle vertu particulière les « tuteurs sociaux » ainsi recrutés mettraient-ils plus de zèle à exercer leur fonction de police que n'en ont mis à contrôler la gestion tutélaire, sous l'empire de la législation actuelle, les subrogés-tuteurs choisis dans la famille même? Nous ne pensons pas que le parlement accueille favorablement cette innovation hardie. S'il avait la faiblesse d'y consentir, nous sommes persuadés que les tuteurs sociaux ne seraient tolérés qu'à la condition d'être inactifs, et par conséquent inutiles, ou de comprendre leurs rôles à la façon des parrains, dont la fonction essentielle est d'offrir des étrennes à leurs filleuls.

La commission sénatoriale nous montre au surplus qu'elle craint la défiance des familles contre l'institution qu'elle préconise, puisqu'elle prévoit le refus de tout tuteur social par les mères tutrices ou les ascendans tuteurs. Une telle résistance ferait encourir la perte de tout droit à l'aide matérielle de l'office départemental (article 21, dernier §).

L'institution de la tutelle sociale, organisée en défiance de la famille, fournit la solution du problème pour l'hypothèse où l'enfant reste à la garde de sa mère ou de ses proches. Qu'imagine la commission pour l'enfant qui n'a pas de parens proches et dont elle ne veut cependant pas confier l'éducation aux services d'assistance?

Elle exige des juges de paix, qui, présentement, s'en abstiennent, la constitution spontanée d'un conseil de famille. Ils le composeront d'élémens étrangers. La délégation cantonale, pépinière des tuteurs sociaux, en fournira les membres. Ce conseil, à son tour, désignera un tuteur civil, ou bien l'office sera lui-même investi de la tutelle et la fera gérer par l'un de ses membres ou par un délégué de son choix. Ce tuteur bénévole (car il ne peut être question d'imposer de pareilles charges qu'à ceux qui consentiront à les accepter) sera débarrassé du

contrôle d'un subrogé-tuteur; ses biens ne seront pas soumis à l'hypothèque légale; mais il n'échappera naturellement pas à la surveillance du tuteur social. Il semble même que le premier ne soit donné à l'enfant que pour justifier la présence du second. Comment se priverait-on des avantages d'une invention si merveilleuse!

Naturellement, les tuteurs civils, secondés et surveillés par les tuteurs sociaux, ne seront pas obligés d'élever eux-mêmes leurs pupilles. On admet qu'ils pourront se décharger de ce soin sur des établissemens publics, ou sur des particuliers rétribués ou non, — et même sur des associations philanthropiques ou professionnelles... (article 24). « A la demande des tuteurs, les pupilles de la nation peuvent être confiés, *par l'intermédiaire de l'office départemental*, soit à des établissemens publics, soit à des particuliers, soit à des fondations, associations ou groupemens pouvant, par leurs propres moyens ou avec les pensions affectées aux pupilles..., assurer le développement intellectuel ou professionnel des enfans dont ils auront la garde (article 24). »

Mais quoi! Le tuteur ne pourra-t-il donc confier son pupille à un établissement d'enseignement, ou à une œuvre philanthropique, que *par l'intermédiaire de l'office?* N'aura-t-il même pas la liberté du choix quant aux méthodes d'éducation? Alors, que signifie cette promesse de l'article 19 : « L'office départemental ne peut s'immiscer dans le libre exercice de la puissance paternelle ou dans les fonctions du tuteur? » Les deux textes sont évidemment inconciliables, et, malheureusement, le caractère vague du premier lui fait perdre toute valeur, en présence des dispositions précises du second.

Il devra donc être entendu que ce sont les offices et non les tuteurs qui autoriseront les œuvres à recevoir des orphelins de la guerre. Encore ne pourront-ils accueillir que les demandes de celles des œuvres qui rempliront des conditions à déterminer dans un règlement d'administration publique.

Le projet de M. Sarraut prévoyait de même que certaines conditions seraient requises des œuvres associées à l'éducation des pupilles de la patrie. C'était logique puisqu'elles devenaient les collaboratrices normales de l'administration, et les suppléantes bénévoles de l'Assistance publique.

De semblables dispositions ne se justifient plus, si c'est par l'organisation forcée d'une tutelle civile, dépourvue d'ailleurs

de ses garanties habituelles, mais renforcée par la tutelle sociale, qu'on entend pourvoir à l'éducation des enfans sans parens. N'ayant plus de rôle exceptionnel, les œuvres ne sauraient être privées de la liberté commune ; il serait au moins singulier de les traiter en suspectes, par cela seul qu'elles offrent leur patronage aux pupilles de la patrie.

*
* *

La comparaison des deux projets, celui qui porte la signature des ministres, et celui que la commission s'apprête à y substituer justifie-t-elle nos appréhensions ? Le lecteur en jugera.

Nous n'avons accueilli qu'avec une extrême défiance l'indication, publiée par les journaux, d'une adhésion du nouveau ministère aux conceptions de la commission sénatoriale. Pourquoi se hâter de la sorte, et quelle urgence y a-t-il ? Une réforme qui touche à nos institutions familiales peut-elle être bienfaisante sans avoir été mûrement réfléchie, et si l'on n'est certain d'avance de l'assentiment presque universel ?

C'est dans cet ordre de questions que le législateur manque le plus gravement à son devoir s'il oublie que son rôle n'est pas d'imposer ses désirs et ses volontés à la nation, mais d'être l'interprète des désirs et des volontés de la nation.

Le projet du gouvernement peut être assurément taxé de timidité. On ne saurait répondre qu'il procurera tout le bien qu'on en voudrait attendre. Il a du moins le mérite de ne pas heurter nos habitudes plusieurs fois séculaires et de respecter nos traditions. Nul n'y peut voir une entreprise déguisée contre la conscience des familles, une mainmise des partis politiques sur l'éducation des orphelins de la guerre.

Les auteurs ou les inspirateurs du projet sénatorial n'ont-ils pas aperçu qu'on ne manquerait pas de leur adresser un tel reproche, alors même que leurs intentions ne l'auraient pas mérité ?

H. Berthélemy.

LA GUERRE NOUVELLE

I

La guerre qui s'achève va créer un monde nouveau; mais il est un domaine qu'elle touche avant tous les autres, celui de la technique militaire. Elle renouvelle, avec les conditions de la paix, l'art de la guerre lui-même. Il est trop tôt sans doute pour que les techniciens développent ses leçons : la parole n'est encore qu'aux rêveurs. Permettra-t-on à l'un d'eux d'évoquer parfois l'ombre du grand Jules Verne et de suivre jusqu'au bout, à l'aventure, quelques-unes des percées brusquement ouvertes devant nos yeux?...

« Pourquoi, dira-t-on, s'occuper des guerres futures? N'est-ce pas ici la dernière! Désormais, l'arbitrage ne remplacera-t-il pas les conflits armés! Si tant de pères de famille sont partis de bon cœur pour le champ de carnage, c'est avec l'idée bien arrêtée de clore l'ère sanglante et d'épargner à leur fils et aux fils de leurs fils, à tout jamais, les horreurs que nous avons dû souffrir. Il en sera des nations comme il en fut des particuliers, ajoute-t-on : dans les sociétés primitives, les intérêts individuels se débattaient par les armes; puis sont venus les tribunaux. Nous avons déjà le tribunal des Nations; il est à La Haye. Nous ne permettrons plus qu'on se fasse justice soi-même. L'œuvre de demain sera la formation des États-Unis d'Europe et la promulgation d'une loi des peuples... »

Nombreux sont ceux qui pensaient ainsi aux premiers jours de la guerre; cette idée généreuse les a soutenus et grandis, et c'est bien; mais ils sont probablement moins nombreux, maintenant qu'on a trop mesuré la méchanceté humaine. Si, après des millé-

naires d'état juridique, il y a encore entre particuliers des crimes et des violences, si le duel est encore toléré chez nous-mêmes, encore en honneur dans la « vertueuse » Allemagne, combien faudra-t-il de siècles pour qu'une nation puisse vivre sans se couvrir de son armure et ceindre son épée!...

Combien, si l'on songe que, de l'individu au peuple, l'échelle des temps croît avec celle des masses. Un siècle n'est qu'un jour dans l'évolution des sociétés. Mais pressons la comparaison : d'où est né, entre les hommes, le régime de la légalité judiciaire? du nombre. Peut-on croire qu'il se fût jamais établi dans une petite société de quelques douzaines d'individus? Le frein des passions est dans l'immensité du corps social. On ne supprimera jamais les ambitions, les haines, les cupidités : or, par leur seule intensité, ces puissances de mal sèment la violence, et il paraît inévitable que, parmi les hommes, l'énergie soit du côté de l'injustice. C'est donc une fatalité de la nature humaine que beaucoup soient troublés par l'ambition d'un seul : contre la poussée de son emportement, contre les prestiges de son enveloppement, ils n'ont que de tièdes et pâles et vacillans petits désirs de vertu, encore traversés par les éclats de leurs propres vices. Les velléités d'ordre seront toujours d'un autre degré que les volontés de désordre; pour annihiler une seule de ces dernières, il leur faut se mettre à mille. Comment donc cette condition si difficile est-elle assez communément réalisée, pour devenir entre particuliers la loi absolue de droit et presque la règle constante de fait? Parce que la pensée de justice est celle qui réunit les gens désintéressés. En chaque litige, ils sont foule, tandis que chaque entreprise d'injustice ne recrute que le petit groupe de ses profiteurs directs.

La paix suppose assez d'intérêts distincts pour que tout conflit international laisse hors de son remous une large majorité de témoins, qui le jugent. Elle nécessite le fractionnement de l'humanité en un grand nombre de peuples assez libres pour exprimer une opinion, assez forts pour l'appuyer, assez unis pour grouper leur action. Il suffit de faire l'énumération des grandes Puissances capables d'intervenir efficacement sur un point donné pour voir combien nous sommes éloignés d'un tel idéal.

Nous nous en rapprochons cependant; il n'est pas interdit d'espérer en un jour futur où les conditions de la paix légale

seront réunies. Nous voyons se multiplier les petits États souverains dignes de figurer dans la société des nations. Dans les Balkans viennent d'apparaître les derniers-nés du monde européen; déjà les voici qui pèsent dans la balance de la justice. Le morcellement politique est visiblement favorisé par l'émancipation progressive des colonies, qui deviennent des personnes morales indépendantes. Rien n'est plus significatif, à cet égard, que le fédéralisme anglais, dont l'autonomie du Transvaal et le *Home rule* irlandais forment les récentes manifestations. Le peuplement rapide de la terre agit dans le même sens; il prépare le fractionnement de certains États disproportionnés; il donne du poids à des peuples neufs, comme la République Argentine, ou rajeunis, comme le Japon. Des terres naguère désertes, aussi bien que des terres endormies se lèvent peu à peu des voix et des armes pour le droit. Nous allons assister à la renaissance de la Pologne et peut-être à une désagrégation du double bloc hétérogène bâti par la force injuste des empires germaniques. La paix y gagnera autant que la liberté.

C'est un acheminement. Mais, quand bien même il suffirait à rendre possible dès demain une législation internationale impérative, il est peu vraisemblable qu'on en voie sortir, du premier coup, un ordre stable et définitif. Par quelles convulsions ne faudra-t-il pas passer avant d'établir une loi sur les peuples, qui soit obéie par les forts comme par les faibles! Attendons-nous à des craquemens formidables dans l'édifice de paix. Plus les conflits seront entravés, plus ils deviendront violens : les forces de désordre s'accumuleront sous la contrainte, comme celles d'une vapeur comprimée en vase clos. Nous avons aujourd'hui le spectacle de deux immenses partis, qui englobent presque la totalité des populations européennes; mais on verra quelque jour le monde se déchirer en deux moitiés; toute la terre sera en feu.

Aussi bien, l'ère des tribunaux ne clôt pas le règne de la violence. Il fait seulement des armes un monopole réservé à la police. Et chacun sait que l'armée a son rôle de police : l'emploi légal de la force, le droit de tuer s'étendent donc, le cas échéant, à beaucoup d'entre nous. La guerre disparût-elle, qu'il resterait, rien que pour maintenir la paix entre les citoyens, non seulement des gendarmes, mais des soldats et des canons. Entre nations, il en sera de même : il faudra des sanctions, une

« force publique, » une armée du droit ; il faudra mettre à la raison les récalcitrans ou se tenir prêt à le faire ; il faudra garder en main les puissances de destruction et conserver l'art de la guerre avec ses derniers perfectionnemens, pour que les exécuteurs de la loi restent à hauteur des progrès secrètement poursuivis par les peuples malfaiteurs.

Laissons donc là de dangereuses illusions : on reverra la guerre ; il faut la préparer. Et l'on a, par suite, les plus graves raisons de chercher à prévoir vers quelles formes nouvelles elle évolue.

Un premier trait frappe les yeux : la généralisation de l'état de guerre. Les coalitions des temps passés comprenaient un petit nombre de belligérans. Cette fois-ci, deux empires germaniques, bientôt recrutant la Turquie, se sont adjoint déjà la Bulgarie, et nourrissent l'espoir d'entraîner la Grèce, la Roumanie, peut-être la Chine. De notre côté, aux trois grandes Puissances levées à l'appui des Serbes et des Belges, sont venus s'ajouter d'abord le Japon, puis l'Italie. Le Portugal s'est un instant trouvé dans le conflit ; la Perse, foulée par l'invasion turque, y prend une part détournée. Et ces peuples demi-libres, l'Égypte, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et l'Inde même, les Arabes d'Algérie et nos admirables Sénégalais combattent pour une cause qui semblerait ne les toucher que de bien loin.

Ce caractère d'extension politique ne paraît pas occasionnel. Il résulte de ce que la guerre actuelle est née, et probablement toutes les grandes guerres futures naîtront d'une lutte entre deux principes d'intérêt général. Ainsi le veut, plus encore que le progrès de l'idée d'arbitrage, qui élimine les moindres causes, l'enchevêtrement des intérêts matériels par-dessus les frontières : car la guerre fait trop de ruines, même chez le vainqueur, même chez les spectateurs, maîtres de l'opinion universelle, pour être déchaînée par caprice.

L'extension politique s'aggrave d'une extension géographique. On peut dire qu'aujourd'hui l'Europe entière est à feu et à sang. Mais la mobilisation d'une Puissance d'Extrême-Orient comme le Japon, l'entrée en jeu des États-Unis d'Amérique, à laquelle on a pu s'attendre, le concours volontaire des colonies anglaises font de notre guerre une affaire intercontinentale.

On s'est battu dans toutes les parties du Monde. La lutte navale s'est étendue à la plupart des Océans. Des opérations accessoires ont eu lieu à terre en Asie, en Afrique et en Océanie.

Il n'est pas interdit de penser que les peuples jeunes, qui se développent par tout le globe, qu'ils soient indépendans ou liés par le lien colonial à des nations aînées, se trouveront d'autant plus nécessairement poussés dans les conflits futurs que leurs formes d'activité plus diverses et leurs intérêts plus étendus au dehors leur permettront de moins en moins de se tenir à l'écart des questions communes à l'humanité civilisée.

Il n'y a plus de place pour les indifférens. C'est ce qui résulte avec évidence des faits. Voyez la situation de la Hollande. Il lui serait difficile de regarder avec détachement un combat où son existence, en dépit de sa neutralité, est doublement engagée. Le triomphe des empires de proie signifierait la fin prochaine de son indépendance, et on ne le lui laisse pas ignorer. On parle déjà des beautés d'une union douanière, qui serait le commencement de l'absorption. Comment le conquérant prussien, maître de la Belgique et se donnant pour but la défaite de la marine anglaise, respecterait-il cette enclave dans ses côtes? Le plus curieux est que, dès maintenant, par le seul fait des hostilités, les sources de vie du pays ont été si profondément troublées que les populations ne subsistent que par le bon vouloir des belligérans. Ce bon vouloir n'est pas toujours sans restrictions. L'Angleterre a dû prendre des mesures spéciales pour laisser passer sur mer les vivres indispensables à la nourriture du peuple hollandais et les matières premières que réclame son industrie. Les sous-marins allemands, moins soucieux des intérêts neutres, coulent des bateaux hollandais. L'existence de certains neutres n'est donc plus qu'une existence précaire. Ils n'évitent qu'à demi les maux de la guerre. C'est une raison qui les déterminera plus aisément à en courir tous les risques pour en avoir du moins les profits.

La position des Pays-Bas est exceptionnelle. On pourrait en dire autant de la Suisse, qui subit des inconvéniens analogues. Mais le Danemark, la Suède et la Norvège ne sont pas sans en éprouver de leur côté. L'exemple le plus frappant est donné par les États-Unis. Ce n'est pas seulement la liberté de leur commerce qui a été mise en jeu par la piraterie allemande, c'est aussi la vie de leurs nationaux. Comme ils sont une

grande Puissance assez forte pour traiter d'égale à égale avec l'Allemagne, assez fière pour défendre ses prérogatives, les questions se sont posées pleinement. La difficulté de rester neutre est apparue aussitôt.

Elle ne résulte pas, comme on pourrait le croire, d'un pur accident, mais de la nature des choses. Il est fatal que le commerce maritime prenne sans cesse plus d'importance et que le blocus maritime devienne un des principaux moyens d'abattre l'adversaire. Et il n'est pas moins fatal que les bateaux sous-marins servent à atteindre un commerce dont la continuation est si nécessaire. Ils offrent pour cette tâche des facilités sans égales, dont les marines mal pourvues de cuirassés ne voudront pas se priver. Aucune convention internationale ne parviendra à arrêter sur ce point un peuple bien décidé à tout faire pour triompher ; on ne lui arrachera jamais des mains, sinon par la force, une arme qui peut être mortelle pour ses ennemis, et dont il n'a rien à craindre lui-même. Compter sur l'effet des protocoles est se payer d'illusions. Le jour où l'on fait appel aux armes, c'est qu'on s'en remet à la force comme unique loi. Les principes moraux n'admettent point de partage : celui d'entre eux qui l'emporte se subordonne tous les autres et ne se laissera pas mettre en échec sur son terrain essentiel. La guerre nouvelle est trop réfléchie pour qu'il faille s'attendre à des demi-mesures.

Si le blocus par sous-marins doit être considéré comme inévitable, nous devons aussi envisager ses conséquences. Il comporte l'impossibilité de conduire les prises en lieu sûr et peut-être celle de les visiter. Il faut s'attendre à des accidens de tous les jours vis-à-vis des neutres. Le sous-marin rend possible un blocus à la fois très étendu et parfaitement incontrôlable. Il conduit par là presque fatalement à la prétention de fermer au commerce des mers entières. Ainsi, l'on ruine les pays qui se laissent intimider ; et, pour les autres, si le courant maritime ne s'interrompt pas, on multiplie les forceurs de blocus qui s'exposent à être coulés. Déjà les navires belligérans eux-mêmes portent presque toujours des marchandises ou des passagers neutres, qui sont menacés. La qualification de contrebande de guerre s'étend sans cesse à de nouveaux objets. L'Angleterre a dû y englober tout le commerce allemand, porté par navire neutre, même à destination neutre apparente, par

exemple les marchandises acheminées vers le Danemark ou la Suisse. L'enchevêtrement des intérêts privés par-dessus les frontières est tel qu'on ne peut empêcher un mélange perpétuel des nationalités les plus diverses sur tout ce qui sert d'instrument aux transports outre-mer. Encore la mer est-elle aisée à garder parce que la circulation commerciale s'y fait en surface; le bateau sous-marin, lui non plus, ne s'écarte pas sensiblement de la surface. Les mêmes problèmes se poseront bientôt sous une autre forme, et avec de nouvelles complications, par l'achèvement de la conquête de l'air. Quand l'aéroplane mènera passagers et marchandises, nous aurons le blocus aérien. Comment y départager les droits des neutres et des belligérans dans la rapidité d'une action qui n'admet point de stationnement?...

Dans les conditions que lui font la technique des armes nouvelles et la vie moderne, une guerre n'est donc plus un accident local, un mal restreint; elle devient une crise générale de l'humanité.

II

De là, l'importance prise par les forces morales. De tout temps, elles ont beaucoup compté, mais leur rôle avait autrefois de plus étroites limites. Les facultés morales mises en jeu étaient moins nombreuses et plus proches des réactions instinctives, presque animales. L'évidence des intérêts les plus immédiats, la chaîne d'une stricte obligation poussaient citoyens et soldats contre des obstacles non déguisés. A des situations autrement complexes, il faut maintenant de plus subtils instincts, des principes plus abstraits et tout un travail interne de la conscience publique. La victoire se gagne d'abord sur un théâtre immatériel, dans l'opinion. C'est la cause des efforts faits par les belligérans pour convaincre l'univers de leur bon droit. Rappelons-nous la propagande acharnée des Allemands jusque chez nous. Ils ont dépensé des trésors d'ingénieuse activité pour prouver qu'ils étaient les victimes d'un guet-apens, et que c'était la Belgique qu'il fallait tenir pour responsable de ses propres malheurs. Pendant longtemps, notre négligence à répondre à leurs factums nous a nui dans l'esprit des neutres. Ces derniers peuvent trop aisément favoriser l'un des combattans, rien que par leur aide financière ou par le commerce et

la contrebande des particuliers, pour qu'on ne coure pas de gros risques en se privant de leurs sympathies; or la considération du droit y prend d'autant plus de part que, moins directement intéressés dans le conflit, ils sont des juges plus impartiaux. Ces sympathies préalables seront parfois suivies de conséquences décisives le jour où les intérêts finiront par être atteints, soit qu'elles entraînent la nation neutre dans les hostilités, soit qu'elles la retiennent au contraire. On n'a pas oublié les interventions successives du roi de Roumanie et du roi de Grèce, appuyées l'une et l'autre sur une fraction de l'opinion. La propagande germanique leur avait préparé cet appui.

Il existe, à vrai dire, deux ordres d'argumens, et celui qu'invoquaient, avec le roi de Grèce, certains officiers de son armée ou certains personnages de son entourage politique visait sans doute moins le bon droit de l'Allemagne que sa puissance militaire. Donner la conviction qu'on ne mérite aucun reproche est une victoire morale; donner l'impression qu'on sera le plus fort en est une autre. On gagne autant de cœurs par la crainte que par l'admiration; la réprobation en fait perdre autant que le mépris. Nos adversaires n'ont négligé aucun des moyens d'agir sur les âmes. A les entendre, ils défendent leur existence nationale menacée par une abominable coalition, et ils la défendent non seulement avec un succès ininterrompu, mais par les procédés les plus humains, contre des ennemis sans foi ni humanité.

Cet incessant plaidoyer a fait l'objet d'un véritable système offensif, déployé à grands frais sur toute la surface du monde civilisé, par l'intermédiaire d'agences officielles ou clandestines. A côté des commerçans, les diplomates allemands le plus haut placés y ont tenu leur rôle, de concert avec les hommes de paille recrutés à tous les niveaux de la société comospolite. On a acheté un très grand nombre de journaux, on a créé des organes nouveaux en Suisse, en Italie, en Hollande, en Roumanie, dans les deux Amériques, au Danemark, en Pologne, en Belgique, et même sur le territoire français envahi.

Il ne s'agit pas uniquement de persuader les neutres, il s'agit aussi et avant tout d'ébranler ou de soutenir, d'enflammer ou de troubler le moral des combattans. C'est chez soi d'abord qu'il importe de faire croire à son innocence, à la

pureté de ses intentions, à la continuité et à la portée de ses victoires, à la certitude de son triomphe. Par ces temps où l'opinion règne, même dans les pays où le gouvernement est le moins démocratique, on ne peut susciter un effort public sans l'assentiment général. Il faut demander, outre les sacrifices sanglans du champ de bataille, tant de choses touchant à la vie de tous et de chaque jour! De l'argent d'abord; puis une gêne de tous les actes, une restriction de toutes les libertés quotidiennes. C'est la réquisition des denrées et des métaux, la destruction du bétail, l'obligation du pain de guerre, etc. La nécessité de convaincre est plus évidente encore s'il s'agit des soldats : on ne se bat de bon cœur ni pour une cause injuste, ni pour une cause perdue.

Le poids des forces morales étant si lourd dans la balance, naturellement on vise à en alléger le plateau adverse autant qu'à en charger le sien propre. Il s'agit de jeter dans la masse du peuple ennemi le découragement, pour qu'il se propage jusque dans son armée et pour que la voix publique réclame la paix à tout prix. On mesure à cet effet la formule des communiqués officiels; on fait passer des nouvelles insidieuses par le circuit des pays neutres. On tente d'utiliser les vieilles amitiés privées, qui servent de prétexte à des correspondances tendancieuses, avec prière de faire lire autour de soi. On organise en sous-main des pétitions de mères contre la prolongation du carnage. On joue de toutes les cordes. C'est que jamais la guerre n'a tant été l'œuvre de la nation entière; c'est qu'elle ne s'est jamais tant faite avec l'âme.

Et sans doute, n'a-t-elle jamais demandé tant à l'âme. Qui donc annonçait que dans la douceur de la civilisation les courages s'amolliraient? Parole de pessimiste, bien contredite par l'événement. Il est douteux qu'en aucun temps on ait vu lever pareille moisson d'héroïsme. La preuve en est faite par des milliers de lettres, de récits, de rapports officiels, par les citations à l'ordre du jour, par le spectacle quotidien de ces centaines de mille héros répandus parmi nos deux ou trois millions de soldats en armes. Les d'Assas sont légion. Ces traits qu'on n'inventerait pas et dont un seul fait l'honneur d'une époque, foisonnent autour de nous. Heure et race sublimes! Mais nos alliés et nos adversaires donnent, eux aussi, de nombreux exemples d'un courage égal à celui des plus beaux soldats de

tous les temps. Non ! la guerre nouvelle n'est pas celle de cœurs efféminés par le bien-être. Rien n'autorise à croire que l'avenir sera moins fertile en héroïsme que le présent. Il est vraisemblable, au contraire, que l'humanité se surpassera toujours.

Nous ne voyons point, aux colonies notamment, que la barbarie soit la condition du vrai courage. Elle accompagne souvent la violence ; mais le primitif, le sauvage sont, en un sens, des êtres faibles. Quand il s'agit de résister à la peur, d'accepter le sacrifice, de braver la faim, la soif, la fièvre, l'inconnu, de repousser toute idée de recul en dépit des plus écrasantes disproportions, quand il faut de l'entrain, de la fermeté d'âme et de la volonté, un Européen des villes vaut plus qu'un nègre, fils de la brousse. L'éducation des salons, des livres ou des laboratoires lui a fait une âme plus riche et plus vigoureuse que n'auraient pu faire les forêts vierges. L'empire du cerveau sur le corps est un fruit de la civilisation : sans doute il croît avec le développement de la vie cérébrale.

Quand nous avons appelé sur notre fontière des contingens coloniaux, Marocains belliqueux, Gourkas de l'Inde, élevés en guerriers dès l'enfance, et qu'il a fallu les jeter sous l'effroyable déluge de fer et de feu qui ravage nos tranchées, on ne les a pas sentis capables d'affronter de prime abord les terreurs du champ de bataille, comme nos ouvriers raffinés des faubourgs. On a dû les acclimater lentement au bruit du canon et aux surprises de la guerre nouvelle. Des civilisés sont seuls trempés pour la lutte contre des civilisés.

Il y faut des nerfs d'acier. Mais leur résistance ne saurait résulter d'une insensibilité passive. Fût-on sourd et aveugle, qu'on percevrait, par tout son être, l'ébranlement des obus qui éclatent. L'impassibilité de nos soldats est une vertu active ; un instant de leur calme immobile représente une victoire intérieure remportée par une ardente volonté. « Ce que nous avons fait de plus difficile, écrit l'un d'eux, ce n'est ni une marche, ni un assaut, ni une prise de village, ni la défense d'un bois ; et cependant notre bataillon en compte dans son journal de route !... C'est d'être restés vingt-trois jours et vingt-quatre nuits de suite à recevoir des balles et des marmites *sans bouger*, au Nord d'Ypres. La musique n'arrêtait pas un instant : une gamme variée de *dzinn !* qui tapent sur les nerfs et hérissent la peau ;... les grosses bombardes vous secouant si fort que la

mâchoire et tous les muscles en sursautent pendant quelques minutes. On a vu des hommes, arrivant au front pour la première fois, pris de panique à chacun de ces éclatemens formidables; bientôt pourtant ils dominent leurs impressions. Au milieu de ce tonnerre et parmi les cadavres et les mourans, ils sont mieux qu'impassibles, ils sont gais. C'est la plaisanterie aux lèvres, qu'ils se lancent dans l'ouragan de fer et de bruit; ils rient à la mort ; leur élan, comme leur esprit de sacrifice, comme leur maîtrise d'eux-mêmes viennent des sources les plus hautes, d'un idéal très épuré, d'un profond sentiment du droit, d'une représentation précise et complexe des problèmes internationaux. C'est leur conscience de citoyens qui fait leur héroïsme.

Elle donne à cette guerre un caractère particulier de désintéressement individuel. Dans des temps anciens, les armées ont été composées le plus souvent d'esclaves enrôlés de force, qui n'avançaient que par obéissance. Notre histoire a connu les bandes mercenaires, puis le soldat de métier, récompensés par le carnage et le pillage, ou par l'avancement et la paye. Enfin, vint l'ère de la nation armée. Mais là encore, combien d'actions d'éclat inspirées par un désir de gloire ! Au cours des dernières guerres européennes ou coloniales, on ne manquait pas de publier avec mille détails circonstanciés les noms des généraux vainqueurs, ceux des officiers, des corps de troupe qui s'étaient distingués. La lutte actuelle fut d'abord presque entièrement anonyme : personne ne songeait à s'en plaindre. Nous devons ignorer sur quel front sont nos parens mobilisés, et quels chefs les commandent. Les hauts faits portés à l'ordre du jour n'ont été qu'une faible part de ceux qu'on y pourrait inscrire, et ils précisent le moins possible. Plus d'un parmi nos héros, décrivant ce qu'il a vu d'admirable autour de lui, afin qu'on le sache en France, ne veut ni désigner les acteurs, ni se nommer lui-même. Les intérêts pour lesquels on meurt sont trop supérieurs aux petites ambitions personnelles pour qu'on n'ajoute pas ce sacrifice aux autres. Si grand qu'il se sente, l'individu disparaît dans la Patrie.

Les combats n'ont plus la forme des journées retentissantes d'autrefois, qui prêtaient au décor de la gloire. Un chef, tout empanaché, entouré de son brillant état-major, arrivait à cheval, le matin, sur le champ de bataille, et, dès avant le soir, la face

du monde était changée. Le généralissime était un homme qui se bat. Il joignait l'auréole du courage physique à celle des conceptions soudainement inspirées. Toute son armée évoluait, s'engageait, triomphait sous son regard. Il suivait lui-même, à la longue-vue, chaque épisode de l'action et le coup d'œil du génie saisissait la victoire au passage, en plein soleil. Notre généralissime, à nous, est le chef d'une grande entreprise, comme un patron d'industrie ou un directeur d'administration. C'est un homme de bureau, qui au besoin travaillerait de Paris, en une chambre bien close, les pantoufles aux pieds. Il compulse des états, il reçoit des rapports et signe des papiers. Son instrument est le téléphone. Sa bataille dure des jours quand ce n'est pas des semaines. Il ne la voit que sur la carte, son héroïsme est celui d'un politique, fait de froide confiance, de volonté réfléchie et du courage des responsabilités. Les vertus du général comme celles du soldat se rapprochent de la simple activité du citoyen; leur gloire ressemble à une gloire civique. En réalité, la renommée, qui ne s'attache plus aux guerriers comme au temps de l'*Iliade*, aux chevaliers comme au Moyen Age, ou aux capitaines comme dans les guerres d'ancien régime, ne marque même plus les noms des grands organisateurs émules des Carnot et des Moltke. Aucun rôle individuel n'attire la lumière. L'héroïsme est celui d'une collectivité; l'honneur de la préparation revient à des assemblées inspirées par des groupes politiques et par un corps électoral.

Il y a des sacrifices plus difficiles à réaliser que celui de la vie, le sacrifice par exemple de nos préférences et de nos passions. Si nos combattans ont su renoncer à la récompense suprême de la gloire, pour s'effacer dans l'égalité d'une discipline anonyme, nos partis politiques ont de même compris le devoir patriotique : ils ont accepté spontanément « l'Union sacrée. » Ils ont fait trêve à toute division, à toute discussion, à toute controverse irritante. De l'antimilitarisme d'avant la guerre il ne reste plus trace. Tout a été subordonné au salut public. C'est d'ailleurs un trait commun aux divers belligérans. En Angleterre, la révolte de l'Irlande, qui paraissait inévitable, s'est effacée comme par enchantement; libéraux et unionistes collaborent sans une divergence apparente. En Allemagne, les socialistes ont donné au pouvoir militaire leur appui sans restriction. L'union des cœurs a permis, en Russie comme chez nous, de porter le fer

dans la plaie de l'alcoolisme. Le phénomène est trop général pour ne pas résulter de causes indépendantes de notre situation propre.

Il y a un siècle, remarquons-le, dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, ni l'ivresse des conquêtes, ni l'horreur des invasions n'avaient réussi à produire en France la même unanimité. Il s'était toujours trouvé des partis pour appeler, et qui plus est pour favoriser le succès de nos ennemis. A quoi tient la différence? Certainement, à l'évolution de la vie sociale sous l'influence des progrès matériels. On peut mettre en évidence des rapports de deux ordres au moins. Si chaque peuple se serre autour de son drapeau, aujourd'hui plus qu'autrefois, c'est qu'il se sent plus profondément menacé par la guerre. La conquête a pris un sens nouveau, depuis que la culture savante et l'intense exploitation du sous-sol ont donné aux territoires convoités une valeur jadis inconnue. Être conquise, alors, c'était, pour une province, changer nominalement de maître, mais non de vie profonde. C'était une conquête politique, non économique ni sociale. La population restait sur place, telle quelle. Elle continuait à peu de chose près son existence antérieure. De nos jours, avec la mobilité des gens et des capitaux, avec le surpeuplement des pays européens, les habitans des régions annexées doivent s'attendre à être évincés ou exploités. Ils seront atteints dans leur condition privée, dans leur propriété, dans leur race. Leur commerce sera, de force, tourné vers un autre horizon, leur langue sera proscrite, parce que tous les élémens de la production rentrent dans des ensembles nationalisés. Le développement des communications a produit la liaison fatale des intérêts par grandes masses. Le vainqueur ne se contente pas de s'adjoindre le vaincu, il le dévore. Et justement l'appât d'une proie si profitable excite l'esprit de conquête. A ne se point défendre, on sait qu'on risque bien autre chose qu'une humiliation : un démembrement.

Depuis le siècle de la Révolution, il y a eu un grand fait : la politique des nationalités. Elle résultait du sentiment très puissant des liens de race. La race a pris, dans le monde nouveau, une personnalité, une réalité qu'on n'avait jamais connues. N'est-ce pas là l'effet de la solidarité nouvelle créée ou rendue sensible par mille rapports qui manquaient à la vie ancienne? La facilité des transports et celle des correspondances

ont entraîné, par contre-coup, une nécessité de relations multiples et d'incessans échanges de pensée. Le paysan de jadis vivait isolé sur sa terre. Le monde se bornait pour lui à l'horizon de ses champs. Il produisait sa subsistance. Mais notre cultivateur lui-même est devenu un commerçant, obligé d'acheter et de vendre, de s'enquérir et de participer à des groupemens; il voyage, il lit; il est autrement enraciné dans le milieu social. Le reflux de tous les sentimens publics traverse son âme chaque jour au simple dépouillement du journal. La conscience de sa vie dans la nation est entrée en lui pour jamais.

Quoi qu'il en soit, la cohésion, la concentration morale des nations belligérantes semble un des caractères des guerres nouvelles. Elle les pousse vers une concentration politique traduite par la constitution de grands ministères groupant les partis opposés. Les gouvernemens ainsi formés reçoivent du consentement commun des pouvoirs étendus. Le terme logique d'une telle évolution est un recommencement de la dictature antique. On sait que cette magistrature, instituée pour les heures de péril national, était à la fois absolue et éphémère. Ainsi équilibrée, l'institution put être efficace sans produire la tyrannie. Quelle forme nos mœurs politiques donneraient-elles, le cas échéant, à une dictature? Nous avons vu celle de Gambetta en 1870. Elle reposait sur son éloquence de tribun. Elle a gavalnisé la France. C'est par la maîtrise d'une volonté individuelle unique que les puissances internes d'une nation peuvent le mieux être rassemblées en leur entier et mises en œuvre, sans déperdition, jusqu'au bout.

III

Il faut ici donner aux termes leur rigueur absolue. Ce sont bien toutes les forces vives du pays qui sont absorbées par la guerre. Le chemin parcouru depuis un demi-siècle est significatif. En 1870, la France avait mobilisé 800 000 hommes, l'Allemagne 1 500 000 : aujourd'hui, les chiffres sont probablement de 4 millions chez nous, de 9 millions chez nos ennemis, soit plus du quart de la population mâle. Le petit peuple serbe, qui compte à peine 3 millions d'habitans, a pu entretenir en ligne des armées de 500 000 hommes. Les enfans sont levés dès dix-huit ans, les hommes jusqu'à qua-

rante-sept ou quarante-huit ans; ils le sont jusqu'à cinquante ans en Autriche. Au total, dans ces quelques mois, environ 27 millions d'Européens ont déjà été appelés sous les armes. A ce seul chiffre, on s'aperçoit que l'expression de « nation armée » a cessé d'être une figure outrée pour se rapprocher de la réalité stricte.

Mais ce n'est là qu'une partie des forces dont la guerre fait emploi, la partie seulement la plus apparente. Autrefois, l'armée suffisait à presque tous ses besoins avec son personnel militaire : maintenant, d'énormes services publics sont militarisés et travaillent pour elle. D'abord, les chemins de fer : la mobilisation et la concentration initiale de nos troupes ont, à elles seules, nécessité des milliers de trains. Chaque mouvement : avance, recul ou déplacement latéral, met à contribution les voies ferrées. Les transports de l'arrière : vivres, munitions, renforts, blessés, les occupent en permanence, non seulement dans la zone du front, mais jusqu'au cœur du pays. Il y a donc tout un personnel adjoint à l'armée pour ses transports par voie ferrée. Une autre catégorie analogue est constituée par le service sanitaire. Dirigé de haut par les médecins de l'armée, il emploie avec un personnel proprement militaire, un personnel demi-civil, atteignant des effectifs considérables, en particulier dans les hôpitaux auxiliaires. C'est ainsi qu'on y trouve des chirurgiens locaux, non mobilisés, des infirmiers ou aides bénévoles et les dames de la Croix-Rouge. Nous rencontrons un troisième exemple dans la fabrication du matériel de guerre. Celle qui s'exécute dans les arsenaux publics est dévolue à des ouvriers parfois militarisés, dont le nombre s'accroît fortement pendant les hostilités. Mais les arsenaux sont fort insuffisans. On a fait, dans tous les pays belligérans, le plus large appel à l'industrie privée. D'après un article de la *Thurgauer Zeitung* le nombre des ouvriers de Krupp, à Essen, serait passé, depuis l'ouverture des hostilités, de 42 000 à 60 000. Tout ce qui est atelier mécanique ou usine chimique, tout ce qui peut être transformé en l'un ou l'autre, a été ou réquisitionné, ou sollicité de travailler pour l'armement national. On fabrique partout des fusils, des projectiles, des outils pour creuser les tranchées, du fil de fer barbelé, des automobiles, des aéroplanes, des vêtemens militaires, des conserves pour l'armée, etc.

Il y a, par conséquent, à côté des mobilisés, un immense

peuple de travailleurs non seulement payés, mais souvent dirigés par la guerre, indispensables à son succès, consacrés à une tâche nationale. Ceux qui n'étaient pas soumis à des obligations militaires, soit comme hors d'âge, soit en vertu de leur état de santé, sont appelés à collaborer à la défense volontairement, au même titre, par exemple, que les étrangers. Toutefois, les pouvoirs publics, officieusement, et les organisations corporatives, de leur autorité privée, exercent au besoin une pression sur ceux qui feraient preuve de trop peu de bonne volonté.

En Angleterre, M. Lloyd George a dû organiser, avec l'aide des *Trade-Unions*, un recrutement intensif de l' « armée industrielle. » A Londres, des centaines de bureaux sont ouverts dans l'hôtel de ville et les Bourses du travail. Les ouvriers qui s'enrôlent s'engagent à travailler sous la direction du gouvernement, pendant une période de six mois, là où il les enverra, et à reconnaître, pour toute infraction aux termes de leur engagement, la juridiction d'un tribunal spécial, qui vient d'être créé par la loi d'enrôlement. En outre, une autre loi prescrit l'inscription sur un registre national de tous les hommes aptes à servir, de façon qu'on puisse requérir leurs services, soit pour porter les armes, soit pour concourir à la production du matériel de guerre.

La société, menacée, peut, en effet, en arriver à réquisitionner le travail, car une production immense devient une nécessité publique. La question est bien simple et parfaitement claire pour les ouvriers déjà mobilisés, renvoyés du front dans leurs usines. Ceux-là, en reprenant leur outil professionnel, restent en service commandé : ils ne cessent pas d'être militaires : des militaires à l'état latent, comme dirait un physicien.

Faute de prévoir à quels chiffres énormes monterait, en particulier, la dépense en projectiles, nous avions négligé d'organiser dès le temps de paix la fabrication auxiliaire qui les concerne. Même les arsenaux de l'État avaient calculé beaucoup trop étroitement la partie à conserver dans leur propre personnel. Il a donc fallu faire revenir du front un grand nombre de leurs ouvriers ; mais c'est bien autre chose encore lorsqu'on veut équiper à nouveau les usines privées. Or, les techniciens expérimentés dans tous les divers ordres indispensables à la guerre : ingénieurs, directeurs d'usines, contre-

maîtres, ouvriers spécialistes, chirurgiens civils, radiographes, etc., sont désormais plus utiles dans l'exercice de leur spécialité que le fusil en main. Ce qui a été fait pour les employés des chemins de fer doit être imité pour dix autres métiers, où les hommes devraient, dès la déclaration de guerre, *quel que soit leur âge*, être mobilisés dans leur profession et affectés sans délai à un emploi tirant le meilleur parti de leurs capacités. Cela suppose l'établissement préalable d'un rôle de mobilisation concernant l'ensemble des industries auxiliaires de la défense nationale. Ayant omis cette précaution, on a été contraint de rechercher et de renvoyer à l'arrière, après beaucoup de temps perdu, les gens le plus évidemment nécessaires. On s'est efforcé de remplacer les autres. L'opération s'exécuta très imparfaitement, et les conséquences en pèsent encore sur nous. Il est par là bien prouvé qu'en face des consommations de matériel qu'imposeront de plus en plus les guerres futures, on ne peut échapper à une extension du service obligatoire, englobant l'armement industriel des usines.

On ne s'en tiendra pas là. Quelque désir qu'on en ait, on se trouve obligé de lier à la guerre, d'une façon de plus en plus étroite, une foule d'actes de commerce. C'est par un intense courant d'importation que l'État entretient ses stocks de vivres et de matières premières. Il s'adresse, pour la plupart de ses commandes, à des entreprises privées, avec lesquelles il conclut, le plus souvent, des contrats à longue échéance. Il est de son intérêt de laisser à leur disposition les hommes dont elles ont besoin pour le servir. Les inscrits maritimes engagés pour la navigation commerciale n'ont pas été rappelés sous les drapeaux. L'État ne se contente pas de faciliter le recrutement du personnel, et, en cas de nécessité, de le fournir lui-même ; il assure par ses flottes de guerre, même hors des eaux nationales, la protection des bateaux de commerce. Après leur avoir fixé, avec ses commandes, le programme de leurs voyages et de leurs chargemens, il dicte aux armateurs les règles de sécurité à suivre pour échapper aux dangers. Il groupe les navires en convois, leur donne même, comme en Angleterre, des canons contre les sous-marins, etc. Il exerce sur les armateurs une tutelle d'autant plus minutieuse que leur matériel est un instrument plus précieux de son approvisionnement direct. D'ailleurs, beaucoup d'entre leurs navires sont réquisitionnés.

L'industrie des transports maritimes est presque entièrement absorbée par le service public. On sera amené à imposer un régime analogue à d'autres industries, comme celle des mines. L'État, prenant la haute main sur leur effort de production, qui conditionne les opérations de ses armées, en fait en quelque sorte un prolongement de ses services militaires. Aussi voyons-nous déjà les coups des sous-marins allemands ne plus distinguer entre bateaux de guerre et bateaux de commerce. Et la destruction des mines et des usines fait visiblement partie intégrante de la stratégie nouvelle, pour laquelle elle devient un but. On vise partout à détruire les récoltes ou à razzier les provisions des contrées envahies. Ainsi les paisibles occupations du commerce et de l'industrie sont volontairement arrachées à la sphère des intérêts privés que respectait autrefois la guerre, pour être jetées avec les biens et les personnes dans la tourmente dévastatrice.

Tout entretient la confusion. Il n'y a plus rien de strictement privé. Comme il faut nourrir les armées et la population civile, les vêtir, les chauffer, les soigner, les abriter, toutes les sources de production, les unes après les autres, entrent dans le domaine national. Pour pouvoir soutenir plus longtemps que l'adversaire le poids de la lutte, il importe de conserver un certain nombre de marins pêcheurs, d'éleveurs de bétail, de cultivateurs, etc. Il faudrait donc que les rôles fussent d'avance exactement distribués, chacun ayant sa tâche et sa consigne dans tous les métiers essentiels comme dans l'armée mobilisée (1). Le jour où l'un des pays en conflit aura fait l'effort d'organiser ainsi complètement l'aménagement de ses ressources humaines, il en tirera une telle capacité de résistance que ses rivaux devront l'imiter, sous peine d'infériorité mortelle.

La même nécessité a pour conséquence un régime nouveau du matériel, tant matériel d'outillage que matières premières. La réquisition, avec mobilisation, des voitures, des chevaux, des automobiles, des aéroplanes sera doublée d'une réquisition

(1) Le général allemand commandant la région de la Westphalie et du Rhin inférieur a invité les établissemens où l'on travaille pour l'armée à se conformer aux deux règles suivantes : Il est interdit 1° de donner du travail à tout ouvrier qui aura quitté son patron pour gagner davantage ; 2° de proposer un emploi à des ouvriers occupés dans un autre des établissemens visés.

sur place des machines aptes aux fabrications utiles, ainsi que des stocks de blé ou de farine, des dépôts de sucre, de charbon, de métal. Tout cela est plus ou moins inauguré en Allemagne. Pour commencer, une ordonnance du 24 août 1914, complétée par une autre du 15 octobre, oblige tous les commerçans ou producteurs à déclarer en tout temps les quantités en leur possession ou sous leur garde, celles qu'ils doivent livrer ou qui doivent leur être livrées; et cela s'applique à *tous les articles utilisables pour la guerre, ainsi qu'aux matières et objets qui servent à leur fabrication :* en particulier aux produits de première nécessité employés pour l'alimentation des hommes ou des animaux, ainsi qu'aux produits bruts du sol, combustibles, matières éclairantes, etc. Le 2 février, en reproduisant cette obligation avec les menaces de perquisitions et les pénalités qui en sont la suite, une autre ordonnance décrète la saisie et l'expropriation générales de tous les stocks et approvisionnemens en cuivre, nickel, étain, aluminium, antimoine, plomb et alliage. En vertu de cette saisie, la propriété des matières en question passe entre les mains de l'État ou d'une société intermédiaire créée par lui, la *Société des métaux de guerre.* Le détenteur précédent en conserve la garde provisoire jusqu'à réquisition effective.

Pour les fourrages, les mélasses et tous les produits d'agriculture ou d'industrie servant à l'alimentation du bétail, intervient une série de prescriptions analogues. On établit la saisie de l'avoine et de l'orge et l'interdiction d'aucun mouvement commercial concernant ces fourrages, sinon par l'intermédiaire de la *Société pour l'alimentation de l'armée* (1). Les autres matières alimentaires utilisées pour le bétail ne pourront être vendues qu'à la *Société d'approvisionnement des cultivateurs allemands*, et chacun sera astreint à faire connaître à celle-ci, pour chaque catégorie, les quantités disponibles et celles qui sont indispensables au producteur pour sa consommation. La Société, de son côté, ne pourra livrer de produits qu'aux associations communales et aux offices désignés par le chancelier de l'Empire, qui seront chargés de faire la répartition locale suivant les besoins. Enfin, toutes les céréales qui peuvent concourir à la nourriture de l'homme en entrant dans le pain

(1) Mesures analogues pour les graines oléagineuses, le 15 juillet 1915.

sont interdites pour l'alimentation du bétail... D'ailleurs, par ordonnance du conseil fédéral, en date du 19 juin 1915, tous les contrats faits par des particuliers pour acheter des produits de la prochaine récolte en blé, seigle, orge, sucre, etc., sont déclarés nuls. Tout le riz doit être réservé à la *Société centrale d'achat*, etc.

Un article important, les pommes de terre, donne lieu à des règlemens spéciaux, débutant dès le 5 août 1914 par la centralisation obligatoire, entre les mains d'une société privilégiée, de tous les produits de pommes de terre séchées (1). Ces règlemens sont nombreux ; ils touchent à la fois à la question du bétail et à celle du pain. Cette dernière est celle qui a provoqué les mesures les plus retentissantes. On rend d'abord obligatoire le mélange d'au moins 30 p. 100 de seigle dans tous les pains de froment, puis de 10 pour 100 et de 20 pour 100 de farine de pommes de terre dans les pains de seigle. En outre, on impose aux boulangers des heures de travail et des restrictions de vente. Les communes ont reçu mission de surveiller et de rationner la consommation individuelle. Elles ont pour cela distribué les fameuses cartes de pain, et il n'a pas été permis de consommer plus de 225 grammes, puis 200 grammes de farine par tête, ce qui correspond, avec l'addition de fécule de pommes de terre, à environ 3 livres et demie de pain par semaine. Une ordonnance du 28 juin « saisit » toutes les céréales panifiables, au profit des communes.

On a encore limité la production du sucre et celle de la bière ; on a centralisé le commerce du malt ; on a fait le recensement et la déclaration du bétail et spécialement des porcs, et après en avoir réquisitionné une partie pour nourrir l'armée et la population, on a décidé de sacrifier une certaine proportion du reste, soit 30 pour 100 des porcs au commencement de juin, afin d'éviter la perte des matières consommables qu'il aurait fallu consacrer à leur nourriture.

Au total, tous les commerçans et producteurs et un grand nombre de particuliers ont été soumis à l'inspection et à la réquisition des agens du pouvoir public, en ce qui concerne la plupart des matières de première nécessité. On est passé chez eux, allant de ferme en ferme et de boutique en boutique, on leur a pris ce qu'on a voulu, en leur laissant, sur leurs pro-

(1) Le 12 avril 1915 est créé un office impérial pour le ravitaillement en pommes de terre, et il a droit de préemption sur tous les marchés en cours.

visions, les quantités variables et arbitraires estimées nécessaires à leur consommation personnelle ou à celle de leurs animaux. Là où l'on n'a pas cru devoir ordonner des saisies, pour le cuivre des ustensiles de cuisine, pour l'or, pour le caoutchouc, etc., on a provoqué l'apport bénévole de tous les approvisionnemens disponibles. L'État ou les organes intermédiaires créés par lui se sont donc vus chargés d'une concentration formidable de matières, et d'une répartition universelle.

Si ces conditions, nouvelles dans leur rigueur, ont été poussées plus loin en Allemagne qu'ailleurs, cela tient au blocus commercial presque complet qu'a subi ce pays et à l'énergie particulière avec laquelle on y a voulu mener la lutte d'usure. Mais cela n'en fait pas, autant qu'on pourrait le croire, une exception. Les Alliés, tout en continuant à jouir de la liberté des mers, ont cependant éprouvé une gêne sensible pour se réapprovisionner de certaines denrées et de certaines matières premières. A côté du risque de disette complète, qui menaçait nos ennemis, il existe pour tout belligérant un risque de disette relative et une élévation fatale des prix qui retentissent et sur son activité intérieure et sur ses capacités financières. Or, les guerres sont longues. Les progrès scientifiques, quoi qu'on en ait dit, ne les raccourcissent pas. Il semblerait plutôt qu'ils dussent les prolonger. Le succès sera le résultat de toutes les activités nationales portées à leur plus haut point d'intensité et de durée. Toute négligence, tout défaut d'organisation, qui ralentira la production d'une industrie importante ou qui diminuera, avec les réserves financières du pays, son aptitude à soutenir longtemps la guerre, l'atteindra dans ses meilleures chances de triompher. Ceux qui sauront éviter ces défauts l'emporteront, tôt ou tard ; il faudra donc, bon gré, mal gré, que leurs émules les imitent. La guerre est une forme de concurrence ; elle obéit à la loi générale, et le premier qui emploie un procédé plus efficace oblige tout le monde à suivre. C'est pourquoi l'on ne peut douter qu'en poursuivant son évolution naturelle jusqu'au bout, la guerre devrait conduire quelque jour à la complète absorption des activités pacifiques individuelles dans l'action publique de salut national.

IV

Nous allons aboutir au même terme par d'autres voies et constater que la conclusion s'étend des actes et des biens aux personnes. Ce n'est pas seulement la production et le commerce, c'est-à-dire le côté public de la vie privée, qui rentrent dans le faisceau public, c'est aussi le domaine strictement privé, les libertés du consommateur, l'état des personnes, enfin leur disposition d'elles-mêmes. Le rationnement, la composition réglementée du pain, l'interdiction de nourrir le bétail avec certains produits, concernent déjà le premier de ces trois points. On a fortement engagé les ménagères allemandes à changer de fond en comble leurs menus et leurs procédés de cuisson. La contrainte a même fait son apparition : il a été, par exemple, défendu, en Allemagne, de manger des saucisses au déjeuner. Nous avons connu pour notre part quelques effets du rationnement : nos détaillans ont été astreints à ne pas vendre à la fois plus d'une quantité donnée de telle ou telle denrée à la même personne. Il fallait limiter trois fléaux dangereux : le gaspillage, l'accaparement, l'immobilisation. Quand on voudra serrer de plus près l'emploi raisonné des diverses ressources consommables, on sera amené à des mesures plus strictes. De plus en plus souvent, l'intendance ou les pouvoirs locaux auront à assurer la subsistance, au moins partielle, des populations. Cela ne se fera qu'au moyen d'un rôle administratif de distribution.

La réglementation des personnes n'a guère été généralisée chez nous que dans la question des passeports. Mais ceux-ci dérivent d'un fait qui a et doit avoir de bien autres conséquences : l'espionnage. On sait l'importance prise par cette espèce d'empoisonnement du corps national. On englobe dans l'espionnage des actes qui ne consistent pas seulement à renseigner l'ennemi, mais encore à lui prêter main-forte en travaillant secrètement soit à détruire les ponts, voies ferrées, ouvrages d'art, usines, bateaux et autres pièces d'outillage matériel du pays infesté, soit à en ruiner les forces humaines par la diffusion d'un poison moral, intellectuel ou même physiologique. L'espionnage a préparé en temps de paix devant nos citadelles des plates-formes bétonnées pour les gros canons

allemands, et, dans nos carrières, des réduits pour les régimens du Kaiser. Cette guerre aura révélé la puissance d'une savante organisation d'*avant-guerre*.

Au moment de la mobilisation, les tentatives faites contre nos chemins de fer n'ont pas réussi; mais elles pouvaient entraîner de graves retards. Toutes nos mesures semblent avoir été connues, en Allemagne, dès leur préparation, et souvent aussitôt qu'elles étaient décidées. On a vu dans les récits des combattans les innombrables procédés employés par les espions allemands sur le front pour indiquer aux observateurs ennemis l'importance et les mouvemens de nos troupes ou rectifier le tir des leurs. Lumières aux lucarnes, signaux conventionnels dessinés par les vêtemens étendus ou par les fenêtres fermées, inscriptions à l'intérieur des volets, subitement tournées vers le dehors, silhouettes formées par des attelages d'un laboureur de contrebande, etc., etc., toutes les ruses traîtresses ont servi. On a trouvé des installations de télégraphie sans fil dissimulées parfois de la façon la plus ingénieuse chez nombre de suspects. Les Italiens n'en ont-ils pas découvert une dans l'autel d'une petite église du Trentin, où le desservant lui-même l'avait cachée !

Les affiches de sociétés allemandes vantant leur pacifique produit portaient des marques destinées à guider les troupes d'invasion ou à préciser certains détails topographiques. Dans chaque localité où arrivaient les envahisseurs, ils étaient guidés par quelque ancien employé des principales maisons de commerce de l'endroit, par quelque contremaître ou quelque ingénieur des usines locales, reçu en ami, parfois des années durant, jusqu'au jour de la mobilisation. Ces gens allaient droit aux notables, connaissaient leurs ressources, leur situation, désignaient les chevaux dans leurs écuries, le vin dans leur cave. L'espionnage s'était infiltré dans toutes les cellules du pays. Il nécessite donc dès le temps de paix, mais surtout en temps de guerre, une surveillance extrêmement étroite. Toute surveillance est une discipline : elle suppose et une connaissance des individus, représentée par des formalités et des papiers plus ou moins compliqués, et une direction au moins négative qui leur est imposée. Et, quand la surveillance se précise encore, la direction, de négative, devient positive : à des obligations de ne pas faire se substituent ou plutôt s'ajoutent

des obligations de faire. Chacun, pour reconnaître les siens, leur demande des preuves : aux simples mots d'ordre et de ralliement de la précaution militaire se joignent les marques extérieures de l'embrigadement, les servitudes de cohésion.

Les Français mobilisables ou paraissant tels ont été priés de ne pas sortir dans les rues sans pièces d'identité. Un régime analogue serait facilement appliqué à tout le monde, hommes et femmes, adolescens et vieillards (1). On conçoit encore assez bien la constitution d'un nombreux personnel de vérificateurs, en grande partie bénévoles; il pourrait rendre vraiment efficace une surveillance restée chez nous, jusqu'ici, à l'état embryonnaire. Mais la « reconnaissance » et l'identification des suspects ne suffisent pas : il faut centraliser les renseignemens, les rapprocher, en faire usage; il faut les interpréter localement et leur donner une sanction locale. C'est toute une organisation qui mène, suivant une pente naturelle, au groupement de la population dans les mailles d'un réseau hiérarchisé.

Le même besoin de distinguer, au sein de la masse nationale, les élémens étrangers non assimilés des élémens autochtones ou réellement acquis, a fait reviser le statut des naturalisés. On tend à dissiper toutes les confusions de noms qui prêtent à de vieux Français une apparence tudesque; on tend à lier à l'initiative de naturalisation une francisation du nom patronymique : on va au renforcement de la caractéristique nationale par tous les moyens, et en particulier par une sorte de nationalisme des désinences vocatives qui équivaut, sur un autre plan, à l'uniforme des divers corps de troupes.

La vie privée est encore atteinte dans le secret des correspondances postales. En temps de guerre, les prétentions du cabinet noir sont unanimement acceptées : on sent qu'elles répondent à une nécessité publique. On a même retardé systématiquement et parfois supprimé les lettres; on a empêché, avec grande raison, les combattans de faire savoir à leur famille où ils se trouvaient. A ces obstacles mis à l'échange des idées, on a joint des entraves à la circulation des personnes, surtout dans la zone des armées, mais aussi en quelques points importans de l'intérieur.

Ainsi la protection des intérêts publics rend nécessaires des

(1) On a proposé le livret civique individuel, avec photographie et empreinte digitale.

emprises de plus en plus étendues sur les libertés particulières. La protection des intérêts particuliers concourt au même résultat. Une partie de la France est envahie ; voici des réfugiés qui s'enfuient de leurs villages. Les pouvoirs locaux, qui leur ont fait évacuer les localités menacées, dirigent leur émigration vers des régions où il faut les répartir. On doit leur donner un abri provisoire, trouver des refuges, subvenir aux besoins de ceux qui n'ont pas les moyens de se suffire. Il importe d'en savoir le nombre et de connaître exactement leurs capacités de travail, afin de les utiliser avec les moindres pertes possibles. Il y a là un service qui, pour faire face à des nécessités inopinées, aura avantage à établir des cadres préalables. Il faudrait, par profession et par commune, savoir l'effectif des travailleurs non mobilisés, et posséder des renseignemens précis sur les places à leur donner dans les régions de l'intérieur.

Nos législateurs viennent d'admettre un droit nouveau, celui de tout civil, victime de la guerre, à une compensation. C'est du fait de la nation qu'il a été exposé à souffrir dans sa personne ou dans ses biens. C'est elle qui a été frappée en lui. Il a payé parfois sa fidélité au drapeau. La dévastation des armées est une sorte de réquisition qui ne doit pas être gratuite. Les habitans des zones de combat y sont seuls soumis, ou à peu près. C'est un fléau qui les atteint alors qu'ils couvrent les autres de leur corps. La solidarité nationale veut qu'ils soient indemnisés de leurs pertes et que tout citoyen supporte sa quote-part des ruines entraînées par une guerre dont il partage le bénéfice. De là une action publique d'expertise et de contrôle, de secours et de juste réparation, mais aussi un droit et un devoir de direction. Car si l'État prend la responsabilité des dégâts, il lui faut tenir la main à certaines précautions. L'attitude des populations l'engage désormais en quelque mesure : elle l'engage matériellement, puisqu'il paiera, et elle l'engage moralement par voie de conséquence.

En réalité, dans toute contrée occupée par le front, la population est prise en étroite tutelle par les troupes. Elle peut de moins en moins conserver une vie indépendante. Les vivres et ressources, quels qu'ils soient, sont entièrement réquisitionnés. Le bois sert à étayer les tranchées ; les portes mêmes sont démontées pour les couvrir, les chaises emportées pour les

meubler. Les civils doivent être nourris par l'armée. Ils ne sont pas maîtres chez eux. Leurs maisons deviennent des ouvrages de défense, exposés non pas à une simple fusillade, mais à la destruction complète par l'effet des projectiles de grosse artillerie. Bon gré, mal gré, ils se trouvent enveloppés dans l'action militaire. Ils en souffrent comme les soldats ; ils y collaborent derrière eux. Car, à la réquisition, s'ajoute la corvée. Pour creuser des tranchées de repos, aménager des routes ou des voies de chemin de fer, enlever et incinérer des cadavres, battre le blé, le transporter, on fait appel à la collaboration bénévole ou forcée de la main-d'œuvre locale. Inversement, l'autorité militaire donne aux ouvriers incorporés des congés pour les travaux urgens et parfois prête des équipes aux cultivateurs. Le peuple désarmé prend naturellement sa place dans le prolongement des cadres propres au peuple en armes.

Songez maintenant à l'étendue des fronts ; comptez les provinces qui sont traversées simultanément par cette immense zone de dévastation large d'une trentaine de kilomètres, puis celles que recouvrent successivement son avance ou son recul : la loi d'airain pèse sur des peuples entiers.

Elle opprime encore de façon permanente de vastes espaces parfois éloignés du front et qui sont les régions envahies. Là aussi, le civil est jeté par force dans la guerre, mobilisé et incorporé, en dépit des théoriciens du droit, dans une sorte de régime semi-militaire. Nous voyons les Allemands traiter tout le monde plus ou moins en franc-tireur. La soumission la plus pacifique n'empêche pas les pauvres villageois belges d'être internés, mutilés, fusillés, expatriés. La population civile à l'arrière des lignes allemandes, écrit le « témoin oculaire » qui suit l'état-major britannique, est littéralement réduite en esclavage ; et, en échange de son travail, elle reçoit des rations militaires, sans lesquelles elle mourrait de faim. On oblige les hommes à prendre du service dans l'armée allemande. Les maisons sont brûlées. Les femmes et les enfans, tantôt poussés devant les troupes sous le feu de l'ennemi, tantôt contraints à des travaux forcés à l'usage du vainqueur, tantôt envoyés en captivité à des centaines de lieues, ne sont pas frappés moins durement que s'ils avaient vraiment porté les armes. On les accuse de tout ce qu'on veut : le trouble du moment ne permet pas la preuve individuelle. Une discipline, en hiérarchisant les

responsabilités, y maintiendrait la clarté nécessaire; pour protéger les populations, il serait plus efficace de les enrégimenter. Les corps réguliers, pourvus d'un statut militaire, sont les mieux garantis de l'arbitraire ennemi.

L'inscription des non-combattans sur des rôles, leur assujettissement à une discipline plus précise que la simple autorité de police qui les régit actuellement, leur affectation à des travaux à leur portée, mais obligatoires, leur utilisation pour toutes les besognes accessoires dont les combattans pourraient être déchargés, ne présentent pas d'impossibilité. Une mobilisation de ce genre comporterait évidemment une grande majorité de gens mobilisés dans leur maison et dans leur métier. Mais elle mettrait en œuvre énormément de forces aujourd'hui perdues et mal employées. Elle épargnerait au pays un gaspillage de ses puissances d'action qui en annihile la plus grande part. Aujourd'hui que les questions de matériel prennent une influence prépondérante, un système capable de développer dans une proportion considérable la production d'approvisionnemens, de vivres, de munitions, de canons, d'automobiles, d'avions, etc., pourrait suffire à assurer la victoire.

Il semble d'ailleurs que l'effectif même des combattans en devrait être augmenté. Dans cet effort de tout son être accompli par la nation qui ne veut pas périr, les dévouemens passent les bornes anciennes. Bien des postes jadis réservés aux combattans sont sollicités et seraient occupés avec avantage par des faibles, vieillards ou enfans, ou même par les femmes. Alors que celles-ci se sont, en un certain sens, virilisées, les tâches militaires ont, au contraire, souvent évolué vers des formes moins brutales. Tout n'y consiste pas à tuer. Nos soldats emploient beaucoup de temps à creuser et à bâtir. Il y en a qui gardent les voies; d'autres conduisent des automobiles, accompagnent des convois, recensent et administrent des magasins, tiennent des écritures, préparent des repas. On trouverait des femmes aptes à remplir ces offices et désireuses de s'y consacrer. On en a trouvé. A Londres, des femmes se sont exercées, dans un certain nombre d'établissemens fermés, comme le Crystal palace, sous la direction d'officiers, à diverses besognes militaires. C'étaient, dit-on, principalement des suffragettes. Elles ont été embarquées pour le Havre, réparties entre plusieurs compagnies, de 500 femmes

chacune. Elles remplacent les signaleurs, téléphonistes, télégraphistes, estafettes, vaguemestres, automobilistes, brancardiers, etc., jusque sur le front. Le patriotisme des femmes n'a, nulle part, été inférieur à celui des hommes, et si quelques-uns de leurs emplois nouveaux les exposaient au danger, nul doute qu'elles ne sachent mourir elles aussi.

Ce qu'elles savent ou peuvent le moins, c'est tuer. Mais là encore, il y a des cas individuels, et, à côté des femmes il reste nombre d'hommes âgés ou d'adolescens que la guerre appellera quelque jour, parce qu'elle réclame de moins en moins de dépenses musculaires, et qu'il ne lui faut plus, bien souvent, que des mains adroites, des sens aiguisés, un cerveau alerte, toutes choses compatibles avec le jeune âge. Les plus formidables engins de mort finiront par être d'élégantes machines, mues par des manettes légères ou d'innocens robinets; le doigt d'un enfant pourra les conduire. Sur nos monstrueux cuirassés, un effort de femme suffit à pointer les canons des plus gros calibres; en appuyant sur un bouton, on met en mouvement toute la tourelle; et un tour d'une petite roue infléchit la marche du navire entier.

Il n'est donc pas possible de rêver à l'avenir lointain de la guerre sans entrevoir nos arrière-descendans, tous debout dans un sacrifice plus complet que le nôtre, animés par un héroïsme prodigieux et soutenus par une stricte et universelle discipline, chacun à son rang et à sa fonction réglée d'avance. Saisi par la réglementation et par l'autorité publique dans ses biens, dans sa personne, dans celle de tous les siens, assujetti à tous les instans de la vie, lui, sa femme, ses enfans et tous ses proches comme autant de soldats sous les drapeaux, le civilisé aura momentanément aliéné sa liberté d'homme et de citoyen. Il portera volontairement le poids de l'absolutisme dictatorial superposé à une sorte de socialisme patriotique. Comme une masse brusquement solidifiée, le peuple entier ne fera plus alors qu'un bloc devant le bloc ennemi.

V

Laissons ce travail interne, encore fort incomplet, qui caractérise désormais l'état de guerre et passons aux manifestations extérieures de ce dernier, les opérations. On a cru impossible

qu'elles durent longtemps. On a prédit que les peuples, épuisés par l'effort gigantesque de la mobilisation, ne résisteraient pas plus de quelques semaines à l'arrêt de la vie industrielle et commerciale. L'événement n'a pas confirmé ces pronostics.

Pourquoi la guerre serait-elle courte? Aux temps très lointains où l'agriculture était à peu près le seul travail, les guerres pouvaient se prolonger indéfiniment. Elle ne trouvaient leur terme nécessaire que dans l'extinction d'un des partis, lorsque tous ses combattans avaient été tués ou emmenés en esclavage. Le matériel militaire, réduit à quelques espèces d'armes blanches, ne s'usait pour ainsi dire pas. Et quant aux substances ou ustensiles indispensables à une vie extrêmement simple, ce n'était guère l'affaire des hommes. Il suffisait d'une brève interruption dans les combats pour prendre soin des récoltes : les femmes et les enfans pourvoyaient au surplus.

La vie civilisée nous met moins à l'aise pour supporter l'état de guerre. Une grande partie des complications qui la constituent exigent beaucoup de conditions qui sont alors difficiles à réaliser. Chacune des mille jouissances ou commodités quotidiennes devenues nécessaires aux hommes résulte d'un concours de nombreuses activités pacifiques. Elle nous échappe si un seul de ses élémens vient à manquer, parce que des ouvriers sont partis, ou que des usines sont occupées militairement, endommagées, détournées de leur travail ordinaire, etc.

On se passe de bien des choses : il y en a dont on ne saurait se passer. On peut, en quelque sorte, rétrograder vers un état antérieur de civilisation, là où il ne s'agit, après tout, que de se priver de quelques agrémens personnels. Mais la victoire repose sur les mêmes moyens que le bien-être; et ses exigences, à elle, sont irréductibles. On sacrifierait sans peine, par exemple les trains de villégiature; mais il faudra toujours des trains de troupes, et, dès lors, tout ce que suppose l'exploitation des chemins de fer.

Pour ce qui concerne les hommes, on n'en est plus aux massacres du temps jadis. En dépit des apparences, les combats deviennent moins meurtriers, à mesure que les armes sont plus terribles. Nos obus font surtout des blessés, dont la plupart reviennent au feu au bout de quelques semaines. La tendance sera toujours de pousser la dépense en moyens matériels jusqu'aux limites extrêmes, afin d'obtenir les résultats néces-

saires en épargnant les vies humaines. On cherche naturellement à préserver le personnel au prix du matériel. Ce dernier sera donc souvent le premier à bout.

La durée des guerres modernes semble ainsi devoir être limitée, dans un certain nombre de cas, par l'épuisement des ressources accumulées d'avance dans l'un des pays belligérans, sous forme ou de produits tout élaborés, ou de matières premières, ou de moyens de production, ou enfin d'argent et de créances qui permettent d'acheter ce qu'on n'a pas. Mais une erreur générale a été commise dans l'appréciation des trois grands facteurs influant par là sur la prolongation des hostilités : on n'a estimé assez haut ni la consommation prodigieuse de matériel et de valeurs résultant de la guerre, ni l'élasticité de nos besoins, ni surtout l'immensité des ressources d'une grande nation. Ces ressources, sous les trois formes que nous avons vues, s'accroissent très vite avec la civilisation. Le capital amassé, sur chaque point de nos vieux pays, en provisions, en objets d'usage, en matériel producteur, en réserves financières, dépasse l'idée qu'on s'en faisait, quand on cherchait à calculer la résistance des peuples. D'une part, donc, la vie commune est moins troublée, après une année de guerre, que ne s'y fussent attendus les optimistes eux-mêmes. D'autre part, on s'accommoderait de privations faisant des différences bien plus grandes que jadis et nous ramenant presque au même degré de denuement; car l'homme, sous ses habitudes nouvelles, n'a pas tellement changé.

Si les facteurs économiques surajoutés sont impuissans à terminer la lutte, il faut en revenir au facteur essentiel, à l'homme lui-même. Il faut attendre l'épuisement physique d'un belligérant. Les combats, nous l'avons dit, sont moins meurtriers qu'aux temps anciens. On s'égorgeait, on exterminait le vaincu. Une journée anéantissait une armée. Nous avons moins de victimes à proportion de l'effectif engagé et de la durée du combat; mais l'un et l'autre se sont accrus extrêmement. Des millions d'hommes se tiennent face à face, et l'on se bat tous les jours quelque part. Une bataille dure cinq ou six semaines. On a calculé que les Austro-Allemands, sur leurs deux fronts, perdent près de dix mille hommes par jour. Si beaucoup ne sont que blessés, leur mise hors de combat est bien souvent définitive, ou aussi durable que la guerre.

On arrivera par suite, forcément, à une disproportion des forces, qui ne laissera plus à l'un des deux adversaires aucun espoir de résister. Mais on voit que cela peut être long. Des trois élémens de lutte : le nombre, le matériel, le terrain, ce dernier paraît être aujourd'hui celui qu'il est le plus aisé de conserver, aussi longtemps que les deux autres n'ont pas trop baissé. La puissance actuelle de la défensive est la vraie raison de la longue durée de la guerre. Elle permet de garder jusqu'au bout, avec le sol national, tous les moyens d'action qui s'y reproduisent. Les guerres courtes sont celles où le front, comme une balance délicate, est sensible à la moindre inégalité des forces, et où celle-ci se traduit par un grand recul du plus faible. Dans la lutte éternelle entre la protection et le projectile, après des alternatives opposées, l'équivalence s'est toujours rétablie entre eux. Rien ne laisse prévoir si l'un des deux l'emportera définitivement. Dans ce cas seulement, l'une des deux formes de la guerre s'imposerait à jamais : le triomphe complet de la défensive signifierait guerres interminables, celui de l'offensive guerres foudroyantes. L'un correspond à un équilibre stable, l'autre à un équilibre instable, que chaque inclinaison précipite avec plus de violence à sa chute.

Rien n'autorise donc à supposer que les guerres futures seront nécessairement plus brèves que celle d'aujourd'hui. Grâce à l'arbitrage et à un judicieux pacifisme, les conflits superficiels se résoudront probablement sans effusion de sang. Il ne restera que les différends profonds, que n'écarterait aucun artifice. Ce seront d'âpres compétitions. La grandeur des intérêts en jeu, l'ardeur des passions, la puissance matérielle des alliances opposées en feront des luttes de géans, poussées à fond et menées jusqu'au bout.

Un caractère nouveau, qui contraste avec l'efficacité médiocre de l'offensive et avec la prolongation des hostilités, est l'extrême mobilité des opérations. Malgré l'énormité des masses mises en œuvre, les mouvemens sont rapides et les changemens incessans. Les campagnes semblent en perpétuel recommencement. Ces reprises jadis étaient plus lentes et plus difficiles : maintenant, les transports mécaniques permettent de mobiliser et de concentrer en quelques jours, quelques semaines au plus, des moyens considérables sur un théâtre tout nouveau. On ramène de l'intérieur des

renforts se chiffrant à millions; on dégage par une offensive divergente une affaire mal engagée; on tâte l'adversaire successivement partout, et l'on revient à la charge quand on a détourné son attention : c'est une escrime avec ses feintes, ses parades, son agilité.

Les forces se reproduisent, elles sortent du sol presque aussi vite qu'elles se déplacent. Le plus prodigieux n'est pas leur mouvement, mais leur renaissance et leur entretien. Car le chiffre brut des effectifs ne donne qu'une idée incomplète des choses; il faut le multiplier par celui des besoins auxquels on doit pourvoir. Chaque homme emploie à tour de rôle tant d'armes et d'outils, consomme tant d'espèces de projectiles, nécessite des approvisionnemens si variés qu'il donne du travail à tous les corps de métier. L'armée elle-même fait de tout. Image de la nation dont elle rassemble la fleur et qu'elle tend à absorber en entier, elle vit de toutes les vies à la fois. La plupart des activités pacifiques y trouvent leurs correspondantes, non seulement les professions proches de la matière ou du monde animal, comme celles des boulangers, bouchers, conducteurs de troupeaux, éleveurs de chiens, cuisiniers, cordonniers, tailleurs, charrons, forgerons, mécaniciens, menuisiers, terrassiers, maçons, électriciens, chimistes, télégraphistes, photographes, etc., mais plusieurs de celles qui touchent intimement à l'homme et s'élèvent de son corps jusqu'à son âme, depuis l'art dentaire et l'humble métier de pédicure jusqu'au ministère religieux des aumôniers, en passant par le service des postes et la médecine, par le journalisme, le professorat et la judicature. L'existence militaire englobe un trop grand nombre d'hommes venus de partout, elle les retient trop longtemps et les met à trop de besognes pour n'être pas un résumé de moins en moins incomplet de l'existence totale du pays.

Aussi, l'armée se décompose-t-elle en un nombre croissant de corps et spécialités. C'est la loi commune des industries de se subdiviser; mais ici la diversité reste dans l'unité. Ce provignement tient à plusieurs causes durables qui n'ont certainement pas produit tous leurs effets. Le nombre seul permettrait déjà et appellerait la division du travail. Pour l'approvisionnement, en particulier, les raisons sont les mêmes que dans les autres industries productrices : économie, rapidité. Le progrès matériel qui habitue au confortable et le porte jusque dans les

tranchées, est aussi cause de certaines complications. La plupart sont cependant imputables aux armes nouvelles.

Chaque fois qu'apparaît un nouveau moyen de tuer, les bonnes âmes s'attendent à voir la guerre se rendre impossible elle-même par son excès de destruction ; et souvent les techniciens annoncent pour un jour prochain l'élimination des armes anciennes. Mais les fusils s'ajoutent aux sabres et aux lances, les bombes aux boulets, les mitrailleuses aux baïonnettes, les avions aux trains blindés, les sous-marins aux cuirassés, sans que l'homme renonce à aucun des instrumens de mort que la science met successivement en ses mains. C'est miracle que les arcs et les flèches aient passé d'usage. Frondes, catapultes et feux grégeois viennent de renaître sous des formes seulement plus redoutables. Nous n'avons pas moins de cinq succédanés de la cavalerie, si l'on compte à ce titre, avec les troupes cyclistes, celles qui équipent les autos de guerre, les ballons captifs, les dirigeables et les aéroplanes de reconnaissance. L'artillerie de terre s'échelonne depuis la mitrailleuse et le lance-bombes, en passant par le 75 mm., jusqu'au mortier de 420 mm., en douze ou quinze calibres pour chaque armée. Nos types de bateaux vont du chalutier à vapeur, porteur de cinq ou six hommes, au super-dreadnought, qui en renferme plus de mille. A la télégraphie et à la téléphonie traditionnelles s'ajoutent les deux sans fil, etc. On a distingué les différentes spécialités par des insignes de diverses sortes et dernièrement par des brassards : la liste en comprend chez nous une soixantaine de variétés principales : c'est un vrai petit dictionnaire.

Une armée représente donc, outre les hommes, un nombre immense d'objets de mille sortes. Chaque unité complète forme un microcosme. Quelques individus : des mitrailleurs avec leurs pièces, l'armement d'un canon, suffisent à constituer un centre où convergent de grands courans de munitions, d'ordres, d'efforts. L'effectif humain n'est qu'un minime résumé. Entre cent mille soldats du premier Empire et le même chiffre des nôtres, il y a la distance de la diligence au train rapide : les deux forces n'offrent point de proportion.

Et cependant les effectifs se sont accrus au delà de toute attente. La dernière des grandes guerres, celle de Mandchourie, avait opposé des armées d'environ 150 000 hommes au début, 350 000 à la fin. En 1870, notre armée du Rhin devait réunir

250 000 hommes contre 390 000 Allemands. Quatre ans auparavant, la victoire de Sadowa avait été remportée par 300 000 Allemands sur 250 000 Autrichiens. La Révolution et l'Ancien Régime livraient combat avec des armées d'une cinquantaine à une centaine de mille hommes.

Déjà, pourtant, Napoléon, devançant son époque, avait cherché à pousser le nombre à ses extrêmes limites. Il avait conçu la Grande Armée. Il avait fait mieux. Si, d'ordinaire, il n'agit pas avec plus de 100 000 à 200 000 hommes, on a dit qu'en 1812 il en avait rassemblé plus d'un million. En réalité, il n'opéra pas avec plus de 650 000. Et c'était déjà plus que n'en peut commander directement un seul chef. Il aboutissait donc à la conception moderne des groupes d'armées. Malgré son génie, il ne put jamais coordonner de pareils ensembles : la machine était trop lourde pour le levier dont il disposait alors. Il avait dépassé les conditions matérielles de son temps.

Depuis un siècle, le progrès a marché. Les groupes d'armées s'articulent sans peine, se tiennent, jouent simultanément, grâce au télégraphe, au téléphone, aux chemins de fer, aux autos, aux ballons. C'est le commandement, au contraire, qui reste au-dessous des possibilités actuelles. Si bien qu'on n'avait pas prévu la mise en campagne de masses de plus de deux millions d'hommes. Nous comptions n'avoir à supporter que le choc de 20 ou 21 corps d'armée allemands de l'active, augmentés de 3 ou 4 corps de réserve, alors que 33 corps et 9 divisions de cavalerie ont opéré contre nous dès le milieu d'août 1914. Plus tard, on nous en a opposé plus de 50. D'après des relevés russes de juin 1915, les armées germaniques du front oriental comptaient à ce moment 45 corps allemands et 26 autrichiens. Au total, on a pu estimer à 2 millions et demi l'effectif de chacun des deux peuples de soldats qui se sont affrontés sur le théâtre occidental, à près de 3 millions chacun de ceux qui ont lutté sur le front russe. Ces énormes ensembles se décomposent en armées d'environ 200 000 ou 250 000 hommes. Chaque parti en présente une dizaine au moins, sur un même front, et elles s'y articulent elles-mêmes en groupes d'armées, par deux, trois ou quatre. La fameuse phalange Mackensen, qui a reconquis la Galicie sur les Russes, se composait de 10 corps d'armée, disposés symétriquement : deux corps en première ligne, puis l'artillerie massée en trois lignes : artillerie légère,

obusiers de campagne, artillerie lourde ; puis 6 corps d'armée en trois lignes, deux par deux, couverts par des flancs-gardes; enfin une réserve de deux corps. Au total, près de 400 000 hommes pour un front d'une vingtaine de kilomètres : 20 hommes par mètre courant.

Avant tout autre progrès matériel, on pourrait déjà réaliser des coordinations plus vastes encore. On entrevoit le synchronisme des opérations alliées par-dessus un pays comme l'Allemagne. Resté un peu vague dans la guerre actuelle, il pourrait devenir tout à fait précis. Il se trouvera sans doute des hommes capables de tirer parti des moyens scientifiques déjà acquis pour obtenir des effets autrement puissans que ceux où s'essayent nos stratèges. On n'est qu'à l'aube des mouvemens de masses. Ces effets ne se mesurent pas seulement au nombre des hommes concourant à la fois à la même combinaison stratégique, mais aussi à l'ampleur d'autres concentrations : celle du matériel d'abord. Notre offensive de mai autour de Notre-Dame-de-Lorette était préparée, dit-on, par 1 100 pièces de canon; celle de la phalange Mackensen sur la Dunajec par 1 500. Les Allemands en auraient amené 4 000, sur un front de 50 kilomètres, en face des Russes.

A côté du matériel canon, il faut aligner les autres mécanismes de guerre, mitrailleuses, avions, autos, wagons, etc. ; le matériel de protection : masques contre l'asphyxie, cuirasses ou têtières, outils à tranchées, fil de fer barbelé, ciment ; le matériel consommable : munitions, explosifs, vivres. On est surtout limité pour celui-ci, par l'approvisionnement en cartouches, qui se développera certainement dans d'énormes proportions. La consommation d'obus est restée fort inférieure aux besoins de l'artillerie. On avait tablé, en France, sur une dépense moyenne de 13 000 coups par jour. Nos adversaires, plus prévoyans, s'attendaient à 35 000. Or, certains jours de bataille en ont coûté plus de 100 000. L'Allemagne, dit-on, en fabrique 250 000 par jour. Et cependant, nos artilleurs s'astreignent à la plus extrême économie. Un canon de 75 peut tirer 25 coups par minute. En admettant une allure relativement modérée et quelques minutes seulement d'activité à l'heure, on arrive tout de même à 100 ou 200 coups par heure de bataille et par pièce. Il est probable que les usines belligérantes, dans l'avenir, devront fournir et les convois transporter et distribuer sur le front, journellement,

des millions de projectiles d'artillerie, peut-être des milliards de cartouches pour fusils et mitrailleuses.

L'impossibilité de rassembler sur les quelques kilomètres de l'action décisive, au même instant, tous les moyens dont on disposera pour produire l'événement, tant les hommes que le matériel et les approvisionnemens, incitera à faire de plus en plus grand usage d'une dernière forme de concentration, la condensation dans le temps. Car une seule chose paraît inextensible : le terrain. Entre des frontières ou des océans, un front est borné. La densité des forces vives de combat par unité de longueur est donc destinée à croître avec la puissance totale des armées, et à dépasser ce que peut porter utilement la surface du sol. D'ailleurs, l'avantage de condenser au plus haut degré l'attaque principale reste certain. A défaut de simultanéité, il faut alors la répétition des coups. Les transports modernes donneront voie à ces concentrations par succession rapide : c'est le système des vagues d'attaque. Une troupe en pleine action est immédiatement suivie, soutenue et remplacée par une autre, jusque-là hors d'atteinte. Le réglage des mouvemens au chronomètre ou par ordres doit être parfait. Notre expérience et notre outillage laissent encore à cet égard beaucoup à désirer. La concentration dans le temps amène à des accumulations de troupes et de matériel en profondeur. Employée en grand, elle sera le correctif de la disposition en cordon, qui aura caractérisé la guerre actuelle. Elle prendra toute son importance quand l'aéroplane, étant devenu le moyen de transport qu'il doit être, assurera et les déplacemens extra-rapides, et les superpositions de masses combattantes dans toute l'épaisseur de l'atmosphère.

Le cordon défensif et quasi uniforme est, en effet, caractéristique de la guerre de 1914. Déjà en 1915, on voit s'accentuer des noyaux plus épais. D'où vient la fortune nouvelle et sans doute passagère d'une méthode amplement condamnée par les experts? Elle doit tenir pour partie aux disproportions que nous avons signalées. Le cordon est le dispositif de stratèges qui ont trop de personnel à déployer pour une organisation trop faible du commandement, des communications et des transports. On n'a pas appris jusqu'ici à faire un assez large emploi des instrumens de concentration.

Pour la première fois, on a mis sur pied une quantité d'hommes armés qui suffit à garnir efficacement toute une

frontière : conjonction du nombre avec la puissance de la défensive. Assez d'outils et de bras pour creuser, et au besoin bétonner des tranchées, des tunnels, des cavernes; du fil de fer formant barrage; des armes à tir extra-rapide balayant le glacis de ces fortifications de campagne; l'artillerie elle-même défilée en arrière : voilà les élémens de la nouvelle supériorité défensive. Le cordon était désormais possible. Le rideau mince, qui eût été déchiré il y a quarante ans, résistait. On céda à la tentation de s'abriter.

On y céda d'autant mieux que l'importance des services d'arrière est plus grande. Avec un pareil débit du ravitaillement, on peut moins que jamais laisser toucher à ses communications. Or elles sont surtout constituées sur un réseau fixe, celui des chemins de fer. Il devient essentiel de garder le terrain; et il est plus menacé qu'autrefois par les mouvemens débordans, grâce à la mobilité nouvelle des forces. Ainsi, mobilité et faiblesse relative de l'attaque, puissance de la défensive, énormité des effectifs, insuffisance organique, tout concourait à étirer les armées en longs fils bordant les fronts, comme leur image épinglée sur nos cartes.

Peut-être, dans les guerres futures, les frontières devront-elles aussi être garnies d'une ceinture ininterrompue de défense. Il est probable qu'elle ne formera que la surface d'un dispositif en profondeur, abondamment pourvu de centres défensifs et offensifs. Le pays moderne ressemble à un être vivant qui ne peut plus survivre à certaines blessures trop profondes : il lui faut une carapace. Mais c'est par des organes d'attaque qu'il combat. Son triomphe est une projection de vie au dehors.

N'est-ce pas la plus complète des manifestations vitales? Il y faut, réunis dans le faisceau le plus serré, les trois ordres de forces : la préparation, la matière et l'âme. Là comme ailleurs, si l'évolution des conditions modernes nous enchaîne au Temps, elle nous dégage de la fatalité matérielle et animale. En vain, croit-on nous voir écrasés sous les monstrueuses puissances que nous savons tirer de la nature. Si elles réduisent à rien la valeur relative de notre force physique, si elles semblent annuler en nous le facteur matériel, elles grandissent d'autant les facteurs proprement humains, par cela seul qu'elles restent d'un autre ordre, et ne s'y comparent pas. Elles les portent à leur surface, plus haut quand elles montent, comme la vague qui soulève un bouchon.

Aussi, tant de changemens ramènent-ils à de frappans retours. La violence des explosifs et le débit surabondant des mitrailleuses ont supprimé les déploiemens à découvert qui donnaient aux batailles du Moyen Age leur allure de fête; mais c'est pour reproduire la guerre de ruse et d'embuscade des sauvages. Nos hommes rampent comme des Peaux-Rouges; ils ont appris à se dissimuler presque aussi bien qu'eux. La grande portée des armes, chose singulière, aboutit à ce nez à nez qu'est la lutte des tranchées et à ce corps à corps qu'est l'assaut à la baïonnette. Le mécanisme envahissant aboutit à un besoin et à un jaillissement de courage individuel sans égal peut-être dans l'histoire militaire. Avec la plus haute vertu, il exige et favorise encore d'incessantes activités de l'esprit. La machine rend la guerre moins machinale; elle la spiritualise.

La valeur d'une armée reste donc ce qu'elle fut toujours, le produit de deux facteurs également indispensables. C'est, diraient les mathématiciens, une fonction à deux variables : l'homme et la matière ou, si l'on veut, l'âme et le mécanisme. La valeur du courage n'y est pas annulée, mais au contraire renforcée par la puissance des instrumens que ce courage emploie; et l'utilité des machines de guerre se proportionne à la qualité des hommes qui les conduisent. Chacun des deux facteurs sert à l'autre de coefficient, de multiplicateur. Si l'un d'eux tombe à néant, le total s'anéantit. Sans une âme égale à la nôtre, l'armement le plus perfectionné ne réalise que la barbarie scientifique et, espérons-le, l'impuissance finale de nos ennemis; sans des armes égales aux leurs, notre héroïsme chevaleresque ne nous donnerait jamais qu'une supériorité précaire et stérile.

Il reste à jeter un coup d'œil sur ces merveilles de l'outillage guerrier et sur les perspectives qu'elles offrent à nos rêves d'un avenir si incertain.

GEORGES BLANCHON.

UN SERMON INÉDIT

DE

MIRABEAU

SUR *LA NÉCESSITÉ D'UNE AUTRE VIE*

On connaît les nombreux écrits de Mirabeau et l'on sait qu'il a touché à tout : art, sciences, littérature, diplomatie, politique, finances, banque, agiotage, Histoire, pamphlets, Mémoires, traductions, lettres, esquisses, discours, articles de journaux, compositions érotiques, etc. Une seule corde a paru manquer à sa lyre, la corde religieuse. Et cependant, celle-là aussi, il l'a touchée. Je viens de retrouver un sermon composé par lui en 1782 pour un jeune ministre genevois, sur *la Nécessité d'une autre Vie*, sermon dont Lucas de Montigny, le fils adoptif de Mirabeau, avait dit : « Nous ne lui connaissons d'œuvres inédites écrites à Londres que le commencement très informe d'une *Histoire de Genève*, dont nous avons donné le manuscrit autographe à feu Étienne Dumont, en 1826, et un sermon sur l'*Immortalité de l'Ame*, composé pour un ministre réfugié. » Cet ecclésiastique lui avait été recommandé de Genève, d'où il avait été exilé à la suite des divisions violentes qui s'étaient élevées entre les aristocrates et les libéraux. Mirabeau, qui se trouvait alors à Neuchâtel, le tira de l'indigence, non par des secours pécuniaires qui n'étaient pas à sa portée, mais par le don de ce travail personnel à l'aide duquel le jeune ministre obtint dans un concours une place avantageuse. « Nous publie-

rons quelque jour, disait Lucas de Montigny, d'après le manuscrit autographe, cet éloquent sermon, qui, par le sujet et par la forme, diffère essentiellement des autres ouvrages de l'auteur, et doit, à tous égards, faire beaucoup d'honneur à sa mémoire (1). » Cette promesse que Lucas de Montigny faisait en 1834, il ne l'a jamais tenue, et voici que, quatre-vingts ans après, l'œuvre que j'ai découverte dans le fatras des papiers de Mirabeau (*Archives des Affaires étrangères*, vol. 1888) paraît enfin.

Au sortir du donjon de Vincennes, où il avait été enfermé pendant quarante-deux mois, en raison de ses déportemens et de sa vie scandaleuse, Mirabeau s'était retiré à Neuchâtel où il cherchait à vivre de sa plume. Une pension de 600 francs, beaucoup trop insuffisante, pendant sa détention, l'avait amené à écrire de honteuses pages comme celles de l'*Erotika Biblion*, et *Ma Conversion* que suivirent les *Lettres de cachet* et *les Prisons d'État*, ouvrage politique inspiré par l'horreur de la tyrannie. Mirabeau écrivit d'autres brochures de ce genre, comme *la lettre sur l'Ordre de Cincinnatus* et *Les doutes sur la liberté de l'Escaut*. Entre temps, il composa la dissertation religieuse dont je vais parler, qu'il appelait lui-même *Sermon sur la nécessité d'une autre vie et sur les consolations dues à l'homme juste*.

Avant de publier et d'étudier ce travail particulier, dont on saisira bientôt l'importance philosophique, et j'ose dire l'actualité, — car en ces heures angoissantes de périls ininterrompus où la Mort plane sur toutes les têtes, qui ne songerait au par-delà ? — il convient de se demander si Mirabeau était convaincu de son sujet. Croyait-il réellement à un Dieu, à une âme immortelle, à des sanctions futures ?

Comment avait-il été élevé ? Que pensaient et que lui disaient ses parens ? A cinq ans, Mirabeau répondait à Poisson, son précepteur, qui l'avait invité à écrire ce qui lui passerait par la tête : « Monsieur Moi, je vous prie de prendre attention à votre écriture et de ne pas faire de pâtés sur votre exemplaire ; d'être attentif à ce qu'on fait : obéir à son père, à sa mère, à son maître : ne point contrarier. Point de détours ; l'honneur surtout : n'attaquez personne, non qu'on ne vous attaque. Défendez votre patrie. Ne soyez point méchant avec les domestiques. Ne familiarisez pas avec eux. Cacher les défauts de son prochain,

(1) *Mémoires* de Mirabeau, t. IV, p. 174.

parce que cela peut arriver à soi-même. » On voit qu'il n'est question ni de Dieu, ni de la religion, dans ces préceptes que l'enfant répétait textuellement.

Son père, malgré une vie dissipée, entremêlée de beaucoup de travail, semblait respectueux des choses religieuses; ce n'était d'ailleurs qu'une apparence, car, très infatué de lui-même et peu disposé à remplir tous ses devoirs paternels, il avait introduit une maîtresse, Mme de Pailly, au foyer conjugal. La mère avait, elle aussi, une conduite désordonnée et misérable. Ce ménage n'était donc pas fait pour donner à ses enfans de bons conseils et de bons exemples. Gabriel, le futur comte de Mirabeau, fut confirmé à l'âge de sept ans, et, déjà esprit raisonneur et porté au scepticisme, il disait à ce moment : « On m'expliquait que Dieu ne pouvait faire des choses contradictoires, par exemple un bâton qui n'eût qu'un bout. Je demandai alors si un miracle n'était pas un bâton qui n'eût qu'un bout, et ma grand'mère ne me l'a jamais pardonné... » Plus d'une fois en ses écrits et ses discours, Mirabeau eut de ces saillies à la Voltaire.

Son enfance fut très difficile. Son père, qui ne fut jamais tendre pour lui, ne lui pardonnait pas sa laideur, comme si le pauvre enfant, victime des mauvais soins qui lui furent donnés dans une petite vérole maligne, en était responsable! Il n'est pas d'épithètes désagréables et méchantes que le marquis de Mirabeau ne lui ait sans cesse décochées : « Laid comme Satan, bouffon, comédien; tonneau boursouflé, Polichinelle tout ventre et tout dos; péroreur à perte de vue, embryon de matamore ébouriffé; chenille raboteuse et crottée!... » Et j'en passe! Enfin, le marquis prédisait qu'il serait lâche avec les lâches, vain avec les vains, féroce avec les féroces, et capable de surpasser les porcs... » « Il y a des excrémens, s'écriait-il, dans notre race! » Gabriel de Mirabeau avait pris son parti de toutes ces injures, et comme, un jour, sa mère elle-même plaignait sa future bru de l'époux vilain qu'elle aurait en lui, il répondit vivement : « Le dessous aidera le dessus! »

Ni le père ni la mère ne comprirent ce caractère passionné et tumultueux. Ni l'un ni l'autre ne remplirent à son égard les devoirs naturels et les plus simples; ils ne lui donnèrent que de détestables exemples. Le marquis surtout, qui, pour justifier son titre prétentieux d'*Ami des Hommes*, cherchait à cultiver la

sensibilité et à déraciner l'amour-propre chez autrui, avouait emphatiquement que « son tendon d'Achille était dans un cœur qui sentait les peines de ses semblables et les devinait même. » Il est vrai que, dans un moment de franchise, il reconnaissait lui-même le fatras, le *farrago* de ses propres paroles, et disait « qu'elles n'avaient que la vertu primitive dont l'avait doué la Providence, à savoir de braire avec modulation. » Il ne voyait que les vices de l'enfant et prédisait « qu'il ne serait qu'un fou presque invinciblement maniaque, en sus de toutes les qualités viles de sa souche maternelle... Je vois le naturel de la bête, et je ne crois pas qu'on en fasse jamais rien de bon. » Il aurait fallu le garder près de soi, lui inculquer de bons principes, lui parler morale, devoirs, religion. « Je ne puis me clouer, avouait le marquis, à cet inexplicable et incurable détraquement de tête. J'ai d'autres devoirs à remplir pour justifier la réputation, non méritée, que la Providence m'a dévolue en me payant en monnaie l'estime des honnêtes gens, qui vaut bien une autre chevance. » Il crut bien faire en mettant Gabriel chez l'abbé Choquart, qui dirigeait à Paris une pension militaire assez accréditée, laquelle passait, aux yeux de certains, pour une maison de correction. Le marquis blessa l'amour-propre de l'adolescent en l'affublant alors du nom de « Pierre Buffière, » nom d'une de ses terres en Limousin, car il ne voulait pas « qu'un nom habillé de quelque correction, » comme le sien, traînât sur les bancs d'une école disciplinaire. Le jeune Mirabeau s'appliqua cependant à ses études, y développa son goût et sa mémoire, apprit les classiques avec passion, étudia en outre l'anglais, l'italien, l'allemand, et se distingua aussi bien dans les arts que dans les sciences. C'était déjà un cerveau très puissant, et tout autre que le marquis eût pu tirer un excellent parti de tant de qualités. Mais celui-ci était trop occupé de sa propre personne, de ses intérêts et de ses passions. Il était en désaccord absolu avec sa femme et assurait que les années passées avec elle avaient été « autant de temps de coliques néphrétiques. » Il ne songeait qu'à se débarrasser d'un fils dont il ne voyait que les élans impétueux et dont on lui disait plus de mal que de bien. « Ma véritable croix, disait-il, est mon fils qui s'élève. » Il crut bien faire en le plaçant à dix-huit ans dans le régiment du marquis de Lambert. Dettes, duels, aventures scandaleuses en furent naturellement la suite et amenèrent contre

le jeune officier les rigueurs que l'on sait (1). Au lieu de chercher à modifier, à adoucir, à refréner ce caractère fougueux et désordonné, il semble que le marquis n'ait pensé qu'à l'exciter et à l'aigrir davantage. Et voilà l'homme qu'on représente encore comme un bon maître, un excellent seigneur, un philanthrope dévoué!

On aurait pu croire, étant donné ses principes apparens, qu'au moins ses sentimens religieux lui dicteraient ses vrais devoirs. N'écrivait-il pas au marquis Lango, en 1776, « qu'un des plus grands délits qu'un homme puisse commettre, c'est de se permettre quelque acte ou quelque parole qui affaiblisse autour de lui l'opinion d'une religion toute sainte, qui nous annonce un seul Dieu auteur de toute bienfaisance, prodige de charité, foyer de toute lumière; ce Dieu qui ne veut qu'être aimé, obéi et qui n'a prononcé, dans ses commandemens à l'homme, que l'amour de son semblable et le bon ordre social... » Il faisait l'éloge d'une religion « qui réunit tous ses membres en un même esprit, religion simple dans ses sacrifices, soumise et tendre dans ses dogmes, charitable et constante dans sa discipline; qui appelle tous les hommes à la même table, à la communion du pain, qui sanctifie et consacre tous les actes de la vie, qui embrasse et divinise, en quelque sorte, tous les lieux de la société... » Ceci est très juste et très beau. Mais pourquoi n'avoir pas appliqué envers ses enfans « l'amour de ses semblables » et pratiqué les préceptes si sages de cette religion divine? Le marquis croit se justifier en ajoutant : « Je ne suis pas dévot. Ce n'est pas à cette école qu'on apprend à bien défendre la religion. » Où donc apprendre à la défendre et surtout à la pratiquer, si ce n'est dans la piété et dans le sentiment du devoir? Le marquis n'avait, en réalité, que les dehors hypocrites d'un ami de la religion. Il ne la pratiquait pas sincèrement, et par là même il était incapable de la conseiller et de l'enseigner à son fils. Il reconnaissait lui-même qu'il n'était pas assez maître de lui « pour être vraiment exemplaire. »

Dès lors, comment demander à Gabriel de Mirabeau des

(1) Sa mère écrivait alors à M. de Malesherbes pour obtenir la mise en liberté de son fils victime d'une lettre de cachet : « Son père, aussi sévère envers lui qu'il s'est montré injuste envers moi, lui fait expier des fautes qu'il méritait d'autant plus d'*indulger* qu'elles n'ont eu pour objet qu'une dissipation d'argent assez commune aux enfans de son âge et de son état... » (2 janvier 1776.)

convictions dont on ne lui donnait pas l'exemple? Et cependant, au contraire de ce que disent certains historiens, Mirabeau n'était pas athée. De son contact avec les premiers précepteurs de sa jeunesse, avec le P. Jaubert, avec l'abbé Choquart, il lui était resté quelque sympathie pour la religion catholique et ses ministres. Dans les *Mémoires du Ministère du duc d'Aiguillon* attribués en totalité à Soulavie, et dont les livres VIII, IX, X, XI, sont bien l'œuvre de Mirabeau, je découvre au sujet du soulagement des pauvres ces lignes intéressantes : « Les commissaires de quartiers ignorent ou oublient ses malheureux qui les entourent... Ce sont les bons curés qui l'occupent de trouver, de consoler ces infortunés, condamnés à traîner des jours difficiles dans les privations et la douleur. J'ai vu le curé de Saint-Eustache et plusieurs autres monter à des cinquièmes, au milieu des frimas, consoler et arroser de larmes ces infortunés et soulager leurs besoins. C'est à ces dignes dépositaires qu'il faut confier les aumônes si faussement et si mal distribuées; les secours arriveraient à la source des besoins et les pauvres seraient cent fois plus touchés de recevoir de leur pasteur, que par des cascades ministérielles (1)... Il serait nécessaire aussi de mettre tous les curés du royaume en état d'avoir du pain, car ils n'assisteront pas les pauvres, s'ils le sont eux-mêmes. »

Un des écrivains qui ont le mieux étudié Mirabeau, M. Francis Decrue, croit pouvoir affirmer que sa conduite à l'Assemblée nationale en matière ecclésiastique s'explique par son irréligion même (2).

Cette assertion est peut-être un peu outrée. Je ne nie pas que Mirabeau n'ait porté des coups terribles au clergé et par là même à l'Église, mais était-ce par des sentimens impies? Je ne le crois pas. Sans doute, il a provoqué la confiscation des biens ecclésiastiques et le serment constitutionnel qui ont eu les suites les plus pernicieuses; il a déclaré qu'il préférait aux lois et aux préceptes religieux la loi naturelle ou l'instruction pure et simple qui apprend aux hommes à être justes. Il a admiré les stoïciens et manifesté même une sorte de fatalisme. Mais le

(1) Aussi, avait-il autorisé le curé d'Argenteuil à lui demander, dans sa propriété du Marais, du pain, de la viande, des vêtemens et du linge pour les malades et les nécessiteux.

(2) *Revue historique*, t. XIII (1883).

même homme a placé au premier rang des libertés nécessaires la liberté religieuse (1). Il voulait un clergé catholique, mais qui ne fût ni dominant, ni exclusif. Tout en faisant adopter le serment à la Constitution, il se défendait d'instituer une religion constitutionnelle et n'accordait à l'État que le droit d'empêcher les cultes de troubler l'ordre public. Et, par des contradictions qu'explique seul son caractère impétueux et désordonné, Mirabeau entendait en même temps subordonner la religion à l'autorité civile, et circonscrire étroitement les prêtres dans leurs fonctions en détruisant ce qu'il appelait « le pouvoir ecclésiastique. » Il avait soutenu à la tribune que le Clergé était le dispensateur de ses biens, mais non le propriétaire, puisqu'il ne pouvait les aliéner. Il ajoutait toutefois que l'ordre du Clergé ayant disparu et l'État s'étant substitué à lui dans la possession de ses biens, l'État devait prélever sur eux un salaire suffisan et les secours nécessaires au soulagement des pauvres. Il considérait les prêtres comme des agens de morale (2), leur reconnaissait des droits égaux à ceux des autres citoyens et voulait assurer l'exécution des lois en leur laissant l'entière liberté de conscience. Je le crois en ces matières beaucoup plus large et plus sincère que Talleyrand qui, après avoir défendu comme Agent général du clergé les privilèges de son ordre, avait été le premier à les sacrifier et à créer le clergé constitutionnel.

Chez Mirabeau, suivant l'heure et les circonstances, suivant ses intérêts ou celui de la cause qu'il défendait, l'opinion était variable. Mais, tout en se mettant parfois à la tête des plus exaltés, en défendant ou en provoquant des motions révolutionnaires, il n'était pas, au fond, aussi démocrate, aussi emporté, aussi intransigeant qu'il affectait de l'être. Ainsi, lorsqu'il semblait faire, comme la noblesse au 4 Août, l'abandon de ses droits et de ses titres, M. Riquetti l'aîné, comme il se faisait appeler, n'en demeurait pas moins le comte de Mirabeau et tirait grand orgueil de ses origines. De même qu'il paraissait vouloir supprimer les avantages et les bénéfices du clergé et amener des spoliations, des ruines et du désordre dans toutes

(1) « La liberté, la plus illimitée de la religion, est à mes yeux un droit si sacré que le mot de tolérance, qui essaie de l'exprimer, me parait en quelque sorte tyrannique lui-même. » (*Discours du 22 août 1789.*)

(2) « La religion et la morale publique sont les deux bienfaitrices du genre humain. » (*Discours du 30 octobre 1789.*)

les paroisses de Paris et des départemens, il n'en était pas moins opposé à des violences qu'il répudiait hautement. Il se croyait assez fort pour refréner la tempête qu'il avait déchaînée lui-même, pour calmer les passions qu'il avait surexcitées, mais une mort brutale l'emporta avant qu'il pût revenir sur ce qu'il avait laissé faire. Quoi qu'on ait dit, il n'était pas de ces froids sectaires qui, en décrétant la suppression de l'ordre du Clergé, croyaient pouvoir amener la chute de l'Église.

Que de fois, dans ses discours, il a soutenu que les opinions religieuses étaient au moins aussi respectables que les autres ! Pour lui, la religion offrait un point de ralliement sûr aux nations, « car si les rois, disait-il, prétendent tenir leur puissance de Dieu, les peuples tiennent de Dieu la liberté. » Dans un discours du 27 novembre 1790, ne l'a-t-on pas entendu s'écrier : « Dieu est aussi nécessaire aux hommes que la liberté. Ah ! loin de nous tout système qui ôterait au vice un frein que les rois ne donnent pas toujours et éteindrait le dernier espoir de la vie malheureuse ! « Et dans un autre discours, le 23 août 1790, à propos de la liberté de conscience, de la liberté du culte, du respect de toutes les croyances, il déclare que le mot de tolérance ne peut le satisfaire. « Si l'autorité tolère, remarque-t-il justement, elle peut aussi ne pas tolérer, *tandis que c'est un droit de l'homme que d'exercer sa religion.* » Il conclut que « les gens à chapelet » adorent la Providence, et il déclare qu'ils ont raison. « Nous dirons, écrit-il à son ami Mauvillon, qu'elle est toute bienfaisante, et qu'elle nous prescrit de l'imiter. » S'il a dit, un jour, dans son ouvrage sur les *Lettres de cachet*, que « ce n'est qu'aux despotes qu'il faut faire croire à un jugement à venir, » il se reprend bientôt et il témoigne une croyance sincère à l'immortalité de l'âme, à des récompenses pour l'homme juste et à des punitions pour le méchant dans une autre vie.

Ce sera le thème de son sermon (1) et, chose curieuse, il se rencontrera sur ce sujet avec son père, le marquis de Mirabeau, qui écrivait, cinq ans auparavant, en 1777, au marquis Lango cette belle lettre : « Soyez sûr que tous les liens sociaux et toute société quelconque qui n'est point foire, caravane ou

(1) Il avouera, le 26 novembre 1790, que la théologie n'entra jamais dans le plan de ses études, mais qu'il s'est fait éclairer « par des entretiens avec des ecclésiastiques instruits et d'une raison exacte et saine. »

marché, tiennent à l'opinion de l'immortalité de l'âme et des peines et récompenses futures. L'homme s'y porte de lui-même par une suite de son ambition de ne rien perdre et d'acquérir, par la sensibilité qui abhorre l'idée du néant de ses idoles et de ce qu'elle aime et doit aimer et respecter. Sur cette base, tous les rites religieux sont autant de trésors précieux, indispensables pour rapprocher les hommes. Mais la fraude, mais le fanatisme, où est le remède? Où? Dans la religion (1). Le peuple se fera des superstitions sans vous, partout où la débauche, l'impiété et leur horrible étourdissement n'annihileront pas la crainte et l'espérance. Si la grêle menaçait les gazes et les poupées des palais comme les maisons, vous verriez tout ce peuple venir courir au clocher comme celui des campagnes. La crainte et l'espérance feront des superstitions et les superstitions feront des fripons. L'espérance fait les anges blancs; la crainte les fait noirs, et comme il y a plus de crainte que d'espérance, les superstitions seront noires, les dieux cruels, les cultes sanglans. Il faut du *par-delà* à l'homme; il faut au bon un refuge, il faut au mécréant et à l'espiègle un fouetteur. L'homme donc qui est né dans une société et qui doit tout à une société, est né dans une religion et doit tout à une religion! Qu'il la respecte d'abord comme sa mère!... Ayant des mœurs, la religion viendra à nous comme d'elle-même... Quand je vous ai dit que la religion était le premier des biens sociaux, je n'ai pas pensé dire le premier en date, mais le principal. On ne saurait être reconnu réfléchi sans convenir de cette assertion... Il n'est pas d'un homme sage d'ôter à l'homme, infini dans ses craintes et ses espérances, l'idée et le sentiment d'un Être infini dans sa justice et dans sa bonté, ni l'espoir de sa propre existence en sa présence et sous la loi constante de ces deux attributs. Il n'est pas d'un politique, qui doit avoir étudié l'homme, d'ignorer que tout traité qui renferme vérité, sûreté, probité et autres traitemens de tous les rapports sociaux, tient au fond à l'espérance et que l'espérance tient à la foi... (2). »

(1) « Dieu a posé ce flambeau au milieu de l'univers pour être le point de ralliement et le centre d'intensité du genre humain. » (*Discours du comte de Mirabeau le 14 janvier 1791.*)

(2) « L'Évangile est une économie toute spirituelle offerte aux mortels en tant qu'ils ont une destination ultérieure aux fins de l'association; il est proposé à l'homme comme une seconde raison et comme un supplément de sa conscience. » (*Discours de Mirabeau le 14 janvier 1791.*)

Aussi, n'est-il point étonnant que Mirabeau, éloigné de ces esprits médiocres qui croyaient avoir délivré le peuple d'une basse superstition en lui fermant le Ciel, en écartant de lui un avenir sûr et réparateur, ait saisi l'occasion qui s'offrait à lui pour manifester des convictions en une autre vie et en des consolations futures. Il n'était pas de ces pauvres politiques dont Joseph de Maistre disait avec tant de justesse : « Ils se vengent de leur bassesse envers le pouvoir par leur insolence envers Dieu ! »

Le manuscrit que Mirabeau remit au jeune pasteur, exilé de Genève, prouvait qu'il avait bien étudié les textes sacrés qui étaient de nature à consolider sa thèse. C'est à saint Paul qu'il emprunte le texte qui servira de base au sermon sur *la Nécessité d'une autre vie et des consolations de l'Homme juste sur la terre.*

Ce texte est le suivant : *Si in hac vita tantum sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus* (2e épître aux Corinthiens, ch. XV, verset 19).

« Saint Paul, dit Mirabeau (et ici commence le sermon), qui serait illustre et par la vigueur de son âme et l'étendue de son génie, quand il n'aurait pas été un grand apôtre, adressait aux chrétiens persécutés ces paroles profondément vraies et touchantes, qui sont encore la consolation la plus réelle de la vertu malheureuse, opprimée, méconnue : « *Si nous n'avions d'espérance que dans cette vie, nous serions les plus misérables de tous les hommes...* » Sans doute, ces paroles augustes sont dignes d'être proférées dans le temple de l'Éternel où l'on ne saurait trop dire et redire aux hommes tous égaux devant la Majesté suprême, et surtout aux infortunés qui, dans les transports du désespoir, seraient tentés d'interroger sa puissance paternelle, que si la justice dort sur la terre, le Juge éternel veille toujours.

Oui, le culte de l'Être suprême est le premier devoir des humains, parce qu'il est la base de toutes les vérités, le principe de toutes les vertus, la source de toutes les consolations. Invoquez l'athéisme, ô riches, ô grands de la terre, qui voulez jouir sans inquiétude et opprimer sans remords, invoquez l'athéisme!... C'est le digne système des tyrans qui, après avoir tourmenté leur vie dans la recherche de plaisirs aussi vains que coupables, rassasiés de crimes, fatigués de remords, appellent le néant au bout de leur carrière.

Mais nous qui n'avons que Dieu pour nous défendre contre les méchans, nous ne souffrirons pas qu'on nous le ravisse. La nécessité d'une autre vie pour rétablir l'équilibre des choses humaines et de la justice distributive, le seul contraste de l'innocence opprimée et de l'injustice triomphante nous démontrent une Providence bienfaisante et l'immortalité, dont l'Auteur de notre âme l'a douée. En vain accumulerait-on les objections et les sophismes, nous répondrions avec notre cœur, si notre esprit ne trouvait pas de réponse. Nous embrasserions cette grande idée, parce qu'elle honore, parce qu'elle console l'homme dont la vie, moins respectée que celle des plus vils animaux que l'on ne fait périr que pour ses besoins, deviendrait vraiment intolérable, si elle n'était pas prolongée dans une autre patrie que la force, l'ignorance, la cruauté, la démence dont nous sommes les jouets ici-bas, ne pourront jamais atteindre. Mais si l'homme simple juge par sentiment qu'il est une Providence, qu'il est une autre vie, l'homme éclairé le juge également par la raison et par le sentiment.

EXPOSÉ DE LA PREMIÈRE PARTIE

L'existence de Dieu et sa Providence expliquent toutes les difficultés. L'homme vertueux peut gémir sur la terre, mais, en mourant, il devient libre et va jouir dans le sein de son Auteur des délices ineffables que le méchant n'est pas digne de connaître ni capable de sentir.

EXPOSÉ DE LA SECONDE PARTIE

L'homme vertueux peut gémir sur la terre, mais nous n'avons pas le droit de nous en étonner, parce que les malheurs, inévitablement attachés à l'humanité, dépendent du grand ordre qui régit la nature et ne restent pas sans compensation ; parce que, d'ailleurs, le sort des méchans n'est jamais préférable à celui des gens de bien.

Puisse ma faible voix attirer votre attention, messieurs, sur ces vérités. Je n'oserais pas vous en entretenir par la crainte de nuire, en l'affaiblissant, à une cause si belle, s'il ne s'agissait pas ici plus encore de sentir que de raisonner. Pourquoi se perdre dans des discussions métaphysiques quand il ne faut être qu'homme? A quoi bon des analyses savantes, quand on n'a besoin que de l'équité et de la sensibilité naturelle? Demandons

au Ciel un cœur droit et livrons-nous avec confiance à ce qu'il nous impose.

PREMIÈRE PARTIE

L'existence des effets démontre celle de la cause et l'ordre qui règne dans l'Univers annonce son Auteur. Sans doute, on ne résiste jamais de bonne foi à cette vérité qui se démontre en s'énonçant, et le même homme qui prononce que celui qu'il entend raisonner est un être intelligent, se ment à lui-même, s'il n'aperçoit, dans l'harmonie constante de tous les êtres, que l'ouvrage de l'aveugle hasard.

Il existe une Intelligence suprême, voilà ce que nous dit la Nature, quand nous l'interrogeons dans l'embarras d'expliquer à nous-mêmes, nous et tout ce qui n'est pas nous. Si elle ne nous éclaire pas sur les attributs de la première cause, si, quand nous épuisons notre imagination pour en donner une idée sublime, nous ne faisons encore qu'attribuer à Dieu dans un degré éminent les qualités dont Il nous a doués, si nous ne fabriquons qu'un homme parfait, n'accusons que la faiblesse de notre entendement. La religion seule, portée sur l'aile de la Révélation, nous donne des idées plus saines. Mais enfin la Cause première nous suffit pour concevoir et saisir les rapports de justice fondés sur son existence.

S'il fallait, pour élever notre esprit à la Divinité, atteindre les hauteurs d'une philosophie sublime, concevoir les preuves morales tirées de l'idée que nous avons de l'infini, étudier, calculer les révolutions des mondes qui roulent et gravitent sur nos têtes, entrer dans le détail des preuves physiques que l'histoire naturelle offre à tous les pas dans la génération des êtres depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, depuis l'insecte inaccessible aux instrumens inventés par l'industrie humaine jusqu'à l'éléphant qui, sous ses pas, fait trembler la terre; si cette étendue immense était nécessaire à l'homme, Dieu ne serait que pour les savans, et on ne pourrait pas attester le consentement universel des peuples, sous quelque aspect qu'ils aient envisagé le premier principe, comme une des plus triomphantes preuves de son existence. Mais une vérité si nécessaire aux hommes devait se trouver à la portée de tous. Il ne faut être ni métaphysicien, ni naturaliste, ni géomètre pour avoir une idée intime de l'Être suprême. Il ne faut que sentir, et si le savant

est convaincu par la raison qu'il est un Dieu, tout homme en est persuadé par son cœur. En effet, avec quelque prodigalité que la Nature étale les preuves magnifiques de l'existence de son Auteur, ce concours de démonstration, également frappante et touchante, n'équivaut pas pour le commun des hommes à ce cri de l'âme : « Il faut à notre faiblesse une Divinité qui nous protège. Il est des oppresseurs; il est des opprimés. Il est donc un Dieu qui punit et qui récompense. »

Voilà, d'un bout du globe à l'autre, le cri de ralliement de l'Humanité.

La discorde des élémens et les crimes de ceux qui gouvernent les nations ont tellement frappé tous les hommes qu'ils ont fait naître également dans la religion des peuples barbares et dans la tête des philosophes le système de deux principes générateurs du bon et du mal. Nous sommes à nous-mêmes un si étrange problème; le mal physique et le mal moral qui règnent dans l'univers semblent une énigme si inexplicable; l'homme, abandonné aux seules lumières de sa raison, est si versatile, si ballotté entre la vérité et les objections dont les sophistes s'efforcent de l'obscurcir ou de la détruire, que toutes les nations de la terre, avant que la Révélation les eût éclairées, pour faire Dieu juste l'ont fait inconséquent.

Il était bien plus simple d'attribuer le mal moral à la liberté de l'homme et le mal physique à la punition du mal moral, et surtout il paraissait plus naturel de se former un tout autre système que celui où il faut dévorer une foule d'absurdités.

En effet, l'un des principes est subordonné à l'autre, ou il est son égal. Sont-ils subordonnés? Lequel des deux, qui est dépendant, cesse d'être principe? Sont-ils égaux? Il faut que l'un se repose lorsque l'autre agit. Voilà donc une première cause qui subsiste sans être active. Sont-ils d'accord? Le Dieu du bien approuve le mal; ce qui n'est pas différent de le faire. Se combattent-ils sans cesse sans se détruire? Oh! quels malheureux êtres vous faites de vos dieux! Obéissent-ils tous deux à une Divinité supérieure? Le génie du mal atteste la méchanceté de son maître et le génie du bien sa faiblesse. On ne parviendra pas à détruire cette hydre de contradictions.

Cependant, que conclurons-nous de cet accord imposant de tous les législateurs, de tous les philosophes, de tous les poètes sur la doctrine des deux principes? Que le spectacle continuel

des erreurs et des crimes des hommes a fait donner inévitablement par les nations à leurs dieux les mœurs, le caractère et les inclinations humaines jusqu'au moment où le Ciel même nous dota d'un culte tout céleste, dont la religion naturelle est la base; religion qui fait disparaître parmi les hommes l'inégalité de leur nature qui vient de Dieu et qui y ramène sans cesse ; dont la morale, supérieure à celle des philosophes de tous les âges, dépose sans cesse contre le fanatisme de ses ministres et contre les superstitions de ses adorateurs; religion sublime qui embrasse tous les lieux comme elle embrasse tous les temps, sous lesquels le genre humain forme une même famille, qui, n'ayant qu'un Dieu, n'a plus qu'un père et dont le culte épuré, ramenant seul à la liberté première des cœurs flétris par l'opprobre, asservis par les préjugés, serait encore le chef-d'œuvre de la politique humaine, quand il ne serait pas notre Code sacré, et donnerait la clef de tous les problèmes qui ont égaré ou fatigué les sages. En effet, s'il est un Dieu pour nous protéger dans les espaces sans bornes de l'éternité, qu'importe que cette vie passagère, cette vie d'un instant soit agitée de quelques orages? Qu'importe que les riches foulent les pauvres et voient en eux une espèce étrangère; que les hommes soient assez lâches pour regarder l'oppression comme un droit et l'égalité comme une chimère, assez imbéciles pour se croire destinés à être esclaves dans leur virilité, parce qu'ils sont écrasés dès l'enfance ? Qu'importe que les méchans puissent insulter à la vertu; que les événemens la fassent méconnaître ? Qu'on la déshonore aujourd'hui par les mêmes noms, par les mêmes actions qui la faisaient autrefois diviniser à Rome ? Que la malignité et la faiblesse confondent la licence, qui veut tout détruire, avec l'amour du bien, qui ne veut changer que le mal, qui ne demande que la liberté des lois qui l'assurent ! Qu'importe que la calomnie, en passant, souille les gens de son venin et que les pleurs assidus de l'homme misérable ne puissent effacer en entier la tache de la calomnie qui ne répond jamais, qui jette son poison subtil, qui infecte et corrompt tout ce qu'elle touche ? En vain, l'innocence, obligée de fuir pour n'être pas égorgée, atteste le crime des lois; en vain, les coupables sont plus nombreux et plus forts que les juges et les corrompent; en vain, l'astuce perfide et l'hypocrisie hideuse et l'ambition effrénée triomphent du patriotisme le plus pur, des meilleures intentions et des demandes les plus légi-

times; en vain, dans des siècles d'inertie, de corruption et d'esclavage, la servitude s'appelle la paix, l'oppression sagesse, l'amour de l'équité et de l'ordre révolte, et la modération duperie; en vain, les forts conspirent contre les faibles, s'enorgueillissent de leur propre lâcheté et se confédèrent pour bannir la liberté de la terre... encore une fois, qu'importe? N'avons-nous que cette patrie? Élançons-nous avec ardeur dans l'avenir! Dieu juge les justices humaines; Dieu nous voit; il nous entend, il nous pénètre. C'est assez pour notre sécurité. Heureux, nous devrions trouver sous son règne la suite de notre félicité. Infortunés, nous brûlons de la voir commencer, et pénétrés de cette infaillible espérance, nous nous croyons, en buvant la ciguë, plus heureux que les calomniateurs forcenés qui nous la présentent.

Mais si Dieu n'est pas notre rémunérateur souverain et incorruptible, si notre vie, usée par tant d'infertiles travaux, éprouvée par tant de revers, abreuvée de tant de larmes, n'est pas l'aurore nébuleuse d'un jour pur, d'un jour éternel; si ce voyage désastreux n'a pas pour terme un port inaccessible aux pièges de l'iniquité; si les infortunes que la vertu attire par sa propre énergie, par son inflexible droiture, par son incorruptible persévérance, ajoutée aux malheurs inévitables de l'humanité, ne sont pas l'illusion d'un instant, le rêve laborieux d'une nuit; si la prospérité des tyrans ou de ceux qui les flattent, qui les servent, qui les invoquent n'est pas un sommeil court et trompeur que la main du Grand Juge brisera par les tourmens du réveil... oh! qui nous dérobera à l'humiliation, à l'horreur de notre sort, aux agonies du désespoir; qui remplira le vide affreux que ce seul doute répand dans notre âme? Qui dissipera les nuages qui obscurcissent toutes les lumières de notre esprit et que nous servira d'être bons, si nous sommes inévitablement livrés aux méchans?

Ah! fuyons la société, l'odieuse société qui nous ôta les forces de l'état de nature pour nous livrer sans défense aux maux de l'état civil! La société, théâtre de tant d'iniquités atroces ou d'erreurs puériles et cruelles, où la bonne foi est perdue, où le serment a produit le parjure, où tout est sujet de soupçons et source de dangers; où des lois inégales, indigentes, trompeuses ou trompées, iniques et perfides ont recours à la violence, cèdent au fort et terrassent le faible! Fuyons les hommes qui les ont faites ces lois, contre lesquelles on ne peut pas même se plaindre, comme

ils ont forgé des armes auxquelles il est impossible de résister! Leur prétexte est leur défense, et leur motif est l'attaque. Fuyons ces hommes qui nous crient : « Eh! qu'importe que vous aimiez, que vous pratiquiez la vertu! Vous pleurez? Eh! que nous fait à nous d'être des méchans? Nous triomphons... » Fuyons cette politique sans frein qui pèse sur les deux mondes et les met en convulsion, qui, froide dans sa fureur et méthodique dans ses violences, calcule en combattant, évalue des hommes avec des monnaies et pèse le sang avec des marchandises! Fuyons-nous nous-même! Secouons le fardeau, l'intolérable fardeau de la vie!... ou plutôt, sophiste barbare, par humanité, reconstruis l'édifice de nos consolations et de nos espérances, de notre félicité! Rends à nos yeux le salutaire bandeau que ta main a déchiré! Persuade-moi, fais-moi croire à l'existence d'un premier Moteur que la nature entière m'atteste! Sans lui, j'allais croire que la vertu n'est qu'un nom, la conscience qu'un préjugé, la nature un fantôme! Non, la nature n'est pas un fantôme, et quelque défiguré que soit l'ouvrage de l'Être toujours le même, jamais homme vrai ne niera son authenticité. *Je pense, donc je suis.*

Qui donc peut échapper à ce raisonnement si simple, mais si invincible : « *Je suis, mais je ne me suis pas fait. Où est mon Auteur?* » Le genre humain et la nature entière n'offrent à cette question qu'une solution raisonnable : « *Je pense, donc je suis.* » Entre penser et exister, il n'y a pas de différence pour mon âme. Et cette âme, quel empire matériel peut la soumettre? Quelle puissance physique peut captiver ma pensée? Ah! ne consultons ni livres, ni sophistes, ni philosophes! N'étudions que nous-mêmes, mais étudions-nous avec droiture et candeur! Notre âme peut-elle être confondue avec notre corps périssable?

O vous qui avez le malheur de le croire, je ne vous accablerai pas des absurdités sans nombre qui découlent de votre système. Je ne vous demanderai pas comment l'incalculable activité de l'âme peut se concilier avec la force d'inertie qui est le partage de la matière? Comment un seul *mot* peut être composé d'un million d'idées? Comment un objet unique n'occupe pas toute l'étendue pensante? Ou comment le seul objet n'en occupant qu'une partie, le sujet d'une perception peut être à la fois pensant et non pensant?... Laissons ces discus-

sions aux savans qui attendront longtemps encore les réponses des incrédules. Je ne vous presserai pas même de m'apprendre ce que les partisans de l'âme matérielle pensent prouver par leur hypothèse. Si, quand rien ne meurt dans la nature, l'âme peut mourir? Et si la mort de tout être sensitif n'étant que la dissolution des parties, la pensée qui est une et qu'on ne peut se partager, peut se dissoudre et par conséquent périr?

Non, je négligerai toutes ces inductions métaphysiques. Je me renferme dans les preuves morales. Je rentre dans mon cœur, que le spectacle de l'injustice et les efforts de l'oppression n'ont rendu que plus sensible et plus tendre, et pour qui le besoin d'adorer un Être et d'aimer les autres est aussi essentiel que celui d'exister. Je l'interroge. Le sentiment, la voix de la raison, le cri de la nature m'inspirent et je dis :

Quel serait Dieu plus que le Dieu juste, ô Dieu paternel et tout-puissant! Quel serait l'asile de ces infortunés que la tyrannie opprime à force ouverte ou que l'ignorance condamne sous le voile de la justice, si tu n'existais pas pour les dérober aux fureurs de l'homme? Quel serait, aux yeux du commun des mortels, qui ne juge que sur des apparences d'ordre et de convenance, quel serait le prix de la vertu? Quel encouragement lui resterait-il, si le feu qui l'alimente et l'anime, devait un jour s'éteindre dans le cercueil des temps? S'il n'était entre le néant et le meilleur des hommes le plus humble, le plus sincère adorateur de l'Être suprême, le plus religieux observateur des lois qu'il nous a prescrites, que le point fugitif de l'existence qu'on nomme *la vie*, où tant de tyrans oppriment et tant de méchans persécutent avec impunité?... Loin de nous une doctrine qui n'est favorable qu'aux despotes et à la perversité des scélérats! Si l'âme était mortelle, la vertu qui gémit ici-bas, — et un seul individu non coupable, n'est-il pas en droit de se plaindre, — la vertu croirait pouvoir accuser avec justice l'Être des êtres qui se dresse à son insu et contre son intérêt. Si l'âme était mortelle, la Providence semblerait une chimère et Dieu le plus affreux des tyrans, comme le seul irrésistible, le seul qu'on ne saurait fuir?... Ah! loin de nous ces affreux blasphèmes! Voyez le peuple, c'est-à-dire l'espèce humaine presque entière, voyez le peuple sur la terre! Il n'existe que pour sentir son néant. Mais dans la tombe, mais aux yeux du grand Juge, mais au pied de son trône, le dernier

des hommes est égal au premier des Rois. Là seulement, l'égalité primitive est rétablie ; là, toutes les grandeurs de convention, tous les vains hochets de la vanité humaine disparaissent; là, le prix des actions morales est seul évalué. A ce Tribunal unique, tous les humains peuvent être cités pour être jugés selon leurs œuvres, et le cœur de l'indigent l'emporte sur tout l'or des riches qui l'oppriment.

Mais si ce Tribunal n'existait pas, justice des hommes! est-ce vous qu'il pourrait attester, cet infortuné que Dieu mit sur la terre comme une victime, Dieu qui lui doit le bonheur, puisqu'il le lui a rendu nécessaire! Il vous invoquerait, vous qui vendez l'équité nationale pour quelques formalités, vous qui vous irritez ou vous apaisez avec des paroles et des apparences, vous qui ne savez que soupçonner ou frapper le faible pour servir et flatter le puissant; vous qui découvrez le vrai coupable, quand l'innocent est mort, et qui ne daignez même pas gémir avec l'ombre de l'innocent que vous précipitâtes au tombeau?

Hommes de fer! Est-ce de vous qu'il attendra des consolations ou des menaces? De vous qui vomissez tant de dénonciations téméraires, qui présentez tant de témoins absurdes, tant de calomniateurs effrénés! De vous qui n'avez jamais laissé pénétrer jusqu'au fond de votre cœur les gémissemens de l'infortune? De vous à qui l'on n'ose citer les malheurs, quand le malheureux n'a ni nom ni crédit? De vous, pour qui les infortunés et les petits ne sont rien sur la terre, comme s'ils n'avaient pas de corps pour la douleur, de cœurs pour le désespoir, comme s'ils étaient d'une autre nature, comme s'ils étaient nés coupables!

Non, non, ce ne sont là ni ses dieux, ni ses asiles!... Religion sainte, religion pure, toi qui aimes tous les hommes et que tous les hommes doivent aimer; toi, dont le despotisme a voulu s'aider pour asservir les mortels et qui protèges tous les droits légitimes, toi qui puniras plus sévèrement les furieux qui abusent de ses lois que les infortunés qui les ignorent, ouvre-moi ton sein! Ouvre-moi les temples d'amour et de charité! Laisse-moi l'accès de tes autels où la débauche, la violence, l'injustice sont rejetées! Conduis-moi de ta main indulgente aux pieds de l'Éternel, du grand Rémunérateur, de l'infaillible Juge!... Puisque l'existence d'une âme innocente est pénible

sur la terre, elle cessera de l'être un jour; tes promesses ne sont point vaines; puisque le premier Principe est intelligent, mon âme est immortelle.

Les générations se succéderont, les mondes s'altéreront, les philosophes et leurs livres et leurs systèmes, les sophistes et leurs erreurs et leurs blasphèmes s'abîmeront dans la nuit éternelle, mais mon âme surnagera pour recevoir le prix dû à ses souillures ou à sa pureté! Mon âme surnagera, car elle est immortelle, puisque le juste vit obscur et que les grands criminels oppriment l'univers.

Mais, dans toutes les suppositions, dans celles mêmes qui seraient absurdes et coupables, l'homme juste devrait-il les envier? Devrait-il murmurer contre le grand Ordre qui régit l'univers, dans lequel il est aisé d'expliquer les maux qui attristent l'humanité? C'est, messieurs, ce qui me reste à examiner avec vous.

DEUXIÈME PARTIE

Ce n'est point un devoir de l'homme que de croire qu'il y a un Dieu. C'est une nécessité aussi grande pour celui qui a quelque logique que de croire à sa propre existence. Un homme sensé ne peut se dissimuler que tous les êtres doivent avoir une Cause et une Cause souverainement intelligente. Ce qui est de devoir, c'est de respecter le Moteur suprême, de se confier à lui, d'étudier les lois qu'il a données à la Nature, et, lorsqu'on ne trouve pas le nœud de quelque difficulté morale ou physique, de croire que l'Être plus que puissant et plus que juste a toujours fait pour le mieux, quoique nous ne puissions pas toujours comprendre la cause et le motif de tous ses décrets; parce que nous en comprenons assez pour être certains qu'il n'a rien fait sans raison ni avec injustice.

Et qui de nous oserait prononcer, en effet, que les révolutions dont nous croyons avoir le plus à gémir, ne sont pas nécessaires à l'harmonie de l'ensemble? A Dieu ne plaise, ô mes frères, que celui qui porte l'empreinte de vos plaies dans son cœur, ait formé la vaine entreprise d'anéantir dans ses discours le mal qui pèse sur la terre! Je connais, hélas! des hommes vertueux, aux yeux de qui la société a changé de face par l'iniquité de leurs frères. Errans, calomniés, proscrits pour avoir trop aimé leur pays et leurs concitoyens, la maison qu'ils

habitent leur paraît un cachot, leur lit un échafaud, leurs amis des traîtres. Sous les yeux des accusateurs ou des juges corrompus, ils disent : Le calme de mon visage sera pris pour l'insolence de la révolte, ou ma timidité pour lâcheté, pour remords...

Soit, et combien l'aggrave l'imagination, dont l'art est d'augmenter le bonheur des hommes heureux et le malheur des infortunés, l'imagination qui pour ceux-ci nie l'espérance et nourrit la crainte. Ah ! mes amis, je sens l'horrible poids de l'accusation dont on vous a souillés ! Moins vous le méritez, plus elle vous tourmente ! Le coupable s'y attend et est prêt à le supporter; mais l'innocent en est foudroyé. L'injustice le déchire longtemps avant que le péril l'épouvante.

Non, non, je n'oserai pas même vous dire : *Applaudissez-vous de vos désastres, comme un guerrier généreux expirant sur le champ de bataille s'applaudirait des blessures qui l'ont couvert de gloire!* Je ne soutiendrai pas que le monde, où la vertu peut perdre et perd en effet souvent sa cause, est le meilleur des mondes.

Mais si le malheur des citoyens vertueux, qui succombent dans la plus juste des défenses, était nécessaire au grand succès de la liberté contre le despotisme également réprouvé de Dieu et odieux aux hommes de bien, — et qui ne le perdra jamais, qu'il n'ait mis le comble à ses excès, à ses attentats, à ses outrages, — ceux qui envisagent d'un œil ferme et serein une autre patrie, ne peuvent-ils pas se consoler de survivre à celle où la Nature ne leur avait destiné qu'un passage? Les âmes pures qu'indigne le spectacle de l'anéantissement presque universel de tous principes et de toutes mœurs, ne peuvent-ils pas, en étendant leurs vues, apercevoir dans la dernière période de la corruption le moment décrété par la Providence pour la régénération des hommes et des empires? Savaient-ils, quand ils formaient des vœux plus ardens qu'éclairés pour hâter cette régénération, savaient-ils si nous étions seulement préparés aux remèdes? Avaient-ils calculé s'il est dans l'ordre des choses que la maladie soit guérie en ce moment? Qui de nous peut, sans une témérité coupable, sonder les jugemens de Dieu et censurer ou même deviner les motifs, le pourquoi à jamais ignoré des choses que d'un signe il a prescrites?

Quelqu'un a-t-il vu l'enchaînement puissant et nécessaire des êtres décroissans par gradations, depuis la perfection infinie

jusqu'au bord du néant, *abîme immense pour l'imagination étonnée.*

Omnia tempus habent et suis spatiis transeunt universa sub cœlo (Eccl. ch. VIII, v. 1 et 37.)

La Nature a ses raisons, et nous exigerions que l'homme, que la politique, que les empires n'en eussent pas? Attendons tout et ne précipitons rien, mes frères! Quand l'ordre général est sage, les vœux particuliers ne le sont pas. Donnons donc à nos plaintes les bornes que nous donnons à nos espérances.

Eh quoi! ce sont des hommes trompés par le témoignage d'autrui et par leurs propres sens, dans les circonstances les plus communes de la vie, au point que ce qu'ils croient ne ressemble souvent à rien de ce qu'ils ont vu, ce sont eux qui voudraient régler l'univers et contrôler la Raison sublime qui préside à la Nature? Notre intelligence a-t-elle donc plus d'une forme, et les combinaisons des circonstances ne varient-elles pas à l'infini? Mesurons notre raison avant que de mesurer tout par elle. Alors, nous comprendrons que nos vains murmures sont autant de délires coupables d'un amour-propre exalté jusqu'à la démence, jusqu'à l'impiété. L'entendement humain, tout faible qu'il est, suffit ici pour nous convaincre.

— *N'admirons pas*, disent les hommes en parlant des apparences d'ordre et de convenance démenties par quelque conclusion fâcheuse, *n'admirons pas, car cela nous est nuisible;* ou dans une occasion différente, *admirons*, disent-ils, *car cela nous est utile*. Eh! mes amis, désintéressez-vous et admirez tout simplement parce que la chose est admirable. Vous avez une singulière présomption, atomes de deux jours! Vous vous croyez réellement les rois et le but de l'univers! C'est pour vous que la terre produit, que les animaux existent, que les astres tournent? Sirius fut fait, vous osez le croire, pour ajouter la valeur d'une bougie à notre illumination nocturne, et les innombrables étoiles de la voie lactée pour vous récréer la vue! Votre orgueilleuse imagination destine tout pour vous jusqu'au Dieu suprême qu'elle voudrait diriger à son gré.

Ne le croyez donc point si déraisonnable, — vous qu'il a rendus capables de raisonner, — que d'avoir ainsi prodigué les œuvres de sa toute-puissance uniquement pour un des plus faibles ouvrages sortis de ses mains! La position de votre globe, les bornes de vos facultés et de votre intelligence, les maux qui se

mêlent aux biens dont vous jouissez, tout vous dit que vous n'êtes pas les rois du monde, ni même les premiers favoris du grand Être. Vous n'avez nul droit de l'exiger. Ne vous enorgueillissez pas, mais ne vous avilissez pas non plus! Vous êtes des citoyens notables dans une des plus petites villes de l'immense empire qu'on appelle l'univers. Celui qui fixa votre place la fit bonne et meilleure pour des êtres de votre espèce qu'aucune autre de celles que vous pouvez connaître et concevoir. Vous lui devez beaucoup de reconnaissance, car il vous a donné plus de bien que de mal, infiniment plus de momens où vous êtes contens de vivre que de ceux où vous voudriez mourir. Mais cette bienfaisance qu'il a exercée envers vous et qui doit vous prosterner aux pieds de son trône, il ne l'a pas eue pour vous seuls. Il l'a répandue avec profusion sur tous les êtres qu'il a rendus capables de sentir; et nous ne savons pas où s'arrête dans la grande chaîne des créatures cette heureuse propriété. Nous la voyons dans les animaux toute semblable à la nôtre, à quelques degrés de perfection près.

Idcirco unus interitus est hominis et jumentorum et æqua utriusque conditio : sicut moritur homo, sic et illa moriuntur. Si inutile spirant omnia et nihil habet homo jumento amplius. Cuncta subjacent vanitati et omnia pergunt ad unum locum. De terra facta sunt et in terram pariter revertuntur. (Eccl. ch. III, v. 19.)

Nous pouvons la deviner, cette bienfaisance, jusqu'à un certain point, dans les plantes auxquelles l'amour même ne fut pas refusé. Nous ignorons si elle s'étend plus loin; mais du moins parmi les êtres dont la sensibilité n'est pas équivoque, nous voyons que chacun sent par lui-même et que chacun doit à cette sensibilité mille plaisirs; que chacun est doué d'organes propres à sa conservation et d'une intelligence qui, ne pouvant bien juger que celles de son espèce, doit se croire d'un degré très relevé. Nous ne pouvons pas savoir à quel point les abeilles, les fourmis, les castors et peut-être d'autres animaux moins supérieurs, se croient fondés à nous mépriser. C'est une fable d'un grand sens que celle des Compagnons d'Ulysse qui, métamorphosés, ne voulaient plus redevenir hommes. C'en est une non moins sublime que celle d'un poète moderne qui, dans un de ses discours où divers animaux, l'homme et des intelligences supérieures, disent chacun en particulier que tout est fait pour eux, et Dieu leur répond : *J'ai tout fait pour moi seul!*

Il fallait ajouter seulement qu'en faisant tout pour lui, Dieu a tout fait aussi pour les autres, et ce n'est pas un des moindres dons de sa bonté que cette étrange illusion qui fait que non seulement chaque espèce s'estime préférable aux autres, mais que, même dans chaque espèce, nul individu ne voudrait se troquer en réalité contre un autre individu. Chacun est au fond content de soi et de sa position, quoique chacun cherche à améliorer celle-ci selon les moyens qui lui ont été donnés et dont personne n'est entièrement dépourvu.

J'oserai me servir d'une comparaison triviale, mais sensible, pour envisager notre situation sous son véritable aspect. Si au lieu de regarder le monde comme notre empire, où tout nous semble mal, lorsqu'il n'est pas à notre gré, nous voulions le voir tel qu'il est, un grand hospice où chacun trouve le nécessaire et même le commode en payant son écot, et où il y a des logemens à tout prix, parce que tout le monde doit y trouver place, depuis l'homme et au-dessus, jusqu'à l'huître et au-dessous, nous ne blâmerions pas le maître qui cherche à contenter également tous les hôtes et qui ne peut empêcher que dans la foule quelques-uns d'entre eux n'incommodent leurs voisins. Peut-être est-ce moins à l'homme à se plaindre qu'à quelque autre animal que ce soit; car, ayant plus de facultés, il tourmente plus qu'un autre ses confrères et tous les êtres doués de vie. Les hommes ont tué plus de serpens que les serpens n'ont tué d'hommes; encore le reptile ne blesse, le plus souvent, qu'en se défendant. L'homme, comme le tigre, tue pour son plaisir. Les serpens sifleraient donc les philosophes qui soutiennent que nous devons trouver mauvais et déplacé dans ce grand appareil de l'univers ce que nous ne connaissons que comme nuisible, ou peut-être diraient-ils qu'il faut ôter du monde des créatures animées, surtout les hommes qui ne laissent aucun autre animal en paix.

Mais l'avocat des serpens aurait tort, comme nous les philosophes. Le monde ne doit pas être jugé d'après l'intérêt d'aucun individu ni d'aucune espèce; toutes les espèces et tous les individus trouvent dans ses lois et leurs facultés les moyens de travailler efficacement à leur propre intérêt. Ce qui fait le bien de tous est la plus grande somme de bien possible. C'est une vérité qu'aucun homme de sens ne peut se dissimuler. On exagère, on peint les dangers qui nous environnent; on tait nos

plaisirs si multipliés; on parle de nos malheurs; on oublie nos félicités. On voit, nous dit-on, plus de vices, de crimes, de souffrances, que de biens et de vertus; cela n'est pas vrai, car le monde dure et les sociétés subsistent. Or, si nous avions plus de mal que de bien, nous serions bientôt anéantis. S'il n'y avait pas plus d'hommes qui respectent les droits d'autrui qu'il n'y en a qui les violent, plus de pères qui élèvent leurs enfans que ceux qui les exposent; plus d'époux qui se chérissent que de ceux qui se tourmentent; plus d'enfans qui soignent leurs pères et qui les respectent que de ceux qui les abandonnent; plus de citoyens qui secourent leurs semblables que de ceux qui les assassinent, nous nous entr'égorgerions tous et notre espèce n'aurait pas duré deux générations. Elle a duré, elle a multiplié; elle a même étendu son domaine aux dépens des autres espèces; elle multiplie encore. Il y a plus de bien que de mal surtout pour les hommes. Être serait une ingratitude bien honteuse aux mieux doués d'entre eux, à ceux qui ont le plus de génie, s'ils affectaient de méconnaître ce bien dont ils jouissent et s'ils ne prenaient pas soin de le faire remarquer aux autres et de leur montrer que le mal moral n'est pas plus que le mal physique une question insoluble.

Des moralistes ont prétendu que c'est pour nous donner l'occasion d'exercer la bienfaisance que Dieu a permis qu'il y eût des malheureux. Ainsi, selon eux, l'Auteur de tout a sacrifié une partie du monde à quelques créatures privilégiées, afin de leur donner l'occasion de faire du bien et de jouir du plaisir qui en résulte... Oh! combien cette préférence inique est indigne de la Majesté suprême, de l'incommensurable équité de l'Être des Êtres!

Il y a des malheureux, parce que Dieu ayant accordé aux hommes la liberté et l'intelligence et les ayant mis à portée d'étudier et de reconnaître les lois physiques qu'il a données à la Nature pour le succès des travaux et la production des richesses, il y a des hommes qui s'appliquent moins à l'étude de ces lois ou au travail qu'elles prescrivent, tirent moins du produit de ce travail. Il y a encore des malheureux, parce que la conséquence nécessaire des lois physiques faites pour le bonheur et l'ordre général entraînent quelquefois des accidens particuliers. Le feu est bon et sert à mille usages, mais il peut brûler les négligens et avec eux ceux qui les approchent. Le

bois et le fer sont très utiles pour nos travaux, mais ils peuvent blesser les maladroits, les étourdis ou ceux qui se trouvent à portée des imprudens. Les femmes sont fécondes, et c'est encore un bien qui perpétue les familles, mais elles peuvent avoir tant d'enfans que les pères seront embarrassés à les nourrir, et quand elles en auraient peu, la mort imprévue du père, qui est un accident naturel, peut encore les laisser dans l'infortune.

Il y a enfin des malheureux, parce qu'il y a des hommes ignorans ou méchans qui, n'usant pas ou abusant de leur intelligence, oppriment les autres et empiètent sur les droits de leurs semblables, ce qui, sans faire le bonheur des oppresseurs, fait le malheur des opprimés. Deux de ces sources de malheurs et de malheureux ont leur origine inévitable dans la nature des choses qui ne peuvent pas être en même temps d'une manière et d'une autre, ni réunir les propriétés opposées et incompatibles. L'homme est sensible. C'est un don suprême de la Divinité, mais il ne peut pas être sensible au plaisir sans l'être aussi à la douleur, et l'on ne pourrait le priver d'une de ces deux sensibilités sans lui ôter l'autre; elles tiennent inséparablement à la même nature et aux mêmes organes. C'est la même faculté différemment exercée.

Les deux premières espèces de malheureux le sont donc par des accidens attachés à la nature des lois physiques qui n'ont pas pu être autrement qu'elles ne sont; car Dieu, tout bon et tout-puissant, a certainement tout fait pour le mieux et réuni tous les biens qui n'étaient pas essentiellement incompatibles pour diminuer ces malheurs qui ne pouvaient être entièrement supprimés. Dieu attache à la bienfaisance un attrait naturel et doux, accompagné d'un plaisir très vif et très pur. Ainsi il n'a pas *permis les malheureux pour faire exercer la bienfaisance;* mais, au contraire, il a mis le principe et le charme de la bienfaisance dans le cœur de l'homme pour soulager les malheureux. C'est pour ceux-ci que les bienfaiteurs ont été faits et la bonté du Ciel a permis qu'ils trouvassent les plus délicieuses récompenses dans l'accomplissement même du devoir qu'elle leur a imposé de diminuer les maux de leurs semblables.

Quant à la troisième partie des malheureux qui ne sont pas certainement nécessaires, car l'ignorance peut être dissipée et la méchanceté réprimée, Dieu a pourvu à son soulagement et à sa diminution, d'où suivra quelque jour son extinction presque

totale en ajoutant au sentiment général de compassion que leur malheur inspire un mouvement d'indignation contre les méchans qui permettent de nuire à autrui. On ne se borne pas à désirer de secourir les opprimés; on veut les venger, et ce sentiment juste, à mesure qu'il s'éclairera, fera disparaître les oppresseurs de la surface de la terre, leur liera les bras et, après leur avoir ôté le pouvoir de nuire, leur en ôtera même la volonté. C'est encore pour arriver à ce but que Dieu a rendu très attrayantes les études qui manifestent les droits et les devoirs des hommes ou qui apprennent à soulager leurs maux. Les progrès dans ces études qui résultent du plaisir qu'on y trouve, étendent et étendront chaque jour le cercle de la bienfaisance, et diminueront sans cesse les maux de l'humanité.

Est-ce une chose difficile que de respecter les droits d'autrui, quand on s'est appliqué à les connaître? Ce respect si naturel pour les droits de tous est cependant ce qui constitue la Vertu, et la Vertu pourrait faire disparaître presque tout le mal moral d'entre les hommes. Nous voulons tous qu'on respecte nos propres droits. Un sentiment intérieur nous crie que nous ne pouvons pas l'exiger, si nous violons ceux des autres. Nous nous sentons portés à réprimer l'injustice que nous voyons faire à un tiers. Quoi de plus simple que d'en conclure que nos injustices feraient naître le même mouvement chez les autres? Il nous est donc manifeste que nous ne pouvons être injustes sans nous mettre en guerre avec tout le monde et que, seuls contre tous dans cette guerre, nous ne pourrions que succomber. Faut-il un grand effort pour préférer à cet état dangereux et pénible celui de la bienveillance universelle et de la paix intérieure?

Il suffit donc des intérêts purement terrestres pour y inviter les hommes. Sans doute, le dogme de l'immortalité de l'âme est consolant et conforme à la raison, comme à nos désirs. Sans doute, il a une certaine élévation jusqu'à l'homme, élévation qui lui fait chérir la prolongation de son existence, s'occuper de ce qui sera quand il ne sera plus lui-même et bénir son Auteur. Mais nous pouvons conclure sans témérité, mes chers frères, de tout ce que nous venons de dire et de l'observation impartiale des choses humaines qu'une raison saine absoudrait la Providence de tout reproche, quand l'immortalité de l'âme ne nous serait pas démontrée, puisqu'il n'est pas vrai que, dans aucune hypothèse, le sort des méchans puisse être préférable à celui des

hommes vertueux. Quand tout devrait mourir avec celui-ci, son état, même dans cette courte vie, serait le plus désirable de tous. Le préjugé contraire a sa source dans l'éclat qui éblouit les hommes et leur fait supposer que les grandeurs et les richesses, auxquelles il n'est pas sans exemple que les coupables soient parvenus, constituent le bonheur. Mais tous ceux qui ont essayé des unes et des autres, savent que les jouissances que donnent les richesses ou les grandeurs ne durent que quelques jours. L'habitude les rend bientôt insipides et ne laisse plus de sensibilité que pour les soins et les soucis qui accompagnent les grandes fortunes ou les positions élevées. Quand un célèbre millionnaire disait, au milieu de ses trésors que les chagrins ou les remords étaient venus corrompre : « *Les pauvres riches sont bien malheureux!* » il le disait du fond du cœur, et ce mot peint l'ennui profond dont il était dévoré.

Juger du bonheur des hommes par leur opulence ou par le rang qu'ils tiennent, est donc en juger en aveugles, et quand il serait vrai que les méchans parviennent plus aisément aux grandes places, à la haute fortune, à ce qu'on appelle les plaisirs, que les gens de bien, il n'en faudrait pas conclure qu'ils sont plus heureux ni que leur sort est préférable.

Mais il est faux que le crime soit un bon moyen pour arriver à la richesse ou à l'illustration. Pour un scélérat parvenu, il y en a des milliers qui pourrissent dans la fange du mépris, du déshonneur, de la misère. Quand ils ont eu les plus grands succès, un seul accident qui les démasque suffit pour leur faire tout perdre sans retour. Ils marchent toujours sur le bord glissant d'un précipice. Ils le savent, et l'inquiétude, la crainte, la terreur qui en naissent empoisonnent leur existence et les rendent les plus malheureux des mortels. Cromwell, cet homme audacieux qui, citoyen obscur, changea la face de sa patrie et presque du monde, n'osait quitter deux jours son lit et sa chambre et ne se faisait raser que par ses enfans (1). Thomas Koulikan, qui regorgeait d'or, de puissance, de succès, de victoires, ne laissait approcher de lui son meilleur ami qu'à dix pas. Le célèbre Anglais, vainqueur des Français dans l'Inde, conquérant du plus beau pays de l'univers, riche de 60 millions, triomphant des accusations qu'on avait élevées contre lui

(1) Denys d'Halicarnasse se faisait brûler la barbe avec l'aide de ses filles, de crainte d'être égorgé par son barbier. (Cf. *Tusculanes* de Cicéron.)

dans les tribunaux de sa patrie, croyait toujours voir deux nababs qu'il avait immolés dans l'Inde pour s'emparer de leurs trésors. Il portait partout l'image de ces deux princes expirans par ses ordres, et les remords lui rendirent la vie si insupportable que lui-même en termina le cours pour tâcher d'échapper à sa conscience qu'il n'avait su tromper comme la justice humaine (1). Oh ! qui de nous envierait le sort de ces illustres coupables? Qui de nous oserait soutenir qu'ils étaient heureux au milieu de leurs succès? N'ont-ils pas assez trahi, par leur trouble et par leur effroi, le fatal secret de leurs tourmens et de leur infortune?

Nul homme n'est complètement heureux. Le bonheur n'est pas compatible avec notre nature imparfaite, et Dieu, qui n'aurait pu nous rendre aussi parfaits que lui sans nous faire ses égaux, n'a pu réserver qu'à lui seul l'entière félicité qui est un attribut de l'entière perfection. Mais, selon les bornes de notre nature, il nous a départi beaucoup de biens, tous ceux même dont nous étions susceptibles, et il a tellement disposé ses lois que les meilleurs lots, la plus grande joie de l'esprit, le plus grand contentement de l'âme, les sensations les plus douces et les plus célestes si l'on peut parler ainsi, sont les plus dignes des hommes de bien et leur partage. C'est là ce qui constitue le vrai bonheur à la portée de l'homme sur la terre, et Dieu ne le refuse à aucun de ceux qui cherchent à s'approcher de lui par le cœur et mettent tous leurs efforts à se conformer à ses lois, dont la conscience et la raison sont les interprètes.

Quant à la grande fortune et aux places distinguées, qui ne sont à désirer qu'autant qu'on se sent le génie, les talens, et surtout l'activité nécessaires pour le travail immense d'administration qui y est attaché et les lumières indispensables pour employer, avec un juste discernement, au bonheur des autres hommes, ces grands moyens qui imposent de grands devoirs et exposent à de grandes punitions ceux qui ne remplissent pas ces devoirs, l'axiome de la justice divine et humaine : *Il sera beaucoup demandé à ceux auxquels il aura été beaucoup donné;* quant à ces postes éminens, à ces richesses que le vulgaire prend pour le bonheur, il est encore certain que, pour y parvenir, pour s'y maintenir ou pour s'y rétablir, lorsqu'on en a été privé par des

(1) Mirabeau fait allusion ici à Robert Clive, le créateur de la puissance anglaise aux Indes, célèbre par ses violences et ses exactions.

revers imprévus, le moyen le plus sûr, loin d'être le crime, comme le supposent ceux qui croient à la prospérité des méchans, est au contraire la pratique de la vertu, la réputation de probité, d'activité, d'exactitude à ses devoirs.

Si l'on veut se convaincre de cette vérité, chacun de nous n'a qu'à se consulter soi-même et se demander lequel il choisirait pour lui donner une place de confiance, pour avoir affaire à lui dans le commerce ou pour toute autre relation, de l'homme vertueux ou du malhonnête homme. Il n'est personne, sans doute, qui n'aimât mieux se fier à l'homme de bien, et les méchans même pensent ainsi pour les places dont ils disposent, car ils veulent être bien servis. De cette disposition générale, il résulte en faveur de l'homme estimable une sorte de bruit commun qui le porte aux emplois, qui lui attire les affaires avantageuses, qui lui prépare partout des amis et des protecteurs. L'homme, perdu de réputation, ne trouve rien de tout cela. Le méchant ne peut l'espérer qu'en affectant des vertus, car il faut au moins leur apparence pour réussir sans elles; mais des vertus qui ne sont qu'apparentes se démentent bientôt, et l'indignation ne s'en élève que plus évidente contre ceux qui ont trompé l'opinion publique. Ainsi, le méchant n'est-il jamais sans danger. L'homme de bien, au contraire, qui ne se masque pas et ne montre que des vertus réelles, ne craint point de perdre l'estime universelle, qui est la base de ses succès. Les plus grands revers ne le dérangent que peu ; il lui reste toujours une foule de moyens pour se relever. La prospérité du méchant ne tient qu'à un fil, que le moindre accident peut couper, et qui ne se renoue jamais. Celle de l'homme vertueux est comme attachée à une barre de fer dentelée. Les événemens les plus contraires ne peuvent le faire reculer que d'un demi-cran. Le cran inférieur, qui est la bonne réputation, reste, jusqu'à ce qu'une impulsion nouvelle fasse regagner quelques nouveaux crans de fortune à celui qui a mérité que son nom le protégeât.

Convenez, ô mes frères, que, sous tous les aspects, et sans qu'il soit même besoin de la considération d'une autre vie, l'intérêt direct, visible, grossier même, des hommes, dans celle-ci, est de marcher d'un pied ferme dans le sentier de la Vertu, et qu'ainsi il est faux à tous égards que, dans ce monde, le sort des méchans soit préférable à celui des gens de bien. Eh! sans

doute, Dieu veut et peut ajouter d'autres bénédictions à celle dont il les a comblés dans ce monde, mais du moins ne doivent-ils pas méconnaître celle-ci. Ils doivent, au contraire, en jouir avec reconnaissance, et se garder, lorsqu'ils en invoquent d'autres pour un autre temps, de paraître murmurer contre leur position dans cette vie, qui est la plus avantageuse que Dieu ait pu donner sur cette terre aux êtres sortis de ses mains avec notre nature. Plus vous y réfléchirez, et plus vous verrez que l'homme vertueux doit à la Divinité des actions de grâces perpétuelles, et non des regrets, des prières, des vœux impatiens.

Tout est mal, étiez-vous tentés de dire, dans vos chagrins et dans vos revers, et vous alliez les mériter! Tout est mal, et le soleil vous éclaire, et, malgré les méchans, vous respirez l'air serein de la liberté! Et vous avez encore le pouvoir sublime de faire des heureux! Il y a du mal sans doute sur la terre, car il y a des méchans, et l'iniquité et les sophismes y introduisent la crainte et le désespoir; mais j'écouterai ma raison et je serai bien; la mort me placera dans le sein de la Divinité, et je serai mieux.

Elle-même a répondu d'une manière digne d'elle par la bouche du prophète Malachie aux objections qu'osaient lui adresser les vains murmures des hommes : « Vos paroles se sont élevées contre moi, dit le Seigneur, et vous avez répondu : Quelles paroles avons-nous proférées contre vous?... — Vous avez dit : Celui qui sert Dieu se tourmente en vain. Quel bien nous est-il revenu d'avoir gardé ses commandemens et d'avoir marché tristement devant la face du Dieu des armées? Les hommes superbes, entreprenans, sont heureux, car ils se sont établis en vivant dans l'impiété, et ils ont tenté Dieu en songeant à se faire heureux malgré ses lois, et ils ont fait leurs affaires! »

Invaluerunt supra me verba vestra, dicet Dominus, et dixistis : Quid locuti sumus contra te? Dixistis : Vanus est qui servit Deo et quod emolumentum quia custodivimus precepta ejus et quia ambulavimus tristes coram Domino exercituum? Ergo nunc beatos dicimus arrogantes si quidem ædificati sunt sapientes iniquitatem et tentaverunt Deum et salvi facti sunt... (Malachie, ch. III, v. 13 et sq.)

Voilà l'objection des impies proposée dans toute sa force par

le Saint-Esprit. « A ces mots, poursuit le prophète, les gens de bien, étonnés, se sont parlé secrètement les uns aux autres. Le Seigneur a prêté l'oreille à ces choses et il les a ouïes. Il a fait un Livre où il écrit les noms de ceux qui le servent. « Et en ce jour où j'agis, dit le Seigneur des armées, c'est-à-dire en ce dernier jour où j'achève mes ouvrages, où je déploie mes miséricordes et ma justice, en ce jour, dit-il, les gens de bien seront ma possession particulière ; je les traiterai comme un bon père traite un fils obéissant. Alors, vous vous retournerez, impies; vous verrez de loin les félicités dont vous serez exclus pour jamais et vous verrez quelle différence il y a entre le juste et l'impie, entre celui qui sert Dieu et celui qui méprise ses lois!

Tunc locuti sunt timentes Dominum unusquisque cum proximo suo; et attendit Dominus et audivit et scriptus est liber monumenti coram eo timentibus Dominum et cogitantibus nomen ejus; et erunt mihi, ait Dominus exercituum, in die quia ego facio in peculium, et parcam eis, sicut parcit vir filio suo servienti sibi dolor, et convertemini et videbitis quid sit inter justum et impium et inter servientem Deo et non servientem ei. (Malachie, ch. III, v. 13.)

« C'est ainsi que Dieu répond aux objections des impies : » Vous n'avez pas voulu croire que ceux qui me servent puissent être heureux ; vous n'avez cru ni à mes paroles ni à l'expérience des autres. Votre expérience vous a convaincus. Vous les verrez heureux, et vous, vous serez misérables...

« C'est ce que dit le Seigneur et il faut l'en croire, car c'est lui-même qui le dit, c'est lui-même qui le fait et c'est ainsi qu'il fait taire les superbes et les incrédules. »

Oh ! puissent-ils profiter de cet avis et prévenir sa colère ! Puisse la déplorable fatalité qui égare la raison par ses propres règles, qui arme les mains de l'homme d'État, malgré ses résistances du cœur, puisse-t-elle cesser un jour ! Puissent ceux qui disposent quelquefois de la vie des hommes et qui peuvent abréger encore l'existence de cet être admirable qui ne paraît qu'un instant dans le temps, puissent ceux qui jugent et qui gouvernent leurs semblables, rentrer en eux-mêmes à l'idée du grand Juge ! Puissent-ils rendre aux hommes les droits que nous devons au Grand Être et qui sont seuls garans des droits de nos chefs ! Puissent-ils craindre d'être traités comme les

idoles des nations, pour lesquelles ceux mêmes qui les avaient faites ont cessé d'avoir aucun égard (1).

Alors, ils repousseront leurs flatteurs qui les outragent, puisqu'ils leur tendent un piège et comptent sur leur faiblesse; qui les trompent plus que ceux qui les détrôneraient alors. Les oppresseurs, en pensant à ceux qu'ils ont opprimés, diront aux dénonciateurs téméraires, aux témoins absurdes, aux calomniateurs forcenés : « Vous avez accusé, vous avez poursuivi, vous avez perdu vos frères ; regardez-vous et voyez qui vous êtes ! Songez qu'ils étaient vos concitoyens, que leurs filles sont vos femmes, que vos fils devenaient leurs gendres, qu'ils ne faisaient qu'un peuple avec vous !

« Aujourd'hui, nous les avons chassés, parce que vous nous avez trompés et vous vous acharnez encore à leur perte ! Que nous demandaient-ils ? La paix et la justice. Ils ne nous demandaient qu'à subsister sans outrage, qu'à n'être pas traités comme de vils animaux qu'on frappe encore lorsqu'ils succombent sous le fardeau ; et nous les avons rejetés de notre sein, et c'est votre trame, et c'est votre ouvrage ! Dites, comment expierez-vous ce crime dont vous nous avez rendus complices ? Par quelles lois voulez-vous être jugés ? Par les lois de la nature ou par celles de nos institutions ? Choisissez, et partant, tirez votre arrêt ! Lisez la sentence dans vous-mêmes, car c'est en vain que vous vous débattez dans les chaînes de la conscience ; fatigués de vos efforts, vous retomberez toujours sur vos remords !

« Conseillers perfides, nous vous y laisserons en proie ; mais nous fuirons leur atteinte, nous réparerons les maux que nous avons faits, nous rendrons hommage à la vérité outragée... Vœux inutiles ; trop décevante espérance ! Vous n'êtes qu'illusion et mensonge ! Vous nous abandonnez, hélas ! Mais Dieu nous reste. Il nous offre ce royaume dont la vérité est la loi, dont la charité est le Roi, dont l'éternité est la durée (2).

C'est pourquoi, nous mettrons notre espoir dans la mort (3), et nous dirons à tous les événemens que l'injustice humaine

(1) *In idolis nationum non est respectus.* (*Sapientia*, ch. XIV, 2.)

(2) *Cujus lex veritas, cujus rex caritas, cujus modus æternitas.* (Saint Augustin, epist. ad Marcellinum, III, 17.)

(3) *Sperat autem justus in morte sua.* (Proverb., ch. XIV, v. 32). *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* (Psaumes CXXI, v. 1.)

ourdira : *Ce que l'on m'a annoncé m'a rempli d'allégresse : j'irai dans la maison du Seigneur !*

O Vous qui, par un décret des puissans, êtes bannis des lieux toujours aimables qui vous ont vu naître, qui ont allaité votre enfance, assuré votre jeunesse et qui semblaient ne demander le tribut de votre maturité que pour consoler votre vieillesse et prolonger sa durée, vous les fuyez, ces lieux chéris, ces lieux sacrés, vous êtes contraints d'abandonner vos maisons, vos familles et vos devoirs, mais le Seigneur vous ménage un asile. Invoquez-le dans la simplicité et la ferveur de votre âme et dites avec moi ces paroles de l'Ecclésiaste : « Ayez pitié de nous, ô mon Dieu, Seigneur de toutes choses ; regardez-nous favorablement et faites-nous voir la lumière de vos miséricordes (1) ! Renouvelez vos prodiges ; opérez des miracles qui n'aient point été vus ; glorifiez votre main et votre bras droit ; pressez le temps, hâtez la fin pour que les hommes puissent publier vos merveilles ; rassemblez toutes les tribus de Jacob, afin que les hommes connaissent qu'il n'y a pas d'autre Dieu que vous et qu'ils deviennent votre héritage, comme ils l'ont été dès le commencement ! Ayez pitié de votre peuple et d'Israël que vous avez traité comme votre fils ! Remplissez Sion de la vérité de vos paroles ineffables ! Rendez témoignage à ceux qui vous ont été fidèles et vérifiez les prédictions que les anciens prophètes ont prononcées en votre nom ! Récompensez ceux qui vous ont attendu longtemps ! Exaucez, ô mon Dieu, les prières de vos serviteurs.

Ainsi soit-il !

*
* *

En émettant ces hautes pensées qui ont dû frapper le lecteur et qui présentent, dans les temps actuels, un intérêt tout particulier, — car nul n'a plus justement mis en relief la précarité du bonheur des méchans, les remords des grands coupables, le châtiment fatal des tyrans et la vengeance des opprimés, — Mirabeau n'a pas fait simplement œuvre d'écrivain, comme Diderot qui, dans sa jeunesse, à la demande de quelques ecclésiastiques épris de son talent, avait composé des sermons pour accroître ses ressources pécuniaires.

(1) *Miserere nostri, Deus omnium et recipe nos et ostende nobis lucem miseratio num tuarum...* (Eccl. ch. XXXVI, vers. 1 à 18.)

Je suis persuadé, après une lecture attentive du document inédit que je publie aujourd'hui, et après une longue étude des actes et du caractère de Mirabeau qui remonte à ma publication de la *Mission secrète à Berlin* (1), que le célèbre tribun avait réellement des convictions spiritualistes et croyait à l'existence de Dieu aussi bien qu'à une vie surnaturelle. J'ai déjà indiqué au début de ce travail les sentimens et les déclarations qui font de Mirabeau un déiste. Il avait reçu dans sa première éducation les conseils d'un pieux ecclésiastique, le P. Joubert, supérieur des Théatins, que le marquis de Mirabeau lui avait donné pour confesseur. Le P. Joubert ne niait pas que l'enfant n'eût un caractère rebelle et ne donnât, au point de vue religieux, que de médiocres espérances. Mais, doué d'une intelligence surprenante, épris d'un désir extraordinaire de savoir, écolier attentif, puis étudiant zélé, Mirabeau trouva, dans ses innombrables lectures et dans les notes immenses qu'il recueillit, non pas l'accroissement d'une foi juvénile, mais des idées profondes et sérieuses qui, en dépit de ses écarts de conduite, relevèrent son esprit et le soutinrent plus d'une fois, malgré ses défaillances.

Il le reconnaissait lui-même, et c'est ce qui explique son cri de douleur à La Marck : « Ah! que l'immoralité de ma vie fait de tort à la chose publique! »

Dans une lettre fameuse écrite à Frédéric-Guillaume II, lors de son avènement, il conclut ainsi : « Que l'Éternel, moteur des destinées humaines, veille sur vos jours! Qu'il vous les accorde doux et actifs, c'est-à-dire remplis par le travail consolateur qui élève et fortifie l'âme! » Et prêchant au monarque la tolérance, il ajoutait : « Donnez un démenti formel à ceux qui vous ont annoncé comme intolérant; montrez-leur que votre respect pour les opinions religieuses remonte à votre respect pour le Grand Être et que vous êtes loin de vouloir prescrire la manière de l'adorer; montrez que, quelles que soient vos opinions philosophiques ou religieuses, vous ne prétendrez jamais au droit absurde et tyrannique d'y ranger les autres mortels! » Spiritualiste et tolérant, tel nous apparaît Mirabeau. Dans un fragment inédit qui fait suite aux *Conseils donnés à un jeune prince*, j'ai trouvé la mention des vertus religieuses accolée à

(1) Librairie Plon, in 8°, 1900.

celle des vertus sociales et domestiques, et ces vertus sont appelées par lui : « obéissance, adoration, amour. »

On a cru que, parce qu'il était franc-maçon, il était naturellement athée. C'est là une erreur grossière. Il admettait, comme ses frères et compagnons, l'existence de la divinité signalée par le Δ grec dont on a fait plus tard un triangle, et le mémoire qu'il a écrit sur « l'Ordre des Francs-Maçons » pour le ramener à ses vrais principes et le faire tendre véritablement au bien de l'humanité, ne contient rien qui permette de lui supposer une absence réelle de sentimens spiritualistes ou religieux (1).

C'est au moment suprême, c'est-à-dire aux approches de la mort qu'il convient de juger les hommes et de voir de quelle façon ils ont affronté ce moment redoutable.

Ceux qui ont vu de près Mirabeau à son agonie, peuvent affirmer que ses sentimens, que ses pensées avaient pris alors une forme plus grave, plus étendue que d'ordinaire. C'était surtout, Cabanis son docteur, la marquise du Saillant, son excellente sœur, La Marck, Frochot, Pellenc, Lamourette et Comps qui recueillirent ses dernières pensées. Cabanis, qui se disait affranchi de toute opinion religieuse, reconnaît que Mirabeau devant l'inutilité de ses soins, pourtant assidus et minutieux, lui avait dit : « Tu es un grand médecin, mais il est un plus grand médecin que toi : l'Auteur du vent qui renverse tout, de l'eau qui pénètre et féconde tout, du feu qui vivifie ou décompose tout ! » Il est vrai que Cabanis rapporte d'autres paroles par lesquelles Mirabeau voulait pour ses dernières heures des fleurs, des parfums, de la musique pour entrer agréablement dans le sommeil éternel. Cette résignation païenne ne dura pas longtemps. Mirabeau avait demandé qu'on lui épargnât des douleurs inutiles, et il se fâcha et se lamenta lorsqu'on tarda à lui apporter l'opium qui aurait calmé ses douleurs. On lui a prêté des mots ridicules, comme ceux-ci : « Soutiens ma tête !

(1) Mirabeau n'était pas souvent semblable à lui-même et écrivit plus d'une fois des choses fort contradictoires. Aussi, après avoir lu l'ouvrage capital de son fils sur la *Monarchie prussienne*, le marquis de Mirabeau ne trouvait à y blâmer que « le philosophisme » de l'auteur. Il regrettait que ce défaut éloignât de lui les gens sages. « Il attaque partout la catholicité ; il fronde partout la religion de ses pères et de son pays, et il m'a dédié cela à moi ! Or, il est à noter que, quand il a à dire une sottise, il abuse d'énergie et de ce qu'ils appellent éloquence. » Mais il faut reconnaitre, avec M. de Loménie, que deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1789, Mirabeau ne parlait pas du culte catholique sur le même ton.

disait-il à son valet de chambre. Je voudrais pouvoir te la léguer! », alors qu'il avait dit simplement : « Tu n'en porteras pas souvent une pareille! » On a répété cet autre mot qu'il aurait dit en entendant le canon : « Sont-ce déjà les funérailles d'Achille? » Si ce mot a été réellement prononcé, ce ne pourrait être que le résultat fatal de troubles cérébraux et du délire qui précédèrent la mort.

Tout ce qui a été écrit sur l'attitude théâtrale de Mirabeau, semblable au gladiateur romain qui meurt en artiste dans le cirque, a été inventé. Le vrai Mirabeau mourant, c'est celui qui crie sa douleur en ces termes : « J'ai encore pour un siècle de forces; je n'ai pas pour un instant de courage, » puis converse gravement avec Frochot et Lamarck et leur confie ses dernières volontés politiques; c'est celui qui remet à Talleyrand la copie du discours sur *l'inégalité des partages dans les successions en ligne directe*, dont Reybaz avait préparé le texte; c'est celui qui reçoit l'archevêque de Toulouse, puis l'évêque constitutionnel de Lyon, Lamourette, qui lui servait de guide, lorsque venaient des discussions sur les matières religieuses. Avec ce dernier surtout, Mirabeau eut, avant de mourir, un assez long entretien particulier, et rien n'empêche de croire qu'il y eut de la part de l'agonisant, à ce moment suprême, des confidences ressemblant à une confession. Lamourette, en dehors de ses opinions politiques et du serment que les circonstances l'avaient amené à prêter, n'était point un prêtre suspect. Sans doute, il était sorti de la discipline ecclésiastique et de l'orthodoxie, en enfreignant les ordres du Saint-Siège, en entrant dans l'Église constitutionnelle. Mais il était demeuré un homme probe, discret et droit. Il rétracta d'ailleurs son serment le 7 janvier 1794 et mourut sur l'échafaud, victime de la frénésie révolutionnaire, sans se plaindre, et avec un grand courage. Les écrits religieux qu'il a laissés dénotent une piété sincère. S'il a été l'auteur de l'*Adresse aux Français sur la constitution civile du Clergé*, il a réparé ses erreurs par une fin intrépide. Tel était l'homme qui recueillit les dernières pensées de Mirabeau (1).

Il est vrai que lorsque le curé de Saint-Eustache, avec lequel il entretenait de bons rapports, se présenta chez lui, Mirabeau lui fit dire qu'il attendait l'évêque d'Autun et l'évêque de Lyon,

(1) *La Gazette universelle* a accusé Mirabeau « d'avoir fait le plongeon » dans ses derniers entretiens avec Lamourette.

ses amis; mais ce n'était point par dérision ou par démonstration antireligieuse. Il avait formellement stipulé que ses restes devraient être inhumés dans la chapelle de sa maison d'Argenteuil, où il désirait qu'on rapportât les cendres de son père et celles de sa grand'mère. On sait comment l'Assemblée nationale, sur la proposition du duc Alexandre de La Rochefoucauld, décréta qu'il serait porté à l'église Sainte-Geneviève, devenue Panthéon, et avec quelle pompe extraordinaire eut lieu cette translation.

Il est bon de constater que Cerutti fut chargé de prononcer en l'église Saint-Eustache l'éloge de Mirabeau; qu'une inscription élogieuse y fut placée en son nom par les soins de Palloy; que le curé de Saint-Eustache et une partie de son clergé précédèrent le corps de Mirabeau dans le cortège funèbre: qu'un service eut lieu dans l'église à huit heures du soir avec décharges de mousqueterie; que le cortège alla ensuite avec le même clergé à l'église Sainte-Geneviève et que le curé de Saint-Eustache, qui présenta le corps du défunt, reporta le cœur à sa propre église, où il resta jusqu'à un nouvel ordre de la famille.

En outre, diverses oraisons funèbres furent prononcées dans l'église Saint-Thomas d'Aquin par l'abbé Audouin; dans l'église des Carmes par Barbat-Duclosel; dans l'église Saint-Philippe du Roule par Jacques Carré; dans l'église Saint-Germain par l'abbé Leroi; dans l'église cathédrale de Rouen par Larcher et par un autre orateur dans l'église de Lormans en Loiret.

On voit que les honneurs religieux n'ont pas manqué à la mémoire de Mirabeau, et qu'après ces démonstrations, il est difficile de croire que tous ces honneurs étaient rendus à un incroyant avéré.

Il est cependant un éloge auquel des historiens de valeur ont ajouté foi et qui n'a été qu'une sorte de mystification. Buchez et Roux l'ont inséré dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, en disant que c'était un document précieux. C'est le prétendu mandement de l'évêque de Paris Gobel, qui parut au lendemain de la mort de Mirabeau et produisit une certaine sensation (1). Le contreseing de *Courte-Queue, secrétaire*, eût dû

(1) J. B. Gobel, chanoine de Porrentruy, évêque de Lydda en 1772 et suffragant de l'évêque de Bâle, pour la partie française de son diocèse, fut élu aux Etats généraux de 1789, et c'est lui qui fit voter dans la *Déclaration des Droits de l'homme*,

ouvrir les yeux même aux crédules, ainsi que des phrases de ce genre : « *Le cantique national. Ça ira! Ça ira!* qu'il nous eût été si doux de répéter avec vous, est remplacé par ce cri funèbre : *Il n'est plus! il n'est plus!* » L'évêque pleurait celui auquel il devait le bonheur « d'exercer canoniquement, disait-il, sur les bords fleuris de la Seine le ministère qu'il exerçait tristement et sans gloire dans les rochers et la neige éternelle de la Suisse! » Il affirmait que Mirabeau lui avait dit : « Que vous importe que les biens du clergé soient à la disposition de la Nation? Elle n'en disposera qu'en votre faveur. Que vous importe que le clergé soit ou ne soit pas propriétaire, pourvu que les individus possèdent les biens! Vous êtes les individus, et vous les possédez. » L'éloge inouï de Mirabeau comme bon époux, fils tendre et respectueux, humble, doué de toutes les vertus privées, exempt de toute intrigue, étranger à tout parti, vertueux législateur, etc., aurait dû frapper aussi les esprits. Enfin, l'envoi de ce mandement épiscopal aux départemens, aux sections, aux cantons, aux municipalités, aux tribunaux, aux juges de paix, aux corps de gardes nationaux, à chaque prêtre assermenté, avec ces mots :

A Mirabeau, père de notre Église :
Gobel reconnaissant.

prouvait bien que c'était là une audacieuse facétie. Cependant, on la prit au sérieux ; et de graves historiens l'ont considérée comme telle et en ont fait l'objet de leurs remarques attristées.

Mais ce qui fit vraiment contraste, ce fut l'appréciation haineuse de Marat dans *l'Ami du peuple*, qui remerciait « la Justice céleste » d'avoir achevé les jours d'un homme ennemi du peuple et victime de ses propres trahisons. Marat ne prévoyait pas qu'il serait lui-même frappé d'un coup de couteau vengeur et que sa dépouille infâme irait un jour remplacer celle de Mirabeau au Panthéon! Voilà de ces traits qui ne peuvent partir que de la

la motion suivante : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses. » Après avoir fait preuve d'une réelle modération, il affecta des opinions avancées, accepta la Constitution civile du Clergé, fut élu évêque de Colmar, Langres et Paris. Il opta pour Paris et fut installé par Talleyrand, évêque d'Autun, en avril 1791. Il se lia avec les Jacobins, renonça le 17 brumaire an II à ses fonctions ecclésiastiques, et, compromis dans la faction Hébert et Chaumette, fut décapité le 24 germinal an II. Il avait, quelques jours auparavant, adressé à l'abbé Lothringer une rétractation formelle de ses erreurs.

main d'un Dieu et devant lesquels s'incline l'Histoire émue et étonnée.

Camille Desmoulins a été très dur pour Mirabeau, car il a écrit que tout ce qui s'était fait de mal à l'Assemblée nationale avait été fait par lui, et que la patrie avait plus à en craindre qu'à en espérer.

Celui qui avait excité à la fois tant de haine et tant d'amour, qui avait remué tout un peuple et mérité que ce même peuple suivît en pleurant ses obsèques nationales, fut, comme l'a dit Gœthe, « l'Hercule de la Révolution. » Tout était grand et presque démesuré chez lui. Mais, à côté de défauts et de vices énormes, se trouvaient des qualités puissantes. Mirabeau avait du cœur et estimait les vertus qu'il se sentait incapable de pratiquer. Il reconnaissait devant ses intimes que les erreurs et les fautes de sa jeunesse et de son âge mûr coûtaient bien cher à la patrie et qu'il les expiait cruellement. Malgré ses déportemens et toutes ses faiblesses, il manifesta plus d'une fois des sentimens tendres et respectueux pour sa famille et pour les siens, ainsi qu'un dévouement absolu à ses amis. La vérité, c'est qu'il avait des idées franchement spiritualistes, mais qu'elles sortaient rarement de ce domaine pour pénétrer dans celui de la religion. Lucas de Montigny n'a pas hésité à en faire lui-même la remarque. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, que nous admettions comme sa profession de foi à cet égard *la théorie désespérante et les blasphèmes horribles qui ont été interpolés ou aggravés (par Manuel) dans deux passages du Recueil de Vincennes (Lettres à Sophie)*. Nous trouvons au contraire dans cette correspondance ainsi que dans plusieurs lettres inédites, l'expression d'une conviction véritable sur l'immortalité de l'âme. » Et Lucas de Montigny cite le passage suivant comme le corollaire du sermon composé par Mirabeau : « Qu'elle est sublime cette idée, l'immortalité de l'âme! Sa source n'est pas dans un orgueil risible qui s'essouffle follement à percer un avenir que Dieu a couvert d'un impénétrable voile de ténèbres. Son principe est dans une simplicité de cœur, naïve et tendre. Celui qui, le premier, a deviné, ou plutôt senti, l'immortalité de l'âme, était sans doute une créature souffrante qui ne pouvait supporter la pensée qu'elle ne reverrait jamais ce qui lui avait été cher... *Jamais! perdu pour jamais!* Ces mots, en effet, brisent l'âme. Elle a besoin de les repousser par une conviction qu'elle reçoit sans la chercher et

que la raison la plus sévère et la plus captieuse peut ébranler parfois, mais non pas détruire... » Enfin, dans un moment où, malade à Vincennes, il se croyait menacé d'une fin prématurée, Mirabeau écrivait dans une lettre qui avait un caractère testamentaire : « Dieu! ô Dieu puissant, si j'ai nié ta Providence, c'était pour n'être pas tenté de te croire complice des méchans! Tu sais si j'étais de bonne foi ? Ta créature n'a pu t'offenser. Pourrais-tu t'irriter contre elle et la punir de la faiblesse de son entendement! »

Je pourrais faire d'autres citations, mais celles-ci suffisent, je crois, pour démontrer que si Mirabeau n'avait en matière religieuse que des aperçus ou des sentimens vagues et superficiels, il n'en était pas moins un déiste convaincu. Il avait horreur du néant. Il confiait à l'avenir le soin de sa mémoire, ainsi que le prouve un de ses derniers écrits. Il aimait à citer la dédicace d'Eschyle : « *Au Temps,* » et il disait : « Je serai moissonné jeune et bientôt. Le Temps répondra pour moi, car j'écris et j'écrirai pour le Temps et non pour les partis. » Ces paroles semblent bien justifier le sermon qu'il a composé en 1782 sur « la nécessité d'une autre vie. »

HENRI WELSCHINGER.

REMBRANDT ET SPINOZA

I

Le 26 juillet 1656, Spinoza était exilé d'Amsterdam par un arrêt du Magistrat, à la demande des Rabbins qui l'avaient excommunié la veille. Le même jour, Rembrandt assistait, atterré, à la saisie de ses collections et de ses meubles, ordonnée, aussi dès la veille, par les mêmes autorités.

Si l'on rapproche de ces faits capitaux toutes les précisions secondaires qui, dans l'histoire des deux plus grands génies de la Hollande, peuvent les associer plus intimement, on est conduit à reconnaître qu'un lien étroit devait exister entre eux, avant cette journée fatale, qui demeurera l'opprobre du Magistrat d'Amsterdam.

De ce lien, bien des fils épars ont été retrouvés, puis rassemblés et renoués, et ils m'ont conduit devant une œuvre du Maître des *Syndics* et des *Pèlerins d'Emmaüs*, qui apparaît alors comme une protestation véhémente contre la persécution subie par Spinoza, et semble bien la mise au pilori de son dénonciateur.

Ce tableau de Rembrandt a pour titre *David et Saül*. Il est daté de 1657. Il figure au musée royal de La Haye à titre de prêt de son possesseur, l'éminent docteur Brédius, à qui les amateurs d'art sont redevables de tant d'heureuses trouvailles dans les archives du XVIIe siècle hollandais.

Le roi Saül, qui se voile à demi la face avec sa main gauche empoignant un rideau, s'apprête à frapper de sa lance le jeune David, touchant de la harpe à ses pieds. Le type olivâtre du jeune homme, aux cheveux noirs bouclés ; l'ovale allongé de son visage ; l'âge apparent de ce modèle extraordinaire pour un

David; son air souffreteux, tout surprend et force l'attention. A le regarder mieux, on lui trouve le type des juifs portugais du quartier de la Léproserie et du Houtgracht d'Amsterdam.

Chez le peintre de la Bible et des Évangiles, l'erreur apparaît volontaire, tant le choix de ce modèle est éloigné du type de l'adolescent David, — tel qu'il était consacré par la tradition, et si nettement établi par les textes du livre des Rois et des Paralipomènes.

La date, 1657, prend ainsi une signification singulière. Elle fait surgir des lointains de l'histoire tous les acteurs de ce drame oublié. Le portrait bien connu de Spinoza s'impose alors à l'esprit. Et voici que la figure de Baruch se superpose exactement au masque étroit de ce David étrange, dont la lèvre épaisse s'assombrit d'une petite moustache noire. Rembrandt n'a pas représenté, sans intentions, le viril éphèbe éphratéen sous les traits de ce jeune homme phtisique, de vingt ans passés, manifestement peint de souvenir, comme si le maître eût cherché à évoquer une ressemblance.

Certes, ce n'est pas un portrait rigoureux; la chose était d'ailleurs impossible, puisque, en 1657, Spinoza était exilé. Au surplus, Rembrandt n'a jamais été un portraitiste bien fidèle; l'eût-il été, ce n'était pas ici le cas d'appuyer lourdement sur une ressemblance qu'il suffisait d'évoquer. Car l'autre personnage du tableau est beaucoup plus typique, malgré l'adroit artifice du visage à demi masqué.

On avait déjà vu la figure étrange de ce roi Saül avec cette barbe noire, dans l'œuvre de Rembrandt, avant 1657. N'est-ce point dans l'eau-forte de 1648, la *Synagogue des Portugais?* n'est-il pas en effet le premier personnage à droite, ce Rabbin à l'air hautain et dur qui discute en marchant? On le retrouve au Louvre, dans ce portrait d'un *Juif au bonnet de fourrure* et dans une autre petite étude, aussi typique, du musée de Cassel. Ne serait-ce point alors ce *Saül* Lévi Morteira qui joua dans la vie de Spinoza et dans la « nouvelle Jérusalem » d'Amsterdam le rôle même du roi *Saül* dans l'histoire de David et de Sion naissante; celui-là même, qui, après avoir instruit Spinoza, prit ombrage de son génie naissant et chercha, à l'exemple du premier roi d'Israël, à abattre son jeune rival.

Cette hypothèse était séduisante, mais il fallait la vérifier. Il fallait surtout rechercher, dans la vie de Rembrandt et dans

l'histoire de Spinoza, les causes de l'attitude du peintre prenant audacieusement parti, en 1657, pour l'exilé contre son persécuteur, alors que lui-même était encore sous la menace d'une ruine complète, suspendue sur sa tête depuis cette fatale journée du 25 juillet 1656.

La commune infortune qui s'abattait *le même jour et des mêmes mains* sur eux, avec autant de rigueur que d'injustice, — et qui n'a jamais été signalée, que je sache, jusqu'ici, — eut-elle une cause identique?

C'est ce qu'il est encore impossible d'affirmer dans l'état de la question. Mais il suffira qu'elle soit signalée aux infatigables et très heureux fouilleurs des Archives néerlandaises, avec les nombreux à-côté qui l'éclairent, déjà d'un jour très suffisant, pour qu'elle soit bientôt résolue, d'une façon définitive.

II

Tout d'abord, il faut se rappeler que Rembrandt habita presque toujours la Breedestraat, durant tout le temps du séjour de Spinoza à Amsterdam. De 1639 à 1658, il posséda cette maison qu'on vénère aujourd'hui comme un sanctuaire et que des mains pieuses ont arrachée récemment à la trop longue profanation, pour lui restituer son aspect d'autrefois et l'animer par la pensée du Maître.

Une collection unique d'estampes et de dessins de Rembrandt y est même déjà réunie, parmi des œuvres de ses intimes, comme Hercules Seghers, Roghman, Lastman et Asselyn. Des meubles précieux du temps, conformes aux détails de son inventaire, des cartes et des plans de son pays, datés du début de ce XVIIe siècle qui fut le « Siècle d'or » des Hollandais, créent dans ce logis, — non pas remis à neuf, mais remis en l'état, — cette atmosphère propice où l'on verrait évoluer, sans surprise, le Maître des *Pèlerins d'Emmaüs*, attendant avec angoisse l'huissier et le notaire venant inventorier ses trésors, pour satisfaire à la rigueur d'un arrêt déplorable.

Voici le vestibule dallé de marbre, — comme tout le rez-de-chaussée, d'ailleurs, — avec, à main gauche, la porte de l'antichambre, sorte de salon d'attente, avant d'être introduit dans la salle, ou la grande chambre de réception, en arrière, éclairée par une cour assez étroite. C'est là que son fils Titus est né!

C'est là que Saskia, sa femme, est morte! Une petite pièce, entre les deux, contenait la presse à taille-douce d'où sont sorties tant de merveilles. Au-dessus de l'antichambre et du vestibule, une longue pièce assez basse : l'atelier. C'est ici qu'ont été conçus tous ces chefs-d'œuvre vénérables, *la Femme adultère*, *les Pèlerins d'Emmaüs*, *la Ronde de nuit*, *les Bethsabée*, *les Tobie*, *le Ménage du menuisier*, et tant d'autres; c'est là, devant l'une de ces quatre fenêtres, que furent gravées *la Pièce aux cent florins*, *Jan Six*, *le Triomphe de Mardochée*, *la Petite tombe*, *les Trois croix*, toutes les admirables pièces d'une œuvre inimitable!

Cette maison est la deuxième, à main droite, dans la Joden-Breedestraat, en venant de l'Écluse Saint-Antoine, et se trouvait presque adossée à celle où Baruch Spinoza ouvrit les yeux à la lumière, le 24 novembre 1632.

La maison des Spinoza donnait sur le Hout-Gracht, le canal qu'on a comblé pour en faire la Waterloo-Plaatz et qui continuait vers les remparts, au coin de la Léproserie, ce Ververs-Gracht, le canal des teinturiers, reflétant aujourd'hui, comme au XVIIe siècle, l'élégante tour de la Zuyderkerk, qui domine tout le quartier.

Dans la grande cité trépidante, c'était un coin tranquille, toute une petite vie provinciale et exotique, assez fermée, que ce quartier, près des remparts, construit à neuf sur les nouveaux agrandissemens de la ville. — Quarante mille Juifs y demeuraient, attirés d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, du Portugal vers la « Nouvelle Jérusalem » que l'esprit tolérant, et plus pratique encore, du Magistrat d'Amsterdam leur avait permis d'édifier, en marge du grand État prospère.

Sous la férule rigoureuse de leurs « Parnassim, » responsables devant le Conseil de la ville, ils observaient rituellement les lois mosaïques ou le Talmud et se livraient à tous les commerces, sauf à l'exercice des métiers demeurés interdits.

Mais ce n'était pas un Ghetto à l'italienne, une cité fermée réservée aux seuls Juifs. De nombreux artistes y demeuraient, séduits par le pittoresque de cette foule singulière. Rembrandt y avait comme voisin immédiat le célèbre peintre Nicolaës Elias, dit Pickenoy, son aîné, qui jouissait d'une vogue énorme,

d'ailleurs très justifiée, et fut le maître de Van der Heltz.

Les « Marannes, » échappés d'Espagne ou de Portugal, croyaient y retrouver le temps de Salomon, parce qu'ils n'étaient plus astreints à aucune pratique infamante et qu'ils pouvaient vivre là, entre eux, sous leurs lois rituelles, sans porter dans leurs rues, ni dans les autres quartiers de la ville, ces rouelles de drap et ces bonnets jaunes qu'ils avaient subis si longtemps; ils retrouvaient en leurs « Parnassim » une autre Inquisition tout aussi tracassière, mais non pas sanguinaire, il est vrai, qui pour les moindres quasi-délits plus ou moins imaginaires, les imposaient d'amendes et de corvées, — comme au temps de Salomon, — et qu'ils acceptaient bénévolement en songeant aux géhennes de la péninsule ibérique.

Les « Parnassim » étaient alors le vieil Isaac Aboad da Fonseca, patriarche rigoriste et redouté, le grand prêtre des Synagogues; Orobio de Castro; Rabbi Saül Lévi Morteira, qui fut le maître de Spinoza; puis Ménassé-Ben-Israël. — Ce sont eux que Rembrandt a figurés dans son estampe de la Synagogue portugaise.

Dès 1636, alors qu'il habitait une autre maison de la Breedstraat, de l'autre côté de l'écluse, Rembrandt avait fait le portrait de Ménassé, puis cette eau-forte rapide et libre comme un témoignage d'amitié griffonné pendant une visite, où le médecin et le théologien portugais est représenté sous un grand chapeau à bords relevés, les yeux vifs, la moustache et la barbe noire avec un grand col de linge blanc, sur le costume hollandais de l'époque, où il semble un peu corpulent. — Ce Ménassé-ben-Israël était déjà une grande figure israélite, à cet âge de 32 ans, certifié par la date de cette estampe. Il venait de publier son premier livre, *De creatione problematica et de resurrectione mortuorum*. Sa grande science théologique, sa connaissance parfaite de l'hébreu, du latin, du hollandais et de l'espagnol l'avait fait nommer, à dix-sept ans, professeur à l'école judaïque, « la Keter-thora, » cette « Couronne de la Loi » qu'il devait diriger dès 1639, et où Spinoza fut élevé jusqu'en 1651. Il était de l'illustre famille des Abravanel et prétendait descendre du roi Psalmiste. Prédicateur éloquent, un peu illuminé, il prêchait l'union, la tolérance entre toutes les Églises issues du vieux mythe israélite : la révélation directe de Dieu au père de sa race, Abraham. Son esprit de haute tolérance, son inépuisable

bonté le rapprochaient des Mennonites du Waterland, qui le considéraient un peu comme l'un des leurs.

III

Ces Mennonites avaient alors comme prédicant le pasteur Renier Ansloo, que Rembrandt immortalisa par sa célèbre eau-forte et par le merveilleux portrait du musée de Berlin ; ce pasteur entra dans la vie du peintre au moment où le jeune Samuel Van Hoogstraten, de la secte des Mennonites, vint de Dordrecht à Amsterdam, demander à Rembrandt de le prendre comme élève à demeure, ou, plutôt, comme « compagnon. »

C'est, sans doute, grâce à ce jeune artiste, — qui fut un esprit fin et très distingué, et un écrivain d'art de valeur, — que les Mennonites peuvent s'enorgueillir de compter Rembrandt parmi leurs adeptes, à partir de la mort de Saskia. En effet, c'est peu de temps après l'arrivée de Van Hoogstraten, chez Rembrandt, que celui-ci fit les deux portraits du pasteur.

Un peintre danois, Bernard Kheil, — qui entra à son tour comme élève chez le peintre, un peu plus tard, en 1648, et qui demeura huit années avec lui, jusqu'à sa ruine en 1656, — a formellement certifié que son maître était mennonite et a raconté à son sujet des traits de mœurs et les coutumes de cette secte issue de la Réforme de Menno Simonz, remontant au début du XVIe siècle, et qui n'est qu'une variante de la secte des Anabaptistes, persécutés par Luther.

D'ailleurs, lorsque Hendrickje Stoffels fut citée, avec Rembrandt, en 1654, devant le Consistoire de la Oudekerk, pour répondre du scandale causé, dans la Communauté, par sa grossesse, Hendrickje, la servante, ne put se soustraire à son admonition, tandis que Rembrandt put décliner la compétence du Consistoire ; car, dans la deuxième sommation à comparaître, Hendrickje, seule, est appelée. Il faut y voir une preuve complémentaire que Rembrandt était déjà mennonite, et avait abandonné l'Église nationale pour se rapprocher de ces indépendans, dont la doctrine reposait sur le libre arbitre dans l'interprétation des textes sacrés, sans interpolations, ni commentaires. — « Pour le reste, ajoute Bernard Kheil, ils vivaient à leur guise et caprice. » Les deux « Testamens » semblent bien avoir été la seule littérature de chevet du grand artiste, qui sut en exprimer mieux

qu'aucun autre la puissante poésie humanitaire; l'éloquence profonde de ses commentaires inspirés le place au premier rang des prédicans par l'image, pour cette large interprétation familière des textes, qui fait éclater les dogmes et place le « fils du charpentier » au milieu des hommes de tous les temps.

Nous verrons, plus tard, Spinoza se rallier aux Mennonites du Waterland, lors de ses démêlés avec la Synagogue et trouver, parmi eux, un nouveau point de contact avec le maître des *Pèlerins d'Emmaüs.*

IV

Dès 1639, Rembrandt allait habiter presque en face de Menassé-ben-Israël, qui demeura jusqu'à sa mort dans une maison, au coin de la Breedestraat, où il avait installé une imprimerie, à la suite de revers de fortune qui avaient englouti tous les avoirs de ses parens.

C'est donc entre sa maison paternelle, située derrière celle de Rembrandt, et la maison de Menassé-ben-Israël, en face, que la jeune vie de Spinoza allait se développer dans une atmosphère quelque peu ardente; car, s'il recevait à la Keter-Thora, sur le Hout-gracht, les leçons de son maître direct, le Vénitien Saül Lévi Morteira, au « tempérament hautain et dominateur, » qui eût voulu pétrir cette jeune âme inquiète sur le modèle de la sienne et de toutes celles qu'il destinait au sacerdoce lévitique, il dut fréquemment confier ses troubles et ses doutes au docteur tolérant, au théologien moins étroit qui dirigeait, déjà, les destinées de cette école.

Si l'on tient compte des relations étroites de Rembrandt avec les Synagogues (car il y en avait trois qui furent un moment à la veille d'un schisme, que l'intervention de Ménassé put arrêter), si l'on dénombre dans l'œuvre du maître tous les portraits de leurs Rabbins, et si l'on étudie attentivement sa célèbre eau-forte, *la Synagogue des Portugais*, on est forcé d'admettre que le jeune Baruch, son voisin, devait être, pour Rembrandt, une figure familière. Mais, si l'on fait état que Spinoza dessinait très élégamment, et « qu'il faisait de fort belles esquisses à la plume rehaussées de sanguine, » puis, qu'après son exil d'Amsterdam, il rechercha surtout la société des peintres, — car à Wooburg ou à La Haye il prendra sa pension

chez Daniel Tydermann et Hendrick Van der Spïzck, deux artistes secondaires, — il faut bien reconnaître qu'à Amsterdam, il dut logiquement rechercher la société de Rembrandt, son voisin, l'ami de ses Rabbins, le familier du directeur de son école.

Ménassé était un cabbaliste militant. Rembrandt fut aussi convaincu d'avoir été séduit par les féeries de cette doctrine et d'avoir consacré bien des florins aux expérimentations décevantes d'Éphraïm Bonus. On a même prétendu que le peintre avait trouvé chez Éphraïm, le médecin juif portugais, — dit *le Juif à la rampe* dans l'œuvre gravé de Rembrandt, — une Salamandre plus corporelle que celles qui sont promises aux Sages initiés; et que la fille du docteur, devenue sa maîtresse, lui avait donné un fils, qui mourut peu de temps après. Mais rien ne vient confirmer cette légende, si ce n'est que, le 15 août 1652, un enfant de Rembrandt fut enterré et reconnu par son père. Ce n'était pas Titus, le fils survivant de Saskia, sa femme, et qui ne mourut qu'en 1668, quelques mois seulement avant lui; ni un premier-né d'Hendrickje Stoffels, car on comprendrait mal que le consistoire si rigoriste de la Oude Kerk n'eût pas traité cette dernière en récidiviste, si elle eût été enceinte, antérieurement. Ce n'était pas non plus un enfant de la nourrice de Titus, qui prétendit, en 1649, qu'elle avait été sa maîtresse, car elle n'eût pas manqué de s'en prévaloir dans le procès qu'elle lui intenta et dont on parlera plus loin.

L'eau-forte merveilleuse *le Docteur Faustus* indique aussi l'initiation de Rembrandt à la Cabbale. Le titre de cette gravure est certainement inexact; car il est inadmissible de voir ici le savant Faust, dans ce Juif coiffé du bonnet traditionnel et revêtu du thaleb rituel, ému malgré soi à l'apparition d'une figure fantomatique, derrière les formules flamboyantes du cercle magique. Le monogramme du Christ se lit au centre d'une double couronne de lumière, où les mots « ALGAR ✠ ALGASTNA ✠ AMRTET, » séparés par des signes, entourent les mots « ADAM ✠ TE ✠ DAGIRAM » semblablement ponctués. Rembrandt nous fait assister ici à une incantation cabbalistique, et non pas à l'apparition de Méphisto comme l'ont prétendu Claussin, Bartsch, puis Charles Blanc (1).

(1) Il n'eût pas manqué d'y faire figurer le chien « Prestigiarus » comme un

Or, dès qu'il fut jugé digne d'être initié, Spinoza fut aussi un adepte de la Cabbale, et il est inadmissible qu'il n'ait pas rencontré Rembrandt dans cet étroit cénacle, si fermé, qui organisait, peut-être chez Ménassé-ben-Israël, ou chez Ephraïm Bonus, ses séances mystérieuses.

Tout est si merveilleux dans cette doctrine séduisante, qu'il était bien difficile à un jeune lévite de ne pas s'y intéresser. Elle avait été révélée par Raziel, l'ange des mystères, à Adam lorsqu'il quitta le Paradis, puis elle fut confirmée à Moïse, lorsqu'il reçut la Loi sur le Sinaï. Elle promettait d'obtenir par incantation, ou par des procédés sublimatoires, des effets surnaturels et des « Kaméoth, » sortes d'amulettes souveraines qui préservaient de tout malheur. Elle indiquait encore à ses initiés la méthode à suivre pour renouer commerce avec ces « Créatures, » invisibles au vulgaire depuis le péché d'Adam, et qui, sous le nom d'« Ondines, » de « Sylphes » et de « Salamandres, » habitent les élémens, qu'ils dirigent à leur gré. *La Rôtisserie de la reine Pédauque* a montré tout le parti qu'un illustre écrivain a su tirer de ces rêveries panthéistes.

Mais il y a une autre conception et une autre doctrine cabbalistique qui consiste à lire la Bible et le Talmud, non pas seulement dans le sens vulgaire et littéral de leurs textes, mais à l'aide des trois opérations de « permutation » du « signe » et de « géométrie, » qui lui rendent ce sens ésotérique que les initiés peuvent être seuls à connaître. La première opération consiste à intervertir la dernière et la première lettre de chaque mot ; ensuite chaque lettre est considérée séparément comme un signe ; enfin on cherche le sens du mot en substituant aux lettres les nombres qu'elles représentent dans la numération hébraïque.

On conçoit qu'un pareil système permet bien des explications contradictoires, et qu'un esprit lucide, comme celui du jeune Spinoza, ait bien vite jugé l'enfantin merveilleux de cette doctrine d'empiriste. Il la rejeta donc avec ce dédain qu'il devait afficher bientôt pour le Talmud lui-même, que la doctrine spiritualiste de la Cabbale, telle que l'enseignait Ménassé, posait à la base même de son système de révélation ésotérique.

C'était cette doctrine qui permettait à Ménassé de prédire, à

élément pittoresque. Car il mit, bien souvent hors de propos, dans ses œuvres, des caniches ou des barbets, par amour des chiens qu'il se plaisait à caresser.

ses congénères, l'arrivée prochaine du Messie à l'aide de signes précurseurs qu'il voyait dans tous les grands événemens de son époque, et qui le menèrent auprès du Protecteur Cromwell dans l'été de 1656.

On verra combien cette « Révélation, » qui illumina Ménassé, fut funeste à ses deux amis, à Spinoza et à Rembrandt, tandis qu'il pèlerinait en Angleterre, auprès de ce nouveau Messie que les arcanes de la Cabbale lui avaient signalé.

Cette doctrine fut cependant utile au jeune lévite, car il est évident que Spinoza sut extraire, par une sublimation spirituelle, du lourd fatras de la Cabbale, la pure essence de sa conception panthéiste de Dieu ; mais, avant d'atteindre aux sommets de ces spéculations philosophiques, il dut tout d'abord descendre, avec ses professeurs, aux derniers degrés de l'aberration systématique, où ils croyaient de leur devoir de l'entraîner.

Le clairvoyant esprit du jeune homme sut bientôt discerner dans la profondeur des ténèbres talmudistes les vérités qu'elles révélaient; à l'exemple de Rembrandt qui savait extraire de l'ombre ardente tout ce qu'elle contenait de lumière latente, condensée sous son pinceau en un foyer étroit, et d'autant plus vibrant, qu'il exaltait non seulement des formes, mais aussi des expressions, sublimifiées par son génial esprit. Aussi, le jeune lévite fut-il très vite averti de l'erreur de ses maîtres ; mais lorsqu'il voulut la leur signaler en soulevant quelques objections de principe, il se heurta tout de suite à l'intransigeance hautaine de Saül Morteira et aux menaces d'anathème du vieil Isaac Aboad.

« Spinoza était d'un caractère bienveillant et doux, de goûts simples et de maintien modeste ; » pour ne pas heurter de front ses protecteurs, il prétexta l'obligation d'apprendre le latin, qu'on n'enseignait pas à l'école hébraïque, pour se détacher de la Synagogue et reprendre peu à peu sa liberté.

V

Il entra, au pair, comme second répétiteur de latin, chez un médecin français, se disant catholique, François Van der Ende, qui l'enseignait aux fils des notables bourgeois de la ville. Émigré en Hollande, à la suite d'on ne sait quelle aventure, cet esprit très distingué devait finir lamentablement sur un

gibet en France, où il fut convaincu d'avoir organisé un complot contre la vie du Dauphin. Mais, à Amsterdam, il jouissait d'une grande réputation, malgré le soupçon d'athéisme qui s'attachait à sa doctrine ; un biographe contemporain de Spinoza le traite même d' « impie et pernicieux. »

Sa fille, Claire-Marie, enseignait la musique de chambre et tenait, en outre, le rôle de première répétitrice de son père pour le latin. Elle était donc « une de ces filles de médecin » dont on disait alors « qu'il ne leur manquait que le masque » pour paraître « des demoiselles. » — Cependant « Claire-Marie n'était pas des plus belles ni des mieux faites; » mais elle avait « beaucoup d'esprit, de capacité et d'enjouement ; » elle en usa si bien que Spinoza devint amoureux d'elle.

Il demeura trois ans chez Van der Ende, sous le joug de cette Claire-Marie, dans une intimité très étroite, puisqu'il prenait ses repas avec elle et son père, et qu'il logeait chez eux.

Cette petite Française catholique, arrivée en Hollande avec tous les préjugés de son pays contre « le Juif » si décrié, dut tout d'abord accueillir fraîchement ce répétiteur israélite, portant tous les traits distinctifs de sa race, avec son teint semblable à l'olive et ses cheveux noirs bouclés. Mais la langueur orientale de ses yeux de jais noir et d'émail bleu, sous la lourde frange de ses cils, puis le charme de son esprit eurent bien vite apaisé ses révoltes instinctives. Claire-Marie agréait sa passion et semblait la partager ; mais elle posait comme condition qu'elle ne serait qu'à un catholique. On voit alors très bien le rôle de cette jeune fille intriguant pour amener Baruch, qui lui plaisait et qu'elle aimait, — sincèrement peut-être, — pour l'amener, de concession en concession, vers le christianisme primitif des Mennonites, avec l'espoir de l'entraîner plus loin encore.

C'est vraisemblablement dans ce milieu de Français cultivés que Spinoza connut la philosophie de Descartes. Celui-ci venait de mourir à Stockholm où il s'était rendu sur les instances de la reine Christine de Suède, après avoir passé près de trente ans dans les Pays-Bas. Sa doctrine avait soulevé bien des colères en Hollande, qu'il avait quittée en 1649, las des attaques de Voétius, de Révius et Triglandius, qui l'accusèrent d'athéisme et demandèrent, sans succès, la destruction de ses écrits par la main du bourreau. Les biographes de Spinoza nous disent avec quelle avidité il s'abreuva à cette source nouvelle, et combien les

phrases fameuses du *Discours sur la Méthode* eurent d'action sur sa pensée. Ce fut, sans doute, comme une libération, comme une éruption véritable des forces vives de son esprit, comprimées sous l'amas des dogmes de la Synagogue.

Le jeune Baruch s'enthousiasma si fort pour la méthode cartésienne, qu'il ne put s'empêcher de le proclamer ouvertement.

Mais ce n'était pas sans imprudence, car si les pasteurs luthériens et calvinistes fulminaient, au prêche, contre la philosophie de Descartes, les Parnassim la condamnaient également, par principe, quoique le danger fût moins à craindre dans le milieu juif, où le latin et le français des livres cartésiens n'étaient compris que de très rares lettrés. Tout au plus comptait-on, parmi eux, les quelques jeunes Juifs qui s'étaient émancipés comme Spinoza, ses amis d'enfance, Louis Meyer, Simon d'Uriès, et Pierre Balling, qui devaient fonder ensemble un petit collège.

Les Mennonites au contraire étaient heureux de se rallier à cette philosophie, dont le premier précepte était « de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, qu'on ne connût évidemment être telle » et qui semblait les approuver en toutes choses, jusque dans le choix de leur pasteur, qu'ils élisaient eux-mêmes sans lui reconnaître d'autorité quelconque, mais seulement cette éloquence documentée et cette rectitude de jugement motivant leurs suffrages.

Or les Mennonites étaient en infime minorité ; non pas numériquement, car ils avaient érigé trois temples sur le Singel, mais ils n'avaient aucune puissance. Leur indépendance de caractère ne les désignait pas pour les emplois publics où l'on détient l'autorité, et qu'ils s'abstenaient de briguer.

Ils étaient de ceux qui ne pouvaient compter dans un État aussi militaire, puisqu'ils s'interdisaient le port des armes dans un temps où tout homme de condition portait l'épée et où il était de bon ton d'entrer dans les milices de la ville. Samuel Van Hoogstraten, l'élève mennonite de Rembrandt, fut même chassé de la communauté de Dordrecht, pour s'être affiché en compagnie d'une dame élégante, en portant ostensiblement une épée sous son manteau.

Mais les Mennonites devaient s'aimer sincèrement les uns les autres et se soutenir énergiquement en toute occasion.

Rembrandt, qui n'avait jamais pu tolérer de contrainte,

devait se plaire parmi ces indépendans. Il n'avait jamais accepté, en effet, de se faire inscrire aux Gildes de Saint-Luc, à Leyde ni à Amsterdam ; mais, s'il raillait cruellement la morgue des italianisans de la « Bent » retour de Rome, et les peintres d'allégorie, il était « assez large et libéral pour prêter à ses confrères les objets de ses collections dont ils pouvaient avoir besoin pour leurs travaux. » Bernard Keilh ajouta que Rembrandt « mérite pourtant une grande louange pour une certaine bonté extravagante » qui devait le porter à prendre position courageusement pour ses amis.

Or, si Spinoza, au dire de ses biographes contemporains, fréquentait assidûment les Mennonites, lorsque Rembrandt « professait en ce temps-là leur religion, » il est évident qu'il fortifia ainsi le lien commun, qui les avait unis déjà tous deux dans le milieu judaïque.

L'action de la jeune Française, de cette Claire-Marie qu'il aimait, eut donc, au moins, ce résultat de préparer, au jeune homme, un réconfort moral et des appuis effectifs, pour les jours de détresse.

Il allait en avoir besoin.

Spinoza avait un rival jaloux, un Allemand luthérien, du nom de Kerkering, qui, pour brusquer les choses, offrit à la jeune fille un collier de perles de deux à trois cents pistoles ; puis il abjura le luthéranisme, pour se faire catholique romain, et Claire-Marie l'épousa.

Baruch en souffrit cruellement. Une grande douleur, une déception de cet ordre chez un esprit concentré et délicat, comme celui de Spinoza, en provoquant l'effondrement de ses illusions les plus chères, devaient fatalement amener aussi une révolution dans sa manière de raisonner et jeter un jour cruel sur bien d'autres illusions spéculatives qu'il admettait auparavant par déférence envers ses maîtres. « Pour atteindre à la vérité, il allait une fois dans sa vie se défaire de toutes les opinions qu'il avait reçues et reconstruire de nouveau, et dès le fondement, tous les systèmes de ses connaissances (1). »

« Il évita dès lors les docteurs juifs (2). »

Dans son désarroi moral, Baruch mit peut-être plus de virulence et d'amertume dans ses propos contre les

(1) Descartes...
(2) Colerus.

dogmes, et il se rapprocha ouvertement des Mennonites du Waterland.

C'est alors que les Parnassim exigèrent la rentrée de leur ancien élève à la Synagogue.

VI

Ces événemens se déroulèrent au cours de l'année 1655, au moment de la grande peste qui enleva, rien que dans Amsterdam, plus de dix-sept mille personnes.

On ne fait, d'ordinaire, jamais le moindre cas de ces calamités publiques, extrêmement fréquentes dans cette grande cité en gestation continuelle, et tous ceux qui ont étudié la vie de Spinoza, ou celle de Rembrandt, n'ont jamais fait attention à ces événemens, qui devaient cependant avoir sur l'impressionnabilité de ces foules disparates, ébranlées par les prédications des ministres de tant de sectes constamment en conflit d'opinions, une action, d'autant plus considérable, que la crédulité publique les rattachait toujours à quelque combinaison de chiffres, à quelque signe extérieur, — comme l'apparition d'une comète, — ou à quelque hérésie nouvelle dénoncée par les théologiens.

Longtemps à l'avance, les trois chiffres, 6, de l'an 1666 furent signalés comme devant amener des catastrophes effroyables; dans Amsterdam, les pasteurs annonçaient la chute de la papauté, ou l'embrasement de l'univers, bien avant que le grand incendie de Londres eût apporté une confirmation fortuite à leurs pronostics alarmans.

La peste était d'ailleurs endémique dans Amsterdam au XVIIe siècle; mais, certaines années, la grande Faucheuse prélevait un tel pourcentage sur ses habitans, que les Chroniqueurs crurent devoir le signaler. De 1617 à 1624 : 52 537 morts; en 1625, 6 781; en 1635, 8 177; en 1636, 17 193; en 1655, 16 727; enfin la grande peste de 1663-1664 enleva 34 000 habitans, plus du cinquième de la population sédentaire de la ville.

Dans le quartier juif, qu'habitaient alors Rembrandt et Spinoza, au cours de l'année 1655, la mortalité dut être effroyable. Les Parnassim veillaient jalousement à l'observation rigoureuse de la purification rituelle des femmes, qui leur rapportait de très gros revenus. Il n'y avait qu'une seule piscine, très étroite,

où l'eau ne se renouvelait presque jamais; à tel point, qu'une riche juive étrangère, passant à Amsterdam, et obligée par les Parnassim à se baigner dans cette eau répugnante, demanda avant d'y entrer : « Mais lorsqu'on est purifiée, où se lave-t-on ? »

L'immersion complète de toute la peau étant rigoureusement obligatoire, sous la surveillance de préposées fanatiques, on conçoit quel effroyable bouillon de cultures était cette unique piscine, pour les dix mille femmes qui devaient s'y polluer, sous prétexte de purification mensuelle.

L'épidémie devint bientôt si cruelle que, le 7 de septembre 1655, le Magistrat d'Amsterdam publiait cet arrêté pour ordonner des prières publiques : « Nous remarquons avec un sensible déplaisir et une expérience très funeste combien la maladie contagieuse va s'augmentant ici de jour en jour, et combien elle désole ce peuple; ne pouvant croire autre chose, sinon que ses charbons ardens sont allumés par la colère divine pour la punition de nos péchés, qui l'ont obligée à nous affliger de ce fléau, après celui des dernières guerres, afin de nous porter, par ces puissantes voyes à nous mettre en état de coupables contrits et humiliés devant la divine Majesté; ordonnons qu'on fasse tous les mercredis, au soir, en chaque grande église, un sermon et des prières pour tâcher d'arrêter le cours de cette horrible maladie. »

Peut-être bien que l'épidémie se serait arrêtée plus vite, si les braves « Seigneurs et Bourgmestres, » qui avaient tous signé ce document, avaient obligé les gens à rester chacun chez soi, au lieu de les forcer à se réunir en foule, une fois de plus par semaine, pour échanger les germes de la contagion. Mais c'était sur les instances des pasteurs et des prêtres qu'ils avaient pris cette délibération solennelle, et l'on sait que, dans les époques de calamité publique, la voix de ceux-ci s'élève toujours à un ton si prophétique, qu'il était bien difficile au gouvernement de ne pas couvrir sa responsabilité en ordonnant des prières communes.

Dans ces conditions particulières et durant cette effroyable peste qui ravageait particulièrement le quartier juif, les Rabbins, comme ailleurs les pasteurs et prêtres de tous rites, avaient la partie belle pour dénoncer les hérésiarques, les esprits forts qui, par leurs audaces de pensée, attiraient la colère céleste sur la communauté des fidèles.

Toutes les imprécations des Prophètes, toutes les fureurs d'Ezéchiel passaient par la bouche des Parnassim contre le lévite rebelle, contre ce Spinoza qui discutait la souveraineté des dogmes et qui vivait en marge de la « nouvelle Jérusalem » dans le commerce des Gentils.

Un premier avertissement lui fut donné, un soir, à la sortie du théâtre. Un fanatique le frappa d'un coup de poignard qui traversa son manteau sans lui faire de grave blessure. Mais Spinoza ne reprit pas sa place parmi les lévites de la Synagogue. Enfin, les Parnassim lui offrirent une pension de mille florins en le sommant de revenir sous leur autorité. Il faut voir dans cette manifestation, à demi conciliante, le dernier effort de Ménassé-ben-Israël pour conjurer la foudre qui allait frapper Spinoza.

VII

Le rabbi tolérant s'était embarqué, à l'automne de 1655, pour se rendre auprès du Protecteur d'Angleterre, qui le reçut vers le milieu de décembre. Il apportait les propositions de toutes les Juiveries d'Europe, dont il avait les pleins pouvoirs.

Il se présenta, non pas comme un suppliant, mais en ambassadeur traitant de peuple à peuple, de puissance à puissance, car il offrait l'appui de la fortune secrète de sa race à l'astucieux homme d'État qui couvrait de mobiles religieux toutes ses actions politiques, et il l'aborda en lui donnant l'assurance qu'il était ce Messie promis à son peuple, depuis de longs siècles, par les prophètes d'Israël; le « Messie Cromwell » qui lui avait été signalé par les Arcanes de la Cabbale (1)!

Il lui montra une immensité de Juifs vivant dans les Espagnes d'Amérique et n'attendant qu'un signal pour se libérer au bénéfice du Protecteur; il fit entrevoir aussi que la Surinam des Hollandais avait beaucoup de ses coreligionnaires. Enfin, il déposa un projet en sept articles, où il demanda que les Juifs pussent venir en foule s'établir dans la ville de Londres et dans tout le territoire de la République d'Angleterre, y compris ses

(1) Le rôle que lui prêta V. Hugo dans *Cromwell* est en contradiction formelle avec la vérité historique, mais il fallait au poète une figure de sous-Shylock; c'est pourquoi il donna cet aspect de vieillard sordide et cette âme ténébreuse à l'éminent rabbin, de 50 ans, qui correspondait avec tous les savans d'Europe.

colonies d'outre-mer; qu'ils y fussent traités « comme les naturels mêmes » et que, « pour leur sûreté, serment fût pris par les chefs et généraux des armées pour les défendre et les protéger; » qu'ils y eussent des synagogues et des cimetières, qu'ils pussent y trafiquer librement comme tous les autres marchands.

Les Juifs seraient recensés à leur arrivée et prêteraient serment de fidélité à « Son Altesse » et pour « qu'ils ne soient pas importuns aux juges du pays, le chef de la Synagogue et deux Rabbins les jugeraient suivant la loi mosaïque, sauf appel devant les tribunaux de l'État. »

Ce n'était donc plus une « nouvelle Jérusalem » qui avait surgi dans l'esprit illuminé de Ménassé-ben-Israël, mais une « Terre promise » qu'il avait entrevue pour son peuple dans cette île déjà puissante, mais déchirée par les factions, et qu'il allait essayer de conquérir par la vertu du Verbe, en endoctrinant le Protecteur.

Celui-ci l'accueillit favorablement tout d'abord, et soutint même sa requête devant le Parlement; puis, soit qu'il eût subi l'influence des Ambassadeurs de Hollande, qui étaient auprès de lui en même temps, soit qu'il eût senti quelque résistance au Parlement, il remit de semaine en semaine sa réponse, en prétextant qu'il lui fallait l'appui des théologiens.

Ceux-ci, qui ne pouvaient déjà s'entendre entre eux sur des nuances de dogme, commencèrent une « dispute en Sorbonne » interminable. Ménassé s'éternisait à Londres; et, tandis que « les marchands d'Amsterdam se préoccupaient grandement des nouvelles faveurs » que les Parnassim sollicitaient des Bourgmestres, en faisant entrevoir la possibilité d'un exode en Angleterre, si elles leur étaient refusées, Spinoza était en butte aux haines fanatiques, aux fureurs des autres Rabbins.

VIII

Maintenant que nous l'avons suivi jusqu'aux prémices de l'orage qui allait essayer de l'abattre, il convient de se rappeler ce que Rembrandt avait pu faire de son côté, pour s'attirer la colère du Magistrat.

Dès la mort de Saskia en 1642, Rembrandt avait changé d'allure. S'il avait, durant son mariage, gardé un certain

décorum et une tenue distinguée, pour être agréable à la fille noble qu'il avait épousée, il laissa bientôt paraître tous les dehors de sa nature indépendante. Bernard Keilh qui l'appelle un « *humoriste de première classe, se moquant de tout,* » Sandrart qui, l'ayant connu, le présente « comme un grand laborieux à l'esprit singulier, » sont d'accord, avec Samuel Van Hoogstraten, pour indiquer chez le maître une tendance à rompre avec bien des préjugés de son époque.

« Il est certain que s'il avait su s'arranger avec les gens et conduire ses affaires avec raison, il aurait accru considérablement ses ressources; car, quoiqu'il ne fût pas un dissipateur, il ne sut pas conserver sa fortune, ni sa condition, en ne fréquentant que des personnes d'extraction vulgaire; son talent s'en est ressenti. » Voici la déclaration assez malveillante de Sandrart que vient confirmer cependant un aveu de Rembrandt, en 1658. A cette date, après sa faillite, il déclara, qu'en 1647, les parens de Saskia, émus des bruits fâcheux qui couraient sur le peintre et pris d'inquiétudes pour l'avoir du petit Titus, l'avaient interrogé sur la succession de Saskia et qu'il avait, alors, dressé un inventaire. Sans doute, le peintre se livrait déjà à ses vastes opérations de négoce, signalées par Bernard Keilh, et qui lui faisaient donner des ordres dans les grandes villes de l'Europe, pour créer un cours forcé à la valeur de ses eaux-fortes.

Peut-être, même, dès cette époque, Rembrandt avait-il frété quelqu'un de ces navires chargés d'objets d'art que les Dunkerquois ou les Barbaresques lui confisquèrent, ou que la mer dut engloutir, si l'on s'en rapporte à la déclaration qu'il fit par écrit et de sa main devant la chambre des Insolvables, pour expliquer son impossibilité provisoire de faire face à tous ses engagemens vis-à-vis de ses créanciers. L'éminent docteur Brédius a récemment découvert cette pièce suggestive qui jette un jour si curieux sur les à-côté de la vie du peintre, et nous le montre entraîné par la folie du négoce, qui sévissait alors dans cette ville et qui a tant impressionné Descartes.

Puis il y eut, en 1649, un premier scandale public qui lui aliéna bien des sympathies. C'est une affaire graveleuse qui fut portée jusque devant les Bourgmestres et dut lui attirer bien des reproches des rigoristes protestans. La nourrice sèche du petit Titus, Geertghe Dircksz, veuve du trompette Abraham Claës,

mena tout un tapage depuis le mois de janvier jusqu'à la fin d'octobre 1649, pour se faire épouser par Rembrandt.

Elle avait testé l'année précédente en faveur de son nourrisson Titus et lui avait attribué tout ce qu'elle avait gagné chez le peintre : notamment un certain anneau de diamant, le « Rossring, » qui avait appartenu à Saskia et que la veuve montrait comme une bague de fiançailles octroyée par son maître. Après bien des tentatives d'arrangement par-devant notaire et, sans doute, bien des criailleries scandaleuses dans le quartier, Geertghe, qui avait accepté une pension de 150 florins pour quitter la maison, refusait de signer l'acte définitif et assignait Rembrandt devant la commission des mariages à l'Hôtel de Ville d'Amsterdam, en exigeant la réalisation d'une soi-disant promesse de mariage. Évidemment son esprit était déjà troublé, car elle devait bientôt mourir folle. Elle se prétendait la maîtresse du peintre et demandait une réparation légale.

Après trois sommations par huissier et des amendes, Rembrandt vint répondre en personne aux magistrats. Il nia tout rapport suspect avec sa servante et maintint son offre d'une pension qui fut portée par le Conseil à la somme de 200 florins. Cette affaire était déplorable ; d'autant plus qu'on y voit figurer, comme témoin, cette Hendrickje Stoffels qui semble bien être le prétexte des colères de la veuve jalouse, laquelle ne voulait pas quitter la maison pour lui céder la place. Après le jugement, les tempêtes et les clabaudages de Geertghe durent continuer, au dehors, jusqu'au jour où ses voisines la dénoncèrent comme folle et la conduisirent dans un asile, à Gouda, au milieu de 1650. La « bonté extravagante » de Rembrandt se montre ici sous un aspect sympathique ; c'est lui qui fit tous les frais du transfert et de la pension de la pauvre folle qui l'avait harcelé si longtemps.

On conçoit combien cette affaire fut scandaleuse parmi les bourgeois rigoristes du Magistrat d'Amsterdam qui réglementaient tout, jusqu'aux menus des repas de mariage, au nombre des convives, à l'heure de se mettre à table et d'en sortir, sous peine d'amende.

Si l'on se rappelle, en outre, qu'en 1654, Hendrickje Stoffels fut appelée devant le Consistoire de la Oude Kerk en même temps que Rembrandt qui déclina sa compétence, on comprend quelles rancunes il amassait contre lui.

IX

Son indépendance de caractère et son humeur frondeuse ne devaient pas être goûtées davantage. « Rembrandt, quand il travaillait, n'aurait pas donné audience au premier monarque du monde qui aurait eu besoin de revenir et revenir jusqu'à ce qu'il l'eût trouvé au repos. » Seulement alors, il l'aurait reçu « en costume de travail, » et Bernard Keilh déclara que « c'était un vêtement abject et sale et qu'il nettoyait ses pinceaux sur sa blouse, et autres choses taillées à la même mesure. »

Vis-à-vis de certains cliens le peintre le prenait de très haut et s'attirait bien des colères. Un marchand portugais, Diégo Andrada, lui avait commandé un portrait de jeune fille, en lui versant 75 florins d'arrhes; il trouva le portrait peu ressemblant et s'en plaignit; puis il envoya un notaire chez Van Rijn, au début de 1654, pour le sommer d'avoir à retoucher le portrait. Rembrandt écouta, d'un air narquois, le tabellion; puis il répondit qu'il ne travaillerait plus au tableau, avant d'avoir reçu la somme entière. « Quant à la ressemblance, il s'en rapporterait aux Syndics de la corporation de Saint-Luc. » Or, on sait que le jeune artiste avait toujours refusé de se faire inscrire à cette Gilde!

Il vivait parmi les peintres, comme parmi la société d'Amsterdam, tout à fait en marge et à sa guise, lançant ses boutades sans ménagemens et jetant le trouble dans les ventes par des « enchères extravagantes » qui déroutaient tous les marchands. « Lorsqu'il passait en vente des peintures et des dessins de grands artistes à son gré, à la première offre, il élevait tellement les enchères qu'il ne se trouvait jamais d'autre acquéreur. Il s'en excusait en disant qu'il fallait donner du crédit à la profession. »

Cependant il était si recherché pour ses œuvres, sinon pour sa personne, « qu'il était surchargé de commandes et qu'il fallait le prier et encore le bien payer, pour avoir quelque chose de sa main. » En effet, le prix moyen de ses tableaux était de 500 florins et il en produisait un nombre considérable. On peut estimer que Rembrandt gagnait, entre 1640 et 1656, une moyenne de 10 à 12 000 florins par an, ce qui équivaut à plus

de 100 000 francs de notre monnaie d'aujourd'hui. C'était donc plus qu'une large aisance.

Malgré ses rentrées régulières et très importantes, on le voit toujours démuni d'argent. Il emprunte constamment, et néglige souvent de payer ses dettes ; en 1653, quatorze ans après l'achat de sa maison de la Breedestraat, il devait encore les deux tiers du prix de son acquisition.

Il faut donc bien croire qu'il spéculait et faisait des pertes très fréquentes; car sa vie était, sinon correcte, du moins très simple et il ne dépensait que pour ses collections. Mais il spéculait en utopiste.

Bernard Keilh cita textuellement ce trait : « Comptant amasser de grandes richesses par ses eaux-fortes dont il savait la véritable valeur, il lui parut bientôt qu'elles ne se vendaient pas le prix qu'elles méritaient. Il pensa avoir trouvé le moyen d'en augmenter universellement le désir ; il caressa l'invraisemblable espoir de les faire demander dans toute l'Europe, alors qu'on ne pourrait en trouver à aucun prix ; et, pour y parvenir, il acheta lui-même, à Amsterdam, une épreuve de la « Résurrection de Lazare, » pour 50 écus, dans le temps qu'il avait encore le cuivre gravé entre les mains. Finalement, avec cette belle invention, il diminua son avoir. »

Cependant la situation de ses affaires, quoique embarrassée, n'était pas du tout mauvaise; il possédait réellement de quoi désintéresser, très largement, tous ses créanciers, y compris le petit Titus au nom duquel les parens de Saskia menaient contre lui une campagne insidieuse.

Sa façon de comprendre les affaires était, d'ailleurs, très singulière. Comme vraisemblablement il avait hypothéqué plusieurs fois tous ses biens au delà des limites normales, il accepta, à la Noël de 1655, une de ces combinaisons bizarres d'usurier qui allait lui fournir, à la fois, quelque argent, et un nouvel objet d'hypothèques. Il acheta une autre maison dans la Hoogstraat qu'il devait payer 4 000 florins comptant, en empruntant toutefois cette somme; puis donner au vendeur, D. Van Cattenburck, pour 3 000 florins de tableaux et de gravures à estimer par experts. Il devait recevoir, par contre, 500 florins en argent, tout de suite, et encore 500 florins, dans le cours de l'année, durant laquelle il devait livrer des tableaux et des gravures pour cette même somme. Enfin il devait graver un

portrait du frère de son vendeur, Otto Van Cattenburck, pour 400 florins « dans le genre du portrait de Joan Six. »

On voit donc le Maître se débattre au milieu d'embarras d'argent et de combinaisons d'usurier et, néanmoins, travaillant sans relâche, pour équilibrer les dépenses exigées par des spéculations si hasardeuses.

Hélas! au début de 1656 l'affaire de Geertghe Dirckz ressuscita dans un nouveau scandale. Un charpentier de la flotte, Pieter Dirckz, son frère, endoctriné (1) au retour d'un voyage, dut vraisemblablement faire de grossiers reproches à Rembrandt au sujet de sa sœur; celui-ci, outré de colère, lui réclama les avances qu'il avait faites à son propos et dont le frère était responsable, puisque c'était lui-même qui avait fait conduire sa sœur à l'hospice de Gouda.

Le peintre, mal inspiré, le fit arrêter pour dettes, au moment où le charpentier s'embarquait sur le vaisseau « Le Castor. » De là un nouveau procès en « dommages et indemnités pour les injures et affronts de Rembrandt, » lequel est cité devant la « Chambre privilégiée; mais s'il promet d'arranger l'affaire, il maintient cependant Pieter Dirckz en prison!

Certainement il n'était plus soutenu par ses amis au pouvoir; car Nicolaes Tulp, qui était alors bourgmestre, et son gendre Joan Six, qui était commissaire aux mariages, auraient pu facilement le tirer d'affaire. Comme le remarque finement Fromentin, le portrait de Six, peint précisément pendant cette période fiévreuse, n'est qu'une ébauche heureuse en son négligé; elle semble manifester l'état d'esprit du modèle et du peintre, celui-ci sollicitant un appui et des conseils, et l'autre ne se souciant pas de se compromettre et n'accordant qu'à regret les séances de pose. Le portrait, à coup sûr, est inachevé, car le corps est à peine construit sous la cape rouge à galons d'or. Il témoigne aussi bien d'une rupture entre le modèle et son peintre, qu'un document écrit. *Est-ce pour cela que Rembrandt l'a peint dans l'attitude de quelqu'un qui prend congé?*

D'ailleurs la situation des Magistrats était très délicate en cette année grosse de difficultés de toutes sortes. Malgré qu'ils

(1) Il est vraisemblable que dès son arrivée, le charpentier fut chapitré par Cornélis Witsen, le grand-maître de l'Amirauté, qui semble bien avoir été l'organisateur de la cabale contre Rembrandt.

eussent ordonné un grand jeûne d'actions de grâce, au début de janvier « parce que la contagion avait presque cessé, » ce qui eût dû mettre d'accord toutes les églises, ils étaient cependant sollicités de prendre parti entre toutes les sectes dont les pasteurs, s'étant fort échauffés, pendant l'épidémie. aux prônes extraordinaires du mercredi soir, s'accusaient encore, réciproquement, d'avoir attiré la colère céleste. Ils étaient, cependant, à peu près tous d'accord pour demander des mesures énergiques contre *l'hérésie cartésienne* et les États de Hollande prirent gravement des décisions sévères pour empêcher les gens de penser suivant la « Méthode » du philosophe français. Le résultat fut lamentable; car les Cartésiens firent des adeptes de tous côtés; et tels qui n'avaient jamais entendu parler de cette doctrine se précipitaient chez Louis Elzévier et Nicolaes Blau qui avaient imprimé Descartes et épuisaient leurs éditions.

L'historien Basnage s'étend longuement sur ces événemens de 1656 et sur la mise à l'index de cette doctrine.

« Non seulement, dit-il, les Maîtres de l'art de raisonner écrivirent avec chaleur et s'entre-noircirent par les accusations les plus odieuses; mais les Universités se partagèrent sur ce sujet. Les théologiens y firent intervenir la religion, comme si la nouvelle philosophie en sapait les fondemens. Les Synodes alarmés formèrent des plaintes et firent des Règlemens et des Statuts contre ceux qui l'enseignaient. Enfin les Puissances furent obligées d'y mettre la main. »

En effet le *25 juillet 1656*, les États de Hollande publièrent une décision en cinq chapitres où ils défendirent aux philosophes de soutenir la thèse du mouvement de la terre autour du soleil, etc., etc.; puis ils réglèrent *l'usage des termes* à employer dans leurs enseignemens; enfin ils opposèrent à la « Méthode » de Descartes une autre « Méthode » pour traiter des questions qui sont également du ressort de la Raison et de celui de la Foi. On défendit, notamment, aux philosophes d'expliquer l'existence de Dieu, et on leur ordonna d'étudier « les vérités naturelles conformément à l'Écriture Sainte, parce qu'on doit ce respect à la Divinité qui l'a dictée de ne s'éloigner jamais de ce qu'elle enseigne. »

Cette décision, longuement mûrie et motivée par les avis des Facultés et des Synodes, était déjà arrêtée depuis quelque temps.

La date du 25 juillet est celle de la mise en vigueur de l'arrêt des États de Hollande. Aussitôt, les théologiens, se sentant couverts par l'autorité suprême, se livrèrent à des exécutions préméditées, et *Spinoza fut excommunié le jour même.*

X

Or, Rembrandt avait eu, dès ses débuts à Leyde, comme admirateur et protecteur, le secrétaire des commandemens du Stathouder Frédéric-Henri de Nassau, M. de Zuylitchem, le lettré Constantin Huygens, l'ami personnel de Descartes et le correspondant de Pierre Corneille. C'est pour lui que le Père Mersenne envoya à Descartes les plans des grands jardins français; c'est l'un de ses fils, l'illustre physicien, qui s'exerçait en 1650 à copier en fac-similé des dessins de Rembrandt. C'est à Huygens que le jeune Maître dut ses commandes de tableaux pour le Stathouder en 1633-1640; c'est à lui qu'on est redevable des plus précieuses observations sur la jeunesse de Rembrandt.

M. de Zuylitchem était l'un des Cartésiens les plus enthousiastes, et il est vraisemblable qu'il dut initier le peintre à la « Méthode » qui correspondait si bien à sa façon de sentir et de raisonner. Certes, Rembrandt ne pouvait entendre tout le latin, ni le français, de René Descartes; mais il est manifeste qu'il fit, à son exemple, table rase de tout ce qu'on lui avait enseigné, pour se créer une méthode d'observation directe et personnelle qui lui valut tout d'abord de beaux triomphes, mais qui, poussée avec logique et progression, ne pouvait que l'éloigner de la compréhension moyenne des foules, représentées par leurs élus, et ameuter contre lui les mêmes esprits qui condamnaient la doctrine de Descartes.

Durant ce temps, une autre calamité collective accablait les marchands, en s'attaquant, cette fois, à leurs fortunes. Les corsaires d'Ostende et de Dunkerque pillaient tous ceux de leurs bateaux qui tentaient de passer le détroit entre Douvres et Calais; ils poussèrent même l'audace jusqu'à dépouiller complètement un ambassadeur d'Angleterre qui se rendait à Amsterdam, au moment même où il venait de quitter le navire de guerre qui l'avait amené en vue des côtes de Hollande. Ailleurs les pirates d'Alger, de Tunis et de Salé ruinaient entièrement

leur commerce de la Méditerranée. Les marchands d'Amsterdam, obligés de renoncer au trafic avec les Échelles du Levant accusaient leurs Magistrats de mollesse et de connivence; car la flotte de l'État était alors tout entière à Dantzig, inactive avec ses douze cents pièces de canon et ses quatre mille matelots de guerre, pour soutenir une alliance ruineuse et sans profit pour le commerce de la ville.

Rembrandt, qui avait frété quelques petits vaisseaux et les avait perdus, comme il le dit dans une lettre récemment découverte, dut élever la voix dans ce concert d'imprécations. Avec sa verve et ses boutades d' « humoriste de première classe, » il dut bien souvent frapper trop juste. Et comme, d'autre part, il soutenait la façon de voir des Mennonites qui s'étaient déclarés Cartésiens, on le voit en révolte ouverte contre l'autorité municipale, aux côtés de Spinoza qui, ayant tout perdu, sa foi, sa carrière et ses amours, dut aussi, désespérément, lui tenir tête avec toute la fougue de ses vingt-quatre ans.

XI

Nous voici arrivés au milieu de mai 1656, à l'heure où les ennemis de Rembrandt l'ont acculé à commettre ces fautes lamentables qui indiquent que, pour eux, l'hallali était sonné. Dans son affolement, le père infiniment tendre qu'il était pour son cher Titus ne vit plus qu'un moyen de lui conserver sa part de l'héritage de Saskia, sa mère.

Les parens de celle-ci étaient des Calvinistes rigoristes et très importans dans la Communauté, car ils avaient donné deux pasteurs à la grande ville (cependant Jean Cornélis Sylvius, l'oncle de Saskia, dont Rembrandt peignit et grava plusieurs fois le portrait, était un pasteur mennonite). Déjà, on l'a vu, en 1647, ils avaient tenté une première attaque contre le peintre. Mais aujourd'hui, qu'il s'affichait ouvertement parmi les doubles hérésiarques dénoncés par les gens bien pensans, il fallait « éteindre ce brandon de discorde, » « arracher cette ivraie, » enfin ruiner ce peintre, dont le génie insolent les éclipsait malgré tout.

Quoique Rembrandt n'eût aucun compte à leur rendre, ils prétextèrent qu'il avait reconnu, comme sa fille, la petite Cornélia, née d'Hendrickje sa servante, et ils s'immiscèrent dans

ses affaires en feignant de veiller aux intérêts du dernier enfant de Saskia. A cet effet, ils l'obligèrent à déclarer, à la Chambre des Orphelins, que la maison de la Breedestraat était l'héritage maternel de son fils Titus âgé de quinze ans, et qu'il transférait les hypothèques de cet immeuble sur la totalité de ses autres biens présens et futurs. Cette déclaration n'aurait, certes, pas été du goût de créanciers ordinaires ayant leur gage sur cette maison; mais il est inadmissible de croire que ce soient ces maladresses et ces compromissions qui aient pu motiver leur demande en faillite. Ils étaient puissamment riches; aucun d'eux n'avait un intérêt personnel sérieux à cette démarche qui devait ruiner le peintre, en pleine production abondante et recherchée. En jetant, brusquement, sur le marché toutes les œuvres de sa main qu'il conservait dans son atelier, et toutes ses collections précieuses, ils risquaient, au contraire, de ne pas rentrer dans leurs créances, en avilissant à la fois leur gage et les œuvres futures de Rembrandt, qui ne leur devait que 12 000 florins.

La preuve formelle d'une coalition contre le peintre est bien nettement indiquée dans une série de documens notariés qui ne peuvent laisser aucun doute sur tout un ensemble de manœuvres tendant à le ruiner et à l'empêcher de se relever.

Vosmaër a cru que la mévente de ses collections et de son immeuble était due à la situation difficile des affaires en 1657. Il n'en est rien; puisque précisément cette année-là, et peu de mois avant la mise à l'encan de ses précieuses œuvres d'atelier, on vendit, chez Johannes de Rénialme, dix petits tableaux du maître, à des prix énormes pour l'époque : « la Femme adultère, » qui est aujourd'hui à la National Gallery, fut vendue 1 500 florins; « Lazare ressuscité, » 600 florins; une descente de Croix, 400 florins, et « Esther et Assuérus » en fit 350. *Seulement ces tableaux n'étaient plus sa propriété!* A ce taux, la vente de Rembrandt aurait dû faire un total d'au moins 200 000 florins, alors qu'elle n'atteignit, en deux fois, à de longs intervalles, pas même la somme de 5 000 florins, comme *si on avait organisé la désertion des enchères autour de cette liquidation d'objets d'art annoncée depuis dix-huit mois* (1).

(1) Rembrandt vit notamment saisir, le 26 juillet 1656, 58 œuvres de sa main, un Michel-Ange, 3 Raphaël, 2 Palma le Vieux, un Giorgione, des Carrache, des Lucas de Leyde, un Van Eyck, plusieurs statues antiques, 18 bustes d'empereurs

Il est à remarquer que, durant les derniers mois, avant sa mise en faillite, Rembrandt était non seulement très actif, très en verve, mais très recherché. Il peignit en effet, pour la Gilde des Chirurgiens, cette *Leçon d'anatomie* du professeur Deyman, avec neuf personnages de grandeur naturelle, dont il ne reste plus qu'un merveilleux fragment au Rijskmuséum ; puis le portrait d'Arnold Tholinx, de nouveau réélu au titre d'Inspecteur du Collegium medicum d'Amsterdam et conseiller de la ville, depuis un an déjà. Trois autres portraits, marqués de cette date, sont aussi parvenus jusqu'à nous, sans compter les grandes compositions, comme « Jacob bénissant les fils de Joseph, » « Saint Jean-Baptiste prêchant » et « le Maître de la vigne ; » puis des eaux-fortes comme « Abraham et les anges » et le merveilleux « portrait de J. Lutma le vieux. »

Ses revenus du début de 1656 ne furent donc pas inférieurs à 10 000 florins.

Au contraire, on ne trouve que des portraits de lui-même pour l'année 1657, ou des études qui ne sont pas des portraits. Si l'artiste n'avait pas été abandonné de ses riches et puissans amis au pouvoir et boycotté systématiquement par la bourgeoisie d'Amsterdam, il aurait pu se libérer très vite ; car la première vente de ses biens n'ayant eu lieu que dix-huit mois après la déclaration judiciaire de son insolvabilité, il leur eût été bien facile de lui commander quelques toiles, ou d'organiser un petit consortium pour faire rapporter cette décision désastreuse.

Cette mesure apparaît ainsi, non plus comme un acte conservatoire en faveur de ses créanciers, *mais comme une décision, d'allure politique, prise sous le couvert d'une procédure civile et régulière.*

En effet, son principal créancier, Cornelis Witsen, qui lui avait prêté 4000 florins, lorsqu'il était bourgmestre en 1653, occupait alors l'une des plus hautes charges de l'État avec le titre de Président du Collège de l'Amirauté d'Amsterdam (1). Certainement il dut se sentir particulièrement visé par les récriminations bruyantes et justifiées de ceux qui, avec Rembrandt,

et de personnages célèbres, un bouclier de Quintin Matsys et une énorme quantité d'estampes rarissimes de toutes les écoles.

(1) C'est lui qui figure comme capitaine de la garde civique dans le « banquet » de Van der Heltz et qui fut l'instigateur de la campagne en faveur de ce peintre contre Rembrandt. Comment celui-ci fut-il amené à lui emprunter cette somme ? C'est ce qu'il serait intéressant d'élucider.

exigeaient le rappel de la flotte de guerre immobilisée devant Dantzig, alors qu'elle eût été si nécessaire pour protéger l'immense flotte de commerce impunément molestée par les Dunkerquois et les Barbaresques. Il était en outre l'une des hautes personnalités de ces États de Hollande qui voulurent brider les Cartésiens.

Il y avait bien, il est vrai, un autre créancier, le marchand Isaacq van Hersbecq, qui n'était rien dans les affaires publiques; on verra que son rôle est plutôt effacé; d'ailleurs sa créance fut annulée plus tard par les États, en 1665, en faveur de Titus.

Mais on voit manœuvrer un certain Geerbrandt Ornia, *qui n'est que l'homme de paille de Joan Six*, lequel lui avait tout récemment passé une créance de mille florins empruntés par l'artiste, trois ans auparavant, sous la caution de son ami Van Ludick. Il ne fait donc plus du tout figure de protecteur du Maître dans cette affaire, *bien au contraire;* car, non seulement il aurait dû lui conserver son crédit, mais avec son beau-père le riche médecin, chirurgien, apothicaire et armateur Nicolaës Tulp, alors bourgmestre, avec Arnold Tholinx et Isaac Francx, tous deux ses collègues aux Conseils du Stadhuis, il aurait pu non seulement arrêter ses embarras financiers, mais ruiner la coalition judiciaire organisée contre lui, en refusant d'y laisser entrer son recors, ce Geerbrandt Ornia, *qui dénonce aujourd'hui Joan Six, comme l'un des organisateurs de la ruine du Maître.*

Il se joignait d'ailleurs à Hiskia Van Uylenburch, la propre sœur de Saskia, à qui Rembrandt ne devait rien, mais qui réclamait des garanties pour une clause éventuelle du testament de la femme du peintre. Celui-ci aurait pu être tenu de lui verser une certaine somme, dans le cas où son fils Titus décéderait avant sa majorité! Enfin, il y avait ce charpentier de la flotte, Gerrit Pieter Dircks, qu'on avait lancé contre Rembrandt et qui lui réclamait maintenant des dommages énormes pour son arrestation.

Pourtant l'incarcération du charpentier n'avait pu être exécutée qu'en vertu d'un arrêt du Magistrat! Il apparaît donc un évident parti pris contre le maître, dans l'invraisemblable facilité avec laquelle la Chambre des Insolvables accueillit, comme bien fondées, les réclamations manifestement insoutenables d'Hiskia et du charpentier.

Les prétentions d'Hiskia sombrèrent devant un testament de Titus en faveur de son père; celles du charpentier devant sa mise en liberté et l'abandon de la créance de Rembrandt. Ces mesures pouvaient donc être prises facilement avant la déclaration de son insolvabilité; mais il fallait d'abord, en mettant tous ses biens sous séquestre, l'empêcher de se libérer en en vendant quelque partie.

Le chirurgien Daniel Francx lui avait prêté 3 000 florins; son frère le conseiller Isaac Francx lui avait aussi avancé 100 florins; son autre frère Abraham Francx, le marchand de tableaux de Rembrandt, aurait pu facilement arranger cette affaire en prenant en garantie, dans les collections ou les œuvres du peintre, un petit lot d'une valeur égale, ou supérieure, à ces faibles sommes. Mais Daniel Francx fut enrôlé, avec le Conseiller, parmi les demandeurs de la faillite!

Il y a mieux. Le nouvel Hôtel de Ville d'Amsterdam venait d'être inauguré; on le décorait alors d'un grand nombre de peintures. Il n'y avait donc qu'à confier à Rembrandt quelques-unes des grandes toiles historiques ou mythologiques, dont le programme singulier était arrêté par le Conseil, et qui furent, pour la plupart, données à ses élèves. Le Conseil ne pouvait méconnaître le génie du peintre, puisque la plupart de ses magistrats avaient défilé devant son pinceau. Ils avaient donc à leur portée un moyen facile de lui venir en aide sans bourse délier, pour la plus grande gloire et le profit de la Ville.

Ses créanciers du Conseil pouvaient ainsi assurer leurs débours qui leur eussent été remboursés directement par la Trésorerie de l'État. Mais on attendit la liquidation totale de ses biens pour l'autoriser, seulement en 1660, à transformer cette « *Conjuration de Claudius Civilis* » esquissée par G. Flinck son élève, dans les derniers mois de sa vie et dont le prix, mis sous séquestre, passa, presque en totalité, à éteindre les vieilles dettes qu'on n'avait pas voulu laisser rembourser par la vente de ses collections.

La coalition n'est donc pas niable. On voit très bien comment s'organisa le traquenard dans lequel Rembrandt devait fatalement tomber et comment les magistrats, sur lesquels il avait le droit de compter, et auxquels il dut confier le détail de ses affaires, l'y jetèrent délibérément, après l'avoir condamné en haut lieu.

La désertion des enchères, à la vente des biens de Rembrandt, devait être organisée de longue date, car le 1er août 1657, quatre mois avant la première vente à la « Couronne Impériale, » l'homme d'affaires de Joan Six envoyait un notaire pour exiger de Van Ludick, qui avait cautionné Rembrandt, le remboursement des mille florins de sa créance, *sachant*, dit-il, *qu'il n'a rien à espérer de la faillite ni de la vente de ces biens après information à la Chambre des Insolvables.* » Or, cette démarche était faite *un mois après la vente triomphale* des Rembrandt de J. de Renialme !

Une dernière preuve l'établirait. Sa maison de la Breedestraat, qu'il avait payée 13 000 florins et considérablement embellie, fut vendue seulement 6 700 florins en 1658, alors qu'elle avait pris une plus-value considérable du fait de l'éloignement de la Léproserie et des Lazarets, et des nouveaux agrandissemens de la ville.

La commune infortune qui s'abattit le même jour et des mêmes mains sur Rembrandt et Spinoza semble donc bien avoir une cause identique. Spinoza, quoique né à Amsterdam, demeurait un étranger dans l'État ; le décret d'exil qui le frappa était le plus simple et le plus commode expédient pour les magistrats qui voulaient se débarrasser de sa personnalité jugée dangereuse. Rembrandt était un bourgeois d'Amsterdam ; à ce titre, il ne pouvait être exilé pour un délit d'opinion, ou des allures scandaleuses. Mais on pouvait atteindre son crédit et sa dignité en jetant sur lui, dans ce milieu de négocians, la plus forte disqualification qui pouvait atteindre un « honnête homme. » On le déclara donc insolvable, tandis qu'il justifiait posséder plus de vingt fois la faible somme réclamée par ses créanciers.

Mais il n'était pas homme à renier ses convictions, ni à s'incliner devant un arrêt inique.

On le voit donc peindre, en 1657, ce tableau qui vaut un pamphlet, où, sous les traits du haineux Saül Lévi Morteira, il représente le roi Saül « tourmenté d'un malin esprit, » s'apprêtant à frapper de sa lance un David, non pas « roux et d'un bel aspect » suivant le texte biblique qui lui était si familier, et tel qu'il l'avait peint autrefois, — mais sous les dehors d'un jeune homme étonnamment racé, avec des cheveux noirs bouclés sur l'ovale allongé d'un visage évoquant Spinoza jusque dans la phtisie qui l'avait atteint, déjà, avant son exil d'Amsterdam.

Cette œuvre d'art, d'une exécution superbe et magistrale, peinte de verve avec des morceaux d'un brio étourdissant, serait donc inexplicable comme conception, si l'on écartait les enseignemens qu'elle nous fournit par sa date et que l'histoire d'Amsterdam, celles de Rembrandt et de Spinoza complètent heureusement, d'autre part, pour en constituer la preuve formelle et décisive d'un lien étroit entre les deux plus hauts génies de la Hollande.

Il existe un autre tableau de Rembrandt, de 1657, qui fortifie cette thèse. C'est un « *Pilate se lavant les mains;* » il représente vraisemblablement Lambert Reynst, le maire d'Amsterdam, qui aurait pu arrêter les poursuites et qui est représenté avec certains attributs officiels.

On voit donc Rembrandt tenir à Amsterdam le même rôle que Pascal jouait alors à Paris en publiant ses *Provinciales.*

Il est dans l'histoire des peuples longtemps en tutelle, parvenus brusquement à la liberté, des événemens singuliers qui sont comme ces vagues de fond chavirant des navires dans le calme apparent d'une mer sans rides. Amsterdam ne pouvait échapper à cette rançon de la pensée libre. Il est même curieux de voir Spinoza et Rembrandt frappés pour des délits d'opinion, dans une ville dont le premier célébrera dix ans plus tard le libéralisme en matière religieuse par ces paroles empreintes d'une sérénité singulière après le malheur qui l'avait frappé : « Dans une République libre il doit être permis d'avoir telle opinion que l'on veut et même de la dire. Je n'alléguerai pour exemple que la ville d'Amsterdam qui doit sa splendeur et son opulence, que toutes les nations admirent, à cette chère liberté; car il n'est point de nation si étrange, ni de secte si extraordinaire qui n'y vive paisiblement, et pour confier les biens à quelqu'un on n'est en peine que de savoir s'il a du bien, ou s'il n'en a pas, et s'il est un homme de bonne foi, ou accoutumé à tromper. On n'a nul égard, ni à la religion, ni à la secte pour rendre une cause bonne ou mauvaise. La querelle des Remontrans et de leurs adversaires prouve le danger qu'il y a à faire des lois touchant la religion et pour décider des controverses qui ne font qu'irriter l'esprit (1). »

Il aurait pu ajouter que son expérience personnelle l'avait

(1) « Des superstitions des juifs. » (Spinoza.)

instruit sur l'inutilité de légiférer contre les cartésiens ; mais il semble faire remonter à la seule Synagogue les responsabilités de son exil.

Par un juste retour des choses, les « très hautes et très illustres autorités » d'Amsterdam qui se détournèrent de Rembrandt en 1656 et qui organisèrent sa ruine, ou la laissèrent consommer en s'y associant plus ou moins ouvertement, ne doivent aujourd'hui leur notoriété qu'au rayonnement de la gloire du Maître qui les éclaire d'un jour assez peu flatteur.

Une légende, habilement accréditée, a même fait de Nicolaes Tulp et de Joan Six d'ardens et constans protecteurs de Rembrandt ; le premier le fut sans doute au début de sa carrière, mais il ne sut pas le demeurer dans son adversité.

Seule la figure de Ménassé-ben-Israël, qui fut le fidèle ami de Spinoza et de Rembrandt, demeure sympathique et comme illuminée par son rêve d'union, de tolérance et de foi.

Que pèseraient aujourd'hui devant l'histoire le bourgmestre, le conseiller d'État, le plénipotentiaire Nicolaes Tulp, le poète et bourgmestre Joan Six, Cornélis Vitsen, le chef de l'Amirauté, qui ne pouvaient se compromettre avec Rembrandt dont ils organisèrent la débâcle et la légende?

Que seraient les figures d'Aboad et de Saül Lévi Morteira, si ces fougueux rabbins n'avaient gravité dans l'orbe d'un obscur tailleur de verres d'optique, dont le génie passa inaperçu durant sa vie en Hollande et qui s'égala aux plus hauts penseurs de tous les temps?

André-Charles Coppier.

LES AMBITIONS COLONIALES

DE L'ALLEMAGNE

Chaque semaine, depuis quelques mois, nous apprend de nouveaux succès des héroïques petites troupes anglaises, belges ou françaises, qui luttent pied à pied sur le continent noir pour briser le rêve terrible d'hégémonie mondiale dont les pangermanistes avaient empoisonné l'Allemagne. Ici même, leurs premiers exploits ont été retracés éloquemment. Tour à tour tombe sous nos coups la résistance de ces domaines variés que Bismarck avait accepté de revendiquer comme allemands par une sorte de concession politique à des ambitions nationales désapprouvées par lui, mais que bientôt ces ambitions démesurément accrues ne devaient plus considérer que comme les pierres d'attente d'un immense édifice à construire. Du prince de Bismarck à M. de Bethmann-Hollweg cette évolution des aspirations germaniques vers une plus grande Allemagne, non plus européenne mais mondiale, a été si complète et si profonde dans l'esprit public d'outre-Rhin, que la guerre de 1914 a pu être présentée à l'opinion allemande comme une émancipation nécessaire de la tutelle franco-anglaise, qui entravait insupportablement, en Orient comme en Afrique, les destinées merveilleuses de l'Empire. Au même titre, et souvent plus encore que les déclamations sur le péril slave et la fragilité anormale des frontières de l'Ouest, les exposés tendancieux et souvent de

mauvaise foi se sont multipliés dans ces dernières années sous la plume des apôtres du pangermanisme, pour surexciter le patriotisme allemand contre la grande injustice internationale dont l'Allemagne aurait été la victime dans le partage du monde. N'était-il pas incontestable que la *Kultur* et la natalité germaniques n'avaient arraché au consentement des diplomates que des champs d'action déplorablement inférieurs, comme surface et richesse, aux immenses pays dévolus à la civilisation anglaise, à l'espagnole, à la française ou à la russe?

Il ne fallut pas moins d'un quart de siècle pour faire pénétrer cette idée dans les masses, mais, grâce à l'esprit de méthode, à la ténacité et, il faut bien le dire, au patriotisme aussi dévoué qu'agressif des organisations pangermaniques, cette conviction s'est enracinée peu à peu très profondément dans le cœur des Allemands, même les plus éloignés des choses coloniales : très sincèrement, la plupart d'entre eux ont cru et croient encore à la réalité de cette injustice et à la nécessité vitale pour leur pays de rompre par le fer et par le feu le cercle magique, où des rivalités déloyales s'efforçaient d'étouffer la libre expansion de leur nationalité.

Même après plus d'un an de guerre, alors que des torrens de sang allemand ont coulé, sans même assurer à l'Empire la sécurité de ses lendemains en Europe, l'opinion publique allemande demeure en grande partie attachée à quelques-uns de ses beaux rêves d'hier ; bien plus, par là même qu'elle sent lui échapper l'hégémonie européenne à laquelle elle aspirait de toutes ses forces, elle semble se raccrocher désespérément à l'idée que ses premières victoires et les gages qu'elles lui ont permis jusqu'ici de conserver encore entre ses mains, lui permettront de réaliser les articles essentiels de son programme d'expansion outre-mer et de trouver du moins, dans des colonies nouvelles, la place qu'elle croit devoir lui revenir dans l'équilibre du monde de demain.

Il ne paraît donc pas inutile de rappeler ici à grands traits quelles furent les idées maîtresses de ce programme pangermanique d'expansion de la puissance allemande outre-mer et de les comparer avec celles qu'émettent encore à l'heure présente des esprits distingués et pondérés de l'Allemagne. Les milieux éclairés des deux mondes ne sauraient trop méditer ces projets du pangermanisme, que nous avons trop souvent considérés

naguère comme des fantaisies sans portée. La guerre actuelle nous a permis sur bien des points de retrouver, non seulement dans les actes des subalternes, mais même dans les déclarations et les décisions des hommes d'État de l'Allemagne, ces mêmes conceptions qui faisaient sourire ou hausser les épaules, lorsque nous les signalaient les quelques hommes au courant, chez nous, des choses d'outre-Rhin. Il n'y a plus guère de doute possible désormais sur l'identité qui s'est établie depuis quelque temps entre les idées directrices des gouvernans de l'Allemagne et celles qui sont la raison d'être du *Alldeutscher Verband*. Dans le grand bouleversement d'où doit sortir un monde entièrement renouvelé, il importe donc de bien connaître toutes les ambitions de l'Allemagne, pour être en mesure de discuter un jour avec fruit les problèmes complexes que la guerre n'aura pas tous tranchés définitivement.

Une fois réalisée par trois guerres heureuses l'unité nationale qui devait concentrer toutes ses forces, l'Allemagne allait être bientôt poussée par le cours naturel des choses à diriger vers l'extérieur son activité démesurément accrue. Mais, au lendemain des triomphales réalisations de 1871, il s'en fallait encore de beaucoup que cette concentration nationale eût acquis une intensité suffisante pour justifier immédiatement un vaste programme d'expansion économique et politique. L'unité impériale était trop récente, les blessures, inséparables des plus belles victoires, trop peu cicatrisées, pour qu'il ne fût pas nécessaire tout d'abord de porter tous les efforts publics et privés à la grande tâche qui s'imposait d'une réorganisation générale et parfois même d'une organisation nouvelle des vieux États fondus dans le jeune Empire. Il s'agissait non seulement d'harmoniser des législations disparates, mais encore et surtout peut-être de coordonner, pour les développer, des forces économiques souvent opposées, parfois latentes, et qui ne trouveraient leur libre jeu et leur pleine efficacité qu'avec l'appui d'un régime puissant, pacifique et conscient des besoins immédiats du pays. Les cinq milliards d'indemnité versés par la France devaient permettre au gouvernement impérial d'aborder sans retard un vaste programme d'outillage intellectuel, économique et social de la nouvelle Allemagne. La diffusion remar-

quable de l'enseignement technique et professionnel dans toutes les parties de l'Empire, le développement méthodique de voies de communication à grand rendement, notamment entre les régions productrices de matières premières et les centres de transformation ou d'exportation, l'extension des grandes villes industrielles, grâce à un ensemble de mesures administratives intelligemment libérales, enfin l'étude et la réalisation d'une série de lois et règlemens pratiques, tendant à améliorer les conditions matérielles et morales de la vie du travailleur et notamment des familles nombreuses, telles furent les principales tâches de la génération qui suivit en Allemagne les victoires de 1871 ; et le merveilleux essor dont nous avons pu être les témoins inquiets atteste à lui seul le succès qu'elle y remporta.

Cette lente et puissante élaboration devait sans doute aboutir à rendre un jour plus irrésistible le besoin d'expansion de la vitalité allemande. Mais elle devait en même temps fournir à cette vitalité de nouveaux champs d'action, sans sortir des bornes de l'Empire et, par une action réflexe, retarder ainsi le mouvement qu'elle semblait devoir stimuler. En développant le sentiment national, la confiance dans l'avenir et l'énergie morale qui en résulte, et en perfectionnant parallèlement les conditions de la vie populaire, notamment pour les ménagemens dus à la maternité et les soins entourant la première enfance, la nouvelle société allemande stimulait la natalité déjà naturellement puissante des populations de l'Empire et diminuait le taux de la mortalité infantile : de là une surabondance de bras et d'intelligences mis à la disposition de l'industrie, du commerce, bref, de toutes les formes de la productivité nationale. D'autre part, le perfectionnement progressif de l'outillage intellectuel et technique de la nation devait offrir à ces jeunes activités toujours plus nombreuses des débouchés indéfiniment multipliés.

Il s'en fallut toutefois et de beaucoup que les deux mouvemens fussent parallèles, et, si formidable qu'ait été l'accroissement de l'activité économique de l'Allemagne dans le dernier demi-siècle, la croissance de sa population fut sensiblement plus rapide, notamment dans la première moitié de cette période. Il s'ensuivit qu'après 1870 l'Empire allemand se trouva bientôt et pour quelque temps hors d'état d'utiliser sur place

la totalité de ces énergies humaines disponibles : un violent courant d'émigration se dessina dès lors, qui emporta des millions de jeunes Allemands vers des terres lointaines, jusqu'au jour où, inversement, le développement croissant de l'industrie allemande, considérablement perfectionnée, mit le pays en état, non seulement de retenir tous les travailleurs que lui fournissait annuellement sa natalité puissante, mais encore, sur certains points, de faire appel à la main-d'œuvre étrangère. C'est de 1881 à 1890 que cette émigration allemande fut la plus considérable; pendant cette période décennale, elle aurait comporté un total officiel d'au moins 1 350 000 personnes (1) ; ce total tombe à 520 000 pour la période 1891-1900 (2). A partir de 1900, on voit cette émigration diminuer encore, jusqu'au chiffre restreiut de 18 545 en 1912 ! tandis que les étrangers résidant en Allemagne au 1er décembre 1910 n'étaient pas moins de 1 259 873 individus.

Si donc l'Empire d'Allemagne s'est trouvé disposer des deux principaux élémens qui justifient généralement une politique coloniale, savoir : un excédent de natalité et le besoin de grands débouchés commerciaux, il ne faut pas perdre de vue que ces deux conditions ne se sont pas réalisées pour la même génération d'hommes, de manière à pouvoir justifier à la rigueur l'une de ces poussées *(Drang)* irrésistibles d'opinion publique qui s'imposent aux gouvernemens les plus sages. Il y a là un point capital dans l'évolution de l'Allemagne contemporaine, car les auteurs pangermanistes n'ont pas manqué de jeter sur ce point dans les esprits une confusion, sans doute favorable à leurs théories, mais à coup sûr contraire à la réalité des faits.

Celle-ci justifie d'ailleurs pleinement les hésitations des grands hommes d'État de l'Allemagne à lancer leur pays prématurément dans une politique d'aventures coloniales auxquelles il ne leur semblait pas suffisamment préparé. Il ne s'agit pas ici de discuter si l'Allemand de nos jours possède plus ou moins

(1) Les chiffres fournis par l'Almanach de Gotha ne donnent que 1 086 000 émigrans, mais il s'agit seulement de ceux qui sont sortis par des ports allemands : or, Anvers, Rotterdam, ainsi que les ports français et belges, en ont également reçu un grand nombre. C'est surtout de 1881 à 1885 que l'émigration aurait été la plus forte; le seul port de Brême avait alors, en cinq ans, reçu plus de 410 000 émigrans allemands.

(2) Et même 429 875 seulement, si l'on en croit l'Almanach de Gotha.

que le Français ou l'Anglais les qualités nécessaires pour être un bon colonisateur, soit dans des terres désertes, soit auprès de populations indigènes qu'il convient d'apprivoiser. Peut-être bien qu'après quelques années d'essais plus ou moins fâcheux et en y appliquant leur esprit de méthode et de persévérance, les Allemands auraient pu à la longue se former un corps d'administrateurs coloniaux ayant l'expérience et les qualités désirables ; peut-être que leurs colons, nombreux et prospères au Brésil, auraient fini par s'acclimater dans les terres au moins aussi salubres de l'Afrique allemande. Mais ce qu'il importe de noter, c'est que ni la masse de l'opinion publique allemande, ni le gouvernement lui-même ne se sont réellement préoccupés de ces questions, à l'époque où l'Empire envoyait précisément au dehors des centaines de milliers d'émigrans, qui auraient pu lui faire désirer posséder quelques colonies, propres au peuplement européen. Bien loin de considérer alors, comme les pangermanistes d'aujourd'hui, que là où vivent des sujets allemands, là doit flotter le drapeau de l'Empire, les hommes du temps de Bismarck et Bismarck lui-même pensaient que le vrai moyen de fournir à l'Allemagne industrielle la clientèle extérieure nécessaire à la vente de ses produits, c'était de disséminer par le monde, et sous n'importe quel pavillon, des sujets allemands, représentans ou consommateurs de marchandises allemandes.

Sans discuter non plus le plus ou moins bien fondé de ce principe, ni reprendre les séculaires discussions entre partisans ou adversaires de tout système colonial, bornons-nous à constater ici que les voies suivies en la matière par cette politique allemande semblent avoir effectivement stimulé d'une manière remarquable l'essor économique du pays. Il n'est pas du tout certain que l'Allemagne eût trouvé dans des colonies nouvelles, c'est-à-dire dans des sociétés naissantes et nécessairement débiles, le rapide accroissement d'influence politique et commerciale que lui a certainement valu la diffusion de tant de milliers de ses nationaux parmi presque toutes les sociétés organisés du monde moderne. Si ces colons, intelligens, actifs et prolifiques, avaient méthodiquement peuplé des terres vierges, domaines de l'Empire allemand, il n'est pas douteux qu'ils n'eussent, au bout de deux ou trois générations, pu constituer pour cet Empire de magnifiques colonies ou protectorats,

à leur tour facteurs de puissance et de richesse. Mais il eût fallu pour cela de longues immobilisations du capital national, dont précisément, au lendemain de 1870, l'Allemagne avait besoin chez elle, et ne pouvait guère distraire d'importantes fractions au dehors. Au contraire, en allant s'installer dans des pays organisés, mais encore en croissance, ces familles allemandes étaient pour leur mère patrie non pas une charge, mais une clientèle morale et commerciale. Le développement financier des jeunes sociétés auxquelles elles allaient porter leur travail n'était-il pas assuré par des capitaux non allemands et, chose au moins piquante, parfois même par des capitaux français? D'ailleurs, par leur caractère laborieux et tenace, ainsi que par leur instruction générale et technique, supérieure à celle de la moyenne des autres émigrans, ces colons allemands parvenaient peu à peu à des situations importantes, non seulement par la richesse personnelle qu'ils avaient créée, mais encore par l'influence qu'ils arrivaient à prendre dans les affaires publiques de leur nouveau pays.

De nombreuses publications de polémique nous ont révélé depuis la guerre l'importance qu'avaient acquise ces influences en France même et en Angleterre. L'*Histoire de l'Allemagne*, publiée en 1914 par les pangermanistes sous le pseudonyme de Einhart, comptait respectivement 500 000 Allemands en France et 120 000 en Angleterre et, pour exagérés que soient sans doute ces chiffres, ils n'en donnent pas moins à penser! Qui ne sait que les Germano-Américains, c'est-à-dire les descendans des émigrés allemands aux États-Unis, sont actuellement plus de 12 millions? Il n'y en aurait pas moins de 400 000 au Canada, 450 000 au Brésil, 40 000 en Argentine et une trentaine de mille dans le reste de l'Amérique du Sud. Les pangermanistes comptent de même comme des leurs 50 000 résidens en Roumanie, 20 000 en Turquie et une dizaine de milliers dans les autres États balkaniques. Ils soulignent l'importance de leur apport au peuplement de certaines colonies anglaises, telles que l'Afrique du Sud et l'Australie. Quant à l'Empire russe, Einhart et ses émules ne manquent pas une occasion d'insister sur les centaines de milliers d'Allemands qui y constituent les « avant-postes de l'Empire. » C'est ainsi qu'ils affectent évidemment de considérer les provinces balkaniques (Esthonie, Livonie, Courlande) comme un pays historiquement allemand,

puisque tout au moins les classes dirigeantes y sont encore en grande partie de langue allemande ; mais ils relèvent en outre avec soin les colonies germaniques, attirées par les souverains mêmes du pays, à diverses époques, en Volhynie, Podolie, Bessarabie, Kherson, Tauride et sur les bords de la Volga, ce qui les amène à conclure qu'en dehors de quelque 80 000 colons germaniques disséminés dans la Russie d'Asie, « il vit dans la Russie d'Europe, outre environ 150 000 sujets de l'Empire d'Allemagne, plus de deux millions d'Allemands » d'origine et de situation diverses.

A qui voudra se rendre compte des immenses services rendus par ces 15 millions d'âmes de « l'Allemagne *irredenta* » à la cause du germanisme dans le monde, il suffira de se reporter aux statistiques commerciales de l'Empire. Encore ne révèlent-elles qu'une partie du bénéfice que les affaires allemandes ont tiré de cette situation. Il convient, en effet, de repasser, avec cette meilleure connaissance de l'âme allemande qu'ont donnée aux moins avertis les derniers événemens, l'histoire diplomatique du dernier quart de siècle : on n'aura pas de peine à y trouver la trace des influences plus ou moins occultes qu'a exercées, sur les relations de l'Allemagne avec les divers pays du monde, la présence dans ces derniers de ces milliers de gens d'affaires, professeurs, ingénieurs, journalistes, officiers même, et de ces millions de commerçans ou d'artisans, également insinuans, laborieux et tenaces, et tous, tantôt ouvertement, tantôt en secret, mais toujonrs fidèlement et avant tout patriotes allemands.

M. de Bismarck n'avait donc pas tout à fait tort de considérer que les groupemens d'émigrés allemands dans les pays étrangers valaient mieux pour l'Allemagne que la meilleure des colonies en ce qu'ils ne lui coûtaient rien. Mais cette opinion ne devait pas tarder à être violemment combattue par ceux-là mêmes pour lesquels aujourd'hui Bismarck est devenu comme une sorte de symbole et d'idole, ces pangermanistes ou apôtres de la plus grande Allemagne, qui prétendent tirer des exemples et des paroles du grand homme les principes de leur mégalomanie funeste. L'embarras de ces singuliers exégètes pour concilier les actes et les enseignemens du père de l'Allemagne moderne avec les pires rodomontades de leurs revendications actuelles ne manque pas d'une certaine saveur et il n'est

pas jusqu'à l'habile et fin diplomate qu'est le prince de Bülow qui ne se sente un peu gêné pour accorder les traditions du Chancelier de Fer avec son programme d'une politique mondiale. « A l'origine, dit-il, on entendit des voix critiquer ces tendances nouvelles comme une déviation hors des routes sûres de la politique continentale de Bismarck. C'était ne pas comprendre que Bismarck nous avait précisément montré ces voies nouvelles en parcourant les anciennes jusqu'à leur terme... Si, dans nos nouvelles directions de politique mondiale, nous nous écartons de la politique européenne du premier chancelier, il n'en reste pas moins avéré que les entreprises de politique mondiale au xxe siècle sont la suite logique des entreprises de politique continentale qu'il a menées à bien. »

Du vivant même du prince de Bismarck les aspirations de certains groupes vers une politique résolue d'expansion coloniale méthodique s'étaient déjà fait jour sous diverses formes. Henri von Treitschke articulait nettement dès 1892 : « Il est véritablement épouvantable d'entendre comment aujourd'hui l'on parle en haut lieu de ces choses profondément sérieuses. On chante sur le vieil air une chanson nouvelle : Ma patrie doit être plus petite! c'est simplement le monde à l'envers. Nous devons et voulons prendre part à la domination par la race blanche. Nous avons ici infiniment à apprendre de l'Angleterre, et une certaine presse qui cherche à écarter ces graves sujets par quelque mauvaise plaisanterie montre qu'elle n'a aucun soupçon de la sainteté de notre tâche civilisatrice. C'est un phénomène sain et normal de voir un peuple civilisé prévenir les dangers de la surpopulation par une colonisation de grande envergure, » etc.

A ces nobles déclarations de principes se mêlait, il faut bien le dire, une jalousie croissante pour les initiatives hardies qui étaient en train de constituer à la France un empire colonial au moins équivalent à celui qu'elle avait perdu un siècle plus tôt. La jalousie à l'égard des Français a souvent été un stimulant fort efficace pour les vrais Allemands : elle est le fond même de la haine qu'inspire à un trop grand nombre d'entre eux l'incapacité où ils se sentent de nous égaler dans certains domaines, mais il n'est que juste de constater qu'elle a parfois produit les résultats plus pratiques d'une émulation féconde, en suscitant chez eux des efforts dont ils n'auraient pas eu l'idée

première. Les découvertes françaises en Afrique, les premières campagnes du Tonkin et de Madagascar avaient eu dans le public allemand un contre-coup sensible et, alors que Bismarck s'accordait avec lord Salisbury pour « laisser le coq gaulois gratter dans les sables du Sahara » et pensait que toutes les acquisitions coloniales « ne valaient pas les os d'un grenadier poméranien, » des susceptibilités ombrageuses s'inquiétaient de voir le drapeau français flotter sur de nouveaux et immenses domaines, alors que presque nulle part le pavillon du nouvel empire allemand ne semblait solidement établi.

On sait comment, pour donner satisfaction à ce nouvel impérialisme, Bismarck avait, dès 1885, fait reconnaître par la Conférence de Berlin la souveraineté de l'Allemagne sur l'Hinterland de quelques côtes africaines, plus ou moins sérieusement explorées par des sujets allemands. Il y avait là dans l'Afrique équatoriale, de part et d'autre du bassin du Niger, deux amorces de colonies pouvant permettre de fructueuses exploitations des produits tropicaux. Il y avait surtout, au Nord-Ouest de la colonie du Cap et dans cet Est africain dont les grands massifs montagneux avaient rempli d'admiration les explorateurs, de vastes régions de hauts plateaux, propres à l'élevage et où, l'altitude compensant la rigueur de la latitude, il semblait possible de prévoir un peuplement européen relativement dense. Si l'Allemagne avait donc laissé prendre de l'avance aux entreprises françaises, elle ne s'en assurait pas moins une part fort respectable dans le partage de l'Afrique, et cela sans coup férir, presque sans autre effort méritoire que des négociations diplomatiques bien conduites.

La France s'était prêtée de bonne grâce à tous les arrangemens et l'Angleterre avait même semblé voir avec quelque satisfaction une puissance coloniale allemande compenser quelque peu la renaissance d'un empire colonial français.

En même temps, la marine allemande s'assurait dans l'océan Pacifique la possession du Nord-Est de la grande île des Papous, connue sous le nom de Nouvelle-Guinée; elle rebaptisait Archipel de Bismarck les îles de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande; elle occupait les îles de l'Amirauté, ainsi que les îles Bougainville, Choiseul, Isabelle, etc. Après avoir un peu plus tard racheté à l'Espagne les îles Carolines et Mariannes, il

semblait que l'Allemagne dût pacifiquement se faire sans peine dans le monde une place à côté des grandes nations colonisatrices d'hier et d'aujourd'hui.

Mais c'est là précisément qu'apparaissent dans la politique allemande les conséquences de cette divergence constatée plus haut entre l'essor démographique et l'essor économique de la nation. Les acquisitions coloniales de Bismarck coïncidaient bien avec cette période où la natalité allemande pouvait permettre à l'Empire de déverser sur des terres nouvelles des flots innombrables d'émigrans; mais ni le monde politique, ni le monde des affaires n'avait alors en Allemagne soit les ressources, soit l'expérience nécessaires pour utiliser convenablement ces énergies disponibles dans des colonies qu'il eût d'abord fallu savoir outiller complètement.

Faute de cet outillage préalable en hommes et en matériel, toute colonisation y était pour longtemps impossible et, pour aborder la rude tâche de cet outillage, ce n'était pas seulement les hommes d'expérience coloniale qui manquaient à l'Allemagne, mais encore et surtout peut-être des capitaux suffisamment puissans et désintéressés pour pouvoir attendre longuement leur rémunération.

Les finances privées de l'Allemagne bismarckienne étaient loin d'avoir créé les réserves que lui ont constituées naguère quarante années d'activité prodigieuse et de crédits illimités et, quant aux finances publiques, le Reichstag devait se refuser longtemps encore à leur demander l'effort nécessaire pour faire, des colonies d'empire, non pas un coûteux lieu d'exil pour les fonctionnaires, mais un véritable placement d'avenir. Sans doute, lorsque, au XVIIe siècle, des travailleurs français allaient chercher fortune aux Iles, ils n'y étaient précédés d'aucuns travaux publics, ni entourés d'aucune précaution d'hygiène ni de ravitaillement, et pourtant, malgré une forte mortalité causée par le rude défrichement de la terre dans un climat équatorial, ces pauvres colons abandonnés n'en ont pas moins constitué des sociétés bien vivantes, qui n'ont été gâtées qu'au bout d'un demi-siècle et plus par l'exagération du système de l'esclavage nègre. Mais il ne semble pas, malgré leur esprit d'entreprise, que les Allemands du temps de Bismarck se soient senti l'énergie morale et la résistance physique de nos « engagés » et de nos « boucaniers » du temps de Richelieu;

du moins le peuplement européen des colonies allemandes a-t-il abouti à un échec d'autant plus remarquable qu'il contraste singulièrement, tant avec les résultats de l'émigration allemande dans les autres pays, qu'avec la prospérité croissante des colonies anglaises ou françaises, leurs contemporaines et leurs voisines.

On ne saurait en effet trop méditer les chiffres officiels qui établissent, d'après l'Almanach de Gotha lui-même, cette incapacité des Allemands à mettre depuis trente ans leur empire colonial en valeur. Sur une superficie totale de près de 3 millions de kilomètres carrés, avec près de 12 millions et demi d'indigènes, cet empire ne comportait, suivant les dernières statistiques, qu'une population européenne de 28 859 habitans! Le Sud-Ouest africain allemand, vaste pays plus étendu que l'Empire d'Allemagne lui-même, porte à lui seul plus de la moitié de cette population blanche, soit à peine 15 000 Allemands, qui n'arrivent pas à combler les vides énormes faits, dans la population indigène déjà clairsemée, par l'impitoyable répression pratiquée lors de ses dernières révoltes. Or, les provinces de Rhodésie et du Bechuanaland, tout à fait comparables comme sol et climat, mais appartenant à l'Union Sud-Africaine britannique, ont déjà, bien que colonisées plus tard, plus de 30 000 habitans blancs, tandis que la colonie du Cap, le Natal, le Transwaal et l'Orange, également voisins, sont des sociétés déjà anciennes qui comptent environ 1 300 000 habitans d'origine européenne. Au Nord de la Rhodésie, sur les hauts plateaux de l'Afrique orientale allemande, qui nourrissent une population indigène évaluée à plus de 7 millions et demi de sujets, l'on ne compte guère que 5 336 colons, tant les communications sont encore insuffisantes et les conditions de vie trop précaires pour des familles allemandes. Et pourtant, dans ce même espace de trente années écoulées depuis la reconnaissance officielle de ces possessions à l'Allemagne, les Français, malgré leur faible natalité, objet des risées pangermanistes, essaimaient vers leurs colonies des noyaux de population énergique et active. La Tunisie compte ainsi près de 50 000 Français, l'Indo-Chine, malgré son climat tropical, 22 000, et ces colonies sont pourtant contemporaines des allemandes. Madagascar, celle de nos possessions qui est la plus comparable aux colonies allemandes de l'Afrique, comptait dès 1910 plus de 13 000 Français,

bien que sa colonisation ne remontât guère alors qu'à quinze ans, et le Maroc, à peine partiellement pacifié, voit s'accroître rapidement l'immigration française qui, au 1er janvier 1914, y avait installé déjà 26085 civils, sans préjudice de plus de 22000 étrangers, dont seulement 433 Allemands!

L'échec du peuplement allemand dans les colonies de l'Empire est donc indubitable, et n'a pas manqué de frapper l'opinion publique d'autant plus défavorablement que les émigrés allemands des deux Amériques, et notamment de l'Amérique du Sud, se créaient plus facilement un foyer dans des terres pourtant à peine moins vierges. On peut se demander dès lors quelles peuvent être les raisons singulières qui poussent les pangermanistes, après de si pénibles expériences, à réclamer encore pour l'Allemagne des domaines nouveaux pour accroître son empire d'outre-mer. Il y a sans doute à cette « boulimie de territoires » (*Quadratkilometerfresserei*) des raisons simplement psychologiques : telle est la vieille jalousie pour la France, qui est, comme nous l'avons dit, une des formes essentielles du patriotisme germanique et qu'exaspère cette fois la constatation des succès réels remportés par notre politique coloniale; telle est aussi la vieille tradition prussienne d'extension territoriale qui n'est, en somme, que l'instinct paysan de possession de la terre, maintenue dans les idées pangermanistes par l'influence prépondérante du *Junkertum*, c'est-à-dire les hobereaux de la vieille Prusse, avant tout propriétaires fonciers. Mais il y a encore des raisons économiques plus sérieuses et qui tiennent à l'évolution même de l'Allemagne ainsi que des sociétés extra-européennes vers lesquelles se sont portées ses émigrations. A mesure, en effet, que cette émigration diminuait par suite du développement foudroyant de son industrie, l'Allemagne devenait un pays exportateur non plus d'hommes, mais de marchandises fabriquées, auxquelles il fallait des débouchés toujours plus grands et bientôt peut-être des débouchés privilégiés. Mais en même temps, les États-Unis d'Amérique, avec leurs 12 millions d'Allemands, bien loin de rester pour l'Allemagne une clientèle, avaient développé leur propre industrie au point de devenir pour le commerce allemand le plus terrible des concurrens, même dans les sociétés qui, comme en Amérique

du Sud, étaient largement pourvues de colons germaniques plus consommateurs que producteurs.

Ce double phénomène, joint à la richesse croissante qui s'accumulait maintenant d'année en année entre les mains des financiers allemands, créait pour l'Empire des conditions toutes nouvelles, qui pouvaient mettre d'accord cette fois les revendications des pangermanistes avec les intérêts du monde des affaires. Pour les premiers, il y avait une question de prestige à ne pas laisser se développer sous un pavillon étranger des sociétés qui pourraient, un jour venant, devenir de nouvelles concurrentes pour l'Allemagne. L'exemple des États-Unis, « tombeau de germanisme, » était trop concluant pour que les patriotes allemands ne s'effrayassent pas à l'idée de voir se reproduire ailleurs, même en plus petit, des éventualités semblables.

Quant au monde des affaires, il percevait fort bien les exigences financières que pourrait avoir un vaste empire colonial à exploiter; mais ses conceptions s'étaient à ce point élargies qu'il était de plus en plus favorable à l'idée d'un vaste programme de mise en valeur de l'Afrique centrale tout entière, par exemple, avec toutes les créations de ports, chemins de fer, villes, etc., que comportait un pareil projet. Ces grands travaux publics n'étaient-ils pas de ceux qui assureraient directement à l'industrie allemande les plus importantes fournitures, notamment au point de vue de la métallurgie et de l'équipement électrique?

Et, d'autre part, les besoins croissans de cette même industrie en matières premières ne lui faisaient-ils pas un devoir de s'assurer dans le monde entier l'exclusivité de pays producteurs dont le trafic rémunérerait à son tour les voies et moyens de communication créés à grands frais dans ce dessein? Si donc les conceptions un peu simplistes des pangermanistes en était restées à des ambitions régaliennes, c'est-à-dire au désir traditionnel de réunir à l'Empire allemand le plus possible de territoires, peuplés ou à peupler par des sujets de langue allemande, celles du monde des affaires tendaient plutôt à la constitution d'un vaste ensemble de colonies d'exploitation, où le pavillon allemand ne devait flotter que parce que la marchandise suit de préférence son pavillon.

Toutes ces conceptions pouvaient d'ailleurs facilement s'orga-

niser en une politique adroite et méthodique, qui aurait peu à peu étendu ses « sphères d'influence » sur divers domaines, en usant tour à tour de sa puissance capitaliste et de l'intimidation politique. Il ne pouvait être question d'acquérir d'un seul coup à l'Allemagne moderne des pays déjà colonisés par d'autres nations européennes ou jouissant d'une indépendance universellement respectée. Mais de ce que la France et l'Angleterre avaient su prendre l'avance et s'assurer en Afrique les pays les plus propres à la vie européenne; de ce que l'ancien empire colonial de l'Espagne s'était dès longtemps fractionné en États indépendans, il ne s'ensuivait pas que l'Allemagne dût à jamais renoncer à jouer pour son compte de ces fictions diplomatiques qui, sous les formules aimables de « nation la plus favorisée, » d' « intérêts spéciaux, » voire d'alliance ou de protectorats, concilient la notion idéale d'indépendance avec les avantages les plus tangibles d'une véritable colonisation. Parmi les nations autonomes, il en était beaucoup de si faibles financièrement et militairement, parmi les pays colonisateurs, il en était pour qui ces colonies apparaissaient tellement comme des charges excessives, que l'Allemagne pouvait espérer trouver sur la surface du globe bien de bonnes occasions à réaliser. Les Carolines avaient été la première; quelques années plus tard, les troubles dits des Boxers, en Chine, allaient permettre à l'Empire de « prendre à bail, » autour de Kiao-Tchéou, un territoire riche et peuplé qui lui assurait une solide base économique et maritime en Extrême-Orient; mais ce n'étaient là, dans la pensées des pangermanistes, que des manœuvres d'essai dans l'attente de réalisations plus grandioses.

Germanus animal scribax, disent volontiers les Allemands eux-mêmes, et, de fait, il n'est guère d'arrière-pensée, de plan secret de la politique allemande dont on ne puisse trouver l'exposé dans l'une quelconque des innombrables manifestations, livres sérieux ou écrits de circonstance, qui s'accumulent outre-Rhin, en paix comme en guerre, sur toutes les questions à l'ordre du jour. Les promoteurs de la « plus grande Allemagne » n'ont donc pas manqué de nous exposer sous toutes leurs faces, depuis quinze ans, les possibilités pour l'Empire de réparer le temps perdu et de se tailler dans le monde « sa place au soleil. »

Sans entrer dans le détail de ces publications, bornons-nous à

constater qu'elles reflétaient dans l'ensemble les deux impérialismes germaniques : le politique, avide de territoires allemands, et l'économique, recherchant surtout les domaines d'exploitation.

Au premier, les colons allemands établis en si grand nombre dans l'Amérique du Sud semblaient devoir créer des droits, ou tout au moins des possibilités d'intervention sur ce continent ; puis, le développement des intérêts allemands en Turquie parut de nature à faire présager une mainmise plus facile et plus immédiatement utile sur les parties jadis riches et aujourd'hui presque abandonnées de ce vieil Empire.

Au second, les colonies hollandaises de l'Insulinde et le Congo, devenu colonie belge, paraissaient « disproportionnés aux ressources de ces deux petits pays » (Pays-Bas et Belgique), qui seraient sans doute heureux de s'en débarrasser au profit de l'Allemagne. Il faut avouer que l'exemple du raid Jameson et de la guerre anglo-boer qui s'ensuivit avait produit une forte impression sur l'esprit brutalement réaliste de certains milieux prussiens, trop disposés à préconiser de pareilles méthodes, tout en étant parfaitement incapables de jamais les faire oublier, comme l'ont fait les Anglais, par le large libéralisme de leur gouvernement. La situation, trop souvent anarchique alors, de certaines républiques sud-américaines, semblait devoir fournir de nombreuses occasions d'y intervenir au nom d'intérêts allemands menacés et, de 1900 à 1905 notamment, la plupart des auteurs pangermanistes ne manquèrent pas d'insister énergiquement pour une politique de ce genre.

La guerre russo-japonaise vint modifier quelque peu, semble-t-il, ces conceptions, tant en bouleversant l'équilibre du monde, qu'en mettant une fois de plus en lumière les difficultés militaires formidables que comportait, même pour la meilleure armée, une campagne à des milliers de kilomètres de ses bases. L'Espagne n'avait jamais pu dompter ses colonies révoltées ; la guerre du Mexique avait été fatale à la France ; et l'Angleterre même, qui n'avait pu recouvrer jadis ses colonies d'Amérique, n'avait réussi à vaincre le petit Transwaal qu'en y appliquant toutes les forces de la plus puissante marine du monde. Aussi bien pouvait-on trouver sans doute des occasions moins lointaines et plus sûres, maintenant que l'affaiblissement de la Russie et un certain relâchement dans l'esprit et les insti-

tutions militaires de la France donnaient à penser qu'il n'y aurait guère de Puissance en Europe capable de s'opposer aux désirs de l'Allemagne, « si celle-ci parlait une bonne fois haut et clair. » On pourrait par exemple préparer les voies à la réalisation de ce grand empire africain qui unirait les possessions allemandes de l'Ouest et de l'Est. Sans doute, c'était là un bien vaste programme pour être réalisé dès cette époque, mais il y avait « quelque chose à faire, » d'autant que la France semblait vouloir agir au Maroc et qu'on pouvait à la rigueur mettre en avant ce prétexte pour engager la conversation.

On sait comment cette singulière conversation fut menée par l'Allemagne de 1905 à 1911 ! Tanger, Algésiras, Casablanca, Agadir, sont encore dans toutes les mémoires et il n'y a pas lieu de refaire ici cette histoire de la question marocaine, qui est en somme celle des déceptions coloniales de l'Allemagne. Mais si les à-coups, les hésitations, les volte-face du gouvernement allemand pendant cette période justifient pleinement ces échecs et les véhémens reproches d'inconstance que ne lui a pas ménagés l'opinion germanique, il s'en faut de beaucoup cependant que les résultats positifs acquis par l'Allemagne au point de vue colonial aient été si négligeables que ces pangermanistes ont bien voulu le dire. Sans doute, le général de Bernhardi considérait-il comme un leurre la clause de la porte ouverte au Maroc, et Frymann, dans son pamphlet célèbre *Si j'étais l'Empereur*, n'hésitait pas à considérer que le Maroc, tant à cause de ses richesses minières et agricoles que comme pays de peuplement, aurait dû être l'objectif essentiel de la politique coloniale allemande. Mais ce même Frymann disait ailleurs fort justement que « toute colonisation en dehors de l'Empire ne devrait naturellement être envisagée qu'une fois achevée au préalable notre colonisation intérieure, » et il entendait celle-ci dans le sens large, puisqu'il insistait sur la nécessité de renforcer le peuplement allemand dans les parties peu populeuses de l'empire austro-hongrois. Il était donc plus juste de penser avec l'économiste Paul Rohrbach que la politique allemande avait eu raison de ne considérer l'affaire du Maroc que comme un moyen de pression sur le gouvernement français, pour obtenir ailleurs des avantages appréciables : il ne fallait pas, d'après lui, mettre en balance l'ensemble du Maroc et les enclaves obtenues de la France au Congo, mais bien les droits

problématiques que l'Allemagne pouvait invoquer sur le Maroc avec les avantages immédiats et surtout les riches perspectives d'avenir qu'elle s'était fait octroyer à l'Est du Kameroun.

« Le but véritable, dit-il dans une brochure récente, le but que nous poursuivions dans l'acquisition du nouveau Kameroun ne pouvait guère être dévoilé que très discrètement avant la guerre. Maintenant, il en va tout autrement : il n'y a pas de censure à observer sur tout ce qui a précédé la guerre et nous pouvons donc en parler ouvertement. Des négociations relatives à ce nouveau Kameroun, vous vous rappelez que deux singulières protubérances ou cornes s'étendaient de nos nouveaux domaines jusqu'au territoire du Congo belge. Ces protubérances jouent un grand rôle dans toute l'affaire d'échange, car c'est par elles que nous pouvions atteindre le réseau navigable du Congo et prendre directement contact avec le Congo belge. La France possédait de tout temps un droit de préemption sur l'ancien État indépendant du Congo, devenu plus tard colonie belge. Dans le traité Maroc-Congo, elle a renoncé à ce droit d'une manière sinon explicite, du moins pratiquement efficace.

« Ce point de l'accord a été beaucoup trop peu pris en considération à l'époque ; or, c'était précisément une chose capitale que la France renonçât à son droit de préemption et permît aux frontières du Kameroun allemand d'atteindre sur deux points le Congo proprement dit. » Et M. Rohrbach rappelle l'opposition témoignée à plusieurs reprises en Belgique à l'annexion de l'État du Congo, les avances plus ou moins dissimulées faites par l'Allemagne pour le rachat de cette colonie, ainsi que les négociations beaucoup plus avancées engagées pour l'acquisition de l'Angola au Portugal. Si, pour l'achat du Congo, l'on en était resté à des « ballons d'essai » dans la presse, il paraîtrait que pour l'Angola les négociations avaient été poussées beaucoup plus avant, tant avec l'Angleterre qu'avec le Portugal lui-même : « Peu avant la guerre, on s'était mis d'accord ; il ne s'agissait plus guère que des signatures et, tant du côté allemand que du côté anglais, il n'y avait pas de doute que ces signatures ne dussent être échangées à bref délai... Ce n'était plus dès lors qu'une question de temps de décider ensuite le Portugal, toujours à court d'argent, et paralysé par ses troubles politiques... *On ne projetait naturellement pas d'enlever l'Angola aux Portugais, mais l'on se serait contenté d'y posséder certains*

droits économiques et de colonisation. Peu de mois avant la guerre, une expédition technique allemande, assistée de quelques hauts fonctionnaires portugais, était partie pour le Sud de l'Angola, afin d'étudier un tracé de chemin de fer reliant les réseaux de l'Angola et du Sud-Ouest africain allemand. »

Voilà qui est instructif à plus d'un titre : ainsi, de l'aveu même de l'un des plus persévérans apôtres de l'idée coloniale en Allemagne, le traité franco-allemand de 1911, ainsi que les négociations postérieures avec l'Angleterre, ouvrait aux affaires allemandes les plus belles perspectives dans l'Afrique centrale. Les milieux économiques et politiques de l'Empire allemand avaient compris les leçons de l'expérience : ils avaient appris à user des formules diplomatiques, aussi pratiques que courtoises, créées par le XIXe siècle à son déclin, pour concilier les principes et les intérêts en apparence inconciliables ; ils abordaient dès lors résolument un programme de réalisations pacifiques, qui pouvaient assurer au commerce allemand un champ d'action privilégié de la plus haute valeur. La prospérité des affaires anglaises dans cette Égypte, où subsistaient à la fois le principe de la porte ouverte et la suzeraineté idéale du Sultan, permettait aux Allemands d'escompter, soit dans l'Angola, soit au Congo belge, des succès analogues, au moyen de ces « ententes » qui sauvegarderaient respectivement la souveraineté de plus en plus nominale de la République portugaise ou du roi Albert. Il suffisait de prendre position tout d'abord le plus solidement possible dans le monde financier des deux petites métropoles, de s'assurer le « contrôle » de leurs principales affaires coloniales, de peupler celles-ci d'ingénieurs et d'agens allemands et d'exercer, un jour venant, sur les milieux politiques, toute la pression morale du prestige de l'Allemagne comme grande Puissance, si quelque mouvement chauviniste venait par hasard entraver les « intérêts spéciaux » qu'on se serait ainsi ménagés. On sait à quel point les Allemands avaient su déjà s'insinuer dans le monde des affaires à Bruxelles et surtout à Anvers. Ils n'avaient pas agi différemment en Hollande, où ils exercent, notamment à Rotterdam, une influence considérable au point de vue commercial et financier. Peut-être avaient-ils quelque arrière-pensée d'accaparement de ce riche marché, ainsi que des magnifiques colonies d'Extrême-Orient qui l'alimentent? Est-il besoin de

dire que, sur la voie de ces conquêtes pacifiques, ils n'auraient guère trouvé de canons ni de baïonnettes franco-anglaises?

On ne saurait donc expliquer par un mécontentement du monde des affaires en Allemagne, durement contrecarré dans ses visées d'exploitation coloniale par la France et l'Angleterre, la crise violente qui déchaîna la guerre mondiale. Si ces visées, de l'aveu même des Allemands bien informés, étaient en voie de réalisation pacifique sur le continent noir, on peut également affirmer que, bien loin d'entraver systématiquement les ambitions pangermanistes, la France s'était préoccupée d'elle-même de leur trouver un dérivatif. Il était à craindre, en effet, que la mainmise plus ou moins déguisée des financiers allemands sur des colonies étrangères, d'ailleurs plutôt propres à l'exploitation qu'au peuplement proprement dit, ne parût pas une satisfaction suffisante aux impérialistes enragés de la « plus grande Allemagne. » Confiant dans ses propres intentions pacifiques et satisfait des arrangemens qui lui permettaient de compléter au Maroc son œuvre civilisatrice de l'Afrique du Nord, le gouvernement français s'alarmait à juste titre du ressentiment profond que suscitait en Allemagne, après de retentissans échecs diplomatiques, l'ardente renaissance du slavisme, victorieux dans les Balkans. Depuis certain théâtral voyage que le kaiser Guillaume II avait fait aux Lieux Saints, la politique impériale ne dissimulait pas de larges visées du côté de l'Empire ottoman. L'idée d'une alliance germano-turque, aboutissant à une sorte de protectorat économique de la Turquie au profit de l'Allemagne, faisait peu à peu son chemin dans les cercles dirigeans de Berlin et semblait tout à fait de nature à donner satisfaction aux avancés qui réclamaient, désormais à tort, pour la natalité allemande, des domaines de peuplement où la race germanique pût prospérer. L'Anatolie, berceau des plus antiques civilisations du monde ancien, répondait bien, semble-t-il, à ces desiderata et le chemin de fer de Bagdad, construit par l'industrie allemande, devait constituer pour le germanisme une nouvelle voie d'expansion pacifique et féconde.

On sait comment, malgré une assez vive opposition, le gouvernement français avait prêté les mains à cette expansion germanique en s'efforçant de trouver définitivement avec l'Allemagne une satisfaction aux légitimes désirs respectifs des deux Puissances dans le Levant. C'est dès le mois de novembre

1912 que la France avait pris l'initiative de cette conversation, et elle y mit quelque insistance, car la Chancellerie impériale, assez nerveuse du mauvais accueil fait par l'opinion allemande à l'accord colonial franco-allemand de 1911, inquiète, d'autre part, des événemens balkaniques, semblait redouter, à l'intérieur plus encore qu'au dehors, une nouvelle perte de prestige. Mais la France avait précisément le plus grand intérêt à calmer, par des concessions adroites, et l'opinion publique allemande, et la méfiance des dirigeans ; d'où vint que l'année 1913 tout entière se passa en pourparlers de plus en plus précis, au courant desquels furent mises peu à peu l'Angleterre, l'Italie et la Russie. Et c'est seulement le 15 février 1914, que fut signé à Berlin l'accord définissant les zones d'influence économique que les Puissances intéressées s'interdisaient respectivement de se disputer dans les domaines asiatiques de l'Empire ottoman. De ce côté, il était donc vrai de dire encore qu'à la veille de la guerre, l'entente des grandes Puissances européennes était parfaite, pour assurer pacifiquement à l'Allemagne le plus bel essor que pussent rêver raisonnablement ses « coloniaux » les plus avides.

Par quelle singulière aberration le gouvernement allemand crut-il devoir compromettre, dans la plus formidable et par conséquent la plus hasardeuse des guerres, les résultats tangibles qui lui étaient désormais acquis ? Pourquoi, au lieu de laisser l'opinion publique s'égarer à la suite des folles déclamations pangermanistes, ne crut-il pas devoir l'instruire au contraire largement des fruits sûrement récoltés par sa politique et se faire une gloire d'avantages dont il avait lieu d'être fier ? Il y a là une de ces énigmes historiques que la sagesse antique a tranchées par la maxime célèbre : *Quos vult perdere Jupiter dementat !* L'auteur anonyme du célèbre livre *J'accuse !* bien qu'incomplètement informé des larges concessions faites aux ambitions coloniales allemandes dans le Levant par le consentement des grandes Puissances, adresse à ce sujet aux maîtres des destinées de l'Empire des critiques si fortes et si serrées qu'aucune plume française n'en saurait trouver de plus terribles. Il semble difficile en effet de ne pas voir, dans ce qu'il appelle « la préparation du crime, » un réel guet-apens tendu à la paix européenne, au profit, non du peuple allemand, mais d'une sorte de coterie de fonctionnaires, de hobereaux et

d'officiers, grisés par les sophismes pangermaniques, dont ils avaient longtemps joué et profité, mais dont ils finissaient par être eux-mêmes les dupes, en attendant d'en être pris un jour pour les responsables et les victimes expiatoires!

Les ambitions coloniales de l'Allemagne avaient donc, en 1911, atteint ceux de leurs objets qui devaient profiter le plus immédiatement au développement de l'Empire et cela, non seulement sans coup férir, mais même en accord parfait avec la France, l'Angleterre et la Russie. Ces grandes Puissances, les seules qui pussent réellement faire obstacle à une expansion de l'Allemagne à travers le monde, lui avaient reconnu tout au contraire dans la Turquie d'Asie une sphère d'influence économique qui, de l'Anatolie à la Mésopotamie, lui assurait, non seulement un vaste domaine d'exploitation et même de peuplement, mais encore la possibilité de créer, de Hambourg au golfe Persique, une voie commerciale directe et d'une incalculable importance. En Afrique, elles ne s'opposaient pas à ce que l'Allemagne se mît d'accord avec la Belgique et le Portugal, pour étendre à travers leurs possessions un réseau de voies ferrées ou fluviales, qui n'auraient pas manqué de mettre peu à peu tout le commerce de l'Afrique centrale entre les mains du plus grand, du plus riche et du plus industriel des États coloniaux de ces régions. L'Allemagne trouvait là encore toutes les facilités nécessaires pour développer son industrie nationale à l'aide des minerais, des caoutchoucs, des bois et autres matières premières dont elle eût, en fait, au bout de quelques années, à peu près monopolisé sous son pavillon l'exportation de la côte d'Afrique vers ses ports. Et ainsi se fût réalisé peu à peu le rêve pangermaniste d'une Afrique centrale tout entière allemande, sinon par l'administration, du moins par le commerce et, partant, par l'ensemble des influences que peut se créer sur un pays neuf la Puissance qui contribue le plus à son développement.

Nous n'oserions affirmer qu'en matière de politique mondiale la majorité de l'opinion allemande en soit encore aux conceptions un peu simplistes du programme pangermaniste de 1911, exposé alors dans le livre publié sous le titre de *Gross-Deutschland* et le pseudonyme de Tannenberg. Là, on faisait

assurément reluire aux yeux des enthousiastes de bien belles perspectives : les Républiques de l'Amérique du Sud dominées par leurs colons germaniques seraient devenues un vaste *dominium* allemand; l'Empire allemand d'Afrique aurait, outre les colonies portugaises et belge, englobé le Maroc et le Soudan français, en ne nous laissant que l'Algérie et en abandonnant la Tunisie aux Italiens; l'Insulinde hollandaise s'annexait à l'Empire germanique, comme les Pays-Bas eux-mêmes et la Belgique; enfin, de la base de Kiao-Tchéou, une politique énergique aurait su étendre le protectorat de l'Allemagne sur toute la Chine proprement dite, laissant la Mandchourie aux Japonais. Les fâcheuses surprises qu'a subies l'opinion allemande du chef des interventions anglaise, japonaise, italienne, au nombre des alliés de la France, non moins que par suite de la bataille de la Marne, de la résistance russe et de quelques autres mécomptes, ont sans doute assagi quelque peu, sinon les pangermanistes, du moins beaucoup des grands « mangeurs de territoires » d'autrefois. Mais les coloniaux allemands n'ont pas pour si peu abandonné leurs projets de conquêtes et, chose curieuse, ce qu'ils revendiquent aujourd'hui est à peine plus considérable que ce qu'ils pouvaient presque obtenir hier d'un peu plus de douceur, de tact et d'habileté! S'ils font leur deuil d'une expansion d'influence politique dans l'Amérique du Sud, ce qui leur créerait des difficultés avec les États-Unis, eux-mêmes fortement germanisés, ils n'ont point abandonné l'idée de prendre au développement économique de la Chine une part prépondérante, sous prétexte que le Japon ne saurait suffire à l'outillage de ce vaste empire. Il va de soi, pour eux, que le protectorat sur l'Empire ottoman leur est acquis, puisqu'en fait ils ont réussi à en galvaniser toutes les forces pour une guerre impie contre la France! Quant à l'Afrique et au reste de leurs colonies, capturées par les Anglo-Français, ils pratiquent volontiers un raisonnement qu'il faut retenir : « Alors même, dit Rohrbach, que nous n'obtiendrions sur tous les théâtres de la guerre que des résultats partiellement insuffisans, il me paraîtrait malgré tout vraisemblable que nous ferons des acquisitions en Afrique, *car nous avons en tout cas entre les mains dans l'Ouest des gages importans*, et il ne sera même pas nécessaire de lâcher complètement ces gages (je n'ai pas besoin de les nommer) : il devrait suffire que nous nous retirions çà et là

d'un pas, pour amener nos adversaires à nous donner, rien que pour cela, en Afrique, les compensations nécessaires. »

Il se pourrait que là encore M. Paul Rohrbach et ses lecteurs se réservassent de cruelles désillusions ! Ce n'est pas d'hier que l'idée d'offrir à la Belgique sa liberté, en échange du Congo, et à la France l'évacuation de son territoire, contre des cessions coloniales plus ou moins larges, a fait l'objet d'échanges de vues entre neutres bien intentionnés ou, comme dit Rohrbach, de « ballons d'essai. » Mais la France, qui naguère avait consenti, bien qu'à contre-cœur, à faire à la cause de la paix universelle le sacrifice d'une partie de ce Congo français, sacré par le sang de ses fils et l'héroïsme de ses explorateurs, la France a trop confiance dans la justice de sa cause et la vaillance de son armée pour prêter l'oreille un seul instant à des propos qui lui apparaîtraient comme un chantage sacrilège. En 1914, elle était prête à débattre avec l'Allemagne de leurs intérêts respectifs, sur le pied d'une égalité courtoise et d'une bienveillante dignité. Elle ne saurait plus marchander maintenant qu'après la victoire et sait gré tout entière au gouvernement de la République d'avoir à plusieurs reprises su répondre par des paroles historiques à ceux qui avaient cru pouvoir en douter. Le « crime » de la guerre mondiale est de ceux que ne saurait châtier qu'une déchéance mondiale. L'aigle germanique devra se contenter désormais du vol du chapon, et le prince de Bülow, dans la nouvelle édition qu'il prépare sans doute de son livre célèbre sur *La Politique Allemande*, fera bien d'ajouter quelques commentaires inédits à l'exposé des habiletés que les derniers chanceliers de l'Empire ont cru devoir ajouter aux traditions du prince de Bismarck.

JACQUES DE DAMPIERRE.

REVUE LITTÉRAIRE

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY (1)

Méticuleux et romanesque, Gilbert Augustin-Thierry, qui vient de mourir, était doué des qualités le plus rarement réunies et les plus difficiles à réunir : les unes auraient fait de lui le plus patient des érudits et, les autres, le plus aventureux des conteurs. Il pouvait, pour se contenter deux fois, écrire et des livres d'histoire et des livres d'imagination. Mais, étant d'âme ardente, il n'eût pas toléré de laisser inactive ou sa curiosité savante, ou sa puissance inventive. Il ne travaillait que de toute son âme ; et son art est la synthèse extrêmement originale de plusieurs contrariétés, dont la solution devait aboutir à une philosophie.

Son premier essai parut ici même, et voici près d'un demi-siècle, en 1867, — (il était le plus ancien collaborateur de la *Revue*), — sous ce titre : *l'Anglo-catholicisme*. Il étudiait, d'après l'*Eirenicon* de Pusey, tout récent, un épisode du grand mouvement religieux qu'a décrit plus tard, avec une admirable justesse de méditation, Paul Thureau-Dangin, dans les trois tomes de *La Renaissance catholique en Angleterre*. Gilbert Augustin-Thierry ne présentait à son lecteur qu'une esquisse, mais attentive, intelligente et claire. En quelques pages, il résumait beaucoup de lectures. Il avait assemblé un grand nombre de documens et il les utilisait bien. Sans doute aussi, eut-il

(1) *L'Aventure d'une âme en peine* (Librairie académique Didier); *Marfa, la Tresse blonde, la Savelli, la Bien-aimée, le Masque, le Stigmate, le Complot des libelles* (Colin, éditeur) ; *le Capitaine Sans-Façon* (Charavay, éditeur) ; *la Mystérieuse affaire Donnadieu, la Fresque de Pompéi* et *la Madone qui pleure* (Librairie Plon).

dès ce moment, l'occasion de voir que les documens ne suffisent pas ; qu'ils ne livrent que des faits, non les âmes ; que les faits ne sont pas le signe évident des âmes, qu'ils en seraient plutôt le rébus et que, pour déchiffrer ce rébus, il faut deviner autant que traduire. Il examinait une réalité contemporaine, mais étrangère ; et la différence d'un pays à un autre est la même que d'un siècle à un autre. Puis il examinait un phénomène de la pensée religieuse et, bref, de la conscience la plus intime et secrète. N'est-ce point alors qu'il sentit que l'histoire la plus érudite réclame les secours de l'imagination ?

Je crois qu'il avait, à cette époque, le projet de compléter son esquisse et d'achever le tableau des nouvelles idées religieuses en Angleterre. Il modifia son projet ; plus exactement, il eut à le déplacer, pour divers motifs. Ce qui le tentait, c'était moins de connaître la religion de la Grande-Bretagne, que de trouver la véritable formule d'un art où se peuvent joindre la science positive et l'intuition, qui toutes deux excitaient sa ferveur. Au bout de sept ans d'un labeur subtil et opiniâtre, il publia *L'aventure d'une âme en peine*, roman, mais un roman tout plein d'histoire. Vingt-cinq pages de « notes et pièces justificatives, » à la fin du volume, indiquent les sources manuscrites ou imprimées, citent Cajétan, Salmeron, Suarès, Hurtado de Mendoza, les démonographes del Rio, Lancre et Loyer, les Mémoires de la Ligue, les procédures contre Barrière, Châtel et Ravaillac, citent du français, du latin, les Commentaires théologiques de Grégoire de Valence, les Aphorismes d'Emmanuel Sa, le Discours des Sorciers de Boguet, la quantité des vieux livres qui nous aident à ressusciter et la folie et la raison du XVIIe siècle, ses passions, ses vertus, ses chimères, et qui ne sont que du fatras si vous ne les éclairez pas de vous-même. Eh bien ! voilà, sans plus de périphrases, genre qui n'est pas neuf, le roman historique ? C'est lui. Mais notre auteur le traite à sa manière. Dans la préface de son *Aventure*, il déplore le discrédit où est tombée cette « forme du grand art, » maintenant une « littérature de carrefour, » bonne pour les illettrés, lesquels (remarque-t-il) foisonnent parmi les deshérités de la fortune et ses privilégiés : cette « plèbe » a ses « amuseurs » qui ne craignent pas de chaparder à l'histoire leurs mascarades. L'auteur de *l'Aventure* se plaint aussi des romantiques, et de ceux qu'il admire par ailleurs, et de Victor Hugo : quoi ! ce Claude Frollo, qui rougit d'aimer une bohémienne, un prêtre du XVe siècle ? et Triboulet, bouffon de François Ier, désespéré de ce que sa fille soit gentille au roi ? et Didier qui injurie Marion la courtisane, le galant Didier, presque le

contemporain de la d'Entragues ?... Non, répond l'auteur de *l'Aventure :* ce sont là « fous des jours nouveaux, qu'eussent bafoués les sages des anciens jours. » Il nous invite à considérer que, d'un temps à l'autre, la moralité subit des variations importantes ; à quelques années d'intervalle, le père et l'enfant n'ont pas la même conscience, n'ont pas la même notion de la justice et de l'injustice, le même sentiment de l'honneur et de l'infamie. Ce qu'il reproche aux romantiques et à Victor Hugo, ce n'est pas tel anachronisme dans le détail des incidens relatés : c'est une erreur plus générale et de pire conséquence, si elle a pour effet de fausser la vérité des âmes anciennes. Tant pis! répliquera-t-on ; ces romantiques font tourner l'erreur à notre plaisir et la futilité de leur histoire est notre divertissement. Gilbert Augustin-Thierry se fâche et nous prie de chercher nos gaietés autre part. Il revendique, pour le roman d'histoire, le noble rôle que voici : « mettre l'homme d'aujourd'hui face à face avec l'homme d'autrefois. » C'est le rôle de l'histoire? Et du roman d'histoire! Entre celui-ci et celle-là, Gilbert Augustin-Thierry n'établit pas, on le verra, une différence du tout au tout. Mais l'histoire évoque principalement les grands morts et, son roman, les inconnus, « ces millions d'êtres sans nom qui furent nos pères. » L'histoire nous ramène Auguste, Charlemagne, Napoléon ; le roman d'histoire, Pierre le manœuvre, Jacques le paysan, Jean le soldat : voyez-les et jugez-les.

Si l'on dit que c'est accabler d'une grave mission ce genre de littérature assez légère, le roman, Gilbert Augustin-Thierry ne consent pas que le roman soit un badinage. Il fonde sur lui de magnifiques espérances. Dans la préface de son plus beau livre, *Le Stigmate*, il éconduit les « timorés » qui le chicaner aient d'avoir écrit, sur la métaphysique et sur les mystères de la croyance, cette petite chose : un roman ; ne valait-il pas mieux laisser au philosophe et au prêtre l'analyse de la foi? Mais il réclame, pour le roman, le droit et il lui impose le devoir de tout comprendre et de tout révéler, car le roman, dit-il, « est, à présent, une science. » Il prétend même que le roman soit désormais une morale ; et il ajoute : « le temps, d'ailleurs, est proche où la morale elle-même sera formulée par la science. » De telles illusions avaient cours à l'époque où Gilbert Augustin-Thierry constituait le système de ses idées. Le merveilleux progrès de toutes les sciences, dû en majeure partie à de bonnes méthodes, fit envie à quiconque était occupé de pensée. On crut, avec un bel entrain, que les divers objets de la pensée allaient devenir objets de science. La littérature ne serait-elle pas scientifique? Le roman, frivole hier, fut chargé de

mener à bien, selon les procédés scientifiques, une enquête sur l'homme. Ses deux moyens : l'observation, la psychologie.

C'est alors qu'intervient Gilbert Augustin-Thierry. Et il dit aux romanciers : — Vous avez tort, « explorateurs de l'immensité de l'âme humaine, » de limiter votre enquête à l'homme contemporain. Vous regardez le présent; vous négligez le passé. Mais le présent tient au passé; l'homme contemporain dérive du vieil homme. Cherchez dans le passé les origines des jours nouveaux et le principe de leur explication. Comme le présent n'est qu'un épisode de la durée, le roman contemporain n'est qu'un chapitre de votre enquête. Vous vous trompez en n'accordant au roman d'histoire que la petite place qui convient à une variété du roman : le roman doit être surtout historique.

Voilà, pour Gilbert Augustin-Thierry, la théorie d'un genre où il a très joliment excellé. Du reste, il en est de cette théorie de même que de toutes celles qu'ont jamais énoncées les écrivains : on y reconnaît les préférences particulières d'un écrivain, ses goûts, ses aptitudes; les doctrines sont, pour la plupart, des passions une fois rédigées. Le méticuleux et romanesque Gilbert Augustin-Thierry trouvait, dans cette ingénieuse conception du roman historique, le meilleur emploi de ses qualités érudites et imaginatives. Notons aussi que les théories ont leur avantage et leur conséquence. On les dédaigne volontiers et l'on dit : — Voyons l'œuvre, plutôt! — Généralement, elles n'ont pas été inutiles : leurs grandes ambitions, ne fussent-elles pas toutes comblées, ont laissé dans l'œuvre ou lui ont communiqué un peu de leur grandeur. Quoi qu'il en soit de la *Franciade* et si nous sommes plus touchés des *Sonnets à Hélène*, la poésie amoureuse de Ronsard n'aurait ni le même accent ni la même beauté, si Ronsard ne s'était, en outre, avisé d'être un poète épique. Je ne sais si *l'Aventure d'une âme en peine*, *le Capitaine Sans-Façon*, *la Savelli* mettent « l'homme d'aujourd'hui face à face avec l'homme d'autrefois : » ce sont des livres qui ont, avec beaucoup d'attrait, de la dignité. Lentement élaborés, avec soin, pittoresques, et pittoresques sans artifice, mais par l'authentique réalité de ce qu'ils peignent, puis traités avec une prestesse heureuse, — il y a, dans *l'Aventure d'une âme en peine*, un peu d'encombrement ; il n'y en a plus dans *le Capitaine Sans-Façon*, ni dans *la Savelli*, — ce sont bien des romans, très pathétiques et dont la péripétie se déroule à merveille jusqu'à de rudes catastrophes. C'est de l'histoire : Gilbert Augustin-Thierry veut que son roman soit « équitable ; » s'il nous présente et nous

donne à juger « l'homme d'autrefois, » il ne l'a point déguisé. Pour atteindre à la vérité, il ne ménage ni son temps ni sa peine. Il est scrupuleux et ne touche point au passé sans respect, sans inquiétude et sans émoi. Que d'éloges il mérite, pour avoir ainsi réagi contre la désinvolture étonnante de tant d'autres conteurs qui, dans l'histoire, sont chez eux ou en territoire conquis : les gaillards ne se gênent pas et bouleversent tout, saccagent tout ! Au gré de leurs opinions républicaines ou réactionnaires, ils enlaidissent ou embellissent allégrement les siècles morts ; et, plus souvent, au gré de leur fantaisie hasardeuse, ignorante, ils vous brossent des images quasi absurdes. Hélas ! maints Français ont, de l'histoire de France, une drôle d'idée, pour tenir tout ce qu'ils en savent de fameux romans historiques.

Dans sa recherche érudite, Gilbert Augustin-Thierry n'a qu'un désir : la vérité, qu'elle soit charmante ou non. Ce qu'il demande aux vieux livres et aux papiers d'archives, c'est tout uniment « notre grand-père, » et tel qu'était ce grand-père, avec ses passions, sa pensée intime, sa figure, son costume, son langage. Altérera-t-il aucunement la vérité pour que son roman profite de quelque machination plus extraordinaire? Il sait que l'histoire est « le plus romanesque des romans, » et qu'on n'oserait pas inventer ce qu'elle vous procure en fait d'accidens et de personnages. La vérité suffit ; voire, elle dépasse vos imaginations. C'est au point qu'après avoir écrit des romans historiques, l'auteur de *la Savelli* en vint à écrire de l'histoire. *Le Complot des libelles* et *la Mystérieuse affaire Donnadieu* ne sont plus des romans. Gilbert Augustin-Thierry désigne ces deux ouvrages sous le nom d' « études historiques. » Mais alors, classant les divers élémens de son œuvre, il n'hésite plus à ranger parmi ses « études historiques » *le Capitaine Sans-Façon*, qui est une anecdote de la Chouannerie, et que nous comptions parmi ses romans historiques, et qui est de l'histoire, en somme.

Cette confusion de l'histoire et du roman, peut-être voudra-t-on la reprocher à Gilbert Augustin-Thierry. Je ne dis pas qu'elle n'ait nul inconvénient et que jamais on n'éprouve en le lisant, nul embarras à ne savoir s'il relate ou l'évidence ou la probabilité, à ne savoir quel est son document. Je ne crois pas que cette objection l'eût gêné : car il avait ses documens et il avait sa bonne foi ; il avait aussi, — et il l'aimait infiniment, — cette idée, que l'histoire est une hypothèse. Tant vaut l'historien, tant vaut l'hypothèse. L'imprudent historien ne vous offre que de vaines conjectures; mais l'hypothèse de l'historien le mieux averti, le plus sage et le plus intelligent, c'est toute la vérité

possible. Or, aujourd'hui, certains historiens ont si grand'peur d'une méprise qu'ils refusent de rien risquer et, tremblans de précaution, publient des « textes. » Il y a quelques années, Gabriel Monod, qui fut l'un des maîtres de la méthode, écrivait, avec une admiration frémissante : « Le plus scrupuleux des critiques, M. Ch.-V. Langlois, a fait un portrait de saint Louis ! » Faire un portrait de saint Louis est une audace. Mais, au bout du compte, il faut se lancer à cette audace : une petite faute dans le portrait de saint Louis serait moins fâcheuse que l'excessive pusillanimité des historiens, laquelle aurait pour dernier résultat de mener l'histoire au néant, de laisser mourir le passé. Il ne vit plus qu'en notre pensée. A force de refuser toute incertitude, nous priverons-nous de toute croyance? Il est assez remarquable qu'entre les sciences les unes, celles qui sont le moins naturellement des sciences, montrent le plus vif désir de mériter ce titre et, pour l'acquérir, l'austérité la plus sévère. Les sciences véritables ont une liberté meilleure et ne craignent pas l'hypothèse : l'histoire, qui est une science à peine, craint l'hypothèse et, quelquefois, n'évite pas toute espèce de pharisaïsme. L'histoire ne serait-elle pas simplement l'opinion que se fait du passé le lecteur attentif des documens, le plus habile à y démêler les signes de la réalité importante, le plus adroit à suppléer aux manques de l'information, le plus érudit et le plus imaginatif ensemble, de telle sorte qu'il imagine (les documens étant toujours incomplets) suivant les lignes de vérité que tracent déjà les documens. L'histoire est une science, au dire de nos érudits les plus farouches. L'auteur de *la Mystérieuse affaire Donnadieu* n'en disconvient pas ; mais il veut aussi que le roman soit une science. Et enfin son idée de l'histoire, très originale et séduisante, se place à quelque distance de l'érudition toute pure et à quelque distance de la fantaisie. Elle n'est pas immobile dans cet intervalle ; et elle y bouge, allant aux approches d'une extrémité ou de l'autre, non pas jusqu'à l'une ou l'autre, et tantôt plus proche de la fantaisie, avec *la Savelli*, tantôt plus proche de l'érudition, avec *le Complot des libelles*. Gilbert Augustin-Thierry ne renonce jamais à rendre son hypothèse vivante : — il a raison, si ce que nous savons de plus clair, touchant le passé, c'est que le passé vivait ; — jamais non plus il ne renonce à la rendre conforme au peu que nous savons certainement. Tel fut son art : et le roman, plutôt qu'une science, est un art ; l'histoire en est un.

Dès la préface de *l'Aventure*, en 1874, Gilbert Augustin-Thierry tenait son idée : il n'avait plus qu'à travailler. « Les hommes qui

furent nos pères, écrira-t-il, ne sont pas morts tout entiers ; leur vie palpite encore dans les archives et le *Debout, Lazare!* sera toujours la plus noble devise de l'historien. » Ressusciter nos pères et les arrière-grands-pères de nos grands-pères, c'est la tâche qu'il assume. L'histoire, vaste et minutieuse, ne va pas lui manquer. Dans *l'Aventure*, il ressuscite les premières années du XVIIe siècle ; dans *le Complot des libelles* et *la Mystérieuse affaire Donnadieu*, il réveille et il ranime les conspirateurs et gens de police du Consulat; puis, dans *le Capitaine Sans-Façon*, la chouannerie de 1813 et, dans *la Savelli*, les intrigues politiques et amoureuses du second Empire. Chacun de ces ouvrages lui demanda beaucoup de temps : je suppose que, maître de ses documens, il écrivait assez vite (et fort bien), sans doute avec cet élan de pensée qui donne à ses récits leur bel entrain ; mais il avait longuement cherché, trouvé enfin, le détail authentique de son roman. D'autres époques, cependant, l'eussent tenté à connaître et d'autres pères à ressusciter, si tout à coup sa méditation n'avait subi une étrange péripétie, et qui faillit le détourner de ses projets : le spiritisme l'enchanta.

Le spiritisme avait bien l'air d'être une science ; et que de merveilles il révélait ! De ces deux façons, il devait séduire une intelligence à la fois positiviste et curieuse de mystère. Le spiritisme, ce fut, pour Gilbert Augustin-Thierry, du romantisme, et qui semblait avoir l'estampille des savans. Peut-être aussi le goût qu'il eut pour les industrieuses manigances des esprits est-il le même qui lui faisait tant aimer, dans l'histoire, le subtil tracas des conspirateurs. Les uns et les autres accomplissent une besogne ténébreuse et perfide ; on suit à la piste, l'on perd et l'on rattrape ces agens de l'Occulte. Quand on cesse de les voir, on sent leur présence cachée ; quand on a découvert une de leurs machinations et qu'on va les saisir, ils s'échappent à la faveur d'un nouveau stratagème. Esprits et conspirateurs sont admirables pour multiplier et pour exciter sans cesse l'intérêt d'une destinée; dociles à leurs volontés ambitieuses ou malicieuses, ils composent, avec une fabuleuse abondance de ressources, du drame et du roman.

Les expériences de Charcot relatives à la suggestion persuadèrent Gilbert Augustin-Thierry d'écrire *Marfa ou le Palimpseste*, son premier « récit de l'Occulte. » C'est l'histoire d'un vicomte Lucien de Hurecourt, qui aime à la folie la jeune femme d'un vieux seigneur russe, le prince Volkine. Et il tue ce bonhomme. Il le tue, pour ainsi parler, dans les meilleures conditions de secret, de sécurité. Seulement,

à l'instant de mourir, le bonhomme dit au meurtrier : « Tu n'épouseras point Marfa. Le jour de vos noces, toi-même, tu raconteras tout aux juges de ton pays. Je veux! » Il veut; et il meurt: les loups dévorent son cadavre. Sa volonté lui survit ; sa volonté, quand il est mort, gouverne Lucien, lequel, au jour d'épouser Marfa, sans motif que la volonté du défunt, se dénonce et réclame son châtiment. Remarquons-le, Volkine, grand liseur de grimoires et pourvu d'influences magiques, est en outre affilié aux sectes nihilistes, mêlé à leurs entreprises redoutables : occulte deux fois, précieux héros d'un roman riche en terreur et perplexité.

L'Occulte avait bien réussi à l'auteur de *Marfa*. Et l'auteur de *Marfa* se vit en possession d'un excellent ingrédient littéraire. Mais il n'estimait pas que la littérature ne dût être qu'un jeu ; il la voulait véridique : et il accordait à l'Occulte sa créance. Il publia, sous la forme d'une adresse au lecteur de *la Bien-aimée*, sa « profession de foi. » Le naturalisme a vécu, disait-il. Et c'était au moment où se produisait, dans la poésie et la prose françaises, une réaction très vive contre le positivisme littéraire, contre le roman d'observation pure et simple et contre la poésie d'analyse un peu sèche. Les symbolistes tâchaient d'ajouter à la réalité les idées. Leur tentative parut vague et parut vaine à Gilbert Augustin-Thierry ; et, ce qu'il désirait, ce n'était pas l'indécision : c'était une certitude qui s'étendît plus loin que les timidités positivistes... « Un irrésistible mouvement nous emporte vers ces mystérieux horizons, ces nuées aux ténèbres pourtant lumineuses, où semble se complaire le Grand Inconnu... » Il supplie qu'on interroge l'Au-delà; et il résume ainsi son évangile : « *Credo quia absurdum!* fut l'arrogant défi jeté à la face des sages par ces fous, les messagers de la Bonne Nouvelle ; et l'absurdité même de ce qu'ils annonçaient fit tomber à genoux le vieux monde païen, torturé par le scepticisme. Nous aussi, le doute nous désespère ; mensonge ou vérité, nos cœurs ont besoin de croire, ils souffrent de ne pouvoir plus s'absorber, s'anéantir dans la foi. Eh bien ! l'Occulte est là, prêt à nous accueillir en ses fascinans abîmes. *Credo quia absurdum !* Pourquoi donc l'antique et audacieuse devise ne serait-elle pas aujourd'hui la nôtre? » Il y aurait à discuter cet argument, qui serait périlleux, s'il servait à recommander également toute absurdité : ce n'est pas mon propos. Et l'on peut voir, dans cette déclaration passionnée, plutôt qu'un argument, un défi ou l'honnête rodomontade de la crédulité. Notons une adhésion très nette, et hardie, à la science des Spirites et Occultistes, à leurs assurances et à leurs présomptions.

Gilbert Augustin-Thierry, nanti de ces confiances, écrivit plusieurs romans et nouvelles qu'on aime plus ou moins selon que l'idéologie des Spirites et Occultistes vous agrée ou non. La nouvelle science ne s'est pas rendue incontestable; elle ne s'impose pas : elle invite la sympathie et elle peut déplaire. Les « récits de l'Occulte » ont leur sort lié ainsi, en quelque mesure, à celui des doctrines dont ils sont inspirés. Mais le talent du conteur y est souvent délicieux. On dirait que Gilbert Augustin-Thierry, délivré de l'histoire et de la servitude où le souci de ne l'offenser point vous range, s'amuse de sa liberté. Ses personnages ne sont pas libres : ils dépendent de l'Occulte ; seulement, et malgré qu'on en ait, l'Occulte dépend du conteur. Alors le conteur profite de son autorité souveraine. Il a beaucoup plus d'entregent que le romancier réaliste, lequel soumet à la réalité sa copie, et que le psychologue, lequel soumet aux lois rigoureuses de la pensée et du sentiment ses fictions d'âmes. Nulle invraisemblance n'est défendue au romancier de l'Occulte, si l'Occulte a évidemment tous ses caprices garantis par son mystère. Alors, l'imagination de Gilbert Augustin-Thierry prodigue les incidens bizarres, les rencontres fortuites, les émouvantes facéties d'un hasard qui n'est jamais à court d'invention. *Le Masque* porte en épigraphe cette maxime pascalienne : « Les hommes sont si nécessairement fous que ce serait être fou, par un autre tour de folie, que de ne pas être fou. » Les hommes sont fous, c'est-à-dire, pour l'auteur de ce « conte milésien, » qu'ils sont les jouets innocens de l'Occulte. Or, la raison, tout empêtrée de ses dialectiques, est lente : la déraison ne l'est pas. Substituer à la logique des événemens et à la logique du cœur les soudainetés de l'Occulte, que de temps gagné, que de facilité acquise! Dans ses meilleurs récits, Gilbert Augustin-Thierry atteint quelquefois à la perfection rapide d'un Mérimée.

Je ne sais s'il a conservé intacte perpétuellement la crédulité que la préface de *la Bien-aimée* proclame avec tant de fougue. Il y a, dans son roman si attachant de *la Tresse blonde*, un spirite et ses coopérateurs ou complices, qui vous ont une allure assez ignoble et des façons d'imposteurs. Le thaumaturge Elias n'est-il pas un ingénieux charlatan? Mais il mène toute l'aventure : et conséquemment ne lisons-nous pas une histoire de fourberie insigne plutôt que le roman des phénomènes occultes ? Peu importe : quoi qu'il en soit du thaumaturge Elias et de ses pratiques dérisoires, si le jeune René de Mauréac subit les prestiges de ce fantoche, il n'en est pas moins dirigé par lui. Les mensonges d'Élias créent de la réalité dans une autre âme. Seulement

alors, nous avons à examiner tout bonnement des phénomènes de psychologie un peu morbide. Peu importe! répondra une nouvelle fois Gilbert Augustin-Thierry; appelez phénomènes psychologiques les faits que le spiritisme signale, vous ne les démentez pas pour cela. Eh! il ne s'agit pas de les démentir : il s'agirait plutôt de les contrôler avec soin. Mais tout change si lesdits phénomènes sont rangés avec d'autres parmi les diverses manifestations de notre vie mentale, et non plus traités à part, attribués à des interventions suprasensibles, rapportés à l'œuvre du Grand-Inconnu, de l'Éternel-Maintenant, de l'Occulte. Or, il me semble que peu à peu Gilbert Augustin-Thierry se détacha de la métaphysique et inclina vers la psychologie ou, en d'autres termes, admit que les dogmes de l'occultisme fussent traduits modestement. Qu'on lise, à cet égard, les deux préfaces qu'il a écrites, à dix ans d'intervalle, pour deux éditions de *la Tresse blonde*. « La Déité, un Tout vivant et personnel, nous environne et nous enlace, nous qui vivons en lui, » dit-il d'abord; et il « se hausse vers l'Occulte, » il aborde l'Absolu : c'est l'Absolu, l'Occulte, le Tout vivant et personnel, la Déité, le Sphinx, qui veille à tourmenter l'univers et à organiser les châtimens de l'humanité, d'un temps sur l'autre, par-dessus la distance de l'espace et des siècles. Le héros de *la Tresse blonde* expie le crime de son père : décret de l'Occulte, dit la préface de 1888. Et la préface de 1898 : « L'enfant porte le poids des méfaits accomplis par ses parens; il perpétue l'ancêtre, il est donc solidaire de ses aïeux. » C'est, en deux langages, la même idée. Cependant, la différence des mots indique une différence de l'idée. Pour le moins, nous avons éconduit le thaumaturge Elias.

Le spiritisme de Gilbert Augustin-Thierry se dépouille de son costume trop baroque. Il devient de plus en plus sage ou, si l'on veut, plus scientifique. La thaumaturgie s'apaise et l'occultisme montre quelque abnégation. Le merveilleux continue à se manifester; mais il redoute l'extravagance et, dans les cas très inquiétans, consulterait volontiers le médecin : le tragique héros de *la Fresque de Pompéi* est un garçon qu'un rude coup de soleil a frappé, qui souffre de cruelles hallucinations et qui cède à leur duperie.

Le spiritisme, l'occultisme et l'étrangeté de Gilbert Augustin-Thierry aboutissent, en fin de compte, à une croyance tout ensemble mystique et scientifique au fait et au dogme du péché originel. Solidaire de ses aïeux, l'homme contient en lui, dans sa chair, dans sa pensée et dans sa destinée, l'immense aventure antérieure de sa race; il la traîne avec lui, l'amène au jour et la suscite à nouveau. Péché

originel, dit la religion ; atavisme, dit la science, et lois inéluctables de l'hérédité : « L'histoire aussi nous apporte son témoignage. Valois, Bourbons ou Bonapartes, nos dynasties royales ont dû subir dans leur descendance la formidable nécessité de l'expiation. Expiateur du despotisme enfin puni d'un Louis XIV, des abominations justiciées d'un Louis XV, le pauvre petit Capet en sa prison du Temple ! Et dans les brousses du Zululand, un expiateur aussi, le misérable enfant impérial, cet héritier de tant d'impitoyables gloires ! » Il y aurait, à mon avis, plus d'une erreur à corriger dans ce jugement ; et il me semble que, parmi les lois scientifiques, les lois dites de l'atavisme ou de l'hérédité sont de celles qui n'ont pas encore trouvé leur formule exacte et bien décisive. Gilbert Augustin-Thierry les accepte comme on les lui donne ; son imagination les lui embellit de poésie singulière et, romantique impénitent, il aime en elles un nouveau symbole de l'implacable Fatalité.

Il leur doit le thème de son chef-d'œuvre, *le Stigmate*, roman d'histoire et de libre invention, roman dont les personnages, censément nos contemporains, ont été par Gilbert Augustin-Thierry créés mais non de toutes pièces, car ils continuent, dans leur existence d'effroi, de scrupule et d'absurdité, leur lignée : ils descendent de Claudine-Armande, marquise de Montmesnil, demoiselle de très bonne maison, la fille de M. Séverin de Pâris, conseiller en la Grand'-Chambre, et la cousine du diacre Pâris. Il y a dans leur sang le sang de cette famille qui fut tout affolée par les hérésies ; et il y a dans leur souvenir, dans leur incessante hantise, les convulsionnaires du charnier Saint-Médard. Ce sont des gens de maintenant, des gens que nous aurions pu rencontrer dans les rues ; et ils ont l'air de vivre maintenant : mais ils vivent, pour ainsi parler, il y a deux siècles, au milieu des épouvantes qu'a répandues la doctrine exaspérée de la Grâce. Ils recommencent une ancienne frénésie. Leur calamité vient de Pascal et des Jansénistes. Et ni les Jansénistes, ni Pascal ne sont responsables, en vérité, de leur toquade et du martyre saugrenu qu'ils endurent. La religion des ancêtres s'est propagée en eux, s'est avilie en eux, jusqu'à devenir une contagion de démence. Mais leur démence a, très loin, son origine dans la plus noble et haute pensée religieuse et leur démence garde on ne sait quoi de sublime dans la pire abjection mentale. Ainsi tournent les doctrines ; et elles tournent mal. Tout se passe comme si elles enfermaient un germe de corruption qui se développe et qui les gâte. Parmi les descendans des convulsionnaires et miraculés du charnier Saint-Médard, une jeune fille est charmante,

Monique, si gentiment raisonnable, si résolue à ne pas chavirer dans le délire de ses entours, si saine, — et pourtant marquée du stigmate ; — elle se débat contre la maladie : elle succombera. Elle est, dans une tempête qui souffle, une petite fleur, de couleur claire ; elle lutte : elle sera brisée. Sa force résiste un peu de temps, et puis l'abandonne : elle tombe, fanée, tuée. Monique, la victime de deux siècles de fatalité vigilante ! Monique, si jeune, et qui aurait voulu vivre, aimer ; Monique au désespoir, et désespérante !

Le Stigmate est le chef-d'œuvre de Gilbert Augustin-Thierry et, peut-être, un chef-d'œuvre. Il a mis dans ce roman de jadis et d'hier sa méditation la plus profonde et la plus originale, ses idées d'historien, de philosophe, son habileté d'artiste ingénu et malin, très audacieux, cette fois plus attentif que jamais à ne point dépasser l'audace utile. Quelques-unes de ses chimères ont ici leur expression la plus séduisante ; sa pensée la meilleure y domine. Et son chagrin ! Je ne crois pas que nul écrivain, parmi ceux d'aujourd'hui, ait vu sous un aspect plus sombre le sort de l'humanité, l'histoire, le passé qui survit dans le présent et la conjecture de l'avenir. Tous ses écrits ont quelque chose de farouche ; et *Le Stigmate* est plus farouche que le reste, en dépit de Monique, si touchante que, dans les ténèbres où elle apparaît, je la veux comparer à la petite Galeswinthe des temps mérovingiens : «... Jeune femme qu'une sorte de révélation intérieure semblait avertir du sort qui lui était réservé, figure mélancolique et douce qui traversa la barbarie mérovingienne, comme une apparition d'un autre siècle... On disait qu'une lampe de cristal suspendue près du tombeau de Galeswinthe, le jour de ses funérailles, s'était détachée sans que personne y portât la main et qu'elle était tombée sur le pavé de marbre sans se briser et sans s'éteindre... » Monique, avertie de son malheur, ressemble à Galeswinthe ; et Monique, marquée du stigmate, ressemble à l'humanité telle que Gilbert Augustin-Thierry nous la montre, sans cesse innocente et chargée des fautes anciennes, malheureuse et digne de pitié, digne de la lampe de cristal qu'allume à perpétuité l'intelligence triste sur sa tombe continuelle.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'événement le plus heureux de la quinzaine qui vient de finir est le succès de l'emprunt que la voix populaire avait qualifié d'avance d'emprunt de la Victoire. Ce succès n'avait jamais fait doute pour nous ; nous savions notre état financier solide et la confiance qu'il inspire très ferme ; mais encore fallait-il voir dans quelle mesure nos espérances seraient confirmées par l'événement. Il y a quelques jours, M. Helfferich a prononcé devant le Reichstag un discours qui était un dithyrambe en l'honneur des finances allemandes. Dès le lendemain, le *mark* éprouvait une forte baisse dans tous les pays neutres, et la situation financière de l'Allemagne apparaissait dans toute sa gravité. Bien que nous n'eussions rien de pareil à craindre, il était impossible de se dissimuler que les conditions générales dans lesquelles notre emprunt se faisait n'étaient pas les meilleures possibles. Les événemens des Balkans avaient mis quelque trouble dans les esprits, ou du moins quelque incertitude. Mais, s'il y avait quelque hardiesse à faire l'emprunt dans les circonstances actuelles, il n'aurait pas été sans inconvénient de le retarder. La presse allemande annonçait déjà son ajournement et en prenait prétexte pour jeter par avance le discrédit sur lui et sur nous. L'emprunt a été fait ; il n'a été ni avancé, ni retardé ; les incidens du jour n'ont en aucune prise sur lui et il a été réalisé dans les conditions les meilleures. C'est la réponse de la France au discours de M. Helfferich.

On sait que par une innovation qui n'était pas sans précédent, — l'Angleterre nous en avait donné un récent exemple, — le chiffre de l'emprunt n'avait pas été fixé d'avance. Quand un État emprunte, il indique habituellement combien de milliards il demande, et comme cette quantité est presque toujours dépassée et qu'on s'attend par avance à ce qu'elle le soit, les souscripteurs forcent la note : prévoyant que leur souscription sera réduite, ils en exagèrent le montant. On dit

alors que l'emprunt a été couvert un nombre de fois plus ou moins considérable. Mais il y a là une part de fiction : certains souscripteurs seraient embarrassés si on leur demandait le versement complet de leur souscription. Aujourd'hui, rien de pareil. Chaque souscription était sincère et réelle. Personne ne s'engageait au delà de ses disponibilités immédiates. La spéculation n'avait aucun jeu. On a vu alors trois millions de souscripteurs se presser autour des guichets qui leur étaient ouverts. Spectacle réconfortant : ce n'étaient pas seulement les grandes maisons de crédit qui souscrivaient pour des sommes considérables : sur toute la surface du territoire, petits propriétaires ou rentiers, ouvriers, paysans ont apporté leurs économies. Quelques-uns ne versaient que des sommes très faibles, dont la rente était presque insignifiante, mais ils avaient le sentiment de se conduire en bons citoyens et le denier de la veuve avait là tout son prix. On sentait que ces foules avaient un idéal, le plus noble de tous, puisqu'il se compose des idées de patrie, de justice, de droit, de civilisation. C'est ce qui a donné à cet emprunt son caractère particulier. Quant au chiffre total, il s'est élevé à 14 milliards et demi. Tout a marché, tout a grandi, nous sommes loin des chiffres qui semblaient énormes en 1871, et on peut mesurer par là les progrès de la richesse publique. Comment se décomposent les sommes souscrites ? « Nous ne connaissons pas encore exactement, a dit M. le ministre des Finances au Sénat, la somme recueillie en numéraire, mais elle dépassera 5 milliards et atteindra probablement 5 milliards et demi. Les bons ont donné au moins 2 milliards, probablenent 2 milliards et demi, et ces bons équivalent à de l'argent. C'est là un résultat considérable, que j'enregistre avec satisfaction. » Cette satisfaction, si légitimement éprouvée par M. Ribot, a été partagée par le Sénat qui l'écoutait, l'applaudissait et finalement a ordonné l'affichage de son discours. La confiance générale qu'il inspire est pour M. Ribot la juste récompense de l'immense travail auquel il se livre depuis seize mois, ou plutôt sa récompense est dans le sentiment du devoir patriotique qu'il a si pleinement accompli.

Et ce n'est pas seulement en France que l'emprunt a réussi : au dehors, les pays alliés ou neutres ont tenu à en prendre leur part. L'Angleterre a, elle aussi, de grandes charges : cependant 602 millions y ont été souscrits par 22 000 personnes. « Dans tous les pays, a dit M. Ribot, en Suisse où nous avons recueilli plus de 100 millions, en Italie, en Espagne, en Hollande, dans les pays scandinaves, dans l'Amérique du Nord, dans l'Amérique du Sud, en Australie, partout

on nous a donné à cette occasion de grandes marques de confiance. » Il faut ajouter de sympathie. Ceux qui, dans ces pays si divers, ont souscrit à notre emprunt n'ont pas montré seulement qu'ils croyaient à notre victoire : ils ont voulu y contribuer. Et c'est pourquoi le succès de notre emprunt n'a pas seulement, tant s'en faut, un caractère financier, il a encore une signification de solidarité morale et politique. Comment cette confiance générale n'augmenterait-elle pas la nôtre ? Quelque bon témoignage que notre conscience nous rende de nous-mêmes, nous sommes heureux de le voir confirmer dans les pays civilisés et restés indépendans.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, si nos ressources sont grandes, si quelques-unes sont encore intactes et si nous jouissons dans le monde d'un crédit qui vient de se manifester avec éclat, nous avons besoin de tout cela pour faire face à des besoins qui vont sans cesse en croissant. M. le ministre des Finances n'a jamais manqué de prêcher l'économie : il l'a conseillée aux Chambres, il l'a recommandée à ses collègues, il a été médiocrement écouté. Tout le monde peut citer des exemples de gaspillage. On a promis d'y remédier, on n'en a rien fait, et nous nous demandons d'ailleurs si, dans l'état de nos mœurs administratives et politiques, on aurait pu le faire. Mais il aurait été bon de le tenter. Quoi qu'il en soit, nos dépenses actuelles s'élèvent à 2 milliards 500 millions par mois et même à 2 milliards 800 millions si on ajoute, comme il faut bien le faire, les avances que nous consentons à des Puissances amies. Ce sont là des chiffres formidables ! Laissons pour le moment la pensée de ce qui arrivera après la guerre et des charges nouvelles auxquelles il faudra pourvoir par des mesures permanentes : à chaque jour suffit sa peine et celle du jour présent est assez lourde pour absorber nos préoccupations. Comme l'a dit M. Ribot, il ne faut pas songer actuellement à l'impôt pour couvrir nos dépenses : il ne pourrait le faire que dans des proportions infimes. Nous sommes condamnés à l'emprunt. Cependant la Chambre veille et naturellement elle s'agite : toutes sortes de propositions s'y font jour, quelques-unes bonnes, le plus grand nombre inconsidérées. Il était inévitable qu'on parlât d'augmenter dès maintenant les impôts. Il faudra évidemment le faire plus tard, quand on sera revenu à des conditions plus normales et qu'on pourra en discuter avec une plus grande liberté d'esprit. L'atmosphère actuelle n'est pas bonne pour légiférer sur de pareils sujets.

On a, il est vrai, l'exemple de l'Angleterre ; il a été naturellement

invoqué. L'Angleterre a doublé ses impôts, ou peu s'en faut. Mais sa situation ne peut en aucune manière être comparée à la nôtre D'abord la charge fiscale a pesé jusqu'ici moins lourdement sur le contribuable anglais que sur le contribuable français: doubler les impôts de l'un et de l'autre produirait, sur celui-ci et sur celui-là, des effets très différens. De plus, l'Angleterre n'a pas été envahie comme la France. Quand on songe que huit de nos plus riches départemens sont occupés par les troupes allemandes, on sent de quelles ressources fiscales nous sommes privés : les Anglais, au contraire, jouissent de toutes les leurs. Et ce n'est pas tout : la production anglaise n'a pas été sensiblement diminuée par la guerre ; l'Angleterre continue de vendre sur tous les marchés du monde comme d'acheter ; nous sommes réduits à la seconde de ces opérations. Ce sont là, au point de vue des possibilités fiscales, de si profondes différences entre les deux pays qu'il serait imprudent que de vouloir procéder de l'un à l'autre par analogie. L'analogie pourrait être dans les mots, elle ne serait pas dans les choses. Enfin, il y a en Angleterre un impôt qui y existe et y fonctionne depuis longtemps, et qui n'est chez nous que sur le papier, l'impôt sur le revenu. Les Anglais ont l'instrument, nous ne l'avons pas encore, et nous n'avons même pas, en temps de guerre, la possibilité de le mettre en état de fonctionner. C'est ce que M. le ministre des Finances a exposé dans une lettre lumineuse qu'il a adressée à la Commission du budget de la Chambre, et dans un discours qu'il a prononcé à la tribune. Déjà, l'année dernière, la Chambre, tenant compte des circonstances, avait ajourné l'application de la loi au 1er janvier 1916. La situation est exactement la même qu'il y a un an, elle a même sensiblement empiré : il semblerait donc sensé de procéder à un nouvel ajournement. En dépit de la grande autorité qu'il a sur la Chambre, M. Ribot n'a pas réussi à le lui faire comprendre, ou plutôt à le lui faire admettre. Il est vrai que le Gouvernement, après lui avoir donné son avis, l'a laissée libre de voter comme elle voudrait. Elle a donc décidé que l'impôt sur le revenu serait perçu en 1916, et tout ce qu'elle a concédé est qu'il ne le serait pas nécessairement dès le 1er janvier, pourvu que le recouvrement en fût assuré avant le 31 décembre. Quand on a porté devant lui cette décision de la Chambre, le Sénat a protesté et M. le ministre des Finances, qui prêchait la conciliation, presque l'union sacrée entre les deux Chambres, y a perdu sa peine. Le Sénat a décidé que l'impôt sur le revenu ne serait appliqué qu'à partir du 1er janvier 1917, et il a voté en plus une mo-

tion d'ordre plus général pour en renvoyer l'application après la fin de la guerre. C'est le bon sens même, mais au moment où nous écrivons, la Commission du budget de la Chambre cherche un texte qui paraisse faire une concession au Sénat tout en maintenant sa décision première. Comme toujours, le Sénat cédera et nous aurons à payer l'impôt sur le revenu dès l'année où nous entrons. Le paiera du moins qui voudra : de l'aveu du Gouvernement, l'administration des contributions directes, dont le personnel est en partie mobilisé, n'est nullement outillée pour le percevoir. Les partisans les plus intelligens de la loi savent bien qu'on la compromet par une application intempestive; mais les autres, les plus nombreux, ne veulent pas attendre davantage. Au fond, ils tiennent surtout à faire une manifestation qu'ils croient agréable à leurs électeurs, en quoi ils pourraient bien se tromper.

Si la loi est appliquée seulement pour la forme, comme c'est probable, elle ne produira rien; si on fait effort pour l'appliquer réellement, le pays sera troublé, agité, dans un moment où il serait d'une sage politique de lui permettre de jouir au moins de la paix intérieure. Et ce n'est pas seulement la sagesse politique qui le conseille, c'est aussi la sagesse, la prévoyance financières. L'emprunt que nous venons de faire ne sera certainement pas le dernier. Qui sait si son succès n'a pas été en partie déterminé par la tranquillité qu'on a laissée au pays? Pourquoi ne pas la lui laisser encore? Le moment est mal choisi pour des expériences fiscales, et c'est, plus que jamais, le cas d'appliquer le vieil axiome : *quieta non movere*. Mais alors la Chambre se demande à quoi elle servirait.

Nous n'avons pas pu parler, dans notre dernière chronique, du discours que M. de Bethmann-Hollweg a prononcé au Reichstag pendant que nous écrivions, et bien qu'il soit un peu vieux aujourd'hui, il est trop intéressant pour que nous puissions n'en rien dire. Il aurait pu assurément l'être encore davantage, et même on s'attendait à ce qu'il le fût; il a été, à quelques égards, une déception; mais, tel qu'il est, il témoigne d'intentions qui méritent d'être relevées, bien que l'expression en soit restée assez obscure.

On s'attendait, disons-nous, à autre chose, et en effet depuis plusieurs jours le bruit avait couru qu'on traiterait au Reischtag des conditions de la paix. Le gouvernement avait refusé, jusqu'alors, non seulement d'en parler lui-même, mais d'en laisser parler : cette consigne allait-elle être levée? On a pu le croire un moment. Les

socialistes devaient interpeller : après quelques jours pendant lesquels on est resté dans l'ignorance de ses intentions, le chancelier avait fait savoir qu'il répondrait. Et, en somme, pourquoi ne l'aurait-il pas fait? On entretient l'opinion, en Allemagne, dans la pensée que la victoire est acquise et qu'elle est définitive. L'Allemagne n'occupe-t-elle pas huit départemens français, la Belgique, la Pologne, une partie de la Russie, la Serbie, la Macédoine ? le moment de conclure n'est-il donc pas venu ? Beaucoup le croyaient : aussi la séance du Reichstag avait-elle excité une grande curiosité; la salle était au complet et les tribunes étaient combles; les journalistes tenaient leurs plumes prêtes à recueillir des paroles importantes. Mais le chancelier n'a nullement fait connaître les conditions de la paix. — C'est aux Alliés, a-t-il déclaré, à faire des propositions; l'Allemagne se diminuerait, si elle en faisait. — Pourquoi? Il nous semble que c'est au vainqueur à dicter ses conditions : les choses se sont toujours passées ainsi. Les Alliés sont bien assurés d'être vainqueurs un jour, mais ils n'ont pas la prétention de l'être dès maintenant : dès lors, ils se taisent. L'Allemagne, au contraire, a la prétention d'être victorieuse : alors, que ne parle-t-elle? Son silence donne à croire qu'elle n'est pas aussi sûre de la victoire qu'elle veut bien le dire, et c'est bien ce que nous pensons nous-mêmes. Elle a eu des succès, sans doute, elle a obtenu des avantages très appréciables, mais rien de tout cela n'est décisif, la campagne continue : voilà pourquoi l'Allemagne officielle se tait. Mais alors, pourquoi une séance qui devait être aussi vide a-t-elle été annoncée avec tant de fracas? Est-ce seulement pour que le chancelier nous dise que plus la paix sera tardive, plus elle coûtera cher au vaincu? Cela va de soi, et nous le pensons bien aussi de notre côté.

Il semble, en y regardant de près, que la séance du 9 décembre a appartenu beaucoup plus aux divers partis qu'au gouvernement, car si celui-ci n'a rien dit, ceux-là ont tous parlé, et peut être a-t-on voulu seulement leur donner l'occasion de le faire. Rarement séance avait été mieux préparée. Chaque parti a été représenté par un ou plusieurs orateurs, chargés de faire une déclaration au sujet de la paix. Les socialistes ont eu M. Schiedemann, M. Haase et M. Landsberg. Comment ne nous auraient-ils pas intéressés? Ils ont surtout traité de l'Alsace-Lorraine, et toute la question a été pour eux de savoir s'il fallait, ou non, nous la restituer. La réponse négative a prévalu. » Nous repoussons, a déclaré M. Schiedemann, la pensée d'un retour de l'Alsace-Lorraine à la France sous quelque forme que ce soit. »

Voilà qui est clair et d'autant plus significatif que M. Schiedemann a tout l'air d'être un de ces socialistes qui évoluent vers le pouvoir. Il y a eu autrefois, chez nous, des radicaux qu'on a appelés radicaux de gouvernement : M. Schiedemann est un socialiste de gouvernement. Il a été le principal interpellateur, et tout fait croire que M. de Bethmann-Hollweg savait fort bien d'avance ce qu'il allait dire. Passons à M. Landsberg. « La politique allemande, a dit celui-ci, devra veiller à anéantir définitivement en France certaines espérances d'une reprise de l'Alsace-Lorraine. Celui qui prendra un couteau pour tailler dans la chair vive de l'Allemagne, trouvera toujours tout le peuple allemand uni contre lui. » Cette métaphore ne nous déplaît pas : on a pris autrefois un couteau pour tailler dans la chair vive de la France et depuis lors toute la France est unie contre le bourreau. Les positions respectives sont donc nettes : elles ne peuvent être changées que par notre victoire, et c'est pourquoi nous poursuivons la lutte. Mais une autre question se présente : on ne rendra rien, soit, mais ne prendra-t-on pas quelque chose? Si la première question a trouvé le parti socialiste uni, il n'en est pas de même de la seconde. « Pour ma part, a dit M. Haase, — et je crois, a-t-il ajouté, que j'ai avec moi la majorité du peuple, — je repousse de toutes mes forces un programme d'annexions : nous voulons une paix qui exclue toute conquête. » Les journaux disent qu'une partie des socialistes ont applaudi vivement M. Haase : les autres sont restés immobiles et muets jusqu'au moment où M. Landsberg, ayant repris la parole, a déclaré qu'il fallait, par des moyens efficaces, « s'assurer contre le retour d'attaques inconsidérées. On pourra, a-t-il ajouté, discuter sur le détail de cette question, quand les négociations auront commencé. » Tout le monde a compris ce que cela signifiait : qui n'a vu des cartes de géographie où l'Allemagne, pour garantir ses frontières contre des attaques inconsidérées, les porte à l'Ouest jusqu'à Anvers et à Calais, et à l'Est, jusqu'au milieu de la Russie? Alors les socialistes qui n'avaient pas applaudi M. Haase ont applaudi M. Landsberg. M. Schiedemann s'est tu, et tout le monde a remarqué son silence que chacun a interprété dans le sens de ses désirs. On le voit, les socialistes, parfaitement d'accord sur la question de l'Alsace-Lorraine, ne le sont plus sur celle des annexions. Il est toutefois probable que ceux qui en veulent ne vont pas aussi loin que M. Spahn, l'orateur du centre catholique, qui s'est exprimé ainsi : « Nous attendons avec confiance l'heure qui rendra possible l'ouverture des négociations de paix. Dans ces négociations, on devra protéger les intérêts militaires, écono-

miques, financiers et politiques de l'Allemagne dans leur totalité et par tous les moyens, y compris les annexions nécessaires à cette protection. » Tous les partis dits bourgeois ont applaudi à outrance le discours de M. Spahn : il faudra bientôt appeler le parti catholique le parti de l'Empire.

Ces discours ne sont pas exempts de quelque obscurité, en ce sens que chaque orateur, sauf M. Haase et M. Spahn, n'a dit que la moitié de sa pensée et en a plutôt indiqué la tendance qu'il n'en a fixé le but. Mais c'est quelque chose de dire la moitié de sa pensée et d'en indiquer la tendance : le chancelier impérial n'a fait rien de tel. Quelle que soit l'importance de M. Haase, de M. Landsberg et de M. Spahn, leur opinion sur la question d'Alsace-Lorraine n'a pour nous qu'un intérêt relatif : combien celle de M. de Bethmann-Hollweg nous aurait touché davantage! Il n'en a rien dit, il ne s'est pas engagé, il est resté libre : on ne peut que lui en donner acte. Pour le reste, il s'est contenté de refaire à sa manière l'histoire de la guerre depuis ses origines jusqu'au jour présent, en accablant l'Angleterre des plus lourdes responsabilités, exercice oratoire auquel il s'est déjà livré si souvent qu'il ne peut plus le faire utilement aujourd'hui. Ce n'est plus désormais du côté du passé qu'on regarde, mais du côté de l'avenir et, puisque M. de Bethmann-Hollweg ne nous a rien dit de la paix telle qu'il la conçoit, son discours est négligeable. « Nous ne nous laisserons pas ébranler par des mots, » s'est-il écrié. Nous le croyons de lui, mais il doit aussi le croire des autres : ce ne sont pas des menaces vaines et vagues qui les détourneront de leur chemin : il faudra encore des actes, il faudra encore des faits. Il semble avoir admis que l'Allemagne pourrait manquer d'hommes, car, à l'observation qui en avait été faite, il a répondu avec un air de négligence que les hommes n'étaient pas tout, ce qui est une grande vérité, mais ce qui, en de certains cas, peut passer pour un aveu. Les hommes donc deviennent rares, mais tout le reste est en abondance, notamment les objets alimentaires ; l'Allemagne en regorge ; l'Allemagne n'éprouve aucune souffrance. M. de Bethmann-Hollweg l'a affirmé, mais, de même que le discours de von Helfferich sur la puissance financière de l'Allemagne a été tout aussitôt démenti par la baisse du *mark*, de même le discours du chancelier l'a été par les manifestations de Berlin. La foule, qui comprenait un grand nombre de femmes, — les hommes sont au front, — s'est ruée jusqu'à la porte du Reichstag en demandant la paix et du pain. Elle a été violemment, brutalement repoussée par la police. Le

désordre s'est étendu à d'autres quartiers de la ville où l'on sent toujours une fermentation dangereuse. Des manifestations du même genre ont eu lieu sur plusieurs points du pays.

Sans doute, ce n'est pas de là que viendra la solution : que peuvent des manifestans sans armes contre une police fortement organisée et armée ? Il n'y en a pas moins dans ces commencemens de troubles populaires des symptômes dignes d'être recueillis. L'éloquence officielle ne réussit pas à convaincre le peuple qu'il ne souffre pas quand il a faim : il sait mieux que personne à quoi s'en tenir à ce sujet.

En Orient, les événemens suivent une marche logique. A peine est-il besoin de parler des élections grecques : elles ont été ce qu'elles pouvaient, ce qu'elles devaient être dans les conditions où elles ont eu lieu, c'est-à-dire qu'elles ont supprimé la dernière Chambre sans en créer vraiment une nouvelle. Une Chambre n'a, en effet, de valeur morale que si elle peut être considérée comme la représentation du pays, et ce n'est certes pas le caractère de celle qui vient d'être élue. Un tiers tout au plus du pays s'est prêté à une comédie électorale que personne n'a pu prendre au sérieux, ni en Grèce, ni ailleurs. On sait que M. Venizelos avait demandé à ses amis de s'abstenir, c'est-à-dire de ne pas poser de candidature et de ne pas voter. Le mot d'ordre a été suivi : la grève électorale a été complète. On a pu se demander si M. Venizelos avait adopté la meilleure attitude possible ; il est toujours dangereux de s'abstenir et, en politique comme ailleurs, le plus souvent les absens ont tort. Rien de plus illégal, de plus inconstitutionnel que tout ce qui se passe en Grèce, mais la question est de savoir s'il ne faut pas y entrer pour le mieux combattre. Nous ne la résolvons pas. M. Venizelos a donné trop de preuves, non seulement de fermeté, mais d'habileté, pour que nous nous permettions de critiquer sa manœuvre à la distance où nous en sommes et avec des élémens d'information insuffisans. La suite montrera ce qu'il en est. Au surplus, la dictature du Roi était entière la veille des élections ; elle ne pouvait guère devenir plus forte le lendemain ; mais, quoique le Roi se gênât fort peu avec la dernière Chambre, il aura à se gêner encore moins avec la nouvelle. En réalité, il est le maître et, puisque l'opinion hellénique ne s'est pas soulevée contre cette violation audacieuse de toutes les lois constitutionnelles, il n'y a plus pour nous qu'à attendre les événemens. M. Venizelos reste à nos yeux le plus grand citoyen de la

Grèce, l'homme qui a vu le plus juste et qui a montré la meilleure direction à suivre; mais il est provisoirement mis de côté et, en attendant des revanches certaines, on est bien obligé de s'accommoder de la situation telle qu'elle est. Nous sommes à Salonique; nous y sommes dans une situation, à certains égards, délicate, à d'autres, dangereuse; nous n'avons aucune intention de porter atteinte à l'indépendance de la Grèce, même lorsqu'elle y renonce elle-même, ni de faire violence à ses résolutions, même lorsqu'elle se montre incapable d'en prendre une. Mais nous avons le droit et le devoir de veiller pratiquement à nos intérêts.

La situation s'est modifiée ces derniers jours. A quelques unités près, la malheureuse armée serbe a été refoulée du côté du Montenegro et de l'Albanie. Elle paraît s'être divisée en deux fractions de grandeur inégale, dont l'une, la plus petite, a marché du côté de Vallona et l'autre, la plus grande, du côté de Scutari. C'est celle-ci qui a le plus souffert, et il faut même remonter très haut dans l'histoire pour trouver un autre exemple d'une aussi lamentable et tragique épreuve imposée à une armée qui s'est battue héroïquement. Nous avons espéré, nous continuons de croire que l'Italie secourra les Serbes, les ravitaillera, les nourrira, car tout leur manque en ce moment. Elle s'est engagée solennellement à le faire et, à en juger par la satisfaction qu'en ont manifestée ses journaux, elle a déjà envoyé à Vallona un important corps de troupes. Des précautions habilement combinées ont été prises contre les vaisseaux et les sous-marins autrichiens dans l'Adriatique, et tout s'est bien passé. Il n'y a là toutefois qu'un commencement, et ce n'est d'ailleurs pas du côté de Vallona qu'est le gros de l'armée serbe. Seuls les Italiens sont à même d'accomplir l'œuvre de salut. Leurs alliés peuvent les y aider, mais c'est à eux que revient la tâche principale et ils tiennent à honneur de l'accomplir : qu'ils l'accomplissent donc.

Quant aux Anglais et à nous, notre tâche est ailleurs en ce moment. Nous avons dit un mot, il y a quinze jours, des hésitations qui avaient mis quelques divergences entre nos alliés et nous ; s'il en est résulté des lenteurs regrettables, on affirme que l'accord est aujourd'hui complet. Nous sommes allés à Salonique pour un double but. Le premier, le plus important et, en tout cas, le plus urgent à atteindre était de rejoindre l'armée serbe et de la dégager : il a été manqué. L'autre était de combattre, dans la mesure de nos forces, l'action des Austro-Allemands dans les Balkans et sur la route de Constantinople et, si les circonstances actuelles ne permettent pas de faire

davantage, d'occuper une position de défense qui pourra devenir plus tard une position d'attaque, et de nous tenir prêts à tout. C'est pour cela que nous nous sommes rabattus sur Salonique et que nous sommes actuellement occupés à nous y fortifier. La retraite de nos troupes s'est fort bien faite : elle fait honneur au général Sarrail, qui s'est retrouvé sur le Vardar ce qu'il avait été sur la Marne. Le général anglais, Munro, a manœuvré de son côté dans des conditions qui se sont trouvées plus difficiles, mais dont il s'est bien tiré. Quoi qu'en disent les communiqués allemands, ses pertes ont été légères. Aujourd'hui, les Anglais et nous sommes concentrés à Salonique. Une surprise nous y était réservée : nous nous attendions à y être immédiatement suivis et attaqués par les troupes bulgares et nous ne l'avons pas été. Les Bulgares se sont arrêtés à la frontière grecque, comme s'ils avaient été pris d'un subit respect pour le territoire que ne défend pas le roi Constantin. Avons-nous besoin de dire que nous ne croyons nullement à un pareil sentiment de leur part? Il ne serait ni dans leur caractère ni dans leurs habitudes. Il y a autre chose et les journaux du monde entier ont imaginé, pendant quelques jours, des hypothèses diverses dont aucune n'était tout à fait invraisemblable sans qu'aucune parût sûrement vraie : aussi passait-on de l'une à l'autre sans s'arrêter à celle-ci plutôt qu'à celle-là. La plus probable est que les Bulgares n'étaient pas prêts, et les Austro-Allemands non plus. On ne s'attendait pas à notre résistance, on n'y était pas préparé. Nous avons dit les belles promesses de dévouement et de protection jusqu'à la mort que le gouvernement hellénique nous a prodiguées pour le cas où nous voudrions bien nous rembarquer. Il se portait garant de notre sécurité et nous croyons qu'il l'aurait assurée, en effet, de très grand cœur, avec la complicité des Austro-Allemands et des Bulgares : mais nous n'avons pas voulu nous rembarquer.

Le gouvernement grec aurait été enchanté de se débarrasser de nous; il en aurait éprouvé un grand soulagement. Il craint en effet, si les Bulgares ou les Turcs, envahissent le territoire hellénique, de voir les fusils grecs partir tout seuls. Ce danger n'est nullement imaginaire. Déjà, Grecs et Bulgares s'étant rencontrés sur un point de l'Épire, on n'a pas pu les retenir, ils en sont venus aux mains. Dans ce pays où nous avons bien vu que tout était possible, il n'est pas impossible que les Grecs, quelle que soit leur ferme volonté de ne pas se battre, soient obligés, un jour, de le faire. En attendant, assurons la défense de Salonique. Quel que soit le motif du

répit qui nous est accordé, profitons-en. Les diplomates et les journaux font des systèmes : que les soldats fassent des tranchées. Nul ne peut prévoir avec certitude quelles chances l'avenir nous réserve. On dit une grande vérité quand on assure, que notre préoccupation principale, — et de beaucoup ! — doit être pour notre frontière du Nord-Est et que nous devons la tenir toujours en bon état; mais quand on ajoute que la guerre y trouvera nécessairement sa décision, on affirme une chose dont personne ne peut être sûr.

La décision de la guerre sera là où l'Allemagne éprouvera pour la première fois un échec caractérisé, que ce soit sur notre front, ou sur le front russe, ou dans les Balkans, ou en Syrie, ou en Égypte. Napoléon, lui aussi, avait déjà étendu démesurément sa ligne d'opération lorsqu'un de ses lieutenans a été obligé de capituler à Baylen : on a vu alors que le colosse n'était pas inébranlable. Qui aurait pu se douter la veille de l'événement que cette immense chute devait commencer dans ce coin perdu de l'Espagne? Depuis, Wellington a arrêté le flot de la Grande Armée, devant les lignes de Torrès-Védras. Le gouvernement anglais lui criait que sa résistance était inutile, insensée, et lui conseillait de s'embarquer au plus vite sans attendre d'être jeté à la mer. Il a tenu bon et il est parti de là pour suivre Napoléon jusqu'à Waterloo où il l'a finalement abattu. Qui aurait pu annoncer, dans ces jours incertains, où était, où serait la véritable décision d'une guerre qui, comme aujourd'hui, couvrait toute l'Europe? Nous ne cesserons pas de répéter, avec sir Edward Grey dans un de ses bons jours, que tous les champs de bataille sont solidaires les uns des autres, ce qui veut dire que, tout en munissant chacun d'eux, suivant son degré d'importance probable, il ne faut en négliger aucun. Aussi avons-nous appris avec satisfaction que le général de Castelnau avait été envoyé en mission à Salonique, pour voir ce qui s'y passait, ce qu'on pouvait y faire, le degré de sécurité que nous pouvions y trouver en attendant mieux. Le résultat de son enquête nous est encore inconnu ; mais l'envoi de sa personne à Salonique, le lendemain même du jour où il avait été particulièrement chargé de veiller sur notre frontière de l'Est, montre, par l'intérêt nouveau qu'on lui porte, l'importance qu'on a reconnue à notre situation à Salonique. Depuis le jour où le général Joffre a été investi du commandement suprême de toutes les armées de la République, son horizon s'est étendu avec sa responsabilité. On l'aurait peut-être bien étonné lui-même, si on lui avait prédit il y a quelques semaines qu'il se séparerait pendant quelques jours du premier de ses collaborateurs, pour l'envoyer reconnaître le parti

qu'on pouvait tirer de Salonique. Et quand bien même on ne pourrait en tirer aucun, encore fallait-il s'en assurer.

Que de pensées diverses se pressent en ce moment dans nos esprits! Voilà dix-sept mois que nous sommes en guerre, sans que personne puisse dire pendant combien de mois nous y serons encore. Si le gouvernement allemand a voulu que le mot de paix retentît à la tribune du Reichstag dans l'espoir qu'il trouverait de l'écho ailleurs, il s'est trompé du tout au tout. Le mot n'a pas porté, parce que la chose était prématurée. Une grande incertitude, non pas sur le dénouement, mais sur les péripéties et sur la durée de la guerre, continue de peser sur nous, et les préoccupations qu'elle fait naître augmentent encore au seuil de cette année nouvelle, où nous ne pouvons même pas nous arrêter un jour pour nous y recueillir, car rien ne s'arrête dans le tourbillon qui nous entraîne et la mesure habituelle du temps n'a plus de rapport avec celle des choses au milieu desquelles nous vivons et nous mourons. Le 1er janvier ne saurait être une halte, encore moins un repos : ce n'est qu'une date. Mais comment cette date, où il y a tant de mystère, n'évoquerait-elle pas chez nous des réflexions empreintes d'une gravité particulière? Il est à croire que l'année 1916 verra de très grands événemens, décisifs sans doute : puisse-t-elle finir mieux qu'elle ne commence! En tout cas, elle laissera dans l'histoire du monde une trace que plusieurs siècles n'effaceront pas. Et c'est pourquoi nous en saluons l'aurore, malheureusement sanglante, avec une profonde émotion.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES

MON ENQUÊTE EN ESPAGNE

Je dois confesser d'abord que je ne me flatte point de connaître l'Espagne. Voilà vingt-cinq ans que je vis en contact avec des Espagnols, soit dans leur pays même, soit dans le Nord de l'Afrique. Il ne se passe guère d'année sans que je fasse un séjour plus ou moins prolongé dans la Péninsule. Mais jusqu'aujourd'hui, je n'ai été, en somme, qu'un passant qui, en pays étranger, regarde ce qui l'amuse ou ce qui l'intéresse. Je ne suis pas un spécialiste de l'Espagne, ayant adopté une fois pour toutes un plan d'études et un sujet auquel on consacre une vie entière. Même si je l'eusse fait, j'entendrais toujours, comme un rappel à la modestie, ce que nous disait autrefois, à l'École normale, le bon helléniste Édouard Tournier, surnommé le Juge : « On ne sait jamais *le* grec, on sait *du* grec. » Cet excellent Juge avait raison. On ne connaîtra sans doute jamais l'Espagne, mais on pourra savoir des choses, avoir vu des gens, contemplé des spectacles et des paysages d'Espagne. C'est toute ma prétention. J'ajoute que, même en la restreignant ainsi, j'ai peur de paraître encore outrecuidant, non pas peut-être aux nôtres, mais très probablement aux Espagnols. Étrange susceptibilité de caractère ! Ils se plaignent sans cesse que nous ne nous occupions pas d'eux, et, quand nous nous essayons de le faire, en toute diligence, en toute sympathie et même en toute admiration, ils se plaignent alors de notre maladresse et de notre incompréhension. Il y a ainsi, par le monde, de jolies femmes capricieuses, qui gémissent sans cesse de ne pas être comprises de leurs maris. Leurs adorateurs eux-mêmes ne les comprennent pas. Elles mourront incomprises.

Résignons-nous donc à cette mutuelle incompréhension de

peuple à peuple, puisque, quoi qu'on fasse, on n'arrive jamais à se pénétrer réciproquement : l'étranger, par définition, reste toujours au seuil de l'âme nationale. Mais il va sans dire que j'ai fait de mon mieux pour diminuer, dans la mesure du possible, les chances d'erreur. Au cours de ces cinq mois passés en Espagne, j'ai dû modifier notablement mon attitude d'observateur purement littéraire, donner la plus grande part de mon attention à des faits, à des questions, à des catégories d'individus, qui, autrefois, me laissaient indifférent, surtout prendre conscience de tout ce que j'ignorais. La plus coupable de ces ignorances, pour un littérateur, est assurément celle de la littérature espagnole. Un des bons résultats de cette guerre, au point de vue international, sera sans doute d'avoir rapproché les écrivains et les intellectuels de France et d'Espagne. De part et d'autre, nous avons tout intérêt à nous mieux connaître. Je ne sais ce que les Espagnols y gagneront, — et ils y gagneront certainement, — mais je sais que, pour nous, cette notion plus précise de l'âme espagnole ne sera pas seulement une satisfaction de curiosité, mais, sur bien des points, un redressement et un enrichissement de notre pensée comme de notre sensibilité, et, pour tout dire, de notre conception de la vie.

Enfin, je manquerais à tous mes devoirs, si je ne rappelais ceux qui m'ont précédé dans cette enquête sur l'opinion espagnole. Ils m'ont donné d'utiles indications, ils ont confirmé mes propres observations, ou ils m'ont fourni des raisons à l'appui de mon sentiment. Ici même, M. Morel-Fatio a été le premier à esquisser, avec autant de finesse que de tact et de discrétion, le véritable état d'esprit des Espagnols depuis la guerre. Il est revenu ailleurs sur la question, à propos du belliqueux discours de M. Vazquez de Mella. Deux articles anonymes, d'une documentation très abondante et très sûre, ont paru dans *le Correspondant*. D'autre part, des voyageurs ou des missionnaires, comme M. Louis Arnould, ou M. l'abbé Lugan, — qui a dépensé, dans une tâche ingrate, beaucoup de zèle patriotique et religieux et beaucoup d'éloquence, — nous ont abondamment renseignés sur la propagande germanophile comme sur la violence des préjugés anti-français en Espagne. Je ne parle, bien entendu, que de ceux que je connais, ou que j'ai pu lire. Que les autres m'excusent! Et ainsi je ne me flatte pas d'apporter du nouveau. Laissant de côté ce qui a été dit ailleurs et bien dit,

je voudrais seulement préciser, sur certains points, certaines affirmations, les compléter sur d'autres, et, en même temps, — on le permettra sans doute à un romancier, — rendre au lecteur l'image vivante des scènes auxquelles j'ai pu assister, le ton et l'esprit des conversations que j'ai entendues, de façon que, derrière les faits, on aperçoive un peu plus que les faits eux-mêmes.

*
* *

Je l'avoue : lorsque je me mis en campagne, je partageais, non sans amertume, tous les étonnemens de nos compatriotes devant l'attitude inattendue de la plupart des Espagnols. Les colères qui nous secouaient alors (on s'habitue même à l'horreur) avaient oblitéré en moi la vision de l'Espagne réelle. Je crois que ces sentimens conservent encore, aujourd'hui, toute leur valeur, même en face des sentimens opposés que je vais essayer de définir. Je crois que, pour être contraires, ils ne sont pas contradictoires, et que, si beaucoup d'Espagnols voulaient s'en donner la peine, ils finiraient bien par concilier ce qu'il peut y avoir de légitime dans leurs aspirations et dans leurs griefs contre nous avec le souci de la justice et de la vérité. C'est pourquoi j'insiste, en commençant, sur ce qu'on appellera, si l'on veut, nos illusions, et qui n'était, chez nous, que la protestation spontanée de la conscience publique.

Cette protestation avait trouvé une expression aussi ferme et aussi nette que mesurée dans des brochures et des livres répandus chez les neutres, par nos services de propagande. *La Guerre allemande et le catholicisme* de Mgr Baudrillart et de ses collaborateurs avait été traduite en espagnol. La belle étude théologique de l'évêque de Nice : *La France et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne sur la guerre*, — le travail le plus complet et le plus pénétrant qui ait paru sur la question, — commençait à circuler dans les milieux ecclésiastiques de la Péninsule. Tant d'efforts devaient-ils rester infructueux auprès des lecteurs de bonne foi ?... On me disait : « Ils ne lisent pas. Ils refusent même de lire. Ils se bouchent les yeux et les oreilles pour ne pas voir et pour ne pas entendre ! » Alors, il faut les obliger à nous écouter, il faut aller à eux, leur offrir l'entretien, et, avec tous les ménagemens requis, les amener à la discussion !...

C'est dans ces dispositions un peu naïves que je pris le

chemin de l'Espagne. A peine avais-je passé la frontière que toutes mes illusions tombaient. La douche froide de la réalité me rendait le sentiment exact de la situation.

Je m'arrête d'abord dans les villes-frontières, Barcelone et Saint-Sébastien. Je prolonge surtout mon séjour à Saint-Sébastien, la reine des stations estivales espagnoles, la plage élégante, où tout ce qui compte dans le pays, tout ce qui a un nom à faire reluire, un automobile à promener, ou même simplement quelques billets de banque à dépenser, se donne rendez-vous pendant trois grands mois d'été. J'ai, sous les yeux, comme un résumé de l'Espagne aristocratique, intellectuelle, politique, ecclésiastique même : nombre de prélats et de religieux sont, ici, en villégiature, les uns dans de somptueuses villas échelonnées le long de la côte basque, les autres modestement hébergés dans des couvens. Maintes communautés françaises s'honorent de recevoir, pendant la saison, un hôte épiscopal.

On excusera des susceptibilités trop compréhensibles, en ce moment, chez un Français : j'avoue que le premier contact est loin d'être réconfortant. Je regarde autour de moi, dans la rue. Voici des prêtres. Ils ont une mine avantageuse et des épaules athlétiques. Ils sont gras, bien nourris, bien vêtus, le chapeau luisant, la cape enrubannée de soies flottantes. Ils brandissent de fortes cannes, ou se drapent dans leurs manteaux, dont ils retroussent la queue sous leur bras, avec une virile élégance. Si quelques-uns, maigres et noirs, ont quelque chose d'agressif dans leurs yeux subitement baissés, la plupart promènent sur le monde un tranquille et hautain regard, où se lit la conscience de la force, l'orgueil d'une domination millénaire contre laquelle rien ne prévaudra. Je songe à l'humilité d'un saint François d'Assise, à la douceur courtoise d'un saint François de Sales...

Voici des officiers aux molletières trop belles, aux uniformes trop pincés à la taille. Le monocle à l'œil, ils toisent le passant avec une morgue et une raideur toutes prussiennes. Certainement, ce sont eux que j'ai vus, avant la guerre, dans les rues de Metz et de Strasbourg. Leurs casques à pointe, leurs écharpes multicolores, leurs casquettes plates achèvent de préciser mes vieux souvenirs d'Alsace-Lorraine... Voici des bour-

geois cossus. Les uns, au profil ascétique, encadré d'une barbe de jais, ont un visage dur et soupçonneux, et, dans toute leur personne, une sorte de réserve inquisitoriale, qui décourage le moindre élan. Les autres, largement étoffés de substance humaine, soigneux de leur linge et de leur chaussure, les mains chargées de bagues, les poignets cliquetans de bracelets, semblent absorbés par l'unique souci des félicités matérielles.

Les paysans passent, aux masques taillés à coups de serpe, aux joues vermillonnées d'idoles primitives. La placidité têtue de leurs bœufs se reflète dans leurs gros yeux à fleur de tête. Ils croisent des ouvriers qui sortent des fabriques. Ceux-ci, la figure blême, le regard sans flamme, la démarche automatique, l'air indifférent à tout, s'en vont vers la soupe. Ah ! comme je les sens tous étrangers à moi et aux miens, étrangers aux préoccupations et aux angoisses, qui torturent, en ce moment, d'un bout de l'Europe à l'autre, des millions de vivans !

Je les aborde. J'essaie de causer. Je suis un voisin, un hôte; j'arrive d'un pays où l'on souffre, où l'on supporte depuis des mois une existence qui est une perpétuelle angoisse, où il s'accomplit journellement des actes admirables de vaillance guerrière, d'héroïsme et de sacrifice. Les compatriotes du Cid et de sainte Thérèse veulent ignorer tout cela. Je les sens dressés contre moi comme des murs. Pas un mot d'admiration pour nos soldats, pas un mot de sympathie pour nos souffrances. On dirait que cela leur est égal, et même que nos épreuves leur causent un secret plaisir.

Un vrai soldat s'incline devant la bravoure malheureuse. La Belgique, dépouillée et mutilée, pour avoir gardé la foi du serment, n'inspire, ici, qu'une pitié dédaigneuse. On traite sa résistance de folie et de donquichottisme. Des officiers en plaisantent publiquement. Les personnes augustes, qui entendent ces plaisanteries indécentes, ne trouvent pas une parole de blâme pour les coupables.

Assurément, il serait injuste de généraliser trop ces toutes premières constatations et de donner trop d'importance à des impressions d'arrivée. Cependant, elles ne se sont pas beaucoup modifiées pendant mon séjour. J'ajoute qu'autrefois j'ai regardé les mêmes hommes et les mêmes spectacles avec d'autres yeux, des yeux plus amicaux et plus admiratifs. Mes sympathies anciennes, malgré les surprises de l'heure présente, ne se

démentent point. Elles me serviront d'excuse auprès de mes amis d'Espagne. Eux si susceptibles en tout ce qui touche à l'honneur national, ils doivent comprendre qu'aujourd'hui les susceptibilités françaises sont à l'état aigu. Et si quelqu'un est tenu à l'indulgence, ils admettront, j'espère, que ce sont ceux-là surtout qui ont la chance d'être à l'abri de l'actuelle tourmente.

A Madrid, mon impression n'est pas meilleure qu'à la frontière. Au sortir de notre Paris nocturne, à demi plongé dans l'obscurité prudente de l'état de siège, — de la grande ville toujours si active, mais d'une activité presque exclusivement guerrière, si digne pendant le jour, si noblement recueillie dans ses deuils, si virilement concentrée dans son effort patriotique, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment pénible, en entrant dans ce Madrid bruyant, agité, et comme trépidant de la fièvre du plaisir. Les éclairages violens de la Puerta del Sol m'éblouissent, et, — l'avouerai-je ? — me scandalisent. Le soir que j'arrive, une âpre chaleur africaine embrase l'atmosphère, exaspère la frénésie du mouvement et la gesticulation des foules dominicales. Les gens se précipitent à la Plaza de toros, où l'on inaugure une nouveauté sensationnelle : des courses de nuit. Pour la première fois, des flots de lumière électrique vont inonder l'arène, faire chatoyer les bijoux et les toilettes des femmes, noyer dans de la splendeur l'ignominie des bêtes éventrées. Tous les véhicules disponibles sont mobilisés. Par masses compactes, voitures et piétons se déversent dans la rue d'Alcala, et la cohue roule vers les Arènes, dans l'air brûlant et sec, au milieu d'une poussière enragée... Évidemment, il serait absurde de leur en vouloir. Eux qui n'ont pas l'ennemi à leurs portes, ils ont le droit de s'amuser comme il leur plait. D'ailleurs, — nous le verrons bientôt, — cette frivolité apparente cache un intérêt passionné pour toutes les choses de la guerre. La neutralité espagnole n'est qu'un paravent, une attitude politique. En réalité, ils suivent les phases de la lutte, sinon dans les mêmes sentimens que nous, du moins avec l'entière conscience de sa gravité exceptionnelle.

Il n'en est pas moins vrai que cet air de fête perpétuelle indispose, au premier abord, le Français de maintenant. Le pire, pour lui, c'est de trouver, ici, une Allemagne étalée et

triomphante. Une presse tapageuse ne cesse de publier, en manchettes voyantes, ses prétendues victoires. Le *Correo español* imprime carrément, en gros caractères : *La prise de Dunkerque*. Du matin au soir, et du soir au matin, des camelots, installés aux endroits les plus passans de la Puerta del Sol, s'égosillent à crier un journal de Hambourg, rédigé en allemand et en espagnol. Ces deux mots accolés et répétés en une litanie continue, *allemand-espagnol*, *espagnol-allemand*, finissent par halluciner le public et par lui obséder les oreilles et le cerveau d'une confuse rumeur d'alliance hispano-germanique. Les effigies de Hindenbourg, du Kaiser et même du Kronprinz sont exposées un peu partout, dans les kiosques des marchands de journaux, aux vitrines des libraires et des vendeurs de cartes postales. Nous autres Français, pour nous rafraîchir les yeux, après avoir contemplé tristement ces exhibitions, ou pour nous reposer des clameurs importunes de la rue, nous n'avons que la lecture de quelques rares journaux favorables à notre cause, comme le *Liberal*, ou la *Correspondencia de España*. Ce n'est pas assez. On peut tourner en ridicule les excès et les extravagances de la propagande allemandes : il est trop certain, hélas! qu'en dépit de ses maladresses, il en reste quelque chose.

Après les débauches de la presse et de la propagande germanophiles, qui s'emparent tout de suite de l'attention du passant, comment ne pas remarquer l'impudeur de la réclame allemande et l'étalage de ce que j'appellerai le décor allemand? Les Espagnols, qui en ont l'habitude, ne s'en aperçoivent pas comme nous. Depuis un quart de siècle, l'insensible pénétration du commerce et de l'industrie allemande a peu à peu transformé la physionomie du pays, celle des villes surtout. Il n'en est guère qui ne possèdent leur *Café Suisse*, généralement tenu par de blonds enfans de la Germanie et rendez-vous obligatoire des commerçans et des touristes teutons. A Madrid, sur la place Sainte-Anne, en face de la statue de Calderon, il y a une brasserie à choucroute et à saucisse, — *zum Krokodil*, — qui forme comme une petite enclave munichoise dans ce vieux quartier au caractère si original. Tous les hôtels un peu relevés sont ou exploités ou administrés par des Allemands. La valetaille et le mobilier y sont allemands aussi; du moins certains emplois, qui permettent une surveillance facile des hôtes sont confiés de préférence à des Allemands : allemands les portiers, les liftiers,

les fonctionnaires chargés de la correspondance ou du service de réception. La même chose d'ailleurs se passait chez nous, avant la guerre. Nous n'avons pas assez remarqué cette lente conquête des hôtels par les Allemands, non seulement en France, mais dans le monde entier : ce sont là des postes d'espionnage tout indiqués. On peut être sûr que nos ennemis en ont largement profité. En Espagne, où la vie de café répond à une sorte de besoin national, ils ont multiplié, à côté des grands hôtels, et quelquefois dans ces hôtels mêmes, les cafés colossaux, véritables « Palaces, » où se succèdent, en une enfilade interminable, des salles de consommation, des restaurans, des salles de billard, des salles de bal, des cinémas, et jusqu'à des tirs aux pigeons.

On a rempli ces locaux neufs, ou modernisé les anciens, avec des articles allemands, bien entendu, — avec de la camelote allemande, avec les inventions les plus saugrenues de l'art nouveau allemand. Dans de modestes hôtels de province, et jusque dans des buffets de gare, j'ai pu contempler des boiseries du plus pur style germanique, des revêtemens de tôle émaillée ou de verre peinturluré, d'un horrifique effet. Cette déroute de la couleur locale s'est accomplie à petit bruit, pendant de longues années d'infiltration discrète : les Allemands excellent à s'insinuer dans un pays, à pas feutrés, en évitant avec soin d'alarmer le patriotisme des indigènes. Ils s'évertuent même à le flatter. Mais, aujourd'hui, comme s'ils étaient en possession de la victoire, ou assurés de n'éveiller que des sympathies, ils répudient tout ménagement. Ils se montrent au grand jour, avec fracas, ils battent la grosse caisse autour de leurs produits comme autour de leur politique. Dans une foule de magasins espagnols, l'article allemand fait prime. Il est annoncé, exposé à grand renfort de réclame, une réclame agressive, belliqueuse, qui crève les yeux du badaud. Pendant mon dernier séjour à Madrid, au sommet de la plus haute maison de la Puerta del Sol, visible de tous les coins de la place et de toutes les rues avoisinantes, une inscription lumineuse, en lettres colossales, resplendissait pendant toute la nuit, éclipsant les feux des plus brillans éclairages : *Planchado Aleman*, blanchissage allemand. On ne pouvait pas traverser le célèbre forum madrilène, le cœur de la capitale espagnole, sans être aveuglé par cette réclame fulgurante à la gloire du blanchissage allemand. Il faut croire

d'ailleurs que ce blanchissage est fort apprécié en Espagne et que les élégans de Madrid ne se font plus blanchir à Londres, mais à Berlin. Dans une foule de villes, j'ai constaté le triomphe du *planchado aleman*. L'essentiel, pour les ingénieux metteurs en scène de la Puerta del Sol, c'était assurément beaucoup moins de recommander leur glaçage ou leur lessivage spécial, que de faire flamboyer le mot *Aleman* au plus haut des cieux, par-dessus les vaines agitations des foules étrangères : *Deutschland über alles!* Plus tard, à Saragosse, pendant les fêtes de la Vierge del Pilar, je remarquai, au dernier étage d'une maison de la place de la Constitution, un immense drapeau aux couleurs germaniques arboré derrière l'écusson du Consulat d'Allemagne. Le pavillon allemand semblait présider aux réjouissances publiques. Qu'on ne dise pas que ce sont là des enfantillages. Le drapeau allemand signifie la présence allemande dans un pays (il signifiait de plus, en cette circonstance, une habile flatterie au catholicisme espagnol). La diminution de notre influence à l'étranger aurait dû nous apprendre depuis longtemps que les absens ont toujours tort.

La présence réelle, nombreuse et agissante, des Allemands, en Espagne, n'est malheureusement que trop vraie. On assure qu'ils sont au moins 50 000 dans la Péninsule, la plupart groupés à Madrid et dans les villes frontières, comme Barcelone et Saint-Sébastien. Il est bien difficile, en ce moment, de vérifier cette assertion et de fixer un chiffre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on les rencontre partout : que ce soient les vétérans de la colonie allemande, commerçans ou industriels fixés depuis longtemps dans le pays, ou le flot des immigrés américains, touchés par la mobilisation et arrêtés ici faute de pouvoir rejoindre leur corps. Le long de la frontière de la Bidassoa, il y avait, cet été, une petite armée de gouvernantes, d'institutrices, d'équivoques joueuses, assidues dans les Casinos de la région, qui faisaient constamment la navette entre Irun et Saint-Sébastien, — la grande citadelle de l'espionnage allemand, — et dont le français tudesque trahissait immédiatement l'origine. A Barcelone, ils sont plusieurs milliers, hospitalisés dans un ancien abattoir, où ils s'exercent au maniement d'armes. Que des officiers allemands, plus ou moins déguisés, se mêlent à ces recrues, que certains aient même réussi à s'introduire dans des milieux militaires de compétence spéciale, on

comprendra trop que nous ne puissions qu'effleurer des questions si délicates. Que cherchent-ils, que complotent-ils, à quelles besognes tortueuses s'emploient ces bandes de Germains désœuvrés? Espérons qu'on s'en préoccupe, en Espagne, comme chez nous. Il est évident, en effet, que tous, depuis les bonnes d'enfans et les garçons d'hôtel jusqu'aux diplomates et aux officiers supérieurs en villégiature forcée, que tout ce monde-là s'agite démesurément dans l'intérêt de la patrie allemande. Pendant les premiers mois de la guerre, l'ambassadeur d'Allemagne, le prince de Ratibor, se montrait partout, en véritable racoleur de l'opinion. Il assiégeait les ministères, le verbe haut, les façons brusques et autoritaires. Il paraît que, depuis, il a mis une sourdine à ce zèle envahissant. Mais sa propagande, pour être moins personnelle et moins ostentatoire, ne s'est pas ralentie pour cela. Elle continue son œuvre à la Cour, comme dans l'armée. Encore une fois, il m'est difficile d'apporter ici des précisions. Tout au plus oserai-je risquer une simple interrogation sur un point particulier : la protection allemande s'étendrait-elle jusqu'à Mouley-Hafid, le sultan détrôné du Maroc, que l'on voit se promener tous les jours, en automobile et avec une suite de souverain, dans les rues de Madrid? Pour un simple particulier, ce personnage se donne vraiment beaucoup d'importance.

Je sais bien que les Espagnols peuvent répondre qu'ils sont libres chez eux, libres d'accueillir ceux qu'il leur plaît, libres d'écouter le commis voyageur teuton et d'acheter sa pacotille, libres de lire ou de ne pas lire les paquets d'imprimés que les Allemands répandent à profusion dans leur pays. Évidemment, cela les regarde. Bornons-nous à enregistrer les faits, même s'ils sont désagréables pour nous. Or, c'en est un autre, et non des moins pénibles, que les sympathies et les admirations de nos voisins vont de préférence à nos ennemis. Il est inutile de le dissimuler. Cette multiforme invasion allemande, cette mainmise sur une partie de la presse, tout cela est non seulement toléré, mais considéré avec complaisance par un très grand nombre d'Espagnols. Sans doute, il ne faut pas s'exagérer la sincérité des journaux « inspirés, » qui, par avance, acclament le triomphe de la Germanie, — bien que ce soient ceux-là qui fassent le plus de vacarme en Espagne. Mais il est trop évident que les particuliers ne se gênent pas pour manifester des senti-

mens tout pareils, et cela trop souvent, et aussi avec l'intention bien nette de nous blesser, ou de nous mortifier. Il est malheureusement certain que des imprudences ou des violences de langage ont été commises en chaire par des prédicateurs, que des paroles regrettables ont été prononcées par des confesseurs ou des directeurs de conscience. On n'en finirait pas, si l'on se mettait à en citer des exemples. Je m'en voudrais pourtant de ne pas rapporter celui-ci, qui est, à la fois, odieux et touchant... Une vieille religieuse française à l'agonie dit à son confesseur espagnol qu'elle offre ses souffrances à Dieu pour la victoire de la France. Sur quoi, le prêtre de se récrier : « Comment! pour la France? une nation impie, ennemie de Dieu et de son Église!... Mais c'est un sacrilège, un outrage à la Majesté divine!... » Comme elle est belle, la fidélité patriotique de la vieille sœur exilée, confrontée avec l'inhumaine goujaterie du confesseur!

Il faut mettre en pendant de cette histoire cette autre que voici, et qui me paraît non moins typique. Dans un collège dirigé par des religieux français, les fils d'un haut fonctionnaire, tous deux élèves de la maison, arrivent, un beau matin, arborant à leur boutonnière des médaillons à l'effigie de Guillaume II et du prince impérial allemand. Or, tous leurs professeurs étaient français et aussi le plus grand nombre de leurs condisciples. N'importe, ils tenaient à honneur de faire leur petite manifestation germanophile. Le supérieur de la maison dut les chapitrer vertement pour les empêcher de recommencer le lendemain. Notons que celui-ci risquait de se brouiller avec le père des deux jouvenceaux, personnage considérable, dont il a intérêt, comme étranger, à se ménager les bonnes grâces. Et notons aussi que, nos compatriotes étant plutôt rares en Espagne, ce sont nos religieux qui doivent y défendre l'honneur d'une patrie qui les condamne à l'exil perpétuel.

Ces sympathies hautement affichées et, souvent, — on vient de le voir, — au mépris des plus élémentaires convenances, ne font que traduire l'admiration profonde, l'admiration béate de la grande majorité des Espagnols pour l'Allemagne. Ces admirateurs sont surtout nombreux dans l'armée, cela va sans dire, parmi les industriels, les ingénieurs, les techniciens de toutes spécialités, qui ont étudié dans des écoles ou suivant des méthodes allemandes. Cependant, on compte parmi eux un certain nombre d'écrivains, d'intellectuels, d'hommes poli-

tiques, et, pour d'autres raisons, presque tout le clergé. Ce qui les étonne démesurément, ce sur quoi ils ne cessent de se pâmer, c'est l'organisation matérielle de l'Allemagne moderne. Ils en ont plein la bouche. Ce seul mot d'*organisation* est l'argument péremptoire qui, pour eux, rend toute espèce de discussion inutile. Naturellement, la plupart n'ont qu'une notion très superficielle, quand elle n'est pas purement fantaisiste, de la culture allemande et du caractère allemand. Ils ne connaissent le Teuton que pour l'avoir vu, chez eux, obséquieux et empressé, prêt à toutes les platitudes pour placer sa marchandise. Même les intellectuels s'en font un tableau idyllique, un peu comme les nôtres avant 1870. Au cours d'une discussion avec un éminent jésuite espagnol, je remarquai la surprise de mon interlocuteur, lorsque je crus devoir lui rappeler que son ordre est expulsé d'Allemagne. Je vis le moment où il allait me donner le démenti.

Cette ignorance est particulièrement choquante chez les catholiques, qui considèrent Guillaume II comme un sauveur, et qui s'obstinent à ne voir en lui que le protecteur, tout momentané et d'ailleurs très intéressé, du catholicisme. Mais cette protection suffit, à leurs yeux, pour que lui et ses sujets soient doués de toutes les vertus. Récemment, à Madrid, on me mit entre les mains le texte d'un discours d'apparat, prononcé pour la rentrée solennelle du grand séminaire. L'orateur n'avait pas manqué une si belle occasion de dire son mot sur les vertus édifiantes du germanisme. Veut-on savoir ce dont il loue le plus les Allemands, ce qu'il admire comme leur qualité dominante? Eh bien, c'est la modestie, tout simplement! « La race teutonne est grande, dit-il, et sa grandeur a son fondement dans son *humilité* (1)... » On croit rêver quand on lit cette phrase stupéfiante. Et, comme il fallait s'y attendre, cette modestie et cette humilité forment un parallèle instructif avec la vanité et l'outrecuidance françaises. Souhaitons que nos voisins ne paient pas trop cher de semblables illusions. Comme ils changeraient de ton, s'ils avaient ces « humbles » Allemands non pas même pour vainqueurs, mais simplement pour alliés! Ils verraient de quel train leurs bons amis les feraient marcher et, en fin de compte, le bât dont ils seraient bâtés!

(1) *De Paidologia*, discurso inaugural pronunciado en la apertura del curso de 1915 à 1916 en el Seminario conciliar de Madrid, por el catedratico Licdo-Manuel Rubio y Cercas. Madrid, 1915.

Néanmoins, si déplaisante pour notre amour-propre que soit cette germanophilie admirative, il serait injuste de n'y voir que de la badauderie. J'en ai causé maintes fois avec un écrivain espagnol de mes amis, qui, d'ailleurs, est francophile et qui connaît merveilleusement la littérature de notre pays : seulement, il se pique de ne nous estimer qu'à bon escient. Il me disait, non sans une certaine ironie :

— Que voulez-vous ? Nous aussi, nous cherchons des professeurs d'énergie. Beaucoup de nos compatriotes croient trouver les meilleurs en Allemagne. Quelle est donc, d'après eux, le secret de la force allemande ?... Relisez, je vous prie, dans ce discours inaugural, dont vous parliez tout à l'heure, la phrase qui vous a semblé si ridicule. Rapprochez-la de son contexte, dépouillez-la de son emphase oratoire, et vous jugerez peut-être qu'elle n'est pas si déraisonnable. L'auteur dit ceci : « La race teutonne est grande, et sa grandeur a son fondement dans son humilité : c'est l'humilité d'un peuple qui, avec la pensée, avec la conviction que tout lui manque, a voulu tout avoir ; qui, faisant peu de cas de sa science, s'est imposé un effort gigantesque pour tout savoir ; qui, supputant les perfections sans nombre dont se glorifiaient d'autres peuples et qu'il ne possédait point, a voulu à tout prix être comme eux, les égaler, les dépasser. Et en effet, dans sa légitime ambition de grandeur, il a surpassé tout ce que l'on peut dire et mesurer... » Encore une fois, ôtez les banales hyperboles de ce style ecclésiastique, et vous arriverez à préciser les raisons de notre admiration pour l'Allemagne. Au lieu de commencer par mépriser ses voisins, elle s'est évertuée à acquérir toutes celles de leurs qualités qu'elle jugeait utiles à sa propre culture. Nous autres Espagnols, nous lui savons bon gré de cette réelle modestie, nous qui avons été si souvent en butte à vos dénigremens. Peu importent ses arrière-pensées platement utilitaires ; le fait est qu'elle a tâché de bien connaître les autres peuples, soit pour agir sur eux, soit pour les dominer. Vos journalistes et même vos écrivains les plus sensés ne cessent de répéter que les Allemands ignorent la psychologie. A mon avis, c'est une erreur. En ce qui nous concerne, voyez plutôt avec quelle habileté ils ont su conduire leur propagande dans notre pays. Qu'ils y aient manqué de tact, et qu'ils en manquent généralement, c'est une autre question. En tout cas, ils ont fait preuve non

seulement d'une connaissance exacte de notre histoire, de nos aspirations, de l'état actuel de l'opinion espagnole, mais ils ont montré qu'ils avaient une notion très juste et même très fine de notre caractère. Ils ont su piquer au bon endroit toutes nos vanités, exploiter toutes nos faiblesses. C'est ce qu'on appelle couramment de la psychologie. Pour vous, la psychologie, c'est la lutte du devoir et de la passion, selon la formule de votre théâtre classique, c'est l'analyse des délicatesses du cœur, des subtilités du sentiment. Vous ne sortez pas de ce canton très restreint de la psychologie générale. Vous vous flattez de connaître l'homme, mais *in abstracto*, indépendamment des circonstances de temps et de milieu. De même que la géographie physique, vous ignorez la géographie morale de l'humanité. Rien ne le démontre mieux que les « surprises » récentes de vos diplomates, les étonnemens naïfs de votre presse, lorsque vous vous vîtes bernés par l'astuce balkanique. Les Allemands ont prouvé qu'ils connaissaient mieux que vous l'âme levantine... Et voilà ce qui nous flatte par ricochet, nous autres Espagnols : ce qu'ils ont fait pour d'autres, ils l'ont fait pour nous. Ils ont pris la peine de nous étudier et de nous connaître, *ils se sont occupés de nous.*

« Par ailleurs, les vertus viriles et très modernes qu'ils nous prêchent sont en complète opposition avec la sentimentalité et ce que certains de nos compatriotes appellent, — laissez-moi vous le dire, — *l'efféminatiun française* (1). Pour ma part, je le regrette. Mais c'est ainsi : il est certain que la force nous plaît plus que la grâce. Vous, au contraire, vous semblez avoir horreur de la force, comme vous avez horreur de l'étranger, horreur de l'avenir. Vous vous repliez sur vous-mêmes, vous vous immobilisez dans la contemplation de votre passé. Jusqu'à la veille de la guerre, vos nationalistes les plus fervens n'ont fait qu'exalter vos vieilles mœurs, vos vieux logis, vos vieilles provinces. Au lieu de se renseigner exactement sur la force allemande, ils n'ont vu que les ridicules de l'ennemi. Ils ont

(1) Bien entendu, il n'entrait nullement dans la pensée de mon interlocuteur de contester l'héroïsme de nos soldats ou la barbarie germanique. Par ce mot d'*efféminatiun*, il désignait seulement une certaine sensiblerie humanitaire, dont nous sommes les premiers à dénoncer les effets amollissans. C'est, en Espagne, un grief courant contre nous. Je le retrouve dans une lettre d'un Espagnol, publiée par M. Louis Arnould, dans sa brochure, *Le duel franco-allemand en Espagne*. p. 24 : « A bas l'*efféminatiun* et l'athéisme français ! »

daubé sur la manie du « kolossal, » sur la grossièreté, la vulgarité allemandes, et ils ont célébré en revanche des qualités archaïques, des sentimens de luxe, qui ne trouvent plus que rarement leur emploi dans le monde moderne, et qui, en tout cas, ont besoin d'être complétés par des vertus plus rudes et plus neuves. Vous avez cru être plus Français, en dédaignant d'acquérir les qualités du voisin, qui, d'ailleurs, furent autrefois les vôtres. C'est une mauvaise méthode. Nietzsche le disait excellemment à ses compatriotes : « La meilleure façon d'être un bon Allemand, c'est d'acquérir toutes les qualités qui manquent à l'Allemand. » Ailleurs : « O mes frères, ce n'est pas en arrière que votre noblesse doit regarder, mais *au dehors*. Vous devez être des expulsés de toutes les patries et de tous les pays de vos ancêtres. Vous devez aimer *le pays de vos enfans :* que cet amour soit votre nouvelle noblesse. Le pays inexploré dans les mers lointaines, c'est lui que je dis à vos voiles de chercher et de chercher encore !... »

Ainsi parlait Zarathoustra. Ainsi parlait mon ami, l'illustre écrivain espagnol. Je me borne, pour l'édification du lecteur français, à résumer aussi fidèlement que je puis, les idées essentielles de nos conversations. Mais je serais un sténographe infidèle, si je n'ajoutais que, toujours, il terminait ces considérations et ces critiques générales par une charge à fond contre ses propres compatriotes. Comme s'il voulait se faire pardonner ses censures de nos défauts, il jugeait son pays avec une sévérité impitoyable. Il me disait encore :

— Cette admiration raisonnée de l'Allemagne n'est le fait que d'un très petit nombre. La plupart de nos germanophiles ne dépassent pas la façade du germanisme. C'est, chez eux, un engouement où il entre beaucoup de snobisme, d'ignorance et de légèreté... Oui, ils s'extasient devant la raideur d'un officier prussien. Un casque à pointe, un régiment au pas de parade les jettent dans des extases. Mais cette discipline, qu'ils célèbrent avec tant d'enthousiasme, il ferait beau voir qu'on essayât de la leur appliquer. L'effort persévérant que réclamerait d'eux une véritable organisation à l'allemande, ils en sont parfaitement incapables. D'ailleurs, que voulez-vous faire avec l'inertie de nos masses, la corruption de notre parlementarisme? C'est à désespérer!...

Non pas une fois, mais cent fois, j'ai entendu ces propos,

et non pas seulement dans la bouche de francophiles comme mon ami, mais surtout dans les milieux carlistes intransigeans où l'on est fanatique de l'Allemagne. Personne ne dit plus de mal de l'Espagne que les Espagnols. J'étais obligé de prendre contre eux la défense de leur propre pays.

Évidemment, ils exagéraient par passion politique et aussi par excès de patriotisme, en amoureux jaloux qui ne tolèrent aucune défaillance dans l'objet de leur flamme.

Au sortir de ces entretiens, j'observais avec plus d'attention ce qui se passait autour de moi, et, contrairement à ce que me répétaient ces détracteurs par amour, mon impression de passant était bonne, et même flatteuse pour l'Espagne. J'avais sous les yeux des gens heureux de vivre et qui, après tout, n'ont aucune raison de ne pas continuer allégrement la fête de l'existence. Dans les provinces industrielles, en Catalogne, en Biscaye, dans l'Aragon, je constatais un redoublement d'activité. Partout on fabrique des munitions, des armes, des tissus et des chaussures pour l'étranger. Le paysan lui-même vend son bétail et ses denrées à des prix excellens. Jamais l'argent n'a circulé avec autant d'abondance dans le pays. Sans doute, à Madrid et dans les grandes villes, on se plaint de la vie chère, surtout de la hausse du pain, on pille de temps en temps quelques boutiques de boulangers : ce sont là incidens communs en Espagne. Dans les centres laborieux, à Bilbao, à Santander, à Barcelone, les maisons neuves suent le luxe et la prospérité. On sent un peuple qui marche, qui veut absolument reprendre sa place parmi les grandes nations modernes. Avec cela, une armée d'une très belle tenue, bien équipée, bien disciplinée, des soldats qui, au dire des meilleurs juges, sont à la fois très sobres, très endurans et très braves, des officiers qui semblent prendre leur métier très à cœur, un Roi qui s'y intéresse passionnément...

Songeant à tout cela, je me disais : Comme il sera difficile de les ramener à nous, de changer les dispositions de ces gens qui se trouvent fort bien comme ils sont; qui, en somme, gagnent plus à la guerre qu'ils n'en souffrent; qui, d'ailleurs, admirent nos ennemis, qui brûlent de se mettre à leur école!... Je l'éprouvai cruellement, lorsque, sortant des généralités courantes sur la germanophilie espagnole, je me mis à étudier en détail les variétés de l'opinion et à discuter la longue liste des

griefs, réels ou imaginaires, que l'on oppose, de l'autre côté des Pyrénées, à nos avances amicales.

*
* *

C'est presque une banalité de dire que personne, en Espagne, ne veut la guerre, pas plus contre nous que contre nos ennemis. Les exceptions sont une minorité infime, composée, soit à droite, soit à gauche, de professionnels de l'opposition, qui n'ont aucune influence sérieuse sur la politique. Cette attitude neutraliste, nettement affirmée dès le début des hostilités, ne s'est pas démentie depuis. Voilà le fait. Il faut en tenir grand compte, sans néanmoins considérer ce parti pris d'abstention comme un dogme intangible. Chez nous non plus, personne ne voulait la guerre. Même le 31 juillet 1914, après le décret de mobilisation générale, il y avait encore des gens qui espéraient que tout finirait par s'arranger. A n'en juger que par l'état de l'opinion et par le ton de la presse, il semble bien que, après quinze mois, la sainte horreur des Espagnols pour la guerre se soit encore accrue. On croirait que plus elle s'éternise, plus elle accumule de ruines et d'atrocités, plus nos voisins s'épouvantent des risques qu'une intervention armée leur ferait courir.

Mais, parmi cette immense majorité de neutralistes, il convient de distinguer des groupes de toutes couleurs et de toutes nuances. Allons d'abord à ceux qui passent pour nous être le plus hostiles : les conservateurs, les carlistes, les catholiques. Mais j'ai tort de dire : les catholiques, car toute l'Espagne en bloc est catholique. Disons plus justement : le clergé. Et encore faut-il mettre à part de l'énorme masse démocratique des curés de campagne, à part des moines, des réguliers de toute espèce, qui sont hautement germanophiles, un certain nombre de membres du haut clergé, évêques ou professeurs; esprits ouverts et cultivés, renseignés sur les choses d'Allemagne, — qui penchent secrètement du côté de la France et de ses alliés.

Tous ces abstentionnistes convaincus ne sont pas également fixés dans leurs préférences. Les indécis sont en bien plus grand nombre qu'on ne le croit, même en Espagne. Comme les intransigeans, ils ne veulent pas entendre parler de la guerre : c'est une question réglée. Mais cela posé, auxquels des belligérans vont-ils accorder leurs sympathies? Ils hésitent. Ils pèsent

le pour et le contre. Bien qu'ils connaissent mal nos ennemis, ils sentent de quel poids écrasant serait, pour eux, l'amitié obligatoire d'une Allemagne victorieuse. Et, d'autre part, ils s'effraient des conséquences possibles de la victoire française : les partis de désordre n'en seraient-ils pas encouragés dans la Péninsule? Le nouveau prestige de la France républicaine n'entraînerait-il pas, à l'étranger, une recrudescence de propagande révolutionnaire et anticléricale? Ils écoutent nos réponses à ces dernières objections, mais sans en être très convaincus. Un alcade de village, au pays basque, résumait assez bien cet état d'esprit, dans une de ces formules sentencieuses, que les paysans affectionnent. Il disait à des religieux français, ses administrés, qui essayaient de le convertir à notre cause :

— Si la France est vaincue, mauvais! Si elle triomphe, c'est pire!

La question est de savoir si ce n'est pas le triomphe de l'Allemagne qui serait pire. Mais, là-dessus, ils récusent naturellement tout ce que peut alléguer un Français. Au fond, ces indécis, et peut-être la grande masse du peuple espagnol, espèrent que tous les belligérans, vainqueurs et vaincus, seront tellement épuisés par la guerre que, pendant longtemps, ils demeureront hors d'état de nuire. Et ainsi, l'Espagne restera bien tranquille. Sans avoir tiré l'épée, elle profitera même de la déconfiture générale. On n'ose pas trop avouer ces sentimens devant l'étranger. On sent bien qu'une telle attitude n'est pas très brillante. Cependant, beaucoup de mes interlocuteurs, à bout d'argumens, ont fini par me déclarer crûment la chose.

D'autres indécis appartiennent à une catégorie plus subtile, plus intellectuelle. Ce sont, par exemple, des prélats hommes du monde ou hommes d'études, quelquefois les deux ensemble, gens aimables, distingués, d'une politesse exquise. Avant tout, ils ne voudraient rien dire de blessant pour le visiteur, pour l'hôte qui arrive d'un pays si éprouvé. Ils écoutent beaucoup plus qu'ils ne parlent. Ils ne se décident à aborder les sujets brûlans qu'à la dernière extrémité... Oui sans doute, ils plaignent la Belgique! Il en est même qui ont écrit des brochures en sa faveur, mais avec toute la prudence requise, sous le voile de l'anonyme. Et ils plaignent aussi la France envahie, ils lui prodiguent les bonnes paroles, mais ils ne veulent pas aller plus loin, ils refusent de prendre parti, du moins publi-

quement. D'ailleurs, tous se retranchent derrière la neutralité prescrite par le Saint-Père. Si l'on insiste, en invoquant contre le germanisme les livres de propagande française, notamment *La guerre allemande et le catholicisme* de Mgr Baudrillart, ou bien ils confessent qu'ils ne les ont pas lus, ou bien ils en réprouvent les tendances. L'un d'eux, qui dirige une grande revue catholique, me disait :

— Tout cela, ce sont des constructions *a priori!* On peut tirer de Kant, de Hegel et de Nietzsche tout ce qu'on voudra. Il n'y a que les faits qui comptent, et les faits que l'on m'apporte sont contestables, ou excusables par les nécessités de la guerre...

Un autre s'élevait doucement contre le caractère confessionnel de ces brochures :

— A quoi bon, me disait-il, compromettre la religion dans cette affaire? Pourquoi la mêler aux passions et aux ambitions humaines?.. Non, non, la religion est au-dessus du conflit, elle ne doit pas descendre dans l'arène. Sans doute, on peut se demander ce qui vaut mieux pour le catholicisme, de quel côté est son intérêt. En réalité, nous ne le savons pas encore. Quelle audace d'anticiper ainsi sur l'avenir! Et disserter par avance sur les conséquences religieuses de la victoire germanique, n'est-ce pas empiéter sur les desseins de la Providence?.. Non, je vous en prie, laissons la religion en dehors de nos querelles!

Et, avec les démonstrations les plus flatteuses, on vous reconduit à travers les salles de réception, jusqu'à la porte de l'antichambre. Le visiteur s'en va ravi de tant d'aménité et de souplesse d'esprit, personnellement touché de tant de bienveillance. Mais il n'a rien obtenu, pas même la faveur d'une discussion sérieuse.

Ainsi voilà des catholiques qui croiraient diminuer la religion, s'ils lui demandaient de juger la conduite humaine! Ils prétendent que le cas exceptionnel qu'on lui soumet est terriblement obscur et que l'on s'expose, en réclamant son arbitrage, à la faire servir aux passions politiques. Cependant, il en est d'autres qui ne s'en privent pas, qui paraissent même ne chercher dans la religion qu'un excitant des passions politiques. La plupart de ces fanatiques se recrutent surtout dans le camp carliste. Néanmoins, une foule de catholiques conservateurs, quelques-uns même libéraux, m'ont tenu un langage, sinon

aussi violent que les carlistes, du moins à peu près semblable. Qu'il s'agisse d'évêques, de religieux, ou de laïques, leur réquisitoire contre nous était identique pour le fond. On dirait d'un mot d'ordre. Nous nous imaginons que notre propagande va les prendre au dépourvu, ou que son effet persuasif doit être irrésistible. En réalité, ils ont tout un arsenal d'argumens rangés en bataille contre les nôtres, et, à de certains momens, la poussière de la mêlée est telle qu'on finit par n'y plus voir clair.

Autant que les tièdes, ces passionnés se refusent absolument à envisager la guerre actuelle comme un conflit d'idées, et s'ils consentent à prévoir l'avenir, ils en attendent des résultats diamétralement opposés à ceux que nous redoutons. « De grâce, disent-ils, pas de théories, pas de constructions arbitraires! Tenons-nous-en aux faits! Ne sortons pas des faits!.. Eh bien, oui ou non, l'Empereur allemand est-il un protecteur respectueux du catholicisme? Oui ou non, la République française a-t-elle persécuté, persécute-t-elle encore les catholiques?... Pouvez-vous contester ces faits? » Et bon gré mal gré, on vous enferme dans ce dilemme par trop simpliste. Si l'on se décide à reconnaître que les faits sont tout de même un peu plus compliqués qu'on ne veut bien le dire, on vous offre finalement cette fiche de consolation :

— Certes, nous distinguons entre la France et son gouvernement, entre la France catholique et la France athée et révolutionnaire!... Vous venez nous parler de fraternité latine : nous ne savons pas ce que cela veut dire. Mais nous savons que la France de saint Louis et de Jeanne d'Arc est la sœur de l'Espagne catholique. Celle-là, nous souhaitons son triomphe, nous l'aimons, nous l'accueillons de tout cœur. Voyez plutôt quelle hospitalité empressée et fraternelle nous accordons à vos religieux exilés!..

Le catholique français, qui entend ces propos, ne peut pas s'empêcher de remarquer que la France de Jeanne d'Arc est bien lointaine, qu'elle appartient au passé. Elle peut avoir toutes les perfections, mais elle a le grand tort de ne plus exister. En revanche, il y a, aujourd'hui, comme au temps de Jeanne d'Arc, une France catholique, qui a droit aux sympathies des catholiques espagnols. Il ne suffit pas de la distinguer de son geuvernement, il faudrait peut-être, dans l'intérêt général du catholicisme, faire quelque chose pour elle. La question est

délicate, embarrassante pour l'interlocuteur. On devine bien, quand on la lui pose, qu'il n'ose pas déclarer toute sa pensée. Cependant quelques-uns ont fini par me dire :

— Vos catholiques, oui, certainement, ce sont de très braves gens. Ils sont pieux, ils vont à la messe, ils assistent à tous les offices, ils pratiquent avec exactitude, ils sont charitables, pleins de bonnes idées et de bonnes intentions, ils ont bon cœur, ils donnent pour toutes les œuvres, pour toutes les missions. Nous reconnaissons volontiers leurs qualités. Mais, que voulez-vous, ils ne sont pas un parti puissamment organisé, capable de résister à l'ennemi et de lui imposer sa loi. Ils peuvent souffrir la persécution sans défaillance, aller même jusqu'au martyre : ce ne sont pas des hommes d'action. Car enfin, il ne s'agit pas de mourir, — et même de bien mourir, — il s'agit de lutter et de vivre. Les vôtres se laissent tondre sans autre protestation que celle peu efficace de la parole ou de l'écriture !..

En vain, rappelle-t-on à ces belliqueux Espagnols que les catholiques français ont poussé la résistance jusqu'à la limite du possible, chaque fois que des mesures vexatoires ont été prises contre eux. On a beau alléguer les bagarres violentes qui, lors de la loi de séparation, ont accompagné les inventaires des églises : cela ne les satisfait point. Alors quoi? La guerre civile?... et la guerre civile sous les yeux de l'ennemi, qui nous guettait de l'autre côté de la frontière? L'Espagne, qui jusqu'ici n'a pas eu à compter avec le péril germanique, pouvait se permettre le luxe de ces guerres-là. Nous autres, nous ne connaissons que la guerre nationale.

*
* *

Cette froideur et cette antipathie invincibles à tout raisonnement s'expliquent par des rancunes profondes, que nos gouvernans ont accumulées, comme à plaisir, contre nous, et que nos catholiques de France, il faut bien le dire, n'ont rien fait pour atténuer. Notre politique antireligieuse nous a mis à dos non seulement les catholiques, mais les croyans du monde entier. Je me rappelle encore le scandale qu'elle excita en Orient, même dans les milieux islamiques, lors de la loi sur les congrégations. Gambetta s'est cru très fort en lançant sa fameuse formule : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » Comme s'il valait mieux en tant qu'article d'importation,

ou que produit de la culture nationale! La grande erreur et la grande faute de la République, ç'a été de vivre *en vase clos*, de s'imaginer qu'elle pouvait tout se permettre dans les limites de nos frontières, et, comme on dit, laver son linge sale en famille. Elle ne s'est pas doutée que tous les coups dirigés par elle contre les catholiques ou les classes dirigeantes avaient immédiatement leur répercussion à l'étranger. Nous nous sommes comportés comme si nous étions les seuls habitans de la planète, les propriétaires de la maison, alors que nous avons, sur notre palier même, des voisins nombreux et peu bienveillans. Nous ne nous sommes pas demandé si le vacarme de nos querelles de ménage, ou les mauvaises odeurs de nos lessives ne risqueraient point d'incommoder ces voisins et de les ameuter contre nous.

C'est ce qui nous est arrivé avec l'Espagne. D'abord, nous l'avons profondément blessée dans ses convictions : la solidarité catholique n'y est pas un vain mot. Elle a pu considérer nos persécutions comme une injure personnelle. Elle nous en a voulu de donner le mauvais exemple à ses partis avancés, qui, pour être une minorité, n'en sont pas moins turbulens. Enfin, parce qu'elle est notre très proche voisine et que l'exode de nos congrégations s'est surtout dirigé de son côté, elle a subi plus désagréablement que d'autres le contre-coup de nos querelles religieuses. Elle a pu mieux juger que d'autres, — mieux même que nous, catholiques de France, — de l'importance et de la signification de cet exode. Nos réfugiés sont partout sur son territoire, principalement dans les provinces du Nord, le long de la frontière basque et navarraise. Là, pas une ville de quelque importance qui ne possède un ou plusieurs couvens de ces réfugiés français. Lors de leur arrivée dans le pays, des scènes pénibles se sont produites. Un avocat de Saint-Sébastien me disait avec indignation :

— Monsieur, nous avons vu vos sœurs mendier dans nos rues. L'injure que vous leur avez faite, à ces femmes, nous la prenons pour nous : ce sont de ces choses qui ne s'oublient pas!...

La présente permanente de ces exilés ravive sans cesse le ressentiment des catholiques espagnols. Nous Français, nous envisageons en historiens ces événemens déjà lointains. La réalité de l'injustice commise ne frappe plus nos yeux. En

Espagne, on la voit et on la sent tous les jours. De là des rancunes et des colères, dont nous n'avons pas idée. Il faut avoir entendu des Basques s'expliquer sur ce sujet. Quand ils y touchent, ces gens ne se possèdent plus. Ah! ils tiennent leur promesse : ils n'ont rien oublié ! En France, on ne songeait guère jusqu'à ces derniers temps à tel politicien obscur, qui avait eu son moment de célébrité à l'époque de la loi de séparation. Il avait à peu près sombré dans l'indifférence publique. En Espagne, son nom seul continuait à exciter des fureurs, comme s'il était toujours au pouvoir, j'allais dire : comme s'il était toujours vivant. On ne saurait trop le répéter : nous ne nous rendons pas compte de la blessure douloureuse que notre politique sectaire a infligée à la conscience de nos voisins, de l'insulte faite à leur foi. Avec les carlistes, en particulier, toute discussion de sang-froid est impossible sur cette question brûlante. Immédiatement, c'est le ton de l'invective et de l'anathème. Ou bien, c'est quelque chose de pis : un mutisme glacial, qui signifie un dédain sans bornes et une hostilité sans merci. En somme, nous avons créé à nos portes un état d'inimitié analogue à celui que nous reprochons tant à Louis XIV d'avoir suscité en Hollande et en Allemagne par la révocation de l'Édit de Nantes. La présence à l'étranger de nos réfugiés catholiques qui, pourtant, restent de bons et fidèles Français, nous fait autant de mal que, voilà deux siècles, celle des réfugiés protestans.

Quand on a l'honneur de défendre au dehors la cause de son pays, il convient de jeter un voile sur ses erreurs et sur ses dissensions intestines. On y cherche des explications, des palliatifs. On objecte aux Espagnols les persécutions de Bismarck contre les catholiques allemands, on leur rappelle le *Kulturkampf* (il est vrai que certains d'entre eux ignorent jusqu'à ce mot et qu'ils le prennent pour une expression de technique militaire). Et puis d'ailleurs, tout cela n'appartient-il pas au passé, tout cela n'est-il pas entré dans l'histoire? A quoi bon ranimer le souvenir de nos vieilles querelles? Un esprit nouveau inspire « l'Union sacrée. » On ose se porter garant que la République s'aperçoit enfin de la place énorme que le catholicisme tient dans le monde. Sa politique n'en sera-t-elle pas modifiée dans le sens de la tolérance et de la paix religieuse?... Malheureusement, ces propos sont accueillis avec

beaucoup de scepticisme par l'interlocuteur. Il sourit finement, va vous chercher dans un carton une coupure de journal, — de journal français, — et il vous met sous les yeux un entrefilet haineux, tout gonflé de venin anticlérical, qui dénonce les menées ténébreuses du clergé. Voilà pour l'Union sacrée! Et, si l'on proteste que le gouvernement n'est pas responsable de ces sottises, il entame un réquisitoire des plus précis. Ce réquisitoire, je le connais par cœur, l'ayant entendu répéter, exactement dans les mêmes termes, par tous les prélats espagnols, qui ont bien voulu me recevoir. Tous me disaient ceci :

— Si réellement, il y a quelque chose de changé dans votre gouvernement, pourquoi n'a-t-il pas rétabli son ambassade auprès du Vatican? L'Angleterre, nation protestante, s'est empressée d'y envoyer un représentant officiel, dès le début des hostilités... Sans abroger la loi sur les congrégations, — du moins pour le moment, — comment n'a-t-il pas eu ce beau geste, cette générosité si naturelle de permettre au moins à de vieux prêtres exilés de mourir dans leur pays, alors que les jeunes sont accourus en si grand nombre pour donner à la France leur dévouement et leur vie?... Pourquoi des catholiques n'ont-ils pas leur place dans vos ministères d'union nationale? (M. Denys Cochin n'avait pas encore accès dans les conseils du gouvernement.) Pourquoi le nom de Dieu n'est-il jamais prononcé dans les harangues de vos hommes d'État?...

A ces griefs généraux s'en ajoutaient d'autres, d'un caractère plus particulier et plus local. On remettait sur le tapis de vieilles questions, que nous pouvions croire, en France, enterrées depuis longtemps. Par exemple, pourquoi le gouvernement français s'oppose-t-il à la création d'écoles catholiques, dans la province d'Oran, où les Espagnols sont si nombreux? Est-ce que l'Espagne ne tolère pas des écoles françaises, laïques et confessionnelles, dans toute l'étendue de son territoire? La France n'a-t-elle pas, à Madrid même, une espèce d'université?... A côté de cela, on m'avouait, ou on me laissait deviner des motifs de rancune plus secrets, des froissemens d'amour-propre, que l'on voulait taire, mais qui se trahissaient d'eux-mêmes. Je soupçonnais que tel prélat espagnol n'avait peut-être pas été reçu, à Lourdes ou à Paris, avec tous les égards, tous les dehors cérémonieux qu'il eût souhaités. Ces nuances se perdent évidemment dans le grand courant de la susceptibilité natio-

nale, qui est extrême. Mais ce sont ces impondérables qui contribuent à créer l'atmosphère de l'opinion.

De toutes ces causes, minuscules ou grandes, prochaines ou éloignées, résulte cette conviction bien ancrée dans l'esprit de presque tous les catholiques espagnols : que la France a besoin d'être châtiée, en expiation de ses fautes. La doctrine de l'expiation est le fondement même du christianisme. Aucun catholique français ne songe à la rejeter. Mais ce qu'il y a d'incompréhensible et d'attristant, chez les Espagnols, c'est qu'à leurs yeux le châtiment de la France a pour corollaire la récompense de l'Allemagne. S'ils peuvent reprocher à nos gouvernans des violences contre l'Église, comment ne veulent-ils pas considérer que l'Allemagne en a commis de bien plus grandes contre la doctrine de l'Église, qu'elle mérite incomparablement plus d'être châtiée, elle qui justifie par des théories abominables les pires attentats contre le droit des gens et contre l'humanité? Le plus inexpiable de tous les crimes, c'est le péché contre le Saint-Esprit.

A cela, les politiques répondent que l'Église n'est pas seulement une doctrine, qu'elle est aussi un gouvernement. Entre celui de la France et celui de l'Allemagne, il n'y a pas, disent-ils, à hésiter. D'un côté, l'ordre, la discipline, l'organisation matérielle et intellectuelle, l'esprit public contenu dans de justes limites, les forces révolutionnaires elles-mêmes solidement embrigadées. De l'autre, l'anarchie, le désordre, le gaspillage des énergies, le vagabondage des idées, une nation ivre de sa licence et livrée aux pires forces dissolvantes. Après cette comparaison sommaire, on nous répète :

— Pour notre malheur, nous ne vous avons que trop imités, vous autres Français : tout ce que nous avons de mal nous vient de vous, notre parlementarisme, notre bureaucratie, notre centralisation administrative. Au fond, nous sommes des individualistes, des régionalistes irréductibles. Nous sommes une démocratie catholique, divisée en une foule de petites républiques locales, sous la présidence d'un souverain héréditaire, ou du moins c'est ce que nous voudrions redevenir. Votre système politique est on ne peut plus opposé à notre caractère!...

On reconnaît là l'essentiel des théories carlistes. Mais la grande masse des conservateurs espagnols n'en est pas moins

opposée aux principes généraux de notre démocratie, comme à l'esprit de la France moderne, au moins de celle qui se dit émancipée et qui prétend « vivre sa vie. » Ils censurent la corruption de nos mœurs, nos scandales publics et privés, la licence et jusqu'à la malpropreté de nos rues. Ils blâment ou ils plaisantent notre débraillé démocratique, notre manque de tenue, le négligé, l'attitude peu martiale, les formes souvent inciviles de nos gendarmes, de nos douaniers, de nos employés de chemin de fer. Ils ne nous passent rien : la moindre incorrection est âprement relevée. Mais surtout, ils ont peur pour eux-mêmes de la contagion de nos mauvais exemples, de nos idées subversives. Même en supposant que cette contagion soit rendue impossible, grâce aux mesures prophylactiques les plus radicales, la France, — disent-ils, — n'en resterait pas moins l'ennemie héréditaire de l'Espagne. La décadence de celle-ci a commencé avec le triomphe de celle-là. Et l'on rappelle les guerres de Louis XIV, l'invasion napoléonienne. On nous apprend que le souvenir de Napoléon est toujours un épouvantail pour les imaginations populaires. Tous les ans, dans un grand nombre d'églises, à date fixe (c'est le 2 mai, si je ne m'abuse), il se prononce un sermon traditionnel, où l'Empereur des Français est représenté comme un monstre d'ambition et d'impiété, justement châtié par le ciel.

Ces vieilles haines recuites, ces préventions, ces malentendus, ces divergences d'idées et de tempérament, et aussi les vagues désirs de revanche qui travaillent l'âme espagnole depuis la malheureuse campagne de Cuba, — tout cela s'est concrété dans le fameux discours que prononça, l'été dernier, au théâtre de la Zarzuela, le grand leader carliste, M. Vazquez de Mella. Avec le souci évident de ne pas trop contredire d'autres déclarations anciennes et non moins retentissantes en faveur de la France, l'orateur nous y traite sans trop d'hostilité déclarée, même d'une façon plutôt indulgente : « Quant à la France, dit-il, nous avons des intérêts relativement antagonistes dans la Méditerranée, parce qu'elle voudrait y être la première Puissance et s'étendre dans tout le Nord africain, et il est évident que ces prétentions contredisent notre propre intérêt. Nous avons été souvent en lutte dans le passé, nous avons été souvent en rivalité et en opposition. Mais ces rivalités et ces luttes que nous avons soutenues avec elle, comme avec

d'autres peuples, sont relativement accidentelles. Avec la France, nous pourrions, demain, nous autres Espagnols, resserrer nos relations. Mais avec l'Angleterre?... Avec l'Angleterre, jamais (1)...! » *(Applaudissemens.)* Néanmoins, il est inévitable que la haine vouée à notre alliée rejaillisse sur nous, d'autant plus que celle-ci est plus détestée. Depuis le commencement de la guerre actuelle, on s'est mis à l'exécrer cordialement en Espagne. C'est elle la véritable ennemie héréditaire, l'ennemie irréconciliable. Sans doute, on ne lui avait jamais pardonné l'occupation de Gibraltar. Mais, avant l'année dernière, ce ressentiment ne se manifestait guère, du moins dans la masse profonde du peuple espagnol. Pour ma part, même en Andalousie, je n'avais jamais entendu dire de mal des Anglais, bien au contraire. Cette haine de la perfide Albion n'était cultivée que par quelques intellectuels, historiens et littérateurs. Il a fallu cette guerre, le subit espoir d'une reconquête possible du fameux rocher, et surtout la suggestion allemande, pour que cette haine devînt populaire et agitât toute la Péninsule. Nos ennemis ont très habilement encouragé ces espoirs de revanche. Ils n'ont pas eu d'ailleurs grand'chose à faire pour cela, ils n'ont eu qu'à laisser aller l'imagination espagnole : celle-ci se voit déjà à Gibraltar, elle rêve d'extensions territoriales au Maroc, d'une fédération avec le Portugal, d'on ne sait quelle hégémonie sur l'Amérique du Sud.

Cette dernière partie du programme est peut-être celle qui fascine le plus l'opinion. En réalité, on ne devine pas très bien en quoi pourrait consister cette hégémonie. On parle de resserrer les relations commerciales et intellectuelles avec les anciennes colonies d'Amérique, de multiplier les lignes de navigation entre celles-ci et la métropole, et, par delà ces résultats assez ordinaires, on en espère, on en pressent d'autres, que l'on se garde bien de définir, mais qui seraient éblouissans. Quoi qu'il en soit, ce projet d'alliance hispano-américaine est dans l'air. Il a déjà fait couler beaucoup d'encre. Pour les journalistes et les conférenciers, c'est devenu un sujet de prédilection, presque un lieu commun. Celui qui le traite est toujours sûr d'exciter l'enthousiasme de son public. J'ai entendu un conférencier parler après tant d'autres sur ce beau sujet.

(1) *El ideal de España, los tres dogmas nacionales*, por el Excmo. Sr. D. Juan Vazquez de Mella, p. 56.

Dans sa péroraison, l'orateur montrait saint Jacques de Compostelle dressé sur son cheval de bataille, tel un preux chevalier, et, du haut des falaises de la Galice, au bord des flots de l'Océan, tendant son épée vers l'Amérique lointaine, comme pour en rapprendre le chemin aux Espagnols du xxe siècle. La presse germanophile entretient tant qu'elle peut ce mirage. Ne nous hâtons pas d'en sourire. Les Allemands nous prouvent qu'ils sont les hommes des longs desseins et des vastes pensées. Si leur politique mondiale a déjà des visées sur l'Amérique, — et c'est très vraisemblable, — il est naturel qu'ils songent à faire collaborer tous les élémens espagnols avec leurs propres nationaux (déjà si nombreux dans l'Amérique du Sud), en vue de la résistance et de la lutte éventuelle contre le Nord. L'hégémonie espagnole masquerait la mainmise et la conquête allemandes. Tout cela sans doute est encore dans le devenir. On ne parle pour l'instant que d'une sorte d' « hégémonie d'honneur » exercée par l'Espagne continentale, en sa qualité de mère patrie, sur les Espagnes d'outre-mer. Ensuite, on réunirait en une vaste confédération toutes les républiques sud-américaines. C'est là le point délicat. Rien de plus facile, selon M. Vazquez de Mella, une fois que l'Espagne aura recouvré Gibraltar, sera devenue maîtresse du détroit, aura réalisé l'unité politique de la Péninsule par sa fédération avec le Portugal : « Alors, s'écrie-t-il dans un mouvement oratoire des plus entraînans, nous pourrons nous lever sur cette pointe extrême de l'Europe, et, nous adressant aux peuples de l'Amérique, nous leur dirons : Nous vous avons donné tout ce que nous avions... Nous vous avons créés de notre chair et de notre sang, vous êtes l'œuvre de notre civilisation *(j'abrège, il y en a plus de vingt lignes sur ce ton)*, eh bien ! formons les États-Unis espagnols de l'Amérique du Sud, pour faire contrepoids aux États-Unis saxons de l'Amérique du Nord !... » *(Longue salve d'applaudissemens.)*

Voilà donc les trois buts, — comparables aux trois buts classiques de Richelieu, — que M. Vazquez de Mella propose à l'activité renaissante de ses compatriotes. Tous trois sont solidaires : Gibraltar, Portugal et Amérique. La nécessité de reconquérir ces trois domaines perdus, c'est ce qu'il appelle « le triple dogme national » de l'Espagne. Encore une fois, gardons-nous de traiter à la légère ces développemens oratoires.

On a beau alléguer que l'auteur appartient à une minorité politique et que c'est l'impérialisme carliste dont il se fait le porte-voix : il n'en est pas moins vrai que, grâce à lui, la formule carliste de la politique extérieure de l'Espagne est devenue la formule même du nationalisme espagnol. La majorité de la nation adopte son programme. Il faut avouer d'ailleurs qu'il a su lui donner une apparence de solidité, qu'il l'a étayé de considérations historiques et géographiques, sans doute aussi spécieuses que superficielles, mais capables d'éblouir des lecteurs ou des auditeurs peu exigeans. De loin, cela a l'air de quelque chose. Le fait est que beaucoup s'y laissent prendre.

Ceux-là ne se demandent pas de quel prix ils paieraient la réalisation de ce mirifique programme. On ne veut pas penser que la vassalité de l'Espagne, réduite au rôle de lieutenant de l'Allemagne, en serait l'inévitable condition. Et même, osons descendre jusqu'au fond de certaines consciences, il y a peut-être des gens que cette vassalité ne scandaliserait pas trop, qui s'en accommoderaient même fort bien. Le prestige de l'Empire cacherait les dessous un peu humilians de l'aventure. On serait les associés d'une grande puissance, on ferait partie intégrante d'une grande force, on goûterait l'orgueil de collaborer à une grande œuvre. Sans doute, il faudrait pour cela marcher sous la bannière germanique. Mais on aurait mauvaise grâce à trop insister sur ce point. On ne veut considérer qu'une chose : l'amitié flatteuse de la colossale Allemagne. Tout cet été, à Madrid, les lecteurs des feuilles germanophiles se disaient d'un air pénétré : « Notre ambassadeur, à Berlin, est le premier personnage après le Kaiser ! » Et les naïfs de renchérir : « L'Allemagne est notre amie : elle nous donnera ceci, elle nous donnera cela, — et encore cela !... » Ah ! la généreuse amie !

Le beau de l'affaire, c'est qu'elle n'a jamais rien promis, en laissant entendre qu'elle était disposée à tous les cadeaux. On peut trouver bien de la puérilité dans ces illusions. Cependant, elles sont aussi tenaces qu'elles sont répandues. Ne nous le dissimulons pas : elles répondent au vœu intime de la nation. Sur Gibraltar, le Maroc et même le Portugal, libéraux et carlistes, républicains et catholiques sont presque tous d'accord. Il faudrait changer l'âme espagnole pour en extirper ces espérances.

Dans les partis les plus conservateurs, on accuse la France,

comme l'Angleterre, d'y être opposée. C'est pourquoi, outre les motifs de rancune d'ordre politique et religieux, l'hostilité contre nous y est si vive. Telle est la conviction finale qui s'impose, après qu'on a entendu les voix de droite. Mais je serais inexact et injuste, si je n'ajoutais ce correctif : aucun des catholiques et des conservateurs que j'ai interrogés ne m'a manifesté de haine contre la France. Je fais la part, bien entendu, de la courtoisie obligatoire à l'égard d'une hôte. On abomine le gouvernement français, mais on prétend aimer la France, non pas seulement celle de Jeanne d'Arc et de saint Louis, — la France tout court. Et cependant, on souhaite le triomphe de l'Allemagne. Arrange cela qui pourra! M. Vazquez de Mella, dans son réquisitoire contre notre politique extérieure, n'a-t-il pas trouvé le moyen de glisser quelques phrases aimables pour notre pays? Il y a plus : je dois reconnaître que toutes les âmes vraiment religieuses, que j'ai rencontrées, même dans les camps les plus germanophiles, m'ont exprimé pour la France une sympathie et une affection qui semblent sincères. Il subsiste, tout au fond d'elles, un obscur sentiment de fraternité chrétienne, que rien ne peut étouffer. Je me souviens notamment d'une conversation avec un vieil officier carliste, qui avait, me disait-il, mangé en France « le pain noir de l'exil, » après la restauration alphonsiste. C'était un homme terrible et frénétique, d'une intransigeance superbe. Après avoir déversé pendant une heure les pires invectives contre notre gouvernement, il me quitta assez brusquement. Mais, soudain, comme pris d'un remords, il courut à ma poursuite, et, me pressant les deux mains avec effusion, il me dit, de sa grosse voix de soudard, qu'il s'efforçait de rendre bien débonnaire :

— Je prierai Notre-Dame de Lourdes pour la France!

Enfin, ce serait ingratitude et aussi négliger des bonnes volontés sur qui nous pourrions nous appuyer plus tard, que de passer sous silence l'accueil si chaleureux que j'ai reçu de quelques prélats : malgré la vogue de la culture allemande, ceux-ci tiennent à honneur de rester dans notre clientèle intellectuelle. Ils lisent nos journaux et nos revues, ils sont au courant de notre littérature. La fidélité de leur culte pour nos gloires catholiques de l'autre siècle a quelque chose de touchant.

L'un d'eux, orateur célèbre, causeur brillant, à la parole souple et charmeuse, me parla de Lacordaire avec une admiration qui s'adressait moins, — je crus le comprendre, — au grand prédicateur qu'au Français illustre. Les circonstances lui interdisant peut-être un éloge direct de la France, ce fut sa façon de me témoigner sa sympathie pour elle. Il fit mieux. Le lendemain, il vint me rendre, à mon hôtel, une visite dont son âge et son rang le dispensaient. L'arrivée de ce personnage, connu de toute la ville, y produisit une petite révolution. Sous les regards mauvais des Allemands qui encombraient le hall, nous gagnâmes ensemble le salon de réception... Qu'il soit remercié ici pour ce réconfort qu'il m'accorda, après bien des humiliations et des duretés subies ailleurs, et pour ce témoignage d'amitié donné publiquement à notre pays.

*
* *

Et maintenant, tournons-nous de l'autre côté.

Nous croyons pouvoir fonder plus d'espérances sur les partis espagnols de gauche. Dans quelle mesure, ces espérances sont-elles justifiées ?

Comme avec les conservateurs et les catholiques, il convient d'abord de distinguer entre ces partis. Et, avant d'aller plus loin, il faut absolument mettre à part les républicains et les socialistes, qui ne représentent qu'une minorité mal organisée et sans action réelle sur le gouvernement et sur les couches profondes du pays. Même réserve à faire, — et à plus forte raison, — pour les élémens anarchistes et révolutionnaires. Ils ne peuvent rien pour nous. Il suffit qu'ils se déclarent en faveur de la France, pour que, tout de suite, ils y provoquent une recrudescence d'hostilité contre nous.

Ceux-là écartés, reste le bloc des libéraux, qui se subdivisent en deux ou trois groupes et qui, pour la plupart, sont monarchistes. Auprès d'eux, cela va sans dire, nous trouvons un accueil des plus empressés, une atmosphère plus respirable pour nous. Leurs tendances *aliadophiles*, comme on dit en Espagne, ne sont pas douteuses. Mais je dois noter que leur attitude à l'égard de la France et de ses alliés, comme celle de bien des germanophiles à l'égard de l'Allemagne, est purement intellectuelle. Ce que ceux-ci admirent ou approuvent, chez nos voisins, c'est une certaine idéologie. De l'Allemagne,

en elle-même, ils ne se soucient guère, au fond. Ils envisagent surtout les idées que représente l'Allemagne. C'est moins le triomphe des armées que celui des idées germaniques qu'ils souhaitent. Même état d'esprit chez un très grand nombre de libéraux. On sent bien que la France, en tant que nation, les intéresse moins que le libéralisme ou l'humanitarisme français, le système d'idées que la France représente dans le monde. Parmi eux, quelques hommes d'âge conservent de l'admiration pour le parlementarisme anglais, qui reste, à leurs yeux, le type classique du gouvernement libéral.

Au nom de cette idéologie, ils condamnent et ils attaquent le césarisme et le militarisme allemands, quelques-uns avec une extrême âpreté et une violence de langage inouïe. J'ai lu, sur ce sujet, des articles de journaux, qui dépassent en virulence tout ce que nous pouvons imprimer chez nous. Mais les mêmes hommes se montrent assez froids à l'égard de la France. C'est entendu, ils se rangent de son côté, ou, plus exactement, du côté des Alliés, ils accordent au Français qui les interroge quelques phrases de politesse banale. Puis, s'étant mis en règle avec la courtoisie, ils passent incontinent au chapitre de leurs griefs contre nous. Et l'on devine tout de suite que ces griefs sont beaucoup plus vivans, ont des racines beaucoup plus profondes que leur idéologie franco-anglaise.

Que nos amis d'Espagne soient susceptibles à l'excès, eux-mêmes le reconnaissent d'assez bonne grâce. Mais nous ne pouvons pas comprendre jusqu'à quel point va cette susceptibilité. En croyant leur être agréables, il nous arrive, les trois quarts du temps, de les désobliger. Comme chez les prélats espagnols, j'ai constaté la trace de froissemens d'amour-propre chez beaucoup de ces libéraux, qui ne s'en disent pas moins francophiles. La plupart sont des intellectuels, des écrivains, des hommes politiques, de hauts fonctionnaires. A ce titre, ils prennent quelquefois contact avec leurs confrères français : ils n'en gardent pas toujours un souvenir très flatteur. L'un d'eux me contait sa visite à un de nos compatriotes, son collègue, qui est à la tête d'une de nos plus importantes universités méridionales :

— Eh bien ! lui dis-je, comment l'avez-vous trouvé ?

— Oh ! me dit-il, *un homme somptueux !*

Ce fut tout. Je vis que la correction un peu froide et céré-

monieuse du personnage avait déçu le visiteur, écrivain du plus grand mérite, et extrêmement simple dans ses manières.

Les gens de lettres, de passage à Paris, se plaignent d'être reçus négligemment, ou même de ne pas être reçus du tout par nos auteurs en renom, que cependant ils admirent, qu'ils vantent, à qui ils consacrent des articles dans les journaux de leur pays. Un romancier des plus en vue m'avouait sa rancœur de n'avoir pu franchir le seuil d'Anatole France. Je dus excuser de mon mieux l'illustre académicien : « C'est un homme d'âge, avide de repos et de tranquillité. D'ailleurs, chez nous, il est admis que M. Anatole France ne fait ni ne reçoit de visites. » Nous passâmes à un autre sujet. Nous discutâmes les talens de quelques littérateurs espagnols, et, comme mon hôte avait prononcé le nom d'un dramaturge, célèbre là-bas, je m'empressai de lui déclarer que le grand dramaturge non plus ne m'avait pas fait l'honneur de me recevoir :

— Eh bien! me dit-il sèchement, c'est notre Anatole France!

Ces vétilles, on ne saurait trop le répéter, ont plus d'importance que nous ne pensons. Mais ce que ces écrivains nous reprochent le plus, c'est de les ignorer eux-mêmes. En quoi, nous sommes vraiment de grands coupables. Car, parmi les littératures vivantes, nulle n'est plus riche, ni plus originale que la littérature espagnole. Eux, ils connaissent, en général, fort bien la nôtre. S'ils la placent très haut, ils se piquent d'en savoir aussi le fort et le faible. Ils ne nous épargnent pas les critiques, même les plus acerbes.

Il convient peut-être d'y insister, car ces critiques décèlent des différences foncières de tempérament, qui ont, ici, leur signification. Rien ne les choque plus, chez nos auteurs à la mode, que le manque de bonhomie, l'affectation salonnière et mondaine, le faisandage psychologique, le factice, le chiqué des cénacles littéraires. Il est certain qu'ils sont plus naturels que nous, plus spontanés, plus près de la vie. S'il y a dans le clan conservateur, quelques écrivains qui s'appliquent à imiter notre néo-classicisme, les autres en réprouvent la sécheresse et les artifices de forme. En général, pour eux, notre littérature a quelque chose de trop extérieur, et aussi de trop fini, de trop arrêté et de trop symétrique dans la composition. La prolixité anglaise ou russe leur plaît davantage, ou alors l'aimable non-

chalance de nos vieux conteurs et de nos vieux moralistes. Miguel de Unamuno me déclarait son incompréhension de Corneille et de Racine : ce qui est le cas de presque tous les étrangers. Mais il ne comprend pas davantage Hugo, dont le verbalisme effréné le déconcerte. En revanche, il admire tout ce qu'il y de sérieux et de profond chez nos grands prosateurs, il a même un faible pour Joseph de Maistre ou pour des écrivains protestans comme Alexandre Vinet. Azorin, le brillant collaborateur de l'A. B. C., ne cesse de proclamer son culte pour notre Montaigne. Le romancier Pio Baroja critique, chez Flaubert, les minuties de la phrase, le manque de liberté dans la composition, mais la notation fragmentaire de Stendhal le ravit : il y trouve plus de vérité, plus de sincérité. Au fond, c'est cela surtout qu'ils cherchent. Ils ont le dédain de l'artificiel, du « bien parisien, » du genre boulevardier, du cabotinage sous toutes ses formes. Nos grands cabotins, nos grandes actrices nationales les horripilent. La futilité de tels de nos dramaturges en renom les met en fureur, ou excite leurs sarcasmes.

Ils comparent, et ils prétendent avoir mieux à nous offrir. Et alors ils en reviennent à leur éternel grief : « Vous ne vous occupez pas de nous! Vous nous dédaignez!... Tandis que les Allemands!... » Il y a quelques mois, le secrétaire perpétuel de l'Académie espagnole, qui est germanophile, exaltait, au cours d'une interview, les travaux d'ensemble exécutés par les savans teutons sur la littérature espagnole et aussi les éditions de classiques espagnols, que les mêmes savans ont mis en circulation dans le monde entier. C'est un reproche fréquent. Ou bien on nous sait mauvais gré, lorsque nous daignons nous intéresser à l'Espagne, de n'y voir que ce qu'il y a de plus extérieur et de moins recommandable dans les mœurs. On nous en veut encore d'estropier la langue, lorsque nous citons une phrase courante ou de mal traduire les livres espagnols. Inversement, les traductions d'ouvrages français en mauvais castillan sont jugées avec sévérité. On explique ainsi le peu de succès de certaines brochures répandues ces derniers temps, par nos services de propagande. Les Espagnols mettent à défendre l'honneur de leur langue la même délicatesse jalouse qu'un chevalier à défendre l'honneur de sa dame. Récemment, l'alcade de Madrid proposait au Conseil municipal de frapper d'une

amende toute inscription, toute affiche, ou même toute enseigne rédigée en langue fautive.

Que voilà donc des gens difficiles à contenter! Essayons-nous de les satisfaire, en écrivant sur l'Espagne, nous jouons de malheur. On nous répond : « Vous louez notre passé, nos villes mortes, nos peintres, nos littérateurs d'autrefois. Enfin! nous aussi nous existons! Nous croyez-nous entrés définitivement dans l'archéologie?... »

Les politiciens se montrent non moins chatouilleux que les gens de lettres et les artistes. Si les nôtres viennent les voir, ils s'offusquent de leurs manières et de leur langage : « Ces Français, — dit-on, — ils ont toujours l'air de débarquer en pays sauvage! Et, quand ils ouvrent la bouche, quel vide dans leur discours! Une fois qu'ils ont appelé l'Espagne « la nation chevaleresque, » ils ont tout dit. Nous prennent-ils pour un peuple de Don Quichottes? »

En temps ordinaire, ces récriminations peuvent faire sourire. En ce moment, nous ne saurions trop les avoir présentes à l'esprit, ni, d'une façon générale, trop surveiller notre attitude et nos propos, dans nos relations avec les neutres. Comme me le disait spirituellement le marquis de Valdeiglesias, le distingué directeur de *La Epoca*, quand on courtise une jolie femme, il faut non seulement bien connaître son caractère, mais savoir aussi flatter ses faiblesses.

Encore une fois, tout cela est à fleur de peau. Il y a des froissemens plus intimes, dont on s'aperçoit après un quart d'heure de conversation. Les libéraux ont beau s'interdire les excès de langage des carlistes, ils ne tardent pas à nous faire sentir que notre politique antireligieuse, sans les blesser autant que leurs adversaires de droite, provoque néanmoins leur blâme. Nous les prenons pour des anticléricaux : ils ne le sont même pas nettement. Les mots nous abusent. Parce que beaucoup de ces libéraux sont des politiciens de gauche, nous les concevons sur le modèle des nôtres. C'est ainsi que l'épithète de « révolutionnaires » accolée aux Jeunes-Turcs, a illusionné nos radicaux : ils les ont vus à travers les hommes de 93. En réalité, il n'y avait rien de commun entre eux que les instincts patibulaires. Or, pour ce qui est des libéraux espagnols, presque tous sont catholiques. Comment s'en étonner? Ne nous lassons pas de le redire : l'Espagne en bloc est catholique.

Sans doute, dans cette grande masse de croyans, il y a des catégories à établir. Même dans le clergé, il existe des divisions, voire des hostilités plus ou moins latentes. Ce n'est pas ici le lieu d'y insister. L'intéressant est de constater cette presque unanimité, sinon précisément de la foi, du moins de l'opinion religieuse. Un écrivain de mes amis ne cessait de me le répéter pour ma gouverne : « Grattez l'Espagnol, vous trouvez le moine! » Parmi les ministres libéraux, ceux sur l'amitié de qui nous pensons pouvoir le plus compter, il en est qui sont de zélés pratiquans, qui assistent dévotement à la messe, tous les matins. Un des grands chefs des gauches est assidu aux offices dans une chapelle élégante. Tâchons de nous mettre à leur place et demandons-nous comment ils doivent juger la conduite de notre gouvernement à l'égard du catholicisme. Ils ont pu nous suivre jusqu'à un certain point dans notre campagne contre les congrégations, s'affirmer les champions du pouvoir civil contre les empiétemens du clergé, préconiser une certaine tolérance en faveur des cultes dissidens (n'oublions pas qu'en Espagne le catholicisme est *officiellement* la religion de l'État) : toujours est-il qu'ils se défendent d'attaquer l'idée religieuse, bien plus, qu'ils tiennent à honneur de rester catholiques.

Quant au peuple, il s'y trouve évidemment des réfractaires dans les centres socialistes et anarchistes. Mais combien timides, en dehors des émeutes locales, d'ailleurs vite réprimées! On me contait ce fait divers tout récent. Dans une grande ville d'Espagne, les socialistes de l'endroit tinrent un meeting le jour de la Fête-Dieu. Au sortir de la réunion, un groupe de manifestans croisa la procession du *Corpus*. Vous pensez peut-être qu'il y eut une collision? Pas du tout. Ces farouches anticléricaux ôtèrent leurs casquettes et se mirent à genoux comme les camarades. Il va sans dire que la masse paysanne est demeurée intacte. Depuis un temps immémorial, ces gens sont accoutumés à confondre l'instinct patriotique avec le sentiment religieux. L'Espagne est certainement le pays du monde où le catholicisme est le plus marqué à l'empreinte nationale. Le clergé, quoi qu'on dise, y reste très populaire. Il se mêle familièrement à la vie et même aux plaisirs de tous. Il entre dans les cafés, assiste aux jeux de pelote et aux courses de taureaux. Constamment, on croise des jeunes prêtres qui se promènent avec des ouvriers en bourgeron, leurs parens ou leurs amis d'enfance. J'ai vu des

prélats s'arrêter dans la rue pour causer avec des ménagères, caresser les enfans, faire un bout de conversation, sur le quai d'une gare, avec l'homme d'équipe ou le gendarme de service. Au fond, le catholicisme est l'armature nationale et sociale de l'Espagnol. Sans ce soutien, sans la contrainte de cette règle, ces individualistes farouches deviendraient les pires des hommes. Un militant du carlisme me disait : « Si je n'étais pas catholique, je serais anarchiste! » — Les petits bourgeois, les ouvriers qui lisent, qui essaient de se cultiver, — espèce plutôt rare, — ne manifestent pas sans doute des sentimens d'une pareille intransigeance, mais ils n'en persistent pas moins dans leur attachement à la religion nationale. En tout cas, ils n'entendent pas s'en séparer. Leur culture élémentaire les a rendus tolérans à l'égard des autres cultes, voilà tout. J'eus l'occasion d'interroger longuement un compagnon de voyage, un simple agent des ponts et chaussées, personnage mi-bourgeois, mi-ouvrier, dont les façons sérieuses, la tenue austère m'avaient frappé. Sur sa mine, je le pris d'abord pour un protestant, car il y a tout de même des protestans en Espagne, — et je lui demandai s'il l'était réellement :

— Moi? fit-il avec stupéfaction : je suis catholique, apostolique et romain! Mais j'admets parfaitement que l'on soit protestant, ou juif, ou musulman. Ce que je ne comprends pas, c'est un pays sans religion!

Et ce brave homme m'énuméra, en un castillan fort correct, — comme il sied quand on a de la lecture, — tous les inconvéniens politiques et moraux qui résultent du manque de religion.

Ainsi pense et sent la majorité du peuple espagnol. Quelles que soient nos opinions personnelles, nous devons tenir un très grand compte de ces sentimens. Il ne s'agit plus maintenant de propagande, dans un sens ou dans l'autre : il est trop tard, le siège est fait. Seul, le succès de nos armes peut amener un revirement en notre faveur. Mais, en attendant, il importe d'éviter avec soin, soit dans le choix de nos porte-paroles en Espagne, soit dans notre politique intérieure, tout ce qui pourrait être considéré comme une atteinte aux sentimens assez complexes que nous venons d'analyser. Il est trop sûr, hélas! que nous n'y avons pas assez pris garde avant la guerre. Et c'est pourquoi ceux des libéraux espagnols, qui favorisent fran-

chement notre cause, se voient obligés néanmoins d'observer avec nous une certaine réserve, ne fût-ce que pour écarter le soupçon de complicité avec nos sectaires de France. Malgré cela, ce reproche n'est déjà que trop exploité par leurs adversaires.

Tous ces malentendus d'ordre religieux, littéraire ou sentimental sont encore peu de chose, en regard des griefs patriotiques, que l'on entretient contre nous, aussi bien dans le camp libéral que dans le camp conservateur. Notons d'abord ceci : c'est que les libéraux espagnols, pour se faire pardonner leur libéralisme religieux, sont tenus de se montrer plus patriotes que les plus ardens nationalistes. Pareille chose est arrivée pour les Jeunes-Turcs, comme il était facile de le prévoir dès 1908. Pour ce qui est de nos voisins, s'il était nécessaire d'en apporter la preuve, il suffirait de rappeler que, dernièrement, les républicains et les libéraux ont été les seuls à protester, lorsque des bateaux espagnols furent coulés par des sous-marins allemands. Toute la presse germanophile garda, à ce sujet, un silence scandaleux, qui fut même relevé assez vivement par le premier ministre, M. Dato. Mais allons jusqu'au fond de leur pensée. S'ils sont moins tapageurs que M. Vazquez de Mella, s'ils se montrent moins agressifs dans l'exposé de leurs revendications, ils n'en acceptent pas moins tout ou presque tout le programme carliste de politique extérieure.

Sur Gibraltar, ils s'expriment avec prudence devant l'étranger : ils préfèrent ne pas aborder de front ce sujet délicat. Tandis que, pour leurs adversaires, rien ne semble plus facile, ils ne s'illusionnent point sur les difficultés de l'entreprise. Mais tous sont d'accord pour demander Tanger, avec l'arrière-pensée de neutraliser Gibraltar. En tout cas, ils réclament un nouveau règlement des affaires marocaines, bien entendu dans un sens plus favorable à l'Espagne. Pas plus que dans les autres partis, ils n'ont d'idées bien nettes sur la fédération avec le Portugal. Mais beaucoup d'écrivains libéraux défendent cette thèse dans la presse. Comment cela se réalisera-t-il ? Ils pensent que, pour l'instant, la chose importe peu. L'essentiel est d'affirmer que cela doit être. Sans doute, il convient de ne pas s'exagérer la fermeté de ces revendications. En Espagne, encore plus qu'en France, le grand point, pour un projet politique, est d'occuper les imaginations et de faire

parler de lui. Notons aussi que beaucoup d'Espagnols sensés sont hostiles à toute politique d'extension territoriale; ils y trouvent beaucoup plus d'inconvéniens que d'avantages pour la nation; enfin le peuple tout entier renâcle devant la perspective d'une guerre, même réduite à la taille d'une simple expédition coloniale. Il n'en est pas moins vrai que tous se feraient hacher plutôt que de renoncer à ce qu'ils regardent comme le droit strict de leur pays : l'honneur est engagé. C'est pourquoi, lorsque nous venons à eux, le sourire aux lèvres, les libéraux nous répondent comme les conservateurs :

— Vous nous apportez de bonnes paroles, et vous ne nous apportez que cela ! Ou bien vous nous adressez d'éloquentes considérations sur la justice et la liberté des peuples. A quoi bon ? Nous sommes tous d'accord sur ces grands principes, lesquels d'ailleurs ne sont pas plus français qu'espagnols. Mais, en échange d'une amitié plus effective, que nous offrez-vous de solide ? Nous avons des questions pendantes à régler au Maroc. Nous avons des traités de commerce à reviser en commun, des tarifs douaniers à remanier. Vos droits prohibitifs nous empêchent de vendre nos vins, nos fruits, tous nos produits agricoles. Avez-vous songé à cela ?...

Il est certain : tant qu'on n'aura pas envisagé sérieusement ces questions, de part et d'autre, les plus belles protestations du monde resteront en l'air. Étant donné l'état d'esprit qui règne dans la Péninsule, il importe même de prévoir de pires mécomptes. Si des chances favorables se présentaient permettant de considérer comme possible la réalisation de certaines aspirations nationales, les libéraux eux-mêmes, ces libéraux qui se donnent comme nos amis, se verraient, — la mort dans l'âme, — débordés et entraînés par le mouvement général de l'opinion. Avons-nous tout fait, avons-nous même fait quelque chose, pour leur persuader que leur intérêt n'est pas inconciliable avec le nôtre, autrement que dans le domaine théorique des idées ? Tout est là. Sinon, c'est le champ libre à toutes les surprises.

***

Après cet exposé, — aussi consciencieux et aussi complet que je l'ai pu faire, — de l'opinion publique espagnole, je me garderai, et pour cause, d'en tirer des conclusions : je laisse ce

soin au lecteur. Il observera sans doute que je me suis borné à faire de très brèves allusions aux partis dits « avancés. » Je suis loin d'en méconnaître l'existence. J'étais à Barcelone, en 1909, pendant « la semaine sanglante : » j'ai pu les juger d'après leurs œuvres. Il se peut que, chez nous, certains politiciens fondent sur eux de très grandes espérances pour l'avenir. Le fait est que, pour le moment, ils sont une minorité impuissante. Ce serait folie que de compter sur leur appui. Enfin, on observera sans doute aussi que j'ai attribué, dans cette étude, une place considérable au catholicisme. Ce n'est pas ma faute si l'immense majorité de l'Espagne est catholique. Quand donc nous déciderons-nous à laisser de côté nos préférences et nos passions politiques, lorsqu'il s'agit d'établir froidement une situation ? Si, au lieu de l'Espagne, j'avais eu à parler ici de la Grèce, je n'aurais pas hésité à dire que le catholicisme ne peut qu'y compromettre notre cause.

L'instant est grave. Ce serait une malhonnêteté impardonnable que de fausser la réalité au bénéfice de nos théories. Certains d'entre nous sont trop enclins à regarder les neutres comme les simples spectateurs d'un combat d'idées. Il s'agit d'une lutte qui intéresse matériellement le monde entier. Bon gré, mal gré, il va falloir bientôt que ces neutres soient pour ou contre nous. Nous nous sommes déjà laissé devancer en Orient. Ne recommençons pas ailleurs.

LOUIS BERTRAND.

VERS LA GLOIRE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

L'AUBE DU BONHEUR

XXII

Patenostres et oraisons
Sont pour ceux-là qui les retiennent.
Ung ffre allant en fenoison
Est plus fort que deux qui en viennent...

C'était sur les rives du Lez, ce fleuve charmant que Sainte-Beuve a comparé à l'Eurotas, et dont les eaux, après avoir contourné l'Orient de Montpellier, s'en vont nonchalamment vers les plaines inachevées et la mer. Un paysage pittoresque, tantôt aride et sec, tantôt ombreux et frais comme celui du Péloponèse, regarde s'écouler ces eaux transparentes, si bleues qu'au fond du sol fissuré on croit voir passer un peu de ciel. Et quand du milieu des lagunes un bosquet surgit, fait de chênes verts et de lauriers-roses, on s'attend à voir apparaître la ronde des nymphes aux bras humides, coiffées de salicornes et déjà fallacieuses comme des sirènes.

Mais depuis longtemps les dieux n'habitent plus ces rivages; ils ont fui devant l'invasion des hôteliers, fabricans de matelotes et entrepreneurs de jeux, qui ont pris possession des

(1) *Copyright by* Jean Bertheroy, 1916.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1915 et du 1er janvier.

sites les plus enchanteurs ; et, au lieu que ce soit les nymphes méditerranéennes qui mènent ici leur ronde, c'est le plus souvent la bande tapageuse des étudians et de leurs belles dont les chansons et les rires éveillent ces échos sacrés.

Pour marquer de joie ce premier jour de l'année 1914, ils étaient venus nombreux ; Gabriel d'Artissac conduisait le chœur androgyne qui déambulait entre les replis du fleuve ; les voix accouplées, vives et fraîches, montaient avec une ampleur magnifique dans cette solitude, affirmant les droits éternels de la jeunesse à se faire l'annonciatrice du printemps. Déjà quelques amandiers se mettaient en fleurs ; leur masse claire parmi les masses sombres des autres feuillages éblouissait comme une chevelure blonde au milieu de têtes brunes ; mais la beauté était partout dans cette nature exaltée, erratique, où la création semblait se poursuivre perpétuellement pour aboutir à un perfectionnement nouveau.

— Je meurs de faim ! déclara tout à coup la grande Denise, avouant sans honte qu'elle était d'une espèce purement humaine.

On était parti tôt le matin, et l'on avait suivi à pied le chemin délicieux des Lattes. Jadis les eaux de la mer venaient jusque là, et les Arabes marchands y abritaient leurs barques à voiles vertes ; maintenant, c'étaient des vignes et des prairies, et la forte odeur humide de cette terre aux infiltrations marines ; il faisait bon respirer cette odeur vivifiante, qui augmentait la puissance de fonctionnement des organes. On s'en apercevait à l'explosion de cette gaieté toute physique et à cet appétit formidable des estomacs de vingt ans.

Sébastien s'était rapproché de Denise ; il lui parlait avec une familiarité souriante, qui montrait assez que leur réconciliation était consommée. Quoi de plus sage que de renouer cette liaison passagère et d'attendre sans trop de hâte la revanche qu'il était décidé à demander au destin ? Denise, depuis près de trois années, lui avait prodigué ces consolations intermittentes, cette grâce, cette paix légère nécessaire à l'équilibre de son existence de travailleur forcené ; il lui en savait gré ; puis il était flatté d'être le compagnon préféré de cette belle fille, aux lignes allongées et flexibles, qui semblait avoir conservé le pur exemplaire des formes féminines fixées par le

ciseau de Praxitèle dans le plus beau moment du monde. Lui-même se savait être un bel échantillon d'humanité, un Celte robuste comme les Cévennes en conservent encore le type dans leurs causses à peu près inaccessibles.

Il lui avait pris le bras, et tous deux marchaient en avant vers le restaurant champêtre où le repas avait été commandé. Sous une tonnelle qui guettait l'étirement bleu du fleuve, un long couvert était déjà dressé, dont la rusticité s'ennoblissait de la finesse du décor. Ils s'installèrent côte à côte, aux meilleures places, avec cet égoïsme des couples amoureux qui n'ont d'autre souci qu'eux-mêmes. Bientôt les autres convives arrivèrent, et dans un grand désordre on prit la table d'assaut. L'élément féminin étant plus rare, plusieurs étudians se trouvaient assis côte à côte. Le hasard fit que Michel eut pour voisine certaine petite Agnès, aux yeux candides, qui, un instant, l'avait intéressé. Mais, en ce moment, ce voisinage lui était parfaitement indifférent. Pourquoi d'ailleurs s'était-il décidé aujourd'hui à prendre part à ces agapes fraternelles? Simplement pour faire plaisir à Gabriel d'Artissac, qui était venu, dès le matin, le secouer de sa mélancolie. « Distrais-toi un peu, que diable ! Que vas-tu faire toute la journée, après avoir présenté tes devoirs à ton oncle ? Le temps est splendide, les augures sont favorables. Allons incliner leur regard sur cette année qui commence ! » — Et il avait cédé à son ami.

Le Lez zigzaguait paresseusement parmi les petits îlots d'ajoncs ; de la tonnelle, on eût presque dit un lac, tant il apparaissait pur et tranquille. La verve littéraire de Gabriel d'Artissac s'en trouva accrue ; il vanta les charmes nostalgiques de ce pays du Bas-Languedoc, qui touche de si près à la Provence et qui a, comme elle, le pouvoir de retenir, après les avoir attirés, des individus de toutes les nations de la terre.

— Voyez, expliquait-il, moi, je suis un enfant de la Dordogne ; Michel Sorguier est Parisien de naissance ; Pierre Brizuela vient d'Aragon, Béhémond de la Guadeloupe, — sans compter les autres ! Combien retourneront dans leur pays ? Combien resteront fixés sur ce rivage ? Le plus grand nombre sans doute !

— Moi, déclara Michel, je n'ai jamais varié dans mes inten-

tions; au contraire! Je suis plus décidé que jamais à regagner Paris, sitôt mon prochain examen passé.

Cette déclaration attrista les camarades. On protesta :

— Quel sauvage ! Tu ne peux même pas finir tes études ici ?

— Tant pis pour lui ! déclara Denise. Nous ferons bien la fête sans lui.

On parla d'autre chose. Bernard Dureval, qui était jaloux de l'érudition de Gabriel d'Artissac, voulut à son tour montrer qu'il avait des Lettres.

— Oui, dit-il, ce Lez est un fleuve admirable, et combien poétique ! Regardez comme il s'attarde sous les ombrages qui le bordent. On peut lui appliquer le distique de Sénèque :

Ararque dubitans quo suos cursus agat,
Tacitus quietis alluit ripas vadis.

Mais la grande Denise intervint :

— Tu nous ennuies avec ton grec !

— Ce n'est pas du grec, c'est du latin, assura Bernard avec dignité.

— C'est la même chose, puisqu'on ne comprend pas ! fit observer judicieusement la jeune Esther, qui se tenait à côté de Béhémond.

Cette réflexion mit fin aux évocations de ces amoureux de la nature. Les étudians ne s'occupèrent plus que de leurs compagnes. Vers la fin du repas, Agnès demanda timidement à Michel s'il avait jamais eu occasion de faire du canotage sur ces eaux limpides. Rien n'était plus délicieux; on pouvait voguer, soit du côté des étangs ou de Maguelonne, soit en amont vers Castelnau, où tant de belles villas rendent la campagne plus riante.

— On n'a presque pas besoin de tirer les avirons, tant le cours du fleuve est paisible, assurait-elle de sa voix candide.

Et elle ajouta avec un accent persuasif :

— Si vous vouliez, nous pourrions peut-être louer la barque de l'hôtelier; je la connais; elle est douce comme un hamac.

— Si cela vous est agréable, consentit Michel, qui n'aimait point à se faire prier.

Il avait, d'ailleurs, du goût pour ces navigations faciles. Que

de fois, à Bougival ou au Bas-Meudon, il avait canoté sur la Seine en aimable compagnie ! Mais alors il était plus gai, plus libre, plus insouciant !... Pourtant le plaisir d'Agnès, qui tapait des mains, le gagnait peu à peu.

— Vite ! vite ! disait-elle ; retenez la barque, avant que les autres aient eu la même idée que nous !

Mais les autres étaient engagés dans des voies plus matérielles. Une nouvelle bouteille de vin de Lunel était apportée, pour faire la douzaine, remarquait-on, sans tenir compte des reproches de Gabriel d'Artissac.

— Messieurs, affirmait-il, je proteste au nom de l'hygiène et en ma qualité de fondateur de la Ligue des Buveurs d'eau. Vous dépassez la mesure et vous scandalisez ces dames.

Sébastien Lepic lui coupa la parole :

— Assez de morale ! Ou bien on va vous forcer à parjurer vos sermens.

Déjà une main féminine avait rempli du liquide doré le verre de l'abstinent.

— Qu'il boive ! Qu'il boive ! répétait-on en cadence.

Riant et ne se défendant plus, Gabriel d'Artissac avala d'un trait le vin chaleureux. Aujourd'hui, tout le monde était à la joie...

Entre les fruits et le café, Esther proposa quelques danses. Elle les connaissait toutes, non seulement les savantes, celles qu'elle exécutait le soir sur la scène de l'Eldorado, mais les plus simples, celles qu'elle avait apprises dès l'enfance et que les jeunes filles exécutent encore les jours de réjouissance sur les places de leur village natal, les Treilles, le Bâton, la Torlana ; mais ces danses locales, aux grâces modestes, parurent démodées aux étudians ; ils n'en goûtaient plus la charmante simplicité, et bientôt Esther dut renoncer à les entraîner. Même Béhémond, qui d'habitude « gobait » les moindres gestes de ces dames, ne témoignait d'aucun enthousiasme :

— Peuh ! disait-il en arrondissant ses lèvres trop rouges, ce n'est rien, tout cela ; je vais vous montrer bien mieux !

— Fais voir, Béhémond ! Fais voir !

On le poussa dans l'espace vide que l'on avait ménagé au bout de la tonnelle. Bientôt sa silhouette se découpa sur le fond clair du paysage luisant de soleil. Pour avoir les mouvemens plus libres, il avait enlevé son veston, et, au-dessus du plastron

immaculé de la chemise, la tête de bronze lisse prenait un extraordinaire relief. Il grimaçait, ses yeux roulaient dans l'orbite et sa bouche se plissait et se déplissait autour de la double rangée des dents solides. Ce fut une gigue insensée, la désarticulation furieuse de ces membres jetés en l'air comme des morceaux de bois qu'on rattrape, sans rythme ni raison, sans harmonie; quelle musique pouvait convenir à une telle dislocation? On n'en savait rien; mais, d'instinct, les « friches dames » l'avaient trouvée.

— Zim, boum, boum! Zim, boum, boum! accompagnaient-elles en frappant du pied le sol.

Quand l'homme de bronze, essoufflé, ruisselant de sueur, s'arrêta enfin, elles l'entourèrent.

— Admirable! merveilleux! Comment s'appelle cette danse?

Il s'essuyait le front d'un élégant mouchoir bordé d'une vignette de soie rose.

— C'est la Matchich! la plus belle danse de mon pays.

Ah! oui, c'était bien la plus belle danse du pays de Béhémond et de tous les autres pays, cette gigue effrénée qui détendait les nerfs, qui engourdissait l'esprit. Elles voulaient toutes en connaître le sens obscur.

— Nous ne danserons que cela, cette saison, déclara Esther, qui déjà l'avait apprise.

Michel et la petite Agnès n'avaient pas attendu la fin de cette démonstration chorégraphique pour monter dans la barque « douce comme un hamac » et filer au courant du fleuve. L'enfant avait enlevé son chapeau; sa tête fragile reposait sur le banc d'arrière et recevait la douce lumière bleue et verte qui lui venait du ciel et des feuillages. Michel la regardait avec un ravissement secret. Elle n'avait point encore l'audace et le sans-gêne de ses compagnes; et, bien qu'elle n'en fût pas certainement à sa première aventure, elle gardait encore un air de pudeur ingénue qui la rendait attachante; l'ovale si net de son visage aux larges yeux, à la bouche étroite, semblait avoir été tracé par un pinceau sans défaillance; dans ce paysage presque hellénique qu'encerclait la Méditerranée, sur ces eaux du Lez comparables dans leur douceur à celles de l'Eurotas, elle était la sœur lointaine des Naïades de l'Hellespont, « Opis et Cymo-

doce et la tendre Nérée... » Et il pensait aux vers de Chénier, inoubliables quand une fois ils sont entrés dans la mémoire, à cette blanche Amymone, que le poète saluait d'une si vibrante apostrophe :

> Salut, belle Amymone; et salut, onde amère
> A qui je dois la belle à mes regards si chère.
> Assise dans sa barque, elle franchit les mers.
> Son écharpe à longs plis serpente dans les airs...

...Il se sentait heureux tout à coup ; il entrait dans une disposition nouvelle ; il savait bien que ce n'était pas encore là le bonheur, et que ce n'était pas là qu'il le trouverait ; mais c'était le plaisir, l'oubli, quelque chose comme l'aube même de ce bonheur auquel il n'osait pas songer encore. Agnès croisait avec les siens ses regards limpides ; bientôt, bercée par le mouvement de la barque, ses cils se rejoignirent et ses paupières closes donnèrent à ses traits une expression plus suave encore. Elle s'était assoupie. Son sein doucement montait et s'abaissait comme le flot pressé par le flot, et sa bouche petite s'était entr'ouverte. Michel ne résista pas au désir de baiser cette bouche humide et fraîche ; elle lui appartenait aujourd'hui ; il pouvait y boire sans scrupule ce dont il s'était privé si longtemps, ce dont il n'aurait pu se priver plus longtemps encore : il but le souffle de la vie, et, comme aux fontaines des dieux, le désir d'immortalité sur cette jeune bouche offerte...

Elle avait ouvert les yeux ; elle lui passait maintenant les bras autour du cou, et lui parlait lèvres à lèvres :

— Veux-tu, dit-elle, que j'aille chez toi au retour ?

Il tardait à répondre. Elle comprit pourquoi il hésitait, et lui dit sans amertume :

— Tu crains que je te gêne ensuite et que je sois sans cesse sur ton chemin ? Il ne faut pas que cela t'empêche de me recevoir aujourd'hui. Je suis docile ; je suis de celles à qui l'on dit : « Viens ! » et qui viennent, et qui s'en vont, lorsqu'on leur dit : « Va-t'en ! » Je suis une passagère, une petite passagère. Je ne dois m'attacher à personne ; je le sais bien. Est-ce que nous avons, nous autres, le droit d'aimer ?

Elle disait tout cela si doucement qu'il en fut charmé et conquis.

— Viens ce soir, lui dit-il ; mais attends que l'ombre soit

complète : et surtout arrange-toi de façon à ne faire aucun bruit.

Il songeait à l'oncle Cléophas, qui jusqu'à minuit poursuivait sa veillée studieuse. Mais la petite hétaïre était habituée à ces recommandations de prudence :

— Ne t'inquiète pas, répondit-elle avec son divin sourire ; Je retirerai mes chaussures avant de monter l'escalier.

XXIII

Depuis cette folle journée, une vague de plaisir semblait rouler sur la ville. Jamais le Carnaval, toujours si joyeux dans les cités du Midi, n'avait été aussi gai. Ce n'était pas seulement les étudians et leurs amies qui se livraient à ce besoin de dissipation ; mais la population tout entière, toutes les classes de la société, emportées dans ce même courant vertigineux. On eût dit que quelque intuition secrète avertissait ces mortels avides d'avoir à se presser de jouir de la vie avant que quelque catastrophe soudaine vînt mettre un terme à leurs ébats. On dansait, on s'esbaudissait en cortèges, on organisait des galas nocturnes ; les rues étaient pleines de rires et de chansons. Il n'y avait pas assez de bouquets pour tous les corsages, ni de guirlandes pour toutes les têtes.

Vers la fin de février, le docteur Pellier décida de donner un grand bal auquel il convierait l'élite du monde universitaire et les nombreuses relations qu'il s'était créées parmi sa riche clientèle. Les élémens ne manquaient pas pour cette fête qui serait assurément la plus brillante de la saison. On en parlait d'avance ; on racontait les chefs-d'œuvre de goût et de décoration que les tapissiers avaient réalisés dans le bel hôtel du clinicien.

Énimie s'était prêtée de bonne grâce à cette coûteuse fantaisie. Les volontés de son mari étaient pour elle des oracles qu'elle ne discutait point. Peut-être aussi préférait-elle ce genre de réception générale aux dîners pantagruéliques dont elle était systématiquement exclue. Ici du moins, elle ferait les honneurs de sa maison et occuperait la place qui lui revenait de droit.

Michel, avec quelques étudians privilégiés, — principalement ceux qui se trouvaient dans les services du docteur à

l'hôpital suburbain, — avait reçu le bristol envié. Il fallait beaucoup de jeunesse pour apporter de la gaîté et de l'entrain à cette réunion qui ne voulait pas être solennelle. On annonçait un cotillon agrémenté de figures nouvelles que devait suivre le souper par petites tables vers la fin de la nuit. Les couples désignés à l'avance formeraient ensuite une immense farandole qui irait nouer sa couronne autour du docteur et de Madame Pellier.

A dix heures du soir, Énimie, toute prête, attendait ses invités. Elle avait mis une coquetterie singulière à rester simple au milieu de ce luxe éblouissant. Une robe à la grecque boutonnée aux épaules et découvrant le décolleté du dos et de la gorge s'enroulait à son corps, sans nul ornement; mais le tissu en était si soyeux et si souple qu'elle semblait vêtue d'un rayon de lune; un croissant de diamans dans les cheveux était la seule richesse de sa parure; ainsi elle s'apparentait à une déesse de la nuit, Sélénè ou Perséphone, avant que celle-ci eût accompli aux Enfers sa course désordonnée... Michel, arrivé l'un des premiers, lui baisa la main; il eût souhaité pouvoir se tenir quelques instans auprès d'elle; mais d'autres hommes le suivaient, qui, tour à tour, accomplissaient le même rite. Puis ce furent les ménages retardés par la toilette des femmes. Comme onze heures sonnaient, Arlata fit son entrée au bras de son père. Michel, avant même d'avoir discerné leurs visages au milieu de la foule qui se pressait à travers les salons, avait reconnu la jeune fille à sa chevelure admirable, plus rousse encore aux lumières et toute parsemée de petites étoiles de bégonias; deux touffes de ces fleurs sur les tempes faisaient ressortir davantage la pureté du teint lilial et l'éclat des yeux et des lèvres. « C'est cela, c'est tout à fait cela, une figure de Henner, » disaient quelques étudians sur son passage. Elle n'entendait point ces remarques, non plus que le professeur Dubail, tout rayonnant de paternelle fierté. Énimie eut pour eux un accueil particulièrement amical; elle retint Arlata à ses côtés, tandis que le docteur Pellier s'emparait du professeur et le remerciait d'avoir bien voulu rompre ce soir l'austérité habituelle de sa vie.

Très rapidement, l'animation s'était propagée; un orchestre, caché derrière un massif de verdure, jouait les valses entraînantes et les onduleuses redowas. Vraiment, le spectacle était ravissant de ces femmes presque toutes distinguées et belles et de ces jeunes hommes empressés et corrects. Les

couples enlacés glissaient dans une atmosphère grisante de parfums. Michel prenait sa part de l'excitation ambiante. C'était la première fois qu'il avait l'occasion de voir la société montpelliéraine dans une fête privée, et il en recevait une secousse inattendue; jamais avec son parti pris de Parisien, imbu de la supériorité de la capitale, il n'aurait pu croire que tant de style et d'élégance pouvaient se rencontrer dans une ville de province, surtout dans une ville pliée depuis longtemps au formalisme universitaire et qui, de premier abord, pouvait sembler rébarbative. Mais il ne songeait pas à analyser ses impressions; il goûtait sans arrière-pensée le puissant attrait de se mêler à ces femmes jeunes et belles qui tournoyaient légèrement entre ses bras. Cependant il n'avait pas encore osé inviter Arlata, la voyant tellement adulée et recherchée. On faisait cercle autour d'elle. C'était un hommage que l'on rendait à la haute situation du père et à la glorieuse jeunesse de la fille. Elle était dans un de ces instans où toute la flamme de la vie monte à la surface de l'être et l'irradie d'une sorte d'apothéose. Au milieu des admirations dont elle était l'objet, elle gardait cette assurance tranquille qui était la caractéristique de sa nature; mais elle y ajoutait quelque chose de plus, l'ardeur de cette flamme surgie tout à coup, et qui augmentait singulièrement sa puissance d'attraction, flamme légère, alliciante, pareille à celles dont le clignement appelle de loin les insectes dans la nuit et les contraint de brûler leurs ailes à ce mystérieux scintillement.

Michel, autant que les autres, se trouvait subjugué; il regardait Arlata comme il eût regardé un tableau de prix, une statuette précieuse. N'osant aller jusqu'à elle, il s'était approché d'Enimie; là, il se sentait en sûreté, appuyé sur cette affection si douce, si généreusement protectrice. Parmi toutes les autres femmes qui prodiguaient honnêtement leurs grâces et leurs sourires, celle-ci était la seule qui ne cherchât point à plaire; et, les épaules nues, son croissant lunaire au front, elle conservait cet air surnaturel, cette dignité mystique qui la plaçait si haut et suscitait l'envie de lui rendre un culte à part.

Elle comprit ce que signifiait le muet recours de Michel. L'avait-elle prévu? Peut-être! Elle sourit et lui demanda :

— Pourquoi n'invitez-vous pas à danser la fille de votre maître?

Michel s'excusa :

— Je craindrais un refus; elle a tant à faire pour ne pas décourager tous ceux qui la sollicitent!

— C'est vrai, reconnut Énimie; elle est réellement ce soir la reine de notre fête.

Elle l'enveloppa d'un regard plus insinuant :

— Je ne vous ai pas dit encore... Je compte sur vous pour conduire le cotillon avec elle. Cela vous plaît-il?

— C'est trop d'honneur! balbutia Michel.

Au fond, cet honneur l'enchantait; il était reconnaissant à Énimie de l'avoir choisi pour un aussi charmant tête-à-tête. En même temps un scrupule le prenait : Sébastien Lepic, retenu tard à l'hôpital à cause de son service de garde, venait d'arriver. Que penserait-il de voir Michel prendre si vite la place qui aurait dû être la sienne? Ne le soupçonnerait-il pas d'avoir sournoisement cherché à le supplanter? Cela mettait une ombre à sa joie. Il se décida à prendre, comme on dit, le taureau par les cornes, et fonça droit sur son camarade.

— Dites donc, cher ami, il paraît que c'est moi qui dois conduire le cotillon avec la fille du professeur Dubail. Est-ce que cela ne vous désoblige point?

Sébastien eut un geste d'indifférence :

— Mais non! Pourquoi donc? C'est parfait! Allez-y.

Et il ajouta, se penchant à son oreille :

— Je n'ai plus aucune prétention de ce côté.

En effet, il était pressé de courir vers d'autres conquêtes. Quelques secondes après, comme l'orchestre attaquait la valse lente de la *Traviata*, il tournoyait, souple et heureux, enlaçant la taille d'une captivante danseuse brune. Alors Michel respira. Sébastien était un de ces hommes qui savent mettre en pratique le système des compensations. Et Michel, que faisait-il lui-même, sinon de s'avancer, étape par étape, vers le difficile bonheur? Mais chez lui les évolutions étaient plus lentes et moins directement consenties.

Assis à côté l'un de l'autre au centre du vaste salon, Michel et Arlata formaient un couple délicieusement accordé. Une égale propulsion vers le plaisir les jetait ensemble dans les rets d'un filet étroit. Ils causaient avec animation durant les intervalles des figures, dont ils avaient à cœur de bien mener la suite variée et brillante. Ainsi jouaient-ils aux propos inter-

rompus; et cette solidarité d'un moment de fête créait entre eux plus d'intimité que n'en avaient pu amener deux années d'incessant voisinage. Vers cinq heures du matin, comme la farandole allait s'ouvrir, ils avaient dû constater que leurs goûts en Littérature, en Art, en Métaphysique, et leur sens général de la vie étaient à peu près les mêmes...

XXIV

D'un brusque saut en arrière, on était revenu au 1er mai 1207, date célèbre dans les fastes de la commune de Montpellier. Ces sortes de résurrections enchantaient l'imagination naïve des foules, en même temps qu'elles exerçaient la verve critique des gens instruits. Puisque cette année les folies du Carnaval avaient débordé sur le Carême et se poursuivaient jusque dans les beaux mois du printemps, il fallait inventer quelque chose de plus que les habituels divertissemens populaires; et, au lieu que ce fussent de grossières figures de carton qui symbolisaient les héros de cette journée historique, c'était cette fois de vivans personnages, de fringantes haquenées, de l'or, de la soie, de brillans costumes étincelans au soleil, et toute la beauté de la vie qui se lève lorsqu'on secoue d'une main hésitante la fine poussière dont se couvre le passé.

On était bien revenu à l'aube de cette journée... Quels battemens agitaient le cœur de la ville déjà puissante et avertie de son bel avenir! Cinquante mille poitrines percevaient en elles ces battemens, car il s'agissait de conserver l'indépendance de la cité qui depuis le VIIIe siècle n'avait fait que prospérer et grandir sous l'habile gestion de ses seigneurs, les Guillem. Le commerce y fleurissait avec de si nombreuses ramifications qu'on y parlait toutes les langues; les Chrétiens et les Sarrasins y trafiquaient de concert, et c'étaient constamment les atterrissages des marchands de la Lombardie, de l'Égypte, de l'Angleterre, de l'Orient qui apportaient et emportaient les denrées, les métaux et les parfums. Ses Écoles n'étaient pas moins renommées que son négoce. Placentin avait illustré le Droit et Arnaud de Villeneuve la Médecine; on accourait de partout consulter ses Esculapes fameux, qui n'avaient encore d'autres rivaux que ceux de Salerne. Soixante ans auparavant, l'archevêque de Lyon, se rendant à Rome et étant tombé malade en

chemin, s'était fait porter jusqu'à Montpellier, dans l'espoir d'y trouver une prompte guérison ; il y avait en effet laissé son mal, mais aussi le fond de sa bourse, comme le constatait, sans d'ailleurs s'en étonner, le grave abbé de Cîteaux, saint Bernard, qui assurait que son ami l'archevêque avait dépensé avec les médecins de Montpellier « ce qu'il avait et même ce qu'il n'avait pas. »

Tant de prospérité avait enorgueilli jusqu'au plus humble de ses habitans. Des alliances habilement choisies augmentaient sans cesse l'apanage des puissans seigneurs. Le dernier d'entre eux, Guillem VIII, avait donné sa fille Marie en mariage au comte de Comminges. C'était une enfant délicate et pensive et qui n'avait pas quinze ans; après peu de temps de cette union, le comte, déjà divorcé de ses deux premières femmes, l'avait répudiée; Marie était revenue vivre auprès de son père, au château des Lattes, en attendant qu'on pût lui trouver un nouveau parti; le peuple, qui l'adorait, rêvait pour elle les plus beaux destins. Aussi l'allégresse avait-elle été générale quand on apprit un matin que le roi Pierre d'Aragon acceptait de s'allier aux Guillem et de prendre Marie pour femme. Escorté de ses nobles hidalgos, le Roi était venue prêter serment de fidélité à la commune de Montpellier dans l'antique église de Notre-Dame-des-Tables, sanctuaire vénéré, aussi ancien que la ville; puis il avait emmené la jeune princesse dans le donjon de Mireval, qu'on lui avait donné en apanage. Mais cette union n'avait pas été plus heureuse que la première; bientôt Marie était revenue au château des Lattes, sans avoir connu les faveurs de son mari, qui tout à coup avait refusé de la voir, sous prétexte qu'elle n'était pas de sang royal. Cette fois la déception du peuple touchait à son comble : il fallait à tout prix que la fille de Guillem eût un héritier pour assurer à la commune les brillans avantages que devait lui procurer cette alliance inespérée. Guillem rongeait son frein, cherchait une ruse... Bientôt il l'eut trouvée : le roi d'Aragon, hardi cavalier et loyal jouteur, n'était-il pas aussi le mâle le plus voluptueux de son royaume, celui que ses compatriotes appelaient un « homme de femmes » *ell era hom de fembres!* Sous le subterfuge d'une aventure galante, on lui ramena un soir la docile Marie, déguisée en Mauresque et recouverte de longs voiles. Il ne la reconnut point; elle se montra aimable; le jour se leva

sur leurs embrassemens. Quand le Roi s'aperçut de sa méprise, il était trop tard pour s'en défendre; alors il prit le parti de rentrer triomphalement dans la ville avec son épouse, montés tous deux sur la même blanche haquenée et précédés des hautbois et des tambourins.

C'était cet épisode légendaire, enraciné fortement dans la mémoire du peuple, que l'on faisait revivre aujourd'hui. L'entrée solennelle des époux réconciliés, qui faisait présager la naissance d'un héritier du sang des Guillem, était saluée par des acclamations unanimes; et ces cris d'espoir et de joie retentissaient aussi nombreux que si vraiment le jeune homme et la jeune femme que portait la blanche haquenée eussent été le voluptueux roi d'Aragon et cette dolente princesse, qui plus tard devait encore connaître l'amertume du dédain et de l'abandon. Une suite magnifique se pressait derrière le couple royal; c'étaient les escholiers, les hérauts d'armes, le bayle, les consuls et toute la foule des ouvriers, des manans et des bourgeois, tôt levés et revêtus incontinent de leurs plus somptueux habits. Rien n'était changé, semblait-il, dans la ville aux profondes rues gothiques, aux vieilles pierres patinées de rouille; et c'était toujours le même soleil qui resplendissait sur ces têtes promptes à l'enthousiasme et fidèles au souvenir.

Mais bientôt l'illusion se fut dissipée. Rentrés le cortège, les hérauts d'armes et toute la séquelle des officiels personnages, le peuple se retrouva dans sa terne démocratie de chaque jour, les épaules lourdes des huit siècles, qui depuis s'étaient écoulés, et de tant de misères et de vicissitudes que le cours du temps charrie sans cesse sur l'humanité en travail. Après la suprématie espagnole, la dynastie capétienne, faiseuse d'unité, avait absorbé dans le domaine de France la belle province du Languedoc; puis ç'avait été les guerres intestines, la grande rafale de la Révolution, le coup de tonnerre de l'Empire, puis encore la Monarchie, puis la République encore; et toujours, toujours cette volonté supérieure, inflexible, qui courbe l'homme sur le sillon. Tant de sang avait coulé, tant de sueurs et tant de larmes!... Cependant on dansait, on s'amusait sur toutes les places, sur celle de l'Esplanade, sur celle des Abattoirs, dans les jardins et dans les faubourgs; on dansait, on cherchait encore la chimère de la Liberté et de l'Espoir... et de cette lointaine

journée, évoquée avec une certitude singulière, ce qui restait de plus vivant, de plus indestructible, c'étaient ces hautbois et ces tambourins, dont la musique légère entraînait les couples à l'oubli.

Le professeur Dubail et Cléophas Sorguier se promenaient à travers cette animation grandissante ; leur philosophie y trouvait matière à disserter longuement. Vers la fin de l'après-midi, comme la température continuait à être d'une douceur prenante, ils s'assirent sur un banc au centre de la longue promenade du Peyrou qui, de l'Arc de Triomphe à l'aqueduc Saint-Clément, prolongeait le déroulement de son tapis vert ; la statue de Louis XIV, costumé en empereur romain, s'élevait majestueusement dans ce décor inspiré de Versailles, et c'était une anomalie assez plaisante que d'assister au débordement de ces réjouissances populaires en un lieu où l'on se serait plutôt attendu à voir défiler les pompes solennelles de la Cour. Cependant des femmes en riches toilettes et des hommes portant déjà les nuances claires du printemps étaient venus jusqu'ici pour goûter la fraîcheur de cette soirée de mai. Ils échangeaient des colloques excités, et parfois, aux échos de la musique enragée qui montait des quatre coins de la ville, ils esquissaient des pas de danses ultra-modernes avec une aisance que des professionnels eussent enviée.

— Ne penses-tu pas, dit tout à coup Cléophas Sorguier à son vieil ami, que ces gens sont tout à fait fous ?

— Je ne le pense pas, répondit le professeur Dubail, — son sourire indulgent éclairait sa barbe blanche, — je ne le pense pas ! Je crois seulement qu'ils sont atteints de cette maladie contagieuse de l'extravagance qui sévit de temps à autre comme une épidémie sur les milieux les plus policés. Nous assistons à l'une de ces crises, dont le dénouement est problématique, et où, comme on dit communément, le monde danse sur un volcan.

Le stoïcisme de l'oncle Cléophas ne se contenta pas de cette explication :

— Regarde, regarde-les donc ! fit-il, en désignant deux nouvelles arrivantes ; les modes, cette année, sont d'une inconvenance qui dépasse les bornes ! Ne dirait-on pas, à voir ces femmes habillées à la turque, avec une jupe serrée par le milieu et une aigrette sur le turban qui les coiffe, qu'elles ont aban-

donné toute pudeur... Et pourtant, ce ne sont pas des courtisanes!

— Sûrement non! dit le père d'Arlata, qui venait de reconnaître en ces promeneuses deux charmantes amies de sa fille.

— Autrefois, reprit Cléophas Sorguier, on s'amusait certainement. J'ai été jeune; j'ai passé par les mêmes stades que la jeunesse d'aujourd'hui. Mais je ne me souviens pas d'avoir jamais constaté un tel dévergondage, une telle perversion du sens moral dans toutes les classes de la société. Tu disais tout à l'heure que nous dansions sur un volcan; je crois plutôt que c'est la course à l'abîme.

— Ne soyons pas trop pessimistes, corrigea doucement le professeur. Le pessimisme est une plante vénéneuse d'importation étrangère, que nous ne devons pas acclimater chez nous. Je ne puis nier l'évidence; j'admets qu'il se passe en ce moment un phénomène dont les causes seraient peut-être assez faciles à démêler, et dont les effets nous demeurent encore inconnus. Le plus curieux, c'est que, malgré tant de dissipation et de concession au plaisir, nos étudians n'ont pas cessé un instant d'être laborieux et exacts; ils travaillent avec plus d'ardeur, avec plus de profit que jamais. Je puis t'en donner l'assurance.

— Je le sais bien, dit l'oncle Cléophas; et c'est précisément ce qui me fait douter que nous soyons dans notre bon sens. De mon temps, quand on s'écartait un peu du devoir, le lendemain on ne pouvait plus rien faire, on s'avouait entre soi qu'on avait mal aux cheveux.

Cette réminiscence eut le pouvoir de le faire sourire, tandis que le professeur Dubail riait à pleine gorge, sans se gêner :

— Tu vois bien! Tu vois bien! Ce n'est pas une question de principe, c'est une question de quantité! Ils ont la tête plus solide que nous.

— Il n'en est pas moins vrai, déclara l'oncle Cléophas, qu'il y a quelque chose de changé dans la situation présente. Que vaut cette génération qui succédera à la nôtre et que je ne veux certes pas calomnier? Que porte-t-elle en elle? Quel sera son rôle dans l'avenir? Un grand désir de gloire l'anime, cela est certain. Je n'en veux pour preuve que cette fidélité au travail que rien ne peut ébranler. Mais que de fermens dangereux risquent aussi de faire avorter les belles qualités de la race, ces

qualités qu'elle conserve encore sous des apparences regrettables, — oui, bien regrettables en vérité !

Ils se levèrent, car la promenade maintenant était envahie par une foule tumultueuse et exigeante qui se mêlait sans façon aux groupes distingués des bourgeois et des gens de qualité. Sur la longue piste du tapis vert, cette foule se livrait à des gambades forcenées, et quelques voix même ne craignaient pas d'entonner l'*Internationale*. On avait bu. Au parfum des chèvrefeuilles en fleur et des myrtes, l'odeur desséchante de l'alcool ajoutait un relent acide. Et la gaieté de cette journée se terminait dans une effervescence grosse d'inquiétude.

Cléophas s'arrêta un instant devant le Louis-Quatorze de bronze, qui de son sceptre indiquait le bel horizon toujours pareil.

— Il n'avait pas prévu tout cela ! murmura-t-il.

Mais le professeur Dubail ne jugea pas à propos de contredire sur ce point son vieil ami, trop imbu de l'irrémédiable vice des choses.

Et ils s'en allèrent à petits pas, tels Sénèque et Pythagore, si le Destin avait fait naître dans le même âge de l'Humanité ces deux philosophes aux tempéramens contraires.

XXV

On en parlait depuis quelques jours, mais personne encore ne voulait y croire. Après tant de tumulte et d'allégresse, après la grande vague de plaisir qui, jusqu'à cette dernière semaine de juillet, n'avait pas cessé de rouler, du Nord au Midi de la France, son flux et son reflux étourdissant, on ne pouvait croire à cela, on se refusait à y croire... Après avoir tant discouru sur la fraternité des peuples, tant travaillé pour la paix, tant souffert pour la garder sereine et droite au milieu de la nation en confiance, on ne voulait pas croire à cette chose épouvantable qui apparaissait tout à coup à l'horizon et mettait le holà à toutes les chimères de l'Idée. Non, on ne voulait pas y croire...

Michel, aux premiers bruits de la guerre, avait couru chez Gabriel d'Artissac. Bien souvent il avait pu juger de la singulière force d'intuition que recélait en elle cette nature de poète et d'artiste restée intacte au milieu des frottemens de la vie.

Mais cette fois, c'était le cœur serré d'angoisse qu'il retournait à la mansarde transformée en tour d'ivoire, où l'étudiant amoureux des Muses abritait son rêve et aussi son multiple labeur ; et, chemin faisant, il se demandait s'il allait le trouver là encore, ou si, brusquement, Gabriel n'aurait pas quitté Montpellier pour rejoindre sa famille en Dordogne et attendre les événemens dans le vieux château ancestral. Il y avait plusieurs jours que les deux jeunes gens ne s'étaient vus. « Serait-il parti sans me dire adieu ? » s'inquiétait Michel. Et cette pensée augmentait l'angoisse vague qui étreignait son cœur. Dans ce quartier populaire où l'odeur âcre des anciennes tanneries traînait encore sous le ruisseau couvert du Merdanson (le Verdanson, disaient aujourd'hui les gens bien parlans, car ce ruisseau, au cours des siècles, avait plusieurs fois changé de nom); dans ce quartier populeux, c'était un silence de mauvais augure; Michel traversa la ruelle étroite où, après tant d'années de séparation, il avait rencontré, — si loin de Paris ! — son plus cher camarade de Rollin ! Quelle joie alors ! Quelle surprise heureuse ! Il entendait la voix souple et puissante de son ami jeter aux échos d'alentour les vers de Rabelais mis par lui en musique et qui étaient devenus le refrain préféré de leurs fêtes :

Ung fifre allant en fenaison
Est plus fort que deux qui en viennent...

Allaient-ils partir ensemble pour la fenaison de la gloire? Et comment en reviendraient-ils? Michel essayait de concilier tout cela dans son esprit. Ses jambes tremblaient d'impatience en montant l'escalier. Il aurait voulu déjà être dans les bras de cet ami d'enfance qui avait tout su de ses premiers élans et de ses premières illusions. Là-haut, sur la petite terrasse ouverte à plein ciel, le poète ne caressait plus les cordes de sa cithare et n'invoquait plus les Muses propices; debout et attentif, il semblait écouter des voix lointaines.

Vers l'Orient douteux tourné comme les autres,
Écoutant tous les bruits, formidables et doux...

Ce fut avec cette réminiscence de leur classe de rhétorique que Michel l'aborda, et tout de suite ils rentrèrent dans la réalité présente :

— Est-ce que vraiment nous la subirons, cette guerre? Est-ce que vraiment nous pourrons en arriver là?

— Je l'espère et je l'attends!

Et, comme Michel s'étonnait, s'indignait presque que son ami pût envisager de gaieté de cœur une éventualité aussi grosse de périls, Gabriel eut une brusque détente d'impatience :

— Eh! mon Dieu, oui! Qu'on en finisse! Je ne suis pas un homme de proie, ni un ogre avide de sang. J'ai horreur de la force brutale que symbolise, depuis que le monde est monde, la vile idole à face de taureau. Mais qu'on en finisse! Qu'on attende de pied ferme la bête maudite! Il y a assez longtemps qu'elle nous menace, et que nous nous dérobons devant elle. Cette fois, nous saurons enfin si l'impondérable fierté de l'esprit n'est pas supérieure à l'orgueil pesant de la brute, et quelle est celle des deux puissances qui devra triompher dans cette lutte aussi vieille que l'humanité.

Il parlait avec un accent entraînant et prophétique. Michel cependant risqua une objection :

— Alors, tous les sacrifices consentis jusqu'à présent n'auront servi qu'à nous jeter plus durement contre un ennemi implacable?

— Il n'y a pas d'effort perdu, assura doucement Gabriel, dont le visage se recouvrait de songe; nous retrouverons cela plus tard. Pour l'instant, ne pensons qu'à cette heure magnifique, dont l'aube se lèvera sans doute bientôt pour la France, l'aube rouge, éclatante, qui sera la revanche de demain.

— Allons! dit Michel convaincu, je vois qu'il faut renoncer à ces utopies généreuses dont on a nourri notre jeunesse; nos maîtres, nos éducateurs, les ouvrages de philosophie qu'on mettait entre nos mains, ne nous ont-ils pas enseigné qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir pour le monde, et que l'heure était venue de réaliser le grand rêve de la fraternité universelle?

— En attendant l'avènement de cet Évangile, on préparait là-bas la poudre sèche et les canons. Sommes-nous prêts, quant à nous? je l'ignore! Ce que je sais pour ma part, c'est que j'ai déjà offert ma vie : ce soir, demain, quand il le faudra, je marcherai le front haut et l'ivresse de la mort dans le cœur.

— Moi aussi, fit simplement Michel.

Ils s'étaient pris les mains et se les serraient avec enthousiasme, comme pour un pacte tacite dont ils ratifiaient l'enga-

gement. Puis Gabriel d'Artissac se mit tout à coup à sourire.

— Dis donc, si leur Otto Ridler revenait en ce moment pour servir aux étudians sa conférence humano-musico-scientifique, on ne le porterait plus en triomphe, on ne le recevrait plus comme le surhomme, le Messie, l'annonciateur! Ont-ils été assez ridicules, avec leur emballement?

Michel rougit un peu; il se souvenait que c'était uniquement pour ne pas déplaire au professeur Dubail et à Arlata qu'il avait renoncé à se joindre à ses camarades en cette circonstance mémorable :

— Toi, dit-il, tu as toujours plané au-dessus de ces erremens, tu as pris le parti de la Tour d'Ivoire.

— Mon cher, la Tour d'Ivoire a du bon; mais il faut savoir en descendre quand le tocsin d'alarme sonne au beffroi de son municipe; j'en descendrai, et, s'il plaît à Dieu, je serai aussi bouillant dans la lutte que j'ai été calme dans l'attente.

Le jeune gentilhomme laissait percer dans ses regards la fierté qu'avait déposée en lui une longue suite d'ancêtres à l'irréprochable honneur. Gabriel ne se sentait pas moins ardent; il venait de jeter comme une défroque usée et suspecte les apports de provenance étrangère qui avaient fait jusqu'à présent le fond de ses idées générales; maintenant, il était prêt. Cependant il doutait encore que l'heure solennelle fût arrivée, ou que même elle vînt jamais au milieu de tant de contradictions, de tant d'intérêts en jeu, de tant de fils enchevêtrés à démêler.

— Descends-tu avec moi? demanda-t-il à son ami.

Dehors, ils trouvèrent le silence partout rompu. Afin d'avoir des nouvelles, les ouvriers abandonnaient l'usine ou l'atelier; les femmes sortaient sur le pas de leur porte et interrogeaient les passans.

— Eh bien! sait-on quelque chose?

Mais on ne savait rien encore, rien de précis, rien de certain. Les journaux n'apportaient que des renseignemens vagues, et toujours l'espoir que les chancelleries triompheraient de la formidable crise et détourneraient l'orage qui grondait de l'Orient à l'Occident. La volonté d'un seul homme, pareille à une épée de Damoclès suspendue sur le front innombrable de l'Europe, restait immobile, menaçante; — le glaive rentrerait-il au fourreau?

— Allons jusqu'à la Brasserie voir ce qu'ils disent, proposa Gabriel, que l'instinct de la solidarité poussait vers ses compagnons d'études, — peut-être ses frères d'armes de demain...

L'Esplanade fourmillait de monde, et la Brasserie regorgeait de consommateurs; mais on buvait peu, et c'était surtout pour la forme que l'on commandait les boissons rafraîchissantes, malgré la chaleur de cette fin de juillet où l'air desséchant brûlait la gorge. Des étudians de toutes les Facultés, le Droit, les Lettres, les Sciences, la Médecine, étaient là, parlant et s'interpellant d'une table à l'autre; on sentait qu'entre eux le souffle d'une espérance commune venait de passer, et que jamais, même au jour des plus grandes solennités universitaires, ils n'avaient été rapprochés comme aujourd'hui.

Au milieu d'un groupe compact, Bernard Dureval pérorait. Sa voix d'enfant du peuple, qui avait gardé l'accent du terroir, dominait toutes les autres conversations. Debout derrière sa chaise, sa face énergique barrée d'une moustache plébéienne taillée en brosse, il attirait à soi par une sorte de magnétisme positif, et aussi par une facilité oratoire qui rendait toujours intéressantes ses élucubrations, alors même qu'on n'en acceptait pas les principes. Gabriel et Michel se dirigèrent de son côté; ils étaient curieux d'entendre quels propos pouvait tenir en un pareil jour ce fervent de l'Internationalisme, ce disciple des socialistes les plus farouches.

— Oui, criait Bernard Dureval, étendant ses bras dans une gesticulation passionnée, j'ai cru longtemps que l'homme meilleur serait celui qui abolirait les frontières et qui rapprocherait les peuples dans un fraternel embrassement. Je me trompais, je crois maintenant que l'homme meilleur sera celui qui défendra le sol de ses pères, sa patrie intégrale, son propre foyer. Alors, n'est-ce pas? nous marcherons tous d'un seul cœur, les enfans du peuple de France, d'un seul cœur, d'un seul élan, tous, tous!...

— Tous! tous! répondaient en écho des centaines de voix, mâles et vibrantes.

Cependant on n'ajoutait aucun cri de haine ou de provocation. On se gardait de sortir de cette note grave, presque religieuse, qui donnait le son des cœurs.

Béhémond essayait de pérorer à son tour; sa verbosité naturelle, parsemée de tours de phrase primitifs et de locutions

exotiques, ne prêtait plus à rire; on ne songeait pas non plus à le railler sur l'élégance trop raffinée de sa tenue, qui si souvent lui avait attiré les plaisanteries de ses camarades : « Quand mulâtre met ses bels habits, li dire : négresse pas maman li. » On l'écoutait en silence. Il parlait avec une générosité impulsive, une franchise de sentimens, qui vraiment le rendaient beau. On eût dit un guerrier antique prêt à partir, avec ses éléphans et ses tentes multicolores, pour une expédition contre les barbares du Sud. Mais c'était mieux que cela. Il représentait en ce moment la glorieuse épopée des conquêtes de la France, et la fidélité touchante de ses nouveaux fils. On l'applaudit; on l'aimait; et Sébastien Lepic, se levant, alla vers lui et l'accola de deux baisers retentissans sur ses joues de bronze.

Puis, brusquement, les éloquences se turent. On venait d'apporter les journaux du soir. Les nouvelles étaient un peu moins alarmantes. On espérait encore que le terrible conflit serait écarté; des articles écrits dans la paix du cabinet de travail proposaient encore des solutions conciliatrices. Mais, à la dernière page, une dépêche laconique permettait de tout supposer. Alors ce fut de nouveau le grand silence; toutes les têtes baissées lisaient, dévoraient les lignes; chacun cherchait à y découvrir cette vérité obscure, confuse, qui se dérobait sous le protéisme fuyant des mots. Une chaleur étouffante régnait dans cette salle où tant de poitrines humaines haletaient. Michel, quand il eut achevé de parcourir les feuilles publiques, serra la main de Gabriel d'Artissac et sortit.

Il avait la fièvre; les émotions successives de cette journée, durant laquelle il lui semblait avoir vécu plusieurs années de sa vie, le laissaient dans un état d'hypertension qui lui rendait tout repos impossible. Il avait besoin de grand air et d'espace, et surtout de solitude. Bien que l'heure du dîner approchât, il résolut de ne pas rentrer à la maison; il n'avait pas faim, et, d'autre part, il n'était influencé par aucun scrupule à l'égard de l'oncle Cléophas, qui, une fois pour toutes, lui avait dit : « Si tu n'es pas là au moment des repas, je me mettrai seul à table. Tu ne me devras aucune excuse. » Alors il s'en allait vers les riantes campagnes, qu'un rayon de soleil dorait encore dans ces longues veillées de l'été. La moisson presque partout était faite, mais le regain repoussait déjà et revêtait la

terre d'une seconde parure d'épis, légère comme une robe de gaze. Plantureuses et riches, les vignes étalaient sur les coteaux leur forte verdure; et, dans les champs potagers, les légumes plantés serré débordaient les carrés bien alignés qui se succédaient à perte de vue. C'étaient l'abondance et l'heureuse fertilité. Et il devait en être ainsi dans tous les champs, dans toutes les prairies, dans tous les vignobles de France. Et c'était cela qu'il fallait défendre, cela qui était le résultat d'un labeur obstiné, où la sueur et la fatigue dépensées sans cesse avaient tiré de la terre tous ces biens. Michel errait au hasard à travers cette nature arrivée au point culminant de sa beauté; l'enthousiasme qui l'avait soulevé un instant s'abolissait maintenant devant une fortuite inquiétude : aurait-il l'abnégation nécessaire pour accomplir dans toutes ses rigueurs ce devoir qui allait s'imposer à lui, — le plus grand de tous les devoirs, — pour affronter sans défaillance, non seulement la mort, — cela lui paraissait peu de chose, — mais les fatigues, les misères, les privations et l'oubli total de soi? Rien ne l'y avait préparé; la fibre patriotique n'avait jamais eu occasion de vibrer en lui; il n'avait pas eu derrière son berceau, comme Gabriel d'Artissac, une longue lignée d'ancêtres belliqueux qui commandaient la vaillance à son sang; il était né d'un père dilettante et artiste, et d'une mère dont il avait ignoré le tempérament, puisqu'il l'avait si tôt perdue, mais qui certainement lui avait légué des délicatesses, des exigences, des frilosités d'âme dont il n'avait jamais songé à se défaire. Même à la caserne, où il avait passé deux années et où il s'était mortellement ennuyé, il avait toujours conservé cette aptitude prédominante, la passion pour les idées et pour l'observation scientifique des faits. Et, maintenant, il allait être un soldat, c'est-à-dire un homme voué à l'obéissance passive, un homme qui n'a plus de nom, de désir, de volonté et qui doit être dans les mains de ses chefs ce que Loyola exigeait de ses adeptes : *perinde ac cadaver*. Saurait-il être ce cadavre vivant, ce héros sacrifié et anonyme? Il se le demandait avec cette sincérité douloureuse qu'il mettait toujours à s'examiner soi-même aux heures critiques de sa vie. — Et, si la transformation nécessaire ne se faisait pas, s'il restait l'être indépendant et personnel qu'il avait été jusqu'à présent, il ne servirait pas bien son pays, il ne remplirait pas complètement le grand devoir... Ah! que ce calice s'éloignât de lui! Que le spectre

sanglant de la guerre se détournât de cette patrie charmante et heureuse où il n'avait respiré que de doux effluves! Mais, au point où en étaient les choses, cela pourrait-il être? Il comprenait que non; il était pareil à un homme brusquement réveillé et qui s'attarde encore un peu avant de se jeter hors du repos.

Il s'avançait à la lisière d'un boqueteau de frênes; la nuit commençait à gagner sur l'horizon et noyait les choses dans une vapeur bleue et fuyante; quelques maisons isolées formaient des taches sombres sur ces clartés indécises, maisons de paysans ou de cultivateurs à la toiture basse, que précédait une cour où dans la journée la volaille devait s'ébattre. Tout près, un froissement dans le feuillage fit s'arrêter Michel; il vit la chevelure blonde, le corsage rouge et la jupe évasée d'une fille qu'un garçon venait de rejoindre. Ils se parlaient à voix basse, rapidement — « Ne vous faites pas de tourment, allez! ne vous en faites pas plus que je ne m'en fais moi-même! » — « Alors, c'est vrai, Bruneau? Vous allez partir? » — « Bien sûr! Si c'est pas demain, ce sera le jour après. Le maire nous a avertis qu'il faudrait se mettre en route, aussitôt l'affiche posée. C'est pourquoi je suis venu vous dire au revoir. » La jeune fille pleurait; Michel entendait de petits sanglots mourir dans sa gorge; quant au garçon, il s'était tu; la même émotion l'étreignait sans doute; il y eut une seconde de tragique silence; puis ce furent deux baisers échangés avec une ferveur égale, deux baisers vigoureux, sonores, qui avaient la valeur d'un serment. Les pas s'éloignèrent dans des directions différentes; l'aboi d'un chien retentit. Michel se remit en route. Malgré la tristesse de cette scène d'adieux, il enviait presque le sort du jeune paysan qui emportait avec lui un gage de tendresse, quelque chose qui le fortifierait, qui l'électriserait pendant le choc des combats et qui, s'il devait mourir, lui assurerait l'immortalité dans un cœur. Mais lui, en partant, il n'emporterait rien de semblable; il s'en irait seul, il reviendrait seul, il se retrouverait seul dans la vie; l'amour ardent et pieux d'une femme ne le suivrait pas dans cette épreuve surhumaine; il ne laisserait pour l'attendre ni une mère, ni une sœur, ni une fiancée, ni même une maîtresse chérie. *Væ soli! Væ soli!* se répétait-il en regagnant la ville à grands pas. Jamais il n'avait ressenti plus vive la misère d'être détaché du tronc primitif et de ne s'être pas fait de nouvelles racines. Les étoiles brillantes

sur sa tête, la fécondité de la terre, la paix des arbres exaltés dans la nuit, tout cela le poussait à souffrir. Il croyait entendre contre ses épaules la malédiction implacable qui pesait sur toute la race d'Adam : Marche! marche! — Et il songeait aux baisers qu'échangeaient à cette heure ceux qui demain peut-être seraient séparés...

Les faubourgs étaient tout en rumeur; il y avait autant de monde dans les rues que les jours des plus grandes fêtes; le chant de *la Marseillaise* montait dans l'azur glorieux du ciel. En passant devant la caserne du Génie, Michel vit les soldats qui astiquaient leur fourniment à la lueur des grosses lanternes accrochées aux poutres de la cour. Quelques officiers allaient et venaient au milieu d'eux. Tous étaient graves, silencieux, stricts. C'était la veillée des armes. Alors il cessa de penser à lui-même; il ne fut plus que ce qu'il devrait être désormais, un bras qui allait servir, une volonté qui allait obéir, une chair d'homme offerte aux morsures de la mitraille pour le salut et le rachat de la Nation.

XXVI

La ville semblait s'être tout à coup vidée... Plus sensible qu'ailleurs dans la vieille cité universitaire, le départ de tant de bruyante jeunesse laissait comme un deuil au sein de la population restante. Cependant une activité continuelle régnait sous le couvert du silence et aucune main n'était inoccupée.

Énimie, dès le début de la guerre, avait pris l'initiative d'organiser un des nombreux ouvroirs qui bientôt allaient fonctionner dans tous les quartiers de la ville. Les femmes du peuple, celles de la noblesse et de la bourgeoisie participaient aux mêmes travaux et s'unissaient dans le même labeur. Il fallait tant de choses pour assurer le bien-être relatif des soldats, ou plutôt pour les empêcher de trop souffrir! Des femmes seulement pouvaient savoir ce qui manquait à ces héros magnanimes, brusquement arrachés à leurs foyers par l'appel immédiat du tocsin. Chaque après-midi, on se réunissait autour des longues tables de couture, en attendant que dans les ambulances les premiers blessés arrivassent, et que des devoirs plus urgens encore fussent dévolus aux mains féminines. Quelque-

fois on prolongeait le travail assez avant dans la soirée. Si l'on faisait beaucoup de besogne, on parlait peu. Le bavardage que favorise habituellement le rythme pressé des aiguilles cédait la place à une méditation inquiète : « Où sont-ils ? Que font-ils ? Pourquoi ne donnent-ils pas de leurs nouvelles ? » Rares étaient les lettres reçues de là-bas, et, quand elles arrivaient, elles avaient tant traîné en route que l'on n'osait plus, en les lisant, s'abandonner à la confiance : « Depuis, se disait-on, tant de choses ont pu se passer ! »

Ainsi s'écoulaient les heures, monotones et cruelles. Après la gaieté exubérante de l'hiver, la tristesse d'un été sans ébats... Mais qui donc eût songé à philosopher ou à se retourner en arrière ? On regardait devant soi l'horizon chargé de menaces, et si dans la nuée sombre allaient apparaître quelques lueurs fugitives d'espoir. *Stabat mater dolorosa :* les mères, debout sur la colline, cherchaient à recueillir les échos de la formidable mêlée. Quelques-unes déjà étaient en deuil. Les vendanges cette année allaient se faire avec le sang, et les belles grappes pressées ce seraient les corps de leurs fils.

Un matin, Énimie, toujours arrivée la première à son ouvroir, s'occupait à préparer les tâches de la journée, quand elle vit entrer Arlata Dubail, que le professeur avait conduite jusque là. Arlata n'avait plus l'éclat radieux de son regard, ni la délicieuse animation de son sourire ; grave, elle semblait porter, elle aussi, la meurtrissure de la France.

— Me voici, dit-elle simplement. Si je ne me suis pas jointe à vous plus tôt, c'est que j'hésitais à laisser mon père seul, alors que je ne l'ai jamais quitté. Mais il a compris la lutte qui se passait en moi, et c'est lui-même, aujourd'hui, qui m'a ordonné de venir.

— Je vous attendais, répondit Énimie en l'embrassant. Asseyez-vous là. Vous allez nous être très utile. Nous n'aurons jamais assez de doigts agiles pour fabriquer les innombrables objets qu'on nous réclame.

Elle sourit un peu. Elle n'avait presque pas changé. Son air recueilli et exceptionnel d'avant était devenu un air naturel, en accord avec les vicissitudes présentes. Bientôt elle ne s'occupa plus d'Arlata ; d'autres femmes, d'autres jeunes filles entraient, qui sans bruit venaient s'asseoir à leur place et se

penchaient sur le travail quotidien. Énimie, au milieu d'elles, était comme la bergère au milieu de son troupeau. Entendait-elle des voix, comme Jeanne aux champs de Lorraine? Elle semblait, après cette miraculeuse figure, continuer implicitement la tradition d'abnégation et de dévouement inscrite au cœur de toutes les femmes de France, depuis que la plus grande d'entre elles avait donné sa vie pour le « doulx royaume. » Pas un instant, elle ne perdait la sérénité de sa foi. Cependant, quelles confidences navrantes elle recevait! Combien, parmi ses collaboratrices de l'heure présente, tremblaient pour un être cher! Elle essayait de remonter les courages; elle distribuait cette manne de l'espoir qui fait traverser le désert aride de l'existence, et, faute de quoi, les plus vaillans risquent de succomber en chemin. Elle était bonne et miséricordieuse à chaque souffrance; elle savait écouter toutes les plaintes.

A côté d'Arlata, une brune ouvrière cousait en silence; elle pouvait avoir vingt-deux à vingt-trois ans. C'était une de ces jeunes femmes du peuple, dont le type se retrouve fréquemment dans le Bas-Languedoc : maigre, le visage très blanc, avec des yeux dont on dit qu'ils font le tour de la tête, et une chevelure lisse et noire qui accentue, sans l'endurcir, l'expression ardente des traits. De temps en temps, d'un geste furtif, elle portait la main à ses paupières; mais quelquefois aussi une larme, qu'elle n'avait pas assez vite captée, tombait sur son ouvrage et y formait une petite tache circulaire. Cela troublait Arlata, qui eût aimé interroger cette douleur muette, mais qui, peu experte, ne savait comment y toucher; — ainsi que tous les gens qui n'ont pas encore souffert, Arlata ignorait l'art difficile de consoler, que possédait si bien Énimie, et à cette inconnue qui pleurait près d'elle, elle n'osait manifester la chaude sympathie de son cœur.

Pourtant de rapides dialogues s'échangeaient de voisine à voisine; et c'était toujours les mêmes mots qui exprimaient les mêmes pensées, des mots simples, sans artifice, qu'elles employaient toutes, les grandes dames aussi bien que les autres, pour exprimer des pensées pareilles... — « Vous a-t-il écrit? — Moi, je n'ai rien encore. — Pourvu qu'il ne soit pas blessé, ou prisonnier, ou malade!... » Elles s'arrêtaient là; elles se gardaient d'énoncer le doute suprême, comme si, en l'entendant, la mort, si affairée à cette heure, se fût présentée pour une vic-

time de plus. Et toutes les têtes, penchées sur l'humble travail, s'absorbaient dans l'imaginaire et décevante poursuite. — Mais que pouvait-elle avoir, cette pauvre femme silencieuse, et qui continuait de pleurer ? A la fin, Arlata, lui demanda doucement :

— Vous avez perdu quelqu'un ? Déjà ?

Les yeux immenses et mouillés se levèrent sur elle :

— Non, Dieu merci ! quoique ce soit peut-être pire... Mon mari ! il est parti à la guerre sans que nous ayons pu nous embrasser.

— Oh ! fit Arlata, je comprends votre chagrin ; mais comment cela s'est-il fait ?

— Il était allé passer quelques semaines dans la Creuse, parce qu'il est ouvrier métallurgiste, et que là on avait besoin de gens de son métier. La mobilisation l'y a surpris. — Maintenant, quand le reverrai-je ?

Elle essuya de nouveau ses paupières du même geste furtif; puis, loquace tout à coup :

— Il faut que je vous raconte : nous étions mariés depuis trois mois seulement ; et, depuis qu'il est parti, j'ai eu la certitude que je le rendrai bientôt père. — Alors, s'il ne revient pas, vous comprenez?...

Arlata avait rougi ; cet aveu la troublait plus que les larmes de la petite épouse ; de nouveau elle s'éprouvait gênée et impuissante à trouver les paroles qu'il eût fallu dire. Mais Énimie s'approchait et rapidement se mettait au courant de la conversation.

— Ne vous désolez pas, assurait-elle de sa voix tranquille, votre mari reviendra ; Dieu ne permettra pas qu'il ne connaisse pas son enfant ; alors vous aurez deux êtres à aimer, à soigner, deux êtres chers au lieu d'un ! — Ne serez-vous pas complètement heureuse ?

Les yeux mouillés s'illuminèrent d'un rayon de joie.

— Ah ! si cela pouvait être ! Si vous pouviez dire la vérité ! Quelle douce vie nous passerions tous les trois ! Ah ! mon Dieu ! Je me sens déjà plus courageuse ; j'ai honte d'avoir tant pleuré ! — Pensez-vous que cela ait fait du mal à mon enfant ?...

Comme la presse était de plus en plus grande, et que chaque jour de nouvelles demandes affluaient à tous les ouvroirs de la

ville, Énimie et Arlata s'étaient décidées ce soir-là à veiller ensemble. Il fallait complèter un envoi de lingerie qui devait partir le lendemain pour le front. Sans perdre une minute, elles travaillaient à la clarté de la lampe électrique qu'atténuait un abat-jour improvisé. On était déjà en Novembre, mois des journées grises et des nuits immobiles, couvées par la buée opaque d'où sortira le soleil délivré du solstice. Actives, elles ne relevaient même pas la tête ; jamais ouvrières, obligées de peiner pour gagner leur vie, n'avaient déployé une fébrilité égale. Comme onze heures sonnaient, Énimie mettait le point final à son ouvrage ; elle le plia, le déposa sur une haute pile déjà prête ; puis elle se rapprocha d'Arlata, afin de l'aider à terminer la dernière chemise de flanelle dont les deux manches étaient inachevées encore.

— Comme cela, nous finirons plus vite !

Arlata ne répondait point : elle cousait... on eût dit que ses doigts étaient éclairés par le reflet de son admirable chevelure rousse. Tout à coup elle se piqua. Un petit filet de sang sortit de son index, troué par l'aiguille.

— Vous voilà blessée ! dit Énimie avec son paisible sourire.

— Ah ! fit Arlata, secouant brusquement sa torpeur ; je voudrais que ce fût davantage et que tout mon sang coulât, s'il le faut. Jamais jusqu'ici je n'avais désiré être un homme ; mais maintenant, ah ! oui, je le souhaiterais passionnément ! Je souhaiterais être plus utile...

— Chacun sa tâche, prononça Énimie avec résignation.

Elles avaient repris l'étoffe ; leurs mains se heurtaient parfois à petits coups secs qui leur faisaient mal. Mais elles ne s'interrompaient point ; elles continuaient de se hâter, au bruit mécanique de l'heure.

Arlata sentait sa langue se délier ; sûre maintenant que la tâche urgente serait remplie, elle parlait, heureuse de se détendre enfin :

— Mon Dieu ! soupirait-elle en regardant la petite étoile rouge que son sang avait laissée sur la blancheur de la tunique, que ce ne soit pas un mauvais présage pour celui qui la portera ! Quel sera-t-il, celui-là ? De quel pays ? Peut-être sera-ce l'un des nôtres ?

— Tous les Français nous sont également chers à cette heure, reprit Énimie, convaincue.

— Tous nous sont chers, mais pas tous également, oh non! Est-ce que cela serait possible?

Sans répondre, Énimie retournait l'ouvrage.

— Voilà : il n'y a plus que les boutonnières à faire, et les boutons des poignets à poser. Il faut les coudre solidement. Là-bas il n'y a pas d'ouvrières pour remettre les boutons qui manquent.

Arlata soupirait encore; elle oubliait les sages recommandations d'Énimie, et tenait son aiguille droite et inoccupée :

— Comment ne pourrait-on pas en préférer un parmi la foule de ces jeunes hommes qui combattent en ce moment pour la France? Les mères ont leurs fils, les femmes leur mari, les jeunes filles leur fiancé, ou simplement celui qu'elles aiment!

Elle avait prononcé cette dernière phrase avec tant de ferveur secrète qu'Éminie s'arrêta à son tour :

— Et vous? interrogea-t-elle. Vous avez aussi votre héros?

— Oui, dit Arlata avec sa belle franchise impulsive. Peut-être l'avez-vous deviné?

— Peut-être! Du jour où je vous ai vue repousser les avances de Sébastien Lepic, j'ai pensé que sans doute votre cœur s'était donné déjà.

— Vous ne vous trompiez point : il s'est donné en effet, donné pour toujours...

Elles s'étaient remises à coudre; le même nom flottait sur leurs lèvres, que ni l'une ni l'autre, par un détour de leur délicatesse, n'osait prononcer la première.

— Avez-vous de ses nouvelles? demanda bientôt Énimie.

— Pas encore. Tous les autres écrivent, excepté lui! Tous les autres envoient au moins une pauvre petite carte, griffonnée au crayon entre deux alertes. Mais lui n'a rien envoyé depuis le départ. Son oncle n'y comprend rien, et mon père aussi s'en inquiète, car c'était un de ses élèves préférés.

— Alors, dit Énimie en posant l'ouvrage complètement terminé cette fois, c'est bien lui que vous aimez, Michel Sorguier? Je l'avais prévu. J'en suis heureuse. Il a toutes les qualités précieuses qu'une femme peut souhaiter rencontrer dans le compagnon de sa vie ; et ses défauts sont pleins de grâce ; ce sont ceux de la jeunesse ; ils s'atténueront un peu plus chaque jour.

— Vous le connaissez bien?

— A peu près comme s'il était mon enfant !

Arlata s'était jetée contre la poitrine d'Énimie; elle lui entourait le cou d'un bras caressant :

— Croyez-vous qu'il puisse m'aimer ? Le croyez-vous ? Moi, j'ai tellement peur parfois qu'il en aime une autre ?...

Un grand trouble l'agitait toute... Mais Énimie, maternelle, la rassurait.

— Ne vous tourmentez pas. Ayez confiance ! Son évolution n'est pas achevée encore ; il a beaucoup de leçons à recevoir de la vie. Il faut prier d'abord pour qu'il nous revienne.

— Ah ! dit Arlata, je le demande à Dieu constamment ! S'il ne revenait pas, je sens bien que je mourrais de douleur !

Énimie avait repris son visage impassible de Madone, qui s'était attendri un instant devant l'émoi de la jeune fille.

— On ne meurt pas de douleur, murmura-t-elle ; sans quoi nous serions trop qui succomberions, avant d'avoir porté notre croix jusqu'au bout. Les hommes font, aux heures tragiques où leur héroïsme s'enflamme, le don de leur sang à la patrie ; mais nous, nous versons nos larmes secrètement, patiemment, sur l'autel ignoré du foyer. Cette rançon vaut peut-être l'autre. Il faut beaucoup souffrir pour acheter le droit d'être heureux.

XXVII

Il était dix heures du matin. C'était l'instant où plusieurs fois par semaine les trains remplis de blessés arrivaient en gare et déposaient sur le quai leur lamentable chargement. Un nombreux personnel d'infirmières et de médecins de la Croix-Rouge procédait à l'enlèvement des civières, après avoir donné les premiers soins à ces victimes du devoir dont quelques-unes avaient déjà l'apparence de cadavres. Ceux qui pouvaient parler demandaient à boire ; une soif atroce les dévorait, à la suite de ces longues heures de cahotemens pendant lesquelles leur fièvre s'exacerbait ; quelques-uns avaient le délire ; ils prononçaient des phrases disjointes où les mots de France et de Victoire revenaient sans cesse ; et tous, poudreux, salis, dépenaillés, apportaient avec eux le témoignage des tragiques réalités d'une guerre dont les imaginations les plus vives eussent été impuissantes à retracer le tableau.

Ce jour-là, le convoi était en retard ; dans les salles d'attente,

aménagées en ambulances provisoires, les jeunes infirmières, vêtues de longues blouses blanches, et la tête chastement recouverte d'un voile de lin, attendaient le signal de l'arrivée; — c'étaient les mêmes qui, quelques mois auparavant, portaient les jupes fendues à la turque et l'insolente aigrette au turban; — c'étaient les mêmes, et rien n'était changé en elles, sinon le costume, et aussi ce premier vêtement de l'âme plus intime et apparent, sous lequel se dissimulent la mobile sensibilité et les pudeurs subtiles de l'être féminin. Aujourd'hui elles laissaient paraître ces vertus cachées et profondes; elles semblaient être devenues tout à coup dévouées, patientes, laborieuses..., et l'observateur superficiel en concluait qu'un miracle s'était fait soudain; — mais non, il n'y avait pas eu là de miracle; la nature n'avait pas été violentée; un souffle avait passé, qui avait calmé l'effervescence des vagues, et dissipé le vain tumulte, — et le ciel de nouveau se mirait dans ces eaux profondes, rendues à leur transparence primitive.

Les jeunes femmes causaient entre elles, à voix contenue :

— Vous rappelez-vous quand ils sont partis? Les wagons étaient recouverts de fleurs, des fleurs des champs en gerbes tricolores, des coquelicots, des bluets, des marguerites. Ils étaient forts; ils étaient brillans de santé...

— Et maintenant, dans quel état ils nous reviennent!...

— On les avait accompagnés ce dimanche matin. Ils chantaient, leurs yeux resplendissaient de jeunesse et d'ardeur. Ils prenaient le train d'assaut, tant ils étaient pressés d'arriver à la frontière où l'on allait se battre, où l'on allait peut-être mourir.

— Beaucoup sont morts. Et les autres! des aveugles, des estropiés, des manchots, et souvent des garçons de vingt ans qui n'ont plus ni bras, ni jambes, qu'il faut faire manger, qu'il faut habiller, coucher, comme des enfans au maillot...

— Cela encore n'est rien ; on peut vivre amoindri et disloqué : mais il y a les autres, ceux qui rapportent dans leur chair les horribles blessures que guette la gangrène ou l'infection et que l'on ne peut toucher, même avec les mains les plus pures, sans risquer d'y déposer un germe fatal. Ceux-là s'en vont petit à petit en regrettant de n'être pas tombés dans les tranchées sous l'éclat d'une marmite ennemie, — et ils sont bien les plus à plaindre!...

— Comme ils étaient joyeux au départ! Avec quelle ivresse pathétique ils embrassaient les joues qui se tendaient vers eux! la gare était pleine du bruit de ces baisers... et pas une larme ne coulait.

— C'est vrai! c'est vrai! Pas une larme! On leur criait : Bon courage! Ils n'en avaient pas besoin. Quand le train s'ébranla, ce fut une immense acclamation; et ce grand soleil qui tapait sur les voitures, qui semblait défoncer les vitres..., toutes les têtes penchées au dehors emportaient leur auréole.

Elles se turent. Lourde, saccadée, haletante, la locomotive, que retardait un poids trop lourd, entrait dans la gare. Une odeur d'acide phénique et de formol se répandait, avant même que les portières fussent ouvertes; au long des banquettes, on apercevait des uniformes étendus, des visages blêmes; et ce fut l'opération difficile et lente d'extraire ces corps voués à l'immobilité de ces compartimens étroits qui ressemblaient à des cercueils.

Énimie veillait près de la couche d'un blessé auquel on venait d'extraire une balle qui lui avait traversé la cuisse; mal réveillé encore du sommeil chloroformique, le jeune homme s'agitait, essayait de rompre ce pesant engourdissement. Enfin, il ouvrit les yeux, il regarda bien en face cette femme vêtue de blanc qui venait de lui prendre le poignet.

— Mme Pellier, dit-il, connaissez-vous cela?... Mme Pellier, la femme d'un médecin de la ville?

— C'est moi, dit Énimie, étonnée d'entendre prononcer son nom.

— J'ai une lettre pour vous. Comme ça se trouve! C'est l'aide-major qui m'a relevé sur le champ de bataille et qui me l'a remise pour vous quand il a su qu'on m'évacuait sur ce pays-ci; il m'en a donné aussi une autre pour M. Sorguier, professeur à l'École de Droit. Mais c'est la vôtre surtout qu'il m'a recommandée; elle est là, dans la poche de ma tunique; — voulez-vous la prendre?

— Plus tard, dit Énimie. Pour le moment, il ne faut songer qu'à vous. Vous avez un peu de fièvre. Laissez-moi prendre la température.

— Oui, continuait le petit soldat, il était gentil, cet aide-major. Il avait la douceur et la politesse d'une demoiselle. Et

habile avec cela! Quand il m'a pansé pour la première fois, je sentais à peine ses mains.

La détente habituelle se produisait : un irrésistible besoin de parler. Mais Énimie le contraignit au silence :

— Calmez-vous! Vous me raconterez cela demain. Il faut boire cette tisane. Vos lèvres sont sèches, mon pauvre petit!

— Ah! oui. J'ai soif! J'ai soif! Il me semble que j'ai du sang séché plein la bouche...

Il s'agitait encore, serrait convulsivement le verre que lui tendait Énimie; puis, ayant bu, il la regarda fixement :

— Vous êtes belle! Vous ressemblez à la Sainte-Vierge de mon village, Perrigny-sur-l'Ognon, en Bourgogne. Connaissez-vous ça? Une Sainte-Vierge qui a les yeux baissés, et qui sourit si doucement? Elle donne confiance; on croit toujours qu'elle va vous exaucer!

— Voulez-vous faire votre prière, comme quand vous étiez enfant? demanda Énimie.

— Je veux bien, répondit le petit soldat.

Ensemble, ils récitèrent « Notre Père » et la Salutation Angélique. Puis, d'une voix plus apaisée, le jeune homme reprit :

— On nous avait dit que, les sœurs étant parties, il n'y aurait plus personne pour soigner les blessés, et les malades de la guerre; mais je vois bien qu'on se trompait, et qu'il y a toujours des saintes femmes qui ont pitié des pauvres gens. Oh! oui, et cela fait plus de bien que tous les remèdes!

Il s'assoupit enfin, après avoir discouru encore un peu. Alors Énimie se leva, prit dans la tunique maculée de boue la lettre de Michel Sorguier, et, sans l'ouvrir, la plaça devant elle, sur la tablette chargée de fioles.

Que contenaient ces pages? Avaient-elles été écrites dans un moment d'exaltation ou de sagesse? Et elle-même, dans quels sentimens allait-elle en faire la lecture? Elle se le demandait pour la première fois; dans le calme de cette chambre d'hôpital, où le silence nocturne prenait une expression plus solennelle encore, elle cherchait à dégager ce qu'il y a de plus complexe dans l'âme humaine, les élémens d'une sensible affection. Pourquoi avait-elle porté à ce grand garçon de vingt-trois ans, qui ne lui était rien, une sollicitude aussi tendre, aussi profonde? Dès leur premier entretien, elle s'était

attachée à lui, elle avait souhaité passionnément qu'il fût vertueux et heureux. Était-ce qu'il remplçait la fille si chérie qu'elle avait perdue, et que, près du tombeau de Narcissa, où ils avaient pris l'habitude d'échanger de nobles pensées, elle avait goûté le charme de ces évocations douloureuses? Il y avait cela peut-être, mais il y avait autre chose aussi... Michel l'intéressait par d'autres côtés de sa nature ; il était un de ces êtres qui tirent à eux les puissances d'affectivité des autres, et, au lieu que ce fût lui qui la consolât, c'était elle qui le plus souvent avait remonté et vivifié ses énergies ; un être inachevé encore, un orphelin déjà homme par la maturité du cerveau, mais incomplet par le cœur et par la raison, qui avait besoin d'être guidé, surveillé, averti. Elle l'avait saisi par la main, parce qu'elle l'avait senti moralement seul ; elle l'avait préservé de bien des dangers, de bien des chutes. Elle l'aimait bien ; elle eût donné volontiers pour lui beaucoup d'elle-même. Certes, elle pouvait se rendre ce témoignage que jamais, à aucune minute, elle ne s'était sentie troublée en sa présence, pas même lorsqu'il avait osé ce mouvement coupable qu'elle lui avait généreusement pardonné ; aucune sensualité, aucune pensée inavouable n'entrait dans le penchant qui l'inclinait vers lui. L'aimait-elle cependant comme une mère aime son fils ? Pas tout à fait ! Il n'était pas né de sa chair ; il n'avait pas une goutte de son sang ; et, de ce qu'il lui était étranger, elle avait peut-être pour lui une dilection plus vive. — Qu'il connût le véritable bonheur, que sa coupe fût pleine et qu'au fond il ne trouvât aucune lie, voilà ce qu'elle demandait à Dieu chaque jour. Elle s'oubliait tout entière ; elle pratiquait cette forme rare de la charité, qui transmue en abnégation les exigences du cœur...

Sûre de son inébranlable vertu, elle avait ouvert la lettre et la parcourait sans hâte. L'écriture en était posée, appliquée presque, les lignes bien régulières se succédaient dans un ordre parfait. Il était évident que Michel y avait rêvé longtemps à l'avance, et que c'était comme un testament qu'il avait entendu lui envoyer. De détails sur les contingences matérielles de sa vie, il n'en donnait aucun ; mais il s'étendait longuement sur l'état de ses dispositions morales.

« Je ne sais si je vous reverrai, lui disait-il. A toute minute, l'aveugle Mort qui fauche sans cesse autour de moi peut me frapper ; — aveugle Mort, Mort clairvoyante peut-être, — puis-

qu'en m'emportant elle m'épargnerait des luttes irritantes et les pesantes responsabilités de l'avenir...

« Mais si je vous revois, si j'ai cette joie inespérée de pouvoir de nouveau vous ouvrir mon âme, combien la trouverez-vous changée, cette âme qui eut tant de fois besoin de votre indulgence ! J'éprouve quelque orgueil à vous le dire : de la chenille rampante est sorti le papillon ébloui de lumière, la Psyché immortelle qui ouvre les ailes au-dessus des durs sillons. Il a fallu pour cela cette grande tourmente, ce tremblement prédit par l'Écriture qui a secoué le monde sur sa base ; les montagnes ont bondi comme des béliers, et les collines comme des agneaux ; et nous, les jeunes gens de cette génération, les égoïstes, les arrivistes, les dupes de l'utopie et des fausses doctrines philosophiques, nous avons aussi secoué notre erreur. Nous poursuivions le fantôme de la Gloire, mais nous ne savions où la rejoindre, ni de quelle manière la forcer à nos désirs... Maintenant, nous ne divaguons plus ; la Gloire est là, vivante, réelle, visible à tous, accessible à tous ; elle nous ouvre ses bras, elle nous propose ses lèvres... Quelle fortune pour des hommes de notre âge, que ni la science, ni l'amour, ni les plus beaux concepts de l'idéal, n'ont su contenter encore ! La vraie gloire, ce n'est plus celle que nous poursuivions de nos pas incertains, c'est celle qui nous est offerte aujourd'hui.

« Que de rêves insensés, que de préjugés absurdes j'ai jetés loin de moi, comme un fardeau inutile ! Ce qui me semblait être les conditions rigoureuses du bonheur me paraît maintenant vain et puéril. Tout s'est simplifié, tout s'est clarifié devant mes regards. Est-ce donc que je verrai demain les lueurs éternelles ?... »

XXVIII

Un service solennel était célébré à la cathédrale pour honorer la mémoire des étudians de l'Université glorieusement tombés au champ d'honneur. Ils étaient nombreux déjà. Le catafalque s'élevait dans la nef de l'ancienne chapelle abbatiale, sévère et sombre, qui gardait, malgré ses transformations successives, la gravité de la pensée bénédictine ; et, sous les arceaux noircis par les siècles, le vif éclat des trois couleurs symbolisait l'irréductible accord du présent avec le passé tou-

jours vivant, toujours debout, comme l'assemblage héroïque de ces pierres. C'était bien une arche d'alliance que cette basilique drapée de deuil et pavoisée de drapeaux, dans laquelle, en cet instant, battaient des cœurs unanimes; la foi dans la patrie remplaçait pour quelques-uns la grande foi extasiée des ancêtres; mais tous subissaient le poids du mystère accumulé à cette place où la Religion et la Science, agenouillées côte à côte, avaient si longtemps prié.

Quand la cérémonie eut pris fin, la foule silencieusement se dispersa à travers les longues rues de la ville. Le professeur Dubail et son collègue Pellier, qui s'étaient rejoints à la sortie, n'eurent que quelques pas à faire pour gagner la cour de l'École de Médecine dans laquelle beaucoup de membres de la Faculté se trouvaient réunis. On commentait les nouvelles, — les nouvelles officielles et les autres, celles qui arrivaient par des voies moins rapides, et que l'on n'attendait pas moins anxieusement.

— Messieurs, dit un jeune agrégé, celui-là même qui avait organisé la conférence d'Otto Ridler, — mais combien il l'avait oubliée depuis! — nous voici menacés de perdre encore l'un des élèves de notre École, et des plus brillans : — Michel-Antoine Sorguier, qui avait déjà été cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite; il a été frappé le 18 novembre par un éclat d'obus qui a perforé la région thoracique, au moment où il s'avançait dans les lignes ennemies pour assurer le service de nos blessés. — Parviendra-t-il à se remettre de cette lésion profonde? C'est douteux!... Il a, paraît-il, conscience de la gravité de son état, et il a demandé comme faveur suprême de venir mourir ici, puisqu'il n'a pas eu la chance magnifique de rester sur le champ de bataille.

Le jeune agrégé était ému; il s'intéressait à Michel Sorguier, qu'il avait suivi depuis son arrivée à Montpellier et sur qui il fondait les plus belles espérances; souvent, il avait vu entrer dans cette même cour de l'École l'étudiant exact, curieux de toutes sciences, vigilant et attentif, montant d'un pas alerte les marches du péristyle, entre les statues géantes de Barthez et de Lapeyrone. Et maintenant, celui-là aussi était tombé, frappé mortellement peut-être, — peut-être immobilisé pour toujours...

— Pensez-vous, dit-il en s'adressant plus particulièrement

au professeur Dubail, qu'on lui accordera la consolation suprême qu'il réclame?

Avec sa fougue habituelle, le docteur Pellier intervint :

— J'en fais mon affaire! Je vais écrire aujourd'hui même au directeur du service de santé. On ne pourra pas nous refuser cela!

Le professeur Dubail réfléchissait, penchant sa belle tête grave, appesantie par toutes les angoisses de l'heure.

— Peut-être faudrait-il essayer d'obtenir aussi que le pauvre enfant, au lieu d'être transporté dans une de nos formations sanitaires, qui d'ailleurs regorgent de monde, fût confié aux soins de son oncle. Cela lui épargnerait les tristesses, plus sensibles encore pour un homme du métier, de se trouver au milieu des autres blessés, d'entendre leurs plaintes, et de voir le lugubre appareil dont toutes ces souffrances sont forcément entourées. S'il doit mourir, ne vaut-il pas mieux que ce soit dans la maison familiale?

— Il guérira, affirma le docteur Pellier; nous devons en conserver l'assurance. Le devoir du médecin n'est-il pas d'espérer quand même, toujours, tant qu'il y a un souffle de vie? Nous allons nous trouver en présence d'un être jeune, bien constitué. La Nature, qui est souvent notre meilleure collaboratrice, nous viendra en aide cette fois encore.

Un silence inquiet accueillit ces paroles du brillant praticien. On l'estimait trop hardi; on n'ajoutait pas grande créance à la prophétie qu'il venait d'émettre. — Tant d'êtres, aussi jeunes et aussi sains que l'était Michel Sorguier, succombaient chaque jour dans les hôpitaux, dans les ambulances, d'où leur cercueil, étroit souvent comme celui d'un enfant, sortait sans bruit pour aller reposer pour toujours au cimetière Saint-Lazare! On n'osait pas fonder sur tant d'incertitude un espoir qui serait sans doute cruellement déçu.

— Je demande à le prendre chez moi! proposa le docteur Pellier, toujours ardent et mordu par le désir thérapeutique de tenter une cure difficile. Ma femme lui prodiguera ses soins; c'est une infirmière incomparable! Il aura de l'air, de l'espace, un beau jardin devant les yeux; et son oncle viendra le voir autant qu'il le voudra, à condition, toutefois, — ajouta-t-il en souriant, — qu'il ne le sermonne pas trop avec sa philosophie stoïcienne. Le stoïcisme ne vaut rien pour ceux qui veulent

guérir; il sert seulement à accueillir la mort sans trop d'épouvante...

— Vous avez peut-être raison, approuva le docteur Dubail, en serrant la main de son collègue avec plus d'élan que d'habitude.

Était-ce vraiment Michel Sorguier qui reposait sur ce lit soigneusement dépouillé de rideaux, mais garni de draps si fins et de couvertures si soyeuses? La tête réduite, le visage mince, les narines serrées, celui qui reposait là semblait plutôt un frère chétif et puîné de l'autre, l'étudiant qu'on avait connu plein d'alacrité et d'ardeur. Deux femmes se tenaient de chaque côté, Énimie et Arlata; elles avaient organisé leur tour de garde, de façon que leur service à l'ambulance n'en souffrît point. Mais à cette heure, matineuses elles se trouvaient réunies près de ce lit où chacune, alternativement, exécutait les prescriptions médicales.

Le docteur Pellier entra; élégant et soigné comme s'il se rendait à une réception mondaine, il jeta un coup d'œil exercé sur le malade qui sommeillait encore.

— Eh bien? dit-il en mettant une sourdine à sa voix, cela va-t-il mieux, ce matin? La nuit a-t-elle été meilleure?

Énimie consulta le tableau :

— Température 38; pouls 95; respiration 22.

— Bon! dit le docteur. Nous sommes en progrès sur hier. Regardons maintenant la blessure.

Elle était horrible; l'éclatement de l'obus avait ouvert une plaie béante sur cette poitrine d'une blancheur si délicate. Cependant, Énimie et Arlata regardaient sans défaillir la tendre chair fracassée et, de leurs mains fermes et agiles, achevaient d'enlever le pansement.

Le grand silence qui préside à ces enquêtes douloureuses s'était établi. Michel sommeillait toujours. Quand le docteur Pellier se releva, son visage resta préoccupé. Ce ne serait pas aujourd'hui encore qu'il pourrait prononcer le mot de salut, et amener au chevet de son jeune « rescapé » l'oncle Sorguier et le professeur Dubail.

Sans s'approcher de la glace qui faisait face à la fenêtre ouverte, Énimie plaçait son chapeau sur sa tête, tandis qu'Arlata enlevait le sien. Elles se séparèrent, après avoir échangé

quelques mots à voix basse. Puis Arlata prit sa garde solitaire dans la chambre claire et riante.

Qu'elle était heureuse! Quelle plénitude de joie débordait son âme! Ah! oui, malgré l'effrayante menace qui pesait sur la vie de Michel, elle remerciait Dieu de l'avoir ramené jusque là! Il aurait pu mourir sans aucun secours ou se consumer peu à peu entre des mains étrangères, — et il était là! Elle avait le bonheur de se pencher sur lui, de redresser sa tête alanguie, de prendre entre ses mains cette tête deux fois chère, plus chère aujourd'hui qu'hier, plus précieuse et plus vénérable. Elle avait fait son sacrifice : s'il mourait, elle aurait eu du moins la consolation inespérée de lui fermer les yeux, de recevoir son dernier souffle; — et s'il vivait?... ah! s'il vivait, par quelle chance nouvelle, offerte par le Destin, lui laisserait-elle entrevoir la vérité de son cœur? Elle avait fait jurer à Énimie de ne jamais rien révéler du secret qu'elles étaient seules toutes deux à connaître. Énimie tiendrait parole. Alors, si Michel vivait, continuerait-il à ignorer cet amour profond, cet amour tenace, qu'il lui avait inspiré et qu'elle sentait rivé en elle, comme l'anneau dans la pierre?

Cependant, cette préoccupation passait au second plan dans son esprit. Pour le moment, elle était une infirmière, pas autre chose, une infirmière comme toutes celles qui, à cette même heure, dans toutes les villes de France, remplissaient le même devoir sacré. Pendant que Michel sommeillait encore, elle préparait les gouttes qu'il devait prendre à son réveil. Énimie, avant de partir, lui avait recommandé de les faire avaler de gré ou de force au malade, qui souvent répugnait à les prendre; il fallait aussi renouveler les compresses d'eau oxygénée, dont on lui entourait le thorax, et lui faire respirer un mélange de sels aromatiques, que le docteur Pellier avait composé lui-même. Le moindre oubli pouvait compromettre la guérison, ou simplement le soulagement attendu Arlata ne voulait pas songer à autre chose.

Un rayon du paresseux soleil d'hiver venait de faire irruption dans la chambre; depuis un moment, il s'avançait sournoisement à travers les feuillages persistans du jardin qui, en toutes saisons, gardait sa parure; les oiseaux chantaient comme en avril. Michel se réveilla, et chercha des yeux quelle était en ce moment sa gardienne. Il vit Arlata debout, le dos tourné,

occupée à compter minutieusement les gouttes qui tombaient une à une dans le verre fragile qu'elle tenait à hauteur de son visage. Quand ce fut fini, elle appuya ses lèvres sur le cristal où bientôt il allait poser les siennes. Ce geste avait été si prompt, si spontané, que Michel doutait encore de s'être trompé. Jamais il n'avait eu la sotte fatuité de certains hommes qui s'imaginent porter le trouble dans le cœur de toutes les femmes qu'ils fréquentent; si Arlata avait pour lui quelque tendresse, quelque pitié, n'était-ce pas qu'il était si près de sa fin, si voisin déjà avec la mort, que ce geste innocent n'avait aucune signification, rien, absolument rien, dont il se pût prévaloir...

Elle s'approchait de lui, souriante; sa chevelure rousse était tout illuminée par ce rayon de soleil qui semblait la suivre et voltigeait sur elle comme un papillon sur une fleur; elle se pencha, lui passa autour du cou son bras tiède :

— Buvez, dit-elle.

Et quand ce fut fait :

— N'était-ce pas trop mauvais?

— Non, assura-t-il. Jamais breuvage ne m'a paru aussi délicieux.

Ils se regardèrent, troublés de leur jeunesse qui, malgré eux, prenait les devans pour se joindre. Mais Arlata, aussitôt, redevenait impassible et sévère :

— Ne vous agitez point. Laissez-moi renouveler les compresses. Mme Pellier va revenir dans un moment et, si elle ne vous trouve pas tout à fait en bonne forme, elle me grondera; elle aura raison.

Énimie avait pris la place de sa jeune compagne ; elle allait passer la nuit auprès de Michel, — la vingt-et-unième nuit depuis qu'il était revenu ! Étendue dans un grand fauteuil, elle prenait un repos précaire, coupé de fréquens réveils ; elle avait en elle ce sens intérieur qui règle le temps mieux que l'horloge la plus exacte et ne permet pas de laisser passer la minute du devoir.

D'ailleurs, on eût dit que Michel s'appliquait à ne la point déranger. Presque toujours elle venait à lui sans qu'il l'eût appelée; elle le trouvait, les yeux grands ouverts, tourmenté par l'insomnie, ou bien feignant de dormir, mais conscient de

sa présence ; elle lui prenait la main ; elle redressait ses oreillers ; elle lui donnait à boire, comme une mère l'eût fait pour son enfant au berceau ; quelquefois elle posait ses doigts sur son front, et, dans ce geste chaste et presque immatériel, elle faisait passer toute la douceur de son âme.

Mais, cette nuit, Michel était plus agité que de coutume ; il soupirait, cherchait évidemment à retenir l'attention de sa gardienne. Elle s'approcha du lit :

— Vous souffrez ?

— Non, pas du tout ! Je me sens mieux, au contraire.

Il chercha son regard, et ajouta à voix basse :

— Asseyez-vous là, tout près de moi. J'ai quelque chose à vous dire.

Elle s'assit sur la haute chaise où le docteur Pellier se mettait d'habitude pour tâter le pouls du malade ; ainsi elle se trouvait juste en face des coussins où reposait la tête pâle de Michel.

— Qu'y a-t-il ? Vous avez un secret qui vous oppresse ?

Il fit « oui » du menton, et un sourire d'une grâce attendrissante passa sur sa bouche. Il se sentait en confiance avec Énimie ; il savait qu'il pouvait tout lui révéler de ses pensées les plus intimes. Cependant il hésitait un peu ; il cherchait de nouveau son regard :

— Un secret qui n'existait pas hier, ni même ce matin ; un secret tout nouveau, tout frais éclos, frais comme le printemps et l'aurore...

Elle avait compris. Le *Magnificat* des mères heureuses chantait en elle. Cela devait être ; cela était prévu à l'avance, inscrit au livre du Destin ; l'heure avait sonné. Michel ne mourrait pas sans avoir connu le mystère du pur amour, sans avoir été touché par ce qu'il y a de plus émouvant sur la terre : la grâce d'une vierge passionnée et pudique.

— Ah ! lui dit-elle, vous pouvez parler ! Je vous écoute, je vous écoute, mon cher enfant.

Alors il ne se déroba plus :

— Je ne me croyais pas si près d'aimer... Vous me l'aviez prédit cependant ; vous m'aviez dit qu'un jour viendrait où cette grande lumière se lèverait devant mes yeux, — cette grande lumière à la lueur de laquelle on doit marcher, sans craindre les aspérités du chemin.

Il s'était soulevé et semblait prêt à descendre de son lit de souffrance pour commencer le pèlerinage de son bonheur. Elle le retint :

— Restez calme ; bientôt sans doute vous serez en état d'agir. Pour le moment, il faut vous contenter de libérer votre cœur.

— Vous avez raison ! Ah ! que je vous aime aussi ! Vous êtes une amie si accomplie, si parfaite ! Vous m'avez conduit dans la vraie voie, vous m'avez empêché de faillir. Quelle reconnaissance ne vous dois-je pas !

La fièvre le reprenait ; ses paroles étaient maintenant plus saccadées et plus trépidantes. Il ajouta en s'exaltant :

— Non, je ne me croyais pas si près d'aimer, et que je serais pris tout entier, tout à coup... Cela était sans doute en moi depuis longtemps... L'amour couvait en moi comme le feu sous la cendre. Et aujourd'hui... Ah ! mon Dieu ! Comment pourrai-je exprimer cela ?

Il avait saisi la main d'Énimie, la pressait entre les siennes.

— ... Elle était debout, penchée sur cette console, un rayon de soleil jouait avec sa chevelure ; elle s'est retournée vers moi ; je ne sais ce qui m'a empêché à cet instant de lui crier tout mon amour.

Un nuage passa sur son front. Il s'inquiéta :

— Pourvu qu'elle ait pour moi autre chose que de la pitié ! Qu'elle veuille jamais consentir !...

— Vous le lui demanderez, dit Énimie en souriant. Maintenant il faut se reposer.

En réalité, elle était lasse ; cette émotion heureuse venait de la briser, plus que ses nombreuses nuits de veille, et que ses jours sans halte ni trêve. Il lui semblait que sa tâche était remplie et qu'elle n'avait plus rien à faire sur la terre. Dans le grand fauteuil elle s'endormit, tandis que Michel continuait à poursuivre, éveillé, son rêve.

Le docteur Pellier était certain maintenant que Michel survivrait à sa terrible blessure. Il éprouvait l'orgueil légitime du praticien qui a réussi à détourner la mort ; mais cette fois son orgueil s'augmentait d'une fierté plus sensible : celui qu'il venait de sauver était un jeune Français, un de ces innom-

brables héros qui avaient eu la gloire de verser leur sang pour la plus belle des causes.

Ce matin de Noël, il était allé chercher Cléophas Sorguier et le professeur Dubail; il voulait les conduire lui-même au chevet de Michel et jouir de leur première surprise; pour ne pas contrarier le traitement, ni fatiguer le malade, tous deux avaient mis de la discrétion dans leurs visites, rares et courtes. Aujourd'hui, toutes consignes étaient levées. Et les trois hommes, d'un pas rapide, se hâtaient vers le but, tandis que le bruit des cloches, — plus graves, semblait-il, cette année, — retentissait sous un ciel dont le mistral avivait l'éblouissante clarté.

Quand ils entrèrent dans la chambre, Arlata était seule auprès de Michel. Leurs visages resplendissaient; ce resplendissement était si flagrant, si intense, que ni l'oncle Cléophas ni le professeur Dubail ne s'y trompèrent. Seul, le docteur Pellier, qui voyait les choses exclusivement au point de vue médical, ne s'en aperçut point.

— Voyez! disait-il en découvrant la poitrine de Michel, les chairs se sont refermées normalement; nous n'avons plus aucune infection, aucune complication à redouter. C'est un homme sain, en santé parfaite, que je vous rends; aujourd'hui il pourra descendre au jardin; demain, s'il le veut, il sortira dans la ville.

— Oui, dit Michel, et après-demain, je retournerai à mon poste.

L'oncle Cléophas, malgré son stoïcisme, se récria :

— C'est impossible! Tu ne vas pas recommencer si tôt à t'exposer. Attends au moins d'avoir retrouvé toutes tes forces.

— Je suis pressé, dit Michel. Il faut que cette guerre se termine vite. Après, j'ai un si beau destin devant moi!

Il s'était tourné vers Arlata et tendrement la regardait, comme si déjà ils n'eussent eu qu'une pensée et qu'un cœur.

— N'est-ce pas? lui demanda-t-il.

— Oui, déclara-t-elle, si votre oncle et mon père le veulent bien.

Mais elle était sûre d'avance de leur double consentement.

Émimie venait de rentrer de l'office; elle rapportait dans ses vêtemens à longs plis les parfums tièdes de l'encens, et, au fond de ses prunelles, les clartés divines de l'au-delà. Le dessein

patriotique de Michel ne l'étonnait point, elle l'approuvait même et se réjouissait de constater en lui tant de vaillance ; néanmoins, elle ne pouvait se défendre d'un peu d'attendrissement en lui voyant sacrifier si généreusement à ce noble idéal les prémices de son jeune bonheur.

— Alors, interrogea-t-elle, vous êtes décidé à repartir quand même?

Michel étendit le bras vers les frondaisons toujours vertes du jardin :

— Quel homme serais-je, si je pouvais jouir paisiblement de la douceur de vivre, tandis que tant d'autres, — tous les autres, — se battent et luttent pour défendre notre sol ! Je partirai, mais j'emporterai avec moi une certitude qui me préservera, je l'espère ! — Et si je meurs, ne serai-je pas un de ces privilégiés qui tombent, la joie dans l'âme et le cerveau plein de songes heureux?

— Vous avez raison, dit gravement le professeur Dubail en s'inclinant devant lui. Votre gloire est pure, gardez-la intacte. Combien elle dépassera en beauté toutes les pauvres gloires humaines, celles que l'on conquiert lentement, péniblement, qui sont toujours incomplètes, toujours incertaines, et qui se dissipent comme une fumée quand le vent de l'opinion se déplace! La vôtre restera sur votre vie comme une flamme qui ne peut s'éteindre.

Il y eut un silence. L'émotion du père d'Arlata les étreignait tous. Cependant, à côté l'un de l'autre, les deux fiancés se buvaient du regard, frémissaient de la même secrète impatience.

Doucement, Énimie entraîna les visiteurs loin du couple charmant qui serait séparé demain.

— Laissons-les passer ensemble cette journée, proposa-t-elle. Ils doivent avoir encore tant de choses à se dire !

JEAN BERTHEROY.

LA GUERRE NOUVELLE

II [1]

LE MATÉRIEL DE GUERRE

I

Il est évident aujourd'hui que les guerres futures, — encore longtemps possibles, quoi qu'on dise, — différeront profondément de celles que l'Histoire a fait connaître. Nous avons conclu de l'exemple actuel qu'elles transformeront bien autrement la vie des nations ; la physionomie sociale de la guerre est toute nouvelle ; sa physionomie matérielle ne le sera pas moins.

Nous ne prétendons pas passer en revue l'outillage entier de la guerre moderne : nous voulons seulement en considérer un instant les grands traits. Avant tout, les instrumens de transport ont pris une importance prépondérante. Le premier d'entre eux est le chemin de fer. Un train porte un bataillon d'infanterie ou une batterie d'artillerie de campagne. Les chevaux et le matériel sont les choses encombrantes. Pour emmener un corps d'armée, soit 30 000 combattans, il faut une cinquantaine ou une centaine de trains, selon qu'on ne prend que les unités de combat, ou qu'on y joint tout le convoi des services

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

d'arrière. L'embarquement nécessite quelques heures, de deux à trois heures en moyenne ; mais cela dépend beaucoup du matériel à charger et des commodités offertes par la gare, sous forme de quais et d'appareils divers. Mêmes délais pour le débarquement. Les trains militaires se déplacent à une allure compassée, en principe égale pour tous et de trente ou quarante kilomètres à l'heure. Ils se succèdent à intervalle réglé : une voie unique peut en laisser passer une vingtaine par jour dans chaque sens, une voie double 50, 60, 100, ou même davantage, selon les garages et le *block-system*. Sur certaines lignes et à certains jours nous sommes allés jusqu'à 220.

Il en résulte que le débit d'une ligne double serait, en gros, d'un corps d'armée par jour. Mais il y a encore à tenir compte de mainte circonstance, en particulier des embranchemens. On voit combien il importe de disposer d'un grand nombre de voies parallèles. A cet égard, notre réseau du Nord et les réseaux frontière allemands fournissent des facilités que ne se retrouvent pas sur les chemins de fer russes par exemple. Notons le développement donné par nos ennemis à leur système de voies stratégiques en Alsace-Lorraine depuis quelques années. Des voies nouvelles entre Metz et Château-Salins, entre Sarrebourg et Dieuze, entre Strasbourg et Vendenheim, entre Metz et Sarrelouis, par Bouzonville, entre Fribourg et Schlestadt, entre Huningue et Ferrette, entre Mulhouse et Wesserling, etc., des gares immenses, comme la gare de triage de Strasbourg, qui occupe 90 hectares, des quais de débarquement multipliés, marquent l'intérêt du réseau frontière pour l'armée allemande. L'ensemble des réseaux français représente 37 000 kilomètres de voie. En Allemagne, il y en a environ 60 000, en Belgique 7 300. Nos six grandes compagnies, en y comprenant l'Ouest-État, possèdent environ 15 000 locomotives, 30 000 wagons de voyageurs, 400 000 fourgons et wagons de marchandises. Le gouvernement allemand, qui préparait la guerre par tous les moyens, avait, en dehors du matériel d'exploitation pacifique, accumulé des réserves uniquement destinées au service des troupes.

Les chemins de fer ont d'abord réalisé les transports de mobilisation et de concentration. Chez nous, il a fallu 4 750 trains. Tout s'est passé dans le plus grand ordre. L'armée a encore besoin des chemins de fer, d'une façon permanente, pour deux

usages : ses communications d'arrière, ses déplacemens. Le mouvement des communications est assez régulier, l'autre essentiellement irrégulier; mais comme il doit répondre sans délai à de brusques nécessités, on immobilise tout de même à cet effet, de façon durable, un important matériel. On se rappelle la course à la mer qui a précédé la bataille de l'Yser; on voit les énormes concentrations occasionnées par des combats comme ceux de Champagne ou d'Artois. Lors de notre offensive initiale en Lorraine et en Belgique et de notre recul ultérieur au Sud de la Marne, il a été mis en marche plus de 6000 trains militaires. Les armées sont en migration perpétuelle. Encore les nôtres ont-elles pu rester beaucoup plus tranquilles que celles du maréchal de Hindenburg, par exemple, sans cesse occupées à faire la navette sur les fronts de la Prusse orientale ou de la Pologne. C'est Napoléon qui a dit : « La force d'une armée est, comme la quantité de mouvement en mécanique, le produit de la masse par la vitesse. » Or, le chemin de fer est un moyen d'imprimer une grande vitesse à de grandes masses. Il peut faire en un jour des étapes de 600 kilomètres; à pied, on est limité à 30.

Le développement des chemins de fer est un des traits les plus marquans de la civilisation. A cet égard, comme à plusieurs autres, la banlieue des grandes villes nous offre un avant-goût du spectacle que présenteront un jour nos vieux pays. On peut s'attendre à ce que la mobilité des armées s'accroisse, de ce chef, beaucoup plus que leurs effectifs. Les pays qui s'organiseront pour la guerre ne manqueront pas d'établir sur leurs frontières des réseaux à mailles serrées, bien avant que le trafic local les rende nécessaires. S'ils veulent faire complètement les choses, ils équiperont des ceintures de voies assez multiples pour transporter à la fois, en un seul voyage, tout l'ensemble des réserves générales. Entendons par là les forces disponibles pour agir en un point quelconque, une fois les tranchées garnies tout le long de la frontière. Le nombre des lignes parallèles ainsi destinées à se doubler dépendra des effectifs, de la capacité des trains, des moyens de débarquement, etc.

L'extension de l'état de guerre à un grand nombre de pays produira souvent une situation analogue à celle de l'Austro-Allemagne, attaquée, en attaquant, sur deux frontières opposées. Dans ce cas les lignes qui traversent le pays de l'une à l'autre

remplissent un rôle militaire du même ordre que les voies frontières. Elles servent à jouer le jeu de navette non plus d'un point à l'autre du même front, mais d'un front à l'autre. Ces grands courans de troupes compliquent encore l'usage qu'on en fait pour les approvisionnemens. Il n'y a donc pas, en temps de guerre, de voie ferrée inutile. Pour nous en convaincre, il suffit de voir les Russes s'approvisionner de munitions par le chemin de fer de Kola et le Transsibérien.

Les pays entourés d'ennemis ont l'avantage des lignes intérieures, qui leur permettent de porter successivement presque toutes leurs forces contre chacun des groupes d'armées qui les menacent. Ce fut le grand art de Napoléon. Les chemins de fer facilitent ces déplacemens. Mais souvent ils donnent aussi les moyens de parer les coups ainsi frappés, car ils offrent autant de facilités aux mouvemens par lignes extérieures. On peut faire en très peu de jours le tour d'un pays comme la Pologne et contre-balancer l'appoint des renforts ennemis qui l'auraient traversé en ligne droite. L'avance de temps procurée par l'emploi des lignes intérieures n'est que le temps nécessaire à parcourir l'excès d'un des trajets sur l'autre. Cette avance est évidemment moindre avec des transports plus rapides. Or, pour en tirer les mêmes effets qu'autrefois, il faudrait qu'elle fût plus longue, parce que les batailles durent aujourd'hui plus longtemps. On mettait une armée hors de cause en quelques jours : elle n'avait pas le temps d'être secourue ; il faut à présent des semaines. A cet égard, le progrès restreint le bénéfice des lignes intérieures ainsi que l'influence de la plupart des artifices stratégiques et sans doute le rôle prépondérant des grands artistes militaires. Il rend plus assurées les conséquences d'une supériorité globale des forces morales et matérielles. La victoire est davantage la récompense d'un peuple, moins la réussite d'un homme.

Les autres instrumens de communication concourent avec les chemins de fer à cette transformation, en particulier la télégraphie, qui permet à des alliés de faire concorder rigoureusement leurs opérations sans contact direct, par-dessus des milliers de kilomètres de terre ennemie. L'entouré, qui si souvent a dû à son enveloppement même ses victoires les plus éclatantes, perd chaque jour de son avantage stratégique. Et les inconvéniens économiques de l'isolement l'atteignent de plus

en plus dans ses forces vives. Aucune nation désormais ne peut se passer longtemps des autres. Le blocus interviendra presque toujours pour étouffer quelqu'un des belligérans et pour les gêner tous. On a vu, il y a un siècle, on vient de revoir le blocus réciproque entre l'Angleterre et une Puissance continentale. Par le blocus, chaque pays est, en son entier, mis dans l'état d'une ville assiégée. C'est là un des effets de la solidarité croissante entre la population civile et les armées mobilisées.

L'appropriation des chemins de fer aux usages de guerre ne se limite pas au tracé du réseau : elle s'étend à l'aménagement des gares, à leur multiplication, à celle des voies, à la défense des ouvrages d'art, à l'abondance du matériel roulant. On doit s'attendre à des extensions considérables sur tous les points. Quelle que soit l'importance prise dans les transports militaires par l'automobilisme et l'aviation, il est probable que la voie ferrée sera toujours l'instrument de choix pour déplacer certain matériel lourd.

Le wagon peut être adapté lui-même à des usages militaires. Nous avons des wagons-citernes, des wagons frigorifiques, des trains sanitaires ; et surtout nous avons des trains blindés et des affûts-trucks. On peut concevoir la mise en campagne d'un grand nombre de ces trains blindés, qui sont à l'abri des balles et portent des mitrailleuses et des canons légers. Leur inconvénient est celui de tout ce qui est lié à la voie ferrée : étroitesse et fixité du champ de déplacement, risques nombreux d'immobilisation. D'autre part, on ne peut pas pousser très loin le cuirassement des trains. Ils deviendraient trop lourds, sans pouvoir braver les obus, puisque ceux-ci les arrêteront toujours en endommageant les voies.

Aussi les chemins de fer rendront-ils des services peut-être plus précieux encore en amenant à pied d'œuvre les pièces monstres, trop pesantes pour être véhiculées autrement. Ils leur permettent de tirer sans être débarquées. On appelle affût-truck le chariot spécial portant la pièce et fait pour subir sans dommage la réaction du tir ; et l'on obtient ce dernier résultat en appuyant à terre, une fois l'affût arrêté, des supports qui se substituent aux roues. Ils transmettent au sol le choc, qui n'est donc point reçu par les rails. Nous avons des affûts-trucks pour presque tous les modèles de notre artillerie lourde, depuis

le 155 millimètres jusqu'au 370 millimètres. Les grosses pièces de siège sont généralement fixées sur des plates-formes maçonnées, mais le chemin de fer est le plus souvent indispensable pour les y transporter.

On se demandera quel est le calibre le plus élevé que puisse recevoir un châssis roulant sur voie ferrée. La limite de charge du matériel roulant est de 10 tonnes pour un wagon ordinaire, de 5 tonnes par essieu. Mais en répartissant la charge sur un assez grand nombre d'essieux, on peut arriver à déplacer sur rail des bouches à feu d'environ 100 tonnes, c'est-à-dire d'un calibre de 38 à 45 centimètres, suivant la longueur de la pièce et le poids des mécanismes accessoires. On voit que le mortier allemand de 42 centimètres semble avoir été calculé en réponse à cette question.

Qu'il s'agisse d'organiser une ligne de ravitaillement, de faire circuler des renforts, ou de conduire à poste un matériel pesant, il peut être avantageux de suppléer à l'absence de voies ferrées normales en posant un rail sur route. Les Allemands l'ont fait bien souvent et nous aussi. Dans ce cas, on se sert de voies étroites, généralement à 60 centimètres d'écartement. Une équipe de sapeurs exercés en établit à peu près 1 kilomètre en trois heures de travail. Toutes les grandes armées ont préparé des approvisionnemens de rails avec leurs traverses et de matériel roulant. On pourra pousser encore plus loin la préparation en installant en permanence sur les routes mêmes tout ce qui ne nuirait pas à leur utilisation normale, et en particulier en réservant sous forme de trottoir un côté de la route, complètement aménagé et simplement recouvert d'un passe-pied en bois. Ce système pourrait être appliqué même à des voies larges. On peut aussi disposer des dépôts de matériel de distance en distance sur la ligne et entretenir des garages pour les wagons. Une très grande abondance de voies auxiliaires ainsi équipées en arrière d'une armée lui sera précieuse. Il est probable que, dans les guerres européennes, le commandement disposera de voies ferrées à profusion.

L'outil de transport par excellence est pourtant d'une autre nature : c'est l'automobile. Alors que le moindre accident bloque une ligne ferrée, il faut, pour arrêter l'automobile ou la destruction de la route, ce qui est rare, ou une panne de son propre moteur. Les autos de toute espèce ont été réquisitionnés

par la Guerre. Les voitures de maître, depuis la somptueuse limousine jusqu'à la simple bicyclette à pétrole, sont réservées pour les officiers d'état-major, estafettes, courriers, etc. Les troupes et le matériel sont confiés aux autobus, auto-cars et camions. Chaque grande voiture prend une trentaine de fantassins. Un convoi de mille ou douze cents d'entre elles emporte un corps d'armée. Les simples taxis parisiens ont servi à jeter sur le flanc de l'armée von Klück une partie des troupes qui livrèrent la bataille de l'Ourcq. La vitesse des convois peut atteindre 12 ou 15 kilomètres à l'heure. Une route donnera place à 50 ou 60 autobus par kilomètre, c'est-à-dire à 1 500 ou 1 800 hommes, et débitera environ 20 000 hommes par heure. Un corps d'armée s'y allongera sur une vingtaine de kilomètres au minimum. A pied, une division occupe sur route 15 kilomètres, un corps d'armée 32 ; et il met huit ou neuf heures à s'écouler. Si nous nous rappelons que le débit horaire d'une voie ferrée ne dépasse guère cinq ou six mille hommes, nous mesurerons l'intérêt du transport automobile.

La France est par excellence le pays des routes : elle se prête mieux que toute autre région du monde à leur emploi intensif. Là où le commandement dispose de deux ou trois voies ferrées pour relier deux points du front, il est rare qu'il ne se trouve pas à même d'utiliser une dizaine de routes. Il faut toutefois prévoir le passage des convois sur des pistes bien plus nombreuses encore, à travers champs. Cela peut se faire déjà très exceptionnellement : cela se ferait sans doute normalement, à condition de prendre certaines dispositions préalables ; et c'est là un des problèmes que peut résoudre un avenir prochain.

Les dispositions à prendre se rapportent aux voitures et au terrain. Certaines voitures de tourisme sont en état de franchir les labours, non pas certes par tous les temps, mais dans des conditions favorables. Il reste à organiser spécialement pour véhiculer 5 ou 6 hommes de troupes, si l'on ne peut davantage, des voitures très légères, avec des roues à large surface portante. N'en viendra-t-on pas quelque jour à les munir d'un dispositif de sustentation destiné à diminuer leur appui sur le sol ? Nous avons l'exemple des oiseaux coureurs. L'adhérence du terrain n'est pas la seule difficulté à vaincre : il y a aussi ses inégalités. Dans quelle mesure le dispositif précédent permet-

trait-il de les franchir? N'y a-t-il pas à notre portée des mécanismes imitant ceux de la progression animale? Ou bien en arrivera-t-on à munir les têtes de convois de passerelles à poser sur les fossés, ruisseaux et fondrières? Autant de questions auxquelles la pratique seule répondra, mais qui ne semblent pas dépasser les moyens de la science moderne.

On peut, d'autre part, aménager d'avance des pistes à travers les cultures, sans entraver celles-ci en temps de paix. Par exemple, on peut imposer des servitudes pour le raccord des chemins de terre et voies particulières, et aussi pour les clôtures, de façon à débarrasser les trajets des principaux obstacles. comme les murs, les fossés, les haies épaisses et ininterrompues, Si l'on réussit à créer l'automobile de pleins champs, les convois se déplaceront en ligne de front sur de grandes étendues et leur rapidité sera beaucoup accrue; on décuplera et peut-être on centuplera le débit horaire du transport automobile. Une armée évoluera librement sur une province presque comme un bataillon sur un champ de manœuvre.

D'après un discours de M. Maurice Binder à la Chambre des Députés, nos parcs automobiles de la zone des armées, indépendamment de certains à-coups, transporteraient régulièrement chaque mois de 160 000 à 180 000 tonnes de matériel et environ 300 000 hommes. L'armée von Klück, dans sa marche débordante à grande vitesse vers Paris, comme des fractions des armées von Hindenburg en Pologne, ont employé la méthode suivante : un tiers de l'infanterie, 75 000 hommes, dit-on, pour l'armée von Klück, faisait route en automobile pendant que les deux autres tiers allaient à pied, en attendant qu'on revînt les prendre, à tour de rôle. Le trajet en voiture formait repos. On put avancer ainsi de 50 kilomètres par jour. On y employait 5 000 voitures. On a dit que l'état-major allemand avait réuni sur un seul front plus de 20 000 autos pour ce service.

Au début des hostilités, les Puissances belligérantes disposaient de 200 000 automobiles pour poids lourds, dont 90 000 en France, 70 000 en Allemagne, 55 000 en Angleterre, 25 000 en Autriche-Hongrie et 10 000 en Russie. Grâce aux mesures prises chez nous pour encourager la construction des *poids lourds* (camions ou tracteurs), nous nous trouvions donc en avance. Les véhicules primés devaient posséder une capacité de charge utile de 2 ou 3 tonnes à une vitesse de 15 kilomètres.

En Allemagne, on exigeait 4 tonnes pour les camions ou tracteurs, 2 tonnes pour la voiture attelée : la vitesse demandée était 16 kilomètres. Nos 1 500 autobus parisiens nous ont rendu d'inappréciables services. Dès le deuxième jour de la mobilisation, 500 d'entre eux se précipitaient vers la frontière de Belgique. Berlin n'a pu en mobiliser en tout que 1 000. La première armée expéditionnaire anglaise débarqua avec 700 autobus.

L'automobile, comme le wagon, a reçu des installations spéciales. Il y a des autos-ambulances, des autos-cuisines, des autos-projecteurs, des autos-télégraphes, des autos-caissons, des autos-canons, des autos-mitrailleuses, des parcs automobiles d'aviation, etc. Par exemple, on annonçait, dans le courant de l'hiver, l'arrivée à l'armée anglaise de 250 *motoside-cars* blindés, porteurs de mitrailleuses. Ce sont là des modèles légers. Les Russes en font qui ne pèsent pas plus de 2 tonnes, tout compris, tandis que celles que les Allemands leur opposaient allaient jusqu'à 10 tonnes et s'embourbaient dans les mauvais chemins de Pologne. Mais le poids doit être en relation avec la largeur des roues. Avec des châssis munis de rouleaux comme ceux qui écrasent le macadam, on arriverait à faire porter au terrain, sur route, une charge considérable, à la condition d'aller lentement. Par là l'on pourrait augmenter dès aujourd'hui le calibre maximum des pièces d'artillerie mobiles ; il en serait de même si l'on faisait usage de voies ferrées spécialement construites, comme on en peut établir déjà à l'intérieur des forteresses, comme on en fera peut-être ailleurs dans un intérêt stratégique.

On sera sans doute tenté d'accroître aussi la charge de nos plus simples autos de guerre, soit pour les abriter sous un cuirassement plus épais, soit pour accroître leur armement individuel. Cependant, il semble que l'avenir, au contraire, soit aux voitures légères : le poids nuit à la vitesse, il oblige à ne pas quitter les bonnes routes ; on ne peut songer à faire emploi des blindages qui résisteraient aux obus, même de 75, à l'explosion desquels la voiture elle-même ne résisterait pas. Il faut plutôt s'attendre à voir augmenter le nombre des voitures. Ce sera la vraie forme de la cavalerie, ou plutôt l'union intime des trois armes. Une nuée de canons et de mitrailleuses lancée à travers les plaines, avec des soldats en croupe, ne pourrait-elle encore

charger, même sur des tranchées, et si elle crève le front ennemi, se répandre sur l'arrière-pays ? Elle opérerait par grandes masses et ses effets seraient foudroyans.

On se rappelle la diffusion des autos-canons allemands par unités isolées, poussant à l'aventure sur les routes, ou des voitures blindées armées d'une ou deux mitrailleuses et remplissant ce rôle de patrouilles. Montées par 8 ou 10 hommes, elles s'avançaient, à la faveur de la nuit, loin dans l'intérieur de nos lignes, terrorisant les campagnes et enlevant les sentinelles. Ainsi répandues de tous côtés, reliées sans doute au commandement par la téléphonie sans fil, les autos d'exploration couvriront en quelques heures toute une région. Elles compléteront par un contact direct les informations des avions.

II

Ceux-ci auront joué dans la guerre actuelle un rôle aussi notable que celui des automobiles. Mais l'avenir leur en réserve évidemment un bien plus grand encore. Ici l'instrument de transport et l'arme de combat sont intimement unis. L'un a autant d'importance que l'autre. L'aéroplane sera sans doute toujours incapable de transporter du matériel lourd. On ne pourra guère lui confier que les troupes proprement dites. S'il devait servir aux déplacemens d'une armée, il faudrait qu'elle trouvât au point d'arrivée un matériel conduit par d'autres moyens.

On n'en est encore qu'à l'aéroplane d'observation. Les seuls passagers qu'il reçoit jusqu'ici sont des officiers qui inspectent le terrain. Les plus grands modèles usuels portent seulement deux observateurs en plus du pilote. Les poids disponibles, au fur et à mesure des progrès de la construction aérienne, sont d'abord consacrés à doubler les moteurs, à augmenter les sécurités, à accroître le nombre des obus que l'appareil peut enlever. Cependant nos alliés russes ont déjà fait l'essai d'un avion géant, dû à l'inventeur Sikorski et muni d'une cabine où 5 ou 6 hommes prennent place. Nul doute que l'avenir ne réserve à l'aéroplane un emploi de transporteur rapide, même dans la vie civile. Les projets dans ce sens sont déjà nombreux. On en a esquissé des réalisations. Deux grands obstacles s'y opposent

encore, qui disparaîtront sans doute dans un temps très prochain.

Pour véhiculer des passagers, en effet, il nous faut des appareils de grande dimension, et ils doivent présenter une entière sécurité. La dimension met en jeu des forces proportionnées. Le pilote, obligé de manœuvrer par le seul effort de ses bras et de ses jambes, ne pourra conduire sans fatigue les instrumens de grande envergure que grâce à des mécanismes auxiliaires multipliant sa propre force. Mais tout mécanisme est sujet à des enrayages, dont le moindre, si court fût-il, compromettrait, en l'état actuel des choses, la vie des passagers.

C'est ainsi que la question de la dimension est liée à celle de la sécurité. Cette dernière a été envisagée par beaucoup d'inventeurs. Leurs solutions se répartissent entre deux catégories. Ou bien, comme l'infortuné aviateur Moreau, on confie à un mécanisme automatique le soin de ramener l'aéroplane dans une position sans danger dès qu'il en prend une menaçante; mais alors le même mécanisme, s'il est faussé, mettra l'appareil nécessairement en péril. Ou bien l'on se contente, comme M. Doutre, de donner à la main du pilote un aide automatique, vigilant, qui, au besoin, opère de lui-même le redressement voulu, mais ne s'oppose jamais au geste personnel de l'aviateur. Les pilotes préfèrent avec raison ce second type de sécurité au premier; car il n'est pas de mécanisme qui ne manque à certains momens. Quoi qu'il en soit, les deux systèmes interviendront peut-être dans la solution définitive : les mécanismes rigides, sous une forme rendue assez sûre pour que leurs défaillances deviennent l'infime exception; les autres, par des modèles assez puissans et assez sensibles à la fois pour permettre aux pilotes d'imiter Moreau et de se croiser les bras.

Ces garanties ne seront d'ailleurs suffisantes qu'avec l'adjonction d'un parachute pratique. Les expériences faites encouragent l'espoir d'un succès prochain.

On a trop de peine à se figurer encore le nombre de passagers d'un de ces aérobus futurs pour faire la comparaison avec les automobiles. On ne saurait donc dire quels effectifs s'en iront par les airs. On peut toutefois indiquer le nouvel appoint de vitesse apporté par l'avion, dans la mesure où il servira aux transports. Au lieu de 15 kilomètres sur route, nous en aurons

au moins 100 ou 200 sur nuages. Un autre élément formant la contre-partie de ce progrès serait évidemment la dépense, qui ne peut manquer d'être beaucoup plus forte, pour la voie aérienne. Notons cependant que l'aéroplane n'a rien d'équivalent à l'usure des roues par frottement. Mais la question n'est pas là. Presque tous les progrès s'accompagnent d'une dépense qui n'arrête pas l'Humanité. Quand il s'agit en particulier de l'efficacité militaire d'un nouveau moyen d'action, il ne faut jamais tenir pour invraisemblable que l'ennemi fasse les sacrifices nécessaires. Il n'y aurait pas d'attitude plus imprudente. Nous n'avons pas cru avant cette guerre à la puissance de l'effort matériel fait par les Allemands pour la préparer : il nous en a coûté plus cher que n'aurait coûté une préparation égale à la leur.

Le transport aérien, à lui seul, changerait complètement la physionomie du combat et les moyens de la stratégie. Il équivaudrait d'abord au déplacement quasi instantané des troupes. Par un crochet en arrière de son front, un général pourrait dérober en une nuit toute son armée et la porter à la fois sur un point inattendu. Il pourrait l'y descendre dans son ordre même de bataille. Il pourrait enfin, s'il était maître de l'air, la déposer en plein territoire ennemi. Il faut seulement nous rappeler que là, dépourvue de son matériel qui doit se traîner à terre, elle ne serait pas à même de se livrer à des opérations militaires normales. On ne peut cependant envisager cette hypothèse, réalisable sur une échelle plus ou moins vaste dès que l'aéroplane sera devenu un vrai instrument de transport, sans se demander quel sera le sort des lignes de communications et des services de l'arrière ainsi menacés d'une descente ennemie.

Nous ne pouvons séparer dans ces opérations la faculté de transport de la faculté de combat. Avant d'emmener des passagers, l'aéroplane aura emmené des armes et s'en sera servi. On sait qu'il lance des fléchettes et des bombes et qu'il porte une, deux ou même trois mitrailleuses. Un de nos petits avions actuels peut semer un ou deux milliers de fléchettes, qui font l'office de balles. Il y a plusieurs espèces de bombes, que ce n'est pas le lieu de décrire. La plupart sont simplement constituées par des obus d'artillerie, appartenant chez nous le plus souvent au calibre de 90 ou de 155 millimètres. Un aéroplane

emporte une douzaine d'obus. C'est encore peu, et c'est d'autant plus insuffisant que l'aviateur est à la fois incapable de s'arrêter pour rectifier son tir et de le diriger hors de la verticale.

Il n'est pas dit qu'on n'arrivera pas à réaliser la sustentation immobile par une hélice horizontale. Le colonel Renard a démontré qu'elle était aujourd'hui impossible, étant donné le poids par cheval de nos moteurs actuels. En admettant qu'on se heurte toujours à la même impossibilité, il est encore permis de se demander si l'on n'obtiendra pas des appareils capables de descendre lentement sur place, grâce à l'emploi de plans verticaux, qui maintiendraient la stabilité. Dans ce cas, l'aviateur pourrait momentanément rester à peu près au-dessus d'un point visé et rectifier son tir. On lui fournira sans doute, pour le faire plus aisément, des bombes à fumée, qui marquent les coups.

Un autre perfectionnement consisterait à lancer les bombes au moyen d'un petit mortier ou d'une sorte de catapulte, de façon à les faire partir horizontalement et à couvrir sur le sol, non plus seulement une piste linéaire, mais une bande large de 200 ou 300 mètres. L'aviateur, renseigné par la lecture de télémètres spéciaux et pointant au moyen d'alidades de tir, graduées pour tenir compte de ses mouvemens propres, comme celles qui servent au lancement des torpilles, étendrait ainsi à volonté son action à droite et à gauche de son sillage. Sur l'objectif choisi, il projetterait une gerbe d'obus calculée de façon que l'un au moins d'entre eux tombe sur une surface donnée, ou encore il balaierait un terrain en promenant en dessous de soi un rideau de feu.

Évidemment, ces méthodes de tir supposent un grand approvisionnement de projectiles. Mais c'est le point qui va dès maintenant bénéficier des premières améliorations. Pour combattre, comme pour observer, l'avion n'a pas besoin de plus de deux passagers. On est arrivé à les y mettre. La provision de combustible est aujourd'hui amplement suffisante. Nos aviateurs en ont donné la preuve en allant à 150 kilomètres de leur base bombarder Carlsruhe. Le rayon d'action n'est plus limité par la quantité d'essence, mais par la fatigue du pilote. Dans l'expédition que nous venons de rappeler, il a fallu rester six heures en l'air. C'est à peu près tout ce qu'on peut demander, dans des conditions pareilles, à un homme bien

entraîné. Quant au remplacement du pilote, en cours de route, il n'est guère possible actuellement et pour diverses raisons. Il ne le deviendrait, sans doute, que le jour où des sécurités nouvelles rendraient beaucoup moins difficile la tâche du conducteur d'aéroplane.

L'action directe des avions contre la terre n'est pas encore très redoutable. Leur rôle principal a jusqu'ici consisté à servir d'auxiliaires aux troupes et à l'artillerie. C'est comme informateurs qu'ils ont rendu les plus grands services. Il ne leur a fallu pour cela que la possibilité de s'élever au-dessus des lignes adverses. Ils surveillent les concentrations ennemies, repèrent l'emplacement des tranchées, décrivent l'état des fortifications et contribuent à régler le tir des batteries en observant les points de chute des obus. Ils ne sont pas assez nombreux pour exercer une surveillance permanente : ils opèrent par reconnaissances espacées. Pour accomplir leur mission, ils pourront recevoir des installations spéciales : lunettes à fort grossissement, appareils photographiques sur pivot, projecteurs électriques, fusées de signaux, télégraphie sans fil, etc.

Là comme ailleurs, nous voyons le principe de la liaison des armes produire les plus grands effets. Il est la manifestation d'une solidarité et l'application d'une idée de concentration. Solidaire des armes de terre, l'avion l'est aussi des autres appareils aériens. Il partage surtout avec eux l'emploi d'observateur pour le réglage du tir. On sait que le capitaine Saconney a imaginé de faire enlever un observateur par un grand cerf-volant. Le cerf-volant, lui, reste en l'air pendant longtemps. Voilà un veilleur fixe. Le ballon captif avait depuis un siècle permis d'en faire monter d'autres au-dessus du champ de bataille. Mais le ballon est un but trop vulnérable pour qu'on le hasarde à étroite proximité des lignes. Il présente souvent un autre inconvénient : le vent, couchant son câble de retenue, le ramène à terre.

Alors que le ballon captif sphérique s'accommode mal du vent, le cerf-volant ne peut s'en passer. On a eu l'idée d'unir leurs qualités en créant des ballons cerfs-volans. Ce sont des flotteurs aériens à formes allongées, comme les dirigeables. De là leur surnom de *saucisses*. Amarrés par un bout, ils fonctionnent dans le vent un peu comme les cerfs-volans des

enfans; mais ils sont, dans une certaine mesure, maîtres de leurs mouvemens.

Il y a donc les renseignemens de l'observateur aérien toujours présent, mais immobile et placé un peu trop en arrière, et les renseignemens intermittens des reconnaissances mobiles, qui vont survoler les lignes ennemies. La collaboration des avions avec les ballons pourrait devenir plus directe. Rien n'oblige à supposer que l'oiseau automobile, malgré ses immenses supériorités, devra faire disparaître son ancêtre, le plus léger que l'air. En général, les armes successives subsistent les unes à côté des autres en se spécialisant; et leur meilleure raison de ne pas se supprimer réciproquement est de se rendre de mutuels services. Si l'on cherche quelle aide le ballon, et en particulier le ballon captif, pourrait apporter à l'aéroplane, on en entrevoit une assez singulière. Le ballon ne pourrait-il servir de perchoir à l'avion?

Celui-ci ne saurait rester en l'air sans se mouvoir et n'y restera jamais sans manœuvrer. Cela lui serait pourtant utile à l'occasion. Que ce soit pour se reposer, visiter son moteur ou se réapprovisionner, s'il doit descendre, il perd un de ses gains les plus précieux : l'altitude. Si nos aviateurs du camp retranché de Paris avaient pu s'élancer à la chasse des « taube, » non plus de la surface du sol, mais de mille mètres au-dessus, ils auraient gagné sept ou huit minutes, c'est-à-dire le temps nécessaire à une avance d'une douzaine de kilomètres au moins. Or, rien n'empêcherait un ballon de s'élever en portant deux ou trois aéroplanes veilleurs suspendus au-dessous de lui, à l'extrémité de câbles disposés à cet effet. Reste pour eux la difficulté de s'en détacher en mettant en marche. Si elle est insoluble aujourd'hui, ce que nous ne saurions dire, en l'absence de toute expérimentation correspondante, elle ne le serait évidemment plus le jour où l'aéroplane deviendrait capable de se soutenir sur place ou de grandement ralentir sa vitesse. Et dès ce même jour, il parviendrait sans doute à se raccrocher lui-même aux basques du ballon captif. La reconnaissance aérienne, au lieu de perdre le temps nécessaire à prendre hauteur, pourrait se lancer instantanément; elle pourrait de même trouver un relais provisoire.

Elle est exposée aux coups de l'adversaire dont elle surprend les secrets. La balle de fusil ou de mitrailleuse monte à

1 800 mètres environ, l'obus de 75 à 4 000. Mais le réglage du tir sur un objectif mobile comme un avion est malaisé. On ignore sa hauteur et sa vitesse exactes. L'imprévu de ses mouvemens déconcerte. Malgré l'organisation des postes de repérage et de tir, qui seront évidemment beaucoup perfectionnés, on n'atteint pas souvent l'ennemi qui court à 1 800 ou 2000 mètres d'altitude. Si, plus bas, on l'atteint, on l'arrête rarement. Les trous dans les ailes ne l'empêchent pas de marcher. Il faut, pour provoquer une catastrophe, toucher quelques points vitaux, qui ne forment pas un gros but : tuer ou blesser sérieusement l'aviateur, crever le réservoir, couper une commande importante. En fait, nos hommes-oiseaux se rient des coups de feu. Ils descendent lancer leurs bombes à 100 ou 200 mètres du sol. Bien peu d'entre eux sont mis hors de combat. Leur principal ennemi est l'aviateur adverse.

Un grand progrès serait accompli, si l'on avait réussi à atténuer le bruit de leur moteur et de leur hélice. Leur présence ne serait plus annoncée à dix lieues à la ronde. Ils pourraient sortir inopinément de la nuit, du brouillard, ou de derrière les nuages, pour accomplir leur besogne. A vrai dire, on peut croire qu'aux temps futurs où les chemins de l'air seront incessamment parcourus par d'innombrables appareils volans, un bruit d'hélices se perdra mieux qu'à présent dans le grondement continu du roulage aérien. Il ne dirigera plus l'attention.

Un autre progrès consiste à diminuer la visibilité de l'appareil en constituant ses ailes d'une matière transparente. Les Allemands utilisent, dit-on, pour cet usage, le *cellon*, sorte de celluloïd non inflammable inventé par deux Français peu avant la guerre.

Pour nous figurer l'état de l'atmosphère, sillonnée en tous sens par les navires de l'air, nous n'avons pas d'autre point de comparaison que la mer et les vaisseaux. Malgré les différences, les choses s'y passeront de même dans les grandes lignes. La stratégie de l'air ne sera qu'un développement de la stratégie navale, mais avec quelles curieuses variantes! La loi universelle de spécialisation y aura la même conséquence, en spécialisant d'abord le champ des rencontres décisives. Dans l'un et l'autre cas, la lutte comportera normalement deux actes successifs : pour vaincre, il faut, en premier lieu, triompher dans l'ordre purement professionnel, pourrait-on dire; en marine, conquérir

la maîtrise de la mer, en aviation la maîtrise de l'air. Alors seulement, on peut aborder librement les opérations profitables contre la terre. La plupart du temps, comme la maîtrise de la mer se conquiert au large, la maîtrise de l'air se décidera dans la haute atmosphère, hors de portée de la plupart des canons terrestres. La question se réglera entre aériens. La guerre du large aura pour théâtre une couche limitée par en bas à la zone des obus venus de terre, par en haut à celle où l'aéroplane ne peut monter. L'un au moins des adversaires aura toujours avantage à gagner ce champ, libre des interventions d'en bas; et son initiative obligera l'autre à l'y suivre, sous peine d'être dominé et bombardé d'en haut.

On manœuvrera donc pour prendre l'avantage de l'altitude, comme les flottes à voiles manœuvraient pour gagner l'avantage du vent. Mais les groupes ennemis se suivront en se disputant le zénith. La couche atmosphérique où se dérouleront leurs combats ne sera peut-être pas fort épaisse : sans cesse, les progrès de l'artillerie terrestre pousseront plus haut ses projectiles efficaces, et l'ascension de l'aéroplane est loin d'être indéfinie.

D'ailleurs, pour combattre, il faut se rapprocher. C'est utile, même pour essayer de laisser tomber des bombes sur l'ennemi volant, si difficile à saisir sous soi, en raison de sa grande vitesse. Et la guerre aérienne aura d'autres armes. Outre ce tir vertical de haut en bas, qui permet l'emploi de grosses bombes, elle aura le tir horizontal ou incliné de ses mitrailleuses, de ses petits canons. Enfin, l'oiseau mécanique pourra agir par choc.

On peut ainsi envisager trois genres d'avions de ligne : les spécialistes de la hauteur, navires légers et rapides, puisque c'est la plus grande vitesse qui soutient dans un air plus raréfié; les spécialistes du choc, armés d'un éperon; les avions canonniers, alourdis par leur artillerie. Les deux premières catégories se confondront peut-être, ayant pour qualité commune la rapidité de marche. Il semble que le monoplan soit désigné pour ce rôle.

Trois élémens de la guerre maritime sont ici sans équivalens : la protection lourde, qui nécessite des poids inconciliables avec le vol; l'invisibilité du sous-marin, autre forme de protection; enfin la grosse artillerie à longue portée. Dans les airs, on se battra de près, sauf, à l'occasion, dans le sens vertical. Les passes seront rapides, terribles. Les vaincus, pré-

cipités de quatre ou cinq mille mètres, viendront se réduire, sur le sol, en bouillie et en fumée... à moins que d'ingénieux parachutes ne transforment leur descente en une agréable promenade.

Les escadres de l'air s'avanceront en ordre cubique, se mêleront en charges furieuses, feront retomber sur les campagnes une pluie de débris ensanglantés. L'horreur de ces luttes, qui obscurciront le soleil, dépassera tout ce que l'homme a connu. Et la flotte victorieuse, bientôt suivie, à quelques centaines de mètres du sol, par le convoi pesant des porteurs de bombes et de troupes, viendra s'abattre, comme un immense vol d'oiseaux de proie, sur le territoire du vaincu, jetant partout l'ombre, la mort et l'incendie.

III

Quittons ce domaine du vertige, pour redescendre sur les eaux. Elles seront le lieu de rencontre de trois races formidables : la chimère *hydravion*, accourant du haut du ciel pour se poser légèrement à la surface des flots ; une hydre, le *sous-marin*, qui n'émerge que par son œil périscopique ou son naseau respiratoire; un monstre énorme, le *cuirassé*, protégé, sur ses flancs, sur son dos, sous sa coque même, par une lourde carapace.

La mer est prédestinée aux transports. Elle est la voie universelle. Le développement des peuples sur tous les continens la couvrira d'une foule innombrable de paquebots et de vapeurs de charge. Mais elle sera aussi le champ de bataille commun, où se joindront, aussi bien que dans l'air, les armées des États séparés par l'épaisseur du globe, où circuleront, en proie au vainqueur, les richesses du trafic international. La mer, étant par excellence le chemin des échanges commerciaux, doit être le lieu d'élection de la guerre. Elle offre enfin passage à l'invasion militaire par-dessus les océans. Le transport aérien des troupes est forcément borné aux hommes et au matériel léger. Le matériel lourd devra emprunter la voie maritime.

Bien que leur tâche première dans l'ordre chronologique soit en général la lutte contre leurs similaires, les forces navales ont

toujours eu pour capacité essentielle d'agir, directement ou non, sur les forces terrestres. La guerre actuelle aura montré leur immense utilité à cet égard. Par leur influence ont été possibles le transport des armées anglaises sur le continent, celui de nos coloniaux par-dessus la Méditerranée, l'attaque des Alliés aux Dardanelles, l'expédition allemande en Courlande, etc. Les canons de notre flottille de la mer du Nord ont interdit aux Allemands les dunes de la côte belge auprès de Nieuport. Ne parlons pas des expéditions coloniales, dont la plus importante fut celle du Japon à Kiao-Tchéou. Les flottes de l'avenir auront les moyens de jeter des millions d'hommes sur un rivage éloigné. On aura sans doute constitué le matériel de débarquement qui nous manque encore. Aux Dardanelles, on a fait un premier essai avec un grand vapeur, le *River Clyde*, dont les aménagemens intérieurs avaient été détruits, de façon à transformer sa coque en une sorte de long tunnel. Lancé à grande vitesse sur la grève du cap Hellès, il vint s'échouer, de sorte que son avant touchât presque le rivage. On ouvrit alors, à ses deux extrémités, de larges portes préparées d'avance. Les chalands, les bâtimens porteurs de troupes l'accostaient comme un appontement. Hommes, voitures et canons le traversaient sans aucune peine et trouvaient ensuite un plan incliné qui les conduisait sur la terre ferme.

Les cuirassés se sont heurtés à des obstacles provenant des batteries de côtes, des mines flottantes et des sous-marins. Les insuccès résultaient, pour la plupart, d'une insuffisante appropriation du bateau à son action contre la terre. La division du travail n'a pas encore été poussée assez loin. On y viendra, par la force des choses. On séparera le bateau de ligne, consacré au combat naval, des batteries flottantes, construites pour agir contre les forts. Ces dernières n'auront pas besoin de grande vitesse. Il leur faudra de faibles tirans d'eau, qui leur permettront de s'approcher du littoral et réduiront les risques dus à la torpille. Un épais cuirassement sera nécessaire, au-dessus de l'eau comme au-dessous. On arrivera probablement au type portant un seul canon, du plus gros calibre qu'un bateau puisse recevoir.

Nous avons vu qu'à terre, on ne peut mouvoir sur les rails actuels des pièces d'un calibre supérieur à 45 centimètres environ. Un affût automobile sur route solide irait plus loin, peut-

être jusqu'aux calibres de 50 ou 60 centimètres. Mais il faudrait des plates-formes fixes et bétonnées pour le tir.

Sur un flotteur, les pesées se répartissent uniformément dans la masse liquide, dont la résistance est indéfinie. On n'est arrêté que par celle de l'affût lui-même, c'est-à-dire du bateau. Là peuvent être réalisés les plus monstrueux chefs-d'œuvre de la mécanique homicide.

Le bateau-canon ne sera donc pas inférieur à la batterie de côtes, ni comme portée du tir, ni comme puissance du projectile. A égalité de force, il a été jusqu'ici victime d'un double désavantage tenant au danger mortel que lui font courir les moindres avaries sous la ligne de flottaison ou à son voisinage et à la facilité qu'a l'ennemi pour rectifier son tir. Car les obus, en tombant dans la mer, soulèvent des gerbes d'eau visibles à grande distance. Le premier inconvénient doit être atténué par la protection sous-marine, le second sera quelque jour entièrement supprimé par l'emploi des rideaux de fumée.

Il y a là une méthode dont les premiers indices ont déjà paru, mais qui doit se développer considérablement pour assurer au feu des vaisseaux une supériorité décisive sur les forts. Le bateau se meut et il choisit son moment. Tels sont les deux avantages qui lui permettent de tirer profit de la méthode en question contre un adversaire immobile. Voyons d'abord le fait acquis : à plusieurs reprises déjà, il a été fait usage de rideaux de fumée, produits artificiellement, soit pour dissimuler des zeppelins, soit pour soustraire des bateaux au feu ennemi. Le 2 juillet, par exemple, près de l'île Gottland, des croiseurs russes poursuivaient une division légère allemande. Bientôt l'*Albatros* était gravement atteint. Les torpilleurs allemands, pour le dissimuler, l'entouraient d'un voile épais de fumée traînante. Une escadre, ayant le choix du jour et de l'heure, c'est-à-dire du vent et de l'éclairage, pourra donc s'approcher d'une côte, en se faisant précéder d'un rideau qui la masque complètement. Il est possible qu'en certains cas du moins elle conserve une vue du rivage suffisante pour fixer sa propre position et régler son tir par visée indirecte. Toutefois, la solution générale du problème tactique suppose, en principe, que l'assaillant sera maître de l'air et pourra se faire renseigner par ses avions sur les points de chute et sur les effets des projectiles. Elle suppose aussi

l'organisation, qui ne se heurte à aucune impossibilité théorique, d'un tir indirect indépendant de toute vue du rivage. A terre, on atteint aisément un objectif caché, si l'on connaît son rapport géographique avec un autre point visible : on pointe sur celui-ci, au travers d'une hausse faisant, en vertu d'une correction calculée à l'avance, l'angle voulu avec la vraie ligne de tir de la pièce. Il s'agirait, dans le cas qui nous occupe, de réaliser, sur le bateau-tireur lui-même, un but fictif, dirigé d'après la carte et rectifié sur les indications de l'observation aérienne. Seulement, il faudrait le soustraire aux mouvemens de roulis du navire et compenser les déplacemens angulaires dus à la marche. Les propriétés du gyroscope en donnent les moyens. Il ne resterait plus au pointeur qu'à ramener sans cesse sa ligne de mire sur le but fictif et à faire feu au moment de la coïncidence.

Contre un bateau ainsi mobile et caché, les artilleurs des forts ne sauraient où tirer, tandis que les marins, connaissant par ailleurs la forme immuable des terres et leur propre position par rapport à elles, seraient toujours à même de tracer l'épure qui orienterait leurs coups.

Les mines et les torpilles sont aussi des adversaires redoutables du cuirassé. On sera pourtant, quand on le voudra, moins désarmé qu'on ne croit à leur encontre. Les mines fixes, reliées à une ancre par un câble, peuvent être écartées par une filière extérieure au bateau; et d'ailleurs on les drague. Les mines flottantes, comme les torpilles automobiles, nécessiteront une protection plus gênante, mais réalisable. Aucune paroi ne résisterait au choc direct de leur explosion. La simple cuirasse sous-marine ne suffit donc pas. Il faut la faire précéder d'un matelas d'amortissement. Et pour que l'équilibre du navire ne soit pas changé, lorsqu'une grande partie de ce matelas sera défoncée par l'explosion et ouverte à l'eau, il semble indispensable que l'eau y pénètre en tout temps. Nous arrivons ainsi à envisager la protection par une couche d'eau, superposée à une cuirasse métallique.

Le problème consiste à faire exploser la torpille à distance de la vraie coque, sur une ceinture externe, écartée de deux ou trois mètres par exemple. Au lieu d'un filet Bullivant mobile, qui ne peut rester en place pendant la marche, le cuirassé portera une sorte de seconde coque en tôle. L'intervalle entre

les deux coques sera en libre communication avec la mer. Ce système entraîne pour le bateau une augmentation de poids, de largeur et de frottement. Il oblige à faire des sacrifices sur la vitesse et à accroître les tonnages. Mais la sécurité vaut qu'on y mette le prix.

Ainsi équipé, on doit croire que le cuirassé subsistera. Ses raisons d'être sont de celles qui s'imposent. Il représente la force. Il joue sur mer, au milieu du peuple innombrable des navires, le rôle du policeman sur la place publique. Il commande la mer et le rivage ; c'est-à-dire qu'il les interdit ou les laisse ouverts aux transports de troupes, de commerce et d'approvisionnement des États belligérans. Ces instrumens d'action appliquée, faibles par eux-mêmes, rechercheront toujours la protection d'escortes spécialisées. Les escortes se heurteront à des armées plus puissantes. Et l'unité qui dominera les autres unités navales aura le dernier mot. La maîtrise de la mer reste la condition préalable de toute entreprise maritime en temps de guerre.

L'ennemi le plus redoutable du vaisseau de ligne sera sans doute l'aéroplane, laissant tomber des bombes sur ses coupoles et ses ponts blindés. Là encore, la fumée, en couvrant le cuirassé, peut le sauver. Quant au sous-marin, rien n'autorise à penser qu'il fera disparaître son adversaire de la surface des mers. Beaucoup l'ont cru ; les hauts faits des sous-marins allemands ont exagéré l'estime où on le tient, peut-être un peu tardivement. Mais le principe du sous-marin est essentiellement défensif. Tout en lui se subordonne à la protection par l'eau. C'est sur ce thème qu'il est construit. Et s'il conserve une valeur offensive, c'est que cette protection le soustrait aux regards en même temps qu'aux coups, et lui apporte ainsi accessoirement un élément actif : la surprise. Le cuirassé, au contraire, est l'application même du principe offensif. Il est fait d'abord pour porter des armes, canon et torpille, dans leurs meilleures conditions d'emploi ; il se protège ensuite du mieux qu'il peut, par des cuirasses de métal. Il bénéficiera toujours de la supériorité de l'offensive.

Le sous-marin est aujourd'hui, techniquement, en avance sur le cuirassé, aussi bien que sur les combattans de l'air : de là son succès momentané. Si, au lieu de 30 ou 40 sous-marins, les Allemands en eussent possédé dix fois plus, la mer nous

était fermée. Certes les progrès en nombre et en puissance individuelle continueront : en particulier, on est loin de la limite de charge de la torpille. Mais il restera au sous-marin deux tares inguérissables : sa faiblesse et sa myopie. Elles le condamneront toujours à se cacher devant le cuirassé. Celui-ci trouvera des auxiliaires dans les aéroplanes à marche lente, s'il en existe jamais, ou dans des dirigeables spéciaux, au besoin s'accrochant à la surface marine par une ancre flottante. Des escadrilles aériennes le flanqueront à droite et à gauche, le précéderont, l'entoureront. On sait que le regard, plongeant verticalement, aperçoit les sous-marins en immersion. Une fois vus, ils seront suivis, et des torpilles plongeuses, tombant du ciel, iront les détruire sous les eaux.

Le progrès du mécanisme universel ne fera qu'accroître l'importance de la puissance navale. D'une part, la valeur des flottes de commerce et l'utilité du trafic maritime, d'autre part la force des expéditions de débarquement se développeront avec le mécanisme. Nous sommes dans une période où la capacité des transports par-dessus la mer ne correspond pas encore aux effectifs mobilisables. Mais ceux-ci sont voisins de leur limite extrême. Un peuple pourra quelque jour jeter sur une côte lointaine, d'un seul coup, toute son armée. C'est comme auxiliaire, ou si l'on veut comme intermédiaire de la guerre terrestre que la guerre maritime aura toujours son principal intérêt. La suprématie de l'action terrestre ne saurait faire de doute : par elle seulement on atteint la nation ennemie dans son sol et dans sa chair. Mais pourquoi opposer les deux formes de puissance militaire : elles sont destinées à s'appuyer l'une l'autre !

Nous ne pouvons pas oublier que le bateau a d'autres voies que les voies maritimes. Des sous-marins allemands circulent par les canaux belges. Sur l'Yser, nos canonnières ont joué leur partie dans le grand concert de mort. Les canaux se multiplient dans les pays à population dense. Ils ont leur place marquée pour donner passage aux chargemens pondéreux. Le matériel de guerre les utilise avec avantage. Un seul chaland porte beaucoup d'obus ou de provisions. On n'a pas jusqu'ici créé de type de navire de combat spécialement fait pour les canaux. Il n'est pas dit qu'on ne préparera pas du moins des bateaux aisément adaptables aux conditions de la navigation intérieure et à son emploi militaire.

Un rôle pour lequel les canaux offrent des avantages certains sur les chemins de fer est celui qui concerne l'évacuation des blessés, soustraits ainsi aux secousses des trains sanitaires. On pourrait doter des ambulances flottantes de tout le confortable nécessaire.

Des nombreux moyens de transport que nous venons de passer en revue, chacun a ses avantages, et tous serviront. Ils ne prêtent à comparaison que sur quelques points seulement. L'un est la vitesse ; nous en avons parlé. Un autre est la dépense : elle s'élève au maximum avec l'automobile de plein champ et surtout l'aéroplane ; elle tombe au plus bas avec le chemin de fer et surtout le bateau. Un dernier point a trait au nombre des hommes requis pour le service du mécanisme de transport, et par là distraits des effectifs de combat proprement dits. Pour l'autobus, il faut deux chauffeurs par 30 ou 40 fantassins et un personnel d'entretien qui peut égaler une fraction notable du personnel de route. Les automobiles légers et les avions Sikorski ne prendront peut-être jamais que quelques passagers : une forte proportion de l'effectif serait ainsi consacrée à conduire le reste. Et nous ne savons si par ailleurs on réalisera le grand vaisseau aérien. Un chaland mené par deux hommes pourrait contenir une compagnie d'infanterie ; un train reçoit un bataillon, pour trois ou quatre mécaniciens, chauffeurs et serre-freins. Mais le service des voies retient du personnel. Il est vrai que c'est en partie un personnel féminin ou peu valide. Enfin, sur un navire de haute mer, la proportion de l'équipage aux troupes peut être de 5 à 6 pour 100.

IV

Le machinisme aurait suffi à transformer la guerre, quand bien même il ne se fût appliqué qu'aux transports. Mais les armes en ont aussi bénéficié. Les principales d'entre elles sont des machines et comptent parmi les plus merveilleuses que l'homme ait conçues. Nous ne les décrirons pas. Tout le monde connaît maintenant les traits caractéristiques du 75. Il constitue la solution la plus parfaite d'un certain nombre de problèmes mécaniques. Le canon est le grand maître de la bataille actuelle. Il rend impossible la progression des troupes en terrain décou-

vert. Notre pièce légère peut tirer près de 30 coups par minute, Le nombre des pièces leur permet de couvrir tout le front, en y promenant un infranchissable barrage de feu.

Pour passer, il faut donc réduire au silence l'artillerie adverse. Là comme en mer, la lutte se décide d'abord entre spécialistes, et entre spécialistes de l'arme atteignant au maximum de force. Un premier duel a lieu entre les canons à longue portée. La supériorité sur ce terrain sera d'autant plus indispensable que la proportion d'artillerie lourde ira croissant. Le vainqueur pourra aussitôt s'assurer, dans la zone couverte par ses obus, la liberté d'action de l'artillerie légère. Et, dès lors, il y sera « maître de la terre. » Mais son succès sera retardé et limité par la résistance des tranchées. Rappelons que la question se complique aussi par l'intervention des aéroplanes.

Nos armées emploient des pièces de 20 calibres différens, dont 9 ou 10 appartenant en propre à l'artillerie de terre, le reste à la marine ou aux batteries de côtes. Les calibres s'étagent depuis le petit canon de 35 millimètres, jusqu'à l'obusier allemand de 42 centimètres, la « grosse Bertha. » Les portées de 5 kilomètres et demi pour le 77 allemand, de 6 et demi pour notre 75, de 10 kilomètres et demi pour le 105 allemand et de 12 et demi pour le nôtre atteignent 13 et 14 kilomètres pour l'artillerie lourde de campagne et de siège ayant de 130 à 150 millimètres de calibre. On sait que les mortiers et obusiers sont des bouches à feu courtes, envoyant avec une faible vitesse initiale, c'est-à-dire à petite distance, des projectiles volumineux, chargés de grandes quantités d'explosif. La trajectoire est très courbe et franchit ainsi les obstacles. La pièce se pointe à 42 degrés environ de l'horizontale. Les obusiers de 210 millimètres ou 280 millimètres portent à 8 ou 9 kilomètres seulement, le 420 millimètres à 14 au maximum, tandis que les canons longs de 305 millimètres touchent à plus de 25 kilomètres. Nous avons des 340 millimètres dont la portée est encore supérieure. La flotte anglaise emploie des 381 millimètres. Il existe enfin un canon allemand de côtes de 406 millimètres. Ce canon pèse 113 tonnes. On doit approcher de la limite des poids utilisables à terre. Mais des progrès dans la qualité du métal et dans la technique des poudres étendront certainement encore les portées. Il n'est donc pas exagéré de compter qu'on ira foudroyer l'ennemi à 50 kilomètres ou davantage. Un pays

comme la Belgique ou la Hollande, large de quelque 200 kilomètres, verra la moitié de son sol sous la gueule des canons étrangers pointés par-dessus la frontière.

L'obusier lourd allemand de 280 millimètres tire un projectile de 340 kilogrammes, contenant 17 kilogrammes d'explosif; le projectile de l'obusier du Creusot du même calibre en contient 40 kilogrammes, bien qu'il ne pèse que 275 kilogrammes. L'obus de 380 millimètres de la *Queen-Elisabeth* arrive au poids de 885 kilogrammes, dont environ 100 kilogrammes d'explosif, le canon allemand de 406 à 940 kilogrammes. L'explosion de pareils engins, qui produiront les effets de véritables petits volcans artificiels, pulvérisera tous les parapets de béton et toutes les coupoles cuirassées des forts. Et la surface habitée qui, pour son malheur, tombera sous le feu des canons monstres, sera rasée et mise en miettes jusqu'aux fondations.

On a annoncé des torpilles aériennes, sortes de petits dirigeables chargés d'explosifs et mus, sur un parcours limité, par un moteur à air comprimé, par exemple. Il en existerait qui, grâce à un appareil récepteur de vibrations hertziennes, obéiraient à la direction des artilleurs qui les ont lancés. C'est la solution du problème de la télémécanique. On conduirait ainsi le projectile, comme avec la main, jusque sur l'ennemi. Tous les systèmes analogues, si séduisans en apparence, ont le même défaut : l'homme qui dirige doit voir. Il faut donc que la torpille soit bien visible et assez lente. Mais l'adversaire, dont elle s'approche, finira par la voir beaucoup mieux encore et pourra la détruire ou troubler son mécanisme de direction.

Alors que la grosse artillerie grandit, le petit canon diminue sans cesse. Le 75 est un admirable joujou. On fait plus mignon encore pour les autos. L'obusier de tranchée, nouveau venu dans la famille des bouches à feu, ne tire qu'à 300 ou 400 mètres. Le canon s'adapte à tous les besoins et à toutes les distances.

En même temps, il se multiplie. Quinze mille canons au moins s'alignent face à face le long de notre front pour un effectif total de cinq millions de combattans. On en est donc à une pièce pour un peu plus de 300 hommes armés. La proportion de l'artillerie ne fera sans doute qu'augmenter, et l'on arrivera peut-être à une pièce pour moins de 100 hommes. Mais

il faudra toujours que la masse principale de l'armée soit composée par l'infanterie et réduite aux armes portatives. Notons que la proportion actuelle a déjà été atteinte avant la Révolution, avec des bouches à feu individuellement beaucoup moins puissantes.

En réalité, l'extension du machinisme sera plus grande encore, et l'on peut dire que la moitié des hommes finiront par être des sortes de canonniers, de vrais mécaniciens de mort : car le lance-bombes et la mitrailleuse, qui sont des armes de l'infanterie, constituent une véritable artillerie de tranchées.

Il existe des lance-bombes de différens modèles : les uns sont de petits obusiers très courts, se chargeant par la bouche et lançant une « marmite » ou un obus sphérique, le « crapouillot ; » les autres, analogues aux canons porte-amarres de la marine, lancent une espèce de flèche, coiffée à son extrémité, au dehors de la bouche du canon, d'une grosse bombe ou torpille aérienne. La flèche reste en arrière et tombe à petite distance ; la torpille franchit les quelques centaines de mètres qui séparent les tranchées adverses. Elle porte, dans une enveloppe mince, parfois plus de 60, près de 100 kilogrammes d'explosif.

La mitrailleuse ne tire que des balles de fusil, mais elle en débite, au besoin, 900 par minute. La meilleure allure est un peu plus modérée et correspond à 300 ou 400. Un mitrailleur vaut à lui seul 80 fusils. Nous sommes partis en guerre avec une section de mitrailleuses, soit deux mitrailleuses, par bataillon, les Allemands avec quatre fois autant. Nous-mêmes augmentons beaucoup notre armement. La mitrailleuse a la portée du fusil, de 2 400 à 4 000 mètres, suivant les modèles. En pratique, on ne gaspille pas ses munitions en tirant à grande distance, et c'est à moins d'un kilomètre, et le plus souvent presque à bout portant, qu'on utilise la terrible pompe à balles.

Comme le lance-bombes, la mitrailleuse doit être transportable à bras. Elle pèse une vingtaine de kilos. Il faut deux hommes pour la déplacer. On en garnit les angles des tranchées, les fortins improvisés ; on en flanque l'arrière des lignes, de façon à arrêter net toute offensive ennemie ayant réussi à franchir les premiers obstacles. Il semble que leur nombre s'accroîtra encore considérablement. On arrivera ainsi à une puis-

sance totale de feu, c'est-à-dire à des besoins d'approvisionnement qui dépasseront de loin ce que nous voyons aujourd'hui et qui nécessiteront une immense organisation de convois et de moyens d'accès. Il faut cependant noter que le nombre croissant des pièces n'entraîne pas forcément une consommation proportionnelle. Souvent, il a pour principal effet de permettre une concentration dans le temps : on dépense en quelques minutes les munitions qu'on eût dépensées en quelques heures, parfois on en dépense moins ; elles sont employées simultanément, au lieu de l'être successivement ; le résultat, plus foudroyant, est plus complet, non pas plus coûteux. Les pièces se taisent plus longtemps : elles attendent leur heure et ne frappent qu'au bon moment. Mais il faut de plus grands stocks.

On est descendu plus bas encore dans l'allégement de la machine à tuer. On a fait un instrument plus maniable que la mitrailleuse, intermédiaire entre elle et le fusil, le fusil mitrailleur, qui est un fusil automatique. C'est la forme offensive de la mitrailleuse. Pesant sept ou huit kilogrammes, le double seulement du fusil ordinaire, se posant par le canon sur une fourche et s'épaulant, au besoin accroché à l'épaule dans un étrier, emporté par le tireur dans les tranchées ennemies, le fusil mitrailleur semble être le fusil de l'avenir. Il sera capable d'arroser le terrain d'un demi-millier de balles par minute. La difficulté étant de porter les cartouches et d'alimenter la machine, sans doute n'y aura-t-il qu'un fusil par deux ou trois hommes.

Sans doute aussi admettra-t-on une nouvelle réduction du calibre. En l'amenant de 9 à 7 millimètres, le fusil Lebel avait fait un pas hardi dans la voie de l'allégement, utile contrepartie du tir rapide. L'abondance des canons légers, comme notre 75, la puissance et la rapidité de leur action contre l'infanterie, la création peut-être d'une mitrailleuse de fort calibre, ne dispenseront-ils pas de l'emploi du fusil aux distances supérieures à 1 000 ou 1 200 mètres? On pourrait alors s'en tenir à un fusil mitrailleur de 4 ou 5 millimètres de diamètre, peut-être moins, si l'on obtient un métal plus lourd pour la balle et de plus grandes vitesses initiales. On lancerait des fléchettes minuscules, ne produisant que de toutes petites blessures, anodines là où elles ne toucheront pas à un point vital, mais suffisantes pour mettre l'homme hors de combat.

Le contact des lignes est de plus en plus rapproché. Deux armes nous ramènent presque à la guerre du Moyen Age : la grenade à main et la mine souterraine. Dans ce pullulement de machines qui s'annihilent les unes les autres, il est curieux de voir le dernier mot revenir à un projectile lancé à la main comme la pierre, arme des premiers hommes. La grenade est une boule chargée de mélinite, retenue au poignet par un bracelet qui arrache, au départ, le rugueux de l'étoupille. Elle se lance à quinze ou vingt mètres; mais on peut aussi l'adapter à une flèche poussée par une cartouche spéciale dans le fusil d'infanterie. Elle parcourt alors 400 mètres. Les grenades sont faites dans les usines de l'intérieur. Sur le front, on en fabrique l'équivalent, les pétards ou « boîtes à singe. » Ce sont des paquets de poudre, amorcés avec des mèches lentes, au moment de lancer. Ils sont fixés sur des planchettes en forme de raquette.

La guerre de sape est tout aussi archaïque. Elle remonte, sous sa forme primitive, à la plus haute antiquité. Son importance nouvelle tient à l'inviolabilité actuelle des fronts défensifs en tranchée et à la force de nos explosifs.

Ne pouvant plus avancer à découvert, on avance sous terre, en poussant une galerie sous la ligne ennemie. C'est ce qu'on a toujours fait dans la guerre de siège, où les fortifications permanentes rendaient aussi les fronts inviolables. La parade consiste en une contre-mine, galerie dirigée vers la mine adverse pour la rendre inutile. Autrefois, on visait à déboucher dans la mine; maintenant, il suffit d'arriver à son voisinage, de préférence en dessous : on peut agir à distance, par suite de la portée des effets d'explosion à travers les terres. Mais cette portée se limite à quelques mètres.

Pour savoir où creusent les sapeurs ennemis, on écoute. Les appareils microphoniques permettront sans aucun doute d'entendre mieux qu'on ne fait encore, et d'éliminer presque entièrement la part de surprise qui caractérise la guerre de sape. Là aussi, le génie individuel cédera le pas à l'effort réglé et à la préparation collective. Le succès dépendra des questions de masse et de mécanisme.

Un premier emploi du mécanisme sera de creuser les galeries. Avec le travail à la main, on avance d'environ deux mètres par jour. Il existe des machines perforatrices qui abattent les

terres trois ou quatre fois plus vite, quand elles sont bien adaptées au terrain. Leur inconvénient est de faire du bruit. Pour le boisage des parois et l'enlèvement des déblais, on perfectionnera beaucoup le matériel. Comme il s'agit le plus souvent d'arriver à établir des mines avant l'adversaire, la vitesse est un élément de première importance. On n'y donnera donc jamais trop de soins.

Quand on n'a plus qu'à avancer d'une faible distance pour être au point d'installer le fourneau, on pratique parfois des mines forées, qui se font rapidement : on a des trépans ou des tarières qui tracent une petite galerie de forage de quelques centimètres de diamètre, où l'on pousse un pétard de dynamite. L'explosion de celui-ci donne une chambre. Voilà l'amorce d'une méthode de sape accélérée. La guerre souterraine n'est qu'à son aurore.

Elle nécessite déjà des dépenses énormes. Un fourneau de mine peut avoir deux buts : il est offensif ou défensif. Offensif, il doit faire sauter les terres jusqu'à la surface, en détruisant les troupes et leurs abris; défensif, il ruinera une mine ennemie, soit en la faisant exploser prématurément, soit en obstruant la galerie en arrière de la chambre de mine, soit en ameublissant le sol devant le cheminement, ce qui le rend à peu près impossible.

C'est ce dernier type qu'on appelle camouflet. Il lui suffit de charges modérées. Mais le fourneau offensif exige parfois 150 kilogrammes de mélinite. Une guerre comme la nôtre consomme chaque mois des centaines de tonnes d'explosifs souterrains. Il faut prévoir un très grand développement des opérations de ce genre quand on voudra forcer des tranchées solidement organisées et défendues par une artillerie qui ne se laisse pas réduire au silence, et qu'on ne pourra pas s'assurer la maîtrise de l'air.

Et peut-être en viendra-t-on, faute d'assez d'explosifs, à faire de la galerie rapidement et largement multipliée une simple préface à l'attaque directe par l'arme blanche à laquelle elle servira d'accès. Celle-ci n'a pas cessé d'être l'*ultima ratio* des combats. La lutte d'artillerie, l'explosion des mines, les rafales des mitrailleuses, le jet des grenades, ne sont, en dernière analyse, que des préparations. On finit toujours par en venir au corps à corps. La baïonnette a joué un rôle de premier plan.

Elle a décidé le sort de beaucoup d'actions acharnées. Encore est-elle trop longue pour l'étroit champ de carnage des tranchées. Le fusil gêne nos grenadiers pour lancer leurs pétards, pour ramper entre les lignes, pour couper les fils de fer. On les arme plutôt d'un long poignard, d'un vrai « surin, » fixé à la ceinture. Si le fusil mitrailleur détrône notre porte-baïonnette, qui sait si une lance légère, s'attachant sur le dos, ne consacrera pas la séparation définitive des deux outils de mort. Il ne manque plus qu'un bouclier, pour que nous retrouvions le combattant de l'*Iliade*.

V

Passons sur les projections de liquide enflammé, poussé dans les tranchées par des pompes à incendie; sur les fumées asphyxiantes et autres applications accessoires de la science à l'art de détruire. Le premier procédé n'a pas l'efficacité des torpilles aériennes; le second suppose un vent favorable. Ce sont en particulier des vapeurs de chlore et de brome ou d'autres gaz que nous n'avons pas à désigner, qui sont lâchées en avant d'un front, de manière à former un nuage bas, roulant sur l'ennemi. On s'en protège avec des masques, filtrant les vapeurs au travers d'un tissu spongieux, imprégné par exemple d'hyposulfite de soude (1). Tout produit pouvant être dangereux pour ceux qui l'emploient est d'un avenir limité. Et, s'il existe pour eux un moyen de préservation, l'ennemi ne manquera pas d'en faire usage aussi. Ne nous en fions pas aux artifices trop faciles. La défensive se développe en même temps que l'offensive; elle répond à ses progrès par des progrès égaux, qui ne sont bien souvent que la conséquence des mêmes faits. Ainsi l'équilibre est en quelque sorte l'effet d'une loi fatale.

Mais cet équilibre n'est pas immobile. Il penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, avant de revenir à l'équivalence plus ou moins parfaite. Or, aujourd'hui, c'est plutôt la défensive qui paraît l'emporter. Voyez les tranchées : elles barrent tout le front d'un obstacle infranchissable. Jamais armées n'auront été

(1) L'emploi le moins périlleux des vapeurs nocives consiste à les faire dégager des obus lorsqu'ils explosent; mais les masses dégagées sont alors insuffisantes.

paralysées en leur entier par des retranchemens, comme sont depuis plus d'un an déjà celles qui se regardent par-dessus le front occidental. Et l'on va s'écrier : « La protection triomphe définitivement de l'attaque. » Il se trouvera même des gens pour ajouter que la guerre en va devenir impossible. D'autres enfin se demanderont pourquoi l'on ne s'est pas avisé depuis longtemps de ce pouvoir merveilleux des tranchées, qu'on était à même de creuser au temps jadis, aussi bien qu'à présent.

Si elles résistent victorieusement aux armes actuelles, qu'eût-ce été vis-à-vis des vieux fusils et des canons impuissans? Et n'eussent-elles pas rendu invincible l'armée assez bien inspirée pour s'y abriter, il y a quarante ou cinquante ans!...

Tout le monde sait comment sont faites les tranchées. Il était facile en effet d'en établir. Est-ce seulement faute d'y penser qu'on a préféré la lutte de mouvement en rase campagne? Nous ne déciderons pas cette question ; c'est affaire à de plus hautes autorités. Peut-être l'insuffisance des effectifs, en empêchant de barrer toute la ligne des frontières, rendait-elle la tranchée inefficace. Car le front fortifié risquait d'être tourné par les ailes. En tout cas, on se trompe en attribuant à la prépondérauce de la protection inerte le phénomène auquel nous assistons.

Il coïncide au contraire avec une faillite de la protection. Les places fortes, où l'on avait accumulé les défenses les plus formidables, ont à peine tenu quelques jours, lorsqu'elles s'en sont fiées à leurs remparts bétonnés et à leurs coupoles d'acier. L'obus moderne à grande capacité d'explosif écrase tout, disloque tout. Aucun ouvrage permanent n'est capable de supporter son feu.

Cependant l'élan ennemi s'est brisé contre Verdun. Il n'a jamais pu franchir nos lignes improvisées de Belfort à Nieuport. Le retranchement résiste, et presque aussi bien quand il consiste en un simple sillon gabionné, mais profond, que dans ses plus orgueilleux bastions. Sa vertu n'est donc pas tant dans le bouclier qu'il forme que dans la puissance des armes qui s'y appuient.

Elle est dans les deux ensemble. Pourquoi ne peut-on franchir l'intervalle des lignes? On le pouvait autrefois. L'élément nouveau, c'est l'impossibilité de progresser en terrain découvert sous le feu des balles. Le fusil à tir rapide et la mitrailleuse ont fait l'inviolabilité des tranchées. Celle-ci résulte des forces

nouvelles et des faiblesses anciennes de la balle, qui ne laisse plus circuler personne hors de la tranchée, mais qui n'atteignait et n'atteindra jamais personne au dedans.

La guerre des tranchées, c'est donc la guerre des balles. On aperçoit déjà ce qui va y mettre fin : la guerre d'obus. Qu'il soit lancé par canon ou par avion, l'obus tue dans la tranchée ainsi qu'au dehors, mais moins bien. Ses effets sont limités par les traverses pare-éclats. On arrivera sans doute à projeter des gerbes linéaires d'éclats tombant de haut, plus efficaces contre ces hommes enterrés en autant de trous séparés. Une pluie de fléchettes, longeant le front, ferait encore mieux l'affaire.

Déjà, néanmoins, l'artillerie rend les simples tranchées parfois intenables ; elle empêche les rassemblemens en arrière qui permettraient des assauts de vive force. Si l'artillerie était protégée des obus par ses épaulemens ou son défilage comme le fantassin des balles par son talus, la situation n'aurait d'autre issue que celle de la guerre de mines, qui est lente.

Mais l'artillerie détruit de loin l'artillerie et tout se résout en un duel de bouches à feu, premier acte nécessaire avant que l'obstacle des tranchées puisse être levé. Il le sera ensuite aisément, quand une des deux artilleries aura nettement triomphé. L'intérêt offert par la tranchée est de retarder obligatoirement la décision jusqu'après le duel d'artillerie.

La durée de cette phase préalable est plus ou moins longue. Les petits calibres, qui s'adressent de près un grand nombre de coups, se réduisent aisément au silence : une batterie repérée est détruite ou obligée de déloger. Au contraire, les gros canons, tirant de loin, ont peu de chances de se toucher réciproquement : une pièce est un but trop précis pour un tir à 20 kilomètres. Leur entrée en ligne est donc une menace d'immobilisation des fronts. Il faudra que la petite artillerie à tir rapide soit assez multipliée pour faire son œuvre en bravant leur feu et charge sur eux jusqu'à la distance où ils tomberont sous le sien. Mais leur mise hors de cause sera surtout la tâche des escadres aériennes.

Ainsi nous savons maintenant que la puissance de la défensive est principalement due à l'emploi des armes offensives. Ce qui rend inviolable une ligne de tranchées, c'est le nombre des mitrailleuses qui y sont abritées pour empêcher de l'approcher

et de celles qui, plus en arrière, empêchent de la dépasser; c'est la rafale d'obus qui brise l'assaut ennemi avant qu'il soit à portée; ce sont les obusiers et canons lourds qui écartent l'artillerie légère adverse. Le rôle de la fortification n'est cependant pas négligeable. Et sa technique se perfectionne. Les tranchées elles-mêmes, d'abord, qui couvrent contre la balle, sont soigneusement boisées, parfois renforcées de longrines en fer, munies de traverses pour arrêter les coups d'enfilade, articulées à des fortins. On les installe confortablement, on épuise l'eau. Contre la vue des observateurs, on organise des couvercles en planches et en branchage; on se dissimule complètement. Enfin on bétonne la paroi, pour la rendre plus résistante aux coups de l'artillerie moyenne. Puis voici les abris souterrains, parfois aménagés dans des caves ou des carrières, souvent pratiqués en pleine terre. On en vient à bétonner leur plafond. C'est une nouvelle guerre qui commence, la guerre des catacombes. On y installe, en galerie, des chambres pour les états-majors, des salles de repos, des ambulances de première ligne, des dépôts de munitions, et de vivres, des pièces de réserve, etc.

Avant de quitter la tranchée proprement dite, signalons quelques-uns de ses auxiliaires. En premier lieu, le fil de fer. Il en est devenu inséparable. Toute tranchée est précédée d'un réseau quelquefois multiple de fils de fer barbelés tendus au-devant d'elle. Pour passer, ou bien il aura fallu qu'un véritable orage d'obus ait réussi à opérer des destructions à peu près complètes, ou bien les assaillans devront, sous les balles, couper le fil de fer avec des pinces. On commence à intercaler dans les réseaux des poutres de bois ou des fer à T. Contre les grenades, on se couvre encore de panneaux de toile métallique.

Derrière tous ces abris, l'homme est relativement protégé, mais il ne peut se montrer aux créneaux pour tirer sans s'exposer. On a donc inventé le périscope de tranchées, instrument d'optique comprenant un oculaire qu'on peut faire émerger au-dessus du parapet et un système de miroirs ou de prismes renvoyant l'image par en bas. Il ne resterait plus qu'à adapter au fusil lui-même un pointage indirect par périscope pour faire disparaître complètement le combattant.

Le boyau est une tranchée d'accès, non de combat. Il met en communication les parallèles : c'est l'artère de circulation.

On ne peut passer que par là. En bien des endroits, il faut s'y traîner à plat ventre. Des kilomètres de boyaux sillonnent la double zone de front organisée en chaque point de contact.

La guerre d'abris utilise naturellement les maisons. Au XVIIIe siècle, les armées s'écartaient avec soin de tout lieu habité qui eût rompu leur ordre rigide et favorisé l'indiscipline. Nous recherchons, nous autres, les villages. Une maison devient bientôt un petit fort. Les caves, surtout, à l'épreuve du canon moyen, servent de point d'appui à une forte résistance; on les relie de maison en maison; on les creuse encore; on gabionne les soupiraux, qui ne laissent plus passer qu'une gueule de mitrailleuse.

La tranchée a son système nerveux, le réseau téléphonique. Par lui, isolée quelquefois des heures durant, elle reçoit des ordres et fait connaître sa situation. On lui annonce les attaques imminentes. Elle désigne des buts à l'artillerie.

Il existe une machine à creuser les tranchées, ou plutôt une charrue mécanique destinée à faire des canalisations. C'est en Belgique qu'elle a été inventée : les Allemands s'en sont emparés pour l'appliquer à la guerre. En une minute, la machine excave un fossé d'un mètre cube. En terre favorable, elle peut avancer ainsi de plus de 100 mètres à l'heure, alors qu'il faudrait une équipe de 200 hommes pour obtenir le même résultat à la pioche. Comme instrument militaire, elle offre toutefois le grave inconvénient d'être très vulnérable et de ne pouvoir suivre qu'avec une grande lenteur le mouvement des armées. Elle ne peut servir qu'à l'arrière des lignes de combat pour les tranchées préparées d'avance. Mais si c'est là une exception dans le passé, cela tend à devenir la règle générale dans l'avenir prochain. La machine à creuser aura donc sa large application.

Le front franco-belge, à lui seul, représente un développement de 950 kilomètres. On a relevé à de certains endroits, rien que du côté allemand, trente-deux lignes de tranchées parallèles. Ajoutons-y les boyaux et nous ne pourrons pas estimer à moins de 40 000 kilomètres la longueur des fossés ainsi creusés. Les guerres futures en feront-elles un moindre usage? L'élargissement des sphères d'opérations, l'ampleur des transports, la grandeur des effectifs sont des raisons pour en douter. Tant que la tranchée aura sa valeur défensive, il faudra pouvoir s'en

servir dès la première heure des hostilités, pour appuyer les troupes de couverture et attacher au sol les forces chargées de tenir sur les secteurs défensifs. Dans la phase d'organisation où nous sommes entrés, on prépare tout à l'avance. L'agresseur veut donner son effort maximum aux premiers jours de la lutte. Il faudra que son adversaire soit prêt à le recevoir en n'ayant plus rien à improviser. On se sera prémuni de tout ce qui peut être fait d'avance.

Nous sommes donc amenés à supposer que, dès le temps de paix, des lignes de tranchées seront établies devant les frontières, avec tous les perfectionnemens possibles. De quel avantage ne nous eût pas été un semblable système de retranchemens au lendemain de Charleroi, pour barrer momentanément la route à l'envahisseur et nous permettre de reconstituer nos forces sur la Somme, et non sur la Marne!

Essayons de nous figurer la forme parfaite d'une telle organisation. Une sorte de rempart entourant un pays entier se renforce d'épaisses murailles de béton armé, de lourds masques d'acier, de pilastres, de talus. Le réseau de fil de fer en permanence tendu sur les glacis est un véritable et inextricable tissu, composé pour partie de bandes de toile métallique barbelée. Il se développe sur un terrain miné et suivant un tracé savant, avec des forts aux angles et des feux d'enfilade. L'artillerie lourde est partiellement en place et des plates-formes sont préparées pour le surplus. Des groupes de mitrailleuses restent sous des abris en casemate, de distance en distance, ou bien, réunis à l'artillerie légère, se tiennent prêts à franchir instantanément les quelques kilomètres qui les séparent de leurs postes. Ceux-ci ont été fixés d'avance, ainsi que la disposition des troupes d'occupation, dans les deux ou trois hypothèses correspondant aux plans les plus probables.

Pour tenir des lignes aussi formidablement organisées, il suffit sans doute d'une forte troupe de couverture; elle doit être assez nombreuse pour mettre en action les principaux moyens de lutte, car la puissance défensive de la tranchée est active, non passive. Les masses de manœuvre seront produites par la mobilisation. L'étendue des frontières est assez grande pour exiger en permanence la presque totalité de l'armée active. En cas de tension politique sur un seul front, les garnisons des frontières non menacées serviront de noyaux aux réserves.

Par conséquent, en temps de paix, toutes les troupes tiendront garnison sur les lignes de tranchées, les détachemens se relevant à la garde effective, à l'inspection et à l'entretien des ouvrages, le surplus concentré à proximité. C'est le service des places appliqué à l'ensemble du territoire national. En arrière et dans le corps du pays, il ne reste que des organes de recrutement et de commandement : dépôts, magasins, centres d'état-major, noyaux de police intérieure, etc. ; mais plus de garnison proprement dite.

Nos tranchées étant habitées à poste fixe, les modestes abris des premiers temps sont devenus des casernes casematées, profondément enfoncées en terre, à l'épreuve de l'obus comme de la balle. On y trouve tout le confort compatible avec cette situation. Elles communiquent par le réseau des boyaux, qui sont maintenant des tunnels, donnant sur l'extérieur seulement par leur débouché dans les tranchées et par des orifices de ventilation. Ainsi rien n'offre prise aux coups de l'ennemi aérien. Peut-être même les tranchées sont-elles couvertes sur la plus grande partie par des plafonds bétonnés, ne laissant que des meurtrières pour tirer et des sorties, d'espace en espace, pour déployer les troupes à ciel ouvert.

Ces boyaux se ramifient comme les branches d'un arbre. Dans chaque secteur, les plus éloignés du front se réunissent en un tronc commun, qui les met tous en communication avec le réseau des chemins de fer. Ils sont l'aboutissement des lignes stratégiques destinées à l'alimentation du système entier. Il importe extrêmement que les voies ferrées voisines soient à l'abri des coups et même des vues, pour qu'on ignore les déplacemens des troupes le long de la frontière : concentration d'attaque, passages de renforts, etc. Les terminaisons au moins des chemins de fer et la voie parallèle aux tranchées sont donc aussi pratiquées en tunnel, et se raccordent avec les boyaux proprement dits.

Dans ces milliers de galeries l'air est poussé par des ventilateurs, la pensée portée sur des fils téléphoniques, la lumière et la force sont distribuées par une canalisation d'électricité alimentant les lampes intérieures, les projecteurs, les pompes d'asséchement, les appareils des ateliers de secours, les machines perforatrices, les locomotives des convois sur rails, les cuisines souterraines, etc. A mesure que les sapeurs dévelop-

peront en avant des rameaux d'attaque, ils y étendront ce réseau des courans de force et d'éclairage.

Ils y conduiront aussi les canalisations d'eau et de fumée. Les inondations volontaires ont joué un rôle inoubliable dans les Flandres : elles ont rendu infranchissable la ligne de l'Yser. Les ressources de l'industrie future permettront sans doute d'organiser en grand, sur toute la surface des régions frontières, sinon toujours des inondations durables, difficiles en pays accidenté, du moins des chasses d'eau d'une extrême puissance. On entretiendra dans les montagnes d'immenses réservoirs sans cesse remplis. Ils communiqueront avec la zone de défense par d'énormes conduits. On déversera de même, au besoin, des rivières à des centaines de lieues de leur lit habituel. Enfin, des tranchées pourront partir des jets de pompe ou des ruisseaux artificiels destinés à ruiner les tranchées adverses. Qui sait si l'eau ne sera pas le pire ennemi de la tranchée?

Quant aux fumées, nous avons vu leur usage offensif; on peut en tirer parti défensivement, pour se dissimuler aux regards de l'ennemi, pour l'empêcher de discerner l'emplacement des batteries et de voir porter ses coups. Dans ce cas, on n'a pas à faire emploi de fumées asphyxiantes, mais simplement opaques ou demi-opaques. On s'efforcera de les faire stationner soit en avant, assez loin pour couvrir ce qu'on veut cacher, mais assez près pour laisser des vues à nos propres observateurs, soit en l'air, comme un rideau tendu entre la terre et les avions.

Les Allemands transportent aux tranchées de première ligne de lourds récipiens qu'ils ouvrent, un vrai laboratoire de chimie homicide.

Une usine éloignée fournirait plus aisément les produits voulus, par l'intermédiaire de tuyaux souterrains. Dans la guerre de mines, évidemment très développée entre ces systèmes de catacombes, les gaz délétères constitueront une arme des plus dangereuses. En quelques heures, un tube métallique à pointe d'outil aura foré son passage. Il pourra venir de loin percer dans une sape ennemie, par un trou gros comme le doigt, en y chassant un courant de mort, qui remontera de galerie en galerie.

Alors, on regrettera nos beaux combats au grand soleil. La mort sera noire, étouffée : celle du mineur dans un coup de grisou. Du plus haut du ciel au plus profond de la terre, se

superposent les visions d'épouvante. La guerre d'hommes, péniblement, se poursuivra dans la fange, au ras du sol, entre une guerre d'abeilles, les avions, et une guerre de termites, les sapeurs. Sous un ciel obscurci et empuanti, traversé d'immenses vols destructeurs, dans le fracas de la mitraille, sur un terrain bouleversé d'explosions internes, le soldat mécanicien s'accrochera désespérément à cette terre oscillante. Il y poussera ses pièces sur des traîneaux à boue. Il y vivra dans le brouillard et la suffocation.

Et l'effort décisif s'accomplira peut-être dans les interminables tunnels par où des millions d'hommes, entassés dans l'ombre, descendront frapper l'industrie militaire de l'ennemi jusqu'en son cœur. Les fabriques de munitions et de matériel de guerre, les usines centrales de produits chimiques se seront terrées sous les flancs de quelque montagne. Et c'est là que se livreront les dernières batailles, entre l'eau précipitée du sol et le feu allumé par les mines sous les pieds des combattans. Lumières éteintes, dans d'étroits corridors, tout gluans de sang, on s'égorgera sans se voir; il faudra percer les cadavres pour déboucher dans les avenues de la place souterraine, qui se défendra encore par la foudre et par le poison. Quelle horreur!... Si le génie de l'homme reste appliqué à l'art de détruire, la guerre deviendra plus effroyable que toute imagination. Dès que se soulève un coin du voile, l'avenir nous montre des spectacles à faire frémir. Et, cependant, qui oserait affirmer aujourd'hui que l'ère de la paix soit vraiment prochaine!...

En se retournant vers le passé, on voit qu'il a démenti tous les espoirs des bonnes âmes croyant toucher aux jours de justice sans violence. L'homme est toujours un loup pour l'homme. Est-ce demain qu'il va changer?... Et l'on s'aperçoit aussi que l'industrie de mort a dépassé de siècle en siècle les prévisions des experts. Sous les doigts de l'humanité, en toute matière naissent des merveilles qui surprennent sa vue et sa pensée; la plus importante encore des branches de production et des sources de profit, l'art de tuer, n'est pas un rameau qui se dessèche sur l'arbre du progrès : il reste en pleine vie, il paraît en pleine croissance. La guerre s'égalera sans peine aux rêves les plus audacieux.

GEORGES BLANCHON.

LA CHEKAIA

C'est jour de chekaia chez M. l'administrateur. La chékaia, c'est la doléance, la plainte qu'on apporte à M. l'administrateur, et c'est aussi le bon conseil qu'on attend de lui, même dans les affaires intimes de son ménage. M. l'administrateur, pour ses administrés kabyles, doit être le grand Pan. Comme Jupiter, il dispose de la foudre qui châtie ; mais il est aussi Minerve et Thémis, et les indigènes s'adressent à ses autels, afin d'obtenir justice.

Et désirez-vous savoir si les bureaux de la Commune mixte, — le « birot, » comme s'expriment les Arabes, — impressionnent par leur aspect monumental ? Point du tout. A Fort-National, par exemple, ils sont disposés dans des baraquemens militaires désaffectés, d'assez petite allure. Les cavaliers, en burnous rouge ou en séroual bleu, qui montent la garde aux diverses portes, leur donnent, heureusement, quelque couleur d'africanisme. Dans la cour ou sur le chemin, la foule des quémandeurs, loqueteuse, marmiteuse, s'entasse. Il semblerait que ces bonnes gens revêtent leur gandourah la plus élimée et leur burnous le plus effrangé pour rendre visite aux autorités. Vieux souvenirs de la domination des deys et des Turcs : alors le vêtement propre attirait amendes et confiscations ; seule, la livrée de la misère servait de sauvegarde aux biens du fellah.

J'ai frôlé de ces Kabyles sanieux, aux loques aérées par des trous nombreux comme les jours dans l'année, qui possédaient

quelques centaines de mille francs, fruits de l'usure. En Algérie, gardons-nous de conclure à première vue sur l'apparence des indigènes et contrôlons plusieurs fois nos assertions.

A Michelet, le « birot » de la commune, grande villa charmante parmi les treilles, les beaux arbres aux frondaisons en pendentif, et devant un panorama semé de villages qui ressemblent sur leurs collines aux chapelets coraniques à gros grains de corail, donnerait envie de s'asseoir à son seuil fortuné.

Ailleurs, le « birot » ressemble à une sous-préfecture digne, nette et un peu ennuyée. Ailleurs encore, on se croirait devant un palais de justice manqué, dont les colonnes étriquées paraissent crier au tympan trop lourd : Pitié ! tu m'écrases.

En petite ou grande Kabylie, certains « birots » rappellent de bonnes maisons bourgeoises, — à Maillot, par exemple, — ou bien évoquent des hôtelleries, voire des prisons style de Fresne et aussi des casinos pour stations naissantes.

Sans doute, il eût été souhaitable que la belle, ample et riche Algérie construisît ses maisons des Communes dans un style non pas uniforme, mais approprié à la province. Les charmans hôtels de ville provençaux, aux vieilles toitures de tuile à la romaine et aux murs ocrés, eussent convenu en Kabylie, comme les blancheurs de l'art mauresque eussent enchanté les artistes dans les pays arabes.

*
* *

La chekaia ! la chekaia ! Les Kabyles s'impatientent dans la cour et, quoique robustes et rudes, les cavaliers de l'administration contiennent avec peine les plaignans. Aujourd'hui, des femmes nombreuses viennent réclamer leurs allocations. C'est la grande guerre en Europe et, parentes de tirailleurs sur le front, elles demandent ce qui leur revient et même ce qu'on ne leur doit pas.

M. l'administrateur s'assied derrière son bureau épais, forteresse à l'épreuve des assauts passionnés des réclamans. Monsieur l'administrateur, — son uniforme rappelle celui d'un préfet, — tient à la fois du fonctionnaire et de l'officier par son allure autoritaire, car il est et doit être un excellent cavalier pour courir les douars de la montagne. Levant la

main, il commande à Meddour, le gendarme indigène, d'introduire le premier Kabyle. Ali ben Saridj, son interprète, fin, menu et élégamment costumé d'un boléro à gilet soutaché, s'installe à son pupitre. La porte s'ouvre et, comme une tigresse sortant de sa cage ponr entrer dans la grande loge aux exercices publics, une vieille femme, en toge blanche, la taille serrée d'une écharpe rouge, les reins cambrés, jambes nues, ses mains brunes et sèches portées à ses cheveux gris, afin de saluer, s'avance à toucher M. l'administrateur, afin de s'en mieux faire écouter.

— Arrière! commande d'une voix terrible Meddour.

— Recule, dit avec douceur l'interprète.

— Parle, ordonne M. l'administrateur.

Des paroles confuses s'échappent à torrent de la bouche de cette paysanne. On croit comprendre qu'elle se nomme Seffa et qu'elle se plaint d'être frustrée de ce qui doit légitimement lui revenir. Comme sa prolixité embrouille son cas au lieu de l'éclairer, M. l'administrateur fait demander par l'interprète si cette femme est venue seule au Fort. Peut-être l'un de ses parens pourrait-il mettre un peu de lumière dans ses réclamations?

— Mon père m'accompagne, déclare Seffa.

— Va le chercher, Meddour.

A peine le cavalier a-t-il ouvert la porte, qu'une poussée se produit dans le couloir et qu'un mascaret de Kabyles déferle dans le cabinet.

— Arrière! hurle Meddour, et il fonce sur les envahisseurs qu'il refoule des poings, des coudes, de la poitrine, des genoux. Cent cris s'élèvent.

— Silence, gronde le cavalier, et il arrache du tas humain une sorte de vieux bouc à barbiche follette sur un menton galochard. Nu dans une chemise couleur de la poussière des chemins, car il la porte au moins depuis l'année précédente, les joues et la poitrine de la teinte des poteries kabyles, ce vieillard aux mollets d'une maigreur effrayante qui lui font des pattes de coq et les pieds chaussés de bou-affas, sandales en peau de chèvre dont le poil est conservé à l'extérieur, doit être encouragé, car il n'ose parler.

— Eh bien! oui, je suis le père de Seffa, annonce-t-il enfin d'une petite voix rouillée, et il croit devoir se pencher sur le

bureau à toucher M. l'administrateur, qui se renverse sur le dossier de son fauteuil, car le bonhomme sent le beurre rance et la bique. Saisissant par un bras ce montagnard, Meddour le rejette à distance respectable.

— Explique-toi.

Le vieillard ahuri raconte qu'un nommé Ouali s'est engagé aux tirailleurs de Mostaganem sous le nom de Ali ben Saïd, qui est le fils de la femme Seffa, ici présente. Par conséquent, la famille Ouali touche indûment l'allocation qui revient à la famille du vrai Ali ben Saïd, son petit-fils.

— Comment expliques-tu le faux nom pris par Ouali? demande M. l'administrateur.

— La famille du fils Ouali voulait l'empêcher d'entrer au régiment. Il quitta donc la Kabylie et vint s'offrir à Mostaganem sous le nom d'Ali ben Saïd, qui est le nôtre. Mais la famille Ouali, qui n'est pas contente de voir son fils tirailleur, est bien contente tout de même de toucher l'allocation qui nous revient, à ma fille et à moi.

L'interprète sourit. Meddour rit. M. l'administrateur promet des recherches.

Une autre femme s'avance, irrésistible, conquérante. C'est une belle statue biblique en robe couleur des pétales de la grenade. Aux fibules d'argent de ses épaules, un voile jaune canari est épinglé et retombe sur les reins. Un foulard outremer entoure son front. Son visage de Tartare aux yeux obliques reluit comme un cuivre poli. Sur son menton et sur son cou, des dessins géométriques, les mêmes qui ornent les poteries des Beni-Aïssi, sont tatoués. Elle a mêlé des herbes parfumées à ses cheveux tressés qui pendent sur ses oreilles chargées de boucles à pendeloques. D'une voix passionnée, avec une mimique de tragédienne, elle explique qu'elle est la seconde femme d'Amar ben Ahm'ar et elle réclame contre la première femme répudiée qui touche indûment l'argent qui devrait lui revenir à elle, l'épouse légitime.

— Justice te sera rendue, annonce M. l'administrateur.

Sans remercier, elle s'éloigne comme une reine sauvage, faisant tinter ses bijoux, ses anneaux de cheville, ses bracelets.

Un petit vieux à tête de mouton, et une toute petite vieille au menu visage cireux s'avancent en trottinant, leurs mains liées comme les danseurs d'un intermède comique. Ensemble,

ils saluent l'interprète qu'à son beau gilet arabe ils prennent pour le grand chef. Les saisissant aux épaules, Meddour les pousse devant M. l'administrateur, qui sourit avec bonté.

En duo et très vite, Aicha et Tekla ben Arbi assurent que leur fils Ahmed ayant divorcé d'avec sa femme, c'est à eux, ses père et mère, que l'allocation doit désormais revenir.

L'interprète qui traduit leurs doléances les interrompt, et, lui si doux, paraît outré :

— Monsieur l'administrateur, explique-t-il, je comprends l'affaire. Ces vieillards rapaces ont écrit à leur fils :

« Ta femme, n'est-il pas vrai, ne t'est plus d'aucun usage depuis ton départ pour la guerre? Répudie cette inutile et, ainsi, nous toucherons chaque mois la somme. »

Aicha et Tékla sont tancés, mais on ne peut leur refuser l'allocation. Joyeux, ils se reprennent les mains et sortent en marchant sur les orteils avec une légèreté de chats sauvages.

Dans le couloir, contestation. Cinq Kabyles prétendent entrer dans le bureau. Encore une fois, Meddour est obligé de charger ces importuns. Il les jette de côté du même geste dont les âniers arabes repoussent sur les accotemens des routes leurs bourriquets au passage d'une voiture; puis, galant, il s'efface devant une jolie jeune femme de seize ans qui s'avance légère comme une sylphide. A treize ans, Alima ben Chabane fut mariée à un bijoutier des Beni-Yenni. Son épaisse chevelure gonfle un foulard mandarine. Sa gandourah rouge est brodée de dessins géométriques. Une ceinture de cuir richement décorée de fils d'argent ceint sa taille d'une souplesse lascive. Elle porte sur le bras gauche six bracelets larges comme des carcans et, sur le bras droit, le burnous d'homme qui la voilait tout à l'heure lorsqu'elle se trouvait avec le menu peuple. Elle se campe presque insolente devant le bureau, un pied nu avancé, pied cambré à fine cheville, et elle croise les bras en renversant sa petite tête au profil busqué et gentiment féroce.

— Qu'est-ce qui t'amène, Alima, questionne l'interprète? N'es-tu pas la femme d'un bijoutier? Tu ne saurais venir réclamer une allocation?

Elle proteste avec des gestes impératifs, brefs, sans grâce, des gestes de pugiliste et elle glapit :

— Je ne suis plus la femme de Sliman, le bijoutier.

Étonné, M. l'administrateur compulse ses dossiers, fixe ensuite la jeune femme et, d'un ton ironique, prononce :

— Au fait, c'est la vérité. Le bijoutier Sliman n'est-il pas mort? — Alima souffle de dépit. Son joli visage se convulse et devient un mufle de tigresse.

— En effet, un tirailleur en état de légitime défense tua Sliman, et ce soldat, Tahar, est mon mari, maintenant, prononce Alima.

De ses yeux étincelans, elle défie tour à tour M. l'administrateur, Ali ben Saridj et Meddour.

— Comment peux-tu, chargée de bijoux et vêtue avec élégance, demander ce secours?

— C'est mon droit comme femme de tirailleur, réplique-t-elle brutalement.

— Ses bijoux lui viennent de Sliman, l'ex-mari, le bijoutier assassiné, explique avec douceur l'interprète.

— Ce n'est pas tout, raconte Meddour, à treize ans, Alima vivait encore chez sa mère qui, devenue veuve, s'était remariée. Or, son beau-père, paraît-il, aima cette fillette, d'où un autre crime probable. Le beau-père, mangea certain mauvais couscous préparé par la mère jalouse. On l'assure.

Alima écoute ces paroles françaises sans les comprendre. Peut-être devine-t-elle ? Sa respiration siffle entre ses petites dents serrées. Ah! si elle pouvait mordre! On la renvoie. Elle résiste.

— Va-t'en!

Elle insiste, elle veut qu'on la paie, tout de suite. Devant la porte, elle revêt son burnous. Maintenant, on ne lui voit plus qu'un œil. Sous le lainage elle réclame encore d'une voix gutturale, sauvage, ardente.

— Daroul Bou Djelma! appelle le cavalier.

Une femme bouffie aux énormes pommettes de Chinoise remontant sous les yeux en boutonnière, s'avance lourde et inquiète. Ses mains, son front, son menton, son cou sont tatoués de petits cubes superposés en pyramides. Une étoffe de laine bleue soutient ses cheveux en couronne. De longues franges terminent sa ceinture. Cette Daroul Bou Djelma offre d'un air humble à M. l'administrateur une lettre d'une calligraphie ampoulée qu'elle vient de dicter à l'écrivain public. En termes polis, celui-ci explique l'affaire qui conduit Daroul à la « Commune mixte » et il fait remarquer que cette femme

modeste ne quitte jamais sa maison, il a donc fallu que... et puis que...

— Combien as-tu payé la fabrication de cette supplique? questionne M. l'administrateur.

— Quatre sous, Sidi.

— Inutile dépense, ma pauvre femme, tu te serais expliquée toi-même. D'ailleurs, ta cause n'est pas défendable. Comment, autrefois, tu vivais avec quarante francs par mois, ce que l'enquête révèle : maintenant tu touches 112 francs d'allocation pour toi et tes cinq enfans et tu te plains encore?

A cette apostrophe Daroul appuie sa tête, avec une expression dolente, sur sa main. Elle raconte que son mari, malade, ne gagne plus rien.

— Peut-on mentir avec cette audace! s'exclame Meddour. L'autre jour, ayant été porter un pli à l'*amin* du village de cette femme, j'ai trouvé son mari qui dormait sous ses figuiers; il souffrait d'indigestion! Depuis qu'ils sont aisés par suite du départ de leur aîné comme tirailleur, ils mangent trop.

Un énorme sourire ouvre la grande bouche de Daroul. Eh bien! tant pis! Dieu n'a pas voulu que sa ruse réussît, et elle s'éloigne, béate, après une révérence à M. l'administrateur.

Quel est ce fracas? Un bâton d'olivier tombe sur le parquet. Une vieille femme l'a jeté d'un geste tragique. Par là, elle semble dire :

— Je ne sortirai pas d'ici avant d'avoir reçu satisfaction.

Infortunée Bourrich Turkia! L'un de ses yeux, sanguinolent, est clos; l'autre, dilaté, est envahi par une taie. Un coup de poing cassa le nez de cette pauvresse. Son front est bosselé comme un vieil ustensile de ménage, et sa bouche, à longues dents, reste ouverte.

Une maladie de foie verdit son visage. Elle sort de sa ceinture un chiffon noué qu'elle développe et, avec un geste élégant, elle tend à l'interprète un papier graisseux que celui-ci, dégoûté, déploie du bout des doigts. C'est la lettre du mari, prisonnier de guerre en Allemagne.

Apitoyé, M. l'administrateur demande :

— De quoi vis-tu?

— Du bien de Dieu.

— Elle mendie, explique Ali ben Saridj.

La malade touche ses joues vertes et reprend d'une voix plaintive :

— Je mange de la farine de paille et des herbes.

— C'est probable, assure Meddour.

— Tu obtiendras certainement l'allocation, Turkia, assure M. l'administrateur.

Reconnaissante, la misérable se ploie à toucher du menton la forteresse de M. l'administrateur dont elle aurait voulu baiser a main, et elle prononce vite :

— M'rci, m'rci, m'rci, m'rci, m'rci.

Meddour l'a déjà refoulée dans la foule impatiente du couloir, qu'elle répète encore avec le son d'un petit grelot :

— M'rci, m'rci, m'rci!

Un vieillard grêle, au profil en casse-noisette, s'approche. Ses genoux semblent à ressorts; il rentre en lui-même puis se détend à chaque enjambée. Une jolie fille de quinze ans, au teint de citron, aux cheveux brillans laissant passer des oreilles roses comme la nacre des conques marines, le suit. Son svelte corps laisse voir ses seins ronds sous l'entre-bâillement de sa « tameldint. » Effarouchés, les grands yeux de Fatimah se baissent, puis se relèvent vers M. l'administrateur, vers l'interprète et vers Meddour.

Elle s'est reculée vers la muraille, mais le vieux Tahar, son père, la tire à lui et la tient par le coude comme un objet de démonstration. Et quel admirable mime que le vieux Tahar! Inutile de le traduire. Ses gestes racontent. Il semble que les patriarches de la Judée ressuscitent, ardens et vindicatifs, dans ce Kabyle des Kouriet.

— Ma fille Fatimah que voici, prononce-t-il (d'une poussée il force la craintive petite épouse à un mouvement en avant), se trouve, en l'absence de son mari, chez ses beaux-parens. Or, ces chiens ne veulent plus l'entretenir, maintenant que le mari appartient à l'armée. Ils mangent seuls la somme d'argent. (À ces mots Tahar claque des dents pour montrer la voracité répugnante de ces beaux-parens.) Et ils menacent Fatimah de la faire répudier par leur fils, si elle se plaint.

Cas embarrassant. M. l'administrateur hoche le front. Ah! certes, la plaie musulmane profonde, c'est le divorce trop facile. Il n'en faut pas douter, ces beaux-parens obtiendront de leur fils qu'il renvoie sa jeune femme, quitte à la reprendre, plus

tard, à l'issue de la guerre. En attendant, le tour sera joué et l'allocation détournée de son but.

S'enhardissant, l'épouse de quinze ans prononce d'une petite voix rauque :

— Mon mari me veut du bien et, la preuve, regardez ce qu'il écrit à son enfant.

— Quel enfant ? interroge l'interprète. Ah ! je comprends. Il n'est pas d'usage que les hommes s'adressent directement à leurs femmes. Comme ce soldat, jeune marié, est père d'un fils, c'est à ce bébé, qui ne sait encore parler, qu'il écrit :

« Mon cher Marouf,

« Ma santé est bonne. Je ne manque de rien, mais je te prie de ne pas négliger le travail de mes champs et surtout des figuiers. Taille les oliviers. Ma mort ne serait rien, mais la terre négligée serait un grand malheur. Je veux, Marouf, que ta mère profite avec toi de l'argent du gouvernement. »

— Cette lettre nous dicte notre devoir, prononce M. l'administrateur.

Le vieux Tahar reconduit la petite épouse avec des égards et la fait passer devant lui, puisqu'elle a gagné son procès. Meddour déclare qu'il n'a jamais vu un père kabyle traiter de telle sorte sa fille. Faut-il que cette Fatimah représente un important revenu, autant que le produit d'un troupeau de chèvres !

... Un montagnard, — il semble carbonisé et n'a plus qu'une grande dent à sa mâchoire supérieure, — tend une lettre à M. l'administrateur. Elle lui expliquera son affaire. Hélas ! l'écrivain public s'est moqué de lui et s'est contenté de répéter du haut en bas de la page : « Que la bénédiction de Dieu soit sur toi ! »

— Il suffit, prononce M. l'administrateur. Meddour, je lève la séance. Le cavalier se rua dans le couloir, qui retentit aux cris dépités des quémandeurs, et l'interprète, Ali ben Saridj, assujettit sa jolie cravate dans son col rabattu à l'européenne.

*
* *

Huit heures du matin. M. l'administrateur dépouille son courrier. Quel courrier ! Il contient surtout des lettres assez vives, adressées de France par les tirailleurs. Ces gaillards, en

termes de vainqueurs, réclament pour leur femme, pour leurs enfans, pour leur père, pour leur mère. En vérité, il semblerait que l'administration soit à leurs ordres :

« M. l'administrateur, si l'on ne fait pas droit immédiatement à mes doléances, j'en parlerai à mon commandant, je ferai agir mon colonel, je préviendrai le ministre de la Guerre, s'il le faut. »

Doucement ironique, le fonctionnaire parcourt ces missives barbares dont les demandes, quelquefois justifiées, sont plus souvent absurdes et tout au moins exagérées. Néanmoins, il chargera son secrétaire de quelques lignes de réponse.

Ah ! M. l'administrateur sourit en lisant cette lettre bizarre qui lui arrive d'un village :

« Said Mehdi ben Azga

« à M. l'administrateur, salut !

« Mon frère aîné, qui porte, par erreur, les mêmes prénoms que moi-même, va se marier jeudi prochain. A cette occasion, il se propose de donner une fête avec tambours et *rhédas*. A cause de la guerre actuelle, la pudeur, à défaut de patriotisme, recommande de s'abstenir de toute joie bruyante.

« Je vous prie, monsieur l'administrateur, de l'empêcher de donner suite à son projet, en l'obligeant, par les nombreux moyens à votre disposition, à conduire sa future femme chez lui dans l'intimité. Je vous demande cette faveur pour la raison suivante. Dans un mois, je me marierai, moi aussi. Comme je ne donnerai pas de fête à cette occasion, ma future femme serait jalouse, si le mariage de mon frère avait lieu au son des tambours et des *rhédas*.

« Je me suis décidé à vous demander cette faveur parce que, il y a exactement trois ans, vous m'avez empêché (ce dont je vous suis reconnaissant) de faire passer ce frère devant le tribunal répressif pour m'avoir mordu en trois endroits, à la figure et à la main.

« Dans l'espoir que ma démarche sera couronnée de succès... »

...Lorsqu'il a terminé cette lecture bien significative de l'état d'esprit de certains Kabyles, M. l'administrateur déchire une nouvelle enveloppe et, cette fois, il rit franchement. Un

jardinier de B.-M. le supplie de faire emprisonner sa belle-mère.

« J'en mourrai, monsieur l'administrateur, si vous ne m'exaucez pas. Ma belle-mère, qui me déteste, empêche ma femme d'avoir des relations avec moi. »

— Pauvre homme, murmure le fonctionnaire et il jette les yeux sur un papier assez crasseux. Un tâcheron des Beni-Ai'ssi réclame une carte d'identité afin de pouvoir circuler aisément lorsqu'il va louer ses bras au patron le plus offrant. A défaut de photographie, ce travailleur donne en ces termes son signalement :

« Monsieur l'administrateur, jai :

« Le front noir, le nez rond, les yeux noirs, barbe nôir, les moustaches en frise, la bouche petite. »

« Quel gendarme ne reconnaîtrait du premier coup un gaillard ainsi charpenté, » pense l'administrateur qui presse du doigt un bouton électrique. Au beau cavalier indigène qui se présente en saluant militairement, il demande :

— Personne ne s'est présenté, Mouziane?

— Pardon, monsieur l'administrateur, le vieux Silem, du village de Taourit-Amokrane, voudrait vous parler.

— Je ne le connais pas. Fais entrer.

Un grand vieillard de la bonne race kabyle, musclée et maigre, à la tête longue, au grand nez aquilin et aux yeux minces et luisans se présente, appuyé sur le haut bâton entaillé dont il aide sa marche en montagne. Dans la main gauche, il tient un journal ployé et ficelé. Ses genoux touchent le bureau. Il avancerait encore, si cela lui était possible. Comme il ne se décide pas à s'expliquer, le fonctionnaire lui prend son journal, se doutant qu'il doit renfermer le motif de cette démarche. Enfin Silem se décide à parler.

— Je viens au sujet de mon fils Mouloud que j'ai fait engager, quoiqu'il fût mon soutien.

— Quelle preuve de cet engagement peux-tu m'apporter, Silem?

— Justement, monsieur l'administrateur, dans ce papier vous verrez la photographie de mon garçon avec des écritures sur son régiment.

Ouvrant le journal, le fonctionnaire trouve une chromolithographie. En exergue une femme, très peu voilée, étendue sur un nuage, joue du luth. Au-dessous d'elle, dans un encadrement doré, un dessinateur figura la silhouette d'une église sous laquelle cette inscription est imprimée :

BUDAPESTH
ESCALIER DE L'ÉGLISE DU COURONNEMENT.

A la plume, un calligraphe, écrivit, sous ce premier titre :

MAISON DE CONVALESCENCE
D'HAMMAM-RHIRA
HORS-D'ŒUVRE
PATÉ A LA TÊTE DE TURC
ENTRÉE
CHAPON BELGE
ROTI
VEAU DE FRANCE
SALADE RUSSE, ETC.

— Ah ça! plaisantes-tu, s'exclame l'administrateur amusé? La photographie de ton fils Mouloud! En es-tu certain?

— Je le croyais! N'est-il pas là?... Le vieillard pose l'index sur la muse au luth, puis sur l'église en disant : « La cazirne! »

M. l'administrateur ne doute plus de la bonne foi du malheureux Silem. Comme beaucoup de Kabyles, il ne comprend pas les images, il ne les voit pas. Silem ressemble à ces Berbères qui, rencontrant un paysagiste dans le Djurjura, allaient regarder son tableau et lui disaient :

« Tu fais nos portraits, n'est-ce pas? »

Le peintre, pour les éprouver, retournant le ciel la tête en bas, ils s'écrièrent :

— Ah! la mer, maintenant.

M. l'administrateur explique à Silem que son fils s'est moqué de lui en lui faisant tenir un menu d'hôtel comme pièce d'identité et il le renvoie.

Il sonne ensuite Mouziane et le prie d'introduire les présidens des douars qui, chaque semaine, viennent lui faire un rapport des incidens survenus dans leurs villages. Le premier

à se présenter, un caïd d'origine maraboutique et certainement de sang arabe, a l'allure noble d'un chef de grande tente.

Malade, ses yeux admirables sont agrandis par les cernes et ses paupières battent fiévreusement. Derrière lui, s'en vient un président circonspect, froid, ancien élève du lycée d'Alger, et qui parle le français en termes précis. Des yeux d'un noir doré, exorbités dans un visage pâle. Que de soucis sur son front tourmenté ! Il semble porter la charge du gouvernement d'un grand pays. Sincèrement rallié, ce Kabyle compare, juge et comprend que la France veut l'amélioration de la condition des indigènes par l'instruction, l'ordre, de meilleures méthodes culturales et l'enseignement professionnel. Peut-être même ce président a-t-il saisi quelques faiblesses de notre administration, car un petit sourire démoniaque fleurit quelquefois à la commissure de ses lèvres, à peine visible dans sa grosse barbe rugueuse.

Un autre caïd surgit, jeune, fort, avec un franc visage de soldat dont il garde, dans l'intimité, les jurons candides, sans cesser d'ailleurs de croire à Mohamed et à Allah. D'une famille qui nous est dévouée, ce brave A... estime que nous mettons trop de gants pour punir les fauteurs de troubles dans les douars.

— Lorsqu'il y a crime, déclare-t-il, si l'on me chargeait de trouver les coupables, ce serait vivement fait. Tous les gens douteux seraient bouclés. Vos gendarmes, vos juges sont trop gentils. Ils encourageraient plutôt les malfaiteurs.

Ce caïd appartient à l'espèce méritoire qui ferait le feu à nos côtés, s'il en était besoin. M. l'administrateur le sait et serre cordialement sa rude main.

Voici que s'avance un président souriant, amène, cauteleux, et son sourire lui épargne les paroles. D'ailleurs, il ignore ou fait profession d'ignorer le français. Il doit sa nomination à l'influence de quelques hommes politiques, assurent ses administrés, et, tout bas, on chuchote dans les *djemaa* que son élection lui coûta tant d'argent qu'il lui faut maintenant récupérer ses frais. Lorsque ce président apparaît dans un village, les Kabyles disparaissent, les maisons se vident.

Un gentilhomme le remplace devant le bureau de M. l'administrateur, un gentilhomme portant le haut turban algérien et le costume arabe à la fois fastueux et de bon goût. Un grand

nez en cimeterre, des yeux en amande, des manières aisées, des gestes exacts, caractérisent ce Kabyle de bonne famille, — et bachelier. Il compte des amis parmi les Français, et il leur dit avec mélancolie :

— Quel dommage que je ne puisse être sincère comme président! Je dois mentir souvent à mes administrés et je ne puis ouvrir mon cœur à l'administration. Résultat : je suis suspect aux miens et je ne suis pas aimé de vous.

Le cavalier Mouziane se précipite comme le simoun dans le cabinet de M. l'administrateur et l'avertit qu'un courrier, arrivant des Beni-Douala, assure qu'un instituteur indigène a été surpris donnant une pièce de cinq francs à un prisonnier allemand du camp et qu'un coup de feu fut tiré la nuit précédente sur la porte du directeur français de l'école de Taguemmount-Azouz.

— Vite, qu'on selle mon cheval, ordonne le fonctionnaire. Je veux enquêter moi-même.

Les présidens sont expédiés, M. l'administrateur saute sur son barbe élégant et, en prenant le trot vers la montagne, suivi d'un cavalier dont le burnous rouge paraît l'étendard représentatif de la Commune mixte, pense :

« Certes, notre situation n'est pas une sinécure. mais elle est passionnément intéressante ; et c'est la paix française que nous faisons régner du meilleur de notre cœur dans le bled. »

CHARLES GÉNIAUX.

L'EFFORT MILITAIRE ANGLAIS

Les lois et coutumes de la libre Angleterre se trouvent à la veille d'une évolution décisive. Sous la pression irrésistible des événemens, dans une guerre qui, sans parallèle dans l'histoire du monde, nécessite des efforts sans précédens, elle se voit amenée, malgré des traditions séculaires, à envisager le sacrifice de sa liberté la plus chère, par l'acceptation du service militaire.

Il aura fallu dix-huit mois d'une lutte gigantesque pour que la nation se résigne au joug d'une telle loi. Mais la portée de cette mesure sera considérable, et si les Puissances germaniques affectent de ne s'en point tourmenter, les Alliés se réjouiront de voir la Grande-Bretagne enfin prête, quoiqu'un peu tardivement, à jeter dans la balance le poids d'une épée de plus en plus lourde.

*
* *

Quelles sont les raisons de la répugnance anglaise à cette obligation militaire qu'acceptent toutes les autres nations européennes, c'est ce que nous allons d'abord examiner.

Nous verrons ensuite comment l'idée du Service National a cheminé dans les esprits anglais et s'est imposée comme une nécessité inéluctable ; comment l'extension du *voluntary system* et son développement merveilleux a permis de retarder pendant plus d'une année l'heure fatidique, comment enfin la prolongation d'une guerre mondiale au delà de toutes limites

humainement prévues a rendu inévitable l'adhésion de la libre Angleterre au système continental de la nation armée.

*
* *

En dehors de toute raison d'égoïsme, le citoyen anglais était demeuré foncièrement hostile à l'obligation militaire pour plusieurs motifs, dont le premier, le plus puissant, reposait sur son attachement passionné à la liberté individuelle. On se heurtait ici à un préjugé ancré profondément dans les esprits et dans les mœurs. Par-dessus toute chose, l'Anglais redoutait la conséquence inévitable du service militaire : l'encasernement ; ce régime lui semblait non seulement une contrainte, mais une punition, et il considérait très exactement les *barracks* comme une prison.

S'il regarde la liberté individuelle comme le plus précieux des biens, c'est qu'il la possède depuis des siècles, avec des garanties qui ne rencontrent d'équivalens chez aucune nation.

Alors que nous avons péniblement conquis, il n'y a guère plus de cent ans, et acheté avec beaucoup de sang cette liberté essentielle, le citoyen anglais s'en trouve nanti depuis sept siècles.

C'est le 15 juin 1215, en effet, qu'un statut de la Grande Charte imposée par les seigneurs anglais au roi Jean sans Terre, déclarait : « qu'aucun homme libre ne serait arrêté, ni emprisonné, ni atteint en aucune façon, si ce n'est en vertu d'un jugement réguliér rendu par ses pairs et selon les lois du pays. » En même temps, vingt-cinq barons nommés à l'élection, gardiens et conservateurs des conventions, avaient le droit après jugement de confisquer les terres et les châteaux du Roi, si ce dernier violait la Charte.

Quatre siècles plus tard, ces garanties de la liberté individuelle anglaise se voyaient renforcées par le fameux *habeas corpus Act*, voté le 26 mai 1679 sous le roi Charles II. En vertu de cette loi célèbre, tout sujet anglais, arrêté pour un motif quelconque, peut réclamer un *writ* d'*habeas corpus*, qui lui donne le droit d'être amené devant le juge dans un délai très court. Le magistrat peut ordonner ou le maintien de l'arrestation, ou l'élargissement définitif, ou la mise en liberté sous caution. Or, celle-ci est de règle dans la procédure anglaise, tandis qu'en France elle demeure encore l'exception, doit être

demandée par l'avocat de l'inculpé avec l'exposé des motifs et peut toujours être refusée par le juge lui-même (1). La loi anglaise décide en outre qu'une action en dommages-intérêts peut être exercée contre l'auteur d'une détention arbitraire, admirable garantie où se retrouve l'esprit pratique du peuple anglais et la seule efficace contre l'omnipotence du juge.

Cet attachement à la liberté inividuelle se retrouve dans toutes les circonstances de la vie politique ou sociale anglaise. En voici un curieux exemple.

En décembre 1912, une grève de *Railwaymen* éclatait dans une compagnie de chemin de fer anglaise pour un motif des plus originaux. La Compagnie avait révoqué un mécanicien, à l'abri de tout reproche dans le service, mais qui avait eu le tort de s'enivrer à domicile : elle invoquait non sans raison le danger que pouvaient faire courir aux voyageurs de telles habitudes d'intempérance. Les *Railwaymen* ripostaient en proclamant le droit à l'ivresse à domicile, comme faisant partie de la liberté individuelle. En dehors du service dû à la Compagnie, disaient-ils, nous sommes libres de nos personnes et de nos actes, donc de nos vices. D'où conflit aigu qui ne put être résolu que par un compromis.

Plus récemment, lors des grèves déplorables qui, à la grande joie de l'Allemagne, et en pleine crise des munitions, éclatèrent chez les mineurs du pays de Galles, certains meneurs furent traduits devant le Tribunal des Munitions et condamnés à l'amende en vertu du *Defence of Realm Act.* Il s'agit là d'une juridiction et d'une loi d'exception, imposées par les nécessités de l'état de guerre. Cette atteinte au droit de grève, — dont les ouvriers anglais se montrent si jaloux, — leur parut si sensible que, comme condition de la reprise du travail, les mineurs exigèrent l'annulation des jugemens et la remise des amendes. M. Runciman, président du Board of Trade, et M. Lloyd George lui-même durent capituler.

On conçoit que le citoyen anglais tienne par-dessus tout à une liberté individuelle si ancienne, si traditionnelle, si fortement garantie par les lois, si ancrée dans les mœurs, si respec-

(1) On se rappelle le cas de Mrs Pankhurst, la notable suffragette, arrêtée comme complice d'un attentat à la dynamite commis chez M. Lloyd George, qui fut mise en liberté sous caution moyennant une caution de cinq cents livres. Et pourtant on se trouvait là en matière criminelle.

tée par tout ce qui détient sur le sol britannique une parcelle d'autorité. Or, aucune notion ne s'oppose plus directement aux principes de cette liberté que le service militaire.

Une autre cause de la répugnance anglaise, c'est le privilège de l'insularité, dont la nation se montre si fière, la base du fameux orgueil britannique. Cette situation spéciale, privilégiée, unique en Europe, par laquelle l'Angleterre ignorait les incidens de frontière, lui a seule permis d'échapper à cette obligation militaire à laquelle sont soumises toutes les nations continentales.

D'autre part, l'Anglais demeurait imbu de cette conception traditionnelle que le métier des armes est un *business* tout comme un autre. Du moment qu'il s'achetait des soldats de métier, il se croyait, de bonne foi, affranchi de tout devoir personnel. Le même mot anglais *duty* ne signifie-t-il pas impôt et devoir?

Enfin, suprême argument contre l'obligation militaire, la conscription, mot et chose abhorrés, n'a jamais été dans les traditions anglaises. Sans doute, en remontant jusqu'aux temps lointains de la guerre de Cent Ans, on trouvait bien dans l'histoire un exemple de service obligatoire, organisation qui a d'ailleurs puissamment contribué aux victoires anglaises; tout sujet d'Édouard III était en effet soumis au service de seize à soixante ans, — chiffres qui nous édifient, remarquons-le en passant, sur la vigueur physique de la race au Moyen Age.

Depuis cette époque reculée, les armées britanniques n'ont jamais eu recours qu'à l'enrôlement : exception faite pour une courte période critique, celle de la guerre contre les armées napoléoniennes en Espagne. Comme le recrutement volontaire tombait alors presque à zéro, lord Castlereagh, pour maintenir les effectifs nécessaires, dut créer un certain système d'obligation militaire. Chaque régiment comprit alors deux bataillons : l'un de soldats professionnels, l'autre de milice levée par *compulsion*. Mais cette application très réduite des principes du service obligatoire demeura tout exceptionnelle et ne survécut pas à la chute du vainqueur d'Austerlitz.

Ainsi, l'attachement à la liberté individuelle, le privilège de l'insularité, la conception spéciale du métier des armes, les traditions contraires, tout concourait à rendre les esprits anglais réfractaires à l'idée d'une obligation militaire généralisée.

*
* *

Mais du jour prochain où la nation entière, réalisant enfin la grandeur du péril germanique, rejettera ces préjugés séculaires, elle mettra en œuvre pour de puissantes armées nationales des élémens incomparables. D'une part, la vigueur physique de la race, entretenue dès l'adolescence, est maintenue dans l'âge mûr par la pratique des sports. L'Anglais aime passionnément les sports : c'est dire qu'il ne redoute pas la peine, qu'il aime la lutte, qu'il se complaît au spectacle de l'effort, de la violence même, pourvu qu'elle demeure sportive; car il possède l'esprit combatif individuel.

D'autre part, le patriotisme, le loyalisme, l'énergie tenace, le sentiment de la discipline, le calme et le sang-froid, toutes ces qualités natives, dès qu'y sera joint l'esprit de sacrifice universel, contribueront à faire du soldat anglais, même non volontaire, un combattant redoutable.

Le citoyen anglais aime passionnément son pays et cet attachement tient à des racines profondes aussi vieilles que la patrie elle-même. Or, la patrie anglaise, le *dear Old Country*, comme disent nos voisins, est la plus ancienne des patries européennes. Ce fait a résulté de la situation particulière de la Grande-Bretagne, son insularité, qui lui a permis de réaliser de bonne heure son unité nationale. Celle-ci était chose accomplie dès la fin du XIIIe siècle, s'achevant par l'annexion du pays de Galles, moins de deux cents ans après l'organisation de la conquête normande. En France, au contraire, l'unité du royaume, patiemment et lentement élaborée par les rois capétiens, fut mise en grand péril par deux crises redoutables, guerre de Cent ans, lutte contre la maison de Bourgogne, et la grande œuvre d'unification n'était complétée par les derniers Valois qu'à la fin du XVe siècle.

Mais lorsqu'un pays possède des frontières extérieures aussi nettement et invariablement déterminées que celles d'une île, son unité géographique, réalisée par la nature elle-même, prépare son unité politique. L'idée de patrie se développe ainsi de bonne heure, en supposant celle de l'ennemi extérieur, du danger commun que fait courir l'étranger à tous ceux d'une même race. Pour la race anglaise et invariablement depuis sept cents ans, la Patrie c'est l'île, l'île inviolée, la vieille terre

britannique, entourée d'eau par un privilège des dieux et défendue par sa ceinture naturelle contre le terrien.

*
* *

Pourtant, chose singulière, l'Anglais ignore le mot de patrie, qui n'existe pas dans sa langue : il ne connaît pas davantage le mot s'expatrier et l'amertume affreuse qu'il évoque à nos âmes françaises. C'est que l'Anglais ne peut guère s'expatrier. Dès qu'il a quitté le sol de son île, en quelque contrée du globe qu'il dirige ses pas, il rencontre non des compagnons d'exil, mais des compatriotes, des hommes restés profondément britanniques; il verra flotter sur terre ou sur mer le drapeau de l'Union Jack : il entendra parler sa langue, il trouvera des marchandises anglaises, des produits anglais; en outre, il excelle à transformer le coin le plus exotique en un *home* britannique; en quelques jours, il s'installe à l'anglaise, vit à l'anglaise n'importe où il se trouve, se tenant au courant de tout ce qui se passe dans le *Old Country*, il reçoit ses livres, ses journaux, ses vêtemens d'Angleterre; les meubles de son logis sont *home made*. Ainsi, par la transplantation de ses habitudes, par les plus humbles détails de sa vie intime et journalière, l'Anglais garde un culte profond, un attachement inébranlable pour le sol natal.

A ce vigoureux patriotisme, il joint un loyalisme traditionnel, un grand respect des autorités et des lois, — peut-être, comme on l'a remarqué, parce que la sagesse des institutions anglaises accorde à l'individu le maximum de liberté compatible avec la vie sociale, — mais aussi résultat du fond sérieux de son caractère.

En outre, qualité essentielle chez un soldat, l'Anglais possède le sentiment inné de la discipline, une de ses vertus traditionnelles. Déjà, il y a cinq siècles, dans l'armée d'Édouard III, roi d'Angleterre, les hommes savaient obéir et combattre au rang que leur assignait la volonté du chef.

On sait comment la cohésion anglaise, due à l'excellente discipline et à la froide ténacité de ses soldats, triompha parfois de la masse brillante, mais désordonnée de la chevalerie française. Cette ténacité, nous la retrouvons à l'heure décisive, dans les rangs britanniques à Waterloo, exprimée par la bouche

de l'Iron Duke, jetant cette brève réponse : « Tenir! » à la question : « Mylord, quels sont vos ordres? » — et magnifiquement réalisée par l'invincible résistance des baïonnettes anglaises aux charges épiques de la cavalerie française sur le plateau de Mont-Saint-Jean.

Aujourd'hui, cette précieuse vertu guerrière, que les Anglais appellent d'un mot intraduisible la *doggedness* (de *dog*, chien), s'affirme toujours dans l'âme de nos braves combattans alliés. La vigueur physique de la race et ses qualités morales, aptes à se transformer en vertus guerrières, prédisposent admirablement l'Anglais à faire un soldat.

*
* *

Chose singulière! cette obligation militaire qui paraît si lourde aux esprits anglais, toutes les jeunes Dominions qui ressortissent à l'Empire britannique en ont adopté le principe. En prenant conscience de leur existence autonome, elles ont voulu se donner, entre autres organes d'une vie propre, le noyau d'une armée nationale par une loi militaire.

Le *Commonwealth of Australia* donnait l'exemple. Bien que sa situation insulaire la mette à l'abri de l'invasion tout comme le *Old England*, l'Australie, depuis les progrès de l'expansion slave en Extrême-Orient, a eu la hantise d'un débarquement de troupes russes, en cas de conflit russo-anglais, le fameux duel tant de fois prédit entre l'Ours et la Baleine. C'est sous l'empire de cette crainte qu'était votée en 1906 le *Commonwealth Defence Act*, en vertu duquel des périodes d'instruction militaire sont imposées aux *junior cadets* de douze à quatorze ans, aux *senior cadets* de quatorze à dix-huit, enfin à tous les citoyens de dix-huit à vingt-six ans dans les *Citizen forces*. En cas de guerre sur le territoire, tous les hommes valides sont appelés à porter les armes. On sait qu'à l'appel de la mère patrie, le gouvernement du Commonvealth a répondu par l'expédition d'un corps australien de volontaires, dont M. Asquith a fait connaître l'effectif dans son grand discours du 2 novembre, 92000 hommes, sans compter 25000 New-Zélandais. Le magnifique entraînement physique de ces soldats, ainsi que leurs qualités spéciales d'adresse, de bravoure et d'audace, ont fait l'admiration des troupes britanniques combattant à leurs côtés,

sur ce champ de bataille si rude, si âpre, si tourmenté qu'est la péninsule de Gallipoli.

En outre, en octobre 1915, M. Crawford Vaughan, premier ministre de South Australia, un des États fédérés de la Commonwealth, à un meeting tenu dans l'hôtel de ville d'Adélaïde, a présenté une résolution préconisant l'adoption d'un *Compulsory Service Act* pour la durée de la présente guerre, et M. Peake, leader de l'opposition, appuyait la résolution, qui fut votée par l'assemblée presque à l'unanimité. Si un tel mouvement se généralisait dans toute l'Australie, la grande île deviendrait un précieux réservoir de forces militaires considérables.

La *Dominion of Canada*, elle, n'est majeure au point de vue militaire que depuis 1905, date où le dernier soldat anglais a quitté son sol. Mais, dès 1904, un *Act* du Parlement prévoyait une organisation d'armée canadienne en milice, et une loi du 5 novembre 1910, revisant cet *Act*, posait dans son article 11 le principe du service militaire obligatoire et personnel. On sait que les volontaires canadiens ont déjà fourni aux armées anglaises combattant dans les Flandres l'appoint d'un contingent important, atteignant 96 000 hommes, et dont nous avons signalé la haute valeur.

Enfin, dernière venue dans la famille des Dominions, l'Union sud-africaine suivait l'exemple de ses aînées. Constituée en État autonome en 1909 par un *Act* du Parlement britannique, elle se dotait à son tour d'un bill de défense, voté le 16 mai 1912 par la Chambre des députés de l'Union, et qui créait une petite armée sud-africaine sur la base suivante : « Tout citoyen entre dix-sept et soixante ans est tenu en temps de guerre au service militaire personnel pour la défense de l'Union. »

En attendant l'envoi d'un contingent de 6000 hommes sur le continent européen, pour y prendre part à la grande lutte, la Dominion du Sud-Afrique a donné un bel exemple de loyalisme en mettant sur pied une armée qui, sous l'habile conduite du général Louis Botha, l'ancien chef boër, a défait complètement les troupes sud-africaines allemandes, au cours d'une expédition difficile, dans un immense pays presque entièrement désertique, sans eau et dépourvu de toutes ressources : campagne trop peu connue en France, mais justement admirée

en Angleterre, où elle eut un grand retentissement. « Je ne crois pas, a dit lord Crewe dans une adresse publique de remerciement au vainqueur, qu'une petite armée ait jamais fait davantage en moins de temps, dans des conditions plus ardues, avec un succès plus complet. De la côte vers l'intérieur, il a fallu traverser une zone de cent milles de large, où ne tombe jamais une goutte d'eau, où, dans le sens le plus littéral, on ne trouve pas un brin d'herbe, pas une créature vivante, un Paradis de sable, et, à travers ce misérable désert, les colonnes devaient improviser un chemin de fer qu'il fallait chaque jour nettoyer du sable; elles devaient distiller l'eau à la côte et la transporter pour les hommes et pour les bêtes, car, dans la région où elle ne manquait pas, l'eau avait été empoisonnée dans les puits... » Les résultats de la campagne de l'Ouest Africain se traduisaient par 3 497 prisonniers, 37 canons de campagne, 22 mitrailleuses et 320 milles carrés de territoire, le tout accompli avec un effectif inférieur à 10 000 hommes.

On le voit, toutes les grandes colonies anglaises, répudiant le préjugé séculaire, s'étaient voté des lois militaires où le principe du service obligatoire était posé, donnant ainsi l'exemple aux fils de la Vieille Angleterre!

***

Ces préliminaires exposés, examinons quel était l'état des questions militaires dans le Royaume-Uni, au moment où éclatait la guerre de 1914.

Au sujet de la défense de l'Empire britannique, deux théories se trouvaient en présence. D'une part, celle de la *Blue Waters School*, la vieille école classique des « eaux bleues. » Rappelant avec orgueil la fameuse tirade de Shakspeare, qui célèbre « l'île porte-sceptre, la terre de majesté, la forteresse que la nature s'est bâtie à elle-même contre l'invasion et les violences de la guerre, cette pierre précieuse enchâssée dans la mer d'argent, » l'école classique déclarait :

Lycurgue affirmait que les meilleurs remparts d'une nation étaient les poitrines de ses citoyens : l'Angleterre étant une île, ses forteresses sont les coques de ses navires et ses hommes d'armes, ses navires eux-mêmes (1).

(1) Chose curieuse, le langage lui-même a suivi cette idée, puisque les cui-

Dès lors, mettant sa confiance unique et entière dans la flotte britannique, l'école faisait fi de tout développement des forces terrestres, et elle ajoutait :

Si la flotte anglaise nous protège victorieusement contre toute invasion, une armée de défense terrestre ne sert de rien. Si, au contraire, la flotte succombe, si la maîtrise de la mer passe en d'autres mains, l'ennemi n'aura plus besoin de débarquer ni de nous envahir. Comme les Iles Britanniques ne peuvent vivre sur elles-mêmes, il les réduira à merci en les isolant, et nous mourrons de faim, même avec une armée d'un million d'hommes, impuissante à défendre le sol contre l'asservissement. Dans l'un comme dans l'autre cas, à quoi servirait une armée nombreuse et coûteuse ? Conclusion : Hurrah pour la marine anglaise et en avant pour la construction des Dreadnought !

On comprend qu'une telle conception de la défense nationale ait longtemps rallié la grande majorité de l'opinion, puisque, se fondant sur le fameux privilège de l'insularité, elle flattait l'orgueil britannique en réclamant la création d'une flotte de plus en plus puissante, et aboutissait à conjurer le spectre redouté de la conscription.

A cette théorie s'opposait celle d'un certain parti militaire, représenté par la *National Service League*, présidée par le vieux feld-maréchal lord Roberts. L'École des eaux bleues, disait-elle, se trouve en défaut sur un point essentiel : raisonnant comme si l'Angleterre n'avait d'autre danger à redouter que l'invasion de son sol, elle négligeait le point de vue continental. Elle oubliait qu'historiquement même, la véritable défense de l'Angleterre a toujours été sur terre, que si Aboukir et Trafalgar sont les colonnes du temple de la puissance anglaise, Waterloo est le couronnement de cet édifice, que si Nelson a sauvé l'Angleterre, c'est Wellington qui l'a faite invincible. Grâce à l'illustre marin, elle a su demeurer une île inviolée depuis les temps millénaires de la conquête normande ; mais elle doit à l'Iron Duke et à ses victoires terrestres d'être restée, au cours du XIXe siècle, la grande puissance mondiale. D'ailleurs, la politique traditionnelle anglaise a toujours

rassés de Sa Majesté britannique s'appellent en anglais les *men of war*, les hommes de guerre ; mais, par une singularité que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, ces *men of war* sont, en anglais, du genre féminin.

consisté à tenir la balance de l'Europe en empêchant un seul État de prévaloir : or, une telle partie ne se peut jouer que sur le continent, et, en présence d'une Europe en armes, ne peut plus se décider sans armées puissantes.

En outre, plusieurs années déjà avant la guerre, les partisans de la *League* dénonçaient le péril germanique que la flotte seule ne suffisait pas à écarter. Ils faisaient remarquer que l'établissement de fortifications et d'un port de guerre à Helgoland menaçait directement l'Angleterre : qu'à Emden, petit port obscur sur la mer du Nord, de longs quais maritimes d'une étendue considérable étaient construits pour l'embarquement d'une énorme masse de troupes. Et, dès 1909, lord Roberts avait démontré à la Chambre des Lords la possibilité d'un rassemblement de 150 000 hommes dans les ports allemands, directement et même sans recourir aux procédés de la mobilisation.

Enfin, la *League* démontrait l'existence d'un danger plus grand et plus proche. Les pangermanistes ne cachent pas leurs visées ambitieuses sur les provinces maritimes du Nord de la France, et convoitent Calais et Dunkerque aussi âprement que Nancy. Une fois ces ports entre les mains allemandes, c'en serait fait de la puissance maritime et commerciale anglaise. « Les temps sont changés depuis le jour où M. Balfour déclarait que le problème de la défense de l'Empire était celui de l'Afghanistan. Aujourd'hui, le problème de la défense de l'Angleterre est celui de la défense de la France. » Ainsi s'exprimait prophétiquement en 1909, dans un article retentissant, *Germany and England*, le grand écrivain socialiste M. Robert Blatchford, ancien rédacteur du *Clarion*, et aujourd'hui un des plus chauds partisans de la conscription, et il ajoutait : « L'Allemagne n'a pas besoin d'envahir l'Angleterre pour la frapper ; elle peut atteindre sa rivale là où celle-ci est vulnérable, sur le continent, en France. »

Ainsi, pour jouer un rôle en Europe dans les conflits futurs, pour se garder contre le péril germanique prévu et dénoncé par quelques hommes d'État clairvoyans, pour défendre l'Empire britannique en défendant la France, une puissante armée anglaise était proclamée nécessaire. Or, les enrôlemens en temps de paix ne fournissaient à la *Regular Army* qu'un contingent péniblement recruté de 36 000 hommes en

moyenne (1). Une armée considérable ne se pourrait donc lever que par un système d'obligation militaire. Ainsi concluait la *National Service League* et, dès 1912, le colonel Repington écrivait dans le *Times :* « Sous une forme ou sous une autre, il nous faut une armée nationale derrière les Réguliers. » Mais la question de « forme » est si importante lorsqu'il s'agit de toucher aux institutions anglaises, qu'en parlant de service obligatoire, on n'entendait qu'une simple obligation d'instruction. Lord Roberts lui-même ne demandait pas davantage : il préconisait pour tout citoyen anglais l'obligation d'accomplir une période de quatre à six mois suivant les armes, et autant que possible dans des camps. Nous avons expliqué pourquoi l'Anglais éprouve une répugnance invincible à la vie de caserne : mais il accepterait l'existence du *camping*, même agrémenté des fatigues militaires. En somme, il s'agissait d'un *compulsory training*, le mot conscription et même le mot service, qui effarouchent si fort les oreilles anglaises, étaient soigneusement bannis du système.

D'autres esprits, cependant, ne craignaient pas d'aller plus loin, entre autres le général sir John French, alors chef d'état-major général de l'armée anglaise, et récemment encore commandant en chef sur le front des Flandres, qui se déclarait ennemi des demi-mesures et partisan déterminé du système militaire continental.

Entre ces deux thèses rivales, le gouvernement libéral, d'accord avec la grande majorité de l'opinion, s'était tenu à la vieille école. Aussi, le 12 juillet 1909, malgré les efforts de lord Roberts, la Chambre des Lords repoussait le *compulsory training* par 123 voix contre 103, écart minime qui fut pour beaucoup une surprise. L'année d'après, le colonel Seeley, ministre de la Guerre, déclarait à la Chambre des Communes : « Je puis assurer qu'aucune loi de ce genre ne sera proposée ou appuyée par le gouvernement actuel, à moins qu'on ne soit obligé de dire à la nation qu'un grand danger la menace, encore ignoré d'elle, et que, seule, l'adoption du service militaire obligatoire peut la sauver. »

(1) En réalité, 70 000 volontaires se présentaient chaque année dans les bureaux de recrutement anglais, mais près de la moitié étaient éliminés pour inaptitude physique : ce déchet s'explique, d'une part, par les exigences du service médical; de l'autre, par ce fait que la majorité de ces hommes provenaient des classes sociales les plus miséreuses.

Ainsi, à la veille du grand conflit, le Cabinet de M. Asquith demeurait nettement hostile à toute augmentation des forces militaires de l'Empire, et il donnait la preuve de son pacifisme aveugle en refusant d'augmenter les charges financières incombant à la défense nationale. Dans les crédits militaires votés pour l'année 1913-14, le budget de la marine ne comportait qu'une légère augmentation de 30 millions sur un total de 1 milliard 157 millions, — et celui de l'armée un accroissement de 9 millions, insignifiant sur un chiffre de 705 millions.

Contraste saisissant avec le développement énorme des forces militaires allemandes, — avec le grand effort patriotique et financier que la France s'imposait au même moment par la loi de trois ans, — et que peut seul expliquer un singulier manque de clairvoyance chez les dirigeans de la nation anglaise.

***

C'est dans cet état d'*unpreparedness* que la guerre éclata et surprit nos voisins d'outre-Manche beaucoup plus encore que nous-mêmes. Ainsi, au mois d'août 1914, l'organisation des forces militaires de l'Empire était la suivante :

La *Regular Army*, organisée en corps expéditionnaire, appelé un peu pompeusement la *striking force* (force frappante), susceptible d'être rapidement transporté sur le continent à l'effectif de 160 000 hommes. La moitié seulement, croyons-nous, put être débarquée à temps dans le courant du mois d'août, pour prendre part aux opérations dans le Nord et à la bataille de la Marne.

La *Territorials force*, — qu'il ne faut assimiler en rien à nos territoriaux, — exclusivement composée de volontaires appelés à la défense de l'île, et ne pouvant être astreints sans leur consentement exprès à combattre en dehors du Royaume-Uni. Péniblement mise sur pied en 1908, elle ne comprenait que des hommes ayant suivi quelques séances de *drill* (exercice) et accompli dans les camps de courtes période d'instruction *(training)* de une à deux semaines : presque entièrement dépourvue de cadres et de matériel, théoriquement chiffrée à 300 000 hommes, mais n'ayant jamais dépassé l'effectif de 260 000, cette force ne pouvait constituer qu'un embryon d'armée. Il semble que lord Haldane lui-même, son créateur, ne

se soit pas fait grande illusion sur sa valeur et en tous cas se soit rendu compte de sa précarité, puisqu'il la déclarait « nécessaire et suffisante pour mettre le pays *quelque temps encore* à l'abri de la conscription. »

On conçoit qu'organisées sur ces bases étroites et fragiles, les forces militaires britanniques n'auraient apporté qu'une participation illusoire à la grande guerre continentale qui mettait sur pied des millions d'hommes.

Il n'existait pas de grandes armées anglaises et il fallait les créer. Tout en assurant le ravitaillement du corps expéditionnaire une fois débarqué, il s'agissait de trouver des hommes, de leur donner l'instruction et l'entraînement nécessaires pour en faire des soldats, du matériel de guerre pour les équiper, des chefs pour les encadrer et les conduire : tâche écrasante qui fut confiée aux robustes épaules de lord Kitchener. Or, selon les principes du *voluntary system* dont le chef du War Office restait partisan convaincu, et l'Angleterre n'ayant aucune loi militaire, il fallait, pour trouver des hommes, les chercher, les attirer, les poursuivre au besoin, leur montrer la grandeur du péril et la noblesse de la cause, pour les émouvoir et les convaincre, les tenter enfin par les avantages matériels de l'*enlistment* pour les décider.

Avec une ingéniosité et une variété de moyens des plus curieuses, toutes les combinaisons furent employées. Les *recruiting offices*, bureaux qui fonctionnaient déjà en temps de paix, furent multipliés dans tout le Royaume-Uni. Des tableaux militaires impressionnans, des visions de guerre tragiques placardés partout vinrent obséder et comme violenter les regards; une gigantesque campagne d'affiches s'ouvrait par un débordement d'images pathétiques soulignées d'appels éloquens, ayant pour thème : « Venez, garçons, dans les Flandres aider les camarades; — Votre roi et votre pays ont besoin de vous. » Sur une plateforme érigée en permanence à Trafalgar-Square au pied de la colonne de Nelson, des officiers, des soldats, des blessés revenant du front, des médaillés pour faits de guerre s'adressant à la foule, engageaient les hommes valides à rejoindre immédiatement. Des gradés décorés de la Victoria Cross, cette distinction militaire si enviée et accordée pour bravoure exceptionnelle (*conspicuous gallantry*), étaient promenés en voiture dans les rues de Londres, accompagnés d'officiers recruteurs; et ceux-ci

mettaient à profit l'enthousiasme des spectateurs pour recruter des volontaires.

Tous les moyens de réclame, tous les genres de publicité furent mis en œuvre, et l'on sait que les Anglais excellent en la matière. On vit les femmes elles-mêmes, les suffragettes en tête, poursuivre dans les rues les hommes valides et faire honte aux *slackers* (embusqués) par des apostrophes virulentes : « Pourquoi n'êtes-vous pas engagé? Rejoignez immédiatement! » Des films patriotiques se déroulèrent dans tous les cinémas, avec des appels émouvans ou impérieux, multipliés jusqu'à créer un cauchemar d'obsession, une atmosphère de suggestion irrésistible.

Dans toutes les villes du Royaume-Uni s'organisaient des processions avec musiques et bannières, toutes ces manifestations dont le peuple anglais se montre si friand. Tout récemment à Londres, au cours de la journée Kkaki, — le *Khaki day*, — on vit défiler à travers 50 miles des rues de la Métropole, des colonnes d'hommes en khaki accompagnées de 39 musiques. 6000 soldats prirent part à ce cortège, la plus grande *recruiting demonstration* tenue jusque là. Malgré un temps détestable, les soldats furent accueillis par des ovations enthousiastes ; à certaines haltes fréquentes, des appels vibrans étaient adressés à la foule, soit par des *speakers*, ou orateurs à la solde du War Office, soit par des membres du Parlement, tandis que, tout le long de la route, les officiers recruteurs s'affairaient dans leur besogne. Chaque nouvelle recrue, après avoir signé son engagement en pleine rue, se joignait au cortège au milieu des applaudissemens. Parmi les *speakers* qui prirent la parole. on entendit M. Horatio Bottomley, sir William Bull, M. William Thorne, M. Charles Bowerman, etc. Le même jour, de grands *meetings* de recrutement se tenaient à Ealing, Finchley, Kilburn, Hendon, etc. Dans d'autres villes de province, d'imposantes manifestations s'organisaient. A Hull, un aéro, après avoir lancé sur la ville des feuilles de littérature pour recrutement, atterrit dans un champ où trois grands meetings furent tenus, dont l'un présidé par lord Nunburnholm. Eastbourne voyait défiler dans ses rues un bataillon impressionnant de 1 500 blessés, en uniforme bleu de convalescens, entre les rangs d'une foule qui s'étendait sur trois miles de longueur.

Si nous ne les considérions qu'avec nos yeux français, nous

pourrions trouver ces réclames en plein vent un peu puériles, ces parades sur tréteaux un peu tapageuses, ces processions un peu théâtrales. Mais il faut remarquer que, même en temps normal, ces sortes de manifestations font partie de la vie anglaise ; il suffit, pour s'en rendre compte, de s'arrêter dans Hyde-Park devant les plates-formes où des orateurs improvisés de tout âge, de toute condition, de l'un et l'autre sexe, pérorent et parfois non sans éloquence, sur les sujets les plus divers et les plus hétéroclites, toujours écoutés avec le plus grand sérieux par les auditeurs bénévoles, tant le respect des libertés de la rue est ancré dans les mœurs.

N'oublions pas non plus que l'Angleterre est le pays des *meetings*, et des grandes manifestations que permet la discipline admirable de la foule anglaise (1). Qu'on juge de l'impression profonde exercée sur les esprits, quand le sujet des discours est le maintien des libertés britanniques, et le but des manifestations le recrutement des défenseurs de l'Empire. Il n'est pas rare qu'à ces *meetings*, un télégramme de lord Kitchener soit lu au milieu du plus grave recueillement, comme au dernier *meeting* de Southampton tenu le 12 octobre. « Des hommes sont nécessités d'urgence pour compléter les unités et les départs au delà des mers. Tout effort doit être fait pour amener (*induce*) les hommes à rejoindre. »

Les argumens développés par les *recruiting officers* ou les orateurs se ramènent aux suivans :

— La destruction de la Belgique et son oppression systématique ne seraient que de pâles images à côté des ruines et des massacres qui attendraient l'Angleterre envahie, depuis que le refrain allemand s'entend sur toutes les bouches : « Dieu punisse l'Angleterre ! »

(1) Il nous souvient avoir vu, il y a quelques années, se dérouler dans les rues de Londres un cortège de *hopgrowers* (cultivateurs de houblon), près de 50 000 manifestans, hommes et femmes, réclamant des droits sur les houblons d'Amérique, dont la libre entrée allait ruiner la culture houblonnière anglaise. Dans cette colonne imposante que précédait gravement une locomobile enguirlandée ouvrant la marche, 200 *policemen* à cheval suffirent à maintenir en ordre parfai cette armée de pauvres gens, menacés pourtant dans leurs conditions d'existence, mais résignés et non révoltés. Seules les inscriptions de leurs bannières faisaien entendre leurs émouvantes protestations : « Nous demandons à ne pas mourir, » ou bien : « Sauvons les houblons de la vieille Angleterre. »

Une telle manifestation, à Paris, aurait exigé la mobilisation de toute la garnison et la mise sur pied de toutes les forces de police.

— Si le Royaume-Uni est vaincu et asservi, la libre Angleterre aura cessé d'exister : elle sera aussitôt prussianisée ; et ses citoyens deviendront allemands sous la direction d' « experts » venus de Berlin. Il faut choisir : être les volontaires du roi George, — ou devenir les conscrits du Kayser.

— Les pertes des armées britanniques, sont considérables sur tous les fronts de guerre : en Flandre, aux Dardanelles, il faut des hommes pour combler les vides.

— La domination germanique serait la fin des libertés anglaises. Cet argument impressionne tout particulièrement les esprits, ainsi que la description de ce qui arriverait si l'Allemagne triomphait. Un journaliste, M. Alan Raleigh, en a donné sous une forme humoristique quelques piquans exemples.

« Le Dr Ernesth Smith, professeur de médecine à l'Université de Londres, vénérable savant aux cheveux blancs, se promenait hier dans Piccadilly. Comme il est quelque peu myope, il ne put éviter la rencontre d'un jeune second lieutenant qui déambulait avec l'air insolent et agressif du conquérant. Le choc lança le professeur dans le ruisseau en brisant ses lunettes Comme le vieillard se relevait et brossait ses vêtemens, l'officier le frappa au visage du plat de son épée. Le professeur leva les mains pour parer le coup : il fut arrêté et condamné à un mois d'emprisonnement pour insultes envers l'Armée.

A la fin de la guerre, Herbert Jones, âgé de 21 ans, déterminé à tout prix à éviter le service militaire dans l'armée d'occupation, se refugia en Amérique. Rappelé six mois plus tard près de sa mère mourante, il fit un voyage secret en Angleterre pour la revoir une dernière fois. Il arriva quelques heures trop tard. Le soir même, un inspecteur de police venait arrêter Herbert Jones, et le conduisait devant M. le président de police à *West London Court*, où il fut accusé : d'abord de n'avoir pas notifié son arrivée à Londres et condamné à l'amende de 100 *marks;* secondement, de s'être absenté du pays étant astreint au service militaire. Pour cette dernière offense, il a été fusillé à la Tour de Londres.

Alice Thompson, une jeune domestique, était assise dans Hyde-Park auprès de son fiancé, lorsqu'un régiment de chasseurs vint à passer. Un officier la regarda si fixement qu'elle ricana. Arrêtée aussitôt, elle fut condamnée à 100 *marks*

d'amende pour insultes à l'Armée. Son compagnon, ayant protesté, fut arrêté également et condamné à trois mois de *hard labour.* »

— Enfin tous les faits de guerre intéressant directement la population du Royaume-Uni sont naturellement exploités par les recruteurs pour dénoncer la barbarie allemande et démontrer la nécessité d'y mettre un terme. Citons l'automne dernier le bombardement des villes ouvertes Scarborough et Hartlepool, les 26 raids nocturnes des pirates aériens du comte Zeppelin tragiquement baptisés les tueurs d'enfans *(baby killers)*, les méfaits des sous-marins allemands et plus récemment la froide exécution de la *nurse* Cawell. C'est ainsi que l'on a pu dire que les meilleurs auxiliaires de lord Kitchener dans sa tâche gigantesque de chef recruteur étaient — après M. Hedley Le Bas, l'auteur des affiches militaires du War Office — le comte Zeppelin, l'amiral von Tirpitz, le Kayser lui-même et l'anonyme assassin de l'infirmière héroïque.

Restent enfin les argumens positifs, la perspective des avantages matériels accordés aux soldats volontaires et à leurs familles, — que les recruteurs ne manquent pas de faire miroiter.

La solde du Tommy anglais atteint de 1 fr. 20 à 1 fr. 50 comme argent de poche : et l'on sait qu'il perçoit en nature pour son alimentation de fortes rations en viande, lard sale, fromage, légumes, sans compter le sucre, le thé et, spécialité de l'armée anglaise, la confiture, le tout constituant un ordinaire excellent. Quant à la famille du soldat marié, elle perçoit des indemnités dont le montant élevé lui permet non seulement de vivre largement, mais apporte une véritable prospérité dans les classes ouvrières pauvres ou dans les districts ruraux. La *separation allowance* atteint en moyenne une livre sterling par semaine pour une mère et trois enfans. Dans bien des cas, celui des ouvriers agricoles par exemple, qui ne gagnent pas plus de 18 *shillings* par semaine, l'allocation dépasse le salaire normal du père, et comme celui-ci, absent, n'est plus à entretenir, il en résulte pour la famille une source de profits appréciable. De plus, des femmes, des filles, des garçons, qui ne réussissaient pas à s'employer dans l'industrie en temps de paix, trouvent aujourd'hui facilement de l'ouvrage bien payé. Enfin, dans un grand nombre de villages, les familles bénéficient du

billeting. C'est que, les casernes n'existant pas en Angleterre, il a fallu loger les nouvelles armées de Kitchener en billets chez l'habitant. Celui-ci perçoit en échange des indemnités élevées : 30 centimes par homme et par nuit pour l'espace nu d'un local, 60 centimes si le matelas est fourni, et 90 centimes avec la part au feu et aux ustensiles de cuisine, 3 *shillings* pour une chambre d'officier. Remarquons que ces mêmes tarifs sont appliqués par l'administration au logement des troupes anglaises en France : ce qui explique, toute considération de sentiment mise à part, l'empressement avec lequel nos populations accueillent officiers et soldats de S. M. britannique.

Comme de plus le Tommy logé chez l'habitant abandonne journellement à ses hôtes le trop-plein de ses rations, la famille voit en même temps ses dépenses réduites et ses ressources augmentées : d'où bénéfice qui permet aux classes pauvres les frais d'un luxe inconnu. Ainsi a t-on vu s'introduire dans les *soldier villages* l'usage des rideaux blancs aux fenêtres, l'achat d'orgues, de pianos, de gramophones, etc., et dans tous les marchés ruraux le commerce d'orfèvrerie commune réaliser des chiffres d'affaires inespérés.

Un tel état de choses, une prospérité si inattendue, justifie ces paroles recueillies par lady Seely lors de son enquête auprès des femmes de soldats de la classe ouvrière : « Une livre par semaine, et pas de mari à garder, c'est le Paradis ! »

Ces considérations, haute paye et nourriture excellente pour le soldat, larges allocations pour sa famille, expliquent comment les classes pauvres ont fourni aux armées de Kitchener un contingent considérable. Au 1er octobre 1915, le chiffre officiel déclaré par M. Tenant des *separation allowances* atteignait 857000. On conçoit les dépenses journalières formidables qui en résultent pour les finances anglaises. Mais comme l'Anglais est plus positif que sentimental, il ne fallait pas moins que la perspective d'avantages très réels pour l'inciter à l'enrôlement.

Cependant il ne reste pas insensible aux considérations élevées, quand celles-ci font appel à son loyalisme. Aussi le récent message du Roi à son peuple a-t-il donné le signal d'un réveil des enthousiasmes. Le 23 octobre dernier, s'adressant solennellement à la nation anglaise, George d'Angleterre, I. R., écrivait :

« ... Je me sens fier de mes sujets qui de tous les points du

monde ont répondu volontairement et sacrifié famille, foyer, existence même. Mais la fin n'est pas encore en vue,... des hommes toujours de plus en plus *(more men and yet more)* sont nécessaires pour assurer la victoire. Je vous demande, hommes de toutes classes, de venir volontairement prendre part à la lutte... »

On voit que dans cet appel émouvant, le mot *voluntary*, si cher aux oreilles anglaises, revenait à deux reprises sur la bouche royale. Comme le *King's appeal* suivait de près la mort de miss Cawell, dès le lendemain, un flot de recrues assiégeait la plate-forme de Trafalgar-Square pour y signer leur *enlistment*, et, au milieu d'une foule immense, têtes découvertes et fronts inclinés, la résolution suivante était votée :

« Nous citoyens de l'Empire britannique déclarons que nous ne remettrons pas l'épée au fourreau avant d'avoir vengé l'assassinat de miss Cawell. »

Le message royal trouvait un écho jusqu'au delà des mers, et le 5 novembre le gouverneur général du Canada télégraphiait au secrétaire d'État aux Colonies qu'une mobilisation était décrétée pour atteindre le chiffre de 250 000 hommes, en augmentation de 100 000 sur le contingent canadien déjà fourni.

***

Si le Roi, faisant appel à de nouveaux soldats, pouvait rendre un solennel hommage à ses armées de volontaires, c'est que les résultats du *voluntary system* anglais ont été admirables et tels qu'aucune autre nation n'aurait su les égaler.

Le War Office n'a jamais fait connaître le chiffre officiel des engagemens. On peut toutefois essayer de s'en faire une idée d'après certains indices. Dans son grand discours du 2 novembre, M. Asquith a parlé de 2 500 000 hommes transportés par les flottes anglaises. Si l'on en défalque près de 500 000 blessés et malades rapatriés, total des pertes et déchets au 9 octobre, il resterait approximativement deux millions d'hommes combattant ou en service hors du Royaume-Uni. Aux Dardanelles par exemple, le chiffre des pertes avait atteint récemment 98 000, sans compter 76 000 malades ou réembarqués. Il semble ainsi que les forces anglaises dans la presqu'île de Gallipoli n'ont pas absorbé moins de 300 000 hommes. Sur

le front des Flandres et dans les bases anglaises en France, plus d'un million, toujours d'après M. Asquith. Il faut ajouter le chiffre des tués qui dépassaient 100 000 à la date du 9 octobre. On sait qu'à l'encontre du gouvernement français, qui sur ce chapitre s'enferme dans un mutisme insondable, le Cabinet anglais a toujours annoncé franchement et officiellement le nombre des pertes, quelque impressionnant qu'il soit, jugeant la nation assez forte, assez maîtresse d'elle-même pour connaître ces cruelles réalités. Ainsi, le 9 octobre, les pertes britanniques se décomposaient comme suit :

	Officiers.	Soldats.
Tués	6 660	94 992
Blessés	12 633	304 832
Manquans	2 000	72 177
Totaux	21 293	472 001

En tenant compte de tous ces chiffres, et en y ajoutant les centaines de mille soldats demeurant encore sur le sol anglais, on voit qu'au total le nombre des volontaires de l'Empire britannique a dû dépasser le troisième million et tend vers le quatrième.

L'effort de la nation anglaise a donc été considérable et il faut lui rendre hautement justice.

Cependant le *voluntary system* était vigoureusement combattu par une partie de l'opinion qui le déclarait injuste, insuffisant et réclamait le service obligatoire pour tous. Ses argumens se résumaient ainsi :

— Pour avoir des hommes en grand nombre et à tout prix, on a enrôlé pour le *home defence Army* des milliers d'hommes trop âgés, d'où perte de temps et d'argent.

— Le *recruiting system* nécessite des frais énormes, en publicité, réclames, *meetings*, affiches, etc. Il emploie souvent des moyens peu recommandables, et obtient ainsi des soi-disant volontaires qui sont plutôt des *pressed men*.

— Les avantages matériels, indispensables pour obtenir des volontaires, occasionnent des dépenses considérables. S'il en résulte pour certaines classes une prospérité imprévue, les charges pour l'État sont écrasantes.

— La proportion des hommes mariés enrôlés est considérable, alors que de nombreux célibataires, jeunes et solides,

demeurent : d'où frais énormes d'allocations aux familles, et de pensions aux veuves en cas de mort du père.

— Dans les classes pauvres, beaucoup de prétendus volontaires ont été poussés de force à s'enrôler (*kicked out*, chassés dehors à coups de pied), déclarent certains, par leurs femmes alléchées par la *separation allowance*.

— Un soldat volontaire, dit-on, vaut trois *pressed men*, affirmation plus que douteuse. L'exemple de l'armée allemande, de l'armée française, qui comprennent des hommes astreints, est là pour démontrer que le système de l'obligation peut produire d'admirables soldats.

— Le système volontaire consacre de grandes injustices. Il a pour conséquence que l'élément le plus noble, le plus courageux, d'esprit le plus élevé, les meilleurs de la nation se sacrifient et que beaucoup disparaissent, tandis que les couards et les lâches demeurent pour la continuation de la race. En outre, tandis que nombre d'ouvriers et d'employés abandonnent pour s'enrôler leur situation et leur salaire, les « embusqués » en profitent pour leur dérober les places et les emplois vacans.

Toutes ces inégalités, toutes ces injustices choquantes, seraient évitées par le service obligatoire.

***

Mais l'opinion publique anglaise, longtemps bercée par l'optimisme officiel du gouvernement, maintenue dans la quiétude par une presse à *soothing syrup* (potion calmante), tenue dans l'ignorance de la réalité des faits par une censure rigoureuse, ne s'est rendu compte que trop tardivement des exigences de la guerre, et de la nécessité de sacrifices de plus en plus grands.

Cependant, des journaux plus hardis lui avaient donné l'éveil, entre autres le *Times* et le *Daily Mail*. Le premier en dénonçant avec force au printemps dernier la crise des munitions, que le second n'hésitait pas à qualifier de *shell scandal*. On se rappelle qu'un désaccord des plus fâcheux et trop longtemps dissimulé, éclata entre lord Kitchener et sir John French, au sujet des obus explosifs, celui-ci se plaignant amèrement du manque de projectiles, et celui-là démentant officiellement le fait. Mais par les membres de la presse et du parlement, retour du front, par les lettres des officiers et soldats combattant en

Flandre, la vérité se faisait jour, et cette déplorable crise aboutissait à l'heureuse création du *Ministry for munitions*, confié à M. Lloyd George.

Ce premier incident vint démontrer que tout ne marchait pas aussi bien que les dirigeans anglais en réitéraient paisiblement l'assurance : il alla jusqu'à éveiller des colères, des violences même, non pas contre les auteurs responsables de la crise des munitions, comme on aurait pu s'y attendre, mais contre la presse coupable d'avoir signalé courageusement ces incuries lamentables ! On vit le *Times* et le *Daily Mail* d'abord exclus des bureaux du Stock-Exchange, puis brûlés publiquement dans les rues de Londres : événement symptomatique si l'on considère l'universel respect dont le grave journal de la Cité était jusqu'alors entouré. Ces journaux, il est vrai, prenaient prétexte du *shell scandal* pour entamer une vigoureuse campagne en faveur du service obligatoire. *Inde iræ*...

Un autre incident vint ébranler la molle confiance où s'engourdissait l'opinion. M. Winston Churchill, alors premier lord de l'Amirauté, déclarait publiquement au mois de juin « qu'un événement décisif était à la veille de se produire aux Dardanelles. » Or, depuis cette prédiction sensationnelle, rien ne s'était produit dans la péninsule de Gallipoli qu'une résistance acharnée des Turcs, et l'immobilisation absolue du front franco-anglais. M. Asquith déclarait dans son récent discours qu'aucune déception dans toute la guerre ne lui avait été plus sensible.

Enfin, quand elle connut le montant formidable des dépenses, quand elle sut le chiffre des pertes, atteignant 250 000 au 31 mai, aujourd'hui dépassant 500 000, en y joignant celles de la *Navy*, la nation anglaise prenait conscience des dures réalités : elle se rendait compte que la censure lui avait soigneusement caché les mauvaises nouvelles et transformé en succès importans quelques minces victoires *(tiny victories)*; elle comprenait que l'ère allait s'ouvrir pour elle de sacrifices nouveaux en argent et en hommes.

Cependant, tandis que le Parti libéral ne cachait pas ses préférences pour la continuation du *voluntary system*, les Unionistes penchaient en faveur de l'obligation, eux qui déjà, aux précédentes élections législatives, avaient pris pour devise : « *Tax the foreigner and defend the flag !* » (Taxez l'étranger et défendez le drapeau.)

Quant aux socialistes, comme ils ont toujours préconisé la « compulsion de tout homme pour servir son pays en paix et en guerre, » ils se déclaraient en faveur du service obligatoire. C'est l'un d'entre eux, nous l'avons vu, M. Robert Blatchford, qui, en 1909, écrivait en faveur de la conscription le plus éloquent plaidoyer, et il existe un Comité socialiste de défense qui, dès le début de la guerre, réclamait une mobilisation industrielle, aujourd'hui partiellement réalisée par le programme de M. Lloyd George. C'est que le Parti socialiste s'attache aux intérêts de la collectivité, même au détriment des libertés.

Le *Labour Party*, au contraire, se consacrant au maintien et à la conquête des droits de la classe ouvrière, s'opposait délibérément à la conscription, dans la crainte que celle-ci mît fin aux libertés si chèrement acquises par les travailleurs. Aussi a-t-il fait de grands efforts pour appuyer le *voluntary system*, et il est devenu un organe de recrutement des plus actifs, des plus précieux pour lord Kitchener. Tout un plan de *recruiting campaign* a été élaboré sous la direction des membres du Parlement travaillistes et, au récent meeting tenu à Camberwell, M. Bowerman déclarait en termes énergiques « que le *Labour* allait mettre bas sa cotte et relever ses manches pour obtenir encore plus d'hommes. »

Aussi, le Parti lançait dernièrement un manifeste aux travailleurs :

« Un appel aux hommes libres,

« Camarades compatriotes, à aucune époque de l'histoire, notre nation ne s'est trouvée en face d'une telle crise : grâce au *voluntary system*, nous avons levé de grandes armées dont les exploits nous rendent fiers. Cependant, si les principes en sont maintenus, 30 000 hommes par semaine doivent être trouvés pour soutenir la puissance de nos armées et assurer une victoire qui libérera le monde de la tyrannie germanique. En ce moment, dans le pays, il y a des dizaines de milliers d'hommes d'âge militaire, physiquement aptes, qui n'ont pas encore rallié les drapeaux, et pour lesquels équipement et munitions sont prêts. Nous faisons appel à tous ceux-là pour prendre immédiatement leur part du fardeau, non seulement parce qu'ils défendront ainsi leurs propres intérêts, mais parce que leur action préservera les intérêts vitaux de la nation. Ce n'est pas qu'ils manquent de courage pour s'enrôler, mais ils ne se ren-

dent pas compte du sérieux de la situation. Nous savons que la défaite ou une paix équivoque *(inconclusive)* signifie pour nous non seulement la perte de prestige comme nation et la certitude que le conflit se rouvrira dans peu d'années, mais la ruine de ces libertés personnelles et de ces privilèges qui vous ont demandé des siècles d'efforts à conquérir.

« La responsabilité de la victoire ou de la défaite repose sur ceux qui n'ont pas encore répondu à l'appel. C'est pourquoi rejoignez comme volontaires, pour la défense de votre pays. »

Cependant, le chef du gouvernement, M. Asquith, ne cachait pas sa répugnance pour la conscription. Quant au présent ministère de coalition, tout comme l'ancien Cabinet libéral, il se trouvait divisé sur cette grave question, avec une faible majorité en faveur du volontarisme; mais les personnalités les plus marquantes se rangeaient dans la minorité pour le service obligatoire. Il semblait donc que l'avis de lord Kitchener dût l'emporter et son opinion régler celle du gouvernement tout entier. Or, le 2 octobre, à une assemblée des membres du *Labour Party*, le chef du War Office, tout en affirmant ses préférences pour le *voluntary system*, qui, entre ses mains, s'est montré un instrument remarquable, déclarait que le taux du recrutement journalier ne correspondait plus aux besoins croissans des armées en campagne et devenait impuissant à combler les brèches.

Aussi avait-il esquissé un plan personnel pour appliquer le système du *balloting*, frappant chaque district d'une contribution en hommes, fixée à un certain *quantum*, qu'il s'agirait d'atteindre soit par volontaires, soit par *compulsion;* en somme, une sorte de réquisition d'hommes, mais où la responsabilité et les mesures d'*enforcement* seraient laissées à la charge des autorités locales du comté.

C'est un système du même genre qui fut appliqué en 1809 par lord Castlereagh, nous l'avons vu, pour le recrutement des bataillons de milices.

Il en fut de même plus tard aux États-Unis, à l'instigation du président Lincoln, dès la deuxième année de la guerre civile. Le recrutement par volontaires avait fléchi considérablement. A l'appel de 300 000 hommes en août 1862, 86 000 seulement avaient répondu; les meilleurs et les plus braves étaient partis; les moins braves s'effrayaient des rigueurs de la

guerre, les simples égoïstes gagnaient des salaires qui leur faisaient regarder comme des mendians les soldats à maigre paye. L'introduction de cette loi fut d'ailleurs attaquée furieusement. Le but de Lincoln, disaient ses adversaires politiques, était l'établissement d'un despotisme irresponsable et la destruction des libertés. De sanglantes émeutes marquèrent le commencement de la conscription ; à New-York seulement, près d'un millier d'hommes de la populace furent tués. Mais le président tint bon, avec un courage inflexible, et la victoire, comme par magie, revint à la bannière étoilée.

Ainsi le *balloting system* de lord Kitchener établirait une obligation restreinte, puisque limitée à un certain chiffre, mais susceptible d'accroître ses exigences à mesure des besoins par la simple augmentation de ce *quantum*. Ce serait une sorte de compulsion progressive, un service obligatoire échelonné et qui pourrait englober peu à peu tous les hommes valides ; mais le principe de la liberté individuelle serait respecté jusqu'à l'extrême limite du possible, et ce fameux mot de *conscription* qui sonne si fâcheusement aux oreilles anglaises serait encore une fois écarté.

En attendant, M. Asquith avait fait voter une mesure préparatoire, le National Registration Act. Cette loi prescrivait l'établissement d'un registre où se trouveraient portés tous les citoyens du Royaume-Uni avec l'indication de leur âge, de leurs aptitudes spéciales et de leur réponse, par : Oui ou non, à la question : Voulez-vous servir?

Ouvert à la date du 16 août, ce recensement aujourd'hui clos a permis au gouvernement de se rendre compte des ressources en hommes disponibles et pourra servir de base à une liste générale de recrutement.

*
* *

Enfin, avant de se décider pour une forme d'obligation légale militaire, le gouvernement anglais a voulu soumettre le *voluntary system* à une épreuve décisive.

Ce fut le *Derby's scheme* ou projet de lord Derby, auquel la tâche a été confiée dans des circonstances piquantes, qu'il a contées lui-même dans un meeting. Posant devant la Chambre haute une question sur les moyens que le Gouvernement comptait employer si le système volontaire venait à faire fail-

lite, il reçut en réponse l'offre de prendre lui-même en mains la direction des services du recrutement.

Par amitié pour lord Kitchener, lord Derby accepta et par une loyauté d'autant plus remarquable qu'il était lui-même, avant la guerre, partisan du *National Service*. Il s'engageait à faire tous ses efforts pour l'extension du système volontaire, en ajoutant que s'il échouait, il le déclarerait franchement ; mais il ne se dissimulait pas les difficultés de la tâche et se sentait un peu, a-t-il dit lui-même, dans la position du « syndic d'une affaire en faillite » *(a receiver of bankrupt concern)*.

Ancien secrétaire financier au War Office, ancien *Post-Master general*, lord Derby est une personnalité politique éminente. Le dix-septième comte de Derby, assurent ses admirateurs, possède le même courage que le premier, lequel prit part en 1485 à la bataille de Bosworth. A l'époque de la guerre sud-africaine, il remplissait les fonctions de chef de la censure. Depuis le commencement de la guerre, lord Derby s'est déjà occupé avec zèle de recruter des soldats. Le *Dockers' Battalion* du *King's Liverpool Regiment* a été levé par ses soins ; et l'on doit à son initiative et à son pouvoir de persuasion la formation de trois « Pals » bataillons de Liverpool, qui, par permission spéciale du Roi, portent au bras les armes des Derby.

Bravement lord Derby a accepté la responsabilité du succès ou de l'échec décisif du système volontaire dont le gouvernement s'est déchargé sur lui. Une période de six semaines était fixée pour la durée de l'expérience, — pendant laquelle il s'agissait de recruter 30 000 hommes par semaine. « Nous sommes arrivés, a dit lord Derby, à l'embranchement de deux chemins, et pour avoir des hommes il nous faut ou faire un succès au *voluntary system* pendant six semaines ou recourir à d'autres méthodes. »

Pour recruter cette petite armée, lord Derby mit en campagne ses *canvassers* (recenseurs). Tout homme susceptible par son âge de s'engager, — indications fournies par le National Register, — recevait la visite des recenseurs hommes ou femmes. Les comités locaux de recrutement avaient donné aux canvassers des instructions précises. Ceux-ci se présentaient chez l'intéressé jusqu'à ce qu'ils l'aient rencontré en personne, — puis lui exposaient clairement et poliment les besoins du pays, — mais sans le menacer ni le rudoyer *(bully)*. Tout homme devait

être de préférence enrôlé dans l'infanterie. En somme, il s'agissait d'un recrutement à domicile, et y mettant ces « formes » auxquelles la mentalité anglaise demeure si curieusement attachée. La division du Royaume-Uni en circonscriptions parlementaires était utilisée pour le recrutement. Dans chacune d'elles fonctionnait un comité comprenant des représentans de tous les partis, auquel chaque soir les *canvassers* rendaient compte des résultats obtenus.

Les hommes, ainsi visités et exhortés, devaient ou s'enrôler immédiatement, ou promettre de s'enrôler lorsqu'on les appellera. Le *canvass* une fois clos, il a été dressé un tableau de tous les hommes répartis en 46 classes, soit 23 divisions comprenant chacune les âges de dix-huit à quarante-deux et subdivisée en 2 classes distinctes : celle des hommes mariés, et celle des hommes seuls. Lord Derby a annoncé que les *single men* seraient appelés d'abord. En ceci était l'originalité du système.

Cette disposition rencontrait l'assentiment public, en faisant disparaître une des inégalités choquantes du *recruiting* de lord Kitchener : l'enrôlement sans distinction de tous les hommes mariés ou non aboutissant à l'envoi sur le front de pères de famille, tandis que de nombreux célibataires demeuraient à l'abri. On évaluait à plus de 750 000 dans la seule périphérie de Londres le nombre de ces *shirkers*.

Les partisans du *Derby's scheme* estimaient que ce nouveau mode d'exhortation et d'appel déterminerait un mouvement « irrésistible. » On pouvait l'espérer ; mais les engagemens ainsi obtenus par la chasse et l'objurgation ne conservaient plus du système volontaire que l'ombre d'une apparence, — suffisante toutefois, vu la gravité des circonstances, à rassurer le fétichisme anglais pour la liberté individuelle.

La durée d'exercice du *Derby's scheme* était fixée à six semaines et devait se terminer le 30 novembre, mais l'expérience fut prolongée jusqu'au 11 décembre. Les derniers jours qui précédèrent la date fatidique, une vague d'enthousiasme amena des flots de recrues, les bureaux ouverts nuit et jour étaient assiégés, les officiers recruteurs débordés, si bien que

(1) Une application de ce principe vient d'être faite. Le 18 décembre, un ordre du Roi prescrivait l'appel de cinq groupes des *single men* de dix-neuf à vingt-trois ans, en leur fixant pour rejoindre un délai de quinze jours.

neuf cent mille hommes signèrent leur *enlistment* sans avoir le temps de subir l'examen physique.

Ce beau mouvement fit illusion aux partisans du système volontaire, qui triomphèrent passagèrement. On verra plus loin que la réalité vint leur donuer un démenti brutal.

Mais en attendant les résultats du *Scheme*, M. Asquith faisait le 22 décembre d'importantes déclarations à la Chambre des Communes, il renouvelait sa promesse déjà faite concernant les hommes mariés enrôlés; il donnait à nouveau l'assurance que ceux-ci ne seraient pas appelés avant que tous les *single men* se soient engagés; enfin il adressait à ces derniers un solennel et suprême appel. Il restait convaincu, ajoutait-il, que ceux qui ne répondraient pas, ne formeraient qu'une « négligeable minorité. »

Le 5 janvier enfin, le rapport publié par lord Derby venait renverser les prévisions trop optimistes : l'opinion publique s'était illusionnée sur le flot des recrues de la dernière heure. Réduits à la sécheresse des chiffres, voici quels étaient les résultats :

Les 5 011 441 hommes d'âge militaire entre dix-huit et quarante et un ans se décomposaient en 2 832 210 hommes mariés, 2 179 231 célibataires.

De ceux-ci, 1 029 231 n'avaient pas répondu; en en déduisant 378 071 *starred men*, ou travailleurs occupés à la fabrication nationale, restait le nombre impressionnant de 651 160 réfactaires.

On se trouvait loin de compte avec la « minorité négligeable » dont se leurrait M. Asquith.

« Il ne sera pas possible, concluait lord Derby, de maintenir l'engagement des hommes mariés, tant que les services des célibataires n'auront pas été obtenus par d'autres moyens, le présent système n'ayant pas réussi à les amener sous les drapeaux. »

Le rapport de lord Derby causa dans tout le pays un émoi et une déception sensibles. La nécessité d'une forme quelconque de service militaire apparaissait aux yeux des plus déterminés partisans du système volontaire.

Quant au Premier ministre, sa dernière illusion écroulée, et malgré ses répugnances personnelles, faisant face aux réalités, il se résignait à l'inéluctable. Le 6 janvier, il déposait à la

Chambre des Communes un projet de loi, le *Military Service Bill.*

Bien que partisan du volontariat, disait-il, il regardait la loi comme nécessaire : mais il n'y avait pas lieu, à son avis, d'établir une obligation générale. Aussi le Bill comportait-il de nombreuses restrictions.

Tout d'abord, il ne s'appliquait qu'aux célibataires entre dix-huit et quarante et un ans.

Il ne s'étendait pas à l'Irlande : une population de plus de cinq millions d'habitans échappait ainsi à cette charge.

La durée du service était limitée à la durée de la guerre.

Un droit d'appel était ouvert aux hommes astreints devant trois juridictions successives : comités locaux, tribunaux régionaux et tribunal suprême.

Enfin le Bill était corrigé par un certain nombre d'exemptions dont les principales portaient sur les membres du clergé.

Les hommes reconnus nécessaires au travail national, les soutiens de famille ou ceux qui laisseraient des parens sans soutien : exemple, le dernier fils d'une mère dont les autres auraient été tués.

Enfin ceux qui font valoir une « objection de conscience » *(consciencious objectors).*

Cette dernière disposition, qui nous paraît singulière, s'explique par l'importance que prennent les questions religieuses en pays anglo-saxon : elle était imitée de la loi militaire australienne. Sont qualifiés *consciencious objectors* ceux qui prouvent devant l'autorité compétente que leurs croyances ne leur permettent pas de porter les armes. On sait que la secte des Quakers, entre autres, professe cette répulsion.

L'intéressé devra toutefois prouver que son objection est authentique, et n'a rien de commun avec une « conversion » de circonstance.

Le *Military Service Bill*, on le voit, comportait nombre de dérogations et de tempéramens, — excluant même de son intitulé les mots d'obligation ou de *compulsion*, — pour rendre moins sensible à la nation anglaise le renoncement à sa liberté la plus chère.

Le même jour, s'adressant à la Chambre des Lords, lord Kitchener déclarait :

« Il est nécessaire que l'engagement pris par le premier

ministre reçoive sa réalisation, afin de maintenir le principe de l'enrôlement volontaire, en ce qui concerne dans l'avenir le service des hommes mariés. Je ne considère pas que le système proposé puisse être regardé comme une dérogation au système volontaire. Il affecte seulement pendant la période des hostilités une seule classe d'hommes parmi lesquels, sans doute, certains n'ont qu'une piètre idée de leurs devoirs de citoyens. A ceux-là, il faut une persuasion plus grande qu'un appel à venir se ranger sous les drapeaux. »

Le chef du War Office, on le voit, semble garder une foi indéfectible dans le principe du Système volontaire.

Nous avons exposé l'irréductible opposition du *Labour Party* à tout mode d'obligation militaire. Aussi les adversaires du Bill tentaient un dernier effort. Au grand Congrès des *Trade-Unions*, dont on sait la puissante organisation, tenu le 6 janvier au *Central Hall* de Westminster, dans une assemblée représentant trois millions de travailleurs, un amendement en faveur du service obligatoire était repoussé par 541 000 voix contre 2 121 000.

A la suite de ce vote, M. G. Henderson, ministre de l'Instruction publique, annonçait qu'il donnerait sa démission de ministre et de député pour en appeler à ses électeurs.

Cependant, le 7 janvier au soir, les débats sur le Bill militaire prenaient fin : et le projet était adopté en première lecture par 405 voix contre 105, la minorité comprenant des nationalistes irlandais, quelques membres dissidens du *Labour Party* et quelques radicaux.

Malgré cette majorité imposante, la démission de trois membres du Ministère de coalition laissait flotter un certain malaise : et certains milieux politiques considéraient la situation comme assez sérieuse pour faire envisager des élections générales.

Mais, outre que l'agitation inséparable de celles-ci donnerait aux nations alliées un déplorable exemple, qui serait exploité par l'opinion ennemie, il semble, comme l'a fait remarquer un membre du Parlement, M. Duke, qu'une saine compréhension de la situation interdise de risquer une chute du Gouvernement et une rupture de la trêve des partis pour un groupe d'hommes qui persistent à manquer à leur devoir envers le pays.

Quoi qu'il en soit, le *voluntary system* paraît définitivement

condamné. La nation anglaise comprend que ce vieux régime n'est plus capable de fournir les armées nécessaires à la victoire.

Sans doute il ne s'agit encore que de l'appel forcé d'un nombre d'hommes restreint, mais le premier pas fait dans cette voie, les gouvernans anglais y persévéreront selon les besoins de l'heure, et la nation, enfin réveillée, ne manquera pas de les suivre.

Ainsi, après avoir dans un magnifique effort formé des milliers de volontaires, la Grande-Bretagne a pris conscience que ce n'était pas assez, que des sacrifices encore plus grands devenaient nécessaires.

Sans doute, le péril d'une invasion allemande en Angleterre paraît écarté. La flotte germanique, réduite par la perte de nombreux croiseurs de bataille, n'ose plus s'aventurer hors du canal de Kiel, qui joue sur le front de mer le rôle d'une grande tranchée. L'activité meurtrière des sous-marins allemands s'est ralentie dans les mers du Nord, tandis que l'apparition inattendue des sous-marins anglais dans la Baltique, appuyés sur des bases navales russes, cause à la *Hochsee flotte* un malaise grandissant et entrave singulièrement la navigation dans cette mer jusqu'alors librement allemande. Mais la vigilance des *men of war* britanniques demeure impuissante contre les oiseaux nocturnes du comte Zeppelin; et les raids meurtriers des grands pirates de l'air ont démontré que l'insularité de l'Angleterre ne suffit plus à protéger son sol contre les insultes, ni ses habitans contre les atteintes d'un ennemi entreprenant et sans scrupules.

D'autre part, l'incessante augmentation de dépenses formidables, l'immensité des pertes chiffrées aujourd'hui à plus d'un demi-million d'hommes, — la fixité des lignes anglaises dans les Flandres en face d'une redoutable muraille d'acier et de béton, l'extension grandissante des fronts de guerre avec leur consommation croissante d'hommes, tout démontre aux esprits anglais que l'heure est venue pour chacun de prendre sa part d'une lutte décisive et sans merci!

Enfin, la marche des Allemands sur Constantinople a achevé de convaincre les moins clairvoyans, en atteignant le principe même de toute la politique anglaise. « Napoléon est allé en Égypte par mer, écrivait récemment le capitaine de vaisseau allemand Persius, un critique autorisé. Aujourd'hui, pour

libérer l'Égypte de la domination britannique, il n'est pas nécessaire de passer par la Méditerranée. Des navires de guerre anglais empêcheraient difficilement de traverser le canal de Suez; et, une fois en Égypte, on peut regarder vers l'Est ou vers le Sud; partout, le regard constate l'impuissance de la domination maritime anglaise. »

Ainsi, pour garantir contre une telle menace l'empire qu'ont édifié quatre siècles de puissance essentiellement maritime, l'Angleterre est amenée à reprendre l'esprit continental et à envisager le développement de ses forces militaires terrestres.

« Suez et l'Égypte, disent nos voisins d'outre-Manche, constituent le cou (*neck*) de la puissance britannique. » Une fois saisi à la gorge par la brutale main teutonne, ce grand corps périrait par étranglement.

Devant la gravité des événemens, l'Angleterre ne peut plus douter que, pour triompher, elle devra comme la France faire appel à toute l'étendue de ses ressources : elle a déjà fourni largement argent et matériel, mais elle peut encore fournir des hommes et constituer avec ses prochaines armées la réserve générale des Alliés sur le front d'Occident.

Alors, à l'impérieuse formule allemande du Kaiser : « Jusqu'au dernier soldat et au dernier cheval! » les Puissances alliées pourront opposer, en même temps que le clair mot d'ordre français : « La paix par la victoire, » la nouvelle formule de l'empire britannique :

« Jusqu'au dernier homme et au dernier *shilling!* »

HENRI CARRÉ.

LA DETTE FRANÇAISE

La France, qui avait réussi à financer les seize premiers mois de guerre sans créer de rentes consolidées, vient d'émettre un grand emprunt 5 pour 100, qui a obtenu un succès considérable. Sous beaucoup de rapports, cette opération de crédit se distingue de toutes celles qui l'ont précédée : à aucune époque de notre histoire, nous n'avons connu de chiffres approchant de ceux qui ont été proclamés à la clôture de la souscription.

D'autre part, certaines modalités étaient entièrement nouvelles et constituaient une véritable expérience tentée au regard de notre public. A ces différens titres, l'emprunt de 1915 mérite de retenir une fois de plus notre attention ; il convient, à cette occasion, de retracer l'histoire de la Dette française, que nous diviserons en cinq périodes : celle qui a précédé 1789 ; celle qui embrasse la Révolution et le premier Empire ; celle qui correspond à la Restauration, la monarchie de Juillet, la République de 1848 et le second Empire ; celle qui comprend la guerre de 1870 et la troisième République jusqu'en 1914 ; enfin, celle qui date de la présente guerre, et qui, en dix-huit mois, a apporté dans ce domaine des modifications plus soudaines et plus considérables que ne l'avaient fait des siècles antérieurs.

Même en tenant compte de la différence de valeur des monnaies d'autrefois et de celles d'aujourd'hui, les chiffres des engagemens du Trésor royal étaient peu de chose à côté de ceux du XXe siècle. Ils avaient cependant fini par provoquer de tels embarras que la chute de Louis XVI a été due en partie à la situation des finances publiques. Le désordre fut au comble au début de la seconde période, sous la Révolution. Mais Napo-

léon apporta un ordre merveilleux dans la gestion des deniers publics et conquit l'Europe sans augmenter les charges de la France. Au cours de la troisième époque (1815-1870), quatre régimes politiques se sont succédé : un trait commun les caractérise, c'est le développement économique rapide du pays, qui, au cours du XIXe siècle, s'est industrialisé, et dont les budgets ont alors suivi une progression ininterrompue. La quatrième époque est celle de la troisième République : de 1870 à 1914, la Dette française a triplé, mais une partie notable de cette augmentation a été la conséquence de la politique du second Empire. D'ailleurs, si le capital des emprunts a subi pendant ces quarante-quatre ans une majoration rapide, le taux d'intérêt a baissé presque de moitié, en sorte que les contribuables ont trouvé là une compensation à l'aggravation des charges provoquée par les opérations nouvelles. La cinquième période date du 1er août 1914 : elle a déjà vu notre dette consolidée croître de plus de 60 pour 100.

I. — L'ANCIEN RÉGIME JUSQU'EN 1789

Avoir (est-ce bien le verbe qu'il convient d'employer?) une dette paraît, de nos jours, l'un des apanages de la souveraineté. Il n'est si minuscule État qui, à l'exemple des plus grands, ne croie devoir emprunter sous forme d'obligations négociables sur les marchés financiers, et qui ne pense affirmer ainsi son droit à l'existence dans le concert des Puissances autonomes. A peine une principauté s'est-elle constituée que, avant même d'avoir coupé tous les liens qui la rattachaient à un État suzerain, elle cherche et trouve des banquiers complaisans qui monnayent sa signature et placent dans le public ses rentes, entourées de garanties plus ou moins sérieuses. Cette forme moderne des emprunts publics a pris, durant le XIXe siècle, une extension tout à fait extraordinaire, qui a coïncidé avec le progrès de la fortune mobilière, et qui a fait du crédit des empires, royaumes et républiques, une sorte de marchandise courante, qui s'échange à chaque minute dans les principales Bourses du monde, et dont les cours reflètent le crédit de chacun d'eux, c'est-à-dire l'opinion que la majorité des hommes se forment de la solvabilité du débiteur. C'est l'existence de ces marchés publics, l'ampleur des transactions qui s'y effectuent, qui a

donné, dans le monde contemporain, un aspect particulier au problème des dettes publiques. Mais l'existence de celles-ci n'est pas un phénomène récent. On peut remonter haut dans l'histoire et y trouver à chaque page la trace d'opérations financières par lesquelles les gouvernemens se procuraient des ressources. Les républiques de la Grèce antique (1), la Rome impériale, eurent souvent besoin d'emprunter. L'ancienne monarchie française, à maintes reprises, fit des avances aux nations étrangères, auxquelles elle était alliée, et qui combattaient pour sa politique; mais elle empruntait elle-même à ses propres sujets. Les rentes sur le Trésor et sur l'Hôtel de Ville jouaient un rôle important dans la vie économique de nos pères. Il arrivait que les arrérages n'en fussent pas toujours régulièrement payés. On a souvent cité les vers de Boileau :

> ... plus pâle qu'un rentier
> A l'aspect d'un édit qui retranche un quartier.

En vertu du droit du plus fort, l'État débiteur supprimait parfois un ou plusieurs trimestres de l'annuité qu'il s'était engagé à verser régulièrement et intégralement entre les mains de ses bailleurs de fonds. A mesure qu'on avance dans l'étude de notre histoire, aux XVIIe et XVIIIe siècles, on trouve le Trésor en proie à des difficultés croissantes; on voit les déficits grandir sans cesse, les ministres avoir recours à des expédiens de plus en plus dangereux, si bien qu'on a pu dire que le désordre financier n'avait pas été une des moindres causes de la Révolution de 1789.

L'habitude d'emprunter était beaucoup plus invétérée chez nos rois qu'on ne le croit généralement. En 1287, Philippe le Bel enjoignait à son trésorier de procéder au remboursement d'emprunts contractés antérieurement par lui dans la généralité de Rouen; en 1299, il agissait de même en Saintonge. Son successeur, Louis le Hutin, formule de nombreuses demandes de prêt, qu'il promet de rembourser en affectant à leur sûreté certains revenus de la couronne. Le 4 juin 1315, envoyant des délégués conclure une opération de ce genre à Lyon, il les autorise à assigner aux souscripteurs tous les exploits, émolumens et revenus de ladite sénéchaussée.

(1) Voyez notre communication à l'Académie des Sciences morales et politiques de 1911.

Une ordonnance de 1316, de Philippe V dit le Long, constitue des rentes viagères et des rentes perpétuelles à la charge du Trésor royal. Un mandement de Charles V, de 1364, charge les conseillers du diocèse de Rouen de lever un emprunt et de donner les ordres pour en garantir le service. L'existence d'une Dette publique, dès le XIVe siècle, est attestée par Sully, qui déclare soumises à la revision « toutes les dettes du Roi, même celles contractées avant 1375. » La plupart portaient intérêt, malgré l'hostilité que l'Église témoigna longtemps à ce genre de placement. C'est sous François Ier que furent constituées les premières rentes dites de l'Hôtel de Ville. Une administration indépendante du Trésor royal, ne relevant que de l'autorité municipale, fut constituée à Paris. Par lettres patentes du 2 septembre 1522, le Roi donne pouvoir à des commissaires d'aliéner jusqu'à 25 000 livres tournois de rente, à raison de 10 pour 100 et au-dessous, avec engagement sur les aides, gabelles et impositions en la ville de Paris et autres lieux. En 1536, une nouvelle somme de 100 000 livres est fournie au Roi, en échange de 8 333 livres 6 sous 8 deniers de rentes, à répartir entre les « habitans aisés de la ville. » Cela représentait un emprunt contracté au taux de 8 1/3 pour 100 (denier douze, c'est-à-dire un denier pour douze). Le droit de rachat perpétuel était expressément réservé au Roi.

Désormais, beaucoup d'emprunts royaux se firent par l'intermédiaire et sous la garantie des prévôts et échevins de Paris. On admet qu'en 1560, le capital de la Dette s'élevait à 42 millions de livres; il ne cessa d'augmenter jusqu'à la fin du XVIe siècle. Sully, le grand réformateur, s'attacha à l'apurement des comptes. Dès 1593, il proposa à Henri IV de dresser un état de « toutes les dettes auxquelles la France pouvait être engagée, soit à cause des engagemens ou aliénations des domaines, soit par création ou constitution de rentes, soit pour toute autre cause. » En 1604, l'enquête était terminée : une revision aussi équitable que possible réduisit de 6 millions le service annuel de la Dette.

Un siècle plus tard, à la fin du règne de Louis XIV, le contrôleur général Desmarets dut recourir à une mesure analogue : en 1710, une déclaration du Roi prononça la réduction au denier 20, c'est-à-dire à 5 pour 100, de toutes les rentes dues par l'État; en 1713, il diminua le capital d'un certain nombre

d'entre elles, s'appuyant sur le bas prix auquel leurs derniers acquéreurs les avaient obtenues. Le service des rentes n'exigea plus dès lors qu'une somme annuelle de 34 millions de livres. Sous Louis XV, la dilapidation des deniers publics atteignit d'effroyables proportions. Le mémoire au Roi de l'abbé Terray, qui avait été nommé contrôleur des finances à la fin de 1769, évaluait la dette exigible arriérée à 100 millions. L'abbé fit subir aux rentiers des amputations aussi excessives qu'injustifiées, essaya d'emprunter à diverses reprises, et, ne trouvant pas de fonds en France, s'adressa en 1771 à une maison de banque hollandaise, Horneca Hoggues et Cie : celle-ci s'engageait à verser 26 millions contre remise de 2 millions de rentes viagères constituées à 8 pour 100 sur une tête et à 7 pour 100 sur deux têtes. Peu de temps après être monté sur le trône, Louis XVI remplaça Terray par Turgot, qui devint contrôleur des finances le 24 août 1774 : durant sa courte administration, il resta fidèle aux principes qu'il avait posés dès le premier jour : il n'emprunta pas et il ne fit subir aucune violence aux créanciers de l'État. Il estimait, en 1775, à 119 millions de livres la charge annuelle de la Dette perpétuelle, viagère, flottante. Celle-ci comprenait les avances des fermes générales, des recettes générales, de la ferme des Postes, de la caisse de Poissy, de la ferme des droits réservés, des régies des droits réunis, des hypothèques et des domaines, de la régie de la Flandre maritime. Dans le total étaient compris les intérêts des emprunts des pays d'État (Languedoc, Bretagne, Bourgogne, Provence) contractés pour le compte du Trésor, et la Dette envers la Compagnie des Indes. En outre, une dette arriérée exigible représentait un capital de 235 millions.

Turgot tomba en mai 1776, fut remplacé par Clugny, qui céda lui-même la place à Necker au mois d'octobre de la même année. Ce banquier eut immédiatement recours à l'emprunt : en cinq ans, il se procura par cette voie 530 millions de livres, qui servirent à payer les frais de la guerre contre l'Angleterre. Son successeur, Joly de Fleury, continua le même système : en deux ans d'administration, il augmenta le capital de la Dette de 273 millions, chiffre considérable pour l'époque. M. de Calonne fut alors chargé des finances à la fin de l'année 1783 : c'est lui qui proclamait la prodigalité « une généreuse et intelligente économie. » C'était annoncer qu'il aurait largement

recours aux emprunts, selon le système de Necker. Il en créa pour 100 millions dès le mois qui suivit son entrée aux affaires, 125 millions en décembre 1784, 80 millions en décembre 1785, chaque fois au taux de 5 pour 100. Afin d'attirer les souscripteurs, il leur promit des avantages extraordinaires, tels qu'un remboursement en vingt-cinq ans avec accroissement annuel, de 15 pour 100 par an les trois premières années, de 20 pour 100 pour les trois suivantes et ainsi de suite jusqu'à 45 pour 100 pour les trois avant-derniers tirages ; le dernier devait donner une prime de 100 pour 100. Des primes, allant jusqu'à 150 000 livres, étaient promises aux obligataires de l'emprunt de 1785, qui avaient la faculté de demander, en échange du capital que le sort leur aurait attribué, des rentes viagères à 9 pour 100. Toutes ces rentes devaient être exemptes de toutes retenues et impositions généralement quelconques et ne pourraient jamais être réduites ni diminuées en aucun cas ni pour quelque cause que ce pût être. En dehors des emprunts directs, Calonne eut recours à d'innombrables expédiens : il se fit consentir par le clergé une avance de 18 millions, verser 12 millions par les administrateurs des domaines pour rachat de leur charges, remettre 70 millions à titre de cautionnement par la Caisse d'escompte ; il contracta, par l'entremise des pays d'État, divers emprunts. De tout cela le ministre tira plus de 650 millions de ressources extraordinaires.

C'est sous l'administration de Calonne que fut constituée la *Tontine d'Orléans*, en vertu de lettres patentes du 27 novembre 1785. Le duc d'Orléans était autorisé à constituer une société de 6 000 actions de 1 000 livres : à chacune était attribuée une rente viagère de 40 livres, qui s'accroissait, à mesure du décès de chaque rentier, au profit des rentiers survivans, le dernier devant jouir de 240 000 livres de rente. L'opération du tiers consolidé réduisit ce chiffre à 80 000 livres : l'annuité a été payée jusqu'en 1883 à une survivancière, qui avait réuni sur sa tête toutes les rentes du début.

En dépit de ces expédiens, le gouffre se creusait. Dans son mémoire du 20 août 1786, Calonne avouait au Roi la situation vraie des finances et demandait la convocation d'une assemblée des notables, à laquelle il exposa tout un plan de réformes, comprenant notamment l'établissement d'une contribution territoriale, la liberté du commerce des grains, la suppression des

douanes intérieures, l'abolition des corvées, le remplacement du système des fermes. Ces projets ne furent pas admis, et Calonne fut remplacé, en avril 1787, par le cardinal de Loménie de Brienne. Celui-ci commença par établir quelques taxes nouvelles, puis proposa de créer une série d'emprunts graduels et successifs, dont l'émission devait avoir lieu annuellement de 1788 à 1792. En dépit de l'opposition du Parlement, l'édit fut enregistré en un lit de justice. Mais le public ne souscrivit pas, et le gouvernement convoqua les États généraux pour le 5 mai 1789.

Comme, en attendant cette réunion, il fallait vivre, le cardinal ne trouva d'autre moyen de se réserver des ressources que celui de suspendre partiellement, le 16 août 1788, les paiemens en numéraire à effectuer par le Trésor : les appointemens et les rentes devaient dorénavant être acquittés pour une fraction seulement en espèces et pour le reste en billets du Trésor royal. Deux jours après, le caissier général de la Caisse d'escompte, seule institution de crédit qui existât, était autorisé à effectuer ses paiemens en Bons. Necker, qui revint alors au pouvoir, s'empressa de faire rapporter cette mesure (arrêt du 4 septembre 1788). Dans son premier discours aux États généraux, il se défendit d'avoir jamais songé à réduire les intérêts de la Dette publique. Le 7 août 1789, il proposa un emprunt, qui fut voté, au taux de 4 1/2 pour 100; mais le public n'en prit qu'une fraction infime. Necker obtint alors que l'Assemblée revînt sur sa première décision et autorisât un emprunt de 80 millions à 5 pour 100.

II. — LA RÉVOLUTION ET LE PREMIER EMPIRE

Ces diverses rentrées représentaient bien peu de chose en face des engagemens de la nation. Dans son rapport du 18 novembre 1789, M. de Montesquiou présenta le tableau de ce qu'il appelait les dettes criardes, comprenant les anticipations, les arriérés des rentes, les cautionnemens des fermiers et régisseurs généraux et autres fonctionnaires, les arriérés des départemens, les besoins extraordinaires. Il chiffrait le tout à 878 millions. D'autre part, la charge annuelle des rentes perpétuelles et viagères et de l'intérêt des capitaux dus à divers titres s'élevait à 208 millions. C'est à ce moment qu'apparurent

les assignats, au moyen desquels l'Assemblée espérait faire face au déficit et dont l'incroyable abus devait accumuler de si effrayans désastres dans notre pays. Le 22 septembre 1790, Lebrun, au nom du Comité de liquidation, présentait un rapport, d'après lequel le capital de la dette flottante atteignait 1 350 millions, sans compter 400 millions d'assignats. Le 29 du même mois, l'Assemblée en créa 800 millions de plus. Un an plus tard, le 16 août 1791, était instituée la Trésorerie Nationale, composée de six commissaires, placée directement sous le contrôle du Comité des finances de l'Assemblée. Au mois d'avril 1792, Cambon déclarait à l'Assemblée législative que les engagemens du Trésor étaient les suivans :

Arrérages de la Dette constituée	185	millions
Capital de la Dette exigible.	1 950	—
Assignats	1 564	—

Le 23 septembre suivant, deux jours après la première séance de la Convention dans laquelle la royauté avait été abolie, Cambon rendit compte de la situation : « Il n'y a plus, dit-il, d'autre ressource financière que les assignats, tous les impôts sont taris. Le gouvernement ne peut ni emprunter ni s'imposer. » La loi du 4 octobre 1792 porta à 2400 millions la circulation des assignats : elle devait atteindre 40 milliards.

Au milieu de tant de mesures funestes, il faut signaler l'heureuse initiative prise par Cambon lorsqu'il créa le Grand Livre. La Dette dite constituée se divisait en deux catégories. La première comprenait les rentes de l'Hôtel de Ville ; la seconde, les rentes constituées à la charge des anciens pays d'État, des communautés religieuses ou industrielles, les dettes des communes, des fabriques et du clergé, exigeant une annuité perpétuelle de 89 millions. Au passif figurait en outre la Dette exigible à terme fixe, provenant des divers emprunts remboursables avec primes contractés sous le règne de Louis XVI : de ce chef, 416 millions étaient dus à Paris, 12 millions à l'étranger. La dette exigible liquidée et à liquider se composait du capital des offices de judicature, de finances, de jurande et autres supprimés le 14 juillet 1789, évalué à 626 millions. A ces sommes, il y avait lieu d'ajouter les assignats mis en

circulation, ce qui conduit au total suivant, à la date du 1er août 1793 :

Capital de la Dette constituée, au taux de 5 pour 100	1 797	millions.
Dette exigible à terme fixe	429	—
Dette exigible à liquider	626	—
Assignats	3 775	—
Total	6 627	—

La loi du 24 août 1793 ordonna la création d'un Grand Livre, dans lequel seraient inscrites toutes les créances contre le Trésor au fur et à mesure de leur reconnaissance. Ce Grand Livre serait le titre unique des créanciers de l'État. En moins d'une année, le travail était achevé. Le 16 nivôse an III, Cambon put annoncer à la tribune que les quatre cinquièmes des inscriptions avaient été remises aux ayants droit.

Quand le Directoire entra en fonctions, il essaya de remplacer les assignats par des cédules hypothécaires, gagées directement sur un milliard (valeur de 1790) de biens nationaux. En même temps, il décréta un emprunt forcé de 600 millions *en valeurs métalliques*, que devaient souscrire les citoyens aisés, répartis à cet effet en seize classes, dont la contribution devait varier entre 50 livres au minimum et 5 000 au maximum. A défaut de métaux, les grains, calculés au cours de 1790, ou les assignats, calculés au centième de leur valeur nominale, seraient reçus en paiement. Malgré tous les efforts du gouvernement, le public fournit à peine 100 millions en numéraire. La loi du 28 ventôse an IV créa 2400 millions de mandats territoriaux comportant hypothèque, privilège et délégation spéciale sur tous les biens nationaux : la valeur de ces domaines fut fixée à vingt-deux fois leur revenu de 1790. En dépit de cette soi-disant garantie, le sort de ces mandats fut celui des assignats; très peu de mois après leur apparition, ils n'étaient plus admis que pour le centième de leur valeur. Il est facile de comprendre quelle était alors la détresse des rentiers, dont les arrérages étaient payés en cette monnaie pour ainsi dire inexistante. La loi du 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797) vint consommer leur ruine partielle, en décrétant l'opération qui est restée fameuse dans l'histoire sous le nom de Tiers consolidé. Chaque inscription perpétuelle ou viagère portée au Grand Livre fut ramenée au

tiers; les deux autres tiers furent déclarés remboursables en bons mobilisés au porteur, qui pourraient servir à l'acquisition de biens nationaux en France et à Saint-Domingue, la rente perpétuelle étant capitalisée à 5 et la rente viagère à 10 pour 100. Les rentes furent encore un fois déclarées exemptes de toute retenue présente et future. La loi du 22 frimaire an VII exonéra de tous droits d'enregistrement les inscriptions au Grand Livre, leurs transferts et mutations, les quittances des intérêts payés et généralement tous les effets de la Dette.

Lorsque Napoléon eut rétabli l'ordre dans les comptes de la nation, il apporta tous ses soins à ne pas augmenter le chiffre de la Dette : « Le temps n'est pas venu pour la France, disait-il à Mollien, de fonder ses finances sur les emprunts. Elle ne doit songer qu'à payer exactement les intérêts de sa Dette sans en accroître le capital. » L'Empereur resta fidèle à ce programme et ne recourut pas au crédit. La Caisse d'amortissement racheta à diverses reprises des chiffres de rente plus ou moins importans. En 1814, au moment de la Restauration des Bourbons, la Caisse possédait 3 700 000 francs de rentes : mais elle fut alors supprimée et réunie au Trésor.

III. — LA RESTAURATION, LA MONARCHIE DE JUILLET, LA SECONDE RÉPUBLIQUE, LE SECOND EMPIRE

En 1815, le total des rentes 5 pour 100 inscrites s'élevait à 63 millions : tel fut le legs du premier Empire à la monarchie de Louis XVIII. Les déficits des exercices 1812, 1813 et 1814 avaient modifié la situation prospère des finances impériales : l'arriéré exigible s'élevait à 759 millions. Le baron Louis et le comte Corvetto, premiers ministres des Finances du nouveau gouvernement, eurent fort à faire pour rétablir l'équilibre : ils y parvinrent en émettant des rentes, des annuités, des reconnaissances de liquidation et des obligations du Trésor. Leurs successeurs, le comte Roy et le comte de Villèle, persévérèrent dans cette politique.

En présence de ces lourdes charges, l'idée de reprendre l'amortissement de la Dette devait se présenter à l'esprit d'administrateurs soucieux de leur responsabilité. Le 23 décembre 1815, le comte Corvetto proposa la création d'une nouvelle Caisse d'amortissement, qui fut décidée par la loi du

28 avril 1816. Le revenu des postes lui était exclusivement et immuablement attribué; le Trésor devait parfaire ce qui manquerait pour le porter à 14 millions par an, et verser en outre chaque mois à la Caisse 500 000 francs. Cela faisait une dotation de 20 millions, qui fut doublée en 1817.

L'ordre ayant été ramené dans les finances, l'indemnité aux Puissances étrangères payée, le territoire évacué, le cours des fonds publics remonta, et, en 1825, M. de Villèle put tenter la conversion du 5 pour 100 qui avait alors atteint le pair. Il en existait 197 millions de rente. Il proposa de les convertir au pair en un 4 1/2 pour 100 garanti contre le remboursement jusqu'en 1835, ou en un 3 pour 100 à 75 francs. L'opération échoua : 1 million de rente seulement fut convertie en 4 1/2 et 24 millions en 3 pour 100, en sorte que l'économie annuelle ne dépassa guère 6 millions. Le capital nominal de la Dette avait d'autre part été augmenté de plus de 200 millions.

Une autre loi de la même année, celle du 27 avril 1825, créa 30 millions de rente 3 pour 100, c'est-à-dire un capital d'un milliard, destinés à indemniser les émigrés dont les biens avaient été confisqués et aliénés, « en exécution des lois sur les émigrés, les déportés et les condamnés révolutionnairement. » Les rentes seraient inscrites à raison d'un cinquième par an, du 22 juin 1825 au 22 juin 1829. Au 1er janvier 1831, il avait été attribué un capital de 829 millions. La loi du 5 janvier 1831 raya 131 millions du Grand Livre au profit de l'État. Dix ans plus tard, en 1841, un solde de 3 millions en capital fut encore annulé. En résumé, la Restauration avait inscrit au Grand Livre 159 millions de rentes, destinées presque exclusivement à liquider les engagemens du passé; mais la Caisse d'amortissement, de 1816 à 1830, avait racheté 54 millions de rente, correspondant à un capital d'un milliard de francs, en sorte que pendant cette période l'augmentation de l'annuité budgétaire affectée au service de la rente dépasse à peine 100 millions.

Cette gestion avait été sage. Le gouvernement de Juillet, à peine installé, eut à faire face à des dépenses extraordinaires, pour lesquelles il eut recours à l'emprunt. Une loi du 24 mars 1831 ordonna l'émission d'un emprunt 5 pour 100 au capital de 120 millions. Le 8 août 1832, une autre émission de 150 millions eut lieu au cours de 98,50. Le 18 octobre 1841, un capital de 150 millions en rentes 3 pour 100 fut mis aux

enchères et adjugé au prix de 78,52. Le 9 décembre 1844, 200 millions du même fonds trouvèrent preneur à 84,75; le 8 août 1847, 350 millions furent souscrits à 75,25. En même temps qu'il procédait à ces émissions, le gouvernement se préoccupait de consolider la Dette flottante, de plus en plus considérable, qu'il contractait vis-à-vis des Caisses d'épargne par suite de l'afflux des versemens des déposans. A plusieurs reprises, des rentes furent remises à la Caisse des dépôts et consignations, en représentation des sommes dont elle était créancière à la suite de la remise faite par elle au Trésor des fonds des porteurs de livrets.

L'un des traits particuliers de l'histoire de la Dette française sous Louis-Philippe, c'est la répétition des tentatives, toujours infructueuses, qui furent faites de convertir la rente 5 pour 100. Ce fonds se maintint au-dessus du pair pendant la majeure partie du règne et atteignit souvent des cours très élevés. Dès 1836, un ministre et plusieurs députés demandèrent, sans succès, qu'il fût procédé à l'opération. L'idée fut reprise en 1838; la Chambre des députés, dans sa séance du 5 mai, adopta une proposition en vertu de laquelle la conversion devait avoir pour effet de réduire au moins de moitié le service de la rente sans augmenter le capital de plus d'un cinquième; mais la Chambre des pairs la rejeta. En 1840, Hippolyte Passy, ministre des Finances, déposa un nouveau projet, qui fut défendu par son successeur, Pelet de la Lozère, et encore une fois repoussé par la Chambre haute. Garnier-Pagès en 1844, Muret de Bort en 1845, M. de Saint-Priest en 1846, rouvrirent la question, sans obtenir plus de succès.

Une loi importante en ce qui concerne la Dette publique fut celle du 10 juin 1833, qui décida que la dotation de la Caisse d'amortissement, dont le chiffre était alors de 44 millions, serait répartie au marc le franc du capital des diverses dettes 5, 4 1/2, 4 et 3 pour 100, pour être employée à des rachats; mais bientôt une partie des disponibilités de la Caisse d'amortissement fut appliquée à l'acquisition de rentes nouvelles émises par le Trésor et non plus à l'annulation de titres retirés du marché. Dès lors, le but de l'institution était faussé; aussi les résultats, qui avaient encore été considérables pendant les trois premières années de la monarchie de Juillet, puisqu'ils s'étaient traduits par des rachats de près de 13 millions de rentes,

allèrent-ils en s'amoindrissant : du 1er juillet 1833 à fin décembre 1847, il n'a été annulé qu'une quantité égale à celle de la période 1830-1832. Il est vrai que, pendant ce laps de temps, 910 millions ont été fournis par la Caisse d'amortissement pour payer les travaux extraordinaires et couvrir les déficits des budgets. Les dix-huit années du règne de Louis-Philippe ont amené une augmentation d'inscriptions au Grand Livre, de 44 millions de rentes : mais ce chiffre comprend 32 millions qui ont été remis à la Caisse d'amortissement : l'accroissement réel n'a donc été que de 12 millions.

La République de 1848 créa, dès ses débuts, des rentes qu'elle remit aux porteurs de Bons du Trésor échus et aux déposans des Caisses d'épargne, le 3 pour 100 étant calculé à 55 et le 5 pour 100 à 80, puis à 71,60. D'autre part, il fallut porter de 3 à 5 l'intérêt sur l'emprunt qui était en voie d'émission en 1847, mais sur lequel les souscripteurs, au moment de la révolution de Février, n'avaient encore effectué qu'un premier versement. D'autres inscriptions au Grand Livre eurent pour objet le rachat du chemin de fer de Paris à Lyon et les indemnités données aux propriétaires d'esclaves qui furent affranchis dans nos colonies. Au total, le chiffre des rentes créées par la deuxième République, s'éleva à 53 millions de francs.

L'une des premières mesures du gouvernement de Louis-Napoléon fut la conversion du 5 pour 100, ordonnée par le décret du 14 mars 1852. Il offrait aux porteurs de 5 pour 100 de les rembourser au pair ou de remplacer leurs titres par ceux d'un fonds 4 1/2, garanti contre le remboursement pendant dix ans. A cette échéance, c'est-à-dire en 1862, M. Fould, qui était alors ministre des Finances, opéra la transformation du 4 1/2 et du 4 pour 100 en 3 pour 100 : il laissa aux porteurs la même rente que celle dont ils jouissaient, mais en la capitalisant sous forme de titres 3 pour 100, et en leur demandant, pour prix de l'augmentation de capital nominal qu'il leur consentait, une modique soulte de 5,40 par unité de 4 1/2 et de 1 fr. 20 par unité de 4 pour 100. Il encaissa de ce chef une maigre somme de 157 millions, tandis que le capital de la Dette publique avait été augmenté d'une somme décuple, 1 600 millions. Ce fut une opération fâcheuse, qui avait tous les caractères d'un mauvais expédient budgétaire.

Le second Empire émit plusieurs emprunts. Celui de 250 millions, de mars 1854, laissait aux souscripteurs la faculté de demander du 4 1/2 à 92,50 ou du 3 pour 100 à 65,25 : il leur fut attribué un capital de 100 millions du premier fonds et de 240 millions du second. Une autre opération, motivée comme la précédente par la guerre de Crimée, eut lieu au mois de janvier de l'année suivante, avec des taux d'émission presque identiques à ceux du précédent emprunt, 92 et 65,25 : elle procura au Trésor un demi-milliard, pour lequel furent inscrits au Grand Livre 8 millions de rentes 4 1/2 et près de 16 millions de rentes 3 pour 100. Un troisième emprunt, émis en juillet 1856, procura 780 millions, pour lesquels 36 millions de rente furent créées. La guerre de Crimée ajouta ainsi 2200 millions au capital de la Dette. La guerre d'Italie amena, dès le mois de mai 1859, un emprunt qui fut émis, suivant le système antérieurement adopté, à la fois en 4 1/2 et en 3 pour 100, à 90 et à 60,50. La guerre du Mexique provoqua l'opération de conversion dont nous avons parlé plus haut et qui procura au Trésor environ 200 millions de francs. Au mois d'août 1868, un capital nominal de 650 millions en rente 3 pour 100 fut mis en souscription à 69,25 : il fit entrer dans les caisses du Trésor 450 millions, destinés à couvrir les déficits des exercices précédens et à payer un certain nombre de dépenses militaires. Au total, le capital nominal des emprunts contractés sous le second Empire, avant la guerre de 1870, dépasse 4 milliards.

IV. — LA GUERRE DE 1870 ET LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE JUSQU'A LA GUERRE ACTUELLE

La guerre de 1870, comparée à celle d'aujourd'hui, nous paraît un jeu d'enfans : l'importance des effectifs engagés, le nombre des rencontres, la puissance des armes et des projectiles, la conduite générale des opérations elles-mêmes, tout diffère à un tel point que les hommes de la génération d'alors, qui sont les vieillards d'aujourd'hui, cherchent vainement à mesurer, d'après les événemens d'il y a quarante-six ans, les conséquences probables des batailles présentes. Au point de vue financier il en est de même. Nous dépensons, en deux mois, autant de milliards qu'en exigea toute la campagne d'alors, et, bien que notre Dette publique, à la veille des événemens actuels, fût

triple de ce qu'elle était à la fin du second Empire, il ne suffira pas de la doubler comme en 1871 et 1872 pour acquitter nos charges nouvelles. Cependant, l'effort demandé au pays fut déjà considérable : aux dépenses militaires proprement dites, s'ajoutèrent celles de la liquidation, de l'indemnité à payer et de la réorganisation complète de nos armées, de nos arsenaux, de nos forteresses.

L'un des traits nouveaux du financement de la guerre de 1870 fut l'intervention de la Banque de France, qui jamais encore ne s'était produite dans une pareille mesure. Le gouvernement s'adressa à elle pour obtenir des avances, qui s'élevèrent successivement à près de 1 600 millions. Dès le 18 juillet, la Banque, vis-à-vis de laquelle l'État n'était engagé que pour 60 millions à lui avancés en 1857, escompte pour 50 millions de francs de Bons du Trésor; le 18 août, ce chiffre est porté à 100 millions ; le 19 août, la Banque prête 40 millions, contre garantie de titres, à la Caisse de dépôts et de consignations, pour lui permettre de fournir aux Caisses d'épargne les fonds réclamés par les déposans. Le 23 septembre, un crédit de 75 millions est ouvert à Paris au gouvernement de la Défense nationale; le 5 décembre, un nouveau crédit de 200 millions est accordé. Le 11 janvier 1871, la Banque avance 400 millions, garantis par les forêts domaniales; elle reçoit des Bons du Trésor à 3 mois, qu'elle escompte au taux de 3 pour 100. Pendant que ces opérations s'effectuaient dans Paris investi, d'autres prêts étaient consentis par la Banque, en province, à la délégation du gouvernement, qui s'était transportée d'abord à Tours, puis à Bordeaux. Au mois de juillet 1871, le total des avances, y compris l'ancien découvert de 60 millions, s'élevait à 1 530 millions.

Le cours forcé des billets avait été établi par une loi du 12 août 1870, qui fixait à 1 800 millions le maximum de la circulation. Ce maximum avait été, par étapes successives, porté en dernier lieu à 3200 millions par la loi du 15 juillet 1872. Dès le 2 janvier 1872, l'État s'était engagé à rembourser à la Banque 200 millions de francs par an; en 1878, il avait acquitté l'intégralité de sa dette, à l'exception de 80 millions, qui s'ajoutèrent aux 60 millions avancés depuis 1857. En 1896, à la veille du renouvellement du privilège de la Banque, l'avance permanente consentie au Trésor fut élevée à 180 millions et cessa de produire intérêt. En 1911, elle fut portée

à 200 millions de francs, qui ne sont exigibles qu'en 1920, lors de l'expiration du privilège de la Banque. Le service rendu par elle aux finances publiques avait été considérable : avec une grande sagesse, le gouvernement comprit qu'il ne fallait pas user en temps de paix du crédit de l'institut d'émission, mais le ménager comme une de nos meilleures réserves de guerre. Il aurait même dû, selon nous, s'abstenir de lui demander les 200 millions dont nous venons d'exposer les origines et qui ont servi en partie à l'État à fournir des avances aux Caisses de crédit agricole. Nous voyons en ce moment combien cette prudence était justifiée et combien il était nécessaire de laisser intactes, pour les jours d'épreuve, l'intégrité des forces de la Banque.

La Banque de France n'avait d'ailleurs fourni au gouvernement qu'une partie des fonds dont il avait besoin. Dès le début du mois d'août 1870, M. Magne, alors ministre des Finances, émit un emprunt de 800 millions de francs en rente 3 pour 100, au prix de 60 fr. 60. Pour obtenir cette somme, il avait fallu créer un capital nominal de 1 327 millions. Au mois d'octobre suivant, le gouvernement de la Défense nationale fit négocier à Londres, par M. Clément Laurier, un capital de 250 millions de francs en rente 6 pour 100 amortissable : cette opération est restée connue dans l'histoire sous le nom d'emprunt Morgan. On sait que cette maison se trouve de nouveau étroitement mêlée à nos finances de guerre en 1914-1916. C'est par son intermédiaire que le gouvernement français achète les fournitures qu'il fait venir des États-Unis ; c'est elle qui s'est mise à la tête du syndicat américain qui a acquis les titres de l'emprunt anglo-français émis à New-York, au mois d'octobre 1915. L'opération de 1870 avait été onéreuse pour l'emprunteur, qui dut payer un taux de 7,42 pour 100 et se reconnaître débiteur d'un quart de milliard, alors qu'il ne recevait que 202 millions.

Dès 1875, M. Léon Say fit disparaître le type 6 pour 100 de notre Grand Livre, en donnant, en échange de chaque obligation de l'emprunt Morgan au capital de 500 francs et d'une soulte en espèce de 144 francs, 30 francs de rente 3 pour 100 perpétuelle.

Les négociations que nous venons de rappeler avaient tout juste suffi pour couvrir les dépenses de la campagne. Aussitôt

la paix de Francfort signée, nous dûmes recourir à des opérations d'une plus vaste envergure pour réparer les désastres, et avant tout libérer le territoire. Un emprunt, destiné à produire 2 milliards de francs effectifs, fut offert au public le 27 juin 1871, en rentes 5 pour 100, au prix de 82 fr. 50 : le succès fut grand. Ce fut un premier rayon de soleil dans le ciel assombri de la patrie que l'empressement significatif avec lequel Français et étrangers apportèrent leur or aux guichets du Trésor public. L'année suivante, une nouvelle quantité du même fonds 5 pour 100 fut mise en souscription au prix de 84 fr. 50 (loi du 15 juillet 1872). On demandait 3 milliards, il en fut souscrit 44. De mémoire d'homme, aucun emprunt n'avait jamais rencontré pareil accueil. Le capital inscrit au Grand Livre, à la suite de ces deux opérations, fut de 6 800 millions de 5 pour 100. En très peu de temps, le cours remonta au pair, qui fut dépassé dès 1874. Le nouveau 5 pour 100 ne cessa de s'élever, si bien qu'en 1881 on le vit franchir le cours de 121. Ce prix démontrait avec la dernière évidence que le taux de notre crédit avait changé, et que la France trouverait tous les capitaux qu'elle voudrait à un prix bien inférieur à celui qu'elle avait dû payer au lendemain des défaites de 1870. Le cours de la rente 3 pour 100, qui s'éleva en 1880 jusqu'à 87, indiquait qu'un taux de moins de 4 pour 100 était dès lors celui qui correspondait à notre puissance financière. La conversion était mûre : elle aurait pu se faire dès cette époque. On crut devoir la différer, pour des raisons de politique et de sentiment; on voulait ménager les souscripteurs qui, aux jours d'épreuve, avaient apporté leur or au pays.

Ce ne fut qu'en 1883 que le 5 pour 100 fut converti en un fonds 4 1/2, qui était garanti contre tout remboursement pendant dix ans. Le cours s'en établit au-dessus du pair, et sa conversion, à l'échéance, en 3 1/2 pour 100 ne fut qu'un jeu. Dès le 17 janvier 1894, le taux le plus élevé payé par la France à ses créanciers était de 3 1/2 pour 100. Quelques anciennes rentes 4 et 4 1/2 pour 100, qui subsistaient encore et dont l'une remontait à un emprunt de 1829 et l'autre était le résidu de la conversion Villèle de 1825, avaient été, par M. Rouvier, converties en 3 pour 100. C'est en 1887 qu'eut lieu cette opération, qui portait sur un capital d'environ 900 millions et qui amena la disparition de 37 millions de rente 4 1/2 et d'un

demi-million environ de rentes 4 pour 100. Le Trésor y trouva un bénéfice de 173 millions, parce qu'il fut créé un chiffre de rentes 3 pour 100 égal à celui des rentes converties, et que l'excédent de ce chiffre sur le montant nécessaire à la conversion fut aliéné.

Pendant que s'accomplissaient ces brillantes opérations, un nouveau fonds avait été créé, le 3 pour 100 amortissable, dont le but spécial était de fournir au Trésor la somme dont il avait besoin pour l'exécution du vaste programme de travaux publics arrêté vers 1878, et auquel le nom de M. de Freycinet est resté attaché. M. Léon Say, qui fut le créateur de ce nouveau type, jugea que, si l'État empruntait pour construire des ponts, des canaux, des voies ferrées, il devait prévoir, à l'heure même où il s'endettait, l'extinction graduelle de la charge ainsi contractée. C'est pourquoi il s'arrêta à un fonds remboursable dans une période égale à celle qui est assignée en général aux Compagnies de chemins de fer pour l'extinction de leurs obligations. Tous les titres de rente amortissable auront disparu en 1955. Chaque année, le 1er mars, un tirage au sort désigne les numéros de celles des 175 séries qui sont appelées au remboursement. La première émission eut lieu en 1878, par voie de placement direct en Bourse par le ministère des agens de change; une nouvelle en 1881, au cours de 83 fr. 25; une dernière en 1884, au cours de 76 fr. 25. En outre, il a été créé des rentes amortissables pour la consolidation de la Dette flottante, la dotation de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, de sorte que le capital nominal inscrit au Grand Livre s'est élevé à 4 254 millions.

La rente 3 1/2 pour 100, créée en 1894, était garantie contre tout remboursement pendant huit ans, c'est-à-dire jusqu'en 1902. Dès que cette échéance eut été atteinte, M. Rouvier se préoccupa de convertir un fonds qui avait largement dépassé le pair et d'unifier la Dette française au taux de 3 pour 100. Cet habile ministre procéda à une conversion dite différée, c'est-à-dire qu'il promit aux porteurs qui accepteraient l'opération quatre années d'intérêt à 3 1/4 avant de les réduire à 3 pour 100. Pour procéder immédiatement à la délivrance d'obligations à ce taux, la loi du 9 juillet 1902 ordonna le paiement anticipé de la différence d'intérêt d'un quart pour 100 pour la période intérimaire, ce qui faisait un franc par 3 francs

de rente. Cet ingénieux procédé permit d'unifier, dès 1902, la totalité de la rente 3 pour 100, qui figurait alors dans le Grand Livre pour un capital nominal de 21 milliards et demi de francs. Dans ce chiffre est compris un montant de 265 millions de francs, émis au pair le 21 décembre 1901, en vertu de la loi du 6 du même mois. C'est M. Caillaux qui avait ainsi capitalisé l'annuité que la Chine s'est engagée à nous verser, en réparation des dommages causés à nos nationaux par l'insurrection des Boxers.

A cette époque, la totalité de la Dette consolidée française était représentée par le 3 pour 100 perpétuel et le 3 pour 100 amortissable, qui se tenaient l'un et l'autre aux environs de 102. Ce fut l'apogée de notre crédit, qui fléchit quelque peu au cours des années suivantes; ce recul était d'ailleurs dû à des circonstances générales plutôt qu'à des causes intrinsèques.

Sous l'influence d'une activité industrielle intense et des guerres sud-africaine, russo-japonaise, italo-turque, balkaniques, le loyer des capitaux s'élevait et les fonds de tous les États baissaient : en 1913, notre 3 pour 100 tomba aux environs de 83, et l'amortissable aux environs de 88. Aussi lorsqu'en 1914, le gouvernement français se décida à émettre un emprunt, eut-il recours au type 3 1/2 pour 100, alors que, depuis le commencement du siècle, il n'avait pas créé de rentes à un taux supérieur à 3 pour 100. Le 7 juillet 1914, fut émis un capital de 900 millions de francs en rentes 3 1/2 pour 100, amortissables en vingt-cinq ans, offertes aux souscripteurs à 91. Les coupons de cet emprunt devaient être soumis à l'impôt sur les valeurs mobilières de 4 pour 100, c'est-à-dire que le revenu de 3 francs 50 par 100 francs de capital nominal était en réalité ramené à 3 francs 36. C'était la première fois qu'une rente nationale était ainsi frappée. Nous verrons bientôt que les ministres des Finances n'ont pas persisté dans cette voie, et qu'on est aujourd'hui revenu au principe tutélaire des émissions de rentes nettes d'impôt.

En résumé, à la veille de la guerre, notre dette consolidée, en chiffres ronds, se composait de :

22 milliards de 3 pour 100 perpétuel.
4 milliards de 3 pour 100 amortissable.
1 milliard de 3 1/2 pour 100 amortissable.

Au total : 27 milliards de francs.

Si l'on ajoute à ce chiffre celui que représente la capitalisation des annuités dues à divers titres, des pensions civiles et militaires, de la Dette flottante, on arrive à une somme qui approche de 40 milliards de francs, soit à peu près mille francs par tête d'habitant.

Avant de clore ce chapitre et d'entrer dans la période qui correspond à la guerre actuelle, et qui, sur le terrain financier comme sur les autres, marque un tournant de l'histoire, il est intéressant de rappeler quelles furent, jusqu'à cette date, les principales fluctuations des cours des rentes françaises.

Les mouvemens de nos fonds publics, examinés de près, donnent les indications les plus instructives sur la situation du pays au point de vue économique et politique. Bien que la concordance des effets de la prospérité des affaires et de la stabilité gouvernementale ne soit pas absolue, on n'en reconnaîtra pas moins que notre crédit s'élevait à mesure que la nation avait plus de confiance dans l'avenir de ses destinées et se livrait avec plus de sécurité aux travaux qui devaient développer sa force productive.

Le 3 pour 100 perpétuel, qui fit son apparition, en 1825, aux environs de 76, tomba un moment au-dessous de 60, mais se releva graduellement jusqu'au cours de 86, qu'il dépassa en 1840. Il fléchit assez sensiblement jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, et recula passagèrement, après la Révolution de 1848, jusqu'au cours de 32. Il valut 86 francs en 1852 et 51 francs en 1870, accusant ainsi une oscillation de près de 50 pour 100 entre le début et la chute du second Empire. Il s'est alors relevé sans interruption, pour ainsi dire, jusqu'en 1897, année au cours de laquelle il dépassa le cours de 105. Il est revenu aujourd'hui aux environs de 64.

Le 3 pour 100 amortissable, né en 1878, a eu des variations parallèles, d'une façon générale, à celles du 3 pour 100 perpétuel, mais avec des caractéristiques qui méritent d'être relevées. En principe, il est évident qu'un fonds remboursable dans une période déterminée, doit valoir plus qu'une rente perpétuelle, lorsque la cote de celle-ci est inférieure au pair, et moins, lorsque cette rente se tient au-dessus du pair : dans le premier cas, en effet, le remboursement est un avantage, et dans le second, un inconvénient. D'autre part, cet avantage ou cet inconvénient sont d'autant plus sensibles que l'on

s'approche davantage de la fin de la période d'amortissement. Cependant, les fluctuations de la rente amortissable n'ont pas toujours obéi à cette loi. En 1901, son cours le plus bas a été de 99,10, alors qu'au cours de la même année, le 3 pour 100 perpétuel n'est pas descendu au-dessous de 99,85. Au contraire, depuis que celui-ci est entré dans une ère de fléchissement, l'écart entre les deux fonds s'est tendu au profit de l'amortissable : en 1913, ce dernier fonds n'est pas descendu au-dessous de 87,50, tandis que le 3 pour 100 a reculé un moment jusqu'à 83,45. Aujourd'hui, le perpétuel est à 64, tandis que l'amortissable est à 75.

L'étude des cotes du 5 pour 100 nous fait remonter à la période révolutionnaire, au cours de laquelle le désordre financier l'avait fait tomber un moment au niveau invraisemblable de 9 ; il est vrai que, la même année, il remontait à 24. Sous le premier Empire, il atteignit son prix le plus haut, 93,40, le 27 août 1807. En 1814, il connut les points extrêmes de 45 et de 80. Sous la Restauration, il dépassa 110, en 1829 ; sous Louis-Philippe, il descendit au-dessous de 75, en 1831, et franchit 126 en 1844. La République de 1848 le vit, à ses débuts, tomber à 50, et dépasser notablement le pair au début de 1852. Il disparaît alors pour faire place au 4 1/2, dont le plus bas cours, 75, fut enregistré en 1859, au moment de la guerre d'Italie, et le plus élevé, 118, en 1880, à la veille du *boom* de l'Union générale. Le nouveau 5 pour 100, créé en 1871, dépassa le pair dès 1874, 121 en 1881, et fut, en 1883, converti en un 4 1/2 qui ne vécut que dix ans et oscilla entre les cours extrêmes de 113 et de 111. Le 3 1/2, qui lui succéda, se négocia entre 100 et 109.

D'une façon générale, la cote de nos fonds publics a atteint son apogée à la fin du XIXe siècle, à une époque où la paix semblait raffermie en Europe, où les capitaux étaient abondans, et où l'équilibre budgétaire avait été rétabli. Dès le début du XXe siècle, des événemens politiques et économiques sont venus modifier cette situation : un essor industriel considérable dans les diverses parties du monde, les guerres nombreuses qui se succédèrent, à de brefs intervalles, en Europe et en Asie, firent rouvrir le Grand Livre de la Dette de plusieurs États et provoquèrent une dénivellation générale des crédits. Au cours de cette période, nos fonds ont fléchi moins rapidement que ceux

de la plupart des Puissances européennes, mais d'une manière assez sensible cependant.

V. — LA GUERRE DE 1914-1916

C'est à 26 milliards environ que s'élevait, avant la guerre actuelle, le capital du 3 pour 100 perpétuel et du 3 pour 100 amortissable. Cette Dette consolidée exigeait, pour son service annuel, 812 millions. Il faut ajouter à ce chiffre celui de la Dette viagère, s'élevant à 341 millions, et des annuités dues à divers titres, notamment du chef des conventions avec les Compagnies de chemins de fer : ce dernier chapitre atteignait 165 millions, tandis que celui de la Dette flottante s'élevait à 1 432 millions, dont 1 914 rapportaient intérêt. La partie de cette Dette flottante qui est représentée par des Bons à court terme, n'était, au moment où la guerre éclata, que de 195 millions. Les avances de la Banque de France atteignaient un total de 200 millions, celles de la Banque de l'Algérie 5 millions de francs seulement.

C'était à ces deux sources, que le gouvernement allait s'adresser en premier lieu. En ce qui concerne la Banque de France, il n'eut tout d'abord aucune mesure spéciale à prendre. La convention de 1911 avait prévu le cas de guerre : il suffit de faire approuver par le Parlement les accords qui prévoyaient un prêt au Trésor de 2 900 millions par la Banque de France et de 100 millions par la Banque de l'Algérie. Le maximum de la circulation des billets était fixé à 9 milliards pour le premier de ces établissemens et à 400 millions pour l'autre.

Dès le mois de septembre 1914, il apparut que les montans prévus ne seraient pas suffisans. Un nouveau traité intervint, par lequel la Banque de France s'engageait à porter son découvert à 6 milliards. Des décrets de septembre 1914 élevèrent le maximum de sa circulation de 9 à 12 milliards et celui de la Banque de l'Algérie de 400 à 450 millions. Enfin, au mois de mai 1915, le maximum de l'avance fut fixé à 9 milliards et celui de la circulation à 15 milliards. Le taux d'intérêt que l'État paie est de 1 pour 100 ; en réalité, l'impôt qu'il prélève sur la circulation dite productive ramène ce taux à 7/8 pour 100. Il sera relevé à 3 pour 100 un an après la conclusion de la paix. Mais ce supplément de 2 pour 100 n'ira pas grossir les profits

des actionnaires ; il servira à amortir les pertes éventuelles que la Banque aura pu subir du chef de son portefeuille moratorié, c'est-à-dire des effets de commerce qu'elle avait escomptés avant la guerre et dont l'échéance s'est trouvée successivement reculée par une série de décrets pris au cours des hostilités. Au bilan du 30 décembre 1915, la circulation des billets était de 13 milliards, et l'avance consentie à l'État de 5 milliards, en dehors des 200 millions dont nous avons expliqué l'origine.

La Banque de l'Algérie, de son côté, par convention en date du mois d'octobre 1915, a fait à l'État une nouvelle avance de 100 millions et a vu le maximum de sa circulation porté à 500 millions par décret du 27 novembre 1915.

A côté de ces milliards, le gouvernement en a demandé d'autres aux Bons du Trésor. En temps ordinaire, ces Bons, qui ne sont pas autre chose qu'un billet à ordre émis par le caissier payeur central du Trésor à l'échéance de 3, 6 ou 12 mois, servent à régulariser le service des dépenses publiques, lorsque les recettes ne rentrent pas aussi vite que s'effectuent les paiemens. En temps de guerre, ils rendent un service analogue : mais comme alors les recettes, même au bout de l'exercice, n'équilibrent pas les débours, il faut avoir recours à l'émission de Bons d'une façon permanente jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli, c'est-à-dire jusqu'à la conclusion de la paix.

Au début de la guerre, le montant des Bons en circulation s'élevait à 427 millions ; le 7 septembre suivant, il avait été réduit à 350 millions. C'était là un chiffre très faible, à peine égal à celui qui, en temps de paix, alimente les besoins courans de la Trésorerie. Le ministre avait coutume d'opérer le placement de ces Bons dans une clientèle restreinte, celle des Chambres de commerce et des banquiers. Il a jugé que le moment était venu de s'adresser au public, de lui faire connaître ces valeurs si intéressantes au point de vue de la sécurité et du rendement. Il a pour cela décidé de créer de petites coupures et d'en opérer la vente par l'entremise des comptables directs du Trésor, des receveurs des administrations financières et des receveurs des postes, de façon à multiplier les guichets où les acheteurs pourraient s'approvisionner. Le décret du 13 septembre 1914 a décidé que ces Bons porteraient le nom de Bons de la Défense nationale : l'intérêt est de 4 pour les Bons à trois mois, de 5 pour les Bons de six mois à un an. Ils sont

admis pour la libération des souscriptions à tous emprunts futurs, avec droit de préférence pour les souscripteurs qui les apportent en paiement.

Ces Bons sont rapidement devenus populaires et ont constitué l'emploi favori des disponibilités des sociétés et des particuliers. Le montant placé en a augmenté de mois en mois. Ils conviennent spécialement aux personnes morales et aux particuliers qui, tout en ayant des sommes d'argent dans leurs caisses, ne sauraient les consacrer à des achats de rentes perpétuelles, parce que dans un bref délai, ils peuvent avoir besoin de retrouver la libre disposition de leurs fonds : ils ne peuvent donc les employer qu'à l'acquisition de valeurs à courte échéance, dont le capital est fixe et la rentrée certaine. Les Bons du Trésor répondent admirablement à ce desideratum, surtout depuis que la Banque de France a pris, en novembre 1914, l'engagement d'escompter ceux dont l'échéance ne dépasse pas trois mois. Dès le début d'octobre dernier, M. Ribot faisait connaître au Conseil des ministres la progression satisfaisante des souscriptions et indiquait la préférence manifestée par le public pour l'échéance la plus lointaine, preuve de sa confiance dans la signature de l'État.

Un décret du 2 septembre 1914 avait fixé à 940 millions le montant des Bons à émettre pour le service de la Trésorerie et les négociations avec la Banque de France. Cette limite fut élevée à 1 400 millions par décret du 3 décembre suivant, à 4 1/2 milliards par la loi du 27 mars, à 6 milliards par celle du 18 mai 1915, à 7 milliards en août. Dans cette dernière limite n'est pas compris le montant des Bons que le ministre a été ou sera autorisé à remettre à la Banque de France, pour être escomptés au profit des pays alliés ou amis. D'après le bilan du 30 décembre 1915, le total en atteignait alors 630 millions.

Afin de permettre aux bourses les plus modestes de participer à ces opérations, un décret et un arrêté du mois d'août 1915 ont créé des Bons de la Défense nationale de 5 et de 20 francs, qui peuvent à tout moment être transformés en obligations, dont la plus petite coupure est de 100 francs : il leur est alors tenu compte des intérêts à raison de 2 ou de 8 centimes par mois. Au bout d'une année, ils sont remboursables au pair avec un intérêt de 5 pour 100. Ils sont également admis pour la libération des souscriptions aux futurs

emprunts de l'État. Le 12 novembre 1915, M. Ribot déclarait à la Chambre que le total des Bons en circulation s'élevait à 8 353 millions.

En dehors des Bons qu'il a placés et place tous les jours en France, le gouvernement en a émis à l'étranger. A la fin de 1914, d'après l'exposé que M. Ribot a présenté au Parlement au mois de décembre, il avait été placé pour 102 millions de francs de Bons du Trésor en Angleterre et aux États-Unis. La loi du 7 mai 1915 a autorisé la création de Bons du Trésor, destinés à être remis ou gouvernement britannique et escomptés par lui, le produit net de l'escompte devant être appliqué au paiement d'achats effectués par la France sur certains marchés étrangers. Cette autorisation a été donnée pour 1 059 500 000 francs, soit 42 millions de livres sterling au change de 25 francs 22 la livre. Ces Bons ont été créés à six mois d'échéance, sont renouvelables et devront être remboursés un an au plus tard après la conclusion de la paix. Le gouvernement britannique s'est engagé à appliquer à l'escompte de ces Bons le taux auquel il négocie sa propre signature dans la Cité. Enfin, nous avons, au mois d'octobre 1915, placé aux États-Unis, conjointement avec le gouvernement anglais, un emprunt de 500 millions de dollars, dont la moitié, c'est-à-dire, au change actuel, environ 1 500 millions de francs, nous a permis de solder une partie de nos achats américains.

D'autre part, la France a, depuis le début de la guerre, consenti des prêts à la Belgique, à la Grèce, à la Serbie, au Monténégro. Le décret du 27 octobre 1914 autorisait le ministre des Finances à ouvrir, dans les écritures centrales du Trésor, un compte de fonds spéciaux intitulé « avances à des gouvernemens ou à des établissemens étrangers » et à y imputer une somme répartie comme suit :

	francs.
Avance au gouvernement belge.	250 000 000
— au gouvernement serbe.	90 000 000
— à la Banque du Monténégro	500 000
Total	340 500 000

Un décret du 20 novembre 1914 a autorisé une avance de 20 millions à la Grèce. Le 4 mars 1915, une loi a porté à 1 350 millions le total de ces avances. A cette date, il avait déjà

été prêté 185 millions à la Serbie. Des avances ont été consenties à la Russie par l'Angleterre et la France. En outre, des conventions sont intervenues avec la Banque de Russie, pour lui fournir à Paris des fonds dont la contre-valeur était portée à Petrograd au crédit de la Banque de France. Cet avoir représente la plus forte part du chapitre « Disponibilités à l'étranger » qui figure pour plus d'un milliard (exactement 1 056 millions) dans la dernière situation de 1915 de la Banque de France.

Les avances que nous avons accordées ou que nous pouvons être appelés à fournir à divers pays alliés ou amis ont augmenté d'autant les besoins de notre propre Trésor, auquel les prêts de la Banque et les Bons ne suffisaient pas. Le ministre a eu alors recours à un troisième mode d'emprunt, tenant le milieu entre la Dette flottante ordinaire, à court terme, et les rentes consolidées, nous voulons parler des obligations décennales 5 pour 100 de la Défense nationale, qui sont remboursables au pair au plus tôt en 1920, au plus tard en 1925, et qui ont été créées par la loi du 10 février 1915 ; il en a été délivré jusqu'en novembre de la même année.

Ces obligations de la Défense nationale ont rencontré auprès du public un très bon accueil. Elles ont été demandées pour un chiffre qui n'atteint pas tout à fait la moitié de celui des Bons, ce qui s'explique par le fait que ces derniers attirent à eux la masse des capitaux qui ne peuvent s'engager que pour de très courtes périodes, des semaines, des mois tout au plus. D'autre part, les Français n'étaient pas accoutumés, avant la guerre, à ce type de valeurs d'État remboursables à échéance déterminée, intermédiaire entre le Bon qui est une véritable lettre de change et la rente perpétuelle, dans laquelle la notion du remboursement du capital disparaît devant celle du paiement de l'intérêt annuel, seul engagement pris par le débiteur. Il s'est écoulé quelque temps avant que les capitalistes appréciassent tous les mérites de ce titre, dont le revenu réel dépasse 5 1/2 pour 100 et se rapprocherait de 6 pour 100, si le gouvernement faisait usage, dès 1920, de son droit de le rembourser au pair.

La loi récente qui a réglé les conditions d'émission de l'emprunt 5 pour 100 en rente perpétuelle, a suspendu l'émission des obligations de la Défense nationale et autorisé, conformément aux engagemens pris vis-à-vis des porteurs,

l'échange de ces obligations contre des titres de l'emprunt nouveau. La majeure partie des détenteurs a fait usage de cette faculté et abandonné leurs créances, remboursables au plus tard dans neuf ans, contre une dette perpétuelle, dont ils ne pourront jamais réclamer le capital à l'État. C'est pour celui-ci un allégement considérable de son passif à brève échéance.

Au mois de novembre 1915, le ministre des Finances jugea le moment venu d'émettre un emprunt consolidé. Seize mois de guerre avaient été conduits avec les ressources procurées par l'impôt, par la Banque de France, par les Bons et les obligations de la Défense nationale émis à l'intérieur et à l'étranger. Il convenait de recourir maintenant à l'aliénation de rentes perpétuelles. Nous avons exposé, dans la *Revue* du 1er décembre 1915, comment M. Ribot fut amené à choisir le type de 5 pour 100, à déterminer les diverses conditions de l'opération, prix d'émission, durée de la période pendant laquelle l'État renonce à son droit de rembourser le porteur, conversion facultative du 3 pour 100, admission à la souscription, au pair ou bien au prix d'émission, des Bons et obligations de la Défense nationale.

L'une des grandes innovations apportées aux habitudes du public français était la non-limitation du chiffre de l'emprunt. Lors des opérations antérieures, le total des rentes offertes par l'État était toujours fixé à l'avance, ce qui permettait aux souscripteurs de se livrer à des calculs de probabilité sur la répartition à attendre, et les engageait souvent à majorer leurs demandes en vue d'une réduction éventuelle. C'est ainsi que, dans certains cas, ces demandes ont été dix, quinze, vingt fois supérieures au total de l'emprunt.

En décembre 1915, rien de semblable ne pouvait se produire. Chacun était certain de recevoir tout ce qu'il souscrivait et limitait, en conséquence, strictement sa demande au chiffre qu'il désirait obtenir. C'était écarter d'avance le péril de la spéculation, mais c'était restreindre en même temps la possibilité de ces feux d'artifice de souscriptions qui, à d'autres époques, avaient paru un témoignage éclatant de la confiance du public dans le crédit de l'État.

La souscription, ouverte le 25 novembre, a été close le 15 décembre suivant. Les résultats ont été considérables. Dès le 24 décembre, M. Ribot déclarait à la tribune du Sénat que

le nombre des souscripteurs en province atteindrait 2 millions, et qu'avec le contingent de Paris, le chiffre de 3 millions serait certainement dépassé. Cela correspond à une moyenne de 5000 francs de capital par tête de rentier.

A côté des grosses souscriptions, ajoutait le ministre, nous avons une infinité de petites souscriptions, apportées pieusement pour la défense de la patrie. Des gens pauvres, humbles, attendirent des heures pour souscrire 5, 10 ou 15 francs de rentes, à la porte des Caisses d'épargne, aux guichets de la poste ou de ceux que le ministère des Finances a installés au Pavillon de Flore, dans le palais des Tuileries. En Angleterre, nous avons recueilli 602 millions avec 22000 souscripteurs. La Suisse a donné plus de 100 millions. En Italie, en Égypte, en Espagne, dans les pays scandinaves, en Amérique du Nord et du Sud, en Australie, partout on a tenu à envoyer à la France un témoignage de sympathie et à marquer la confiance qu'on a dans son crédit.

Pour quelques-uns de ces pays, la position du change a favorisé le mouvement. Il résultait en effet de la prime à laquelle le dollar des États-Unis, le florin des Pays-Bas, la livre sterling britannique, le franc helvétique, la peseta espagnole étaient cotés par rapport au franc, que les Américains, les Hollandais, les Anglais, les Suisses et nos voisins transpyrénéens se trouvaient en mesure de souscrire, pour une même somme de leur monnaie nationale, une quantité de rentes plus forte. Prenons comme exemple un Genevois qui, le 1er décembre, voyait le change à 90, c'est-à-dire que, moyennant 90 francs suisses, il se procurait 100 francs français. Les 87 fr. 25 à verser à Paris pour obtenir 5 francs de rente ne lui coûtaient que $\frac{90 \times 87,25}{100}$ soit 78 fr. 525. Au lieu de placer son argent à 5,73, il le place à 6,37. Il est vrai que si, lors de l'échéance des coupons, le change n'était pas remonté au pair, il subirait une perte proportionnelle sur cet encaissement : mais il est probable que, dès que la guerre sera terminée, on reviendra à la situation normale. L'exemple que nous avons choisi s'appliquerait également aux quatre autres pays à qui le change est passagèrement favorable. Mais d'autres raisons les ont décidés à souscrire. Les sympathies de New-York s'étaient déjà affirmées lors de l'émission sur cette place de l'emprunt

franco-anglais. Les Espagnols se sont souvenus de tout ce que le capital français, au cours du XIXe siècle, a fait pour le développement de la péninsule. La Revue la *Actualidad financiera* rappelait que, lors de la guerre cubaine, en 1898, la France avait avancé au ministère d'*Ultramar* les sommes nécessaires au prompt envoi de la flotte et des troupes à la Havane : grâce à cette amicale intervention, faite aux conditions les plus modérées, la prime du change sur France, qui était montée un moment à 110, enlevant ainsi à la peseta espagnole plus de la moitié de sa valeur, était retombée à 70. Nos voisins n'ont pas oublié ces événemens; ils y ont vu une raison de plus, pour s'associer au grand mouvement de souscription à l'emprunt français de 1915.

Le capital souscrit atteint 14 milliards et demi de francs : il a été fourni, jusqu'à concurrence de 5 milliards et demi, par des espèces, et de 2 milliards et demi par des Bons de la Défense nationale. Il convient d'ailleurs de compter les souscriptions faites en Bons comme équivalentes à des souscriptions en numéraire : si en effet les Bons n'avaient pas été employés à cet objet, ils n'eussent pas tardé à être présentés, à l'échéance, au Trésor qui aurait eu à débourser une somme égale. Le reste a été couvert par des obligations décennales et de la rente 3 pour 100 apportée à la conversion.

Dans la majeure partie des cas, le montant total a été versé au moment même de l'émission : jamais encore une proportion semblable de titres n'avait été libérée à la souscription d'aucun emprunt. A ces divers points de vue, quantité du capital mis à la disposition du Trésor, qualité des souscriptions, multiplicité des parties prenantes, il est permis de dire que c'est un succès sans précédent. Il est encore plus remarquable, si l'on considère que nos départemens les plus riches du Nord et de l'Est sont encore occupés par l'ennemi, que le pays est troublé dans ses moyens de production, que beaucoup de Français ne peuvent disposer de leurs créances, tels que les propriétaires qui n'ont pas touché leurs loyers, les porteurs d'effets de commerce dont les moratoires successifs ont prorogé les échéances. C'est donc avec des économies réalisées et non avec des économies escomptées que l'emprunt a été souscrit. Dès le premier jour, il est classé, c'est-à-dire entré dans les portefeuilles d'où il n'est pas destiné à sortir. La spéculation, dans le mauvais sens du mot, n'a pris aucune part à l'opération. Il n'est point venu

aux guichets, comme c'est souvent le cas, cette foule de souscripteurs qui n'ont d'autre but que de réaliser un bénéfice rapide, en se préparant à revendre dès le lendemain, avec une légère prime, les titres obtenus par eux. Cette prime s'est produite, puisque, avant la fin de l'année 1915, on cotait déjà l'emprunt à Londres à 2 pour 100 au-dessus du cours d'émission, et que, depuis le 5 janvier 1916, il se négocie à la Bourse de Paris au-dessus du prix d'émission. Mais ce cours n'a point provoqué d'offres de la part des rentiers, qui désirent encaisser leurs coupons et non pas profiter d'une plus-value de capital.

Les réserves de la France sont encore considérables. Elles continueront à s'accroître, non pas aussi rapidement qu'en temps de paix, mais avec une intensité suffisante pour préparer, aux prochaines émissions que le Trésor sera amené à faire, un accueil aussi empressé que celui qui a été réservé à l'emprunt de la Défense nationale, en décembre 1915. On a tellement le vertige des milliards en ce moment que des chiffres qui, avant la guerre, nous eussent fait rêver, nous paraissent aujourd'hui tout naturels. Si l'on nous avait pourtant annoncé, en juillet 1914, lorsque nous émettions moins d'un milliard de 3 1/2, que, dix-huit mois après, en plein conflit, avec d'immenses armées sur pied, nous recueillerions sans difficulté 15 milliards de francs, nous serions peut-être demeurés sceptiques en face de cette prédiction. Elle vient de se réaliser. Il a été souscrit autant de milliards à notre emprunt que notre alliée l'Angleterre en a recueilli, au mois de juillet 1915, lors de l'émission de son second emprunt de guerre. La comparaison n'est pas pour nous déplaire. La dernière opération britannique avait été, il est vrai, précédée d'une première émission de 9 milliards de francs de 3 1/2 pour 100, en novembre 1914. Mais on peut dire que le placement de nos Bons et de nos obligations décennales avait fourni à notre Trésor des ressources équivalentes à celles du premier emprunt de guerre anglais. Nous ne saurions faire un meilleur éloge de nos finances que de dire qu'elles sont à la hauteur de celles de la Grande-Bretagne, qui n'a pas cessé d'exceller sous ce rapport. Il est intéressant de constater que nos alliés ont été amenés à hausser de 2 1/2 à 4 1/2 le taux de leurs fonds publics, tandis que nous avons passé du type 3 1/2, pratiqué par nous à la veille de la guerre, à celui de 5 pour 100. En ce qui concerne la Dette flottante, le Trésor bri-

tannique délivre en ce moment des bons à toute échéance à 5 pour 100, tandis que nous plaçons nos Bons trimestriels à 4 pour 100. Le nivellement des deux crédits de la France et du Royaume-Uni a été en quelque sorte officiellement constaté par l'émission à New-York d'un emprunt conjoint, contracté par les deux gouvernemens, et dont le service est assuré pour moitié par chacun d'eux.

Ce qui est très remarquable dans l'emprunt francais 5 pour 100 de 1915, c'est qu'il a été souscrit avec une facilité que tous les témoignages sont unanimes à faire ressortir. De bien des côtés on nous assure que, si la souscription eût été prolongée de quinze jours, d'autres milliards auraient été apportés au Trésor. L'ouverture des guichets a suivi de si près l'annonce de l'opération, que bien des gens n'ont pas eu le temps de préparer leurs disponibilités. Dans beaucoup de cas, les capitalistes, grands et petits, cherchaient à réaliser en France ou à l'étranger des valeurs qu'ils désiraient arbitrer contre la rente nouvelle : mais ces ventes, à l'époque actuelle, ne s'exécutent pas avec la même rapidité qu'en temps ordinaire. Souvent il a fallu renoncer à l'effectuer, faute d'être certain d'y réussir en temps utile. Notre gouvernement n'a pas encore offert aux porteurs nationaux de titres étrangers les facilités que le Cabinet anglais a données pour les titres américains, sur lesquels il s'est déclaré prêt à consentir des avances. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de prendre une mesure de ce genre à Paris (1). En vue d'une nouvelle émission, nos rentiers sauront se préparer eux-mêmes des fonds en continuant à réaliser une partie de leur portefeuille étranger. Il ont encore des réserves puissantes, qui garantissent au prochain emprunt, qui verra le jour vraisemblablement au cours de l'été 1916, un succès égal à celui du premier.

L'expérience acquise lors de l'émission de décembre 1915 servira sous divers rapports. Le personnel qu'il a fallu recruter hâtivement aura acquis une expérience qui facilitera et accélérera la marche des opérations futures. Si, lors du prochain

(1) Le Trésor anglais s'est déclaré disposé à se charger de la vente des titres américains que leurs possesseurs désireraient réaliser, ou à consentir des avances a ceux qui ne voudraient pas s'en défaire immédiatement. Toutefois, dans ce dernier cas, le gouvernement se réserve le droit, à toute époque, de procéder à l'aliénation des titres, en accordant aux propriétaires une bonification de 2 1/2 pour cent au-dessus du cours du jour.

emprunt, on a soin d'imprimer à l'avance une grande quantité de titres et de les tenir prêts à être aussitôt livrés aux souscripteurs contre versement des espèces, au lieu de les obliger à passer par la filière d'un grand nombre de reçus provisoires et de récépissés successifs, on encouragera singulièrement les demandes de la petite clientèle, qui a tant contribué au succès et au classement immédiat de la nouvelle rente 5 pour 100. Ne perdons pas de vue que c'est la collaboration active, intelligente, ardente pourrions-nous dire, de la nation tout entière qui, en matière financière comme en matière militaire, assure le succès des opérations. Certes elle a besoin d'être guidée; des chefs clairvoyans et résolus sont indispensables : mais dès qu'ils montrent la voie, ils sont suivis.

Un élément extrêmement important, qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on étudie la Dette française, c'est le fait qu'elle est pour ainsi dire tout entière placée en France, possédée par nos nationaux. Certes, nous avons salué avec joie et fierté les souscriptions étrangères qui sont venues nous apporter le témoignage éclatant du jugement porté, non seulement par nos alliés, mais par les neutres, sur notre crédit. Mais nous devons constater que l'immense majorité des créanciers du Trésor, aussi bien en ce qui concerne les rentes consolidées que la Dette flottante, sont des Français. C'est là une force singulière pour nos finances, pour notre marché monétaire, pour celui des changes. La perte temporaire que notre monnaie subit par rapport à celle de certains États, qui nous fournissent en grandes quantités le matériel de guerre supplémentaire dont nous avons besoin et pour le paiement duquel nous avons des sommes énormes à leur envoyer, est peu de chose à côté de celle qui atteint le mark allemand et la couronne autrichienne; l'un est déjà amputé de 25, l'autre de 40 pour 100 de sa valeur. Ce sont là les signes d'un affaiblissement financier, dont la répercussion doit être profonde dans la vie économique des deux Empires du Centre. C'est l'un des effets de la maîtrise des mers, que l'admirable marine anglaise, en dépit des sous-marins teutons, assure si magnifiquement, avec le concours des flottes alliées, depuis le début des hostilités. L'arrêt d'un commerce extérieur qui permettait à nos ennemis de placer tous les ans des milliards de leurs produits au dehors, l'emprisonnement, dans leurs propres ports et dans ceux des nations

neutres, de leurs navires marchands, est une cause de gêne qui va s'aggravant pour eux très rapidement. Leurs ressources s'épuisent, tandis que les nôtres se maintiennent.

La France peut donc continuer sans inquiétude la lutte glorieuse qu'elle soutient pour son indépendance, pour celle des nations que l'Austro-Allemagne prétendait écraser. Nous ne manquerons pas plus de munitions financières que d'obus pour nos canons et de cartouches pour nos fusils. Nous avons montré non seulement de quelles ressources matérielles nous disposions, mais comment, à l'heure du péril, tous les citoyens savaient les mettre en commun pour le salut public. Une pareille union est le gage le meilleur du triomphe définitif. L'emprunt 5 pour 100 de 1915 a marqué une étape sur le chemin de la victoire. N'est-ce pas d'ailleurs de ce nom qu'il a été, dès le premier jour, baptisé par ses souscripteurs?

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

LA POÉSIE CLASSIQUE

DANS

LES "MÉDITATIONS"

On a beaucoup parlé du romantisme des classiques. En recherchant dans les œuvres les plus fameuses du romantisme les traces de l'esprit classique, on ne se livrerait pas seulement au jeu facile qui consiste à faire ressortir la vanité des classifications et dénominations d'école. La question a une tout autre portée. Il s'agit de constater dans l'histoire de notre littérature, à travers les changemens qui sont la condition même de la vie, la persistance de certains traits par lesquels se caractérise l'esprit français. Les plus hardis novateurs, alors même qu'ils se font fort de rejeter l'héritage de leurs aînés, le recueillent et le continuent. C'est, au sens large et précis du mot, la tradition. Aujourd'hui plus que jamais nous en sentons le prix, et nous voyons avec certitude que le maintien de cette culture française intéresse directement les destinées du pays. Alors même que nous semblons nous détourner de notre passé et nous abandonner à des influences étrangères, nous restons fidèles aux tendances essentielles de la race. C'est la vérité à l'appui de laquelle une édition nouvelle des *Méditations* (1) nous fournit tout un arsenal de preuves et un luxe de documens.

Cette édition inaugure une deuxième série de la célèbre

(1) Lamartine. *Méditations poétiques*, nouvelle édition par M. G. Lanson. 2 vol. in-8°. Collection des Grands Ecrivains de la France. Deuxième série. — XVIIIe et XIXe siècles (chez Hachette).

« Collection des Grands Écrivains de la France » publiée par la librairie Hachette. Ce que la première série a fait pour les écrivains du XVIIe siècle, il restait à le faire pour ceux des XVIIIe et XIXe siècles. La nouvelle collection comprendra, non pas leurs œuvres complètes — c'est leur faute : pourquoi ont-ils tant écrit? — mais leurs œuvres principales. Après les *Méditations* de Lamartine, que suivront les *Harmonies* et *Jocelyn*, viendront *la Légende des siècles*, qu'on nous promet pour une date très prochaine, puis *le Génie du christianisme*, des romans de Stendhal, de Balzac, etc. Pour le XVIIIe siècle, les chefs-d'œuvre de Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot. Il faut féliciter la librairie Hachette d'avoir fait dater de la tourmente actuelle cette entreprise de longue haleine, qui est un hommage à l'esprit français et un acte de foi dans sa vitalité. Elle en a confié la direction à M. Gustave Lanson, qui, par sa large et précise érudition, en assurera le succès, et dont il n'est que juste de dire que le choix s'imposait.

Avec ses riches références, avec son appareil critique abondant et pourtant mesuré, l'édition savante des *Méditations*, due précisément à M. Lanson, sera désormais celle dont se serviront les historiens de la littérature comme du plus précieux instrument de travail. L'établissement même du texte offrait peu de difficultés. Il n'était que de nous remettre sous les yeux, tel que l'ont eu les contemporains, le petit recueil dont l'apparition émut si fort la sensibilité du XIXe siècle : les vingt-quatre *Méditations* poétiques parues, sans nom d'auteur, au Dépôt de la librairie grecque-latine-allemande, le 13 mars 1820. Les éditions qui se sont rapidement succédé n'y ont apporté que de légères modifications : Lamartine n'était pas l'homme des retouches et des corrections. L'embarras commence quand il s'agit d'assigner une date à chaque morceau : les indications fournies par le poète lui-même ne sont pas toujours exactes, et les recherches les plus minutieuses n'aboutissent souvent qu'à des conjectures. Un commentaire suivi accompagne le texte. Les nombreux rapprochemens qu'y a groupés M. Lanson permettent, en replaçant la poésie lamartinienne dans l'ensemble de la production contemporaine, de montrer, mieux qu'on n'avait encore fait, par quels liens elle se rattache à ce qui a précédé, et ce qu'elle a apporté de vraiment neuf.

Longtemps, on a considéré la date de 1820 comme celle d'une

révélation. Un jeune poète, qui ne savait que son âme, venait d'inventer une poésie qui ne ressemblait à rien de déjà connu, et à laquelle tout ce qui suivrait devrait ressembler : cette révélation était une révolution. Lamartine n'avait pas été étranger à cette interprétation, où son amour-propre trouvait son compte. Rien de plus faux. Le caractère qu'a eu le moins la poésie lamartinienne, c'est celui de l'imprévu. La preuve en est dans le succès immédiat et incontesté qui l'a accueillie. M. Lanson a réuni les jugemens de la presse littéraire sur les *Méditations*. C'est à peine si, dans un concert de louanges, on discerne quelques fausses notes. Il est vrai que *le Constitutionnel* met fort au-dessus du *Lac* les petites pièces de Mme Desbordes-Valmore. Dans la *Minerve littéraire*, E. Dupaty traite *le Lac* de galimatias qui ne restera pas « dans la mémoire des gens de goût » et lui préfère les simples vers de M. Pillet. Dans *le Globe*, Ch. de Rémusat met Lamartine sur le même rang que Béranger et Casimir Delavigne, non sans qualifier ce dernier d'être « celui peut-être qui promet le plus à l'avenir. » N'oublions pas Mme de Genlis, qui, dans *l'Intrépide*, affecte d'être juste, mais sévère, — avec intrépidité! Lamartine, ayant parlé de ruines qui dorment sous les herbes, « l'herbe est poétique, prononce cette prude personne, les herbes ne le sont pas, parce qu'au pluriel elles rappellent l'usage journalier qu'on en fait dans les cuisines. » Et, parmi les appréciations les moins pénétrantes, signalons celle de Victor Hugo, qui, dans *le Conservateur littéraire*, cite l'*Homme*, *Dieu*, la *Poésie sacrée*, la *Semaine Sainte*, met l'*Invocation* au-dessus de toutes les autres pièces du recueil, et, sauf *le Souvenir*, n'a remarqué aucune des poésies purement lamartiniennes. Son excuse est qu'il avait dix-huit ans. Mais l'applaudissement fut général. Plus encore qu'un succès de presse, les *Méditations* furent un succès de public. C'est donc qu'elles trouvèrent un public préparé à les comprendre. La révélation, s'il y en eut une, était très attendue.

Ni pour les sentimens ni pour leur expression, les *Méditations* ne contenaient rien qui fût de nature à choquer le lecteur et ses habitudes d'esprit. La versification en est toute classique. Le plus ancien souvenir d'une impression littéraire que Lamartine retrouvât dans sa mémoire, était celui de son père lui lisant *Mérope*. C'est en écoutant les vers de Voltaire que son oreille s'était ouverte à l'harmonie du vers français.

Il est, une fois pour toutes, imprégné de Voltaire et de Racine : vous entendez bien qu'il s'agit de Louis Racine, dont le poème sur *la Religion* eut, au début du XIXe siècle, sa plus grande vogue. Il a lu pareillement Parny, Bertin, Gresset, et il a versifié à leur imitation : les quatre livres d'élégies, dont il a fait un beau jour le sacrifice, étaient dans cette manière, qui fut sa première manière et dont nous pouvons nous faire une idée par les morceaux conservés dans la *Correspondance*. Il goûtait dans ces petits poètes du XVIIIe siècle une nuance de tendresse encore superficielle et de sensibilité fugitive. Les Anglais lui enseignèrent la mélancolie, la rêverie triste, délicieusement triste, dans les brumes du paysage et dans les brumes de l'âme. Ossian plus que tout autre. « Ossian fut l'Homère de mes premières années : je lui dois une partie de la mélancolie de mes pinceaux. » Mais Young presque autant qu'Ossian. Nous avons coutume de railler Baour Lormian, — ou Lormian Baour, — et d'être sévères à Letourneur coupable de n'avoir pas traduit littéralement Shakspeare. Il serait plus juste de reconnaître tout ce que nous leur devons pour les nouveautés qu'ils ont acclimatées chez nous. Ajoutez le désenchantement de *Werther* et la notion de l'infini que Virieu avait rapportée d'Allemagne à son ami. Auparavant, Lamartine s'était plongé dans les *Confessions* et *la Nouvelle Héloïse*; il découvrait un jour Chateaubriand ou Mme de Staël, un jour Pope ou Byron. On ne saurait trop le redire : dans les années qui ont suivi sa sortie du collège de Belley, il a été un grand dévoreur de livres. C'est alors qu'il a fait, une fois pour toutes, provision d'idées et de souvenirs littéraires. Parmi les ouvrages qui ont influé sur lui, M. Lanson ne se contente pas de signaler les grands livres; il tient compte aussi, et avec raison, d'ouvrages secondaires, médiocres peut-être, mais imprégnés de l'air du temps et qui l'apportaient à un lecteur impressionnable. Le Lamartine des années d'apprentissage se tient au courant de tout ce qui paraît. « Ainsi le livre qu'il apportera, quelle que soit son originalité, sera rattaché par mille liens à la vie française, à la vie européenne d'hier et d'aujourd'hui : ce ne sont point du tout des chants sauvages éclos dans une solitude visitée seulement de quelques génies immortels. » Cinquante ans de modes littéraires ont précédé et préparé les *Méditations*.

Non certes que le morceau, le vers, la phrase, le mot, dont

telle pièce ou tel passage de Lamartine évoque irrésistiblement le souvenir, en ait été à proprement parler l'origine. Cette poésie n'est nullement livresque. En multipliant les citations, le savant éditeur n'a pas prétendu que chacun accusât un emprunt du poète : il a voulu seulement indiquer les états d'âme déjà répandus dans la littérature, pour montrer que Lamartine en était pénétré et qu'ils agissaient en lui, par l'intérieur, comme les sources de son inspiration. Il ressort de ce travail de comparaison que tous les thèmes lamartiniens étaient déjà des lieux communs de la littérature sentimentale, avant que le poète les eût repris, pour leur donner, comme à autant d'ébauches, une forme définitive. Voici *l'Isolement*, première pièce et, en quelque sorte, préface du recueil. Il est composé de trois thèmes qui s'enchaînent : un thème pittoresque, la description du paysage au coucher du soleil; un motif sentimental, l'impression d'universelle solitude causée par l'absence de la femme aimée; un thème mystique, l'aspiration au bien idéal, vague objet de nos vœux. Or la méditation du soir devant la nature était à la mode depuis un demi-siècle, et déjà liée dans *Werther* au sentiment de la désespérance. L'idée que, pour un être qui lui manque, le monde est dépeuplé, était dans *la Nouvelle Héloïse*, dans *Delphine* et dans *René*. Enfin Mme de Staël avait dit : « Le sentiment de l'infini est le véritable attribut de l'âme... on ne peut entendre ni le vent dans la forêt, ni les accords délicieux des voix humaines; on ne peut éprouver l'enchantement de l'éloquence ou de la poésie; surtout on ne peut aimer avec innocence, avec profondeur, sans être pénétré de religion et d'immortalité. » Voici, placé à la fin du recueil, l'*Automne*. Chez les anciens et leurs imitateurs de la Renaissance, cette saison des fruits et des vendanges signifiait la richesse, l'abondance et la joie de vivre; au contraire, chez certains poètes modernes des pays septentrionaux, au XVIIIe siècle, elle est devenue le symbole des mêmes idées tristes que l'hiver éveillait jadis chez les anciens ; chez Millevoye l'idée de la chute des feuilles s'associe à celle de la chute des jours. C'est alors que Lamartine s'empare du sujet : désormais, la *Chute des feuilles* nous fait l'effet d'une complainte d'ailleurs charmante, l'*Automne* est le chef-d'œuvre lyrique. Le thème du *Golfe de Baïa*, une promenade en barque, est dans Rousseau. Celui du *Soir*, évocation des morts dans tous les bruits et tous les rayons, a été popularisé

par Ossian : « N'est-il point dans les airs quelque ombre dont la robe en passant fait frémir ton feuillage? Souvent on voit les âmes des morts voyager dans les tourbillons des vents, quand la lune part de l'Orient et roule dans les Cieux. » Et ainsi de suite.

La teinte même partout répandue, la mélancolie, est la nuance alors à la mode, la seule qui se portât en poésie. Lamartine a reçu de son époque cette idée toute faite que, seul, le malheur a une vertu poétique. Que ce soit Elvire ou Graziella, il ne les chante qu'en les pleurant. Il s'apercevra plus tard qu'il y a une poésie de l'amour heureux et, — j'en demande pardon aux romantiques, — c'est auprès de sa femme qu'il s'en apercevra. Marianne Birch devenue Mme de Lamartine a inspiré au poète quelques-uns de ses vers les plus amoureux, pour ne pas employer une expression plus vive. Mais cette poésie du bonheur n'était pas encore familière aux imaginations; Lamartine en a fait la découverte avant ses lecteurs ; c'est une des raisons pour lesquelles les secondes *Méditations* n'ont pas eu le même succès que les premières : l'auteur y était, à certains égards, en avance sur son public. Dans les premières *Méditations*, il avait été devancé par lui. Tous les thèmes qui y sont traités l'avaient été déjà chez nous, mais en prose ; ou bien, ils nous arrivaient dans des traductions de poètes étrangers : il restait à en trouver l'expression poétique. Ce sera l'œuvre de Lamartine. Or, — c'est la démonstration très neuve et très forte que nous devons à M. Lanson, — la forme sous laquelle l'auteur des *Méditations* va exprimer cette poésie diffuse, c'est la forme générale, universelle, où se reconnaît l'art des classiques. Il va fixer cette poésie *sub specie æterni*, non pas à l'usage d'une société et à la mesure d'un individu, mais pour tous les temps et pour tous les hommes, en fonction de l'être humain.

Ce travail de généralisation apparaît tout de suite, si on étudie les procédés de composition familiers à Lamartine. On s'est efforcé de reconnaître dans les « paysages » des *Méditations* ceux-là mêmes que le poète a eus réellement sous les yeux. Le soir où la première inspiration de *l'Isolement* s'est présentée à son esprit, il était bien, en réalité, assis sur une montagne, à l'ombre d'un vieux chêne : la montagne est le Craz qui domine Milly et que couronne un taillis de chênes. De là, il est exact qu'il apercevait un fleuve dont le cours, s'il ne serpente pas,

traverse du moins la plaine : c'est la Saône. Mais la Saône ne mugit, ni ne gronde et ne blanchit pas en vagues écumantes. Et il n'y a pas de lac dans les environs. Il faut qu'à un certain moment, la vision se changeant en réminiscence, un autre paysage se soit substitué au paysage bourguignon, celui de Savoie, et qu'à l'image présente s'en soit ajoutée une autre évoquée par le souvenir. Lamartine s'est souvenu du paysage qu'il avait contemplé des hauteurs de Hautecombe : le Rhône y mugit, le lac du Bourget y étend ses eaux dormantes. Mais ce que Lamartine *voit* ou *révoit*, il est non moins vrai qu'il l'avait *lu :* colline, arbre, torrent, lac, vagues sont les élémens du paysage d'Ossian. « Je suis assis au sommet de la colline sur la mousse qui borde le torrent ; le feuillage d'un arbre antique frémit sur ma tête ; à mes pieds, les flots bourbeux du torrent roulent sur la bruyère ; plus bas, le lac présente une surface trouble et fangeuse... Il est midi, tout est calme ; je suis seul et la tristesse s'empare de mes pensées. » Et cela est de la littérature. Continuons : un son religieux s'élance « de la flèche gothique. » M. Reyssié qui, dans la *Jeunesse de Lamartine*, a poussé aussi loin que possible l'interprétation littérale et réaliste des vers de Lamartine et en a donné le commentaire local, est heureux de pouvoir préciser : « C'est l'angelus qui sonne à Sologny. » Mais il se désespère : « La flèche gothique, nous devons l'avouer, n'a jamais existé. » Elle existe : seulement, c'est dans Chateaubriand : « Au milieu de mes réflexions, l'heure venait frapper à coups mesurés dans la tour de la cathédrale gothique. » Du haut du Craz, et si loin que s'étende la vue, elle chercherait vainement à découvrir aucun « palais. » Lamartine ne s'est fait nul scrupule d'en introduire un. Et pourquoi non ? si ce palais faisait bien dans le paysage. Car on voit, maintenant, que ce paysage est composé, dirai-je : à la manière du paysage historique ? Lamartine, beaucoup plus conscient de son art qu'on ne l'a dit, a lui-même, dans le *Ressouvenir du lac Léman*, défini sa méthode de description :

> Pour revoir en dedans je referme les yeux,
> Et devant mes regards flottent à l'aventure,
> Avec des pans de ciel, des lambeaux de nature.

On démêle ainsi les momens du travail qui s'est accompli dans l'esprit du poète et les apports successifs qui se sont com-

binés dans son imagination. Les habitudes littéraires de l'époque ont dessiné en lui la première ébauche; elle a été précisée par le spectacle directement aperçu : les souvenirs d'autres « choses vues » ont complété l'image. N'oublions pas l'idée qui appelle tous ces élémens, les modifie et les organise, pour en former un cadre en accord avec le tableau ou le motif sentimental. Le poète crée ainsi un paysage qui n'est pas réel, mais qui est vrai. Ce n'est pas exactement le paysage où se trouvait le rêveur : c'est le Paysage où se trouvera chez elle toute rêverie mélancolique.

Du paysage passons à une scène, celle du *Lac :* le procédé est le même. Il existe un précieux carnet offert par Julie Charles à Lamartine et qui contient l'esquisse de plusieurs *Méditations*. Lamartine l'avait légué à M. Émile Ollivier. On lit, sur ce carnet, cette note au crayon : « Assis sur le rocher, à la fontaine intermittente, le 29 août 1817, pensant à toi (Julie). Abbaye d'Hautecombe, à pic sur le lac. Le jour à choisir si... Passé la journée du 29 dans les bois d'Hautecombe sur le lac de B..., avec cinq personnes bonnes et aimables. *Souvenir de notre journée du mois de septembre passée sur le même lac avec elle.* » Voilà l'aventure réelle. D'autre part, la promenade en barque avec la femme aimée était un thème littéraire en circulation. L'amant d'une première Julie, à laquelle la Julie de Lamartine devait sûrement son nom, s'était déjà souvenu du lac où l'on n'entendait qu'un bruit de rames. « Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. » Et les accens inconnus à la terre, avant d'être ceux d'Elvire, ont eu la voix d'une autre : « Atala et moi, nous joignions notre silence au silence de cette scène du monde primitif, quand tout à coup la fille de l'exil fit éclater dans les airs une voix pleine d'émotion et de mélancolie. » Entrons dans le détail. Rousseau a exprimé, et non pas le premier, l'émotion du retour aux lieux où l'on a aimé. « Voilà la pierre où je m'asseyais pour continuer au loin ton heureux séjour. » De là pour Lamartine a pu venir la suggestion littéraire. Mais voici le souvenir personnel; on lit sur le Carnet Émile Ollivier : « 30 août, au bout de l'allée des petits peupliers, sur les restes d'un petit mur, assis à la place même qu'elle occupait le premier soir où nous nous promenâmes au clair de lune. Premier aveu. Premier baiser. » Bien imprudent qui voudrait, d'après le *Lac*,

raconter les incidens de la promenade qu'ont faite un certain jour, sur un certain lac, Alphonse de Lamartine et Julie Charles. Mais il n'est nul promeneur amoureux qui ne retrouve dans sa propre émotion un peu de leur émotion. Ainsi, les souvenirs littéraires, la réalité et la fiction se mêlent et deviennent : la Poésie.

Voulez-vous voir maintenant le portrait que le poète a tracé de lui-même, au cours de ses *Méditations*, et comment il l'a poussé au « type ? » L'art classique est fait de choix. Parmi les sentimens qui se pressaient, et souvent se contrariaient, dans son âme juvénile, Lamartine a choisi, éliminant les uns, accentuant les autres : il s'est simplifié, unifié. Un examen un peu attentif de la *Correspondance* ne nous laisse à ce sujet aucun doute. On sait combien cette correspondance abonde en renseignemens psychologiques pour les années de jeunesse. Dans les longues lettres de cette époque, si intimes, si sincères, le jeune homme inquiet, qui se regarde vivre, décrit, suivant l'ami auquel il s'adresse, les états d'âme avec lesquels son correspondant peut le mieux sympathiser. Toutes les émotions qu'il transposera dans ses vers s'y trouvent déjà consignées; on les y saisit comme à leur source; et, ainsi, il est vrai de dire qu'il a vécu sa poésie. Mais ces émotions ne sont pas les seules qui aient fait vibrer son âme. Sa vie intérieure est plus complexe que celle dont les *Méditations* portent le témoignage. Oui, le solitaire de Milly a eu ses heures de lassitude et de découragement; oui, il a traversé ces crises de désespoir durant lesquelles tout nous devient indifférent de ce qui n'est pas notre propre détresse. Mais il était jeune, ardent, dévoré d'ambition : sa nature énergique reprenait vite le dessus; il réagissait contre une dépression passagère pour s'élancer vers l'avenir, avec toute la violence passionnée propre aux âmes de désir. Après la mort de Mme Charles, son chagrin fut immense et de ceux qui se prolongent par un éternel regret : qui pourrait en douter? Pourtant dans ces jours mêmes où on pourrait le croire anéanti par la douleur, nous le voyons tout occupé de projets littéraires et autres, dans une fièvre d'activité et une fermentation d'idées. En 1819, il est malade et, dans l'*Automne*, il dit adieu à la vie : cela ne l'empêche pas de multiplier les démarches pour obtenir un poste diplomatique et de lutter avec énergie contre les répugnances de la vieille dame anglaise qui refuse la main de

sa fille à un jeune homme sans position. Ainsi des élémens complexes que lui fournissait la richesse de sa vie sentimentale, il a laissé tomber tous ceux qui ne secondaient pas son dessein poétique. Il a recueilli ceux-là seulement qui convenaient à un portrait idéal.

Cette poésie est toute personnelle, dit-on, car le poète se met en scène; mais aux traits qu'il se prête, il faut bien de la complaisance pour reconnaître le jeune gentilhomme campagnard qui avait encore si peu vécu. Il se représente chargé d'ans et courbé par l'âge :

> Mon front est blanchi par le temps,
> Mon sang refroidi coule à peine.

En fait, il n'a pas la trentaine... A l'entendre, on croirait qu'il a épuisé la coupe des jouissances : il a eu la plus banale des aventures avec une petite amie, qui était moins qu'une ouvrière, et une brève liaison avec une femme mariée que la mort lui a enlevée. Surtout il se donne pour avoir tout lu et tout vu, creusé les philosophies, fait le tour des connaissances humaines et le tour du monde. Or, il a sans doute beaucoup lu, mais au hasard, et plus de poètes et de romanciers que de philosophes; il a discuté des problèmes de l'âme, mais avec ses compagnons d'âge et son ami le romanesque curé de Bussières; il a visité Rome et fait l'amour à Naples, il n'est pas encore le pèlerin du *Voyage en Oorient :* pour être revenu de tout il lui manque d'y être allé. Peu importe : le Moi lyrique s'élargit : nous avons devant nous l'homme sur le déclin de l'âge qui se retourne vers ses belles années et juge la vie.

Et maintenant, le portrait de l'amante. Mais faut-il mettre le mot au singulier? L'indiscrétion des biographes a répondu : elle n'a pas eu de peine à démêler dans les *Méditations* la trace de plusieurs influences féminines. La femme dont le souvenir flotte dans les brises embaumées du *Lac* n'est pas celle qui a inspiré l'*Hymne au Soleil*, le *Golfe de Baïa* et même les vers *A Elvire*. Elvire avait été précédée, dans la tendresse du poète, par une première Elvire, dont on sait qu'un jour la seconde fut jalouse. Elles sont deux : ne sont-elles que deux? Cette dualité, ou cette pluralité, le lecteur ne s'en douterait pas, tant le poète a fondu les ressemblances individuelles dans la conciliante imprécision d'une seule image. Lui-même, en tête d'une

même pièce, a brouillé les dédicaces. Si d'ailleurs il a pu donner d'abord à la petite Napolitaine le nom qui, par la suite, est resté à la seule Elvire, c'est qu'il avait commencé par en dessiner une image qui ne lui ressemblait guère : « Cette femme angélique, écrivait Mme Charles, m'inspire jusque dans son tombeau une terreur religieuse. Je la vois telle que vous l'avez peinte, et je vous demande ce que je suis pour prétendre à la place qu'elle occupait dans votre cœur. » Non, sous ces traits de « femme angélique, » la future Graziella ne se ressemble pas à elle-même; il en est d'elle comme aussi bien d'Elvire : elle ressemble surtout à l'image idéale de la Femme que le poète portait en lui. C'est, modernisée, la Muse des classiques, l'inspiratrice qui personnifie pour un poète l'éternel féminin. « Elvire et le Poète qui la pleure sont des images idéales, écrit justement M. Lanson, les équivalens romantiques des Phèdre et des Oreste classiques, dont la fonction est d'exprimer, non du passé historique et individuel, mais l'éternel présent du cœur humain. » Ainsi le subjectivisme romantique rejoint l'impersonnalité classique.

On voit alors en quoi consiste le caractère général des *Méditations* et quelle est, dans l'histoire du cœur humain, la page qu'elles ont écrite une fois pour toutes. Les *Méditations* sont un livre d'amour, cela ne fait aucune espèce de doute. Si les critiques de l'époque se sont attachés surtout aux parties philosophiques ou religieuses du recueil, le public ne s'y est pas trompé. Ce public était surtout celui des femmes et des jeunes gens : il l'est resté. Du reste, entre les pièces religieuses et les pièces amoureuses il n'y avait pas désaccord ; les premières contribuaient à donner à toute l'œuvre son noble caractère et à la séparer nettement de la poésie galante du siècle précédent. Cet amour est épuré à la fois par la douleur et par le souvenir :

> Je l'ai dit à la terre, à toute la nature,
> Devant tes saints autels je l'ai dit sans effroi,
> J'oserais, Dieu puissant, la nommer devant toi.

On a qualifié cet amour de platonique; restituons-lui son vrai nom, qui est : platonicien. Pour Lamartine, comme pour Pétrarque, comme pour Platon, l'amour est d'essence divine. Il traduit les idées absolues du Beau et du Bien, dont il est l'émanation, le symbole terrestre et humain. Il nous ramène à

leur contemplation. Cette conception de l'amour était nouvelle dans notre littérature. Ce n'est pas celle des poètes de la Renaissance, qui conseillent à leur maîtresse de cueillir les roses de la vie. Ce n'est ni l'amour cornélien qui est une forme supérieure de l'estime, ni l'amour racinien qui est Vénus tout entière à sa proie attachée. C'est un amour qu'après Lamartine comme avant lui, aucun de nos grands poètes n'a célébré, ni celui de la *Tristesse d'Olympio*, ni celui du *Souvenir*. « Tous ceux qui pleuraient un amour perdu ou qu'un désir d'amour obsédait, écrit M. Lanson, tous ceux que nulle réalité ne contentait et que le rêve de l'infini tourmentait, tous ceux qui flottaient entre le doute et la foi, tous ceux-là ont trouvé que Lamartine, en se disant, les avait dits. Et tous ceux qui, dans l'avenir, seront pareils à ceux-là, se retrouveront comme eux dans les tristesses de l'amant d'Elvire. » J'ajoute : tous ceux que l'amour élève au-dessus d'eux-mêmes et exalte dans une sorte de communion avec l'infini. Ils trouveront tous un peu de leur tourment et de leur rêve, de leur tristesse et de leurs espérances dans les *Méditations*, qui sont le livre classique de cet amour éthéré et mystique.

Je ne puis terminer cet article sans adresser un mot d'adieu personnel au directeur très aimé qui vient de nous quitter trop tôt et qui laisse ici d'unanimes regrets. Francis Charmes était d'une bonté parfaite, accueillant à tous, et pour quelques-uns d'une amitié à toute épreuve. Nous étions entrés ensemble à cette *Revue*, où nous ne devions plus cesser d'être, comme il disait, voisins de chroniques. Pendant les années où il a présidé aux destinées de cette grande maison, j'ai toujours trouvé en lui le guide le plus sûr et le meilleur conseiller. Entre les qualités de son esprit une surtout le désignait aux fonctions qu'il a si heureusement remplies pour le bien de tous : le tact, qui était chez lui le plus naturellement délicat et le plus averti. En ces derniers temps, si durs pour beaucoup d'entre nous, il m'avait témoigné une affection empressée et touchante. Je lui en reste à jamais reconnaissant.

René Doumic.

REVUE SCIENTIFIQUE

A PROPOS DE LA SCIENCE ALLEMANDE

Le fait que la guerre actuelle est surtout une guerre scientifique n'est plus aujourd'hui contesté par personne. Mais de ce fait diverses personnes ont tiré des conclusions fort différentes selon qu'elles sont d'un côté ou de l'autre de la barricade... J'entends par là la vieille barricade qui sépare, depuis qu'il y a des hommes et qui ratiocinent, les disciplines sentimentales des réalistes. Cette précision n'est pas inutile et c'est regrettable, car il ne devrait point y avoir aujourd'hui d'autre barricade que cette mince faille frangée de fils barbelés, qui, de la mer du Nord à la Suisse, est la marge sanglante de nos espoirs.

Une chose pourtant est faite pour nous consoler, c'est que ces polémiques d'avant-guerre sont exclusivement le fait de gens qui n'ont point fait la guerre et ne la connaissent point. Les combattans, eux, ont mieux à faire que de disputer sur des controverses métaphysiques. Ils laissent cela aux moins privilégiés qu'eux, dont l'héroïsme est surtout typographique, à ceux qui lancent bravement chaque jour à l'assaut du Boche les colonnes des gazettes, toutes hérissées des baïonnettes étincelantes de l'invective et des liquides enflammés de leur encrier. Au temps où les écritoires ne contenaient que des plumes d'oie, le cliquetis batailleur de toute cette éloquence scripturale eût évoqué l'image auguste du Capitole. Mais les plumes sont devenues métalliques, et c'est pourquoi tant d'aèdes bardés d'épithètes seront après

tout fondés à dire que c'est à la pointe de l'acier qu'ils ont fait reculer l'ennemi.

Mais si les soldats n'impriment rien, — ceux du moins que l'âpre bataille n'a point couchés loin de l'action, — en revanche, ils lisent. Ils lisent pour se distraire ou pour s'endormir... selon les auteurs, et en lisant les polémiques qui, comme des relens de l'arrière, arrivent jusqu'à eux, ils risquent d'être parfois meurtris dans leurs plus chères illusions, dans leur idéal quel qu'il soit, dans ce qui leur donne tant d'âme pour se battre et pour endurer. Aussi n'est-ce point sans tristesse que nous avons vu et que nous voyons des doctrinaires tirer argument des événemens quelconques, heureux ou malheureux, de cette guerre, pour le système qui leur est cher, ce qui est légitime, et contre le système opposé, ce qui l'est moins. C'est ainsi que nous avons vu tour à tour proclamer, en des proses bourrées d'argumens comme une bulle de savon l'est d'air, que cette guerre a prouvé la faillite de la religion, de l'athéisme, du principe monarchique et du démocratique, du renanisme, de la théocratie, de l'antimilitarisme, du militarisme. Je me garderai bien de mettre le doigt dans l'engrenage de ces roues dentées qui, deux par deux et en sens inverse les unes des autres, tournent depuis longtemps à vide. C'est le propre des systèmes, qui sont rigides et simplistes, de pouvoir trouver, dans un fait quelconque parce qu'il est souple et nuancé aussi bien que dans son contraire, quelque facette où se réfléchisse brillamment leur lumière monochromatique.

Mais ce qu'on ne saurait laisser passer sans protester, ce sont les attaques perfides dont la guerre actuelle a fourni le prétexte à l'égard de la science qui, elle, n'est pas un système, mais une réalité belle, utile, respectable, et conciliable avec tous les idéals.

Ce n'est point la première fois que l'on proclame la faillite de la science; mais celle-ci heureusement n'est point comme les murs de Jéricho, et il ne suffit point d'emboucher les trompettes de l'anathème pour la faire tomber. Cette fois-ci le développement pris en Allemagne par les sciences et leur application, tandis que l'état moral de ce pays restait ou plutôt devenait ce que nous le voyons, l'utilisation perfide par nos ennemis de certains procédés barbares empruntés à la chimie, la cruauté avec laquelle ils ont conduit cette guerre et plus encore l'apostille doctorale qu'ont donnée à ces procédés tant de cuistres à diplômes et à lunettes de l'autre côté du Rhin, tout cela a paru fournir, à ceux qui de bonne ou de mauvaise foi détestent la science, des argumens propres à démolir une fois pour toute la « nouvelle idole. » On

y ajoute quelques sophismes rebattus, préalablement rajeunis d'une couche de peinture fraîche, et c'est ainsi que la science, cette pelée, cette galeuse d'où venait tout le mal, s'est vue plus que jamais vouée aux gémonies en vertu de raisonnemens que nous allons brièvement discuter et qui peuvent se résumer ainsi : 1° La prépondérance et le progrès de la science allemande, le développement scientifique de l'Allemagne tant pacifique que militaire sont cause de l'abominable rétrogradation morale constatée dans cette nation ; 2° cette prépondérance de la science allemande est liée, de l'aveu même des savans allemands, à celle du militarisme germanique ; 3° donc la science est une chose détestable, dont l'Allemagne telle que nous la voyons est le produit et le champion, tandis que les ennemis de l'empire allemand sont les défenseurs des disciplines sentimentales, qui sont toujours et irréductiblement opposées à la science.

Voyons ce qu'il faut penser de tout cela.

***

La science allemande est-elle prépondérante? L'Allemagne a-t-elle eu dans l'histoire passée des sciences, a-t-elle dans leur histoire contemporaine une primauté? C'est une question souvent examinée depuis quelque temps. Ici même, M. Émile Picard l'a traitée avec une remarquable maîtrise pour ce qui concerne les sciences physico-mathématiques. Dans sa belle leçon d'ouverture au Collège de France, M. Henneguy l'a abordée pour le groupe des sciences biologiques. Il serait aisé de faire de même pour les sciences historiques. La vérité c'est que de tels dosages, de telles comparaisons, sont difficiles à faire. Quelle est la balance qui nous permettra de soupeser côte à côte un Leibnitz et un Descartes, un Bradley et un Bessel, un Laplace et un Gauss? L'importance du rôle joué par un pays dans l'histoire de la science dépend d'un très petit nombre d'hommes de génie ; et comme le génie est sporadique, comme il est en général complètement indépendant du milieu dans lequel il se développe et sans commune mesure avec lui, on conçoit la difficulté de telles comparaisons. Pourtant il résulte avec certitude des études consciencieuses que nous venons de citer que le rôle de l'Allemagne dans la science moderne est loin d'être d'une importance supérieure, sinon égale, à celui de la France ou de l'Angleterre. Si Képler, Gauss, Kirchoff, Hertz, Helmholtz, Koch furent Allemands, Newton, Davy, Darwin, Maxwell, Faraday, Lister étaient Anglais ; Descartes, Laplace, Lavoisier, Carnot, Ampère,

Claude Bernard, Pasteur, Poincaré étaient de notre France. Tous ceux-là furent de grands hommes, mais, comme l'a fort bien remarqué M. Émile Picard, les grands savans qu'a eus l'Allemagne se distinguent plutôt par leur minutie et leur lente ténacité, les nôtres par leur apport d'idées directrices,

Si les grandes envolées manquent même à leurs plus puissans cerveaux, s'ils sont incapables de ces coups de cognée qui font une brèche éblouissante dans la forêt du mystère, en revanche, ils ont des qualités qui suppléent au génie. Le génie, a dit Buffon, n'est qu'une longue patience. Il avait tort, et son propre génie à lui échappait à cette définition un peu désabusée. Le génie n'est pas cela seulement, mais cela en est une des formes, et que les Allemands possèdent à un haut degré. Leur érudition est méticuleuse, inlassable, fouilleuse; leur labeur tenace, tatillon, sans répit. Ils ont le génie de la compilation. De là vient que le monde est inondé de leurs répertoires, annuaires, manuels, bibliographies, guides et histoires de toutes sortes. Chez nous-mêmes on est arrivé le plus souvent, lorsque dans nos établissemens scientifiques on a besoin d'une référence relative à une œuvre française, à la chercher dans les publications allemandes qui mâchent le travail et dispensent de l'effort de remonter aux sources. On devine facilement que l'esprit tendancieux dans lequel sont faites ces compilations boches n'a pas peu contribué à répandre partout la croyance à la prétendue supériorité de la science germanique. Notre manie de nous entre-dévorer à fait le reste, et nous connaissons chez nous des hommes de science, — je ne dis pas des « savans, » il y a des mots qu'il ne faut pas prodiguer, — importans par leur situation administrative, et qui sont trop heureux d'attribuer, d'accord avec les compilations boches, à nos ennemis, tels travaux dus à leurs subordonnés et qu'ils savent pertinemment avoir été importés de chez nous par nos ennemis. Ceux-ci sont si loin! Ils ne seront jamais des concurrens pour les places et les honneurs et on a moins de peine à les haïr que les gêneurs de talens dont la présence vous porte ombrage.

Pour imiter les médecins qui affublent d'un beau nom néologique les maladies qu'ils ne savent point guérir, on me permettra de caractériser par deux mots les défauts qui chez nous ont contribué surtout à donner tant d'injuste prestige à la science germanique : *xénolâtrie* et *allélophobie*.

Si l'Allemagne ne peut réellement prétendre à une primauté quelconque dans la science moderne, elle y est nettement inférieure à la France et à l'Angleterre, si l'on remonte le cours de l'histoire.

S'il serait puéril de penser que les Germains sont moins bien doués pour les sciences et les arts que les peuples dits latins, en revanche il est incontestable qu'ils sont venus bien plus tard à la civilisation et n'ont contribué à celle-ci que par des apports plus récens et d'abord moins riches. Ce qui le prouve notamment, c'est encore la langue allemande. Tant qu'un peuple ne posséde pas une langue bien formée permettant à ses « Génies » de s'exprimer clairement, il ne peut prétendre à une culture supérieure. Or combien tard l'Allemand s'est-il créé une langue, une littérature !

Voltaire déjà l'avait remarqué : « Pétrarque et Boccace fixèrent la langue toscane, qui ne reçut plus d'altération, tandis que tous les autres peuples ont changé leur idiome. Ces arts qui d'ordinaire naissent et périssent ensemble sortaient en Italie de la barbarie, grâce au seul génie des Toscans, avant que le peu de science resté à Constantinople refluât en Italie, à la chute de cette ville. »

C'est au XVI° siècle seulement que les sciences et les arts répandus en France gagnaient par elle et grâce à elle la barbare Allemagne. Au XVIII° siècle encore, la science allemande était si pauvre que Frédéric le Grand, qui n'était pas le plus sot des Hohenzollern, était obligé de venir recruter en France l'état-major de l'Académie des sciences qu'il fondait à Berlin et de la faire présider par le Français Maupertuis. On sait d'ailleurs que les relations de celui-ci avec Voltaire, qui régnait alors sur les lettres de la Prusse, — l'usage de l'allemand étant réservé par Frédéric à ses conversations avec son cheval, — ne ressemblèrent pas beaucoup à l'union sacrée ; ce qui prouve que les Français même les plus intelligens ont toujours eu les mêmes défauts.

Quoi qu'il en soit, il n'y a guère plus d'un siècle et demi, — ce qui est peu dans l'histoire d'un peuple, surtout d'un peuple élu par la divinité, — l'Allemagne était fort loin de se prévaloir à notre égard d'une supériorité de culture, et trop heureuse de monter en croupe du Pégase français. Il en est de même dans presque tous les autres ordres d'idées concernant les œuvres de l'esprit, c'est-à-dire dans ceux qui caractérisent la « culture. » On ne peut qu'approuver M. Bergson qui fait dériver toute la philosophie moderne de Descartes. Les systèmes de Leibnitz, de Spinoza, de Malebranche, de Locke et jusqu'à l'idéalisme allemand du bon vieux temps, sont sortis du cartésianisme. Il en est de même pour le grand dada tant chevauché de la science allemande, la philologie : dès le XVI° siècle et pendant des siècles, l'école française produit des maîtres dont l'autorité se maintient encore aujourd'hui, et qui ont été copiés, mais non dépassés

de l'autre côté du Rhin. Les Cujas, les du Cange, les Budé, les Estienne, les Scaliger, les Dolet, les Muret, les Barthélemy, etc., ont fondé et pratiqué toutes ces sciences profondes : linguistique, grammaire, archéologie, paléographie, épigraphie, etc., sur lesquelles la botte prussienne s'est lourdement posée sans en pouvoir effacer l'empreinte initiale et française.

On pourrait continuer cette énumération. On ne l'achèverait même pas en considérant l'histoire de la toute moderne Allemagne. Il n'est pas jusqu'à la bière allemande, cette liqueur que nos ennemis croient la plus germanique des choses germaniques et dont ils se gonflent éperdument comme du suc même de leur patrie, il n'est pas jusqu'à leur bière qui ne soit fabriquée partout en Allemagne avec les procédés découverts par le Français Pasteur.

Si donc il y a une science allemande qui ait produit quelque chose d'utile, c'est parce qu'il y a eu d'abord une science française. Nos ennemis oublient un peu trop cette filiation. Il est vrai que la gratitude filiale n'est pas la vertu dominante dans la famille de leurs tyrans.

Gœthe opposait déjà la méthode française aux façons allemandes. « Nos savans, dit-il, sont des orgueilleux qui voient en tout la supériorité de leur génie individuel et du génie national en général. Le langage des Français est net, clair, hardi, contrairement à celui de nos Allemands qui haïssent quiconque ne pense pas comme eux. » Voilà défini en quelques mots le caractère de l'esprit germanique ; il se développera et deviendra germanolâtrie et haine sous l'impulsion savamment organisée de la Prusse.

***

De quel droit en effet les Allemands, et plus spécialement leurs mentors prussiens, osent-ils, après ce que nous venons de voir, se prétendre les possesseurs de toutes les supériorités, et surtout de la suprématie scientifique ? C'est tout simplement du droit du plus fort. Car ces prétentions ne sont venues à la Prusse qu'après la victoire de 1866.

Ayant bouté dehors l'Autriche, elle a façonné l'Allemagne à son image, instauré sa discipline brutale, imposé son esprit avide des conquêtes matérielles et « faussé » les esprits, dans le dessein avéré d'asseoir sa domination. Elle y a employé l'enseignement primaire et supérieur, les philosophes, les prédicateurs, les historiens, les

écrivains religieux et les matérialistes, la science et la littérature.

La croyance des Allemands à leur « surhomie » est une sorte de folie des grandeurs provoquée de propos délibéré par une éducation spéciale ; on a fabriqué des surhommes comme on fabrique en Afrique des derviches tourneurs, ou, au cirque, des chevaux faisant le pas espagnol.

Ce but ainsi poursuivi par l'État prussien est avoué sans ambage. Aussi Haugwitz, organisateur de l'enseignement prussien, nous dit sans vergogne : « Nous enseignons ce qui peut nous être utile, que ce soit le vrai ou le faux, peu nous importe ; nous voulons que l'Allemand croie ce qui nous semble nécessaire qu'il croie pour atteindre le but que nous poursuivons. » Qu'eût pensé de cette méthode d'enseignement l'auteur des *Provinciales?*

Et, en effet, l'histoire de la civilisation, telle qu'on l'enseigne dans les livres scolaires prussiens, sans parler du reste, est bien fabriquée d'après ce principe. Tout y est *made in Germany*. Nous avons vu par exemple des ouvrages allemands sur l'histoire de la chimie, où le nom de Lavoisier n'est pas cité ; nous en avons vu sur l'histoire de la photographie, qui ne mentionnent pas Niepce et Daguerre. C'est tout juste si les noms de Claude Bernard, Renan, Pasteur, Champollion, Burnouf, Lamarck, Saint-Hilaire, Cuvier, Laplace, sont cités par eux dans l'histoire des sciences. D'ailleurs les Grecs, Italiotes, Gaulois, Français, comme ils ont de-ci de-là produit quelque chose de bien, sont évidemment des Germains, dégénérés hélas !

Si les Allemands taisent les travaux des autres ou se les attribuent, ce ne peut être par ignorance, — ils ne sont pas ignorans, rien n'échappe à leur documentation méticuleuse et infatigable, — c'est par système.

En somme, on a inoculé au peuple allemand la croyance en sa supériorité, afin de s'en servir comme d'un levier, par les mêmes procédés de propagande que ceux des lanceurs d'élixirs, pilules, pommades, curatifs. Pour tout dire d'un mot, la guerre actuelle n'est que le résultat d'une affaire de publicité habilement lancée.

Les aveux du genre de ceux de Haugwitz, que nous venons de citer, se rencontrent assez fréquemment. Ce même auteur avoue sans ambages qu'il ne croit pas à la supériorité allemande, mais qu'il l'enseigne, afin d'exalter « l'orgueil allemand. » D'autres Allemands n'y croient pas non plus. Gœthe écrivait après 1813 : « Les Français ont été nos maîtres en civilisation, et nous avons encore à apprendre d'eux ; personnellement, je leur dois beaucoup. » On sait comment

Heine a opposé son livre : *De l'Allemagne*, à celui de Mme de Staël, trop favorable à son avis ; il ne revendique pour ses compatriotes aucune supériorité, sauf celle de la grossièreté. D'après Nietzsche lui-même, barde et prophète du surhomme, l'Allemand manque de quelques siècles de fermentation morale.

Comment des aveux du genre de ceux d'Haugwitz et de tant d'autres doctrinaires du crime ont-ils pu être publiés? Est-ce cynisme? Est-ce conviction que personne ne se préoccupera des publications allemandes ou n'en tirera des conclusions? Ce ne serait déjà pas si mal raisonné. N'avons-nous en effet pas vu récemment de très bons Français, et même un ancien ministre de l'Instruction publique, proposer sans rire de cesser dès maintenant l'enseignement de la langue allemande dans les écoles françaises ?

Voilà une belle insanité à mettre à côté de la proposition que nous firent naguère de très graves personnages, de bannir pour toujours la musique allemande de nos tympans. Que ne nous propose-t-on aussi de ne pas utiliser les rayons X pour radiographier nos blessés, puisque c'est Rœntgen qui les a découverts, ou de bannir la T. S. F., sous prétexte que Hertz a eu une part dans sa découverte ?

Il faut réagir absolument contre cet état d'esprit enfantin, absurde et nuisible. C'est en connaissant bien nos ennemis qui resteront demain et toujours nos adversaires dans tous les domaines, que nous réaliserons la condition première de la victoire. Leur force provient précisément de ce qu'ils ont admirablement su tirer parti des trouvailles et des progrès de leurs voisins, de ce que j'appellerai leur « art d'utiliser les restes. » Ne craignons pas de les imiter à cet égard, et admirons chez eux l'état d'esprit pratique, qui, sur leurs fléchettes d'aéroplane, leur a fait graver cette inscription symbolique dans sa lourde ironie : « Invention française, fabrication allemande. »

Et maintenant je le demande, quand on se souvient que la science est par définition la recherche et le culte de la vérité, est-il rien de plus éloigné de la science, est-il rien qui soit plus anti-scientifique. plus ascientifique, si j'ose dire, que ces doctrines monstrueuses par lesquelles on a dressé au crime tout un peuple? Est-il rien qui soit, à la pure figure de la science, un outrage comparable à ce système de mensonge national? Entre un Ostwald, lauréat du prix Nobel de chimie et protagoniste de ces théories, et pour qui l'Allemagne est au-dessus de tout, même de la vérité, et un Étienne Lamy qui s'écrie: « Une seule devise est digne de la France. Au-dessus de tout la vérité. » entre ces deux hommes, je n'hésite pas, je dis que c'est le second, le

noble écrivain, qui est le vrai apôtre de la science, et que le premier, l'homme de laboratoire, en est la négation et l'insulteur. Et je dis que quand on en arrive à entendre d'un côté à l'autre de la barricade, un des principaux et des plus intelligens hommes de science allemand, et un des représentans des pures lettres françaises brandir comme des drapeaux ces devises symboliques, il faut être insensé pour ne point voir que c'est bien réellement la France qui, dans cette lutte, est le champion de cette chose si haute et si pure : la science. Pour l'Allemand, celle-ci n'est rien qu'une prostituée.

Il s'est produit un phénomène bien curieux; c'est qu'à force de professer avec méthode et de vanter la pseudo-supériorité scientifique allemande, dont ils ont fait prêcher l'évangile par des bandes d'historiens stylés, par des professeurs bien payés et bien décorés, par des écrivains stipendiés, les dirigeans prussiens ont fini par être eux-même convaincus et victimes de leurs propres élucubrations; ils se sont auto-suggestionnés. Rien de plus comique à cet égard que les argumens par lesquels le célèbre Ostwald dans son livre récent sur « les Grands hommes » essaie de se persuader à lui-même que c'est arrivé; rien de plus amusant, si ce n'est la spirituelle réfutation, — je devrais dire « démolition, » — que, en employant les propres argumens ostwaldiens, M. Yves Delage lui a infligée.

Je m'excuse auprès de mes lecteurs de leur parler aussi souvent d'Ostwald. Mais ce physico-chimiste d'une incontestable valeur est plus que tout autre, par l'importance du rôle qu'il a joué et qu'il joue encore dans la mentalité allemande, le symbole de la surhomie teutonne et qu'on ne peut pas invoquer pour lui comme pour tel autre signataire du manifeste des 93, Hæckel par exemple, l'état gélatineux où un âge avancé conduit parfois les cervelles les plus académiques. Son cas est intéressant parce qu'il prouve qu'on peut être un savant de valeur tout en étant une insulte à la science. Il y a ainsi des banquiers très habiles qui sont néanmoins des voleurs, ce qui ne saurait entraîner aucun discrédit à l'égard de l'art très honorable de la banque.

C'est aussi par le dressage pédagogique et l'auto-suggestion des pédagogues qu'à côté de la supériorité teutonne s'est implanté le dogme de la quasi-divinité de l'Empereur. Mais cela a été plus difficile, et il a fallu pour obtenir ce résultat bien des amendes, bien des mois de prison. Quant à l'Empereur lui-même, il l'a cru sans peine. Pratiquez, la foi viendra toute seule.

Un homme méritant réellement le titre de surhomme devrait avoir

du génie, de l'originalité. Or il n'est pas difficile de constater que même dans la préparation et la conduite de cette guerre, les Boches manquent tout à fait d'originalité. Leurs chefs de file eux-mêmes sont simplement des épigones marchant au pas de l'oie sur les traces de leurs devanciers, appliquant des principes surannés dont l'inefficacité a été maintes fois observée.

En particulier, le superhomme-chef, le divin Guillaume semble ignorer l'histoire, sinon il saurait que les atrocités, les nouveautés cruelles n'ont jamais fait reculer un peuple courageux. Les Romains cédèrent une première fois devant les éléphans de Pyrrhus, comme les Anglais devant les gaz asphyxians ; la deuxième fois, ils tuèrent ces « bœufs d'Apulie. » Après une première surprise dans la guerre macédonienne, ils adoptèrent eux-mêmes la lance plus avantageuse de leur ennemi.

Pour combattre la flotte punique, et finalement la battre, ils apprirent la navigation. Quant aux atrocités, comme moyen d'intimidation, c'est un procédé suranné et d'une inutilité démontrée par l'histoire. Pour faire un peu d'effet, il aurait fallu revenir à l'anthropophagie, et faire limer les dents des Poméraniens en pointe comme font les Nyam-Nyam. Qnant aux bombes incendiaires et aux gaz asphyxians, il y a belle lurette qu'un pieux évêque de Munster les utilisa pour la première fois. Tout cela prouve que les atrocités actuelles des Allemands ne sont point un effet de la science, mais au contraire une réminiscence des temps où il n'y avait point de science.

*
* *

Dans le célèbre manifeste des 93, qui a surtout de manifeste sa cynique outrecuidance, est soutenue cette affirmation effarante que le développement et le maintien de la civilisation et de la science allemandes sont liés à ceux du militarisme prussien. Et il y a des historiens fameux parmi ces 93, et il y a aussi des zoologistes notoires !

Que nous enseignent donc à cet égard l'histoire et la zoologie ? Évidemment un peuple écrasé ou presque détruit par la guerre ne jouera pas de grand rôle dans l'histoire du monde. Mais il ne s'ensuit pas que les peuples vainqueurs, plus guerriers, plus militarisés, mieux armés soient des peuples supérieurs.

Les Romains n'étaient pas plus civilisés que les Carthaginois, les Grecs, les Asiatiques qu'ils ont vaincus. Les Mandchoux ont vaincu les

Chinois plus nombreux, plus civilisés mais moins aguerris. Très souvent on voit le vainqueur subjugué par le vaincu plus civilisé. Rome le fut par Athènes; le Franc par le Gallo-Romain; le Mandchou par le Chinois.

Quant aux peuples militaires proprement dits, c'est-à-dire ayant la guerre comme industrie nationale, tels les Assyriens, les Spartiates, leur essor a été passager, leur existence brève, leur ruine totale. Les Spartiates étaient des rustres qui n'ont pas laissé un homme de génie. On ne sait même pas où était Sparte. Les Turcs disparaîtront, quoique d'une race guerrière longtemps victorieuse, mais réfractaires à une civilisation supérieure. Non moins guerriers étaient les Havares, les Mongols de Tamerlan, les soldats de Gengis Khan. Tous ont disparu de la terre sans laisser de traces.

Les Suédois de Gustave-Adolphe, de Charles XII faisaient la loi en Europe à une époque où la Suède ne possédait qu'une civilisation bien arriérée. Les victoires de ces deux héros ont été funestes à leur pays par l'épuisement en hommes qu'elles ont entraîné. Carthage, Venise, la Hollande, l'Angleterre, tant d'autres villes et pays petits ou grands ont prouvé qu'on peut être très puissant, durer, atteindre une haute culture sans être militarisé.

Les Romains militarisés conquérans n'avaient dans leur langue aucun terme scientifique. Tout ce qui est relatif aux arts, à la science, à la philosophie est désigné chez eux par des mots grecs. Les jeux du cirque sont l'indice d'une barbarie, d'un mépris de l'humanité inégalés; leurs mœurs privées n'étaient pas moins cruelles; mais, après la conquête, il n'y avait plus de Romains. La civilisation qu'ils ont propagée était grecque. Rome ne serait plus qu'un marécage sans la Grèce et l'Église.

L'Allemagne doit évidemment sa grandeur politique à ses institutions militaires, à la politique des Hohenzollern, à la subordination de toutes les forces et de toutes les ressources à l'intérêt de l'État. Des auteurs allemands se sont donné beaucoup de mal pour démontrer que les œuvres de l'esprit en Allemagne s'étaient épanouies par le militarisme. C'est ainsi que, dans un article paru il y a quelques semaines et que nous avons sous les yeux, M. le professeur von Below, de Fribourg-en-Brisgau, nous présente le génie de Kant comme lié au militarisme prussien par cet argument que le vieux philosophe : le vieil apôtre de la paix éternelle goûtait, dit-on, beaucoup la musique militaire, et ouvrait sa fenêtre lorsqu'elle passait ! Il n'y a assurément rien à répondre à des argumens de cette force. Mais une

chose est certaine pourtant, c'est que, dans aucun domaine relevant de la pensée, l'Allemagne n'a produit de grands hommes comparables à ceux qu'elle eut jadis, depuis que ses succès de 1870 ont enlizé toutes ses énergies dans l'activité militaire. Pour ne prendre qu'un exemple, ce pays qui fut jadis le temple même de la musique, n'a pas produit un grand musicien depuis cinquante ans, il n'en a même pas produit qui soient comparables à ceux qu'ont vus en cette période les pays qu'elle dépassait jadis dans ce domaine, la France, l'Italie, la Russie. Il en est de même en littérature : pas un écrivain vraiment génial n'est apparu en Allemagne depuis 1870. Dans les sciences, malgré la multiplication des laboratoires et des chaires, on y a vu surgir des talens, des expérimentateurs heureux, mais aucun grand cerveau, aucun nom comparable à ceux de la période précédente, aux Helmholtz, aux Gauss.

La vérité est que les États exclusivement militaires ne peuvent échapper à leur destin, qui est de périr comme Sparte et Ninive. La culture exclusive de la force brutale se fait au détriment de la force intellectuelle. La première doit servir seulement à protéger et à développer la seconde; elle doit être un moyen et non une fin. Dans les États militarisés à l'excès, dans l'Allemagne actuelle c'est le contraire qui a eu lieu.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Si cette place ne reste pas vide aujourd'hui, comme il eût convenu peut-être à tant d'égards, et d'abord pour marquer notre juste douleur, c'est sur le désir exprimé par M. Francis Charmes lui-même, alors que rien ne pouvait laisser prévoir l'issue funeste d'un mal qui paraissait encore tout passager. Ainsi qu'il l'avait accoutumé, depuis 1898, chaque fois (et les occasions en ont été rares) qu'il se voyait obligé de s'accorder un peu de relâche, notre directeur, notre ami, m'avait demandé de tenir pour lui une fois de plus, une ou deux fois seulement, la plume que nul n'aurait cru qu'il dût si tôt déposer à jamais. Il eût voulu s'entretenir avec moi des événemens de la quinzaine ; quelque diligence que j'aie faite pour accourir à son appel, je suis arrivé trop tard ; déjà la mort était présente. Il ne m'a donc pas parlé, mais je l'ai relu. Et je suis sûr, si je les traduis moins bien, de ne pas trahir ses idées, de ne point m'écarter de la ligne qu'il a magistralement tracée, qu'il a suivie fidèlement.

Pendant près de vingt-deux ans, du 1er avril 1894 au 1er janvier 1916, il n'a pas écrit ici un mot qui ne fût pour servir au dedans la liberté, et la grandeur de la France au dehors. C'est l'esprit même de la *Revue*. Francis Charmes l'avait revêtu de sa forme tout ensemble facile et ferme, d'une si grande élégance en sa grande simplicité. Personne, pendant si longtemps, n'a su dire sur la politique des choses plus raisonnables ni qui eussent mieux mérité d'être écoutées. Il s'était instruit chez les sages, et il était encore tout jeune que l'expérience des vieillards habitait en lui. Tout ce qu'on peut apprendre dans la société des livres et des hommes, il l'avait appris de bonne heure ; de bonne heure aussi il avait été mis à même de contrôler le titre des doctrines par la pratique des affaires. Il y avait acquis la pondération, l'équilibre, la certitude, les élémens, les conditions d'un jugement pour ainsi dire infaillible, qu'enregistre un rédacteur impeccable.

L'enveloppe de sa phrase s'adapte parfaitement à l'objet ; le contenant s'ajuste au contenu, exactement, tant la mesure est bien prise ; sa prose est du meilleur aloi et rend un son très plein. Peu de pages, fussent-elles mûries et non hâtives, sonnent l'entière plénitude autant que ses chroniques des dix-huit derniers mois. Il en a eu le sentiment, quand il a consenti à les réunir en volume, lui, le journaliste que demain attirait plus qu'hier, et qui n'aimait pas se réimprimer. Ces chroniques de la guerre demeurent, en effet, et demeureront comme une excellente histoire de la guerre, à qui il va manquer désormais un témoin, l'un des plus attentifs, l'un des plus perspicaces, l'un des plus dignes de foi.

Les Chambres se sont séparées, ou plutôt elles sont parties en congé, après avoir établi entre elles, au sujet de l'application de l'impôt sur le revenu, l'accord boiteux que nous avions annoncé. Il reste à voir laquelle des deux hypothèses se réalisera, si la loi ne produira rien, ou si elle créera dans le pays une agitation, un trouble, que la plus élémentaire prudence commandait de lui épargner, puisque ce n'est l'heure, à coup sûr, ni des manifestations parlementaires, ni des manifestations populaires. Manifestation aussi, on peut le craindre, le projet voté par la Chambre des Députés, dans l'intention louable d'assurer l'approvisionnement de la France en charbon, et sa bonne répartition à un prix abordable, « péréqué, » — un barbarisme se forge plus vite qu'un canon, — de façon à instituer, en compensant le plus fort par le plus faible, une moyenne entre les divers centres de production et les divers lieux de consommation. Comme instrument de cette péréquation, comme régulateur et distributeur, le projet nous offre un bureau officiellement reconnu et investi, dans lequel il est permis, sans être trop méfiant, d'apercevoir une nouvelle amorce de socialisme d'État, l'embryon d'un organe de type socialiste, glissé là à la faveur des circonstances, qui empêchent d'y regarder de très près. Beaucoup de députés se sont abstenus, quelques-uns même ont voté « blanc » en se disant que le geste resterait vain, premièrement parce que le Sénat ne le répéterait pas, et ensuite, et surtout, parce que les lois faites de main d'homme se brisent toujours contre celles qu'a éternellement et universellement fixées la nature des choses. C'est sans doute le mieux ou le moins mal qu'il y ait à attendre d'une initiative prise d'ailleurs avec mollesse et soutenue avec hésitation.

A son retour, lorsqu'elle aura réélu et réinstallé son bureau, ce qui ne provoquera pas de vives émotions, la Chambre se trouvera en face

de la question des loyers, autre question fort épineuse, qui n'est aisée à prendre d'aucun côté, et où toute la marge qui lui est laissée va du point où elle peut être certaine de ne contenter ni les uns ni les autres au point où elle peut être menacée de mécontenter et les uns et les autres. Voilà le danger de toucher à tout, de s'y mêler ou d'y être mêlée, le moindre inconvénient de la permanence, de l'omnipotence et de l'omnicompétence. Tant que la Chambre siège, il faut qu'elle s'occupe ; or, cette année, elle n'a pas cessé de siéger. Le moment est même revenu où, aux termes de la Constitution, il lui est impossible de ne pas siéger. Le deuxième mardi de janvier, date fatidique, les deux Chambres se réunissent de plein droit. Elles se réunissent nécessairement, pour une session qui doit durer au moins cinq mois, qui, en fait, a duré les douze mois de 1915, car la session ordinaire n'a pas été close en juillet, comme de coutume ; et, en octobre ou novembre, n'a pas été ouverte, comme de coutume, une session extraordinaire. Le gouvernement, tout en maintenant théoriquement son droit, avait juré de n'en point user, pour des considérations qu'il connaît mieux que personne, mais que tout le monde connaît tout de même un peu. Il n'y a donc pas eu la plus petite solution de continuité ; pas un intervalle de trois jours ; ç'a été le bloc sans fissure ; qu'on me passe cet emploi de la comparaison, c'est la tunique sans couture, et la Chambre est sortie de 1915, entrée en 1916, sans que rien marquât pour elle, comme rien du reste ne le marque dans la réalité, cette espèce de déclenchement du temps que notre esprit compte seul, entre une année qui finit et une année qui commence. Pour ne pas l'entendre retentir en elle, elle avait eu la précaution de charger son président de la convoquer avant même le 11 janvier, s'il survenait quelque chose d'urgent ; et son président, par bonheur, a pu lui laisser ses vacances de Noël et nous les laisser, si tristes, si voilées, mais si pieuses que tant de deuils et de misères les fassent. Nous avons pu du moins nous recueillir : en de tels instans, se recueillir, c'est se retremper.

Mais pourtant soyons équitables : il n'y a à redouter que les excès de zèle. Même un léger bourdonnement de mouches n'est pas tout à fait inutile autour des chevaux qui tirent le coche. Les commissions parlementaires, dont on a quelquefois blâmé les bavardages, n'ont pas été sans rendre des services. Il s'agit seulement d'obtenir d'elles qu'elles s'imposent une discipline, et prennent garde d'elles-mêmes à ce que leur curiosité ne s'achève pas en indiscrétion, leurs observations en polémique, et finalement leur surveillance en gêne. Plus

soigneusement encore, qu'elles s'abstiennent de soulever, à propos de problèmes d'intérêt général, des discussions qui puissent affecter la tournure ou l'apparence d'une querelle de personnes. Disons-le franchement : nous pensons à ce qui se passe présentement pour l'aéronautique militaire et dont nous ne savons rien, sinon qu'il ne fallait pas laisser poser une pareille question, ou qu'il faut immédiatement la résoudre.

Un gouvernement bien embarrassé, c'est le gouvernement grec. Nous avouerons qu'il a de quoi l'être, mais nous ne pousserons pas la bonté d'âme jusqu'à le plaindre. Lorsque la Bulgarie, se faisant la complice ou l'esclave de l'Austro-Allemagne, s'est jetée sur les Serbes épuisés par deux ans de lutte héroïque, la route était devant lui toute droite : il n'avait qu'à tenir sa parole, à venir en aide à ses alliés. L'engagement était clair et net, la conduite devait l'être aussi. Quoi qu'en ait dit la subtilité déplacée de fils attardés de Gorgias, les textes ne prêtaient nullement matière à épiloguer. Refuser de secourir la Serbie sous le prétexte qu'au lieu d'être attaquée par la Bulgarie seule, elle l'était par la Bulgarie assistée et poussée par deux grandes Puissances, était d'une casuistique fâcheuse, pour ne parler que de ce qui est de l'esprit. On se lançait ainsi en des volutes, spirales et détours, où l'on ne pouvait guère manquer de s'empêtrer et de s'emprisonner soi-même, d'autant plus que d'autres se déclaraient prêts à remplir le devoir auquel on se dérobait, et le prouvaient aussitôt par un acte. Déchirer un traité, en faire un chiffon de papier, est souvent beaucoup plus compliqué que de l'exécuter ; pour le faire, non point avec grâce, car le geste ne sera jamais beau, mais avec succès, il faut être ou très fort ou très habile. Si l'on n'est pas l'un ou l'autre, ou mieux encore l'un et l'autre, on le paye par toute sorte de tribulations. La morale a de ces revanches.

Les perplexités de M. Skouloudis ont augmenté naturellement à mesure que les Anglo-Français se sont consolidés dans Salonique, ont affirmé leur volonté d'en faire une base de résistance et éventuellement une base d'opérations ; à mesure, d'autre part, que les armées germano-bulgares, ayant brisé le suprême effort de la Serbie, se sont approchées de la frontière grecque. Depuis lors, chaque jour, presque chaque heure, a apporté son angoisse. Que se passerait-il si, en se repliant, les Serbes ou les Anglo-Français franchissaient cette frontière ? — Cette fois, grondait la diplomatie des Empires du Centre, la neutralité serait violée, et la Grèce, conformément aux règles du droit

international, aurait l'obligation de les désarmer et de les interner. Mais s'ils ne se laissaient pas faire ? Et qu'adviendrait-il si, passant la frontière à leur tour, Austro-Allemands et Bulgares poursuivaient sur le territoire hellénique leurs adversaires en retraite ? — Évidemment, disait la diplomatie de l'Entente, la neutralité serait violée deux fois pour une, et, selon les prescriptions du droit international, la Grèce aurait le devoir ou de les repousser, ou, du moins, de laisser le champ libre, pour les repousser, à ceux qui, à son défaut, voulaient le faire et qui n'étaient là que parce qu'elle les avait elle-même appelés. Mais si le redoutable, le formidable, le terrible Kaiser tonnait ? — Reculez-vous, conseillaient la France et l'Angleterre ; disposez vos troupes sur un autre front, nous nous chargeons de défendre Salonique, où nous tiendrons pour vous ; mais nous préférons ne sentir personne dans notre dos. — Ne bougez pas, ordonnait la voix de Berlin ; la maison est à vous : c'est aux autres d'en sortir, qui y parlent en maîtres.

Cependant, plusieurs semaines s'écoulaient, et, soit que les Empires du Centre aient eu besoin de leurs contingens pour répondre à l'offensive russe en Bukovine, soit (ce qu'il n'est point interdit de soupçonner) qu'ils n'aient jamais eu sur ce théâtre accessoire de la grande guerre autant de monde qu'ils se sont plu à le faire dire, soit que les Bulgares, ayant conquis ou cru conquérir la Vieille-Serbie et la Macédoine, se trouvent dès maintenant fatigués et rassasiés, soit enfin qu'ayant laissé récemment dans ces régions, eux et les Turcs, des souvenirs qui saignent et qui crient encore, ils hésitent à y rentrer, de peur que les fusils grecs ne partent tout seuls, quel que soit le motif ou quels que soient les motifs de cet arrêt, les armées d'invasion sont immobilisées, elles n'envahissent pas. Et cependant, le camp retranché de Salonique s'est organisé ; il s'est étendu, aéré, outillé. A l'intérieur, il s'est purgé de quelques-uns des élémens douteux qui, de tout temps, grouillaient dans cette cité à la fois maritime et orientale, et qui, par une génération qu'il serait ingénu de croire spontanée, avaient pullulé dans ce bazar devenu ville de guerre.

Un gros incident s'est produit, qui n'a pas endormi le tourment de M. Skouloudis. Quelques aéroplanes ennemis étant venus jeter des bombes sur Salonique, comme ils ont paru avoir trop bien choisi l'endroit pour n'avoir pas été guidés par des signaux faits de la place (la principale victime a failli être un prince de la famille royale de Grèce), le général Sarrail a pris une mesure énergique : il a frappé à la tête, et fait arrêter tout d'abord les quatre consuls d'Allemagne,

d'Autriche, de Bulgarie et de Turquie, que sont bientôt allées rejoindre une trentaine de personnes, parmi lesquelles il y a de tout : une violoniste de café-concert, un agent de navigation, un professeur, directeur d'une école allemande. Si les renseignemens donnés par certains journaux sont exacts, le nombre de ces « indésirables » aurait rapidement décuplé : il aurait, le 4 janvier, atteint trois cent cinquante. (A Mitylène, hier, scène analogue.) Salonique n'était pas seulement un nid, mais une ruche, une fourmilière d'espions. Sur le genre de travail auquel se livrait ce joli monde, il ne saurait en effet y avoir de doute. Le cheminement était dirigé tout autant, plus encore contre la Grèce que contre les Alliés. Outre les documens saisis, on a découvert dans les caves du consulat d'Autriche-Hongrie un arsenal complet, consistant en centaines de fusils, de revolvers, de boîtes de cartouches, des brassards timbrés du Croissant, des uniformes turcs, 2000 drapeaux ottomans et toute sorte d'accessoires, qui n'attendaient plus que les conjurés. Et les conjurés étaient d'avance embrigadés, qui n'attendaient, eux, que l'occasion. Elle se serait offerte dans les murs quand se serait dessinée l'attaque contre les forts : l'armée anglo-française aurait été placée entre deux feux : par devant, la coalition ; par derrière, l'insurrection. Mais voici encore un sujet de méditation pour le ministère hellénique, s'il n'en avait déjà trop à son gré : pourquoi ces uniformes turcs, amoncelés en ballots ? Est-ce bien le signe que l'intention des conspirateurs était de conserver ou, le cas échéant, de restituer Salonique à la Grèce?

Pris en flagrant délit, la main dans le sac de poudre, les auteurs responsables de la machination se sont empressés d'user du procédé classique : ils out jeté les hauts cris, et, avant qu'on leur reprochât leur crime, protesté contre un « attentat, » qui, en fait comme en droit, reste à démontrer. En fait, il leur faudrait prouver que le consulat d'Autriche-Hongrie n'était pas transformé en magasin d'armes, en boutique clandestine de costumier et d'armurier; que les consulats d'Allemagne, de Bulgarie et de Turquie ne fonctionnaient pas jour et nuit en bureaux de renseignement pour l'ennemi et d'enrôlement. En droit, il faudrait établir que des consuls qui font ce métier contiuuent à être couverts par les immunités diplomatiques. Il suffit d'énoncer la thèse pour qu'en éclate aux yeux les plus prévenus toute l'aveuglante absurdité. Néanmoins, l'Austro-Allemagne somme la Grèce de revendiquer sa souveraineté outragée après ou avec sa neutralité. Elle la somme de restaurer le droit des gens qu'elle déclare injurié, — et elle s'y connaît ! Telle que l'affaire se présente en toutes ses cir-

constances, voilà un procès sur lequel nous accepterons volontiers la sentence des neutres. Mais quoi! Allons-nous discuter, en fait, avec les deux empires qui ont vu successivement expulser des États-Unis, pour abus de leurs fonctions, leurs attachés militaire et naval, leur ambassadeur même, un Dumba et un Boy-Ed? Allons-nous discuter, en droit, avec l'Allemagne et l'Autriche? Qu'elles cherchent ailleurs des naïfs qui, les suivant sur ce terrain, consentent à les réhabiliter. Pour nous, quoique le soin de notre défense nous oblige à croiser le fer avec eux, les bourreaux de la Belgique et de la Serbie, ceux qui ont brûlé Louvain, détruit Arras, saccagé Reims, inventé les gaz asphyxiants, torpillé paquebots et navires de commerce, martyrisé vieillards, femmes et enfans, emmené comme des troupeaux et voué à toutes les misères des populations innocentes, sont et demeurent disqualifiés. L'humanité tout entière leur dénie le droit de se reclamer du droit.

Mais ils ont prétendu faire marcher M. Skouloudis. Sur leurs instances menaçantes, des explications auraient été demandées, au nom du gouvernement hellénique, par le lieutenant-colonel Tricoupis, chef d'état-major de la troisième division, à M. le général Sarrail, et une protestation aurait été rédigée par le ministère lui-même, qui y aurait exprimé vivement la colère, et peut-être un autre sentiment mieux caché, de ses membres les plus germanophiles. Les gazettes impériales, qui relatent cette double démarche, prêtent au général français une réponse qu'il n'a certainement pas faite et donnent de la note remise au gouvernement anglais et au nôtre une version que nous ne garantissons pas, mais que les *Münchener Neueste Nachrichten* présentent triomphalement à leurs lecteurs. Si cette note a été réellement envoyée, une autre, par compensation, était, dans le même temps, adressée aux Austro-Allemands pour protester contre le bombardement de Salonique par les *Aviatiks* et les *Albatros*, car c'est encore une manière de violer, du haut des airs, la souveraineté, la neutralité et même la sécurité de la Grèce. On voit que, faute d'avoir adopté une attitude, le gouvernement grec, à son grand déplaisir, est contraint de s'en ménager deux.

Distinguons au surplus et décomposons cette entité, le gouvernement. Il y a le Roi, qui seul est populaire et dont la popularité est faite de la volonté qu'on lui sait de ne pas se battre aujourd'hui, non moins que de l'admiration qu'on lui garde pour s'être autrefois bien battu. Mais le roi Constantin, murmurent les indiscrets, ne gagerait plus, avec autant d'entrain, que, même dans les Balkans, la

« victorieuse Allemagne » est invincible. Or il est nécessaire à sa justification que les Empires du Centre l'emportent sans conteste. Quand on a « lâché » un allié, parce que cet allié était en mauvaise posture et qu'il ne semblait pas que ses autres alliés pussent le sauver ou le redresser, encore faut-il ne pas s'être trompé sur le camp où l'on a préféré suivre la Force, qui a paru plus belle. Ce sont des calculs délicats : il est grave, lorsqu'on est roi, d'avoir manqué son addition. Ensuite, il y a le Ministère, — le ministère Skouloudis, — qui n'a jamais joui chez les Grecs d'une bien grande autorité, mais qui a perdu tout ce qu'il en pouvait avoir, depuis qu'aux élections provoquées par lui-même, les deux tiers du corps électoral se sont abstenus pour témoigner leur attachement à la personne et à la politique de M. Venizelos. Par là, par ce résultat significatif, se trouve plébiscité, pour ainsi dire, l'illustre homme d'État et vérifiée l'habileté de sa tactique, car, sans calomnier l'exercice du suffrage en Grèce, sans insinuer qu'il y soit plus docile ou plus corruptible qu'ailleurs, c'est toujours et partout une imprudence de jouer à ce jeu, quand, la partie étant définitive, les cartes sont données par les adversaires. Aussi catégoriquement qu'il pouvait le faire connaître en se taisant, le peuple grec a déclaré qu'il était avec M. Venizelos, non point avec le ministère, ou l'état-major, ou la cour, ou la presse, stylée et orchestrée, ou telle ou telle coterie allemande; qu'en somme il était avec les nations, et non point avec les Empires.

Nous n'avions jamais eu d'inquiétude à ce sujet, quoique ne faisant pas profession de « philhellénisme, » au sens un peu dérisoire que certains essaient d'attacher à ce mot. Nous aimons et nous admirons la Grèce antique, et c'est une chose : nous respectons et nous ne demandons qu'à aimer la Grèce moderne, et c'est une autre chose. Mais il convient qu'elle nous aide à l'aider, ou que du moins elle ne nous en détourne pas. Notre sympathie pour elle est si incorrigible, nous cherchons si peu à nous en corriger, que nous venons encore de lui avancer dix millions. D'autres pourraient sourire de notre confiance qu'ils appelleraient crédulité, ou peut-être pis : elle vient de ce que nous croyons ne pas mal connaître les inclinations du peuple grec, de ce qu'en tout cas nous connaissons très bien nos propres résolutions.

Il est des liens qui ne se rompent pas, mais qui peuvent se détendre ou se resserrer. Ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie n'oublient que la jeune Grèce est née par elles; qu'elles trois, elles seules, pas l'Allemagne qui n'existait point alors comme Allemagne,

pas la Prusse, que ce réveil n'émouvait point, et pas l'Autriche dont ce n'était guère la spécialité de coopérer à la résurrection des peuples, elles, sans les Allemands, sans les Autrichiens, contre les Turcs (et les Bulgares, qui étaient Turcs), ont garanti l'existence du nouveau royaume. Mais elles n'oublient pas davantage qu'elles n'ont garanti l'existence que d'un État libre, indépendant et constitutionnel. Puisque, de tout son poids, la masse allemande pèse sur le gouvernement grec, pour l'entraîner de son côté, le pousse à des partis violens, se vante de lui dicter ses fantaisies tyranniques, et de s'en servir contre nous en l'asservissant, il est bon qu'on ne l'oublie pas non plus à Athènes. Le peuple s'en souvient, et s'apercevrait vite que ce qu'on tente contre nous, on le fait contre lui. Quant au Roi et au Ministère, et à ce qui les entoure, ils n'ont, dans leurs espoirs et leurs ennuis, jusqu'à présent regardé que vers les montagnes : il commence à être temps qu'ils tournent leurs soucis et leurs scrupules vers la mer.

Par toutes les routes du Montenegro et de l'Albanie, ou par ce qui en tient lieu dans ces contrées encore primitives, par les sentiers à peine frayés et par les pistes muletières, l'exode serbe continue, lamentable. Comme de Belgique, une nation entière s'en va, ruinée et déracinée. On ne sait si, depuis la Pologne, rien de pareil s'était vu dans le monde. Une série tragique d'images nous montre le roi Pierre, le roi errant, plus malheureux que le roi Albert qui du moins a pu s'accrocher à un dernier lambeau du sol de la patrie, traîné dans une charrette à bœufs sur le chemin de l'exil, obligé de faire à pied les dernières étapes, tombé de lassitude sur un rocher, entrant, pour s'y reposer un peu, dans une cabane abandonnée. D'autres images représentent le voïvode Putnik vieux et malade, hier vainqueur, traversant le pont des Vizirs dans une chaise portée par quatre soldats et suivie d'une longue file de fugitifs. Des débris de ce grand naufrage sont arrivés jusque chez nous. La vaillance de l'armée serbe avait excité notre enthousiasme ; la catastrophe qui a couché et dispersé le peuple serbe a éveillé et ne laissera pas se rendormir notre pitié. Dès que nous avons appris que, là-bas, des centaines de milliers de victimes ensanglantées, harassées de fatigue, usées de privations, mouraient de faim, nous n'avons pas perdu une minute pour les secourir. Une commission de ravitaillement a pourvu d'urgence à l'indispensable ; et toutes les Puissances de l'Entente ont tenu à honneur d'y participer.

Le plus malaisé n'a pas été de rassembler les denrées, mais de les faire parvenir. Des embûches sont semées partout dans l'Adriatique. Des trois trajets accoutumés, Vallona, Durazzo, Saint-Jean de Medua, un seul, celui de Vallona, est relativement sûr. Les escadres alliées, et notamment la marine italienne, se sont employées de leur mieux à cette œuvre qui n'a pas été sans coûter quelques sacrifices. La tempête a fait rage toute une quinzaine, telle qu'on ne se souvient pas d'en avoir vu de si furieuse. Même une fois le débarquement opéré à Vallona, il restait beaucoup à faire, pour que l'appui fût efficace. Ici encore, on se heurtait à l'hostilité de la nature : point de chemins ; des marais et des gorges, de la boue et de la neige. Les convois devaient s'engager sur une sorte de chaussée étroite, émergeant d'un pied ou deux ; d'où des lenteurs que nul certainement n'a regrettées plus que ceux qui étaient chargés d'une tâche aussi difficile. Mais l'ennemi était aux aguets, la bouche prompte à répandre le venin. De même que, l'automne passé, de prétendus neutres aux manières innocentes s'approchaient de nous et nous glissaient à l'oreille : « Méfiez-vous de tel de vos alliés, il vous trahit, » de même il se rencontre des agens de discorde pour dire aux Serbes: « Méfiez-vous de celui-ci, il ne se presse pas de vous nourrir. » L'identité des procédés est une marque d'origine. Mais il n'y aura que des Austro-Allemands, et peut-être des Bulgares ou des Turcs, pour y être pris.

Comme il vaut mieux dire les choses crûment, ce qui est le moyen de ramener chacune d'elles à sa valeur, nous ne feindrons point de ne pas comprendre que, par ces propos empoisonnés, c'est l'Italie qui est visée. Ce petit roman politique n'exige pas beaucoup d'imagination. Suivons-le bien. Par crainte de voir contrarier ses ambitions adriatiques, l'Italie se serait réjouie secrètement de l'infortune de la Serbie ; du moins elle n'en aurait pas été affligée, elle aurait attendu, pour lui tendre la main, qu'il fût trop tard et que tout fût fini. Une preuve ou un indice de cet abandon serait que Pierre Ier n'est pas allé à Caserte, où l'ancien palais des rois de Naples avait été préparé à son intention ; il serait resté à Brindisi, sur le contre-torpilleur qui l'avait apporté et qui allait le remporter, refusant toute visite, et premièrement celle des officiers et fonctionnaires italiens. Sur quoi le *Corriere della Sera* a eu raison de faire observer (puisqu'il est sage de démentir même ce qui se dément de soi) que, pendant les cinq jours qu'il a passés à Brindisi, le Roi, quoique souffrant, était descendu souvent à terre ; il se rappelait avec reconnaissance l'accueil qu'il y avait reçu ;

il déclarait que « la bonté et la cordialité de l'Italie lui étaient extrêmement chères ; » il ajoutait en termes très précis : « L'Italie est venue si affectueusement au-devant de nous pour nous secourir dans le moment de la plus grande tristesse, du plus grand besoin, qu'en descendant me promener par ses rues, il me semblait remercier personnellement. »

La mauvaise foi ne serait plus la mauvaise foi, si elle acceptait d'être convaincue. Elle persiste et elle insiste. L'Italie aurait froidement, cruellement exécuté un plan machiavélique, plus machiavélique que le machiavélisme même. Quand donc ? Justement à cette heure où, soulevée du plus noble élan, elle apparaît heureuse et fière d'avoir retrouvé sa voie, du côté du droit, de la civilisation, de l'héritage spirituel de Rome ; où elle a de nouveau frémi aux plus grands souffles qui viennent du fond de son histoire. Un jour, sans doute, il faudra dire ce que l'Italie entend par la *guerra nostra* et le *sacro egoïsmo*. Rien, assurément, qui ne soit digne d'elle ; et là-dessus, ce serait presque l'accuser que de la défendre.

Mais soit ; pour un instant, nous concédons aux Austro-Allemands ce point de départ : dans le bruit d'armes qui emplit l'Europe, l'Italie n'a voulu écouter que l'appel de son « égoïsme sacré. » Tant qu'au delà des confins tracés par Dante ou jalonnés par Venise, « à Pola, près du Quarnaro qui ferme l'Italie et baigne ses frontières, » ou bien un peu au-dessous, derrière la frange italienne, assez mince par endroits, dont ces rivages sont bordés, elle a pu entrevoir une Serbie agrandie qui donnerait un corps aux tronçons slaves et deviendrait peut-être, en face d'elle, une puissance adriatique qui au péril autrichien substituerait le péril serbe, alors son « égoïsme » lui commandait de s'opposer à l'agrandissement de la Serbie, de l'écarter à tout prix de la mer, de l'en rejeter le plus loin possible. Maintenant, elle le sait, il n'y a plus pour elle de danger serbe, ni de menace serbe ; mais il y a, en revanche, un autre danger. C'est que la grande Bulgarie, fidèle à son rêve de s'ouvrir sur trois faces, sur la Mer-Noire, sur la mer Egée et sur la mer Adriatique, perce vers Cattaro ou vers Dulcigno ou plus bas, ramenant avec elle l'Autriche et, avec l'Autriche, amenant l'Allemagne. Et par conséquent, maintenant, l'« égoïsme sacré » de l'Italie lui commanderait de repousser la Bulgarie et ses patrons, quand même son sentiment ne le lui commanderait pas. De tout ceci, ne retenons qu'un avertissement : aucune ruse fine ou grossière, généralement plutôt grossière, ne sera épargnée pour brouiller, pour dissoudre la Quadruple-Entente ; c'est de

nous, beaucoup plus que d'eux-mêmes, que les Empires du Centre espèrent encore leur salut, sinon leur victoire.

En décrétant, suivant une formule adoucie, que « tous les célibataires ou les veufs sans enfaus, entre dix-huit et quarante et un ans, ne possédant aucun motif d'exemption, seraient considérés comme s'étant engagés pour la durée de la guerre, » l'Angleterre est en train de faire, légalement, une révolution. Ce n'est pas que la propagande de lord Derby ait donné des résultats médiocres, ou que « l'effort militaire anglais » n'ait pas surpassé les promesses. Dans une étude particulière, la *Revue* dit tout ce qu'il a été. Mais la Grande-Bretagne a décidé qu'il serait égal à sa fortune et à ses destinées. Elle le mesure moins sur son passé et son présent que sur son avenir.

Le projet a été adopté en première lecture, par la Chambre des Communes, à plus de 300 voix de majorité. Ce débat préliminaire n'a guère entre-choqué que des principes. Mais le temps où nous vivons plie les axiomes les plus inflexibles. Le prince de Ligne raconte qu'étant allé voir Voltaire, il le trouva très échauffé sur les beautés de la Constitution anglaise, et très animé à les expliquer : « Ajoutez-y aussi l'Océan, remarqua le prince, sans quoi l'Angleterre ne serait pas du tout ce qu'elle est. » Les *Zeppelin* et les sous-marins, les canons monstrueux qui tirent à trente-cinq kilomètres, n'ont certes pas supprimé l'Océan, ni même la Manche ; mais ils ont rogné « le ruban d'argent ; » ils ont fait du « canal » un fossé, à peine une tranchée. Cela aussi est une révolution, et celle-là est, à elle seule, la raison nécessaire et suffisante de l'autre.

CHARLES BENOIST.

Le Secrétaire Général, gérant,

JOSEPH BERTRAND.

L'AUTRE LUMIÈRE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Le petit train courait sans se presser. Seul dans son compartiment de premières, Claude Chartrain savourait la gloire du jour d'octobre. Une clarté rayonnait du ciel bleu pâle, s'exhalait des pampres rougis et des boqueteaux dorés. Un étang s'irisa comme une plaque d'émail, des fossés d'arrosage scintillèrent en couleuvres d'émeraude. La terre, en sa maturité, semblait s'épanouir pour une souveraine fête.

Avec délice, Claude huma l'arome sec des chaumes, gras des labours, le vert des talus, la tiédeur des coteaux où s'était faite la vendange. Comme les ondes d'une symphonie, il percevait toutes les senteurs sourdes ou éclatantes qui apportaient, dans son réduit de cuir chaud et de drap fané, le parfum généreux de la Bourgogne.

Cette richesse de vie le grisait; le Romanée bu en déjeunant au buffet de la gare, à Dijon, lui laissait une soif qu'aviva la fuite d'une rivière limpide : comme il ferait bon s'y désaltérer et, frôlé par les mille papilles du courant, nager entre les saules! L'impétuosité de ce désir le fit sourire, tant elle répondait à sa nature avide de plus de joie, ou de force, ou de beauté, soulevée par l'inassouvi que chacun porte en soi, lorsqu'il est jeune et maître de son destin.

(1) *Copyright by* Paul Margueritte.

A trente-quatre ans, Claude gardait intacte l'intense faculté de jouir de la nature en sa complexité chatoyante, autant que de communier avec la fourmilière pathétique ou falote des êtres. Si actes, gestes, visages, si les innombrables facettes de la tragi-comédie sociale ou intime l'intéressaient passionnément, il n'aimait pas moins la rosée diamantée des brins d'herbe ou, sur l'arrêt de sa chienne Tambelle, le frrrt! du perdreau qu'elle lève. Un début d'existence très dur, le heurt des réalités ensuite, n'avaient pas entamé son équilibre dû à une santé robuste et à un optimisme résolu. Sans ce goût des extrêmes qui le portait à épuiser les sentimens et les sensations au risque de souffrances dont il avait toujours triomphé, Claude se fût senti divinement heureux. Il l'était humainement, à plein, et il le savait : preuve de sagesse.

Il alluma une cigarette, le tabac blond évoqua un essaim d'images enchantées : l'Orient, Constantinople, les eaux bleues du Bosphore, les minarets baignés de soleil; des caïques volent à pleines rames, des femmes à tcharft'chaf ont, entre les ruelles des bazars, un dandinement de canes; voici les chiens lazzarones que nourrit un vieillard portant sur son épaule une perche où s'embrochent des morceaux de viande crue. De ses nombreux voyages, Claude n'oubliait rien. Qu'il fermât les yeux, des visions colorées se précipitaient en cinéma. Aussi, comme il aimait les livres de Loti le voyant! Et quels souvenirs il gardait d'avoir admiré, sous les étoiles des deux pôles, la splendeur du monde!

Il revit son passé sévère : lieutenant de dragons pauvre au milieu de camarades riches, et, avec l'héritage inespéré de la tante Élosie, un brusque enivrement de liberté, sa démission. C'est alors qu'il avait exploré pendant trois ans l'Europe, l'Amérique et l'Inde. Allait-il aujourd'hui s'enchaîner par le mariage et la députation, deux combinaisons de sa sœur Aline, et dont elle lui chantait merveilles? Pourquoi pas? Ne fallait-il pas fonder, comme les autres, une famille, prendre racine dans le terreau des intérêts et des ambitions, fixer sa place et, pour cela, la choisir belle? Antoinette Langre lui plaisait singulièrement, surtout depuis leurs dernières rencontres; quant à la politique, elle le dégoûtait moins que certains politiciens. Pourquoi ne ferait-il pas meilleure figure qu'eux? Ses idées de progrès, l'indépendance de son caractère ne garantissaient-elles pas que, s'il ne faisait pas grand bien, il ne ferait pas grand

mal?... Puis, ce serait amusant, une campagne électorale!

Mais n'était-il pas satisfait du présent? Il vivait à sa guise. Appartement à Paris, maison de campagne à Marlotte, la vieille demeure de ses parens qu'il avait conservée : Justine et Joseph tenaient bien son ménage.

Député, oui, c'était bien; secrétaire d'État, c'était mieux; mais de la coupe aux lèvres... Au Parlement, l'individu ne vaut que par le groupe. Des talens éminens ont échoué à ce jeu d'audace et d'intrigue... Puis le mariage : quelle responsabilité de se vouer au bonheur d'une seule femme, quelle témérité de l'attendre d'elle!

Il regarda sa montre : trente-sept minutes encore. Le train stoppait devant une minuscule gare; Claude fit un bond de convoitise enfantine. Au dehors, une paysanne appuyait contre la barrière sa corbeille remplie de raisin; les grappes poudrées de leur fleur s'étalaient si tentantes qu'il en eut frais à la bouche. Il s'élança. Mais le raisin n'était pas à vendre, et tandis qu'il parlementait, on ferma les portières; coup de sifflet :

— En route!

Il n'eut que le temps de s'emparer des trois plus grosses grappes, et, jetant un louis à la femme, de courir vers son wagon. Trop tard! Agile, il sauta sur un marchepied et, cramponné à la portière, fit irruption dans un wagon de secondes, surprenant deux femmes. L'une, jeune, avait une sobre distinction. L'autre, type neutre de vieille fille et de chaperon, portait un chapeau et une robe à l'avant-dernière mode, don probable de quelque amie riche. Le fard discret, mais malhabile, de son visage, accusait ses prétentions. Comme elle braquait son face-à-main, il dit :

— Mademoiselle Heurdelot, mes hommages. Vous allez bien?

Elle tressauta légèrement, cligna les paupières :

— Monsieur Claude! Quelle aimable surprise!

Il guetta son sourire, un sourire étonné et vaguement fourbe, entre un nez et un menton de fouine. Pourquoi l'appelait-elle par son prénom? Ce n'est pas une raison parce qu'Aline la protégeait... Et pensait-elle qu'il fût entré en coup de vent pour lui faire la cour? Il s'aperçut, à l'air engageant et charmé dont elle les contemplait, qu'il serrait toujours entre ses doigts les précieuses grappes. Alors il conta en riant son aventure; elle l'interrompit, disant à sa compagne :

— Chérie, que je vous présente... Monsieur Claude Chartrain.

Et à lui :

— Mademoiselle de la Hodde.

Il s'inclina, elle sourit à peine, cela suffit pour qu'ils ne se sentissent plus étrangers.

Claude la savait attendue à Belles-Feuilles, depuis longtemps il entendait parler d'elle; n'était-elle pas une grande amie de sa nièce Suzanne? L'amiral de la Hodde? Parbleu, son camarade de promotion, l'oncle maternel de Claude, l'oncle Adrien ne tarissait pas sur ce vieil original, un ours, pas commode!... Touché par la pure fierté de la jeune fille, il restait sous le charme des admirables yeux, immenses, profonds, couleur d'océan dans la lumière, de vrais yeux de fille de marin!

Mlle Heurdelot insinua :

— Vous n'allez pas croquer seul ces beaux raisins, je suppose?

Comme il les lui offrait, elle tira, avec un empressement qui le fit sourire, d'un panier anglais de petites assiettes très comiques, avec des serviettes en papier de soie.

— Une vraie dînette, fit-elle ravie.

Mlle de la Hodde restait sur la réserve, imperceptiblement choquée des manques de tact de Mlle Heurdelot, à qui on l'avait confiée pour le voyage. Elle n'accepta un grappillon que sur l'insistance de Claude, il la regardait déganter des mains pâles et minces. Était-elle plus belle qu'Antoinette Langre? Plus de race et moins d'éclat. Sa grâce, il le comprit, ne rayonnait qu'en vertu d'une flamme intérieure; elle pouvait se refermer comme une sensitive et paraître alors à peine jolie, tandis que l'autre, tout en dehors, s'épanouissait en rose ardente.

— On vous attend à la gare, n'est-ce pas? demanda Mlle Heurdelot, soudain inquiète en songeant aux quinze kilomètres qui séparaient Chaizy-le-Bas de Belles-Feuilles.

— N'avez-vous pas prévenu?

— C'est que nous devions arriver hier, un retard imprévu... Mme Chartrain-Dussaulles, — elle se reprit : — Aline aura-t-elle reçu mon télégramme?

— C'est probable, on s'arrangera toujours.

— Votre sœur compte sur beaucoup de monde?

— Oui... non... Mon oncle, mon frère, les Ouvrart, les Jennesse, Pombasle.

— Ah! monsieur de Pombasle?... Et la charmante mademoiselle Langre aussi, précisa Mlle Heurdelot, sachant, — ne savait-elle pas tout? — que Guy de Pombasle n'était pas insensible à la séduction d'une aussi belle personne, et qu'une rivalité pouvait sourdre, si elle ne couvait déjà, entre les deux amis.

« Voilà bien, pensa Claude, l'inconséquence d'Aline, plus circonspecte d'ordinaire! » Était-il indispensable que Mlle Heurdelot sût ce qui le concernait? Pombasle?... Aline, sans doute pour le piquer au jeu, le lui avait désigné comme un rival à ne pas dédaigner, avec son attrait, sa fortune, son prestige d'aviateur mondain. Mais pourquoi Mlle de la Hodde paraissait-elle tout à coup effacée et distante, presque étrangère? Était-ce l'allusion de Mlle Heurdelot? Si peu de chose avait-il pu effleurer cette fine sensibilité? Pour présomptueux que sont les hommes, il n'allait pas jusqu'à s'imaginer pourtant, qu'en apprenant la place tenue dans ses préoccupations par une autre jeune fille, elle allât éprouver la moindre surprise? Cette rencontre en wagon, quelques minutes d'entretien cordial n'avaient pu faire naître en elle une sympathie assez prompte pour qu'elle conçût à son égard quelque chose qui ressemblât à de l'intérêt. Non, son attitude certifiait une indifférence bien naturelle. Mais devait-il écarter un doute agréable à son amour-propre? Et ne sont-ce pas ces riens impondérables qui orientent les réflexes de nos sentimens et guident le cours de nos destinées?

Mlle Heurdelot lui était favorable, et il la suspectait à tort. Curieuse et tenace, elle pénétrait dans l'intimité des gens, soutirait leurs confidences, imposait son zèle par ses flatteries. Avait-on besoin d'une accompagnatrice? Elle tenait le piano. De leçons d'aquarelle? Elle les donnait. Elle pouvait servir de lectrice, ou piloter dans Paris des étrangères. Elle avait surtout l'art de conter sur autrui des histoires corrosives et drôles, si bien que, désarmant l'égoïsme des uns, caressant l'orgueil des autres, amusante toujours, elle se maintenait dans un monde dont elle entendait partager les plaisirs, et qu'elle haïssait pour les miettes qu'elle en tirait : des invitations à dîner l'hiver, de séjour l'été, et quelques cadeaux dits : utiles. Son indépendance se revanchait lorsque des brouilles de famille la réduisaient à prendre parti. La fureur de médisances dont elle soulageait ses secrètes rancœurs la faisait alors taxer de noire ingratitude, ou exalter comme la plus sûre des amies.

A chaque relation nouvelle, renaissait son espoir d'un arrangement de vie profitable. Dans combien de salons ne l'avait-on pas déjà rencontrée? Elle courtisait à présent les Chartrain-Dussaulles et tournait autour des de la Hodde. Elle eût voulu capter les sympathies, même platoniques, de Claude; car, tout en désespérant presque de rencontrer quelqu'un d'assez intrépide pour l'épouser, il lui restait beaucoup d'illusions, et la présence d'un homme jeune et beau l'émouvait toujours.

Claude ne lui en sut aucun gré. Que lui importait cette sentimentalité ridicule? Que comptaient pour lui les déboires et les humiliations de cette existence médiocre? C'est vers un autre visage et d'autres yeux qu'il tournait les siens. Résignée, Mlle Heurdelot reprit immédiatement son rôle de « trait d'union, » qui consistait à mettre en contact des invités qui s'ignoraient et à ranimer les conversations languissantes. Elle s'enquit : connaissait-il le château de Percenoir, près d'Amboise? Elle y avait goûté une hospitalité trop courte, mais exquise : fêtes, comédie, bal : la duchesse douairière, à soixante-cinq ans, courait le cerf et sautait les obstacles, sur un grand alezan fauve.

Elle minauda :

— J'ai rencontré là un de vos amis, M. Paul Darlay; il ne savait pas s'il pourrait venir à Belles-Feuilles.

— Connais pas, dit Claude. Sans doute un client de Jacques?

Son frère, spécialiste de maladies nerveuses, lui avait cité ce nom, en effet, comme celui d'un neurasthénique peu banal. Mlle Heurdelot reprit :

— Il a d'étonnantes connaissances cynégétiques, — c'est bien le mot, n'est-ce pas? — Il est très fort en vénerie et prépare même un livre sur ce sujet...

Elle ajouta, malicieuse :

— Il est tombé de cheval dans un fossé plein d'eau.

Claude, qui détestait les gêneurs, — à quoi pensait Aline de le convier, celui-là? — regarda Mlle de la Hodde; et à brûle-pourpoint :

— Vous chassez, mademoiselle?

— Non, et je ne le regrette pas du tout.

Il revit les yeux gris lumineux, le visage si franc éclairé de bonté.

— C'est un goût brutal, avoua-t-il, un goût d'homme, mais si passionnant!

— Fi! massacrer de pauvres oiseaux!

Il sourit, il ne tirait pas seulement des alouettes; dans ses voyages, il avait guetté la panthère à l'affût et traqué le tigre.

— Il paraît, dit Mlle Heurdelot, qu'on vous attend pour chasser le sanglier. Il me semble que j'aimerais tant cela : le plein air, les émotions!...

Il se représenta la figure qu'elle ferait en jaquette et jupe courtes, guêtres hautes, feutre mou, un *choke-bored* coquet sous le bras; et gaminement :

— Surtout pour abattre un solitaire de 175 kilos!

— On dit que c'est une chasse très dangereuse!

— Quelquefois...

— C'est très redoutable, un sanglier?

— Et les chasseurs donc! Décousu d'un coup de boutoir, ou tiré à chevrotines, on a le choix.

— Vous me rappelez, dit Mlle Heurdelot, qu'une fois le fusil de M. Darlay est parti tout seul, à ce qu'il a prétendu. Il a failli emporter la tête d'un piqueur.

— Merci, dit Claude, je me méfierai.

Qu'une jolie femme eût le fusil chaud, passe! Pareille mésaventure était arrivée à Mme de Jennesse, qui ne s'en cachait pas et avait l'esprit d'en rire : elle avait logé une part de sa charge de petit plomb dans le derrière étonné d'un pauvre chien Seulement, elle, et Antoinette Langre qui se mêlait aussi aux chasseurs, on ne les emmenait pas tuer la bête noire. Ah! fichtre non!

De hauts remblais masquèrent la vue; un pont coupa, d'un trait d'ombre, leur course ralentie; l'on vit paître dans un enclos une chèvre blanche.

— On arrive, dit Claude.

Mlle Heurdelot se dressa :

— J'aperçois Aline et Mlle Langre!

Elle ajouta, rassurée et enchantée :

— Elles sont venues en landau ouvert.

— Alors, nous tiendrons!... Je vais prendre dans mon wagon mon fusil et mon kodak.

Le train marchait encore; ouvrant la portière, il renversa le buste en arrière et sauta sur le ballast, point fâché de montrer son agilité, au risque d'une petite inquiétude pour celles qui le regardaient descendre et celles qui l'attendaient, sur le quai.

Mme Chartrain-Dussaulles maugréa :

— Quel grand fou!... Tiens, il était en secondes avec Olympie.

— Mlle de la Hodde s'appelle Olympie? demandait Antoinette Langre avec une pointe d'ironie.

— Non, Thérèse. Qui pourrait s'appeler Olympie, sinon cette bonne Mlle Heurdelot?

— Au fait...

Claude accourait, souriant. « Mon empressement, pensa-t-il, aura semblé peu poli à mes compagnes de voyage. Elles penseront que j'ai cédé à l'impatience de revoir Antoinette. » Au vrai, n'y avait-il pas de cela dans son impulsion? Il admira la jeune fille. Elle n'était pas grande et paraissait l'être; il la jugea délicieuse dans son costume de serge blanche, sous son large chapeau marron. Quant à sa sœur, il la retrouvait toujours la même, sans âge précis, avec ses cheveux oxygénés, sa belle poitrine et son air de commandement. Ils échangèrent d'énergiques *shake-hands*.

— Tu as donc voyagé avec elles? chuchota Aline.

— Ah! oui, par hasard! Depuis Gardennes...

Il dit cela pour Mlle Langre, qui le dévisageait d'un air interrogateur et amusé; et il rougit, sur cette petite lâcheté de désaveu; car, sous son aspect uni, il était complexe en nuances, prompt en retours.

Il aida Mlle de la Hodde et Mlle Heurdelot à descendre, puis courut en tête du train. Quand il revint, la présentation était faite; Antoinette parlait à Mlle de la Hodde avec ce sourire si aimable qu'elle avait lorsqu'elle voulait plaire et dont on n'était pas sûr, cependant, que ce fût un sourire bienveillant.

— Mon pauvre Claude, tu vas monter sur le siège, dit Mme Chartrain-Dussaulles, comme pour le punir, — ce n'était pourtant pas sa faute! — des deux invitées qu'elle n'attendait pas à ce train-là.

— Vous n'avez donc pas reçu ma dépêche? demanda Mlle Heurdelot.

— Non, c'est dimanche; le bureau de Chaizy ne transmet pas.

Mlle Langre fut généreuse et dit à Claude :

— Vous vous mettrez avec moi sur le devant. N'est-ce pas, chère madame, à trois vous tiendrez bien dans le fond?

Mlle de la Hodde et Mlle Heurdelot protestaient ; Aline un peu contrariée, car elle avait préparé ce retour, afin que Claude et Antoinette se retrouvassent ensemble, prit son sourire de châtelaine pour déclarer, d'une voix de tête, qu'en effet on pourrait très bien...

— Vos valises peuvent aller sur le siège... Étienne, vous ménagerez seulement Pluton et Kuroki, ordonna-t-elle.

Le cocher, qui avait salué avec empressement M. Chartrain, — « un chic type, » — enleva les deux carrossiers et, après un temps de trot, au bas de la côte les mit au pas.

— Ton mari va bien ? Et Suzette ?

— Suzanne ? A merveille, dit Aline, je l'ai laissée au tennis avec les Ouvrart et Doudou.

C'est vrai, Doudou était là : Louis Navole, avocat de vingt-trois ans, le fiancé de Suzanne, qui en avait dix-huit.

— Quant à M. Dussaulles, — elle appelait souvent ainsi son mari, excellent homme qu'elle avait épousé en secondes noces, — il se porte comme le Pont-Neuf.

Par là, elle entendait que, pour un sexagénaire cuit de soleil et tanné par le grand air, mangeant bien, buvant sec, vrai Bourguignon salé qui adorait la terre et cultivait ses vignes, il était toujours aussi vigoureux depuis dix ans.

— Il a dû être content des vendanges? demanda Claude en la contemplant avec satisfaction.

Il aimait son port vigoureux et sain, son visage plein, et jusqu'au grain de beauté qu'elle conservait à regret au coin des lèvres. Aline son aînée incarnait le passé commun et une longue amitié confiante, distendue par leurs directions différentes, mais qu'ils retrouvaient vivace encore, en certaines occasions.

— Oui, la récolte a été très bonne.

— Tant mieux ! Robert doit être content ?

Et il se sentit très heureux, parce qu'il appréciait et estimait à sa valeur son beau-frère, que sa bonhomie faisait un peu déprécier, et parce qu'il était aux côtés d'Antoinette, peut-être aussi à cause d'une autre présence. Il faisait si beau, si beau, que c'était une plénitude pour le cœur. On atteignait le sommet de la côte, les chevaux trottèrent ; sur la campagne aux somptueux tons jaunes et roux, le ciel verdissait, et l'on sentait descendre un souffle frais et vif, un peu âpre, le souffle des grands plateaux.

II

Au bout d'une heure, Belles-Feuilles apparut, de l'autre côté de la vallée, surplombant le village des Blaiseaux, que baigne la Lurette frétillante. Les lacets de la route rapprochèrent peu à peu l'enceinte grise du parc, ses cimes fauves, le jardin à la française étalé devant le château couleur de brique ancienne. Des vitres, que frappait de biais le soleil, fulguraient. Claude, qui n'avait pas revu Belles-Feuilles depuis l'an dernier, déclara :

— Il paraît que tu as fait encore de nouveaux embellissemens ?

Aline pinça les lèvres, avec un sourire réticent.

On passait au bas de la haute terrasse balustrée d'où la vue est si belle. Dès la grille à piques d'or, la grande allée de sycomores, l'harmonie des pelouses et la magnificence des chrysanthèmes en corbeilles rappelèrent le goût classique autant qu'autoritaire de Mme Chartrain-Dussaulles.

De ce bien de famille, jadis délabré et que M. Dussaulles, officier de marine en retraite, vieux garçon économe, restreignait au plus parcimonieux entretien, elle avait fait une propriété unique dans le pays par sa roseraie, ses treilles et les plantes rares des serres. La voiture tournait à droite, allongeant le parcours : on entendit bruire des eaux fraîches.

D'un pan de ruines, entre un fouillis de lianes pendantes et fouettées d'écume, une nappe croulait en escalier liquide dans une vasque naturelle bordée de grosses pierres.

— Comment, des cascades à présent ! s'écria Claude.

Sa sœur sourit et, négligemment :

— Attends la surprise !

Presque aussitôt, il s'écria :

— Oh ! oh ! avec un étonnement joyeux, auquel Mlle Heurdelot s'empressa de faire chorus.

Deux bassins clairs, séparés par des fontaines jaillissant d'une grotte artificielle, s'arrondissaient, reflétant le ciel ; plus bas, un miroir d'eau rectangulaire se déversait à travers le jardin anglais, sous des ponceaux rustiques, par deux ruisselets aux capricieux méandres.

— J'ai capté les eaux du coteau, dit Aline très fière, — elle

n'ajouta pas ce que cette folie avait coûté à son mari, qui, malgré ses patientes représentations, cédait toujours. — Tu vas trouver notre installation transformée, partout l'eau et l'électricité.

— L'électricité ? Mais où la prends-tu ?

— A une chute d'eau que j'ai canalisée.

Aline disait toujours « je, » jamais « nous. »

— Cette chute active trois turbines, grâce auxquelles tu vas pouvoir promettre à tes prochains électeurs de doter de la lumière électrique les cinq villages de la vallée.

— Fichtre ! dit Claude, cherchant des yeux le sourire de Mlle de la Hodde, cependant qu'Antoinette Langre s'écriait, rieuse :

— Vous n'avez pas remarqué les piquets rouges et blancs qui jalonnent le plateau ? C'est le tracé projeté du nouveau chemin de fer d'intérêt local, le raccord de Chaizy-le-Bas à Mattix, que vous pourrez aussi leur promettre !

— Et faudra-t-il tenir ? demanda-t-il narquois.

— Oh ! une fois élu, c'est votre affaire ! Je vous préviens : je suis très calée sur toutes ces questions, et je vous aiderai à tracer votre programme. Vous m'y autorisez, madame ?

Mme Chartrain-Dussaulles répondit avec une complicité allègre :

— Certainement, mon enfant.

Cette mainmise légère, mais déterminée, pesa sur la volonté de Claude ; il entrevit le rôle gracieux d'Antoinette associée à son sort, l'aidant de ses intuitions, de ce flair féminin qui prime si souvent l'intelligence masculine. Il admira le profil altier, où la vivacité du regard, l'arc net des lèvres, l'ovale ferme du menton annonçaient une énergie que l'irritation durcissait jusqu'à la sécheresse. Mais Claude n'avait jamais vu encore sur ce visage que l'émouvante ardeur de vivre, les promesses d'une nature riche. Peut-être était-elle un peu trop américaine, trop « flirt » et bien sûre d'elle, défaut d'une jeunesse orpheline insuffisamment dirigée par Mlle de Kerveuc, sa tante. Le mariage y mettrait bon ordre.

Après une courbe correcte, la voiture s'arrêta devant le perron d'honneur, où M. Dussaulles et le contre-amiral Abryat venaient d'apparaître : le premier, avec une soudaine chaleur aux joues, due au plaisir qu'il éprouvait, l'oncle Adrien, tranquille à son ordinaire, montrant sa bonne figure usée dans une courte barbe, comme blanchie sous le sel des embruns.

Ils embrassèrent Claude et témoignèrent à Mlle de la Hodde de particuliers égards dont il fut touché, car il n'avait pas perçu, dans l'amabilité volubile de sa sœur, cette sincérité de l'accueil que le silence même peut révéler.

Suzanne et Doudou arrivaient en courant, leur raquette de tennis à la main, elle, ses cheveux d'or et ses mèches follettes au vent, semblable à une petite nymphe modern-style poursuivie par un jeune pâtre américain. Menue et fragile, elle avait un visage de malice avec des yeux verts qui riaient toujours; lui, rasé, le masque vigoureux, annonçait l'adolescent passionné de sports et fervent de boxe. Compagnons d'enfance, ils gardaient entre eux, fiancés, une liberté garçonnière...

Suzanne sauta au cou de son oncle et étreignit Thérèse de la Hodde avec fougue :

— Vous savez, chérie, votre chambre est à côté de la mienne ! Que je suis contente ! Venez vite, vous m'appartenez !

— C'est cela, dit Mme Chartrain-Dussaulles, pendant ce temps, je vous installerai, ma chère Olympie. Robert, je vous confie Claude. A tout à l'heure pour le thé, mon oncle !

Une fois seuls :

— Vous n'avez pas attrapé Suzette, dit Mlle Langre en toisant, provocante, Louis Navole. Parions que je vous attrape, vous, avant que vous n'ayez rejoint au tennis les Ouvrart, je veux dire : Mme Ouvrart !

Il la scruta du regard, comme si cette forme de défi annonçait plus qu'une taquinerie : une jalousie imperceptible, mais à quel titre ? Ne devait-elle pas appartenir à des coureurs d'une performance autrement qualifiée : Claude, Pombasle, ou l'inconnu ?... Mme Ouvrart ? C'est vrai qu'elle était jolie à croquer, et elle n'avait pas, comme on dit vulgairement, « les yeux dans sa poche, » des yeux indéfinissables de langueur et d'attente, troublans par leur invite à comprendre leur mystère. Certes, il la regardait avec un plaisir un peu douteux... On s'en apercevait donc ?

— Eh bien, reprit Antoinette d'un petit accent clownesque, vous « cannez » pour *le* course ?

A cet âge où l'on n'est qu'illusions et désirs, Doudou ne se rendait pas compte si elle lui plaisait vraiment : attirante, parbleu ! Qui n'eût subi ce charme despotique ? Irritante aussi,

car il n'entendait pas dévier ses sages plans d'avenir, et il voyait bien qu'elle se moquait de lui, insouciante de son extrême jeunesse, en ambitieuse déjà très femme qu'elle était.

Brusque, il répondit :

— Non : si vous me rattrapiez, je serais ridicule, et si vous ne m'attrapiez pas, ce que vous rageriez!

— Très vrai, dit-elle avec un éclat de rire. Et puis Michette, — on appelait ainsi Mme Ouvrart, parce qu'elle avait le teint blanc et savoureux d'une miche de pain frais, — Michette vous bouderait!

Louis Navole rougit jusqu'aux oreilles et, haussant les épaules, grommela :

— En voilà, une idée! Ne serait-ce pas plutôt M. de Pombasle qui froncerait le sourcil?

Antoinette ne se déferra pas pour si peu :

— M. de Pombasle? Il faudrait qu'il fût là d'abord, et non à courir les routes en auto.

Il avait emmené Mlle de Kerveuc et les Jennesse pour prendre, à la gare de Beaune, Jacques Chartrain et leur faire visiter le vieil hospice, si pittoresque avec ses sœurs à l'antique coiffe, ses meubles de bois ciré, sa vaisselle d'étain, sa pharmacie moyenâgeuse et son petit musée.

Elle reprit :

— Comme tous ceux qui risquent facilement leur vie, M. de Pombasle goûte beaucoup le comique et les enfantillages... Vous m'amusez, *little boy!*

Il s'inclina très bas avec un *shake-hand*, et vexé :

— *Thank you, very much!*

Il s'éloignait à grands pas, elle lui cria gaîment :

— Sans rancune! Nous ferons une promenade après le thé! Les bons marcheurs!

Les bons marcheurs, c'était lui, elle, les deux maîtres du logis, M. Ouvrart; et aussi Suzanne et Mlle de la Hodde, si elles ne préféraient pas rester ensemble à causer.

Il feignit de ne pas entendre. Elle sourit et rentra dans la maison.

Claude avait retrouvé, au premier, sa chambre; on avait renouvelé la tenture en toile de Jouy et aménagé une salle de bain ripolinée.

— Mes complimens, mon bon Robert, vous vous donnez un

mal pour vos hôtes. Chauffage central, électricité ? Mais Belles-Feuilles tourne au Palace !

M. Dussaulles regrettait les grandes flambées de bûches, après avoir regretté les lampes à huile dont on remontait la crémaillère et qui répandaient une lumière si douce ; il répondit avec un regard paisible :

— Ah ! oui... Et on t'a montré les grandes eaux du parc ! Qu'est-ce que tu veux ? Aline en avait une telle envie !

Il mit à prononcer ces derniers mots une dévotion : venue tard dans sa vie, sa femme avait incarné la femme qu'il redoutait, et l'amour qu'il ignorait ; il l'admirait pour son entrain et ses qualités d'organisation : elle le dominait par là, elle qui n'avait consenti qu'à faire un mariage de raison. Cette dissonance n'échappait pas à Claude, pas plus que l'évolution de sa sœur vers un snobisme pratique et fastueux. Il l'avait connue si courageuse autrefois, lorsque, aux côtés de son premier mari, l'ingénieur Ardeil, inventeur méconnu, elle se débattait avec les difficultés de l'existence : quelque chose de noble, alors, la tendresse conjugale ou seulement le devoir, la soutenait. Restée presque sans ressources après l'affreux accident où Ardeil succombait, l'explosion dans son laboratoire d'une cornue de fonte qui lui défonçait la poitrine, elle avait enduré cinq mornes années de solitude et d'abandon. C'est alors que ses parens, ses amis l'avaient influencée pour se refaire un foyer. L'oncle Adrien proposait son vieil ami Dussaulles, capitaine de frégate démissionnaire, dont la simplicité et la bonté, autant que la grosse fortune, garantissaient des chances de bonheur à une veuve encore jeune et, à Suzanne âgée de huit ans, un protecteur affectueux. Comme Aline s'était vite adaptée, ou plutôt, comme elle avait vite adapté gens et choses à ses besoins de vanité et de bien-être qui semblaient sa revanche contre le sort ! Parfois Claude avait peine à reconnaître, dans l'Aline irréprochablement honnête, mais engraissée et embourgeoisée, celle qu'il aimait tant autrefois : c'est singulier et même inquiétant comme on peut changer !

Il n'en regardait qu'avec plus d'affection son beau-frère, dont la brave figure rougeaude sous des cheveux gris, alors que les sourcils et la moustache restaient noirs, semblait pétrie d'une chair durable comme la terre et la pierre, et perpétuait, par son expression provinciale, la permanence héréditaire de

ces visages que Claude avait admirés, peints sur les toiles anciennes du musée de Dijon. Il y lisait la droiture simple, le sens rassis et des délicatesses cachées.

— Mon brave Robert, dit-il, vous n'avez pas pris une ride, ni un jour !

M. Dussaulles tirait de sa poche une pipe trapue en bois de merisier, commode pour la chasse ; il répondit en la bourrant d'un pouce de paysan, propre, mais rugueux :

— Tu sais, mes huit mois de campagne me retapent, et je regagne ici ce que les dîners, les visites, les soirées au théâtre, l'hiver, me font perdre à Paris.

Cela encore était un de ses grands sacrifices à Aline ; mais elle avait exigé ce minimum de façade mondaine dans l'intérêt de Suzanne, sûr moyen de le décider.

Il demanda :

— Hein ! ont-ils l'air heureux, les tourtereaux ? Ne trouves-tu pas que cette Suzette devient chaque jour plus mignonne !

— Quand les mariez-vous ?

— Aline parle du commencement de l'hiver. Moi, j'aurais préféré... A quoi bon retarder leur bonheur ? Il est vrai qu'ils sont de tels enfans encore... Puisque ma femme et les parens de Louis sont d'accord...

Il alluma sa pipe, dernière capitulation à laquelle il n'eût pas consenti, et qu'Aline lui tolérait, pourvu qu'il ne la fumât qu'enfermé dans sa chambre ou hors du domaine.

— Eh bien ? ta sœur a de grands projets sur ta personne. Le mariage, la députation ?...

— Oui, dit Claude dont le visage s'éclaira, car la voix même de Robert, cette voix où perçait un solide accent de terroir, lui plaisait. Mais pourquoi n'est-ce pas vous qui vous présentez aux élections ?

— Tu veux rire ?... Quel fichu député je ferais !... Et mes terres, et ma tranquillité ?... Je comprends que ça te chante, à la rigueur...

— Je n'y avais jamais pensé, et d'abord cela m'a paru absurde ; puis à la réflexion... Aline m'assure de votre concours...

— Cela va de soi, mais ne va pas t'imaginer que je puisse grand'chose... la politique et moi, tu sais... Si tu es élu, c'est à Aline que tu le devras. Ah ! elle saura remuer ciel et terre ! Pour commencer, tu subiras mardi, elle a dû te le dire, un

grand déjeuner où elle invite, où nous invitons tous les notables en état de te servir. Tu les éblouiras de ton éloquence; moi, je me contenterai de fournir les vins.

Son rire montra ses dents saines, toutes à lui.

— Mais ils seront bons : ceux de ma troisième cave. Il y a surtout un chambertin, tu m'en diras des nouvelles!

Il ajouta, d'une voix neutre :

— Et quand te maries-tu?

Claude, qui s'était mis à défaire ses valises, des valises élégantes et plates, commodes pour les longs voyages, se retourna :

— Qu'est-ce que vous pensez de Mlle Langre, vous, Robert? Est-ce qu'elle vous plaît?

— Tout le monde la trouve très belle.

— Je m'en suis aperçu.

— On la dit très intelligente. Tu sais, je ne suis pas grand clerc dans ces matières; si tu m'interrogeais sur les promesses des vignes, où les qualités d'une pouliche, ce serait autre chose.

Claude, dans cette façon de se récuser, vit une réserve :

— Et Mlle de la Hodde, comment la jugez-vous?

Sans hésiter, M. Dussaulles répondit :

— Thérèse est une jeune fille accomplie. Grâce, douceur, volonté, car elle en a, et le cœur le plus noble.

Il soupira :

— Elle a tout pour elle, sauf l'argent, qui fait les dots et assure les mariages.

— Elle est pauvre?

— Son père est un vieux timbré qui l'a ruinée. Des entreprises insensées dont tu n'a pas idée : des expositions universelles au Mexique, des comptoirs d'huile de phoque en Laponie, des villages démontables pour nègres du Congo.

Il ajouta :

— C'est dommage. Qui est-ce qui l'épousera?... Elle n'est pas faite pour accepter n'importe qui; et des qualités pareilles sont sans prix.

Il y eut un silence. Et remarquant un fourreau de cuir brun que Claude déplaçait sur le lit, pour faire place à un châssis de mouchoirs et de cravates :

— C'est ton trois coups? Bon fusil!

— Oui, on va abattre quelques sangliers, hein?

A cet espoir, son visage s'anima d'une joie juvénile.

— Je crois pouvoir te le promettre. On en a vu cinq ou six dans la forêt de Soigneux; et, jeudi ou vendredi, si le rapport de mon garde est bon...

M. Dussaulles n'était pas moins ardent que Claude pour chasser.

— Et tiens, tu pourras conquérir le père Roynot, un vieux juge de paix retraité, qui dispose par son autorité de deux cents à deux cent trente voix. D'habitude, il va au sanglier tout seul avec un chien bâtard et contrefait dont tu ne donnerais pas dix sous. Jamais d'accident, et, mon cher, il en est à sa vingt-septième bête!

Un jeune domestique frappa à la porte :

— Madame prie Monsieur de descendre recevoir le fermier des Bourres.

— J'y vais. Tu m'excuses? dit M. Dussaulles, qui prit tout à coup l'air d'un intendant soucieux.

Le thé rassembla tout le monde dans le salon d'automne, un thé excellent, avec des gâteaux sortant du four, des « toasts » dont le beurre venait d'être battu dans la baratte, et de la crème épaisse de la laiterie des Bourres.

— N'attendons pas les absens, avait dit Mme Chartrain-Dussaulles, ils ne seront là que pour le dîner.

Outre M. Ouvrart, directeur d'usines, Bordelais brun, d'une beauté un peu commune comme sa faconde, outre la petite Mme Ouvrart, blonde languissante aux vivacités soudaines, — torpeur et torpille, — se trouvaient là des visiteurs du dimanche : le docteur Coudrier, grand vieillard hirsute aux regards en vrille et au nez rougi, praticien de campagne alerte et bourru, flanqué de sa femme, qui ressemblait à une chevrette noire coiffée d'un chapeau de roses; les La Somblière, hobereaux du voisinage, longs et guindés : lui dyspeptique d'un jaune citron, elle d'un jaune orangé en raison d'une maladie de foie. Ils se plaignaient de leurs santés, de leurs serviteurs, de l'humidité du château de la Somblière, baigné de douves, des mœurs relâchées et du gouvernement de la République, qu'ils rendaient responsable de tous ces maux. Aline, se flattant que, par mécontentement, ils feraient voter leurs fermiers pour Claude, leur donnait la réplique avec mesure, le contraignant à dire son mot, tandis qu'il s'efforçait de ne pas trop envier, à la dérobée, le

groupe des jeunes gens en train de bavarder et de rire dans un coin de la pièce.

Mlle Racheloup arriva ensuite : elle était monstrueuse de graisse, l'air farouche, un duvet aux lèvres; de cette ogresse sortait une petite voix grêle, zézayante, pâmée. Mlle Racheloup, millionnaire, était la Providence attendrie et ‘plorée des pauvres gens : point d'œuvres de charité qu'elle ne patronnât. Influençant les maris par les femmes, elle aussi représentait une puissance électorale.

Claude s'égaya de la souplesse avec laquelle Mlle Heurdelot, tâchant de se gagner les bonnes grâces des La Somblière, leur vantait des remèdes certifiés infaillibles : pour les digestions laborieuses du comte, une certaine « poudre magique, » secret d'une chanoinesse qu'elle connaissait, et pour les douleurs de la comtesse, des onctions avec un baume rapporté de Syrie par un consul. Elle écoutait maintenant avec extase Mlle Racheloup exposer le fonctionnement de son ouvroir-modèle, à Dijon. Cependant, Claude s'ennuyait ferme : comme l'oncle Adrien s'avançait, tendant sa bonne oreille, l'autre étant un peu dure, il le força insidieusement à prendre sa place et, par un éloignement gradué dont à son tour Mlle Heurdelot aurait pu apprécier la savante manœuvre, il alla rejoindre la jeunesse.

Antoinette Langre l'accueillit avec une commisération apitoyée et lui tendit une assiette de croquans à la pistache. Mlle de la Hodde, qui, en dehors de la présence de son amie, se trouvait un peu dépaysée, leva sur lui un regard de sympathie. Auraient-elles parlé de lui, elle et Suzette, et pourquoi en eut-il l'intuition? Parlé en bien, ou en mal? Ce n'est pas sa nièce, gaie et tendre, qui l'eût desservi, bien sûr! Ne portait-elle pas au cou la broche de perles fines qu'il lui avait offerte tout à l'heure, et dont elle l'avait remercié avec une si gentille effusion? C'était un régal de la gâter! Il lui était nécessaire que tout le monde parût heureux autour de lui. Aline avait reçu une énorme boîte de chocolat Marquis, et Albert un couteau de Sheffield à treize lames, à la fois scie, poinçon, pince, ciseaux, tire-bouchon et tournevis. Jusqu'aux domestiques, et la vieille Fannette à la lingerie, qu'il avait rendus contens d'un bonjour, d'une plaisanterie, d'un menu cadeau, au cours de sa tournée de l'office à la cuisine, sans oublier l'écurie, le chenil, le pavillon du garde et celui des jardiniers.

Maintenant, il n'éprouvait plus que l'allégement d'avoir échappé aux « raseurs » et, à se retrouver en face d'Antoinette Langre et de Thérèse de la Hodde, il se sentit dans un de ces états de bien-être extrême qui supposent la participation favorable des circonstances et la communion de notre être avec les secrètes harmonies ambiantes.

Quel charme avait donc le regard de Mlle de la Hodde pour qu'il s'obstinât à le provoquer? Très sensible à la musique des voix, il souhaitait qu'elle parlât encore pour goûter la douceur de ce beau timbre grave et velouté. Tout en elle disait le recueillement de devoirs sévères, et, malgré cela, la faculté de s'épanouir aux influences vivifiantes du dehors. Esclave des fantaisies d'un vieil homme malade, elle faisait songer aux Électre et aux Antigone, qui furent l'image la plus pure du sacrifice familial. Triste présent que le sien, et mélancolique avenir... Pourquoi donc Claude, en la plaignant, n'éprouvait-il aucune peine, mais bien la sensation, — qu'elle partageait peut-être elle-même, — d'une trêve momentanée aux soucis et d'une allégresse de fête? Était-ce au contact de la vitalité grisante d'Antoinette qu'il devait cette plénitude confiante, cette conviction qu'il tenait dans sa main, avec toutes ses possibilités encore mystérieuses, le bonheur, comme un fruit magnifique?

Les La Somblière partirent enfin dans leur landaulet de trente chevaux, et Mlle Racheloup dans son coupé électrique, avivant les regrets d'Aline, qui ne souhaitait rien tant qu'un automobile, alors que l'obstination de son mari la réduisait à se contenter de leurs bons trotteurs et d'un double poney pour la charrette anglaise. M. Dussaulles, sur ce point, s'en tenait à l'ancienne mode et éprouvait pour tout véhicule à moteur une aversion résolue, surtout depuis qu'Avenue de l'Alma, dans une limousine irréprochable, où deux amies l'emmenaient, sa femme, au choc d'un camion, avait failli être défigurée par le bris des glaces : une chance rare encore de n'avoir que l'épaule démise! Une fois de plus, elle soupira inutilement, comptant bien qu'à force de ténacité, elle en arriverait à ses fins : l'accident, une belle affaire! En attendant, on va loin en vitesse, et c'est délicieux!

Comme le docteur Coudrier faisait mine de prendre congé, elle insista pour qu'ils restassent à dîner et ne voulut pas

admettre d'excuses. Elle le ménageait parce qu'il était d'une médisance terrible, instruit d'ailleurs, point sot et très paradoxal. Appelé à des dix lieues à la ronde, son petit auto-baignoire sillonnait les routes du matin au soir : il pouvait beaucoup pour Claude, et encore plus contre les concurrens, qu'il détestait; il venait de s'exprimer, avec une vivacité drolatique, sur le compte des La Somblière, et Mlle Racheloup n'avait pas trouvé grâce devant lui. Elle s'apitoyait, ricanait-il, bien plus sur elle-même que sur les malheureux, effrayée et émue aux larmes de se découvrir si bonne, au reste ne se refusant rien, trop riche pour que ses charités lui coûtassent une privation.

— Allons, docteur, allons, vous exagérez! disait Mme Chartrain-Dussaulles, conciliante... Non, non, nous ne vous laissons pas partir.

Il répondit qu'on les verrait arriver sur le coup de sept heures et demie. Mme Coudrier serait, il le savait, au désespoir de ne pas changer de robe, et, à défaut du smoking de règle le soir à Belles-Feuilles, il endosserait sa redingote. Si, si! Elle avait bien raison de tenir à l'élégance : on se néglige trop à vivre dans un trou, comme il le faisait. D'ailleurs, il avait promis de passer chez le forgeron des Blaiseaux, à qui une barre de fer rouge était tombée sur le pied. Et il démarra dans un bruit de ferraille et un torrent de fumée.

Il était trop tard pour qu'on fît la promenade projetée.

— Un petit *poker* de famille? proposa Doudou.

Mme Ouvrart, qui semblait engourdie, — elle avait repris, disait-elle, trop de gougloff, — se réveilla pour approuver. Mlle Heurdelot parut éprouver une satisfaction indicible, et Suzette décida Mlle de la Hodde dont l'inexpérience se récusait.

— Mon oncle et moi vous conseillerons, dit-elle.

Mais Mme Chartrain-Dussaulles voulut consulter Claude sur des aménagemens : une véranda qu'elle comptait reconstruire pour y faire deux nouvelles chambres d'amis. En réalité, il lui tardait, possessive, de causer seule avec lui.

— Allons dans ma chambre, c'est là qu'on nous dérangera le moins.

N'était-elle pas la providence attentive de la maison, consultée pour tout, et ayant l'œil à tout?

— Tiens, dit-il, en pénétrant dans la vaste pièce tendue de soie pékinée bleu Nattier et crème et apercevant un vaste lit sur

estrade et des meubles qu'il ne connaissait pas, tu as renouvelé ta chambre ?

— Oui, Robert m'a gâtée pour ma fête.

Il revit le petit appartement qu'elle occupait, moitié sur cour au quatrième, du vivant d'Ardeil, rue Vavin : il y avait surtout un affreux papier cerise à raies chocolat infligé par le propriétaire ! On apercevait les arbres du Luxembourg, son parc d'alors, qu'elle partageait avec un nombre considérable de nourrices et de babys, de gens du peuple, les étudians et les muses profanes du quartier Latin. Il revoyait une autre Aline, maigre, simplement vêtue et plus belle. Mais de quel droit se montrerait-il sévère, lui qui jouissait avec une intelligence plus nuancée, mais aussi largement de la fortune, une fortune, ainsi qu'à elle, venue sans efforts par le hasard et la chance ?

Elle alla au but :

— Eh bien ! tu es décidé ? Oui ! Si tu as de l'aplomb et du jarret, dans six semaines tu t'appelleras : monsieur le député.

— Est-ce bien sûr ?

— Coudrier, que j'ai invité pour te donner des « tuyaux, » car il connaît mieux que personne la circonscription, en répond. Tes chances sont formelles, inespérées.

— Mais une élection coûte cher ?

— C'est un placement comme un autre : ton comité, car tu as déjà un comité, et Robert feront les fonds. Toi, tu paieras les affiches et subventionneras le journal qui va te servir pour attaquer et te défendre. Ah ! qui veut la fin veut les moyens ! Au surplus, ton mariage te remboursera, et au delà : Antoinette est beaucoup mieux rentée que l'on ne me l'avait dit. Son père, un des plus grands entrepreneurs de Panama, a récolté des millions ?

— Sur l'épargne française ?

Mme Chartrain-Dussaulles prit mal la plaisanterie.

— Soyons sérieux ; M. Langre a laissé un nom inattaqué, — elle se reprit : inattaquable.

— Oui, n'est-ce pas ? C'est à tort qu'on a prétendu qu'il aurait dû figurer au procès Lesseps-Baïhaut ?

— On a toujours des ennemis et des envieux. M. Langre n'a été l'objet d'aucune poursuite, et encore moins d'une suspicion. Il est mort entouré de la considération publique, à la veille d'être élu au Sénat, et nommé commandeur de la Légion d'honneur.

— Qui donc a dit qu'il s'était étranglé avec sa cravate? Pas avec celle-là, en tout cas?

— Tu es absurde, Claude, et du plus mauvais goût! M. Langre est mort d'une apoplexie foudroyante. Peux-tu te permettre ce ton, quand il s'agit du père de celle que tu vas épouser?

— J'épouse donc?

— Si tu as quelque chose de mieux, fit Aline piquée, fais-le-moi savoir. Comment! je te déniche une orpheline jeune, belle, riche, qui ne demande qu'à te préférer...

— A qui?

— A tous ceux qui la convoitent, mon garçon; penses-tu qu'avec son éclat et son brio, elle passe inaperçue? Sais-tu pourquoi Pombasle a enlevé Mlle de Kerveuc toute la journée? Parce que la vieille demoiselle raffole de lui : il sait qu'Antoinette, malgré son indépendance, écoute sa tante lorsque celle-ci parle raison. Il joue serré. A bon entendeur, salut!

— Et Mlle Langre, que pense-t-elle de Guy?

— Demande-toi plutôt ce qu'elle pense de toi? Tu retrouveras difficilement une occasion pareille d'assurer ta vie et ton bonheur.

— Oh! le bonheur... Grand mot, peu de femmes le donnent!

— Et peu d'hommes!

— Est-ce que tu aimes le genre de beauté de Mlle de la Hodde?

Aline répondit, comme d'une chose sans intérêt :

— Je n'ai jamais remarqué qu'elle eût quelque beauté, et elle n'est pas à marier.

— Pourquoi, un honnête homme pourrait s'en contenter?

— Il faut être ambitieux, Claude. J'ai compris enfin la seule vérité de la vie : la puissance de l'argent.

— Alors, tu es heureuse?

— Je le serais davantage, si j'étais plus riche.

— Qu'est-ce qu'il te faut!

Et il la regarda, étonné. Sa conscience venait de ressentir cette petite secousse qui suit la découverte de certaines régions obscures de nos sentimens et de nos pensées. Sa sœur avait formulé l'idéal social de tous les êtres, en même temps qu'elle révélait la plaie inavouable du désir inassouvi et la sécheresse aride des joies de vanité. Pourtant, n'avait-il pas estimé lui-même jusqu'à ce jour, — à ces nuances près, dont une

vague pudeur voile les évidences trop crues, — que la fortune, avec la domination qu'elle procure, constitue le seul lot désirable, le gros lot merveilleux des élus?... Pourquoi certain regard, poursuivant son souvenir, troublait-il sa certitude, et mêlait-il à cette conversation comme une confuse gêne et un vague mécontentement? Il savait bien qu'il épouserait Antoinette, et qu'il ne faisait le difficile que par une sorte de coquetterie envers lui-même. D'abord, il n'y avait rien à dire sur les siens : la probité d'Aline, et les scrupules que son intérêt bien compris lui eût inspirés dans le cas contraire, en répondaient. Et Antoinette n'était-elle pas la compagne rêvée pour une vie énergique et passionnée, ne saurait-elle pas se jeter avec lui dans la mêlée autour du pouvoir, partager l'enchantement des voyages, savourer le plaisir sous ses mille tentations? Comme il aimait Tanagra, sa jument de pur sang, si chaude à galoper dans les allées de sable de la forêt de Fontainebleau, si crâne à bondir sur l'obstacle; comme il aimait tout ce qui est tranché, puissant, coloré : les ruines dorées de Rome, les remous des grands *meetings* londoniens, les ardeurs de braise de l'Espagne; en peinture Rubens, Rembrandt, Delacroix, Claude Monet; en musique, Beethoven et Wagner, il pressentait en Antoinette Langre ces analogies et ces disparates fougueuses qui étaient les élémens de sa propre personnalité. Si quelqu'un devait vibrer à l'unisson de ses rêves et de ses volontés, c'était elle. Il ne prétendait pas posséder l'absolu d'une intimité impossible, ni l'éternité de l'amour qui passe de cela même qu'il est l'amour, c'est-à-dire l'esprit de flamme qui souffle où il veut et s'éteint sans qu'on sache pourquoi : le mariage représentait une association de goûts, de caractères et de biens. Et Aline se montrait bonne sœur de lui vouloir cette union-là, consacrée par l'Église et la loi, réglée par la coutume, union si sortable, où sa propre fortune et sa valeur individuelle établissaient un équilibre suffisant pour qu'il ne parût pas un chercheur de dots : juste ce qu'il fallait pour qu'on l'approuvât et l'enviât.

— Antoinette est charmante, dit-il pour conclure.

Et voulant ménager la liberté de son choix :

— Tu crois que je lui plais?

— En ce moment, oui.

— Je vais donc y penser sérieusement...

— Prends la nuit pour réfléchir, pas plus, dit Aline un peu énervée.

— Pourquoi?

— Tu es étonnant! Parce qu'Antoinette est fantasque et orgueilleuse... Une véritable enfant gâtée; son père ne lui refusait rien. Une fois mariée, ses caprices auront moins d'importance.

— Eh bien! la nuit porte conseil : demain, je serai décidé.

Aline soupira :

— Tant que ce ne sera pas conclu, j'aurai peur du malentendu puéril, de l'accident bête; on ne badine pas...

— Avec l'amour?

— Avec un beau mariage, mon petit. Et tu me remercieras plus tard.

— En tout cas, tu es très gentille de te préoccuper ainsi de mon avenir.

Aline le regarda : il crut retrouver sur son visage le reflet d'une expression presque tendre qu'elle avait autrefois pour lui.

— Tu as été un bon frère, je ne l'oublie pas.

— Laisse donc!

— Si; sans toi, comment aurais-je vécu après la mort de mon pauvre Henri? Tu as été mon aide morale, comme l'oncle Adrien mon aide matérielle.

— Oh! moi, c'est si peu...

— Et quand cet héritage de la tante Élosie t'est tombé sur la tête....

— C'est le mot!...

— Ton premier acte a été de doter Suzanne. Avec ce que Robert a décidé de donner généreusement pour elle, elle va faire ce mariage, qui est selon son cœur et le mien.

— Tu n'aurais pas voulu que je garde tout cet argent à moi tout seul?

— Il t'appartenait. Et, pour ton frère, tu as noblement agi : il te doit son établissement, sa part de moitié dans l'achat de la maison de santé. Quel dommage qu'il n'ait pas ton caractère! C'est un triste et un insatisfait... Si je te disais ma conviction!

— Ne la dis pas.,.

— Il est jaloux... oui, de toi... Il n'a jamais eu tes succès dans le monde, ton brillant; il a toujours l'air de vous blâmer.

— C'est un travailleur, il s'est fait lui-même.

— C'est vrai et je l'aime bien, mais pas comme je t'aime... Ne nous attendrissons pas! Six heures! Veux-tu sonner Rosa, pour qu'elle vienne m'habiller. Je ne te mets pas à la porte, mais...

Elle le regarda, et avec conviction :

— Sais-tu que tu es très beau? Tu n'as jamais été en plus belle forme. Tu vaux dix Pombasle.

— Oh! non!...

Il ne le croyait pas, mais que sa sœur eût cette opinion ne lui déplaisait pas.

III

En passant devant la porte de l'oncle Adrien, il tourna le bouton.

— On peut entrer?

— Certainement, mon ami.

L'amiral était en train de lire, assis sur une chaise et non dans le grand fauteuil à oreillettes, que la prévoyance d'Aline avait fait placer si confortablement, près du radiateur, sous le rayonnement de l'ampoule à capuchon.

— Je ne vous dérange pas?

— Tu me fais plaisir.

En son regard affectueux, Claude sentit la sincérité du vieil homme. Il le respectait pour sa rectitude : marin impeccable, éminent et brave, sous une modestie telle que l'on risquait de le méconnaître, surtout depuis que sa retraite avait cadenassé, dans une cantine vert-passé, sous le poivre et le camphre, la tunique à chamarrures et la casquette plate à feuilles d'or. Sa rosette, qu'il oubliait souvent de mettre, ne le distinguait que par intermittences aux égards des douaniers. Il habitait à Toulon, en vue de la rade et des vaisseaux, un très modeste logement, où l'un de ses anciens matelots, Provençal à barbe de fleuve, le servait. Et, s'il voulait bien se conformer aux exigences mondaines d'Aline pour lui faire plaisir, il n'en continuait pas moins, à table, devant les menus de viandes épicées et les hauts crus de Bourgogne, à se nourrir de légumes et à boire de l'eau. Goûts de mortifications? Non. Frugalité, simplicité, en cela comme dans le reste. Il était de ceux qu'on taxe d'un peu d'avarice, parce que, se refusant tout superflu, il ne dépensait

ses économies et sa pension qu'en faveur des pauvres. Sachant son esprit de famille, Aline le soignait avec une affection qu'elle s'affirmait désintéressée, ce qui n'excluait pas l'espoir, ajourné au plus loin, qu'il se souviendrait que Suzanne était sa petite-nièce.

— Qu'est-ce que vous lisez, mon oncle?

— Tu le vois : *Les Trois Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas.

— Cela vous intéresse?

— Beaucoup. C'est la dixième fois que je les parcours.

Un trait de caractère : des lectures, l'amiral Abryat n'aimait que les faciles, et celles où des péripéties amusantes délassaient l'esprit.

Il avait posé son livre sur la table.

Claude demanda, sans approfondir le mobile détourné auquel il obéissait :

— Eh bien, mon oncle, cela ne vous étonne pas de penser que, prochainement, ma vie sera transformée? Ma sœur a dû vous confier ses projets...

— Oui, en effet.

— Vous les approuvez?

— Elle ne m'a pas consulté, mon ami.

Il ajouta, avec cette finesse qu'ont souvent les âmes droites et nues :

— On ne consulte guère les oncles de mon âge que dans l'espoir qu'ils seront de votre avis.

Claude n'insista pas, — pourquoi donc?... Quel avertissement intime lui souffla qu'il valait mieux ne pas parler d'Antoinette et de la députation?... D'un air détaché, il demanda :

— Vous connaissez depuis longtemps Mlle de la Hodde?

L'amiral arrêta sur lui son regard d'un bleu fané, très pénétrant encore :

— Depuis toujours. Pourquoi me demandes-tu cela?

— Elle n'est pas heureuse avec son père, me disiez-vous?

— Te l'ai-je dit?... Je croyais n'avoir parlé que des travers de la Hodde. Heureuse? Non; pas plus que sa mère, une créature parfaite, ne l'a été avant de mourir.

— M. de la Hodde est méchant?

— C'est un de ces demi-fous que l'on n'enferme pas; en quoi on a tort.

— Elle a une distinction supérieure.

— Celle de sa mère...

Claude crut deviner, au sérieux du ton, que Mme de la Hodde avait dû impressionner de sa beauté et de sa grâce morale ce célibataire endurci, à la vie transparente et sans secrets.

— Elle sera ruinée, dit-on, si son père meurt?...

— Elle gagnera sa vie. C'est une musicienne accomplie; elle a d'ailleurs tous ses brevets, elle est agrégée d'histoire et d'anglais, elle prépare ses doctorats.

— Tiens, Aline ne me l'avait pas dit.

— Elle l'ignore peut-être. Thérèse, — il rectifia, — Mlle de la Hodde ne parle jamais d'elle-même.

Et, comme pour couper court à un propos dont il ne voyait pas l'utilité, il regarda Claude malicieusement :

— Eh bien ! seigneur Nemrod, vous allez tirer des coups de fusil?

— Pourquoi ne chassez-vous pas, mon oncle?

— Claude, vois-tu, j'ai tué un homme dans ma vie...

— Vous?...

— Oui, un Pavillon-Noir, au Tonkin. J'étais aux côtés du commandant Rivière : un grand diable au mufle bestial a fondu sur moi; un coup de revolver! c'est le seul que j'aie tiré sur une bête vivante. J'ai horreur du sang, fût-ce celui d'une alouette.

— Pourtant, vous avez vu la mort de près.

— La mort utile, oui, celle de nos « cols bleus, » de nos petits fusiliers marins : la mort pour quelque chose de grand.

— Laissez-moi vous embrasser!

Il se pencha sur le crâne d'ivoire : l'oncle Adrien se dégageait doucement, et, perspicace :

— C'est tout ce que tu avais à me dire?

Claude éluda :

— Un petit bonjour en passant. Je vous laisse avec D'Artagnan et Athos.

Refermant la porte, il le vit rouvrir le volume, avec le calme qu'il mettait aux petites choses, et qu'il avait dû avoir aussi bien aux grandes heures, quand, à bord de son cuirassé, sur l'ordre de l'amiral Courbet, les canons, allongeant leur gueule hors des tourelles, crachaient la foudre.

« Un dont Plutarque aurait pu écrire la vie, » pensa-t-il, en jugeant ridicule, mais douce, sa petite émotion.

Dans sa chambre, qui était éclairée, il trouva Fannette, la vieille femme de chambre, en train de préparer le *smoking*, une chemise blanche, les escarpins vernis. Elle tenait à ce privilège; n'avait-elle pas servi chez le docteur Chartrain et Mme Chartrain la mère, vu grandir Aline, Claude et Jacques? Ne les aimait-elle pas un peu comme s'ils étaient ses enfans? A vivre depuis si longtemps chez les parens d'abord, puis chez Mme Chartrain-Dussaules, qui, en raison de son attachement, n'avait pas voulu s'en séparer, elle était devenue plus qu'une servante, presque une parente pauvre, à qui on témoignait des égards. Elle se tenait, à soixante-cinq ans, à peine voûtée, dans sa robe couleur de nèfle mûre, taillée à la vieille mode, à caraco, et un bonnet ruché sur la tête. Sa figure ressemblait à une vieille pomme jaune et rose, toute ridée, avec des yeux en pépins noirs, vifs entre les paupières plissées. Pour ménager, vis-à-vis des autres serviteurs, son caractère devenu difficile, Aline l'avait investie de l'important service des armoires à linge : examen des reprises, du lavage et du repassage. Elle vivait d'un peu de café au lait et de tartines, silencieuse, trottinant du matin au soir, des piles de draps ou de serviettes sur les bras. Claude se mit à rire :

— Vous ne vous reposerez donc jamais, ma vieille Fannette?

— Quand je serai morte, il sera ben temps, répondit-elle avec une fausse rudesse.

— Mais vous vivrez cent ans!

— Ah! donc, j'ai encore beau voir de l'ouvrage. Mettez-vous ces chaussettes à baguettes, ou si celles-là vous siéent mieux?

Claude lui prit des mains les premières. Elle regarda de côté :

— A cette heure, vous allez épouser bien sûr la belle demoiselle.

— Laquelle?

Elle parut étonnée et mécontente :

— Y en a-t-y deux? Mam'selle Antoinette, pardi, que Madame lui parle assez de vous!

Claude sourit :

— Tu la trouves belle?

— La plus belle mariée de France, mon fieu! Mais faudra boucler le licol. A la maison, l'homme doit être le maître.

Toujours savoureuse, cette Fannette, avec son vieux parler et son originalité paysanne! Il se rappelait sa soumission domptée devant M. Ardeil, qui avait des colères promptes et terribles.

Elle n'estimait pas autant le second mari d'Aline, dont elle eût appelé la bonté faiblesse, si son fétichisme pour sa maîtresse ne l'avait pas fait approuver de « porter les culottes; » elle aurait bien tort de s'en priver, n'est-ce pas, puisque ce bon M. Dussaulles la laissait faire?

— Sois tranquille, Fannette.

Chuchotante et maligne, elle ajouta :

— Et puis, vous serez riche comme Ali Baba et les quarante voleurs!

Ce compliment imprévu coupa net son plaisir, précisa quelque chose d'informulé qui s'était imposé à son vague malaise et qui, en cette minute. se mêlait inopportunément au désir spontané, à l'attrait dégagé de toute autre préoccupation qu'il éprouvait pour Antoinette Langre. Serait-il possible que la grande fortune, le mirage d'un établissement avantageux pesassent sur ses décisions d'homme libre, bien au-dessus de ces bas intérêts? Est-ce qu'il n'était pas assez riche pour épouser, si cela lui plaisait, une jeune fille pauvre? Est-ce que d'autres pourraient se dire qu'un calcul décidait son choix? Mlle de la Hodde serait-elle amenée à supposer qu'il était, comme tant d'hommes de son monde, cupide, et qu'il respectait autant, dans la personne d'Antoinette, l'héritage que la beauté? Présentée de la sorte, cette idée lui déplut souverainement, au point de lui rendre obsédante, comme un remords déguisé, ce visage d'une si noble et d'une si pure gravité, et qu'il sentait cependant prêt à frémir à l'appel impérieux de la jeunesse. Pourquoi cette délicate pudeur poursuivait-elle ainsi son souvenir, quand rien n'indiquait que dût se rapprocher leur destinée?

Fannette dit orgueilleusement :

— Vous avez vu? Il y a l'eau chaude pour les cuvettes et pour le bain; il n'y a qu'à tourner le robinet.

Elle ajouta :

— Madame voudrait la lune, qu'elle saurait bien se la faire donner.

Et elle bougonna avant de sortir :

— C'est bien juste qu'elle ait à présent du bon temps!

Ce mot, touchant de la part de celle qui n'avait rien envers celle qui avait tout, laissa Claude rêveur; la mentalité de ceux qui servent l'étonnait toujours : c'était une morale d'esclaves, très particulière. Fannette, sorte de sœur converse, digne d'être

sanctifiée pour ses humbles vertus, pas plus que les autres n'y échappait.

Une trompe corna dans la grande allée. Claude, de sa fenêtre, vit luire les phares de l'auto. Pombasle et ses compagnons rentraient.

De son frère et de Pombasle, il eût parié que ce dernier allait venir le voir avant Jacques. Malgré cette cordialité native que cimente l'habitude entre les êtres d'une même famille, malgré ce que le côte-à-côte a tissé d'impressions et de souvenirs communs, Jacques était certainement moins près de son cœur et de son cerveau que Pombasle, son ami. Il est rare qu'on ose s'avouer ces vérités : des conventions établies attestent sans contrôle l'intimité des liens fraternels, et, cependant, il en est peu qui ne soient soumis à des tractions plus divergentes ou à des relâchemens plus complets. L'automatisme des gestes affectueux, des termes familiers persiste, enveloppant l'indifférence comme ces carapaces de crustacés qui ne contiennent plus que le vide. Claude, l'ayant aidé et obligé de son mieux, croyait aimer beaucoup Jacques, de cinq ans moins âgé, par cette loi qui veut que la protection attache le donateur et rende souvent ingrat l'obligé. Le mythe d'Abel et de Caïn est le symbole, poussé au tragique, de rapports qui, dans la vie ordinaire, ne dépassent pas la mésentente tacite ou des aigreurs plus ou moins manifestes, et qui tiennent aux impressions de l'enfance comme à cette injustice de la nature qui inféode les cadets aux aînés. Dieu sait pourtant si leurs parens avaient, dans leur tendresse, tenu entre eux une balance égale !

Claude, doué d'une puissance d'attraction qui le rendait cher à tous, et mû par ce besoin qu'il avait de plaire même aux étrangers, ne pouvait se dissimuler, — si même il en récusait la portée, — la froideur de Jacques ; elle venait de son caractère concentré, sans rien de l'admirable don de soi, de l'ardente libéralité d'âme de leur père, le docteur Chartrain. Et comme il craignait d'y découvrir un ferment caché d'envie, — l'héritage de la tante Élosie, et le drame que sa désignation comme héritier unique avait failli causer !... — il écartait le plus possible cette ombre de sa pensée. Sans la réflexion d'Aline, il n'y eût point songé. Ses prévenances, ses gentillesses envers Jacques écarteraient toujours des chocs douloureux : c'était l'essentiel. Il tenait d'ailleurs son frère pour un savant d'élite,

par réelle indulgence, et par cet inconscient amour-propre qui nous porte à exagérer les mérites de ceux qui nous touchent de près. Il eût voulu voir régner entre Jacques et lui une union complète ; mais les sentimens d'Aline et les siens ne s'étaient-ils pas atténués sans qu'il y eût de leur faute ? On déplore ces imperfections et on s'y résigne : « c'est la vie... »

On frappait ; il n'hésita pas : ce toc toc dur, les grands doigts osseux de Pombasle...

— Entre donc ! Bonsoir, Guy !... Bonne journée ?

— Oui, mais serrés comme des harengs au retour. Ton frère avait amené un nommé Darlay. Drôle de type ! Il était pâle de ne pouvoir à toute force empiler dans mon auto archi-plein ses trois malles, deux cartons à chapeaux, un lot de cannes à pêche, deux fusils, plus son valet de chambre. Pas moyen ! On a évacué le larbin et les bagages sur l'hôtel. Il fera jour demain pour aller les chercher à Chaizy.

— Parfaitement, c'est le raseur attendu, dit Claude. Mlle Heurdelot le connaît.

— Ton beau-frère est en train de l'installer... « Surtout, une chambre au midi, n'est-ce pas, docteur ? » répétait ce Darlay à ton frère.

— Oui, c'est un client à lui.

— Complimens ! Tu n'as rien à boire ? Je meurs de soif.

— Qu'est-ce que tu veux ? *Wisky and soda*, citronade, bière ?

— Un coktail ne me répugnerait pas.

— Très bien ! je vais réclamer les ingrédiens.

Et quand Joseph, le valet de chambre aux favoris de magistrat, déjà en habit, eut apporté sur un plateau les bouteilles, les verres et de la glace, Claude dosa savamment le breuvage :

— Voilà, bois et dis merci ?

— A ta santé, mon vieux !

Ils se regardèrent ensuite en souriant. Claude avait vu avec un plaisir d'enfant le long gosier de Guy se tendre et sa pomme d'Adam saillir. Il se souvenait, lorsqu'ils étaient officiers, des haltes d'auberge et de larges lampées fraîches que Pombasle avalait de la même façon avide. En quittant l'armée, il avait rasé ses moustaches ; son grand nez et son menton anguleux lui faisaient un masque en proue ; il avait le torse étroit, des bras immenses, des jambes de faucheux, une ligneuse et coupante silhouette qui l'appareillait aux armatures d'aéroplanes,

dénonçait l'homme du vol, fendeur d'espace. L'énergie agressive du visage et l'aplomb hardi des yeux glauques lui conféraient, avec un air de race, un cachet de laideur, selon les uns, un type de beauté spéciale, selon les autres : opinion justifiée par ses innombrables succès auprès des femmes; succès auxquels contribuaient une frénésie pour ce sport alors nouveau et le frisson du danger.

— La vie est bonne, déclara-t-il en reposant son verre, on est des dieux!

La griserie du plein air, la splendeur de la fauve journée justifiaient-elles à elles seules ce contentement? Un espoir plus décisif y mêlait-il la vision de celle dont la présence occulte avait accompagné sans doute le défilé rapide du paysage, les viremens et changemens de vitesse? Même cette probabilité ne rendit pas Claude jaloux; jusqu'à nouvel ordre, Pombasle restait son « copain, » car il éprouvait fortement cette amitié virile, robuste et saine comme le jeu d'un corps musclé. « Copain, » ce mot disait tout : le risque qu'on partage, le danger qu'on affronterait ensemble, le service loyalement rendu; quelque chose de clair et de franc comme leur visage. Claude n'en était plus à s'étonner du mystère de ces attractions : entre Pombasle et lui, il y avait de grandes oppositions de caractère et de goûts, et, cependant, ils sympathisaient à l'extrême. Jusqu'à présent, pas de secrets entre eux, sauf sur ce point où Guy apportait une semblable réserve, que, sans se le dire, ils pensaient tous deux à la même femme. Et Claude s'avisa que cela pourtant était grave.

Maîtrisant mal un léger bâillement, Pombasle déclara :

— J'ai la migraine; une bonne douche froide va me remettre.

— Dépêche-toi alors; on est exact, ici.

— Ah! le type de ton frère a dit qu'il ne pouvait dîner qu'à huit heures, parce qu'il prend je ne sais quelle saleté de drogue un quart d'heure avant.

— Aline saura le mettre au pas!

— Il nous a rasés en nous faisant une conférence sur la chasse à courre, en battue, à l'affût, à pied et à cheval; il voulait m'apprendre ce que c'est, à moi!

— Et il a un fusil qui part tout seul! On ne l'invitera plus à Percenoir. Ici non plus, sois tranquille.

— Quand allons-nous au sanglier ?

— Vendredi, si le garde, qui relève d'une angine, a pu faire le bois.

Ils n'avaient pas prononcé une seule fois le nom d'Antoinette. « Donc il pense à elle, » se dit Claude. Il se souriait à lui-même en s'habillant : en vouloir à Guy, pourquoi ? Chacun courait sa chance. Il essaya de se représenter Pombasle et la jeune fille unis, heureux, et ne s'en émut qu'à demi. Ne croyait-il pas au péril, n'avait-il pas plutôt la présomption de se croire l'élu? Antoinette n'était-elle pas par prédestination sa véritable associée, et, quant à Pombasle, ne démêlait-elle pas ce qui persistait en lui d'élémentaire, l'inintérêt total qu'il portait à tout, sauf aux sports violens ; peu d'idées générales : l'intelligence de l'instinct, de quoi faire un héros comme aviateur, et inspirer quinze heures par jour l'ennui le plus vide à une femme aussi curieuse d'esprit, aussi affamée de sensations qu'Antoinette.

Mais la logique régit-elle les femmes? Elle pouvait pressentir tout cela et aimer Pombasle.

Eh bien! Claude imposerait sa supériorité! Il se mira dans les grandes glaces mobiles de l'armoire anglaise : mince, bien découplé, élégant dans son *smoking*. Aline avait raison, il pouvait se rendre cette justice qu'il était beaucoup mieux que son ami.

Si Antoinette, cependant, préférait Guy?

Il s'attendait, le premier coup de cloche ayant sonné depuis quelques minutes, à trouver du monde au grand salon ; mais à peine Joseph achevait-il de tourner les commutateurs et de donner la lumière du lustre et des lampes de guéridons. Comme on n'avait pas encore allumé le calorifère, bûches et braises rougeoyaient dans la haute cheminée en bois sculpté.

— On est en retard, hein? dit Claude.

Le valet de chambre répondit, respectueusement familier :

— Madame est à la cuisine, à voir si la sauce du cuissot de chevreuil est plus relevée que la dernière fois. Monsieur est redescendu à la cave pour prendre de son vieux pommard.

« Ça, c'est une bonne idée, » pensa Claude, ne se doutant pas que ce luxe de prévenances s'adressait à l'invité malencontreux, au malade de Jacques.

Dans la serre, en sourdine, le piano résonna sous une petite mélodie de Schumann. Claude les connaissait toutes et les écoutait toujours avec ravissement. Ce jeu délicat et sûr l'étonna :

Antoinette jouait de la musique savante, de la dernière modernité. Qui donc réveillait le vieux Schumann?... Il souleva la tenture; ni l'oncle Adrien, ni Mlle de la Hodde, qui était assise au piano, ne l'entendirent; il se tint coi, avec une sensation d'enfant qui savoure le fruit volé. Sur un pouf bas, abrité derrière un paravent que surplombait un palmier, il apercevait Mlle de la Hodde de profil. Il n'avait pas encore soupçonné l'impressionnabilité de ce visage, lorsqu'une émotion intérieure le transfigurait. En confiance devant ce vieil ami, l'amiral, elle jouait comme pour elle-même. Trois mélodies déroulèrent, pour l'indiscrétion innocente de Claude, leurs motifs rythmés. A l'autre bout de la serre, Aline apparut avec un sourire de commande, imposante en son décolleté, son gros collier de perles au cou et les doigts chargés de bagues. Mlle de la Hodde s'arrêta court comme confuse, et, suivie de M. Abryat, gagna derrière Mme Chartrain-Dussaulles le grand salon, où des voix s'élevaient.

Claude, dont on n'avait pas remarqué la présence, allait les rejoindre, quand Antoinette pénétra, éblouissante, dans la serre. Une robe de satin liberty rose pâle la gainait, une de ces robes très osées que les modes, alors excessives, permettaient. Éclatans, sa gorge et ses bras nus, son visage avivé par un très léger maquillage, dégageaient une flamme extraordinaire. Avant que Claude eût fait un mouvement, il voyait Pombasle se glisser dans la pièce, avec cette allure féline qu'il eût reconnue entre mille. En l'entendant, elle fit volte-face : elle et lui se regardèrent, Antoinette, avec ce maintien de déesse redevenue simple mortelle, qu'elle avait vis-à-vis de ceux qui ne lui déplaisaient pas, Pombasle, avec une expression trop peu déguisée pour que Claude se méprît à cette intensité d'admiration. Il lui parlait à voix basse, elle lui répondait de même en une intimité qui suscitait la certitude d'un accord plus avancé, plus expressif que leur attitude, aux yeux du monde, ne le laissait certainement paraître. Il ne pouvait bien voir le visage de la jeune fille, qui fuyait en contours perdus sous la lourde masse des cheveux blond-soleil. Mais le tombant des épaules, la ligne cambrée du dos, on ne sait quoi de ce maintien qui ne se savait pas surveillé, persuadèrent Claude qu'elle ne se révoltait pas aux phrases courtes et saccadées de Pombasle, ces phrases qu'il voyait inscrire et modeler leur désir sur les lèvres volontaires en coup de sabre.

Non, loin de se révolter, elle acceptait, flattée sans doute, l'hommage; redressée comme au défi d'une joute, elle semblait, à présent, provoquer le jeu dangereux. Ils s'aimaient donc, ils venaient de trahir leur secret. Et lui, restait berné et ridicule. Sensation foudroyante : un soufflet sur la joue ne l'eût pas plus cinglé. La jalousie physique, qui dort aux profondeurs presque animalés de nous-même, tordit ses fibres et serra ses poings. Spolié, selon toute apparence, d'un bien auquel, quelques instans auparavant, il pensait avec une fatuité sereine, il comprit que ce bien, le plus précieux de tous, la possession d'une femme, c'est-à-dire tout le drame humain, la légende et l'histoire, les plus tragiques crises d'amour, la Cour d'assises, la folie et le meurtre, ce bien, dès lors qu'il allait le perdre, lui devenait indispensable : pour l'obtenir, sa violence farouche ne respecterait rien! Disparue, sa sérénité! Menacée, son amitié pour Guy! Il lui disputerait cette belle forme vivante, dût-il le tuer! Tout sombra en lui des impressions contrastées qui avaient pu, un instant, distraire son attention vers un autre visage, si éloquent pourtant, de vie intérieure. Son amour-propre à vif s'ulcéra d'être trompé, — car il l'était! — par ce rival dédaigné et par Antoinette, qu'il s'était réservé d'émouvoir à l'instant propice. La rage d'être distancé par sa faute, de prêter peut-être à leur raillerie, mille traits de pensées âcres le dardèrent : il vit rouge et ferma les yeux.

Un miroir, quand il les rouvrit, lui montra son visage de tous les jours, contracté à peine; il souleva la tenture derrière laquelle il était entré tout à l'heure, se trouva au milieu du brouhaha des voix et de l'agitation des groupes.

— Tiens, dit en l'apercevant Mme Chartrain-Dussaulles, tu étais aussi dans la serre? Nous n'attendons plus que les Coudrier; huit heures, je ne m'explique pas...

Le premier visage que Claude chercha et reconnut fut celui d'Antoinette, si naturel qu'il eût pu se demander s'il ne venait pas de rêver : cependant, elle avait dû entendre le mot d'Aline, qui causait avec M. Darlay. Celui-ci, portant haut une petite tête d'oiseau déplumé sur un long corps mince, semblait quêter, plein de suffisance, de nouvelles présentations.

— Claude! appela Mme Chartrain-Dussaulles.

Il allait baiser d'abord la main de la vieille Mlle de Kerveuc, qui ressemblait, sous ses boucles blanches, à un caniche laid et

fatigué. Sa faiblesse indolente laissait toute facilité aux fantaisies de sa nièce, dans la dépendance de laquelle la maintenaient ses ressources médiocres. Elle compensait cette infériorité en affectant vis-à-vis de tout le monde des airs de protection très marquise. Mlle Heurdelot, parée d'un corsage d'Irlande rajusté à peu près à sa taille, lui tenait la main d'un air de sujétion charmée. Claude saluait encore Mme de Jennesse et son mari qui, de loin, trompant par leurs silhouettes jeunes, de près, se découvraient fripés d'innombrables petites rides. Jacques était au fond du salon, il n'avait pas fait un pas en voyant s'avancer son frère qui lui dit :

— Bonsoir, tu vas bien ?

Il répondit avec une poignée de main sans chaleur :

— Ça va ; comme quelqu'un qui ne veut pas se compromettre.

— Claude !... répéta Aline. M. Darlay nous fait l'honneur et le plaisir d'accepter notre hospitalité pour quelques jours, et il se réjouit de chasser avec toi.

M. Darlay parut attendre un compliment qui ne vint pas. Il ne fut pas autrement choqué, tant sa sympathie pour Claude fut immédiate.

— Vous avez tiré le tigre..., mais avez-vous chassé le mouflon dans les montagnes de Corse?

— Ah! enfin le docteur! Que vous est-il donc arrivé? s'écria Mme Chartrain-Dussaulles.

— Ne m'en parlez pas, dit M. Coudrier démasquant sa femme, une panne absurde au bas de la côte. C'est la première fois que ça m'arrive.

Sur cette affirmation plus audacieuse que véridique, il tira pour les ajuster les pans de sa redingote noire, qui sentait vaguement la naphtaline, cependant que Mme Coudrier s'exhibait dans une robe d'un vert-bronze attristant qu'échancrait un col de dentelle.

Joseph ouvrait les deux battans :

— Madame est servie.

IV

— M. Darlay, votre bras, dit Aline.

La présence de ce dix-septième convive l'avait forcée à remanier le couvert au dernier instant. Le docteur Coudrier,

déçu, ne trouva d'autre bras que celui que Suzanne vint lui offrir gentiment, tandis que Doudou, se dévouant, allait placer à l'autre extrémité Mlle Heurdelot et revenait bien vite auprès de sa fiancée. Claude, qui se dirigeait vers Antoinette, fut devancé par Pombasle; force lui fut d'offrir son bras à Mlle de la Hodde. Comme elle était placée entre M. de Jennesse et Jacques, il profita du retard de celui-ci pour changer avec une dextérité d'escamoteur leurs cartons.

— Une erreur que je répare, dit-il, de peur qu'elle ne s'offusquât du sans-gêne, et il se mit d'autorité à côté d'elle, se donnant pour excuse que Jacques, susceptible, se fût vexé de faire, en bout de table, vis-à-vis au petit Navole. Entre Mlle Heurdelot, coriace, et Mme Ouvrart, appétissante, il se tiendrait presque satisfait. Claude n'apprécia pas tout de suite le voisinage délicat qu'il venait de s'assurer, car il constatait avec une rage sourde le côte à côte de Guy et de Mlle Langre. Un regard d'Aline sur eux, puis sur lui, l'avertit qu'elle n'était pas contente : mais n'était-ce pas elle qui, dans sa précipitation, avait dû, bousculant les cartons, commettre cette confusion?

La grande table avec ses verreries était imposante, fleurie de chrysanthèmes et d'un cordon de roses admirables, les dernières de la saison.

Claude, d'un coup d'œil, en fit le tour : Aline avait l'oncle Adrien à sa droite et M. Darlay à sa gauche; en face d'elle, M. Dussaulles entre Mlle de Kerveuc et Mme Coudrier qui, droite, le coude gauche collé au buste, sans regarder personne, avalait, cuillerée sur cuillerée, son potage Saint-Germain. Le docteur, ajustant un binocle cerclé d'écaille sur son nez, lisait avec une satisfaction évidente le menu : truites au bleu, poulet cocotte, etc. Joseph offrait du pouilly. Claude s'étonna d'avoir aussi faim. Il prêta une oreille distraite à Mlle Heurdelot, tandis que Mlle de la Hodde répondait aux phrases aimables de M. de Jennesse. Jacques, que Mme Ouvrart regardait avec une déférence attendrie, en lui confiant l'imaginaire névrose qu'elle s'attribuait volontiers, lui répondait avec ce ton doctoral qui agaçait si souvent Claude. Il constata qu'Aline multipliait les frais pour son voisin de gauche; quel plaisir pouvait-elle avoir à écouter ce Darlay? Et invinciblement, il se remettait à guetter Pombasle et Antoinette, très à leur aise, comme de bons camarades sans arrière-pensée. Claude doutait presque alors de la réalité

de sa souffrance; cependant, il les avait vus, de ses yeux vus dans la serre : Pombasle avait alors un autre regard, un autre sourire. Évidemment, ils jouaient la comédie et en jouissaient, tant la contrainte du monde donne de saveur à l'hypocrisie qui permet de tromper son espionnage et de déjouer ses médisances.

La comédie? Mais, sauf l'oncle Adrien devant son assiette vide, et M. Dussaulles, qui mordait à belles dents une cuisse de poulet, était-il quelqu'un qui ne dissimulât ici des sentimens et des idées de commande? Il sembla à Claude qu'un voile, tombant soudain, lui découvrait le caractère imprévu des assistans, leur vraie figure.

Aline écoutant M. Darlay et surveillant le service, — un coup d'œil à Joseph, un autre à la femme de chambre, — montrait, tout en mangeant et buvant sans fausse honte, son amour du bien-être et son étalement de vanité. Mme de Jennesse, lançant l'invite de ses œillades, marquait l'acharnement d'une coquetterie à laquelle l'âge donnait de l'expérience et retirait du charme, une coquetterie de femme sanglée dans son corset, coiffée de frisons faux et montrant, dans un sourire d'un seul côté, ses dents aurifiées. Elle et son mari, administrateur de sociétés financières, gens aimables et passant pour spirituels, figuraient au Tout-Paris des vernissages et des « générales. » Assoiffés de sorties, ils récoltaient les invitations et les rendaient deux fois l'an, par fournées, avec un thé au Carlton ou au Ritz.

Les traits durs de Jacques ne disaient-ils pas l'ambition rentrée, le mécontentement bilieux? Dans la voix du docteur Coudrier, qui s'élevait sarcastique, contant le dernier scandale ou une sensationnelle faillite, ne saisissait-on pas ces haines qu'on ne voit qu'en province, parce qu'elles ont le temps de mûrir et d'y suivre, comme à la piste, avec une sagacité de Peaux-Rouges, la culbute finale du vaincu? Encore avait-il l'excuse de guérir beaucoup d'ingrats et de lutter contre des inimitiés féroces.

Claude maintenant regardait Doudou en train de partager son attention entre Suzette et Mme Ouvrart, qu'il surveillait de loin. Claude ne lui retrouvait plus cet air de jeunesse ingénue qu'il avait en accourant au-devant du landau, derrière Suzette essoufflée; cette expression double, où le sourire calme contraste avec l'astuce du regard, laissait prévoir, sous le fiancé d'aujour-

d'hui, le mari volage de demain. Oui, pas un visage qui ne confessât une tare. Il se retourna vers Mlle de la Hodde. Elle semblait hautaine et cependant indulgente, distante et pourtant proche, candide avec sagesse. Se pourrait-il qu'elle fût comme les autres? Que dissimulait-elle sous ses paupières aux longs cils, qu'elle abaissait comme un rideau devant sa vraie pensée ; que signifiait cette ombre de sourire sur son visage mat, que déguisait cette voix délicieusement pure?

Non, tout cela ne dissimulait pas, tout cela ne mentait pas, mais annonçait la limpidité d'une âme secrète. Il éprouva le besoin de sentir qu'elle pouvait lui accorder de l'intérêt et l'interrogea, à propos de l'excursion en auto, de Beaune qu'elle connaissait. N'est-ce pas que cette ville vieillotte, aux pavés silencieux, avait grand charme avec ses antiques remparts à échauguettes, croulant sous des brèches de verdure, et les tourelles en poivrières, revêtues de mousse? Ils parlèrent du beffroi flamand et de la maison du chapitre. Claude, ainsi qu'elle, avait admiré autrefois l'église Notre-Dame et son beau type roman.

— Avez-vous vu, mademoiselle, la Vierge Noire? Il y a aussi une chapelle de fresques d'un réalisme saisissant : l'une d'elles représente la résurrection de Lazare.

Elle avoua ses préférences pour l'Hôtel-Dieu, véritable cœur de la ville, et sa signification historique; elle en aimait le délicieux petit auvent protégeant la vieille porte en chêne, la cour où des galeries de bois courent en balcons et en promenoirs, la toiture énorme avec ses lucarnes inégalement alternées et son faîte couvert d'une dentelle de plomb découpé. Surtout elle aimait, plus que cette enveloppe archaïque, le sentiment du passé perpétué dans la voûte, les stalles et les parquets de la chambre « des pôvres; » ce cadre vieux comme la douleur s'harmonisait avec elle, enseignait de sa permanence à ceux qui souffrent la résignation et la patience. Elle avait vu des hôpitaux modernes, lumineux et blancs; mais leurs chapelles de science, occupées par les autoclaves ou les vitrines à outils de chirurgie, n'offraient pas aux humbles le même réconfort puisé aux bienfaisantes vertus de la charité chrétienne.

Il répondit :

— C'est vrai, n'est-ce pas, que la pharmacie de l'hospice, avec ses pots anciens et ses urnes à deux anses, n'a pas l'imperson-

nalité de nos laboratoires de chimie où le cristal des flacons et des éprouvettes jette des lueurs si froides? Elle sent les simples et les baumes qui si longtemps engourdirent les membres dolens et donnèrent le sommeil; quant à la cuisine, avec son âtre digne du château de Gargantua, son énorme crémaillère et son tournebroche, n'évoque-t-elle pas les convalescens fortifiés par l'arome des bouillons, le suc des viandes : l'appétit revenu avec la santé?

Elle parlait aussi de la librairie où l'on voit un livre d'heures orné de vignettes qui représentent la Vie de la Vierge et du Christ; les tapisseries et le retable l'avaient également frappée jadis; mais c'est à la beauté morale, exprimée par cette maison vouée aux affligés, que revenait son obsession.

Claude l'écoutait dans un singulier état de conscience; elle exerçait sur lui, de sa voix douce et grave comme une caresse, un charme aussi apaisant que les religieuses qu'elle venait d'évoquer, glissant sans bruit sous leur hennin du xve siècle, la taille serrée par un tablier à bavette, portant, dans leurs yeux calmes et leurs mains secourables, la paix si chère aux fiévreux, après les cauchemars morbides de l'accès. Une voix lui soufflait de jouir de cette minute, de cette présence; et, pour s'y conformer, il se détournait de la vision de ces deux êtres là-bas qu'il haïssait sans cesser de les aimer, ce qui ajoutait à son déchirement. Antoinette, elle, était dans son rôle d'amazone, de vierge forte; mais lui, Guy, son copain, son ami!

Pourtant Claude n'était pas arrivé à son âge, sans savoir ce que ce beau culte mâle de l'amitié recèle de fragile et de précaire, fondé sur des goûts instables ou des intérêts antagonistes. N'avait-il pas perdu déjà des amis; était-ce la première fois qu'il souffrirait d'un dol et d'une trahison? Mlle de la Hodde, si réservée et d'une pudeur si noble, devinait-elle ce qui se passait en lui? Non, évidemment, et cependant il ne pouvait douter qu'en cet instant, un peu plus que leurs esprits, un peu moins que leurs cœurs goûtassent le prix d'une de ces ententes d'autant plus pénétrantes qu'elles sont informulées et participent à l'émotion procurée par la musique sans paroles.

Mais M. de Jennesse de nouveau s'adressait à sa voisine, et Claude dut échanger avec Mlle Heurdelot quelques répliques; elle venait d'accaparer Jacques Chartrain et de l'étonner par la connaissance qu'elle montrait des maladies nerveuses, car elle

avait un vernis sur tout. Le service sans bruit des domestiques circulait autour de la table; après les médaillons de filet de bœuf au madère, on présentait un royal cuissot de chevreuil, accompagné d'une purée de marrons; au clos-vougeot versé par Joseph succédait le vieux pommard de M. Dussaulles, un nectar! Les conversations avaient monté d'un ton, des visages se congestionnaient; Mme Coudrier, toujours raide, mangeait en silence et en conscience; son mari reprenait le menu pour constater qu'aux fonds d'artichauts à la crème ferait suite une salade malgache : nom qui l'étonna.

— Pommes de terre et truffes, murmura Claude.

— Qu'est-ce que vous dites? demanda Mlle Heurdelot étonnée.

— Je renseigne télépathiquement le docteur, qui ne croit pas d'ailleurs à la télépathie : c'est un vil matérialiste!

Et il demanda à Mlle de la Hodde quels étaient ses musiciens préférés.

— J'ai un aveu à vous faire, mademoiselle, j'étais dans la serre tout à l'heure, pendant que vous jouiez pour mon oncle les délicieuses petites mélodies de Schumann. Pardonnez, au plaisir que j'ai éprouvé, un silence qui me donnait l'air de vous entendre par surprise.

Il la vit rougir comme si elle ressentait, après coup, en sensitive qu'un frôlement replie, un malaise.

Il reprit à mi-voix :

— Vous devez chanter, n'est-ce pas? Je suis sûr que vous chantez, et que Gluck et Berlioz n'ont pas de secrets pour vous?

Mlle Heurdelot, qui avait entendu, répondit :

— Dût votre modestie en souffrir, *darling*, je révélerai à notre ami que vous prêtez une voix très émouvante aux lamentations d'*Orphée* ou aux accens pathétiques d'*Iphigénie en Tauride*. J'ai entendu Delna et Raunay, admirables cantatrices; vous ne les surpassez pas, mais vous les égalez.

Mlle de la Hodde protesta vivement, presque indignée; non, elle n'avait ni style, ni méthode; elle ne pouvait chanter que dans une stricte intimité, pour son plaisir.

— Et pour le ravissement des autres! certifia Mlle Heurdelot.

— Vous ne refuserez pas, pria Claude en regardant la jeune fille, de m'admettre au rang d'auditeur indigne? Je me ferai tout petit dans un coin, vous ne me verrez pas...

Elle rougit sans dire non, sans consentir non plus. Elle

devait, il en avait l'intuition, réserver pour très peu d'initiés ce domaine de sensations profondes; et les éloges un peu trop directs de Mlle Heurdelot lui avaient été désagréables.

Des voix, au centre de la table, forcèrent l'attention ; M. Darlay, coupant la parole à M. Ouvrart, conférenciait, avec verve et agrément d'ailleurs, sur la danse, qu'il avait approfondie en qualité d'abonné de l'Opéra, étant de ces mondains qui ne manquent ni de savoir ni de lecture, et que leur neurasthénie seule rend insupportables. Il parlait avec compétence des ballets russes ; les bonds d'oiseau de Nijinsky le menèrent à l'art merveilleux d'Isadora Duncan. Claude, agacé de l'entendre, ne quittait pas des yeux Antoinette et Pombasle.

On discutait maintenant sur la question palpitante de savoir si le tango, qui commençait à faire fureur, était acceptable dans les salons. M. Darlay affirmait que non, et en donnait ses raisons; le docteur Coudrier, un peu parti, cria que le tango était moralisateur en diable et que rien ne contribuerait mieux à relever le niveau de la dépopulation croissante, vrai danger public; Mme Chartrain-Dussaulles se hâta de mettre tout le monde d'accord en invoquant Mme de Jennesse et Mme Ouvrart, qui attestaient l'innocence de cette danse glissée, toute de nuances fugitives comme en un rythme d'ombres.

— Mais certainement, tout est dans la manière ; vous verrez après le dîner : Suzanne et son fiancé en font quelque chose de très joli et de parfaitement convenable.

— Je ne vous demande pas, mademoiselle, si vous approuvez le tango ? Cette danse ne va pas du tout avec votre caractère.

— Je l'ignore, répondit Mlle de la Hodde sans fausse pruderie; et vous allez me trouver bien peu du dernier bateau, mais je n'aime pas danser, même les polkas si chères à nos grand'mères.

— Ma mère m'a avoué, autrefois, n'avoir jamais valsé qu'avec mon père.

Et ce souvenir l'attendrit, comme le gage des traditions anciennes, alors que les jeunes filles étaient élevées dans l'ignorance des réalités, préservées de tout contact dangereux, conduites à l'autel en leur robe de vierge, ainsi que les brebis blanches du sacrifice. Et cela ne lui parut pas du tout ridicule, à l'instant où l'image d'une Antoinette trop avertie, trop osée, le suppliciait.

Enfin !... On avait achevé de passer les fruits, la conversation faiblissait, relevée par Mme Chartrain-Dussaulles comme les derniers coups de raquette relançant les balles à la fin d'une partie de tennis. Un recul de chaises : on se levait de table. Avec une sollicitude reconnaissante, sentant peser si léger à son bras le bras de Mlle de la Hodde, Claude la reconduisit au salon : il s'inclina, leurs regards se rencontrèrent plus intenses : éclair fugitif, aussitôt disparu. Le charme de leur causerie se rompait : ils n'étaient plus que des demi-étrangers à la sympathie en suspens.

D'un petit signe, Aline appela Claude, et devant M. Darlay :

— Claude, notre hôte, qui est cousin du ministre de l'Intérieur, se met très aimablement à notre disposition pour faciliter et activer la campagne électorale.

— Cet excellent Amédée, assura M. Darlay, montrant bien en quelle aisance il se tenait avec son haut parent, n'a rien à me refuser ; et je serai personnellement trop heureux de vous être agréable, madame, ainsi qu'à monsieur votre frère.

Claude dut remercier. M. Darlay reprit :

— De votre côté, cher monsieur, peut-être avez-vous des relations dans le monde des artistes ? Je voudrais voir illustrer un grand ouvrage que je consacre au vieil art si français de la vénerie.

— Ton ami, le peintre Mussol... suggéra Aline.

— Oui, peut-être ; Mussol peint surtout des paysages, et il demande très cher, répondit-il dans l'espoir de refroidir M. Darlay.

Mlle Heurdelot intervint ; elle connaissait un artiste de génie, un Hongrois inconnu et pauvre. Cette perspective ayant souri à M. Darlay, Claude en profita pour s'esquiver ; mais ce fut pour tomber sur le docteur Coudrier qui, les pouces dans l'entournure de son gilet, semblait l'attendre pour lui délivrer tout au long la consultation politique que M. Chartrain, il n'en doutait pas, attendait de sa compétence.

— Vous serez mieux au fumoir pour causer, dit Aline, car vous fumez, n'est-ce pas, docteur ?

— Mon Dieu, madame, un bon cigare... répondit-il, au désespoir de Claude, qui non seulement ne fumait pas, mais à qui l'odeur du tabac donnait la migraine.

M. Dussaulles ralliait Jacques, M. de Jennesse et M. Ouvrart; l'oncle Adrien resta au salon avec Doudou, à qui Suzanne permettrait tout à l'heure, « s'il était bien sage, » d'aller fumer une cigarette avec les autres.

— Je vous accompagnerai, dit Antoinette Langre.

— Et moi aussi, dit Mme Ouvrart.

— Et moi aussi, dit Suzanne.

— Voilà un fiancé bien gardé, constata en riant l'oncle Adrien; sur quoi Mme Coudrier, qui avait à peine dit trois mots, se mit à rire sans motif et s'arrêta de même.

— Comment! vous ne fumez pas ce soir? demanda Mme Chartrain-Dussaulles à Pombasle, c'est très galant à vous. Je déteste cette nécessité où nous sommes de voir les messieurs quitter le salon et nous fausser compagnie. Je n'ai pu d'autre part me résoudre à laisser fumer ici; ce serait encourager une déplorable habitude; et d'ailleurs Mlle de Kerveuc et Mme de Jennesse protesteraient, j'en suis sûre.

— Certainement, dit la vieille demoiselle, et je ne comprends pas qu'une femme, encore moins une jeune fille, prenne plaisir à tirer sur un méchant bout de papier une fumée infecte.

— Tout ce que fait une jolie personne est joli, dit avec une indulgence voulue Mme Chartrain-Dussaulles, une fois en passant n'est pas crime.

Claude, que consciencieusement son beau-frère venait de chambrer avec le docteur dans le cabinet de travail, se morfondait sous les renseignemens que celui-ci précipitait d'un débit acéré, taillant et réséquant, comme pour une opération d'anatomie, avec l'entrain d'un carabin macabre, des personnages de Claude inconnus, mais essentiels, paraît-il.

— Vous serez élu, disait Coudrier en sirotant après son café un verre de marc, il faut que vous le soyez; j'en ferais une jaunisse, si vous manquiez votre affaire. Il est indispensable que quelques gredins en crèvent...

Heureusement Jacques, qui s'ennuyait au fumoir, vint se mêler à leurs propos. Il surprit par l'âpreté de ses théories le docteur, qui trouvait Claude tiède. Avec sa figure régulière et dure, animée par la nostalgie de beaux yeux sombres, Jacques, martelant ses mots d'une diction d'acier, semblait beaucoup plus fait que son frère pour affronter les assemblées populaires et prononcer un discours ordonné et méthodique.

— Mais, dit le docteur soudain inquiet, vous ne comptez pas sur les chevaux de M. Dussaulles pour vous véhiculer partout? Ils seraient fourbus au bout de quinze jours. Il vous faut un auto?

— On doit me l'envoyer à la fin de la semaine.

— Ah! dit Jacques avec une indifférence affectée, tu as acheté un auto?

— Oui, une soixante chevaux, dernier cri.

— Comment faisait-on autrefois? demanda Jacques.

— On s'en passait, dit le docteur, mais, dans ce temps-là, on vivait moins vite. Dans vingt ans, si M. de Pombasle se présentait, c'est de son biplan qu'il descendrait pour faire ses visites aux électeurs.

Claude insinua :

— Tout ce que vous m'avez dit est des plus intéressans, et j'en ferai mon profit. Si nous regagnions le fumoir?

Ils y trouvaient Mme Ouvrart, Suzanne et Antoinette. Pombasle les avait suivies et grillait, avec elles, une cigarette d'Orient. Toute la rancœur de Claude se raviva. Mais l'effort qu'il s'imposa pour se maîtriser eut cet effet de le rasséréner en partie. Était-il si sûr, décidément, du bien fondé de ses soupçons? Un sourire d'Antoinette, sans désarmer sa méfiance, rendit sa blessure d'amour-propre moins endolorie. Elle lui demanda :

— Eh bien! êtes-vous documenté sur les adversaires que vous allez pourfendre? Vous offrirez souvent, j'espère, à votre sœur et à moi deux places dans votre auto? Nous voulons courir les routes avec vous.

A cette phrase par laquelle Mlle Langre semblait escompter, vis-à-vis de Claude, les promesses de leur tacite entente, garantie entre eux par les confidences alternées de Mme Chartrain-Dussaulles, il répondit :

— Je ne sais si mon auto vaudra celui de Guy, qui est parfait.

Pombasle, qui causait avec Mme Ouvrart et Jennesse, assez près pour entendre, ne cilla pas.

— C'est un des biplans de M. de Pombasle que j'ai envie de monter; à force d'insistance, j'ai arraché sa promesse; il doit m'emmener dans un de ses prochain vols.

— Vous n'aurez pas peur? demanda Doudou taquin.

— Je ne sais, dit-elle, pourquoi aurais-je peur? Il n'est jamais arrivé rien de fâcheux à M. de Pombasle.

Celui-ci se retourna et, superstitieux ou le semblant, il cogna de son index replié le battant de la porte :

— Touchons du bois!... Il suffit d'une fois, vous savez.

— On s'estropie rarement en avion, suggéra M. Ouvrart.

— Non, on se tue! ricana le docteur Coudrier, dont l'observation jeta un petit froid.

Toujours souriante, Antoinette regardait cette fois Pombasle, comme défiant le destin. Des images irritantes s'imposaient à Claude : Antoinette et Guy montant en plein ciel, dans l'espace infini au-dessus des villes et des hommes, dans une solitude où le risque abolissait les conventions et les convenances même, ne laissait plus en présence qu'un jeune homme et une jeune fille, livrés aux impulsions de leur jeune sang, au vertige de leur dangereuse liberté... Puis il distingua, sous un amas de bois fracassé et de toiles brûlées, un beau corps anéanti, sanglant, dans un flot de cheveux blonds dénoués.

Il dit tout bas à Antoinette :

— Votre tante vous permettra-t-elle cette folie? J'en doute.

— Oh! ma tante cède quand je veux.

— Et si je vous priais de ne pas donner suite à ce caprice?

— Mais c'est que j'y tiens absolument!

— Et si je vous disais que, moi, je ne veux pas?

— De quel droit?

Il hésita :

— Mais parce que... Ce serait insensé d'exposer votre vie.

— Sans cela, où serait le plaisir?

Il haussa légèrement les épaules; il aurait eu trop à répondre; mais ici, où l'on pouvait observer leurs visages, saisir leurs chuchotemens, était-ce possible? Pourtant il allait peut-être commettre une imprudence, quand M. Darlay, entrant inopinément, vint le cueillir :

— Ces dames se plaignent qu'on les laisse seules; messieurs, elles vous réclament.

Et il retint Claude par la manche, afin de lui inculquer les plus complets aperçus sur son livre, dont il lui récita les titres de chapitres, avec un exposé préliminaire. Claude eut toutes les peines du monde à lui échapper.

— Doudou, cria-t-il, oubliez-vous que vous devez nous montrer un tango des salons, le seul tango qui se respecte?

La voix de Mme Chartrain-Dussaulles fit chorus :

— Mais oui, et pour vous accompagner..., Olympie !

Déjà Mlle Heurdelot se précipitait au piano.

Doudou et Suzanne, sur un air très lent, se mettaient à danser, appliqués, l'air sage, comme s'ils accomplissaient quelque chose de très difficile. Leur air de jeunesse, leur grâce donnaient du charme à ce rythme imprécis, à ces demi-avancées, à ces arrêts languissans, à ces redéparts.

On approuvait, on déclarait : « Très joli ! ils sont charmans !... C'est vraiment une danse délicate !... » Mme Chartrain-Dussaulles triomphait, cependant que son mari et l'oncle Adrien, sérieux et un peu mélancoliques, se désintéressaient visiblement d'un divertissement sur lequel on n'eût pas écouté leur avis.

Claude était assis sur une chaise près de Mlle de la Hodde. Tout à coup l'obscurité se fit, lampes et lustres subitement éteints. Il y eut un court saisissement de surprise, pendant lequel une petite main se cramponna, peureuse, à la main de Claude, et presque aussitôt, comme effrayée de cet acte inconsidéré, tenta d'échapper aux doigts qui la retenaient.

— Ce n'est rien, dit Claude pour rassurer la jeune fille, des plombs auront sauté !

La voix de tête d'Aline répéta très haut :

— Ne bougez pas, ce n'est rien ; avec l'électricité, on a de ces surprises !... Quelqu'un a-t-il des allumettes ? Il y a des flambeaux sur la cheminée.

Déjà, aux appels de M. Dussaulles, Joseph accourait, apportant un flambeau de jardin, qui lui était tombé sous la main. Des rires rassurés, des interjections couraient. Claude, à la clarté des bougies, vit le visage de Mlle de la Hodde confus et souriant avec timidité.

— Je crois que j'ai eu une peur stupide, dit-elle pour s'excuser.

Il croyait encore sentir dans sa main la douceur de la petite main, cet appel à l'aide silencieux et spontané ; sensation fugitive qui devait souvent le hanter par la suite, mais qui s'effaça momentanément dès qu'il eut évoqué Antoinette et Pombasle. Étaient-ils l'un près de l'autre lorsque l'accident s'était produit ?

Non : Pombasle se tenait à l'extrémité de la pièce et Antoinette auprès de Mme Chartrain-Dussaulles, comme auprès de sa meilleure caution.

Joseph aidé de Jacques, et hissé sur un escabeau de cuisine,

dans l'office, remplaçait les plombs ; aussitôt que la pleine lumière se rétablit dans un « ah ! ah ! » joyeux, Claude perçut la disparate comique que cet accident futile avait jetée dans cette fin de soirée si bien organisée, si adaptée aux fins particulières que les principaux intéressés s'en proposaient. Cette nuit inopinée, en rompant l'atmosphère convenue, avait, un instant, fait perdre aux figurans la sécurité de leur rôle. Une vague méfiance se lisait encore sur le visage de Mlle de Kerveuc, dans la façon dont, levant les yeux, elle inspectait le luminaire. Claude eut la sensation, plus accentuée encore que pendant le repas, de la comédie que tous jouaient et qu'il jouait lui-même sous son *smoking* en ce décor de luxe. Ramené pendant un éclair à sa véritable personnalité, chacun reprenait maintenant son moi artificiel, et les propos et les sourires mondains de la seconde qui avait précédé le brusque désarroi.

Claude envisagea le vide des choses et la vanité des êtres : il eut l'impression d'un dépaysement total et imprévu comme si, seul de tous ceux qui l'entouraient, il ne retrouvait pas son identité, se voyait tombé de la lune dans ce salon, regardant ainsi qu'autant d'inconnus ces personnages, dont certains lui étaient pourtant familiers ou chers. Mlle de la Hodde elle-même lui parut loin, et loin Mlle Langre, et loin Pombasle. Qu'avait donc interrompu en lui la secousse noire ? Quelle rupture s'était produite du fil conducteur de sa conscience ? Pourquoi avait-il cette sensation pénible de se sentir séparé de tous, comme si le voile d'ombre demeurait encore appesanti sur ses paupières ? Avait-il vraiment voulu épouser Antoinette Langre ? Avait-il songé à la députation ? Que faisait-il ici, et était-il vrai qu'il y était ? Pourquoi pas ailleurs ? Dans sa maison de Marlotte par exemple, pleine de vieux souvenirs familiaux, éloquens pour lui seul, ou encore dans un *sleeping* de Paris-Vienne, ou sur le pont d'un transatlantique qui l'emportait à l'autre bout du monde ?

Était-ce vrai qu'il fût disposé à épouser Antoinette, à se jeter dans la bagarre des élections ? Était-ce vrai qu'il fût lui-même ? Et comment un si mince accident, déjà oublié par les invités, laissait-il en lui ce prolongement d'ondes nerveuses inquiètes et vibrantes ?

— On va danser, déclara Mme Chartrain-Dussaulles, mais plus le tango ; chère Olympie !...

Mlle Heurdelot entama une valse lente qui se prêtait à un de ces double-boston glissés si propices au flirt.

Pombasle galamment allait à la maîtresse de maison.

— Vous danserez avec moi, chère madame, vous ne pouvez me refuser ce plaisir ?

— Mais il y a douze ans que cela ne m'est arrivé, répondit Mme Chartrain-Dussaulles, se défendant pour la forme.

— Vous danserez, dit Pombasle avec fermeté, et il l'enlaça d'un bras vigoureux.

Mme Ouvrart n'avait pu se refuser à l'invitation de Doudou. M. de Jennesse avait enlevé Suzanne et M. Ouvrart ondoyait avec Mme de Jennesse, qui, étonnamment souple, comme rajeunie de vingt ans, se pliait avec un sourire aux inflexions cadencées du pas.

Antoinette s'avança fascinatrice vers Claude ; il sentit que rien n'était changé entre eux, que la vie continuait avec ses mirages, la vie de la minute précieuse, fugitive, qu'il faut saisir parce que c'est la seule sagesse et que son ivresse contient la plus sûre des réalités. A sentir, contre son épaule, l'épaule nue de la jeune fille, à appuyer l'étreinte légère de sa main sur sa taille cambrée, à confondre la tiédeur de leurs paumes, son mauvais rêve s'allégea. Il comprit qu'il désirait ardemment Antoinette et que, s'il rêvait de grands succès de puissance et d'orgueil, c'était afin de se grandir à ses yeux ; car il entendait la conquérir et la garder. Seul, un dernier doute l'obsédait : le perfide soupçon qui l'avait tant angoissé devait être exorcisé.

Il entraîna, tous deux enlacés du même rythme, la jeune fille dans la serre, et, à voix basse :

— Répondez-moi franchement. Que vous disait Pombasle, ici, avant le dîner?

Elle répliqua, en dirigeant vers lui un regard tendre, moqueur, et cependant asservi :

— Que croyiez-vous qu'il me disait?

— Qu'il vous aimait, parbleu !

— Et moi ?

— Vous sembliez l'écouter sans révolte.

— Pourquoi me serais-je révoltée? Chacun est libre de m'aimer.

— Mais non de vous le dire avec cet aplomb brutal.

Elle rougit, et, avec un accent de franchise qui le convain

quit, — car pourquoi eût-elle menti? rien qu'en l'interrogeant, il brisait l'envoûtement, il retrouvait une confiance aussi crédule que sa suspicion avait été foudroyante.

— M. de Pombasle, répondit-elle, ne me parlera jamais plus ainsi.

— Pourquoi?

— Parce que vous ne le souffririez pas...

— Non, certes, car j'ai failli... Mais vous sembliez si calme, si sereine...

— Vouliez-vous que je fisse un éclat, et pourquoi?... Votre ami s'est exprimé selon sa nature, qui est sans nuances et tout d'une pièce, et il ne pouvait m'offenser, puisqu'il me demandait si je consentirais à l'épouser?

— Et alors? Ah! parlez, je vous en supplie, dit Claude, crispé, qu'avez-vous répondu?

— Je n'ai pas répondu... J'attendais...

— Quoi?... Que je vous dise que j'ai été atrocement jaloux, furieusement malheureux; vous vouliez être certaine que je vous aime?... Vous vouliez le savoir? Eh bien, oui, je vous aime; oui, vous pouvez me rendre, d'un mot, le plus heureux des hommes: vous serez ma femme, n'est-ce pas?

Sans cesser de valser, elle inclina la tête: ses yeux brillèrent d'un éclat délicieux; ses belles lèvres pourpres figurèrent un : « oui » aussi doux qu'un baiser.

— Ma fiancée! murmura-t-il.

PAUL MARGUERITTE.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA
SUPPRESSION DES ARMÉNIENS
MÉTHODE ALLEMANDE — TRAVAIL TURC

La doctrine allemande du pangermanisme a été récemment analysée ici avec une force et une éloquence admirables, par M. Imbart de la Tour. Le salut de l'État étant la première loi, on ne saurait concevoir une opposition quelconque entre la politique et la morale. Contre le peuple prédestiné « la volonté des autres peuples n'a point de droit. » La race allemande étant élue par Dieu pour dominer le monde et pour lui apporter une forme supérieure de civilisation, de « Kultur, » tout ce qui peut faire obstacle à son règne, générateur de progrès et de bonheur pour l'Humanité, est appelé à disparaître ; tout ce qui peut en hâter l'avènement est, par là même, juste et bienfaisant : c'est le Bien. D'ailleurs, les races inaptes ne sont-elles pas condamnées, et n'est-ce pas un devoir d'ordre supérieur de collaborer avec la nature dans son œuvre de sélection et d'élimination ? L'humanité, dans sa marche vers un état plus parfait, ne saurait s'arrêter aux individus ou aux nations trop faibles, qu'elle écrase en passant sans même daigner les voir. Que ne se sont-ils sacrifiés eux-mêmes, comme les Hindous de Jaggernaut, dans un élan mystique de vénération et d'amour ! Leur suppression est dans le dessein de l'histoire, dans le plan divin. La pitié n'est que duperie ou faiblesse : place aux forts, place à l'Allemagne « au-dessus de tout. »

Telle est la doctrine. C'est avec un tel appareil philosophique

que la science allemande voile au peuple allemand les réalités sanglantes de sa récente histoire. La brutalité sauvage des instincts, le déchaînement forcené des passions dominatrices, s'autorisent de la rigueur spécieuse des thèses impérialistes et se glorifient même de servir à les réaliser. Derrière toutes ces théories, on trouverait surtout, peut-être, en dernière analyse, la réalité plus simple d'un âpre besoin de vendre et de faire des affaires. L'impérialisme allemand, dans sa forme actuelle, est avant tout un mercantilisme.

On juge l'arbre à ses fruits et la valeur d'une doctrine à ses conséquences. Le premier châtiment des faux prophètes, c'est leurs disciples, qui, dépassant les bornes, font apparaître toute la force corrosive, tout le venin caché des systèmes, les condamnent et commencent de les ruiner à mesure qu'ils se réalisent. La politique et la guerre allemandes se chargent de traduire en actes les dangereuses théories de la spéculation allemande. Les massacreurs de Belgique et de France ont mal servi les intérêts germaniques en décelant trop tôt l'aboutissement pratique du système. Mais les soldats de l'empereur Guillaume ont trouvé des disciples qui les ont surpassés. Les Turcs, qui ont perpétré les horreurs d'Arménie, ajoutent un terrible poids de responsabilités sanglantes sur les épaules, déjà si chargées, de leurs maîtres allemands, car si l'exécution est turque, la méthode est allemande.

I

La responsabilité morale de l'Allemagne ne fait pas de doute. Quand il se trouve des théoriciens pour édifier des doctrines de mort, il se trouve toujours des esprits simplistes et logiciens pour les appliquer; les maîtres sont responsables des disciples. Entre les massacres de Belgique et ceux d'Arménie, il y a une différence de degré, non pas de nature.

Les Allemands avaient un intérêt politique à la disparition des Arméniens. Ils poursuivent, depuis longtemps, avec une méthode et un esprit de suite qui ont manqué à leurs adversaires, le dessein de faire de la Turquie un champ d'expansion et de colonisation pour la race allemande. Ce vaste projet de domination politique et économique s'est développé et précisé à mesure que le chemin de fer de Bagdad s'allongeait à travers

l'Anatolie et la Syrie septentrionale, comme l'épine dorsale de l'empire turc invertébré. Plus la Turquie sera vaste, plus ses prétentions s'étendront loin, plus l'Allemagne, sa tutrice et son héritière, sera puissante et riche, plus elle étendra loin les tentacules de ses chemins de fer impériaux. Perse, Caucase, Égypte, Arabie, doivent devenir des dépendances de l'Empire ottoman, pour entrer dans la mouvance de l'Empire germanique. L'Allemagne, même avant la grande guerre, encourage secrètement les empiétemens turcs en Perse, dans l'Azerbeidjan, et, plus au Sud, dans l'Ardelan et le Luristan ; elle stimule les ambitions des Jeunes-Turcs sur l'Égypte et envenime leurs dépits. Berlin inspire et dirige toute la politique de la Porte. C'est l'Allemagne qui l'entraîne dans le conflit. La guerre commencée, la sujétion de la Turquie aux volontés allemandes devient de plus en plus complète. A mesure que la lutte se développe et que le Grand État-Major voit échouer l'une après l'autre ses combinaisons militaires contre la France, la Russie et l'Angleterre, il accorde de plus en plus d'attention et attache de plus en plus de prix à ses entreprises orientales. Ouvrir la route de Hambourg au golfe Persique, à travers les Balkans ; ranger sous sa domination, sous son protectorat, ou dans son alliance étroite, l'Autriche, la Hongrie, la péninsule balkanique, l'Empire ottoman, l'Égypte et la Perse : tel apparaît aujourd'hui au gouvernement impérial le seul bénéfice qu'il puisse retirer de la guerre, la seule compensation qu'il se croie en droit d'espérer de tant de sacrifices.

Dans ces conditions, l'Allemagne a intérêt à la disparition des Arméniens en tant que constituant un groupement national et politique assez fort pour aspirer au moins à une autonomie administrative.

Obtenir cette autonomie, sans pour cela sortir de l'Empire ottoman, en y devenant, au contraire, un ferment de progrès et un foyer de civilisation, c'était, depuis quelques années, le but de la nation arménienne. Ce but, c'est l'Europe elle-même qui le lui avait indiqué en inscrivant à plusieurs reprises dans le droit public les réformes arméniennes. M. René Pinon a expliqué ici même (1) quelles étaient les revendications des Arméniens et qu'il eût été d'une sage politique, pour la Sublime-Porte, d'y

(1) *La réorganisation de la Turquie d'Asie.* Voyez la *Revue* du 15 août 1913.

faire droit et de consolider par là son avenir; il a montré aussi comment, dans l'été 1912, s'était produit un événement capital dans l'histoire de la nationalité arménienne : la réconciliation avec l'Empire russe, symbolisée par la visite au tsar Nicolas du chef religieux et politique de tous les Arméniens, le Catholicos, dont la résidence est à Etchmiatzin, en territoire caucasien russe. Au cours des années 1913 et 1914, les représentans du Catholicos firent agréer aux grandes Puissances et recommander par elles à l'agrément de la Sublime-Porte un projet de réformes et d'organisation administrative des régions habitées par des Arméniens. A la Wilhelmstrasse, on n'accepta qu'après de longues hésitations d'adhérer à l'accord unanime des Cabinets, et encore exigea-t-on l'introduction d'amendemens qui en altéraient l'esprit et en réduisaient la portée. La Porte se résigna à accepter le principe des réformes; deux inspecteurs européens furent même choisis. Le gouvernement turc se réservait, selon sa tactique traditionnelle, d'annuler dans la pratique, par une mauvaise volonté constante dans l'application, les concessions imposées plutôt qu'obtenues par le concert européen ; il attendait l'heure inévitable où des dissentimens graves entre les grandes Puissances lui permettraient d'éluder ses engagemens et de traiter la question arménienne « à la turque. » Cette heure ne tarda pas à venir : ce fut la grande guerre.

Le Cabinet de Berlin ne s'était prêté que de mauvaise grâce à une politique d'intervention auprès de la Porte en faveur des nationalités non turques; il craignait que son abstention, sans réussir à faire échouer une politique de sages réformes, que beaucoup de Turcs éclairés considéraient comme indispensable au salut de leur pays, ne permît à la Russie, à la France et à l'Angleterre d'en recueillir, en influence et en crédit, le légitime bénéfice. Sa politique hésitait. Tantôt il flattait les passions centralisatrices des Jeunes-Turcs, tantôt il cherchait à gagner les sympathies des populations, et notamment celles des Arméniens, auxquels il ne ménageait pas les assurances de son bon vouloir (1). Certains Allemands, les uns, comme le docteur Lepsius, l'auteur du livre bien connu sur les massacres de 1895, dans

(1) On n'a pas oublié la visite qu'à cette époque le commandant du *Gœben* fit, en grand uniforme, à l'évêque arménien d'Adana, à un moment où couraient des rumeurs de massacre, et les assurances qu'il apporta aux Arméniens de débarquer des marins allemands à la moindre apparence de danger.

un esprit de justice et de sympathie pour les Arméniens, les autres dans le dessein d'utiliser au service de l'expansion économique allemande une race remarquablement douée pour le négoce et les affaires, menaient en Allemagne une campagne d'opinion en faveur des Arméniens. Mais les politiques, surtout ceux de Constantinople, notamment l'ambassadeur, le baron de Wangenheim, voyaient d'un mauvais œil une tactique qui déplaisait à l'esprit étroit et sectaire des Jeunes-Turcs. « Nous détestons les Arméniens, » disait, dans l'été de 1914, à un Arménien notoire, un fonctionnaire de l'ambassade allemande. Les Arméniens, dans leurs montagnes, dominent, comme du haut d'un puissant bastion, les défilés et les plaines où s'avance le chemin de fer de Bagdad ; le massif arménien, précédé par les montagnes du Zeïtoun et les crêtes de l'Amanus et du Taurus, commande les passages difficiles par où le commerce et les armées sont obligés de passer pour descendre des plateaux anatoliens vers la Syrie et les vallées du Tigre et de l'Euphrate. Par le Nord, les régions peuplées d'Arméniens confinent à d'autres régions, également peuplées d'Arméniens, qui sont sous la domination russe. En donnant aux Arméniens des réformes qui encourageraient chez eux l'espoir d'une autonomie plus complète, n'allait-on pas faire le jeu de la politique russe ? Ne valait-il pas mieux favoriser la politique de « turcisation » et de centralisation suivie par le Comité Union et Progrès, travailler à l'unification de toutes les races et supprimer jusqu'au nom et au souvenir des anciennes indépendances arménienne et arabe ? L'Arménie se dressait sur le chemin de l'expansion économique et politique de l'Allemagne : elle devait disparaître.

C'est alors que le docteur Paul Rohrbach, le publiciste allemand bien connu, dans sa brochure sur « le Chemin de fer de Bagdad, » suggéra un moyen ingénieux de concilier les deux tendances et d'utiliser, au profit de l'Allemagne et de ses entreprises, les capacités et le travail des Arméniens, tout en supprimant le péril politique que constituait, selon lui, une Arménie trop voisine de la Russie. Il proposa de transplanter les Arméniens, de les faire descendre de leurs montagnes et de les établir en colonies le long du chemin de fer de Bagdad. La ligne allemande traverserait ainsi des pays plus riches et plus industrieux ; les déserts se couvriraient de moissons et de villages, et les actionnaires du « Bagdad » s'en trouveraient bien. Les

Arméniens deviendraient ainsi les pionniers de l'influence allemande. Nulle trace de violence, ou même d'antipathie pour les Arméniens, dans la proposition de Rohrbach; les Arméniens y trouveraient leur intérêt, et aussi les Turcs, sans compter les Allemands. L'idée fit son chemin. Nous verrons comment les Turcs l'adoptèrent et l'appliquèrent à leur manière. Là encore, la responsabilité allemande est à l'origine des forfaits turcs : méthode allemande, travail turc.

Les intérêts des Allemands s'harmonisaient à merveille avec les haines séculaires des Turcs.

Il ne saurait être question de refaire ici, même en abrégé, la douloureuse histoire des relations des Turcs avec les Arméniens. Elle n'est que trop connue. De tous les peuples qui habitaient l'Anatolie avant la conquête turque, les Arméniens seuls ont survécu. Ils l'ont dû à l'asile de leurs montagnes, à leur énergie prolifique, à leur intelligence. Mais, chaque fois que des perturbations graves ont agité l'Empire ottoman, les Arméniens en ont été les victimes. Plus la puissance des Turcs s'est affaiblie, plus ils sont devenus des maîtres intolérans et persécuteurs. Les Turcs haïssent les Arméniens pour leur religion, pour leur supériorité intellectuelle et leur aptitude à une culture plus affinée, pour leur habileté au négoce et aux métiers lucratifs. L'Arménien, pour le Turc paresseux, pour le Kurde nomade et pillard, est la proie naturelle, périodiquement offerte à ses convoitises; dès que le sous-préfet et le gendarme donnent le signal ou seulement ferment les yeux, la saturnale commence : pillage, orgie, massacre.

On sait l'histoire des massacres de 1895-1896. Le sang des victimes était à peine séché, les cendres des églises détruites étaient à peine refroidies, que Guillaume II entreprenait son théâtral et fructueux voyage en Palestine et à Constantinople, mettait sa main impériale dans celle de son « ami » le sultan Hamid, et se proclamait à Damas le protecteur des musulmans.

L'Arménie commençait, avec sa résignation et son énergie traditionnelles, à respirer et à se remettre au travail, quand survint la révolution de 1908. Les Jeunes-Turcs ne la firent pas, — il est bon de le rappeler, — sans une entente préalable et un accord complet sur le programme avec les Comités arméniens. La révolution devait inaugurer le règne de la loi et de la liberté. Les Arméniens accueillirent le nouveau régime avec joie, avec

espérance : ils crurent voir se lever l'aurore de temps plus heureux où il n'y aurait plus, dans un Empire ottoman régénéré, que de fidèles sujets du Sultan, sans distinction de races ni de religions. Leur illusion fut vite dissipée. Le régime jeune-turc, mentant à toutes ses origines et à toutes ses amitiés, se jeta dans une politique exclusivement musulmane, centralisatrice et turque. L'Allemagne ne manqua pas de le pousser dans cette voie, car l'autre, celle qui l'aurait conduit vers un régime de liberté, le menait du même coup à l'amitié française et anglaise; elle lui fit croire à l'imminence d'un péril russe, comme si, contre un pareil danger, la meilleure des garanties n'était pas, pour les Turcs, dans une entente étroite avec la France et l'Angleterre. Les massacres d'Adana, dont les Jeunes-Turcs portent la responsabilité, sont l'acte décisif qui oriente définitivement leur politique dans une voie plus oppressive, plus tyrannique, que ne l'avait été le gouvernement hamidien. Le programme de Saïd pacha, déjà mis en pratique par Abd-ul-Hamid : « Nous résoudrons la question arménienne en supprimant les Arméniens, » devint celui du Comité Union et Progrès. Les rêveries du docteur Nazim, membre influent du Comité, ont coûté aux Turcs leur empire d'Europe. Cet incorrigible utopiste s'imagine qu'on peut transplanter les hommes plus aisément que des plantes; c'est son plan de repeupler la Macédoine et d'y renforcer l'élément turc, en y implantant des *mohadjirs* (émigrans) venant de Bosnie, qui a provoqué l'alliance balkanique et amené les désastres turcs de 1912. C'est une conception du même genre qui a été l'origine des épouvantables déportations des Arméniens d'Anatolie. Ainsi la révolution, faite aux cris de « liberté politique, égalité des races et des religions, » aboutissait à une politique de panislamisme et de turcisation; dès lors, les populations non turques, poussées au désespoir, ne pouvaient plus que chercher, soit à améliorer le régime, soit à se soustraire à l'arbitraire d'un gouvernement qui, de plus en plus, derrière le paravent d'un souverain imbécile et d'un parlement domestiqué, devenait la propriété d'une coterie d'ambitieux sans scrupules et d'éhontés profiteurs.

Quand survint la Grande Guerre, non seulement les populations non turques de l'Empire ottoman, mais encore une grande partie des Turcs eux-mêmes, aspirait ouvertement à un régime nouveau, plus libéral, moins inféodé à des volontés étrangères.

C'est contre le vœu de la grande majorité des Ottomans que le gouvernement, ou plutôt Enver pacha, précipita la Turquie, pour obéir à l'Allemagne, dans le conflit européen.

II

Les grands événemens d'août 1914 trouvèrent les Arméniens de l'Empire ottoman déçus dans leurs dernières espérances d'obtenir des Jeunes-Turcs un régime plus libéral et se demandant avec angoisse s'ils ne seraient pas bientôt réduits à attendre leur salut du dehors. Depuis les massacres d'Adana en 1909, la tranquillité n'avait jamais été complète en Arménie. En 1912-1913, pendant la guerre balkanique, une persécution latente y sévit : pillages, assassinats, conversions forcées, enlèvemens de femmes, furent assez nombreux, mais sporadiques; les représentations énergiques des diplomaties française et anglaise, l'intervention menaçante de la Russie empêchèrent la tuerie de se généraliser. Lorsqu'il s'agit de massacres, — c'en est une preuve de plus, — les ordres de Constantinople sont toujours strictement obéis; la responsabilité des gouvernans est donc entière et sans excuse. Le zèle des exécutans peut dépasser parfois la volonté du chef d'orchestre, il ne la devance pas. Les gens du Zeïtoun, qui, au moment de la guerre balkanique, s'étaient retirés dans leurs montagnes pour ne pas envoyer des soldats à l'armée, y vivaient depuis lors à demi indépendans. De nombreux signes montraient que la ruine des Arméniens était résolue dans l'esprit des Jeunes-Turcs et s'accomplirait à la première occasion.

Dès la déclaration de guerre, en août, les sympathies des Arméniens se manifestèrent, surtout à Constantinople et dans les grandes villes et parmi les Arméniens qui vivent hors de l'Empire ottoman, en faveur des Français, des Russes et des Anglais. Les gens de la classe supérieure sont de culture française ou anglaise : un bon nombre d'entre eux vinrent, soit de Constantinople, soit d'autres villes, soit d'Amérique, s'engager sous les drapeaux de la France. La Turquie n'était pas encore belligérante; venir combattre dans les rangs des Français amis de la liberté et amis depuis des siècles de la Turquie, n'avait rien que de naturel et ne pouvait déplaire qu'aux Allemands. D'autres sujets ottomans : Arabes, Syriens,

Israélites, vinrent aussi combattre à nos côtés pour le droit et la liberté des peuples. — Quand la volonté de l'Allemagne précipita la Turquie dans la lutte, non seulement les Arméniens et les populations non turques, mais aussi un très grand nombre de patriotes turcs, en éprouvèrent une profonde douleur. Les Arméniens du Caucase, réfugiés en terre russe depuis les massacres de 1895, demandèrent en foule à entrer dans l'armée du Tsar et formèrent des corps d'éclaireurs pour la délivrance de leurs frères opprimés. Les Arméniens de l'Empire ottoman gardèrent une attitude attristée, mais loyale. Ils se laissèrent, sans murmurer, dépouiller par le gouvernement qui leur demanda des contributions pécuniaires trois fois plus fortes que celles qu'ils auraient dû légalement payer. Le nombre de ceux qui désertèrent fut minime, quoique le Gouvernement ait pris dès le début, vis-à-vis de la population arménienne, des mesures illégales et oppressives. La loi n'appelait, sous les drapeaux, parmi les populations chrétiennes, que les hommes de vingt à trente-cinq ans ; or, par une mesure arbitraire, — qui révèle l'intention déjà arrêtée de priver la population arménienne de tous les hommes valides pour l'exterminer ensuite sans résistance, — les Arméniens de dix-huit à quarante-huit ans furent enrôlés. On en forma des détachemens de travailleurs qui ne reçurent pas d'armes mais furent astreints aux plus durs travaux, en butte aux insultes et aux mauvais traitemens de leurs chefs et de leurs camarades turcs ; déjà il était difficile de dire si ces malheureux étaient des soldats appelés à défendre une patrie qui n'avait jamais rien fait pour gagner leur confiance, ou s'ils étaient des otages, presque des condamnés. La presse turque commença une campagne contre les Arméniens, les accusant de trahison, d'espionnage et de rébellion. On leur fit des procès de tendances. « La figure des Arméniens est le baromètre de la situation, écrivait le *Karagheuz ;* lorsqu'elle est radieuse, c'est que les affaires des Alliés vont bien ; lorsqu'elle est assombrie, c'est qu'elles vont mal. » On préparait peu à peu l'opinion aux drames qui allaient ensanglanter l'Empire.

Malgré tant de symptômes alarmans et d'actes arbitraires, il n'y eut pas de soulèvement en Arménie. Mais quand les Russes, franchissant leurs frontières, pénétrèrent dans la région de Van, les habitans les accueillirent comme des libérateurs. Aussitôt, dans toute l'Arménie, les massacres commen-

cèrent. Sur certains points une résistance s'organisa. A Van, les Arméniens, apprenant l'approche des colonnes turques qui brûlaient les villages et tuaient les habitans, s'armèrent et tinrent bravement en échec les troupes jusqu'à l'arrivée des Russes. Après quelques jours d'occupation, les Russes ayant dû battre en retraite, toute la population émigra avec eux : 250 000 âmes se réfugièrent autour d'Etchmiatzin où les Arméniens du Caucase et les Russes leur vinrent en aide. — Dans la montagne, quelques bandes armées tinrent la campagne. A Zeïtoun, à Mouch, à Sassoun, à Chabin-Karahissar, une résistance désespérée s'organisa. Chabin-Karahissar tint plus de trois mois. Les montagnards du Zeïtoun détruisirent plusieurs bataillons turcs. C'est là que le consul d'Allemagne à Alep se distingua : de concert avec les autorités turques et avec l'évêque arménien qui eut confiance en lui, il entama des pourparlers avec les Zeïtouniotes, il leur représenta que leur résistance pouvait amener des représailles contre tous les Arméniens et leur promit la vie sauve s'ils consentaient à déposer les armes. Les montagnards crurent à sa parole européenne, descendirent de leurs forts : quelques jours après, hommes, femmes et enfans étaient massacrés. — Dans le massif du Djebel Mousa, au Nord d'Antioche, les montagnards se défendirent héroïquement ; à bout de vivres et de munitions, ils allaient succomber, quand ils furent aperçus par des croiseurs français qui les recueillirent au nombre de plus de 4 000 et les transportèrent en Égypte. — Partout ces résistances locales, légitime défense d'hommes qui se savaient voués à la mort, furent noyées dans le sang ; de décembre 1914 à mars 1915, des centaines de villages furent détruits, principalement dans la région frontière turco-russe et turco-persane ; toute sorte d'atrocités furent commises sous les yeux et avec le consentement des officiers allemands.

Il est, ici, très difficile d'établir exactement les responsabilités. Le premier massacre est-il antérieur à la première résistance, ou inversement, il est malaisé de le savoir. Les deux séries de faits sont si étroitement liées ; ils ont été, les uns et les autres, si spontanés, dans la malheureuse Arménie, que l'histoire ne saurait les séparer. Peu importe, du reste. Depuis vingt siècles il y a toujours, dans ce pays, des Kurdes et des Turcs qui assassinent, pillent et violent, et des Arméniens qui, à de

rares intervalles, essaient de se défendre : seul le règne de la loi y est inconnu. Personne ne reprochera aux Arméniens d'avoir tenté, en certains endroits, de prévenir les bourreaux ; personne non plus ne ferait grief aux Turcs, engagés dans une terrible guerre, d'avoir réprimé même durement des insurrections qui auraient pu favoriser la marche de leurs ennemis. Mais il y a loin entre la répression impitoyable de révoltes et la destruction systématique et barbare de toute une population innocente.

Les Jeunes-Turcs n'attendaient qu'une occasion favorable pour réaliser leurs sinistres desseins. Les événemens de la frontière étaient un prétexte suffisant ; après l'échec des attaques des Alliés contre les Dardanelles, le moment parut propice à l'exécution. Un décret du 20 mai (2 juin de notre style) ordonna la déportation en masse des Arméniens en Mésopotamie.

Sur les bas-reliefs de Ninive qui représentent les exploits et les conquêtes des Sargon ou des Assourbanipal, on voit les lamentables troupeaux des peuples vaincus, enchaînés, traînés en esclavage vers les palais des vainqueurs ; le fouet à la main, des cavaliers assyriens font avancer le troupeau humain ; ils percent de leurs lances ceux qui s'écartent et foulent ceux qui tombent aux pieds de leurs chevaux ; ceux qui parviennent au terme du voyage sont égorgés ou vendus comme esclaves. Ainsi fut jadis amené à Babylone le peuple d'Israël captif. Ces temps sont revenus. La déportation des Arméniens, femmes, enfans et vieillards, n'était qu'un arrêt de mort hypocrite et déguisé. Le massacre sur place eût été moins inhumain et eût épargné d'épouvantables souffrances.

Les scènes se passent partout à peu près de la même manière. D'abord, c'est le massacre des soldats arméniens sans armes par leurs camarades armés : par centaines, par milliers, ces malheureux sont conduits en quelque endroit désert, et fusillés. Ceux qu'on épargne sont astreints aux plus durs travaux, et, peu à peu, décimés. Dans les villes et les villages, l'ordre de déportation arrive : on l'affiche, aucun délai n'est en général accordé ; les Arméniens ne peuvent pas emporter leurs biens, rarement les vendre à vil prix ; ceux qui parviennent à sauver quelque argent, ne l'emportent pas loin ; soldats, gendarmes turcs, Kurdes, se jettent sur les tristes convois comme une bande de loups sur leur proie ; ils pillent tout ce qui peut

avoir une valeur; les vieillards sont tués ou périssent de faim et de fatigue; les jeunes femmes et les jeunes filles sont entraînées de force dans le harem des Turcs ou servent aux plaisirs des soldats; les enfans en bas âge sont arrachés à leurs mères et donnés à des musulmans. Les Kurdes pillent et tuent ce qui a échappé à la rapacité féroce des soldats et des gendarmes. La plupart du temps les tristes caravanes ne vont pas loin; le fusil, la baïonnette, la faim, la fatigue éclaircissent les rangs à mesure qu'elles s'avancent. Toutes les passions les plus hideuses de la bête humaine s'assouvissent aux dépens du lamentable troupeau. Il fond et disparaît. Si quelques débris parviennent jusqu'en Mésopotamie, ils y sont laissés sans abris et sans vivres dans des pays désertiques ou marécageux; la chaleur, l'humidité tuent à coup sûr les malheureux habitués au climat rude et sain des montagnes. Toute colonisation est impossible sans ressources, sans instrumens, sans aide, sans hommes valides : les derniers restes des caravanes arméniennes achèvent de mourir de fièvre et de misère.

En présence de ces scènes d'horreur et d'épouvante, il faut laisser parler les témoins oculaires. Voici d'abord le résumé d'un document qui nous vient d'Arménie; c'est un simple énoncé de faits, dans une forme sèche, presque administrative.

« Environ un million d'Arméniens, qui peuplaient les provinces, ont été déportés de leur patrie et exilés vers le Sud. Ces déportations ont été faites très systématiquement par les autorités locales, depuis le commencement du mois d'avril. D'abord, dans tous les villages et dans toutes les villes, la population a été désarmée par les gendarmes et par les criminels élargis des prisons à cet effet et qui commettaient, sous prétexte de désarmement, des assassinats, et faisaient endurer des tortures horribles. Ensuite, on a emprisonné en masse les Arméniens, sous prétexte qu'on trouvait chez eux des armes, des livres, un nom de parti politique; à défaut, la richesse ou une situation sociale quelconque suffisait comme prétexte. Et enfin, on commença la déportation. D'abord, sous prétexte d'envoyer en exil, on expatria ceux qui n'avaient pas été emprisonnés, ou ceux qui avaient été mis en liberté faute d'une accusation; puis on les massacra. De ceux-ci, personne n'a échappé à la mort. Avant leur départ, l'autorité les a officiellement fouillés et a retenu tout argent ou objet de valeur. Ils étaient ordinaire-

ment liés séparément ou par groupes de cinq à dix. Le reste, vieillards, femmes et enfans, a été considéré comme épave et mis à la disposition du peuple musulman ; le plus haut fonctionnaire, comme le plus simple paysan, choisissait la femme ou la fille qui lui plaisait et la prenait comme femme, la convertissant par force à l'islamisme ; quant aux petits enfans, on en prit autant qu'on en voulait et le reste fut mis en route, affamé et sans provisions, pour être victime de la faim, si ce n'est de la cruauté des bandes. Les choses se sont passées ainsi à Kharpout. Il y a eu massacres dans la province de Diarbékir, particulièrement à Mardine, et la population a subi les mêmes atrocités.

« Dans les provinces d'Erzeroum, de Bitlis, de Sivas et de Diarbékir, les autorités locales ont donné des facilités aux déportés : délai de cinq à dix jours, autorisations de ventes partielles de biens et liberté de louer une charrette pour quelques familles ; mais, au bout de quelques jours, les charretiers les laissaient à mi-chemin et revenaient en ville. Les caravanes ainsi formées rencontraient le lendemain, ou parfois quelques jours après, des bandes ou des paysans musulmans qui les dépouillaient entièrement. Les bandes s'unissaient aux gendarmes et tuaient les rares hommes ou jeunes gens qui se trouvaient dans les caravanes. Ils enlevaient les femmes, les jeunes filles et les enfans, ne laissant que les vieilles femmes, qui sont poussées par les gendarmes à coups de fouet et qui meurent de faim à mi-chemin. Un témoin oculaire raconte que les femmes déportées de la province d'Erzeroum sont laissées dans la plaine de Kharpout, où toutes sont mortes de faim (quarante à cinquante par jour), et l'autorité n'a envoyé que quelques personnes pour les enterrer, afin de ne pas compromettre la santé de la population musulmane.

« Une petite fillette nous raconte que lorsque les populations de Marsouan, Amassia et Tekat sont arrivées à Sari-Kichla (entre Sivas et Césarée) devant le Gouvernement même, on arracha les enfans des deux sexes à leurs mères, on les enferma dans des salles et on obligea la caravane à poursuivre son chemin ; ensuite, on fit savoir aux villages voisins que chacun pouvait en prendre à son choix ; elle et sa compagne ont été enlevées et emmenées par un officier turc. Les caravanes de femmes et d'enfans sont exposées devant le gouvernement de

chaque village où elles arrivent, pour que les musulmans fassent leur choix. La caravane partie de Papert fut ainsi diminuée et les femmes et les enfans qui restaient furent ensuite précipités dans l'Euphrate, devant Erzingha.

« ... Ces barbaries ont été commises partout, et les voyageurs ne rencontrent, sur toutes les routes de ces provinces, que des milliers de cadavres arméniens. Un voyageur musulman, pendant son trajet de Malatia à Sivas, qui dura neuf heures, n'a rencontré que des cadavres d'hommes et de femmes. Tous les mâles de Malatia ont été amenés là et y ont été massacrés; les femmes et les enfans sont tous convertis à l'islamisme. Zohrab et Vartkès, les députés arméniens au Parlement ottoman, qui ont été envoyés à Diarbékir pour être jugés par le Conseil de guerre, ont été, avant d'y arriver, tués près d'Alep.

« Les soldats arméniens ont subi le même sort. D'ailleurs, tous ont été désarmés et ils travaillent pour construire des routes. Nous savons de source certaine que les soldats arméniens de la province d'Erzeroum, qui travaillent sur la route Erzeroum-Erzingha, ont été tous massacrés. De Kharpout seul, 1 800 jeunes Arméniens furent expédiés comme soldats à Diarbékir pour y travailler; tous ont été massacrés aux environs de Arghana. On n'a aucune nouvelle des autres localités, mais certes on leur a fait subir le même sort.

« Dans diverses villes, les Arméniens qui étaient oubliés au fond des prisons sont pendus. En un mois seulement, quelques dizaines d'Arméniens ont été pendus dans la seule ville de Césarée. Dans beaucoup d'endroits, la population arménienne, pour sauver sa vie, a voulu se convertir à l'islamisme, mais ces démarches n'ont pas été facilement accueillies, comme lors des grands massacres précédens. A Sivas, on a fait les propositions suivantes à ceux qui voulaient se convertir à l'islamisme : confier leurs enfans, jusqu'à l'âge de douze ans, au gouvernement qui se chargera de les placer dans des orphelinats et accepter de s'expatrier pour aller s'établir là où le gouvernement leur indiquera.

« A Kharpout, on n'a pas accepté la conversion des hommes; quant aux femmes, on a exigé, pour leur conversion, la présence d'un musulman ayant accepté de prendre chacune d'elles comme femme en mariage. Beaucoup de femmes arméniennes ont préféré se jeter dans l'Euphrate avec leurs nourrissons, ou se sont

suicidées chez elles. L'Euphrate et le Tigre sont devenus le tombeau de milliers d'Arméniens.

« Ceux qui, dans les villes de la Mer-Noire, comme Trébizonde, Samsoun, Kerasonde, etc., se sont convertis, ont été envoyés à l'intérieur, dans des villes habitées entièrement par des musulmans. Chabin-Karahissar s'étant opposée au désarmement et à la déportation, a été bombardée, et toute la population, celle de la ville comme celle des champs, de même que l'évêque, a été massacrée impitoyablement.

« Enfin, de Samsoun jusqu'à Seghert et Diarbékir, aucun Arménien n'existe actuellement. La plupart sont massacrés, une partie a été enlevée et une partie s'est convertie à l'Islam.

« L'histoire n'a jamais enregistré, n'a jamais parlé de pareille hécatombe ; on est porté à croire que, sous le règne du sultan Abd-ul-Hamid, les Arméniens étaient heureux. Mgr Ananis Hazarabedian, évêque de Papert, a été pendu sans que le jugement ait été confirmé par le gouvernement central. Mgr Besak Der-Khorenian, évêque de Kharpout, est parti au mois de mai pour aller en exil et a peine était-il éloigné de la ville qu'il fut cruellement tué. On n'a aucune nouvelle des autres évêques. Il est inutile de parler des prêtres martyrisés. Quand la population a été déportée, les églises ont été pillées et converties en mosquées, écuries, etc. On a commencé à vendre à Constantinople les objets du culte et les meubles des églises arméniennes, de même que les Turcs ont commencé à emmener à Constantinople les enfans des malheureuses mères arméniennes.

« La population de Cilicie a été exilée dans la province d'Alep, ou à Damas où elle périra certes de faim. Le gouvernement n'a pas voulu garder même dans leur ville la petite colonie arménienne d'Alep et d'Ourfa, pour qu'elle puisse secourir ses malheureux frères qui ont été poussés vers le Sud.

« Le projet du gouvernement est évidemment, pour en finir une fois pour toutes avec la question arménienne, d'évacuer les Arméniens des six provinces arméniennes et de la Cilicie. Malheureusement, ce projet est plus vaste encore et plus radical ; il consiste à exterminer toute la population arménienne dans toute la Turquie. Et il vient d'être mis à exécution même dans la banlieue de Constantinople. La plupart des Arméniens du district d'Ismidt et de la province de Brousse,

d'Adabazar, de Gueyvé, d'Armache, sont, par force, envoyés en Mésopotamie, abandonnant leurs foyers et leurs biens.

« ... A Constantinople, la population, prise d'une grande frayeur, attend l'exécution de sa condamnation d'un moment à l'autre. Les arrestations sont illimitées et les personnes arrêtées sont aussitôt éloignées de la capitale; la plupart certes ne sauveront pas leur vie. Ce sont les commerçans en vue, nés dans les provinces, mais établis à Constantinople, qui sont pour le moment éloignés... »

Voici maintenant des extraits d'un autre récit, plus personnel, plus imprégné de pitié et d'indignation. Il relate les expériences de deux infirmières de la Croix-Rouge allemande, qui sont restées à Erzeroum, d'octobre 1914 à avril 1915, au service de la *Deutsche Militärmission*. L'une d'elles est Mlle Flora A. Wedel-Yarlsberg, qui appartient à une famille norvégienne bien connue. Nous regrettons de ne pouvoir citer que des fragmens de ce témoignage que les Allemands, sans doute, ne récuseront pas (1).

« ... Au mois de mars 1915, nous apprîmes par un docteur arménien, mort ensuite du typhus, que le gouvernement préparait un grand massacre... Par l'intermédiaire du consul allemand d'Erzeroum, qui avait aussi la confiance des Arméniens, nous fûmes engagées par la Croix-Rouge d'Erzingan et nous y travaillâmes sept semaines.

« ... Alors, on donna quelques jours à la population d'Erzingan pour vendre ses biens, ce qui fut fait naturellement à des prix dérisoires. Dans la première semaine de juin, premier convoi... Un soldat arménien, employé chez nous comme cordonnier, dit à sœur X... : « Maintenant, j'ai quarante-six ans et on me prend cependant comme soldat, quoique j'aie payé chaque année ma taxe d'exemption. Je n'ai jamais rien fait contre le gouvernement, et on m'enlève toute ma famille, ma mère qui a soixante-dix ans, ma femme et cinq enfans, et je ne sais où ils vont. » Il pleure surtout sur sa petite fille de un an et demi : « Elle est si jolie, de si beaux yeux ! » Il pleurait comme un enfant... Le lendemain il revint : « Je sais, ils sont tous morts. » Notre cuisinière turque nous raconta, en pleurant, que les

(1) Ce récit a paru *in extenso* dans la brochure : *Quelques documens sur le sort des Arméniens en 1915*, publiée par le Comité de l'Union de secours aux Arméniens (Genève, Société générale d'imprimerie).

Kurdes avaient attaqué, à Kemagh Boghaz, le misérable convoi, l'avaient pillé et en avaient tué un grand nombre.

« ... Des soldats nous ont raconté comment ces malheureux sans armes avaient été tous massacrés. Il avait fallu quatre heures. Les femmes se jetaient à genoux, elles avaient jeté leurs enfans dans l'Euphrate... Un jeune soldat de bonne façon disait : « C'était horrible, je ne pouvais pas tirer, je fis semblant. » Nous avons du reste souvent entendu des Turcs exprimer leur blâme et leur pitié. Ils racontèrent qu'il y avait des chariots à bœufs tout prêts pour transporter les cadavres à la rivière et pour effacer les traces du massacre (1).

« Depuis ce moment, arrivaient constamment des caravanes d'expulsés, tous emmenés pour être tués ;... on attachait les mains des victimes et on les précipitait du haut des rochers dans le fleuve. On a usé de ce moyen quand les masses ont été trop grandes pour les tuer autrement.

« ... Sœur X... et moi, nous décidâmes à accompagner à Kharpout un des convois. Nous ne savions pas encore que le massacre en route avait été ordonné par le gouvernement, et nous croyions pouvoir ainsi empêcher les brutalités des gendarmes et les attaques des Kurdes, dont nous connaissons la langue et sur lesquels nous avons de l'influence.

« Nous télégraphiâmes alors au consul d'Erzeroum, lui racontant que nous avions été congédiées de l'hôpital et lui demandant, dans l'intérêt de l'Allemagne, de venir à Erzingan. Il répondit : « Impossible de quitter mon poste, j'attends des Autrichiens qui doivent passer ici le 22 juin... »

« ... Le 17 juin au soir, nous rencontrâmes un gendarme qui nous raconta qu'à dix minutes de là, un grand convoi d'expulsés de Baiburt était arrêté. Il nous raconta d'une manière saisissante comment, peu à peu, les hommes avaient été massacrés et jetés dans le fond de la gorge : « Tuez, tuez, poussez-les ! » comment, à chaque village, les femmes avaient été violées, comment lui-même avait voulu s'emparer d'une jeune fille, mais on lui avait dit qu'elle n'était déjà plus une jeune fille ; comment on avait brisé la tête des enfans, quand ils criaient ou retardaient la marche. « J'ai fait enterrer trois cadavres nus de jeunes filles pour faire une bonne action, » telle fut sa conclusion.

(1) Le soir du 11, on voyait des soldats rentrer chargés de butin. Turcs et Arméniens racontaient que beaucoup d'enfans morts étaient épars sur la route.

« Le matin suivant, nous entendîmes passer le cortège des expulsés sur la grande route qui mène à Erzingan. C'était une grande troupe, deux ou trois hommes seulement, tout le reste des femmes et des enfans. Beaucoup de femmes avaient l'air folles. Elles criaient : « Sauvez-nous, nous nous ferons musulmanes ou allemandes, ou tout ce que vous voudrez... » D'autres se taisaient et marchaient patiemment avec quelques paquets sur le dos et leurs enfans à la main. D'autres nous suppliaient de sauver leurs enfans. Beaucoup de Turcs venaient chercher des enfans ou des jeunes filles, avec ou sans le consentement des parens. Il n'y avait point de temps pour réfléchir, car la troupe était sans cesse poussée en avant par des gendarmes à cheval, qui brandissaient leurs fouets. A l'entrée de la ville... il y avait comme un marché d'esclaves; nous prenons nous-mêmes six enfans entre trois et quatorze ans qui se cramponnent à nous... Avec des cris de douleur, la troupe des misérables continue sa route, pendant que nous retournons à l'hôpital avec nos six enfans. Le Dr X... nous permet de les garder dans notre chambre... Le plus petit, fils d'un homme riche de Baiburt, caché dans le manteau de sa mère, le visage gonflé par les pleurs, ne peut se consoler. Un moment, il se précipite à la fenêtre, en montrant un gendarme : « Voilà celui qui a tué mon père... »

« ... Nous nous rendîmes ensuite à cheval dans la ville, afin d'obtenir pour ces enfans la permission de voyager. On nous dit que les autorités étaient en séance, pour décider du sort du convoi qui venait d'arriver... Dans la nuit, on frappa violemment à la porte et on s'informa s'il y avait là deux femmes allemandes. Puis, tout redevint tranquille, au grand contentement de nos petits. Leur première demande avait été si nous empêcherions qu'ils devinssent musulmans, et si notre croix (la croix rouge des infirmières), était la même que la leur. Alors ils furent calmés... Le Hodja (prêtre turc) de notre hôpital arriva et nous dit : « Si Dieu n'a pas pitié, pourquoi voulez-vous avoir pitié? Les Arméniens ont commis des cruautés à Van. Cela est arrivé parce que leur religion est *ekasik* (inférieure). Les Musulmans n'auraient pas dû suivre leur exemple, mais exécuter le massacre d'une manière plus clémente. »

« ... Alors nous nous rendîmes chez le *mutessarif* lui-même. Cet homme avait l'air d'un démon en personne, et sa conduite

correspondit à son apparence. Avec une voix de tonnerre, il nous cria : « Les femmes n'ont pas à se mêler de politique, mais devraient respecter le gouvernement! » Nous lui dîmes que nous aurions agi exactement de même, si ces malheureux avaient été des Musulmans, que la politique n'avait donc rien à voir dans notre conduite. Il répondit qu'il ne voulait plus nous supporter et qu'il nous enverrait à Sivas... Il ne nous permit pas d'emmener les enfans, mais il envoya immédiatement un gendarme pour les faire sortir de notre chambre... Au moment de notre départ, on nous dit qu'ils étaient déjà tués et que nous n'avions plus aucune possibilité de faire une enquête...

« ... En même temps que nous, voyageaient deux officiers turcs, qui étaient en réalité des Arméniens, à ce que nous dit le gendarme qui nous accompagnait... Ils cherchaient toujours à ne pas se séparer de nous; le quatrième jour, nous ne les vîmes pas paraître. Quand nous nous informâmes d'eux, on nous fit comprendre que moins nous nous en occuperions, mieux cela vaudrait pour nous. En route, nous fîmes halte près d'un village grec. Un homme à figure sauvage était sur le passage. Il commença à nous parler et nous dit qu'il était posté là pour tuer les Arméniens qui passeraient, qu'il en avait déjà tué 250. Ils méritaient tous la mort, car ils étaient tous des anarchistes, des libéraux, des socialistes. Il raconta aux gendarmes qu'il avait reçu l'ordre téléphonique de tuer nos deux compagnons de voyage...

« ... Un jour nous rencontrâmes un convoi d'expulsés, qui avaient dit adieu à leurs beaux villages et qui étaient, à cette heure, sur la route de Kemagh Boghaz. Nous avions dû stationner longtemps, pendant qu'ils défilaient. Nous n'oublierons jamais ce que nous avons vu; un petit nombre d'hommes âgés, beaucoup de femmes, formes vigoureuses aux traits énergiques, une foule de jolis enfans, quelques-uns blonds avec des yeux bleus; une petite fille souriait, en voyant cet étrange spectacle, mais sur tous les autres visages, le sérieux de la mort; il n'y avait aucun bruit, tout était calme et ils défilaient en ordre, les enfans généralement sur des chars à bœufs; ils passaient, quelques-uns en nous saluant, tous ces malheureux qui sont maintenant devant le trône de Dieu et y élèvent leurs plaintes. Une vieille femme fut descendue de son âne, elle ne pouvait plus se tenir. L'a-t-on tuée sur place? Nos cœurs étaient devenus comme de la glace.

« Le gendarme qui nous accompagnait nous raconta alors qu'il avait accompagné un convoi de trois mille femmes et enfans de Mama Chatun, près Erzeroum, à Kemagh Boghaz : *Hep gildi, bildi*, dit-il. « Tous loin, tous morts. » Nous lui dîmes : « Mais pourquoi les soumettre à cet affreux supplice, pourquoi ne pas les tuer dans leur village? » Réponse : « Cela est bien comme cela, ils doivent être misérables, et d'ailleurs, où pourrions-nous rester avec tous ces cadavres? Ils sentiront mauvais! »

« ... Une fois, nous rencontrâmes une grande quantité de travailleurs aux routes, qui avaient jusque là accompli leur travail en paix. On les avait partagés en trois bandes : Musulmans, Grecs, Arméniens. Auprès de ces derniers, étaient quelques officiers. Notre jeune Hassan s'écria : « On va tous les abattre. » Nous continuâmes notre route, en montant une colline. Alors notre cocher nous indiqua avec son fouet la direction de la vallée, et nous vîmes qu'on faisait sortir de la grande route ces gens, quatre cents environ, on les faisait mettre en ligne, au bord d'une pente du terrain. Nous savons ce qui est arrivé.

« ... Dans un autre endroit, tandis que dix gendarmes fusillaient, des ouvriers turcs achevaient les victimes avec des couteaux et des pierres... Douze heures avant Sivas, nous passâmes la nuit dans une maison du gouvernement. Longtemps un gendarme, assis devant notre porte, se chantait sans interruption à lui-même : *Ermenlery hep kesdiler*. « Les Arméniens sont tous tués. » Dans la chambre à côté, on parlait au téléphone. Nous comprîmes que l'on donnait des instructions sur la manière d'arrêter les Arméniens. On parlait surtout d'un Ohannès, que l'on n'avait pas pu trouver.

« Une nuit, nous couchâmes dans une maison arménienne, où les femmes venaient d'apprendre la condamnation à mort des hommes de la famille. C'était affreux d'entendre les cris de douleur. En vain, nous essayâmes de leur parler : « Est-ce que votre Empereur ne peut pas nous secourir! » criaient-elles. Le gendarme dit : « Nous tuons d'abord les Arméniens, puis les Kurdes. » Il aurait certainement aimé à ajouter : « Et puis les étrangers! » Notre cocher grec avait à subir plus d'une cruelle plaisanterie : « Regarde, dans la fosse, il y a aussi des Grecs. »

« Enfin nous arrivâmes à Sivas... »

Citons encore, entre beaucoup d'autres, quelques extraits

de témoignages particulièrement importans en raison des personnes de qui ils émanent.

Du consul des États-Unis à Kharpout (11 juillet) :

« ... Dans les premiers jours de juillet, on vit arriver à Kharpout les premiers convois d'Erzeroum et d'Erzingan, en haillons, sales, affamés, malades. Ils étaient restés deux mois en route, presque sans nourriture, sans eau. On leur donna du foin, comme à des bêtes; ils étaient si affamés qu'ils se jetèrent dessus; mais les *zaptiehs* (gendarmes) les repoussaient avec des bâtons, et quelques-uns furent tués. Les mères offraient leurs enfans à tous ceux qui voulaient les prendre. Les Turcs envoyèrent leurs médecins pour examiner les jeunes filles au point de vue sanitaire et pour choisir les plus jolies pour leur harem. D'après les récits de ces malheureux, le plus grand nombre avait été tué en route, constamment attaqués par les Kurdes; beaucoup étaient morts de faim et d'épuisement.

« Deux jours après, nouvelle arrivée de convois. Il se trouvait dans le nombre trois sœurs qui parlaient anglais, appartenant à l'une des plus riches familles d'Erzeroum. Sur vingt-cinq membres de leur famille, onze avaient été tués en route. Le mari de l'une d'elles et leur vieille grand'mère avaient été massacrés par les Kurdes sous leurs yeux. Un garçon de huit ans était le plus âgé des mâles survivans. En route, on leur avait tout pris, même les vêtemens qu'ils avaient sur le corps; une était absolument nue; les deux autres avaient chacune un linge. Dans un village, des gendarmes leur avaient donné quelques vêtemens des habitans. La fille du pasteur protestant d'Erzeroum était là, tous les membres de sa famille avaient été tués en route par les bandes kurdes, qui les attendaient au passage, les hommes en premier lieu, mais aussi les femmes et les enfans. Tout était soigneusement organisé, comme dans les précédens massacres.

« A Kharpout, les mesures de déportation commencèrent par l'arrestation de plusieurs milliers d'hommes... On a dit que tous ceux qui avaient été conduits dans la montagne y avaient été tués. Le matin du 5 juillet, on en arrêta encore 800, et le 6, on les envoya dans la montagne. Là ils furent attachés par groupes de quatorze, c'était la longueur de la corde, et on les fusilla. Dans un village voisin, une autre troupe fut enfermée dans la mosquée et dans les maisons les plus proches, on les y

laissa trois jours sans nourriture et sans eau, puis ils furent emmenés dans une vallée voisine, adossés à une paroi de rochers et fusillés, les survivans achevés à coups de baïonnette et de couteau ; deux ou trois échappèrent et racontèrent. Dans cette troupe se trouvait le trésorier du collège américain.

« On n'a formulé aucune accusation contre aucun de ces hommes; il n'y a eu aucune apparence de jugement...

« Le gouvernement veut supprimer toute possibilité pour la Mission (américaine) de continuer son travail d'éducation ; personne ne doit avoir de rapports avec aucun étranger, le pays doit être exclusivement musulman. »

Du Consul des États-Unis à Trébizonde (28 juillet) :

« ... Un grand nombre de notables, environ six cents hommes, furent chargés sur des bateaux-transports pour les emmener à Samsoun. Au bout de quelques heures, les bateaux rentrèrent vides. Au large, d'autres bateaux avec des gendarmes les attendaient ; tout avait été tué et jeté à la mer...

« Dans les premiers jours, on avait formé le projet de fonder un orphelinat pour les enfans les plus petits, dont les parens étaient tués... Quoique le consul américain et l'archevêque grec eussent fait tout ce qui était possible pour assurer l'exécution de ce plan, le *vali* dut, sur l'ordre de Naïl bey, chef des Itihadistes (1), y renoncer; les dix plus jolies des jeunes filles que l'on avait gardées furent placées par un membre du Comité itihadiste dans une maison pour servir à ses plaisirs et à ceux de ses amis, les autres furent dispersées dans des maisons musulmanes; quelques-uns des enfans purent être placés dans d'honnêtes familles musulmanes, les autres furent chassés dans la rue pour être déportés...

« Il n'y a eu aucune enquête pour distinguer les innocens et les coupables, ceux qui étaient opposés au gouvernement de ceux qui ne l'étaient pas. Être Arménien, c'était être coupable... »

Extraits du *Sonnenaufgang*, organe du *Deutscher Hilfbund für christliches Liebeswerk in Orient* (2) (1er septembre 1915) :

« *Marach, 4 juin.* — Nous venons de recueillir quinze bébés. Trois sont déjà morts ; ils étaient effroyablement maigres et misérables quand on les a trouvés. Ah ! si nous pouvions écrire tout ce que nous voyons !...

(1) Comité Union et Progrès.

(2) *Association allemande pour la charité chétienne en Orient*

« A Alep et Urfa, on rassemble les caravanes de déportés. D'avril à juillet, il en a passé environ 50 000. Les jeunes filles sont presque toutes emmenées par les soldats ou par les auxiliaires arabes. Un père désespéré m'a supplié de prendre avec moi sa fille âgée de quinze ans, qu'il ne pouvait plus défendre contre les tentatives de viol. Les enfans abandonnés sur la route à la suite de la colonne sont innombrables. Les femmes qui accouchent en route doivent reprendre la marche immédiatement. Près d'Aintab, une femme mit au monde, une nuit, deux jumeaux. Elle dut repartir le lendemain matin ; bientôt, elle dut abandonner les deux enfans sous un buisson ; un peu plus loin, elle tomba elle-même. Une autre accoucha en marchant, dut continuer sa route et bientôt tomba morte. Il y a eu plusieurs cas du même genre entre Marach et Alep.

« Les habitans de Schaar ont eu la permission de prendre leur mobilier. En route, l'ordre fut donné d'abandonner la route pour prendre les chemins de montagne. Il fallut tout laisser sur la route, chars, bœufs, mobilier, etc., et reprendre la marche à pied dans la montagne. Vu la grande chaleur, une quantité de femmes et d'enfans ne tardèrent pas à mourir.

« Des 30 000 déportés de cette région, on n'a aucune nouvelle ; ils ne sont arrivés ni à Alep ni à Urfa... »

Nous pourrions multiplier ces récits, accumuler témoignages sur témoignages, raconter, par exemple, comment, en beaucoup d'endroits, avant de mettre en route les caravanes, et comme pour s'assurer qu'elles n'iraient pas loin, les bourreaux turcs commencèrent par écraser sous les coups de bâton la plante des pieds des hommes : nous n'ajouterions au tableau que des détails. Contentons-nous de renvoyer à quelques publications sérieuses, documentées et impartiales ; tels sont le *Rapport du Comité américain de New-York sur les atrocités commises en Arménie* (octobre 1915) et la brochure : *Armenian atrocities. The Murder of a nation*, par Arnold J. Toynbee, précédée du superbe discours prononcé par lord Bryce à la Chambre des Lords (Londres et New-York, Hodder et Stroughton). Enfin paraîtra prochainement une émouvante et substantielle brochure, dont l'auteur a bien voulu nous communiquer les épreuves : *La page la plus noire de l'histoire moderne. Les derniers massacres d'Arménie. Les responsabilités*, par M. Herbert Adams Gibbons.

III

Ce qui frappe dans tous ces récits, c'est l'organisation régulière et systématique des massacres. Les Allemands, à cet esprit d'ordre, reconnaîtront leurs alliés et disciples. Ce n'est pas une population qui se jette sur une autre dans une crise d'anarchie sauvage. Non ; l'opération commence par un ordre du gouvernement affiché dans les villages ; les instructions arrivent de Constantinople aux fonctionnaires de rang élevé, et, par eux, aux exécutans et aux exécuteurs. Le téléphone joue un grand rôle dans le lugubre drame ; on l'entend retentir dans les récits des témoins ; on voit les « autorités » en séance. Tout se passe avec un ordre effroyable. On ne tue pas dans les villes pour éviter l'infection. Les caravanes sont réunies au jour et à l'heure prescrits ; les Kurdes et les brigands sont prévenus et se trouvent au rendez-vous donné par les gendarmes qui rabattent le gibier. Des commissions s'occupent de recenser tout le butin fait par l'État turc dans les maisons arméniennes. On jette à la foule rapace les menus objets : tout ce qui a une réelle valeur est mis de côté pour être vendu ; on paiera d'abord les dettes des Arméniens pour qu'aucun musulman ne puisse être lésé, puis l'État s'enrichira du reste. Des musulmans émigrés de Bosnie et de Macédoine sont établis comme colons dans les maisons des Arméniens : c'est la méthode du docteur Nazim. Le partage des femmes et des enfans s'accomplit aussi avec ordre, après visite sanitaire par les médecins turcs. Les enfans survivans sont recueillis dans des orphelinats musulmans ; il est défendu aux chrétiens de s'occuper d'eux, de les recueillir. Les généreux efforts des Américains pour en sauver quelques-uns, pour envoyer des vivres aux malheureux qui ont réussi à gagner la Mésopotamie pour y mourir de faim, de misère et de fièvre, sont restés impuissans. Le gouvernement a déclaré que les réfugiés ne manquaient de rien et qu'il lui appartenait d'en prendre soin et de leur donner des vivres.

Il n'y a donc pas à s'y tromper : c'est la destruction totale du peuple arménien, par la mort ou la conversion forcée à l'Islam, qui est poursuivie. Ensuite, on s'attaquera aux autres races chrétiennes. Déjà les Chaldéens des districts de Salmas et d'Ourmiah, dans l'Azerbeidjan, ont été pillés et massacrés.

On ménage, en ce moment, les Grecs pour des raisons politiques; mais leur tour viendra, dès que l'occasion paraîtra favorable au gouvernement turc. C'est un système de gouvernement, une volonté arrêtée : c'est l'ultime conséquence de la révolution « libérale » de 1908. Le gouvernement jeune-turc est pleinement responsable des « horreurs d'Arménie. » Même s'il était démontré, — ce qui n'est pas le cas, — qu'il y a eu en Arménie des complots et des révoltes, cette responsabilité n'en serait pas atténuée : rien ne saurait excuser l'assassinat des Arméniens mobilisés par leurs frères d'armes, ni le massacre des femmes, des enfans, des vieillards, ni la conversion forcée des survivans, ni le pillage organisé, ni tant d'abominations que la plume se refuse à décrire et que, pour l'honneur de l'humanité, on voudrait effacer de l'histoire.

Mais, par delà et par-dessus les quelques aventuriers qui, pour la ruine de la Turquie, en ont usurpé le gouvernement, une autre responsabilité apparaît. Le Cabinet ottoman n'est plus un gouvernement libre; il est dans la dépendance étroite de l'Allemagne. L'ambassadeur allemand à Constantinople est plus maître que les ministres; il a des consuls dans tous les principaux centres de l'Arménie; il a été certainement renseigné jour par jour sur cette extermination de tout un peuple, qui s'est accomplie sous les yeux des agens allemands; il n'a rien fait pour l'empêcher, ni même pour en atténuer l'horreur; il a lui-même renseigné son gouvernement sur les projets sinistres du gouvernement turc, et le gouvernement a gardé le silence ou a approuvé. Un *veto*, venu de Berlin, même sous forme de conseil, aurait prévenu le massacre ou l'aurait arrêté. En voici la preuve. L'ambassadeur fit donner l'ordre de ne pas toucher aux Arméniens dépendant de la mission allemande de Mezreh, non loin de Kharpout, et cet ordre fut scrupuleusement exécuté. Le baron de Wangenheim avait l'expérience des Turcs; il savait que, pour garder leur confiance et leurs sympathies, il vaut mieux flatter leurs passions et leurs préjugés qu'essayer de les éclairer. Par politique, il s'abstint d'intervenir. C'est la méthode de Pilate. Les consuls allemands eurent pour instructions de se garder de toute ingérence dans les « affaires intérieures de la Turquie. » On a vu la réponse du consul d'Erzeroum aux supplications des deux infirmières de la Croix-Rouge allemande. D'après les témoignages de réfugiés venant de

Syrie, certains consuls allemands auraient encouragé et dirigé les massacres; on cite notamment M. Rossler, consul à Alep, dont nous avons relaté le rôle dans le massacre des gens de Zeïtoun. Plusieurs lettres écrites par des étrangers au journal arménien *Gotchnag*, de New-York, rapportent que les fonctionnaires allemands stimulèrent le zèle de certains Turcs trop tièdes. A Orfa, on aurait vu le consul allemand dirigeant les massacres. Des témoins affirment avoir vu des officiers allemands commander les fusillades. En tout cas, ce qui est certain, c'est que tous les agens allemands fermèrent les yeux par ordre; no ne trouve nulle part, dans ce déluge de crimes sans nom, la trace de leur horreur ou de leur pitié. Quand on sait ce que peut, en Turquie, l'autorité d'un consul européen, on est obligé de juger sévèrement leur attitude et plus sévèrement encore celle de leur gouvernement (1).

Quand, au mois de juillet, le gouvernement des États-Unis demanda au gouvernement de Berlin d'unir ses efforts aux siens pour mettre fin aux massacres, aucune réponse ne fut faite à cette invitation (2). Quand l'ambassadeur des États-Unis à Constantinople, M. Morgenthau, s'adressa à son collègue allemand, le baron de Wangenheim lui déclara qu'il déplorait ce qui se passait, mais qu'il ne pouvait en aucune façon s'immiscer dans les affaires intérieures de la Turquie. A Washington, le comte Bernstorff commença par nier la réalité des massacres : « Ces prétendues atrocités semblent n'être que de pures inventions, » écrivait-il. Et il laissait entendre que c'étaient les Russes qui obligeaient le Catholicos d'Etchmiatzin à propager de telles fables. Le 6 juin, l'agence Wolff transmettait une déclaration officielle turque. « Il est tout à fait faux qu'il y ait eu des assassinats ou des massacres d'Arméniens. Les Arméniens d'Erzeroum, Erzingan, Égin, Sassoun, Bitlis, Mouch et de Cilicie n'ont, en effet, commis aucun acte pour troubler l'ordre et la tranquillité publique, ou qui ait pu nécessiter des

(1) Le gouvernement austro-hongrois applique les procédés turcs dans les provinces serbes de l'empire. En Bosnie-Herzégovine, de nombreuses familles serbes sont chassées, leurs biens meubles et immeubles donnés à des colons allemands et hongrois. Les listes d'expropriation officiellement publiées dans les journaux locaux atteignent un total de 80 000 familles serbes pour les provinces de Bosnie, Herzégovine, Croatie, Slavonie, Syrmie, banat de Témesvar. (Dépêche de l'*Agence des Balkans*, 15 janvier.)

(2) *New York Herald*, 6 octobre.

mesures spéciales contre eux. Les consuls des Puissances neutres le savent. » Mieux informé, plus tard, le comte Bernstorff présenta au secrétaire d'État Bryan un rapport du consul général allemand de Trébizonde, justifiant les massacres par cet argument que « les Arméniens trahissaient le gouvernement turc et aidaient et soutenaient en secret les Russes. » La presse allemande adopta la thèse du baron de Wangenheim et soutint avec ardeur que l'Allemagne n'avait pas à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman. Le comte Ernest Reventlow, dans la *Deutsche Tageszeitung*, se signala par son zèle ; il déclara que « la Turquie avait non seulement le droit, mais le devoir de châtier les Arméniens rebelles et avides de sang. » Les protestations de la presse neutre ont fini par soulever quelque émotion en Allemagne ; on a craint l'effet des « horreurs d'Arménie » sur le sentiment public yankee. Selon sa tactique ordinaire, la presse allemande, prévoyant l'accusation, prit l'offensive et s'efforça de démontrer que tous les torts étaient du côté des Arméniens. Dans les récits allemands, c'est toujours l'agneau qui trouble le breuvage de messire loup. Une brochure apologétique vient de paraître à Berlin (1) ; nous n'avons pu réussir encore à nous la procurer, mais nous avons l'article par lequel le comte Reventlow la résume et la recommande avec chaleur au public. Ce sont les Arméniens révolutionnaires qui, à l'instigation de la Russie et surtout de l'Angleterre, ont préparé des révoltes et des trahisons ; les Turcs n'ont fait que se venger. Les argumens de Bretter, adoptés par Reventlow, sont vieux de vingt ans et paraissent maladroitement remis à neuf. « Il sera prouvé, écrit Bretter, que l'Angleterre, avec l'aide de la Russie et de la France, a provoqué de nombreux complots en Arménie, dans le dessein d'amener, au moment où les Alliés auraient pénétré dans les Dardanelles, un soulèvement général... Par malheur pour les Arméniens, la révolte éclata prématurément, et, en même temps, la conjuration fut révélée aux Turcs. » Et Reventlow conclut : « Il serait grand temps que les Allemands comprissent au moins d'où provient le bruit fait au sujet des atrocités arméniennes. Qu'ils comprennent enfin que ce n'est pas notre affaire de nous apitoyer sur le sort des révolutionnaires et usuriers armé-

(1) C.-A. Bretter. *Die Armenische Frage*. Concordia. Deutsche Verlagsanstalt, Berlin.

niens, qui présentent un grand danger pour notre fidèle alliée turque et qui sont l'instrument de nos ennemis mortels, l'Angleterre et la Russie. Si les Turcs ne se défendaient pas énergiquement contre le danger arménien, ils rendraient à leurs alliés un tout aussi mauvais service qu'à eux-mêmes. Voilà pourquoi, nous autres Allemands, nous devons considérer cette question arménienne non seulement comme intéressant la Turquie, mais encore tous ses alliés, et la soutenir contre les attaques venues du dehors (1). »

On doit dire, à la décharge des Allemands, qu'il s'est trouvé parmi eux des consciences moins atrocement utilitaires que celle du comte Reventlow. Depuis quelque temps, des protestations s'élèvent; certains catholiques font écho à la voix du Pape; certains pasteurs protestans publient des récits pitoyables, envoyés par les sociétés de missions. Le Dr Lepsius est allé à Constantinople pour faire une enquête; on fait courir le bruit qu'il prépare une publication stigmatisant les crimes turcs et l'abstention allemande : mais la raison d'État laissera-t-elle paraître une telle publication? Jusqu'ici, d'autres savans, tels que Lehmanhaupt, Marquart, Strjigovsky, qui avaient publié des livres pleins d'éloges pour la race arménienne, se sont tus. Lepsius sera-t-il plus éloquent?

Il est temps encore de sauver quelques débris de la race arménienne, de rendre à la liberté les prisonniers, de délivrer les malheureux enfans islamisés de force, les femmes enfermées dans les harems, de nourrir les réfugiés parvenus en Mésopotamie. Les massacres d'Arméniens ne sont pas une histoire close: l'extermination continue, se généralise. La persécution sévit aux environs de Constantinople. De la région d'Ismidt, 180 000 personnes ont été dernièrement dirigées sur Karamanli pour, de là, continuer un voyage dont le terme est la mort. A Buldur, à Starta, vers le mois d'octobre, les Arméniens ont été exterminés; après avoir tué les hommes, les Turcs ont violé les femmes et les ont jetées avec les enfans dans des précipices. — Les Arméniens de Thrace ont été réunis en un convoi et expédiés en Anatolie; ils ont disparu en chemin. — A Césarée, les Arméniens ont été mis en route, par groupes de mille, les hommes dans une direction, les femmes dans une

(1) *Deutsche Tageszeitung*, 19 décembre 1915.

autre. Lorsqu'on s'adressa au gouverneur pour obtenir que les nourrissons fussent confiés à des familles musulmanes charitables, pour les empêcher de mourir en route, il répondit : « Je ne veux pas que l'odeur même des Arméniens reste ici ; allez dans les déserts de l'Arabie et fondez-y l'Arménie. » — Ainsi, l'extermination, sous couleur de déportation, continue. L'intervention des États-Unis, celle du délégué apostolique, ont été inefficaces. A Constantinople même, des voix honnêtes et courageuses, celle d'Ahmed-Riza entre autres, se sont élevées pour blâmer cette destruction de tout un peuple. A Smyrne, un *vali* énergique et indépendant, Rahmi bey, s'est contenté d'extorquer, aux Arméniens riches, de grosses sommes d'argent « pour les besoins de l'armée, » et d'arrêter quelques membres des Comités, mais toute déportation en masse et tout massacre ont été épargnés au vilayet d'Aïdin. Enfin, dans la séance du Reichstag du 11 janvier, Liebknecht a posé une question gênante au sujet des Arméniens. M. de Stumm, au nom du chancelier, répondit : « Le chancelier sait que la Porte, devant les menées de nos adversaires, s'est vue forcée d'évacuer la population arménienne de certaines régions de l'Empire ottoman et de lui fixer de nouveaux lieux de résidence. Certains effets de ces mesures ont donné lieu, entre le gouvernement allemand et le gouvernement ottoman, à un échange de vues. Des détails plus précis ne peuvent être donnés. » Au moment où le professeur Kampfmeyer, qui enseigne les langues orientales à l'Université de Berlin, célèbre, dans le *Berliner Tageblatt*, l'avenir triomphal des « germano-turcs, » le gouvernement impérial paraît quelque peu gêné de cette association, qui remplit d'aise le professeur, avec les massacreurs de la Jeune-Turquie.

Un journal arménien de Boston, l'*Azk*, publiait dernièrement ces lignes : « Les pasteurs et théologiens protestans d'Allemagne ont fait une démarche auprès du chancelier Bethmann-Hollweg pour demander son avis sur la situation en Arménie ; la réponse fut : « Le gouvernement impérial considère toujours comme un de ses plus hauts devoirs d'user de son influence en faveur de tous les chrétiens. Les chrétiens allemands peuvent être assurés que toutes les mesures possibles sont sur le point d'être prises à cet effet. » A cette occasion, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* écrit : « Tandis que les États

alliés ont poussé les chrétiens ottomans à l'insurrection et ont créé une situation aiguë, l'Allemagne s'efforce d'améliorer la situation des chrétiens de l'Empire!... » — Nous aurions regretté, en vérité, que ce dernier trait manquât au tableau.

Dans le discours qu'il a prononcé au Reichstag, à l'expiration de la première année de la guerre, le chancelier a félicité les Allemands « d'avoir merveilleusement régénéré la Turquie. » Régénération à l'allemande par le massacre, le pillage et le viol! La vérité est que l'Allemagne a réussi à exploiter la Turquie avec la complicité d'Enver, de Talaat et de quelques membres du Comité Union et Progrès; elle en tire tout ce qu'elle peut donner dans l'intérêt allemand, mais elle la conduit à sa perte. Le massacre de plusieurs centaines de mille (1) Arméniens détruit toute l'industrie et le commerce de la Turquie d'Asie; c'est, pour l'Empire ottoman, un désastre économique. Il est prouvé une fois de plus que, pour le Turc, toute la science du gouvernement consiste à détruire. C'est l'un des enseignemens que le sort de l'Arménie apporte à ceux qui étaient tentés de l'oublier. Il apporte aux méditations des neutres une autre leçon d'une portée plus haute ; par un exemple effroyable, il pose dans ses vrais termes la question pour laquelle des millions d'hommes se battent et meurent. L'hégémonie allemande, c'est l'étouffement des petites nationalités, l'écrasement des petits peuples, la force au service de toutes les oppressions et de toutes les tyrannies, pourvu qu'elles soient profitables à l'Allemagne et à son commerce : l'ordre, pour l'Allemand, c'est le silence des faibles. Le triomphe des Alliés, au contraire, assurera le respect de toutes les nationalités constituées et conscientes d'elles-mêmes, le respect de la volonté des peuples et de leur droit imprescriptible à disposer d'eux-mêmes, car il n'y a pas, pour les forts, de devoir plus élevé, plus humainement et plus chrétiennement impératif, que d'entendre la plainte des faibles : l'ordre, pour nous, c'est la force au service de la justice.

***

(1) Les chiffres sont très incertains. Les journaux ont parlé de 850 000. Le chiffre est sans doute exagéré, mais il peut être voisin de 500 000. Et les massacres continuent.

UNE PERSONNALITÉ RELIGIEUSE

GENÈVE

1535-1907

II[1]

LA GENÈVE CALVINIENNE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

I

Essayons d'entrer dans l'âme de ces vieux Genevois qui conduisaient au cimetière de Plainpalais la dépouille de Jean Calvin.

Entre leurs souvenirs de la vingtième année et le spectacle qu'offrait aujourd'hui Genève, les différences étaient si grandes, les contrastes si décisifs, qu'il pouvait leur sembler avoir vécu deux vies. La cité marchande avait pris figure de citadelle. Le couvent des Clarisses, où, tout petits, ils s'en allaient avec leurs mères quêter des prières, était devenu un hôpital, où des malades agonisaient, sans qu'autour d'eux on priât comme jadis les Clarisses priaient. Les hautes murailles de l'ancien Évêché cachaient aujourd'hui des prisonniers, victimes, bien souvent, des sévérités du Consistoire, du nouveau pouvoir ecclésiastique. Les ateliers de sculpture, les magasins d'objets religieux, où s'attardaient autrefois les pieuses curiosités, avaient entièrement disparu; reliquaires, statues saintes, tableaux de piété,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1914.

étaient des objets qu'un Genevois n'avait plus le droit d'acheter ou de vendre ou de fabriquer ; défense était faite à l'art d'offrir à l' « idolâtrie » papistique un appât ; et les bons « ymagiers, » ainsi sevrés d'une source séculaire d'inspiration, s'en étaient allés dans des terres plus clémentes, où leurs mains industrieuses pourraient encore faire planer sur l'angoisse des hommes le crucifix qui console ou la statue qui bénit. Dans les boutiques qu'ils avaient laissées vides, il y avait eu place pour un autre métier, qui, lui, ne chômait pas, et qui chaque jour réclamait plus de bras et plus de matériel : la typographie. Les Psaumes de guerre et l'Évangile de paix, le libelle théologique et le pamphlet politique s'imprimaient à Genève, à profusion. Toute une vie intellectuelle nouvelle s'était installée, subordonnée au service de la foi nouvelle ; et les artisans de ces nouveautés, c'étaient le plus souvent des Genevois de très fraîche date, ou même des étrangers. Le nom de Genève courait sur les lèvres des hommes, s'inscrivant orgueilleusement au frontispice des livres religieux qui aspiraient à changer les âmes.

Il n'était pas rare qu'entrant dans une de ces églises où jadis résonnait la messe latine ou le sermon en langue savoyarde, le vieux Genevois se heurtât désormais à des flots d'éloquence allemande, anglaise, italienne, qui tombaient du haut des chaires sur des auditoires d'étrangers. Genève était une ville cosmopolite, — cosmopolite comme l'idée religieuse elle-même, qui régnait en souveraine sur sa vie. Au nom de la religion, Genève s'ouvrait, mais au nom de la religion, Genève se fermait : cette Cosmopolis ne pouvait pas dégénérer en Babel. Quand les infidèles, « idolâtres » de la veille, frappaient aux portes pour se convertir, le Consistoire les interrogeait sur leur foi, sur leurs croyances ; il les recevait, ou bien il les ajournait, les condamnant alors à n'être encore ni des citoyens, ni même des hôtes, parce qu'ils n'étaient pas encore des chrétiens assez sûrs, assez purs. Le rapport de ces nouveaux venus avec la cité de Genève dépendait de leurs rapports avec Dieu, avec l'Église de Dieu ; leur point d'attache avec Genève, c'était Dieu ; Genève était « l'assemblée des hommes de Dieu, » qui, « sous les yeux de Satan, » travaillait à se multiplier, mais qui n'acceptait pas de se laisser contaminer.

Jadis les voisins de Genève s'intéressaient à elle, parfois pour la défendre, souvent pour l'attaquer ; mais aujourd'hui, c'était

l'Europe entière qui entendait parler de Genève et qui en recevait quelque chose, et qui la bénissait, ou bien qui la maudissait. Genève n'avait jamais été aussi connue, ni jamais aussi aimée, ni aussi haïe, « la plus haïe qui soit en la chrétienté, » écrira le cardinal d'Ossat. Qu'importaient à l'Europe, jadis, les conflits de mitoyenneté dont s'échauffaient les Genevois? Mais désormais, dans le plus grave des conflits de doctrine qui eût jamais troublé le monde chrétien, Genève se dressait comme une place d'avant-garde, elle était comme l'éperon que lançait la Réforme vers le Sud. Et deux villes maintenant existaient en Europe, pas une de plus, à l'égard desquelles aucun chrétien ne pouvait garder une attitude d'indifférence : c'étaient la grande Rome et la petite Genève. L'histoire genevoise, qui, la veille encore, avait moins de portée que les cloches de Saint-Pierre ne trouvaient d'écho, s'intercalait à l'avenir dans l'histoire des idées religieuses de l'humanité.

Mais ces destinées nouvelles, faites pour susciter l'orgueil, imposaient à chaque Genevois, à chaque Genevoise, d'onéreuses rançons. Ils avaient naguère, peut-être, salué dans la Réforme, qui les proclamait tous prêtres, une flatterie unique, imprévue, pour leur traditionnel esprit d'indépendance, pour leur séculaire besoin de se gouverner eux-mêmes, pour leur humeur frondeuse, qui supportait assez mal les jougs extérieurs. On leur avait dit : vous n'avez plus d'autre joug que celui de votre conscience; ils avaient cru, ils étaient venus.

Et voici qu'il fallait, chaque trimestre, accueillir avec une déférence inquiète la visite du pasteur, qui survenait dans chaque groupe de maisons, pour interroger tous les habitans, les examiner, leur faire rendre compte de leur foi, les catéchiser; il fallait chaque dimanche et plusieurs fois la semaine s'en aller au prêche, sous peine d'être mandé au Consistoire et puni. Avait-on mérité d'être grondé, l'on devait garder une attitude docile et respectueuse, de crainte d'être un jour privé de la Cène; et lorsqu'on avait mérité d'être privé de la Cène, il importait bien vite de se remettre en règle avec les pasteurs et avec Dieu, de peur d'être un jour privé de la patrie, chassé de Genève. Pour conjurer de pareils ennuis, ce n'était même pas assez de pratiquer le Décalogue : il y avait d'autres lois à suivre, faites par les hommes. Car si les vieux commandemens de l'Église, — de la vieille Église, — avaient été balayés, et si c'était même

un délit que de les appliquer encore en secret, l'Église nouvelle, parlant à l'oreille de l'État, avait fait peser sur les Genevois d'autres ordonnances de la violation desquelles elle devenait juge, des ordonnances somptuaires plus rigoureuses, plus pointilleuses que celles du moyen âge; et les Genevois devaient soigneusement veiller à ce que leurs femmes et leurs filles mortifiassent leur toilette, ainsi qu'il convenait à des femmes qui devaient faire souche d'un peuple de Dieu.

Les libertés politiques allaient diminuant, tout comme la liberté de la vie privée; et des symptômes montraient qu'il n'était pas prudent de se plaindre. On restreignait, pour le peuple, les occasions de voter. Un Édit de 1570 devait bientôt permettre au Gouvernement de se passer de l'assentiment du peuple pour établir des impôts nouveaux. Et quand, huit ans plus tard, un certain Botellier réclamera pour les assemblées populaires l'usage du scrutin secret, il devra demander pardon, à genoux, pour une telle audace. Un jour de 1603, les pasteurs s'en viendront dire au magistrat que, le peuple étant une « bête à plusieurs têtes, dont il ne faut qu'une pour tout remuer, » il n'est pas bon de traiter cavalièrement de séditieux tous ceux qui souhaitent des innovations : ils seront fort mal reçus et s'entendront reprocher par deux magistrats d'avoir porté là un « conseil très pernicieux. »

Les vieux citoyens de Genève, ceux qui étaient devenus majeurs vers 1530, auraient réputé comme un fou celui qui leur aurait, aux heures de leur jeunesse, prophétisé tant d'illustration pour leur ville et tant de vexations pour leur vie; l'histoire de leur cité, celle de leur quartier, celle de leur famille, leur propre histoire, se déroulaient à l'écart et à l'encontre de toutes les prévisions humaines. Jamais ils n'auraient supposé que leur Genève s'illuminât d'un pareil prestige, ni qu'un tel despotisme fît ombre dans leur vie domestique. L'élection divine dont ils avaient appris à se croire les bénéficiaires les courbait, bon gré mal gré, sous le joug de la loi de Dieu; elle les contraignait à faire taire, en eux, les mouvemens d'humeur du vieil homme mal vaincu, et à accepter, comme une marque de grâce, la soudaineté même des changemens qui les heurtaient et qui bousculaient en eux, avec leur passé, toute une partie d'eux-mêmes. Ils acceptèrent, et ils obéirent, sous l'autorité de M. de Bèze, comme ils avaient fini par accepter et par obéir, sous celle de Calvin.

II

Jusqu'à la veille de la mort de Calvin, Genève avait été inquiète; ses inquiétudes durèrent et même, avec le temps, s'accrurent. Ainsi l'âme genevoise acheva-t-elle de se former : les menaces ennemies, les périls incessans qui guettaient ses remparts, étaient pour elle une discipline, plus efficace encore que les pénalités du Consistoire. Dans une Genève qui n'aurait rien eu à craindre des hommes, les Calvin, les Bèze, auraient eu moins d'aisance pour faire redouter Dieu. Bèze fut sans cesse servi par les ennemis de Genève, et fort bien servi.

Il y eut alarme, du haut en bas de cette colline sanctuaire, lorsque, au soir du 29 août 1572, des marchands venus de Lyon colportèrent « les nouvelles de la trahison et horrible cruauté faite en France contre plusieurs seigneurs et contre tous les fidèles, » au jour de la Saint-Barthélemy et dans les journées qui avaient suivi. Genève, sur l'ordre de ses pasteurs et de ses magistrats, s'humilia, pria, jeûna. Elle écrivit à Berne, au Palatin du Rhin, au duc de Bavière. Des paniques se dessinèrent : les papistes, chuchotait-on, désirent, de loin, la tête de M. de Bèze, comme ils ont eu celle de M. l'Amiral. Pour avoir l'aide de Dieu, pour s'aider eux-mêmes, les magistrats commandèrent que chacun eût « à tenir ses armes prêtes et à hanter les sermons. » Ainsi les Genevois étaient-ils conviés au sermon, comme à des mobilisations spirituelles, qui se prolongeraient, ensuite, s'il le fallait, jusqu'aux remparts, pour défendre contre l'assaillant éventuel l'honneur de la ville et la tête de M. de Bèze. L'assistance aux prêches devenait comme un épisode de la défensive : on y venait puiser la confiance qui fait vaincre; on y venait entendre parler des desseins de Dieu sur Genève. De jour en jour, les réfugiés arrivèrent, pasteurs de France, fidèles de France; on les logea, on les nourrit, on empêcha les propriétaires d'élever le prix des loyers, on demanda de l'argent aux villes protestantes voisines pour assister ces confesseurs de l'Évangile. Mais avant de les recevoir, Genève les purifiait : si quelqu'un d'entre eux, pour sauver son repos ou sa vie, avait, en France, pris part à quelque cérémonie papiste, il devait se confesser, devant le Consistoire, de s'être ainsi « pollué aux idolâtries, » et faire réparation de sa faute; ensuite seulement, il jouissait de la Cène, par

un acte de fraternité religieuse qui était comme le prélude de la fraternité civique. C'est par de telles méthodes que l'Église de Genève préservait l'intégrité du peuple de Dieu.

Les magistrats, politiques prudens, cédant aux désirs de Messieurs de Berne, qu'intimidait le ministre du roi de France, empêchaient les imprimeurs genevois de publier des protestations contre la Saint-Barthélemy, mais ils donnaient à la force militaire de la ville, dès lors répartie en quatre régimens, l'organisation qu'elle devait conserver pendant plus de trois cents ans. Car, à l'horizon de la cité du Refuge, des nuages s'accumulaient : un quart de siècle s'ouvrait, durant lequel Genève, en butte aux hostilités presque constantes de Charles-Emmanuel de Savoie, n'allait trouver, pour résister, que le concours d'alliances souvent inconstantes, alliance des Bernois, alliance d'Henri IV.

Ce fut durant cet effrayant quart de siècle, entre 1580 et 1605, que Genève acheva de se bien connaître, en luttant pour sa vie, et que devint évidente pour toutes les consciences l'intime solidarité du peuple et de l'Église. Le peuple s'armait, se battait, faisait sentinelle; et parce que ce peuple était en même temps une Église, les délégués qu'il expédiait en Angleterre, en Écosse, en Germanie, en Pologne, en Hongrie, en Transylvanie, pour avoir de l'argent, rentraient à Genève, les mains pleines. L'argent qu'on envoyait à l'Académie pour la gloire et la diffusion de la Réforme, payait, aux heures critiques, l'achat des armes ou l'équipement des troupes; la Réforme avait besoin que ce coin de terre demeurât libre; et cela, d'avance, justifiait les viremens de fonds, qui attribuaient à des soldats ce que de pieuses âmes avaient offert pour les prédicans. « Prie Dieu, écrivait Bèze à l'un de ses amis, qu'il protège ce nid d'hirondelles dans lequel tant d'oiselets, chassés de toute part, se réfugient à tire-d'aile, si nombreux que la place suffit à peine à leurs essaims. »

Il s'en fallut de peu, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, que le nid d'hirondelles fût surpris, et pour jamais aboli. Déjà 300 Savoyards, que suivaient quelques milliers d'autres, avaient commencé la nuit, pendant que Genève dormait, l'escalade de ses murailles : déjà quelques-uns étaient dans la place. Mais le sommeil de Genève n'était jamais qu'un sommeil de gendarme : d'un cri, un de ses factionnaires la mit debout; elle acheta, par la mort vaillante de dix-sept de ses citoyens, la fuite passive,

empressée, de la petite armée savoyarde, devenue cohue. L'ennemi laissait dans les fossés 54 morts ; il abandonnait entre les mains des Genevois 14 vivans, dont la vengeance genevoise fit à leur tour des morts. Une légende s'accrédita dans la suite, d'après laquelle, le lendemain matin, on aurait amené sur le lieu du combat un vieillard perclus, sourd, qui ne savait rien encore; les échelles, les cadavres, lui auraient révélé le péril déjoué, et tout de suite après, du haut de la chaire, sa voix d'octogénaire aurait fait monter vers le Dieu de Genève le psaume 124 :

Or peut bien dire Israël maintenant :
Si le Seigneur pour nous n'eût point été,
Nous eussent tous abîmés et couverts...
Comme l'oiseau du filet se défait,
De l'oiseleur nous sommes échappés.

C'est ainsi que Théodore de Bèze, d'après la légende, aurait commenté et scellé cette bataille décisive, gagnée par la cité de Calvin. Les ambitions de la Savoie sur le siège épiscopal de Genève avaient, un siècle plus tôt, compromis vis-à-vis des âmes genevoises le crédit de l'Église catholique ; et voilà que la fuite des soldats de Savoie, considérée comme l'œuvre du Dieu de Genève, consolidait dans ces âmes le prestige de la Réforme. Déjà Calvin, dans un sermon, avait signifié à ses ouailles : « Les bras de Dieu sont tout à l'environ : nous en sommes armés, et ce n'est point seulement pour un jour, car tout ainsi que Dieu est immuable, tout ainsi qu'il a son siège permanent, aussi ses bras demeurent ici à jamais, qu'il ne sera jamais lassé de vous secourir. » Genève, victorieuse de l'Escalade, croyait voir planer, par-dessus ses remparts, les bras de Dieu : la cité de la Foi se regardait à l'avenir comme la cité du Miracle.

Derrière les soldats du Duc, pendus ou fuyards, Genève croyait entrevoir une arrière-garde, la prédication romaine que l'Escalade victorieuse aurait ramenée. Et tout un cycle de chansons, dites chansons de l'Escalade, et dont Genève, chaque année, chante encore certains couplets, glorifièrent Dieu, bafouèrent la Savoie, insultèrent Rome. L'une d'entre elles, le célèbre « Ce que l'aino » commençait en ces termes : « Celui qui est là-haut, le maître des batailles, qui se moque et se rit des canailles, a bien fait voir par un samedi nuit, qu'il était patron des Genevois. » Le chansonnier, symbolisant l'offensive romaine dans la

personne d'un jésuite, le Père Alexandre, aumônier des troupes savoyardes, croyait entendre ce « vipère » haranguer les soudards : « Là, mes enfans, il ne vous faut rien craindre. Dépêchez de monter, je vous fais aller tous en paradis. » Mais c'est au gibet que Genève les avait menés ; et la chanson, continuant, donnait d'atroces détails sur leurs grimaces de pendus. « Vous auriez mené les ministres dans Rome, insistait-elle, pour les montrer à Sa Sainteté, aux cardinaux et à leur suite, aux évêques et à la cafardaille qui les auraient rôtis. » L'Escalade, pour la suite des temps, apparaissait ainsi aux imaginations genevoises comme l'issue merveilleuse du duel de Rome contre une petite ville, de l'Antéchrist contre le Christ, de Satan contre Dieu.

Les chanoines qui occupaient les stalles de l'église des Cordeliers d'Annecy continuaient à s'appeler chanoines de Genève ; mais dans les rares stalles de Saint-Pierre que la Réforme primitive eût respectées, la Réforme continuait de s'asseoir ; et lorsque saint François de Sales pensait à Genève, dont il se considérait comme « exilé, » son rêve d'apôtre était tout endolori. « Il semble impossible, écrivait en 1613, le géographe Davity, qu'on arrache à jamais l'hérésie de cette ville par moyens humains, si ce n'est en exterminant tous ses habitans. » Les Genevois retenaient ce pronostic et ne redoutaient pas la catastrophe ; ils concluaient, du souvenir même de l'Escalade, que Dieu avait besoin de Genève, puisque Dieu l'avait sauvée. Et comme Dieu avait besoin de Genève, Genève, sans honte, à travers le XVIIe siècle, se fera quêteuse auprès des divers États réformés, pour l'entretien de ces remparts que protégeait Dieu : on verra l'un de ses plus robustes théologiens, François Turrettini, s'en aller en Hollande en 1661, avec mission de rappeler que Rome haïssait Genève et que toutes les Églises réformées se trouvaient intéressées au salut de cette ville ; il en rapportera 75 000 florins. Le bastion de Hollande, le bastion de Hesse, s'ajouteront aux remparts comme de nouveaux ouvrages ; ils marqueront l'aide pécuniaire donnée par la Hollande, par la Hesse, à la cité de Dieu.

III

Ce n'était pas tout de s'armer ; il fallait continuer, non point certes de mériter le salut de la ville, car ce salut n'était qu'une

grâce, mais de conjurer les divines colères qui eussent pu détourner à jamais cette grâce. Donc, guerre aux scandales, petits et grands. Scandales du papisme, d'abord : toutes mesures étaient prises pour les conjurer ou les punir. Le citoyen de Genève qui, s'étant au loin fait catholique, se permettait de revenir habiter la République, devenait justiciable du bourreau. Consistoire et police avaient l'œil ouvert sur le marchand qui, sans y être autorisé, employait un ouvrier papiste, sur le chef de famille dont l'enfant buvait sans permission le lait d'une nourrice papiste : de fortes amendes châtiaient ces infiltrations papistiques; d'autorité, l'enfant était sevré ; et ces papistes intrus étaient jetés dehors. Un simple on-dit, parlant d'une messe furtive qu'un passant, peut-être, avait célébrée quelque part, inquiétait gravement la ville et les Conseils. On se laissait alarmer, même, par beaucoup moins qu'une messe, par l'opiniâtre malice avec laquelle de vieilles peintures papistes reparaissaient un jour sur les murs de Saint-Pierre derrière le crépi dont on les avait recouvertes. On épiait la tentation d'idolâtrie que suggéraient à certains visiteurs, tantôt les statues allégoriques ornant le tombeau du duc de Rohan, et tantôt les petites ou grandes têtes de saints se dressant, toutes droites encore, en certains coins des stalles ou des vitraux. En 1643, en 1659, pasteurs et membres de la docte Académie se mobilisaient pour dénoncer aux magistrats ces occasions de péché.

Le luxe des hommes n'était pas réputé moins scandaleux que ces suprêmes vestiges du luxe de Dieu. A son de trompe, quelques jours après la mort de Calvin, on avait proclamé, de carrefour en carrefour, un surcroît de prohibitions, très gênantes pour les dames de Genève. Après les robes, les bijoux avaient été visés : on vit un jour Bèze, en 1577, signifier aux magistrats, de la part du Consistoire, que les femmes portaient trop de chaînes, trop de bagues, et qu'il fallait agir. Les repas aussi risquaient d'offenser Dieu. Le Consistoire, en 1606, s'inquiéta fort d'une certaine agape où les convives avaient tiré la fève; et, comme il y avait eu, parmi les délinquans, deux membres du Conseil, on put craindre un instant, pour un incident aussi grave, un conflit entre l'Église et l'État.

Les patriciens, en fait, et surtout les patriciennes, prenaient parfois, vis-à-vis des édits somptuaires, certaines libertés qui eussent coûté cher aux gens de peu. D'amusantes luttes s'enga-

geaient, se prolongeaient, entre l'ingéniosité des coquettes et la subtilité des policiers. En 1646, on finit par créer une Chambre de la Réformation, pour veiller au luxe des costumes, au luxe des tables. Cette chambre traqua les toilettes, spécialement les toilettes de deuil. Elle divisa Genève en castes : la haute société, seule, avait le droit de porter un deuil sérieux. L'inquisition dont fut victime, au nom de Dieu, un certain crêpe dénommé crapaudaille, fut implacable : une fille de gentilhomme qui avait épousé un trop petit bourgeois fut un jour condamnée à cesser d'en parer son chagrin. Mais comme les membres de la Chambre de la Réformation appartenaient tous à la très haute classe, il n'était pas rare, semble-t-il, qu'ils fussent accessibles à certaines arguties souriantes, alléguées comme excuse pour les femmes de leur rang. Pouvaient-ils contester la parole d'un mari qui, sévèrement interrogé sur les mouches que portait sa femme, déclarait : ce sont là des emplâtres pour le mal de dents? Et la galanterie permettait-elle de condamner une dame qui, coupable d'avoir abaissé son crêpe, un fort beau crêpe, sur son visage fragile, répondait avec fermeté : « Le soleil me battait sur la tête. » Vous avez eu deux tourtes à dîner, disait un jour à un amphitryon cette Chambre trop curieuse. Il répondit : c'est vrai, mais une seulement venait de chez le pâtissier, l'autre sortait de mes cuisines; et ce *distinguo* valait au gourmet quelque indulgence.

Les pompes mortuaires étaient soigneusement épluchées par les émissaires du Tribunal; rien n'était plus mal vu. La Genève de la Réforme fut toujours encline à croire que rendre hommage à la dépouille des morts, c'était s'acheminer vers l'idolâtrie, au moins vers le papisme; en vertu même d'une théologie qui déniait à la prière pour les morts toute efficacité, il n'y avait pas besoin d'un ministre du culte pour confier le corps à la terre et l'âme à Dieu. Ce ne sera qu'en 1829, sur la demande du peintre Hornung, que les pasteurs commenceront à prendre part aux cérémonies funèbres, — une part très restreinte, d'ailleurs; et même dans la Genève d'aujourd'hui, les enterremens sont expéditifs, tiennent peu de place et font peu de bruit. La double nécessité de prévenir un renouveau du culte des morts et d'empêcher l'étalage de certaines ostentations, tenait particulièrement éveillés les regards du pouvoir.

Mais un scandale encore plus grand menaçait Genève : celui

de la protestation contre le protestantisme officiel, celui de la liberté de la pensée. Les Genevois, en leur craintive piété, acceptaient le règne d'une dictature théologique qui exploitait contre toute idée d'innovation le pouvoir auquel la révolution religieuse l'avait hissée. Malheur à ceux qui se fussent comportés à l'endroit des dogmes ou des rites de Calvin comme s'était comporté Calvin à l'endroit des dogmes et des rites de Pierre de la Baume! Genève surveillait la tentation même de penser librement. On l'épiait, dès l'aurore de la vie intellectuelle, dans les jeunes cerveaux d'étudians : sous Bèze, en 1579, un étudiant italien connut la prison, pour avoir osé, dans un factum, relever vingt erreurs de son professeur de dogme; ce jeune homme n'était autre que Giordano Bruno, et sans doute il n'aurait eu qu'à rester à Genève, et à continuer d'y parler, pour y trouver, sans trop de délai, le sort qui l'attendait au *Campo di fiori*.

En 1622, on vit s'organiser dans Saint-Pierre une grande pompe d'excommunication contre un jeune Rémond d'Annonay, coupable d'avoir, avec un autre camarade, raillé les Écritures et les pasteurs, et qui, après avoir été condamné à l'échafaud, avait obtenu sa grâce : on le conduisit de l'église au pied de la chaire, l'anathème s'abattit sur lui, et puis on le fit sortir, tout courbé sous ce poids, avant de bénir les fidèles.

Quatre ans plus tard, Genève s'illumina d'un bûcher, dont la curieuse histoire est assez peu connue. On vit un jour entrer à Genève, et se prosterner dans la boue, en adorant le Dieu d'Israël, un pasteur du pays de Gex, Nicolas Antoine. L'incohérence de ses propos, l'étrangeté de son allure, le firent prendre pour un fou : on le conduisit à l'hôpital, pour tâcher de rasseoir ses sens et sa pensée. Mais sur ses lèvres s'accumulaient, aussi bien dans ses périodes de calme que dans ses périodes d'exaltation, les blasphèmes contre le Christ, et d'acharnées objections contre l'annonce du Messie par les prophètes. La prison, pour le pauvre homme, remplaça bientôt l'hôpital; et pasteurs sur pasteurs le visitèrent, pour le convertir. Mais leurs efforts demeuraient impuissans. Cet ancien catholique, naguère converti au protestantisme par le pasteur Paul Ferry, de Metz, s'était, durant son voyage en Italie, converti au judaïsme; et dissimulant cette évolution religieuse, il avait, plusieurs années durant, continué de prêcher, comme pasteur, dans la chaire du Christ, mais sans prêcher le Christ.

La « malice » de « cet exécrable » méritait châtiment. C'est un fou, disaient quelques pasteurs, qui penchaient pour l'indulgence. — Mais non, ripostaient les autres, ce n'est pas seulement dans ses heures de folie qu'il a blasphémé; ces blasphèmes furent antérieurs à sa folie, et ces blasphèmes y ont survécu; « sa folie ne fut qu'une forme du jugement de Dieu, par lequel Dieu les manifestait; » cet homme mérite la mort. Telle fut la conclusion de la majorité des pasteurs; et conformément au mot de la Bible, solennellement rapporté par l'un d'entre eux : « Tu racleras les méchans du milieu de toi, » Nicolas Antoine fut conduit à Plainpalais, étroitement garrotté, afin que les blasphèmes demeurassent au fond de sa gorge, puis étranglé et enfin brûlé; et le procès-verbal constate que, le bourreau l'ayant délié du poteau où il avait été étranglé, on le vit encore « remuer la tête et les jambes, lorsque le feu fut mis au bûcher, tellement il sentit encore l'un et l'autre supplice en son corps. » Les Genevois, en voyant ce relaps souffrir ainsi deux morts, apprirent, par une juste frayeur, que chacun doit « se rendre docile à croire ce que Dieu nous a révélé. »

IV

A l'arrière des remparts de la ville se hérissaient, dans l'Académie, les remparts du dogme, révélé par Dieu, proclamé par Calvin. C'étaient comme deux cercles concentriques, qui rendaient de plus en plus jalouse, de plus en plus intransigeante, l'humeur de ceux qui s'y enfermaient. L'esprit de défiance du factionnaire en armes tenait en haleine les défenseurs de l'orthodoxie calvinienne. On maintenait avec scrupule, par une sorte de consigne militaire, — et rien ne devient plus aisément une routine qu'une telle consigne, — toute l'armature de la théologie de Calvin. De loin, certains réformés s'en étonnaient : l'un d'eux, dès 1567, avait écrit à Bèze : « Ne parlez pas de manière à faire croire que nous sommes membres d'un Calvin et non de Christ; défendez la vérité en vous réclamant de l'autorité que vous recommandez vous-même dans vos écrits, comme supérieure à toute autre, et laissez ce nom de Calvin un peu tranquille. »

On n'avait pas laissé ce nom tranquille : on l'agitait au contraire, on le brandissait comme une arme. Peu à peu, dans

l'enseignement réformé, la part que Calvin faisait au cœur s'était voilée, mais les thèses intellectualistes de Calvin, passant par les lèvres de ses successeurs, se faisaient de plus en plus anguleuses, de plus en plus provocantes. Comme les soldats, sur les murailles, braquaient d'une lourde main les lourdes armes et voulaient que l'étalage même de ces armes fût une insulte pour l'ennemi, ainsi les théologiens braquaient-ils leurs syllogismes avec des mines hostiles.

Dieu, tout en haut; et puis, découlant de son essence, deux attributs : sa miséricorde et sa justice; et puis, comme conséquence et révélation de sa miséricorde, la prédestination d'un certain nombre d'hommes au ciel; et comme conséquence et révélation de sa justice, la prédestination de tous les autres à l'enfer; et comme conséquence et révélation de sa souveraineté, la prépondérance dans ses conseils, soit de sa miséricorde, soit de sa justice. Tout cela se déroulait, désormais, avec une logique cruelle, qui faisait servir à la gloire de Dieu, et déposer en quelque sorte pour sa justice, les cris éternels des damnés. Tel fut le Dieu de Genève au XVIIe siècle, et il importait aux docteurs de Genève qu'on ne le leur changeât pas.

Ils furent informés qu'aux Pays-Bas s'étaient insinuées dans les esprits, par l'enseignement d'un certain Arminius, quelques doctrines qui rendraient Dieu moins dur, l'homme moins esclave, et la prédestination moins fatale. Ils dépêchèrent à Dordrecht, en 1618, les plus illustres d'entre eux, Jean Diodati, premier traducteur de la Bible en langue italienne, et Théodore Tronchin, pour rendre témoignage en faveur du vrai Dieu de Calvin; et tout en même temps, de Genève même, leur président Benedict Turrettini, dans une lettre qu'en leur nom il écrivait au Synode, comparait les Arminiens à des « voleurs qui se glissent dans un incendie pour faire main basse », et revendiquait le droit absolu des articles de la Foi à rester « immuables au fond du trésor d'une bonne conscience. »

Les deux messagers de la lointaine Genève furent les maîtres du Synode : à leur voix, l'hérésie arminienne fut condamnée. Mais cela ne leur suffisait pas : une fausse doctrine, à leurs yeux, relevait du glaive. Tandis que les théologiens étrangers affectaient de s'effacer lorsqu'on discutait si le gouvernement des Provinces-Unies devait châtier ces hérétiques, Tronchin et Diodati, sans crainte de s'immiscer dans les affaires juridiques

d'un pays qui n'était pas le leur, se prononcèrent pour le châtiment. Le vote qu'ils obtinrent eut pour conséquence lointaine la décapitation de Barneveldt. Il fallait que ceux qui n'avaient pas voulu croire à la dureté du Dieu souverain connussent la dureté des hommes. Plus ombrageuse que la Hollande, qui dès 1630 commença de tolérer l'arminianisme, Genève, elle, continua de veiller; et lorsqu'en 1635 et 1637, un théologien de Saumur, Amyraut, se mit en quête d'un moyen terme entre la doctrine d'Arminius et celle de Calvin, Genève condamna. Et comme elle sentait le péril toujours latent, un formulaire fut rédigé, en 1647, par lequel les candidats au pastorat devaient promettre d'enseigner d'après le Synode de Dordrecht et de repousser la doctrine de l'universalité de la grâce; et des thèses furent alignées, en 1649, que signèrent, au nom de la Compagnie des Pasteurs, son modérateur et son secrétaire, et qui précisaient avec une inflexible affectation d'exactitude la capricieuse rigueur du Très-Haut pour les pauvres humains.

Théodore Tronchin, gendre de Théodore de Bèze, avait, par raideur d'esprit et scrupule de foi, hérissé des murailles de plus en plus hautes autour de l'héritage théologique qu'il avait reçu de son beau-père; il le transmettait à son fils Louis Tronchin comme une tradition sacrée. Mais il se trouvait que Louis Tronchin, intelligence cultivée, conscience amène et large, voulait, en protestant logique, penser par lui-même, et n'admettait pas, au dire de Bayle, « qu'un tel ou un tel, une académie, une université, pût l'amener à condamner quelque idée, s'il la trouvait juste. » Louis Tronchin n'était pas un maréchal d'orthodoxie, mais un homme de libre examen. « Ce sont des pédanteries, disait-il vingt ans plus tard à propos du règlement de 1647 et 1649 ; suivre le sentiment de nos pères, ce sont là maximes papistiques et anti-chrétiennes : si on avait toujours agi de la sorte, on n'aurait jamais eu de réformation. » Encore tout imbue de l'esprit de Théodore, la Compagnie des Pasteurs s'émut et délibéra : elle décida que sur l'heure tous ses membres devaient signer, et la formule de 1647, et celle de 1649. Et Louis Tronchin signa, ses amis aussi, mais en s'abstenant d'ajouter à la signature les mots : *sic sentio*, tel est mon avis. Ils promettaient du moins, ayant ainsi signé, de ne rien enseigner qui fût contraire aux dogmes les plus absolus de la prédestination. Mais ces formulaires devenaient une lisière : dans les

chaires de théologie, on n'osait plus parler; elles perdirent, peu à peu, plus des deux tiers de leurs étudians; et, dans le secret de leur maison, les théologiens les plus affranchis osaient distribuer à certaines oreilles, courageuses elles-mêmes, une doctrine plus large.

En 1674, quelques échos de ces réunions occultes parvinrent à la conférence des cantons évangéliques de la Suisse; et François Turrettini, de Genève, fut chargé de rédiger, avec quelques autres, une formule nouvelle, qui s'imposerait, en Suisse et dans Genève, à toute âme réformée. Ce *Consensus* de 1678 ajouta son poids aux formulaires précédens; il maintenait que la médiation du Christ ne s'était point exercée pour tous les hommes, mais pour quelques-uns seulement, et lorsque, après la révocation de l'Édit de Nantes, de nouveaux pasteurs français viendront à Genève, ils seront invités à signer le *Consensus*.

Le Genevois du XVIIe siècle devait croire que le Christ avait assisté le Synode de Dordrecht, comme le Savoyard son voisin savait, d'une foi sûre, que le Christ avait assisté le Concile de Trente. L'idée d'une autorité religieuse presque absolue s'affichait et s'exposait dans une partie de l'Europe protestante, sous les auspices de Genève. De plus en plus Genève se faisait Rome, pour mieux lutter contre Rome; elle contredisait et démentait implicitement les principes mêmes qui l'avaient détachée de l'unité catholique, voulant empêcher à tout prix que le flot des opinions protestantes ne devînt une eau trouble, dans laquelle Rome aurait pu pêcher les âmes inquiètes, éprises de fixité.

V

Un grand émoi s'éveilla, dans les conseils de Genève, lorsqu'on apprit, un jour de 1678, que Rome était aux portes. Le roi Louis XIV voulait installer un résident sur les bords du Léman, et ce résident prétendait se faire dire la messe. Pour la première fois depuis Calvin, Genève se voyait mise en demeure de supporter, devant Dieu et devant les hommes, des cérémonies « idolâtriques. » Elle écrivit à l'État de Zürich, à celui de Berne, pour dire ses alarmes. Elle avait peur de Dieu, — peur de son Dieu, du Dieu de la cité, — si elle permettait la messe; et du Grand Roi, si elle refusait; c'étaient deux puissans Dieux. Le premier syndic, recevant M. de Chauvigny, s'efforça de le fléchir :

« Nous espérons, lui dit-il, que vos soins contribueront à nous conserver la pleine jouissance de notre liberté, spirituelle et temporelle. » Liberté spirituelle, cela signifiait, pour qui voulait entendre, la liberté qu'avaient jusque là prise les citoyens de Genève de priver de messe tous les hôtes de Genève. Mais Chauvigny ne voulait pas entendre ; il tenait à sa messe. D'ingénieux médiateurs suggérèrent qu'on pourrait peut-être le loger à Plainpalais ou bien lui offrir un carrosse, pour qu'il s'en fût ailleurs, chaque dimanche, vaquer à ses superstitions. Chauvigny refusa : il avait la prétention de demeurer dans Genève, et d'y faire dire la messe. Et ce mot de messe, désagréable aux oreilles genevoises, prenait sur les lèvres de Chauvigny je ne sais quoi de volontairement agressif. « Au moins ne la faites pas chanter, suppliaient douloureusement les Conseils, et n'y laissez entrer que vos gens. » Et Chauvigny de répondre que, si l'Évêque d'Annecy venait lui rendre visite, il le recevrait et, au besoin, lui servirait d'enfant de chœur. Les discussions devenaient lancinantes. Un beau jour, agacé, Chauvigny disait à une dame : « Je ne sortirai pas de Genève sans avoir fait dire la messe dans tous les temples. » A Paris, Pomponne souhaitait, à ce qu'il semble, que le résident s'abstînt d'un zèle aussi notoire, mais Pomponne tenait plus encore à ce que la messe fût dite et à ce que la chapelle fût ouverte à tous, et Pomponne écrivait : « Sa Majesté le veut. »

Ainsi que le voulait Sa Majesté, la messe fut redite à Genève, pour la première fois, le 30 novembre 1679, jour de Saint-André apôtre. Une lettre du syndic fut un long gémissement. « Nous ne nous attendions pas, écrivait-il, à ce que la bienveillance et la protection à nous promises par Sa Majesté eussent pour conséquence d'introduire une liberté de religion contraire à notre Constitution. » — « S'il le fallait, répondit froidement Chauvigny, le Roi retiendrait votre peuple en son devoir. »

Une guerre de taquineries s'engagea, interminable et toujours nouvelle, entre Messieurs de Genève et le résident. Chauvigny s'amusait à faire venir des moines, voire des jésuites ; Genève postait de fervens huguenots qui, dans un immeuble voisin de celui de Chauvigny, entonnaient à tue-tête les psaumes les plus sonores, afin que le chant de la messe ne pût offusquer ni le Dieu de Genève, en son ciel, ni ses dévots serviteurs sur terre. On eût voulu cacher cette messe, l'isoler, la murer. Aux

portes de la ville, les étrangers étaient prévenus qu'ils ne devaient pas y aller, le culte réformé étant seul permis à Genève. Tantôt, afin de vider la chapelle, on élevait des chicanes contre les permis de séjour accordés à certains catholiques; tantôt, dans les rues, circulaient des patrouilles qui, vers l'heure de la messe, faisaient rentrer de force, dans leur hôtel, les étrangers qu'elles apercevaient; parfois même Genève installait des notables à la porte de Chauvigny, pour observer les Genevois qui entraient et les faire punir à la sortie. A la Chandeleur, on s'arrangea subtilement pour que Chauvigny ne pût pas trouver de cierges chez les marchands, et le jour de l'Annonciation, l'on ferma les portes de Genève, jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi : les moines qui venaient dire la messe, les fidèles qui venaient l'entendre, restèrent ainsi dehors.

Louis XIV recevait les échos de ce conflit; une histoire de coups de feu tirés sur son résident par des Genevois trop zélés alla jusqu'aux Tuileries. Chauvigny dénonçait Genève, Genève dénonçait Chauvigny. Cet homme et cette messe offensaient cette ville; mais comme on savait le Grand Roi ferme en sa volonté, les ambassadeurs qu'elle lui envoyait se plaignaient de l'homme, et non de la messe. Finalement l'homme fut rappelé, mais la messe resta. Chauvigny, prenant congé d'une ville où jamais un hôte ne fut moins regretté, força les magistrats de lui faire excuse pour un discours qu'un pasteur s'était permis contre les Jésuites; et triomphalement il écrivait à Colbert de Croissy : « Sa Majesté a pu introduire la messe à Genève, ce qui est regardé comme un prodige par toute l'Europe. » Son successeur Dupré fut invité par son gouvernement à s'abstenir de tout prosélytisme, mais à perpétuer ce prodige, et à faire entendre aux magistrats que, si la messe était encore troublée, Sa Majesté ne le pourrait imputer dorénavant qu'à leur connivence.

C'était là une première victoire remportée par le roi de France sur un siècle et demi de tradition. Il tenta bientôt d'en remporter une seconde. Un jour de 1685, s'animant contre les protestans de son royaume du même esprit dont Genève, deux siècles et demi durant, fut animée contre les catholiques, le roi de France commit la lourde faute de les condamner à quitter, soit leur foi, soit leur patrie; et parmi ceux qui préférèrent le second sacrifice, de longs cortèges se formèrent qui fièrement et tristement s'en vinrent à Genève, pour y trouver

asile. Il en arrivait parfois sept à huit cents dans une même journée; du 1er septembre au 8 octobre 1687, ils affluèrent au nombre de plus de huit mille. Genève dépensait à peu près cinq cents écus par mois, pour subvenir à leurs plus urgentes misères. Mais Louis XIV prétendit exiger qu'ils s'en allassent plus loin, que Genève ne fût pour eux qu'une étape. Pour la première fois, une puissance étrangère voulait empêcher la cité genevoise d'accueillir ceux qui expiaient en un cruel exil le crime de prier comme elle priait elle-même. Et l'on ne pouvait résister ouvertement à cette puissance-là, qui donnait l'ordre au Gouvernement de Gex d'interdire l'exportation du blé à Genève, si Genève ne cédait pas. Trop de monde, trop d'attroupemens, grondait sans cesse le résident de France.

Genève fit partir, avec un certain éclat, pour d'autres villes suisses, ou bien pour l'Allemagne, un grand nombre de réfugiés; d'autres, qu'on put cacher à la vigilance du Résident de France, et à qui l'on évitait même, souvent, de donner un billet de logement, demeurèrent secrètement, et peu à peu prirent racine. Huit ans après la Révocation, on estimait que sur 16100 habitans, la ville de Genève possédait 3 300 réfugiés.

De par la volonté du Grand Roi, la messe avait eu droit d'asile à Genève, chez son Résident, mais, en dépit de sa volonté, Genève maintenait droit d'asile chez elle, pour quelques milliers de proscrits; et bientôt elle allait faire construire, sous leurs regards émus, ce temple de la Fusterie, qui leur rappelait exactement, par son ordonnance architecturale, le temple de Charenton, détruit sur l'ordre de Louis XIV. Ces deux épisodes, dont le premier marquait une défaite des Genevois, le second une défaite du Grand Roi, étaient, en définitive, pour l'esprit de générosité politique, une double victoire.

La tristesse de Genève n'avait pas le droit de se changer en joie, lorsque, çà et là dans le monde, la Réforme remportait quelque succès militaire. Le Résident de France était là pour réprimer chez les Genevois tout élan d'allégresse. Il fallut que les magistrats allassent s'excuser près de lui quand la défaite des catholiques irlandais à la Boyne fut célébrée par des feux de joie. Et le grand-père de Jean-Jacques, qui, comme dizainier du quartier de la Cité, avait laissé toute licence aux hosannas et aux pompes, fut censuré, par égard pour son voisin le Résident.

Le spectre des troupes du Grand Roi hanta, durant plusieurs

années, les imaginations genevoises. En 1693, quand les Français envahirent la Savoie, Genève craignit pour elle-même. Elle condamna celui qui proposerait de se rendre à avoir le ventre ouvert, les entrailles arrachées et mises autour du col, à être attaché à un poteau jusqu'à la fin de la guerre. Se rendre, c'eût été livrer la cité de Dieu au plus orgueilleux ennemi de ce Dieu, du Dieu de la Réforme.

VI

Mais le XVIIIe siècle approche : Genève va changer; les barricades dont se hérissait la virginité de cette ville, dont se hérissait l'intégrité de son dogme, vont peu à peu fléchir et succomber. C'est d'abord dans l'édifice dogmatique que se produisent certaines lézardes, qui s'élargiront et deviendront fatales.

Dès 1669, un jeune philosophe cartésien, Chouet, que Louis Tronchin, son oncle, avait fait venir de Saumur à Genève, pour enseigner la philosophie, répondait aux pasteurs qui voulaient lui faire signer le formulaire qu'il ne connaissait rien à ces questions ; il s'engageait, simplement, à n'enseigner rien de contraire. La porte que, d'accord avec Louis Tronchin, il avait ouverte ainsi dans l'édifice de l'orthodoxie, devait, quelque temps encore, être obstruée par la ténacité de certains pasteurs, mais elle ne pouvait plus être complètement refermée ; la brèche était faite. Hors de Genève, partout dans le monde protestant, les esprits s'affranchissaient ; les conséquences de l'individualisme réformé s'étalaient avec fierté, non comme des accidens, mais comme un naturel épanouissement, comme la sanction de la liberté conquise. Si la théologie de Genève fût demeurée une geôle, un pays comme la Grande-Bretagne eût pu ne pas continuer à envoyer à Genève ses fils de famille, pour y étudier.

C'est ce que comprit, à la fin du XVIIe siècle, Jean-Alphonse Turrettini. La destinée de ces illustres familles genevoises voulait que le fils sapât l'œuvre du père : Louis Tronchin avait esquissé des gestes décisifs pour faire circuler à travers l'Église ces courans d'air que son père Théodore détestait; et les tendances mêmes qu'avait suivies François Turrettini pour la rédaction du fameux *Consensus* devaient trouver dans son propre fils, Jean-Alphonse, un victorieux ennemi. Les variations de la Réforme, comme disait Bossuet, semblaient ainsi se symboliser

dans les variations mêmes de ces hautes lignées théologiques, où les générations successives ne se ressemblaient entre elles que par la dignité de vie et la piété.

Professeur de dogmatique depuis 1705, Turrettini présida, en juin 1706, la réunion de la Compagnie dans laquelle fut mitigée la teneur des formulaires ; ils ne furent plus signés comme « règle de foi, » mais comme règle d'enseignement. Désormais les pasteurs s'obligèrent seulement à ne rien introduire dans leurs prêches qui ne fût conforme à la Confession de foi et au catéchisme ; et le Modérateur, en recevant leur serment, devait profiter de l'occasion pour les exhorter à ne rien enseigner contre les canons de Dordrecht, mais cette exhortation, paterne et platonique, n'enchaînaît plus la conscience de ceux qui l'écoutaient, ni même de celui qui l'adressait.

Dix-neuf ans plus tard, le même Turrettini était modérateur de la Compagnie, lorsque, faisant un pas de plus, il décidait avec ses confrères que tout formulaire serait à l'avenir supprimé, et que dorénavant on demanderait seulement aux pasteurs, en vertu des ordonnances de 1576 : « Protestez-vous de tenir la doctrine comme elle est comprise dans les livres du Vieux et du Nouveau Testament, de laquelle doctrine nous avons un sommaire dans notre catéchisme ? »

Le théologien Bénédict Pictet, qui, par ses édifians sermons, plus soucieux d'enseignement moral que d'enseignement doctrinal, annonçait déjà les tendances du XVIIIe siècle, n'avait pourtant pas assisté sans tristesse aux premières victoires de Jean-Alphonse Turrettini : « Prenez garde, prophétisait-il, on vous ôte la formule : *Ainsi je pense;* puis on enlève les mots : *Ainsi j'enseigne*, et l'on dit qu'il faudra se contenter de ceux-ci : *Je n'enseignerai rien de contraire*. Sans doute à présent on ne veut plus rien au delà. J'appréhende pour la suite ; je vois que les exhortations seront inutiles ; on attaquera le Synode de Dordrecht, les confessions de foi. Je crains l'établissement de l'arminianisme et je redoute même des choses plus graves ; les esprits du siècle sont extrêmement portés à la nouveauté. »

Les pronostics de Pictet avaient pu retarder l'œuvre de Turrettini, mais ils ne l'avaient pas effrayé. Il avait attendu, peut-être, que Pictet fût mort, pour porter aux formulaires le dernier coup de sape, mais c'est d'une main tranquille et sûre qu'il l'avait asséné. La Genève où on lisait Locke, où l'on

éditait le dictionnaire de Bayle, ne pouvait garder des formulaires qui devaient nécessairement, au nom du principe même de la Réforme, se présenter comme dépourvus de toute autorité divine : ces entraves humaines méritaient leur sort.

En fait, sur leurs ruines définitivement amoncelées, une autorité subsistait encore, à côté de celle de la Bible : le catéchisme de Calvin, qui, deux fois la semaine, s'expliquait toujours dans chacune des trois paroisses de Genève. Mais si la Compagnie déclarait qu'il contenait la substance de la doctrine, elle ajoutait « qu'il n'était pas égal à l'Évangile et qu'on n'était pas forcé de le suivre en tout. » Ainsi s'affirmait dans l'Église de Genève, très au-dessus de l'ascendant dogmatique de Calvin, le principe de la liberté d'interprétation de l'Évangile : l'heure était proche où ce principe allait balayer l'auguste opuscule de Calvin. Déjà, en 1709, la liberté des catéchismes dans les écoles avait été adoptée ; et le XVIIIe siècle ne s'achèvera pas avant que la Compagnie des Pasteurs de Genève, tenant compte de l'esprit public, ait installé un catéchisme à peu près déiste aux lieu et place du catéchisme de Calvin.

Avec Jean-Alphonse Turrettini, ouvrier responsable de ces prochaines et lointaines nouveautés, s'inaugurait un cortège de pasteurs genevois singulièrement différens de ceux qui cent ans plus tôt, à Dordrecht, brandissaient l'anathème. Le temps n'était plus où Théodore Tronchin prenait à Genève, dans Saint-Pierre, la lumière de Dieu, s'en allait la porter en Hollande, en foudroyait ceux qui ne s'en voulaient pas laisser éblouir, et puis rentrait à Genève, ayant enseigné le monde, et n'y rapportant rien de plus que la vérité intégrale qu'il en avait emportée. Un Turrettini, un Jacob Vernet, étaient des hommes qui avaient voyagé pour apprendre quelque chose, pour trouver hors de Genève un surcroît de culture, et pour en faire profiter Genève. C'était là une attitude très neuve. Elle les amenait à se rendre compte que l'on pouvait acquérir, sur Dieu et sur les hommes, certaines notions qui ne s'acquéraient point à Genève. Avec eux, Genève intellectuelle cessait de se suffire à elle-même. Elle ne considérait plus seulement les autres peuples comme des écoliers qui venaient à elle ou qu'elle allait gronder chez eux ; elle estimait qu'auprès d'eux on pouvait prendre des leçons. L'intelligence du peuple de Dieu sentait désormais avoir besoin des autres peuples, pour se former elle-même. Les pasteurs de

Genève n'étaient jadis accueillans que pour leurs élèves ; ils devenaient accueillans pour des idées qui tôt ou tard devaient les maîtriser eux-mêmes. L'orgueil fléchissait, s'apprivoisait ; mais était-ce encore Genève ? Le peuple de Dieu, sans orgueil, était-ce encore le peuple de Dieu ?

VII

Sur ce peuple, création plus métaphysique qu'historique, où la suppression du sacerdoce romain avait paru sanctionner la complète égalité des hommes devant Dieu, régnait, de plus en plus souverainement, un patriciat de plus en plus fermé, au-dessous duquel s'échelonnaient, d'étage en étage, toutes sortes d'inégalités. De 1600 à 1775, les deux cent trente-deux personnes qui firent partie du Petit Conseil appartenaient à quatre-vingt-dix familles. Le despotisme parfois était tel qu'on vit au XVIIe siècle le fils d'un syndic, âgé de seize ans, faire partie des Deux-Cents, et qu'au début du XVIIIe, on comptait jusqu'à huit membres d'une même famille dans les Conseils. Du moins au XVIIe siècle les mœurs de ce patriciat étaient-elles demeurées fort simples : il n'était pas rare, à ce moment-là, qu'un jeune noble fût apprenti. Un de Tudert, par exemple, famille apparentée aux Sully, aux Coislin, aux Lude, était apprenti horloger. Et derrière le comptoir où tous deux besognaient, le fils du syndic ne se distinguait du fils de l'artisan que par le beau ruban qu'on attachait à son balai, avant qu'il le maniât. Mais les progrès de la richesse gâtèrent, peu à peu, cette touchante simplicité des mœurs. Il semble que parmi les Réformés de France qui restaient à Genève et qui purent y acheter le droit de bourgeoisie, certains apportèrent des idées nobiliaires : on vit, çà et là, quelques familles genevoises s'affubler de particules, d'autres adopter la qualification d'écuyers; l'habitude qu'avaient les jeunes gens d'aller parfois servir sous les enseignes du roi de France accélérait cette évolution. Sur les coteaux avoisinant Genève, de riches villas commençaient de s'étaler : par leur artistique ordonnance, par les fêtes qui s'y donnaient, elles démentaient ces dédaigneux distiques de Voltaire sur Genève :

On y calcule et jamais on n'y rit ;
L'art de Barème est le seul qui fleurit.

Mais elles attestaient que la prospérité même à laquelle l'art de Barème avait conduit quelques familles suscitait certaines tentations de faste, qui chercheraient un accommodement avec les ordonnances du consistoire, et qui sauraient le trouver.

Au-dessous de la caste patricienne, caste intègre et savante, qui se réservait les magistratures, et qui confisquait peu à peu pour elle et pour ses gendres les chaires mêmes de l'Académie, les citoyens genevois, — ils étaient 1 300 à peu près, — formaient une caste à leur façon, qui ne tenait plus à élargir ses rangs : c'est à ce degré de l'échelle sociale que naquit Jean-Jacques; et tout démocrate qu'il fût en théorie, il se flattait, en vers assez méprisans pour la foule commune des habitans non genevois, d'avoir,

... par sa naissance,
Le droit de partager la suprême puissance.

Au XVIIIe siècle le droit de bourgeoisie était mis à très haut prix, et comme rarement les survenans possédaient cette somme dans leur gibecière, ils devaient demeurer des Genevois de seconde classe. Leurs fils, leurs petits-fils, participaient de cette disgrâce : ainsi se formait l'immense classe des « natifs » qui, nés à Genève, n'y avaient aucun droit, même pas celui de devenir maîtres horlogers, et qui, dans cette profession réputée, ne purent longtemps être admis à l'apprentissage que par tolérance. Calvin jadis avait forcé Genève d'être accueillante à l'endroit des immigrés que leur foi avait précipités vers ses portes; ces traditions d'accueil avaient définitivement cessé. Les immigrés de l'époque de Calvin parlaient haut dans le Conseil souverain; la plupart des immigrés du XVIIIe siècle, et leurs enfans, et leurs petits-enfans, n'eurent pas le droit d'y parler, même d'y voter. Disputes, d'une part, entre patriciens et simples citoyens, dont les patriciens limitaient la souveraineté politique, entre patriciens et « représentans, » comme on les appelait; disputes, d'autre part, entre représentans et natifs, à qui patriciens et représentans marchandaient les droits civiques : voilà ce qui occupa Genève au XVIIIe siècle, et pour pacifier ces discordes, en 1738, 1765, 1782, on n'appela pas seulement la médiation de Zürich et de Berne, mais celle de la France, celle de la Sardaigne, — deux peuples catholiques, qui souverainement intervenaient dans les affaires intérieures du peuple de Dieu. Il

semblait que les passions politiques fussent devenues plus fortes que les susceptibilités religieuses ; le vaincu de l'Escalade, qui cent quatre-vingts ans plus tôt avait failli ramener dans Genève la foi romaine, était investi par Genève, en 1782, du droit de dire un mot dans ses destinées.

Patriciens, représentans et natifs, tous fidèles de la Réforme, avaient cependant sous la main, comme arbitres, comme pacificateurs, les interprètes de la parole de Dieu, les pasteurs. Pourquoi ne les consultait-on pas ? Pourquoi s'adressait-on au roi de France ou bien à celui de Sardaigne ? C'est que ces interprètes, parfois nommés pasteurs en considération du mérite de leur père ou de leur grand-père, avaient généralement des liens trop étroits avec le patriciat pour inspirer politiquement confiance au reste de la cité. Quelque désir qu'eût la Compagnie des Pasteurs d'apaiser les discordes, elle devait se borner, généralement, à des vœux assez vagues, à des maximes qui prêchaient l'ordre, mais dont le désordre riait. En temps de trouble, les pasteurs tâchaient d'agir, mais leur effort pour ramener la paix n'était qu'une agitation de plus. Lorsqu'en 1782 les troupes sardes et françaises vinrent rétablir l'hégémonie patricienne, ils obtinrent qu'elles ne donnassent pas immédiatement l'assaut, et que Genève révoltée eût un certain délai pour ouvrir ses portes. En fort honnêtes gens qu'ils étaient, ils faisaient de leur mieux ; mais ce qu'ils pouvaient était peu.

Le principe calviniste du Sacerdoce universel, qui, dans les petits groupemens puritains d'Angleterre et d'Amérique, affermissait la notion d'égalité, n'avait pas été représenté par le corps pastoral, du haut des chaires de Genève, comme susceptible d'une sanction politique : tout au contraire, les évolutions politiques de la cité durant les deux siècles et demi qui suivirent Calvin s'accomplirent toujours à l'encontre de l'idée d'égalité, à l'encontre des tendances démocratiques. Lisez les mémoires que multipliaient au sujet de leurs revendications les adversaires du patriciat, représentans et natifs : ce n'était pas dans le droit public d'origine calvinienne, c'était dans le vieux droit du moyen âge, dans la charte de l'évêque Fabri, dans les antiques Franchises, qu'ils cherchaient des appuis. En une page de ses *Lettres écrites de la Campagne*, le procureur général Tronchin s'agace de les voir ainsi s'enfoncer dans les XIVe et XVe siècles pour y trouver l'esprit de la Constitution

genevoise. Ce fut une grande faiblesse pour l'éducation calviniste, telle qu'elle fut donnée dans les chaires de Genève, de ne fournir à l'opinion publique genevoise aucun argument en faveur des réformes : les Genevois qui voulaient devenir libres, qui voulaient devenir égaux, qui voulaient que leur démocratie cessât d'être une aristocratie, remontaient au delà de Calvin, jusqu'au moyen âge ; ce n'était pas en vertu de leur protestantisme, au nom de leur protestantisme, que comme citoyens ils luttaient. Il était naturel, dès lors, que les préoccupations des partis, uniquement subordonnées à des intérêts temporels et tout laïques, prévalussent délibérément sur la vieille préoccupation de faire régner Dieu : dans l'âme de ces Genevois qui se battaient entre eux, et qui pour se vaincre les uns les autres convoquaient dans leurs Conseils et dans leurs murs les diplomates ou les soldats des puissances « idolâtres, » l'idée de la vocation genevoise était, non point certes abolie, — nous la croyons indestructible, — mais tout au moins voilée.

VIII

La foi même où cette idée trouvait sa racine et sa force allait s'affaiblissant. Dès le début du XVIIIe siècle, l'incrédulité s'était infiltrée dans Genève. L'héroïque Pierre Fatio, exécuté en 1707 pour avoir tenté de renverser la Constitution, avouait au pasteur Pictet qu'il avait, quelques années durant, été incrédule. Son ami politique Robert Vaudenet déclarait ne croire ni au Christ, ni à la Rédemption, ni à aucune révélation, et ajoutait, non sans quelque outrance, qu'il y avait à Genève quantité de personnes très distinguées et très éclairées qui étaient dans les mêmes sentimens. Quand les âpres formulaires ne furent plus là pour empêcher l'esprit même de la Réforme de souffler librement et d'émietter opinions et consciences, ce fut le tour aux pasteurs, d'entrer en coquetterie avec le siècle sous les auspices mêmes de l'esprit de la Réforme, enfin réintégré, enfin retrouvé. Et l'on vit ces hommes « vertueux, éloquens, éclairés, modérés, patriotes, » dont Rousseau fait un si bel éloge en 1754 dans sa *Dédicace à la République de Genève*, laisser s'effriter, peu à peu, tout ce qu'avait cimenté Calvin par son éloquente parole, par ses sueurs, par le sang d'autrui.

Les courans mystiques qui s'infiltraient alors à Genève

convergeaient curieusement avec cette orientation nouvelle des théologiens. Ils trouvaient un terrain propice : le ministre Labadie, puis Mme Guyon, durant son séjour à Genève et à Thonon, avaient commencé d'éveiller certaines âmes, fatiguées par la pointilleuse théologie de l'époque et par les polémiques qui en retardaient ou en précipitaient la ruine. Un Vaudois survint à Genève, entre 1713 et 1720, comme messager du piétisme allemand. C'était François Magny, le magistrat de Vevey, le vieil ami de Mme de Warens; durant les années 1713 à 1720, que Magny vécut à Genève, il « alla chez lui du monde comme en procession, » et les pasteurs inquiets provoquaient des enquêtes, comme ils en provoqueront, vingt-cinq ans plus tard, au sujet des Moraves, que l'on finira par bannir. A force de s'élever au-dessus des querelles doctrinales et de ne chercher dans la religion qu'une occasion d'élan pour la piété, les hommes comme Magny faisaient passer au premier plan l'idée de Dieu et de la Providence; les extrémités de leur mysticisme rejoignaient ainsi le déisme, bien que leur vie intellectuelle ne fût nullement une vie de rationalistes. Un Béat de Muralt, une Marie Huber, s'étaient laissé modeler par le piétisme ; et les *Lettres fanatiques* du premier, l'ouvrage que publia la seconde sous ce titre : *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, dégagée de ce qui n'en est que l'accessoire*, sont déjà, dès avant 1740, l'ébauche de la philosophie religieuse du Vicaire Savoyard. Les *Lettres* de Marie Huber, imprimées à Genève, étaient cependant parues sans nom de ville, de crainte, sans doute, de compromettre les pasteurs, réputés partout responsables de ce qui s'éditait dans la cité; mais Genève discutait beaucoup ce livre; elle le discutait encore lorsqu'en 1754 Rousseau rentra dans sa patrie pour s'y refaire protestant; et beaucoup d'esprits pensaient et commençaient de dire que les trois dogmes auxquels se ramenait finalement la religion de Marie Huber : un Dieu, une Providence, un autre monde, étaient pour l'intelligence chrétienne un bagage suffisant.

Nombreux étaient les pasteurs qui n'osaient pas dire oui, mais non plus dire non. Leur protestantisme avait cessé d'être un dogme et n'osait pas encore se donner, franchement, comme une simple attitude religieuse. Trop captifs de l'intellectualisme philosophique pour sentir que le piétisme pouvait donner à la Réforme un renouveau de vie, ils entraient dans la période la

plus ingrate qu'ait connue le protestantisme, celle durant laquelle, n'ayant pas encore renoncé à imposer des vérités, ils n'en voulaient pas imposer un trop grand nombre, et ne savaient pas, du reste, à quel titre ils les imposaient. Fréquentes étaient les heures où ces pasteurs se trouvaient gênés pour affirmer, gênés pour nier. On compatit beaucoup, dans le recul des temps, au malaise de ces hommes de bonne volonté, qui se trouvaient à peu près à mi-chemin entre la déviation calvinienne du principe de la Réforme et ce principe lui-même, entre un dogmatisme intransigeant et les pleines exigences de l'individualisme, et qui ne savaient ni comment avancer, ni comment reculer, ni même comment marquer le pas.

IX

Or, en ce temps-là, c'était en 1754, il se trouva que Voltaire frappait aux portes de Genève pour y devenir propriétaire. Grosse difficulté : Voltaire était catholique. Le médecin Tronchin prêta son nom ; en 1755, les Délices furent à Voltaire, et jamais catholique ne fit plus de mal à la vieille Genève que ce catholique-là. Le pasteur Jacob Vernet, dans une lettre naïve et pompeuse, lui confia l'espoir qu'il voudrait bien s'unir à la Vénérable Compagnie pour détourner la jeunesse genevoise de l'irréligion qui conduit au libertinage. Et Voltaire de répondre : « Je suis trop vieux, trop malade, et un peu trop sévère pour les jeunes gens. » Jacob Vernet respira-t-il, crut-il que Voltaire allait être sévère? C'eût été de sa part une invraisemblable naïveté. Car Voltaire adorait le théâtre ; dans Genève, un clergé le prohibait; le duel était inévitable. Voltaire regarda, écouta, constata que ce clergé, dont les rigueurs disciplinaires se réclamaient de Calvin, ne croyait plus ce qu'avait cru Calvin, que Genève était un pays rempli de « vrais philosophes, » que « le christianisme raisonnable était la religion de presque tous les ministres. »

Voltaire allait faire savoir au monde ce qu'était ce christianisme raisonnable ; et qu'il se rapprochait de l'arianisme ; et qu'il confinait au socinianisme. Il amènerait l'Europe à demander à Genève : qu'avez-vous fait du Christ de Calvin ? Il amènerait l'Europe à conclure que ces pasteurs ne se laissaient plus gêner par les idées de ce Calvin, si ce n'est quand il s'agissait de

gêner les goûts dramatiques de Monsieur de Voltaire. D'Alembert, invité aux Délices, prépara pour les colonnes de *l'Encyclopédie* cette petite révélation : et l'Europe lut, dans l'article de d'Alembert, que plusieurs pasteurs de Genève ne croyaient point au Christ, ni à l'enfer, ni à l'inspiration de la Bible, et qu'ils recommençaient à croire au Purgatoire, « qui avait été une des principales causes de la séparation des protestans d'avec l'Église romaine. » Ils étaient sociniens, d'une part, et d'autre part, ils revenaient à certaines idées papistes, « nouveau trait à ajouter à l'histoire des contradictions humaines. » Voltaire, à peu près en même temps, dans son *Essai sur les mœurs*, célébrait Servet, aux dépens de Calvin : « De savans pasteurs des églises protestantes, ajoutait-il perfidement, ont embrassé le sentiment de Servet et celui de Socin. » Les pasteurs étaient fort embarrassés. D'abord ils se fâchèrent : « Ces drôles osent se plaindre, » ricanait Voltaire. Ils réclamèrent des rectifications : « Cela ne me regarde pas, » répliqua Diderot. Un d'eux, désireux de plaider pour Calvin, demanda aux magistrats communication du procès de Servet ; et le syndic lui répondit qu'il n'y avait pas intérêt à traiter cette question-là ; le dossier fut refusé. On renoncerait donc à défendre Calvin contre Voltaire, mais on voulait, du moins, défendre la Compagnie contre d'Alembert.

Alors fut concertée, péniblement, une déclaration de principes : « Il faut un peu de temps, disait spirituellement une Genevoise, quand il s'agit de donner un état à Jésus-Christ. » Encore l'état que les pasteurs de Genève donnaient à Jésus-Christ demeura-t-il mal défini, et plus proche de celui d'être divin que de celui de Fils éternel de Dieu. Ils n'auraient eu qu'à dire : « Nous avons parmi nous des sociniens et parmi nous des orthodoxes; nous interprétons librement l'Écriture, chacun d'après notre conscience. » Mais à peine osaient-ils s'avouer à eux-mêmes les conséquences de cette liberté d'interprétation. Ils préférèrent afficher leur union; et pour l'afficher, ils ne purent donner, ni sur la divinité du Christ, ni sur la Trinité, ni sur l'inspiration de l'Écriture, des précisions assez rigoureuses pour que l'Europe pût dire que d'Alembert avait menti.

De Montmorency, Rousseau, dans sa *Lettre sur les Spectacles*, tenta de venger ces « officiers de morale, ces ministres de vertu, » à qui d'Alembert avait si méchamment fait du chagrin, et de défendre la discipline de Calvin contre ces nouveautés

théâtrales qui risquaient de livrer à des influences cosmopolites sa petite patrie très aimée. Mais Rousseau paraissait plus à l'aise dans son réquisitoire contre le théâtre que dans son plaidoyer pour les pasteurs ; au demeurant, n'était-il pas mieux qualifié pour parler comme nationaliste que pour parler comme fidèle? Sur le point où l'Église de Genève croyait encore, en ce temps-là, que son honneur fût intéressé, sur le *credo* des pasteurs, Rousseau demeurait bien vague, bien fuyant, et surtout bien coulant. Le protestantisme de Julie mourante dans *La Nouvelle Héloïse*, protestantisme qui tire son unique règle de l'Écriture et de la raison, était, à cette époque, le protestantisme même de Rousseau ; c'était un protestantisme sans *credo*, et tout prêt à taxer d'intolérance quiconque voudrait lui en imposer un ; c'était un protestantisme tout moraliste, se réclamant d'« un Jésus qui a peu subtilisé sur le dogme et beaucoup insisté sur les devoirs. » Tel était l'état d'âme de l'éloquent avocat qui se portait garant pour l'orthodoxie des pasteurs de Genève.

Les polémiques s'échauffaient : la question du *credo*, celle du théâtre, celle, aussi, des droits civiques des bourgeois, s'entremêlaient à vue d'œil, et c'était une joie pour Voltaire d'embrouiller tout cela. Il jouait à travers cet imbroglio, d'un jeu si juste et si serré, qu'il finit par brouiller Genève et Rousseau, et que sur Rousseau tombèrent les pénalités de Genève, et que sur Genève tombèrent des pages vengeresses de Rousseau. Le zèle des patriciens, sans même prendre avis du pouvoir religieux, fit brûler en 1762 le *Contrat social* et l'*Émile*, et fit interdire à Jean-Jacques le canton même de Berne. « Quelle extravagante inquisition ! écrivait-il à son ami le ministre Moultou. On n'en ferait pas autant chez les catholiques. Ces gens-là sont bien bêtement rogues. » Le Bernois Haller, en apprenant la combustion solennelle de l'*Émile*, en avait complimenté le naturaliste genevois Charles Bonnet : « Il fallait un arrêt pareil, lui écrivait-il, pour rétablir l'honneur de l'Église de Genève. Dans mes voyages, le reproche général était déjà que les protestans n'avaient point de religion. » Et Bonnet de proclamer gaiement : « Il y a deux cents ans, nous eussions fait rôtir Rousseau, nous nous sommes bornés à faire rôtir ses livres. » Le patriciat de Genève avait fait rôtir ces livres pour quelques raisons d'ordre politique, et puis pour montrer, aussi, que Genève avait toujours souci de l'orthodoxie ; mais la preuve allait faire faillite.

Les pasteurs, parmi lesquels Rousseau comptait quelques amis, n'acclamèrent pas d'abord le bûcher de l'*Émile* avec cette unanimité dont ils avaient acclamé jadis le bûcher de Servet. Ce Rousseau, que l'on traitait en ennemi du christianisme, était celui-là même qui les avait défendus. Son programme d'une religion naturelle apparaissait à Moultou comme n'étant que le christianisme bien entendu. « Je ne doute plus que Rousseau ne soit chrétien, déclarait le pasteur Jacob Vernet, quoiqu'il ne le soit pas comme moi. » Jacob Vernes disait à son tour avoir lu « avec transport » le système de religion naturelle exposé dans l'*Émile :* il eût voulu seulement que Rousseau montrât l'accord du christianisme avec cette religion naturelle. « Il n'y a pas quatre de nos ministres qui aient approuvé le décret pris contre vous, écrivait Moultou à Rousseau en août 1762, et pas un seul qui ait osé dire qu'il l'approuvât. » Ce qui gênait les pasteurs, — Moultou l'avouait naïvement, — c'est que l'*Émile* laissait de côté la foi au miracle et que cette foi, devenue superflue peut-être, pour le peuple de Paris, leur paraissait nécessaire encore pour le peuple de Genève. C'étaient ainsi des raisons de tactique pastorale, d'apologétique populaire, qui les amenaient peu à peu à prendre contre l'*Émile*, ouvrage « très bon pour Paris, mais dangereux à Genève, » une attitude plus tranchée.

Jacob Vernes se mit à l'œuvre ; il griffonna ses *Lettres sur le christianisme de M. Jean-Jacques Rousseau.* Derrière lui, il y avait les pasteurs Vernet et Claparède, qui relurent le livre avant son apparition : « C'est presque l'ouvrage de tout ce monde-là, » écrivait dédaigneusement leur collègue le ministre Moultou, demeuré fidèle à Rousseau. Dans la personne de Vernes, la Compagnie prenait parti, tardivement, mais nettement ; mais combien étaient vagues les positions dogmatiques de Vernes ! Il ne mentionnait que bien fugitivement la divinité du Christ, et se bornait à tracer un portrait du caractère moral du Christ d'après l'Évangile. Était-il donc si loin de Rousseau ? Rousseau, ulcéré, finissait par écrire dans ses *Lettres de la Montagne :*

Ce sont de singulières gens que messieurs vos ministres. On ne sait ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas. On ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire. Leur seule manière d'établir leur foi est d'attaquer celle des autres, et ils croient se montrer assez orthodoxes en se montrant persécuteurs... On leur demande si Jésus-Christ est Dieu, ils n'osent

répondre. On leur demande quels mystères ils admettent. Ils n'osent répondre. Sur quoi donc répondront-ils ?... Quand ils auront bien disputé, bien chamaillé, bien ergoté, bien prononcé, tout au fort de leur petit triomphe, le clergé romain, qui maintenant rit et les laisse faire, viendra les chasser, armé d'argumens *ad hominem*, sans réplique.

Ainsi parlait Rousseau, et d'Alembert, naguère, n'avait rien écrit d'aussi vif. « Nous avons gémi, disait bientôt dans une harangue au Conseil le modérateur de la Vénérable Compagnie, de voir la religion chrétienne attaquée en son fondement avec une audace dont on a vu peu d'exemples. »

Plus ce modérateur gémissait, plus Voltaire s'amusait. Tout ce qui nuisait au prestige des pasteurs servait la cause du théâtre ; tout ce qui pouvait rendre les consciences genevoises indifférentes au *veto* du Consistoire, les livrait aux sollicitations tentatrices qui venaient de Ferney. Et peu à peu, patriciens et patriciennes succombaient à la tentation, et s'en allaient à Ferney, comme spectateurs, voire comme acteurs, sous les regards inutilement sévères de la « prêtraille de Jehan Chauvin. » Voltaire triomphait : Genève n'était plus « la petitissime et très pédantissime république, » où il n'y avait que « des prédicans, des marchands, et des truites ; » les « gens à dialogues, » les acteurs, allaient enfin s'y installer, en face de ces pasteurs que Voltaire appelait injurieusement des « faquins à monologues ; » et laissant là ces faquins, des paroissiens et paroissiennes de Saint-Pierre ou de la Fusterie s'improvisaient eux-mêmes « gens à dialogues, » sur les insolens petits tréteaux qu'avait dressés Voltaire à Ferney. Dure leçon, certes, pour les pauvres prédicans, « pour cette morose et dure espèce, » disait Voltaire dans son injurieux poème sur la *Guerre de Genève :* « sur tous les fronts » ils avaient « gravé la tristesse ; » malgré eux, contre eux, Voltaire faisait dérider Genève.

X

Voltaire avait attiédi la piété des patriciens ; Rousseau avait échauffé la bile des plébéiens. Les premiers, à la voix de Voltaire, vivaient à leur guise ; les seconds, à la voix de Rousseau, pensaient à leur guise ; et la bonne volonté des pasteurs paraissait impuissante contre cette dissolution. Le vieil esprit libertin, si radicalement opprimé par Calvin, s'était lentement réveillé ; on

avait entendu un orateur, au Jubilé de la Réforme en 1735, boire à la santé des vieux Libertins. L'amour genevois de l'indépendance, si longtemps tenu en respect et presque opprimé, était capable de soubresauts, et c'est contre les pasteurs qu'il s'insurgeait, contre ces « marchands de religion, » dont « l'état, écrivait très vilainement Rousseau, ne peut plus convenir à un homme de bien ni à un croyant. »

Dans les temples, les résultats se constataient. Ce n'était pas sans murmurer que beaucoup de Genevois supportaient encore l'obligation théorique d'aller au catéchisme hebdomadaire ; et les « gardes d'Église, » chargés de frapper aux portes des maisons, une fois par an, pour inviter les gens à aller se faire interroger sur leur foi, étaient parfois exposés à de telles avanies de la part des fidèles, que le métier manquait d'amateurs. Au moment de la condamnation de l'*Émile*, Charles Pictet écrivait : « La République se croit-elle comptable de la façon de penser de ses citoyens absens? Elle aurait bien plus à faire si elle eût à justifier, en matière de religion, les sentimens de la plupart de ceux qui vivent dans son sein. » Et le futur Girondin Brissot, dans son *Philadelphien à Genève*, notait que les Genevois étaient presque tous déistes ou matérialistes, et que les femmes formaient à peu près la seule clientèle des temples.

Sans cesse, pour des besognes cultuelles, ces pasteurs ainsi maltraités, ainsi désertés, demeuraient sur la brèche. Un proverbe courait, d'après lequel il eût mieux valu « être messager, que pasteur à Genève, » tant le pastorat donnait de travail. Dans la seule année 1775, en cette ville où la foi baissait, où l'on avait dû cesser de contraindre à la pratique, les pasteurs donnaient 1 094 sermons, 550 catéchismes ou paraphrases, 200 services liturgiques. Mais l'époque n'était plus où l'annonce incessante de la parole de Dieu donnait élan à la vie entière de Genève. Quelques dévots, aujourd'hui, y trouvaient satisfaction, et c'était tout.

Aux pasteurs d'autrefois, sortes de Tyrtées qui armaient la ville pour leur Dieu, et qui l'entraînaient, des moralistes avaient succédé, que la tiédeur genevoise commençait de juger ennuyeux. Ils furent eux-mêmes gagnés par l'ennui : ils finirent par se lasser de leur programme trop chargé, de leurs journées inutilement encombrées. C'était si écrasant, que les vocations au ministère pastoral diminuaient; depuis que les patriciens

avaient Voltaire pour voisin, ils ne fournissaient presque plus de pasteurs. Pour remédier à la crise, la Compagnie, entre 1772 et 1774, réclama respectueusement des magistrats, demeurés les maîtres, que les pasteurs eussent moins de prêches à faire et plus d'appointemens à toucher : ils l'obtinrent, et, quoi qu'on en pensât peut-être au quartier Saint-Gervais, ce qu'ils obtenaient n'était encore ni l'oisiveté, ni la richesse.

Ils se donnaient un mal touchant pour bien faire, pour marcher d'accord avec leur temps, qui malheureusement marchait assez mal. Les pasteurs en expectative, sur les bancs de l'Académie, étudiaient dans leurs thèses des sujets qui ne confinaient pas aux mystères, désormais un peu démodés. Ils dissertaient sur les tremblemens de terre, ou bien sur ce qu'avait fait Moïse pour l'hygiène des Hébreux, ou bien encore sur le mal dans la nature, sur les poisons, sur les combats des animaux. On eût dit qu'ils essayaient d'apporter des argumens au Vicaire Savoyard en faveur de la Providence des déistes; et c'était un Dieu très vague que le leur. Le Christ de Jacob Vernet était un envoyé divin qui avait apporté un code de sainteté. Mais ce Christ n'était plus un être sur la vie duquel les âmes pussent greffer la leur ; il enseignait, il ne vivifiait plus ; il rendait savant dans la science de la sainteté, plutôt qu'il ne sauvait. « Pour faire goûter aux gens de notre siècle les vérités de la religion, disait Jacob Vernet, il faut y mettre une sauce philosophique. » La théologie faisait l'effet d'une corniche savamment posée sur la bâtisse philosophique ; elle apportait à l'intelligence un émouvant surcroît, où l'individu et la société pouvaient trouver le bonheur ; rien de plus ; elle avait cessé de viser l'homme tout entier, ou tout au moins de l'atteindre.

La complaisance même de cette théologie contribuait à l'effacement de son prestige ; et les patriciens, rentrant vainqueurs à Genève, après la révolution de 1782, ménageaient aux théologiens un coup singulièrement douloureux. La Vénérable Compagnie des pasteurs, qui depuis deux cent cinquante ans voulait régner sur l'Académie, qui en 1738 n'avait peut-être pas vu sans tristesse la nomination des professeurs de droit et de mathématiques passer à l'État, fut tout d'un coup, en 1783, privée de toutes prérogatives en matière d'instruction, et en 1786 les chaires de théologie furent réduites à deux. Longtemps les pasteurs furent inconsolables; ils accusèrent l'influence

qu'avait autrefois exercée Voltaire sur ce frivole patriciat. Mais avant de dire toujours : « C'est la faute à Voltaire, » les Églises feraient bien, parfois, de se questionner elles-mêmes sur leur propre responsabilité. Ce n'est que parce que la théologie avait, pour l'instant, cessé de faire figure, que l'État la traitait d'une aussi désinvolte façon. Après la discipline calvinienne, après le dogme calvinien, le caractère même de l'Académie calvinienne paraissait péricliter.

XI

Un trait de la vieille Genève, pourtant, demeurait intact, et toujours aussi fortement accusé, aussi ombrageusement étalé : c'était l'antipapisme. Sur l'horizon de Genève, en 1711, une croix était apparue : elle dominait la chapelle catholique que venait de faire construire à Lancy, à Lancy qui surplombe Genève, Benoît de Pontverre, curé de Confignon. Genève s'attristait, protestait, essayait de chicaner les libertés que prenait M. de Pontverre à Lancy, mais c'était inutile : M. de Pontverre avait derrière lui la Savoie ; et Genève ne put que s'en prendre au lanternier, habitant de la ville, qui avait accepté de concourir à la fabrication d'une œuvre aussi condamnable, l'érection d'une croix. Au delà d'une autre porte de la ville, les Genevois jetaient un regard soupçonneux sur le presbytère de Pregny, où, comme à Confignon, quelques âmes réformées venaient parfois en cachette apporter leur abjuration. La cure même de Pregny n'avait-elle pas, longtemps, eu pour titulaire un prêtre qui avait étudié au Collège de Genève et qui, s'étant fait catholique, avait dit sa première messe chez le Résident de France ? Il s'appelait Fremin ; Genève lui demeurait fermée, bien que sa mère y habitât. Mais les Genevois que Rome attirait connaissaient le chemin de Pregny. Genève se consolait en comptant, de temps à autre, les papistes qu'elle abritait chez elle : ils étaient si épars, que cela passait pour rassurant. En 1711, il n'y avait dans la ville, sur 18 500 habitans, que 97 papistes autorisés au séjour ; en 1759, on en cataloguait 150, non compris 5 dames et leurs gens, et, dans la banlieue, 52, « non compris la maison de M. de Voltaire et ses gens, faisant 13 catholiques-romains. » Une des raisons qui empêchaient la transformation de l'Académie en Université, était qu'un très

grand nombre de catholiques pourraient ensuite s'introduire dans la ville, sous prétexte de venir étudier. La surveillance continuait d'épier, aux heures de messe, les visites du résident; le pasteur Vernet, un lendemain de Noël, venait dire au Consistoire qu'il y avait eu du monde à la messe de minuit : « C'était un scandale, » déclarait-il. Sous les regards mêmes du Résident de France, le jubilé de la Réforme, en 1735, donnait lieu à des manifestations antipapistes. Pour fêter ce second centenaire de l'abolition de la messe, l'ingéniosité genevoise agençait de suggestives illuminations : rue du Rhône, on voyait le pape tourner, une chandelle à la main, et souffler sur la chandelle, sans cesse, pour tâcher de l'éteindre, mais la flamme demeurait plus forte que le souffle débile du vieillard. Pour le petit Genevois imbu de l'atmosphère genevoise, pour le petit Jean-Jacques par exemple, le catholicisme n'était qu'une affreuse idolâtrie, et le clergé catholique lui avait été peint sous de si « noires couleurs » que, pendant longtemps, il ne put entendre la sonnette d'une procession sans un « frémissement de terreur. »

Retenons cette impression d'enfance de Jean-Jacques, elle peut nous aider à comprendre l'étrange anomalie qu'offrit le spectacle de Genève révolutionnaire. Un jour de 1793 le pasteur Anspach demanda dans un club que la liberté des cultes fût admise à Genève. Le club répondit non. Un esprit fort émancipé, comme l'agitateur Isaac Cornuaud, bisaïeul de Victor Cherbuliez, trouvait extravagante la motion d'Anspach et le taxait d'insensé. Anspach insista devant l'assemblée genevoise : quelques autres clubistes l'appuyèrent de leur pétition, réclamant, par exemple, de l'étranger qui viendrait s'inscrire Genevois, un certificat de civisme ou de moralité plutôt qu'un certificat de protestantisme. Mais la chaire de Saint-Pierre s'insurgea. Un collègue d'Anspach, Mouchon, au jour de Noël 1793, le visa, le réfuta, dans un sermon sur la nécessité d'une religion nationale; et la Compagnie des Pasteurs, fière de cet exposé de principe, le fit imprimer à ses frais. En janvier 1794, le peuple souverain parla : par 2808 voix contre 382, il maintint solennellement l'obligation pour tout Genevois d'être protestant, ce qui voulait dire : de n'être point papiste.

2808 Genevois, soudainement mis en présence de cette perspective, le papisme à Genève, avaient ressenti le frémissement décrit par Jean-Jacques. Une brochure désespérée protesta,

signée du clubiste Johannot: il félicitait Anspach, le consolait, pleurait sur Genève, sur ce « peuple républicain qui le premier peut-être avait mérité le titre de philosophe, et qui venait de prononcer, aux yeux de la France libre et de l'Europe tout entière, la violation des premiers principes de la morale et de la justice, la non-liberté de la conscience et des cultes. » Delholme, le secrétaire de la légation de France, écrivait qu'un pareil vote « lésait les convenances, la politique, la raison. » Mais le vote était acquis: lorsqu'en 1796 le pasteur Gasc proposera que l'on considère comme protestans ceux qui auront déclaré être tels devant les syndics, son vœu finira par succomber; le baptême protestant, le fait d'avoir participé à une Cène protestante, demeureront légalement des conditions requises pour être réputé protestant, et subsidiairement Genevois. Genève montagnarde demeurait une Genève huguenote : son gouvernement révolutionnaire continuait d'administrer l'Église, il maintenait les deux chaires de théologie que le patriciat renversé lui avait léguées.

Des Genevois comme Dumont, comme Clavière, comme Duroveray, comme Reybaz, avaient, au début de la Révolution, joué un rôle aux côtés de Mirabeau, et peut-être avaient-ils inspiré, en partie, cette philosophie politique de la Constituante dont la liberté de conscience était un axiome. Genève les honorait; mais Genève, une fois de plus, refusait aux Genevois eux-mêmes cette liberté. A Genève, comme à Paris, la Révolution proclamait les hommes égaux, et puis tuait ou bannissait un certain nombre d'entre eux: sur la Seine et sur le Léman, on pérorait de même, on massacrait de même; mais il y avait un point, un seul, où Genève s'abstenait d'imiter Paris : Genève ne voulait pas la liberté des cultes. Que les papistes pussent devenir Genevois, impossible! D'ailleurs Zurich et Berne, pensait-on, auraient pu exprimer leur mécontentement.

On avait assez lu les philosophes pour attacher quelque prix au mot de tolérance. On était, comme le siècle tout entier, devenu sensible, on désirait se montrer humain. Des prêtres français qui avaient émigré à Genève trouvaient accueil dans des familles protestantes, même parfois chez les pasteurs, mais on continuait de concevoir comme incompatible avec l'idée même de Genève, avec son essence, avec sa cause finale, si je puis ainsi dire, le fait que dans cette ville un membre du corps souverain pût n'être pas protestant.

Émancipé des prêches du Consistoire, le peuple de Dieu continuait de se considérer, dans une sorte de subconscient, comme l'héritier lointain de quelque mission historique, et comme ayant au moins ce dernier devoir de faire front et de faire bloc, sans mélange, sans division, sans incohérence, en face de la cohésion romaine. Le philosophisme avait libéré de certains scrupules les mœurs genevoises et de certains dogmes les consciences genevoises; il avait affranchi la conduite privée, affranchi la croyance; mais il n'avait pu convaincre les Genevois que ce ne fût point un délit politique d'être papiste. Tout au contraire, ces révolutionnaires qui, si éloignés qu'ils fussent de Calvin, votaient comme l'eût souhaité Calvin, trouvaient dans le *Contrat social* de leur compatriote Rousseau, de ce Rousseau qu'en 1792 un vote solennel réhabilitait, des argumens décisifs pour leur raffinement d'intolérance.

Poussez à leurs ultimes conséquences les pages de Rousseau sur la nécessité d'une religion nationale et d'une contrainte d'État s'exerçant en faveur de cette religion, vous en déduirez aisément l'apologie indirecte de la religion d'État genevoise, s'opposant à la distinction évangélique entre les droits de César et les droits de Dieu. Rousseau se montrait sévère pour cette doctrine de l'Évangile qui, « en séparant le système théologique et le système politique, a causé dans les États des dissensions intestines et s'est révélée plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'État; » et ces pages de Rousseau militaient, en définitive, pour le vieux régime de Calvin, où le système politique et le système théologique étaient unis. Le *Contrat social*, ce Coran de la démocratie, était en même temps, comme le dit très bien M. Seippel, le Coran de la théocratie calviniste. Il soulignait, à vrai dire, d'une façon qui eût probablement gêné Calvin, le contraste entre l'esprit de l'Évangile et l'institution d'une religion nationale : mais, à la fin du XVIIIe siècle, les âmes genevoises, admiratrices de l'Évangile dans la mesure où l'était Rousseau, étaient assez détachées, assez libérées pour accepter sans scrupule une religion civile que Jean-Jacques faisait s'insurger contre la distinction évangélique de César et de Dieu. Elles suivaient d'autant plus volontiers Rousseau que le minimum de dogmes auquel il avait réduit la nouvelle religion civile était vraiment peu gênant. Il ne s'agissait plus du péché originel, sous le poids duquel Calvin avait accablé les

Genevois de jadis; les élèves de Rousseau, ce « frère authentique de Pélage, » savaient que l'homme était né bon. Cette originale ville-église, qui avait nom Genève, s'était fondée pour proclamer aux oreilles du monde chrétien la corruption profonde, intégrale, irrémédiable, de la nature humaine; le caractère confessionnel de cette ville était aujourd'hui maintenu par des hommes dont la plupart croyaient à la bonté de cette nature.

Qu'ils crussent en même temps à la Providence, à la vie future, au bonheur des justes, au châtiment des méchans, cela suffisait à l'auteur du *Contrat;* il n'aurait même pas voulu qu'on exigeât quelque chose de plus. Et précisément, la plupart des Genevois qui, en 1794, imposaient à tout citoyen de Genève la profession de la foi protestante ne mettaient pas beaucoup plus, sous l'étiquette de foi protestante, que les affirmations du déisme. Un protestantisme en grande partie vidé de son contenu dogmatique, appuyant allégrement sa dictature dans Genève sur certaines maximes que Rousseau déclarait expressément contraires à celles de l'Évangile, et s'enracinant opiniâtrément, au nom même de ces maximes, dans son parti pris de refuser au papisme toute liberté : telle était la religion de cette Genève révolutionnaire, qui venait de resserrer, solennellement, son unité confessionnelle. Le peuple de Dieu, fils de Calvin, avait repoussé les papistes comme idolâtres. Le peuple de Dieu, fils du *Contrat social*, les repoussait en outre comme « insociables, » comme ne pouvant pas avoir les sentimens de sociabilité genevoise sans lesquels il paraissait impossible d'être bon citoyen genevois. Ainsi continuaient de se hisser, tout autour de cette prodigieuse bande de terre, les remparts dressés par Calvin contre l'autre confession chrétienne : ils se hissaient désormais sous les auspices de Rousseau, de ce Rousseau qui avait sapé la base même de la dogmatique calvinienne et dont le persuasif génie devait exercer sur le protestantisme du XIXe siècle, et plus encore sur celui du XXe, une influence de plus en plus forte, et tout à la fois édifiante et dissolvante.

GEORGES GOYAU.

UN ESSAI DE PHILOSOPHIE

DE

L'HISTOIRE ET DE L'ART DU JAPON

OKAKURA

(KAKUZO)

Dans les premiers mois de l'année 1913, mourait, au Japon, un écrivain, Okakura (Kakuzo), dont les principaux ouvrages ont été écrits et publiés en langue anglaise, et qui, par ses travaux, par l'œuvre de sa vie et de sa pensée, par son action, son enseignement, sa propagande, peut être considéré non seulement comme l'un des esprits les plus « représentatifs » de la génération actuelle du Japon, mais aussi comme l'un de ceux qui, en comprenant le mieux le passé, la tradition du Japon, et en s'efforçant de les concilier avec l'ère nouvelle, ont le plus contribué à donner à la Révolution japonaise le caractère si précieux et si rare d'une Restauration, d'une Renaissance.

Okakura était né en 1863. Très amoureux, dès sa première jeunesse, des choses anciennes, il s'était, à sa sortie du collège, en 1880, intéressé à la création de sociétés ou clubs ayant pour objet les recherches archéologiques. Il reprenait ainsi, à dix-sept ans, la suite du mouvement dont, au XVIIIe siècle, Keichiu-acharya, Motoori et Harumi avaient pris l'initiative, et dont le but était l'étude de la poésie et de l'histoire anciennes du Japon, l'inventaire des trésors artistiques de Nara et de Kyoto, la res-

tauration des mœurs et des croyances primitives, notamment du Shinto (voie des dieux). La Révolution japonaise de 1868 avait, pendant une certaine période (de 1870 à 1880), manifesté une sorte de mépris pour les traditions et les œuvres de l'art, de la littérature, de la religion nationales. Mais ce n'avait été qu'une phase assez brève, comparable à cette époque du XVIIIe siècle français et de notre propre Révolution, pendant laquelle la littérature et l'art du Moyen Age étaient proscrits et condamnés. La réaction n'avait pas tardé à apparaître au Japon, comme en France. Okakura fut l'un des initiateurs et des principaux agens de cette réaction, dont quelques-uns des hommes d'État du Japon furent assez sages pour comprendre l'opportunité et l'importance. En 1886, il fut envoyé en mission aux États-Unis et en Europe pour étudier les méthodes d'éducation artistique dans les pays d'Occident. A son retour, il fut chargé d'organiser l'École impériale d'Art de Tokyo, dont il devint directeur. Il fut aussi un des créateurs et membres de la Commission impériale d'archéologie, dont la tâche était d'étudier, classifier, conserver les monumens anciens du Japon, les archives et collections des temples et monastères, et, d'une manière générale, toutes les reliques de l'art ancien.

En 1898, sous un Cabinet de tendance plus nettement moderne et occidentale, Okakura ne put s'entendre avec le Département de l'Éducation publique. Il donna sa démission et fonda, avec quelques-uns de ses collègues et élèves, dans l'un des faubourgs de Tokyo, une Académie privée, le Nippon Bijitsuin (Palais des Beaux-Arts japonais), destiné à devenir ce que n'était plus, à son gré, l'École impériale d'Art de Tokyo, le conservatoire de l'art national. En même temps était créée, par un certain nombre de peintres de l'École nationale, la « Société des peintres japonais, » dont le prince Nijo, oncle de la présente Impératrice, était nommé président, et Okakura vice-président.

En 1902, Okakura fut appelé aux États-Unis pour y organiser, au musée de Boston (Massachusetts), la collection des œuvres d'art japonaises qui y avaient été recueillies par Ernest F. Fenellosa, et dont il devint, après ce dernier, le directeur.

C'est à Boston, dans ce sanctuaire d'art japonais dont il avait la garde, que, méditant à loisir sur l'histoire et l'art de son pays, qui, dans la solitude et le recul de l'étranger, se révélaient

à lui avec plus de clarté et de profondeur, il écrivit les deux ouvrages capitaux que je voudrais étudier ici, *Le Réveil du Japon* et *Les Idéals*, ou, si je puis risquer l'expression, *Les Idéaux de l'Orient*. Nulle part peut-être, pas même dans les merveilleux écrits de Lafcadio Hearn, ni dans le livre excellent de B. H. Chamberlain sur les *Choses du Japon (Things japanese)*, l'âme et l'art du Japon, le sens de son histoire, de sa civilisation et de sa vie, nulle part la pensée, la foi, le rêve de l'Asie n'ont été saisis, interprétés avec plus de vérité tout ensemble et de poésie.

C'est cette interprétation que je voudrais essayer de reproduire et de commenter ici, en montrant comment, dans les deux ouvrages d'Okakura, l'histoire et l'art, la réalité et l'idéal se mêlent et se confondent, le Japon ayant peu à peu uni et concentré en lui tous les « idéaux » de l'Orient, et ces « idéaux » étant devenus, par lui, la réalité même de son histoire.

I

La loi fondamentale, qui, selon Okakura, régit l'histoire de l'Extrême-Orient, est l'unité de l'Asie. « L'Asie est une, écrit-il. L'Himalaya ne sépare que pour leur donner plus d'accent deux grandes civilisations, la civilisation chinoise avec le communisme de Confucius, la civilisation indienne avec l'individualisme des Vedas. La barrière même des neiges éternelles ne saurait un seul moment faire obstacle à cette large expansion de l'amour de l'absolu et de l'universel, qui est le commun héritage de toutes les races de l'Asie, et fait d'elles les génératrices de toutes les grandes religions de ce monde (1). »

Et, peignant à large fresque l'histoire antérieure de l'Asie, Okakura ajoute :

« Jusqu'aux jours de la conquête musulmane, et par les grandes routes de la mer, les marins intrépides de la côte du Bengale vinrent fonder leurs colonies de Ceylan, de Java, de Sumatra, mêlant le sang aryen au sang de Birmanie et de Siam, et rattachant par de mutuelles relations la Chine et l'Inde. La conquête du sultan Mahmoud de Ghasni, au XIe siècle, fut suivie de longs siècles de contraction, pendant lesquels l'Inde se

(1) *Les Idéaux de l'Orient*, p. 1.

replia sur elle-même, et la Chine, tout occupée à se remettre du choc que lui avait infligé la tyrannie mongole, avait perdu son rayonnement intellectuel. Mais l'antique énergie d'expansion survécut dans la grande mer mouvante des hordes barbares, dont les vagues, parties de la longue muraille du Nord, venaient déferler et se briser sur le Pendjab. Les Huns, les Scythes, les Gètes, farouches ancêtres des Rajpouts, avaient été les précurseurs de cette grande invasion mongole, qui, aux temps de Gengis-khan et Tamerlan, se répandit sur le Céleste Empire pour l'inonder des « tantras » (1) du Bengale, et sur la péninsule indienne pour teinter l'impérialisme musulman de l'art et de la civilisation mongols. Car si l'Asie est une, il est également vrai que les races asiatiques forment un seul et puissant tissu... Si l'histoire de Dehli représente l'imposition du joug tartare sur un monde musulman, l'histoire de Bagdad et de sa grande culture sarrasine démontre le pouvoir des peuples sémitiques de manifester la civilisation et l'art de la Perse, ainsi que de la Chine, en face des nations franques du littoral méditerranéen. La chevalerie arabe, la poésie persane, la morale chinoise, la pensée indienne, tous ces témoignages nous révèlent une même et ancienne paix de l'Asie, au sein de laquelle s'est développée une vie commune, avec des floraisons caractéristiques et diverses selon les différentes régions. L'Islam lui-même peut être défini un confucianisme à cheval et l'épée en main. Il est très possible, en effet, de distinguer dans le communisme chenu de la Vallée jaune les traces de l'élément purement pastoral que nous voyons réalisé dans les races musulmanes. Et, pour nous tourner de nouveau de l'Ouest vers l'Asie orientale, le bouddhisme, ce grand océan d'idéalisme dans lequel se mêlent comme des fleuves tous les systèmes de pensée de l'Orient asiatique, n'est pas teinté seulement de l'eau sacrée du Gange : les nations tartares lui ont apporté le tribut de leur génie, un symbolisme nouveau, une organisation nouvelle, une nouvelle puissance de dévotion qui s'ajoutent aux trésors de la foi commune (2). »

Cette unité de l'Asie, Okakura la poursuit et la retrouve dans le synchronisme constant de l'histoire de l'Inde, de la Chine, du Japon. Je reproduis ici le tableau chronologique placé

(1) Les « tantras » sont des œuvres écrites pour la plupart dans le Nord du Bengale, après le XIIIe siècle.

(2) *Les Idéaux de l'Orient*, p. 2 à 4.

par lui à la dernière page du livre intitulé : *Le Réveil du Japon :*

(Avant le Christ.)

INDE	CHINE	JAPON
623. Bouddha.	604. Lao-tse.	660. Le premier Empereur du Japon.
	551. Confucius.	
243. Asoka.	221. Dynastie des Tsin.	
	202. Dynastie des Han.	

(Après le Christ.)

INDE	CHINE	JAPON
50. Kaniska.	67. Introduction du Bouddhisme.	
	220. Les Trois Royaumes.	
	268. Les Six Dynasties.	
		285. Introduction du Confucianisme.
550. Vikramaditya.		552. Introduction du Bouddhisme.
	618. Dynastie des Tang.	700. Période de Nara.
800. Sancharacharya.		800. Période de Kyoto.
	907. Les Cinq Dynasties.	900. Période de Fujiwara.
	960. Dynastie des Song.	
1024. Mahmoud de Ghasni.	1100. Apparition des Mongols.	1150. Déclin de l'autorité impériale.
1219. Débuts de l'invasion mongole.	1200. Gengis-Khan.	1192. Shogunat de Kamakura.
	1260. Yuen ou la dynastie mongole.	1281. Invasion mongole.
		1334. Restauration temporaire de l'autorité impériale.
1398. Tamerlan.	1368. Dynastie des Ming.	1338. Shogunat des Ashikaga.
1526. Empire du Grand Mogol.		1583. Taiko Hideyoshi.
		1600. Shogunat des Tokugawa.
1664. Sivaji, roi des Mahrattes.	1664. Dynastie mandchoue.	

INDE	CHINE	JAPON
	(Après le Christ.)	
1806. Les Russes dans l'île de Yeso.	1757. Bataillé de Plassey.	1800. Les Russes sur l'Amour.
1853. Arrivée du commodore Perry.	1803. Le dernier des Grands Mogols.	1842. Guerre de l'opium. Les Anglais à Hong-Kong.
1860. Mort du daïmio d'Hikone.		
1858. Souveraineté britannique sur l'Inde.	1860. Prise du Palais d'Été.	1861. Assemblée des daïmios à Kyoto.
	1874. Établissement du protectorat français sur l'Annam.	1867. Abdication du dernier shogun.
		1868. Restauration de l'autorité impériale.
	1896. La Russie à Port-Arthur, — l'Allemagne à Kiao-tchéou.	1894. Guerre avec la Chine.
		1904. Guerre avec la la Russie.

Les dates de ce tableau synchronique ne sont pas seulement des points de repère de l'histoire, de pures coïncidences ou similitudes. Okakura y voit la marque et la preuve de rapports rigoureux, d'une liaison et harmonie étroite entre les divers peuples de l'Asie. A ses yeux, les fils du Fleuve Jaune et du Gange avaient dès l'origine développé une culture comparable à celle qui a signalé l'ère gréco-romaine ou à celle qui a marqué le progrès de la pensée dans l'Europe moderne. « Le Bouddhisme introduit en Chine et dans l'Asie orientale durant les premiers siècles de l'ère chrétienne a confondu en une même trame l'idéal védique et l'idéal confucéen et fait ainsi l'unité de l'Asie. Un vaste fleuve d'harmonie a coulé dans toute l'étendue des terres du Bouddha. Toute philosophie nouvelle conçue à l'Université de Nalanda (1) ou dans les monastères du Kashmir était apportée par des pèlerins ou des moines errans aux centres intellectuels de Chine, de Corée et du Japon. Les royaumes échangeaient des rapports de courtoisie. La paix mariait l'art à l'art. De cette synthèse de la vie asiatique une impulsion nouvelle était donnée à chacune des nations d'Asie. Il y a intérêt à noter que chaque effort fait par l'une de ces nations pour atteindre une expression plus haute d'humanité est marqué

(1) L'Université de Nalanda était le centre de l'enseignement bouddhiste dans la province du Behar (gouvernement du Bengale).

dans les autres par un mouvement simultané et parallèle. La libéralité et la magnificence résultant du culte de la poésie et de l'harmonie qui, dans l'Inde du VIe siècle, caractérisent le règne de Vikramaditya, se retrouvent en Chine dans la glorieuse période de la dynastie des Tang (618-907) et, au Japon, à la Cour impériale de Nara. De même, le mouvement d'individualisme et de nationalisme qui, au VIIIe siècle, est marqué dans l'Inde par l'avènement de Sankaracharya, l'apôtre de l'Hindouisme, est suivi en Chine, durant la dynastie des Song (960 1260), par une activité semblable qui aboutit au néo-confucianisme et à la réforme bouddhiste de l'école de Zen : et cette phase a son écho au Japon comme en Corée. Si bien qu'à la date où le Christianisme luttait encore en Europe contre les ténèbres du Moyen Age, la terre du Bouddha était un grand jardin de culture où chaque fleur de pensée s'épanouissait en beauté (1). »

Okakura a, dans les *Idéaux de l'Orient*, marqué en traits précis comment chaque période de l'histoire, de la pensée, de l'art indiens, a son retentissement, sa correspondance, son écho en Chine, et, par la Chine, au Japon. Il a établi les rapports, non seulement de chronologie, mais de causalité, de dépendance, d'harmonie entre les phases similaires de chacune des trois civilisations. Il a montré comment, abstraction faite de la période obscure, à peu près impénétrable, de la préhistoire, c'est, au Japon comme en Chine, le confucianisme qui a labouré et préparé le sol sur lequel est tombée ensuite la semence bouddhiste. L'introduction du confucianisme au Japon est datée de l'an 285 de notre ère, celle du bouddhisme de l'an 552. Le prince japonais Wumayado, connu sous le nom de Shotoku-Taishi (573-621), et qui est comme le Clovis ou le Constantin du Japon, l'introducteur et le patron de la foi nouvelle, est, dans la constitution en dix-sept articles qui lui est attribuée, comme le symbole même de ces origines de la nouvelle ère japonaise. Cette constitution unit la morale confucéenne à la foi bouddhiste, et, jointe au culte national de l'empereur (Shinto), résume la charte, le programme de ce qui sera désormais la vie morale, religieuse et sociale du Japon. Le Japon est ainsi relié, et tout d'abord par l'entremise de la Corée, aux deux grands foyers d'Asie, la Chine et l'Inde. De même qu'à partir du pre-

(1) *Le Réveil du Japon*, p. 8 à 10.

mier siècle après le Christ une succession presque ininterrompue de pèlerinages, d'ambassades, de missions religieuses et artistiques, met en communication quasi permanente l'Inde et la Chine, de même, à partir du VIe siècle, le Japon, qui avait déjà reçu les germes de la doctrine confucéenne, reste en communication avec la Chine, et, par la Chine, avec l'Inde, s'inspirant de leur foi et de leur art, non sans y ajouter sa propre marque, sans y imprimer le sceau de sa nature et de son génie.

Chacune des périodes dans lesquelles se divise l'histoire de la civilisation japonaise correspond de la sorte à une période des civilisations de la Chine et de l'Inde. La période dite d'Asuka, d'après le nom de la ville où était alors la capitale de l'Empire, à douze milles au Sud de Nara, correspond à la première époque du bouddhisme de l'Inde et à la dynastie chinoise des Han. Elle est marquée, sous le règne de l'impératrice Suiko et de son neveu, le prince régent Shotoku-Taishi, d'abord, au point de vue des doctrines, par la constitution en dix-sept articles, ci-dessus mentionnée, puis, au point de vue de l'art, par les temples et la pagode de Horiuji, ainsi que par les œuvres de sculpture qui y sont conservées, surtout par la trinité bouddhiste du sculpteur Tori, et par l'admirable Kwannon en bois noir du monastère de Chiuguji, compris parmi les dépendances du temple principal (550 à 700). La période dite de Nara, également d'après le siège de la nouvelle capitale (de l'an 700 à l'an 800 de notre ère), correspond à la seconde époque du Bouddhisme, au grand règne hindou de Vikramaditya et à la glorieuse dynastie chinoise des Tang. C'est l'âge classique, l'apogée du Bouddhisme aux Indes, en Chine et au Japon, la grande époque des sculptures d'Ellora, de Long-Men et de Nara, des poèmes de Kalidasa, de Li-tai-pe, d'Hitomaru. « Dans la capitale de la Chine, à Loyang, écrit Okakura, il y avait à la même date, pour implanter leur religion et leur art sur le sol chinois, plus de trois mille moines indiens et de dix mille familles hindoues. » Okakura ajoute que le souvenir de l'enthousiasme extraordinaire suscité par la fusion à cette date, sur le sol chinois, des trois civilisations s'est perpétué au Japon dans la légende populaire des trois voyageurs se rencontrant à Loyang et venus, l'un de l'Inde, l'autre de la Chine, le troisième du Japon. « Nous faisons à nous trois, en nous réunissant ici, dit le Chinois, un éventail, dont la Chine serait le papier, l'Inde,

l'ensemble des rayons de bois, et notre hôte japonais, le petit, mais indispensable talon (1). »

La période de Heian ou Kyoto (de 800 à 900) et celle des Fujiwara (900 à 1200) qui correspondent, l'une à l'époque du nationalisme hindou (règne de Sankaracharya) et à la fin de la dynastie chinoise des Tang, l'autre à la dynastie chinoise des Song, ont pour caractère, l'une le début, l'autre le développement de ce qu'il est permis d'appeler le nationalisme japonais. Le grand homme, l'influence dominante de la première période est le moine Kukai (Kobo-daishi) qui, formé à l'école du bouddhisme indien et chinois, rentre au Japon comme un créateur, un initiateur en religion et en art (calligraphie, peinture, sculpture). Dans la seconde période, marquée par la puissance de la famille des Fujiwara, le Japon, tout en restant très imprégné de la pensée hindoue, emprunte moins à la Chine, tire plus de son propre fonds, exprime plus librement son idéal. C'est l'époque où, tandis que la féodalité dresse l'une contre l'autre les maisons rivales des grands daïmios, des Taira et des Minamoto, la cour impériale de Kyoto s'adonne de plus en plus aux raffinemens littéraires et religieux, à l'influence des grandes romancières, Murasa-Ki Shikibu, Seishonagon, Akazome, de la fameuse poétesse Komachi, aux tendances efféminées et mystiques de la secte bouddhiste de Jodo, la première secte vraiment nationale fondée au Japon.

La période de Kamakura (1200 à 1400), qui est celle du premier shogunat militaire établi dans cette ville par la famille des Minamoto, se distingue de la précédente par une sorte de rudesse militaire et féodale qu'ennoblissent le souffle épique, l'attachement aux chefs, l'esprit de chevalerie, le respect de la femme, le culte du sacrifice et du courage. C'est pour le Japon l'âge romantique, celui des légendes féodales, des héros admirables, tels que Yoshitsune, celui où la classe des guerriers (samurai) adopte pour idéal la secte bouddhiste de Zen, qui est la grande école de la volonté et de l'énergie ; celui aussi où l'art plus vigoureux, plus robuste, se caractérise, en sculpture, par les statues de Bouddhas, de Devas, de moines et de prêtres,

(1) La grande influence de la présence de ces Indiens peut être, selon Okakura, appréciée d'après ce fait qu'ils ont donné une valeur phonétique aux caractères idéographiques chinois, mouvement qui eut, au VIIIe siècle, pour résultat la création de l'alphabet japonais.

en peinture par les portraits de guerriers, par l'illustration des légendes héroïques ou des terreurs de l'enfer (école de Tosa, makimono de l'enfer par Nobuzane).

Ici se place (XIIIe siècle) le grand événement qui obscurcit et interrompit, s'il ne la brisa pas, l'unité de l'Asie : l'invasion mongole. — « Ce n'était pas la première fois, écrit Okakura, que les guerriers des steppes mongoles apparaissaient dans les riches vallées de la Chine et de l'Inde. Les Huns et les Scythes avaient souvent réussi à imposer pour un temps leur joug sur les confins de ces contrées. Mais ils ne tardaient pas ou à être chassés, ou à être apprivoisés et finalement absorbés dans la vie pacifique des plaines. Cette dernière invasion mongole atteignit des proportions que le passé n'avait pas connues. Elle était destinée, non seulement à atteindre l'océan Pacifique et l'océan Indien, mais à traverser l'Oural et à dépasser Moscou. Les descendans de Gengis-khan établirent en Chine la dynastie des Yuen et régnèrent à Pékin de 1280 à 1368, tandis que leurs cousins commençaient contre l'Inde une série d'attaques qui aboutirent à la création de l'empire du Grand Mogol (1219-1526). Les Yuen restaient encore attachés au bouddhisme, bien que sous la forme dégénérée du lamaïsme. Les empereurs mongols de Dehli, qui marchèrent sur les traces de Mahmoud de Ghasni, avaient, en pénétrant dans l'Asie méridionale, embrassé la foi musulmane. Non seulement ils exterminèrent le bouddhisme, mais ils persécutèrent l'hindouisme lui-même. Ce fut pour la terre du Bouddha un coup terrible, lorsque l'Islam interposa entre l'Inde et la Chine une barrière plus haute que l'Himalaya. Le flot des communications, si essentiel au progrès humain, fut brusquement arrêté. Nos propres relations avec nos voisins du continent s'évanouirent de même après la tentative que firent les Mongols conquérans de la Chine d'envahir le Japon à la fin du XIIIe siècle, en contraignant la Corée à leur servir d'alliée. Leur attitude menaçante dura près de quarante ans. Le souvenir de notre amitié avec la Cour des Tang et des Song se perdit. Par la conquête mongole de l'Asie, la terre du Bouddha fut déchirée sans pouvoir de nouveau être unie (1). »

Okakura compare l'effet de l'invasion mongole en Asie à

(1) *Le Réveil du Japon*, p. 10 à 13.

celui qu'elle eut en Europe. Tandis que l'Europe résista et forma devant les murs de Jérusalem et sur les bords du Danube une ligue que la Rome pontificale elle-même n'avait pas suffi à consommer, la civilisation asiatique succomba. « Nous n'avons pas seulement permis aux Mongols de détruire l'unité de l'Asie, nous les avons laissés frapper à mort la culture de l'Inde et de la Chine. » Ni la Chine, ni l'Inde, malgré les tentatives des Ming contre les Mongols, des Mahrattes et des Sikhs contre les musulmans, ne réussirent à s'affranchir. Le Japon, seul, grâce à sa situation insulaire, à la valeur de ses guerriers, put repousser l'invasion étrangère ; mais, dans son désir d'échapper aux périls du dehors, puis par la politique ultérieure des Shoguns, il se voua à l'isolement, il se sépara du monde. « Privés de tout stimulant du dehors, emprisonnés dans notre royaume insulaire, nous tâtonnâmes parmi le labyrinthe de la tradition. Plus sombre qu'elle n'avait jamais été, s'étendit sur nous la nuit de l'Asie. »

Il est vrai qu'alors le Japon avait tiré de l'Inde et de la Chine tout ce qui était essentiel et nécessaire à sa propre culture, et que déjà avait commencé l'œuvre de sa nationalisation, de son originalité historique et morale. Il est vrai aussi que, par le cruel destin qui frappa la Chine et l'Inde, le Japon se trouva être le dépositaire et l'héritier de la civilisation asiatique. Il est vrai enfin que c'est alors, dans la solitude de son île et dans son travail sur lui-même, à l'aide des élémens qu'il devait à la culture chinoise et indienne, qu'il se prépara à ce qui allait être sa vocation, sa destinée, sa mission parmi les nations.

II

Si l'unité de l'Asie a été atteinte ou brisée par l'invasion mongole, — elle s'est maintenue et reconstituée par le Japon.

Et d'abord le Japon, parce qu'il était soustrait aux dangers de la guerre étrangère et de l'invasion, est devenu comme le conservatoire, le refuge des trésors de la pensée, de la foi, de l'art de l'Asie. « C'est au Japon seulement que les richesses historiques de la culture de l'Asie peuvent être étudiées grâce aux spécimens qui y sont conservés. Le Trésor impérial, les temples shintoïstes, les dolmens révèlent les courbes subtiles de

l'architecture des Han. Les temples de Nara sont riches en représentations de l'art des Tang et de l'art indien, alors dans sa splendeur. Les trésors des daïmios abondent en œuvres d'art et en manuscrits appartenant à la dynastie des Song, et, comme ces reliques ont été perdues en Chine, d'abord pendant la conquête mongole, puis à l'époque de réaction des Ming, certains lettrés chinois d'aujourd'hui en viennent à chercher au Japon même la source de leur propre science. Le Japon est ainsi le musée de la civilisation asiatique (1). »

Mais Okakura s'empresse d'ajouter que le Japon est plus qu'un musée, — le génie de la race japonaise ne lui faisant accueillir les divers « idéaux » du passé que dans cet esprit de vivant éclectisme (ou, selon la doctrine indienne, d' « advaïtisme ») (2) qui donne la bienvenue aux nouveautés, sans renoncer aux anciennes traditions. Le Japon conserve, mais transforme en même temps ce qu'il reçoit. « Le roc de notre fierté nationale, de notre unité organique a tenu bon à travers les âges, malgré les vagues puissantes venues des deux grands pôles de la civilisation asiatique. Le génie national n'a jamais été submergé. L'imitation n'a jamais pris la place de la création libre. Il y a toujours eu une énergie assez abondante pour accepter et transformer l'influence reçue, si massive qu'elle fût. C'est la gloire de l'Asie continentale que son contact avec le Japon ait toujours été une source de vie et d'inspiration nouvelle. Mais c'est aussi l'honneur le plus sacré de la race de Yamato de se maintenir invincible, non seulement au sens politique, mais plus encore et plus profondément comme un esprit vivant de liberté dans la vie, dans la pensée, dans l'art (3). » — L'originalité, la vocation du Japon apparaît ainsi. C'est d'abord d'avoir amassé, condensé, résumé en lui les deux grandes civilisations d'Asie (Inde et Chine), toutes deux gravement atteintes et menacées par l'invasion mongole, puis de les avoir transformées, faites siennes, d'en avoir tiré sa propre culture. C'est enfin, lorsque séparé, coupé du continent même de l'Asie, et dans sa longue réclusion, il avait achevé l'œuvre de cette culture, d'avoir su et pu, devant une civilisation nou-

(1) *Les Idéaux de l'Orient*, p. 6 à 8.

(2) Le mot « advaïtisme » est le nom de la grande doctrine indienne, selon laquelle tout ce qui existe, malgré la diversité apparente, est réellement un.

(3) *Les Idéaux de l'Orient*, p. 19-20.

velle, la civilisation occidentale, presque subitement apparue, et tout en lui empruntant tout ce qu'il en pouvait tirer d'utile, rester lui-même, se retremper davantage aux sources nationales, et, d'autre part, se retourner de nouveau vers l'Asie continentale pour y ranimer l'unité perdue de l'Asie. — Il y a un autre et dernier aspect de la mission du Japon qu'Okakura, à cause sans doute de la date où il écrivait et de ses doctrines personnelles, était peu enclin à considérer, que d'autres, parmi ses compatriotes, ont perçu et accepté, et que je me réserve d'indiquer. Mais, et cette réserve faite, jamais regard plus lumineux et plus profond n'a été jeté sur le passé et le présent de cette race, de cette nation qui, après s'être assimilé, après avoir concentré en elle toute la culture d'Asie, s'est élevée en quelques années, et tout en restant fidèle à son idéal asiatique, au rang d'une des grandes Puissances de ce monde.

III

Okakura qui avait, dans les premiers chapitres de ses « Idéaux » de l'Orient cherché à marquer, du VIe aux XIIIe et XIVe siècles, les relations et correspondances entre l'Inde, la Chine, le Japon, a, dans les chapitres suivans, du XVe siècle jusqu'à l'ère contemporaine de la Révolution et de la Restauration (Meiji), très finement analysé les caractères de ces périodes successives d'histoire, de culture et d'art.

La période Ashikaga (1400-1600), ainsi nommée de la branche des Minamoto qui succéda aux shoguns de Kamakura et transféra la capitale shogunale à Kyoto même, siège de la Cour impériale, est une des plus intéressantes, la plus originale peut-être de l'histoire du Japon. — Les premiers shoguns de cette famille des Ashikaga, ceux qui ramenèrent leur capitale à Kyoto, avaient déjà ce sens, cet instinct de la centralisation nécessaire, d'un pouvoir plus uni et plus fort, dont s'inspirèrent après eux les deux grands chefs militaires, Nobunaga et Taiko Hideyoshi, puis Iyeyasu, le fondateur du shogunat des Tokugawa. Ils étaient en même temps pénétrés de l'esprit de la nouvelle secte bouddhiste, la secte Zen, de cette espèce de mysticisme stoïque qui en est l'âme. Ils furent des chefs politiques tout ensemble et des moines. Les plus grands d'entre eux, Yoshimitsu (1368-1408) et Yoshimasa (1449-1472), avaient

fondé, pour s y retirer, les monastères de Kinkakuji (les terrasses d'or) et de Ginkakuji (les terrasses d'argent), qui subsistent encore dans Kyoto, et d'où ils continuaient à gouverner, tout en se livrant à la méditation. Ces retraites, assez bien conservées, sont de jolis pavillons, d'une fine architecture, entourés de beaux jardins, dont les shoguns, devenus moines, avaient fait, en même temps que le siège de leur gouvernement des temples et des lieux de recueillement, de véritables musées et écoles d'art. A cette date, la dynastie mongole de Chine avait été renversée et remplacée par la dynastie nationale, vraiment chinoise, des Ming. Les relations, interrompues depuis le XIIIe siècle, se rétablirent pour un temps entre le Japon et la Chine. C'est alors que le Japon connut la culture de la dynastie qui avait précédé les Mongols, celle des Song, qui servit de modèle aux Ashikaga. Des artistes chinois étaient venus au Japon enseigner leur art dans les temples Zen de Kyoto, au Tofukuji, au Daitokuji, et dans le monastère même de Yoshimitsu. Des artistes japonais, d'autre part, ainsi que le fameux Sesshu, s'étaient rendus en Chine, à la Cour des Ming (de 1465 à 1469). Mais, et quels qu'aient été les emprunts faits aux écoles chinoises dont les œuvres affluèrent alors au Japon, l'école des Ashikaga resta profondément originale. Les peintres japonais de ce temps, comme les artistes chinois de la dynastie des Song, s'adonnent surtout au portrait et au paysage, et, comme eux, ils font usage de la manière noire, de l'encre de Chine, plus que de la couleur. — Mais les portraits et les paysages eux-mêmes gardent l'empreinte nationale. C'est la grande époque et école des Sesshu, des Sesson, des Noami, des Soami, des Masanobu, des Motonobu. Les portraits de cette date, sobres, sévères, expressifs dans leur manière noire et leurs costumes raides, évoquent un peu la manière de nos peintres français de l'école des Clouet. Les Ashikaga eux-mêmes, dévots et raffinés, ont quelque chose de nos derniers Valois. — Okakura signale, parmi les caractères les plus significatifs de cette période, la renaissance de la musique nationale et le grand développement des représentations de No, c'est-à-dire de cette sorte d'opéra japonais, dont l'inspiration est bouddhiste, où se mêlent la déclamation, la musique instrumentale et la danse mimée, et qui est resté la forme la plus haute, la plus artistique du théâtre nippon. C'est aussi la date où furent poussées à leur

exquise perfection certaines spécialités du raffinement japonais, la cérémonie du thé (chanoyu) que les initiés considèrent comme l'accomplissement d'un rite tout ensemble artistique et religieux, l'art des jardins, l'arrangement des fleurs.

La période des deux grands chefs militaires, Nobunaga et Taiko Hideyoshi, et du fondateur du shogunat des Tokugawa qui, à travers maints combats, et d'une main de fer, forgèrent l'unité du Japon, est, en somme, la chaîne de partage, la crête de séparation entre le Japon médiéval et le Japon moderne. — Si Hideyoshi, dans un rêve démesuré, entreprit l'expédition de Corée qui n'était pour lui que la préface de la conquête de la Chine, son principal objet, l'unité du Japon, était déjà atteint, et Iyeyasu allait, après lui, imposer à l'Empire ce régime de réclusion et de paix qui dura deux siècles et demi. — C'est une période de force, de domination et, en même temps, de magnificence, de luxe, d'éclat. L'architecture des puissans palais de pierre, construits par Hideyoshi et Iyeyasu à Osaka et à Momoyama, avait le caractère, militaire tout ensemble et monarchique, de forteresses qui seraient en même temps des Versailles. La décoration intérieure en était d'une grande richesse. C'est, comme en témoignent encore le palais de Nijo à Kyoto, les temples de Nikko, et, à Tokyo même, ceux des parcs de Shiba et de Uyeno, la date des grands paravens de tigres et de lions à fond d'or, des bois sculptés et peints représentant des oiseaux et des fleurs. — Nobunaga et Hideyoshi avaient, comme les Ashikaga, leurs peintres : Kano Shoyei, qui décora le palais de Nijo et fut le chef de la grande Académie Kano, fondée par son père Motonobu; Kano Yeitoku, qui décora les palais de Hideyoshi en prodiguant la feuille d'or, le laque, le pourpre, le bleu, le vert, l'orange, et qui peignit les grands panneaux et le plafond de la salle principale du temple du Nishi Hongwanji à Kyoto.

Iyeyasu et les Tokugawa, en reprenant, ou mieux en se faisant octroyer par les Empereurs le titre de shoguns qu'avaient eu les Ashikaga, ont su, sans heurter de front la forme encore féodale du Japon, la plier, par un habile système de mutuel contrôle et de dépendance alternante, à l'unité monarchique. A l'ancienne bureaucratie impériale et à l'aristocratie des précédens shogunats, ils ont substitué une ingénieuse hiérarchie dont l'Empereur, le Mikado, est le sommet, dont les degrés

sont : les kuge (aristocratie de cour de Kyoto), les daïmios (seigneurs féodaux au nombre de trois cents environ, dont une bonne partie créée par les shoguns), les samurai (guerriers, gens d'épée, au nombre de quatre cent mille environ), le peuple enfin, divisé lui-même en fermiers, artisans, commerçans, sans compter les parias ou yettas, considérés comme hors la loi.

Toutes ces classes ou castes, unies sous le joug, demeurent profondément séparées les unes des autres par l'hérédité, la tradition, la vigilance jalouse d'une loi et d'une police implacables. Dans l'intérieur d'une même classe, les individus, qu'ils soient daïmios, samurai ou gens du peuple, sont de même, autant que possible, isolés, séparés les uns des autres par des jalousies, rivalités, défiances savamment entretenues entre membres d'une même aristocratie, par des différences, routines, règlemens de métiers, entre les diverses professions exercées dans les diverses couches du peuple. Le système des cloisons étanches est poussé si loin que chaque classe a ses plaisirs, ses récréations, ses arts spéciaux, son théâtre, sa musique, sa danse, ses acteurs, ses peintres et ses sculpteurs. Le régime des Tokugawa est, par la séparation complète du monde extérieur, par la relégation au dedans, par le maintien rigoureux des classes et des compartimens, par la surveillance étroite et la police qui est le grand instrument du règne, l'exemplaire sans doute unique d'une féodalité artificielle, gouvernée, sous un titre d'emprunt, par un monarque absolu, et dont le mouvement, par cette succession de clôtures s'enchevêtrant l'une dans l'autre, est restreint, parqué dans une série de préaux qui s'emboîtent. Et cependant l'agencement même du régime est si subtil, les ressorts du gouvernement y sont si voilés, la vie pour chacune des classes y est distribuée et comme dosée avec une telle connaissance des besoins, des goûts, des aspirations mêmes de chacun, l'ordre y est si bien assuré, la prospérité y est telle, le bien-être de l'accoutumance, de la tradition, de l'hérédité, de la paix y endort si bien l'activité, la répartition de toutes ces existences aboutit à une telle maîtrise, à une telle sûreté, à une telle perfection relative dans le détail, à tous les degrés, que les gens se sentent heureux, que, dans les souvenirs du peuple, c'est le bon temps, et que le Japon, après l'avoir perdu, le regrettera. Dans cette société ainsi organisée, les vieilles formes de croyance ou de pensée, le shinto, le boud-

dhisme, le confucianisme s'adaptent, s'amalgament selon les besoins, les exigences, les goûts des classes ou des individus. De même les arts se prêtent, selon la nuance et le degré, à ces divers goûts ou besoins. Okakura nous représente les kuge de Kyoto gardant encore l'étiquette du xe siècle, les costumes du xie, prononçant le chinois avec l'accent des Tang, dansant au rythme de l'ancienne musique, fidèles aux anciens poètes, aux anciens peintres. Il nous montre les daïmios et les samurai attachés à leur ancien idéal, à l'école des peintres du xve siècle, aux drames et danses de No, à la religion Zen, aux manières et à l'art des Ashikaga.

Iyeyasu et les premiers Tokugawa sont des Mécènes. Ils ont leurs peintres, Tanyu, le grand artiste de la troisième génération de l'école Kano, ses frères Naonobu et Yasunobu, et son neveu Tsunemobu. Ils commencent à régler l'art comme le reste, à fonder dans les diverses parties du Japon des écoles ou académies Kano, dont les principes ont été posés par Tanyu. A côté de l'école Kano, ils rétablissent, avec ses privilèges et honneurs héréditaires, l'ancienne école Tosa, de la période de Kamakura, dont Mitsuoki et Sumiyoshi sont les nouveaux maîtres. En dehors de ces écoles officielles, apparaissent, au milieu et à la fin du xviie siècle, trois maîtres indépendans : Honnami Koyetsu, Sotatsu, Korin, qui sont de grands décorateurs autant que de grands peintres, et qui créent un style. A la même date commence l'école dite populaire, l'Ukioye, qui, créée par Yuwasa Katsushige, se développe vers la fin du xviie siècle, dans la période connue sous le nom de Genroku, puis, aux xviiie et xixe siècles, à Tokyo surtout, avec les maîtres Matahei, Moronobu, Harunobu, Koriusai, Kyonaga, Outamaro, Hokusai, Hiroshige. Une autre école, également populaire, naît et se développe à Kyoto, avec les maîtres Maruyama Okio, Goshun et Ganku. C'est l'école populaire de Yeddo ou Tokyo, l'Ukioye, qui a la première révélé à l'Europe l'art japonais et qui, à son tour, n'a pas laissé que d'exercer son influence sur l'art européen, en peinture et en gravure. Pendant quelque temps les estampes de l'Ukioye, qui n'étaient que la dernière et non la plus haute création de l'art japonais, ont paru être pour l'Europe l'art japonais lui-même. C'est, du reste, avec la période des Ashikaga, l'école qui nous est le plus accessible et qui offre avec certaines des nôtres le plus d'affi-

nités. Si les portraits de la période des Ashikaga évoquent en nous les portraits de l'école de Clouet, les peintures et estampes de l'Ukioye nous rappellent certains de nos peintres et graveurs du XVIIIe siècle.

Okakura compare ces deux siècles et demi de la période des Tokugawa à la « chrysalide » dans laquelle le Japon a été comme emprisonné et endormi avant l'affranchissement et le réveil de 1868. Depuis l'expulsion des Jésuites par Hideyoshi et Iemitsu et depuis l'expédition de Corée (1598-1624), le Japon a été fermé au point que la construction même de bateaux permettant d'en sortir a été interdite, et qu'un des points de la rade de Nagasaki a été le seul passage où, dans des conditions très limitées et très strictes, les bâtimens hollandais, seuls, et par un privilège exclusif, fussent admis. A l'intérieur, le régime des Tokugawa, tel qu'il a été ci-dessus décrit et défini, ne permettait ni infraction, ni écart. C'était bien, comme Iyeyasu l'avait voulu, le sommeil à peu près léthargique. Okakura, analysant à cet égard le caractère qu'ont eu, pendant cette période, les deux grands foyers de la pensée asiatique et japonaise, le bouddhisme et le confucianisme, fait remarquer que tous deux, tels qu'ils étaient contenus et réduits, n'ont pu que servir le dessein de Iyeyasu et son régime. Le bouddhisme est la grande école du renoncement, le confucianisme est la grande école de la soumission et du respect. Les idéaux de l'Orient, résumés en eux, n'ont pu que protéger le grand sommeil des Tokugawa. Mais en eux, dans la chrysalide, subsistait, comme en un conservatoire, la pensée d'Asie qui, le moment venu, et par le Japon, s'affranchirait, s'éveillerait.

Comment s'est préparé, produit, manifesté ce réveil, c'est ce que Okakura expose et explique, en traits vraiment lumineux, dans le petit livre de deux cents pages qui a précisément pour titre : *Le Réveil du Japon*.

IV

La révolution de 1853 à 1868 a été souvent représentée comme due surtout aux influences du dehors et notamment à l'arrivée dans les eaux japonaises de l'escadre américaine commandée par le commodore Perry. « Il semble, écrit Okakura, que l'impression générale parmi les étrangers était que c'est

l'Occident qui, d'un coup de sa baguette magique, nous a brusquement éveillés d'un sommeil séculaire. Mais c'est du dedans que vint la réelle cause de notre réveil. La conscience nationale avait déjà commencé de remuer lorsqu'en 1853 le commodoro Perry atteignit nos rivages, et elle n'attendait qu'une occasion pour inaugurer un mouvement général de nationalisation (1). «

Ohakara énumère, parmi les causes principales de cette révolution qui a été surtout à ses yeux une restauratiou, trois mouvemens ou plutôt trois écoles distinctes de pensée qui auraient, l'une après l'autre, formé le Japon, d'abord à chercher et à apprendre, puis à agir, enfin à savoir quelle devait être son action. — La première de ces écoles, connue sous le nom de Kogaku (école de l'enseignement classique), a été, vers la fin du XVIIe siècle, le début de la réaction et de la protestation contre le dogmatisme étroit des académies officielles et gouvernementales. Les initiateurs de ce mouvement, se dégageant de l'interprétation qui avait, depuis le XIIIe siècle, avec Tchou-hi, transformé le confucianisme sous la double influence du bouddhisme et du taoïsme, revenaient au texte original et à la vraie doctrine du sage chinois. C'était comme une première réforme morale et politique ramenant la pensée japonaise au véritable esprit de Confucius. — La seconde école, connue sous le nom d'école d'Oyomei (prononciation japonaise de Wang yang ming, général et lettré chinois du commencement du XVIe siècle), peut être désignée comme l'école de l'action. Les partisans japonais de cet enseignement considéraient que la connaissance n'est utile que dans l'action, que connaître, c'est être, qu'il faut vivre la vie même des sages, et consacrer toute l'énergie humaine au service de l'humanité. L'un des maîtres japonais de cette école qui enseigna aux environs de Kyoto, sur les bords du lac Biwa, y était appelé le Confucius vivant. Pour lui, à l'idée de la tradition devait s'ajouter celle du changement et du progrès. L'idée du changement avait pour symbole l'image du dragon, qui, perpétuellement en mouvement et en transformation, est l'esprit même de la vie. C'est surtout dans les provinces du Sud que se développa cette école d'Oyomei, notamment dans les deux provinces de Satsuma et de Choshiu, qui furent l'origine des clans militaire et naval de la Restauration, et où

(1) *Le Réveil du Japon*, p. 70.

ont été élevés les principaux hommes d'État, généraux et amiraux du Japon moderne. — La troisième école, dite l'École historique, commença vers la fin du XVIIe siècle par la compilation des généalogies des principales familles et la publication de leurs archives. Elle se poursuivit au siècle suivant par des recherches d'histoire, de philologie et de littérature, par l'évocation du passé du Japon, de ses anciennes croyances et doctrines, de son culte, de ses vieilles poésies et légendes. Ce mouvement, inauguré par Keichiu-acharya, et qui eut son couronnement dans les œuvres célèbres de Motoori et Harumi (1), en ramenant la lumière sur les ouvrages de l'ancien Japon, ranimait, non seulement le goût de la littérature nationale, mais le culte des croyances primitives, du Shinto, de l'Empereur. « L'esprit historique ainsi vivifié, écrit Okakura, après avoir pénétré les domaines de la littérature, de l'art, de la religion, atteignit enfin le cœur des samurai. Jusque là les effets, confinés au monde des lettrés, avaient été brillans, sans être décisifs. Mais le nouveau message se propagea, en se démocratisant, dans les œuvres d'écrivains du XVIIIe siècle, puis du XIXe, au premier rang desquels se distingue Rai Sanyo (2), le poète historien. C'est des pages lumineuses de cet écrivain que l'entière signification du passé s'imposa à l'esprit des jeunes samurai et des ronin. Leur mémoire remonta aux temps où le caractère sacré impérial était méconnu, où le chrysanthème s'inclinait sous le souffle cruel de l'arrogance des Ashikaga, où le palais des Empereurs lui-même tombait en ruines en face du pavillon d'or des shoguns. Ils lisaient avec tristesse les poèmes du loyaliste solitaire, chantant sa chanson mélancolique dans la nuit sans lune. Ils s'arrêtaient avec un mélange d'orgueil et de chagrin à l'histoire de l'empereur Godaigo qui brisa le pouvoir des shoguns de Kamakura et, pour un temps, rétablit l'autorité légitime (3). Devant eux se dressait l'image de Masashige, le héros qui combattit pour l'empereur Godaigo, tout en sachant sa cause perdue. » Cette renaissance historique et litté-

(1) Motoori Norinaga (1730-1801) a publié 55 ouvrages formant 180 volumes. Son œuvre principale à laquelle il travailla pendant plus de trente ans est le commentaire en 44 tomes du Koji-ki, la première histoire du Japon.

(2) Rai Sanyo (1780-1832) se distingua surtout comme historien. Ses deux principaux ouvrages, Nihon-gwaishi, Nihon-seiki, plaidaient déjà la cause de la restauration impériale.

(3) *Le Réveil du Japon*, p. 87-89.

raire ressemble à celle qui, aux XVIIIe et XIXe siècles, prépara, dans plusieurs contrées d'Europe, la résurrection de nationalités abolies et d'États déchus.

Les Tokugawa, malgré le régime de police et de compression qu'ils avaient instauré, ne craignirent pas tout d'abord ces diverses écoles de pensée, ces recherches archéologiques, philosophiques ou littéraires, dont la tendance leur échappait. Ils encouragèrent eux-mêmes certaines publications dont l'esprit ne se révélait point à eux. Et cependant, après avoir envahi les samurai, le nouvel esprit se communiquait aux daïmios, non seulement à ceux qui, comme les daïmios de Satsuma et de Choshiu, avaient toujours eu une haine héréditaire contre le shogunat, mais à certains princes de la famille même des Tokugawa, aux daïmios de Mito et d'Echizen. — C'est ainsi que, sous le shogunat en apparence le plus fort, le plus assuré de son pouvoir, se préparait le mouvement qui allait l'emporter, et restaurer, avec le vieux Japon, le pouvoir impérial redevenu l'étendard et le bouclier de la nation. Le mouvement était déjà très avancé, les shogun avaient, par de brusques et tardives exécutions, vainement essayé de l'arrêter et de l'étouffer, lorsque l'escadre américaine se présenta en vue du port d'Uraga. « C'est alors, écrit Okakura, que l'Occident apparut sur notre horizon. »

Lorsque l'Occident apparut dans la personne du commodore Perry invitant le Japon à conclure un traité de commerce et d'amitié avec les États-Unis, la réaction contre le régime des Tokugawa, le mouvement de retour vers le vieil esprit japonais, vers le pouvoir impérial, vers les anciennes institutions, doctrines et croyances, étaient déjà très prononcés et accentués. L'effet de cette brusque apparition de l'Occident fut, non pas de créer un mouvement dont les origines remontaient au XVIIe siècle, mais de le précipiter. Loin d'être un mouvement de rapprochement vers l'Occident ou d'occidentalisation, ce fut, au contraire, un mouvement de nationalisme, sous la forme d'un retour à l'ancienne civilisation, au vieux Japon. Ce qui, aux premiers témoins et observateurs de ces événemens, put faire illusion, c'est qu'en vue de se défendre contre l'Occident, et puisque le commodore Perry laissait au Japon une année de réflexion pour examiner et accepter son projet de traité, le Japon n'hésita pas à emprunter à l'Occident ses armes, c'est-à-

dire des soldats et des marins selon le modèle européen. C'est aussi qu'une fois entrés dans cette voie, les Japonais, par ce même éclectisme qui leur avait fait adopter jadis les doctrines, les cultures indienne et chinoise, ne répugnaient pas à l'idée de tirer de l'Occident l'outillage, la force matérielle qui leur étaient nécessaires. Mais plus que jamais, le Japon restait le Japon, et cette crise de nationalisme allait si loin que, dans son retour au passé, il dépassait les limites mêmes des périodes pendant lesquelles il s'était assimilé les doctrines indienne et chinoise pour atteindre les temps antérieurs, presque préhistoriques, les temps de la race primitive, du Shinto, de la dynastie divine. Déjà, dès les débuts de la réaction nationaliste, un lettré du XVIIe siècle, bien connu par sa révérence pour les sages de l'Inde et de la Chine, interrogé sur ce qu'il ferait, si une armée commandée par le Bouddha et par Confucius envahissait le Japon, avait répondu qu'il couperait la tête de Çakya-Mouni et qu'il tremperait dans la saumure la chair de Confucius. — Le Japon sortit de la crise plus nationaliste encore en ce sens que, non seulement c'était le vieux Japon qui renaissait en lui, mais que, et bien que nourri de la culture indienne et chinoise, c'était lui désormais qui incarnait l'Asie, et en pouvait refaire l'unité.

Dans les événemens qui se succédèrent depuis l'année 1853, et à travers toutes les péripéties, lorsque, à la suite du mouvement de réaction ci-dessus décrit, la lutte s'engage entre le shogunat des Tokugawa et les partisans de la restauration impériale, c'est tout de suite l'idée impériale qui l'emporte. La première pensée du shogun lui-même, quand le projet de traité du commodore Perry lui a été remis, c'est de consulter le Trône, ce qu'il n'avait jamais fait, et de lui envoyer une ambassade dans ce dessein. Et de même, lorsque, après la mort du shogun Iemochi, en 1866, Keiki fut appelé à lui succéder, ce dernier, fidèle aux principes que lui avait inculqués le prince de Mito, son père, et dévoué comme il l'était au Mikado, n'avait d'autre pensée que de résigner ses pouvoirs et de restituer au Trône impérial toute son autorité. — Okakura retrace avec le plus vif intérêt, dans son court et suggestif ouvrage, les diverses phases par lesquelles passa, de 1853 à 1868, le duel final entre le shogunat et l'Empire. Il montre que si, à la rigueur, et avec plus d'habileté, le shogunat eût pu survivre, c'eût été, en tout

cas, à condition de restituer le pouvoir suprême à l'Empereur. En fait, et le shogunat ayant peu à peu, par ses fautes, perdu la partie, ce furent, après une tentative des daïmios hostiles au shogun et ralliés à l'Empereur pour constituer une sorte d'Empire aristocratique et fédéraliste, puis après un autre essai des kuge de Kyoto et des ultras de l'impérialisme pour restaurer l'ancienne bureaucratie impériale antérieure aux shogunats, ce furent les unionistes, c'est-à-dire les modérés, qui, soutenus par les trois clans de Satsuma, Tosa et Choshiu, établirent un Empire dans lequel l'ancienne bureaucratie impériale se tempérait d'institutions démocratiques et constitutionnelles. Durant toute la crise, l'apparition de l'Occident et les emprunts faits à l'Occident n'avaient été que l'occasion ou l'accessoire. C'était bien une révolution nationale qui suivait son cours et qui, comme ses premiers initiateurs l'avaient désiré, comme les unionistes l'avaient prévu, aboutissait à la restauration impériale.

Non pas que l'Occident n'eût sa part dans les événemens dont la restauration impériale fut le dénouement, en ce sens d'abord que c'est la conclusion par le shogun du traité proposé par les États-Unis qui rallia contre le shogunat tous les défenseurs de l'idée impériale, et aussi parce que le shogun chercha auprès de l'étranger l'assistance militaire et navale que lui fournirent les armes achetées aux Hollandais, les instructeurs demandés à la France et à la Grande-Bretagne, les bâtimens à vapeur acquis au dehors. Les sciences européennes, notamment la médecine, avaient commencé à pénétrer par Nagasaki. L'un des chefs de ce parti unioniste qui devait, à la longue, l'emporter et faire triompher l'Empire tout ensemble démocratique et bureaucratique, Sakuma Shozan, fut le premier Japonais à conseiller aux autorités de son pays l'emploi d'instructeurs européens dans toutes les branches du savoir. Il fut aussi le premier Japonais à adopter le costume européen. Il est vrai qu'il paya cher ses tendances favorables à l'Occident : il fut assassiné à Kyoto, en 1866, par les ronin du parti impérial.

Ces premières tendances vers l'Ouest, cependant, ces premiers emprunts faits à l'Occident n'étaient que pour mieux aider et défendre la cause nationale. « Accoutumés, écrit Okakura, à accueillir les choses nouvelles sans sacrifier les anciennes, notre adoption des méthodes occidentales n'a pas

aussi grandement affecté la vie nationale qu'on l'a cru. Le même éclectisme qui nous avait fait choisir Bouddha comme guide spirituel, Confucius comme guide moral, nous a fait saluer la science moderne comme le fanal du progrès matériel (1). » Okakura remarque, en outre, que, plus tard, l'adoption en matière politique et sociale de certaines idées ou coutumes de l'Occident n'a pas nécessité de la part du Japon un changement aussi grand qu'on l'avait d'abord pensé, et que le Japon n'a pris en somme dans les institutions de l'Occident que ce qui était en harmonie et concordance avec sa nature orientale. Les unionistes, tels que ce Sakuma Shozan cité plus haut, croyaient retrouver dans ces institutions et idées de l'Occident les lois des anciens sages de la Chine et de l'âge d'or du Céleste-Empire. George Washington leur rappelait l'empereur Yao de la Chine. Dans *l'Esprit des lois* de Montesquieu et la doctrine des trois pouvoirs, il leur semblait reconnaître la doctrine de Mencius. « S'il n'y avait pas eu de point commun de contact, dit Okakura, une race orientale telle que la nôtre n'aurait jamais adopté les idées de l'Occident avec l'enthousiasme que nous avons montré (2). »

Il y eut, en effet, dans les années qui suivirent la restauration impériale, une fièvre d'imitation de l'Occident, et, dans la première décade surtout (de 1870 à 1880), une sorte de réaction contre l'esprit même de l'Orient. Mais ce ne fut qu'une crise passagère. « Les voix de grands hommes d'État, tels qu'Iwakura et Okubo, ne furent pas longues à condamner les ravages que cet amour insensé des institutions occidentales exerçait sur les anciennes coutumes du pays (3). » Le Japon se reprit vite. Il se trouvait alors dans une situation à quelques égards semblable à celle où l'Europe, à la fin du Moyen Age et après la prise de Constantinople, a été comme envahie par un retour de la civilisation gréco-romaine, en même temps que par le développement des sciences, par l'avènement de l'esprit de critique et de réforme. De même que l'Europe s'en est tirée par la Renaissance, c'est-à-dire par l'heureuse union de l'esprit antique et des idées modernes, le Japon s'en est tiré par cette révolution-restauration qui a concilié l'adoption de certaines idées, inven-

(1) *Le Réveil du Japon*, p. 189.
(2) *Le Réveil du Japon*, p. 151.
(3) *Les Idéaux de l'Orient*, p. 220.

tions ou institutions de l'Occident avec un puissant mouvement de retour à l'esprit et à l'idéal national, au vieux Japon. Au moment même où il allait entrer dans sa nouvelle carrière, le Japon se retrempait à sa source même, à ses origines : là a été le secret de sa force, de sa continuité, de cette haute et merveilleuse fortune qui a fait d'une des plus anciennes races de l'Asie l'une des grandes Puissances du XXe siècle.

V

« La Restauration, écrit Okakura, a été en même temps une réforme. En sortant de notre solitude asiatique pour prendre notre place sur la grande scène du monde, nous étions obligés, d'une part, de nous assimiler beaucoup des institutions que l'Europe nous offrait pour notre progrès, et, d'autre part, de ressusciter en même temps les « idéaux » classiques de l'Orient. L'idée de la réforme a été clairement exprimée par la Déclaration impériale de 1868, dans laquelle Sa Majesté, en montant sur le trône, disait que les obligations nationales devaient être considérées du large point de vue de l'humanité universelle. D'après le sens même du mot, notre Restauration était essentiellement un retour. Le gouvernement reprit la forme d'une bureaucratie impériale, telle qu'elle avait existé avant l'avènement du régime féodal, sept siècles plus tôt. Le premier acte du nouveau gouvernement fut de rétablir tous les anciens bureaux et offices, avec leurs noms primitifs, tandis que des fonctions et des cérémonies depuis longtemps oubliées étaient remises en vigueur, et que le shintoïsme était proclamé religion de la Maison impériale. Des honneurs posthumes étaient conférés aux loyalistes, tels que Masashige, qui avaient servi la cause de la Cour impériale sous les anciens shogunats, et nombre de leurs descendans furent anoblis. Mais cette renaissance du passé se tempérait du nouvel esprit de liberté et d'égalité. Le Mikado, en même temps qu'il proclamait le shintoïsme religion de la Maison impériale, accordait la liberté de conscience à toute la nation, et le christianisme était affranchi de l'interdiction qui le frappait depuis l'expulsion des Jésuites au XVIIe siècle (1)... »

(1) *Le Réveil du Japon*, p. 162-164.

Tel est bien le caractère de la nouvelle ère : un mélange de restauration et de révolution, de retour au plus ancien Japon et d'emprunt à l'Occident moderne, avec ce trait dominant que le tout demeure profondément marqué de l'empreinte nationale. Les origines, la première période de la Restauration ont, jusque dans le retour au plus ancien passé, une allure révolutionnaire, puisque la remise en vigueur des anciennes institutions, antérieures à la féodalité, implique l'abolition des clans, des fiefs de daïmios, de toute l'organisation des samurai. Il se produit, d'ailleurs, à ce début de la nouvelle ère, une fièvre de sacrifice et de renoncement, un élan comparable à celui de la nuit française du 4 août qui pousse les daïmios à faire bon marché de leurs fiefs, les samurai à abdiquer leurs privilèges, le shogun à immoler son pouvoir. Les emprunts à l'Occident, d'autre part, si rapides, si nombreux, si tumultueux qu'ils soient, sont faits, dans les premières années surtout, par les plus chauds et enthousiastes artisans de la Restauration, par les descendans des anciens kuge ou par les jeunes impérialistes les plus ardens à assurer la puissance de l'Empereur et de l'Empire. Les révolutionnaires de la première heure, Iwakura, Okubo, ne tardèrent pas, du reste, à marquer eux-mêmes la limite que la révolution et les emprunts à l'Occident ne doivent pas franchir et à invoquer hautement, comme le devoir le plus essentiel, le respect et le maintien de l'esprit national.

La première période de la Restauration offre un contraste frappant de mesures radicales et révolutionnaires, telles que l'abolition des clans, la loi agraire, la suppression des pensions, prises par un gouvernement réorganisé selon le modèle et le type des temps préféodaux, et où dominaient les princes, les kuge, les anciens daïmios. Plus tard, lorsque fut annoncé et préparé le régime constitutionnel, et lorsque, à la fin de 1885, commença à fonctionner le système des ministères à la façon occidentale, ce fut cette seconde génération, cette seconde période de la Restauration qui, avec une constitution et des formes empruntées à l'Occident, se montra le plus jalouse de ne pas laisser altérer et atteindre le caractère national de la politique japonaise. La constitution, annoncée par le Mikado dès 1881 et appliquée en 1889, bien que les élémens, après une longue enquête, en aient été empruntés en partie à l'Occident,

gardait dans son esprit, et plus encore dans la manière dont elle a été pratiquée, quelque chose des anciennes institutions nationales. L'instruction publique qui fut généralisée et rendue accessible à tous, en même temps qu'elle comprenait l'étude des sciences et des langues d'Occident, restait de même imprégnée de l'esprit national : le rescrit impérial qui en a formulé les principes et résumé l'éthique est devenu comme le code de la moralité japonaise. Mais c'est dans l'organisation, le recrutement de l'armée et de la marine, que le Japon a peut-être le mieux su concilier l'esprit ancien et l'esprit nouveau, et renouer la chaîne des temps. Il a, par le service militaire personnel, par le système de la conscription, élevé tous ses fils à la dignité des anciens guerriers ou samurai ; il a ainsi promu toute la nation à un état de noblesse dans lequel le nouveau Japon, communiant avec l'esprit et la foi des ancêtres, a retrempé et comme doublé sa vertu et sa force.

Le Japon, dans cette crise de croissance et de renouvellement, est donc resté fidèle à lui-même : il n'est sorti de sa réclusion plus de deux fois séculaire, il ne s'est avancé sur la scène du monde que pour réapparaître, dans son adaptation aux temps nouveaux, tel qu'il a toujours été, hospitalier aux idées, aux influences du dehors, mais à condition que ces idées et ces influences entrent dans la composition et la substance de son originalité propre, dans la formation de son pur et solide métal. Les emprunts faits à l'Occident, il se les assimile, comme il s'est assimilé les emprunts faits à l'Inde et à la Chine. Et s'il a été dans sa destinée, après avoir en effet incarné en lui la culture indienne et chinoise, d'en tirer sa propre civilisation et de devenir ensuite, surtout depuis l'invasion mongole, comme le survivant et le représentant de la culture de l'Asie, il se rend compte que sa mission aujourd'hui peut être plus vaste, plus active, et consister à assumer dans l'Asie orientale un rôle plus étendu. L'unité de l'Asie, que l'invasion mongole a brisée, les relations et communications avec le continent asiatique qui, ranimées un instant au temps de la dynastie des Ming, se sont ensuite et de nouveau interrompues, n'est-ce pas à lui qu'il appartiendra de les reconstituer?

C'est bien sous cet aspect qu'apparaît à Okakura la nouvelle et présente mission du Japon. Il lui semble qu'en prenant de plus en plus conscience de lui-même dans cette Restauration

qui, après l'avoir ramené à ses origines, lui ouvre un nouvel avenir, le Japon ne peut rester indifférent au sort de l'Asie et à ses rapports avec ses voisins immédiats. Le Japon le peut, à son gré, d'autant moins que, sans l'avoir désiré, l'Asie orientale s'est trouvée en communication avec l'Occident, avec les Puissances qui, depuis 1840, ont cherché à établir des relations avec la Chine, avec la Corée, comme elles ont réussi, après 1853, à en établir avec l'Empire du Soleil-Levant.

Okakura n'est pas indulgent pour l'Occident. Il a, dans un de ses chapitres intitulé « le Désastre blanc, » et pour répondre aux griefs dirigés contre « le Péril jaune, » tracé de l'histoire des premières entreprises occidentales en Asie une esquisse qui n'est pas flatteuse. Il s'applique, en regard, à démontrer, dans un autre chapitre intitulé : « le Japon et la Paix, » quelles ont été, dans le plus lointain passé, les tendances pacifiques de la politique japonaise et que si, au XVIe siècle d'abord, sous Hideyoshi, puis à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, le Japon fut amené à prendre les armes pour la sécurité de sa situation dans la Mer Jaune et le détroit de Corée, ce fut dans un intérêt de légitime défense. Notre intention et notre objet ne sont pas d'examiner et de discuter ici un litige sur lequel l'histoire a prononcé, et que des traités internationaux ont réglé. En fait, dès les premières années de la Restauration, un parti existait au Japon qui réclamait une expédition contre la Corée. Le parti de la paix prévalut, et le dissentiment qui éclata à ce sujet entre le grand Saigo et Okubo, son compagnon de clan et son ami, fut l'origine de cette rébellion dite de Satsuma qui mit aux prises les uns contre les autres les vainqueurs de 1868 et qui amena une sanglante répression. Quinze ans plus tard, en 1894-95, puis, de nouveau, dix ans après, en 1904-1905, survenaient, d'abord entre le Japon et la Chine, puis entre le Japon et la Russie, au sujet de cette même question coréenne, des conflits dont le résultat fut, après deux essais successifs d'indépendance et de protectorat, l'annexion définitive de la Corée par le Japon au mois d'août 1910.

La solution de la question coréenne, les accords qui s'établirent en outre, soit entre le Japon et la Russie, soit entre le Japon et la Chine, sur la question connexe de la Mandchourie, les arrangemens qui intervinrent enfin, entre le Japon d'une part, et, de l'autre, l'Angleterre, la France, la Russie, les

États-Unis, sur la question chinoise, ont, de 1894 à 1905, puis de 1907 à 1915, défini et consacré de telle façon la situation extérieure du Japon, que sa mission et son rôle apparaissaient désormais aussi clairement pour le monde que pour lui-même. Le Japon, outre qu'il s'était par sa révolution et restauration intérieure préparé à la grande tâche qu'il avait à accomplir, était reconnu comme la Puissance prépondérante de l'Asie et entrait dans la compagnie des grandes Puissances de l'univers.

A la date de 1905 qui est celle de son dernier livre, Okakura écrivait que tout progrès fait par le Japon dans la confiance, dans la foi en lui-même, doit être une puissante exhortation à demeurer fidèle à son idéal national. Deux ans avant, en 1903, dans son livre sur les « Idéaux de l'Orient, » il avait écrit que « la mission du Japon n'est pas seulement de revenir à son propre et ancien idéal, mais aussi de sentir et de ranimer la vie dormante de la vieille unité de l'Asie. » C'est le programme avant tout asiatique qu'il proposait à son pays, tant en politique qu'en art. Et, depuis 1905, le Japon s'est en effet efforcé, tout en achevant son œuvre nationale, en développant ses ressources, en complétant son instruction, de resserrer ses liens avec les autres peuples de l'Asie, avec la Chine, avec le Siam, avec l'Inde, avec la Turquie elle-même. Il avait conscience d'être devenu, à son tour, la lumière de l'Orient et de devoir communiquer ses reflets à toutes les races de même culture.

Le Japon s'est, à ce moment historique, dédié au rôle qui lui était ainsi assigné. Le gouvernement de Tokyo était tout disposé, si les ministres chinois y eussent mis un peu de bonne volonté, à entretenir des relations plus intimes avec la Chine. Des sociétés étaient créées pour mettre en rapport les lettrés, les journalistes, les hommes d'affaires des deux pays. Quelques années plus tard, des tentatives furent faites pour la fondation de sociétés industrielles et financières. Avec la Turquie, dont le Sultan avait, pendant la dernière guerre, envoyé une ambassade de félicitations au Mikado, il fut question d'établir des relations diplomatiques permanentes. L'essai n'échoua que parce que le gouvernement ottoman voulut, au préalable, obtenir du Japon la renonciation au régime des capitulations qu'il n'appartenait pas au Japon de modifier ou de prescrire. Tokyo était devenu, dans l'intervalle, la ville de civilisation et de lumière où les étudians des diverses contrées d'Asie désiraient se rendre

pour y poursuivre leurs études. L'Université de Tokyo était le centre recherché des étudians chinois, indiens, siamois. L'enseignement y comprenait, outre le droit et la médecine, les sciences et les arts, la philosophie indienne et chinoise, l'étude des littératures et des langues. Le sanscrit et le chinois y formaient la base des « humanités » asiatiques, comme le grec et le latin sont chez nous la base de nos « humanités. » La jeunesse chinoise était la plus nombreuse. Ce sont les étudians sortis de l'Université et des écoles de Tokyo qui ont été, d'abord les agens de la Révolution chinoise, puis les fonctionnaires et ministres de la nouvelle République. La jeunesse indienne avait de même afflué à Tokyo et y avait fondé un journal d'émancipation et de propagande. Le Japon exerçait son rôle de primauté, son rayonnement d'influence. C'est bien en lui que l'Asie se résumait, se reflétait, prenait conscience d'elle-même. Sa mission, celle que dans l'histoire, dans la civilisation, dans l'art, Okakura considère comme la sienne, était pleinement accomplie.

VI

Il en est une autre qu'Okakura, à cette date de 1905, et dans le dessein purement asiatique qui l'inspirait, ne pouvait encore voir, ni pressentir, ni sans doute souhaiter, mais qui, à partir de l'année 1907, est peu à peu apparue, que d'illustres Japonais ont conçue, encouragée, inaugurée, qui était en harmonie avec l'esprit du nouveau Japon, et dont l'accomplissement sera un titre d'honneur, de gloire, pour la race de Yamato et la grande Puissance de l'Asie.

Cette autre mission est, pour le Japon, après avoir résumé et concentré en lui, comme il l'a fait, les efforts, les œuvres, la pensée, la foi, la culture de l'Asie, après s'être assimilé d'autre part, de l'Occident, ce qui était nécessaire à ses besoins, aspirations et progrès, d'être l'intermédiaire, le lien entre l'Occident et l'Orient. Il y a eu, il y aura encore des préjugés, des résistances, des obstacles à vaincre. Certains nationalistes, au Japon même, ont pu considérer comme une infidélité à l'Asie cette inclination ou inclinaison vers l'Occident. Certaines régions d'Occident, d'autre part, ont pu ne pas se montrer très disposées à l'exécution de ce programme de rapprochement. Mais le grand homme d'État du Japon, celui qui, après avoir, dans sa

première jeunesse, joué son rôle à côté des protagonistes de la Restauration, a, depuis 1885, si souvent tenu dans ses mains les rênes du pouvoir, le prince Ito, avait formulé dans les termes les plus saisissans le devoir et l'avenir du Japon, lorsqu'il a dit que c'était une partie de la mission nationale du Japon de remplir cette fonction d' « honnête courtier » dans le contact inévitable des deux civilisations. Tel est bien le complément de l'œuvre du Japon, le couronnement de sa tâche historique.

Le Japon avait le sûr instinct de ses destinées, lorsqu'en 1902 il a conclu avec la Grande-Bretagne le traité d'alliance qui, pour la première fois, l'associait dans un dessein de politique générale à une grande Puissance d'Occident. Le progrès de cette même pensée l'a amené à conclure en 1907 et 1908 ses accords avec la France, la Russie, les États-Unis. Et quel était l'objet, en même temps que le principe, de ces divers accords? C'était le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de la Chine, la préservation du *statu quo* et de la paix de l'Asie, c'est-à-dire l'accomplissement des obligations et du devoir que le Japon avait lui-même envers sa grande voisine du continent asiatique. A dater de ce jour, le plus grand, le plus vital problème de l'Asie Orientale, la question chinoise, a pu être examinée et traitée dans une parfaite intelligence et entente par la grande Puissance de l'Asie et les quatre grandes Puissances de l'Ouest les plus intéressées à la sécurité et à la prospérité de l'Empire chinois. Quel lien plus étroit, plus efficace, aurait pu être noué entre l'Occident et l'Orient? L'événement, au reste, ne tarda pas à démontrer, quelques années plus tard, lorsque éclata la Révolution chinoise, combien avait été opportune et prévoyante cette entente entre le Japon et l'Occident. Que serait-il advenu, quelles n'auraient pas été les conséquences de cette fin du régime impérial en Chine et de l'avènement soudain d'une République inexpérimentée, si le Japon et les Puissances de l'Ouest ne s'étaient trouvés unis pour limiter et atténuer les effets de la crise, pour seconder dans ses débuts la République naissante? Cette première mise à l'épreuve du lien établi entre l'Orient et l'Occident a été significative et péremptoire : elle a dès alors légitimé et justifié la part et le rôle qui appartiennent au Japon, sa mission dans les rapports entre l'Asie, l'Europe, les États-Unis.

Ajouterai-je que le Japon, en même temps qu'il s'unissait,

par les accords de 1907, avec la France et la Russie, concourait à l'établissement, entre la Russie et l'Angleterre, à propos des questions d'Asie, d'une entente qui n'a pas tardé à devenir aussi cordiale et générale que l'était déjà l'entente entre l'Angleterre et la France, et que le Japon s'est trouvé jouer ainsi un rôle considérable dans la formation de ce puissant groupement qu'allait être, qu'a été la Triple Entente? — Le Japon était donc tout désigné, non seulement par son alliance avec la Grande-Bretagne, mais par ses accords avec la France et la Russie, pour prendre dans les événemens de 1914-1915 la part et l'attitude qui ont été les siennes, celles d'un allié. A la façon dont le Japon s'est acquitté de ses obligations, dont il a, contre l'ennemi commun, assuré la liberté des mers et l'intégrité du continent asiatique, dont aujourd'hui plus que jamais il remplit ses devoirs envers la Russie, il a singulièrement étendu, agrandi et ennobli encore sa mission. Il a pris sa place dans la croisade qui unit le monde civilisé contre la barbarie germanique. Si l'une des Puissances asiatiques, malgré l'assistance et les bienfaits reçus des Puissances libérales de l'Occident, si la Turquie n'a pas craint de se ranger du côté de nos ennemis, la grande Puissance de l'Asie, celle dont le brillant destin et la haute mission s'accomplissent, celle à qui l'avenir appartient, le Japon, est avec nous et nos alliés; il est, comme le veulent son histoire et son drapeau, du parti de la clarté, de la lumière, du soleil qui se lève.

A. Gérard.

VOYAGE DANS LES ABRUZZES

ET

LES POUILLES

(3-17 MAI 1914)

J'ai fait, au printemps de l'an dernier, avec des amis, dans les Abruzzes et les Pouilles, deux des provinces italiennes les plus rarement visitées, une courte et magnifique excursion. Je n'avais jamais encore été dans les Abruzzes. J'avais, il y a quelque vingt ans, visité rapidement Bari et Lecce, villes des Pouilles. Ce voyage dans ces deux provinces, devenu aujourd'hui aussi facile, grâce à l'automobile, qu'il était jadis presque impossible, demeurera un de mes beaux souvenirs. Nous sommes parmi les premiers à l'avoir accompli. J'engage vivement tous ceux qui aiment à admirer de superbes monumens et de non moins superbes paysages de montagnes à ne pas se priver de ce grand plaisir.

Nous n'avions exactement que quinze jours devant nous. Grâce à une excellente 40 HP, — car une voiture puissante est indispensable, — nous avons réalisé presque tout notre programme, supérieurement établi par M. E. Bertaux, l'érudit français qui certainement connaît le mieux ces contrées.

Nous sommes sortis de Rome par la place Saint-Jean-de-Latran, puis, par Tivoli, nous avons rapidement gagné Tagliacozzo. Le champ de bataille où sombra la fortune du malheureux Conradin, le dernier des Hohenstaufen, s'étend au pied de la ville, accotée à un contrefort de l'Apennin. Le site est fort

beau. Nous visitons un vieux palais riche en souvenirs. Par une belle route contournant l'antique lac Fusino, à travers une plaine toute jonchée de localités aux noms médiévaux (1), ayant devant nous les plus hautes montagnes encore couvertes de neige en ce commencement de mai, nous atteignons vers le soir Sulmona, dans une position admirable. Nous devons y passer deux nuits dans une auberge primitive, pourtant possible et sympathique. La patrie d'Ovide disperse ses beaux édifices, ses pittoresques églises dans la plus riche plaine, en face de la magnifique chaîne de la Majella, qui barre l'horizon de son colossal mur de neige. A deux pas de l'hôtel, une très ancienne église, la cathédrale, contient quelques monumens insignes.

Nous consacrons la journée suivante à une longue course dans l'Apennin. Par une route de montagne splendide, à travers des défilés qui ne le cèdent en rien aux plus renommés passages des Alpes, le long de torrens rapides ou de lacs étincelans dans lesquels se mirent de petites cités couvrant de leurs antiques maisons des crêtes prodigieusement escarpées, nous gagnons la localité pittoresque entre toutes de Scanno, presque ignorée il y a dix ans, connue maintenant en Italie comme séjour d'été. Le site est grandiose, à la base d'imposantes montagnes. On est à plus de mille mètres d'altitude. Quand on parcourt, entre deux rangées de sombres maisons pareilles à des forteresses, ces ruelles caillouteuses et grimpantes, on se croit dans l'Italie des XIVe et XVe siècles. Aucune apparence de la vie moderne, sauf, en dehors de la ville, un petit hôtel propre, presque confortable, le seul assurément que nous ayons rencontré dans notre voyage. Une population aux vêtemens archaïques, d'aspect sévère, circule par ces escaliers de rues. On se croirait à mille lieues de la Rome moderne dont un peu plus de deux cents kilomètres nous séparent seulement.

Le contraste est extraordinaire. Les femmes surtout dont beaucoup soutiennent leur antique renommée de beauté, dont la plupart certainement n'ont jamais été au delà de Sulmona, portent le plus étrange costume noir, si lourd et pesant qu'il semble une évocation du Moyen Age. Leur coiffure, également noire, si bizarre qu'elle est presque impossible à décrire et qu'elle rappelle, dit-on, leur origine albanaise, enveloppe leur

(1) Cette plaine admirable a été depuis bouleversée par l'affreux tremblement de terre tout récent.

physionomie du plus austère des accoutremens. Les veuves portent sur le visage une sorte de masque qui laisse juste assez de place à la vue pour qu'elles puissent se conduire.

Un chemin charmant courant au pied des monts nous conduit, le lendemain, de Sulmona à Aquila. Dans la petite ville de Popoli, nous visitons quelques beaux restes d'un palais médiéval. Nous nous détournons plus loin jusqu'au village d'Asserghi pour contempler les assises formidables du Gran Sasso d'Italia. Ce géant de l'Apennin, massif colossal dont les cimes couvertes de neiges éternelles couvrent une immense superficie, présente les plus merveilleux aspects. Il ne le cède point en fait de beautés sublimes aux plus renommés sommets des Alpes. — Aujourd'hui, hélas ! de lourdes nuées nous en dérobent la cime.

Aquila, capitale des Abruzzes, est maintenant une préfecture du royaume d'Italie. C'est une ville très ancienne dans laquelle nos rois Louis XII et Charles VIII ont frappé monnaie, comme du reste à Sulmona et à Chieti. L'hôtel, sur le Corso, est bruyant, malpropre, encombré d'officiers qui y ont leur logement. Nous visitons de charmantes églises. J'ai conservé le souvenir de deux d'entre elles : une toute petite, hors ville, près du cimetière, avec de délicieux monumens de la Renaissance, et une autre sous le vocable de Saint-Bernardin de Sienne, avec une extraordinaire et immense façade carrée, prodigieusement ornée, qu'on n'oublie plus quand on l'a vue. Le soir, quelques étudians parcourent le Corso aux cris d'*Abbasso l'Austria!* C'était déjà une forme très usitée pour saluer l'alliée d'alors de la Triplice.

D'Aquila, nous franchissons l'Apennin par la plus belle route de montagne, magnifiquement établie par le gouvernement royal. Tout le long des pentes dénudées, des essais de reboisement sont tentés avec succès, semble-t-il. La voie est presque déserte, et nous filons vivement. Nous ne rencontrons pas un automobile. Nous n'en rencontrerons pas dix dans tout notre voyage. Arrêt à Teramo pour déjeuner et visiter un très beau dôme au portique d'aspect sauvage du XIIe siècle.

La distance de Teramo à Ascoli, où nous devons passer la nuit, est courte. Nous traversons Campli et Civitella del Tronto. Ascoli, grande et belle cité, propre et bien tenue, possède aussi d'imposantes églises. L'hôtel de ville, avec sa belle façade du

XVIIe, contient une galerie de peinture, chose bien rare dans les Abruzzes. Nous y voyons quelques beaux tableaux de l'école de Crivelli et le fameux pluvial dit d'Ascoli, admirable chape qui, jadis dérobée et vendue à feu Pierpont Morgan, fut généreusement restituée par lui à la ville d'Ascoli après des incidens retentissans.

Le lendemain nous suivons longtemps une route insignifiante sur le rivage de l'Adriatique, puis nous obliquons droit dans les terres. Nous escaladons un haut contrefort. Nous sommes à Atri, très ancienne ville d'origine étrusque, qui fut une des premières à frapper ces lourdes et énormes monnaies de bronze, le plus ancien numéraire italien connu sous le nom d'*æs grave*. Atri possède une merveilleuse cathédrale, dôme très antique avec une immense crypte et des fresques fameuses. C'est un des plus beaux monumens religieux des Abruzzes que nous visitons longuement. Nous faisons dans une petite auberge un déjeuner pittoresque. — La route qui nous mène d'Atri à Chieti est très mauvaise; nous perdons du temps à franchir deux gués auprès de deux ponts rompus. Après un court arrêt à Pianella où une antique église *fuori mura* contient un extraordinaire ambon d'art très barbare, nous arrivons à Chieti par une longue et belle montée.

Chieti est une grande ville, une préfecture sans intérêt, mais dans une situation superbe sur une très haute colline. Son nom antique est Reate. L'ordre des Théatins qui y fut fondé par un de ses archevêques devenu plus tard le pape Paul IV, en a pris son nom. Du haut des promenades qui ont remplacé les vieilles murailles, la vue est splendide entre les massifs du Gran Sasso et la mer Adriatique qui scintille au loin.

Notre prochaine étape est une des plus longues. Nous nous arrêtons à Torre de'Passeri où nous admirons dans une solitude fleurie les restes délicieux de la célèbre abbaye de San Clemente in Casauria de l'ordre de Cîteaux, un des plus insignes monumens du haut Moyen Age italien. L'ambon, la chaire à prêcher, la tribune, le chandelier pascal sont de toute beauté. De grands animaux, des aigles éployées, sculptés en haut relief, en décorent les parois. Un jardin rustique, ensoleillé, encercle admirablement ce site ravissant. — Nous repassons à Popoli, à Sulmona. Nous nous engageons derechef dans les plus hautes montagnes de l'Apennin et, par les plus tragiques défilés, nous

gagnons la localité très élevée de Roccaraso. Trois ou quatre hôtelleries primitives destinées à abriter le flot des touristes italiens qui commencent à y faire du sport en hiver et à s'y reposer en été, sont vides encore. Nous avons peine à nous faire servir le plus maigre repas. Aussitôt après, nous traversons un immense plateau sans cesse agité par des vents violens. Le froid est intense. Le paysage est celui des plus hauts sommets alpins. La route redescend par Castel di Sangro. Nous désirons voir les fresques du IXe siècle de l'église souterraine désaffectée de San Vincenzo a Vulturno. Pour avoir les clefs, nous montons au village du même nom accroché à la montagne dans le site le plus romantique. Les clefs ont été emportées, hélas! à Naples par le propriétaire actuel de l'église. C'est la fête du village. Toute la population défile en grand costume multicolore comme aux temps classiques de Léopold Robert. Dans ce lieu si sauvage, si écarté, nous recevons le meilleur accueil. A notre étonnement, beaucoup d'hommes s'adressent à nous en français. Ce sont des ouvriers qui, chaque année, vont faire en France une campagne de travaux de terrassemens. Un d'eux a épousé une femme française qu'il a ramenée ici et qui ne semble pas se sentir dépaysée dans ce milieu si différent et si rude. — Nous arrivons fatigués à Isernia sur le Vulturne. Nous voudrions y passer la nuit. Impossible. A la vue de l'auberge, nous reculons d'horreur. Force nous est d'aller beaucoup plus loin par une route d'ailleurs infiniment belle. Nous arrivons à la nuit tombante à Campobasso, capitale de la province de Molise, presque sur la frontière des Pouilles. Hélas! c'est ici pire encore. L'auberge est affreusement sale. Mieux vaut ne pas insister. Un de nous, gagnant son lit, en fait tomber un pistolet à six coups chargés oublié par le voyageur de la nuit précédente.

Par une très longue et très fatigante route, escaladant les plus hauts sommets pour atteindre successivement des localités qui semblent des nids d'aigles, nous franchissons la frontière des Pouilles. L'aspect du pays se modifie entièrement. Quittant les montagnes, nous descendons brusquement dans la grande plaine du *Tavogliere* des Pouilles, où paissaient, au moyen âge, des millions de moutons, venus des Abruzzes au printemps. Il n'en vient plus actuellement que quelques centaines de mille. De plus en plus, l'agriculture s'empare du *Tavogliere*. Vers midi, à l'entrée de cette plaine fameuse, nous atteignons

Lucera, la célèbre *Lucera dei Pagani* de l'empereur Frédéric II de dramatique mémoire, qui dresse sa silhouette monumentale sur un haut plateau sauvage et dénudé. Nous visitons les églises, fort belles. Surtout, nous courons, à quelques centaines de mètres de la ville, aux ruines de la sombre forteresse où cet empereur extraordinaire, cet homme tellement en avant de son siècle, avait installé cette armée de 60 000 Sarrasins, dont il avait réussi, à l'horreur du Pape et de la chrétienté, à se faire pour lui les soldats les plus dévoués. Il a vécu souvent, à Lucera, auprès de cette multitude féroce dont il était le dieu, entouré de cette cour élégante et lettrée, mi-partie chrétienne, mi-partie musulmane, qui avait fait de lui un empereur excommunié.

Faisant un grand crochet vers la droite, à travers le *Tavogliere* et sa plaine infinie, triste et déserte, nous gagnons, sur un des premiers contreforts de l'Apennin, une autre cité des Pouilles, une autre fameuse ville médiévale, une des premières conquêtes des Normands en Italie, Troja, fondée par le stratigos byzantin Bugianus, qui lui avait donné ce nom légendaire, assiégée plus tard par l'empereur Henri III en un siège célèbre, qui se termina par la plus lamentable des retraites. Aujourd'hui petite ville isolée, habitée par une population d'aspect farouche et famélique, Troja ne recevrait jamais de visiteurs, si elle ne possédait un des plus merveilleux dômes d'Italie. La cathédrale, splendide, s'élève sur une petite place banale, encombrée de centaines d'enfans, dont l'indiscrète et bruyante curiosité est une calamité presque insupportable. Sa façade est tellement belle, en sa sauvage rudesse, qu'elle nous arrache des cris d'admiration. Nous ne pouvons cesser de la contempler. Elle est aussi superbe, aussi fraîche que si elle était d'hier. Elle possède des portes de bronze richement décorées, exécutées à Constantinople au XIe siècle, comme toutes celles que nous allons rencontrer désormais dans cette grande plaine des Pouilles. Nous quittons avec peine cet endroit inoubliable, et, par les mornes étendues du *Tavogliere*, nous gagnons vers le soir Foggia, capitale de la province, où nous devons passer deux nuits.

Foggia n'était, au Moyen Age, qu'un gros bourg, où les milliers de pâtres du *Tavogliere* venaient s'approvisionner. Frédéric II, qui y tint très souvent sa cour, y construisit des églises, un palais dont il ne demeure qu'un arceau charmant. C'est

aujourd'hui une capitale agricole de plus de 100000 habitans. Elle est presque privée d'eau, ce qui constitue pour elle une véritable calamité. Ses monumens sont peu intéressans. Quelques places de la ville sont couvertes de pierres plates, dont chacune marque l'entrée d'un *silo* pour la conservation des grains.

Nous ne séjournons à Foggia que pour pouvoir aller le lendemain au sanctuaire du mont Gargano, un des buts principaux de notre voyage. Quand on traverse l'immense *Tavogliere*, en venant de l'Apennin, ou seulement de Troja, on a en face de soi, sur la droite et sur la gauche, la mer, et, juste en face, un énorme massif montagneux complètement isolé de toutes parts, entre la plaine et la mer Adriatique; c'est là le fameux promontoire du mont Gargano, l'éperon de la botte que représente l'Italie méridionale. Au sommet de ce promontoire désert, à une hauteur de plus 800 mètres, dominant une immense étendue de terre et de mer, se dresse, au milieu d'une ville étrange en ces solitudes, une église élevée sur un des plus célèbres et des plus antiques sanctuaires chrétiens du monde : la grotte si renommée où, dès le VIe siècle, les foules primitives accouraient vénérer le glorieux archange saint Michel, l'archistratège des nuées célestes. Ce sanctuaire insigne a joué le plus grand rôle dans l'histoire de la conquête normande. C'est là que les hardis aventuriers normands, fils de Tancrède de Hauteville, venus ici au retour de Terre-Sainte pour saluer le grand Archange si populaire dans leur patrie, s'abouchèrent pour la première fois avec les patriotes longobards et firent alliance avec eux pour renverser dans l'Italie méridionale le pouvoir tyrannique séculaire du basileus de Byzance.

Le sanctuaire de l'Archange du Gargano, ou, plus exactement du Monte Sant' Angelo, est encore aujourd'hui, en Italie méridionale, l'objet d'un culte immense. Tout le long de l'année, surtout au mois de mai, des milliers de rustiques pèlerins, par troupes villageoises sous la conduite des anciens de la commune, portant tous encore le costume classique des paysans de l'Italie méridionale, tenant à la main des palmes fleuries, chantant incessamment de pieuses litanies, traversent en lents et poétiques convois les plaines prodigieuses de la Pouille, puis, escaladant les chemins pierreux de la Sainte Montagne, vont implorer en d'ardentes prières, souvent à grands cris, le très

saint Archange dont ils contemplent de leurs plus supplians regards la statue infiniment vénérée. En mai, plus de cent mille de ces pèlerins montent au sanctuaire. La fête de l'Archange se célèbre le 8 de ce mois. Nous sommes au 9. C'est dire que nous rencontrerons encore de très nombreuses bandes.

La route qui de Foggia mène à Manfredonia, d'où l'on monte au Gargano, est une des plus romantiques du monde. Elle traverse dans sa partie la plus pittoresque le sauvage *Tavogliere*, parsemé de troupeaux. En face de nous grandit de moment en moment l'immense silhouette isolée du Monte Sant' Angelo. A mi-chemin, les ruines d'une ancienne commanderie du Temple et de son église, très renommées à l'époque des Croisades, attirent nos regards. La route est couverte de centaines de pèlerins, se dirigeant par bandes vers le sanctuaire ou en revenant, chantant et priant. Les voix fraîches des jeunes filles répondent aux voix graves des vieillards portant les saintes reliques. Plus loin nous visitons une église vénérable, très antique, de la plus belle ordonnance du haut Moyen Age. C'est la cathédrale de Siponto, le seul monument demeuré debout dans cette solitude d'une ville jadis célèbre. Manfredonia, que nous atteignons aussitôt après, est un petit port de mer pittoresque et charmant. Ce fut jadis un point d'embarquement très fréquenté par les guerriers de la Croisade. L'infortuné Manfred, ce fils bâtard si sympathique du grand Frédéric II, imposa son nom à la ville qu'il reconstruisit. Vers les tout derniers jours du XVIIIe siècle, Mesdames Adélaïde et Victoire de France, tantes du Roi, abandonnant le palais de Caserte sous la menace des soldats de Championnet, vinrent ici s'embarquer sur une misérable felouque qui, à travers des souffrances inouïes, les conduisit à Trieste, étape dernière de leur long martyre.

L'ascension du Monte Sant' Angelo commence presque à la porte même de Manfredonia. Vingt kilomètres environ nous séparent encore du sanctuaire. La route, très découverte, très abrupte, domine sans cesse en corniche les plus beaux points de vue sur la mer et le fuyant rivage des Pouilles. Nous ne cessons de rencontrer des théories de pèlerins. Soudain, de cet immense désert rocailleux qui est la Sainte Montagne, surgit une ville véritable, encombrée de fidèles. Au centre, s'élève l'église qui surmonte la grotte fameuse. Au milieu d'une foule immense, bourdonnante, infiniment bruyante, parlant, chan-

tant, hurlant des prières, nous descendons, un peu troublés par ce pieux vacarme, les longs escaliers souterrains taillés dans le roc, éclairés de lampes innombrables ; nous nous enfonçons profondément sous le sol ; nous franchissons les merveilleuses portes de bronze si célèbres, niellées d'argent, commandées à Constantiuople, en l'an 1000, par le patrice Pantaléon, qui a fait sur leur paroi inscrire en lettres d'argent ses supplications aux gardiens de l'église pour qu'ils entretiennent avec soin son admirable présent ; il va jusqu'à leur donner des recettes à ce sujet.

Soudain nous débouchons dans l'immense sanctuaire creusé dans cette grotte transformée en église. L'impression est extraordinaire au milieu du bruissement de cette multitude qu'on a peine à distinguer. Peu à peu on s'accoutume à cette obscurité piquée de mille lumières ; on distingue les détails de ce temple unique au monde et la foule des fidèles qui, avec des cris, des invocations indescriptibles, assiègent incessamment l'autel et la statue de l'Archange. L'endroit est extraordinairement vénérable, merveilleusement ancien ! Il y a mille ans et plus, les mêmes foules naïves se précipitaient déjà aux pieds de saint Michel. Une grande partie de la décoration de la grotte remonte au plus haut Moyen Age. C'est un des lieux les plus impressionnans que j'aie visités dans ma vie. Les honneurs nous en sont faits par l'archidiacre de la basilique, prêtre de belle prestance, très fin, très érudit.

Dans la cohue priante et bruyante des pèlerins, deux femmes surtout attirent notre attention : une jeune et une vieille qui sollicitent du Saint une grâce à leurs yeux si capitale qu'elles semblent comme folles dans leurs instantes supplications. Elles poussent incessamment d'ardentes clameurs, pleurant, sanglotant, interpellant l'Archange avec des paroles vraiment furieuses. Derrière elles, un vieil homme s'écrie sans interruption : « Oh ! Santo, oh ! Santo, accorde-leur, accorde-leur ce qu'elles te demandent ! »

Nous redescendons à Manfredonia par une autre route d'où la vue sur la mer est plus belle encore. Nous rentrons à la nuit tombante à Foggia par la même voie rustique et poudreuse. Toujours nous rencontrons des bandes chantantes de pèlerins. Nous songeons, rêveurs, à ce sanctuaire étrange que nous venons de visiter, où les guerriers normands de la conquête allaient

dès le XIe siècle prier le même Archange si pieusement adoré dans leur pays au mont de la Merveille.

De Foggia, par les riches campagnes de Cerignole où Gonsalve de Cordoue vainquit en 1503 l'armée française du duc de Nemours, par Canosa, lieu célèbre dans l'histoire des Normands d'Italie, où nous admirons le tombeau du fameux Bohémond d'Antioche, sorte de turbé oriental aux riches portes de bronze, élevé aux côtés de la cathédrale, nous gagnons Barletta, grand port de commerce au bord de l'Adriatique. Nous devons visiter dans cette journée les plus belles cathédrales, les dômes les plus illustres de l'Italie méridonale, ces monumens superbes aux façades imposantes, à l'aspect sauvage, aux grands porches dont les colonnes sont supportées par des lions ou d'autres animaux gigantesques, aux ambons admirables, aux tribunes sculptées avec un luxe prodigieux. Successivement nous visitons ceux de Barletta, de Trani, celui-ci, immense joyau architectural dans une position unique au bord de la mer, de Bisceglie, de Molfetta, de Giovinazzo. A Barletta encore il y a cette mystérieuse colossale statue de bronze d'un empereur byzantin. Le géant couronné, dont le nom véritable nous est inconnu, se dresse en pleine cité contre le mur d'une église. C'est un problème presque douloureux de ne pouvoir mettre un nom sur cette physionomie aussi auguste qu'inquiétante.

Je passe rapidement sur notre séjour à Bari. Cette plus riche cité des Pouilles, son dôme, sa vaste et sombre église de Saint-Nicolas, contenant les reliques du grand saint asiatique, jadis apportées de Phrygie, son très beau musée, sont mieux connus. C'est, là, la limite extrême de notre voyage. Le lendemain, nous commençons à remonter vers le Nord. Par Bitonto et Ruvo, possédant chacune une ravissante cathédrale, nous gagnons Andria, encore une ville illustre dans les fastes de la conquête normande. C'est de là que part la route qui mène au Castel del Monte, le légendaire château tant aimé de l'énigmatique Frédéric II, un des buts principaux de notre voyage. Déjà nous apercevons aux flancs du mont cette haute et immense silhouette dominant tout l'horizon. La route, très belle, a été refaite récemment pour permettre à l'empereur allemand de visiter plus commodément le château de son grand prédécesseur. L'automobile marche rapidement sur cette pente qui nous mène droit à la forteresse. Nous l'avons tout le temps en face

de nous dressant ses tours colossales en ce site extraordinaire, sur ce promotoire montagneux en avant de l'Apennin d'où l'on découvre le plus immense horizon. Nous ne pouvons détacher nos regards de ce spectacle. Que de fois, lisant dans les historiens la vie de Frédéric II, j'avais ardemment désiré voir le château qui, de tous ceux qu'il habita, rappelle le plus vivement son nom! Après cette course folle d'une vingtaine de kilomètres, nous escaladons les dernières pentes plus abruptes et faisons halte près de la grande porte de la demeure déserte. Sous nos yeux s'étendent à l'infini les plaines de la Pouille couvertes de villes, de villages et de cultures, et les plus lointains rivages de la mer Adriatique. Le splendide monument, à la fois forteresse, palais et maison de chasse, dresse sa masse géante au haut du mont. Sauf le revêtement de plaques de marbre qui ont disparu presque partout, le château est intact jusqu'en ses toitures immenses, sillonnées de rigoles pour le captage des eaux de pluie. La fin du jour est très belle. La solitude est complète. Seule la femme du gardien absent, promène un bel enfant devant le noble édifice. Nous pénétrons dans la vaste cour intérieure. C'est bien, là, la résidence superbe, toute en pierre, de ce César du XIIIe siècle : escaliers d'une conservation parfaite, deux étages de salles à voûtes ogivales supportées sur des colonnes, salles construites de pierres énormes aux arêtes encore très vives. Un silence de mort règne dans cette immensité que ne troublent jamais plus que les oiseaux de proie et les chats-huans entrés par les hautes et larges fenêtres ouvertes sur la campagne. Je traverse rapidement chaque salle ; il me semble que je suis le jouet d'un rêve. A chaque instant, je crois voir apparaître un des guerriers sarrasins du grand empereur dans son armure de mailles, sous son vaste turban blanc. Oui, c'est ici que Frédéric aimait à vivre, dans un farouche isolement de ses sujets italiens, parmi ses gardes étrangers, au milieu de son harem de belles filles d'Orient. C'est d'ici qu'il courait chasser le lièvre, et même la gazelle, avec les fameux guépards acquis pour lui à prix d'or en terre musulmane et que leurs gardiens portaient en travers de la selle pour les lancer soudain sur le gibier épouvanté.

De la porte du donjon, la jeune femme du gardien nous fait admirer cet immense panorama. Elle énumère les cités des Pouilles qui s'étendent sous nos yeux depuis Manfredonia jus-

qu'au delà de Bari. Nous quittons avec peine cette vision fantastique que nous ne reverrons sans doute jamais. L'auberge d'Andria n'offrant que peu d'attraits, nous allons passer la nuit à Barletta près du colosse impérial byzantin.

Le lendemain, nous visitons encore la grande et merveilleuse église inachevée de Venosa, elle aussi une des principales cités de l'occupation normande. Ces restes magnifiques se dressent à quelque distance de la ville moderne, au milieu du plus aimable désert, dans une oasis de fleurs, d'arbustes, de plantes grimpantes. On y voit encore les tombes de Roger Guiscard, de son frère Drogon, de sa femme Albérade. Nous passons une nuit très inconfortable dans une infâme auberge de Melfi, en un site austère déjà très montagneux. Melfi a joué un grand rôle dans l'histoire des Normands de Sicile. C'est là que, pour la première fois, dans un pacte fameux, ils se partagèrent le pays conquis. Le lendemain, par une belle route de hautes montagnes, non loin de la sombre vallée de l'Ofanto, non loin du mont Vultur aux vastes forêts mystérieuses, nous franchissons à nouveau la chaîne de l'Apennin. A Bénévent, nous admirons le dôme aux portes de bronze et le bel arc romain. A Caserte, nous parcourons l'immense palais rival de Versailles. Les jours suivans, nous visitons le mont Cassin terriblement restauré dans le goût allemand, et cette admirable région qui descend de là jusqu'à Rome dans la plus sévère des contrées, toutes ces villes enfin qui ont noms : Arpino, Frosinone, Alatri à l'énorme muraille étrusque, Ferentino, Anagni et sa cathédrale portant sur sa façade la statue de Boniface VIII, la victime du terrible Nogaret; bien d'autres encore, sans oublier, entre Arpino et Frosinone, l'abbaye cistercienne renommée des SS. Giovanni e Paolo di Casamari, de style gothique primitif bourguignon. Le dernier jour, navrés que ce soit la fin, nous allons, de Frosinone où nous sommes revenus passer la nuit, aux ruines délicieuses de l'abbaye également cistercienne de Fossanova, rivale de celle de Casamari; nous visitons encore Terracine en son site gracieux entre tous, les romantiques ruines de Ninfa, Cori et son temple antique de si exquises proportions au plus haut du mont. Le soir, nous rentrons à Rome vers la tombée du jour.

GUSTAVE SCHLUMBERGER.

LA MOBILISATION MILITAIRE

ET

INDUSTRIELLE

DES INSCRITS MARITIMES

Il y a déjà plusieurs années que l'Inscription maritime paraissait ne plus se prêter aux exigences de la guerre moderne. La Marine ne l'ignorait pas et elle avait elle-même préparé une réforme de cette institution qui, jadis, avait fait sa force. Dans ce dessein, un projet de loi avait été déposé en 1909 sur le bureau de la Chambre des Députés. Par une ironie singulière, le nouveau texte avait été conçu en vue de mettre les règles de l'Inscription maritime « en harmonie avec le service de deux ans. » Or, la loi de 1909 (service de deux ans) a été abrogée sans que le projet du ministre de la Marine ait eu les honneurs d'une discussion ; il était donc caduc avant d'avoir été voté. C'est pourqnoi un second projet de loi avait dû être déposé. On désespérait à la Rue Royale de le faire aboutir pour la raison suivante : L'Inscription maritime n'est pas seulement un système de recrutement des matelots, c'est un régime social des gens de mer. Ceux-ci bénéficient, en effet, de nombreuses faveurs attachées à leur qualité d'inscrits. A ce titre, il n'est pas étonnant que les parlementaires des départemens riverains de la mer se soient intéressés à cette institution, d'autant plus que, dans ces dernières années, les syndicats professionnels de marins sont devenus très exigeans. Je ne sais quel auteur a comparé l'Inscription maritime à une hydre de Lerne sans

cesse attaquée et dont les têtes repoussent sans cesse dans l'enceinte du Palais-Bourbon.

L'Inscription maritime a été à son origine une sorte de compromis entre l'instauration du service obligatoire pour une certaine catégorie de citoyens français et la concession d'avantages spéciaux accordés à tous ceux qui se faisaient inscrire sur les matricules des gens de mer.

Nous ne referons pas l'historique de l'œuvre géniale de Colbert, qui eut le mérite de dégager plusieurs siècles à l'avance la véritable formule de la nation armée (1); nous nous bornerons à observer que la solution du problème de l'Inscription maritime tel qu'il était posé devant le Parlement était double. Les députés, qui étaient disposés à voter facilement ce qui se rapportait au système de recrutement, étaient, en revanche, très gênés pour toucher aux statuts des inscrits et à leurs privilèges séculaires. Comme le gouvernement désirait obtenir un vote rapide, il fut donc contraint de disjoindre, dans son projet, les articles concernant l'état social des inscrits de ceux qui réglaient leur dette militaire; et la loi, ainsi tronquée, fut votée presque sans débat, le 8 août 1913.

Cette disposition législative répondait à des nécessités pressantes.

Si nous laissons de côté l'aspect politique de la question pour nous en tenir exclusivement aux besoins du recrutement, nous voyons que l'Inscription maritime encourait, avant la loi de 1913, deux graves reproches. D'une part, elle ne permettait plus de donner à la flotte le personnel qu'elle réclamait; d'autre part, elle laissait inutilisées d'abondantes réserves.

Il s'était produit une transformation complète dans les méthodes d'armement de nos navires de combat, et l'Inscription maritime était impuissante, aussi bien sous le rapport de la quantité que de la qualité, à fournir à nos escadres les hommes que le nouveau programme naval exigeait. De 55 595 marins figurant sur les contrôles en 1911, on était passé, en 1913, à 60 505. A mesure que les besoins de la flotte augmentaient, les ressources de l'Inscription maritime diminuaient; si bien qu'en 1911 la Marine admettait 4 391 engagés, ou jeunes recrues, contre 4 136 inscrits seulement, dont

(1) La conscription aurait pu s'appeler tout aussi bien l'inscription militaire, par opposition avec l'inscription maritime; le principe en est le même.

1 310 inscrits, dispensés comme soutiens de famille, n'avaient qu'une année de service à accomplir.

Déjà dans une mission accomplie en 1912, le contrôle constatait que si le total des inscrits maritimes restait stationnaire, le chiffre des inscrits présens au service avait au contraire fléchi dans une mesure très appréciable. Sur 30 000 inscrits environ comptant dans les cadres, 12 ou 13 000 s'étaient fait inscrire depuis leur arrivée au service, si bien que l'apport réel de l'inscription n'était que de 17 000 hommes. En l'espace de dix années, de 1900 à 1910, le nombre des marins fournis à l'État par l'inscription maritime s'était abaissé de 3 000 unités. Parmi les causes de cet « abandon du service marqué de la carrière des équipages de la flotte, » le rapport citait : « le désir de jouir de la liberté que comporte la vie civile et le peu de goût des pêcheurs bretons pour les études théoriques nécessaires à l'obtention des brevets de spécialité. » Chose inquiétante, le fléchissement portait principalement sur des quartiers qui étaient à bon droit considérés comme les pépinières de marins de l'État : ainsi Paimpol qui, sur 8 731 inscrits, donnait en 1900 1 946 matelots, n'en fournissait plus en 1910 qu'un contingent de 1 472. Il était manifeste que les marins venaient tout autant qu'autrefois à l'Inscription maritime, mais qu'ils renonçaient de plus en plus au service dans les équipages de la flotte en retardant l'époque de leur inscription définitive. Dans certains centres même, Boulogne et Bastia, par exemple, la réduction du chiffre des marins de l'État coïncidait avec un accroissement des inscrits.

En outre, le contingent du recrutement était presque exclusivement composé d'ouvriers de spécialités, tandis que les inscrits comprenaient, en majorité, des matelots de pont.

Le marin purement professionnel, qui était indispensable autrefois sur les bâtimens à voiles, trouve de moins en moins son utilisation sur nos navires modernes. Ce qu'exige surtout le service d'un cuirassé, d'un torpilleur et d'un sous-marin, dernières créations du machinisme, ce sont des électriciens, des ajusteurs, des tourneurs, c'est-à-dire des ouvriers instruits et adroits. Sans parler des mécaniciens pour lesquels cette proposition est évidente, les canonniers eux-mêmes, qui forment le gros de nos équipages, doivent, à côté des servans auxquels on demande de faire preuve avant tout de force musculaire, posséder des pointeurs et des chargeurs intelligens. Le monde des pêcheurs,

dans lequel se recrutent le plus grand nombre des inscrits, possède des qualités d'endurance remarquables; mais leurs rangs renferment une proportion d'illettrés considérable. Sur un cuirassé de l'escadre de la Méditerranée, où les inscrits figuraient cependant en petit nombre, j'en ai compté jusqu'à 75.

Je ne veux pas médire des pêcheurs, ce sont des âmes frustes et disciplinées ; quand on fait appel à leur dévouement, on est sûr d'être entendu ; je puis dire, cependant, que leur passivité même est un obstacle à leur éducation navale, telle qu'elle doit être entendue actuellement. J'ai été frappé, à l'école élémentaire, où je les ai observés, de constater combien ils étaient parfois réfractaires à toute idée de progrès. Leur passage dans nos escadres n'est pas suffisamment prolongé pour qu'ils aient le temps d'ouvrir leur esprit aux idées nouvelles. Ils accomplissent passivement les gestes qu'on leur ordonne, comme des rites sacrés : ils ne cherchent pas, assez souvent, à en comprendre la signification.

Au contraire, les jeunes recrues, qui ont embrassé librement le métier de la mer et qui sont choisis dans une élite industrielle, arrivent sur les navires impatiens de naviguer, curieux de s'initier au mystère de la Marine. En peu de temps, ils s'adaptent à ce métier nouveau et ils font preuve d'une bonne volonté et d'un enthousiasme dont on peut profiter.

Il résulte de ce que nous venons d'exposer que, depuis trois ans environ, la marine militaire devait faire appel, pour plus de moitié, au contingent terrestre, et que cette proportion tendait à augmenter. Non seulement l'Inscription maritime n'apparaissait plus comme le mode exclusif de recrutement de nos marins, mais encore elle perdait de plus en plus de son importance à ce point de vue. Elle continuait cependant à fournir le noyau des matelots professionnels et les hommes rudes qui sont toujours nécessaires pour composer nos équipages de gabiers, de timoniers, de chauffeurs et de servans. Elle était le bras, sinon le cerveau, des équipages.

Cependant, comme notre flotte de première ligne naviguait en temps de paix avec des effectifs sensiblement égaux à ceux qui étaient prévus pour la période de guerre, nos navires n'ont eu à faire appel que dans une faible limite aux réservistes, à quelque source qu'ils appartinssent. D'après les règlemens communs à la Guerre et à la Marine, les conscrits qui avaient

été admis au service dans l'armée de mer, ainsi que les engagés volontaires, devaient rester pendant dix ans, après le congédiement de leur classe, à la disposition du ministre de la Marine; après quoi, ils étaient reversés au service du recrutement et incorporés dans les réserves de l'armée de terre. Lors de la mobilisation, la liste de ces réservistes-marins comprenait environ 12000 noms (1).

Cet appoint joint aux réservistes inscrits maritimes, dont nous reparlerons, fut largement suffisant pour assurer les besoins de la flotte en marins de spécialité. Bien plus, les conscrits de la classe 1914 furent, pour la plupart, dirigés sur des formations militaires, au lieu de subir une instruction spéciale en vue de leur embarquement, les écoles de spécialités ayant cessé de fonctionner. Il n'y a donc pas eu pénurie de personnel dans la Marine par suite de l'insuffisance de l'Inscription maritime. Il nous reste à examiner si le danger découlant du second reproche adressé à cette institution, à savoir l'inutilisation des réserves, a été conjuré comme le premier et si l'on n'a pas constaté pléthore de marins. Mais il est indispensable, auparavant, d'exposer le mécanisme spécial de l'Inscription maritime.

***

Pour assurer l'exécution des lois qui régissent cette institution, le littoral de la France a été divisé en arrondissemens maritimes ayant pour capitale nos grands ports de guerre. Dans chacun de ces arrondissemens, il existe un ou deux directeurs de l'Inscription maritime qui dépendent du sous-secrétaire d'État, pour les questions intéressant la Marine marchande, et du préfet maritime pour les affaires domaniales ou de recrutement.

Cependant, la véritable circonscription territoriale de l'Inscription maritime est le *quartier* dont l'institution est due à Colbert. Les quartiers qui se succèdent tout le long de la côte de Dunkerque à Bayonne, de Port-Vendres à Nice, ainsi qu'en Corse et en Algérie, sont confiés à des administrateurs depuis que les

(1) Ce chiffre peu important est fait pour surprendre, si on le rapproche du contingent admis en 1911 ; mais il y a lieu de considérer qu'antérieurement à 1911 les jeunes gens provenant du recrutement étaient beaucoup moins nombreux et, en outre, qu'une proportion notable de conscrits souscrivent un rengagement à l'expiration de leur temps obligatoire et font ainsi leur carrière dans l'armée de mer.

commissaires de la Marine ont été dépouillés de ces attributions. L'administrateur a près de lui des officiers d'administration, des commis et des gendarmes représentant la force publique.

Son quartier est divisé lui-même en syndicats. Les syndics des gens de mer, qui règnent sur cette petite commune maritime, se trouvent en contact direct avec les inscrits. Ce sont les syndics qui président à leur embarquement, notent leurs salaires, leur communiquent, par l'intermédiaire des gardes, les ordres qui les intéressent, assurent le paiement des délégations, transmettent les dossiers de pension et de secours, les demandes de concessions domaniales, etc., en un mot exercent sur eux cette sorte de paternité traditionnelle qui caractérise le régime. Ce sont eux encore qui, spécialement dans le cas qui nous occupe, procèdent à la mobilisation des réserves de l'armée de mer et mettent les inscrits en route.

Contrairement à ce que l'on pense parfois, tout Français est libre de se livrer à la navigation comme bon lui semble; l'exercice de cette profession n'est donc pas l'apanage des inscrits maritimes; mais elle entraîne l'inscription *ipso facto*. Voici dans quelles conditions. Nul bâtiment n'est admis à prendre la mer s'il n'est pourvu d'un rôle d'équipage délivré par l'administrateur du quartier du port d'appareillage. Tous les matelots qui naviguent à titre professionnel sur ces bâtimens doivent être portés au rôle; aussitôt après, ils sont inscrits sur des registres appelés *matricules*, où il leur est ouvert une case, sorte de compte courant où viendront, désormais, se condenser tous leurs mouvemens d'embarquemens commerciaux ou militaires. On affecte à chaque inscrit un numéro matriculaire, représenté par le folio de sa page d'inscription, précédé d'une lettre formant l'initiale du quartier. Exemple : B. 1223 (Brest, folio 1223).

La matricule des inscrits qui commencent à naviguer s'appelle matricule des *inscrits provisoires*. Ce n'est qu'à dix-huit ans d'âge et dix-huit mois de navigation que les inscrits deviennent *définitifs*. Ils sont alors reportés aux matricules des inscrits définitifs. Jusqu'à là, ils ne jouissent d'aucun des avantages accordés aux inscrits; en revanche, ils conservent leur statut militaire et continuent, par conséquent, à dépendre du ministre de la Guerre, Dès qu'ils deviennent définitifs, au contraire, ils sont signalés aux bureaux de recrutement qui les rayent de leurs contrôles et ils ne relèvent plus que de la

Marine. Je ne veux pas énumérer les privilèges des inscrits; les plus importans consistent dans l'allocation d'une pension de retraite à cinquante ans d'âge et vingt-cinq ans d'embarquement et dans l'obtention de secours de toute nature sur la caisse des Invalides ou la caisse de prévoyance. L'institution de l'Inscription maritime est, en effet, inséparable du fonctionnement de la caisse des Invalides largement alimentée par des subventions du budget national (1) et qui payait en 1914 : 22 200 000 francs de pensions, 1 593 000 francs de secours, 2 383 225 francs de subventions, avec un budget total de dépenses de 26 801 958 francs, en augmentation de 1 329 036 francs sur l'année précédente.

Ces avantages avaient autrefois leur corollaire dans la dette militaire particulière que les inscrits devaient supporter. Ils passaient le tiers de leur temps d'activité sur les vaisseaux du Roi à une époque où le service obligatoire n'existait pas. A l'heure actuelle, la seule différence entre les obligations d'un inscrit et celles d'un conscrit, consiste en ce que le premier doit servir dans la marine pendant cinq ans, tandis que le second est appelé dans l'armée de terre pendant trois ans. Encore cette période de cinq ans est-elle toute théorique. En fait, l'inscrit est envoyé en congé illimité entre le quarantième et le quarante-huitième mois de présence, selon les nécessités du service. Lorsqu'un inscrit atteint l'âge de cinquante ans ou qu'il est réformé, il est rayé des matricules des inscrits définitifs pour passer à celles des *hors de service*.

Si tous les inscrits vivent de l'exploitation de la mer, il n'en existe pas moins entre eux des dissemblances très profondes, leur genre d'existence variant du tout au tout d'un quartier à l'autre. Il est essentiel de connaître cette population maritime pour comprendre les difficultés de leur mobilisation. Les uns, *longs courriers à voiles*, traînent leur existence errante à travers le monde dans le vide des grandes traversées. Ils proviennent de certains ports du Nord et surtout des quartiers populeux de Bretagne. Certains quartiers comme Lannion, Binic et Dinan qui ne comprennent presque pas d'étendue de côtes, comptent une proportion très élevée de longs courriers. C'est une sorte

(1) Cette subvention était de 16 280 734 francs en 1914, plus 2 383 225 francs de subvention spéciale (loi du 19 avril 1906), en augmentation totale de 1 100 912 francs sur 1913.

de tradition qui se transmet dans les familles. Dinan se trouve, à ce propos, dans cette situation très curieuse, d'être une pépinière de marins au long cours, alors qu'il n'existe pas de navire immatriculé au quartier. Bien des vocations de marins se dessinent le long de la Rance au fond de la lande bretonne.

Les *longs courriers à vapeur*, qui effectuent les traversées régulières sur nos grands paquebots, sont les cliens ordinaires des compagnies de navigation. Ils sont concentrés dans nos ports commerciaux au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux, à Marseille; la plupart d'entre eux, d'ailleurs, ne sont pas inscrits dans ces ports et proviennent des quartiers de Bretagne. Ils naviguent au long cours pendant leur jeunesse et retournent plus tard dans leurs foyers.

Les *caboteurs* peuplent les navires des lignes subventionnées qui sillonnent la Méditerranée et font la traversée entre l'Océan et l'Algérie. Sur 8800 inscrits qui comptent à Marseille, la majorité sont des caboteurs. Presque tous les inscrits de Corse, au nombre de 8000 environ, participent à cette navigation qui est parfois très dure pendant l'hiver.

Les *borneurs* composent les équipages des remorqueurs et des navires affectés à des voyages rapprochés sur les côtes de France ou dans les fleuves. Parmi les borneurs, les gabariers effectuent des transports en rivière, notamment dans la Gironde et la Dordogne où ce commerce est très prospère. Il faut également rattacher à cette classe de marins les pilotes lamaneurs.

Mais ce sont les *pêcheurs* qui forment la fraction la plus forte de la population maritime inscrite. Parmi eux, il importe également de faire des distinctions :

Les uns naviguent à la grande pêche, sur les bancs d'Islande et de Terre-Neuve. Ces marins sont recrutés sur des points très limités du littoral, à Gravelines et à Fécamp pour l'Islande, à Cancale, à Saint-Malo, à Saint-Servan et à Paimpol pour Terre-Neuve. Ils effectuent une campagne d'été chaque année; beaucoup deviennent laboureurs pendant l'hiver.

Les chalutiers à voiles et à vapeur pratiquent également une navigation hauturière. Dieppe, Fécamp, Lorient, La Rochelle, Arcachon, pour le chalutage à vapeur; Groix, Les Sables-d'Olonne, La Rochelle, pour le chalutage à voile, sont leurs principaux ports d'armement.

Il est enfin différentes espèces de petits pêcheurs :

Les cordiers des quartiers du Nord; les harenguiers de Normandie et du Pas-de-Calais; les pêcheurs au maquereau des ports bretons, notamment du Conquet, de Camaret; les sardiniers d'Audierne, de Concarneau, de Belle-Ile, des Sables, d'Arcachon, etc. Tous effectuent des campagnes de pêche sur des points et à des saisons parfaitement déterminés, par le passage du poisson.

A côté de ces vrais navigateurs, nous trouvons, parmi les gens de mer, un nombre considérable de professionnels auxquels il est difficile d'accorder la qualité de marin. Ce sont les pêcheurs de rivière, les parqueurs d'huîtres de Concarneau, de Marennes ou d'Arcachon, les dragueurs de coquillage de Bretagne, les pêcheurs de côte de l'Océan, les boucholleurs de la Saintonge qui naviguent sur des bateaux plats en ayant toujours un pied dans la boue, les traîneurs de filet de la Dordogne, de la Gironde et de l'Adour.

Enfin, dans la Méditerranée, en dehors des sardiniers de Collioure et des inscrits qui pratiquent la pêche au bœuf à La Nouvelle, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Cette et Martigues, il est difficile d'accorder le qualificatif de marins à tous les autres pêcheurs. De Port-Vendres à Martigues, en effet, la plupart d'entre eux exercent leur industrie dans les lacs ou les étangs salés. Ce sont de bons vignerons qui vont tendre des nasses en vue de leurs villages sur les étangs de Gruissan, de Thau ou d'Aigues-Mortes. De Martigues à Nice, ils montent de petites barques appelées « pointus » qui sont incapables de tenir la mer et à l'aide desquelles certains d'entre eux se bornent à draguer de la vase pour en extraire des vers nommés « moredut » en langue provençale, qui servent à apprêter les lignes des amateurs marseillais.

Le grand tort du régime qui nous occupe, c'est de n'avoir pas maintenu de distinction (1) entre ces diverses catégories d'inscrits et d'avoir assimilé, par exemple, tant sous le rapport des pensions que sous celui de la mobilisation, un long courrier qui risque son existence au large à un gabarier qui descend mollement les rives fleuries de la Dordogne entre deux rangs de coteaux tapissés de vignobles; d'avoir considéré du même œil bienveillant les Terre-Neuvas et les Islandais, d'une part, dont les jours se passent dans le froid et dans la tempête, et les

(1) Cette distinction, qui a été consacrée à plusieurs reprises dans notre législation, a toujours été supprimée sous la poussée des intérêts régionaux.

boucholleurs de Marennes, les riverains des étangs salés levant leurs filets entre deux vendanges, ou les « semble-pêcheurs » de la Côte d'Azur, qui abandonnent leur gouvernail pour faire les lazzaroni sur la grève, au moindre souffle du mistral.

Les inscrits actifs : longs courriers, caboteurs, pêcheurs hauturiers, se sont toujours plaints, à juste titre, de voir leurs camarades sédentaires profiter des mêmes avantages qu'eux sans courir les mêmes risques.

Les inscrits reçoivent trois sortes d'allocation : des secours, des pensions sur la caisse des Invalides, et des pensions ou gratifications sur la caisse de prévoyance contre les accidens de mer. Sur tous ces points, les matelots sédentaires sont avantagés. Les secours vont principalement à eux parce qu'ils sont présens et que leur misère est plus apparente. En ce qui concerne les pensions, il a bien été créé en 1908 un supplément de soixante francs par an pour ceux qui peuvent justifier de cent-quatre-vingts mois de navigation hauturière. Toutefois, ce supplément est loin de compenser les apports spéciaux que les bénéficiaires font à la caisse des Invalides. Alors que ces apports, qui portent sur 5 pour 100 de leur salaire, atteignent en moyenne 5 francs par mois, les pêcheurs ne versent que 1 fr. 50. Quant à la caisse de prévoyance, elle joue beaucoup plus souvent pour les pêcheurs que pour les marins du commerce qui sont, de par les règlemens, soignés pendant quatre mois à la charge de l'armateur.

Or, les navigateurs hauturiers constituent une élite restreinte parmi la population maritime. Celle-ci se décomposait de la façon suivante, d'après les dernières statistiques établies en 1911 :

Long cours	16 499	33 952
Grand cabotage	7 561	
Cabotage français	8 184	
Pilotage	1 708	
Grande pêche	13 112	13 112
Pêche au large	10 196	90 034
Petite pêche	64 008	
Bornage	7 602	
Navigation fluviale	8 228	
Inscrits inactifs	52 908	52 908
Total		190 006 (1)

(1) Non compris 31 738 marins embarqués à l'État, soit au total 221 700 inscrits. Il y a un écart de 10 000 unités environ entre ce chiffre et celui qui est donné

Il en résulte qu'en 1911 sur 190 006 inscrits, 52 908 sont inactifs, soit 27 pour 100 du chiffre total; 90 034 pratiquent une navigation qui ne présente aucun intérêt vital pour la nation, soit 47 pour 100; 13 112 inscrits font de la grande pêche. Il n'en reste, en somme, que 33 952 dont la profession semble vraiment indispensable aux intérêts du pays, c'est-à-dire 17 pour 100 seulement des gens de mer.

On ne devrait jamais oublier cette proportion quand on parle de la mobilisation industrielle des marins. Un inscrit ne ressemble souvent pas plus à un inscrit qu'un mécanicien de chemin de fer à un chauffeur de taxi-auto, quoique l'un et l'autre soient des agens de transports.

La Marine aurait dû prévoir d'une façon différente la mobilisation des diverses catégories de réservistes que nous venons d'examiner. Il n'en a rien été. En vue de suivre leur situation, il avait été créé, au siège de chaque quartier, un casier de mobilisation dans lequel tout inscrit mobilisable était porté sur une fiche individuelle. Ce casier comprenait les catégories suivantes désignées par une lettre figurant sur le coin de la fiche : A-B-C, inscrits en sursis, dispensés ou en disponibilité, — D, âgés de moins de trente ans, — E, âgés de trente à trente-cinq ans, et ainsi de suite de cinq ans en cinq ans jusqu'à la lettre H (inscrits de quarante-cinq à cinquante ans). Il n'était tenu compte qu'à titre de renseignement de la navigation pratiquée; mais, et c'est là l'erreur commise, la mobilisation s'effectuait par catégorie; il n'était donc pas possible, en l'état des règlemens, d'appeler, par mesure générale, un pêcheur de rivière, un chalutier ou un gabarier, sans lever un caboteur, alors qu'il n'y avait pas les mêmes raisons pour les laisser tous dans leurs foyers.

Nous verrons quelles sont les difficultés qui résultèrent de ce défaut d'organisation.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des inscrits professionnels; mais la plaie de l'institution, ce sont les *faux-inscrits* (1). A une époque où le service militaire obligatoire n'existait pas, le Roi

plus loin au 1er mars 1915. Cet écart s'explique par la baisse progressive du nombre des inscriptions et surtout par les radiations d'office opérées depuis la déclaraiion de guerre jusqu'au 1er mars 1915, ainsi que nous l'expliquerons.

(1) Une notable partie des 52 908 inscrits inactifs qui figurent à la statistique de 1911 sont des faux-inscrits.

avait intérêt à étendre, le plus possible, les limites de l'Inscription maritime pour se procurer des marins. De nos jours, où la somme des avantages dépasse celle des inconvéniens, tout au moins pour les inscrits qui ne pratiquent pas une navigation hauturière, il faut, au contraire, se défendre contre les inscriptions abusives, émanant de citoyens désireux de percevoir la pension de retraite attachée à la qualité d'inscrit, sans pour cela embrasser en aucune manière la profession de navigateur. Depuis la loi de 1896, le contrôle de la marine fait une chasse constante à ces inactifs qui cherchent, par tous les moyens, à pratiquer une navigation fictive et à éluder les conséquences de la loi.

Malheureusement, le mal est tellement enraciné qu'il est difficile de le guérir. La complaisance des syndics, l'inertie de certains administrateurs, parfois même les interventions politiques paralysent l'action de la surveillance. Malgré les radiations nombreuses qui avaient été effectuées d'office, il restait encore, au moment de la guerre, un nombre élevé de faux-inscrits, qui avaient renoncé à la navigation ou ne l'avaient même jamais pratiquée à titre professionnel et qui, néanmoins, continuant à figurer sur des matricules, échappaient, par cela même, à l'appel du recrutement.

La protection que l'Inscription maritime accordait à ces hommes, exerçant des métiers les plus divers : épiciers, bouchers, commissionnaires, etc., avait quelque chose de particulièrement regrettable.

*
* *

Telle était la population maritime. Elle comptait, au 1er mars 1915, après l'épuration dont nous allons parler et en chiffres ronds : 211 870 inscrits, dont 28 860 inscrits provisoires 121 545 inscrits définitifs et 61 465 inscrits hors de service qui, comme nous le savons déjà, étaient affranchis de leur dette militaire, soit par suite de leur âge, soit parce qu'ils étaient réformés. Les inscrits définitifs âgés de vingt à cinquante ans étaient donc seuls mobilisables. Sur ce nombre de 121 500 hommes, il s'en trouvait déjà plus de 30 000 sous les drapeaux (1); d'autre

(1) Les inscrits continuent à figurer sur les matricules pendant qu'ils servent à l'État. En outre, tous les sous-officiers du cadre de maistrance sont tenus de se

part, certains d'entre eux ne pouvaient être mobilisés pour diverses raisons, de sorte que le chiffre des mobilisables était de 81 000 environ. Mais la Marine ayant entrepris, dès le mois de septembre, la revision des inscrits réformés, le chiffre total des réservistes s'est élevé depuis à 87 000 unités en raison du passage de près de 6 000 inscrits hors de service à la matricule des inscrits définitifs. Il y a, en revanche, lieu de déduire de ces 87 000 inscrits les hommes âgés de quarante-huit à cinquante ans, que le ministère décida de ne pas appeler au service parce qu'au recrutement, leur classe était dégagée de toute obligation militaire. Le chiffre des mobilisables se trouve ainsi ramené à 85 000 hommes.

Par suite de circonstances que nous avons exposées plus haut, c'est-à-dire la présence sur les navires, dès le temps de paix, d'effectifs sensiblement égaux aux exigences de la guerre et le fait que la Marine avait surtout besoin d'ouvriers de spécialité, ce nombre de 85 000 inscrits était supérieur à celui dont la Marine prévoyait l'utilisation. On avait évalué le total des marins disponibles à un corps d'armée, soit 45 000 hommes environ. Nous verrons ce qu'il faut penser de ce calcul. Ce qu'il importe de retenir, c'est que ce personnel n'était ni entraîné, ni instruit, ni encadré, ni armé en vue de son affectation dans l'armée de terre.

Le régime de l'Inscription maritime présentait donc cet inconvénient grave de soustraire à la Défense nationale un contingent notable de citoyens qu'aucune raison ne devait dispenser de remplir, comme les autres Français, leurs obligations militaires du temps de guerre.

Pour éviter cette conséquence fâcheuse, la loi du 8 août 1913 avait décidé, en son article 2 : « Les inscrits maritimes placés dans la réserve de l'armée de mer, qui se trouvent en excédent aux besoins de l'armée de mer, sont, quelle que soit leur classe ou leur spécialité, versés dans l'armée de terre. Ils sont soumis dans cette armée aux mêmes obligations que leur classe de mobilisation. » L'exécution de cette prescription supposait une entente entre les deux Départemens de la Guerre et de la

faire inscrire au siège d'un quartier, et de nombreux engagés volontaires accomplissent cette formalité pour jouir de certaines indemnités pour charge de famille qui ne sont accordées qu'aux seuls inscrits maritimes, grâce à la survivance de règlemens aujourd'hui incompréhensibles.

Marine qui aurait pu précéder le vote de la loi. Cependant, les ministères intéressés qui, instruits par l'exemple du passé, n'étaient pas fixés sur les intentions du Parlement, avaient attendu que celui-ci les manifestât pour se mettre à l'ouvrage.

Dès l'apparition de la loi, l'État-major étudia les ressources que pouvait lui offrir l'Inscription maritime, afin de les rapprocher de ses besoins réels et d'en déduire la statistique des hommes qu'il y avait lieu de verser au recrutement. De son côté, la Guerre devait répartir ces réservistes au mieux des intérêts de la Défense nationale. Les quartiers avaient reçu l'ordre de faire un travail de recensement des inscrits qui avait été rapidement terminé. Cependant, au jour de la mobilisation, aucun accord n'était intervenu entre les deux Départemens au sujet de l'utilisation des réserves en excédent dans l'armée de mer. Le règlement de cette affaire était moins simple qu'on n'aurait pu se l'imaginer tout d'abord. La Marine était assez gênée pour dénombrer les marins qui pouvaient lui être nécessaires : ce chiffre dépendait, ainsi que cette guerre l'a démontré, d'une foule de facteurs. Il ne s'agissait pas seulement de connaître les effectifs des matelots à embarquer sur les bâtimens de combat, chose fort aisée ; mais aussi de savoir ceux qn'il faudrait réserver pour le Service général des arsenaux ou des bases de ravitaillement, pour la défense des côtes, pour l'armement des navires de commerce réquisitionnés ou affrétés, selon les expéditions lointaines que nous aurions à entreprendre. Il fallait donc envisager certaines considérations diplomatiques et prévoir, notamment, les complications qui se sont produites en Orient. Or, la masse des marins sur lesquels portait la mobilisation était forcément instable. Ainsi que l'écrivait M. Barbey, ministre de la Marine, le 21 février 1891 : « Les gens de mer forment une population absente et insaisissable dans son ensemble à un moment donné ; aussi, à l'heure des grands et suprêmes appels, lorsque le salut public exige le concours instantané de tous les hommes disponibles, ne trouve-t-on sous la main qu'un tiers, qu'une moitié de la population. » Il fallait que l'État-major général tînt compte de cette mobilité des inscrits maritimes, qui constitue la principale difficulté de leur utilisation militaire. Si l'Angleterre ne s'était pas rangée à nos côtés, on pouvait craindre notamment qu'une grande quantité de marins fût retenue dans des ports neutres,

réduisant d'autant les prévisions du Bureau des équipages. De son côté, le ministre de la Guerre, qui ignorait le degré d'instruction militaire des réservistes dont elle allait hériter, avait besoin de les sélectionner et de les connaître pour les incorporer dans son armée.

Quoi qu'il en soit, quand la guerre éclata, la Marine avait encore à sa charge tout le bloc des réserves de l'Inscription maritime.

Nous allons rechercher comment elle s'est tirée de la situation difficile dans laquelle elle se trouvait du fait du retard apporté d'abord au vote de la loi de 1913, puis à l'exécution de cette loi.

Dans cette occurrence, la Marine devait poursuivre un double but : procurer à la Défense nationale le maximum des réserves dont elle disposait et fournir à la marine marchande les équipages suffisans pour lui permettre d'assurer le trafic commercial, dans la mesure où il était utile aux intérêts généraux du pays. C'est d'un heureux équilibre entre ces deux tendances contradictoires que devait sortir la solution du problème. Et, lorsqu'on examine les résultats à atteindre, on peut même se demander si le plus important à réaliser n'était pas justement de laisser à la marine marchande les effectifs nécessaires pour lui maintenir toute son activité, à condition d'apprécier quels étaient les navires, quel était le genre de navigation qui devaient bénéficier des dispositions de la loi. On voit que la question était complexe. Cette préoccupation constante de ne pas affaiblir notre marine marchande, afin qu'elle profitât de la liberté des mers, devait dominer toutes les décisions du Département en matière de rappel des inscrits, sans que celui-ci méconnût, cependant, le devoir supérieur de tout citoyen vis-à-vis de sa dette militaire. En d'autres termes, la Marine devait procéder à une *mobilisation à la fois militaire et industrielle* de la population maritime, la guerre actuelle ayant d'ailleurs démontré, sur terre comme sur mer, que tel était le but auquel devait répondre l'appel de la nation armée.

Le 31 juillet, avant même que l'ordre de mobilisation générale fût lancé, la Rue Royale, qui tenait à avoir des navires prêts au combat, avait profité des dispositions particulières de la loi de 1896, pour rappeler individuellement les marins nécessaires au premier armement des navires, c'est-à-dire la classe A

et certains spécialistes. Puis, le 2 août, désireuse de ne point désorganiser la flotte marchande et de ne pas congestionner ses dépôts, elle avait restreint la portée de l'ordre de mobilisation générale. Les inscrits des classes B et C (marins au-dessous de vingt-cinq ans) avaient seuls été appelés, mais, en même temps qu'eux, on s'adressait à tous les *affectés spéciaux* employés dans les services du front de mer, le service des renseignemens, les postes divers des défenses fixes, et les *auxiliaires d'artillerie* placés dans les forts et batteries sous le commandement du Département de la Guerre pour la défense des côtes. Tout ce personnel devait, à la première heure, se trouver en mesure de repousser une attaque soudaine de la flotte ennemie sur un des points quelconques de notre territoire. La mobilisation de ces diverses catégories était terminée, quand l'ordre de rappel était lancé, le 13 août, pour les gradés et brevetés, ou auxiliaires des spécialités de canonniers, fusiliers, timoniers, infirmiers et guetteurs de la catégorie D (au-dessous de trente ans). Le 26 août, un télégramme ministériel levait le reste des inscrits de la catégorie D et les gradés et brevetés des mêmes spécialités que ci-dessus de la classe E (de trente à trente-cinq ans, y compris les utilisables à terre). Mais le ministre avait soin de spécifier que les capitaines au long-cours, maîtres au cabotage, mécaniciens, etc., ne seraient pas touchés et que les marins embarqués au cabotage seraient laissés sur leurs navires. Entre temps, le 11 août, à la demande du Département de la Guerre, les inscrits des catégories F et G (de trente-cinq à quarante-cinq ans) étaient mis à la disposition du ministre de l'Agriculture pour effectuer les moissons. Cette mesure n'était pas très heureuse et elle fut rapportée quelques jours après.

En définitive, le 26 août, la Marine avait appelé tous les marins âgés de moins de trente ans, ainsi qu'une grande partie des inscrits âgés de trente à trente-trois ans, dans lesquels sont choisis les affectés spéciaux ou les auxiliaires d'artillerie, et certains gradés de trente à trente-cinq ans.

La mesure n'était cependant pas assez radicale, et il fallait pousser la mobilisation plus loin, sans nuire à la marine marchande dont le concours devenait de plus en plus utile, soit pour le service auxiliaire de l'armée navale (charbonniers, transports, etc.), soit pour le ravitaillement de la population civile, soit, enfin, pour l'approvisionnement de nos armées. Les

besoins sont à ce point enchevêtrés qu'une enquête sur place est indispensable. Cette enquête, qui doit se poursuivre rapidement au siège de chaque quartier (il y en a 71, y compris la Corse et l'Algérie), est confiée à une mission de contrôle, dirigée par M. le contrôleur général Thierry d'Argenlieu.

Chaque quartier est un petit royaume original et pittoresque, où les conditions de la mobilisation ne sauraient être semblables. Ici, c'est le grand port de commerce; les courriers y attendent à heure fixe leurs contingens de marins pour prendre le large. Il suffit qu'un maître d'équipage ou que quelques soutiers fassent défaut au dernier moment pour retarder l'appareillage d'un grand steamer. Comme les effectifs sont calculés strictement, la ponctualité dans le recrutement des matelots est la condition même de la régularité des lignes postales. Autour des môles, vit un monde de remorqueurs, de pilotes, de citernes dont l'activité est essentielle au trafic : Marseille, Le Havre, Bordeaux, Rouen, Saint-Nazaire, La Rochelle. Là, c'est l'arsenal de guerre où presque tous les inscrits se rattachent à une profession militaire : Brest, Cherbourg, Lorient, Toulon. Il y a les quartiers d'armement des grandes pêches qui voient l'exode des Islandais et des Terre-Neuvas s'effectuer comme en rite chaque année vers la même époque : Paimpol, Saint-Servan, Saint-Malo, dont les bassins sont encombrés de goélettes. Puis, les villages maritimes où tous, hommes et femmes, vivent du poisson, dont les rues tortueuses sentent la marée : Dieppe, Fécamp, Concarneau, Audierne, Camaret, Les Sables. Les ports mixtes, comme Dunkerque, La Rochelle, Cette, qu'alimentent le commerce et la pêche. Les quartiers des rivières qui semblent un anachronisme étrange et ne connaissent rien de la mer : Libourne, Arles et Narbonne. Puis les cités hivernales de la Côte d'Azur : Antibes, Nice, Saint-Tropez, Cannes, où les administrateurs ont l'air d'être en villégiature. Il faut troubler la paix de toutes ces agglomérations bruyantes ou paisibles, brumeuses ou ensoleillées. Il s'agit de discerner celles dont il faut conserver l'activité, précieuse pour la nation tout entière, et celles auxquelles une telle sollicitude n'est point due.

La situation est la suivante : parmi les inscrits au-dessous de trente et de trente-cinq ans, qui ont été laissés dans leurs foyers, figurent des navigateurs au long cours, au cabotage ou à la

grande pêche. Mais il se trouve que, par une coïncidence singulière, les navires qui effectuent ces voyages, ayant été en partie désarmés, il reste surtout dans les ports des matelots désœuvrés, des faux inscrits et toute la masse des petits pêcheurs. Alors que des hommes âgés d'un village ont été blessés, des gars plus jeunes, sous prétexte qu'ils sont inscrits maritimes, vendangent paisiblement les vignes des mobilisés. Il faut mettre un terme à cet abus. Une dépêche du 29 octobre ordonne la levée immédiate de tous les inactifs, et la décision du ministre ne s'applique pas seulement aux inscrits non portés sur un rôle et aux faux inscrits, bouchers, boulangers, employés de tramway qui, par je ne sais quel subterfuge, continuaient à figurer sur les matricules des gens de mer; elle s'étend également à tous ceux qui, même embarqués régulièrement, ne pratiquent pas une navigation active et utile au pays. Il importe donc de déterminer quels sont les marins qui remplissent cette condition.

On sait que les matricules enregistrent les embarquemens des marins au fur et à mesure qu'ils se produisent. Il est donc possible de savoir à tout moment la situation des inscrits. C'est par la recherche individuelle des cas d'espèce que les ordres du ministre peuvent être exécutés. Il faut agir avec tact, de façon à ne point désorganiser les campagnes de pêche, qui sont en pleine période de production. On ne touchera donc point aux harenguiers ni aux sardiniers qui pourront achever leur saison.

La levée immédiate de quelques centaines d'inscrits représente un intérêt général beaucoup moindre que l'ouverture d'usines alimentaires qui font vivre toute une région et approvisionnent l'armée. Les chalutiers à voiles et à vapeur profitent également de l'exemption temporaire. En revanche, des coupes sombres sont apportées dans l'armement des barques de petite pêche qui ne se livrent pas à une navigation manifestement active. Les pêcheurs à pied, ceux des étangs salés et des rivières, les patrons de « pointus, » tout ce monde-là reçoit son ordre d'appel. Les ostréiculteurs qui, un instant, font mine de protester sont assimilés à de simples ouvriers agricoles et suivent le sort de leurs classes.

De cette façon, les matricules des gens de mer ont été déblayées et il ne reste dans les quartiers que des professionnels du commerce ou de la pêche. Une équivoque subsiste toutefois.

Les quartiers n'ont pas apprécié de la même façon le caractère d'utilité qui confère la dispense. Certains administrateurs se sont montrés sévères, d'autres indulgens. Dans un quartier, les petits pêcheurs, qui sortent un jour sur trois, n'ont pas été inquiétés parce qu'ils sont actifs au sens de la loi ; dans un autre, l'administrateur, prenant à la lettre l'injonction ministérielle, s'est fondé sur la production des pêcheurs et a levé sans pitié tous ceux qui n'apportaient pas sur les marchés une quantité de poisson suffisante pour que l'on pût affirmer que leur industrie était « utile au pays. »

D'ailleurs, alors que tous les Français sont aux armées, sans distinction pour le métier qu'ils remplissent dans la vie civile, il devient illogique d'assurer aux pêcheurs un privilège qui ne se justifie plus. Leur maintien sur les navires leur a permis de mener jusqu'au bout les campagnes de pêche au hareng, à la sardine, au thon, etc. Avec l'approche de la mauvaise saison, leur travail n'est plus fructueux ; la population maintenue dans ses foyers est largement suffisante pour assurer l'exercice de la petite pêche et de la pêche côtière. On se gardera bien, toutefois, d'inquiéter les chalutiers à vapeur dont l'utilisation est prévue éventuellement comme arraisonneurs, remorqueurs auxiliaires, dragueurs ou comme patrouilleurs dans la chasse contre les sous-marins.

C'est une dépêche du 22 décembre 1914 qui fixe définitivement la situation des inscrits par rapport à leur dette militaire. Ses dispositions se résument ainsi : tous les inscrits de dix-huit à quarante-sept ans sont, en principe, rappelés au service, à l'exception de ceux qui naviguent effectivement sur des navires dont l'armement *a été jugé indispensable aux intérêts généraux du pays* à la suite d'une enquête contradictoire effectuée dans chaque quartier par le contrôle et les administrateurs de l'Inscription maritime. Exception est faite également pour les pêcheurs de plus de quarante-cinq ans pratiquant effectivement leur industrie. Les navires qui confèrent le sursis sont ceux qui sont armés au long cours, au cabotage et au bornage, lorsque ces derniers sont jugés nécessaires aux relations entre les îles et le littoral où à l'exploitation des ports de commerce : pilotes, remorqueurs, etc. Il est dressé une liste de ces navires aussi restrictive que possible. Les autorités examinent ensuite individuellement le cas de tous les inscrits maintenus dans leurs

foyers et jugent d'après leurs embarquemens si ce maintien doit être confirmé. Comme les matricules sont examinées case par case, on peut déclarer, après cette étude, que tous les inscrits coopèrent à la défense nationale, soit parce qu'ils ont été rappelés, soit parce qu'ils naviguent utilement. Des délais très courts leur sont alloués entre deux embarquemens ou en cas de maladie, afin d'éviter toute cause d'embuscade. La mobilisation est donc complète : la Marine a procédé par étapes successives, soucieuse de faire la part respective des besoins militaires et de ceux de l'armement.

*
* *

Il reste à savoir quelle a été l'utilisation effective des inscrits mobilisables? On comprendra que, sur ce point, nous nous contentions de donner des indications générales (1). La Marine a dû faire face, en premier lieu, à ses propres besoins. Elle a complété l'armement de ses navires de combat ; elle en a armé de nouveaux. Ces mouvemens n'ont absorbé toutefois qu'un petit nombre de réservistes, grâce au désarmement des bâtimens écoles dont les cadres et les élèves ont été grossir les rangs des équipages naviguant. Il a fallu également constituer les effectifs du front de mer pour les services maritimes spéciaux : défense fixe, renseignemens, etc. Il s'agissait là de quelques milliers d'hommes. Les directions du port s'enrichirent des équipages des arraisonneurs, des remorqueurs auxiliaires et des dragueurs de mines. Tout compte fait, c'est à peine si la flotte avait employé une trentaine de mille de réservistes, dont la plus grande partie avait été prélevée sur les hommes du recrutement. Il était prudent de laisser dans les dépôts un contingent important de matelots pour les « services généraux » du port : corvées de toutes sortes, gardes, personnel d'instruction, etc. Mais il restait un excédent d'hommes toujours considérable. C'est alors que la Marine eut l'idée de constituer cette fameuse brigade de fusiliers marins qui fit, à Dixmude, une résistance superbe. Outre la brigade, la Rue Royale s'occupa de rassembler un régiment de canonniers marins, une compagnie de mitrailleuses, des groupes d'auto-canons et d'auto-projecteurs, des sections de

(1) Nous ne relaterons que des chiffres produits au *Journal Officiel*.

pontonniers, etc. Pour apprécier, à sa juste valeur, l'effort accompli par le Département, il faut se rendre compte qu'il n'y était point préparé. Cette coopération de la Marine, dans les opérations à terre, n'avait pas été envisagée, et les cadres mêmes des unités nouvelles ont dû être improvisés. On a pris des officiers de marine de l'active, des officiers de réserve, des officiers des équipages de la flotte et des capitaines au long cours; on les a réunis hâtivement et on leur a dit : « Débrouillez-vous pour barrer la route à l'ennemi. » Ils ont prouvé qu'on n'avait point en vain compté sur eux. Cependant, cette pénurie des cadres ne permit pas de pousser l'expérience plus loin, et, comme il restait encore dans les dépôts du personnel inutilisé, le ministère prescrivit de verser 4 000 matelots sans spécialité, puis 2 000 dans les régimens de l'armée de terre : infanterie de ligne, infanterie coloniale, zouaves, génie, etc. Ces 6 000 cols bleus ont endossé la capote et coiffé le képi pour se battre aussi vaillamment que leurs camarades de la brigade.

En même temps, le ministre décidait de ne plus appeler, pour son service, les inscrits maritimes âgés de plus de trente-cinq ans et l'ordre était donné de passer tous ces réservistes aux bureaux régionaux de recrutement. C'était l'application intégrale de l'article 2 de la loi du 8 août 1913. Cette décision mit à la disposition du Département de la Guerre 27 000 hommes environ (1) qui ajoutés aux 6 000 versés dans les régimens et aux 10 000 ou 12 000 marins des formations militaires donne le chiffre de 45 000 hommes, c'est-à-dire l'effectif d'un corps d'armée dont nous avons parlé au début de cette étude.

On pourrait regretter que le dégrossissement militaire de ce personnel ait été entrepris au cours des hostilités. Mais n'est-ce point là le cas de tous les réservistes qui ont été reclassés dans les services armés? D'ailleurs, les inscrits maritimes qui ont été incorporés dans les régimens d'infanterie coloniale, se sont révélés supérieurs, à classe égale, par leur endurance et leur sang-froid professionnel, à leurs camarades du recrutement. Ils ont été cités plusieurs fois dans nos communiqués comme s'étant particulièrement fait remarquer, notamment dans nos attaques de Champagne et de Beauséjour.

Malgré ces versemens successifs d'inscrits maritimes; malgré

(1) Sur lesquels il en a été incorporé 26 000 environ, une grande partie ayant été depuis renvoyés en sursis d'appel,

l'importance des formations militaires, la Marine avait eu la sagesse de conserver des réserves, tout en se chargeant, en outre, de la défense des côtes qui, réglementairement, devait être laissée au Département de la Guerre. C'est pourquoi elle a pu faire face à tous les besoins spéciaux qui sont nés au cours des hostilités : armemens des chalutiers pour la chasse des sous-marins, des transports de troupes pour les Dardanelles ou Salonique et des bâtimens auxiliaires de toute nature, nécessités par les expéditions d'outre-mer, organisation des bases de ravitaillement des corps d'occupation, etc., ce qui constitue une charge très lourde. On peut s'en rendre compte en réfléchissant que la Marine a réquisitionné cinq navires-hôpitaux, une dizaine de croiseurs auxiliaires, dont trois de plus de 10 000 tonneaux, une trentaine de transports de troupes, des transports auxiliaires, des ravitailleurs, des transports de munitions, des charbonniers, dont le total atteint près de 150 unités; plus de 50 remorqueurs auxiliaires et près de 200 chalutiers à vapeur.

Ces armemens ont finalement absorbé toutes les disponibilités de l'Inscription maritime. Celle-ci, après avoir fourni environ 45 000 hommes au front, a donc pu permettre l'armement d'une flotte considérable, assurer le succès de deux expéditions particulièrement difficiles et de la défense des côtes, tout en s'efforçant de maintenir à la marine marchande sa pleine activité.

Le *Journal Officiel* a donné, la répartition suivante des inscrits au 20 septembre 1915.

Au service de la flotte : 57 000;

Aux formations militaires : 10 000 (1);

Versés à la Guerre : 6 000;

Passés au recrutement : puis rappelés par la Guerre : 26 000;

Laissés en sursis à la disposition de l'armement : 20 000.

Si l'on ajoute à ce total 2 000 non-disponibles, on obtient le chiffre de 121 000 qui correspond bien à celui des inscrits définitifs mobilisables. (Document parlementaire n° 1319.)

Quel fut l'emploi de ce personnel?

A l'exception de quelques agens de l'Inscription maritime ou de l'Administration, commis, syndics, gardes, etc., et des pilotes, 2000 non-disponibles sont des ouvriers des arsenaux

(1) Non compris les pertes subies.

qui ont coopéré à des travaux intéressant la Défense nationale et qui eussent été mis en sursis par le recrutement.

Les 6 000 hommes versés à la Guerre, dont il y aurait lieu de défalquer certains marins non inscrits, ont combattu dans l'infanterie (armée active). Les 10 000 inscrits des formations militaires comprennent 6 000 fusiliers, 2 000 canonniers et le surplus des mitrailleurs, des automobilistes, des pontonniers, des équipes de projecteurs, etc. (1).

Sur les 57 000 inscrits au service de la flotte, 32 000 s'y trouvaient au moment de la mobilisation; reste 22 000 réservistes, dont un certain nombre (environ la moitié) occupent encore des fonctions à terre : défense des côtes, défense fixe, corvées générales, renseignemens, électro-sémaphores, dépôts des équipages, plantons, etc., ce qui représente un contingent trop élevé de marins distraits du service actif?

Sur les 26 000 inscrits laissés à la disposition de la Guerre, il en existe peut-être encore 18 000 réellement incorporés. L'armement bénéficie donc de 28 000 mobilisables. Il y a lieu d'observer, en outre, qu'un grand nombre de marins ont été militarisés sur les navires réquisitionnés, soit 2 500. La flotte commerciale conserve ainsi à sa disposition 30 000 mobilisés environ. Si l'on rapproche ce chiffre des inscrits que nous avons considérés comme exerçant une industrie vraiment utile au pays, c'est-à-dire 33 952, on s'aperçoit que l'écart, soit 4 000 approximativement, n'est pas grand. Il est compensé par les mousses, inscrits provisoires, marins réformés, inscrits âgés de plus de quarante-sept ans qui complètent l'armement des navires armés au long cours, au cabotage ou au bornage, ou remplacent les malades ou absens.

*
* *

Est-ce que, par cette répartition, la Marine a pu réaliser le double objectif qu'elle se proposait, c'est-à-dire procurer à la défense nationale le maximum de réserves dont elle disposait

(1) Une décision récente a supprimé la brigade des fusiliers marins, ne laissant subsister qu'un seul bataillon. Cette mesure radicale a été dictée par la nécessité d'opérer des remplacemens dans les équipages surmenés à la suite d'un service à la mer intensif, notamment sur les torpilleurs, et par celle d'assurer certains armemens supplémentaires, militaires ou commerciaux.

et fournir à la marine marchande des équipages suffisans? En ce qui concerne la mobilisation militaire, il semble qu'elle ait été aussi complète que possible. Il ne reste plus d'embusqués. On pourrait seulement reprocher à la Marine d'avoir mobilisé tardivement les pêcheurs dont l'industrie ne présentait pas un intérêt général évident et d'avoir abrité pendant quelques mois, sous la fausse qualification d'inscrits maritimes, des marins qui n'avaient plus de raison de prétendre à ce titre. Le mal n'a point été, toutefois, aussi grand qu'on pourrait se l'imaginer. Beaucoup d'administrateurs avaient, au début de la mobilisation, revisé leurs matricules et rayé d'office ceux qui ne devaient point y figurer. Quant aux petits pêcheurs laissés dans leurs foyers du 2 août au 22 décembre 1914 et qu'on aurait pu lever immédiatement, le nombre n'en était point très élevé. Comme à cette époque-là les dépôts de la Guerre, aussi bien que ceux de la Marine, regorgeaient de personnel, leur mobilisation eût été sans doute plus gênante qu'opportune. Il n'en est pas moins vrai, ainsi que nous le disions plus haut, qu'il eût été préférable de séparer, dès le temps de paix, le sort de ces petits pêcheurs de celui des marins dont l'activité est certainement aussi nécessaire pendant la guerre que l'action militaire elle-même, et de songer, en conséquence, à assurer les besoins de la flotte commerciale, ce à quoi le législateur lui-même n'avait pas songé.

On peut se demander, en effet, si ces besoins ont été satisfaits assez largement, et si, par conséquent, le second objectif a été atteint comme le premier, étant donné qu'il n'était pas moins essentiel ?

A ce titre, la mobilisation des inscrits a donné lieu à des critiques assez vives de la part de certains membres du Parlement, notamment de M. de l'Estourbeillon, de l'amiral Bienaimé et de plusieurs de leurs collègues, qui ont étudié cette question avec compétence (1).

Pour ce qui est de la petite pêche côtière, nous savons qu'on a permis aux inscrits d'achever leur campagne d'été de 1914, et c'était, à mon avis, tout ce qu'on pouvait leur accorder. En ce qui concerne la pêche au large, le ministre a fourni des équipages au cinquième des goélettes armant, d'ordinaire, ce qui

(1) Documens parlementaires. *J. O.* Annexes nos 995 — 1008 — 1031 — 1242 — 1298 — 1319 — 1350 — 1358.

avait été demandé par le Comité des armateurs de France. Reste le long cours et le cabotage, c'est-à-dire la « marine marchande. » Il faut, à cet égard, distinguer trois périodes : le début de la mobilisation, la période qui s'écoule du 29 octobre 1914 au 1er mars 1915, et les mois qui suivent cette dernière date.

Dans l'exposé des motifs d'une proposition de loi, dont nous allons parler, la Commission de la Marine à la Chambre des Députés a écrit que la mobilisation avait jeté les équipages de commerce dans « un tel désarroi qu'elle avait entraîné le désarmement général et presque complet des navires de commerce et de pêche. » Étant donné ce que nous savons de la façon dont les ordres de mobilisation ont été rédigés, je doute que l'arrêt des expéditions maritimes puisse être imputable à la mobilisation des inscrits. Je fais exception pour les exemples cités par le rapporteur de la Commission de la Marine : « Des navires français furent arrêtés dans les ports étrangers, et les équipages envoyés en France par ordre des consuls, contrairement aux instructions ministérielles du 19 décembre 1900 (Affaires étrangères), qui précisent que les bâtimens du commerce se trouvant en relâche à l'étranger lors d'une mobilisation doivent conserver leurs équipages au complet jusqu'à l'arrivée en France.

« N'a-t-on pas vu aussi l'administrateur des établissemens français de Saint-Pierre et Miquelon expédier des chalutiers à vapeur sur les bancs, pour notifier, contre tout bon sens et, croyons-nous, contrairement à l'ordre général de mobilisation, l'ordre de rappel à la flottille de pêche, qui repartit quelques heures avant l'arrivée d'un câblogramme du Département de la Marine, indiquant à ce fonctionnaire trop pressé que la mobilisation en vue d'une guerre avec l'Allemagne ne devait pas avoir pour effet de rappeler en France les navires terre-neuviers. »

Certes, ces incidens sont regrettables ; mais il s'agit là de cas particuliers, dus, ainsi que le déclare la Commission, au zèle intempestif d'un consul ou d'un administrateur faisant à titre exceptionnel l'office de commandant de recrutement. Dans une opération aussi grave que la mobilisation générale, il est difficile que, sous l'excitation du moment, il ne se produise pas quelque désarroi. Pour en revenir à la question qui

nous occupe, je pense, pour ma part, que les armateurs ont surtout désarmé leurs navires au début des hostilités par prudence, et aussi faute de fret, parce que tous les transports par voie ferrée étaient suspendus. Ils n'ont pas, à proprement parler, été dépourvus d'équipages, puisque, à la date du 26 août, la plus grande partie des inscrits n'était pas encore atteinte.

Je reconnais toutefois que les capitaines ont éprouvé, du fait de la mobilisation des inscrits, une certaine gêne et surtout une grande inquiétude au sujet du recrutement de leurs équipages, qu'il eût été préférable de placer aussitôt en sursis d'office : cette mesure aurait dû être préparée dès le temps de paix; prise au moment des hostilités, elle risquait d'apporter des perturbations graves dans les services militaires et surtout dans ceux de la reconnaissance et du front de mer qui demandaient à fonctionner dès les premières heures de la guerre.

Plus tard, lorsque les armateurs ont voulu faire naviguer leurs navires, ils se sont heurtés à des difficultés du fait que les inactifs avaient été rappelés; mais pouvait-on laisser ces hommes dans leurs foyers, alors qu'on ne savait pas encore s'ils seraient plus tard embauchés?

Non, évidemment.

Alors que toutes les branches de l'activité nationale avaient été touchées par le passage de la nation tout entière sur le pied de guerre, il n'était, d'ailleurs, pas possible que seule l'industrie des transports maritimes ne sentît pas la répercussion de ce bouleversement. L'insécurité des routes due à la présence des navires sous-marins ennemis a souvent contrarié le recrutement de la main-d'œuvre maritime. Les dispositions prises pour mettre les inscrits en devoir de se prononcer entre le service dans les tranchées ou l'embarquement commercial, ont indirectement profité à l'armement parce qu'elles ont fait naître des vocations nouvelles.

Dans ces conditions, les intérêts de la marine marchande ne paraissent pas avoir été sérieusement sacrifiés, si l'on en juge par la statistique suivante établie au 1er mars 1915, jour où la mobilisation a été achevée :

Sur 303 navires armés au long cours, antérieurement à la mobilisation, il y en avait 288 armés. Ce déchet de 15 unités, soit 5 pour 100, est d'autant moins anormal que plusieurs voiliers figuraient parmi les bâtimens désarmés. Quant au cabo-

tage, sur 1 001 navires armés avant la mobilisation, il en restait 895 armés au 1er mars, soit une différence de 106, c'est-à-dire de 10 pour 100. Mais cette proportion ne doit pas nous surprendre. Des navires désarmés comprennent des plaisanciers, des transporteurs de passagers arrêtés faute de trafic, des navires qui ont déposé leur rôle pour faire de la navigation purement fluviale, etc. La mobilisation des inscrits paraît donc avoir été sans inconvénient grave jusqu'au 1er mars 1915 sur l'armement français et si l'industrie maritime a rencontré des difficultés, la raréfaction de la main-d'œuvre n'a pas été la plus sérieuse, sauf pour la pêche que la Marine a atteinte volontairement, moins d'ailleurs par la mobilisation des gens de mer que par la réquisition des chalutiers. Les armateurs ont bien d'autres sujets de grief contre l'État; celui qui a trait à la pénurie de matelots n'est qu'un accessoire de leurs cahiers de doléances!

Depuis le 1er mars toutefois, l'armement a été réellement contrarié dans la constitution de ses équipages, sans rencontrer cependant d'obstacles insurmontables. Ainsi que l'expose le rapport de la Commission de la Marine, il est très juste, en effet, que la loi du 8 août 1913, en statuant sur le passage à la Guerre de réserves inutilisées de l'armée de mer, n'avait pas envisagé la part de la flotte commerciale qu'il eût été prudent de ménager. Aussi, la Commission de la Chambre a-t-elle proposé de modifier l'article 11 de la loi du 8 août 1913, « afin, dit le rapport de la Commission, de parer aux graves inconvéniens d'ordre économique qui se sont révélés dès la première application de la loi. »

En conséquence, le nouveau texte édicte qu'en cas de mobilisation générale, les inscrits « qui se trouvent en excédent aux besoins de l'armée de mer *et de la flotte commerciale fixés par le ministre*, sont mis à la disposition du ministre de la Guerre. » Ces sages dispositions ont, en fait, été suivies avant la lettre et dans la mesure du possible. Si la Marine a recherché avec la dernière sévérité les inscrits inactifs, si elle a traqué les pêcheurs dont le maintien dans leurs foyers ne se justifiait à aucun titre ; en revanche, les recommandations qui ont été adressées aux administrateurs ont tendu expressément à faciliter le recrutement des équipages de commerce. Non seulement aucun marin effectivement embarqué n'a été atteint par la levée, mais

les malades ont été mis en sursis; il a été accordé un mois de repos aux gens de mer entre chaque voyage et des noyaux d'équipage ont été réservés, avant l'armement, à tout capitaine qui en a fait la demande.

La Rue Royale n'a pas pu faire davantage, parce que les circonstances ne s'y prêtaient pas et que les lois s'y opposaient. Il est donc peu équitable de parler de *gâchis* dans la mobilisation, quand il y a eu tout au plus indécision, faute de plan préconçu.

Il existe d'ailleurs un moyen de conjurer la crise de la main-d'œuvre, c'est de renvoyer en sursis les hommes demandés par l'armement, et je m'associe au vœu qui a été émis dans ce sens par M. de l'Estourbeillon. Il importe, plus que jamais, de donner au commerce maritime toutes les facilités voulues pour se développer. Je me borne seulement à faire observer qu'il est plus expéditif d'envoyer un marin en sursis, parce qu'on sait où le prendre à son corps, que de rechercher un inactif parti sans laisser d'adresse. Sur ce point encore, il ne faut pas regretter que la mobilisation ait été aussi radicale qu'elle le fut : mais il importe que l'administration ne repousse pas les demandes de sursis raisonnables, ce que semble lui reprocher M. de l'Estourbeillon.

Cette critique même, en quoi est-elle fondée ? La Marine, il est vrai, a rejeté quelques demandes de sursis; mais celles-ci visaient pour la plupart des marins de spécialité : des chauffeurs, des mécaniciens, des télégraphistes, qu'il était indispensable de conserver dans leur emploi à bord des navires armés. Il y a, c'est indéniable, déficit de matelots dans le service de la machine et de l'électricité; toutefois, il importe de discerner quels sont les bâtimens à servir les premiers, des navires marchands ou des torpilleurs de veille contre les sous-marins ennemis ? Il est assez naturel que le Bureau des équipages considère ses propres unités comme les plus urgentes à compléter. Enfin nous ne devons pas faire entrer en ligne de compte les nombreuses interventions relatives à des agens du service civil relevant exclusivemant du ministère de la Guerre, et que l'Inscription maritime a dû simplement transmettre.

Il semble, d'autre part, que les autorités compétentes aient examiné avec bienveillance les demandes concernant des matelots sans spécialité. La dépêche du 14 septembre 1915, qui

laisse en sursis les équipages des chalutiers, en est la preuve, et le Département, en dissolvant la brigade des fusiliers, vient de montrer qu'il entendait se réserver des marins disponibles pour l'embarquement. Les armateurs peuvent désormais être convaincus que leurs intérêts, qui coïncident avec ceux du pays, ne seront pas négligés, si tant est qu'ils l'aient été jusqu'ici.

Dans un autre ordre d'idées, l'amiral Bienaimé a fait remarquer : « La Marine a pris pour ses services les hommes des classes les plus jeunes; pour les marins servant sur les navires de commerce, elle a, d'une manière générale, mis en sursis ceux qui s'y trouvaient, et, pour le surplus, les embarquemens se sont faits au hasard des offres sans aucune règle. » Ce grief est fondé. Toutefois, il était malaisé, sans désorganiser l'armement commercial, de substituer le choix de l'administration à celui des armateurs auxquels il importait d'ailleurs de conserver des hommes dans la force de l'âge. En réalité, tous les inscrits qui l'ont voulu ont pu trouver des embarquemens. Mais les pêcheurs répugnent absolument à naviguer au commerce; il y a entre ces deux catégories d'inscrits des cloisons étanches aussi impénétrables qu'entre un marin et un ouvrier d'usine. Au moment de leur levée, les inscrits ont été mis en demeure d'embarquer au cabotage ou de suivre leur destination militaire. S'ils ont préféré cette dernière solution, ce n'est point la faute de la Marine. Celle-ci a fait son possible pour aider les capitaines à remplacer les malades et les hommes manquans pour une cause quelconque, et l'on peut affirmer qu'en poursuivant tous les désœuvrés, les autorités navales ont procuré de nouvelles recrues à la flotte commerciale, ces hommes n'étant pas plus désireux de naviguer au commerce que d'aller se battre dans les tranchées. Le bureau de l'Inscription maritime est devenu pour eux une sorte d'agence de placement maritime.

Le rapport de la Commission énonce « qu'une armée de plantons encombrent les services accessoires de la Marine et jouissent des avantages dont on prive les vieux pères de famille qui donnent ,à côté de leurs frères de l'armée de terre, les preuves de vaillance que l'on sait. » Ceci ne regarde point l'Inscription maritime. Au lieu de retenir à elle tous les hommes jeunes dans des fonctions parfois très éloignées des dangers de la guerre, la Marine aurait pu prendre des réser-

vistes territoriaux et verser à leur place des hommes jeunes à l'armée de terre.

Ce même rapport a enfin appelé l'attention sur le sort défavorable fait aux inscrits versés au recrutement et rappelés ensuite par le Département de la Guerre. Ces hommes perçoivent les soldes de l'armée de terre, alors qu'on a conservé les avantages pécuniaires donnés par la Marine, non seulement à ceux qui servent en qualité de marins, mais encore aux 6 000 hommes qui, après avoir été levés par la Marine, ont été postérieurement versés dans des régimens de l'armée de terre. Il y a là une inégalité de traitement assez choquante, mais la véritable faute consiste à avoir accordé aux réservistes de l'armée de mer des soldes supérieures à celles de l'armée de terre. A l'heure actuelle, un inscrit, employé comme planton dans un bureau, perçoit une solde de 1 fr. 20 par jour, quand il est matelot de 1re classe. S'il y a un abus, il faut donc le chercher dans l'attribution de soldes trop élevées aux inscrits réservistes, concurremment avec leurs allocations de famille.

Certes, comme toutes les œuvres improvisées, la mobilisation des inscrits maritimes ne saurait échapper à la critique. Il est indéniable que, par suite d'une préparation incomplète, la Marine a dû tâtonner avant de trouver sa voie. Elle a pu commettre des erreurs, mais, somme toute, elle a solutionné heureusement le problème urgent qui se posait devant elle.

***

Quoi qu'il en soit, cette guerre aura révélé des lacunes assez sérieuses dans la mobilisation des inscrits, surtout sous le rapport de leur utilisation économique dans la flotte commerciale.

Il sera donc opportun, plus tard, de prévoir cette mobilisation sur les bases dictées par l'expérience du passé. Mais il semble que, par sa souplesse même, l'Inscription maritime ait montré qu'elle était encore le régime adéquat à la profession maritime. Elle est susceptible de grosses modifications, mais elle doit être conservée dans son principe en tant que système de recrutement des gens de mer, soit pour le compte de la Marine, soit pour celui du Département de la Guerre.

Cependant, il sera judicieux d'apporter un remaniement à

l'organisation actuelle des quartiers. A côté de certains ports de pêche qui comptent plus de 3000 inscrits définitifs comme Dinan, Saint-Brieuc, Morlaix, Le Conquet, Quimper, Concarneau, Auray, on trouve des quartiers qui n'administrent qu'un nombre ridiculement infime de marins (1). Exemple : Caen, Royan, Agde, Saint-Tropez, Cannes, Antibes, etc. Or, ces quartiers possèdent le même cadre : un administrateur, un syndic, un garde maritime, un préposé, des commis et le légendaire gendarme. De telles dépenses d'administration sont beaucoup trop élevées pour le résultat qu'elles donnent. Les circonscriptions territoriales des quartiers ont été jadis définies à un moment où les communications étaient difficiles. De nos jours, le maintien de certains quartiers, à une distance rapprochée l'un de l'autre, constitue une superfétation. Il faut donc amputer tous ceux qui ne sont pas d'une incontestable utilité et, dans ce cas, il y en aura plusieurs qui seront atteints.

Les procédés comptables de l'Inscription maritime sont également à simplifier pour les mêmes raisons. Quant au régime social des inscrits, qui prête le flanc à bien des critiques, il demande à être mis en harmonie avec la législation relative aux retraites ouvrières, de façon que les pensions deviennent proportionnées aux risques courus et à l'importance des versemens effectués par les intéressés. Il est infiniment désirable aussi que les représentans de la population maritime : membres du Parlement, conseillers généraux, maires, etc., soucieux à bon droit de défendre les intérêts de leurs mandans, n'interviennent pas trop souvent entre les inscrits et l'administration, à qui incombe le devoir de veiller à l'application des règlemens.

Enfin, sous le rapport de l'utilisation des marins, des précautions sont à prendre. Un accord devra intervenir entre les deux Départemens intéressés pour la meilleure exploitation des réserves. Celles-ci devront être entraînées et instruites, selon l'affectation qui sera prévue pour elles. Il sera utile que la Marine ait à sa disposition des réservistes de l'armée territoriale, en assez grand nombre pour assurer les services généraux des ports (gardes et corvées); les hommes jeunes devront être employés à des œuvres militaires plus actives. On devra dis-

(1) Exemples : Ile de Ré, 851 inscrits; Royan, 730; et trois quartiers reliés par un tramway à quelques kilomètres de distance : Nice, 974; Antibes, 720; Cannes, 628 inscrits.

cuter la question de savoir qui assumera la charge de la défense des côtes qu'il paraît logique de laisser à la Marine. Celle-ci ayant un important matériel qui, par suite du désarmement des navires anciens, peut être employé sur terre, tiendra compte du personnel nécessaire à son utilisation. La brigade de fusiliers marins a montré, par ses qualités très spéciales, qu'elle méritait de survivre à cette guerre; les cadres de cette brigade devront être réservés, puisque c'est là surtout ce qui faisait défaut.

Les besoins éventuels de la marine marchande devront surtout être envisagés et largement servis. C'est alors seulement, après tous ces calculs, que la Marine versera au Département de la Guerre l'excédent de ses réserves. Mais il est un point qui me paraît hors de doute, l'Inscription maritime doit conserver en main toutes ses ressources. Elle seule est capable de les mobiliser sans désorganiser aucun service; elle seule permet de suivre la situation des marins, d'apprécier l'utilité de leur profession, de les répartir et de les incorporer soit dans l'armée de mer, soit dans l'armée de terre, ou les laisser en sursis au mieux des intérêts généraux.

L'Inscription maritime, par les renseignemens précis qu'elle possède sur les gens de mer, peut être le modèle de cette mobilisation à la fois économique et militaire qui est la caractéristique de cette guerre, à la condition que l'on sache à l'avance quelle sera l'utilisation de chaque inscrit d'après son âge, sa compétence et les services qu'il rend effectivement dans la vie civile.

Réformons donc l'institution, ne la supprimons pas.

René La Bruyère.

REVUE LITTÉRAIRE

ANDRÉ CHÉNIER (1)

Il aura fallu beaucoup plus d'un siècle pour que nous fût donnée l'œuvre complète de Chénier; mais enfin nous l'aurons bientôt. Quand il est mort, il n'avait publié que son *Jeu de Paume* et l'*Hymne aux Suisses de Châteauvieux*, en fait de poèmes. Après cela, et jusqu'en 1819, on n'a connu de lui que la *Jeune captive*, la *Jeune Tarentine* et de courts fragmens que Chateaubriand, Millevoye et un certain Fayolle ont cités. Chateaubriand raconte, dans le *Génie du Christianisme*, qu'il a eu entre les mains un petit recueil d'idylles manuscrites, de cet « infortuné jeune homme, » et qu'il y a trouvé « des choses dignes de Théocrite. » On aime à se figurer que ce cahier précieux appartenait à Pauline de Beaumont, laquelle, par son cousin François de Pange, fut l'amie d'André Chénier; elle était aussi l'amie de Mme Lecoulteux, Fanny peut-être...

> Fanny, l'heureux mortel qui près de toi respire
> Sait, à te voir parler, et rougir, et sourire,
> De quels hôtes divins le ciel est habité...

Et c'est dans la fine et amoureuse compagnie de Pauline de Beaumont que Chateaubriand composa son apologie chrétienne. Cette charmante femme qui allait mourir a transmis au splendide poète du siècle commençant la jeune poésie qu'avait tuée le siècle terrible.

(1) Nouvelles éditions. — *Œuvres inédites d'André Chénier*, publiées d'après les manuscrits originaux par Abel Lefranc (librairie Champion); — *Œuvres complètes d'André Chénier :* tome I, *Bucoliques* et, tome II, *Poèmes, Hymnes, Théâtre* (librairie Delagrave).

En 1819 parut le premier volume d'œuvres d'André Chénier, par les soins délicats d'Hyacinthe de Latouche. Et ce Latouche eut ici-bas une drôle de destinée, s'il fut l'auteur de romans, de poèmes, d'essais, de comédies, de toute une œuvre intelligente et abondante et s'il n'est demeuré célèbre que comme l'éditeur d'un autre et l'amant de Marceline Desbordes-Valmore : en outre, on ne peut affirmer certainement qu'il soit « le jeune homme de Marceline. » Son édition de Chénier n'est pas mauvaise. On lui reproche quelques erreurs de lecture. Par exemple, ce joli vers : *Pâtres, chiens et moutons, toute la bergerie*, il le gâte, quand il imprime : *Pauvres chiens*... C'est dommage!... Il a quelquefois corrigé des négligences de Chénier : il eût mieux fait de se tenir tranquille. Et il a trop souvent abrégé des morceaux que nous sommes contens aujourd'hui d'avoir tout entiers. Cependant, il avait à choisir ce qu'il publierait; il ne pouvait, à cette époque où le défunt poète n'était pas illustre, publier jusqu'aux plus petits fragmens : il eût desservi le poète dont il préparait la gloire. Au bout du compte, il a bien choisi et il a composé son recueil avec un goût très sûr, avec une heureuse prudence.

Peu à peu, et grâce à lui, Chénier devint un de nos poètes classiques. Les conditions n'étaient plus les mêmes, lorsque le diligent Becq de Fouquières commença ses travaux. Subtils travaux, qui durèrent un quart de siècle et qui occupèrent sans cesse l'attention, la sagacité, l'amitié de l'érudit le plus fervent. Becq de Fouquières fut dévoué, consacré à sa tâche pieuse. Il aimait Chénier, — André, comme il l'appelle gentiment, — d'une tendresse que Marie-Joseph n'a pas eue pour son frère. Je ne dis pas que Marie-Joseph soit coupable de la mort de son frère. On a lancé cette accusation brutale contre lui de bonne heure; et la politique s'en mêla. Sans doute n'a-t-il pu sauver son frère : Becq de Fouquières l'eût sauvé. Rœderer, en 1796, jugeait ainsi Marie-Joseph : « Il n'a point fait de crimes, mais il a professé tous les mauvais principes qui les ont fait commettre tous. Il n'a point été l'émule de Marat, mais il a été son apologiste. Il n'a point été l'assassin de son frère, mais il a été l'ami de ses assassins... » Becq de Fouquières n'était pas l'ami des ennemis d'André. Même, il a traité avec une extrême rudesse le neveu d'André, M. Gabriel de Chénier qui, à son gré, contrariait la renommée du poète. Il l'a poursuivi de sa colère et il l'a secoué. Ce Gabriel de Chénier, c'était un homme têtu. Il possédait les papiers de son oncle; et il se promit de ne les montrer à personne, de les cacher surtout à Becq de Fouquières; et, pour faire endêver Becq de Fouquières davantage, il révélait de temps

en temps une part de son trésor à qui du moins n'était pas Becq de Fouquières. Voulait-il se réserver les honneurs de la publication? Principalement, il taquinait de son mieux, et très bien, Becq de Fouquières. Celui-ci enrageait; celui-ci ne renonçait pas au service et au culte d'André. Il multipliait les recherches et de belles trouvailles le récompensaient : le récompensaient mal, car il savait que cependant le principal était dans les tiroirs du cerbère implacable Gabriel. Afin de rétablir en vérité le texte du poète, il procédait par conjecture, comme font les philologues pour les écrits des anciens, dont les originaux sont perdus ; mais il savait que Gabriel tenait la certitude. Il y a vingt-cinq ans, on découvrit en Egypte, sur des papyrus, un long passage du *Phédon :* ce manuscrit, fort ancien, contemporain de Platon peut-être, indemne ainsi des altérations qui, d'une copie à l'autre, détériorent la pensée de l'auteur, devait fournir la leçon première, ou peu s'en faut. Les hellénistes qui travaillaient sur le *Phédon* résolurent d'attendre, inquiets et affriolés. Le dépouillement et la publication du papyrus prirent quelques mois : et l'on sut alors que la plupart des conjectures hasardées par les savans ne valaient rien. D'habitude, la philologie grecque épargne à ses dévots de telles tribulations et surprises : ils accomplissent leur besogne en repos. Mais, lui, Becq de Fouquières endurait un supplice. Attendre? Les années n'adoucissaient pas M. de Chénier; l'âge ne le rendait ni plus obligeant ni moins robuste. Et attendre, quand on aime!... Becq de Fouquières était amoureux de cette poésie qu'un Bartholo détestable lui cachait. Il aima de loin, de cœur épris et constant. Il publia en 1862 sa première édition d'André ; dix ans plus tard, une seconde édition, plus parfaite encore. Il avait réussi à se procurer, dans les bibliothèques et les archives, tous les renseignemens et les témoignages relatifs à la vie et à la mort du poète ; il avait si bien cherché qu'ensuite on n'a pas trouvé grand'chose. Il lui a manqué seulement les papiers que la malignité de l'inexorable vieillard lui refusait. Sur bien des points, il a deviné juste, avec une sorte de patient génie.

Or, il venait de publier sa seconde édition : soudain, M. Gabriel de Chénier publia trois volumes des poésies d'André Chénier. Trois volumes! De l'inédit, des merveilles imprévues! Ce qu'éprouva Becq de Fouquières, nous le savons, il ne l'a point dissimulé : ce fut de la joie et de la colère. De la joie, certes, pour tant de beautés nouvelles qui lui ornaient encore son héros, son ami. De la colère aussi : M. Gabriel de Chénier, sans être à la rigueur un sot, n'était pas un admirable lettré ou n'était pas un philologue. Son édition, riche à

foison, que de fautes la condamnent! M. de Chénier s'est trompé, s'il a cru qu'il suffisait d'être le neveu du poète pour être le bon éditeur du poète : il s'est donné la peine de naître, et le voici, futile héritier, qui se trémousse parmi les divins manuscrits. Il les embrouille ; il mêle le théâtre et les iambes ; il réunit en un poème des fragmens qui n'ont pas de rapport ensemble. Et il ne sait pas lire, le malheureux! Il attribue à son oncle ce vers :

Tourne un peu la médaille antécépiendaire...

Antécépiendiaire? M. de Chénier l'a bien senti, c'est un mot qui ne passe pas tout seul. M. de Chénier, là-dessus, rédige une note savante : « Antécépiendiaire est un mot inventé et tiré du verbe *antecapio*, *antecapare*, saisir auparavant, se saisir d'avance, s'emparer d'abord, et qui fait allusion à l'acte de ce Gennot, désigné ici sous le nom de Gynnis, qui arrêta le poète d'abord et avant qu'aucun motif eût été allégué contre lui. » Mais, premièrement, Gennot, quand il arrêta Chénier dans la maison de Pastoret, ne fit qu'obéir à l'ordre de ses maîtres abominables, de ses maîtres pourtant, et qui lui commandaient d'incarcérer toute personne trouvée là. Deuxièmement, rien ne prouve que, sous le nom de Gynnis, Chénier désigne ce Gennot. Troisièmement, si M. Gabriel de Chénier avait su lire l'écriture de son oncle, il eût imprimé :

Tourne un peu la médaille au récipiendaire.

Il se dispensait ainsi d'une note, savante, oui, mais baroque ; et il dispensait d'un barbarisme le poème de son oncle. Dans l'*Hermès* : « On nourrit l'enfant avec du lait d'abord et le lourd boucher ne charge point son bras... » Le lourd boucher? Non : « le lourd bouclier! »

Certes, on le voit, l'édition de M. Gabriel de Chénier n'est pas bonne. Et ce n'était pas la peine de garder par devers soi si jalousement le précieux dépôt; ce n'était pas la peine de contrister si cruellement Becq de Fouquières. Le pauvre Becq de Fouquières passa plusieurs années encore à noter les bévues de l'éditeur infidèle : il publia deux volumes de châtimens, deux volumes qui sont des modèles de juste critique et de polémique passionnée. Ensuite il mourut, et sans avoir vu les papiers d'André. M. Gabriel de Chénier, qui avait bien trente et un ans de plus que lui, survivait obstinément : il ne consentit à mourir qu'après Becq de Fouquières. Sa veuve, en 1892, légua les papiers à la Bibliothèque nationale et commanda qu'on

ne pût les examiner avant sept années écoulées. Le jour venu, deux érudits se présentèrent : M. Paul Dimoff et M. Abel Lefranc. Ils travaillèrent, avec plus de facilité que Becq de Fouquières, avec plus de méthode que M. Gabriel de Chénier. Le poète sort des ténèbres où l'avait enclos son neveu.

M. Paul Dimoff a, jusqu'à présent, donné les deux premiers tomes des *Œuvres complètes d'André Chénier*. Premier tome : *Bucoliques*. Deuxième tome : *Poèmes*, les *Hymnes* et le *Théâtre*. Et tout le reste paraîtra quelque jour, — mais après la Guerre : — non, l'œuvre de Chénier n'a point de chance ! Elle aura eu contre elle, sans parler du neveu, ingénument fâcheux, les Révolutionnaires et puis l'Ennemi : lors de l'autre guerre déjà, les Prussiens chapardèrent une liasse de manuscrits que Latouche avait laissée dans sa maison de la Vallée-aux-Loups. L'édition de M. Dimoff est excellente, car elle reproduit exactement le texte de Chénier. Nous n'avons plus à redouter les hasards de la copie : M. Dimoff a de bons yeux ou il a des lunettes ; et il sait lire. Il a généralement conservé la ponctuation même des manuscrits et ne supprime pas une virgule ou n'en ajoute pas une sans nous avertir, en note, de son audace. Minutie ? Louable scrupule : et il faut qu'un éditeur soit méticuleux. André Chénier, d'ailleurs, avait sa façon de ponctuer, très particulière, et qui marque vivement la coupe de ses vers, en indique la scansion, le rythme. Ainsi :

> Prends, mon fils, laisse-toi fléchir à ma prière :
> C'est ta mère. Ta vieille inconsolable mère
> Qui pleure. Qui jadis te guidait pas à pas ;
> T'asseyait sur son sein ; te portait dans ses bras.
> Que tu disais aimer ; qui t'apprit à le dire ; (etc.)

Ponctuation d'un poète ; et ponctuation qui n'est pas tout uniment grammaticale, mais qui, ordonnant les phrases et leurs élémens, distribue aussi les portions du vers et tient compte de l'accent que la mesure poétique ajoute à la pensée.

Le seul changement que M. Dimoff ose faire subir au texte de Chénier, le voici : l'orthographe assez capricieuse du poète, il la conforme à notre usage d'aujourd'hui. Je ne sais pas s'il a raison. Mais il dit : « Notre texte y perdra peut-être en pittoresque ; il y gagnera certainement en clarté. » Je le veux bien ! Cependant, ces différences d'orthographe ne sont pas telles qu'à mon avis elles doivent gêner beaucoup le lecteur ou le gêner longtemps. Et, si elles l'étonnent un peu, si elles le dépaysent en quelque sorte et l'aver-

tissent de transporter son imagination dans une autre époque et un autre milieu, bon avertissement!

L'éditeur d'André Chénier n'avait pas qu'à transcrire les manuscrits : ce n'était là que le plus facile de sa tâche. Il avait à classer les fragmens de poèmes et à classer les poèmes. Or, les manuscrits, tels que la Bibliothèque nationale les possède, sont en parfait désordre. L'on ne peut dire assurément que l'auteur les ait jamais rangés. Mais il est certain que Daunou, l'exécuteur testamentaire de Marie-Joseph Chénier, les a dérangés, ne fût-ce que pour en extraire les feuillets qu'il confiait à ce Latouche. Puis Gabriel de Chénier les mania sans timidité. Comment faire? Si l'on peut essayer un classement, c'est qu'André Chénier, le plus souvent, note d'un signe, — d'une lettre ou d'un mot, d'un mot français, ou grec, et anglais parfois, d'une syllabe, — les fragmens qui, dans sa pensée, se rapportaient à un poème ou bien à un ensemble de poèmes. De cette façon, nous reconstituons à peu près et les *Bucoliques*, et les *Élégies*, et l'*Hermès*. Il arrive aussi que, faute d'un signe évident, nous restions fort embarrassés. Tel fragment que M. Dimoff attribue au troisième chant de l'*Hermès*, M. Abel Lefranc le réclame pour l'*Apologie :* et peut-être Chénier n'avait-il pas décidé de l'introduire ici plutôt que là. Je citerais plus d'un exemple d'une pareille incertitude. En somme, un classement tout à fait rigoureux n'est guère possible et, si je ne me trompe, l'est d'autant moins que nous avons affaire, la plupart du temps, à des bribes d'ouvrages que l'auteur n'avait point achevés. Ce n'était pas une raison pour que M. Dimoff ne tentât point de mettre de l'ordre dans ce désordre ; c'était une raison pour qu'il n'attribuât pas une extrême importance à la difficile besogne du classement.

Tel est son classement, — très attentif et qu'il saurait défendre, — que les plus beaux poèmes, et par le poète menés à leur achèvement, s'y perdent au milieu de brouillons qui ne sont pas tous intelligibles. Les *Bucoliques* de M. Dimoff commencent par une série d'*Invocations poétiques :* invocations diverses, puis à l'adresse des dieux et, notamment, d'Apollon. Premier fragment : « Apollon est ap... » Et c'est tout le premier fragment. Nous sommes déçus. De tels petits bouts de phrases encombrent les pages du livre, les pages où nous cherchons, où nous voulons trouver aisément les divins poèmes. Certes, M. Dimoff n'a pas tort de ne négliger aucune ligne de Chénier; mais que n'a-t-il relégué dans les notes, ou dans un appendice, toutes ces rognures? Les philologues auraient été satisfaits ; et contens, les

lecteurs futiles pour qui, somme toute, écrivent les poètes. M. Dimoff a ménagé ses lecteurs futiles en ne gardant pas l'orthographe de Chénier : il eût gagné tous leurs suffrages en leur offrant un recueil plus et mieux dégagé de l'érudition qui n'est pas indispensable : l'érudition sauvegardée, du reste, mais écartée un peu, reléguée à sa place, et non mise à la première place. L'inconvénient que M. Dimoff n'évite pas, résumons-le : nous sommes malheureux ; nous savons bien que l'édition de M. Dimoff est la meilleure et la seule bonne ; mais, si l'envie nous prend de relire un poème de Chénier, quelque soir, nous serons tentés d'ouvrir le volume imparfait de Latouche. L'édition de M. Dimoff est un chef-d'œuvre un peu (comme on disait) affreux.

M. Abel Lefranc nous donne, lui, un recueil d'œuvres toutes inédites et en prose : un long traité qu'il intitule *Essai sur les causes et les effets de la perfection des lettres et des arts*, l'*Apologie*, l'esquisse d'une *Histoire du pouvoir royal en Europe*, plusieurs fragmens relatifs à l'Espagne, au Christianisme, des notes de philologie grecque, etc. Aucun de ces ouvrages ne vaut les poèmes d'André Chénier. Il y a du fatras, s'il faut l'avouer, dans ces brouillons ; du fatras et de belles pages : et des pages surtout qui éclairent d'un jour assez vif les idées philosophiques et littéraires de cet écrivain.

Quant à ses idées philosophiques, Sainte-Beuve a publié une note de Chênedollé selon laquelle le poète d'*Hermès* se fût montré à ses contemporains « athée avec délices. » Grande colère de M. Gabriel de Chénier, qui ne veut pas d'un oncle « atteint de cette infirmité de l'esprit humain qu'on appelle l'athéisme. » Athée, d'ailleurs, est un mot qui n'a pas une signification très nette ; et l'on hésite à considérer comme un athée un André Chénier, païen qui éparpillait sa créance entre tous les dieux de l'Olympe. Mais, antichrétien, certes il l'était, et résolument : les essais que publie M. Lefranc ne laissent à ce propos aucun doute. Les *Fragmens sur le Christianisme* contiennent un vif résumé des principes sur lesquels s'appuiera la critique d'un Strauss et d'un Renan. Sa mécréance est à la fois impétueuse et méthodique ; il n'est pas seulement irréligieux, mais il a un système d'irréligion. Il exigerait que la résurrection, par suite la divinité, de Jésus-Christ fût démontrée ; il réclame des preuves et les veut d'autant plus rigoureuses que le fait à prouver contrarie « l'ordre des choses naturelles » et blesse « la raison. » Mais Pascal a écrit : « S'il ne fallait rien faire que pour le certain, on ne devrait rien faire pour la religion, car elle n'est pas certaine. » Il distingue de cette manière la vérité religieuse et l'évidence. Chénier ne distingue pas la vérité religieuse et

l'évidence : il imposerait un devoir d'évidence à la vérité religieuse. Il n'a pas établi qu'il eût le droit d'agir ainsi ; et c'est, dans son système, une lacune de la dialectique. Il ne répond aucunement à ce Pascal qu'il n'aime pas et qu'il traite comme ceci : « Homme arrogant et orgueilleux sous les formules de l'humilité, indigné qu'aucun mortel se crût permis de secouer un joug qu'il voulait porter lui-même ; homme né pour la gloire et l'utilité de son siècle, s'il ne se fût étudié à perdre sa vie dans des minuties tristes et sauvages et s'il n'eût préféré au sage honneur de perfectionner les lettres et les sciences le dur plaisir d'humilier l'espèce humaine devant les chimères qu'elle-même inventa dans son délire ! » Il a remarqué, dans les *Pensées*, des « endroits éloquens ; » mais, ajoute-t-il, « combien c'est peu de chose que de l'éloquence employée à soutenir du ton le plus arrogant les plus impitoyables sophismes ! »

Parce qu'il est contre Pascal, est-il pour Voltaire ? — Il ne l'aime pas. Il le préfère aux ennemis de Voltaire : ceux-là, « une canaille mercenaire qui avait un prix fait pour l'injurier. » Les amis de Voltaire ne lui sont guère plus sympathiques. Il ne conteste pas que cet « homme illustre » ait bien agi en maintes circonstances et, de sa fortune et de ses talens, secondé des malheureux : orgueil ? dit-on ; bel orgueil. Mais, dans les écrits de Voltaire, il voit « une faiblesse, une pusillanimité honteuses qui lui font rechercher les faveurs des grands. » Il lui reproche d'avoir adulé les rois, les princes, leurs maîtresses... « Et que dirai-je de cette philosophie parasite aux yeux de qui le riche qui a une belle maison, des chevaux, des voitures, et qui va porter chez une belle courtisane le fruit de vingt années de concussions, est toujours un honnête homme ; mais le pauvre est un gredin que l'on renvoie dans son grenier, dans son galetas, à son cinquième étage ?... » Il a relu ou lu les œuvres de Voltaire. Il y a trouvé « un petit nombre d'articles fort beaux, » qui empliraient « un juste volume ; » et il y a trouvé « un puéril amas d'opuscules, où d'intéressantes questions de science ou de politique sont décidées avant même d'être entamées, » des « plaisanteries oiseuses, plus malignes qu'enjouées, et déjà usées et rebattues par lui-même, enfin mille folies, mille grimaces insipides que l'on ne regarderait pas sans un coloris vif et éblouissant, un style pétillant et léger qui amuse et étourdit le lecteur et lui fait perdre avec joie autant de temps à les lire que l'auteur en perdit à les composer. » Bref, « un homme que je n'aurais pu estimer et avec qui je n'aurais guère aimé de vivre. » L'immoralité de Voltaire le choque : « Ajoutez les vertus austères et mâles souvent

livrées à la risée du vice souple et poli ; les louanges éternelles prodiguées à notre luxe, à nos vins, à nos cuisiniers, et l'ironie versée à pleines mains sur les hommes qui ont méprisé tous ces biens, sur les peuples qui ne les ont point connus, et où une sainte égalité ne permettait pas à un petit nombre de citoyens de s'engraisser de la faim d'autrui. Que prétend-il? Veut-il que nous apprenions à préférer de tout notre cœur l'embonpoint de l'esclavage opulent à la pauvreté sobre et indépendante? Veut-il que nous ressemblions à ces animaux élevés dans nos basses-cours, qui se rassasient en paix de l'ample nourriture qu'on leur prodigue, sans se douter que c'est pour les manger ? » Le premier Chénier qu'on nous révéla, celui des Bucoliques et des Élégies, n'était pas un poète fade, mais un poète qui semblait réfugié dans sa poésie, loin de son temps, et à tel point que son aventure politique avait un peu l'air d'un accident. On ne soupçonnait pas, je crois, ce qu'il y a de violent, de farouche, en lui. Ses écrits en prose, publiés dans le *Journal de Paris* ou ailleurs et que Becq de Fouquières a recueillis, ne donnent pas l'idée de cette ardeur révolutionnaire qui éclate dans le recueil de M. Abel Lefranc. Ses articles de journaux sont, pour la plupart, de l'époque où la Révolution, tournant à la Terreur, l'offense et l'indigne. Mais avant la Révolution ou pendant ses préludes, il est un révolutionnaire et qui tient avec rudesse le langage des revendications, qui fait parler haut sa haine et son mépris.

Un jour, au mois de juin 1794, Boissy d'Anglas présentait à la Commission de l'instruction publique une requête de son ami Florian, le fabuliste, chassé de Paris en tant que noble et qui cherchait un stratagème pour éluder son exil. Toute la Commission se récria. Le médecin Duhem prononça ces remarquables paroles : « Ces gens de lettres, tous aristocrates et contre-révolutionnaires ! On n'en pourra jamais rien faire de bon. Ce Voltaire, dont on parle tant, il était royaliste et aristocrate; il aurait émigré l'un des premiers, s'il avait vécu !... » Je ne vais pas comparer le médecin Duhem et André Chénier, certes; mais il y a quelque analogie entre leurs deux jugemens de Voltaire. Ce qu'André Chénier ne peut souffrir, dans le patriarche de Ferney, c'est le royaliste et l'aristocrate. Et que pense-t-il des aristocrates? Il est, à leur sujet, d'accord avec toute une jeunesse que les « lumières » nouvelles ont éblouie, avec son ami le chevalier de Pange, élégant ennemi de ces privilégiés « pour qui la nature n'a pas autant de partialité que la fortune. » Lui, Chénier, vante avec entrain Cicéron, « plébéien sans fortune » et qu'on vili-

pende : car, dit-il, « la jalousie patricienne survit et se transmet dans les générations à toutes ces familles nobles qui, bien que divisées de siècle et de pays, toutefois, tant elles eurent toujours les mêmes prétentions, le même esprit, le même langage, semblent n'avoir jamais fait qu'un seul corps qui s'élève ensemble sur la tête des autres hommes et se soutient à main forte, toujours avide d'empire et de pouvoirs exclusifs. » Il est un plébéien révolté, qui ne dissimule pas sa rancune, son arrogance, et qui n'épargne pas les mots hardis, les mots outrageans, et qui même, écrivain si parfait ailleurs, ne craint pas d'embrouiller les mots, les phrases, les métaphores, quand il s'agit d'être en colère.

Ce qu'il ne pardonne pas à Voltaire, c'est la facilité avec laquelle celui-ci, malin sans fierté, accepte de viles conditions d'existence et tolère son siècle. Chénier honnit une telle patience et l'adresse d'un homme qui ruse au lieu de se fâcher. A la veille de la Révolution, le jeune André Chénier, sûr de son génie, contrarié de pauvreté, se fâche. Il est un moraliste véhément que scandalisent deux corruptions, celle du cœur et celle de l'esprit, celle d'un Voltaire qui manque de dignité, celle d'un Pascal qui manque de liberté. Voltaire et Pascal sont, à ses yeux irrités, deux esclaves : l'un, l'esclave de la société ; l'autre, l'esclave de la religion. Esclavage de la société : « Remarquez bien, je vous prie, les degrés de cette généalogie de bassesse. L'altier courtisan emprunte tout son orgueil des regards du maître, qui ont daigné tomber sur lui ; mais à son dîner il est maître à son tour et ses regards, en tombant sur le ridicule front de son poète, lui transmettent une partie de cet orgueil emprunté. C'est la lune qui reçoit sa lumière du soleil et qui vient sur la terre la réfléchir dans un bourbier ! » Et l'esclavage de la religion : « Accoutumés par notre religion, par nos prêtres, par nos assemblées théologiques, à ne parler jamais que comme des inspirés, à déraisonner toujours avec le plus profond respect pour nos inepties, à mêler le ciel à tout propos, à voir partout des révélations, nous n'avons jamais su douter de rien, nous avons donné nos plus indifférentes opinions pour des articles de foi, nous avons posé partout des bornes sacrées, nous avons cru tout voir du premier coup d'œil, et l'entreprise du démon nous a seule paru capable de faire passer à quelqu'un le point où nous étions arrêtés. » Les croyances et les mœurs de son temps, voilà, pour André Chénier, les deux maladies dégoûtantes et mortelles. Le remède ?... Il considère que ces deux maladies sont des signes de vieillesse et de décrépitude ; il considère que le monde s'est

avili et s'est abêti. Désespère-t-il de voir le monde rajeunir? Non pas! A la veille de la Révolution, quand déjà se manifestent avec évidence les premières velléités du changement, les plus cruels satiristes de leur temps sont crédules au projet de régénérer l'univers. Chénier compte et comptera, non pas jusqu'à la veille de sa mort, sur les énergumènes pour détruire l'édifice vermoulu et — c'est ici la folie! — pour rebâtir. Les énergumènes le déçurent avant de le guillotiner.

Il déteste Pascal et Voltaire. Mais il admire Montesquieu et Rousseau : Montesquieu, parce qu'il voit en lui la raison; Rousseau, parce qu'il voit en lui la nature. Comme Rousseau, il a son utopie, sa Genève idéale : et c'est l'antiquité. Si tout le mal du monde vient de sa vieillesse, il faut le rajeunir et, pour le rajeunir, le ramener aux pures origines ; il faut retourner à l'antiquité qui fut la jeunesse du monde. « Les premiers anciens inventaient ; nos grands hommes étaient obligés de réparer. » Vivre la vie nouvelle et ne point ressasser la vie séculaire : voilà le rêve de Chénier, son rêve politique et poétique. On a souvent commenté son précepte : faire, sur des pensers nouveaux, des vers antiques. Pour entendre exactement ce que signifie son précepte, méditons ces lignes de l'essai *Sur la perfection et la décadence des lettres :* « Il faut refaire des comédies à la manière antique. Plusieurs personnes s'imagineraient que je veux dire par là qu'il faut y peindre les mœurs antiques. Je veux dire précisément le contraire. » En d'autres termes, ce qu'il nous invite à imiter des anciens, c'est leur don de ne pas imiter une longue littérature et qui, pendant des siècles, a pris des manies : comme eux, imitons la nature. A tort ou à raison, — je crois qu'il se trompe en quelque manière, — Chénier s'est figuré l'antiquité, l'antiquité grecque surtout, comme une époque privilégiée, préservée, où le pur esprit des hommes regardait la nature avec ingénuité. C'est leur ingénuité qu'il envie aux poètes de la Grèce et qu'il leur demande : leur poésie est sa fontaine de Jouvence. Toute sa pensée esthétique, et morale aussi, la voici dans un passage du même essai *Sur la perfection et la décadence des lettres :* « Il ne suffit pas dans les arts de ne jamais s'écarter grossièrement de la vérité : il faut être vrai avec force et précision, c'est-à-dire être naïf... » Naïf, *nativus :* tel qu'à sa naissance, — tel qu'à la naissance du monde, et enfin tel que furent les anciens, ces jeunes hommes. La naïveté, ne croyez pas que ce ne soit qu'une « franchise innocente et presque enfantine » dans les sentimens et les mots : « La naïveté est le point de perfection de tous les arts et de chaque genre dans tous les arts. Vous pouvez avoir un beau choix de mots,

des phrases bien arrondies, des périodes sonores et harmonieuses : si vous n'êtes point naïf, vous ne toucherez point... Un sentiment noble n'est sublime que par naïveté ; un sentiment tendre, c'est par la naïveté qu'il vous remplit les yeux de larmes... C'est donc la naïveté seule qui produit en nous des émotions vives, profondes et rapides. Un peintre, un auteur seulement pompeux et noble sera copié par tout le monde : celui qui est naïf est à jamais inimitable... Vingt autres peuvent être aussi naïfs, aussi excellens que lui : ils ne le seront pas comme lui ; ce seront de nouveaux originaux... » Et Chénier cite les plus belles « naïvetés » de Corneille et de Racine, les « naïvetés » de Montaigne et de La Fontaine. Naïveté ou ingénuité : spontanéité, que de grands écrivains conservent jusque dans la vieillesse du monde, et qui est leur génie ; spontanéité qui eut son âge d'or en Grèce au temps des anciens. Voilà pourquoi il faut retourner aux anciens, non pour les copier, mais pour recevoir leur enseignement de naïveté, pour copier, selon leur naïf usage, la nature en sa vérité franche.

Si Chénier avait vécu, sans doute se fût-il appliqué à suivre tout le conseil qu'il formule ici avec beaucoup d'ampleur ; et peut-être eût-il considéré ses premiers poèmes, ceux que nous possédons, comme l'essai de sa muse à l'école. A l'école des anciens, et avant l'émancipation. Ses papiers, tels que désormais nous les connaissons, prouvent la merveilleuse activité de son génie, sa fougue, sa passion de liberté. Les œuvres de sa liberté conquise, nous ne les avons pas : elles nous manquent par le crime des brutes qui l'ont tué.

Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain...

Demain, ce fut la mort. Une nouvelle poésie allait s'épanouir, allait modifier les destinées, l'avenir de la poésie. Cela s'est anéanti... Je ne sais comment certains philosophes épiloguent sur les lois évolutives de l'histoire et omettent les coups de son principal artisan, le hasard.

Cette aventure, pleine de tristesse et de mystère, nous alarme plus péniblement que jamais aujourd'hui, quand nous savons que meurent toute une jeunesse et l'obscure promesse de son génie inconnu, éteint avant d'avoir illuminé le monde si vieux, si morne, si sombre.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE MINISTÈRE DES INVENTIONS

Une allégresse émue, une joyeuse espérance fait battre les cœurs de tous les servans, illustres ou modestes, de la science française, depuis que le nouveau Ministère des Inventions intéressant la Défense nationale a été confié à M. Paul Painlevé.

Certes l'heure n'est point aux panégyriques, mais à l'action ; ce qu'il faut aujourd'hui, c'est non pas tresser des couronnes, mais les mériter. Il n'en est pas moins vrai que quand, parmi les causes de tristesse qui empêchent parfois l'admirable machine française d'avoir tout le rendement dont elle est capable, surgit une œuvre ou une personnalité vraiment digne d'aviver dans les cœurs meurtris et las la flamme confiante de l'espoir raisonné, le devoir commande de la faire connaître et de la montrer à tous les yeux comme un drapeau. C'est pourquoi nous voudrions aujourd'hui dire à nos lecteurs la portée, le but et la raison de l'œuvre confiée à M. Painlevé. Nous le ferons d'autant plus librement que, réfugié dans la fière citadelle de l'indépendance, et, comme Arvers,

N'osant rien demander et n'ayant rien reçu...

nous n'hésiterons pas, le jour où cela pourra être fait sans inconvénient, à signaler les défaillances que naguère et ailleurs nous avons constatées.

***

A priori, il semble qu'il y ait une sorte de paradoxe dans la seule idée d'une organisation relative aux inventions. Le génie inventif est peut-être en effet, des choses de cette planète tourmentée, celle qui

par sa nature même, échappe le plus à toute réglementation, à toute norme, à toute administration, c'est-à-dire à toute prévision, puisque administrer... ou du moins bien administrer, — ce qui n'est pas toujours tout à fait la même chose, — c'est prévoir. L'esprit d'invention est une fleur sporadique qui pousse à l'improviste sur les terrains les plus variés, dans les terres grasses où la culture a déposé ses engrais universitaires aussi bien que sur les landes désertes des cerveaux dont le génie n'a point connu les savantes irrigations professorales. Cette fleur sublime et indomptable est rebelle à toute acclimatation forcée dans les serres chaudes des institutions d'État. Elle y florira d'aventure aussi bien qu'ailleurs, certes, mais sans que le milieu y soit pour rien.

Une organisation relative aux inventions ne pouvait donc pas prétendre à les créer, à les faire jaillir au commandement, — rien n'est moins obéissant que le génie, — mais seulement à les utiliser, à les ordonner, à les adapter aux circonstances, à les dégager du réseau barbelé des formalités administratives où se déchirent parfois leurs ailes délicates, à les défendre contre la routine, la bêtise, l'envie, le plagiat, en un mot à les traduire de concepts en faits. Tel est le rôle qu'a assumé M. Painlevé, et qui est destiné à nous donner, nous a donné déjà entre ses mains quelques-uns des instrumens les plus essentiels de la victoire. Ce que nous avons sous les yeux, ce qui se passe chez nos ennemis prouve précisément que ce qui importe avant tout dans une invention, c'est sa réalisation, son application, sa généralisation. Pour prendre un exemple, on savait depuis longtemps que certains gaz sont toxiques, on connaissait leur composition, on savait les préparer dans les laboratoires. De ce fait qui était du domaine public et universel, les Allemands ont su momentanément tirer un avantage unilatéral, parce qu'ils ont mis au point, généralisé, *militarisé*, adapté aux circonstances tactiques, l'emploi de ces gaz connus de longue date. Si belle, si neuve, si géniale que soit une idée, elle n'est rien pour la patrie, si elle ne se traduit par les faits. Elle n'est rien qu'un reflet inutile et caché, si l'acte, si la réalisation ne la projette pas de son arc vibrant au cœur même des choses agissantes et vivantes.

Tout ce qui pense en France est reconnaissant au chef du gouvernement d'avoir, oublieux des querelles mesquines de naguère, et le champ visuel tourné seulement vers l'avenir, choisi pour éclairer cette voie nouvelle un des phares les plus purs de la science française, d'avoir appelé à lui cette personnalité si jeune, si droite, si vivante

dont M. Raymond Poincaré disait naguère : « Son génie scientifique est parmi les plus profonds et les plus pénétrans dans le monde entier; mais M. Painlevé n'est pas seulement un savant, il est un homme dans la plus haute et la plus fière acception de ce mot. » Pour l'œuvre nouvelle, « il fallait un calculateur... » Ce fut un calculateur qui l'obtint. Bénissons la destinée... et M. Briand d'avoir fait mentir Beaumarchais et réalisé ainsi une sorte de révolution sans précédent.

***

En mettant à pied d'œuvre ses idées, le nouveau ministre des Inventions s'est bien gardé de faire table rase du passé. Il sait trop que le véritable novateur est celui qui perfectionne et développe, sans oublier le travail antérieur, et utilise précieusement ce que rien ne remplace : le fruit de l'expérience déjà accumulée. Il est, comme l'illustre Henri Poincaré, de ces mathématiciens à qui le maniement des équations différentielles a surtout appris la méthode et la valeur des faits. Heureux et admirables théoriciens, ceux à qui la contemplation abstraite des formes irréelles où la mathématique met tant de féerique beauté, démontre que « l'expérience est la source unique de la vérité! » Étonnant paradoxe, qui fait que tant de gens vautrés pesamment dans la seule matière sont à genoux devant l'apriorisme des systèmes et le verbalisme, tandis qu'à côté d'eux, les purs abstracteurs de quintessence analytique ne connaissent de souverain que le fait!

Depuis longtemps déjà il existait une « Commission des Inventions concernant les Armées de Terre et de Mer, » et qui faisait d'excellente besogne. Elle avait été instituée à la suite notamment des fameuses affaires Turpin, et je dois dire, — « nourri dans le sérail, j'en connais les détours, » — qu'elle avait été admirablement organisée pour obtenir le meilleur rendement avec le minimum de formalités administratives, et que son organisation était un modèle de simplicité efficace dans les limites d'action, malheureusement un peu étroites, qui lui étaient imparties. Si je ne craignais de paraître insinuer que quelques autres administrations sont un peu plus éloignées de la perfection, j'ajouterais même que je n'ai jamais connu d'organe administratif réglé d'une façon aussi simple et aussi rationnelle, et aussi dépourvu d'inutilités, de lenteurs, et de complications bureaucratiques. On ne s'en étonnera pas si j'ajoute encore que son premier secrétaire général fut le colonel Joffre, qui depuis a montré qu'il savait organiser des choses encore un peu plus difficiles.

Lorsque brusquement survint la guerre, la « Commission des Inventions » fut, comme tant d'autres organes techniques de la défense nationale, soudain désorganisée par la mobilisation de la plupart des officiers qui la composaient. Or précisément, et comme on aurait pu s'y attendre, si l'on avait un peu moins manqué de prévision, la guerre amena immédiatement une recrudescence du nombre des inventeurs qui s'offraient à collaborer à la défense nationale.

Parmi leurs propositions, il en est, — le plus grand nombre, hélas ! — qui devaient être rejetées dès le premier examen comme chimériques. D'autres au contraire étaient susceptibles de rendre d'utiles services et méritaient d'être mises à l'étude sans retard. Que faire dans ces conditions ?

C'est alors, — on était aux premiers jours d'août 1914, — que M. Painlevé, dont l'ardent prosélytisme avait tant fait depuis plusieurs années dans les questions techniques intéressant la marine, l'aviation et les explosifs, — obtint du ministre de la Guerre le décret du 11 août 1914 instituant la « Commission supérieure des Inventions intéressant la défense nationale. » Très sagement, cette nouvelle commission, loin de se substituer révolutionnairement à l'ancienne si bien organisée par le colonel Joffre et ses successeurs, entrait purement et simplement dans les cadres, les règles et les locaux même de son aînée, englobant les membres disponibles de celle-ci et leur adjoignant, pour parer aux vides causés par la mobilisation, un certain nombre de savans et de techniciens d'une compétence et d'une autorité indiscutables.

Cette commission des inventions, présidée aujourd'hui par une des plus hautes, des plus énergiques, des plus profondes intelligences de la Science française, l'illustre physicien Violle, a rendu depuis lors, dans la mesure de ses moyens étroitement limités, des services éminens que l'histoire fera connaître un jour.

Mais dès maintenant, qu'on me permette d'ouvrir à ce propos une brève parenthèse et de m'élever ici contre quelques opinions perfidement injustifiées ou imprudemment naïves qu'on a prononcées et même imprimées quelquefois à ce sujet.

Il y a inventeurs et inventeurs, comme il y a fagots et fagots. Il y a l'inventeur qui croit à tort avoir une idée juste et nouvelle ; il y a celui qui croit avec raison avoir eu une pareille idée ; il y a encore une troisième espèce d'inventeur : celui qui croit avec raison que son idée est juste, et à tort qu'elle est nouvelle. On me concédera facilement que le pourcentage des gens qui ne sont pas impeccables étant

dans la plupart des corporations relativement faible, il y a des chances pour qu'il ne soit pas nul dans celle des inventeurs. Il se trouvera donc toujours sur cent inventeurs un ou deux... au moins, qui n'auront rien inventé du tout que d'absurde, et qui, n'étant pas mis au pavois, crieront à la persécution et rempliront les oreilles des reporters de leurs doléances, en clamant que tout est perdu et que la France est une ingrate. On ne peut pourtant pas avec la meilleure volonté, contenter tout le monde, admettre les multiples moteurs à mouvement perpétuel fréquemment présentés, ou les quadratures du cercle, ou tant d'absurdités dont la nomenclature donnerait les élémens d'un volume bien amusant : tel cet inventeur qui pensait méduser, au point de la réduire à l'impuissance, toute l'armée allemande en suspendant à un avion une reproduction parfaite de la figure de Guillaume II. Tel cet autre qui... Mais je m'arrête à cause du secret professionnel...

La vérité est que toute proposition, quelle qu'elle soit, tout croquis, fût-il informe, toute suggestion, fût-elle manifestement incohérente et faite par un aliéné, est et a toujours été examinée par la Commission des Inventions. Un officier ou un savant ou un ingénieur, idoine et consciencieux, immédiatement désigné et choisi en raison de sa compétence et de la nature du sujet, établit un rapport sur la proposition. Ce rapport est lu et ses conclusions discutées à la séance de la Commission où siège l'élite de notre science et quelques-uns de ceux parmi nos techniciens militaires qui se sont le plus distingués par leur travaux. Ou bien la proposition est rejetée après discussion; ou bien elle est prise en considération et elle est, ou du moins elle était, avant l'institution du ministère des Inventions, transmise immédiatement au ministère de la Guerre à qui seul les règlemens permettaient d'y donner une suite, une application et une généralisation plus ou moins immédiates. La Commission des Inventions était donc parfaitement innocente des retards apportés, dit-on quelquefois, à la mise en pratique d'une proposition prise par elle en considération; elle a même déploré elle-même souvent de pareils retards, et que sa constitution et ses pouvoirs ne lui permissent pas d'activer davantage la mise en œuvre des projets acceptés par elle ou acceptables.

***

Et voici qui m'amène tout naturellement à parler des défectuosités de l'état de choses antérieur à l'institution du ministère des Inventions et auquel celui-ci a pour objet de remédier par les moyens que

nous indiquerons tout à l'heure. Après avoir pris la défense de la Commission des Inventions qui a été, ainsi qu'on vient de voir, parfois injustement incriminée, on me permettra maintenant, examinant l'autre face du problème, de me faire aussi l'avocat du diable... des inventeurs veux-je dire. Des circonstances curieuses et particulières font que j'ai été précisément à même d'éprouver tour à tour dans ce domaine les sentimens du jugé et celui du juge... Les malfaiteurs deviennent, dit-on, les meilleurs policiers, et l'on a vu des diables devenir ermites, au temps où toutes les grottes disponibles ne servaient pas encore d'abris à l'artillerie.

Les grands services techniques centraux de la guerre (sections techniques de l'artillerie, du génie, etc.) dont la besogne est immense et féconde ont été, pour répondre aux besoins du front, à tel point surmenés par l'œuvre double qu'ils poursuivent et qui est, d'une part de fabrication, d'autre part de perfectionnement des moyens techniques existans, qu'il leur était devenu parfois difficile de mettre au point les idées du dehors lorsqu'elles étaient insuffisamment étudiées. De là certains retards inévitables dans l'aboutissement des projets pris en considération par la Commission des Inventions. Seuls parmi ceux-ci, ceux qui étaient à peu près au point et susceptibles d'une application militaire immédiate, ou tout au moins prochaine, avaient chance d'être rapidement appliqués. Il était donc, à ce premier point de vue, souhaitable d'étendre le rayon d'action des services techniques centraux en leur adjoignant, par un organisme à la fois souple et cohérent, tous les laboratoires et ateliers inutilisés ailleurs, tous les techniciens spécialistes capables de mettre à l'essai et au point les inventions acceptées, mais insuffisamment achevées.

Telle fut la première idée de M. Painlevé, qu'il conçut comme un complément nécessaire à sa conception de la Commission supérieure des Inventions et qui devait en quelque sorte, des projets retenus par celle-ci, faire des réalités sur-le-champ applicables. Mais les laboratoires, mais les techniciens, mais les crédits nécessaires à cette œuvre de mise au point préliminaire : ils existaient, ils existent ; ce sont tous les laboratoires, tous les crédits et tous les techniciens de physique, de chimie, de mécanique, de médecine, d'électricité de nos universités et de nos facultés, de nos grandes écoles et de nos hautes institutions scientifiques. Ressources précieuses et jusque là inutilisées pour la défense nationale. Et comme tous ces grands établissemens sont rattachés avec leur merveilleux outillage et leur personnel

savant au ministère de l'Instruction publique, il était tout naturel que celui-ci devînt en même temps Ministère des Inventions. C'est ce qui arriva et permit enfin la mobilisation tant désirée de la science française.

D'un autre côté, les règlemens existans, — car en tout cela, c'étaient les textes seulement et non les hommes qui étaient défectueux, — interdisaient avec les inventeurs tous arrangemens préliminaires sauvegardant leurs intérêts matériels. Une loi nouvelle prévoit l'achat des brevets susceptibles d'intéresser la défense nationale.

Les mêmes règlemens excluaient, — on s'en est souvent plaint dans la presse — l'inventeur des expériences exécutées dans les ateliers de l'État. Le Ministre a modifié cet état de choses qui pouvait être parfois nuisible, et les inventeurs, lorsque leur projet aura été pris en considération, verront accueillir avec bienveillance leur collaboration pour la mise au point dans les établissemens techniques dépendant du ministère des Inventions.

Enfin certaines propositions dont l'étude et la mise au point, bien qu'elles dussent *a priori* donner des résultats positifs, avaient dû être négligées. à cause du temps très long qu'elles nécessiteraient, seront maintenant mises au point à loisir sans considération de durée, grâce à l'ampleur des moyens d'étude dont dispose le nouveau ministère, et qui permettront d'économiser un temps précieux dont les services centraux de la Guerre n'eussent pu disposer qu'aux dépens des travaux urgens qui leur incombent.

Le temps n'est plus où l'on pouvait dire : « Ce n'est pas la peine d'entreprendre cela ; avant que cela soit terminé, la paix sera signée. » Ce faux raisonnement a été cause en partie de notre lenteur à mettre en œuvre l'approvisionnement du front en artillerie lourde et en munitions, et de l'abandon prolongé de nos usines et de nos services techniques.

« Ne retombons pas, comme l'a dit M. Painlevé, dans la même erreur qui nous a déjà coûté si cher. Au début de la guerre déjà, il était trop tard, disait-on, pour improviser. Il ne suffit pas aujourd'hui de déplorer les retards qu'a entraînés cette erreur systématique de jugement. Il s'agit de n'y point retomber. »

Mais il ne s'est agi jusqu'ici que des inventions proposées en quelque sorte spontanément et d'une manière tout indépendante par les chercheurs. Le rôle du nouvel organisme sera aussi d'orienter en quelque sorte les efforts de tous ceux-ci, et en particulier des découvreurs professionnels, qui sont l'honneur de nos grands établis-

semens universitaires, vers les problèmes qui appellent des solutions urgentes, comme par exemple, pour n'en citer qu'un exemple entre mille, la détection des sous-marins. Et les problèmes analogues ne manquent pas! S'il n'aura pas le pouvoir de suggérer par ordre à ses subordonnés telle solution géniale et imprévue d'une difficulté angoissante, le grand-maître de l'Université et des Inventions pourra du moins diriger leurs efforts vers la réalisation de tel détail, de tel appareil, de tel dispositif technique dont la mise au point suffira à nous assurer un progrès sensible. Dans une guerre comme celle-ci, qui met aux prises des millions d'hommes engrenés dans une immense machine uniformée, on n'imagine point quel avantage peut nous donner, — et nous a déjà donné, — tel détail matériel, tel perfectionnement en apparence minuscule d'une arme ou d'un effet d'équipement multiplié à des centaines de mille exemplaires.

***

Entre toutes les heureuses raisons d'espérer, entre toutes les améliorations que nous apporte le ministère des Inventions, il en est une qui réjouira le cœur de tous les Français : c'est la meilleure utilisation des compétences.

C'est là un sujet que je ne voudrais aborder qu'avec une extrême circonspection, car un grand nombre de personnes se sentent blessées dans leur honneur, lorsqu'on ose affirmer qu'en matière administrative, civile.. et même parfois militaire, la fonction ne crée pas toujours l'organe, l'autorité n'est pas toujours conjuguée à la compétence, et les supérieurs ne sont pas toujours les gens supérieurs. Ce sont là pourtant des vérités de tous les temps et de tous les pays, et personne ne me contredira si je m'étonne, par exemple, que dans un pays aussi civilisé que l'Italie, on voie le mobilisé Marconi, l'homme du monde le plus compétent dans la technique de la télégraphie sans fil, simple sous-lieutenant. Il est vrai qu'on a eu l'intelligence de le mobiliser dans la télégraphie militaire ; mais ne devrait-il pas y avoir un grade qui lui conférât une autorité et un commandement correspondant aux services qu'il peut rendre? L'autorité ne serait pardonnable de laisser Marconi croupir dans un grade subalterne que si elle l'avait mobilisé dans l'intendance, par exemple, ou le service vétérinaire, auquel cas il serait tout à fait, non pas à sa place, mais du moins à la place de son grade. Après tout, c'est peut-être pour ne pas essuyer un reproche de ce genre, qu'en Italie, et même chez certains

de ses Alliés, on utilise un grand nombre de « compétences » en dehors du service où ils feraient autorité. On évite ainsi assurément l'ennui de subordonnés plus idoines que leurs supérieurs dans la fonction qui leur est dévolue. Dans tout cela, les seuls coupables sont les règlemens, et chacun sait que les règlemens peuvent être faits par des hommes, mais jamais défaits par eux.

Notre ministre de la Guerre a fait mieux que prononcer la phrase fameuse sur le divorce qui se produit parfois entre le règlement et le bon sens ; il a prouvé, en des circonstances délicates et qui seront connues un jour pour son honneur, que les concours, d'où qu'ils viennent, lui sont précieux quand ils sont utiles, et qu'il apprécie davantage ce qui est inclus sous le képi que ce qui est cousu dessus. Grâce à sa confiante collaboration avec le ministre des Inventions, il est certain que, au risque de donner parfois quelque croc-en-jambe à la *fo-orme* des règlemens, le nouvel organisme amènera une utilisation meilleure des compétences techniques, une mobilisation rationnelle de la science française et « qu'on ne verra plus (c'est M. Painlevé que je cite) se multiplier et se prolonger des méprises comme celles qui font (1) d'un chimiste prix Nobel un infirmier dans une garnison de port de mer. »

En un mot, — si l'on veut me laisser citer une boutade d'un mien ami qui serait certainement pour elle passible du conseil de guerre, s'il était mobilisé, et qui est peu versé dans l'orthographe anglaise, — il est probable que la nouvelle institution contribuera un peu à ce que le gallon, qui est une mesure de capacité chez les Anglais (2), en soit toujours une aussi de l'autre côté de la Manche. Ainsi soit-il !

Archimède, qui prolongea longtemps, comme on sait, la défense de Syracuse, n'était qu'un petit professeur d'Université qui n'était même pas agrégé ni docteur. A son exemple, on créera peut-être quelque jour un corps d' « ingénieurs aux armées » recruté parmi les ex-civils qui auront fait preuve de capacités techniques et militaires. Ce jour-là, on ne fera d'ailleurs qu'imiter l'Allemagne, qui utilise des ingénieurs non officiers dans certains de ses plus essentiels organes de technique militaire. S'il pouvait hâter ce jour, M. Painlevé aurait un titre de plus à la reconnaissance nationale... Mais j'oublie qu'il ne m'appartient pas de donner des conseils aux ministres.

(1) Il faudrait dire « qui ont fait. » car la chose a été réparée.
(2) On sait que le gallon vaut huit pintes ou quatre litres et demi.

*
* *

La constitution et le mode de travail imposés par l'illustre géomètre à ses services est à la fois très souple et très simple. A la base se trouve toujours la Commission supérieure des Inventions dont le fonctionnement reconnu excellent n'a guère changé et qui a toujours le rôle un peu ingrat, mais essentiel, de faire après discussion un tri dans la multitude des propositions présentées, d'arrêter toutes celles qui sont manifestement chimériques, absurdes ou banales, et de prendre en considération toutes celles qui contiennent, ne fût-ce que l'ombre d'une idée ou d'une suggestion intéressante. Celles-ci sont transmises sans retard aux services centraux du ministère des Inventions et réparties par leur intermédiaire et suivant la nature de la proposition entre un certain nombre de sections techniques composées chacune d'un très petit nombre d'officiers, d'ingénieurs et de savans, chargés de pousser plus avant l'étude de la proposition, jusqu'à ce qu'elle soit en état d'être utilisée, appliquée, essayée militairement, au ministère de la Guerre. Ces sections techniques ont les pouvoirs les plus larges. Sous la direction du cabinet technique du ministre, composé de quelques officiers qui sont aussi d'éminens savans et qui est chargé des relations d'une part avec le ministère de la Guerre, d'autre part, avec les inventeurs, les sections se mettant en rapport avec ceux-ci et avec les laboratoires et savans où peuvent être conduits les essais et les expériences. Grâce à une connexion bien établie avec le ministère de la Guerre, ces sections ont également les moyens d'utiliser la documentation et les ressources des champs d'expérience et de tir de la Guerre. A l'heure actuelle, et après quelques tâtonnemens inévitables, la liaison est parfaitement établie entre les deux ministères. La confiance et la bonne volonté la plus grande président à leur féconde collaboration : celle-ci n'est d'ailleurs pas nouvelle entre les deux ministres, et nous dirons quelque jour comment, avec une ténacité étonnante, à travers des difficultés sans nombre, et alors que le ministre de la Guerre était gouverneur de Paris, ils ont, par leur effort personnel, fait aboutir de concert plusieurs inventions et idées importantes.

Les sections techniques du ministère des Inventions sont composées en tout d'une trentaine de membres. Elles sont au nombre de huit, dont les titres suffiront à indiquer les attributions variées : 1° Balistique et armement; 2° Mécanique; 3° Physique, Électricité, Télégraphie sans fil; 4° Hygiène, Médecine; 5° Chimie; 6° Marine; 7° Guerre de tranchées; 8° Aéronautique.

Telle est succinctement exposée l'institution nouvelle. On est en droit d'en attendre les plus beaux, les plus heureux résultats. Ceux déjà obtenus, ceux qui sont sur le point d'aboutir et à propos desquels un sentiment très naturel nous interdit toute divulgation, en sont de sûrs garans. Qu'il nous suffise de dire que les procédés les plus délicats de la physique sont mis au service de tel problème d'artillerie ou de mines, comme les études chimiques les plus audacieuses au service de la *guerre des gaz*. Tout cela donnera bientôt des fruits amers au palais allemand.

***

Puisque « ce temps est sorti de ses gonds, » comme dit Hamlet le fol, puisque la France a dû, pour défendre son flanc lâchement poignardé, s'éveiller du rêve de l'universel Éden qui se réalisera sûrement au temps des cacquerolles, comme dit Rabelais, il faut que les prêtres de la science quittent eux aussi leur tour d'ivoire pour voler au tocsin. Avec eux et par eux, le ministère des Inventions ne réalisera pas de miracle, — il n'y a plus de miracle... depuis la Marne, — mais il fera de la belle, utile et glorieuse besogne française. A sa tête, le géomètre Painlevé suit la noble tradition des Monge, des Arago, des Laplace, des Berthollet, de tous ces grands cerveaux qui ne dédaignèrent point d'abandonner leurs abstractions élégantes et savoureuses, pour s'occuper des affaires publiques, parce que la France saignait et avait besoin d'eux.

A propos des découvertes d'analyse mathématique de celui qui était déjà, il y a seize ans et qui est encore aujourd'hui le plus jeune des membres de l'Institut, notre grand Henri Poincaré a dit : « Quand je vis M. Painlevé entamer la série de ses travaux, j'avais envie de lui crier : Arrêtez-vous ! Vous vous engagez sur une route qui aboutit à un mur infranchissable. Le chemin que suivait notre jeune confrère l'a bien amené au mur que je pressentais, mais ce mur, par un admirable et prodigieux effort, il a réussi à le franchir. Son triomphe est un des plus beaux de la science française. »

Aujourd'hui un nouveau mur, celui que forment là-bas les engins et les poitrines boches, tente l'assaut de son âme ardente et compréhensive. « Cet admirable soldat de la vérité, » ainsi que l'appelait naguère M. Louis Barthou, saura y trouver un triomphe encore plus beau pour la science française. »

CHARLES NORDMANN.

REVUES ÉTRANGÈRES

CHEZ LES BOERS : UN EXEMPLE CURIEUX DE LA CONTAGION DU VENIN ALLEMAND

The Capture of De Wet, par Philip J. Sampson. 1 vol. in-8°, illustré, Londres, librairie Edward Arnold, 1915.

Lorsque, au mois de février de l'année 1914, le général boer C. F. Beyers, commandant des troupes nationales du Transvaal, revint dans son pays après être allé s'enquérir à Berlin des derniers progrès de l'art militaire européen, ses amis furent frappés de l'étrange changement qu'ils découvraient dans toute sa personne. C'était comme si leur naïf et exubérant compatriote de naguère se fût maintenant transformé en un type parfait d'officier prussien. Et il n'y avait pas, en vérité, jusqu'aux principes et procédés politiques les plus secrets de l'Allemagne nouvelle dont il n'eût reçu profondément l'empreinte, — ainsi qu'il l'avait fait assez voir dès le jour même de son retour d'Europe. Une longue et sanglante grève venait alors de finir, dans toute la région minière et industrielle du Transvaal, qui pendant plusieurs semaines avait menacé de prendre les allures d'une révolution anarchiste, à tel point que le gouvernement du général Botha, par mesure de précaution, avait cru devoir armer de 60 000 fusils les paisibles *burghers*. La grève terminée, ceux-ci s'apprêtaient ingénument à restituer les fusils, quand soudain le général Beyers, dans un superbe élan d'enthousiasme patriotique, leur avait enjoint d'emporter ces armes chez eux et de les y garder pieusement, comme un souvenir de l'impérissable gratitude du Gouvernement pour le ser-

vice qu'ils lui avaient rendu en l'aidant à obtenir la soumission des grévistes ! Nul moyen, après cela, pour le Gouvernement, de révoquer une donation aussi solennelle, proclamée en son nom par le commandant des troupes nationales; et voilà de quelle façon le général Beyers, dès ce début de l'année 1914, aura pu annoncer à ses confidens et inspirateurs berlinois l'acquisition, à la fois toute gratuite et toute « légale, » de 60 000 excellens fusils neufs pour les hommes qu'il comptait bientôt soulever contre le « joug anglais ! »

Encore n'était-ce là qu'une entrée de jeu. Pas un instant, depuis lors, l'ancien compagnon de luttes des simples et probes héros de la résistance sud-africaine n'allait cesser d'étonner péniblement ses amis de jadis par l'emploi d'une duplicité où je doute que ses maîtres allemands eux-mêmes l'aient jamais dépassé. Écoutons-le par exemple, le samedi 29 août 1914, encourager publiquement au « loyalisme » le plus zélé des troupes que, depuis longtemps déjà, en secret, il ne se lassait pas d'exciter à la rébellion contre l'Angleterre:

Soldats et chers compatriotes, — leur disait-il, — voici qu'à défaut des régimens anglais, rappelés en Europe, c'est à vous que revient l'honneur d'avoir à chasser de notre sol l'envahisseur allemand ! Je suis certain d'avance que vous allez faire de votre mieux ! Et je tiens seulement à vous répéter une fois de plus, comme je l'ai fait bien souvent déjà aux quatre points du pays, que, dès l'instant où celui-ci se trouve menacé, Boers et Anglais doivent s'unir étroitement et combattre ensemble jusqu'au dernier homme !... Allons, amis, découvrons-nous, et poussons trois hourras pour Sa Majesté le roi George !

Mais aucun des innombrables traits de fourberie « teutonne » qui remplissent le récit des derniers mois de la vie du général Beyers, — noyé, par accident, le 8 décembre 1914, — n'égale l'aplomb vraiment prodigieux avec lequel cet élève improvisé des Bismarck et des Bernhardi, prenant la parole après ses collègues Botha et De Wet à l'enterrement du général Delarey, a protesté contre l'accusation « abominable » d'avoir voulu enrôler son défunt ami dans un complot anti-anglais. Parmi force sanglots et sous la garantie des sermens les plus sacrés, Beyers a exposé à ses auditeurs l'objet, éminemment innocent, du voyage qu'il faisait avec Delarey, le soir où celui-ci avait été tué d'un coup de fusil par un gendarme trop scrupuleux qui, devant leur refus d'arrêter leur automobile, avait pris les deux généraux pour des malfaiteurs échappés de prison. Certes, s'écriait-il, tout le monde au Transvaal savait le « loyalisme » du glorieux Delarey, son amitié privée pour Botha, son horreur naturelle de la moindre trace de dis-

simulation : mais plus pure encore était, à tous ces points de vue, la conscience du collègue survivant qui lui disait adieu !

Or, il se trouvait que, dès ce jour, le général Botha et le général Smuts connaissaient aussi parfaitement que tous leurs compatriotes s'accordent à le connaître aujourd'hui, l'objet véritable du voyage qui avait coûté la vie au général Delarey. Le fait est qu'il n'y avait pas de moyen dont Beyers n'eût tâté, depuis son retour d'Allemagne, pour essayer de « convertir » son vieil et vénérable ami Delarey à la cause d'une rébellion dont il était, lui-même, l'actif instigateur. N'était-il pas allé jusqu'à vouloir tirer parti du « piétisme, » volontiers trop crédule, du vieillard pour le convaincre des sympathies du ciel en faveur de l'Allemagne ? Et comme, cependant, aucun de ses efforts ne parvenait à vaincre les scrupules du héros boer, Beyers avait enfin résolu d'emmener celui-ci quasiment de force, — ou du moins sans l'avoir mis au courant des réalités de la situation, — dans une ville voisine de la frontière allemande, où un nombreux contingent de troupes n'attendait que son arrivée pour arborer décidément le drapeau de la guerre civile ! Déjà toutes les mesures préparatoires avaient été prises : non contens de soutenir les rebelles de leurs conseils et de leur argent, les Allemands s'engageaient à leur envoyer une armée de renfort. Et de là, sans doute, l'obstination de leur complice Beyers à ne pas vouloir arrêter, devant les sommations des gendarmes, l'automobile où il emmenait l'infortuné Delarey : car d'abord il risquait d'inspirer lui-même des soupçons aux autorités, ayant annoncé son départ vers une direction toute contraire de celle qu'il suivait ; et peut-être, aussi, craignait-il que son compagnon ne profitât de l'occasion du premier arrêt pour se refuser à faire un pas de plus vers cette ville-frontière où il l'entraînait, et où les instincts d'honnête homme du vieux Delarey commençaient à soupçonner quelque chose de « louche ? »

Toujours est-il que, sans le funeste hasard de cette mort de son compagnon de route, le général Beyers allait, dès le matin suivant, se mettre ouvertement à la tête d'une armée de rebelles ; et l'on peut juger par là du degré d'audace qu'il lui a fallu pour protester, ainsi qu'il l'a fait, de l'entière droiture de ses intentions, en présence d'auditeurs dont plusieurs, tout au moins, devaient être sûrement informés des moindres détails de son rôle. Mais quelques mois de séjour en Allemagne, comme je l'ai dit, avaient suffi pour substituer à l'ancienne franchise naturelle de ce fils de paysans hollandais un mélange à peine croyable d'effronterie et de mauvaise foi. L'auteur d'une

très intéressante relation anglaise de la rébellion de 1914, M. Philip J. Sampson, pense même pouvoir affirmer, d'après certains témoignages des confidens les plus intimes de Beyers, que celui-ci travaillait depuis trois ans déjà, — depuis le temps d'un premier voyage en Europe, — à servir dans son pays les intérêts allemands, sous prétexte de vouloir délivrer le Transvaal de la domination anglaise : de telle sorte que l'étonnante « germanisation » que nous révèlent chez lui ses derniers actes publics y aurait été précédée d'une longue période latente d'« entraînement » et de « mise au point. » Hypothèse qui aurait, en effet, l'avantage de nous mieux expliquer de quelle façon il a été possible à Beyers de « germaniser » à son tour ce colonel Maritz qui, sans l'ombre d'un doute, a été avec lui le seul véritable auteur de l'essai de guerre civile tenté dans l'Afrique du Sud, durant l'hiver de 1914, avec l'appui constant et sous l'inspiration immédiate du gouvernement de Berlin.

Celui-là était un jeune officier plein de promesses, et honoré tout particulièrement de la confiance du général Botha, qui, dès la première menace d'une invasion allemande dans le Nord du Transvaal, lui avait fait avancer de grosses sommes d'argent pour lui permettre de lever et d'équiper au plus vite un régiment capable d'arrêter les envahisseurs dans les déserts de sable de la frontière, jusqu'à l'arrivée de troupes régulières. « Et, en effet, le colonel S. J. Maritz s'était hâté d'obéir, et le Gouvernement n'avait pu d'abord que se féliciter de l'avoir choisi pour cette grave mission. Après une longue conférence avec Beyers à Pretoria, il avait rassemblé un très beau corps de cavaliers, avec lesquels il avait couru à la frontière. Dire exactement ce qui s'est passé là ne nous est point possible : mais c'est chose absolument certaine que, tout de suite, des négociations secrètes se sont engagées entre Maritz, le général Beyers, et le commandant militaire de la colonie allemande du Sud-Ouest africain. » Maints témoignages ont même établi, plus tard, que le jeune colonel ne s'était pas fait faute d'abuser de la confiance du général Botha dès le début de sa mission, et que ses achats de chevaux, notamment, lui avaient permis de s'assurer de fructueux « pots-de-vin. » Mais surtout il y a le fait avéré de cet empressement d'un officier boer, jusque là irréprochable, à profiter, par traîtrise, de la sympathie de ses chefs pour créer et pour armer, à leurs frais, des troupes destinées à combattre contre eux !

Le 30 septembre, Maritz, se sentant hors d'état de continuer

désormais le double jeu qu'il jouait depuis quinze jours à l'endroit du Gouvernement, résolut de proclamer expressément sa rébellion. A la grande surprise d'un certain nombre des hommes de son régiment, il leur fit savoir que l'ennemi contre lequel il les conduisait n'était pas l'Allemand, mais bien l'Anglais. Puis, comme l'attitude de ses mitrailleurs, en particulier, lui avait semblé quelque peu inquiétante, il imagina d'ordonner une revue, pendant laquelle les susdits mitrailleurs se virent soudain entourés, désarmés et remplacés auprès de leurs pièces par d'autres hommes plus sûrs. Et le plus curieux, — j'allais dire : le plus « allemand, » — dans toute l'aventure, était que toujours le « loyal » colonel s'amusait à justifier les divers actes de traîtrise qu'il commettait en lisant aux soldats de prétendues dépêches du général Botha ou du général Smuts !

Vers le milieu d'octobre, l'élève et complice du général Beyers reçut l'avis qu'un de ses collègues, le colonel Brits, venait d'être nommé en son lieu. Il répondit qu'il « ne voyait aucune objection à remettre son commandement entre les mains du colonel Brits, mais demandait seulement que celui-ci lui apportât l'acte officiel de sa révocation. » Il attendrait donc son successeur le lendemain, dans son camp de Van Rooisvlei. Et lorsque, le lendemain, il vit arriver dans son camp, non pas en vérité le colonel Brits lui-même, mais son délégué le major Bouwer, il se hâta de signifier à celui-ci qu'il allait le garder comme prisonnier, ainsi que tous les membres de l'escorte qui l'accompagnait !

Le major Bouwer allait d'ailleurs être bientôt relâché, moyennant sa promesse de transmettre au Gouvernement un *ultimatum* suivant lequel, si tous les autres chefs de la rébellion n'étaient pas autorisés à rejoindre librement le colonel Maritz avant un délai de trois jours, une armée considérable attaquerait et détruirait aussitôt toutes les places fortes de la région. Et ceci nous montre la maîtrise accomplie du jeune colonel boer dans cet autre procédé familier de la nouvelle stratégie allemande que nous avons coutume d'appeler le *bluff*. Car non seulement l'armée dont disposait alors Maritz ne comptait guère plus de 500 hommes : il faut voir, en outre, avec quelle complaisance l'officier « germanisé » a étalé devant les yeux du major les preuves les mieux faites pour le persuader de l'invincibilité de ses armes. « Il exigea que le major Bouwer constatât par soi-même qu'il possédait des *howitzers*, des balles *dum-dum*, et maints autres moyens d'agression également fournis par les Allemands, — en même temps que ceux-ci lui conféraient le rang d'un général de leur propre armée. Il

se vanta d'avoir reçu des Allemands autant et plus d'armes, de munitions, et d'argent qu'il en pouvait désirer. Puis il fit lire au major nombre de télégrammes et de messages sans fil qui lui avaient été envoyés par des Allemands depuis le début de septembre, et puis encore la copie d'un traité qu'il avait signé naguère avec les autorités allemandes, et qui garantissait l'entière indépendance des diverses républiques sud-africaines, — document qui, s'il était authentique, avait de quoi « illustrer » à merveille le désintéressement des cosignataires du colonel Maritz, car l'Allemagne n'y demandait nulle autre récompense, en échange de ses sacrifices d'hommes et d'argent, que le seul plaisir d'être témoin de la satisfaction de ses nouveaux amis les Boers !

Aussi bien n'en finirais-je pas à vouloir extraire, de l'instructif récit de M. Sampson, des exemples typiques de la fourberie et de l'impudence foncièrement « allemandes » du colonel Maritz. De la même manière que son premier « germanisateur, » le général Beyers, le jeune colonel a vraiment égalé, sans trace d'effort, les modèles allemands qu'il avait eu l'occasion de connaître : à tel point que ce serait assez de l'observer d'un peu près pour mesurer tout ce qu'a d'aisément et de terriblement « infectieux » le contact familier d'une race qui d'ailleurs, cette fois comme toujours, ne s'est pas fait faute de décorer orgueilleusement du nom de « culture » son émancipation des scrupules et « préjugés » moraux de l'ancienne civilisation européenne. Mais encore pourrait-on dire que Beyers et Maritz ont eu besoin de ce contact personnel de leurs maîtres allemands pour devenir semblables à eux : tandis que la leçon à beaucoup près la plus « suggestive » qui ressort pour nous du livre de M. Sampson nous y est donnée par le spectacle de la rapide et profonde « germanisation » de milliers d'autres agens de la rébellion sud-africaine de 1914 qui, ceux-là, n'ont guère pu approcher leurs alliés et inspirateurs allemands, et qui cependant, dès le jour où ils ont commencé à respirer, pour ainsi dire, un air saturé d'influence allemande, se sont montrés tout de suite les dignes émules des envahisseurs de la Belgique et de la Pologne. Car le fait est que, d'un bout à l'autre de cette guerre civile heureusement arrêtée par l'admirable énergie du général Botha, c'est comme si tous les paysans boers enrôlés dans l'armée anti-anglaise, c'est comme si ces hommes jusqu'alors tout naïfs et loyaux avaient dorénavant deviné d'instinct les secrets d'une stratégie nouvelle, consistant à se servir des ruses les plus basses

pour vaincre l'ennemi. Il y a là un cas si singulier de contagion « à distance » du venin allemand que je doute qu'on lui trouve autre part rien d'équivalent. Sous l'effet d'un rayonnement mystérieux, une foule innombrable d'honnêtes *burghers* changés en autant de « Boches » éhontés et perfides, pour qui les contrats qu'ils ont signés ne sont plus que des « chiffons de papier, » et qui jugent tout naturel, par exemple, de revêtir l'uniforme de l'armée ennemie ou bien encore de tirer sur elle après avoir feint de vouloir se soumettre.

Feuilletons au hasard le livre anglais de M. Sampson ! « En arrivant à Treurfontein, le 29 octobre, le colonel Alberts apprit que plusieurs détachemens de rebelles se cachaient dans le voisinage. Le commandant De Villiers fut envoyé, avec une forte patrouille, pour reconnaître ce qui en était : mais il tomba dans un piège et, avant même de savoir ce qui lui arrivait, se trouva prisonnier avec tous ses hommes. Ce fut ce jour-là que, pour la première fois, les rebelles s'avisèrent d'employer le stratagème du drapeau blanc. Un groupe nombreux de rebelles se montrèrent à De Villiers avec des mouchoirs blancs attachés à leurs fusils ; et lorsque le commandant et ses hommes s'approchèrent d'eux, comptant les voir se rendre, les rebelles les attaquèrent, et n'en laissèrent pas échapper un seul... Quelques jours plus tard, la même aventure arriva au colonel Royston. Ses observateurs lui ayant rapporté qu'une troupe nombreuse approchait avec un drapeau blanc et des brassards blancs comme ceux des soldats de l'Union, le colonel prit ces approchans pour un régiment de l'Union qu'il attendait : si bien qu'il ordonna de les laisser venir. Mais voilà que, parvenus aux avant-postes, les prétendus soldats de l'Union descendirent soudain de cheval et se mirent à lancer volée sur volée contre la cavalerie légère du colonel Royston ! Quatre hommes de celle-ci furent tués et plusieurs autres blessés. Après quoi le gros des rebelles essaya de prendre par surprise le camp ennemi : mais ils furent repoussés, et s'enfuirent avec des pertes infiniment supérieures à celles qu'avait causées aux loyalistes leur ruse du drapeau blanc. »

Ne croirait-on pas lire tels récits de notre « front » de l'Artois ou des Vosges, durant ces premières semaines de la guerre où nos officiers et leurs « poilus, » — tout de même qu'au Transvaal les officiers et soldats de l'Union, — ignoraient encore les nouveaux procédés stratégiques de leur adversaire ? Et ne nous semble-t-il pas également avoir rencontré naguère, dans nos journaux, d'autres traits

d'« ingéniosité allemande » tout pareils à l'émouvant épisode que voici :

La bataille de l'Albert Silver Mine, le matin du 4 novembre, était proche de sa fin, lorsque se produisit un fait des plus fâcheux. Deux drapeaux blancs furent hissés par les rebelles ; sur quoi le lieutenant S. R. Haines, des carabiniers du Natal, croyant le combat terminé, se releva du tertre où il était assis et fit quelques pas en avant pour aller recevoir la soumission des vaincus. Et comme déjà il était tout près d'eux, il reçut à bout portant, dans l'intestin, une blessure dont il mourut quelques minutes après. Parmi les nombreux témoignages relatifs à cette mort, l'un des plus saisissans est celui du sous-inspecteur Betts. Ce dernier rapporte sous serment que, pendant la mêlée, il a vu se dresser en l'air deux fusils, avec un mouchoir blanc attaché à chacun d'eux. Aussitôt, le lieutenant Haines a donné l'ordre de cesser le feu, et s'est relevé pour aller recevoir la soumission ainsi offerte. Mais voilà que, soudain, l'un des deux fusils a été délibérément abaissé, et a fait feu sur le lieutenant Haines; après quoi, il s'est de nouveau, précipitamment, redressé au niveau de l'autre fusil orné d'un mouchoir blanc! Et lorsque, environ une demi-heure plus tard, les rebelles ont décidément exprimé leur désir de se rendre, le sous-inspecteur Betts a couru à l'endroit où avaient été traîtreusement arborés les drapeaux blancs : mais ceux-ci avaient disparu. Il n'y avait là, maintenant, qu'un ancien pasteur devenu officier dans l'armée des rebelles : le révérend M. Fourie, frère du chef rebelle Japie Fourie. L'ex-pasteur gisait, gravement blessé, tout juste à l'endroit d'où l'inspecteur Betts avait vu tirer sur le lieutenant Haines : mais quand on lui a demandé s'il avit pris part à la mort du lieutenant, il l'a nié énergiquement, d'un signe de tête.

Il est vrai que les dénégations de l'ex-pasteur M. Fourie ne devaient guère avoir plus de portée que celles de la plupart des autres officiers de l'armée rebelle, qui cent fois, au cours du livre de M. Sampson, nous apparaissent prêts à garantir de leur parole d'honneur les affirmations les plus mensongères. C'est ainsi que le propre frère du susdit Révérend, qui, au début de la guerre civile, se trouvait être capitaine dans l'armée régulière, n'avait réussi à entraîner ses hommes dans le parti des rebelles qu'en leur attestant que tous les Boers étaient de ce parti : si bien que très grande avait été la surprise de ces braves gens lorsque, faits prisonniers par l'armée du général Botha, ils avaient découvert que celle-ci était formée de leurs compatriotes, au lieu de ne contenir absolument que des soldats anglais. Au reste, l'on n'imagine pas le rôle qu'ont joué le mensonge et la mystification dans l'enrôlement de toutes ces troupes rassemblées et dirigées sous une impulsion allemande plus ou moins avouée. Ici, ce sont des chefs faisant croire à leurs hommes que les généraux Botha et Smuts sont de

cœur avec eux, et n'attendent qu'une occasion pour mettre la main sur les représentans de l'Angleterre; ailleurs, on obtient l'adhésion de centaines de naïfs *burghers* en leur annonçant que les Anglais ont subi en Europe une défaite irréparable, et que l'empire des mers appartient désormais à la flotte allemande. Pas une page du livre anglais où nous n'ayons ainsi l'impression de retrouver, presque mot pour mot, les récits que nous offraient nos journaux français d'il y a dix-huit mois ; et voilà que toutes ces ruses et toutes ces bassesses que nous supposions exclusivement réservées à l'usage des « Boches, » voilà qu'elles sont couramment pratiquées sous nos yeux par des compatriotes d'intrépides héros sud-africains qui, naguère, s'étaient conquis d'emblée l'admiration et le respect du monde, avec leurs âmes candides de grands enfans ignorans des secrets de la vieille perversité européenne!

Dira-t-on que cette facilité d'adaptation des Boers rebelles à de nouvelles mœurs politiques et militaires doit avoir résulté chez eux de certains penchans profonds, et jusqu'ici cachés, de leur race? Nous pourrions le croire, en effet, si la vue de la parfaite candeur et limpidité d'âme des autres Boers, — de ceux qui n'avaient subi à aucun degré la funeste contagion allemande, — ne venait pas nous prouver à chaque instant l'impossibilité d'une telle hypothèse. Je regrette de tout mon cœur que la place me manque pour essayer même de signaler brièvement au lecteur français l'exemplaire beauté morale de ces simples et fortes figures de paysans-soldats, à commencer par celles de leurs deux incomparables chefs, les généraux Smuts et Botha : mais avec cela quelle étonnante ingénuité, chez tous les officiers et soldats « loyalistes » que nous montre le livre de M. Sampson! Les rebelles ont beau user indéfiniment des mêmes ruses telles que celle du drapeau blanc dont j'ai déjà cité des exemples : jusqu'à la fin de la guerre civile, les « loyalistes » continuent à s'y laisser prendre, comme aussi ils apparaissent incapables de résister à l'élan de pitié qui les porte à vouloir secourir des ennemis blessés, encore que cent fois déjà leurs compagnons aient payé de leur vie le même accès de confiante pitié. Il est vrai que, à la fin de toutes ces rencontres où les pièges « allemands » de l'ennemi leur ont fait perdre un bon nombre d'hommes, ce sont toujours les troupes « loyalistes » qui remportent l'avantage, parfois même avec des forces sensiblement inférieures, — car, si elles n'ont point la malice des Boers « germanisés » qu'elles sont chargées de poursuivre, à coup sûr,

elles les dépassent beaucoup en habileté et valeur proprement militaires : mais quant à manquer de malice, je ne crois pas qu'on le puisse jamais plus entièrement que ces officiers d'une candeur enfantine, appelés à combattre des frères pervertis et dégénérés qui n'ont point d'autre pensée au monde que de les tromper.

Veut-on savoir, par exemple, de quelle manière un digne assistant du colonel Maritz, le commandant Wessel Wessels, a réussi à prendre possession de la place forte de Harrismith? « Il a envoyé, d'un bureau de télégraphe voisin, un message au commandant de Harrismith, message qui prétendait venir du général Smuts, ministre de la Défense nationale. Celui-ci, dans le faux document, complimentait la garnison de Harrismith de sa superbe résistance aux assauts des rebelles, et lui annonçait que le commandant Wessel Wessels allait venir avec un *commando* pour renforcer cette garnison. Il espérait qu'il n'y aurait point de mésentente entre les deux officiers, mais ajoutait que l'autorité suprême devrait désormais appartenir au commandant Wessels. Le stratagème eut un succès merveilleux. Ordre fut donné de laisser entrer librement les troupes de renfort annoncées, si bien que le commandant rebelle et ses hommes pénétrèrent dans la ville avec des éclats de rire et des cris de joie où les gardes des portes virent, naïvement, l'expression du plaisir que causait à ces patriotes l'idée du précieux renfort apporté par eux à la garnison. »

Ai-je besoin d'ajouter que, sitôt entrés à Harrismith, les rebelles s'y livrèrent à un pillage effréné? « Ils s'abattirent comme des sauterelles sur la malheureuse ville, — nous raconte l'un des habitans de celle-ci. — Un saccage systématique de tous les magasins de provisions, publics ou privés, commença, et il n'y eut pas non plus, dans la ville, un cheval ou un mulet qui ne nous fût volé! » Lorsque, après douze jours d'un véritable régime de terreur, les rebelles s'éloignèrent de Harrismith, — ayant appris qu'une troupe « loyaliste » allait y arriver, — ils emportèrent avec soi de nombreux chariots d'armes, de vivres, et même de meubles, dérobés aux maisons des pacifiques bourgeois de la ville.

Le fait est que tous ces rebelles avaient aussi le génie du pillage, et que, par là encore, le récit de leurs exploits nous rappelle étrangement ceux de l'entrée des Allemands en Belgique ou dans nos villes de l'Est. Au Transvaal tout à fait comme en Lorraine, nous assistons à un relevé « systématique » du contenu des maisons privées : après quoi officiers et soldats emportent sur des « chariots »

tout ce qu'ils ont trouvé de précieux, — sans en excepter les pianos, les tables, et le reste du mobilier. La « charmante petite ville » de Parys, sur les bords du Vaal, par exemple, s'est trouvée complètement vidée, après une visite des rebelles. On a compté que la valeur des objets emportés ou détruits par ceux-ci dépassait la somme de 25 000 francs. Ce fut également là qu'un vieillard, M. Botha, — dont le crime principal était peut-être de porter un tel nom, — fut rudement fouetté dans sa maison, en présence de deux dames. (Les vrais Allemands, sans doute, l'auraient fusillé, ou pendu par les pieds à un clou du plafond : mais il faut bien songer que les rebelles boers n'étaient toujours encore que des élèves, et à qui l'on ne saurait raisonnablement reprocher d'être restés, sur certains points, en deçà de leurs maîtres.)

Le croira-t-on? ce sont surtout les troupes conduites par le fameux général Christian De Wet qui se sont ainsi livrées aux pires excès de pillage et de férocité, dans toutes les villes et bourgades où elles pénétraient. Et cependant, je n'oserais pas affirmer que l'ancien héros de la Guerre d'Indépendance, devenu maintenant, avec Beyers et Maritz, l'un des trois chefs d'une rébellion excitée et presque ouvertement dirigée par l'Allemagne, se soit laissé imprégner, lui aussi, de la contagion du virus allemand. M. Sampson nous rapporte que tous les compatriotes du vieux général, en apprenant son adhésion aux projets criminels de Beyers, « l'ont supposé atteint d'un ramollissement du cerveau. » L'hypothèse allait certainement trop loin ; mais le fait est que, d'un bout à l'autre de l'ouvrage anglais, l'attitude du général De Wet nous apparaît celle d'un homme si follement gonflé de toute espèce de rancunes et de haines personnelles qu'il se rend à peine compte de la portée de ses actes. Il n'y a pas jusqu'au mensonge et à la cruauté, — dont il ne se prive pas plus que ses deux complices, — qui n'aient pourtant chez lui une tout autre couleur que chez eux. Celui-là était décidément trop vieux, ou peut-être d'une nature trop fortement trempée pour cesser jamais de se comporter en hardi et fougueux paysan sud-africain ; tandis qu'autour de lui officiers et soldats, depuis ses égaux en commandement jusqu'aux plus obscurs des *burghers* enrôlés sous ses ordres, nous offrent le spectacle vraiment extraordinaire d'un peuple de braves gens transformés tout d'un coup en un troupeau de « Boches! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le rite constitutionnel est accompli. Le passage parlementaire de l'an 1915 à l'an 1916 s'est fait tout doucement, non pas à la muette, bien entendu, ce qui serait contradictoire à la nature même de l'institution, mais sans secousse. Dans les deux Chambres, les présidens aisément réélus ont prononcé les paroles convenables. M. Paul Deschanel, selon son habitude, a dit éloquemment de bonnes ou d'excellentes choses. Son allocution inaugurale a été tour à tour un bilan, une apologie, une admonestation. Il faut en souligner une phrase. Après avoir reconnu que, parmi les critiques adressées à ses collègues, « il en est où leur clairvoyance saura, à n'en pas douter, discerner la part de justesse, » M. Deschanel a ajouté : « Mais il est d'autres critiques qui paraissent moins admissibles. Par exemple, la Chambre s'est-elle immiscée dans la direction des opérations militaires ou dans la conduite des négociations diplomatiques? Non. (Interruption : *Pas assez!*) Depuis le commencement de la guerre, militaires et diplomates ont agi en toute indépendance ; ni les attributions n'ont été confondues, ni les responsabilités. Et ceux qui vous reprochent aujourd'hui un excès de curiosité seraient mal venus à vous reprocher plus tard un excès de réserve. »

Qui aime avec ardeur craint beaucoup et de loin pour l'objet qu'il aime ; mais voilà un tourment que la sollicitude de M. Paul Deschanel doit s'épargner. Personne ne songera plus tard à reprocher à la Chambre un excès de réserve ; et, quant à présent, on ne lui reprocherait ses excès de curiosité que si, par le désordre qu'ils risqueraient de jeter sur les points où elle s'exerce, la tâche nécessaire, l'œuvre sacrée en était compromise. Au demeurant, la France sait trop que la seule maxime certaine de gouvernement appliquée la plupart du temps pendant les vingt dernières années a été que, n'im-

porte qui étant bon à n'importe quoi, on peut, n'importe quand, le mettre n'importe où. Elle ne repousse donc pas l'idée que le pouvoir et l'administration soient contrôlés. Mais elle voudrait d'abord être sûre de la compétence du contrôleur lui-même; et elle ne voit pas distinctement pourquoi cette compétence qui aurait fui les ministères habiterait, par une sorte de grâce infuse, dans le sein des commissions. Elle se méfie à juste titre de l'imitation maladroite ou brouillonne des exemples de la Convention, du Comité de salut public et des commissaires aux armées. Si les bureaux séculairement endormis ne se sont encore qu'à demi éveillés au bruit du canon, elle ne veut pas qu'en remontant la mécanique on la dérègle et qu'en la secouant on la casse. « Touche à tout » et « Ne touche à rien » sont deux espèces également funestes : le plus simple, mais peut-être le plus difficile, est que chacun fasse bien ce qui le regarde.

De jour en jour davantage, les commissions se montrent dans leur rôle nouveau. Ce ne sont plus seulement, et même ce ne sont plus du tout, des organes que se donnent les Chambres pour étudier une question et leur en faire rapport Plutôt même que des organes de relation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, c'est tout ensemble comme une délégation permanente du législatif et comme une excroissance parasite de l'exécutif. Il ne faudra pas s'étonner si le régime parlementaire s'en trouve déformé, et la Constitution elle même faussée. Il ne faudra pas trop se plaindre si la République, si la patrie n'en éprouve point de pire détriment. Mais nous philosopherons là-dessus, lorsque la paix nous aura refait des loisirs. Pour le moment, il s'agit de vivre, c'est-à-dire de vaincre. Les quarante-quatre commissaires aux armées que le parti socialiste propose précisément de revivifier n'y aideraient guère : fabriquons toujours de l'artillerie lourde.

A l'extérieur, malgré quelques émotions, la situation demeure la même en ses lignes générales. Les nouvelles du Montenegro se succèdent, annonçant coup de théâtre sur coup de théâtre : ce qu'on croyait hier le dénouement n'est ce matin qu'une péripétie. Quoiqu'il ne soit pas très facile de savoir tout ce qui s'est passé, il n'est pourtant pas impossible, avec ce qu'on sait, de reconstruire ou reconstituer le reste. Le mont Lovcen a été pris par les Autrichiens; c'est le fait autour duquel tourne le drame, qu'il ait été ou non mêlé de comédie. On connaît, pour en avoir lu et relu la description depuis dix-huit mois, cette position qui domine Cattaro de tout près, et, sur le versant

opposé, la capitale du petit royaume, la ville ou bourgade de Cettigné. Depuis dix-huit mois aussi qu'ils la tenaient ou qu'ils auraient dû la tenir, pourquoi les États de la Triple, puis de la Quadruple-Entente ne l'ont-ils pas consolidée, renforcée encore et garnie de façon à la rendre inaccessible à l'ennemi? Il est certain que l'on n'en a jamais tiré, soit pour la défensive, soit même pour l'offensive, le parti que l'on en eût pu tirer. De là, des batteries modernes auraient eu sous leur feu deux ou trois au moins des cinq échancrures qui forment les fameuses bouches de Cattaro, et jusqu'en ses repaires auraient inquiété la flotte autrichienne. Nous y avons bien, au début, hissé de grosses pièces, mais de vieilles pièces de marine, munies d'obus chargés à la poudre noire, d'une portée trop courte, et dont la fumée, à défaut d'autres indications, eût suffi à révéler l'emplacement. Tout récemment, on s'était enfin décidé à réparer une erreur aussi regrettable : un navire est parti d'un port italien, amenant du matériel perfectionné, mais il n'est pas arrivé, et l'on s'en console, médiocrement, en pensant que c'est autant de butin que les Impériaux n'auront pas fait. Seulement, si ce matériel avait été en place, le mont Lovcen n'aurait pas été pris : il eût fallu qu'il fût livré. Or il est certain, d'autre part, qu'il a été défendu héroïquement par les Monténégrins fidèles et par un détachement français contre une attaque d'infanterie poussée simultanément de Cavac, de Cuk, de Mirac, et qu'avait préparée un bombardement de terre et de mer.

Le Lovcen enlevé, Cettigné était aussitôt menacée, puis occupée. Les Autrichiens apparaissaient à Rjeca, à l'extrémité de la route qui, par Niegusci relie Cettigné même à Cattaro ; à Virpazar, au bout du petit chemin de fer qui descend, en se tortillant, vers Spizza et Antivari; sur l'un et l'autre point, à douze ou quinze kilomètres de le corne Nord-Ouest du lac de Scutari. Il n'y avait pas une heure à perdre. Le roi Nicolas, qui était à Podgoritza, s'est transporté de sa personne et a transféré son gouvernement à Scutari, au delà de l'ancienne frontière albanaise, tandis qu'il invitait le corps diplomatique accrédité auprès de lui à aller l'attendre en Italie, à Brindisi, tête de ligne adriatique où il voulait se rendre pour guetter un retour inespéré de la fortune. C'est alors que s'est mise à courir une étrange rumeur, confirmée presque immédiatement par des déclarations officielles au Reichstag allemand et à la Chambre des Députés hongroise, saluée à toute volée par les cloches des deux Empires.

Le 13 janvier, deux ministres monténégrins et un major d'artillerie se seraient présentés aux avant-postes autrichiens et auraient exprimé

le désir d'entrer en pourparlers pour une capitulation. Il aurait été répondu : « *La première condition* pour l'ouverture et la poursuite des négociations est la capitulation *sans conditions* de l'armée monténégrine. » Par capitulation sans conditions, voici ce que l'Autriche entendait. L'armée entière déposerait les armes, les déposerait littéralement ; c'est-à-dire que, rangés par fortes unités, les hommes se courberaient et les mettraient à terre chacun devant soi ; non pas seulement les armes modernes, officielles, uniformes, leurs armes de soldat ; mais les vieux fusils, les vieux pistolets, les souvenirs de famille, leurs instrumens de chasseur, leurs insignes de guerrier. Et tous les hommes, depuis l'adolescence jusqu'à l'extrême vieillesse, et aussi les femmes, qui souvent ont accompagné les hommes à la guerre, seraient, avec des traitemens divers, compris dans la reddition. Puis le Montenegro serait partagé en secteurs, comme une grande forêt, que fouilleraient, afin d'y étouffer les moindres étincelles, des colonnes volantes. Au surplus, les vaincus n'avaient qu'à s'en remettre à la générosité du vainqueur, qui ne manquerait pas de se manifester dans la mesure où elle s'accorderait avec les intérêts de la monarchie austro-hongroise.

A peine ces négociations furent-elles amorcées que tout le monde crut conclue la paix séparée du Montenegro. La nouvelle déchaîna dans les Chambres des deux Empires, où elle fut apportée solennellement, toute délibération cessante, des acclamations enthousiastes et ce sont les comptes rendus qui le disent, « une joie frénétique ; » en rapport beaucoup moins avec l'importance intrinsèque de l'événement qu'avec la valeur qu'on se plaisait à lui prêter comme symptôme ou comme symbole. Fin et délicat comme on ne l'est que sur les bords de la Sprée, le président du Landtag prussien s'était écrié, au bon gros rire de l'assemblée et du public : « Et d'un ! Espérons que les autres suivront bientôt : quant au dernier, que les chiens le mordent ! » Sur quoi, les carillons avaient redoublé. Tout à coup on apprend que les pourparlers sont rompus ; le Montenegro repousse comme humiliantes les prétentions autrichiennes ; peut-être un ou deux généraux (on cite le général Martinovitch), de glorieux chefs de bandes refusent-ils d'obéir ; le roi Nicolas expédie de Scutari la Reine, les princesses, son gouvernement à Brindisi, et de Brindisi à Lyon ; il rédige une proclamation enflammée, avertit l'Europe qu'il retourne à Podgoritza avec les princes, au milieu de ses troupes, pour y combattre, jusqu'à son dernier souffle, pour y mourir en roi. Deux jours ne se sont point passés qu'il part, non pour Podgoritza, mais pour

Brindisi, à son tour, et de Brindisi, pour Lyon, où sa famille aspire anxieusement à retrouver le maître, le père, le chef, le roi ; confiant la résistance suprême au prince Mirko et au général Voukotitch, qui jadis, président du Conseil, avait réputation, méritée ou non, d'austrophile. Cependant l'Allemagne et l'Autriche restent muettes. Est-ce qu'elles ne comprennent pas ? Sont-elles vraiment déçues ? Ou sourient-elles sous cape ?

Ailleurs, en dehors des Empires du Centre, dans les pays de l'Entente et chez les neutres, il s'est levé une nuée de soupçons. Nulle part autant et nulle part aussi vite qu'en Italie. Le Lovcen a été bien rapidement cédé ; qui donc a eu soin de ne laisser que 1 200 Monténégrins pour le défendre ? Ces chemins si difficiles se sont bien facilement ouverts : et, par tous ces chemins, durant une semaine, notamment par la route qui suit le littoral, en dépit des résipiscences, les Impériaux ont avancé sans encombre. Les nids de l'aigle et du faucon ont été dénichés bien tranquillement, après que l'aigle toutefois et le faucon s'étaient envolés. Des esprits curieux se sont lancés sur cette piste, et l'ont remontée en courant, car le ressentiment ravive la mémoire, et l'imagination, fouettée par la colère, galope. De telles histoires, qui ne sont pas de l'histoire, n'offrent qu'un très mince intérêt, d'autant qu'il est à peu près impossible de connaître la vérité. Ce n'est que le temps qui la découvrira. En attendant, abritons honorablement l'exil du roi Nicolas. C'est un vieillard et c'est notre hôte : nous ne voulons pas en savoir davantage.

De même il n'est guère plus intéressant de se demander et de demander aux autres si ce qui s'est produit aurait pu ne pas se produire ; ce qui est fait est fait ; ç'a été mal fait, mais c'est fait : n'aggravons pas nos déconvenues par des polémiques oiseuses et dangereuses. Aux journaux français, anglais, russes, qui paraissaient accuser l'Italie de mollesse ou de lenteur, la presse italienne a riposté en relevant les erreurs de la Quadruple-Entente. Deux ministres même, de qui la personnalité rehausse encore la fonction, M. Martini, ministre des Colonies, M. Barzilaï, ministre d'État, incidemment, sont intervenus dans la querelle. En forme presque lapidaire, avec sa concision toscane, M. Ferdinando Martini a déclaré : « Pour nous, ne nous touche en aucune façon le reproche d'abstentions, de négligences, d'oublis, de conseils tus. » Ces quatre mots en diraient long ; à quoi bon le leur faire dire ? Retenons seulement que nous nous sommes mépris, entre autres choses, sur la valeur de la politique

autrichienne. A force de nous représenter l'Autriche-Hongrie comme un assemblage chancelant, de répéter qu'elle est toujours en retard d'une idée, d'une année ou d'une armée, et dix phrases proverbiales, prétendus aphorismes, faux axiomes qui ne sont que des papillotes à envelopper des riens diplomatiques, nous avons méconnu qu'elle ait une grande tradition de politique extérieure, conçue avec astuce, conduite avec persévérance; une politique spécifiquement balkanique, réaliste, sans illusion, sans scrupule, fondée sur une étude des coutumes, des mœurs, des caractères, poussée jusqu'à un degré de profondeur où personne ne l'avait portée avant certains de ses hommes d'État. Je me souviens d'avoir eu sur l'Orient, avec M. de Kallay, il y a une vingtaine d'années, les conversations les plus instructives; et il n'aimait point qu'on le lui rappelât, mais il avait débuté par écrire sur les Serbes, dont il avait du reste injustement médit. De la Bosnie-Herzégovine, l'Autriche a fait, n'y eût-elle qu'à demi réussi, un foyer d'irradiation à travers la péninsule slave et musulmane. Patiemment, hypocritement, elle a travaillé par ses émissaires, prêtres, médecins, maîtres d'école, voyageurs de commerce, le sandjak de Novi-Bazar, le Montenegro, la Vieille-Serbie, l'Albanie septentrionale. Elle a enfoncé le coin dans l'Entente balkanique entre la Serbie et la Bulgarie, la Roumanie, la Grèce; elle l'a disjointe, a repris une partie perdue. Elle a osé pratiquer, au XXe siècle, une politique du XVIe : diviser pour régner; mais c'est précisément celle-là qui convenait, et la seule qui convînt, envers des Puissances du second ordre dont l'union serait une menace pour leur voisine du premier.

Cette même politique, l'Italie en a trop longtemps souffert pour l'ignorer. Elle a vu clair dans le jeu de l'Autriche, nous lui rendons volontiers cet hommage, mais n'est-ce pas plus que jamais l'heure d'y fixer ses yeux? Des regards si pénétrans ne doivent pas traîner inutilement sur les défaillances du passé, quand même ce ne seraient pas les siennes. Il n'y a plus, en effet, jusqu'à ce que la victoire ait permis de les restaurer, ni de question de Serbie, ni de question de Montenegro. Ou plutôt, il n'y a, pour l'instant, qu'une question subsidiaire : sauver ce qui peut être sauvé de l'armée serbe et des troupes monténégrines, les refaire et les utiliser au mieux des intérêts communs. Mais il y a, en revanche, une question albanaise et une question épirote, qui font ensemble une question du Balkan occidental, et qui, comme telles, touchent sans doute tous les États de la Quadruple-Entente, en tant que le Balkan est un des champs de bataille de la Grande Guerre; qui, en tant que ce Balkan occidental surplombe et domine

l'Adriatique, touchent l'Italie plus particulièrement. Au fond, et dans les termes les plus larges, il reste la question de l'Adriatique.

Posons-la donc sur la carte, du Nord au Sud. Du point de vue italien, pour la Vénétie julienne, le golfe de Trieste, et l'Istrie jusqu'au Quarnaro, il ne saurait y avoir de discussion : ce sont proprement des terres séparées, et le devoir national est de les réunir à la patrie. Mais ce n'est que par réminiscence des géographes romains du siècle d'Auguste que Dante assignait au Quarnaro la mission de fermer l'Italie et de baigner ses frontières; l'histoire ne s'est pas arrêtée à Auguste, et d'autres ont poussé la limite au delà, vers le fossé romain de Tarsatica et la région où maintenant est Fiume. Viennent ensuite le Littoral et les côtes de la Dalmatie, avec leur Archipel. Ici, on retrouve Venise. L'empire de la mer, la maîtrise de l'Adriatique, appartient à qui tient le Quarnaro, l'Archipel et la Dalmatie. « Le peuple qui occupera les côtes de la Dalmatie, écrit l'un des meilleurs historiens de l'ancienne Rome, M. Ettore Païs, exercera toujours une prépondérance sur les rivages opposés. Ce ne seront pas luttes de pirates; mais tous les dangereux engins de guerre de notre temps seront à l'avantage de qui aura sa base navale dans les insidieux archipels des îles dalmates. Piero Foscari, qui, par ses profondes connaissances maritimes et ses hauts sentimens de patriotisme, est si digne de porter fièrement le nom qui remémore les gloires de Venise, a montré les périls que l'Italie doit attendre de qui possède les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie. Et ces périls qui menacent aujourd'hui l'Italie ne seront pas différens et moins graves, si, de l'immense conflit qui ensanglante l'Europe entière, sortent vainqueurs les Serbes rêvant un empire qui aille de Trieste à l'Albanie, ou les Hongrois obéissant au cri de Kossuth : « Les Magyars à la mer! » L'article de la *Rivista d'Italia* porte sa date : il est du mois de mai 1915; mais il n'y a qu'à substituer la Bulgarie à la Serbie, les craintes patriotiques du professeur Ettore Païs n'en seront que plus légitimes. Les côtes du Montenegro peuvent n'avoir pour l'Italie qu'un intérêt historique, du fait que les bords méridionaux des bouches de Cattaro, entourés d'une enclave entre la République de Raguse et les possessions turques, furent autrefois du domaine de Venise : quoiqu'il y ait là Spizza, qui provoqua un incident parlementaire sous le ministère de M. Tittoni, Antivari, Dulcigno, et San Nicolo, à l'embouchure de la Bojana. Mais il n'en est certainement pas ainsi des côtes albanaises, de Saint-Jean de Medua à Durazzo, à Vallona, à Santi-Quaranta. Vallona est si rapprochée d'Otrante, d'où par beau temps on aperçoit la Linguetta et la couronne des monts Acrocérau

niens, que c'est comme le deuxième battant de la porte de l'Adriatique. Si l'Italie n'est pas en sûreté à Vallona, elle n'est pas en sûreté chez elle. Et c'est pourquoi, depuis quarante ans, depuis la première visite de Crispi à Bismarck, sans évoquer des relations beaucoup plus vieilles, l'Albanie a toujours été dans la pensée, nous ne disons pas dans les arrière-pensées de l'Italie, car nous croyons volontiers que, sur l'Albanie même, l'Italie n'a pas d'arrière-pensées. L'Albanie ne vaut pour l'Italie que par ses rivages; mais, par ses rivages, elle vaut tout pour elle; y être ou ne pas y être change du tout au tout les conditions de sa vie. Il est permis à l'Italie de ne pas vouloir s'engager à l'intérieur de l'Albanie; il ne lui est pas permis de souffrir qu'une autre grande Puissance s'y installe et arrive jusqu'à la mer. Les Albanais, divisés en tribus, incapables de former une nation, restés à l'état quasi primitif, avaient du moins le mérite de ne pas l'inquiéter, et, en ce sens, elle avait ses raisons de dire : l'Albanie aux Albanais. Mais, même si, en Albanie, elle ne voulait rien pour elle, l'Italie ne voudrait pas encore qu'un autre y voulût, parce qu'il n'y pourrait vouloir que contre elle. Après avoir vu, non peut-être sans quelque exagération, « le péril serbe, » comment n'apercevrait-elle pas dans sa réalité le péril bulgare, ajouté à l'oppression autrichienne ?

Mais ce n'est pas tout. Le Balkan occidental est menacé d'une double poussée; une poussée, pour ainsi dire horizontale, des Bulgares vers l'Adriatique, et une poussée, en quelque sorte verticale, des Austro-Allemands vers Salonique. Les uns de l'Est à l'Ouest, les autres du Nord au Sud, taillent la péninsule en incision cruciale. Or l'Italie n'a pas enfermé son avenir dans l'Adriatique; tout son avenir, politique et économique. N'eût-elle pas de visées territoriales, qu'en plein développement comme elle l'est, il serait naturel qu'elle eût pourtant des visées commerciales, et qu'un peu à l'étroit dans ses limites pour une population d'une fécondité heureuse, elle méditât de s'arrondir ou de se dilater, soit en une sphère de colonisation, soit en une sphère d'influence. La voici dès lors attirée, après la Libye, vers le Dodécanèse où elle a posé le pied, vers la Méditerranée orientale où partout elle retrouve encore la marque de Venise. Mais, dès cet instant, sa voie est tracée; voie royale et impériale qui va de Santi-Quaranta, par Okhrida, vers le Vardar inférieur. Qu'elle s'en souvienne avant que la minute fatidique s'écoule : l'Italie a enseigné au monde que la vertu des forts est de ne pas laisser passer l'occasion.

A de certains signes, il semble que l'Italie hésite, et nous nous garderons bien de l'assaillir de nos objurgations ou seulement de nos

conseils : c'est une de ces décisions que chacun doit tout seul prendre pour soi-même. M. Martini, parlant au Palazzzo Vecchio de Florence, en présence de M. Salandra et au nom du gouvernement, s'est exprimé en termes dont le vague apparent est baigné à dessein d'une obscure clarté : lorsque ce maître de la langue reste obscur en étant clair et est clair en restant obscur, il n'y a pas de doute possible, on le lui a recommandé : « Nous ne pouvons pas tout, a-t-il dit, nous ne devons pas tout : et nous devons principalement ne pas chercher de défaites qui puissent être prévues, ne pas disperser nos forces, ne pas disséminer les moyens techniques que la présente guerre veut si puissans et si multiformes. En concentrant nos efforts sur les seuls points où la défense de notre frontière, inviolée et inviolable, et la tutelle de notre avenir politique et économique nous ont appelés et nous appellent, nous donnons à la cause commune l'aide la meilleure et nous travaillons à hâter le jour dans lequel « hors du sang, la paix soulèvera, toute blanche, ses ailes. » Quand? Quand la force aura contraint la force à s'incliner devant le droit... etc. »

Dans un des trois ou quatre discours qu'il a prononcés, ces jours-ci, à Bologne, à Padoue et à Ancône, un autre ministre, M. Barzilaï, émet à sa manière un jugement analogue. Il faut racheter l'Adriatique, la libérer du servage qui pèse sur elle ; mais le combat libérateur peut être livré ici ou là; et l'Adriatique inférieure peut être défendue dans le haut de l'Adriatique. Le conflit ne sera finalement résolu ni en Serbie, ni au Montenegro, ni en Albanie : l'Adriatique peut être gagnée sur le Carso. Ainsi ce Triestin persévère dans l'idée qui a, depuis qu'il a l'âge d'homme, illuminé toute sa carrière. A la thèse du gouvernement, qui se dessine ou s'esquisse sous ces formules, l'opinion publique fait écho par la voix des revues et des journaux. « Victor, » — c'est le directeur lui-même de la *Nuova Antologia*, le sénateur Maggiorino Ferraris, — serait d'avis que l'Italie se fortifiât dans Durazzo et dans Vallona, sous une triple ceinture d'artillerie, et attendît le choc de l'ennemi, comme les Anglo-Français le font dans Salonique. Le *Corriere della Sera* morigène la presse étrangère qui répand l'illusion « que l'Italie dispose, par dizaines, de corps d'armée à envoyer sur le théâtre balkanique, tantôt pour attaquer la Macédoine à travers l'Albanie, tantôt pour défendre le Lovcen et sauver le Montenegro... L'Italie n'a pas tant de forces disponibles pour des expéditions d'outre-mer. L'Italie n'a pas exubérance de troupes pour la défensive et pour l'offensive... Nous avons envoyé en Albanie un corps d'expédition soustrait du bilan de nos forces, sans

compensation. Notre Gouvernement et notre État-major diront si, par la suite du temps, nous pouvons faire plus. »

Et c'est parfaitement vrai : il n'appartient qu'au gouvernement italien et à l'état-major italien de calculer les chances, les risques, de combiner l'action et les ressources de l'Italie. Quelques motifs que nous ayons de croire qu'elle est loin de toucher à la limite de ses moyens, ou seulement d'en approcher, elle les mesure mieux que nous. Mais, mieux que nous aussi, elle sait qu'il ne pourrait y avoir pour elle de plus grandes raisons d'agir que des événemens balkaniques qui posent à la fois la question de l'Adriatique et la question de la Méditerranée orientale.

Pour ce qui nous concerne directement, on a plaisir à constater que nos résolutions s'affermissent. Tandis que les Anglais, prenant un parti énergique, et sacrifiant l'amour-propre au succès, achevaient d'évacuer Gallipoli pour un objectif plus utile, nous avons débarqué dans l'île de Corfou. Les considérations qui nous y ont amenés sont de trois sortes : 1° recueillir au plus près et réorganiser au plus tôt les contingens valides de l'armée serbe; 2° débarrasser l'île elle-même, ses anses, ses criques et purger ses parages des sous-marins allemands et autrichiens qui l'infestaient périodiquement; par surcroît, en expulser des touristes ou des immigrés que la circonstance allait changer en espions; 3° faire sentir à qui de droit que la Quadruple-Entente pourrait, s'il en était besoin, serrer dans un anneau de fer les neutralités qui glisseraient de la bienveillance à la trahison. Brelan de protestations, déluge de larmes de crocodile. L'innocente Allemagne et ses élèves, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, la Turquie, se sont indignées contre ce nouvel attentat au droit des gens, qui va gêner les attentions qu'elles avaient pris l'habitude de témoigner aux voyageurs. L'Autriche, plus émue encore, en a appelé au gouvernement des États-Unis, par l'entremise de l'ambassadeur de la Confédération à Vienne, de la violation des traités de Londres du 14 novembre 1863 et du 29 mars 1864 garantissant la neutralité de Corfou. L'Empereur allemand a gardé une réserve inusitée, comme propriétaire de l'Achilleïon, qui a du reste été respecté, sauf peut-être dans les facilités qu'il aurait pu fournir à la télégraphie sans fil. Mais son beau-frère, le roi des Grecs, ne se contient plus. Il élève récriminations sur récriminations, et l'on préférerait pour lui qu'elles fussent spontanées, qu'elles vinssent d'un mouvement de son âme. Un roi, lorsqu'il est en courroux, a ses truche-

mens consacrés par le protocole : ses ministres, ses ambassadeurs. Celui-ci crie à tous les vents et profane un peu son chagrin. Le moins qu'on puisse dire de ses interviews, c'est qu'elles sont aigres. Le roi Constantin ne pardonne pas aux Alliés la situation où il s'est mis, et qui n'a pas encore, peut-être, déroulé toutes ses conséquences. Avec l'Allemagne, l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie, nous discuterons sur le droit des gens et ses violations au cours de la guerre, depuis le 2 août 1914, quand l'heure en sera revenue, après la victoire, en les tenant pour ce qu'elles sont et en ne leur permettant pas de se donner pour ce qu'elles ne sont point. Quant au roi Constantin, en sa qualité de roi des Grecs, puisqu'il montre du droit des gens un souci louable en lui-même, le droit des gens propose à ses réflexions cette vérité incontestable, qu'il doit avoir sans cesse présente, et sur laquelle, pour notre part, nous ne nous excuserons pas d'appuyer : les trois Puissances garantes de l'existence de la Grèce n'ont promis d'y maintenir qu'un prince libre, indépendant et constitutionnel. Si le roi Constantin s'attache fermement à cette vérité, il ne se laissera pas entraîner, par des suggestions imprudentes, à des actes d'exception qui seraient des actes de violence. Il ne se jettera pas, par la proclamation de l'état de siège, dans l'arbitraire tout plein pour lui d'irréparable. Il se placera en roi et en gentilhomme, si c'est cette dernière qualité qu'à bon droit il estime par-dessus tout, au travers des mauvais desseins qui viseraient M. Venizelos jusqu'en sa liberté ou en sa personne même, et qui se sont assez affirmés pour que les amis de l'illustre homme d'État se croient obligés de l'entourer de leurs précautions. Repassant dans sa gratitude, que la jalousie n'a pu éteindre, les services rendus, l'impopularité vaincue, la réputation reconquise, le grand accroissement du nom et du territoire grecs, il ne perdra jamais de vue que, même hors du pouvoir, même hors du parlement, simple citoyen et presque pauvre, M. Venizelos est le plus solide soutien et le plus brillant ornement du trône.

Entre temps, il s'est joué à Nisch, en Serbie, une assez bonne farce. L'Empereur allemand et le tsar des Bulgares se sont rencontrés pour célébrer leurs triomphes *invicem*. En allemand et en latin bulgarisé, Ferdinand de Cobourg a chanté les grandeurs des Hohenzollern, de la Prusse, de l'Allemagne, de Guillaume le magnifique, *Cæsar imperator et rex, victor et gloriosus;* la seule langue interdite à ce prince qui a du sang de France, c'est le français. La date du 18 janvier avait été pieusement choisie. Le 18 janvier 1701, Frédéric Ier de Prusse

ceignit son front de la couronne royale ; le 18 janvier 1871, à Versailles, — le tsar Ferdinand a eu le courage d'insister : à Versailles, — Guillaume Ier restaura la dignité de l'Empire. Et le 18 janvier 1916, à Nisch, la romaine *Nissa*, ville natale de Constantin le Grand, Guillaume II rétablit l'Empire d'Orient. Il ne pouvait se déplacer pour moins. S'il compte ce jour parmi les plus désirés de ses jours, qu'il a longtemps appelés de ses ardens souhaits, on pense bien que ce n'est pas parce qu'il devait y recevoir des croix bulgares. Et la mise en scène se dévoile. Cette maladie, cette opération, cette agonie prochaine ou déjà commencée, cette famille éplorée autour du chevet impérial, puis cette guérison subite, ce départ précipité, cette apparition fulgurante, c'était ce que, derrière la rampe, on nomme une préparation. Cependant, Ferdinand piochait son thème, et se flattait de décrocher, avant l'Autrichien, le Hongrois et le Turc, le prix de servilité, sous l'espèce, probablement, d'un vicariat de l'Empire néo-byzantin. Il revenait par un détour à sa chimère. Guillaume II se contentait de l'apothéose. La reclusion de Potsdam avait pour but de faire ressortir par contraste la résurrection de Nisch, *Castrum Nissa*. Mais l'Empereur allemand s'abuse sur l'importance que peut avoir sa vie ou sa mort, après qu'il a lâché sur l'univers tant et de telles catastrophes, au milieu de ces hécatombes de nations, quand par lui tous les champs de l'Europe se couvrent d'une cruelle moisson de jeunesse. Ainsi l'orgueil des anciens rois voulait pour sépulcre la masse énorme des pyramides. Eux aussi aimaient le colossal. Mais la pyramide écrasait de toute sa hauteur et accablait de toute son ombre le cercueil d'un vrai César. A plus forte raison, un faux, salué seulement par un tsar de Bulgarie, dans un latin barbare où la *kultur* échoue à se déguiser en civilisation.

CHARLES BENOIST.

Le Secrétaire Général, gérant,

JOSEPH BERTRAND.

L'AUTRE LUMIÈRE[1]

DEUXIÈME PARTIE (2)

V

Claude s'éveilla : déjà le jour. Il sauta à bas de son lit. Non ! Cette clarté froide et bleue, qui filtrait à travers ses volets entre-bâillés, c'était le décours de la nuit par la pleine lune. Un cartel Louis XV, au mur, sonna. Trois heures ! Il avait encore le temps d'un bon somme. On ne partirait pour aller au sanglier qu'à six heures du matin.

Il entr'ouvrit sa fenêtre : quelle splendeur prenait l'ombre ainsi traversée de rayons pâles ! Des découpures de feuilles se dessinaient comme en un clair de jour sur les allées si blanches qu'elles semblaient saupoudrées de neige. Le ciel, sans une étoile, autour de l'astre énorme répandait un éclat mat. Hautes fleurs de cendre, on voyait les chrysanthèmes se détacher sur le vert-de-gris des pelouses. Les bassins brillaient en deux coulées d'argent ; leurs jets d'eau immobiles eussent paru de givre cristallisé sans le murmure de l'eau tombant de la cascade. Plus loin, du miroir plat jusqu'aux ponceaux rustiques, scintillait le double ruisselet ; et, du fond de la vallée qu'on n'apercevait pas, montait au-dessus de la Lurette et des Blaiseaux une vague brume. Le silence, car c'était encore du silence que la chute régulière de l'eau dans la vasque de grosses pierres, emplissait le paysage d'une impressionnante

(1) *Copyright by* Paul Margueritte, 1916.
(2) Voyez la *Revue* du 1er février.

solennité. Fraîches, pénétrantes, multiples, les odeurs des bois, des gazons, des fleurs, une bouffée venue des écuries et cette senteur confuse de rouille et de décomposition qui monte de la terre jonchée de feuilles, sortaient de la nuit comme d'un immense bouquet. Tout cela, plongé dans la léthargie d'un royaume enchanté, pour Claude signifia la vie et le bonheur!

Le bonheur! Il le possédait et il en était possédé : miracle si simple qu'il éprouvait une naïve stupeur parce que cet état nouveau ne se distinguait pas très nettement de l'ancien, et cependant le convainquait d'une complète transformation de sa destinée. Il se représenta, dans la chambre verte aux jolis meubles d'acajou Empire, Antoinette endormie, Antoinette sa fiancée, dans deux mois sa femme!

Une certitude puissante, jointe à cet allégement qui suit toute décision, le dominait, le subjuguait : comment avait-il pu hésiter devant ce fait qui, accompli, semblait s'être imposé à lui depuis toujours : aboutissement logique de ses goûts et de ses désirs? Quant aux doutes qu'il avait conçus l'autre soir sur son attitude et celle de Pombasle, évaporés, dissous dans la confiance qu'elle lui inspirait! Qu'avait-il supposé? C'était fou, imbécile! Eût-elle pu lui préférer ce brave Guy?

Ne lui avait-elle pas avoué qu'elle n'eût jamais accepté comme mari ce héros brut, trop près de l'instinct pour garantir une entente stable, trop tenté par le démon de l'aventure pour ne pas inspirer, à celle qu'il aimerait, la crainte de ses brusques absences et de ses fugues fantasques: comme si la grande tentation d'Icare eût passé dans ses veines avec cette passion terrible du danger qui le maintenait à terre, tel un grand rapace toujours prêt à s'envoler, ailes ouvertes.

Qu'elle eût flirté avec lui et qu'elle se fût prise au jeu; probable, et même certain!... Ce qui eût inspiré de la honte à nos mères semblait presque naturel aux jeunes filles américanisées d'à présent. Mais Pombasle, ajourné par elle en douceur, puis douché par la nouvelle soudaine, en avait pris son parti franchement, trop simpliste pour dissimuler une arrière-pensée. Rien de tel qu'une explication entre hommes, les yeux dans les yeux, lorsqu'on s'estime et qu'on s'aime! Claude revoyait Guy debout devant lui dans l'allée des trembles, qui estompaient là-bas, au bout du parc, une vague lueur. Pombasle l'avait félicité sans regrets apparens, avec la bravoure d'un homme qui

reconnaît s'être fourvoyé et accepte le triomphe de son rival. Claude entendait encore sa voix caressante quoiqu'un peu rauque :

— Je suis content, mon vieux ! Tu me croiras si je te le dis, parce que cela est ; un moment j'avais pensé à... oui, et même, je crois, un peu perdu la tête ; mais je me connais, je n'ai pas les qualités requises pour la paix du *home*. Mlle Langre a eu raison de te choisir, et notre amitié n'en restera que plus solide.

Une brève émotion, une poignée de main un peu rude, et Pombasle, prétextant une affaire à Paris, s'était absenté trois jours.

Il n'avait pas assisté au déjeuner politique où les notables du pays, convoqués par les Dussaulles, avaient mangé et bu comme au vieux temps, les jours de fête carillonnée, lorsqu'on se mettait à table à midi pour se lever à quatre heures, alourdis de plats épicés et échauffés de vins capiteux.

— Tu n'as rien perdu, tu te serais « rasé, » avait dit Claude cependant entré dans son rôle de candidat, — pas si ennuyeux après tout, — lorsque son ami avait reparu la veille pour prendre part à la chasse.

Parfaite, l'attitude adoptée par Guy, affablement réservé avec Antoinette. Si sa clairvoyance demeurait attentive, c'était moins pour le cas présent, qui ne justifiait plus aucun soupçon, que par système de prudence. Et au surplus, comment n'eût-il pas été sûr d'Antoinette, dont la loyauté venait de sa spontanéité même ?

Il se recoucha, mais le sommeil ne vint pas. Il avait chaque nuit de ces insomnies lucides ; sans doute l'afflux des sensations vibrantes et cette chère trop lourde à laquelle il n'était plus habitué. Il étendit les bras, les laissa retomber, impuissant devant sa pensée qui tournait à vide, subissant, plus qu'il ne le dirigeait, le tumulte d'images qui déferlait en lui.

« Heureux ! Je le suis donc ! » Il en revenait toujours à cette idée comme à la pierre de touche de son existence nouvelle. « Et tout le monde a l'air heureux autour de moi. Aline paraît aux anges, Mlle de Kerveuc digne et attendrie comme il convient, Jacques lui-même s'est déridé pendant une journée, Robert et l'oncle Adrien ont de bons sourires : est-ce cette union qu'ils auraient rêvée ? Ils s'associent en tout cas à la satisfaction générale. Suzanne me supplie d'intervenir pour qu'on

avance la date de son mariage, et Mlle Heurdelot nage dans le béatitude : ma sœur lui a fait cadeau d'une étole de skungs encore neuve, comptant en recevoir, de Robert, une d'hermine. Les Ouvrart et les Jennesse ont des figures de circonstance, comme s'il leur était arrivé quelque chose d'excellent. »

La seule personne que Claude eût évité de nommer s'imposa à sa pensée. Déjà, dans le déplacement des valeurs et la perspective de tout ce qui l'intéressait auparavant, Mlle de la Hodde s'effaçait ; et volontairement elle y contribuait, avec ce sens délicat des bienséances qui lui faisait trouver toujours le mot juste et l'attitude pleine de tact. Il pensa à elle comme à une de ces formes exquises du hasard ou de la chance qui parfois frôlent la trajectoire d'un passant. La vie quotidienne est tramée de ces peut-être qui ne se réalisent pas. Pourtant, l'ombre légère que sa présence projetait encore sur son souvenir était douce ; et il se rappelait l'aide irréfléchie qu'elle avait, lorsque la lumière s'était éteinte, cherchée en saisissant sa main, et le fugitif sentiment de protection par lequel il avait serré, lui aussi, cette main frêle et ferme.

« Je suis donc heureux ? » se répéta-t-il. Pourquoi pas ? S'il envisageait l'avenir sous l'angle des réalités positives, tout s'annonçait à merveille : très riche et haut coté, il posséderait une femme belle et ardemment vivante, dont il serait le maître par orgueil et par raison. Le logis de Marlotte, reconstruit et arrangé au bon plaisir d'Antoinette, — les vieilleries familiales trouveraient place au grenier, — offrirait une agréable résidence d'été. Il louerait un bel appartement près du parc Monceau, confort ultra-moderne, étoffes et meubles anglais ; Justine et Joseph, avec une femme de chambre, plus le chauffeur, suffiraient au service. Elle adorait la musique, ils suivraient tous les concerts, sans parler de l'Opéra et de l'Opéra-Comique ; on recevrait : de grands dîners de quinzaine ; il donnerait congé du pied-à-terre de la rue des Mathurins.

Claude s'énerva, impossible de fermer l'œil ; la chambre était trop claire sans doute, ainsi blême et lunaire ! Il joignit les rideaux.

« Allons, dormons, pourvu que mon auto arrive samedi, comme le fabricant me l'a promis. Pas de temps à perdre pour commencer mes tournées ! Ce Coudrier est mauvais comme la gale, mais bien précieux. Il connaît son monde ; il l'a pratiqué !

Les prêtres, les notaires et les médecins sont ceux qui voient le mieux l'envers de l'humanité, les bas-fonds d'âme, les calculs patiens et hideux, les crimes du lucre et de l'avarice. Quel roman pourrait écrire le médecin de campagne ! »

Il revit des figures qui l'avaient frappé au déjeuner, des membres de son comité : un boucher brutal, rougeaud, avec un front bas de sectaire ; un homme d'affaires cauteleux, le nez de travers et le sourire en coin ; cet autre, vieux vigneron à demi ruiné, jaune d'envie et dont chaque coup de dent à table semblait mordre.

« Les hommes sont tous les mêmes, ici comme ailleurs ; la crainte et l'intérêt les guident. Napoléon, qui a émis cette vérité, s'y connaissait. Je serai élu, affirme Coudrier. Aline va me rallier les ruraux, la bourgeoisie aisée et quelques châteaux ; nous devons aller rendre visite aux La Somblière et elle répond de Mlle Racheloup. »

Il se prit à rire en se rappelant le mécontentement de Jacques à l'idée que Paul Darlay, son client, pourrait disposer son cousin le ministre en faveur de cette candidature, et le secret trahi par Aline de la venue de cet hôte importun.

— Ton frère le « chauffe » parce qu'il veut être décoré.

Décoré, Jacques ? Un peu tôt !... Tant de médecins éminens, après une existence de labeur et de dévouement, en sont à attendre ce petit bout de ruban rouge. Beaucoup meurent sans l'obtenir. Après tout, qui ne demande rien n'a rien. Jacques pouvait se rassurer : il ne lui prendrait pas son Darlay. Quel bavard ! Hier soir au fumoir, les hommes avaient prolongé leur cigare pour le plaisir goûté d'avance de la journée du lendemain, journée de marche et d'émotion, d'ivresse saine à courir sous bois, à attendre, posté, le galop de la bête pourchassée par les chiens ; et M. Darlay avait intarissablement énuméré toutes les manières de tuer le sanglier, le courre, la battue, l'affût, discuté chiens, leur race, chiens anglais, grands bâtards, mâtins, roquets, narré ses prouesses en oubliant le coup de fusil où le piqueur de Percenoir avait risqué male mort.

Claude se retourna sur le côté : « Voyons, il faut dormir. Si je comptais jusqu'à cent ?... Il fera un temps froid et sec ! Pourvu que je me réveille ? Oui, d'ailleurs Robert a promis de frapper à ma porte, et Ouvrart est mon voisin de couloir : je l'entendrai se lever. » Il repensa à ses dernières chasses en

Sologne, à un cerf couru dans la forêt de Fontainebleau avec l'équipage des Grachey. Tanagra était folle : quelle ivresse de franchir fossés et haies vives ; mais pour le sanglier, l'attaque « au ferme, » quand on se coule sous les branches, quelle chaude joie !... Il revit des carrefours, des percées de sous-bois, des perchis grêles et des hautes futaies ; des noms d'oiseaux, de vénerie ou de plantes tintaient à son oreille : les beaux noms sonores ou mystérieux de la forêt de Fontainebleau qu'il aimait tant, qui depuis des années élargissait de son décor somptueux son âme éprise de beauté : la route des Fées, le Cabinet de Monseigneur, la route de la Fausse-Oronge, la route du Merle, la mare aux Évées, le carrefour de l'Arquebuse.

« Pourvu que tout aille bien, pas d'accident ! Doudou et le Darlay seront à surveiller. Les autres, Robert en répond. Pombasle, je connais son sang-froid ; Antoinette nous rejoindra peut-être à la ferme des Bourres avec Aline pour le déjeuner. Mlle de la Hodde semblait inquiète, pourquoi ? » Des images rapides, éparses et incohérentes, annonciatrices du repos, fulgurèrent devant ses yeux : la robe de serge bleu sombre de Mlle de la Hodde, une gerbe d'orchidées, pareilles à de petits cygnes rouges, une eau courante, des carreaux de mosaïque alternés vert et jaune ; les paupières de Claude s'alourdirent ; il se sentit descendre, apaisé, comme en une eau profonde. Et le rêve déploya sa magie.

La trame du présent se mélangeait au passé, le réel chevauchait la chimère, les notions morales et amorales se confondaient, les figures mortes redevenaient vivantes et d'inconnues semblaient familières. Il était à la fois ici et ailleurs, lui-même et un autre, acteur d'un cinéma sans suite où cependant tout semblait cohérent. Par momens, le film, coupé de brusques trous d'ombre, se ressoudait à d'autres élémens d'intérêt biscornu. Claude marchait au-dessus du sol, et ensuite ne pouvait mouvoir son bras devenu de plomb. Il rêva que Pombasle l'enlevait en aéroplane et le poussait dans le vide ; en tombant dans un champ de betteraves, il se brisait en mille tessons de poteries. Jacques faisait la cour à Antoinette qui lui disait : « Mais pourquoi avez-vous cette ridicule cravate noire ? » alors que, manifestement, il était cravaté d'une tige de poireau.

Puis le cauchemar se précisa : Claude sentait qu'il ne pouvait échapper à une atmosphère d'angoisse, venue d'où ?... Aucun

péril visible ne la justifiait et cependant elle l'enveloppait, insidieuse, comme la lente invasion d'un gaz d'asphyxie. Sans que rien le lui eût révélé, cette angoisse surtout psychique lui certifiait un malheur : il se sentait séparé, par un voile pareil à un brouillard de suie, de ce qui relie les êtres à la conscience universelle des joies et des espérances. Prisonnier d'une catastrophe sans issue, il appelait de toute son âme bouleversée la lumière du soleil, l'éclat des fleurs, le sourire d'Antoinette ; en vain ! Le temps et l'espace avaient perdu leur signification ; le temps paraissait s'être arrêté comme si le vieillard à la Faux eût retourné son sablier ; l'espace, cessant d'être extérieur, devenait la substance même de son être répandue et volatilisée à l'infini. Une voix augurale et enrouée prononçait tout à coup : *Never more !* Claude sans étonnement se trouvait dans son cabinet de travail de Marlotte, le soir, lampes allumées : le fatidique corbeau d'Edgar Poe projetait sur le tapis d'Orient l'envergure démesurée de ses pennes, écartées comme aux aigles des blasons d'Empire. Claude, si improbable que ce fût, se savait à la chasse, assis dans son grand fauteuil de cuir anglais, sa chienne Tambelle entre ses genoux et son fusil en travers des bras du fauteuil ; il braquait son arme sur l'oiseau maléfique devenu soudain un porc-épic noir aux dards hérissés ; il tirait... Aucune explosion ne se faisait entendre, mais la silencieuse secousse renversait, comme un château de cartes, les murs garnis de livres et de tableaux, pulvérisait les meubles : il se trouvait seul, perdu dans une nuit opaque, sur une route d'hiver aussi dure qu'une barre d'airain. Où aller, que devenir ?... Il s'efforçait d'appeler, il voulait courir et restait figé ; cependant un bruit de cimes agitées par le vent passait en houle au-dessus de son front baigné de sueur ; il devinait la route Ronde, mais la forêt était celle de Soigneux ; il cherchait à apercevoir du côté de l'Orient si l'aurore... La nuit demeurait aussi dense. Claude entendait un hennissement triste : sa jument Tanagra, la selle retournée, les étriers ballans, s'enfuyait d'un galop panique, et il partageait, le long d'un fleuve noir, la détresse des ombres perdues du Styx. Car comment douter qu'il n'appartînt au sombre royaume qui s'étend de l'autre côté de la vie ? Il n'était plus qu'un mort entre les morts et conservait cependant son âme pour souffrir. C'est alors qu'une petite main saisissait la sienne, une voix basse comme un souffle murmurait : « Venez. »

Il reconnaissait une vestale : elle avait une tunique drapée, et sa nuque sentait la verveine ; elle guidait vers le Forum ses pas trébuchans, et cela se passait dans la Rome des tombeaux...

Claude s'éveilla : l'absurde histoire! Voilà qui lui apprendrait à dormir sur le côté droit!... Si forte persistait l'impression qu'il ne referma point tout de suite les paupières, craignant que les mailles du songe ne se renouassent. Le malaise ne se dissipa que peu à peu. Dans quelle profondeur singulière de l'imagination et du souvenir, à travers quelles régions obscures du sentiment s'élaboraient ces phantasmes, où la mystique du devin et celle des peuples voient la clé mystérieuse des événemens révélés plus tard?...

Il se rappela que Mlle de la Hodde portait sur elle un très léger parfum de verveine : il est vrai qu'elle faisait songer à une vestale... Tout demeurait plongé dans un silence de château de Belle au Bois-Dormant. Les images du sommeil le réattiraient vers les Limbes : le rêve à nouveau fleurit.

Cette fois, il n'évoluait plus que dans un passé d'enfance. Rien du présent ne s'interposa entre le déroulement de ces évocations lointaines. Il revivait ses jeux et ses rêveries de gamin, se disputait avec Jacques et subissait l'autorité d'Aline, qui départageait leurs brouilles. Il revoyait le doux visage de sa mère, la belle figure austère du docteur Chartrain ; il ressubissait l'accident de l'échelle, lorsque, grimpé dans le grenier, il était tombé par la trappe à fourrage dans le râtelier du vieux cheval effrayé. Comme alors, son père et sa mère se penchaient sur lui ; mais, au lieu d'être consolé par eux, au lieu de sentir s'appliquer sur sa jambe écorchée une bande mouillée d'arnica, Claude les voyait se regarder en hochant la tête, comme si sa blessure était dangereuse. Ils avaient tellement vieilli qu'il avait peine à les reconnaître sous leurs cheveux blancs, qui cependant ne grisonnaient même pas quand la mort les avait pris ; et quelle pâleur singulière sur leurs visages peu à peu décolorés qui fondaient, comme dit Shakspeare, dans l'air subtil. Shakspeare! Deux gros tomes reliés avec des images ; le roi Lear à la barbe échevelée maudissant ses filles, dans un paysage de tempête, Shylock aiguisant son couteau et cherchant sur la poitrine d'Antonio la place vive qu'il découperait, Desdémone défaisant ses cheveux et chantant la romance du saule.

Comme jadis, il monta sur une chaise pour atteindre les volumes et il ramena celui où l'on voit Falstaff au ventre énorme buvant à la taverne avec ses compagnons : c'est à cette gravure que d'habitude s'ouvrait le livre. Claude s'étonna, tournant les pages les unes après les autres, de n'y rien voir, pas même le blanc du papier : rien que l'inane, l'inexistant d'un Shakspeare de nuées. Et soudain, les personnages du poète sortaient comme des rois et des figurans de théâtre de tous les coins de la pièce, Othello au teint basané, Hamlet en pourpoint à crevés, Ophélie en robe blanche, et Troïlus et Cressida. Se tenant par la main, ils tournaient en ronde et dansaient une farandole autour de lui, fuyaient par la porte, rentraient par la fenêtre, et ils détournaient leurs yeux du petit Claude, toujours agenouillé devant le canapé, avec son volume impalpable entre les mains. Il ne pouvait rencontrer les regards d'aucun d'eux; leur expression était celle de la pitié, d'une pitié attendrie sur le visage d'Ophélie, inexorable sur celui d'Othello qui, ses compagnons disparus, demeurait seul dans l'attitude immobile et un peu grotesque d'un de ces nègres décoratifs en bois sculpté qui roulent des yeux d'émail blanc et qui ont pour cœur une horloge; les heures formaient leur cercle sans qu'aucune aiguille annonçât laquelle allait sonner... Trois coups cependant craquaient dans le mécanisme, trois coups secs qui tirèrent Claude de sa torpeur; la voix de son beau-frère à travers la porte l'avertissait :

— Il est cinq heures, bonjour!

Et les trois mêmes coups, affaiblis, heurtaient la porte des Ouvrart.

Claude ne fit qu'un saut hors du lit, écarta les rideaux sur le jour à demi obscur et le grand souffle frais du parc.

Ouf! Si on le reprenait à dîner si copieusement! Et pourquoi avait-il bu du café si fort et de la chartreuse, de l'ancienne, introuvable aujourd'hui, et dont Robert possédait encore quelques bouteilles?

La migraine? Non... Il fit quelques exercices respiratoires; l'air entra largement dans ses poumons, le sang circula rapide dans ses artères. Un bain glacé, une bonne friction au gant de crin et il serait dispos.

Le break, emporté par Pluton et Kuroki, harnachés en poste, roulait au tintinnabulement joyeux des grelots. Au

bord de la route large, de hauts platanes dépouillés dentelaient leurs ramilles rousses sur le ciel pâle. Des prairies s'étalaient, encore blanches du gel nocturne. Il faisait froid. L'Orient s'embrasait, le soleil éclairerait une glorieuse journée.

Claude adorait ces levers de jour avant-coureurs d'émotions et dont l'air vivifiant fouette le corps allégé. Jamais il ne s'était senti plus heureux, en plus totale conscience de sa jeunesse et de sa force. Il envisageait cette partie de chasse comme une des mille ivresses que lui réservaient les lendemains. Sa joie dépassait les minutes présentes, l'enchantement même que lui inspirait la possession certaine d'Antoinette, l'épanouissement d'une longue et intense vie. Ses espoirs et ses désirs, tant il les sentait vastes, pour rester dans le vague, ne s'en déployaient pas moins avec une fougue illimitée. Quel plaisir il éprouvait à se retrouver là, entre bons compagnons, et à voir tous les visages refléter cette même expression de gaîté un peu grosse qu'éprouvent les hommes échappant, pour un temps d'escapade, à la servitude mondaine ou aux exigences féminines!

Il les examinait tous à tour de rôle, avec une sympathie où sa cordialité naturelle s'avivait d'une bienveillance venue de l'occasion et de la minute. Il regarda même M. Darlay sans répugnance, résista à l'envie de trouver trop *smart* et trop neuf son costume sorti de chez un grand tailleur anglais : un complet vert mousse, tout en martingales et en poches, que rehaussaient un petit chapeau à plume de coq de bruyère et des bandes molletières kaki. Combien lui plaisaient mieux le vêtement de velours marron à côtes usagé, les gros souliers et la casquette de M. Dussaulles! Le négligé rustique de M. Ouvrart donnait à sa figure peut-être plus de vulgarité, mais aussi une expression de bonhomie franche très sympathique. Débarrassé du souci de poser, M. de Jennesse, en « homespun » roux sombre, se tenait droit par habitude et correct avec le sourire. La figure de Doudou était charmante ; elle trahissait un orgueil ému, car c'était la première fois qu'il allait au sanglier. Jacques, bien que froid à son ordinaire, ébauchait de temps à autre un demi-sourire que Claude aurait voulu se voir fendre jusqu'aux oreilles ; pris d'une tendresse folâtre, il avait envie de saisir son frère par le col de sa chemise de flanelle, d'un vilain gris ouvrier, de le secouer et de lui dire : « Mais déride-toi donc une

bonne fois, sacrebleu ! Nous sommes entre nous, on va tirer la grosse bête : c'est enivrant ! »

Il rencontra le regard de Pombasle et se sentit vraiment privilégié, favorisé de la chance et des dieux ; reconnaissant à tous de ce qu'on ne semblait pas lui en vouloir de son bonheur, il savait à Pombasle plus gré qu'à un autre : et pour cause ! Vive l'amitié ainsi comprise, quelle belle et bonne chose ! Ce vieux Guy ! Il lui frappa cavalièrement sur la cuisse, comme au mess, jadis.

— Hein, ça va !

— « Tu parles ! »

A ce moment-là, Claude ni aucun des autres n'aurait troqué, il en était sûr, les heures qu'ils allaient vivre pour le flirt le plus éthéré, avec la plus exquise des femmes demeurées au château. Cependant le souvenir d'Antoinette se mêlait constamment pour l'aiguiser à son ravissement. Quelle jolie surprise elle lui avait faite d'apparaître derrière Aline, dans la salle à manger où l'on venait d'expédier les œufs au bacon avec une tasse de thé ou de café, — Robert, lui, avalait une soupe campagnarde aux légumes. Fraîche comme le ciel, gaie et rieuse, Antoinette, debout sur le perron dans son déshabillé bleu lavande, avait été la dernière vision délicieuse de Claude, avant que le break tournât dans l'allée des sycomores. Mais une autre furtive et insaisissable impression avait précédé celle-ci. En traversant la cour pour assister au départ des chiens, les six griffons vendéens à robe blanche tachée noir et jaune, déjà juchés dans la charrette anglaise et emmenés par Hector, le fils du garde, géant blond qui servait de piqueur, Claude avait entendu au-dessus de sa tête un bruit léger d'espagnolette, aperçu une main blanche entr'ouvrant les volets et soupçonné la présence de Mlle de la Hodde. Il avait salué. Une ombre, car à peine avait-il eu le temps de discerner plus, lui avait rendu son salut en s'éclipsant. Il ne lui était donc pas tout à fait indifférent ? Il se rappelait l'expression inquiète, bientôt contenue, qu'elle avait laissée percer sur une allusion au danger possible, ce danger qu'Antoinette, moins sensible, — et il l'en approuvait, — n'avait même pas paru soupçonner.

On arriva à la ferme des Bourres que dénonçait à l'avance son odeur de purin et de basse-cour. Thibal vint recevoir « la compagnie » et proposa « la petite croûte » arrosée d'un verre

de vin blanc; on l'eût désobligé en refusant. Sa femme, commère aux larges hanches et à tête de cheval, avait déjà, dans la cuisine où pétillaient des fagots, disposé les verres sur la table de bois blanc.

Une longue horloge à gaine, de son balancier en disque égrenait l'heure. Thibal était un vieil homme rougeaud, noueux comme un cep, avec des cheveux gris. Il dit à Claude, et une gaîté brida ses petits yeux vairons :

— A votre santé, m'sieur Claude! Et à toute la société! J'ai bien de l'agrément à vous voir, m'sieur Claude; vous allez nous faire manger du ragot, je vois ça! C'est viandes de haut goût! Et pensez que nos pauvres récoltes n'en mènent pas large, avec ces sangliers de malheur!

Il regarda Jacques avec un souci d'hospitalité, mais ne trouva rien à lui dire, sinon :

— Et vous v'là aussi dans nos pays, monsieur?

Pour le « patron, » « m'sieur Robert, » comme il l'appelait, sa familiarité rusée savait observer les distances; aussi lui dit-il avec un respect enjoué la phrase qui lui servait toujours en de telles circonstances :

— Il faudra que ces messieurs et vous, m'sieur Robert, soyez indulgens pour le déjeuner. On n'a point les ressources de la ville. Mais Mathurine vous fera pour midi et demi une bonne omelette au lard, des poulets en fricassée, et ce serait bien malheureux s'il ne restait pas un peu du cochon de l'an dernier dans le saloir pour assaisonner au moins la salade. Quant à ce qui est du vin, c'est pas le même, bien sûr, qu'à Belles-Feuilles; mais il se laisse boire quand même, pas vrai, messieurs?

Par la fenêtre, Claude vit arriver deux chasseurs sans apparat, visages broussailleux, l'air rustre; c'était, accompagné d'un ami, M. Roynot et son fameux chien, bâtard informe et corniaud. A peine avaient-ils joint le reste des chasseurs qu'Hector retint à pleines mains les chiens couplés; ils venaient de reconnaître le garde, qui arrivait au rapport après avoir fait le bois, tenant en laisse son limier, bête hors ligne, muette et expressive. Tricot, petit homme brun, d'allure militaire, le pantalon dans les bottes, avait un nez de tapir et des regards aigus; il était sans égal pour relever les empreintes des sangliers, revenus se bauger après leur nuit en plaine. M. Dus-

saulles, précédant les chasseurs, s'avança vers le garde qui à trois pas fit halte, raide, et se découvrit. On se pressait anxieux. Quelle serait la rentrée du matin? Par ce temps sec, dans l'herbe et les feuilles foulées qui rendaient la piste difficile, aurait-il réussi à recouper la bête, ou les bêtes?

Claude à présent se dissimule derrière un vieil orme moussu, à quelque distance de l'endroit où M. Dussaulles, qui dirige la chasse et en a la responsabilité, l'a placé. Il sera mieux là que dans la coulée, pour tirer. La forêt exhale son âme de bois mouillé, d'humus en travail et de feuilles pourrissantes; à sa gauche, des fougères tordent leurs palmes brûlées, devant lui des gouttes de rosée emperlent des bruyères dont le mauve s'éteint. Une cépée de hêtres à droite étend ses rameaux bas sur un amas de feuilles en copeaux fauves; à sa gauche, la futaie épaissit ses taillis. Bon poste, les sangliers y passent presque toujours. Tricot a annoncé un solitaire de deux cents kilos.

Si la bête blessée prend « le ferme, » Claude ira l'achever. Robert, par égards pour ses hôtes, a désigné d'abord Pombasle, mais celui-ci a vu un regret si enfantin dans les yeux de son ami qu'il a dit — et ça, c'est gentil de sa part :

— Non, pas moi, vous voyez bien que Claude en meurt d'envie.

Et devant ses protestations, il ajoutait :

— Eh bien! tirons au sort!

Claude prit dans son gousset une pièce d'un franc, toute neuve. Pile pour le perdant! La pièce retombait, montrant la petite semeuse de Roty : Claude a gagné.

Les chasseurs sont espacés : l'enceinte n'est ni trop étroite, ni trop large; à sa gauche, Ouvrart qu'il ne voit pas; à sa droite, M. de Jennesse, dont il distingue par moment la tache roux sombre. Paul Darlay n'est pas à craindre : Robert l'a placé à l'écart, et il a gardé Doudou avec lui, ce qui mortifie le jeune homme, mais on ne saurait être trop prudent. Les chiens donnent de la voix. Tricot en a amené une cordée de quatre, les autres sont en réserve avec le chien de M. Roynot, au cas d'une seconde attaque. Tricot a dû conduire les chiens aussi près que possible du fourré, avant de les lâcher d'un coup. Les voix se rapprochent, puis s'éloignent.

Claude passe par toutes les violences du désir et de l'attente. Pourvu que le sanglier arrive en trombe, sans prendre le temps de le voir ou de le sentir : la méfiance et le flair de ces animaux sont prodigieux, il le sait ; un coup de feu qui n'est pas envoyé à temps ne se retrouve pas, et telle bête lancée à fond obliquera avec une souplesse imprévue... Il serre entre ses doigts son fusil à trois coups, calibre 12, un peu lourd, mais bien en main ; ses cartouches, il les fait lui-même ; il a chargé soigneusement les canons : coup droit, douze chevrotines, coup gauche, trois lingots Bailly liés par une ficelle, et pour le canon rayé une balle blindée. Avec cela !... Ce n'est pas de trop ! Un sanglier blessé a la vie dure. Ah ! la chasse se rapproche ; comment la bête va-t-elle se présenter ?

« Si je la tire en tête, je viserai haut ; si c'est en flanc, au cou, pas de temps à perdre. » Le cœur commença à lui battre. L'heure, le décor, la transparence de l'air, tout fut pour lui d'une saveur magnifique ; immobile, de peur qu'une branche morte ne craquât sous son pied, il percevait, par l'acuité surexcitée de ses sens, tous les bruits du silence, tous les parfums âcres ou fades de la terre : l'odeur de la mousse humide qui tapissait les racines, plus loin le relent de cave de petits champignons à ombrelle jaunâtre. Les chiens aboient de plus belle ; cette fois, c'est dans sa direction que Claude entend venir le sanglier à toute allure. La splendeur du jour complètement clair à présent, les cimes nues des hêtres nimbés de soleil, des ormes encore feuillus qu'une brise fraîche agite, les taillis épais sur la gauche qu'à chaque instant il s'attend à voir bouger, tout concourt à l'angoisse exquise de ce suprême moment où, énergie, adresse, les vertus de l'homme primitif se concentrent dans le lent mouvement qui hausse le fusil, va épauler... Le vacarme arrive sur lui, un bruit de branches cassées et de buissons foulés ; un galop de fuite fonce, un coup de fusil part : Ouvrart a tiré et manqué. Vingt secondes, dix secondes !... Le sanglier débouche, franchit d'un saut la coulée, Claude a lâché son coup. Touché ! Car la bête a fléchi, puis disparu à travers la cépée ; les chiens passent au galop, dans le sillage d'odeur forte que laisse le blessé. Claude tressaille de tout son corps. Quelqu'un, qu'il n'a pas entendu venir, le touche au bras.

— Manqué, n'est-ce pas ?

C'est M. Darlay qui, courtois, semble le plaindre avec un rien de jovial au coin des lèvres.

— M. de Jennesse n'a pas tiré, ajoute-t-il ; il l'avait beau, pourtant.

Claude répond, brusque :

— Qu'est-ce que vous faites là ? On ne quitte pas son poste !

Il prend subitement en grippe ce fâcheux qui a dû lui porter la guigne, ridicule avec son costume d'opéra-comique et son couteau de veneur au côté. Bon pour courir avec un équipage ; mais ici, avec de francs piétons qui ne calment pas au couteau l'animal, mais le servent d'une balle !

— M. de Jennesse n'a pas tiré, répète M. Darlay satisfait. On peut être très brave et hésiter ; les nerfs, ça s'est vu... Moi, j'avais des crampes atroces ; alors j'ai cherché votre frère pour le prier de me masser le mollet ; par bonheur, ça m'a passé en marchant.

— Eh bien ! ne restez pas là, intima Claude, nous ne sommes pas ici pour bavarder.

Son regard impérieux dompta momentanément M. Darlay, qui parlait de nerfs, alors que les siens, visiblement... Il était pâle, en effet, et contenait mal une envie de rire nerveuse et stupide qui irrita Claude.

— Retirez-vous, ordonna-t-il.

Il ne se consolait pas... Brûler sa cartouche ainsi ! A-t-on jamais vu un sanglier filer sans casse entre les chevrotines ? Non, il en tenait ; sûrement, il en tenait ! Il n'irait pas loin ! Eh ! la preuve ! Il avait dû s'acculer contre un arbre, prendre le ferme ; rien que les abois changés des chiens, leurs voix plus graves, plus pathétiques le criaient ! Allons, Claude aurait l'honneur du second coup, le bon celui-là !

Il se retourna et vit M. Darlay assis par terre en train de se frictionner la jambe, la figure tordue par la douleur, ce qui l'enlaidissait singulièrement.

— Maudite crampe, elle me reprend ! Ne me quittez pas, où allez-vous ?

— Achever la bête avant qu'elle n'ait éventré les chiens ; où voulez-vous que j'aille ?

— Oh ! je voudrais tant vous accompagner !

— Ne bougez pas, gronda Claude exaspéré ; sur votre vie, ne bougez pas !

Et il se jeta dans la cépée ; impossible d'aller droit, il devait prendre le dessous du vent, éviter tout bruit, sonder prudemment les taillis ; cela prit du temps, il éprouvait maintenant une fièvre, et son impatience avait quelque chose de frémissant. « Quel idiot ! A-t-on jamais vu ! » répétait-il tout bas. Il dut se courber, se glisser, ramper parfois ; des ronces l'accrochaient au passage, le jour semblait s'être obscurci dans l'épaisseur des troncs... Est-ce lui qui verra le premier le sanglier ? Est-ce le sanglier qui d'abord fondra sur lui ?... Les voix des chiens montent plus hautes, à coups de gueule saccadés hurlent la rage et la douleur. On voit les branches remuer, il sent à nouveau l'odeur fauve... Il se hausse et aperçoit un chien gisant le sternum ouvert, un autre qui perd ses entrailles, et, tenant tête, énorme, hérissé, sanglant, le sanglier qui darde furieusement son petit œil rougeâtre, charge de droite et de gauche les deux chiens restans qui s'efforcent de l'empoigner aux écoutes. Le sanglier a vu Claude qui épaule ; les chiens, devant un terrible claquement de dents, reculent. Claude en profite : sous la décharge la bête tombe sur les reins, touchée, mais non à mort ; elle se relève, gratte une ou deux fois le sol du pied ; c'est la charge ! Claude cette fois vise juste, la balle blindée ! Le monstre s'écroule.

Mais il n'a pas le temps de jouir de sa victoire ; une explosion fracassante retentit. Sans qu'il sache comment, pourquoi, il se trouve couché sur le sol, étourdi, assommé : tout est noir devant lui, autour de lui, en lui ; il sent la puanteur du carnage ; ses ongles s'enfoncent dans la terre grasse ; il entend le râle expirant du chien ; un liquide tiède coule sur sa figure. Où est la forêt, où est le ciel, où est le jour ?... Pourquoi tout est-il noir, si noir ?...

VI

M. Ouvrart, entendant des appels stridens, accourut le premier. Debout devant Claude, dont le visage n'était que sang, M. Darlay, vert, flageolant, l'air ivre, en l'apercevant, cessa de crier et fut pris d'un tremblement convulsif :

— Ce n'est pas moi ! Ce n'est pas moi !...

M. Ouvrart, à genoux, soulevait la tête de Claude.

— Mon ami, m'entendez-vous ?

Claude ne répondit pas; sa tête se renversa, lourde. M. de Jennesse, essoufflé, criait de loin :

— Qui est-ce qui a appelé ?

— C'est moi, dit Darlay, tournant vers lui des yeux de noyé; j'ai eu une telle émotion en le voyant comme ça!

— Mais qui a tiré ? insista M. de Jennesse.

Découvrant tout à coup l'affreux tableau, il devint pâle et fit :

— Ah ! mon Dieu !

— Essayons de le ranimer, dit M. Ouvrart, levant une bonne figure bouleversée ; de l'air, ôtez-lui sa cravate!

Avec un mouchoir blanc, il étancha de son mieux les deux plaies qui traversaient les tempes de Claude. A cette vue, M. de Jennesse, encore plus blême, répéta :

— Ah ! mon Dieu ! Attendez, j'ai des sels anglais.

S'agenouillant de l'autre côté, il porta le flacon sous les narines du blessé, cependant qu'Ouvrart criait à Darlay :

— Mais cornez, que diable, vous avez une trompe! Courez chercher du renfort !... Non, il ne reprend pas connaissance...

M. Darlay s'assit sur une souche et, piteux, gémit :

— Voilà ma crampe qui revient; oh ! que je souffre, aïe !...

Des branches craquèrent. C'était Tricot ; il comprit tout de suite.

— Quel est le f... maladroit qui a fait ce coup-là ?

Irrité à voir le massacre des deux meilleurs chiens, jugeant que les deux autres avaient assez foulé la bête morte qu'ils secouaient et mordaient frénétiquement, il les saisit rudement par la peau du cou.

— Arrière, Bastogne! arrière, Royal! C'est fini, la fête!... Ah! bien, quand M. Robert va voir ça!...

Il foudroya de son mépris M. Darlay :

— Donnez-moi votre fusil que je le décharge, monsieur, c'est assez d'un malheur pour aujourd'hui.

Horriblement humilié, M. Darlay ne résista point. Retirant, après la cartouche intacte, la cartouche noircie, le garde hocha la tête et la montra comme pièce à conviction aux deux autres chasseurs.

— Pas besoin de chercher! Voilà l'explication !

Et il rendit à M. Darlay son arme maintenant inoffensive.

M. Dussaulles suivi de Doudou accourait, rouge comme s'il

allait avoir une congestion, et avec une angoisse qui saisit les assistans :

— Claude, mon petit!

Il se jeta sur lui, tâta le front, les mains, appuya sa tête sur la poitrine :

— On l'a tué! Claude! Réponds!... Le cœur ne bat plus!

Et il se mit à crier :

— Un médecin. Appelez Monsieur Jacques, vite! Vite!

— Ils sont à l'autre bout du bois! m'sieu Robert; m'est avis que, mort ou vif, il vaudrait mieux le transporter tout de suite à la ferme.

— Oui, c'est cela...

Et M. Dussaulles, se relevant, toisa soupçonneusement les trois chasseurs avec un tel regard que Jennesse baissa les yeux, qu'Ouvrart ouvrit la bouche pour se disculper, tandis que M. Darlay demeurait anéanti sur l'herbe, la tête dans ses mains.

Le garde, d'un pouce dédaigneux par-dessus son épaule, le désigna. M. Dussaulles poussa un cri sauvage :

— Vous! c'est vous! Mais comment étiez-vous là, d'abord? Expliquez-vous, c'est insensé!

M. Darlay bafouilla, les bras au ciel et d'un air lamentable :

— Je n'y comprends rien, je ne sais plus, je vous jure; je voulais, je voulais...

Impossible d'en obtenir plus. M. Ouvrart le toisait avec une moue de pitié dégoûtée, M. de Jennesse, qui reprenait ses esprits, se loua de l'émotion qui l'avait empêché de tirer.

M. Dussaulles regarda sévèrement Doudou qui se mouchait.

— Nous tirerons cela au clair, grommela-t-il. Tricot, courez chercher un matelas, ramenez du monde!

Il se pencha sur Claude, et de grosses larmes coulèrent sur ses joues.

— Ce n'est pas possible, répéta-t-il, ce n'est pas possible!

M. Ouvrart, qui venait d'étancher à nouveau les trous ruisselans de sang, et qui interrogeait le pauvre visage creusé et livide, entendit un vague soupir; il se pencha à l'oreille de M. Dussaulles :

— Regardez, il respire, il vit!

— Mais oui. Claude, Claude!

Une voix étouffée, lointaine et lasse demanda :

— Qui parle?

— C'est moi Robert... Nous sommes là.

— Qui ça? Je ne vois rien.

Il venait de sortir de son évanouissement, il ne savait s'il était éveillé ou s'il rêvait encore. Ne se sentait-il pas dans les mêmes limbes que cette nuit, avec la même sensation pesante de catastrophe, avec la certitude que le temps s'était arrêté et que l'espace ne l'enveloppait plus comme auparavant; nulle perspective, nul recul, nul éloignement; sans qu'il pût évaluer depuis quand un mur noir et opaque touchait sa face à l'écraser, il lui semblait qu'il allait au moindre geste s'y heurter; mais ce geste même, il ne pouvait le faire. Il se retrouvait comme cette nuit, — peut-être persistait-elle encore? — livré à un cauchemar dont il eût voulu s'éveiller, dont il lui semblait qu'il allait s'éveiller, mais sans qu'il lui fût possible de soulever ses paupières.

— Ce n'est rien, tu es tombé, rien de grave!

Claude reconnut la voix de Dussaulles, cette voix tremblait; il dit vaguement, car sa lucidité demeurait confuse; mais ce fut assez pour ébaucher les premiers linéamens de sa connaissance à venir et fixer son attention...

— Ah! c'est vous, Robert, qu'est-ce qui m'est arrivé?

— Nous allons te transporter, à moins que tu ne puisses marcher.

Claude eut un sourire étonné et plaintif, il se tut; sous son haut de visage inexpressif souillé de sang, sa bouche s'arquait dans un effort de réflexion.

Effrayé, Ouvrart demanda :

— Vous souffrez beaucoup?

La réponse ne vint pas tout de suite, comme si elle traversait une longue distance avant d'atteindre sa pensée.

— Oui, très mal... la tête... Faible!

On entendit un sanglot hystérique; M. Darlay se dressait brusquement, on craignit qu'il ne vînt s'abattre sur Claude et mendier son pardon. Ouvrart et M. Dussaulles le repoussèrent :

— Pas d'histoires, hein! dit le premier rudement.

— Éloignez-vous, supplia le second... vous voyez, nous avons besoin de tout notre sang-froid!

M. Darlay se tint coi avec un grand geste d'impuissance. L'injustice de son mauvais sort le confondait plus que ne le désolait son réel regret.

Les deux autres dévisagèrent Claude, puis se regardèrent : non, il n'avait pas paru entendre, d'ailleurs ils parlaient bas. Pourtant, il avait compris qu'on lui cachait quelque chose. Il s'efforçait depuis quelques secondes de tendre tout ce qui lui restait d'acuité pour saisir le sens, interpréter le son des mots. Il soupira :

— Pourquoi chuchotiez-vous?

M. Dussaulles inventa, avec une rondeur bourrue qui faisait mal à entendre :

— Nous?... Ah! oui, c'est Jennesse qui cherchait sa blague à tabac; tu sais, Jennesse, il ne peut pas se passer de fumer!

Claude ne sourit pas; et cependant ce qui détendit son visage pouvait, à la rigueur, y ressembler; il dit :

— Ah! qu'est-ce que ça sent donc? On dirait que...

On remarqua mieux alors le fumet sauvage du solitaire aplati, l'odeur d'entrailles du chien mort.

Claude, instruit par ces âcres effluves, risqua son premier geste, étendit la main, rencontra la terre grasse ; et tout à coup la forêt exhala pour lui son grand souffle de bois mouillé, de champignons, de mousse ; peu à peu il s'orientait : la cépée, les ronces, les chiens, le sanglier... Ses deux coups de fusil; il n'identifia pas le troisième qui avait suivi en un éclair :

— J'étais au ferme, n'est-ce pas, j'ai tiré... mais, pourquoi?...

— Ne parle pas, dit M. Dussaulles, ne te fatigue pas. Aidez-moi... Nous allons le soulever!...

Claude reconnut sur son visage l'haleine un peu forte de son beau-frère, et sous sa main le drap du veston pelucheux d'Ouvrart. Comme il essayait de se mettre debout, ses jambes se dérobèrent sous lui et il perdit à nouveau connaissance.

Après ce trou d'ombre, il se sent bercé mollement sur un pont de bateau. Sans doute, il rêve encore... Le vent s'est levé, il le sent qui lui entre dans le cou, qui bruit dans les cimes... Non, ce n'est pas la mer, c'est encore la forêt; des pas tintent sur le sol, lourds et flous. Un silence l'enveloppe qu'il sent protecteur, mais qu'il devine menaçant, car pourquoi se taire comme si on portait un mort? Il vit cependant. Mais pourquoi sur son front, sur sa face, toujours ce poids du mur? Est-ce qu'il n'y a pas un linge sur ses yeux?... Il a soif. Il n'est ni très malheureux ni très heureux... Il flotte dans ces limbes qui précèdent le sommeil ou qui annoncent le réveil. Il a dû lui

arriver quelque chose de désastreux. Quoi? Il n'en sait rien... Et c'est la seule chose qui l'intéresse... Quatre hommes le portent, puisqu'il est sur un matelas et que ce matelas a quatre coins... Ne lui parlait-on pas tout à l'heure? Si! Il y avait là Robert, Ouvrart et... ah! oui : Jennesse; ce pourrait bien être Hector qui tient la droite, Hector d'ordinaire sent le chien, en bon valet de chenil; et l'autre?... L'autre!... Après tout, qu'importe? Claude admet qu'il va peut-être mourir. Sait-on jamais?... Cette idée ne l'accable ni ne le désole... Une sorte de nécessité morne, d'acceptation forcée, s'impose à sa volonté... Il sombre en un vague bizarre... Il ne pense à rien de précis... C'est la détente, l'engourdissement... Un cahot involontaire le réveille... De nouveau on parle bas... Il a eu l'impression que celui qui le portait à sa gauche venait de lever brusquement le bras et de l'abaisser... On le dépose sur le sol doucement, bien doucement... Il croit deviner qu'il y a là des gens; des pas s'éloignent, un groupe doit se former à l'écart...

M. Dussaulles avait en effet, d'un geste de commandement impérieux, réprimé les questions que Pombasle, Jacques, M. Roynot et son ami, rencontrés à la sortie du bois, allaient lui crier... Il les entraîne vivement, les met au courant, et alors, avant que l'on ait le temps d'intervenir, on voit Pombasle se transfigurer; une colère de meurtre passe dans ses yeux, il aperçoit M. Darlay qui, à quelques mètres en arrière, comme un chien boiteux, suit le convoi : en cinq enjambées de géant, Pombasle est sur lui, et, le visage tout contre le sien, il le saisit aux épaules, le secoue à lui faire perdre le souffle, en lui crachant ces mots saccadés :

— Bandit! Gourde! Crétin! Tu ne pouvais pas rester chez toi! Après ton accident à Percenoir!... Quand on ne sait pas tenir un fusil, on se contente d'une seringue!...

Et peut-être l'aurait-il étranglé, si M. Dussaulles n'était intervenu avec autorité :

— Lâchez-le, Pombasle, c'est mon hôte!

— Qu'il aille se faire pendre ailleurs, mais que je ne le voie plus!

— Taisez-vous donc, implore Jennesse, Claude peut entendre!

Pombasle, secoué d'une émotion déchirante, lâcha l'infortuné, qui porta la main à son cœur, et dit par un effort misérable de dignité :

— Je proteste, messieurs, je proteste...

Ouvrart l'emmenait et ce fut lui qui eut le triste mérite de confesser Darlay et de lui arracher, bribe par bribe, la vérité : c'est-à-dire tout ce qu'a d'incompréhensible et de stupide l'accident, dans son imprévu fatal. Darlay, sitôt sa crampe passée, avait suivi Claude par une impulsion irrésistible : envie de le secourir ou plutôt d'en être secouru. Il l'avait perdu de vue dans les fourrés, et, se guidant sur la voix des chiens, il était arrivé à quelque distance du combat. Il avait cru voir une forme sombre. Son coup était parti. Il avait tiré sans même s'en rendre compte.

Cependant Jacques bouleversé, semblait-il, pour la première fois de sa vie, son aride visage pétri d'une émotion douloureuse, avait couru à son frère, lui parlait avec une tendresse qui fit mal à Claude parce qu'il la jugea révélatrice.

— Qu'est-ce qui se passe? demanda-t-il. C'est Pombasle, hein? Il s'attrape avec Darlay?

Il se retrouvait un cerveau qui comprenait, sentait. Il murmura :

— Il a le fusil malheureux, décidément!

— Mais non, qu'est-ce que tu vas croire?

— Oh! je me retrouve, j'y suis à présent. Oui, sur mon dernier coup, sitôt le sanglier abattu... J'ai reçu la charge en plein. Ah! il ne m'a pas raté... Ne dis pas non!... — Il s'irrita : — Je veux bien avoir la figure emportée, mais non pas qu'on me cache la vérité!

Il entendit un pas ferme, reconnut la main osseuse qui soudain étreignait la sienne.

— Mon pauvre vieux, répéta Pombasle, mon pauvre vieux!

Et il ne trouvait que cela à dire.

— C'est Darlay?

Pombasle, sur un signe de Jacques, ne sut que répondre. Claude murmura :

— Comme c'est bête... Nous avons l'air de jouer à colin-maillard; et qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse que ce soit ce Darlay ou un autre?

Un grognement sourd de Pombasle le renseigna.

— C'est drôle... J'avais eu une sorte de pressentiment... Ah! Vous m'emportez encore!... Où allons-nous?... Oh! ici ou là... A présent, j'ai mon compte!...

Et il s'écoula un très long moment pendant lequel, le visage durci, il ne desserra pas les dents.

Le cortège lugubre aux pas plus nombreux s'essaime; à une croisée de chemins que marque une croix de fer, M. Roynot prend congé; mais auparavant, il a donné la main à Claude, une main épaisse et velue. Il reste couvert, mais, dans sa face broussailleuse, on peut voir un attendrissement de vieux chasseur envers le jeune qui n'ira plus au bois.

— C'est M. Roynot qui te dit adieu, explique M. Dussaulles.

Roynot secoue la tête, il ne sait pas faire de phrases, sa main reprend plus fort celle de Claude, et il s'en va avec son ami, tous deux du même pas traînant; le chien informe les suit.

Rien n'échappe à Claude : ni la compassion de cet homme, ni le silence gêné de son camarade. Il se convainc qu'il est très bas. Une odeur de purin lui arrive qu'il reconnaît : l'air qu'il respire n'est plus le même, c'est un air clos de maison : il sait qu'il est dans la ferme. On l'a déposé sur la grande table. D'ailleurs, les exclamations de Thibal et de sa femme l'auraient renseigné. On lui lave le visage, on le palpe avec des précautions infinies, il demande :

— C'est toi, frère? Tu as débouché un flacon d'iode?

Jacques répond :

— C'est moi, je te fais un pansement sommaire.

Il y a dans le coffre du break une petite pharmacie de précaution que M. Dussaulles vient de retirer. Il a prié tout le monde de rester dans la cour. Pombasle seul est admis, qui murmure avec une bonne voix de caserne :

— Ça va aller mieux, mon poteau, ne t'en fais pas!

Et il louche affreusement, parce qu'il résiste mal à une envie de pleurer : si seulement, pour le soulager, on lui avait permis d'assommer M. Darlay!

M. Dussaulles, du doigt, l'appelle dehors.

— Rendez-moi le service de prendre la charrette anglaise; Trilby trotte vite; vous irez prévenir ma femme et aussi Mlle Antoinette, sans trop l'alarmer. Qu'elles ne viennent pas, surtout! Et faites appeler de suite le docteur Coudrier. Nous allons ramener Claude dans le break au pas.

Il ajouta :

— Jacques craint que son frère ne reste aveugle...

— Mais alors ?...

— Il faut d'urgence appeler en consultation un grand spécialiste ; il m'a indiqué le docteur Pox, des Quinze-Vingts, ou Brissage. Courez avec votre auto à la poste de Chaizy, télégraphiez, téléphonez !

— Mieux, dit Pombasle, je filerai à Paris, je vous en ramènerai toujours un.

Déjà il escaladait le marchepied, empoignait les rênes, le fouet, et tournait court hors du portail.

Le calvaire de Claude obtient un répit. Il ne subira plus le supplice d'être voituré, transporté comme une chose. Il est à Belles-Feuilles, dans son lit ; il a fait mine de dormir pour être un peu seul, et, malgré l'horreur sourde que lui cause son infortune, c'est une sorte de repos. Ce qui devait être dit a été dit, ce qui devait être fait a été fait : il n'a plus à entendre les paroles maladroites ou trop zélées d'une pitié qui, sincère, l'énerve, et, importune, l'obsède. Il échappe pour un moment à la mainmise compatissante de ceux qu'il aime le mieux. Tant de sensations bousculées, pressées en un si court laps de temps ! Se peut-il ? Il n'est encore qu'à aujourd'hui, alors qu'hier, pas même hier, ce matin lui semble dépendre d'une autre vie passée et lointaine déjà, ce matin où il était un homme comme tous les autres, où il vivait, respirait, voyait !

« Oh ! songe-t-il, il ne faut pas se faire d'illusions. Rien n'a dissipé d'une vague, de la plus vague éclaircie encore, ce noir profond où je plonge, où je descends, ce noir d'abîme, si lourd et si léger, qui fait du jour la nuit et fera de la nuit un double bandeau. Le cartel vient de sonner quatre heures seulement... Serait-ce possible que je doive continuer toute mon existence ainsi ? Non ! non !... Si je pouvais voir, pendant une minute, une minute seulement !... »

Resterait-il aveugle ? L'accident était-il de ceux qui pardonnent ? Ah ! savoir, savoir !...

Il devrait, à force de patience et de ruse, découvrir ce qu'on ne lui dirait point. Comment lui viendrait l'accablante certitude ? L'arracherait-il à la faiblesse émue de sa sœur, à la franchise grave de Jacques ? Pourquoi chacun semblait-il tenir à écarter de lui cette idée fixe, prolongeait-il un silence inquiétant ? Il avait interrogé son frère, et son frère, médecin, n'avait

pas répondu ; il avait brusqué l'aveu du docteur Coudrier, et celui-ci d'éluder : « Troubles de la vue..., passagers, hum! hum!... Une double menace de décollement de la rétine, mais avec des soins!... » Ce qu'il savait d'à peu près certain, c'est que sa vie n'était pas menacée, sauf complications improbables, et que, quelques millimètres à côté, la balle lui traversait la cervelle. Un miracle qu'il fût vivant!... C'était, dans sa catastrophe, une chance inespérée.

Mais que lui importait, s'il restait aveugle?

Claude cherche les indices : comme un juge d'instruction, il groupe les plus petites nuances. Tout s'est gravé, en lui, comme par l'eau-forte après la pointe du burin : l'effusion éplorée et palpitante d'Aline, ses interjections passionnées contre le criminel inconscient, cause de tout! Claude l'entend encore tapoter les oreillers, s'agenouiller pour lui retirer ses brodequins lacés; c'est elle qui a rejeté sur lui la couverture et aplani le drap. C'est elle qui lui a apporté de la citronnade, elle qui, une heure bien longue, est restée à son chevet, guettant son souffle et appuyant sur ses yeux sans vie un regard qu'il s'imagine obstiné, scrutateur. L'aurait-elle traité ainsi, avec cette ardeur maternelle, si elle n'avait pas conscience, elle qui savait, de l'irrémédiable?

Et il est un autre témoignage dont le souvenir chaque fois frappe Claude comme un coup de couteau : c'est le cri, en l'apercevant lorsqu'on l'a descendu de voiture, qu'a poussé Antoinette. Il n'a pas vu le geste tragique dont elle l'a accompagné en se cachant les yeux de ses mains, mais le cri résonnera toujours à ses oreilles.

— Ah! mon Dieu, quelle horreur!

Ce n'était pas du dégoût, non, oh! non! et pourtant il y a surpris l'épouvante irrépressible, le sursaut révulsé. Quel aspect offre-t-il donc pour terrifier à ce point une femme?

Il pense : une femme, et non « sa femme. » Car est-ce vrai qu'Antoinette soit sa fiancée, est-ce vrai qu'elle le fut? Il en est persuadé et cependant il doute; comment concilier cela? Ce saisissement d'âme et de nerfs dont elle n'a pu se défendre laisse en suspens toute assurance trop déterminée à cet égard. Oui, elle lui a engagé sa foi ; il l'aime, oui, elle l'aime; mais pourquoi d'abord ne sont-ce pas ses mains de vierge pitoyable qui se sont élancées vers lui? Elles se sont posées sur les siennes

et il les a serrées un long instant, mais plus tard, lorsqu'il semblait que la convenance et le maintien d'une situation inchangée leur en fissent une prescription. Puis, combien il différait, ce contact, de la frêle étreinte d'une autre main, ce soir où l'électricité s'est soudainement éteinte. Comment expliquer que ces petites mains si vigoureuses et si douces d'Antoinette, ces mains qui, la veille, fondaient dans les siennes, il les sentît privées du mystérieux fluide de communion, plus fiévreuses, plus ardentes, mais moins sûres, et sans qu'il reçût d'elles la sécurité qu'il avait eue à les tenir ces derniers jours. Et s'il ne suspectait pas, — pourquoi l'eût-il fait? — la douleur de la jeune fille, ses sanglots étouffés, ses paroles rapides et frémissantes, pourquoi n'y sentait-il pas cet on ne sait quoi de rassurant qui jaillit d'une âme assez faible pour qu'un malheur la bouleverse, trop vaillante pour qu'il la désagrège?

Le moins qu'il pût inférer, c'est que l'horreur qu'elle avait clamée allait non à lui, mais à son accident? Et cela ne décrétait-il pas, là encore, l'irrémédiable?

Que valaient, devant ces deux aveux, témoins éloquens parce qu'involontaires, la rassurante attitude de l'oncle Adrien et de Robert, plus maîtres d'eux, plus assagis? Si fort cependant est le besoin d'espérer dans la plus atroce géhenne que Claude se rattache à ces indications que lui-même déclare les moins probantes. N'a-t-il pas accueilli, avec un soulagement qu'il se reprocherait, si son courage pouvait être mis en doute, l'espoir de vivre? Pourquoi ne recouvrerait-il pas la vue, puisqu'elle est indispensable, qu'elle est la condition *sine qua non* qui lui permettra de vivre? Ce que Coudrier a dit semble plausible... Et aujourd'hui la science fait de telles merveilles : il est des oculistes incomparables en France, à l'étranger. Si une opération s'imposait, il la subirait sans hésiter : tout, plutôt que de ne plus voir!

Silencieuse, la porte joue et dans l'entre-bâillement quelqu'un se glisse. Une voix se fait sucrée pour dire :

— C'est votre infirmière : vous voulez bien? Moi, Olympie...

Mlle Heurdelot a réclamé cet office. Chavirée d'émoi, faute de blouse, sur un peignoir elle a croisé un tablier à bavette; son dévouement est acquis à Claude, car elle est par nature l'amie des miséreux, des affligés; on pourrait y voir un de ses plus vrais mérites, si ce n'était chez elle une protestation aigrie

contre les bonheurs qu'elle ne partage pas ; et puis se rendre utile, c'est assurer la stabilité de son séjour, et même... Des possibilités obscures, qu'elle ne veut pas se formuler, naîtront peut-être, propices pour elle, de ce lamentable événement.

Claude, qui ne se soucie pas de soins qu'il n'a pas réclamés, simule le sommeil : elle hésite, le contemple un moment avec un attendrissement complexe et, sans bruit, ressort.

VII

Les drames créent autour d'eux une atmosphère spéciale et des ramifications sensibles. Ils sont, dans le trantran journalier, des sortes de fêtes funèbres, où la tristesse suscite une excitation nerveuse, où la proximité du danger rétrospectif augmente la saveur de la sécurité présente. En bousculant la pensée et en charriant l'émotion, ils provoquent, ce qui est le propre du théâtre, la plus puissante des distractions, accrue de ceci, non seulement qu'on y est spectateur, mais qu'on y participe de sa personne. Du salon à l'office, que d'entrées, de sorties, que de scènes éparses, de commentaires, de chuchotemens !

A l'apitoiement qui se gradue selon le degré d'affection, se joignent la curiosité en éveil, l'attente de répercussions imprévues ; les regards se braquent sur la personne qui entre, les oreilles se tendent à une sonnerie d'appel ou aux pas qui se rapprochent. Tout accident détermine une solidarité soudaine où la pitié la plus convaincue ne va pas toute à la victime, et réserve une part qui s'applique, chez chacun, à d'imaginaires similitudes. Certes, M. Ouvrart plaignait infiniment Claude ; il restait si impressionné que son déjeuner, pourtant sobre, passa mal ; mais il n'avait pu s'empêcher de dire à sa femme avec une pointe d'accent bordelais que la conviction renforçait :

— Hein, vois-tu, si c'était moi qui étais allé au ferme et que cet olibrius m'eût envoyé le paquet !

— Mais aussi, peut-on recevoir des timbrés pareils ! s'écriait-elle.

M. de Jennesse qui, en d'autres occurrences, n'eût su justifier la défaillance qui ne lui avait pas permis de tirer, quand le sanglier parut foncer sur lui, — en réalité, il passait à vingt mètres, — faisait valoir dans les coins, auprès d'auditeurs complaisans ou sceptiques, son abstention :

— On ne se méfie jamais trop; on a vu de fantastiques ricochets de chevrotines; et bien que ce pauvre Chartrain ne fût pas précisément dans ma ligne de tir...

Le docteur Coudrier ne pouvait manquer d'exercer sa verve sarcastique : « le cas Darlay » le passionnait. Il en parlait à qui voulait l'entendre, en secouant sa chevelure hirsute :

— Responsabilité atténuée, messieurs, plaiderait un avocat, et mon jeune confrère M. Jacques Chartrain, en sa qualité de psychiatre, ne me semble pas éloigné de partager cette opinion. Je la tiens pour fort dangereuse. Elle mène à la négation du libre arbitre : celui-ci est aboulique, celui-là est kleptomane, cet autre dipsomane... Je ne vais pas, remarquez-le bien, jusqu'à nier toute tare névropathique chez le sujet, quoique le garde, ce brave Tricot, me semble avoir prononcé le véritable pronostic en le qualifiant de « f... maladroit! » Le certain, c'est qu'à l'heure actuelle le pauvre homme, — c'est M. Darlay que je veux dire, — ne semble pas dans son état normal.

— Où est-il donc, au fait? Personne ne l'a vu, ni au déjeuner, ni depuis, remarqua Mlle de Kerveuc qui montrait un front courroucé, comme si on lui eût en quelque façon personnelle manqué, et qu'il y eût, dans une telle calamité privée, quelque chose de choquant vis-à-vis d'invités venus à Belles-Feuilles sans méfiance. Comment d'ailleurs n'eût-elle pas été violemment remuée, après des fiançailles qui ne lui plaisaient qu'à demi, — ces Chartrain-Dussaulles sentaient un peu leur roture, — par cette remise en doute de projets auxquels elle se résignait à peine?

— Je le crois, parbleu bien, qu'on ne l'a pas revu! répliquait le docteur Coudrier. M. Darlay n'a pas osé, bien qu'il en mourût d'envie, reparaître au château; il est resté à la ferme où Thibal et Mathurine ont dû lui faire boire du vulnéraire, car il a eu une crise de désespoir tardif, comme s'il comprenait enfin! Il a fallu lui envoyer son valet de chambre avec une valise d'effets et de linge. Ils se sont trouvés tous deux devant le déjeuner préparé pour une dizaine de chasseurs, — je ne sais ce que le domestique s'est octroyé en second, — mais je dois dire, car je me suis renseigné, — que M. Darlay s'est contenté d'un œuf à la coque et d'une tasse de camomille. C'est alors, M. Jacques étant retenu auprès de notre blessé, que je suis allé, moi, sur l'invite pressante du fidèle serviteur de M. Darlay,

venu sur la bicyclette du fils Thibal, actuellement au régiment, — où en étais-je ? — ah ! oui, je suis allé, dis-je, soigner son maître. Je l'ai trouvé très agité, avec des tics bizarres ; il secouait la tête ainsi, comme si des mouches le harcelaient. Il me prenait à témoin : « Docteur, je suis un galant homme ! Amédée, mon cousin le ministre, peut le certifier. M. de Pombasle m'a traité avec une dureté injurieuse, je ne puis retourner à Belles-Feuilles tant qu'il ne m'aura pas présenté des excuses. S'il tarde, je vous prierai de vous adjoindre un témoin et de lui demander réparation par les armes. »

— Ah ! non, s'écria M. Ouvrart... Par les armes, eh bien ! il en a de bonnes !...

— « D'autre part, je compte, répétait-il, présenter mes regrets à M. Chartrain et mes hommages à Mme Chartrain-Dussaulles. Je ne puis m'en dispenser... Comment faire ?... » Et, arpentant la cour, il prenait Baptiste à témoin : « Enfin, vous le savez, vous, Baptiste, que je suis un chasseur sérieux ? — Oui, monsieur. — J'ai des actions dans quantité de chasses !... — Oui, monsieur. — J'ai tiré des bêtes autrement difficiles que le sanglier : l'izard, le mouflon ! » — Et l'homme, n'ai-je pu réprimer ; c'était cruel, mais il m'a regardé sans saisir, car il a continué : « L'iguane, la gazelle !... » Pour faire bref, et son exaltation grandissant, j'ai exigé qu'il se laissât poser une sangsue derrière chaque oreille ; Thibal en a toujours dans un vieux pot à cornichons.

« Et comme il fallait prendre un parti, je priai monsieur Jacques de se rendre sur les lieux ; seul, il peut dénouer cette situation embarrassante : après tout, c'est son malade. Il l'a amené, qu'il le remporte ! »

On se regarda : ce dernier trait amenait de vagues sourires.

— C'est vrai, dit Mme de Jennesse avec indignation, c'est vrai, — elle avait remplacé sa robe blanche par une robe violet sombre, plus indiquée, — sans la venue de M. Darlay, rien ne serait arrivé.

— Rien n'arriverait, dit M. Coudrier ; or, la fatalité qui accable notre charmant ami devait se déclencher à l'heure dite et se produire en vertu d'une série d'enchaînemens minuscules où tout était prévu ; le trot des chevaux a ponctué l'heure du rendez-vous ; le temps donné à écouter le rapport du garde, le placement des chasseurs, la levée du sanglier, sa fuite plus ou

moins rapide, la direction qu'il a prise, la crampe de M. Darlay. — si encore elle avait suffi à le clouer sur place ! — votre coup de fusil manqué, cher monsieur Ouvrart, et le vôtre non tiré, cher monsieur de Jennesse...

— Mais Claude non plus n'a...

— J'allais le dire : son coup qui blesse et ne tue pas... Il s'engage sous bois; la ronce qui le retarde d'un quart de seconde, l'écart qu'il fait autour d'un tronc d'arbre sont autant de déterminantes sournoises et inéluctables de son destin ; l'hésitation brève qu'il a pu mettre à tirer pour ne pas atteindre les chiens, le complet ardoisé qu'il portait ce jour-là, cible équivoque pour cet impulsif de Darlay, tout, oui, tout a abouti, à travers le plus minutieux engrenage, au déclic formidable du coup irréfléchi qui laissera ce malheureux aveugle ; du moins il y a cent à parier !

Et, satisfait de sa démonstration, qui ruinait le libre arbitre affirmé par lui tout à l'heure, il hocha le menton.

— Non, s'écria Mme Ouvrart qui ne pouvait accepter cette réalité désolante, non, ne dites pas cela !

— L'illustre confrère de Paris vous le dira, madame, et alors vous le croirez, répliqua-t-il froidement.

Doudou et Suzanne revenaient du jardin. Suzanne avait beaucoup de chagrin, et qu'elle eût pleuré avant le déjeuner au point d'en avoir les yeux rouges, c'était l'évidence même; elle adorait son oncle Claude, mais elle adorait aussi son fiancé : la jeunesse, de son prisme merveilleux, colore en tons diaprés et lumineux les pires tristesses, lorsqu'elles n'atteignent qu'autrui. Doudou, lui, avait estimé que c'était là une effroyable tuile tombée sur les Chartrain-Dussaulles; il y compatissait dans la mesure de sa sympathie pour Claude, qui était réelle, et parce qu'il tirait de l'aventure une cause d'intérêt à produire : son rôle de témoin, ses émotions propres de chasseur, car il aurait pu, si le sanglier était venu sur lui (il oubliait que M. Dussaulles, coude à coude, le surveillait), faire feu et, abattant l'animal, empêcher l'hécatombe finale.

— Est-ce qu'il n'est pas bientôt l'heure de goûter ? demanda-t-il tout bas avec l'exigence excusable d'un appétit creusé par le grand air et l'émotion.

— Mais certainement, reprit Suzanne, rappelée à ses devoirs de maîtresse de maison ; je vais m'en occuper.

Pouvait-elle faire que la vie, avec ses nécessités matérielles, ne continuât en dépit de tout ?

— Et, suggéra Doudou, nous n'avons pu jouer au tennis; nous n'oserons pas jouer au poker ; si on faisait du moins une promenade, ne fût-ce que pour occuper vos hôtes ?

— Maman n'y verra aucun inconvénient, je pense. Je vais le lui demander.

Suzanne, à l'office, trouva Joseph en train de préparer mollement les tasses à thé.

— Ah ! mademoiselle, soupira-t-il, on n'a plus de cœur à rien depuis ce triste retour de M. Claude ; je crois que je ne l'oublierai jamais.

— Oh ! oui, c'est désolant, répondit Suzette, dont le minois futé s'allongea.

A Belles-Feuilles, où l'autorité de Mme Chartrain-Dussaulles n'avait pu contrebattre la bienveillante bonhomie de son mari, les serviteurs avaient avec leurs maîtres des rapports moins glacés et plus proches qu'à Paris. S'intéressant de toute leur curiosité, avec leurs sympathies ou antipathies, à l'existence dont ils partageaient, en l'assurant, l'entretien régulier, leurs réflexions ne différaient pas de celles qui s'exprimaient au-dessus d'eux; mais leur franchise était plus crue.

Fannette, ayant été la seule autorisée à pénétrer dans la chambre de M. Claude, en tirait une importance qui la consolait un peu de se savoir, en temps habituel, jalousée. Elle donnait des détails, répétait des propos. Son chagrin, pourtant sincère, — mais elle avait déjà vu tant de traverses et tant de deuils, — marquait moins sur sa figure ridée que sur les gros traits bouffis de la cuisinière, ou sur le digne visage de Joseph. Étienne, le cocher, ne se gênait pas pour dire que, malheur pour malheur, il aurait préféré que cela arrivât à quelqu'un d'autre, fût-ce à M. Jacques, moins sympathique à tous ; mais on le rabrouait avec vivacité, parce que, ainsi que le fit remarquer Rosa, la femme de chambre, « ça n'était pas des choses à dire, ni même à penser. » Mais tout le monde s'était trouvé d'accord pour proclamer que, de toutes les injustices qui pouvaient tomber sur un bon et brave garçon, celle-là était bien, de la part du sort, la plus « canaille. » L'idée de tout ce que M. Claude perdait avec la vue s'exagérant en ces esprits simplistes, ils ne l'eussent pas plaint davantage d'être mort. « Pour

moi, j'aimerais autant ça, » avait déclaré le jardinier, homme pacifique qui trouvait dans les belles colorations des fleurs des joies muettes et concentrées.

— Et pensez qu'il allait se marier avec Mlle Langre! répétait Fannette.

— Eh bien! qu'est-ce que ça changera? demandait Sophie. Bien sûr que cette belle demoiselle n'aurait pas le cœur de le planter là, ce pauvre malchanceux!

— Ça ne sera tout de même plus la même chose pour l'un et pour l'autre, observait Étienne.

Et les malédictions sincères du Service se reportaient sur « le propre à rien, l'assassin à la manque, » ce M. Darlay arrogant qu'aucun n'eût voulu servir pour les plus beaux gages, et qu'on pouvait bien mettre dans le même sac que son valet de chambre, M. Baptiste, aussi prétentieux et insupportable.

— Que deviendra Monsieur Claude? avait demandé Rosa.

N'ayant jamais vu que des aveugles pauvres, elle se le représentait incapable de se conduire et presque à la charité d'autrui.

Joseph avait répondu avec une philosophie de métier :

— Il est riche et il a une famille.

— Ça ne lui rendra pas ses yeux, dit Étienne.

— Le pauvre petit gars, soupira Fannette, dire qu'il me faut assister, vieille comme je suis, à si grande misère!

La femme de chambre, qui était sensible, s'essuyait les yeux.

Suzanne, grimpant quatre à quatre l'escalier et s'élançant dans le couloir, faillit heurter l'oncle Adrien.

— Ah! grand parrain, — elle lui donnait ce petit nom, — on va prendre le thé et faire une promenade, voulez-vous être des nôtres?

— Ma petite enfant, répondit doucement l'amiral, je ne prends pas de thé qui m'empêche de dormir, et je préfère rester auprès de Claude. Emmène plutôt Mlle Heurdelot.

— Savez-vous si maman est dans sa chambre?

— Elle est enfermée avec Mlle Langre et s'efforce de la consoler.

— Pauvre Antoinette! Ce qui lui arrive est si affreux! Il me semble qu'à sa place, je deviendrais folle!

— Ça ne remédierait à rien, dit M. Abryat, s'efforçant de sourire.

Sur lui, non plus que sur la vieille Fannette, le chagrin n'avait transformé sensiblement la rigidité du visage, et il avait trop d'empire sur soi pour ne pas s'imposer de demeurer calme. Aucun pourtant n'éprouvait une pitié plus grande, une pitié qui se creuserait chaque jour en son cœur et que seul il ne sentirait pas faiblir. Car si M. Dussaulles s'associait à cette profondeur de sentimens, aimant Claude avec un peu de l'amour paternel qu'il aurait eu pour ses enfans, son ménage, ses terres, ses habitudes l'absorbaient, tandis que M. Abryat, sans personne au monde pour animer un foyer, pouvait plaindre son neveu sans autre préoccupation.

Mlle Heurdelot sortait de chez Claude et emportait un verre vide. Elle se fit prier : vraiment, son devoir... Non, elle n'avait guère envie de luncher ni de se promener ! Cependant, entre le silence têtu, presque hostile du blessé et la perspective d'une heure agréable, elle céda, surtout quand l'amiral eut déclaré qu'il la remplacerait.

— Mais, assura-t-elle, c'est bien pour vous faire plaisir !

M. Abryat s'attendait à ce que Suzanne pénétrât derrière lui dans la chambre de Claude, mais elle murmurait :

— Oh ! grand parrain, quelle terrible chose !...

Passant sur la pointe des pieds, elle avoua tout bas :

— C'est si terrifiant de le voir !...

Pourtant, elle eût voulu entrer, se rendre utile, prouver à Claude son dévouement, mais sa petite âme inassouvie de clarté et de joie se reculait, non sans une légère honte, d'une souffrance à laquelle elle ne pouvait rien. Et puis, Doudou et les autres l'attendaient. Elle ferait bien de prévenir Mlle de la Hodde. Quant à déranger la douleur d'Antoinette, non ! Elle ne saurait trouver que des larmes de compassion comme celles de ce matin ; et cela ne sert à rien d'avoir le nez et les yeux rouges. Elle éprouva la nécessité d'aller se remettre un rien de poudre, qu'elle enlevait ensuite, sa mère n'aimant pas « ce genre, » mais qui lui velouterait un peu le teint.

Dans sa chambre, où, après le déjeuner, elle s'était réfugiée pour fuir des présences, des réflexions, des regards dont la tristesse sincère ou de commande mêlait un alliage irritant à la pureté de sa peine, Mlle de la Hodde s'abandonnait aux réflexions les plus douloureuses. L'arrivée précipitée de Pombasle ce matin, sa rencontre avec Mme Chartrain-Dussaulles et

Mlle Langre dans l'allée des sycomores, leur groupe consterné, l'exclamation étouffée d'Antoinette et sa fuite vers le château, cette vision dramatique la hantait encore. La conviction du plus grand malheur l'avait précipitée au-devant de Mlle Langre, dont elle avait barré le passage en lui jetant, dans une exclamation haletante :

— Il n'est pas mort?

La rudesse affolée avec laquelle Antoinette la repoussait sans lui répondre, l'avait convaincue de l'irréparable. Elle en avait éprouvé un désespoir dont la violence l'eût étonnée si elle eût été en disposition de s'analyser. Mais elle n'y songeait guère. Mme Chartrain-Dussaulles et Pombasle, la rejoignant, avaient dissipé son erreur sans lui laisser d'autre espoir. D'un abîme sans fond, Thérèse de la Hodde s'était alors retrouvée émerger dans la lumière. Il vivait, il vivait!...

Entre ces deux extrémités, il y avait eu place en elle pour un siècle d'agonie. Si on lui avait dit qu'il était étrange qu'elle éprouvât si passionnément le contre-coup d'une catastrophe qui ne la touchait pas, et que sa présence d'invitée et que son amitié pour Suzanne ne justifiaient pas un si vif intérêt envers Claude Chartrain, elle fût sans doute restée bien surprise, car les sympathies les plus sincères et les plus naturelles, car la pitié trop justifiée à l'égard d'un semblable malheur, n'expliquaient pas en effet qu'elle se désolât ainsi. Mais, à ce moment-là, elle ne pensait qu'à cela : elle l'avait cru mort et il était vivant!

Il lui semblait que Mlle Langre aurait dû s'en réjouir davantage, tandis qu'elle paraissait n'être sensible qu'à l'affreuse réalité annoncée, sans assez de précautions peut-être, par Pombasle. Cette réalité se présenta seulement alors avec clarté à l'esprit de Mlle de la Hodde; et elle en entrevit l'effroyable signification. L'allégement si fort qui venait de la soulever, la gratitude qu'elle avait failli crier à une Providence miséricordieuse, retombèrent plus lourdement sur elle. Quoi qu'elle attendît des chances heureuses, la vie de Claude restait incertaine; et quel lamentable avenir, s'il demeurait aveugle!

Elle se répétait ce mot avec insistance, elle en évoquait les conséquences avec une intensité hallucinée, et elle ne parvenait cependant pas à comprendre pourquoi le premier geste d'Antoinette Langre avait été celui d'un être qui, affolé, essaye de se dérober à son angoisse. A sa place, elle eût voulu en savoir

plus ; comme elle se fût fait répéter à satiété les moindres et les plus futiles détails pour en faire jaillir une lueur rassurante !

« C'est sa fiancée pourtant, se disait-elle. Elle a le bonheur, cet immense bonheur d'être la femme qu'il aime et qu'il préfère à toutes, celle en qui il a mis sa confiance et sa certitude ! »

Elle ajoutait :

« Il semble, — je me trompe peut-être et ne voudrais pas la juger défavorablement, — qu'elle déplore une infortune qui lui serait propre, comme si c'était elle et non lui qu'a frappé la balle abominable. »

Si elle avait douté, le mot pathétique prononcé par Antoinette comme on descendait M. Chartrain du break, ce mot d'épouvante : « Quelle horreur ! » l'éclairait sur la différence de leurs âmes et de leurs sentimens.

Elle revoyait, pour y avoir assisté, pâle et tremblante, blottie dans une embrasure, le transport du jeune homme dans la maison. Si une pudeur ne l'avait retenue, comme elle se serait élancée pour le soutenir, comme elle aurait voulu sentir peser sur elle son épaule défaillante ! Si elle en avait eu le droit, si les convenances, si rigoureuses pour une jeune fille, n'avaient maîtrisé son instinct, rien ne l'en eût empêchée.

« C'est sa fiancée, se répéta-t-elle, et elle n'a pas aidé M. Robert et M. Ouvrart !... Ah ! que leurs visages étaient anxieux et mornes ! Elle ne les a pas suivis, elle n'a pas été tout ce temps-là auprès de lui, afin que, ne pouvant la voir, du moins il entendît sa voix. »

Elle admettait pourtant que chacun puisse ressentir différemment la douleur. Choyée par la vie, gâtée par la richesse, Antoinette Langre, n'ayant jamais connu que ses caprices, était sans doute moins préparée à souffrir ; car souffrir veut un apprentissage ; et de ce que Thérèse avait fait le sien, et durement, en soignant pendant des années sa mère atteinte de consomption, en se vouant ensuite aux caprices tatillons et hargneux de son père, peut-être devait-elle avoir une compréhension plus indulgente envers celles qui ne partageaient pas ses façons de sentir. Ne le devait-elle pas d'autant plus à Antoinette que d'impondérables motifs, auxquels sa sympathie pour Claude avait contribué, l'éloignaient d'elle et, réciproquement, inspiraient à l'autre, sous l'amabilité voulue, cet esprit

de malice dénigrante où les femmes excellent et qu'elle était trop fine pour ne pas constater.

Voilà des heures qu'elle tournait dans sa chambre avec un grandissant malaise d'impuissance. Elle se rasseyait pour prendre un ouvrage de broderie, elle tressaillait à tout bruit, elle se tenait à sa fenêtre un grand moment ; et la tranquillité du parc, la paix des pelouses, l'éclat rouge d'une tonnelle de vigne vierge à demi défeuillée, le murmure de la cascade, tout la plongeait dans une détresse, qui rendait plus poignans la révolte de sa raison et l'attendrissement de son cœur :

« S'il devait ne plus voir cela ! S'il ne devait plus voir jamais la magie du ciel !... Un homme comme lui, qui vibrait à tout, qui semblait fait pour étreindre tout ce qui est vivant, animé, qui aime les belles choses : les couchers de soleil, les tableaux, les statues, qui apprécie les meubles, les bibelots anciens, tout ce qui donne tant de plaisir par les yeux... Être privé de cela ! Ne plus voir le charmant visage de sa fiancée, car ce visage n'est que trop charmant dans sa grâce altière, et il faut bien qu'il le soit, puisque c'est celui qu'il a préféré ! »

A le reconnaître, Thérèse de la Hodde éprouva quelque chose qui ressemblait à de la jalousie et qui la tortura. Jamais l'idée ne lui fût venue de se comparer à Mlle Langre, elle qui, de bonne foi, se croyait à peine jolie, certains jours.

« Ah ! se dit-elle, quel bonheur affreux, mais quel bonheur elle a de pouvoir lui apporter la seule consolation qui rendra l'existence supportable à un être tel que lui, si supérieur, si intelligent, si bon ! Être la consolatrice, l'amie qui, à chaque minute, de sa prévenance ingénieuse, écarte de lui les obstacles. Être celle qui verrait pour lui et le ferait participer à ce qu'elle voit ; celle qui, dans cette union rendue par l'infirmité plus intime encore, l'accompagnerait jusqu'à la mort ! »

Fervente, adjurant cette Providence qui, jugeait-elle, la dirigeait, comme elle dirigeait Claude, par des moyens redoutables vers des fins inconnues :

« Mon Dieu, faites qu'elle soit pour lui la compagne sûre et douce, patiente et tendre, dont la résignation n'est pas celle du sacrifice, mais l'orgueil modeste de se savoir élue pour une mission d'élite, pour la plus précieuse des missions ! Faites qu'elle découvre en elle le courage et la volonté ; il serait trop

pénible de penser qu'il ne trouverait pas à côté de lui le dévouement d'une sœur et la protection d'une mère, dans l'amour de celle qui aura le privilège si enviable de s'appeler sa femme! »

Ce vœu traversé d'un autre, qu'elle repoussa parce qu'il comportait des regrets trop personnels ou un espoir trop invraisemblable, pénétra si bien Mlle de la Hodde, elle en fut si possédée qu'elle se demanda si elle ne devait pas céder à cette tentation irrésistible : aller trouver Antoinette, afin de partager son chagrin et lui apporter un réconfort, dont, elle le sentait, cette fierté brisée avait besoin. Presque aussitôt, elle fut persuadée de ce que cette démarche avait d'insensé et d'impossible; la jeune fille ne la lui pardonnerait pas, et puis nulle puissance extérieure ne lui donnerait ce qu'elle devait tirer d'elle-même.

Cela aussi, Thérèse de la Hodde le savait par expérience : toutes nos possibilités d'action, le sens que nous donnons aux douleurs et aux joies, la représentation que nous nous faisons du bien et du mal, jaillissent du fond souvent ignoré de notre conscience et tirent leur vertu de ces révélations intérieures, sources secrètes de vérité ou d'énergie.

« Si du moins je pouvais, — ce désir innocent la harcelait : — apercevoir Claude! » Se dire qu'il était là, à quelques mètres, séparé par des murs ou une porte à laquelle elle ne pouvait frapper, qu'elle n'osait franchir, tant est puissante la convention qui régit nos actes, alors qu'elle voyait s'implanter Mlle Heurdelot, autorisée par son âge et sa prétendue expérience. Mieux que celle-ci, elle aurait préparé une potion, renouvelé une compresse : son sang-froid eût dominé ses nerfs. Elle y était habituée : que de nuits elle avait veillé les sommeils oppressés de sa mère! N'avait-elle pas été dans les derniers mois, lorsque celle-ci s'éteignait à Saint-Raphaël, sa seule garde-malade? En même temps, elle se reprochait son zèle, comme indiscret et présomptueux.

« Qui sait si ma présence ne lui serait pas importune?... Le besoin de souffrir sans témoins est souvent farouche. D'ailleurs, Antoinette Langre se tient certainement auprès de lui... Pourtant on aime à savoir que les gens ne sont pas indifférens; s'il allait m'accuser de sécheresse?... Aurai-je la force de partir sans l'avoir revu, car je vais partir : que ferais-je ici, sinon

encombrer les soucis de cette malheureuse famille? Si seulement je pouvais être tenue au courant d'heure en heure! Je suis là à me consumer d'inquiétude et peut-être son état s'aggrave-t-il!... M. Dussaulles, qui est allé à Chaizy-le-Bas attendre un coup de téléphone, ne revient pas. Quand arrivera le grand oculiste que M. de Pombasle a été chercher? Si j'allais demander à l'amiral des nouvelles? »

Dans la chambre voisine, celle de Suzanne, elle perçut les petits heurts de boîtes de cristal; quelques secondes après, le bouton de la porte tourna, et Suzanne montra sa jolie figure aussi prête à rire qu'à pleurer.

Mlle de la Hodde ne put contenir son anxiété :

— Comment va votre oncle?

— C'est toujours la même chose, je pense...

— Vous venez de le voir?

— Heu... non...

Et Suzanne rougit, sentant croître ses remords : devait-elle constater une sollicitude plus vive chez son amie qu'en elle-même?

— Allons-y, voulez-vous, chérie? proposa-t-elle.

Ainsi elle réparait et, à deux, elle prenait plus d'audace.

Voyant Thérèse hésiter, elle la rassura :

— Grand parrain est seul avec lui.

Ah! si l'amiral... Il ne la blâmerait pas. Ce vieil ami représentait un parent d'élection. Il figurait dans tous ses souvenirs de jeunesse, et c'était le seul que son père consentait encore à voir lorsqu'il était dans un de ses bons jours, trop rares.

Le cœur commença de lui battre, dans le couloir : quelques pas encore... Elle vit mal, dans son trouble, la chambre où elles entraient, et M. Abryat qui se leva en les saluant d'un bon regard... Toute son attention se fixait sur Claude gisant inerte, un bandage sur les yeux. Une faible odeur d'eau de Cologne flottait.

— C'est nous, petit oncle Claude, qui venons te dire un court bonjour, Thérèse et moi...

— Ah! dit une voix faible, merci, Suzette, merci à vous, aussi...

Il ne la nomma pas, comme si « mademoiselle » eût été à cette heure trop cérémonieux et « Thérèse » pas assez respec-

tueux; elle comprit la nuance et fut touchée aux larmes de le voir si blême et si las, elle qui s'était juré d'être vaillante!

L'oncle Adrien fit signe à Suzanne et lui remit deux mots qu'il venait de griffonner, afin que Fannette prît à la pharmacie de campagne, chez M. Dussaulles, un flacon d'éther. Heureuse du prétexte, elle ne s'attarda pas.

— Tu es bien? Pas trop bobo à la tête?

Sans répondre, il essaya de sourire; alors, craignant de trop s'émouvoir, elle s'esquiva en disant :

— Je reviendrai tout à l'heure; tu sais, ça ne compte pas!

Elle en oubliait Thérèse de la Hodde qui ne fit pas mine de la suivre et qui, cédant à une impulsion irrésistible, se rapprocha du lit. Claude étendit une main hésitante et elle lui abandonna la sienne; il revécut avec acuité cette minute où, les plombs de l'électricité ayant sauté, il s'était trouvé dans l'obscurité à côté d'elle, et l'avait sentie, peureuse, lui saisir la main. Cette fois, c'est lui qui mendiait un secours, lui qui recevait la frêle et obscure protection. L'émouvant silence les unit plus que toute parole, et qu'auraient-ils pu se dire?

L'oncle Adrien semblait intéressé par une gravure de chasse au mur, une de ces gravures anglaises en rouge et noir où des gentlemen courent le renard.

Mlle de la Hodde eût pourtant voulu... Qu'allait-il penser, si elle continuait à se taire? Elle se pencha, comme une fleur trop lourde; son cœur l'étouffait; mais lui, épuisé, ne souhaitait rien de plus que le vivant contact de la petite main qu'il sentait se fondre dans la sienne et se répandre comme dans tout son être. Voilà qu'une larme tombe sur son visage, une autre encore... Il soupire : se pouvait-il? Elle le plaignait donc bien?...

Déjà la petite main se retire, frémissante et confuse. Un glissement d'ombre, une porte qui se referme... Mlle de la Hodde, désolée de s'être montrée si faible, s'est sauvée dans sa chambre pour pleurer.

VIII

— Ah! chère enfant, répétait Mme Chartrain-Dussaulles à Antoinette, combien maintenant vous m'êtes plus chère! A l'affection que j'éprouvais pour la fiancée de Claude, s'ajoute le respect attendri que je dois à sa consolatrice, car vous serez sa

vraie, sa seule consolatrice! Et si ce rôle est lourd pour votre belle jeunesse, il est du moins digne de votre grand cœur!... Aimer un être dans la joie, c'est le rêve que nous formons toutes, c'est celui qui commençait pour vous; mais l'aimer dans la douleur, quelle supériorité! à quelle grandeur morale vous atteindrez!

Aline, débordante de sympathie, avide de dévouement, sentant refleurir toute sa tendresse fraternelle, parlait avec une conviction ancrée sur le plus fort des instincts sociaux : l'esprit de famille. Un des buts qu'elle s'était proposés pour l'avenir de Claude, la députation, lui échappant, elle se rejetait sur l'autre : le beau mariage. Elle y tenait d'autant plus qu'elle le sentait menacé. Non qu'elle fît à Antoinette l'injure de croire qu'elle allait reprendre sa parole; mais elle voulait assurer à Claude le bénéfice d'un amour accru par l'immense pitié, et qui ne prît pas le temps d'accueillir, à la réflexion, de pardonnables regrets et d'inavouées rancœurs, non certes envers la victime innocente, mais envers l'injuste destin. Condamnée, elle, pleine de vie et d'ardeur, à servir de compagne à un être enchaîné par les liens tâtonnans et trébuchans de l'infirmité, c'était bien dur, il fallait le reconnaître!

Mais elle prêchait une convertie; Antoinette ne cherchait pas à forfaire, elle ne reniait pas son pacte : et si sa détresse était si terrible, c'est qu'elle savait trop à quoi elle s'engageait. Qu'elle dût être héroïque, elle le voulait, elle n'ignorait pas que le monde condamnerait sévèrement une défection, elle-même l'eût appelée une lâcheté. Trahir son amour, car elle aimait Claude ou croyait l'aimer, trahir la foi qu'il devait garder en elle, non, jamais! Et si, lucide dans son épouvante, elle avait envisagé toutes les faces du problème, elle ne l'en tenait pas moins pour résolu dans son esprit : elle serait la femme de Claude. Elle demanderait même à ce qu'on hâtât leur union dès que sa blessure le permettrait. En ce désir entrait cette impatience qui porte les plus braves à se délivrer d'une anxiété insupportable, en acceptant le risque, afin d'en finir plus vite.

Elle ne pouvait s'empêcher seulement de trouver que Mme Chartrain-Dussaulles insistait un peu trop en lui vantant la certitude d'un bonheur sentimental que payeraient d'austères obligations et en l'admirant d'avance pour un holocauste dont elle, Antoinette, ferait tous les frais. Elle entendait bien être

sublime, et il ne pouvait la choquer qu'on lui en fît une auréole; mais si férue qu'elle fût des mérites de son frère, peut-être Mme Chartrain-Dussaulles faisait-elle trop valoir des qualités, un charme qu'Antoinette constatait toute seule et qu'elle admettait même, si cela eût pu rassurer Mme Chartrain-Dussaulles, n'avoir subi aucune dépréciation. Seulement, s'illusionner au point de croire que le coup de fusil de cet imbécile n'avait pas radicalement changé l'existence qu'elle se promettait, tout de même, aucun mirage de sentiment ne pouvait le lui persuader!

Mlle de Kerveuc, entrée avec discrétion, annonça, s'efforçant de ne rien laisser percer de son intime aigreur :

— Chère madame, on vous cherche, M. Jacques voudrait vous parler tout de suite; et, si j'ai bien compris, il boucle sa valise.

Mme Chartrain-Dussaulles attira Antoinette d'un geste romain :

— Du courage, ma chérie!

Antoinette, qui en avait, qui s'en découvrait même énormément, estima le conseil superflu.

Sa tante la regardait avec une attention qui lui déplut. Elle porta la main à ses cheveux, repiqua l'un de ses peignes et demanda, ironique :

— Je suis belle, hein?

— Tu aurais mieux fait de venir prendre l'air dans le parc. Tu te rendras malade.

Elle fit un geste vague. Mlle de Kerveuc reprit :

— Et dire que j'avais un pressentiment avant de venir ici!

Au vrai, elle se le découvrait de bonne foi, après coup.

— Tu es plus maligne que tout le monde, persifla sa nièce.

— Enfin, veux-tu me dire s'il y a lieu de se réjouir? Te voilà bien avancée.

— Tu ne me conseilles pas de reculer, je suppose? dit Antoinette, le feu aux joues.

— Ma pauvre petite, je suis incapable de te conseiller une vilenie.

— Eh bien, alors, ne gémis plus, ça m'énerve.

— C'est par affection pour toi.

— Je sais! je sais!...

— Dire que si tu m'avais écoutée et si tu avais choisi M. Guy!

— C'est Claude que j'aimais.

— Si tu l'aimes jusqu'à ne pas souffrir, je ne dis pas de ton tourment, mais du sien, alors estimons-nous encore heureuses!

— Que veux-tu dire ?

— Tu as vingt ans, te connais-tu bien ? A ton âge, on croit à l'éternité des sentimens...

— As-tu un conseil pratique, je dis : *pratique*, qui donne une garantie meilleure à ma tranquillité morale ?

— Non, je n'en ai pas. Tu t'es engagée ; quoique Langre par ton père...

— Il en valait d'autres, rétorqua la jeune fille, défendant d'autant plus sa mémoire qu'elle l'avait sue très attaquée.

— Tu as par ta mère du sang des Kerveuc. Leur devise de blason est : « Mon roi, tout droit ! » A la bataille d'Arques, cette belle parole fut dite par Gilles de Kerveuc, chargeant vaillamment aux côtés d'Henri IV.

Antoinette regarda sa tante avec l'intérêt étonné qu'on porte aux choses fossiles ; qui sait après tout si, ayant hérité du caractère de son père, grand remueur d'hommes, brasseur de travaux gigantesques, excessif en tout, au travail comme au plaisir, elle ne tenait pas, plus qu'elle ne le croyait, de sa mère, morte jeune, créature de volonté et de vertu ? Pauvre Claude ! Elle éprouva d'autant plus le besoin de le protéger et de l'envelopper de sa tendresse qu'elle sentait la tâche plus rude. Jusqu'à présent, elle avait été habituée à recevoir, et non à donner. La clairvoyance de sa tante, touchant à un point vulnérable, l'irritait : Kerveuc ou Langre, nul ne lui apprendrait son devoir !

— Où vas-tu ? demanda la vieille demoiselle.

— Voir s'il n'a besoin de rien.

Jacques endossait son pardessus de voyage quand sa sœur entra.

— Comment ! tu pars ?

Il lui fit face. Elle remarqua combien il était ravagé, un feu sombre dans ses beaux yeux, un pli d'affaissement aux lèvres. Ce masque de tristesse raviva la sienne ; sa rancune contre Jacques, cause indirecte de l'accident, — et elle qui avait fait si aimable accueil à ce M. Darlay ! — s'effaça ; elle se retrouva la grande sœur.

— Jacques, tu ne pars pas à cause de... Qui aurait su ?... C'est une fatalité...

— Non, je ne pars pas à cause de cela...

— Ton pauvre frère lui-même n'a pas eu un mot pour... Va, ne te ronge pas : c'est l'heure de nous serrer cœur à cœur !

Il eut un sourire, malgré lui supérieur, car son orgueil persistait sous les reproches qu'il s'adressait : ah ! oui, pourquoi avait-il amené ce malade, avec une arrière-pensée qui à présent lui répugnerait, car comment pourrait-il lui devoir une reconnaissance ou un appui ? Et il s'agissait bien au surplus de cela, à cette heure où sa responsabilité de médecin devait vaincre ses répulsions envers le quasi meurtrier de son frère.

— Darlay n'est pas bien, dit-il, je l'ai amené dans la carriole de Thibal.

— Ici ? s'écria Aline effrayée.

— Non, je le conduis à Paris ; il me conjure de le soigner, de lui rendre sa chambre dans la villa Racine.

C'était le nom de la maison de santé de Jacques. Son air dur et fier alla au-devant d'un étonnement ou d'un blâme, au-devant surtout d'une interprétation désobligeante, car chez lui la pension coûtait cher. Certes, il avait reculé ; mais le médecin a des pitiés supérieures à toutes ses préférences ; ce malheureux se confiait à lui, pouvait-il le repousser ?

Aline, hésitant à l'admirer, quoique féminiment révoltée, murmura :

— Tu as ce courage ?

— Il déraille, il se voit poursuivi en justice, ruiné, déshonoré...

— Oh ! comme si nous pensions !...

— Il est bourrelé de regrets ; si on ne le surveille pas étroitement, il est capable de se tuer.

Elle dit :

— Mais Claude ?

— Tu penses bien que si ma présence était nécessaire... Son état n'annonce aucune complication ; au besoin, vous appelleriez Coudrier.

— Mais tu reviendras ? Nous avons à nous concerter...

— Oui, je ne fais qu'aller et venir. Après-demain matin au plus tard, je serai là.

— Embrassons-nous, mon pauvre Jacques !

Ils s'étreignirent : il dut faire un grand effort pour ne pas sangloter ; lui aussi se retrouvait un frère aimant, et il eût donné la moitié de sa vie, à ce moment-là, pour rendre à Claude ses yeux, ses grands yeux si expressifs, d'un vert lumineux et pleins d'âme... Avait-il pu jamais l'envier ? Comme il eût voulu pouvoir lui donner l'impression qu'il avait toujours été un frère affectueux et bon ! Il avait un visage si changé qu'Aline lui caressa l'épaule de la main :

— Que veux-tu ? dit-elle. Il pourrait être plus à plaindre : nous l'aimons, nous l'entourerons, sa fiancée lui reste.

Jacques dit machinalement :

— Ah ! oui ?

Et il se hâta de rejoindre la carriole ; le train pour Paris n'attendrait pas.

M. Dussaulles rentra à dix heures du soir, mourant de faim et de sommeil ; il avait attendu tout le jour le coup de téléphone. Pombasle ramènerait le docteur Brissage ; s'il n'y avait pas d'accroc, vers minuit il serait là.

Effectivement, à l'heure dite, on vit descendre de l'auto un homme encore jeune, à allure d'officier, et qui alliait en ses traits une grande fermeté et une grande douceur. Il se défit d'un cache-nez, d'une pelisse, s'excusa, en se mouchant, d'apporter un affreux coryza, consentit à se reposer d'abord quelques minutes et à se réchauffer dans la chambre de Jacques, préparée pour lui : une tasse d'infusion bouillante lui ferait du bien.

Pombasle, dont les traits tirés gardaient une émotion persistante sous le coup de fouet de l'air nocturne et glacé, confia rapidement aux Chartrain-Dussaulles les difficultés de sa mission. Le docteur Pox n'avait pu venir ; il avait dû enlever presque de force M. Brissage, qui, sur un commencement de grippe, allait se mettre au lit. Le nom de Jacques, invoqué par Pombasle, l'avait décidé ; du moment qu'un confrère... Et puis le souvenir du docteur Chartrain, — leurs pères s'étaient connus, — enfin la personnalité de l'aviateur..., il avait été touché de cette chaleur d'amitié. Pombasle ayant confié le volant à son chauffeur, ils avaient, dans la limousine close, sympathisé en causant.

— Il est épatant, vous verrez, conclut Pombasle.

M. Brissage, membre de l'Académie de Médecine, était une sommité médicale. Aucune pose, la simplicité des grands

savans ; son hôpital, ses consultations, ses travaux remplissaient sa vie. Très riche et gagnant beaucoup, il avait fondé pour les aveugles des écoles, des ateliers ; c'était un des membres les plus actifs de cette noble association Valentin Haüy, qui rend tant de services au monde sacrifié des non-voyans.

Quelques minutes après, le docteur se faisait conduire àuprès de Claude ; l'amiral, qui avait consenti à ce que Mlle Heurdelot le veillât au début de la soirée, avait pris sa garde depuis onze heures. Le thermomètre indiquait une forte fièvre. M. Brissage ne put contempler, sans un apitoiement que l'habitude maîtrisait, cet homme plein de force et d'espérances, si cruellement atteint.

Toute sa délicatesse se révéla par la façon légère et habile dont il défit le pansement, se livra à quelques prudentes explorations, palpa la tête brûlante. L'oncle Adrien, Aline et Robert Dussaulles cherchaient à lire ses impressions sur son visage attentif. Mais il ne leur en fit part que lorsque, reconduit dans sa chambre, il sortit d'un silence qui, à lui seul, prenait une morne éloquence. En présence des deux époux, — l'oncle Adrien n'avait pas quitté Claude, — il déclara :

— Madame, s'il est nécessaire de laisser à votre frère de vagues espérances et de le préparer lentement à la connaissance de la vérité, je ne puis vous dissimuler qu'il restera aveugle.

— Quoi, toujours ! s'écria Aline.

— Hélas ! oui, madame.

— Son cas est donc incurable ?

— Les nerfs optiques sont coupés.

Personne ne dormit à Belles-Feuilles ce soir-là, et des chuchotemens très bas portèrent la nouvelle de chambre en chambre. Mlle de la Hodde en eut une douleur moins vive qu'Antoinette, car elle s'y attendait presque et, bien qu'elle désespérât pendant la visite du médecin, les dispositions de son esprit la préparaient au pire, tandis qu'Antoinette s'était raccrochée à une possibilité, même improbable, de guérison. Malgré sa vaillance, elle eut une nouvelle crise de désespoir, dont personne ne fut témoin. Seul l'oncle Adrien prévoyait le verdict du docteur : il avait tout de suite apprécié la gravité du mal et, au lieu de s'affliger inutilement dans le présent, la tristesse de ses pensées s'orientait vers l'organisation de la vie future de Claude.

Sujet aux insomnies d'habitude, une veille n'était pas pour lui une fatigue ; il passa la nuit dans un fauteuil auprès de son neveu ; il se levait sans bruit de temps à autre pour tisonner les braises et remettre une bûche au feu ; il se penchait sur ce sommeil tumultueux où Claude prononçait parfois des mots de délire, et puis il se rasseyait, pensif. L'épais silence de la nuit régnait autour d'eux, une pâle veilleuse brûlait sous un couvercle de verre rose. Elle s'éteignit comme l'aube commençait à poindre.

M. Brissage, dans la matinée, conféra avec le docteur Coudrier qui, ayant feuilleté, dans la nuit, son grand dictionnaire Dechambre, montra, par quelques observations bien placées, qu'il aurait pu donner le même avis : il n'en fut pas moins flatté de la courtoisie avec laquelle son grand confrère l'écouta.

Aline, qui n'avait pas fermé l'œil, montrait un visage d'enterrement ; M. Dussaulles ne pouvait cacher son abattement ; il n'y avait que l'amiral qui demeurât ferme. Un conseil de famille se tint en présence des deux médecins.

— Ah ! docteur, c'est tout de même trop affreux ! Que va devenir mon frère ?

M. Brissage répondit :

— Il dépend beaucoup de ceux qui l'aiment de lui adoucir les premiers mois, si pénibles, par lesquels ils s'acclimatera à sa condition nouvelle.

— Mais quelle vie de prison aura-t-il ? Un galérien qui voit le soleil serait plus heureux !

— Vous partagez, madame, dit M. Brissage, les regrettables préjugés qui font du non-voyant un être à part, un paria. Vous semblez croire qu'une sorte de tare morale accompagnera la diminution physique de votre frère. Permettez-moi de vous dire que vous commettez une fâcheuse erreur, pour lui surtout, car de son traitement psychique et de la rééducation sensorielle dépendent ses chances d'existence presque normale, et belle quand même, aussi riche de sentimens, de sensations et d'idées : existence active, utile à lui et aux autres.

— Une vie normale, docteur ! protesta Mme Chartrain-Dussaulles, mais voir, voir !...

— Il ne verra plus, en effet ; mais ne croyez pas, j'en parle avec expérience, que la vue soit indispensable : c'est le plus commode, le plus agréable de nos sens ; ce n'est pas le seul.

Nous lui accordons une prépondérance exagérée, parce qu'il nous dispense d'effort ; mais croyez bien que le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût peuvent y suppléer en grande partie. Ces sens s'adapteront par un exercice gradué à renseigner votre frère comme des serviteurs discrets, mais sûrs, auxquels on n'aurait pas jusqu'alors fait assez confiance.

— Mais lire, écrire !

— M. Chartrain lira, écrira ; des méthodes ingénieuses et d'une grande simplicité le lui faciliteront. La bibliothèque Braille, dont l'écriture est un système de points perçus par le contact du doigt, compte des milliers de volumes. Bien des non-voyans préfèrent continuer à lire, je dis bien, à lire de leur index sur des caractères d'imprimerie en relief. Écrire ? Des guide-mains d'une facilité d'emploi enfantine encadrent et régularisent les lignes. Le grand principe à observer est, contrairement aux idées reçues, de ne pas traiter le non-voyant en mineur ayant besoin d'une constante tutelle, mais en homme absolument semblable aux autres, et capable de manifester dans presque toutes les occasions son indépendance.

M. Dussaulles et l'oncle Adrien écoutaient avec une attention sérieuse ces paroles ; mais Aline s'agitait dans son fauteuil, désorientée, incrédule. M. Brissage insista :

— Ne pensez pas, madame, que je veuille vous bercer de vaines consolations. Le malheur indubitable de votre frère prendra son importance surtout dans l'idée qu'il s'en fera. C'est à vous, c'est à moi qui m'offre comme votre collaborateur officieux, à le persuader que son infirmité est, — le mot va vous étonner, — plus imaginaire que réelle !...

Et, devant un petit mouvement de M. Dussaulles, ce fut lui qu'il regarda :

— Persuadez-vous, cher monsieur, que vous vous trouvez devant un monde irrévélé et des formes de l'intelligence et de l'action insoupçonnées. Ne niez pas ce que vous ignorez encore et ce que vous comprendrez demain. Dans quelques mois, votre beau-frère pourra non seulement s'occuper de ses affaires, gérer sa fortune, satisfaire aux goûts d'art ou de pensée les plus élevés, mais le plus souvent, sans aide ou avec une aide réduite au plus strict, vaquer à tous les actes de la vie courante, je ne dis même pas les plus élémentaires comme ceux de la toilette, de la table, mais aller, venir dans un logis sans se heurter ni rien

renverser même des objets les plus fragiles, pourvu qu'un ordre rigoureux maintienne chaque chose en place ; il pourra sortir, se promener dans un jardin, dans la rue ; il pourra prendre un train, voyager.

— Quel plaisir y aura-t-il ? interrogea Aline suffoquée.

— Un plaisir plus grand que vous ne le supposez. S'il ne voit pas par lui-même, il verra par les yeux de celui ou de celle qui l'accompagnera ; mille impressions fraîches et vives lui parviendront qui, confrontées à ses anciens souvenirs de voyage, donneront pour lui une réalité imaginative puissante aux lieux parcourus. Je vous disais que ses autres sens acquerront une acuité compensatrice ; son imagination, les facultés de son cœur et de son cerveau puiseront, dans ce que vous appeliez une prison, madame, l'intensité des spéculations de l'esprit que la méditation concentre et qu'aucune distraction extérieure n'éparpille. Des aveugles ont continué à sculpter, à composer des livres de haute érudition, des aveugles ont pu même conserver la pratique des sports, le cheval à la rigueur, le tricycle ou le tandem. Si votre frère aime la lecture et la musique, combien de jouissances lui resteront dont un sourd est privé !

— Sourd ! S'il l'était plutôt !... soupira Aline.

— Il serait cent fois plus malheureux, je vous le jure ! Tout ce qui relie vraiment l'homme aux émotions courantes lui serait refusé. Vous parliez de prison : le sourd, même voyant, est muré dans cette prison-là ; l'aveugle, lui, s'en évade. Qu'importe qu'il hésite et cherche sa voie, s'il la trouve !

Avec une persuasion tenace et tout ce que la conviction réfléchie peut mettre dans un développement semblable, M. Brissage expliquait les raisons pour lesquelles ni Claude, ni personne autour de lui, ne devaient désespérer.

— Et maintenant, dit-il, je vais revoir notre blessé.

M. Abryat transmit le désir que Claude l'avait chargé d'exprimer : celui d'un entretien particulier.

— Il va au-devant de mon intention, dit le médecin ; je ne me flatte pas d'être bon prédicateur, mais pour quelqu'un ayant la qualité d'esprit de M. Chartrain, le raisonnement peut et doit avoir prise, quand il n'a aucun motif de suspecter la véracité de son interlocuteur.

Et, s'adressant à l'oncle Adrien :

— Vous m'entendrez parfaitement, amiral, si j'insiste auprès de tous les membres de la famille pour que votre blessé se trouve entouré d'une atmosphère de franchise : nul ne devient plus soupçonneux qu'un non-voyant si, par charité mal comprise, ou pour toute autre cause, il s'aperçoit qu'on le trompe. Ce serait lui faire un enfer que de laisser croître en lui la suspicion et le doute. M. Chartrain est aujourd'hui ce qu'il était hier, et sa dignité, jusque dans les plus petites choses, doit être respectée.

« C'est bien votre avis, n'est-ce pas, mon cher confrère? demanda-t-il à M. Coudrier, qui acquiesça et prit congé, après s'être engagé à faire suivre le traitement.

— Claude, dit M. Abryat en introduisant M. Brissage dans la chambre, voici le docteur avec qui tu vas pouvoir causer seul à seul. Je vous laisse. Personne ne vous dérangera.

Quand la porte se fut refermée et que Claude, l'oreille tendue, ne suspecta aucune autre présence que celle du spécialiste, il lui dit :

— J'ai bien des choses à vous dire, aurez-vous la patience de m'écouter ?

— Certainement, je suis venu ici pour cela.

Claude entendit avec plaisir cette voix mâle et bonne : quelques heures avaient suffi pour le rendre impressionnable, plus qu'il ne l'avait jamais été, au timbre des voix et à ce que leur netteté franche ou leur tonalité équivoque avaient de révélateur. Les effusions attendries d'Aline, en l'émouvant, lui causaient parfois une souffrance indéfinissable, due peut-être à la dissonance de cette voix de tête dont elle s'était fait une habitude ; il préférait de beaucoup celle de son beau-frère, et encore plus celle de l'oncle Adrien, d'un métal un peu usé, mais si uni et si lisse. Il augura bien de M. Brissage en l'entendant.

— Docteur, parlez-moi, non comme à un enfant, mais comme à un homme qui a déjà beaucoup vieilli depuis quelques heures.

— Vous voulez savoir si vous retrouverez la vue, n'est-ce pas ?

— Oui, ne cherchez pas à égarer ma crédulité, ce serait une mauvaise action.

— Aurez-vous confiance en moi ?

— Oui, si je vous sens véridique.

— Écoutez-moi bien, la science ne me permet pas de vous faire une affirmation d'espoir absolu, ni une de découragement complet.

— Je suis aveugle ! Je le savais bien !

— Votre état peut durer longtemps ainsi.

— Des années ?

— Des années... vous voyez que je suis brutal.

— Je ne trouve pas... je n'ai pas besoin de pâte de guimauve, je veux connaître ce qui est. Je veux pouvoir régler mon avenir en conséquence ; je suis fiancé.

— Oui, on me l'a dit, répliqua M. Brissage avec sympathie, et tâchant de concilier la loyauté qu'il devait à un si franc appel avec la pitié qui lui était professionnellement prescrite.

Il y eut un court silence, Claude reprit :

— Des années, c'est long...

— Pas pour une intelligence et une volonté viriles. Sans doute pensez-vous, comme un voyageur arrêté par un obstacle dans les ténèbres, que vous ne pourrez plus avancer et qu'il n'y a plus qu'à se coucher par terre...

— Mourir, dit Claude avec une intonation morne, oui, j'y ai pensé.

— C'est une solution, dit M. Brissage avec calme, si vos idées religieuses et morales ne condamnent pas le suicide.

— Ne serais-je pas dans mon droit de rejeter une vie qui me paraîtrait odieuse ?

— Cela, mon ami, — puis-je vous appeler ainsi ? — cela est affaire de dictamen personnel. Mais pourquoi la vie vous apparaîtrait-elle odieuse ?

— Vous le demandez ? La solitude du cœur, l'abandon moral, la nuit intellectuelle, l'impuissance de l'infirme, toujours ridicule ou lamentable !...

— Vous comptez donc pour rien l'attachement de ceux qui vous aiment ? N'y eût-il qu'un seul être au monde pour vous consoler ?

— Je ne veux pas, dit Claude avec une résolution stoïque, mais qu'on sentait amère, mettre cette chance en ligne de compte.

— Soit ! dit M. Brissage qui se garda d'insister, craignant de comprendre, — ou Claude doutait de sa fiancée ou il doutait de

lui-même, et, en tout cas, de leur réciproque bonheur, — ne parlons donc plus que de vous. Pourquoi, je le répète, la vie vous apparaîtrait-elle odieuse? Si c'est pour les motifs que vous avez énoncés, aucun, j'aime mieux vous en prévenir tout de suite, ne tient debout.

Claude, ulcéré, s'écria :

— Suis-je donc sur un lit de roses?

— Non, mais vous semblez croire que vous vous trouverez, du jour au lendemain, que vous êtes déjà un déchu.

— Est-ce que je ne le suis pas?

— M'entendez-vous?

— Oui.

— Pensez-vous que je veuille vous mentir?

— Non, votre voix est sincère.

— Qu'est-ce que cela sent dans cette chambre?

— Des odeurs complexes, la toile de Jouy de la tenture, les chrysanthèmes en bouquet sur la cheminée, un citron coupé sur la table près du lit.

— Comment savez-vous qu'il est coupé?

— A la fraîcheur de l'arome.

— Étendez la main, que percevez-vous?

— Une tiédeur claire, le feu qui brûle dans la cheminée...

— Reconnaîtriez-vous le fruit que vous porteriez à votre bouche?

— Certainement.

— Et vous osez parler de nuit intellectuelle et d'impuissance d'infirme, alors que vos souvenirs, — ah! écoutez-moi, écoutez-moi! — resteront aussi vivaces, aussi lumineux, alors que votre pensée, en qui est votre plus haute vie consciente, rayonnera, cela dépend de vous, de vous seul, dans les ténèbres qui vous entourent et que vous peuplerez de la réalité vivante pour l'avoir connue, alors que vous garderez un cœur chaud pour aimer, une valeur morale pour être aimé!

Claude eut un geste désespéré.

— Voulez-vous que je me taise? demanda M. Brissage, dois-je me retirer?

— Non, parlez encore, j'aime votre voix...

M. Brissage parla. Ce qu'il avait exposé au petit conseil de famille, il le redit plus longuement et avec des détails précis plus rassurans à Claude. Leur conversation dura deux heures

sans interruption, émouvante comme la confession d'un pénitent et les exhortations d'un directeur de conscience. Merveilleuse puissance de l'apostolat, quand elle vient de l'âme et s'adresse à l'âme! Entre ces deux hommes qui ne se connaissaient pas la veille, et dont l'un ne pouvait voir les traits de l'autre, et lisait seulement dans sa pensée en l'écoutant, voilà qu'une fraternité spirituelle venait de s'établir avec l'emprise d'une volonté avertie sur une énergie désemparée.

— Avouez-le maintenant : vous ne penserez plus à vous tuer, dit M. Brissage.

— Non, dit Claude, il sera toujours temps si...

— Si vous ne retrouvez pas la vue?

— Oh! la vue, dit Claude avec déchirement, n'en parlons plus!... Non, je veux dire si le poids est trop lourd.

— Vous le supporterez, dit M. Brissage, car d'ici là vous aurez trouvé...

— J'aurai trouvé?

— Une autre lumière!

PAUL MARGUERITTE.

(La troisième partie au prochain numéro.)

DE L'EUROPE FRANÇAISE

A

L'EUROPE ALLEMANDE

Après le déchaînement de haine et de violence que cette guerre a provoqué, subsistera-t-il quelque chose de l'esprit européen, c'est-à-dire de cette culture synthétique, de cette civilisation aristocratique et mondaine en sa forme, assez anarchique en son fond, que l'on superposait plus ou moins artificiellement aux diverses civilisations nationales?

Après la faillite de toutes les « Internationales, » les peuples d'Europe, grands et petits, ne vont-ils pas s'enfermer dans un nationalisme étroit et agressif qui, fermant les frontières aux idées, ferait reculer la civilisation tout entière de plus de deux siècles en arrière? On a d'autant plus de raisons de le craindre que cette notion de l'esprit européen avait pris, ces dernières années, l'aspect d'une idée allemande. L'instinct populaire n'avait pas tort, qui voyait dans un certain cosmopolitisme le masque du germanisme, et le légitime désir de la France comme de l'Angleterre, comme de l'Italie et de la Russie, de se prémunir désormais contre une pénétration sournoise, dont la guerre a tout à coup révélé la profondeur et le danger, leur a fait prendre en horreur tout ce qui porte l'empreinte de cette barbarie organisée qui prétendait les subjuguer.

Depuis une quinzaine d'années, ceux qui ont quelque peu fréquenté ces milieux cosmopolites, de plus en plus anarchiques et de plus en plus influens, ont assisté à leur lente germanisa-

tion. La haute société européenne, « l'élite internationale » était en train de se laisser gagner par la propagande allemande, et l'on conçoit très bien que les peuples, encore tout endoloris de la lutte qu'ils auront soutenue, se gardent soigneusement d'une influence qui semblait au point d'être acquise à l'ennemi. Parmi ces grandes familles aristocratiques ou financières, que leurs alliances et leurs intérêts rendaient plus réellement européennes que françaises, italiennes, belges ou allemandes, beaucoup s'étaient laissé séduire. Toutes auront de la peine à faire oublier ces défaillances de quelques-unes. Quant aux écrivains à qui la nature de leur talent et de leur succès avaient donné une situation internationale, un Anatole France, un d'Annunzio, un Wells, un Verhaeren, un Maeterlinck, ils ont dû se hâter de choisir et de sacrifier une partie de leur influence à leur conscience et à leur patriotisme. Ceux qui n'ont pas su le faire, également maltraités dans les deux camps, en ont été réduits à faire appel à l'opinion des neutres. Toutes les formes de l'intelligence, de l'art, de la culture tout entière qui ne sont pas exclusivement nationales, sont aujourd'hui méconnues, et ceux-là mêmes que leurs habitudes d'esprit éloignent le plus d'un nationalisme exclusif, ne veulent plus entendre parler d'un esprit européen qui a failli devenir une des formes de l'esprit allemand.

Pourtant, s'il s'en est fallu de peu que l'Europe ne devînt l'Europe allemande, il ne faut pas oublier qu'elle a été l'Europe française, et qu'elle peut, qu'elle doit le redevenir, parce que la culture française, avec son humanisme généreux et son universalité traditionnelle, est la seule qu'un peuple puisse adopter sans renier sa nationalité, la seule qui, dans l'Europe pacifiée et libérée du cauchemar présent, puisse se superposer, sans les détruire, aux diverses cultures nationales.

Il suffit, pour en acquérir la certitude, de se souvenir de ce que fut l'Europe française. A comparer ce magnifique passé, dont tant d'ennemis de la France nouvelle ont gardé comme une obscure nostalgie, et ce qu'eût été l'Europe allemande, on peut mesurer la distance qui sépare les deux civilisations ; à considérer l'histoire de cette longue hégémonie et les causes de son déclin momentané, on apprend à envisager avec une entière confiance l'avenir de notre culture, la seule qui ait fait place à toutes les conceptions du bonheur et de la vie.

*
* *

« Le temps semble être venu, écrivait Rivarol en 1783; de dire « le monde français » comme autrefois « le monde romain, » et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit maintenant de les voir d'un bout à l'autre de la terre se former en République sous la domination d'une même langue.

« Spectacle digne d'elle que cet uniforme et paisible empire des lettres qui s'étend sur la variété des peuples et qui, plus durable et plus fort que l'empire des armes, s'accroît également des fruits de la paix et des ravages de la guerre. »

Ce n'était là que la constatation d'un état de choses universellement accepté, et cette phrase, Rivarol l'écrivait en tête d'un mémoire adressé à l'Académie de Berlin, qui avait demandé les raisons de l'universalité de la langue française.

Dans ces dernières années du XVIIIe siècle, qui ont le charme fiévreux d'une fin de souper, l'Europe entière parle le français, sent à la française, reçoit de Paris ses idées comme ses modes et ses goûts. Toute l'aristocratie est française de mœurs et de culture. On dirait qu'à tous les peuples, encore engourdis dans le demi sommeil du Moyen Age, se superpose une colonie française en avance sur eux depuis plusieurs siècles.

Et ce rayonnement sans pareil, la France ne le doit nullement à sa puissance, car il a survécu aux échecs de la politique de Louis XV. Il a grandi même, et s'est affermi dès que les Puissances ont cessé de craindre l'ambition de la maison de Bourbon. Il tient, en effet, à des causes infiniment plus profondes et plus durables que le succès des armes ou de la diplomatie. Il tient d'abord à l'éclat d'une civilisation qui a produit dans tous les domaines ce qu'il y a de plus parfait; aucun pays ne pouvait alors opposer à la France une pléiade de grands hommes comparables à ceux qui ont fondé notre classicisme. Il tient ensuite à son unité; la civilisation française, seule, apparaissait comme un système complet et parfait; elle seule portait en soi les signes à quoi Nietzsche reconnaît la culture, c'est-à-dire qu'elle imposait un style déterminé à toutes les manifestations de la vie. Il tient enfin et surtout, à son essence qui est l'universalité, car le rationalisme cartésien, qui en est

l'armature, fait qu'elle peut convenir à tous les peuples comme les enseignemens de la raison; le type de l'honnête homme, dont Corneille et Molière ont déterminé les caractères, est un type d'humanité qui s'accommode de tous les climats.

Vers 1750, il n'y a plus de doute ni de contestation possible : la culture française, c'est toute la culture intellectuelle aussi bien à Berlin et à Stockholm qu'à Paris. Les littératures étrangères, celles mêmes qui ont le plus magnifique passé, renoncent à leurs traditions nationales, et consacrent leur effort à des imitations qui sont presque des traductions. Seule, la forte sève anglaise offre quelque résistance. Et encore, faut-il remarquer que beaucoup de grands seigneurs et d'écrivains anglais se francisent sans effort. Gibbon, Sterne, lord Chesterfield, Horace Walpole, se sentent aussi bien à leur place à Paris qu'à Londres.

Quant aux cours et aux sociétés aristocratiques du Nord et de l'Allemagne, elles cherchent à se modeler le plus exactement possible sur la société française. Aussi les salons illustres de la grande ville sont-ils peuplés d'étrangers qui s'y trouvent parfaitement chez eux, de même qu'un Français peut se croire chez lui dans n'importe quelle bonne compagnie de l'Europe. Dans cette jolie société du XVIIIe siècle, qui semble être le prototype de la société française, que de figures d'immigrés, de voyageurs et de cosmopolites! Grimm, l'abbé Galiani, le comte de Stedinck, le prince de Ligne, le comte de La Marck, Horace Walpole, le Père Pacciaudi, lord Chesterfield, Stanislas-Auguste. Tout ce que le monde compte d'hommes éminens, de grands seigneurs élégans, de femmes aimables, parle, écrit notre langue, considère la France comme sa seconde patrie, et en partage les engouemens et les préjugés.

Décidément, comme dit Rivarol, le temps semble être venu de dire « le monde français, » comme autrefois « le monde romain. »

*
* *

La Révolution, qui détruisit brusquement cette société aristocratique et lettrée du XVIIIe siècle, porta immédiatement un coup très rude à la prédominance intellectuelle de la France. Le prince de Ligne ne se trompait pas quand il écrivait

à Sénac de Meilhan que « le renversement de la monarchie serait fatal à l'universalité de la langue française, et que Paris ne serait plus la capitale intellectuelle et littéraire de l'Europe, les autres nations voulant se venger d'avoir si longtemps obéi à l'esprit venu de Paris. »

C'est à partir de ce moment, en effet, que les aristocraties et tous les élémens conservateurs de la société européenne commencèrent à considérer la langue et la littérature françaises comme les funestes instrumens de l'irréligion et de la démagogie. On eût pu croire qu'inversement la propagande armée de la Révolution, en donnant aux peuples un nouvel idéal français, allait assurer à jamais dans le camp opposé la domination spirituelle de la France. En Allemagne, en Italie, dans les Pays-Bas, même en Angleterre, la jeunesse à qui Voltaire et Rousseau avaient appris à penser, accueillit avec enthousiasme, il est vrai, les victoires de la Révolution, et longtemps, jusqu'à présent peut-on dire, on a identifié dans certains pays l'idéal démocratique et l'idéal français. Mais l'effet de cette propagande fut tout superficiel et momentané. En affirmant le droit des peuples, la doctrine révolutionnaire portait en elle le germe de tous les nationalismes que l'on vit éclore au XIXe siècle. Aussitôt qu'ils eurent pris conscience d'eux-mêmes, ces peuples que la France avait réveillés se tournèrent contre elle pour échapper à son hégémonie. Les jeunes Allemands qui, en 1812, soulevèrent leur pays contre Napoléon sont, au fond, des disciples de Rousseau et de l'Encyclopédie, qui ne font qu'appliquer à leur propre nation les principes que les philosophes français leur avaient inculqués.

Les rancunes que les aristocraties, naguère francisées, éprouvaient contre la nation qui avait menacé leurs privilèges, et les ambitions populaires des races, éveillées par les écrivains français, se rencontrent donc dans la formidable coalition antifrançaise qui abattit Napoléon.

Dans cette coalition, il y avait à la vérité quelques bons Européens qui voulaient distinguer l'Empereur de son peuple et l'impérialisme français de la France éternelle. Mais la logique de la guerre les forçait d'obéir à ceux qui confondaient le vaincu de Waterloo et le peuple qui avait servi d'instrument à son ambition. Blücher et Metternich dominent, malgré tout, l'empereur Alexandre, et il est incontestable que le système poli-

tique qui sortit des traités de 1815 est tout entier dirigé contre la France.

Est-il dirigé contre la civilisation française ? Au premier abord, cela n'apparaît pas. Les diplomates du Congrès de Vienne croient de bonne foi avoir rétabli l'Ancien Régime, et ils ne voient pas d'inconvéniens à ce que la France y reprenne son rang. Ne fait-elle pas pénitence d'ailleurs ? Dans son horreur pour la Révolution, la France de la Restauration ne renie-t-elle pas tout l'esprit du XVIIIe siècle ? Ne semble-t-elle pas s'être mise à l'école de l'Allemagne féodale ? Le premier romantisme français n'est-il pas si profondément imprégné de germanisme médiéval qu'il va jusqu'à méconnaître la tradition classique tout entière ? La France de la Restauration, et même la France de 1830, ne donne-t-elle pas à l'Europe conservatrice toutes les garanties imaginables ? Pourquoi l'Europe se fût-elle refusée à accepter le prestige de ces mœurs et de cette culture dont elle continuait à aimer l'urbanité supérieure et l'élégance traditionnelle ? Mais il y avait là une équivoque : la France moderne ne pouvait rien oublier de son passé, pas plus la Révolution que l'Ancien Régime, et si les peuples, dans leur évolution démocratique, devaient continuer de tourner les yeux vers elle, les gouvernemens et les princes ne devaient jamais cesser de redouter son humeur inquiète. Tous ces étrangers ne voulaient voir dans la France qu'une certaine France dont ils s'étaient fait une image plus ou moins illusoire, et, de toutes façons, elle avait cessé d'être à leurs yeux ce parfait, cet unique système civilisé qui, à l'époque classique, avait assuré sa domination universelle sur les âmes.

Or, tandis que ce changement s'opérait dans les esprits, le germanisme, longtemps engourdi, se constituait à son tour en une civilisation unitaire dont l'ambition vient de s'étaler au grand jour.

***

Si l'on rencontrait avant la guerre des Allemands qui niaient, peut-être de bonne foi, les ambitions du pangermanisme, on en voyait beaucoup aussi qui tentaient de le justifier par la philosophie de l'histoire, cette agréable science conjecturale où l'on peut puiser des argumens pour toutes les thèses

imaginables. Ils avouaient volontiers que l'Europe avait été toute française et ils ne faisaient pas difficulté d'admirer cette Europe française ; mais ils ajoutaient : « On ne peut pas être et avoir été. Dans la marche de l'humanité vers ses obscures destinées, la puissance passe d'un peuple à l'autre. La France a dominé l'Europe au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'Angleterre au XIXe : notre tour est venu. La France, c'est un magnifique passé ; l'Allemagne, c'est le présent, c'est l'avenir. »

Ce n'est là qu'une des formes innombrables de cette infatuation que, depuis la guerre, nous voyons s'étaler dans tous les écrits allemands. Mais retenons-la, car elle contient un aveu.

En effet, cette culture allemande, dont nous constatons tout à coup les prétentions démesurées, est une invention récente. Son histoire est brève, mais elle est pleine d'enseignemens.

« Nous autres Allemands, nous sommes d'hier, disait Gœthe à Eckermann. C'est vrai que, depuis un siècle, nous avons solidement cultivé notre esprit. Mais il se peut bien qu'il se passe encore quelques siècles avant que nos compatriotes se pénètrent assez d'esprit et de culture supérieure pour qu'on puisse dire d'eux qu'il y a très longtemps qu'ils ont été des Barbares. »

Pour arriver à se substituer à la culture française dans l'empire qu'elle avait si longtemps exercé sur l'âme européenne, il fallut que l'Allemagne moderne cessât de justifier cette modestie, ou du moins d'y croire.

Nous n'avons pas suivi d'assez près l'opération, et le monstrueux orgueil germanique qui a fait explosion dans cette guerre nous choque d'autant plus que nous étions accoutumés à voir cette race se considérer comme la Cendrillon de l'Europe. Nous éprouvons à peu près le sentiment d'un homme qui verrait son ancien valet de chambre s'installer à sa table, et réclamer la place d'honneur. Il s'est opéré là un gigantesque travail d'éducation et de dressage.

Ce fut l'œuvre intellectuelle de la Prusse menée parallèlement à son œuvre d'unification politique que de corriger l'ancienne Germanie de son honnête timidité.

Au reste, commencée par Fichte au début du siècle, cette transformation de l'esprit d'un peuple, véritable « transmutation de toutes les valeurs, » pour employer l'expression de Nietzsche, ne devient visible qu'au lendemain de la guerre de 1870, et

encore n'en aperçoit-on pas immédiatement la redoutable puissance. En Allemagne même, on souriait de l'ambition patriotique de Treitschke et de ses amis, tant l'entreprise qu'ils annonçaient paraissait vaste. Il s'agissait de transformer une culture encore indécise et mal fixée, mais d'autant plus libre, en une véritable culture d'État. Il fallait apprendre aux compatriotes de Gœthe, si ouverts au cosmopolitisme intellectuel, si fiers de se dire « très humains, » à mettre l'Empire au-dessus de tout.

Certes, l'esprit allemand se prêtait plus qu'aucun autre à cette transformation. On trouverait dans Kant, aussi bien que dans Hegel, des propositions bien curieuses à relire à la lumière des récens événemens. L'âme allemande a une telle propension à séparer complètement le plan philosophique et la vie pratique que, du plus libre des esprits germaniques, on peut toujours faire un fonctionnaire, un esclave soumis au pouvoir. Mais il n'en fallut pas moins toute la patience et toute l'obstination des administrateurs prussiens, ou acquis à l'idéal prussien, pour dresser peu à peu à cette discipline les universités d'outre-Rhin. Elle ne triompha pas sans provoquer des protestations d'ailleurs. Nietzsche, dont l'œuvre contradictoire et cahotée peut assurément fournir quelques-unes de ses formules à l'impérialisme le plus brutal, mais qui a eu le mérite de voir clair dans la bassesse du nouvel esprit germanique, ne lui ménage ni son ironie, ni son impitoyable et clairvoyante analyse.

« Si notre vie publique et privée, écrit-il, dans sa *Considération inactuelle* sur David Strauss (1), ne porte évidemment pas l'empreinte d'une culture productive et pleine de caractère, si nos grands artistes, avec une sérieuse insistance et une franchise qui est le propre de la grandeur, ont avoué et avouent encore ce fait monstrueux et profondément humiliant pour un peuple doué, comment est-il possible que, parmi les gens instruits de l'Allemagne, règne quand même cette grande satisfaction, une satisfaction qui, depuis la dernière guerre, se montre sans cesse prête à faire explosion, pour se changer en joie pétulante, en cris de triomphe? En tous les cas, l'on s'imagine que l'on possède une véritable culture, et un petit nombre seulement qui forme l'élite, semble s'apercevoir de l'énorme disparate qu'il y

(1) Traduction de M. Henri Albert.

a entre cette crédulité satisfaite et même triomphante, et une infériorité qui est notoire. Car tout ce qui pense comme pense l'opinion publique s'est bandé les yeux et bouché les oreilles. On ne veut à aucun prix que ce contraste existe. D'où cela vient-il? Quelle est la force assez dominante pour prescrire cette non-existence? Quelle espèce d'hommes est devenue assez puissante en Allemagne pour interdire les sentimens aussi vifs et aussi simples ou pour empêcher, du moins, que ces sentimens puissent s'exprimer? Cette puissance, cette espèce d'hommes, je veux l'appeler par son nom, — je veux parler des *philistins cultivés.* »

A-t-on jamais, en France, jugé l'esprit allemand avec tant de sévérité? Le philistin cultivé, c'est-à-dire, car il faut toujours expliquer le jargon spécial de Nietzsche, l'homme aux idées reçues, l'esclave de la doctrine officielle, le bourgeois bismarckien, le savant, ou le demi-savant, qui en est arrivé à considérer la culture intellectuelle comme un instrument de la politique impériale.

Tel est bien, en effet, le type nouveau de l'intellectuel allemand. Ce n'est plus un être pensant, c'est une machine à formuler des pensées utiles à l'État allemand. Il accomplit sa fonction avec la sûreté et la régularité d'une mécanique bien faite. Jamais il ne doute de lui-même. Pour cette timidité, ce désintéressement devant l'observation, cette religion de la vérité dont s'honore la science française, il n'a que du dédain : c'est du byzantinisme, du dilettantisme. A ses yeux, l'observation ne peut être valable que si elle sert l'Empire allemand, qui est toute justice et toute vertu, que si elle contribue à imposer la vérité allemande, — car il a inventé cette expression monstrueuse : « la vérité allemande, » et, pour lui, la vérité en soi n'existe pas. Il est si habitué à penser par ordre qu'il ne comprend même pas qu'on puisse penser autrement. Aux yeux de ceux qui ont le culte de l'honnêteté scientifique, il n'y a rien de plus bas qu'une telle forme d'esprit, mais, à l'œuvre entreprise par la Prusse, elle fournissait une excellente armature. Le philistin cultivé remplit à merveille, dans le plan intellectuel, le rôle que joue le sous-officier dans l'armée allemande.

Nous venons de voir que cette culture d'État dont il est l'instrument ne fait que recouvrir la grossièreté foncière, la barbarie d'un peuple pour qui la guerre est une entreprise de brigan-

dage; mais elle n'en fait pas moins illusion aux yeux de tous ceux qui confondent la culture avec l'instruction primaire et croient que la civilisation d'un peuple se mesure à la perfection de ses horaires de chemins de fer.

Qu'il y ait eu, dans l'Allemagne de ces dernières années, quelques esprits assez élevés, assez libres pour se révolter contre cette conception de la culture, c'est incontestable; mais leur voix était bien faible, bien hésitante, et le tumulte des armes l'a aussitôt étouffée. Ils ne comptaient guère dans le vaste empire bureaucratique : le jour où parurent les avis de « menace de guerre, » ils n'ont plus compté du tout, et, comme pour faire oublier leur indépendance de jadis, la plupart d'entre eux se sont empressés de faire étalage du pangermanisme le plus brutal. Quelques-uns se taisent. Peut-être reprendront-ils la parole un jour, mais, pour le moment, il n'est que trop certain que l'Allemagne savante, l'Allemagne intellectuelle tout entière est mobilisée. Elle suit les armées ou elle les précède, elle met la métaphysique au service de l'Empire et collectionne les argumens pour prouver le bon droit allemand et, au besoin, pour justifier l'iniquité allemande. Leurs Excellences les savans d'Empire obéissent au mot d'ordre prussien comme le dernier des soldats de la Garde.

*
* *

C'est cette culture tout administrative que l'Allemagne eût voulu imposer à l'Europe, non seulement dans un dessein de domination, mais aussi parce que, très sincèrement, elle la croyait supérieure à toutes les autres. Et, bien que cela paraisse aujourd'hui assez extraordinaire, il n'est pas inutile de le rappeler, l'Europe n'était pas aussi éloignée de l'accepter qu'on pourrait le supposer. En Angleterre, en Italie, partout, même en France, l'Allemagne comptait des admirateurs aveugles. La guerre actuelle, au regard de l'histoire, sera peut-être considérée comme un bienfait : elle aura sauvé le monde d'une sorte de conspiration germanique qui aurait fini par l'étouffer. De toutes façons, elle aura jeté sa cruelle lumière dans ce monde cosmopolite où fermentaient tant d'obscures passions, tant d'idées indécises et dangereuses, et tant d'intérêts inavouables. Elle aura éclairé la France et l'esprit français sur le plus grave danger qui les ait jamais menacés.

Certes, l'esprit allemand, dans ses ambitions démesurées, rencontrait encore de vigoureuses résistances. Mais, depuis quelque dix ans, il gagnait du terrain avec une effrayante rapidité. Tous les Français qui, vivant à l'étranger, y apportaient le souci de la grandeur de leur nation, tous les amis, tous les défenseurs de l'idéal français qui vivaient dans ces pays-frontières, comme la Suisse ou la Belgique, où l'influence française entre directement en compétition avec l'influence allemande, étaient douloureusement frappés de ses progrès constans. Il ne faut d'autre preuve du danger, que la nécessité où nous nous étions trouvés de créer des organismes de résistance et de propagande, tant nous étions loin de l'uniforme et paisible empire dont parlait Rivarol. L'*Alliance française*, l'*Association pour la culture et l'expansion de la langue française*, les *Amitiés françaises*, poursuivaient ce double but avec des moyens et dans des milieux différens, mais avec le même zèle et la même ardeur.

Deux de ces organismes, l'*Association pour la culture et l'expansion de la langue française* et les *Amitiés françaises*, sont nés en Belgique, parce que c'est peut-être là que l'antique prééminence de la langue et de la pensée françaises était le plus gravement menacée.

En France même, on voyait moins clairement le péril. La bonne foi qu'on y a toujours mise dans les relations internationales, et le besoin de sympathie si puissant sur l'âme française faisaient qu'on ne voulait pas croire au changement d'orientation qui s'opérait dans l'esprit européen. Ce changement, d'ailleurs, s'était fait presque insensiblement, et le déclin de l'influence française, commencé au lendemain de la Révolution, avait subi des temps d'arrêt qui avaient pu entretenir de dangereuses illusions.

***

Dans les années qui suivirent immédiatement la guerre de 1870, l'Europe, prévenue contre le second Empire, et assez indifférente à sa défaite, s'était cependant apitoyée sur les malheurs de la France. Malgré ce qu'il y a de pesant et d'incompréhensif au fond dans les études que Brandes publia en 1872 sur Renan, et en 1893 sur Taine, on y sent pour la France une certaine tendresse un peu dédaigneuse, qui répondait parfaitement au

sentiment des pays du Nord, et, en général, de la société cosmopolite dont le célèbre critique danois était un des représentans. Le relèvement rapide de la nation, du reste, les succès de la politique coloniale de la jeune République rendirent bientôt à la France son prestige de grande Puissance, prestige qui, évidemment, ne nuit jamais au rayonnement spirituel d'un pays. Il ne venait alors encore à l'idée de personne qu'on pût remplacer le français par une autre langue dans la diplomatie ou les relations internationales. Le premier rang que la littérature française occupait depuis si longtemps dans la civilisation universelle ne paraissait pas compromis. Paris demeurait la capitale des idées, et l'on pouvait croire que la pensée française reprendrait automatiquement dans l'élite européenne sa prééminence traditionnelle.

Mais un observateur attentif qui eût été capable de ne pas se laisser influencer par le sentiment eût pu reconnaître dès lors ce qu'il y avait de précaire dans ce renouveau de prestige. Ce que l'Europe admirait dans la France au lendemain de la guerre, c'était précisément la blessure que la guerre lui avait faite, et tout ce qu'elle y avait laissé de malsain. C'était le pessimisme, l'esthétisme, le sentiment de la décadence, si puissans dans la littérature et dans la pensée française aux environs de 1880.

« La France est encore le siège de la culture la plus intellectuelle et la plus raffinée de l'Europe, écrivait Nietzsche en 1885 (1), mais il faut savoir découvrir cette France du goût. Ceux qui en font partie se tiennent bien cachés : ils sont peut-être en petit nombre, ces dépositaires du goût ; ce sont peut-être des hommes dont les jambes ne sont pas des plus solides, en partie des fatalistes, des mélancoliques, des malades, en partie des efféminés et des artificiels, de ceux qui ont l'amour-propre de se cacher. Une chose leur est commune à tous : ils se bouchent les oreilles devant la bêtise effrénée et la gueule bruyante du bourgeois démocratique... Ces hommes de goût ont encore autre chose qui leur est propre : la volonté de se défendre contre la germanisation de l'esprit, et une impossibilité plus grande encore d'y réussir. Peut-être, dans cette France de l'esprit qui est aussi la France du pessimisme,

(1) Traduction de M. Henri Albert.

Schopenhauer est-il maintenant plus chez lui et plus à son aise qu'il ne l'a jamais été en Allemagne, pour ne point parler d'Henri Heine qui a déjà passé dans le sang des lyriques parisiens les plus fins et les plus précieux, ou de Hegel qui, par Taine, c'est-à-dire par le premier historien vivant, exerce une influence presque tyrannique. »

Il y a là quelques remarques fort justes. L'influence allemande sur l'esprit français, au lendemain de la guerre de 1870, qui pourrait la nier? Elle n'était peut-être pas aussi profonde qu'on l'a dit, et que Nietzsche semble le croire. Mais il est incontestable que la science française, ou du moins certaines sciences françaises, avaient cru devoir se mettre à l'école de l'Allemagne. Toute une génération s'est grisée de métaphysique allemande, et il est parfaitement exact qu'à ce moment Hartmann, Schopenhauer, Hegel, Kant, eurent plus de disciples, sinon plus de lecteurs en France que dans leur pays. Mais ce qui est peut-être plus important dans l'observation de Nietzsche, c'est qu'il voit clairement et qu'il signale le fossé qui sépare l'intelligence française dans ses manifestations les plus raffinées, l'intellectualité, — pour employer un mot récent et un peu pédantesque, mais qui a fini par désigner quelque chose, — du sentiment populaire. Le sentiment populaire s'exprimait dans la poésie de Déroulède, dans le désir de la revanche, dans la haine irraisonnée de l'ennemi vainqueur, dans la revendication obstinée des provinces perdues; l'intellectualité, dans ce « pessimisme hautain et plein de goût » qui faisait l'admiration de Nietzsche. La santé nationale, la raison profonde, nous voyons bien aujourd'hui que c'est Déroulède qui les représentait. Mais que d'amendes honorables n'a-t-on pas à lui faire?

Ce pessimisme avait envahi la littérature française. Parnassienne ou symboliste, la poésie cherchait l'alibi du passé, de l'exotisme, de la légende et du rêve. Le roman réaliste ou naturaliste n'était tout entier qu'un long pamphlet contre la société, contre la vie. L'expression de la confiance en l'avenir, si par hasard elle se manifeste dans l'immense production littéraire de ces quarante dernières années, on trouve bien vite quelques petites phrases désolées qui la corrigent : un doute, une restriction, l'empreinte du siècle. Les romanciers s'élevaient-ils au-dessus de la description des mœurs et de l'anecdote romanesque : ils dépeignaient le crépuscule des rois, la

mort des aristocraties, la décrépitude charmante ou lamentable des anciennes familles et des anciennes mœurs, tandis que d'autres dénonçaient le mensonge de la démocratie ou le leurre des grandes espérances socialistes. Quant à la philosophie dominante, lorsqu'elle échappait au pessimisme germanique, c'était pour tomber dans un positivisme glacé ou dans un déterminisme démoralisant. Toute l'intelligence française semblait être obsédée de l'idée de la décadence. Décadence française ? Non pas : décadence universelle. Elle paraissait croire que le vieux monde allait s'écrouler, elle voyait très nettement ce qui disparaissait, elle ne voyait pas ce qui s'organisait. En vérité, rien ne montre mieux que les années que nous venons de vivre quelles sont les conséquences morales d'une défaite.

Or, c'est au travers de ce pessimisme que l'Europe admirait encore la France d'hier. Car toute la haute société de la fin du XIXe siècle et du commencement du XXe siècle semble se griser, elle aussi, de la volupté du déclin. Les progrès du socialisme et de la propagande anarchiste l'inquiètent tour à tour et la séduisent. A côté du réactionnaire désolé qui, par principe, n'attend rien de bon du lendemain, on y voit briller et s'agiter le type éternel du démagogue opulent qui se hâte de jouir de ce qu'il contribue à ruiner.

Nous sommes encore trop près de cette société pour la juger, et même pour la décrire : nous y avons trop longtemps vécu ; nous en avons partagé les inquiétudes et les goûts, mais nous n'en sentons pas moins la cassure que la guerre a mise entre ce monde si proche et déjà désuet et celui qui naîtra de la guerre.

Après le sursaut d'énergie qui a secoué tous les peuples menacés dans leur paisible demi-bonheur ou même dans leur existence, ils considéreront avec étonnement, pour peu qu'ils aient le courage de jeter un regard en arrière, ce moment qu'ils ont traversé et où ils trouvaient une douceur maladive à attendre une catastrophe qu'ils savaient certaine, mais qu'ils espéraient confusément pouvoir toujours remettre au lendemain. Ces phénomènes morbides, évidemment, étaient plus européens que français : on les constatait en Allemagne. Peut-être même, à tout prendre, est-ce en France qu'ils rencontraient la résistance des forces morales les plus profondes.

Mais à cause de la liberté des institutions françaises, et parce que la France a toujours manqué d'hypocrisie, c'est dans ce pays qu'ils apparaissaient avec le plus d'éclat. C'est pourquoi tous les décadens de l'Europe en étaient venus à considérer la France comme leur véritable patrie. Cette société cosmopolite et faisandée avait d'autres salons d'hôtel : on la voyait vivre à Rome, à Venise, à Vienne, à Bruxelles, à Londres, même à Munich et à Berlin. Mais c'est à Paris qu'elle se prétendait le plus complètement chez elle. Elle recouvrait comme d'une écume brillante la vraie société parisienne, si solide, si traditionnelle en son fonds : elle s'y mêlait peu, mais peut-être serait-elle arrivée lentement à la corrompre. De toutes façons, elle avait voulu persuader au monde qu'elle était la véritable société parisienne, et peut-être même le croyait-elle sincèrement. C'est ce qui donnait l'illusion qu'il restait encore quelque chose de l'ancienne Europe française.

En réalité, l'Europe, dès ce moment, — on entend bien que je veux dire cette société cosmopolite qui, par delà les patries, prétendait représenter le génie commun à tous les peuples, — était bien près d'accepter définitivement l'hégémonie allemande. Une conspiration universelle, si méthodiquement menée qu'elle semble avoir obéi à une seule volonté directrice, était sur le point de réussir, et, couronnant l'obscur travail poursuivi depuis si longtemps, de substituer l'esprit autoritaire et brutal de l'Allemagne moderne à la culture diverse et variée, à l'efflorescence de laquelle la France avait présidé.

*
* *

Car ce fut une véritable conspiration. Peut-être est-ce en Belgique qu'on était le mieux placé pour en suivre les progrès. Nulle part l'Allemagne n'a déployé plus d'efforts pour convertir à son idéal les classes cultivées et les milieux influens, et dans la tranquille impudence avec laquelle le gouvernement de Berlin envoya son ultimatum au roi Albert, je crois qu'il faut reconnaître aujourd'hui la conviction où il était que le pays était à demi gagné. Il croyait que la Belgique, facilement résignée à accepter l'injurieuse protection de l'Allemagne protesterait pour la forme et, fort heureuse d'échapper à la tourmente, assisterait en spectatrice désintéressée à l'écrasement

de la France. Tout au plus attendait-il un simulacre de résistance et, dans la férocité avec laquelle les populations belges furent traitées par l'armée d'invasion, on distingue aisément l'intention de châtier ce que les journaux germaniques osèrent appeler une trahison. Dans son infatuation, dans sa conviction que personne ne résiste à l'étalage de la force, il avait compté sans la loyauté du Roi, sans l'honnêteté foncière de la nation et du gouvernement belge, sans la sympathie de race qui unit les populations wallonnes à la France, sans le sentiment de reconnaissance et d'admiration qu'éprouve la classe moyenne, tant en Flandre qu'en Wallonie, pour le pays à qui elle doit toute sa pensée. Quand on constate cette lourde erreur que l'Allemagne ne pourra jamais réparer, on insiste généralement sur le manque de psychologie et d'esprit de finesse dont elle témoigne. Mais si l'on se souvient de ce qu'avait été la propagande allemande en Belgique, on s'explique que des politiques étroitement réalistes comme ceux de Berlin aient pu s'y tromper.

Cette propagande a revêtu les aspects les plus divers, elle s'est adressée à tous les partis, à tous les mondes. Elle a su profiter des intérêts, des sentimens, des passions politiques et même de la vanité littéraire. Tandis qu'à Anvers, principale étape des grandes lignes de navigation de Brême et de Hambourg, la colonie allemande, riche, puissante, considérée, unie, faisait valoir très adroitement les profits que la ville et son commerce retiraient de leurs relations avec les districts industriels de la Ruhr et de la Westphalie, les écrivains pangermanistes s'efforçaient, par des flatteries et des cajoleries incessantes, d'attirer à leur cause les nationalistes flamands. Les hommes influens du « Centre, » qui, depuis l'époque du Kulturkampf, — où l'on vit tant de congrégations allemandes trouver asile en Belgique, — entretenaient avec le parti catholique belge des relations étroites, ne manquaient pas de profiter des méfiances assez compréhensibles que l'on y éprouvait à l'égard de la France radicale et anticléricale; les socialistes, sous prétexte d'orthodoxie marxiste, s'efforçaient d'imposer au parti ouvrier belge les méthodes et les directions de la *Sozialdemokratie*. Selon le monde auquel la propagande s'adressait, elle usait de thèses différentes, mais qui, toutes, concouraient au même but. S'agissait-il de conquérir l'aristocratie catholique et conserva-

trice? Elle opposait l'Allemagne féodale et religieuse à la France impie et démagogique. Comme elle savait exploiter les argumens passionnés de toute la presse d'opposition, tant de droite que de gauche auprès d'un public assez rapproché de Paris pour s'intéresser à ses scandales, trop éloigné pour remettre les choses au point et pour distinguer tout ce que cette agitation politique avait de superficiel! Que de fois, dans les années qui ont précédé immédiatement la guerre, n'ai-je pas entendu des gens, parfois bien intentionnés, prendre texte de ce théâtre brutal, de cette littérature insensée qui, sous couleur de faire la critique des mœurs, semblaient prendre plaisir à calomnier la famille française et la société française tout entière, et faire un sombre tableau de l'irrémédiable décadence de ce pays? Le classique admirateur des temps accomplis trouvait là tant de thèmes commodes où exercer son éloquence de fin de dîner! Il ne distinguait pas la France laborieuse, la France des profondeurs, la France éternelle, de cette petite société trop brillante et trop bruyante qui, sans la moindre hypocrisie, amusait le monde de ses fantaisies, et comme il ne connaissait pas les scandales de Berlin auxquels personne ne s'est jamais intéressé, sa diatribe, même quand tel n'était pas son dessein, contribuait à desservir la France au profit de l'Allemagne.

Auprès de la bourgeoisie libérale, les propagandistes du germanisme tenaient un autre langage. Ici, c'est de la France conservatrice et nationaliste qu'il fallait entretenir la méfiance. On soulignait le danger que présentait pour l'Europe le « parti de la revanche, » le « parti colonial, » et cette alliance russe, qui unissait la République au « tsarisme menaçant; » on reprochait à la France de faire une politique d'aventure, alors que l'Allemagne, grande Puissance prudente et modérée, ne faisait que réclamer la place qui revenait à sa population croissante et à sa puissante industrie.

Assurément, ces thèses trouvaient aussi des contradicteurs clairvoyans, car ce n'est pas en vain qu'un pays comme la Belgique a reçu de France les principaux élémens de sa formation morale. Mais, d'année en année, on voyait l'aveugle admiration de la force allemande, de la méthode allemande, se développer et grandir. Le monde universitaire se germanisait de plus en plus. Alors qu'il y a trente ou quarante ans, il était de mode

qu'un jeune Belge se destinant à la carrière scientifique, ou simplement aux professions libérales, allât terminer ses études à Paris, on en était venu à croire qu'un savant, se spécialisât-il dans la biologie, l'histoire ou la philologie, devait absolument passer quelques années dans les Universités d'outre-Rhin. En dépit des protestations de quelques esprits supérieurs qui avaient conservé le culte de la liberté et de l'honnêteté scientifique française, l'organisation allemande avait positivement ébloui les universitaires belges, en qui les excellentissimes docteurs de Bonn, d'Iéna ou de Berlin voulaient bien reconnaître des disciplês méritans. Il n'est pas jusqu'aux gens de lettres dont Paris avait fait la gloire que l'Allemagne n'ait essayé de s'attirer. Ne représentait-on pas Maeterlinck comme un penseur germanique? Ne voulait-on pas voir, dans Verhaeren, un poète qui avait transposé en français les « dons spécifiques du lyrisme allemand? »

La brutale agression de 1914 a suffi à détruire en un instant tout ce travail souterrain, à dissiper tous ces miasmes, à éclairer la pensée, la science, la littérature belges sur leurs affinités traditionnelles. Mais l'équivoque avait été créée, et il est évident qu'avant la guerre, l'Allemagne avait gagné beaucoup de terrain dans ce pays qui fut toujours, et qui ne peut être qu'une province intellectuelle de la France. On imagine quelles positions elle avait pu acquérir dans des pays où l'on ne parlait pas notre langue.

*
* *

Je me suis étendu sur la propagande allemande en Belgique, parce que c'est là que je l'ai vue à l'œuvre, mais elle n'a été ni moins intense, ni moins patiente, ni moins habile dans les autres pays de l'Europe. Et partout, c'est principalement à ces classes dirigeantes, plus ou moins touchées par le cosmopolitisme, qu'elle s'adressait. A la haute société européenne, lassée, énervée, inquiète du lendemain, incapable de choisir entre une liberté de mœurs et d'esprit dont elle jouissait, et un traditionalisme dont elle regrettait les solides barrières, elle offrait avec une tranquille assurance le secours d'une grande force conservatrice et de la seule organisation vigoureuse de l'État qu'il y eût encore dans le monde. Et la haute société euro-

péenne en était venue à se demander si ce n'était pas là le salut. Assez fins pour comprendre ce que l'acceptation de l'hégémonie allemande eût comporté de sacrifices, ces cosmopolites ne faisaient que se résigner à subir la grandeur germanique, mais ils s'y résignaient. Leur admiration pour la culture allemande, pour la force allemande, pouvait se concilier d'ailleurs dans leur esprit avec les sympathies qu'ils gardaient à la France. Dans l'Europe de demain, ils assignaient à ce pays le rôle d'un vaste casino où tous les heureux du monde fussent venus jouir de la douceur du ciel et du charme incomparable d'une vieille civilisation désabusée et décadente, mais où l'administrateur et l'industriel allemand eussent mis de l'ordre, leur ordre à eux. Les Autrichiens, notamment, — et nulle société en Europe n'avait l'esprit plus cosmopolite que la société viennoise, — s'étonnaient de ce que la France n'acceptât pas de bonne grâce cette situation. Ne s'y étaient-ils pas résignés eux-mêmes ?

« Que voulez-vous ? disaient-ils. Nous sommes un peuple léger, insouciant, voluptueux, nous avons besoin d'un tuteur : nous acceptons la tutelle allemande. Pourquoi n'y consentiriez-vous pas aussi ? Une nation intelligente doit oublier ses rancunes, ses blessures d'amour-propre. L'Allemagne organisera le monde moderne, comme Rome a organisé le monde antique. Elle admettrait très bien que Paris reprît le rôle d'Athènes. Les pangermanistes les plus déterminés consentent aux Français une certaine supériorité dans ce qu'ils appellent la culture des sens : l'art, la mode, l'organisation du plaisir. Que la France se résigne : on lui laissera cultiver son jardin, et corriger, par sa douceur et son raffinement, ce que la civilisation germanique comporte encore de rudesse barbare. »

Je n'ai pas besoin d'insister sur ce qu'il y avait d'injurieux dans ces conseils de renoncement. Pour un peuple fier, imaginatif et sensible comme le peuple français, renoncer à son rang, consentir à vivre dans la dépendance d'un autre peuple, c'est accepter sa déchéance et préparer sa désagrégation. L'instinct national, sur ce point, ne s'est jamais trompé. Mais cette attitude d'acceptation, considérée même en dehors du point de vue français, manquait essentiellement de clairvoyance. Ces comparaisons du monde antique et du monde moderne sont toutes relatives. L'Allemagne n'est pas Rome, et sa situation à l'égard du reste de l'Europe n'a rien de comparable à celle

qu'occupait la grande République antique au regard des sociétés à demi barbares ou en pleine décomposition qu'elle eut à combattre ou à subjuguer. La guerre a mis en une éclatante lumière certains traits de l'âme allemande qui lui interdisent à jamais cette hégémonie intellectuelle et morale qu'elle ambitionna, mais un analyste attentif eût pu les discerner bien avant cette définitive épreuve. Les massacres de Belgique et de Lorraine, le bombardement de la cathédrale de Reims, les attaques de zeppelins contre Londres et contre Paris, les agressions des sous-marins contre les paquebots chargés de passagers, les manœuvres d'une diplomatie qui cherche à corriger sa maladresse et sa brutalité par sa mauvaise foi, cette fameuse protestation des intellectuels, par lesquels les représentans les plus autorisés de l'intelligence allemande ont, en somme, donné leur blanc-seing à des généraux qui ont voulu se faire une arme de la terreur, ont éclairé les esprits les plus prévenus en faveur du germanisme sur la grossièreté foncière de ce peuple dont l'évolution morale semble s'être faite à l'inverse de son progrès matériel. Mais cette grossièreté, cette brutalité, cette mauvaise foi, et surtout ce pédantisme inhumain, au moyen duquel on justifie philosophiquement tant de crimes, ce n'est pas la guerre qui les a créés. Tout cela découle d'une même source, cette théorie prussienne de l'État que, par delà le christianisme, on peut faire remonter, non à la splendeur romaine, mais à la décadence romaine. Tout cela découle de cette culture d'État inventée par la Prusse et qui n'est, en réalité, que la domestication de l'esprit par l'État.

Nous avons vu tout à coup, avec une surprise qui donne la preuve de notre bonne foi, tout un grand peuple, depuis ses hommes d'étude, ses jurisconsultes, jusqu'au dernier de ses paysans, approuver, sans un mot de regret ni de protestation, l'extraordinaire doctrine professée par M. de Bethmann-Hollweg en plein Parlement : « Nécessité ne connaît pas de loi, » et cela nous a donné la mesure du péril que courait la civilisation tout entière. Mais si nous avions suivi de près cette immense littérature pangermaniste à laquelle nous n'osions pas attacher d'importance, nous n'aurions pas éprouvé de surprise. La guerre, la guerre telle qu'elle a été faite, avec tout ce qu'elle comporte d'horreur et de férocité, était dans la logique du développement de l'Allemagne, telle que la Prusse l'a créée.

On n'arrête pas, dans ses appétits de conquête, un peuple qu'on a grisé d'orgueil, et si, parmi nos « bons Européens, » il y avait eu quelques-uns de ces hommes au regard clair, à la tête bien faite, comme l'Europe française du XVIIIe siècle en comptait tant, ils auraient compris que, du jour où l'Allemagne s'est donnée à l'impérialisme prussien, elle a renoncé à son développement intellectuel dans le sens européen.

Il semble qu'ils le comprennent aujourd'hui. Peut-être voient-ils enfin que la victoire de l'Allemagne serait incontestablement la mort de cette culture nuancée, diverse, inquiète, un peu anarchique, qui est la fleur fragile et charmante de l'esprit européen.

Une lettre qu'on me communique tend à le faire croire. Le sang de plusieurs races coule dans les veines de celui qui l'a écrite, et qui appartient à l'une des petites nationalités qui, jusqu'à présent, ont pu se tenir à l'écart de la tourmente :

« Je ne sais, dit-il, quel est au juste l'état d'esprit en France. Mais ici (à Lugano), nous vivons dans une atmosphère de tristesse et d'inquiétude dont vous ne pouvez vous faire une idée. Comment tout cela finira-t-il? Que restera-t-il de notre vieille Europe, après ce terrible bouleversement? Vous savez que personne au monde n'était plus que moi détaché du préjugé des patries. Je n'en ai point, parce que je les ai toutes, je suis le type de ce qu'un écrivain de chez vous appelle quelque part « un métis en formation désordonnée. » Je croyais que, dans ce siècle des trains de luxe, on pouvait se contenter d'être « le bon Européen, » dont parle Stendhal. Mais il n'y a plus guère de bons Européens au monde, et les gens de mon espèce se sentent terriblement isolés. Je ne vois autour de moi que des ennemis furieux entre lesquels il faut choisir. Bien que j'y aie une partie de mes origines, je n'ai jamais beaucoup aimé l'Allemagne. Depuis quelques années surtout, le nationalisme agressif et pédantesque des jeunes Allemands m'avait paru insupportable. C'est un pays où l'on ne respirait pas à l'aise, et où, sur certaines questions, la liberté d'esprit était considérée comme un vice.

« Mais j'y avais des amis et des parens. Je ne peux plus les voir, ni même leur écrire. On dirait qu'ils obéissent tous au mot d'ordre de je ne sais quel bureau de la propagande, et je n'en connais pas un qui ne répète plus ou moins exactement dans ses lettres les phrases du fameux manifeste des intellec-

tuels. Si je trouve un peu plus de modération chez les Français et les Anglais de mes relations, je les sens à ce point obsédés par l'idée de la guerre qu'ils sont prêts à tout sacrifier à la haine de l'ennemi. Dans cette petite ville paisible et charmante, où j'ai passé naguère de délicieuses saisons d'insouciance et de flânerie, il est devenu impossible d'avoir une conversation : il y a des hôtels austro-allemands, où l'on ne peut parler le français sans voir se lever de dessus toutes les tables des visages soupçonneux, et des hôtels « des Alliés, » où l'on ne peut lire une revue allemande sans se sentir entouré de l'hostilité générale. Sans l'excellente institution des petites tables, je crois que les habitués cosmopolites de la pension où j'habite en viendraient aux mains à chaque repas. Et, en dehors de ces furieux, il n'y a que quelques épaves comme moi, qui, se sentant tout à fait inactuelles, en sont réduites à gémir sur le malheur des temps. Que deviendrons-nous après la guerre, nous, les sans-patrie, nous qui ne *pouvons* pas choisir?

« Jusqu'à ces derniers temps, je l'avoue, j'ai cru, sans la désirer, à la victoire de l'Allemagne, j'ai cru à la possibilité de vivre dans une Europe allemande. Je n'y crois plus. L'Allemagne a semé trop de haines. Victorieuse, elle devrait imposer au monde un régime de fer que les peuples ne supporteraient pas : tout ce qu'il y a de vivant et d'actif en Europe ne songerait qu'à la révolte. Les nations indépendantes en seraient réduites à imiter le militarisme prussien, et celles à qui l'Allemagne aurait imposé son alliance, c'est-à-dire sa vassalité, vivraient dans une atmosphère de haine et de lâcheté complètement irrespirable pour d'anciens civilisés. Ce qui finit, finit tout à fait, et quand je songe à ce que nous serons après la guerre, je me rappelle ce que disait Talleyrand vieilli : « Ceux qui n'ont pas vécu dans les dernières années qui précédèrent la Révolution ne sauront jamais ce que c'est que le plaisir de vivre. » Nous serons ceux qui ont connu le plaisir de vivre avant la guerre. Ces jolis printemps de Paris, où tout ce que l'Europe compte d'artistes et de délicats venait se griser de danse et de musique russes, ne reviendront plus. Il faut s'y résigner. Mais maintenant, tous mes vœux vous accompagnent. En dépit de la démocratie que je n'aime pas, je vois bien que c'est la France seule qui peut organiser une Europe où il soit possible à un civilisé de vivre... »

Il ne faut pas s'attarder à ce qu'il y a de douloureux dans cette lettre : nous n'avons plus beaucoup de pitié disponible pour les chagrins des neutres. Mais il est précieux de constater que des cosmopolites de cette espèce reviennent à une vue claire des choses.

La civilisation européenne est un équilibre qu'on ne peut fausser sans le ruiner tout entier.

« Ce que n'ont pu Charles-Quint, Louis XIV, Napoléon Ier, disait Renan dans la conférence célèbre où il se demandait : « Qu'est-ce qu'une nation ? » personne probablement ne le pourra dans l'avenir. L'établissement d'un nouvel empire romain, ou d'un nouvel empire de Charlemagne, est devenu une impossibilité. La division de l'Europe est trop grande pour qu'une tentative de domination universelle ne provoque pas très vite une coalition qui fasse rentrer la nation ambitieuse dans ses bornes naturelles ; une sorte d'équilibre est établi pour longtemps. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie seront encore, dans des centaines d'années, malgré les aventures qu'elles auront courues, des individualités historiques, les pièces essentielles d'un damier dont les cases varient sans cesse, mais ne se confondent jamais tout à fait. »

Ces idées si nettes et si raisonnables avaient été un instant comme recouvertes d'un réseau de subtilités pédantes par la propagande allemande. La guerre les a remises en pleine lumière, et l'Europe, qui les a jadis défendues contre la France, commence enfin à distinguer que c'est la France qui en est la véritable gardienne, et à voir clairement que la victoire des Alliés rendrait seule possible la reprise de la vie internationale. Je crois qu'elle ne fait plus difficulté d'admettre que la culture française doit y reprendre son rang, le premier rang. Non pas que l'Angleterre, la Russie, l'Italie, qui auront la plus large part dans l'établissement du nouveau statut des nations, n'aient pas à jouer un grand rôle dans le développement de l'esprit européen ; mais, pour brillante qu'elle soit, la culture de ces grands pays n'aura jamais le caractère d'universalité de la culture française : elle ne saurait se superposer à la civilisation nationale des petits pays. La pensée slave, à qui nous devons tant de découvertes dans le domaine psychologique, est trop lointaine; l'esprit anglais, dont la qualité fondamentale est de s'appliquer immédiatement au réel par une sorte d'intui-

tion mystique, envisage surtout, dans le domaine social et moral, la réalité britannique. On chercherait en vain en Italie cette unité intellectuelle et cette puissance de rayonnement que la France doit à son antique rationalisme. Toutes ces civilisations ont leur place dans l'esprit européen, mais la civilisation française seule peut les concilier, y choisir ce qu'elles contiennent d'universel. Si l'esprit européen subsiste après la guerre, c'est au sacrifice de la France que nous le devrons, et, quand bien même il ne faudrait compter en aucune manière sur la reconnaissance des peuples, le rôle magnifique et douloureux qu'elle a joué dans le grand drame lui assurera une situation morale incomparable. L'attitude de la nation, au plus fort de la crise, a émerveillé le monde : on a compris que par delà les contradictions d'une société qui, depuis un siècle, cherche à concilier les exigences d'une démocratie encore à demi inorganique et le lourd et splendide héritage d'une civilisation aristocratique, l'équilibre français se maintient. Il n'a perdu aucune des qualités qui lui ont valu jadis un empire universel sur les esprits; on dirait au contraire qu'elles ont acquis un éclat nouveau. Nous ne verrons jamais l'Europe allemande ; s'il y a quelque logique dans le développement de la civilisation, nous reverrons l'Europe française.

L. Dumont-Wilden.

L'APÔTRE DES INDES ET DU JAPON

FRANÇOIS DE XAVIER

On a beaucoup écrit sur lui, et dès la fin du XVIe siècle. Dans ces dernières années, le Père Cros a donné deux gros livres, qui constituent la mine la plus riche de documens sur sa famille et son apostolat. La Société de Jésus lui a consacré deux tomes de ses *Monumenta Historica*. Sans parler d'autres ouvrages moins importans, mais encore remarquables, le Père Brou a composé un *Saint François Xavier*, qui compte parmi les plus solides et les plus beaux ouvrages de l'hagiographie française. Il peut sembler téméraire ou inutile de recommencer ce qui a été si bien fait. Mais quand se lassera-t-on d'écrire la vie des héros et des saints et de chercher dans l'étude de leur âme le secret de la grandeur humaine? Je l'ai essayé à mon tour, et sans aucun parti pris de panégyrique. Sous l'auréole de la sainteté, toujours intacte, le visage de l'homme garde quelques ombres. François de Xavier est grand : il l'est plus encore parce que son histoire est celle de la première rencontre des temps modernes entre l'âme occidentale et l'âme de l'Extrême-Orient. Avec lui de nouveaux mondes émergent dans la pensée européenne, au soleil de la Renaissance ; et c'est toute l'Asie, — si près de nous aujourd'hui, — qui commence à déchirer son voile de mystère. Si j'avais besoin d'une excuse en abordant ce sujet après tant d'autres, je dirais seulement qu'ayant visité quelques-uns des pays où François porta l'Évangile, et particulièrement le Japon, l'impression directe que j'en ai reçue, les souvenirs que m'ont laissés nos missions

et nos missionnaires, m'invitaient à reconstituer, dans des cadres qui m'étaient presque familiers, les aventures douloureuses et passionnées d'un homme qui a été tenté plus qu'il ne l'a dit par les aspects variés de l'univers et qui a mis au service de sa foi et de l'humanité toute l'inquiétude avec toute l'audace d'un étonnant explorateur.

I

LA PRÉPARATION A L'APOSTOLAT

I. — SES PREMIÈRES ANNÉES

Ses premiers biographes crurent qu'il était né en 1497, l'année où Vasco de Gama partait à la découverte des Indes orientales. Ils ne se trompaient que de neuf ans, et cette coïncidence flattait leur imagination au point qu'ils ne s'apercevaient pas que, si elle eût été vraie, François de Xavier n'eût achevé son cours de philosophie qu'en sa trente-troisième année. La réalité était pourtant assez touchante. L'enfant naquit le 7 avril 1506, qui était le mardi de la Passion ; et, ce jour-là, dans l'église de Xavier, on célébrait, par une messe chantée, la fête de saint Vincent Ferrier, l'apôtre de l'Occident.

Une légende, dont on ne s'explique pas l'origine, plaça son berceau, ou plutôt sa crèche, dans l'écurie du château. Mais, à la fin du XVIe siècle et au XVIIe, on montrait encore aux pèlerins, venus des diverses nations et jusque des Indes, la chambre du *castillo* où il avait poussé le premier vagissement. Son imitation de Jésus-Christ n'avait pas commencé si tôt.

Du reste, il y a beaucoup d'écuries plus confortables que ne l'étaient les chambres ou les réduits éclairés par une meurtrière dans cette vieille petite forteresse royale de Xavier. Elle était située sur une éminence, au versant d'une montagne, tout près du *rio* qui séparait son territoire de la province d'Aragon, et pas loin de la *villa* de Soz où était né Ferdinand le Catholique. A une demi-lieue, les rois de Navarre reposaient sous

leurs dalles funèbres, dans le monastère de San Salvador de Leyre. A deux lieues, s'élevait la riante cité de Sanguessa, riche en écoliers et en moines. Xavier ne riait pas. La terre n'y était point pauvre, puisqu'elle produisait du vin, de l'huile, du froment, de beaux pâturages et force gibier. Mais elle produisait aussi des pierres, et les sierras qui l'entouraient avaient cette sombre âpreté qui donne si souvent au paysage espagnol la tristesse d'un lendemain d'incendie. Le petit château fort crénelé était là en sentinelle. Il gardait le passage avec l'air honorable et soucieux des gens et des choses dont un poste de surveillance est la première raison d'être.

François était le sixième enfant de ses parens. Son père, le docteur Juan de Jassu, descendait d'une famille établie vers le milieu du XIVe siècle à Saint-Jean-Pied-de-Port. L'anoblissement des Jassu était d'assez fraîche date. Revenu de Bologne, où l'Université lui avait conféré le plein pouvoir d'enseigner magistralement le droit canon, Juan avait été nommé Maître des Finances à la Chambre des Comptes, puis alcade de la *Corte Mayor*. Il avait épousé Maria de Azpilcueta, qui, n'ayant point de frères et étant l'aînée de ses sœurs, le constitua par son mariage héritier des noms, de la gloire et de la fortune des Azpilcueta et seigneur du *palacio* de Xavier. La fortune des Azpilcueta pesait moins lourd que leur épée; mais ils avaient pour eux l'antiquité de leur nom. « Leur *palacio* était debout avant Charlemagne! » s'écriera un des leurs, le fameux docteur Navarro. Les Aznarès, tige des Xavier, d'où était issue la mère de Maria, partageaient un de leurs ancêtres avec les rois de Navarre et d'Aragon. Dès qu'on touche aux Pyrénées, on ne pénètre point dans la *casa* d'un simple hobereau, qu'on n'y réveille des échos de chevalerie. Mais il en est un peu comme de ces farouches cités africaines, ceintes d'un rempart de terre sèche et dont les portes guerrières, qui ne semblent faites que pour livrer passage à des charges furieuses ou à de splendides fantasias, laissent sortir au jour levant des troupeaux de moutons. Toute cette *hidalguia* n'est que la façade d'une vie bourgeoise et rurale, dont il est vrai que les moindres incidens en reçoivent parfois une grande ombre de noblesse.

Parmi les documens que l'infatigable Père Cros a recueillis sur la famille de François, les pièces qui concernent les démêlés du seigneur de Xavier avec les habitans de Sanguessa et

d'Ydocin nous font entrer dans la familiarité de cette existence et nous initient à ses tribulations. Elles n'ont rien de chevaleresque. Il n'y est question que du bétail que le docteur a envoyé paître indûment sur les terres de ses voisins et des redevances qu'il exige, non moins indûment, des troupeaux qui passent sur les siennes. On va devant les juges. Le docteur répond par la bouche de son procureur qu'il en a le droit; et tout à coup nous sommes transportés de la bergerie dans la salle des archives. Qu'on le sache : « La maison de Xavier est une des plus antiques et des plus privilégiées du royaume de Navarre; son seigneur jouit d'une seigneurie souveraine, sans être tenu à aucun devoir de reconnaissance et d'hommage au Roi ni à la Couronne de Navarre, sauf l'obligation de faire guerre et paix à son commandement... La maison de Xavier eut, en divers temps, des seigneurs de grande distinction, desquels plusieurs furent gouverneurs du royaume ou y remplirent d'autres charges éminentes à la cour des Rois... » Quel bruit d'armures et quel froissement de parchemins à propos de brebis paissantes! Mais il n'est point mauvais que les hommes relèvent de cette manière leurs petits dissentimens. Comme la vie en est faite, c'est lui donner plus de valeur et plus de dignité.

Il serait presque inutile, dans ce milieu basque, d'insister sur l'esprit religieux, si les seigneurs de Xavier n'avaient mérité par une dévotion, qui même alors était singulière, la gloire de mettre au monde un saint. La petite forteresse semblait s'être préparée à le recevoir. On avait découvert, au XIVe siècle, dans le creux d'un mur de l'ancien *castillo*, un étrange Christ, fait, comme celui de Burgos, en peau ou en cuir comprimé, décloué de sa croix, les bras liés aux épaules par une chaîne qui les ramenait le long du corps et les y maintenait. Il avait été caché là sans doute au temps où les Maures étaient menaçans; et ceux qui le voyaient avaient l'âme saisie de compassion. On le remit en croix, et on lui attribuait une vertu miraculeuse. Le donjon se nommait Saint-Michel, et la chapelle domestique était placée sous le vocable de cet archange, patron des Aznarès. Au-dessus de la porte voûtée du *castillo*, deux anges soutenaient l'écusson de pierre où étaient sculptées les armes des Xavier : en champ de gueules un croissant de lune échiqueté blanc et noir.

Mais ces reliques, ces murs sanctifiés, ces patronages, ne

suffirent point à Juan de Jassu et à Maria de Azpilcueta. Ils agrandirent leur église de Santa Maria et lui annexèrent une *abbadia*, qui logeait un vicaire, deux prébendiers, et un garçon de service. Tous les détails relatifs à leur administration et à leur vie commune furent minutieusement réglés. Et Juan de Jassu rédigea lui-même les *Ordonnances de Santa Maria de Xavier*, qui remplissent dix-neuf feuillets de vélin in-folio et qui font vraiment de la *Abbadia* une petite communauté religieuse. Selon la parole du Christ : « Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux, » il voulait que ces deux ou trois prêtres, par le savoir, la prière et l'étude, fussent le miroir et l'enseignement de la bonne vie pour tous les gens du *castillo*. Tout à l'heure, dans un simple procès, le ton du défendeur s'enflait et s'élevait à l'éloquence d'une plaidoirie *pro domo*. De même, ces Ordonnances, composées à l'intention d'un pauvre vicaire et de deux maigres bénéficiers, prennent autant d'ampleur que si elles s'adressaient à un Ordre tout entier : « Nous vous prions d'avoir toujours en mémoire que la vie et la règle primitive des clercs ordonnée par les saints apôtres de Jésus-Christ et ses disciples fut qu'ils eussent à vivre en communauté, ne possédant rien en propre, et que leur demeure fût contiguë à l'église, afin qu'ils marchassent séparés des pratiques mondaines et des nombreuses occasions de péché, se contentant d'avoir le vivre et le couvert sans autres biens terrestres... » Représentez-vous les seigneurs de Xavier et cinq ou six personnes réunis autour de cette pièce dont ils écoutent la lecture, qu'ils signent et qu'ils voient sceller par le vicaire général du sceau épiscopal : vous aurez une idée du grand sérieux de ces existences qui, dans leur solitude, sentaient Dieu au-dessus d'elles et qui mesuraient moins leurs paroles à l'importance sociale de leurs actes qu'à la grandeur naturelle de leurs sentimens. Ils ne regardaient point du côté du monde, mais du côté de l'honneur et du ciel. Aussi avaient-ils toujours l'air de parler pour un vaste auditoire.

Tout était fait, lorsque François naquit et que son chrémeau baptismal fut suspendu avec ceux de ses frères et de ses sœurs dans l'église de Santa Maria. On chantait chaque jour des vêpres que les cloches annonçaient. Chaque soir, à l'heure où sonnait la cloche de l'oraison, on chantait le *Salve Regina*.

Chaque lundi, les tombes des morts recevaient l'absoute. Il grandit au milieu de ces sonneries régulières et de ces chants, à l'ombre de ces murailles féodales, dans ce désert que traversaient des pâtres derrière leurs longs troupeaux.

Il connut surtout sa mère, car les charges du docteur l'obligeaient à de fréquens séjours dans la capitale de Pampelune. Le château restait sous la garde d'un cousin de doña Maria, Martin de Azpilcueta, soldat vaillant et de piété profonde. L'enfant avait aussi près de lui une tante maternelle, Violanta, qui vivait en sainte fille, et peut-être ses sœurs, à moins que l'aînée, Maria, n'eût déjà prononcé ses vœux dans l'abbaye de Santa Engracia de Pampelune, et que la seconde, Madalena, ne fût déjà fille d'honneur à la cour d'Isabelle la Catholique, qu'elle quitta, malgré sa beauté, pour entrer chez les Clarisses déchaussées du couvent de Gandie. Quant à la troisième, Ana, elle devait se marier, mais Dieu n'y perdit rien, car elle fut l'aïeule de l'apôtre du Grand Mogol, Jérôme Xavier. Le docteur Navarro, son aîné de douze ans, nous dit « qu'il était doux, aimable, poli, gai, plaisant même, d'une singulière pénétration d'intelligence, curieux d'apprendre, jaloux d'exceller en tout ce qui fait le gentilhomme accompli, de sorte que, cher à tous les siens, il ravissait dès l'abord ceux qui ne l'avaient jamais vu : péril redoutable auquel il n'eût point échappé sans le don d'une naturelle réserve, d'une virginale pudeur que tous admiraient en lui. » Mais ces traits anticipent le temps où nous sommes. Et c'est tout ce que nous savons de son enfance.

Il avait six ans ans lorsque les disgrâces de sa famille commencèrent, et les malheurs de la Navarre. Le pape Jules II avait déclaré la guerre à Louis XII. Ferdinand le Catholique, entré dans la Sainte Ligue qui unissait les forces de la papauté à celles du roi d'Angleterre et de l'empereur d'Autriche, n'attendait qu'une occasion pour mettre la main sur la Navarre. Il exigea que Jean d'Albret donnât libre passage à ses troupes. Le roi de Navarre dépêcha des députés à Louis XII et envoya Juan de Jassu à Ferdinand, afin d'obtenir des deux souverains la reconnaissance de sa neutralité. Mais Ferdinand brusqua les choses, et le très illustre duc d'Albe, avec une armée de quinze à seize mille hommes et grande artillerie et des bulles d'excommunication qui vraisemblablement étaient fausses, envahit la Navarre et s'empara de Pampelune sans coup férir.

Jean d'Albret s'enfuit à Lumbier, accompagné de Juan de Jassu, puis en France. Juan rentra bientôt et reprit son poste de conseiller à la *Corte Real* sous la domination soi-disant provisoire, en réalité définitive, du monarque espagnol. Il revenait servir la Navarre et non se rallier à l'envahisseur, comme tant d'autres commençaient à le faire. On lui laissa sa charge. Mais Ferdinand, sans égard pour cet homme dont il avait apprécié les mérites et dont une des filles avait été dame d'honneur à sa cour, ou parce que ces mérites lui rendaient plus sensible son insoumission, lâcha sur lui les misérables persécutions administratives. Il ordonna qu'on vendît à Soz et à Sanguessa les terres des Xavier. Il paraît que la paix du pays le voulait. Elle voulait aussi que le pays fût annexé au royaume de Castille. Quelques mois après ce déni de justice et cette usurpation, le docteur de Jassu, triste et humilié, descendit dans la tombe.

L'année suivante, en 1516, Ferdinand n'ayant guère survécu à sa conquête, un soulèvement eut lieu, où furent compromis quelques parens des Xavier. Le cardinal Ximenès fit démolir le *castillo* : on abattit le mur d'enceinte; on découronna la tour; on ravagea le jardin, qui servait aussi de garenne; on combla les fossés; on n'épargna que la *casa*, mais démunie de ses créneaux. L'enfant vit les pics s'acharner contre ces vieilles pierres glorieuses. Les anciens droits de ses pères s'en allaient avec elles. Les paysans coupaient des arbres, accaparaient des champs, insultaient la veuve de leur seigneur. Les bergers ne payaient plus de droit de passage ou passaient par des chemins interdits, et les trois fils de la señora Maria, Miguel, Juan et François, se lançaient à leur poursuite pour arrêter leurs troupeaux et pour les ramener dans la cour de la *abbadia*. François avait alors treize ou quatorze ans. Il courut plus tard après d'autres brebis !

La triste situation des Xavier allait encore s'aggraver. L'absence de Charles-Quint, qui était en Allemagne, et l'insurrection des *Communeros*, qui força les meilleures troupes castillanes d'abandonner Pampelune, redonnèrent aux Navarrais, fidèles à la France, l'espoir de recouvrer leur indépendance. Les Français assiégèrent Saint-Jean-Pied-de-Port avec une telle furie, lit-on dans une lettre d'un parent et ami des Jassu, « que la ville se rendit bientôt à miséricorde. » Ils marchèrent sur Pampelune. Et nous lisons dans une autre lettre de la même main, citée

par le Père Cros : « Vous avez su comment les Castillans, enfermés dans la forteresse de Pampelune, commencèrent à tourner leur artillerie contre la ville. Les Français dressèrent la leur à la barbe de la forteresse, et, chose incroyable, chose que l'on ose à peine dire, après six heures d'horloge que dura le siège, les Castillans se rendirent, demandant la vie. » Les deux fils aînés du docteur de Jassu, Miguel et Juan, combattaient dans les rangs des Français. Mais ce que l'auteur de cette lettre ignorait, c'est que, parmi les Castillans de la citadelle, il y en avait un qui ne voulait pas se rendre, qui se battit jusqu'au bout, et qui tomba, la jambe brisée : ce preux avait nom Ignace de Loyola. Il s'en fallut de peu que la Société de Jésus ne vît jamais le jour. Elle est née de cette blessure, qui, plus grave, eût été mortelle, et, plus légère, n'aurait pas eu la longue convalescence d'où sortit une si puissante méditation. François ne se doutait guère que son futur maître et père spirituel se trouvait en ce moment au nombre de ces ennemis dont la défaite faisait rentrer la gloire dans sa maison.

Mais plus de gloire que de prospérité, et plus d'angoisse aussi ! Cette victoire fut bientôt suivie du désastre de Noaïn. Les Navarrais se retirèrent à Maya, que les Espagnols emportèrent d'assaut ; Miguel, prisonnier et jeté dans cette même forteresse de Pampelune, fut en péril de mort. Il se sauva, et gagna Fontarabie, dernier rempart de la Navarre française. Le pays était las de lutter. Charles-Quint, le 15 décembre 1523, accorda à ses sujets repentis un pardon général, dont il n'excepta qu'un certain nombre de rebelles impénitens, les deux fils du seigneur de Xavier et plusieurs membres des Jassu. Mais il ne triompha de Fontarabie qu'en étendant à ses défenseurs le bénéfice de cette amnistie. La capitulation eut lieu en février 1524. Miguel et son frère rentrèrent à Xavier, où ils se reposèrent de leurs labeurs héroïques en travaillant à refaire leur fortune. Comme ces vieux Romains, dont les Basques avaient été les derniers à recevoir le joug, et les derniers aussi à le rejeter, ils déposèrent les armes et retournèrent à leurs moutons, et même à leurs procès de moutons.

Lorsque sa famille sortait enfin de la tourmente, François atteignait sa dix-huitième année. Quelles études avait-il faites pendant tout ce temps d'inquiétudes et de misères ? Et où les avait-il faites ? Au collège florissant de Sanguessa, ou à Pam-

pelune, ou simplement chez lui? Il importe peu. D'ailleurs, toutes ces rumeurs de guerre, et les nouvelles de ses frères, impatiemment attendues, n'eurent peut-être que de faibles répercussions sur son travail. Lorsque l'anxiété se prolonge, elle devient comme un élément de la vie qui n'en gêne plus les autres, ou, du moins, dont il faut bien qu'ils s'accommodent. En tout cas, sa vocation semble arrêtée. C'est en vain que ses frères l'ont poussé vers le métier des armes. L'exemple de son père lui commande de préférer la gloire des docteurs. Peut-être entrevoit-il les honneurs ecclésiastiques. Six ans plus tard, dans un acte passé à Paris devant un notaire de sa nation, le titre de *Clerc du Diocèse de Pampelune*, dont il fait suivre son nom, nous prouve qu'il était déjà entré dans la cléricature, ce qui ne l'empêchait pas de remplir, sous les ordres de sa mère, forte femme, et tenace à défendre ses intérêts, les fonctions d'un procureur qu'elle ne pouvait plus payer.

Le retour de ses frères émancipa son ambition, car il était ambitieux, et nous n'en voulons d'autre garant que son départ, en 1525, pour l'Université de Paris. Quand on est appauvri et qu'on réside à Xavier, si l'on désire tout bonnement achever ses études, on va aux Universités de Salamanque ou d'Alcala; mais si on rêve plus que des grades, si l'on se sent, si l'on se croit appelé à jouer son rôle sur la scène du monde, on prend le chemin de Paris. Peut-être aussi, à cette raison, s'ajoutait-il chez François l'envie de connaître le pays, pour lequel ses frères s'étaient si bien battus.

Au surplus, qu'est-il, Espagnol ou Français? Ce jeune inconnu qui s'éloigne de la Navarre, et dont personne, sauf les siens, ne se soucie, sera un jour un grand sujet de débat entre les deux peuples. On se le disputera. La France fera valoir que la Navarre, où il naquit et quand il y naquit, avait à sa tête des princes français et qu'elle était terre française. Elle en appellera à la signature du jeune homme, accompagnée tout d'abord du mot *frances*. Mais l'Espagne néglige superbement l'histoire et ne s'intéresse qu'à la géographie. Elle dresse les Pyrénées entre lui et nous. Sa vérité, à elle, est que tout ce qui est en deçà lui appartient de droit divin. Rome n'a garde de trancher une querelle qui est une émulation d'hommage. Le Bréviaire se contente de dire avec une précision inattaquable : « François, né à Xavier, diocèse de Pampelune. » De leur côté,

les Basques le revendiquent. Les registres de l'Université, qui portent « François Xabier ou Xavier, *Cantaber*, » leur donnent raison. Mais les Basques sont les gens les plus mystérieux du monde. S'ils ne compliquent pas le problème, ils en laissent subsister toute l'obscurité : Basque français ou Basque espagnol ? Ni l'Espagne ni la France ne sont pauvres en saints. Que la gloire de François de Xavier reste indivise entre elles, et qu'elles en concèdent l'usufruit à ces Basques, qui gardent si jalousement le secret de leur origine, et qui semblent tombés du ciel ! Mais l'heure n'est pas encore venue de cette noble contestation. L'agile et fier jeune homme, qui se met en route plus léger d'argent que d'espoir, ignore où sa route le mène, et quelles en seront les dures montées.

Il ignore aussi qu'en ce monde il ne reverra plus sa mère. Quatre ans après son départ, la mort la frustrera des joies que lui eût sans doute causées le dévouement de son fils à Dieu, mais, du même coup, lui épargnera l'angoisse de ses angoisses, quand il travaillait aux Indes et que, chaque fois qu'il courait un danger de mort, s'il faut en croire la légende, le vieux Christ de la chapelle des Xavier se couvrait d'une sueur de sang.

II. — A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

« Je crois qu'en aucun lieu de la chrétienté il ne faut autant de ressources que dans cette Université pour l'entretien, les honoraires des maîtres et autres exigences de la vie d'étudiant, mais j'estime qu'il suffit par an de cinquante ducats bien assurés. A mon avis, si vous considérez les frais, ils seront cependant moindres dans cette Université, parce qu'on y profite plus en quatre ans que dans telle autre que je sais en six ans ; et si je disais plus encore, je ne m'écarterais pas, ce me semble, de la vérité. » Ces paroles d'Ignace de Loyola, dans une lettre à son frère de 1532, nous attestent, une fois de plus, le prestige de l'Université de Paris. On voudrait connaître les premières impressions de François à son arrivée sur la montagne Sainte-Geneviève. Mais, des onze années consécutives qu'il y passa, tout ce que nous savons qui lui soit personnel tiendrait presque en quelques lignes. Pendant les premières, son existence se confond avec celle des étudians ; pendant les dernières, avec celle du créateur de la Compagnie de Jésus. A peine si le

passage des unes aux autres nous permet de l'entrevoir. Et cependant nous ne pouvons nous empêcher de le chercher dans l'évocation du Paris universitaire de cette époque et dans l'histoire des Origines de la Compagnie. N'en prenons, du moins, que ce qui mettra quelque vie autour de cette figure encore indécise : des lueurs pour découper une ombre.

Le collège Sainte-Barbe, où il était entré, était le seul que son fondateur, Geoffroi Lenormand, trop modeste pour lui donner son nom et trop désireux de recevoir des élèves de partout pour lui donner le nom d'un pays, eût placé sous le patronage d'une sainte, dont la dialectique, selon la légende, avait mis en déroute les docteurs du paganisme. Sa façade, terminée par une tourelle, se développait sur trois rues, la rue des Chiens, la rue Jean-Lemaistre, la rue de Reims. La rue de Reims le séparait du collège de Reims; la rue Jean-Lemaistre, du collège des Chollets; la rue des Chiens, de la vieille chapelle Saint-Symphorien et du collège de Montaigu. La grande porte, son unique porte, — car les règlemens des collèges n'en admettaient qu'une, — était surmontée des cinq écus de la famille de Chalon, ancienne propriétaire de l'hôtel. Elle regardait de travers le sombre Montaigu beaucoup plus vieux, beaucoup plus sale, où les élèves, nourris de jeûnes, mais copieusement fouettés, soumis à un régime pénitentiaire, tondus et pourtant pouilleux, traînaient dans les plis de leur longue capette grise ou roussâtre, l'odeur de la vaisselle qu'ils avaient lavée et des ordures qu'ils devaient balayer. « Si j'étais roy de Paris, s'écriait le Ponocratès de Rabelais, le diable m'emporte si je ne mettais le feu dedans et faisais brûler et principal et régens qui endurent cette inhumanité devant leurs yeux être exercée ! » Mais cette inhumanité, héritage d'un réformateur catholique, le Flamand Jean Standonck, encore tout imbu de ténèbres gothiques et pénétré d'un amour des pauvres qui se doublait d'un zèle tortionnaire, si elle démoralisait souvent les élèves, ne décourageait point leur ardeur d'apprendre. Ils avalaient des rognures de viande en cachette; et la science, ramassée sous les avanies, brillait à leurs yeux d'un plus vif éclat. Montaigu était le grand rival de Sainte-Barbe. Les Barbistes se considéraient d'un monde supérieur à celui des Montacutiens. On se provoquait, on se narguait par les fenêtres, on échangeait des horions dans la rue. François eut sans doute affaire au por-

tier Polyphème, ainsi nommé à cause de sa stature et parce qu'il était borgne, à ce Polyphème qui, trois ans plus tôt, dans un bombardement nocturne à coups de pierre, avait protégé de son vaste corps l'armée des Barbistes contre celle des Montacutiens. Les portiers des collèges étaient, en ce temps-là, des personnages. On les choisissait incorruptibles, et surtout vigoureux. Ils connaissaient mieux les élèves et savaient mieux ce qu'ils faisaient que le principal lui-même. Un nouveau Barbiste devait rechercher les bonnes grâces de Polyphème. Sainte-Barbe avait alors à sa tête un Portugais, Jacques de Gouvea, dont la famille, de petite noblesse, fournit à elle seule, dit Quicherat, une dizaine de professeurs qui prirent tous leurs grades à Paris. Les rois de Portugal, que le commerce des Indes enrichissait et qui avaient à cœur de convertir les nations indiennes, envoyaient à l'Université de Paris beaucoup de jeunes gens pour qu'elle les mît en état d'instruire et de former des missionnaires. Et l'année 1526, la seconde de son arrivée à Sainte-Barbe, François vit donner une grande fête en l'honneur du roi Jean et de son frère, le cardinal infant don Alphonse, qui venaient d'y assurer à la colonie portugaise la permanence de cinquante bourses. Ces marques de considération royales, que jalousaient les autres collèges, semblaient dorer d'un peu de l'or fabuleux des Indes les cinq écus du vieil hôtel de Chalon. Le descendant des Jassu et des Azpilcueta n'y restait certainement pas indifférent ; et, bien qu'il eût troqué son costume de gentilhomme pour la longue robe et la ceinture de cuir des écoliers, il n'en jetait pas moins, du haut de sa *hidalguia*, des regards de dédain sur les tristes camarades d'en face, car toutes les apparences de la misère lui inspiraient une assez vive répulsion.

Mais n'allons pas croire que le collège de Sainte-Barbe fût un établissement mondain. Ah! Dieu, non ! Comme dans tous les collèges de cette époque, les élèves étaient durement traités : lever à quatre heures ; à cinq heures, première leçon dans les classes, où ils se tenaient, comme un bétail, accroupis en hiver sur la paille, en été sur une litière d'herbe fraîche ; puis la messe ; puis l'invariable succession des longs repas maigres, des exercices religieux et des cours. La férule et le fouet retentissaient comme sur le chemin des foires. On n'avait de récréations que le mardi et le jeudi, de vacances qu'au mois de

septembre. Mais les divertissemens étaient nombreux : fêtes de l'Église, représentations scéniques, distributions de récompenses, banquets offerts par les maîtres aux sons des flûtes et des harpes, — *Minervales* suivies souvent de *Saturnales*, — promenades en corps au Lendit, c'est-à-dire à la foire de Saint-Denis, sans compter les jeux et les sports sur l'herbe de l'Ile-aux-Vaches, l'ancien nom de l'Ile-Saint-Louis, et les rudes frottées, dans les vignes du faubourg Saint-Marceau, avec les bonnetiers du quartier et les gardes champêtres. A quelques centaines de mètres du collège, c'était en effet la campagne, les jardins, la jolie vallée de la Bièvre, moins attrayante pour cette jeunesse comprimée que le tapage des ruffians, la nuit, dans la rue des Chiens. Malgré les sévérités de la discipline et l'œil de Polyphème, les élèves sautaient souvent par-dessus les murs après le couvre-feu et couraient le guilledou. Leurs régens, aussi jeunes qu'eux, leur faisaient la courte échelle et les menaient aux bons endroits. François, plus tard, sous le ciel des Indes, racontait au chapelain de San Tome qu'il les avait accompagnés plus d'une fois, mais que l'horreur des maladies qu'ils rapportaient de leurs débauches, et dont un de leurs maîtres mourut, l'avait toujours protégé et gardé pur. Cette timidité, dont la chair triomphe si facilement pour son dommage, ne se prolonge que si elle vient de la pudeur de l'âme.

Ce ne furent point les seuls dangers qui le menacèrent. L'Université de Paris était alors en sourde fermentation. Les idées de la Réforme filtraient sous toutes les portes, et la lumière de la Renaissance descendait de toutes les lucarnes. Parmi ces Montacutiens, que brocardaient les Barbistes, François croisa sans doute assez souvent un jeune homme, son cadet de trois ans, de manières réservées comme les siennes, mais de moins grand air, qui allait bientôt quitter Montaigu, en 1528, l'année même où Ignace de Loyola y entrait : Jean Calvin. Les intelligences avaient commencé leur veillée d'armes. Entre 1520 et 1530, les professeurs de Sainte-Barbe représentent, selon le mot de Quicherat, « toutes les nuances de l'orthodoxie, comme de l'hérésie. » C'étaient de fiers originaux, dont le trait dominant est une inquiétude qui promène les uns de collège en collège, de ville en ville ; les autres, de science en science. Gelida, Espagnol francisé, tout d'abord entêté de philosophie scolastique, puis touché par la lecture de Lefèvre

d'Étaples, publie en 1527 un *Traité des Cinq Universaux*, dédié à Jacques de Gouvea, où il rompt avec le passé. Non content de cette rupture, il déclare à ses élèves qu'il ne peut continuer son enseignement avant d'avoir refait son instruction : et il se retire. Son domestique, Guillaume Postel, pauvre enfant de la Basse-Normandie, que la soif d'apprendre et des aventures picaresques avaient amené à Sainte-Barbe, prodigieusement doué pour les langues, se levait tous les matins avant quatre heures et préparait le texte grec qu'il expliquait ensuite à son maître, moins bon helléniste. Maître ès-arts, lui aussi, il se désenchante d'Aristote, se jette dans les mathématiques, puis part pour l'Orient et fonde, à son retour, l'enseignement des langues orientales. Il mourra fou, au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, mais d'une folie très douce qui ne se traduit que par l'extrême volubilité et l'audace chimérique de ses conceptions, et qui groupe autour de lui, jusqu'à sa dernière heure, des auditeurs attentifs et charmés. Fernel professe la philosophie. Aucune classe n'est assez spacieuse pour contenir les assistans. On transporte sa chaire dans la cour. Il fait en même temps un cours de mathématiques, mesure un degré du méridien, « soupçonnant que les calculs des anciens ne méritaient pas une confiance absolue, » et se passionne pour l'astronomie, qui fut son vice. Mais du jour où il entend son collègue de rhétorique Louis d'Estrebay, dit *Strebœus* ou Strébée, le premier cicéronien de France, il se sent si inférieur dans l'art de la composition et du discours latin qu'il abandonne sa chaire, lui demande des leçons et finalement se tourne vers la médecine, où se fixe son génie. Et voici Buchanan, le fils d'un petit laird écossais, qui a été élevé en France, qu'on a rompu dès son enfance à la prosodie latine, qui sera tenu pour un des meilleurs poètes néo-latins de son siècle, et dont du Bellay a célébré les vers « aux plus vieux comparables. » On lui a donné la troisième de Sainte-Barbe. Il est fin, ironique, incisif, agressif, peu aimé de ses collègues. La Sorbonne ne lui pardonnera jamais l'admirable épithète de *sterilis veri* qu'il lui a décochée. Mais il explique Virgile avec le même charme entraînant que s'il l'avait découvert. Et, de fait, il a découvert sa beauté vivante. Il l'a nettoyé de cette poussière de fausse érudition qu'y avait amassée la scolastique et qui ressemblait à celle que, dans ces dernières années, nous avait apportée la philologie allemande.

Il a retrouvé l'homme et l'âme et la source de la poésie. Mais il a des élèves qui se scandalisent qu'un professeur ne lise pas dans un gros livre tout chargé de gloses marginales. Il s'impatiente, et, au bout de trois ans, il s'en va plein d'aigreur. Il n'avait pas l'amour de son métier comme Mathurin Cordier qui professe à la fois au collège de Sainte-Barbe et au collège de la Marche, et qui renouvelle complètement les méthodes des classes élémentaires. Cordier apprenait aux enfans à penser en latin et faisait pénétrer dans les jeunes esprits l'esprit de la Renaissance. Là où il avait passé, les bonnes Lettres fleurissaient. Calvin, son ancien élève, lui dédia son commentaire de l'Épître aux Thessaloniciens, voulant porter témoignage devant la postérité, « afin qu'elle sût que tous ses progrès ultérieurs dérivaient de son enseignement et que, s'il avait quelques mérites dans ses écrits, ils venaient en partie de lui. » Vers 1528, il obtint la chaire de théologie au collège de Navarre; mais ce n'était point son fait. Il retourna à la grammaire et aux enfans qu'il avait également étudiés et qu'il aimait également. Pendant que Guillaume Postel sollicitait à Rome la faveur d'entrer dans la Compagnie de Jésus, il errait de Nevers à Bordeaux, de Bordeaux en Suisse, et, converti aux idées de son ancien élève, venait enfin enseigner la sixième à Genève, où il mourut.

Autour de ces professeurs, dont peu d'établissemens scolaires peuvent se flatter d'avoir réuni les pareils, la ville s'agitait et bruissait. Dans ce même laps de temps se succèdent les événemens les plus graves ou les plus significatifs, en tout cas les plus propres à surexciter les âmes : la captivité du Roi et le royaume en deuil, sa maladie à Valence où il est désespéré des médecins et sa guérison miraculeuse, puis sa délivrance, son retour; ses alternatives d'indulgence et de rigueur devant les audaces de l'humanisme et de la secte luthérienne « qui pullule ; » ses conflits avec la Faculté de théologie ; l'arrestation de Berquin relâché sur ses ordres, mais ressaisi par elle, déclaré rechu au crime d'hérésie et finalement brûlé dans la place de Grève; la condamnation des *Colloques* d'Érasme que l'on mettait entre les mains des élèves; le nombre croissant des sacrilèges, la statue de Notre-Dame, « au coin de la rue des Rosiers, près du petit Saint-Antoine, » brisée, poignardée; la souillure d'une image de la Vierge « peinte en la paroi d'une maison proche de l'Église Sainte-Merry ; » l'affiche des placards

« sur les horribles abus de la messe papale ; » l'hostie trouvée au cimetière de Saint-Martin-des-Champs près de l'*Ecce Homo* : chacun de ces scandales, de 1528 à 1534, suivi d'une procession expiatoire qui mobilise la Cour, les Ambassadeurs, tous les corps de l'État et les corporations. Les rues sont tendues de tapisseries; aux portes des maisons les torches s'allument; derrière le Saint-Sacrement, le Roi s'avance, nu-tête, tenant à sa main, par sa poignée de velours cramoisi, une grande torche de cire blanche. Le scandale pénètre même à Sainte-Barbe, avec Jean Calvin qui traverse souvent la cour et monte s'enfermer dans la chambre de maître Nicolas Kopp, professeur de philosophie et recteur de l'Université en 1533. Le recteur n'était alors élu que pour trois mois, et l'Université de Paris formait une république fédérative, ce qui lui assurait plus d'indépendance qu'aujourd'hui. Ce Kopp, d'origine allemande, profita de la maladresse que la Faculté de théologie avait commise en ordonnant la saisie du *Miroir de l'Ame Pécheresse*, le poème de Marguerite, sœur du Roi et patronne des novateurs, pour dénoncer le zèle abusif des théologiens et les réduire à l'humiliation d'un désaveu. Gonflé de son succès, il prononce à la Toussaint un sermon que lui a rédigé Calvin et où les hérétiques sont définis « ceux qui préfèrent obéir à Dieu. » C'est la déclaration de guerre et le tumulte. On l'assigne à comparaître devant le parlement. Il rassemble les Facultés et organise la résistance. Mais, à la nouvelle que les huissiers de la Cour suprême sont en marche, il dépose sa mante rectorale encore plus vite qu'il n'avait levé le masque, et, au lieu de rentrer à Sainte-Barbe, il gagne précipitamment la porte Saint-Martin. Il ne s'arrêta qu'à Bâle. L'Allemand emportait le sceau de l'Université qu'il ne rendit jamais. *Abstulit sigillum rectoriæ.* De son côté, Calvin, que talonne la peur, pendant qu'on perquisitionne à Sainte-Barbe, déchire les draps de son lit, s'en fait des cordes, descend par sa fenêtre du collège de Fortet et se sauve déguisé en vigneron. Il n'avait même pas pris la précaution élémentaire de détruire des paquets de lettres qui faillirent envoyer au bûcher ses amis d'Orléans.

Ces spectacles impressionnans, ces affaires qui passionnaient la vie des Écoles autant que nos discussions politiques, mais dans un espace plus circonscrit, François de Xavier en fut le témoin et un des obscurs comparses. Quelle action eurent-ils

sur son intelligence? De tous ces maîtres, dont la valeur ne pouvait lui inspirer qu'un grand respect, quels furent ceux dont il écouta plus volontiers la parole, dont il subit plus particulièrement l'influence? Sur le seul auquel il fasse allusion, l'aristotélicien Jean de Peña, homme chaste et bienveillant, nous avons moins de renseignemens que sur les autres. Se laissa-t-il circonvenir par les idées des réformateurs? En 1535, dans une lettre à son frère où il lui recommande Ignace de Loyola, il parle des compagnies perverses dont Ignace l'a détourné, de ces hommes qui paraissaient bons, mais qui avaient le cœur plein d'hérésies. Nous savons que sa famille fut tentée de le rappeler, soit qu'elle craignît pour sa foi, ou qu'il dépensât trop d'argent. Ce fut sur le conseil de sa sœur Madalena, l'abbesse de Gandie, qu'on lui permit de continuer ses études : elle avait eu le pressentiment de sa gloire future. Il traversa quelques années de trouble intérieur dont il ne sentait peut-être pas lui-même tout le danger; et ce trouble se manifestait extérieurement par une dissipation de gentilhomme qui, sans être fastueux, comme le dit Quicherat, avait des goûts de faste et surtout des besoins d'argent. Dans cette lettre à son frère, il avoue qu'Ignace l'a souvent aidé de sa bourse. Il n'acceptait pas encore sa direction; mais il ne refusait pas ses subsides; et Dieu sait pourtant qu'Ignace avait assez de mal à se procurer de l'argent! Mais notre François aimait à faire figure. Ce furent ses années de « libertinage. »

Elles auraient été pires peut-être sans Pierre Le Fèvre. François était entré à Sainte-Barbe en qualité de caméristé portionniste, c'est-à-dire qu'il jouissait d'une chambre avec un ou deux camarades et qu'il était nourri par la maison, au lieu que les simples caméristes se nourrissaient à leurs frais. Il eut pour compagnon de chambrée, venu en même temps que lui, et aspirant comme lui au grade de docteur en théologie ou en droit canon, le fils d'un paysan savoyard de Villaret, dans l'évêché de Genève. Ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier que les jeunes gentilshommes et les jeunes paysans connaissent le bienfait des camaraderies ou des amitiés de collège. Mais la vie perdrait de sa saveur, si nous pensions que nos ancêtres ont participé aux mêmes avantages que nous.

Comme Guillaume Postel, le petit Le Fèvre avait ressenti, dès ses premières années, l'aiguillon du savoir. Derrière les

troupeaux qu'il menait paître, il pleurait du désir d'aller à l'école. Ses parens, étonnés de son intelligence et de sa mémoire, le confièrent à un maître, Pierre Veillard, qui, nous dit-il, brillait par sa doctrine non seulement catholique, mais sainte, et qui avait l'art de rendre évangéliques les poètes et les orateurs qu'il interprétait. Chez presque tous ces hommes on retrouve le même respect et la même reconnaissance pour les premiers maîtres qui éduquèrent leur enfance. Ces maîtres avaient assurément leurs défauts et leurs petits travers, mais leurs élèves ne retenaient d'eux que leurs marques de dévouement et le bénéfice retiré de leurs leçons. Ils ne songeaient pas à se grandir en les rapetissant, et leur gratitude s'augmentait de tout ce qu'ils avaient acquis plus tard. Nous avons changé cela. Nos hommes les plus importans, lorsqu'ils écrivent leurs souvenirs, semblent se plaire à relever les imperfections ou les ridicules de leurs éducateurs. Ils les traduisent ironiquement ou majestueusement à leur barre. Avec l'humilité chrétienne, ce sont des qualités de tact et de goût qui s'en vont. Pierre Le Fèvre était humble. Un jour de sa douzième année, pendant les vacances, comme il avait repris son office de berger et qu'il arrivait dans un certain champ, il éprouva tout à coup un ardent désir de pureté et promit à Dieu de se garder chaste pour l'éternité. A dix-neuf ans, il s'éloigna de son pays natal et vint à Paris. Il ne savait encore ce qu'il voulait faire, hormis aimer Dieu et apprendre. Il conservait, au fond de lui-même, une nostalgie de ses solitudes pastorales, et, du milieu de ses troubles de conscience, il apercevait toujours, comme un rêve, le désert où saint Jérôme se nourrissait de racines et d'herbes. Le *Mémorial*, qu'il écrivit presque à la veille de mourir, en 1546, est une des plus tendres confessions de lyrisme intérieur que possède, à notre connaissance, la littérature mystique. Il n'y raconte guère qu'une année de sa vie, précédée et suivie d'un rapide exposé des faveurs qu'il reçut de Dieu. Point d'événemens; tout se passe dans son âme, quand il est en prières ou devant l'autel. C'est de son âme qu'il parle; c'est à son âme qu'il parle. « O mon âme, qu'il te souvienne!... Remarque ici, mon âme... O mon âme, s'il était en ton pouvoir de saisir et de comprendre!... » Aucun livre ne nous donne une impression spirituelle plus vive. Une âme se présente à nous dans sa nudité incorporelle avec ses frémissemens de lumière et ses rougeurs sous les opérations délicates

de la grâce. Elle sent encore les liens de la chair, et parfois, d'un mot arraché à sa pudeur, elle se rappelle qu'ils furent naguère plus lourds. Tel était le compagnon de François : discret, modeste, studieux, attentif aux moindres nuances de sa propre pensée, mûrissant dans le scrupule ascétique et dans le silence pour le conquérant des âmes qui viendrait le cueillir au nom de Jésus, incapable, je crois, d'exercer une autre influence que celle de l'exemple. Une source est là, petite, profonde, cachée. On respire dans l'air un peu plus sain l'haleine de sa pureté. On ne s'y désaltère pas.

Le conquérant approchait. Le Fèvre et François furent reçus, en 1529, à leurs examens de bacheliers ès-arts et de licenciés; et François ne tarda pas à prendre le bonnet de Maître. Pendant qu'il commençait sa théologie, il fut admis à professer au collège de Dormans-Beauvais. Ce fut alors qu'un nouvel hôte s'introduisit dans leur chambre de Sainte-Barbe. Ils connaissaient déjà, pour l'avoir rencontré dans la rue, ce singulier *martinet* ou externe de Montaigu, qui frisait la quarantaine et qui boitait de la jambe droite. Il était vêtu comme un pauvre, presque comme un mendiant. De médiocre taille, le front dégarni, les yeux ordinairement baissés, il avait l'air grave et doux. On l'appelait *le pélerin*. Rien ne prédisposait François en sa faveur : son âge d'abord, mauvaise recommandation chez de très jeunes gens toujours portés à mépriser le retardataire qui tombe au milieu d'eux comme un fruit sec parmi des fruits verts; sa pauvreté ou plutôt sa déchéance, car on savait qu'il était né gentilhomme et qu'il vivait d'aumônes ; enfin ses aventures. Qu'il eût combattu à Pampelune contre les seigneurs de Xavier, François le lui pardonnait plus aisément que d'avoir erré sur les routes en tendant la main. Qu'était-il allé faire à Jérusalem où tout le monde l'avait houspillé? Pourquoi avait-il eu des histoires avec l'Inquisition aux Universités de Salamanque et d'Alcala? Cet ignorant, cet homme qui n'était point gradué, s'était mêlé de prêcher Jésus. « Pour interpréter et traduire les saintes Lettres, ne suffit la science des langues hébrée et latine, *sed requiritur qualitas superioris disciplinæ*, qui est la théologie. » Il ne savait pas même le latin et encore moins l'hébreu! On l'avait condamné pour exercice illégal de la théologie. Nos jeunes licenciés devaient le regarder comme des étudians de médecine regarderaient un rebouteux,

deux fois inquiété par les tribunaux, qui viendrait échouer sur les bancs de l'École. Et ce rebouteux continuait de donner des consultations secrètes. On parlait d'un livre manuscrit qu'il avait composé et dont les recettes produisaient des effets extraordinaires. Tout récemment encore, il avait trouvé le moyen de révolutionner le collège de Sainte-Barbe et celui de Montaigu. Trois jeunes gentilshommes espagnols, Juan de Castro, Peralta et Amador, un des élèves les plus brillans de Jacques de Gouvea, avaient quitté subitement leurs classes, vendu ou distribué tout ce qu'ils possédaient, et s'étaient retirés à l'Hôpital Saint-Jacques, résolus à renoncer au monde. Le lendemain matin, leurs camarades avaient couru à l'Hôpital; ils en avaient enfoncé les portes, et ils avaient ramené tambour battant les trois exaltés, qui durent promettre de ne devenir des saints que lorsqu'ils auraient l'âge. C'était Ignace le coupable. L'Inquisiteur Maître Ori fut saisi d'une accusation de magie, et, bien qu'il l'eût écartée, et qu'il eût congédié Ignace sans l'interroger, il n'en subsistait pas moins autour du « pèlerin » une fumée douteuse.

Imaginez l'étrange quadragénaire au moment où il franchit le seuil de cette chambre, le premier oratoire, si l'on peut dire, d'une Compagnie qui remplira le monde de son nom et de ses œuvres. Que d'agitations, de mouvemens religieux, de luttes politiques, d'aventures périlleuses, de tortures et de martyres, sans compter toutes les manifestations de l'esprit pur, sortiront de ce pauvre réduit! Mais ces trois hommes, dont deux seront élevés un jour au rang de nos plus illustres intercesseurs près de Dieu, s'observent avec prudence et même avec défiance. On pouvait résister à l'autorité d'Ignace : il était impossible de ne pas la sentir; Le Fèvre fut rapidement conquis; mais non François. Ignace préparait alors ses examens de licence. Pour un homme de cet âge, les exercices scolaires étaient pénibles. Il avait besoin qu'en dehors du cours de Jean de Peña on lui donnât des répétitions. Le jeune régent du collège de Beauvais se déchargea de ce soin sur l'excellent Le Fèvre.

Un événement qui survint au collège commença à modifier les sentimens de François. Ignace avait promis à son maître Jean de Peña de ne point endoctriner ses condisciples. « Et surtout, pas de prosélytisme! » Mais son empire sur lui-même n'allait pas jusqu'à refréner à toute heure du jour sa passion du bien des âmes. Il persuada à quelques-uns d'entre eux de rem-

placer, certains dimanches, les petites solennités littéraires par des méditations religieuses. Le maître porta plainte, et Jacques de Gouvea, qui avait toujours sur le cœur l'équipée d'Amador, décida que, malgré son âge, cet opiniâtre passerait au réfectoire, les épaules nues, sous les coups de férule des régens. Belle cérémonie! Les curiosités étaient en haleine. Loyola, qui en avait vu bien d'autres, se résignait à cette nouvelle humiliation, quand, à la suite d'un entretien qu'il obtint du Principal, Jacques de Gouvea parut avec lui dans la salle, où on l'attendait, et devant tous, élèves et maîtres, lui fit amende honorable. François en fut certainement ému, mais il ne se rendit pas encore. Chaque fois qu'il en avait l'occasion, il se gaudissait de ses desseins et jetait des mots de risée sur deux jeunes Espagnols, Lainez et Salmeron, que la réputation d'Ignace avait attirés d'Alcala et qui marchaient dans son ombre. Vous rappelez-vous le roman de Cervantes, et comment le Duc s'amuse des folies de Don Quichotte? « Eh bien! célèbre chevalier, les ténèbres de la malice et de l'ignorance ne peuvent cacher ni obscurcir la lumière de la valeur et de la vertu! Il y a six jours à peine que votre mérite habite ce château, et déjà vous y viennent chercher de pays lointains et inconnus, non pas en carrosse ni sur des dromadaires, mais à pied et à jeun, les malheureux, les affligés, avec l'espoir qu'ils trouveront dans ce bras formidable le remède à leurs peines et à leurs travaux! » C'est sur ce ton qu'il me semble entendre François se moquer du Pèlerin. Le Pèlerin souriait et levait sur le beau Navarrais un regard qui signifiait à peu près : « Tu ne sais pas que tu me cherches; mais tu m'as déjà trouvé, fils de mon âme! » Ah! que les premiers biographes, leurs contemporains, ont donc été mal inspirés de glisser si rapidement sur les *juvenilia* de la Société de Jésus! N'auraient-ils pu allier à leur vénération un souci plus vif de la réalité? Ces grandes figures ne perdraient rien à ce que nous les vissions de plus près. Cependant, un mot, çà et là, jette quelque lueur sur la stratégie qu'employa l'ancien capitaine de Pampelune pour amener la capitulation de cette forteresse basque, ou, selon l'expression pittoresque du Père Palmio, sur la façon dont usa ce grand mouleur d'âmes pour mouler le jeune François, « la plus rude pâte, disait-il, qu'il eût oncques maniée. »

D'abord, pourquoi avait-il voulu le conquérir? Rien ne

nous prouve que François ait été, à l'Université de Paris, un sujet très remarquable. Ses lettres, que nous examinerons plus tard, témoignent d'autres qualités que de qualités littéraires ou philosophiques. Ce serait une erreur de croire que les circonstances où il les écrivait l'empêchaient de donner sa mesure, car la finesse et la fermeté de l'observation qui s'y marquent parfois exigent autant de liberté d'esprit que les plus beaux dons de l'écrivain. Précisément, il leur manque, à ces lettres, pour égaler celles des sainte Thérèse, des Catherine de Sienne, des Loyola, ce sens inné de l'art qui résiste aux plus dures préoccupations et qui se manifeste jusque dans les périls de la mort, sans que l'homme en ait plus conscience que, dans ses prières à Dieu, du charme de sa voix. D'ailleurs, Ignace jugeait les hommes non sur leurs succès académiques, mais d'après les services qu'ils pouvaient rendre à sa cause. En François de Xavier, il devina le héros à naître. Dans cette âme cuirassée d'orgueil et d'ambition, il entendit, avant tous les autres, sourdre une merveilleuse convoitise des biens spirituels. Si aucune âme ne lui coûta plus de peine, aucune peut-être ne lui fut plus intimement chère. Il y avait entre eux des affinités de noblesse et de race plus fortes que tous les désaccords, mettez aussi d'humeur aventureuse. Le premier rêve de conversion des infidèles qu'Ignace avait ébauché, ce sera François qui l'accomplira. Mais il fallait venir à bout d'un esprit récalcitrant, et surtout d'une imagination enflée de l'honneur du monde.

Si Descartes avait fait du prosélytisme, on se représente aisément, par son *Discours de la Méthode*, comment il eût procédé. De même, qui a lu les *Exercices Spirituels*, ce Discours sur la Méthode du Mysticisme, peut se rendre compte des moyens d'action dont se servait Loyola. Ce petit livre, un des grands livres de la Renaissance, répondait aux mêmes besoins qui inspiraient à Mathurin Cordier, dans sa classe de sixième, son nouvel enseignement de la grammaire; à Buchanan, sa nouvelle explication des poètes latins; aux Réformateurs, leur nouvelle interprétation des textes sacrés. Du haut en bas, l'heure est venue pour l'esprit, selon son rythme éternel, de se dégager des innombrables gloses dont il a recouvert les objets de son culte et de ses études et de se ressaisir dans sa simplicité ou sa complexité originelle. Devant Dieu ou devant Virgile,

l'âme humaine se retrouve sous l'amas écarté des commentaires d'une science qui travaillait continuellement sur elle-même. Elle se retrouve avec quelle joie, mais aussi quel orgueil! Si, dans cet enivrement, elle ne se retient pas de toute sa force au principe d'autorité, c'est le vertige, les dévergondages, toutes les orgies du sens propre. Ses réponses aux Inquisiteurs nous montrent combien Loyola était loin de courir ce danger. Et pourtant, pas de livre plus personnel que le sien, ni plus dépouillé de tout appareil scolastique. Il semble n'avoir eu d'autre matière que son âme et n'avoir étudié qu'en lui l'homme et Dieu. Étendu sur un lit où l'on torturait ses nerfs, il a vécu puissamment par l'imagination, et ayant connu par elle d'inexprimables ravissemens et réconforts, il a compris que, si le Démon la subornait facilement, elle n'en pouvait pas moins être une ouvrière de notre salut. Mais il fallait lui souffler le premier mot, lui assigner des heures fixes, imposer l'immobilité à cette vagabonde, forcer cette reine d'enchantemens de voiler ses charmes terrestres, comme les belles doctoresses qui professaient à l'Université de Bologne et qui devaient placer un écran devant leur visage, afin que leur beauté charnelle ne troublât point les auditeurs. Il y a bien autre chose dans les *Exercices*, mais il y a ceci d'abord que jamais plus stricte méthode ne fut conçue pour discipliner l'imagination et lui faire rendre tout ce qu'elle est capable d'apporter de perfectionnement à l'âme et au triomphe de la foi. On leur reprochera, si l'on veut, d'avoir trop habilement machiné notre théâtre intérieur. Ce reproche ne paraîtra fondé qu'à ceux qui confondent la rêverie et la méditation et qui ignorent quelle somme de volonté représente toute méditation religieuse comme toute inspiration poétique.

Ignace agissait sur l'imagination et par l'imagination. Il déploie, dans la conquête des âmes, toutes les ressources d'un grand dramaturge. L'invention dramatique jaillit spontanément des ardeurs de son zèle. Relisez les histoires qu'on trouve chez ses biographes. Quelle scène que celle du mauvais prêtre qu'il prend pour confesseur, dont le spectacle de sa contrition réveille la conscience, et qui se jette, repenti, aux pieds de son pénitent! Et quelle scène encore que celle du jeune libertin qui se hâte vers l'adultère et qu'Ignace arrête sur un pont en se plongeant dans l'eau glacée et en lui jurant qu'il attendra

là, jusqu'à son retour! Et, à côté de ces effets saisissans, qu'on se rappelle la comédie charmante du théologien « honnête homme, » mais fort attaché à sa guenille, qui le reçoit à son billard et l'invite à jouer une partie. Ignace n'a jamais joué, et il est pauvre. Quel sera l'enjeu? S'il perd, il servira le théologien pendant un mois; s'il gagne, le théologien lira les *Exercices*. Le théologien les a lus. Toutes ces scènes semblent nées du génie d'un Lope de Vega ou d'un Calderon. Mais ici l'auteur et l'acteur principal ne font qu'un. Le salut d'une âme dépend du succès de la pièce, et c'est Dieu qui la juge.

Aux trois ou quatre années qu'un tel homme mit à le vaincre, nous mesurons la force de résistance d'un Francois de Xavier. Ignace ne le heurta point. Il pénétra doucement dans sa vie intérieure, comme un hôte aimable ou un serviteur modeste. Il ne s'étonne de rien. Il regarde l'ordre ou le désordre qui y règne. Il ne parle point de changer les choses de place. Il choisit le coin le plus effacé. Du reste, il ne s'y sentait pas dépaysé. Il en reconnaissait l'éclairage; il reconnaissait les écussons, les panoplies, les belles images dont elle était ornée. Il n'avait qu'à se reporter à son passé pour épouser les inclinations de cette âme. La légèreté de sa bourse pesait à François; et Ignace se fût bien gardé de lui prêcher la pauvreté, car, à moins qu'on ne se soit donné tout à Dieu, on a besoin d'argent quand on est jeune et qu'on veut soutenir la gloire de son nom. François tenait à ce qu'on n'oubliât point qu'il était du sang des Jassu et des Azpilcueta. En 1531, il demandait à ses frères de lui envoyer des lettres testimoniales de sa noblesse, désireux sans doute d'intéresser à son avenir de grands personnages. Il aspirait aux honneurs ecclésiastiques, parce qu'ils étaient des honneurs. En attendant, il était soucieux de se distinguer et de briller. Ignace lui recrutait des auditeurs, organisait autour de sa chaire un murmure de louange. Il s'efforçait discrètement de satisfaire cet ambitieux pour lui mieux découvrir la médiocrité de son ambition. Il ne flattait son faible qu'à seule fin de lui montrer que c'était un faible. Mais il ne se réjouissait point avec lui. Dès que le jeune professeur se dilatait, il lui murmurait : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme? » Et il le lui répétait, aux heures déprimées qui suivent les excitations d'amour-propre et où les ambitieux, dont le cœur est trop vaste

pour se contenter même de beaucoup, retournent entre leurs doigts le spectre desséché de leurs petits succès d'hier.

Oui, que sert à l'homme ?... Mais ce n'est pas tout que de nous convaincre de la vanité des joies et des honneurs. On n'a pas déraciné l'ambition d'un cœur pour en avoir déprécié l'objet : il faut le remplacer par un autre. A ces dignités mondaines, dont le mirage commençait à se ternir dans les yeux de François, Loyola substituait la haine magnifique des richesses, les opprobres, les chemins et les rues où l'on va à la quête des âmes, sans titre, sans parchemins, sans bonnet de docteur, la croix à la main. Le maître ès-arts se cabrait. A quoi bon tant d'études si l'on devait mener la vie d'un moine mendiant ? Mais il était nécessaire de prouver aux hérétiques qui se targuaient de leur science qu'on en savait autant qu'eux. Le jeune homme éprouvait quelque douceur d'orgueil à se dire qu'il était le sujet d'une si douce et si pressante insistance. Maître François, vous n'êtes pas assez ambitieux ; vous n'aimez pas assez la gloire, la seule, celle qui nous vient du sentiment de nos misères. Contemplez-les. Secouez-en tous les haillons, comme si vous y cherchiez une pièce d'or. L'ami qui lui parlait s'attendrissait et pleurait sur son âme. Repoussait-il cette pitié ? C'était un visionnaire qui, à coups redoublés, éperonnait son imagination. Ce mendiant était plus grand seigneur que lui, plus grand docteur que lui ; et ce pèlerin revenait de plus loin que Jérusalem. Les tableaux qu'il faisait passer sous ses yeux avaient tour à tour l'attrait romanesque des combats contre les Maures, le réalisme des peintures espagnoles qui marbrent les cadavres, la splendeur des choses qu'on ne voit qu'en extase. Dans un *Dialogue* du Père Auger, un des premiers apôtres de la Société, où les interlocuteurs se rappellent la conversion de François, Polanco compare Ignace *au grand Alexandre, piqueur excellent à dompter son farouche Bucéphale.* A défaut d'originalité, cette comparaison a le mérite de ne pas affadir la figure du futur Apôtre des Indes.

En 1533, une absence de Pierre Le Fèvre rapprocha encore les deux hommes ; et ce fut alors que s'opéra la pleine conversion de François, dont l'éclat fut assez vif. Or, cette même année, sa sœur Madalena, l'abbesse de Gandie, qui, s'ils avaient vécu l'un près de l'autre, eût été pour lui ce que Jacqueline Pascal fut pour son frère, mourait presque en odeur de sain-

teté. Elle avait eu, elle aussi, des combats intérieurs. Tout d'abord, les rudesses du cloître l'avaient rebutée. Mais elle vit en songe une procession de religieuses vêtues de brocart cramoisi, et elle connut que c'étaient des religieuses défuntes récompensées par cette riche parure de leur patience et de leur soumission. Une autre fois, elle aperçut un lieu charmant où se tenait Notre-Seigneur. Mais, pour y arriver, la côte était raide. A chaque instant, elle y faisait un faux pas et tombait. Et l'ange qui l'assistait lui dit : « Tomber et se relever, ainsi on monte au ciel. » Elle eut encore d'autres visions. Elle était devenue la plus obéissante du couvent et la plus humble. Bien qu'elle fût petite et peu robuste, elle accomplissait de grosses besognes; et, la nuit, le souci de louer Dieu la réveillait. Elle avait excellé dans la pratique de la charité, de l'oraison, de la douceur et du silence. Sur son lit de mort, où elle s'éteignait doucement, elle supplia Jésus d'alléger l'agonie d'une autre sœur qui se débattait près d'elle, et s'offrit à lui prendre ses douleurs et ses angoisses. Elle fut exaucée ; et, pendant que sa compagne s'en allait paisiblement, elle endura de si grandes tortures qu'après sa mort on observa qu'elle avait mis sa langue en pièces dans ses violences pour ne pas crier. Voilà de quoi les Xavier étaient capables. François ne sut probablement rien ou presque rien de ces circonstances. Mais il semble qu'en mourant sa sœur lui ait transmis tout ce qui dans son âme était encore irrassasié de labeurs. Comme elle, il eut des visions. Ses nuits furent souvent tourmentées. Quelques années plus tard, les voluptés du monde, qu'il avait à jamais écartées de sa route, revenaient l'assaillir dans son sommeil, et l'effort qu'il faisait pour échapper à leur étreinte était tel qu'il s'éveillait en sursaut et qu'un flot de sang lui sortait de la bouche.

L'ardeur de son tempérament, que la crainte physique et que la pureté d'âme avaient arrêtée au seuil des passions, le précipita dans les austérités. Il prolongea ses jeûnes ; il se macéra ; il châtia ses membres d'avoir été trop fiers de leur souplesse. Il les liait avec des cordelettes si étroitement serrées que ses chairs se tuméfiaient et que l'on craignit un moment d'être obligé de l'amputer d'un bras. Du reste, autour de lui, les « Iniguistes » s'entraînaient aux mortifications. Le Fèvre faillit en mourir. Heureusement Ignace veillait. Il n'admettait point cette vaine usure des forces corporelles. « Lorsque vous

aurez le corps sain, vous pourrez faire de grandes choses; je ne sais ce que vous pourrez quand il sera infirme. La santé du corps est d'un grand secours pour faire beaucoup de mal et beaucoup de bien : beaucoup de mal, lorsqu'on a une volonté dépravée et des penchans vicieux ; beaucoup de bien, lorsque la volonté est attachée à Dieu, notre Seigneur, et qu'elle a acquis l'habitude de la vertu. » Ils avaient déjà acquis celle de lui obéir, car chacun d'eux le jugeait plus sage que lui-même ; et François le respectait et l'aimait comme un père.

Sa conversion ne fut pas seulement un revirement de tout son être : elle fut encore une leçon de convertisseur qu'il n'oublia jamais. Du même coup, Loyola lui avait révélé sa vocation et lui avait inculqué sa méthode, ou plutôt son art. Je voudrais trouver un autre mot; mais, en vérité, il n'y en a pas d'autre pour exprimer cette adaptation rapide aux différens milieux et aux besoins particuliers des âmes, cette perpétuelle invention de moyens dramatiques qui ne sont que la traduction immédiate d'une charité géniale. Ce n'est pas une méthode. Si l'on en faisait une méthode, on risquerait de s'enlizer dans d'étranges compromissions et d'exposer l'apostolat à des ridicules d'auteur sifflé. Les biographes de François ne peuvent retenir comme un geste d'inquiétude devant les audaces du Saint. « Il faut avouer qu'il allait loin quelquefois, » dira très justement le Père Brou. Pas plus loin, il est vrai, mais aussi loin qu'Ignace, et de la même façon. Je n'en veux qu'un exemple. Un jour, à Malacca, il s'invite à souper chez un Chinois qui, malgré son baptême, vivait comme un païen et même comme un pacha. Le souper se prolonge. Il demande abri pour la nuit, et, sa chambre prête, il prie qu'on lui amène une des servantes maîtresses de son hôte. La femme entre ; et le Chinois, les yeux écarquillés et les oreilles tendues, se colle derrière la porte. Dès qu'il fut seul avec elle, François, tirant sa discipline, se mit à se flageller et lui commanda d'en faire autant. Le Chinois a compris : il se précipite, bouleversé : « Père, s'écrie-t-il, à Dieu ne plaise que, pour mes péchés, vous répandiez votre sang ! » Soit : mais si le Chinois n'avait pas compris ou n'avait pas voulu comprendre? Et si, quand Ignace se trempait dans l'eau glacée, le jeune amoureux l'y avait laissé pour courir à son rendez-vous? Seulement François *savait* que le Chinois comprendrait, et Ignace *savait* que le jeune homme reviendrait sur ses pas.

Du moment où François s'est converti jusqu'au moment où il quitte Paris, et même au delà, il ne se distingue plus du petit cénacle que formaient les premiers disciples d'Ignace. Ils sont six : trois Espagnols, Lainez, Salmeron, Bobadilla; un Portugais, Simon Rodriguez; le Savoyard Le Fèvre et lui. Les plus âgés avaient vingt-huit ans; Ignace, quarante-trois. Tous ont pris leurs grades. Ils représentent, sans l'avoir précisément voulu, le plus bel accord du Moyen Age et des temps nouveaux. Celui qui marche à leur tête est sorti des romans de chevalerie pour entrer dans les écoles où s'équipe l'esprit moderne. Ils abritent au sein de l'humanisme les vertus et la ferveur des premières communautés chrétiennes. Les trois ou quatre années qu'ils vécurent ainsi, achevant leurs études, méditant sur ce que Dieu attendait de leur rencontre, mangeant souvent et priant ensemble, durent être les plus douces de leur vie.

Ils ne savaient pas encore exactement ce qu'ils feraient. Ils avaient prononcé leurs vœux de chasteté, de pauvreté, et s'étaient engagés à partir pour Jérusalem où ils se consacreraient au salut des âmes. Mais la prudence d'Ignace avait limité cet engagement. Ils iraient d'abord à Venise, et si, au bout d'un an, ils n'avaient pu s'embarquer, ou si, ayant atteint la Ville Sainte, ils n'y pouvaient rester, ils se rendraient à Rome et se remettraient entre les mains du Souverain Pontife. Ils décidèrent de renouveler solennellement ce triple vœu, le 15 août 1534, jour de la Vierge, devant l'autel de Notre-Dame de Montmartre. Il y avait alors tout près du sommet de Montmartre, sur le versant de Paris, une petite église, *la Chapelle du Saint-Martyre*, bâtie à l'endroit où l'on croyait que saint Denis et ses compagnons avaient versé leur sang. Elle était à deux étages et se composait de deux chapelles. Celle d'en bas, la plus vénérée, avait un air de souterrain. Il fallait, pour y pénétrer, l'autorisation de l'abbesse des Bénédictines de Montmartre; et la sous-sacristine, la Mère Perrette Rouillard, qui vécut jusqu'à cent ans, se rappela toujours avec orgueil le beau matin d'août où elle remit les clefs à Ignace de Loyola. Le Père Le Fèvre célébra la messe. Ils étaient seuls. « Avant de donner la sainte Eucharistie à ses compagnons, raconte Rodriguez, il prit l'hostie entre ses doigts et se tourna vers eux. Alors, le cœur fixé en Dieu, agenouillé sur le pavé de la chapelle, chacun, sans quitter sa place, prononça ses vœux d'une voix claire, de manière à être entendu de tous; puis ils

communièrent. Retourné du côté de l'autel, le Père prononça, lui aussi, ses vœux d'une voix distincte; puis il se communia. » Après quoi, ils descendirent le versant opposé de la colline et firent un frugal repas au bord de la fontaine Saint-Denis, dont l'eau avait la réputation de guérir les fièvres. Mais ils avaient une fièvre qu'aucune onde ne guérit. Une dizaine d'années plus tard, d'autres jeunes gens, formant une autre pléiade, iront, eux aussi, s'asseoir près des sources et des fontaines. Leurs bruyantes agapes y ramèneront les nymphes. Pourtant, ils ne seront pas plus enthousiastes que ceux-ci, et toutes les jouissances que la vie leur promet ne les raviront pas plus que l'idée des épreuves où il court ne ravit ce petit groupe à la joie tranquille et aux vêtemens sombres.

L'année suivante, Ignace tomba malade, et on lui ordonna un changement d'air. Il partit pour l'Espagne. François, Lainez et Salmeron, qui préféraient ne pas s'exposer aux récriminations de leurs parens, le chargèrent d'y régler leurs affaires de famille. Mais il ne partit qu'après avoir satisfait aux curiosités de l'Inquisition que leurs apparences secrètes et leurs conciliabules avaient éveillées; et il se fit délivrer, par-devant notaire, une attestation d'innocence signée de l'inquisiteur. De mauvais bruits, qu'il nous est impossible de préciser, s'étaient évidemment répandus sur leur compte et propagés jusqu'en Espagne. La lettre d'introduction près de son frère, que François remettait à Ignace, parle des plaintes qui lui seraient venues là-bas à son sujet et qui l'aurait profondément peiné. « Les méchans auteurs de ces rapports, dit-il, je ne les connais pas. » Nous ignorons quel accueil son fondé de pouvoirs reçut au château d'Ovanos, près de Pampelune, où résidait alors le seigneur Juan d'Azpilcueta, s'il dissipa ses préventions et s'il obtint les secours pécuniaires que sollicitait le jeune homme. Toujours est-il qu'après le passage d'Ignace, ses frères lui annoncèrent l'envoi de ces lettres testimoniales de noblesse qu'il leur avait réclamées quatre ans plus tôt. Le Père Cros et le Père Brou voient dans cet acte tardif un effort pour le retenir. Bien que nous soyons en Espagne, dans le pays de l'éternel *mañana* (à demain!) l'hypothèse est très vraisemblable, et d'autant plus que le même messager apportait à François sa nomination à une stalle de chanoine, au chapitre de Pampelune. Il joignit à ses remerciemens sa démission. Les bons chanoines de Pampe-

lune manquaient d'à-propos. Ils arrivaient avec une stalle très confortable au moment où celui qu'ils invitaient à s'y asseoir se préparait à courir le monde.

III. — L'APPRENTISSAGE

De la mi-novembre 1536 jusqu'au 7 avril 1541, c'est-à-dire depuis sa sortie de Paris jusqu'à son embarquement de Lisbonne, la vie de François ne fut qu'une préparation continue à la vie d'apôtre nomade qu'il devait mener aux Indes. Ces cinq années sont des années d'apprentissage. Si détaché qu'il fût des dignités humaines, il n'en restait pas moins, jusqu'à la fin de son séjour à Paris, l'homme d'Université, le maître ès-arts du collège de Dormans-Beauvais. Désormais, ses titres ne le portent plus : il faut qu'il se soutienne par lui-même. Et tout conspire à le dresser au dur métier pour lequel, sans qu'il le sache encore, Dieu l'a choisi.

D'abord aux fatigues physiques. Ignace les attendait à Venise. Ils avaient décidé de partir en janvier. Mais ils virent le moment où ce leur serait presque impossible. La guerre avait éclaté entre François Ier et Charles-Quint. Les Espagnols avaient envahi la Provence, pendant que les troupes allemandes, sous la conduite du comte de Nassau, bien fournies d'artillerie, brûlant et saccageant tout, marchaient droit sur Paris, qui réparait à la hâte ses vieux murs, tendait des chaînes sur sa rivière, emmagasinait des vivres et fabriquait des munitions. Mais, le 12 septembre, les Impériaux étaient contraints de lever le siège de Péronne, en laissant, sous les remparts de la ville, bon nombre d'entre eux qui, selon le mot du maréchal de la Marck, n'iraient pas, cette année-là, vendanger nos vignes comme ils s'en étaient vantés (1). Au même moment, Charles-Quint levait le siège de Marseille et faisait retraite de Provence en Italie. Cependant, la route d'Allemagne parut moins dangereuse aux Iniguistes. Ils hâtèrent leur départ. Leur brigade, qui s'était augmentée de trois nouvelles recrues, le Provençal Coduré, le Savoyard Le Jay, le Picard Broët, les deux derniers déjà prêtres, se réunit à Meaux vers le 15 novembre et gagna la Lorraine. Puis ils pénétrèrent en Allemagne; ils traversèrent Bâle et

(1) Henri Lemonnier, *Paris menacé* (*Revue de Paris*, 1er janvier 1915).

Constance et, après cinquante jours de voyage, le 8 janvier, ils arrivèrent à Venise. Ils allaient à pied, vêtus d'un habit long, coiffés d'un chapeau à larges bords, le bourdon à la main, le rosaire autour du cou, un sac sur l'épaule. Nos paysans devinaient aux manières de ces hommes pieux et simples des personnages d'importance, et, du seuil de leurs chaumières ou par-dessus les haies, ils les suivaient du regard en hochant la tête et disaient : « I vont à réformer quaque pays. » Le matin, ils célébraient la messe et communiaient. Sur la route, ils s'entretenaient des objets de leurs méditations, et chantaient des psaumes. Le sôir, quand ils entraient fourbus à l'âuberge, ils se mettaient en oraison. Chaque jour leur apportait une nouvelle raison de remercier Dieu. Près de Nancy, ils furent arrêtés par des soldats français qui ne reconnurent point les Espagnols, et les laissèrent continuer leur pèlerinage. Leur esprit était sans cesse tourné vers le surnaturel. Un guide, qui leur parut mystérieux, les conduisit, dans le crépuscule du matin, par des chemins étranges, hors d'une ville où on les avait menacés. Ils marchaient, l'âme heureuse, sous la pluie, sous la neige, sous la bise des montagnes. Quand, au Carême suivant, ils s'éloignèrent de Venise et descendirent vers Rome, toujours à pied, les pluies avaient fait déborder les rivières, et ils cheminèrent souvent et longuement avec de l'eau jusqu'à la ceinture. A côté des auberges et des granges où ils couchaient, trempés jusqu'aux os, tout le confortable de la vie leur souriait naguère dans leur pauvre chambre d'écolier. Mais il fallait que François s'entraînât ainsi, afin que ses pieds pussent le porter jusqu'au bout du monde.

En même temps, il faisait ses débuts dans l'apostolat. Les Iniguistes n'avaient pas quitté la France qu'ils rencontraient les hérétiques. Les églises, d'où l'on avait déménagé les objets du culte, n'étaient plus que des maisons de prières froides et nues. Une vieille femme, ayant connu à leurs rosaires qu'ils étaient catholiques, vint un jour leur apporter des débris de croix et de statues qu'elle conservait précieusement : ils s'agenouillèrent sur la neige et se prosternèrent devant ces reliques profanées. Ils arrivèrent dans des villages en fête qui pavoisaient pour le mariage de leur curé comme les nôtres pour le couronnement de leur rosière. Le nouveau marié rentrait dans la vie laïque au son des trompettes et l'épée au côté. A Bâle et près

de Constance, des ministres luthériens, avertis de leur passage, accouraient à l'auberge, et, impatiens d'en venir aux argumentations, ne leur permettaient point de souffler. A peine avaient-ils déposé leur sac et leur bourdon, la controverse commençait. Ils ne l'avaient pas cherchée; mais il ne s'y dérobaient point. Il nous semble les voir dans une salle pareille à celle de *L'Ourse Noire*, que les disputes de Luther et de Carlostadt ont rendue si fameuse. D'un côté, ces jeunes hommes déjà émaciés par les jeûnes, épuisés par la marche, gardant sous leurs longs habits crottés leur politesse élégante; le fougueux Bobadilla est le seul peut-être à s'en départir quelquefois. De l'autre, ces pasteurs allemands bien en chair, suivis des fortes têtes de leur paroisse, et qui provoquent l'adversaire comme les lutteurs tendent le caleçon. L'aubergiste, les servantes immobiles, les buveurs qui ont reposé leurs brocs sur les tables, les voisins pressés à la porte, des enfans entre leurs jambes, assistent à la joute où l'anarchie sentimentale du génie germanique reçoit les traits vifs et directs du génie latin. Les heures passent. L'ombre descend sur les figures. Le théologien d'Allemagne s'arrête, non parce qu'il se sent battu, mais parce qu'il a faim. On reprendra la discussion après souper. Et pourquoi ne souperait-on pas ensemble? Le tombeur de papistes s'est détendu. Une grosse jovialité l'épanouit à l'idée de la soupe fumante. Il veut les emmener chez lui, les avoir à sa table, leur montrer ses livres et ses enfans, *libros et liberos*. Il rit. Vous entendez son rire. Nos voyageurs déclinent poliment l'invitation. Le théologien est allé souper. Il revient alourdi, l'estomac mécontent, le front mauvais. La réserve de ces étrangers, leur refus de trinquer avec lui, lui semblent incompréhensibles et vexatoires. La controverse repart, plus impérieuse du côté de nos jeunes hommes, plus essoufflée et plus aigre du côté de l'Allemand. Il n'est pas de force à lutter contre ces intelligences souples, rapides et qu'ont aiguisées les écoles de Paris. Mais, dès qu'il se sent broncher, il se rattrape par des insultes et des menaces. La brutalité de l'animal germanique fait crever le masque du théologien. « Qu'ils déguerpissent, ou, demain, la prison! » Il sort de l'auberge, la tête en avant, emportant sa tempête dans les plis de son manteau et entraînant ses acolytes. François se rappellera sans doute ces scènes des hôtelleries allemandes, quand plus tard au Japon son arrivée dans les maisons de thé et

dans les auberges rassemblera autour de lui les notables et les bonzes. Mais quelle différence! Ils ne ressembleront guère à ces cuistres chez qui la familiarité a quelque chose de plus grossier que les injures.

En Italie, il apprit à mendier, et, ce qui est plus désagréable, mais ce qui était encore plus utile, à braver le ridicule que vous donne une langue mal connue et mal parlée, quand vous vous adressez à la foule, si peu indulgente aux fautes d'accent et aux mots défigurés. On le vit dans les marchés italiens, lui, le savant maître ès-arts, la robe retroussée jusqu'aux genoux, quêtant des marchandes de légumes une pomme ou un chou qu'il recevait avec humilité. Il s'en allait aussi sur les places agitant sa main et son chapeau et criant : « Venez ouïr la parole de Dieu! » Quand il avait réuni quelques badauds, il commençait à leur parler de Jésus. On riait de son mauvais italien. « Quelque fou, je pense! » murmuraient les bourgeois qui haussaient les épaules et s'éloignaient. Mais, peu à peu, le timbre de sa voix, son émotion, ces mouvemens du cœur, qui refoulent toutes les défiances et qui rejettent des deux côtés du chemin toutes les moqueries, lui frayaient un passage jusqu'au for intime de ses auditeurs. C'est ainsi qu'il s'imposera aux insulaires des Moluques et aux *samuraï* du Japon.

Il fit enfin son stage d'infirmier, ou, comme on dira plus tard dans la Compagnie, son *expériment*. Dès leur entrée à Venise, les Iniguistes s'étaient partagés entre les deux hôpitaux des *Saints Jean et Paul* et des *Incurables*. Il ne prirent guère le temps de visiter cette ville de marbre et d'or, la plus patricienne et la plus voluptueuse de l'Europe, où les marchands occupaient des maisons plus riches qu'ailleurs les palais des princes et des rois; où, sur les murs des innombrables églises, les peintres ne semblaient chercher dans les scènes de l'Évangile et dans les martyres, qu'une occasion d'exalter la force ou la beauté de la chair humaine; où le luxe était tel que les pauvres morts eux-mêmes, pour peu qu'ils appartinssent à la noblesse, s'en allaient splendidement habillés de drap d'or. Pendant que les fêtes, noces ou funérailles, s'enchaînaient aux fêtes, les compagnons d'Ignace balayaient les ordures, servaient les misérables, découvraient les ulcères, se penchaient sur les odeurs de l'agonie, François pensa y défaillir. Un jour, aux *Incurables*, un homme qui lui rappela certainement son ancien

maître de Sainte-Barbe, car la maladie dont il souffrait était la même, le pria de lui gratter le dos. Devant ses plaies purulentes, l'horreur de ce mal, qui, jadis, l'avait détourné des mauvais lieux, le ressaisit. Mais il eut encore plus peur de céder aux lâchetés de la nature. Il ramassa du pus sur son doigt et l'avala. Ainsi son ardeur d'apôtre triomphait d'une appréhension, que l'instinct de la jeunesse, qui passe pour le plus irrésistible, n'avait pu vaincre en lui, alors que l'incertitude devait la rendre moins vive et l'attrait du plaisir plus légère. Nous avons connu des gens si follement enivrés de leur santé que, par une sorte de bravade, et pour impressionner leur entourage, ils commettaient des actes moins offensans, mais du même ordre. Leur courage n'était que vanité, et leur vanité n'inspirait que du dégoût. Ici, l'homme veut simplement dompter sa chair et, une fois pour toutes, l'immuniser contre les répulsions qui l'attendent. Il ne défie ni la vie ni la mort : il défie ses faiblesses naturelles les plus tenaces, fermement résolu à ne plus avoir à s'en défier. La nuit suivante, François rêva qu'il ne parvenait pas à se débarrasser des âcretés de sa gorge. Cependant il en fut quitte pour un cauchemar. « Et s'ils boivent quelque chose de mortel, avait dit le Christ à ses apôtres, ils n'en ressentiront aucun mal. » Mais comme il dut regretter, plus d'une fois, que les lèpres du corps ne fussent pas plus dures à affronter que les lèpres de l'esprit! Il est plus facile aux saints de s'endurcir aux premières qu'aux autres. A travers les ulcères qui dévorent les membres, ils voient l'âme se purifier; et le parfum qui en émane leur bouche le nez aux miasmes de la chair. Mais ni la beauté des formes, ni la fraîcheur des carnations, ni le beau sang généreux qui circule dans les veines, ni les parures, ne leur ferment les yeux aux abcès inaccessibles de l'âme; et ils n'en prennent jamais leur parti. Voyages, controverses, mendicité, prêches publics, soins des hôpitaux, ainsi François s'instruisait, sans le savoir, à l'apostolat des Indes.

Après un séjour d'environ trois mois à Venise, les Iniguistes s'acheminèrent vers Rome, sans Ignace qui craignait que la calomnie ne l'y eût précédé. Ils désiraient solliciter du Pape l'autorisation de se rendre en Terre Sainte; et ceux d'entre eux qui n'étaient pas encore prêtres, de recevoir les ordres sacrés. Sur la recommandation du délégué de Charles-Quint, Pierre Ortiz, Paul III, qui aimait pendant ses repas les belles

discussions théologiques, les mit aux prises avec ses meilleurs théologiens. Lainez et Salmeron enchantèrent le Pontife. Il leur accorda ce qu'ils lui demandaient; et, sans leur dire qu'on était à la veille d'une guerre entre Venise et Soliman, il ne leur cacha point que leur voyage de Jérusalem lui semblait fort problématique. Ils apportèrent ces nouvelles à Venise; et, le 24 juin 1537, Ignace, François et leurs compagnons furent ordonnés par le nonce du Pape. Ils se préparèrent pendant quarante jours à la célébration du saint sacrifice. François les passa en compagnie de Salmeron à Montselice, près de Padoue, sous le toit d'une hutte solitaire. Ce fut à Vicence qu'il dit sa première messe en pleurant de joie. Ce fut là aussi qu'Ignace les réunit tous dans le vieux couvent abandonné de San Petro in Vanello. Que feraient-ils maintenant que la guerre des Vénitiens et des Turcs leur enlevait tout espoir d'atteindre la Ville Sainte? Ils convinrent de se disperser provisoirement dans les villes italiennes, d'y recruter de nouveaux associés et d'y remplir leur ministère, et « considérant, dit Polanco, qu'ils ne voulaient servir d'autre chef que Jésus, il leur sembla qu'ils devaient prendre son nom et que leur association devait s'appeler *Compagnie de Jésus.* » Ils hésitaient encore sur leur but; mais désormais le monde saurait comment les nommer. Ainsi, la première fois que le nom de Compagnie de Jésus fut prononcé, il le fut entre des murs en ruines, dans une misérable pièce où ces hommes couchaient sur un peu de paille comme s'ils s'étaient partagé la crèche de Bethléem. La pluie tombait par les crevasses du toit. La lumière entrait par les trous des fenêtres, lorsqu'on avait ôté les briques qui les bouchaient pendant la nuit. Mais l'Église elle-même avait fait ses premiers pas parmi les tombeaux; et les grandes œuvres chrétiennes plongent vigoureusement leurs racines dans la misère qu'elles viennent consoler ou dans la mort dont elles triomphent.

Ils avaient choisi de préférence les villes d'Universités. Le séjour de Bologne fut dévolu à François et à Bobadilla. Jusque là, la figure de François, comme apôtre, ne se détachait pas nettement du petit groupe des Iniguistes. Sauf l'épisode de l'Hôpital des Incurables, aucun incident ne le met en évidence. Il n'a pas été de ceux qui ont le plus brillé devant le Pape. Il a marché, mendié, prié, prêché comme ses compagnons. Mais

à Bologne, son originalité se dégage; et il se pourrait que la présence de Bobadilla, d'une complexion si rude à côté de la sienne, y eût été pour quelque chose. Près de lui, François parut ce qu'il était, ce qu'il allait être tous les jours davantage : un ami fervent et persuasif des âmes, un maître d'humilité qui enseigne par l'exemple. « Il parlait peu, nous dit un témoin ; mais sa parole était d'une efficacité merveilleuse. » Ce que son tempérament gardait d'âpre et d'impérieux se tournait surtout contre lui-même. Il était doux, comme les ceintures de mortification sont lisses, avec les pointes en dedans. Il versait des larmes devant l'autel ; il avait des ravissemens et des extases. Et en même temps il savait si bien amollir ou fortifier les cœurs que ceux qui s'entretenaient avec lui emportaient le souvenir qu'ils avaient approché un Saint.

Mais les succès de son ministère dans cette ville de science et de plaisir, — « ô bon sang bolonais! » s'écriait jadis Boccace, — les pauvres secourus et beaucoup de riches ramenés chaque dimanche à la sainte table, ne satisfaisaient pas son ambition. Au delà de Jérusalem devenue inabordable il entrevoyait l'Afrique, les Indes, des limbes immenses. Les esclaves éthiopiens qu'il avait rencontrés à Venise, derrière ces sénateurs plus somptueux que des évêques, venaient hanter son sommeil. Mais ils ne marchaient point derrière lui. Une nuit, il rêva qu'il en portait un sur son dos ; et, les reins brisés, il se réveilla en criant : « *Mas! Mas!* Plus encore! Plus encore! » Il eût voulu porter jusqu'au Christ tout un monde. En Italie, surtout à Venise et aussi à Bologne, il n'avait entendu parler que des Portugais dont les progrès dépossédaient chaque jour la République Sérénissime de son monopole des épices, des aromates, des pierres précieuses et des perles. L'Égypte et l'Arabie semblaient rentrer sous les eaux, depuis que Vasco de Gama avait doublé le cap de Bonne-Espérance, découvert les trésors de Calicut et affranchi le poivre et la cannelle des droits excessifs dont les sultans les frappaient avant de les livrer aux Vénitiens. L'imagination des apôtres s'élançait sur les nouvelles routes que le commerce avait prises. Dans ses conversations, François revenait souvent à la question des Indes et avouait qu'il brûlait du désir de convertir les Infidèles. Cependant la fièvre quarte épuisait son organisme que plus de quinze mois de labeurs avaient anémié. Quand Ignace le rappela à Rome,

vers Pâques, en 1538, ses compagnons crurent voir son cadavre.

A ce moment, la Compagnie naissante eut à subir un grave assaut. L'apparition sur la scène de Rome de ce petit groupe d'hommes, qui osaient s'approprier un nom donné par saint Paul à l'Église tout entière, avait indisposé les autres Ordres et soulevé bien des animosités. que ne calmèrent ni leur zèle pour les œuvres de miséricorde, ni la vogue de leurs catéchismes et de leurs prédications. On travailla à les discréditer. On ramassa toutes les calomnies qui avaient traîné dans les villes où ils avaient passé. On en expédia d'Alcala et de Paris ; il en arriva même de Bologne, où les mœurs de François étaient visées, comme si un confesseur était responsable des folies d'une de ses nombreuses pénitentes. En réalité, on n'en voulait qu'à Ignace, car cet homme avait le don de susciter des oppositions farouches. C'était l'anéantissement de tout ce qu'il méditait, de tout ce qu'il avait déjà fait, si, en l'absence du Pape, qui était alors à Nice, il ne portait l'affaire devant le Légat et le gouverneur de Rome et s'il n'obtenait, à sa décharge, une sentence solennelle. Il l'obtint aussi éclatante qu'il pouvait la désirer ; mais il se garda bien d'abuser de sa victoire et de poursuivre ses accusateurs au delà de leur simple confusion. Cet orage, en purifiant l'air autour de lui, le rapprocha de son but. Entre autres griefs, on lui avait amèrement reproché sa prétention de fonder un Ordre nouveau. On en avait assez, des Ordres, ou, pour mieux dire, on en avait trop. Une commission, instituée par le Pape, avait récemment dénoncé le relâchement scandaleux d'un grand nombre de couvens d'hommes et concluait à leur extinction. Mais précisément le lustre de la persécution encourageait la jeune Compagnie à briguer une reconnaissance officielle, où l'opinion publique ne verrait qu'une consécration de la justice qui lui avait été rendue. Ignace et ses compagnons délibérèrent longuement, et, pour que leur travail d'apostolat n'eût point à en pâtir, ils prirent les heures de délibérations sur le temps de leur sommeil. Ils étaient alors installés au pied de l'*Ara Cœli*, près de la tour *del Melangolo*, dans une maison qu'on disait hantée. Agréable détail pour ceux qui les ont toujours soupçonnés de sombres maléfices ! Pendant trois mois, chaque nuit, ils étudièrent et discutèrent les articles dont se composa la première ébauche des *Constitutions*, qu'ils mirent presque dix ans à élaborer. Ils avaient l'ambition de fonder dans Rome une

œuvre qui participât de l'éternité romaine ; et leur pensée, dirigée par Ignace, embrassait déjà les siècles à venir. Paul III, moins hostile aux Ordres religieux que ses cardinaux, comprit l'opportunité de cette institution et le secours qu'elle apporterait aux défenseurs de la tradition catholique contre l'hérésie. Le 3 septembre 1539, il bénit, il loua, il approuva. Restait à convaincre les cardinaux récalcitrans. La Bulle *Regimini militantes Ecclesiæ*, qui confirmait la Compagnie de Jésus, ne fut promulguée qu'un an après, le 27 septembre 1540. Rome n'a pas la lenteur oisive, mais la lenteur prudente. Aucune école de patience ne lui est comparable.

François s'était rétabli. Pendant que le Pape envoyait Lainez, Le Fèvre, Rodriguez et Broët réformer un couvent de Sienne et prêcher à Parme, et que Bobadilla dans Naples parlait plus haut que les Napolitains, Ignace gardait près de lui la moitié de son âme. Nous ignorons quel fut son rôle personnel au milieu de tous ces événemens. Nous savons seulement qu'il correspondait avec les absens et qu'il prêchait à l'ancienne église de Saint-Louis-des-Français. C'était un peu comme s'il nous appartenait encore. D'ailleurs, on n'oubliait pas, à Sainte-Barbe, le *Pèlerin* et ses amis. Jacques de Gouvea les avait signalés au roi de Portugal, et, en même temps, leur avait écrit pour leur demander si, le cas échéant, ils accepteraient une mission dans l'Inde, car Jean III, toujours préoccupé d'évangéliser ses conquêtes, ne cessait d'épier toutes les bonnes volontés qui pouvaient poindre à l'horizon. Le Père Le Fèvre répondit, au nom de la Compagnie, qu'ils étaient liés envers le Pape et que c'était au Pape de décider des besoins de la Chrétienté, mais que, pour eux, qui s'étaient proposé de convertir les Infidèles, ils iraient avec joie partout où ils seraient appelés. Aussitôt que cette réponse lui fut communiquée, Jean III recommanda à son ambassadeur près du Souverain Pontife, Pedro de Mascarenhas, de s'assurer par lui-même si ces nouveaux religieux étaient bien les clercs lettrés et les hommes de bonne vie qu'on lui avaient dépeints, et, s'ils l'étaient, de les faire venir le plus tôt possible à Lisbonne, où lui, le Roi, se chargerait de réaliser leurs saints désirs. Le 10 mars 1540, Pedro de Mascarenhas transmettait au Pape et à Ignace les vœux de son monarque.

C'est ici que, si je ne me trompe, se joua dans le cœur

d'Ignace, et entre François et lui, un de ces petits drames silencieux où l'homme achève de mourir aux affections du monde. La Compagnie comptait à peine vingt membres qui tous ou presque tous avaient leur tâche. Ignace n'en pouvait mettre que deux à la disposition du roi de Portugal, dont l'un, Rodriguez, était tout désigné par sa qualité de Portugais. Qui serait l'autre ? Il n'ignorait pas le grand désir de François. On savait que son âme courait aux royaumes des Idolâtres. Mais Ignace l'aimait et ne se résignait pas à une séparation qui, sans aucun doute, serait définitive. Pour François, dès que la question du départ fut posée, l'obéissance et le respect filial lui fermèrent la bouche. Le fils spirituel ressemblait aux fils charnels qui acceptent plus volontiers que leurs pères les longs voyages d'où ils risquent de ne point revenir. Mais Ignace n'était point homme à donner le pas à ses préférences sur les intérêts de la Compagnie. Seulement, même quand on est Loyola, on peut s'abuser et les confondre. La santé de François paraissait incertaine : il n'était pas sage d'aventurer sous des climats meurtriers un apôtre valétudinaire. D'autre part, ces peuples, dont on ne se formait qu'une idée confuse et médiocre, avaient-ils besoin qu'on leur envoyât un esprit aussi fin ? Ce n'était point qu'Ignace les méprisât : un chrétien ne méprise jamais des âmes, et il avait rêvé de baptiser avec son sang les Infidèles de la Palestine. Mais il ne s'agissait plus de son sang ; il s'agissait de celui de François. Il était très sincère. Dans la discussion des articles de la Société, il avait été d'avis qu'on ne refusât point d'admettre à l'œuvre des conversions d'Infidèles de pauvres théologiens qui seraient de braves gens et qui en sauraient toujours assez pour enseigner leurs prières aux Indiens et aux nègres. Grave erreur que François lui-même partageait. A dire vrai, parmi ses compagnons, il n'y avait aucun pauvre théologien ; mais le vigoureux Bobadilla était d'une intelligence moins affinée. Son caractère absolu avait fait naître quelques difficultés au cours des délibérations de la Compagnie, où d'abord les résolutions devaient être prises à l'unanimité et où l'on fut obligé de décider que l'avis d'un seul opposant ne saurait prévaloir contre l'avis de tous. Peut-être n'était-on pas fâché de le voir s'éloigner; et l'on pensait que cet homme énergique aurait plus d'empire sur l'esprit des païens. Bref, Ignace choisit Bobadilla. C'était la ruine des espérances

de François, et voulue par Ignace. On imagine de quel silence était chargé le regard de ces deux hommes, quand ils se rencontraient. Le départ pressait. Rodriguez s'était déjà embarqué le 5 mars, à Civita Vecchia, sur le navire qui emportait les bagages de l'Ambassadeur, et l'Ambassadeur se préparait à quitter Rome le 15 et à gagner Lisbonne par la France et l'Espagne. Bobadilla, rappelé de Naples, arriva dans un état pitoyable, cassé en deux par une bienheureuse sciatique. On ne pouvait songer à le transporter à travers les Alpes et les Pyrénées. Ignace sentit une volonté plus puissante que ses secrètes inclinations. Il était malade, au lit. Il manda François : « Maître François, lui dit-il, vous savez que nous avions choisi pour la mission des Indes maître Bobadilla. Son infirmité l'empêche de partir. L'Ambassadeur ne peut attendre qu'il guérisse. Voilà qui est pour vous. » Le sacrifice était consommé. Mais François, le cœur inondé d'allégresse, s'écria : « Eh bien, en avant, me voici ! » Ah ! le beau cri qui dut faire tressaillir, sous ses paupières baissées, les anciennes images chevaleresques et guerrières qui sommeillaient encore dans l'esprit d'Ignace ! C'est le : *Paraissez, Navarrois, Maures et Castillans !...* de l'héritier des Azpilcueta et des Aznarès.

Ses préparatifs furent vite faits. Il n'avait d'ailleurs que vingt-quatre heures pour les faire. Il raccommoda à la hâte de vieux caleçons et une vieille soutane, prit son crucifix, son bréviaire et un autre livre, un gros livre in-18, imprimé à Cologne en 1531, de Marcus Marulus, l'*Institution de la Vie religieuse par des exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament.* Ce fut tout son portemanteau. Maigres bagages; mais eux, du moins, ils revinrent en partie. Le Bréviaire est à Nantes; le crucifix et le *Marulus* à Madrid, dans la sacristie de la Chapelle Royale. Le *Marulus* a encore ses marges vierges. Les Jésuites, observe le Père Cros, n'écrivent rien sur leurs livres.

Enfin, nous sommes seuls avec François. Il nous semble qu'il sera davantage à nous. Ses lettres nous introduiront un peu plus dans sa familiarité, je ne dis pas dans son intimité, car il est très rare qu'on pénètre dans l'intimité d'un saint, et surtout d'un saint qui fut un homme d'action. Il se donne à tous, et ce qu'il garde pour lui, Dieu seul le sait. Ce voyage de trois mois en compagnie de Pedro de Mascarenhas, qui s'était fait le pénitent d'Ignace, fut un des plus heureux de sa

vie. Il éprouvait bien, en se détachant d'Ignace, une tristesse, dont l'effusion va presque jusqu'aux larmes. « Je crois qu'en cette vie, lui écrivait-il de Bologne, ce n'est plus que par de, lettres que nous nous reverrons. Nous revoir *facie ad faciem*, avec force embrassemens, ce sera pour l'autre vie : tant que durera ce peu qui nous reste de la présente, visitons-nous donc fréquemment par lettres : ainsi ferai-je. » Quand il passa à Parme, où il espérait trouver Le Fèvre, — qui, justement, ce jour-là, était à Brescia, — il ressentit une contrariété mélancolique. Lorsqu'il franchit les Pyrénées, il regretta sans doute que l'Ambassadeur ne suivît point la route de Roncevaux et de Pampelune et qu'il ne lui fût point permis de jeter un dernier coup d'œil sur le paysage de son enfance et d'embrasser ceux de sa famille qui y vivaient encore. Mais ces ennuis se perdaient dans la joie de toucher bientôt à l'objet de ses rêves. Et puis, il recevait partout tant de marques d'affection et de respect! Les Bolonais ne l'avaient point oublié : ils avaient assiégé l'église où il disait sa messe. La terre occidentale se faisait plus douce pour les pieds de celui qui allait la quitter. Il se dérobait tant qu'il pouvait aux prévenances de l'Ambassadeur; mais il n'avait pas à craindre de s'abandonner un peu au plaisir d'être aimé. Et il était infiniment aimable : toujours empressé à donner un coup de main, serviteur des valets, pansant le cheval et soignant le cavalier, devisant avec l'un et avec l'autre, toujours là quand il y avait une âme à secourir, et toujours gai.

A défaut des témoignages, ses lettres seules nous indiqueraient le tour charmant de son esprit et la nuance de gaieté prime-sautière qui se mêlait à l'expression de ses pensées les plus sérieuses. Un écuyer de l'Ambassadeur, qui avait eu, pendant son séjour à Rome, l'intention d'entrer au couvent, faillit se noyer dans le courant d'une grosse rivière. François nous raconte l'incident :

Pendant qu'il allait ainsi sur l'eau, certes, il aurait mieux aimé être dans le monastère. Il avait un vif regret de tous ses retardemens, et, en ce moment, il aurait voulu de tout son cœur avoir accompli ses desseins. Lorsque je pus m'entretenir avec lui, il me dit : « Rien, pendant que j'allais ainsi sur l'eau à ma perte, sans espoir de salut, ne me causait autant de peine que d'avoir si longtemps vécu sans me préparer à la mort. » Il en demeurait si épouvanté qu'on eût dit qu'il revenait de l'autre monde et qu'il en avait senti les tortures à la façon saisissante dont il en parlait. Il disait : « Qui ne se prépare pas à la mort n'a pas, même au

moment de mourir, le cœur de penser à Dieu. » Ce que ce bon homme disait, ce n'était pas pour l'avoir lu ou entendu dire, mais pour y être passé et le savoir d'expérience.

Ce n'est presque rien; mais un ou deux mots : *il aurait mieux aimé être dans le monastère; — pour y être passé et le savoir d'expérience*, amènent le sourire sur les lèvres. Nous avons là le ton de sa causerie, et sa manière délicate et légère d'envelopper la leçon grave.

Ils arrivèrent en juin à Lisbonne. Rodriguez attendait François, en proie à une fièvre quarte, que « leurs deux joies réunies eurent la force d'expulser. » Quelques jours après, le Roi et la Reine les reçurent. Ils les interrogèrent sur leur genre de vie : ils leur demandèrent comment ils s'étaient connus; ils s'intéressèrent à leurs tribulations de Rome et désirèrent de lire la sentence rendue en leur faveur. A la fin de l'entretien, ils appelèrent leur fils et leur fille, les seuls des neuf enfans que Dieu leur avait laissés. Le Roi dit ensuite à l'Ambassadeur : « Quand il devrait m'en coûter cher, je serais heureux d'avoir ici tous les hommes de cette Compagnie. »

Il se rendait compte, en effet, qu'il n'aurait jamais assez d'apôtres pour contre-balancer, dans son royaume, l'influence délétère de ses conquêtes. Lisbonne, devenue la reine des épices et la courtière des pays fabuleux, regorgeait de richesses. Elle avait capté le commerce des Indes. Sa forteresse de Sokotora fermait la Mer-Rouge aux trafiquans arabes. Elle tenait les grands entrepôts d'Ormuz et de Malacca. Ses croisières promenaient le massacre et l'incendie partout où les autres navires marchands essayaient de se faufiler. Chaque année, les galions du Roi remplissaient le Trésor. Ses maisons de commerce gagnaient cent cinquante pour cent. L'Europe venait s'approvisionner chez elle, et l'Asie lui rendre des hommages. On croisait, dans ses rues montantes et sur les bords du Tage, des princes cynghalais, des rois hindous, des Africains et même des prélats nègres, des gens de toute couleur et de tout plumage. Elle n'avait pas la beauté de Venise, ni surtout le culte de la beauté. Comparée à la république patricienne, elle n'était qu'une parvenue, au luxe insolent, aux jouissances épaisses, mais magnifiquement assise devant l'Océan libre. Les Juifs qui ne s'étaient pas exilés, et qu'une absurde politique avait contraints de recevoir le baptême, la travail-

laient sourdement; et le Saint-Office, que ses rois, jaloux des rois d'Espagne, avaient établi malgré les remontrances de Rome, peuplait les cachots sans amender les mœurs.

François et Rodriguez se mirent à l'œuvre. Ils répandaient la pratique des *Exercices spirituels*, confessaient, prêchaient, et, comme dans les villes italiennes, exhortaient au fréquent usage de la Pénitence et de l'Eucharistie. L'attrait de la nouveauté, leur distinction d'esprit et leur ascétisme provoquèrent un de ces mouvemens religieux souvent plus superficiels que profonds. Une lettre de Rodriguez à Ignace et les lettres de François respirent le succès. « C'est chose admirable à voir que la piété de ce peuple et comme il va épris d'amour pour Dieu Notre-Seigneur, dit Rodriguez. Tel plus que duc s'ouvre à nous en des entretiens intimes, comme s'il se confessait; et ainsi font les frères du Roi. » Je n'aime guère ce *Tel plus que duc :* la périphrase se rengorge en baissant les yeux et en pinçant les lèvres. François est toujours plus simple, plus direct. Ses périphrases à lui, quand il en emploie, ne sont que d'aimables sourires. Il constate aussi l'efficacité de leurs prédications. « La Cour est si bien réformée, qu'elle tient plus d'un monastère que d'une cour. » Le Roi, de plus en plus désireux de s'attacher la Compagnie, avait décidé qu'il lui fonderait une maison et lui bâtirait un collège. De nombreux prêtres y postulaient leur admission. L'Inquisiteur avait ouvert à François et à son compagnon les portes des cachots. C'était entre leurs mains qu'on remettait un savant rabbin conduit à Lisbonne par son intention de se convertir.

D'autre part, François visitait les gens qui revenaient de l'Asie portugaise; et les renseignemens qu'on lui donnait excitaient son enthousiasme. Le Vice-Roi, qui devait les prendre sur son navire et qui avait déjà passé de longues années là-bas, lui parlait « d'une certaine île de l'Inde, où ne vivent que des Infidèles sans mélange de Maures et de Juifs, et où ils auraient un grand fruit assuré. Il ne doutait pas que le Roi de cette île et tous ses sujets ne se fissent chrétiens. » Cette île ressemble à la mine d'or qui doit exister quelque part et que garantissent les agens de colonisation. « Le Vice-Roi est un grand homme de bien, ajoutait François : on le tient pour tel ici, et il est là-bas aimé de tous. » En réalité, ce don Martin Alphonse de Sousa n'était qu'un forban. Mais François le jugeait d'après les espé-

rances qu'il concevait à l'entendre. D'autres lui disaient : « Si aux Indes, comme ici, vous procédez par des voies à tel point écartées de toute ombre d'avarice, nul doute qu'en peu d'années, lorsqu'on aura vu et reconnu que vous cherchez uniquement le salut des âmes, vous n'ayez converti à la foi de Jésus-Christ deux ou trois royaumes d'infidèles. » Ces paroles, plus précises et plus sages, laissaient supposer que les premières Missions avaient déjà besoin d'être réformées. François se mit en quête de prêtres qui voulussent l'accompagner pour le seul service de Dieu, et que nul ne pût soupçonner « de poursuivre moins le spirituel que le temporel. » Ils n'étaient pas faciles à trouver. De fait, il n'en emmena que deux : l'un, un jeune prêtre de Camerino, qui ne sera jamais nommé que *Micer Paul*, et qui, la veille du jour où Rodriguez quittait Rome, s'était offert à Ignace ; l'autre, un brave homme zélé, mais très obtus, malgré quelques études à l'Université de Paris, Mansilhas. François comptait sur l'aide de Dieu pour le faire ordonner aux Indes, à titre de pauvreté volontaire et de très suffisante simplicité, *sufficientissimæ simplicitatis*.

Et voici maintenant que Jean III hésitait à laisser partir ces hommes rares que la Providence lui avait envoyés. Il pensa que le bien de son royaume importait encore plus que celui des rois de Ceylan ou des sultans de Ternate et que le meilleur moyen qu'on eût de les amener à la connaissance de la vraie foi était peut-être de n'expédier chez eux que de solides chrétiens façonnés par des mains aussi pieuses et aussi fermes. Le rêve de François allait mourir sur le rivage. Les hésitations du Roi furent portées jusqu'à Rome, qui ne voulut rien décider. Mais Ignace vint discrètement au secours de son ami dont il devinait les inquiétudes. Il proposa que Rodriguez restât au Portugal et que François, déjà élevé par le Pape à la dignité de nonce apostolique, partît. Le Roi se rallia à cette idée. Il chargea don Antonio Ataïde, son favori, de s'enquérir près de François de ce qui lui serait nécessaire pour le voyage. Cet Ataïde, premier comte de Castanheira, était un personnage fastueux et dur, celui-là même dont le Camoens aima la sœur et qui le fit exiler à Santarem, parce que le jeune homme était pauvre. François n'accepta qu'une soutane de laine en prévision des froids du Cap de Bonne-Espérance, et il refusa un serviteur. « Il le faut pour votre dignité, lui dit le comte. Vous ne pouvez pas laver votre linge ni vous occuper du pot-au-feu. » Fran-

çois lui répondit : « Señor, cette jalousie d'une prétendue dignité, ce zèle pour accomplir de prétendus devoirs, ont mis la chrétienté dans le déplorable état où nous la voyons. Pour moi, j'entends laver mon linge, m'occuper du pot-au-feu et servir encore les autres : à quoi j'espère ne perdre aucune autorité. » Son père eût été heureux de l'entendre : il parlait comme les *Ordonnances de Santa Maria de Xavier*.

Un des tableaux les plus brillans des *Lusiades* est celui du départ de Vasco de Gama. Tout est prêt, vaisseaux, matelots et soldats. Ceux qui vont s'éloigner n'ont plus qu'à préparer leur âme aux périls de la mer. Ils entrent dans l'église de Bethléem qui s'élève sur le rivage et regarde les flots. Ils adorent l'Être souverain ; ils le prient de les porter, sans orage, aux régions de l'Aurore et de bénir des armes qui ne seront employées que pour sa gloire. Parens, amis, tout un peuple couvre la plage, et les moines qui les accompagnent chantent des cantiques. Depuis Gama, le cérémonial du départ de la flotte n'avait pas plus changé que la face incertaine de l'Océan. On dit que les religieux de Bethléem apportèrent une chaire au milieu de la plage et que François y prêcha. On dit aussi que, pendant qu'il célébrait sa dernière messe, deux gentilshommes se battaient en duel, près de l'église. Dès qu'il eut quitté l'autel, il courut vers le blessé qui perdait son sang, s'agenouilla et le confessa. Mais, quand il lui demanda de pardonner à son ennemi, le jeune homme secoua la tête et répondit qu'il aimait mieux aller en enfer. Et François lui dit : « Ne pardonneriez-vous pas si Dieu vous accordait la vie ? » Le malheureux, qui se croyait déjà mort, demeura un instant interdit, puis il murmura : « Oui, je pardonnerais. » — « Vous guérirez donc, » dit François. Cet homme savait trouver les paroles qui délient les âmes.

On était au 7 avril 1541. Il était né ce jour-là même, trente-six ans plus tôt. Pour la seconde fois, il entrait dans l'inconnu.

André Bellessort.

LE NOUVEAU BLOCUS

Ce fut pour les Anglais et pour leurs Alliés une pénible découverte lorsque, vers le 15 janvier, parurent des statistiques américaines qui prouvaient l'inefficacité du blocus de l'Allemagne en montrant que celle-ci n'avait cessé d'être ravitaillée par les neutres du Nord, — Hollandais et Scandinaves, — assez largement pour qu'elle fût en mesure de soutenir longtemps encore la lutte.

Pour tout dire, la surprise n'avait pas été générale. Beaucoup d'observateurs attentifs déduisaient, depuis quelques mois déjà, de certains faits qui parvenaient à la connaissance du public, la fâcheuse conséquence que l'on s'abusait sur les effets de l' « étouffement économique » de l'ennemi. Ceux d'entre eux que rien n'inclinait, dans une crise si grave, à faire abstraction des suggestions de leur expérience, des leçons de l'histoire, — celle du « blocus continental, » par exemple, — et de leur connaissance du cœur humain, s'étaient même persuadés, dès le début de la *lutte d'usure*, que, chez les neutres limitrophes de l'Empire allemand, les intérêts surexcités à l'extrême mettraient tout en œuvre pour se satisfaire. Il était bien clair que, cédant à l'appât de gains considérables, une foule de sujets de ces petits États allaient s'entremettre avec ardeur, avec habileté aussi, malheureusement, en vue de procurer à l'Allemagne tout ce qui lui était indispensable pour continuer « sa guerre. » S'imaginer d'ailleurs que le scrupule de se rendre indirectement complices des actes cruels systématiquement accomplis par nos adversaires pourrait arrêter des

hommes de finance et de négoce, des entrepositaires, des courtiers qui se voyaient en passe de s'enrichir en quelques mois, c'était se payer d'étranges illusions. Et compter que, par de laborieuses tractations avec les gouvernemens, — intéressés eux-mêmes dans ces opérations, ne fût-ce que par l'augmentation des revenus des douanes, — ou par l'établissement de « trusts » avec de grands commerçans plus ou moins sincères, en tout cas dépourvus d'autorité et de moyens de coercition (1), on arriverait à endiguer le flot des importations suspectes dans les ports neutres et à barrer tous les chemins de frontière aux contrebandiers, c'était vraiment encore se leurrer de gaieté de cœur. C'était aussi mal connaître les ressources, la fertilité d'expédiens, la longue préparation à la guerre économique de nos méthodiques ennemis. C'était enfin ignorer de parti pris le prestige dont ils jouissaient, la crainte qu'ils inspiraient à ces peuples faibles, peut-être même certaines conventions, dont le secret avait pourtant transpiré.

La signification et la valeur des statistiques dont je parlais tout à l'heure viennent d'être contestées devant le Parlement anglais par le chef du « Foreign Office, » l'organisme gouvernemental auquel l'opinion, de l'autre côté de la Manche, reprochait le plus vivement son inertie et sa crédulité. Il se peut, en effet, qu'il y ait lieu d'en rabattre, quand on nous dit que les neutres du Nord importent sept ou huit fois plus qu'il ne leur est nécessaire pour leurs besoins très largement calculés et, donc, que l'excédent va tout droit à l'Allemagne. J'ai, pour ma part, reçu une lettre d'un Hollandais de marque qui observe, entre autres choses, que son pays doit en ce moment faire face à l'alimentation et à l'entretien de plusieurs centaines de mille de Belges. C'est un peu insuffisant comme explication, et les Belges n'ont sans doute besoin ni de tant de cuivre, ni de tant de caoutchouc, transportés subrepticement en colis postaux. Au reste, tout en s'élevant contre des exagérations que reconnaissaient volontiers les observateurs de sens rassis, le gouverne-

(1) ... Importations portées au décuple du chiffre normal ; interdictions d'exporter aussitôt neutralisées par des permis spéciaux appelés « Consenten ; » importations sous le régime du « trust, » mais dont, après la première main, la destination finale était incontrôlable, rien n'y fit. On laissa faire. « Ne touchez pas aux neutres!..., » etc., etc. Ainsi s'exprime, dans une lettre qui a paru le 26 janvier, dans *la Liberté*, M. J. Hédeman, correspondant de la presse française en Hollande.

ment anglais n'a pas essayé de nier l'inefficacité relative du blocus actuel et il a déclaré qu'il allait prendre toutes mesures nécessaires pour en resserrer les mailles.

« Blocus actuel, » écrivons-nous. Mais, en fait, y avait-il bien blocus? Les Anglais disent oui, les Américains disent non; et s'il s'agit de blocus complet, de blocus *effectif*, surtout, dans le sens que le droit international donne à cet adjectif, il faut bien reconnaître que le gouvernement de Washington avait raison dans ses dénégations, puisque, à n'en point douter, les ports de la Baltique, les ports du littoral le plus étendu de beaucoup de l'Empire allemand, ne sont pas bloqués du tout par les Alliés et que les ports mêmes de la mer du Nord ne le sont qu'à grande distance, à une distance telle qu'un *blockade runner* dans le genre de ceux qui entraient si brillamment à Charleston, il y a cinquante ans, aurait certainement des chances de passer indemne.

Or cette question de la réalité, de l'« effectivité, » si je puis dire, du blocus de la côte ennemie a, juridiquement, une importance considérable. C'est, en effet, la condition expresse de la légitimité de l'exercice du *droit de suite*, qui permet au bloqueur de s'assurer de la destination ultime de tel objet ou de telle matière, figurant dans la liste de la contrebande de guerre, qu'un navire neutre transporte dans un port neutre, mais un port d'une puissance limitrophe du belligérant bloqué, de telle sorte qu'on est en droit de soupçonner que c'est ce belligérant qui, en dernière analyse, bénéficie de cet objet ou de cette matière.

« Jusqu'à ce que vous ayez pénétré dans la Baltique, disent les États-Unis, — qui savent fort bien ce qu'une telle condition présente de difficultés à l'esprit des dirigeans anglais, — nous ne pourrons, en toute justice, admettre la légitimité du contrôle de plus en plus rigoureux que vous exercez sur nos cargaisons à destination de Rotterdam, de Bergen ou de Copenhague, bien moins encore la saisie ou seulement la retenue des marchandises dont la destination finale est l'objet d'un doute qui, justifié ou non, vous suffit pour tout arrêter. »

Ces observations étaient déjà présentées avec force, au moins dans leur expression, par les représentans du président Wilson, au cours de ce que j'appellerai encore le *blocus actuel*

puisque, au moment où j'écris, le nouveau n'est pas entré en vigueur et qu'on en ignore les dispositions essentielles. Mais comme on sait, par les déclarations de lord Grey, qu'il ne s'agit que de l'application plus sévère, plus complète, des dispositions existantes, on est en droit de se demander à quel degré d'énergie arriveront les protestations américaines et quelles pourront en être les suites.

En ce qui touche l'un des neutres du Nord, l'un des neutres « transiteurs, » comme on les appelle couramment, la Suède, cet État médiocrement disposé, on le sait, en faveur des Alliés (1), a déjà fait sentir que les choses n'iraient point sans de graves difficultés, si la Grande-Bretagne persistait dans ses méthodes de resserrement progressif des légitimes libertés des neutres. Un des ministres de la Couronne a déclaré qu'il ne pouvait écarter complètement, quoi qu'il en eût, l'éventualité d'un conflit. Et sans doute on a cherché, on a trouvé même des atténuations sensibles de cette déclaration assez menaçante; mais il n'en reste pas moins qu'il y aurait des inconvéniens graves à s'aliéner définitivement la nation scandinave la plus puissante, la mieux armée, — 300 000 hommes parfaitement équipés et pourvus, dit-on, — la mieux placée pour nous nuire, ou pour nuire à nos alliés de Russie, ne fût-ce que par l'interruption des communications de ceux-ci avec les ports de Norvège; celle enfin qui, devenue industrielle, est en situation d'exporter en Angleterre et chez nous des produits manufacturés fort utiles.

A la vérité, on put croire, l'été dernier, que les opérations si brillantes des sous-marins anglais permettraient aux Alliés de placer les neutres les plus récalcitrans en face des résultats d'un véritable blocus. Le lecteur se rappelle certainement les ravages causés par ces bâtimens de plongée dans la flotte de vapeurs qui, des ports suédois de Bothnie, apportaient aux ports allemands les riches minerais et les fontes brutes de la Dalécarlie si appréciés des hauts fourneaux et des usines de la

(1) Ceci était plus vrai au début du conflit qu'aujourd'hui, fort heureusement. Les Allemands ont perdu, par leur manière de conduire la guerre, en général, et en particulier par certaines brutalités à l'égard de la marine marchande suédoise, aussi bien que par des actes contraires au respect des eaux territoriales du royaume, beaucoup des sympathies qu'ils avaient su s'acquérir dans la période de « l'avant-guerre. »

Westphalie ou de la Saxe. Les préoccupations furent vives en Allemagne. Allait-on perdre la maîtrise de la Baltique ? Il semblait qu'il dût suffire pour cela qu'au gros de la flotte russe, dont la valeur s'était affirmée en Courlande, se joignît une grande escadrille de *light armoured cruisers* (croiseurs cuirassés légers, type *Arethusa* et *Calliope*) et de « destroyers » ou grands torpilleurs anglais, tous navires d'assez faible tirant d'eau pour franchir le Sund sans être arrêtés par les « basses » de 6 mètres. L'Office allemand de la marine, ayant cru savoir qu'il était en effet question d'une jonction de ce genre, prit brusquement le parti de faire barrer, sans aucun souci de la neutralité danoise et suédoise, la partie méridionale du Sund par un champ de mines automatiques. Mal mouillés sans doute, ces engins dérivèrent dans la Baltique, coulant indistinctement Allemands et neutres, navires de guerre et paquebots. Il fallut les recueillir, les draguer, les faire exploser. Un peu après, une nombreuse flottille de bâtimens légers allemands franchissait le détroit et s'élançait dans le Cattégat à la rencontre de cette force navale britannique qui, en réalité, ne vint pas et peut-être n'avait jamais dû venir. Mais, peu à peu, la mauvaise saison aidant, les patrouilles organisées par la marine allemande dans la moyenne Baltique obligèrent les sous-marins anglais et russes à rentrer à Reval. Leur fructueuse campagne était momentanément suspendue, et il devenait difficile aux Alliés de parler du blocus effectif de la côte ennemie. L'argumentation américaine reprenait donc toute sa valeur au moment où il eût été le plus utile qu'elle la perdît ; et c'est encore là qu'en sont les choses sur ce point capital.

Entre temps et à la suite de nouveaux torpillages de paquebots sans avertissement préalable, exécutés dans la Méditerranée, le gouvernement de l'Union avait renouvelé ses protestations, ses enquêtes, ses demandes d'explications. Il reprenait même l'affaire de la *Lusitania* et, indigné que l'Allemagne se bornât dédaigneusement à offrir une indemnité pécuniaire aux familles des victimes américaines, il exigeait que le commandant du sous-marin fût désavoué et puni. Enfin, ces jours derniers (29 janvier), le président Wilson faisait connaître d'une manière positive ses vues au sujet de quelques-unes des

modalités de la guerre sous-marine, ou plutôt des opérations des sous-marins.

Je ne commenterai pas longuement ces propositions, qu'étudient en ce moment les Puissances intéressées. Je me borne à remarquer que la rédaction de certains articles, — le cinquième, par exemple, — ne s'inspire point du sens des réalités. Aucun marin n'aurait consenti à poser en principe « qu'un navire marchand ne peut être coulé que s'il est impossible de le convoyer et, dans ce cas, les passagers et l'équipage doivent être mis en sûreté. » Un sous-marin ne peut évidemment pas *convoyer* un navire marchand. Il ne le peut pas, matériellement; il le peut encore moins au point de vue militaire. Ce serait un suicide, un suicide généreux qu'il est difficile d'attendre de nos adversaires.

Quant à l'obligation de mettre le personnel du navire coulé en sûreté, qu'en peut faire le submersible et comment arriverait-il à résoudre le problème? Un croiseur de surface de grande taille peut, — et difficilement encore, — prendre à son bord l'équipage et les passagers d'un paquebot de moyen tonnage qu'il s'est résolu à couler. On ne peut vraiment pas demander cela au mince fuseau de quelques centaines de tonnes où une vingtaine d'hommes ont peine à se mouvoir. Tout ce que peut faire le commandant du sous-marin, c'est de permettre aux malheureux qu'il vient d'attaquer, d'embarquer dans les canots avant que leur navire ne s'engloutisse. Mais ces canots sont toujours en nombre insuffisant. On les surcharge; ils s'emplissent; ils coulent le long du bord. Supposons qu'ils puissent s'éloigner et naviguer? Que deviendront-ils, pour peu qu'un vent s'élève et que la mer grossisse? D'ailleurs, point de vivres, point de vêtemens. On n'a pas eu le temps d'en prendre. Bref, trois fois sur quatre, il ne s'agit pas de sauver de la mort des créatures humaines, il ne s'agit que de prolonger leur agonie. Mais les « principes » sont respectés.

Que ne peut-on dire aussi de cette clause (n° 4) de l'arrangement proposé, que « l'attaque du navire marchand doit cesser aussitôt que cesse la tentative de fuite ou de résistance? »

S'imagine-t-on qu'un sous-marin allemand, qui aura commencé à canonner un paquebot en marche, s'arrêtera tout juste, quand celui-ci aura stoppé? Sait-on qu'aux distances moyennes de tir et dans les conditions spéciales où se trouve un submer-

sible qui émerge, il est très difficile de reconnaître si le paquebot marche ou s'il est immobile ? Et que sera-ce, quand ce paquebot, armé comme ils le sont ou vont l'être aujourd'hui, aura rendu d'abord coup pour coup à l'assaillant? Voit-on celui-ci, — un Allemand!... — attendre avec patience, pour continuer son feu, d'être bien certain que sa victime, décidément résignée à son sort, ait renoncé à faire usage de ses canons ? Cela n'est ni militaire, ni marin. De telles clauses restent forcément lettre morte.

En sera-t-il autant des dispositions que le gouvernement américain annonce au sujet, précisément, des paquebots armés exclusivement pour leur défense, à qui on prétend refuser l'entrée des ports de l'Union, à moins qu'ils ne se soumettent aux conditions qui visent les navires de guerre, — autant dire à moins qu'ils ne consentent à l'éventualité d'une expulsion sans avoir pu débarquer leur chargement ou en embarquer un nouveau?

Remarquons qu'il ne peut être question ici que des navires marchands des Puissances alliées, ceux des empires du Centre ayant disparu des mers. Remarquons aussi que nous ne nous sommes résolus à pourvoir nos paquebots et grands *cargo-boats* de quelques canons légers, utilisables seulement contre les sous-marins, que lorsque nous avons eu la surabondante certitude que nos ennemis étaient décidés à tout couler sans avertissement préalable; de sorte que l'on ne pourrait, en bonne justice, nous demander de renoncer à des mesures de protection si légitimes et depuis si longtemps attendues que dans le cas où les gouvernemens allemand et autrichien accepteraient loyalement, sans arrière-pensée, les articles de la convention proposée par le Cabinet de Washington articles dont l'exécution stricte aurait pour conséquence, — on vient de le voir, — de paralyser complètement les opérations des sous-marins contre les navires de commerce. M. le président Wilson est-il disposé, dans de telles conditions, à se porter garant de la bonne foi de la Wilhelmstrasse et du Ballplatz si, d'aventure, les deux empires acceptaient la convention dont il s'agit? Je ne le pense pas. Et alors?...

On voit ainsi où peut conduire, même chez les meilleurs esprits, le souci de tenir la balance égale entre deux groupes de belligérans, quand ce souci, d'ordre purement politique et circonstanciel, se substitue à la seule préoccupation digne d'une

grande nation civilisée, celle du respect des droits imprescriptibles et absolus de l'humanité.

Mais qu'adviendra-t-il, — et ici je rentre expressément dans mon sujet, — lorsque, aux difficultés résultant des dispositions de la Maison-Blanche à l'égard des paquebots armés de la Quadruple Alliance, viendront se joindre les contestations plus graves et particulièrement aiguës, en raison des intérêts américains mis, là, directement en jeu, qui auront pour origine les opérations des croiseurs alliés de la mer du Nord et de la Manche, *agissant exactement comme si une force navale alliée suffisante bloquait effectivement le littoral allemand de la Baltique?* Je ne me hasarderai pas à de vaines prédictions. Il suffit sans doute de dire qu'il y a là matière à sérieuses réflexions pour les Alliés, et particulièrement pour la Grande-Bretagne. Et, vraiment, la situation ne laisse pas d'être fort délicate pour cette dernière. Pour s'en rendre compte, il faut remonter à quelques mois en arrière et relire les passages les plus significatifs de la lettre de M. Balfour au sujet de l'attitude des *Home fleets* anglaises, lettre destinée à être publiée et qui a paru, le 7 septembre 1915, dans les principaux journaux français.

« Les hommes d'État allemands, dit le premier lord de l'Amirauté, étaient trop avertis pour supposer qu'ils pourraient immédiatement mettre à flot une marine égale à celle de la Puissance qui constituait le plus formidable obstacle à leurs projets de domination; mais cependant ils ne mettaient point en doute les avantages que leur conférerait leur politique navale.

« Ils calculaient en effet qu'une flotte puissante, même si elle était numériquement inférieure à la flotte britannique, pourrait néanmoins tenir celle-ci en échec; *car aucun gouvernement anglais n'oserait risquer un conflit qui, bien que pouvant se terminer victorieusement, pourrait le laisser en définitive avec des forces navales inférieures à celles d'une tierce Puissance quelconque.* »

Cette tierce puissance vis-à-vis de laquelle l'Angleterre ne veut pas être en état d'infériorité après une victoire navale trop chèrement acquise, cette tierce Puissance n'est pas *quelconque*. C'est l'Amérique, dont la flotte peut être en effet considérée comme ayant une valeur suffisante pour balancer la force

navale britannique, si celle-ci perdait un certain nombre de *dreadnoughts* dans une bataille décisive contre la *Hoch see flotte* (1).

A vrai dire, si les réflexions que je viens de citer traduisent bien encore les préoccupations du gouvernement anglais, ces appréhensions paraissent fort exagérées. Outre qu'en tout état de cause, il semble difficile qu'on envisage aux États-Unis la possibilité d'un conflit armé avec la Grande-Bretagne, quelque acuité que puissent prendre des discussions de l'ordre commercial et au moment où le personnel dirigeant de la grande république reproche amèrement à l'Allemagne le refus que fait celle-ci de désavouer ses commandans de sous-marins, comment oublierait-on là-bas que l'Angleterre a deux alliés, la France et le Japon, dont les escadres viendraient s'ajouter numériquement à ses *Home fleets?* Rien que l'adjonction à celles-ci, pour éprouvées qu'elles fussent, de nos cinq *dreadnoughts* et de nos six *Diderot* suffirait à rétablir un équilibre momentanément rompu. Quant à la flotte japonaise, on sait quelle puissante diversion elle créerait, le cas échéant, sur le littoral des États de l'Ouest, qui sont ceux, justement, où l'on compte le plus de germanophiles. Rien de tout cela n'est ignoré de qui a intérêt à le savoir, et en réalité, si les prévisions humaines ont encore quelque valeur, dans l'extraordinaire crise que traverse le monde, il est permis d'affirmer que ni l'Angleterre, ni nous-mêmes, — à qui ce serait particulièrement douloureux, — ni le Japon, fort occupé de la Chine, en ce moment, ne se trouveront engagés dans une lutte qui choquerait violemment les sentimens intimes de la plus grande partie, du moins de la plus « humaine, » de la plus morale, de la plus respectable partie de la nation américaine.

Comptons d'ailleurs sur nos ennemis, dont les fautes nous servent autant que nos propres mérites, ainsi qu'il arrive souvent à la guerre. Comme je le disais tout à l'heure l'excès de leur orgueil retient sur leurs lèvres, en ce moment même, le désaveu de leurs pirateries. S'ils persistent dans cette

(1) Les États-Unis ont en service 39 cuirassés dont 14 *dreadnoughts*. Ils en pourraient mettre environ 30 en ligne dans l'Atlantique. Il faudrait que la flotte anglaise eût perdu la moitié de son effectif pour se trouver en état d'infériorité Notons qu'elle a, de plus que la flotte américaine, 10 *croiseurs de combat*, qui sont des *dreadnoughts* rapides.

attitude, soyons assurés de la rupture de leurs relations diplomatiques avec le Cabinet de Washington. C'est le moins qui puisse arriver sans doute. S'ils n'y persistent pas et qu'ils donnent de ce côté satisfaction au président Wilson, on peut être convaincu que leur superbe, blessée, voudra prendre sa revanche et qu'ils commettront de nouvelles et maladroites incartades. En tout cas, ou bien ils n'accepteront pas les termes de l'accord proposé au sujet des opérations de sous-marins, ou bien ils en violeront les dispositions que nous commentions un peu plus haut. Et ils ne sauraient faire autrement, je le montrais tout à l'heure, sans renoncer aux bénéfices qu'ils attendent toujours de la guerre sous-marine.

Mais si, tout bien examiné, on est en droit d'écarter l'idée de décisives complications avec l'Amérique au sujet du resserrement du blocus de l'Allemagne « au travers des neutres, » comme le disait fort justement, il y a quelques jours, un membre de la Chambre des Communes, il n'est point douteux que les mesures annoncées provoqueront de fréquens et pénibles incidens. Il y aura des représailles, dont la moindre est celle que l'on nous promet dès aujourd'hui : le refus de recevoir dans les ports américains, comme navires de commerce, les paquebots et « cargo-boats » armés contre les sous-marins. Il est clair que, tant que nous dépendrons, si peu que ce soit, des grandes usines et fabriques américaines pour nos réapprovisionnemens, nous aurons intérêt à ménager une opinion publique qui, dans l'ensemble, sera toujours sensible aux considérations de l'ordre matériel, une opinion que les « Progermains » sauront toujours impressionner en réclamant l'entière liberté du négoce maritime, telle qu'elle est définie, en temps de guerre, par les règles du droit international actuel.

Un intérêt du même ordre commanderait de ménager aussi la Suède. J'observais brièvement tout à l'heure que certaines industries suédoises envoient d'importans produits chez les Alliés et pas seulement chez les Russes, comme d'aucuns le croient. On a parlé ces jours derniers de la pâte de bois, que le ministère suédois, de provision, juge bon de refuser à l'Angleterre. Ce n'est qu'un commencement. Le plus grave des problèmes qui vont se poser est toujours celui du transit des fournitures à destination de la Russie par les ports d'une

Norvège mécontente et les voies ferrées d'une Suède hostile.

On nous avait dit, il y a quelques semaines, que le chemin de fer qui reliera la côte Mourmane (1) à Pétrograd était sur le point de fonctionner. Il faut en rabattre. Même en empruntant la voie de la partie occidentale de la Mer-Blanche, ce qui ne semble pas très pratique, sauf au cœur de l'été, on n'ira du port d'Alexandrovsk de Kola dans l'intérieur de la Russie qu'au mois d'avril. Le tronçon qui doit longer la Mer-Blanche, de Kandalatsk à Kem, est en effet d'une construction très difficile, traversant une région de fondrières marécageuses, où l'on ne peut rien établir que sur pilotis. En fait, les Alliés seront encore longtemps tributaires des lignes scandinaves de Narwick-Luléa et de Trondjhem-Gefle. Cette sujétion exige quelque prudence.

Au Danemark, en Hollande, que deviendront les « ententes » au moyen desquelles les Alliés avaient obtenu une certaine limitation des exportations faites en faveur de l'Allemagne ? On verra se multiplier, de connivence avec des autorités décidément tournées contre nous, les *Consenten*, — analogues à nos propres « dérogations, » — qui permettent à nos ennemis de reprendre en détail tout ce qu'on pense leur avoir enlevé en bloc.

On verra de plus en plus le Danemark, par exemple, importer pour l'alimentation de sa population de la viande frigorifiée ; et nous n'aurons rien à objecter à cela. Mais, en même temps, à l'abri de nos vues et de nos investigations, il transportera à Kiel, à Lübeck, à Warnemünde, les beaux animaux sur pied que produit en abondance ce pays de riches pâturages et d'élevage savant. Double avantage : satisfaire l'Allemagne que l'on craint, au détriment des Alliés que l'on ne craint pas, et réaliser des gains très sensibles.

Bref, tous ces neutres, producteurs d'un côté, intermédiaires et « transiteurs » de l'autre, s'évertueront plus que jamais, excités par le ressentiment des intérêts menacés, à faire bénéficier nos ennemis de toutes les modalités de la plus ingénieuse contrebande.

Mais ce n'est pas tout. On pense bien que ces ennemis eux-mêmes ne resteront pas inactifs et qu'ils auront tôt fait de

(1) Cette côte, longée par la branche Nord du Gulfstream, qui s'infléchit là vers le Sud-Est, reste à peu près libre de glaces en plein hiver.

profiter du revirement d'opinion qui se sera produit chez les neutres lésés par les nouvelles mesures de blocus à distance.

Je ne voudrais pas, à ce sujet, établir de trop sombres pronostics sur des bases qui restent, forcément, un peu incertaines. Il faudrait d'ailleurs entrer dans des détails dont l'exposé pourrait avoir des inconvéniens. Ce que l'on peut dire avec une quasi-certitude et sans rien apprendre, assurément, à nos ennemis qu'ils ne sachent mieux que nous-mêmes, c'est que la guerre sous marine reprendra dans la mer du Nord avec une violence exaspérée et malheureusement, — car c'est là le point délicat, — avec la faveur et l'appui clandestin des populations côtières des États neutres qui bordent cette mer. Or, il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte pour se rendre compte des facilités que trouveront les sous-marins allemands sur certain littoral découpé, semé d'îlots, creusé partout de « caches » et de calanques où déjà, dans les premiers mois des hostilités, ils s'étaient créé des abris et des bases de ravitaillement.

Il n'y aura d'ailleurs pas que les sous-marins à rentrer en ligne (1). Comptons sur la mise en jeu la moins scrupuleuse de l'aveugle et terrible engin, la mine automatique. Déjà, dans toutes les cervelles allemandes est né le dessein de rendre la mer intenable pour tout le monde, puisque c'est par la mer que l'on prétend réduire à merci la grande nation élue pour gouverner l'Europe.

Je ne dis rien de la guerre aérienne parce que les effets, quoi qu'on fasse et en dehors de la poursuite d'objectifs militaires précis, n'en saurait être comparables à ceux de la guerre sous-marine. Mais de ce côté-là aussi, on peut s'attendre à une recrudescence d'opérations ayant pour but de détruire et tuer, rien que détruire et tuer, sans plus de scrupules.

Que conclure de tout ceci? Car enfin il semble que nous soyons pris dans les branches d'un dilemme : ou bien nous resserrerons le blocus et alors nous nous exposons à d'inextricables difficultés du côté des neutres, en même temps qu'à un redoublement de fureur destructrice chez notre dange-

(1) Je ne m'arrête pas à démontrer l'inanité des espérances que l'on avait conçues, il y a quelques mois, au sujet de la destruction quasi totale des submersibles allemands. Nos aveugles optimistes avaient oublié que les chantiers allemands produisaient sans cesse et avec une accélération marquée.

reux adversaire; ou bien nous laisserons les choses en l'état et alors, cet adversaire continuant à s'alimenter par le Nord (1), c'est la prolongation indéfinie de la guerre...

Je me hâte de le dire : si la question se posait avec cette rigueur, mon choix serait fait aussitôt et nul ne doutera que ce ne fût dans le sens du resserrement du blocus... Je discerne nettement les conséquences graves, les conséquences inattendues pour beaucoup de gens, — et non des moindres! — des résolutions conjointes qui vont être prises à Londres, à Paris, à Rome, peut-être, à Pétrograd, je suppose aussi, au sujet du blocus à distance de l'Allemagne; mais tout vaut mieux que la situation actuelle. Assez de leurres et d'illusions; assez de cette politique timorée, dont on ne sait au juste si elle est pacifiste ou belliqueuse et qui nous rend la risée non pas seulement de nos ennemis, mais des prétendus neutres qui les favorisent, tout en s'enrichissant eux-mêmes!

Mais, en réalité, le dilemme ne se pose pas. Pour sortir de ce que l'on croirait une impasse, il y a une issue parfaitement indiquée et que découvre suffisamment déjà la discussion à laquelle nous venons de nous livrer. C'est *le blocus effectif.* C'est, au moyen de négociations en même temps que d'actes de vigueur dont je ne saurais donner ici le détail, *l'entrée des flottes alliées dans la Baltique.* On a beau tourner et retourner le problème qui nous occupe, il faut toujours en arriver à cette solution, la seule qui satisfasse à toutes les conditions. Supposons-la adoptée et suivie d'effet : du coup tombent toutes les objections et disparaissent toutes les difficultés du côté des neutres. Non pas, certes, que leurs intérêts trouvent leur compte à l'arrêt presque total de leur négoce avec notre ennemi, mais c'est qu'ils n'ont vraiment plus rien à dire contre nous. Nous exerçons notre *droit de suite* plein, absolu, puisque nous bloquons effectivement. Et de plus, nous montrons enfin décision, énergie et force. Or, la force donne toujours raison, même à qui a tort... J'ajoute que, du même coup, les opérations *louches* de la guerre sous-marine deviennent impossibles ou

(1) Il est bien entendu que je ne fais pas abstraction des ressources que les deux Empires du Centre peuvent tirer de la Turquie d'Asie, encore que ces ressources soient bien inférieures à ce qu'ils attendaient. Je n'oublie pas non plus que certains ports méditerranéens, qui, par la Suisse, peuvent correspondre assez directement avec l'Allemagne, figurent en bonne place sur les tableaux d'importations extraordinaires, ceux du coton, par exemple.

beaucoup plus difficiles, privées qu'elles sont de l'appui matériel des neutres. Ces neutres, en effet, sont maintenant derrière nous et non plus devant. Nous nous interposons entre eux et l'adversaire. Comment celui-ci pourra-t-il faire passer des mines à tel « cargo » d'aspect pacifique qui charge des bois dans un port de Norvège ou du minerai dans un port de Suède? Il lui restera, dira-t-on, ses submersibles. Sans doute, mais ceux-ci seront confinés dans la Baltique, en attendant, ce qui ne tardera guère, qu'on les bloque dans les ports d'où ils débouchent en disposant devant ces havres des filets et des mines spéciales, défendus par les escadrilles des bâtimens légers.

Il se peut, objectera-t-on encore. Mais il reste à démontrer que le forcement des détroits danois, compliqué de l'occlusion du fjord de Kiel, est une opération pratiquement réalisable. Il serait bon de dire aussi comment on dissiperait les appréhensions de la Grande-Bretagne au sujet des conséquences lointaines des pertes que subiraient ses *home fleets* au cours de ces *passages de vive force* et de ces blocus rapprochés. N'est-ce point alors que, même victorieuse et tenant la côte allemande sous son étreinte, « l'Angleterre pourrait se trouver en état d'infériorité vis-à-vis de la tierce Puissance » que ne désigne pas expressément la lettre du premier lord de l'Amirauté?

Voilà des questions délicates. Je n'aurais probablement pas licence d'y répondre d'une manière complète. Toutefois, on peut être assuré que l'espoir du succès dans les opérations auxquelles je viens de faire allusion n'a rien de chimérique et, pour ma part, je suis certain qu'à Londres les plans d'attaque du camp retranché maritime allemand de la Baltique, la *Kieler bucht*, ont été depuis longtemps arrêtés, tandis qu'à Rosyth, les belles escadres britanniques sont toutes prêtes à en poursuivre l'exécution, — et avec quelle vaillante, quelle joyeuse allégresse, après une si pénible inaction!...

Mais les appréhensions au sujet de l'attitude ultérieure des États-Unis? — Ici encore, la réserve s'impose. Je pourrais d'ailleurs me contenter de rappeler ce que je disais plus haut de la balance des forces navales après qu'Anglais et Allemands en seront venus aux mains dans une rencontre décisive. Mais j'ajoute qu'il n'est pas interdit de rechercher par d'habiles négociations — où la France, affirment les gens avertis, pourrait

jouer le rôle le plus heureux, — les garanties propres à rassurer les politiques timides qui croient absolument indispensable que la flotte anglaise ait la supériorité numérique sur toutes les autres flottes réunies. Ce principe n'a, au fond, d'autre valeur que celle d'un programme de construction. On n'en saurait faire, en tout cas, un dogme militaire, car ce n'est pas seulement en comptant un par un les cuirassés d'une marine que l'on peut établir exactement sa valeur comme instrument de guerre. Et puis, qu'on ne s'y trompe pas : d'être victorieux sur son front, c'est toujours le meilleur moyen de n'être point pris à revers. Les Allemands le savent bien, qui se rappellent la reculade de la Prusse, en 1805, après Austerlitz; et nous aussi, qui portons encore en ce moment même la peine des lamentables hésitations de Napoléon III, lors de Sadowa...

Contre-Amiral Degouy.

ONZE MOIS DE CAPTIVITÉ

EN ALLEMAGNE

SOUVENIRS D'UN AMBULANCIER

Les *Souvenirs* qui suivent n'ont pas d'autre prétention que celle d'une exacte sincérité. Ils ont été rédigés d'après les notes et les impressions toutes fraîches d'un soldat-infirmier récemment rapatrié d'Allemagne.

Mobilisé dès les premiers jours, désigné sur sa demande pour servir au front, celui-ci rejoignit à Saint-Dié la formation sanitaire à laquelle il était affecté. Il participa de la sorte à l'offensive des troupes françaises en Alsace et franchit la frontière avec la ...e armée, dans sa marche sur Schirmeck.

L'ambulance à laquelle il appartenait fut installée dans un *sanatorium*, sur les hauteurs boisées qui dominent la petite ville de Saales. Nous y arrivons en sa compagnie et lui laissons la parole pour conter ses angoisses, sa capture, son internement en Saxe et les souffrances cruelles qu'il endura chez l'ennemi.

A. T

I

LE SANATORIUM TANNENBERG

12 août 1914. — A demi hôtel, à demi maison de santé, c'est un luxueux caravansérail à l'usage des millionnaires germains neurasthéniques. Sa fragile clientèle a fui. Il va, cette fois, abriter d'autres commensaux que ses hôtes ordinaires et voir soigner des maux plus redoutables que les bobos des belles madames. Les Allemands l'ont évacué, abandonnant leurs

blessés à la garde de trois infirmiers, à présent nos prisonniers avec leur matériel.

Nous avons reçu, chemin faisant, nos différentes affectations et je ne me sens pas sans inquiétude sur mes qualités professionnelles n'ayant jusqu'à présent soigné aucun blessé de ma vie, ni même pénétré dans un hôpital. Heureusement, j'ai les nerfs solides, car je prévois qu'ils seront soumis à une rude épreuve.

Dès l'entrée, le perron franchi, une senteur tiède, piquante, alliacée : l'iodoforme, envahit les narines. Nous gravissons un escalier, enfilons un corridor, l'odeur écœurante s'exaspère; des plaintes, des gémissemens s'exhalent.

— Vous arrivez à pic, déclare l'infirmier qui nous guide, les blessés rappliquent tout le temps. Il y a du turbin, pour sûr.

La chaleur est accablante, et cet homme a retiré sa capote; j'aperçois avec dégoût de larges taches de sang qui maculent sa chemise, des éclaboussures sur ses bras, aux manches retroussées.

Nous prenons aussitôt notre service; l'aile gauche, où l'on nous a envoyés, est comble. Le riant sanatorium est devenu l'hôtellerie de la douleur. Ses chambres coquettes, peintes en couleurs claires, abritent la souffrance et l'agonie : le contraste en est plus pénible de leur décor gai avec les cris d'angoisse et les relens d'abattoir.

Fâcheuse corvée pour mes débuts : un petit caporal chafouin, l'air déplaisant, lance d'une voix grincheuse :

— Deux hommes au 37, avec un brancard, pour enlever le gros Allemand, au trot; vous entendez, vous autres?

Je suis de ceux qu'il interpelle; notre brancard aux mains, nous nous hâtons vers l'endroit indiqué. La porte ouverte, une puanteur ignoble nous rejette, suffoqués, en arrière. Le « gros Allemand » gît sur son lit, hideux, la mâchoire pendante, les membres tordus. Le pauvre diable est mort depuis quarante-huit heures au moins. Son cadavre est en pleine décomposition, et les mouches bourdonnent affreusement autour de sa bouche ouverte.

— Le client vous répugne, gouaille une voix dans notre dos, vous bilez pas, je vais vous aider.

Le survenant nous bouscule, empoigne le corps à pleins bras, le jette sur la civière, que nous enlevons. Péniblement, mon camarade et moi, descendons l'escalier avec notre lugubre fardeau. Je marche devant; la chose que nous portons glisse

sur la toile, ses pieds viennent me coller aux reins. Je suis en bras de chemise, et je sens sur ma chair une froideur horrible qui la hérisse de frissons.

Dans le parc, sous les sapins, s'allonge une grande tranchée remplie de chaux, à demi comblée déjà ; nous y chavirons notre charge, que nous recouvrons en hâte avec quelques pelletées de terre.

13-19 août. — Ces premiers jours, dans leur obsédante uniformité, me laissent une impression de fatigue persistante, d'énervement continuel et confus. Qui m'eût dit, il y a tout juste un an, tandis que je bostonnais suavement à Cabourg, que je viendrais faire en Alsace métier de fossoyeur?... Car, en vérité, c'est bien cette macabre profession que j'exerce. *Alas! poor Yorick...* Ah! oui, hélas! le chemin de la tranchée, dans la clairière, nous est trop vite devenu familier. La fosse profonde est pleine à présent, et, chaque matin, nous en creusons d'autres pour d'autres malheureux. J'en ai tant et tant pioché de ces trous dans la terre fraîche que j'en connais par cœur les dimensions : deux mètres de long, soixante centimètres de profondeur. Il y en a aujourd'hui cinquante-huit, dont les tertres bossellent le jardin joli. Combien, demain, seront-ils?

On doit rudement se battre, là-bas, dans la plaine, derrière les hautes cimes qui bouchent l'horizon. Tous les jours, à toute heure, Allemands ou Français, Français surtout, les blessés nous arrivent par vingtaines. De souples autos, plus souvent de durs chariots de paysans, les amènent ensanglantés et gémissans, la tête ou la poitrine trouée, les membres rompus par la mitraille. Sous eux, la paille est rouge dans les voitures, et, sur le sable des allées, des mouchetures de pourpre marquent leur passage. Certains sont inertes et prostrés, la face cireuse ; d'autres, au contraire, brûlent de fièvre et hurlent leur douleur.

Nous les déshabillons aussi doucement que nous pouvons, retirons les capotes, les tuniques, les pantalons trempés de sang et de sueur, puis les majors les examinent. Ceux qui ont quelques chances d'être sauvés, qu'on pourra plus ou moins vite évacuer sur Saint-Dié, sont alors montés dans les chambres. Les autres, mon Dieu, les autres, — c'est une atroce, mais impérieuse nécessité, car la place nous manque, — les autres sont entassés au rez-de-chaussée, dans le hall, et on les laisse agoniser sur leurs brancards. Combien en ai-je vu succomber

ainsi, de ces infortunés, tenaillés par la souffrance et nous implorant avec désespoir, ou bien, au contraire, exsangues, le corps vidé d'hémorragies, glissant à la mort dans l'apaisement heureux d'une longue syncope!

Et les journées se suivent, tragiques et monotones. Au réveil, ce sont les corvées de propreté, la toilette des couloirs et des salles, lavés à grands seaux d'eau, nettoyés d'immondes détritus. Les médecins viennent passer leur visite, faire enlever les morts de la nuit. Ils sont nombreux, les morts! — Nous partons par équipes, chargés de nos civières, qu'on n'a plus le temps de lessiver, nauséabondes, poissées de sang et de pus. Trop souvent, un abominable spectacle nous attend. Dans le paroxysme du mal, les agonisans se sont jetés hors de leur lit; ils sont morts, convulsés sur le plancher, sur des chaises, où nous trouvons leurs cadavres raidis, en des poses à la fois terrifiantes et grotesques. Les premiers temps, je fermais les yeux pour ne pas voir; puis l'accoutumance est venue, les nerfs s'émoussent à la longue; d'ailleurs, nous sommes abrutis de fatigue, besognant durement dix-neuf heures par jour, dormant quand nous pouvons, au petit bonheur, parmi les soupirs et les râles.

19 août. — Cette nuit, nous avons eu une sérieuse alerte. Je dormais et suis réveillé par des bruits de voix, des piétinemens, des appels. Un grave incident vient de se produire. Le ciel est sombre, chargé de nuages; soudain, dans l'obscurité, les veilleurs ont aperçu de longues flammes bleuâtres courir le long du paratonnerre, entendu crépiter des étincelles. Surpris d'abord, ils ont jeté l'alarme, et les recherches ont immédiatement commencé. On escalade le toit, on visite le grenier et les combles. Toute une installation clandestine de télégraphe Marconi se révèle bientôt : l'antenne, invisible d'en bas, est adroitement fixée sur le paratonnerre; des fils, dissimulés le long d'une gouttière, et qui s'enfoncent dans le sol, la relient souterrainement au poste-récepteur, qu'il s'agit à présent de découvrir. Nous avertissons aussitôt l'état-major à Saales; on nous répond qu'on va faire fouiller les fermes d'alentour.

Le surlendemain, nous apprenions qu'on avait mis la main sur l'espion, un jardinier, Allemand immigré, sur-le-champ passé par les armes.

DERRIÈRE LA BATAILLE

20-22 août. — Depuis quarante-huit heures, la bataille semble se rapprocher. La canonnade s'entend plus distinctement. Les blessés que nous interrogeons, les derniers arrivés, racontent qu'au delà de Schirmeck, notre offensive s'est heurtée à des forces considérables, sur des positions retranchées. Il doit, en effet, se passer des choses graves: nous voyons sans cesse défiler des renforts sur la route de Saint-Blaise; le médecin-chef et ses aides ont la mine soucieuse et téléphonent plusieurs fois par jour. Une corvée, envoyée à Saales pour y chercher des médicamens, rentre avec de mauvaises nouvelles : nous avons subi un gros échec à Steinbach, et les troupes battent en retraite.

Je profite d'un instant de répit pour échanger mes impressions avec le sergent B.... Le caporal M..., celui du « gros Allemand, » vient nous rejoindre. Il professe des opinions avancées, et c'est un beau parleur de réunion publique. Il paraît furieux, sa colère éclate en véhémentes paroles. Nous sommes mal commandés, les généraux sont des incapables. Ah! si l'on avait écouté ceux du parti, organisé les milices, soumis au vote populaire la désignation des officiers, surtout, ah! surtout, si l'on avait su renoncer à temps à des ambitions périmées, si l'on s'était entendu avec la Social-Demokratie, nous aurions vu bientôt la République proclamée à Berlin; la guerre fût devenue impossible dans la sainte fraternité des peuples!

Ces rengaines de *meeting* nous laissant glacés, l'orateur, dépité, s'en va porter ailleurs sa rhétorique et sa propagande.

Le soir, défense formelle d'allumer la moindre lumière, qui, pouvant être aperçue par l'ennemi, nous signalerait à son tir. Et la nuit s'écoule, sinistre, dans la vaste bâtisse enténébrée.

23 août. — Aujourd'hui, la bataille ne s'est pas seulement rapprochée, elle se livre à nos pieds, sous nos yeux. L'horizon tout entier est en feu ; Saint-Blaise, Bellefosse, Colrey, Ranrupt, tous ces rians villages, étalés dans la plaine, flambent, incendiés. Des tourbillons de fumée noire obscurcissent le ciel; les meules, dans les champs, s'allument d'un seul coup, projetant des milliers d'étincelles, comme un bouquet de feu d'artifice. Des batteries françaises, établies sur une crête, à notre

droite, tirent sans arrêt; du lointain, les Allemands ripostent. Nous voyons les obus éclater autour du chemin de fer de Schirmeck. A la jumelle, nous apercevons nettement le combat, les phases diverses de l'attaque et de la défense. On s'égorge autour des fermes, derrière les haies, dans les vignes et les houblonnières. Une haute cheminée d'usine s'abat, fauchée par un projectile. Le tonnerre ininterrompu de l'artillerie, la pétarade des fusils et des mitrailleuses nous crèvent les oreilles. Le spectacle est poignant, mais, à ma grande surprise, il n'est pas grandiose. Du belvédère où nous sommes, les hommes et les choses apparaissent par trop diminués, amenuisés, ramenés à une échelle infime. On dirait les pygmées de Lilliput se disputant des joujoux d'enfans.

A la fin de la journée, la marée germanique s'enfle de plus en plus et progresse visiblement. Débordés par le nombre, écrasés sous les gros canons, nos pauvres soldats reculent.

Au sanatorium, c'est le désarroi, les blessés affluent en si grand nombre qu'on ne sait positivement plus où les installer. Faute de mieux il faut se contenter de les déposer à l'ombre, dans le jardin. Ils crient, se lamentent, implorent à boire; quelques-uns nous injurient, montrant le poing. C'est atroce de les entendre, d'être là, impuissans à les soulager.

Heureusement, des voitures surviennent en grand nombre, la plupart envoyées de Saint-Dié. Comme l'ambulance sera très probablement évacuée demain, nous les chargeons le plus possible et bientôt leur dolente caravane s'éloigne, dévalant la côte vers Saales.

24 août. — Seconde nuit d'angoisses, dans une obscurité de four, au milieu du fracas de la canonnade. Dès l'aube, je me précipite sur la terrasse. La vague ennemie bat maintenant de toutes parts le promontoire en éperon où nous sommes juchés. On se bat désespérément dans les sapinières. J'entends *leur* charge battue par les tambours plats, aigrement sonnée par les fifres; des commandemens rauques, des hurrahs arrivent jusqu'à moi.

Je rentre pour trouver le désordre et la confusion. Malgré le drapeau de Genève qui flotte sur le sanatorium, trois obus sont venus défoncer le toit, par bonheur sans faire de victimes. Mais dans les chambres, les blessés s'épouvantent, les plus valides tentent de fuir. Il faut lutter avec ces malheureux pour les en empêcher, pendant que les autres, dans leurs lits, poussent des hurlemens.

La matinée, puis l'après-midi s'écoulent ainsi dans une alarme grandissante: Une contre-attaque française a réussi momentanément à refouler l'ennemi, mais de toute certitude, si l'on ne se hâte pas de plier bagage, l'ambulance va être prise.

Le caporal M..., est congestionné de rage et sa colère se traduit en paroles fâcheuses :

— C'est criminel de nous laisser ici, f... le camp, n... de D...!

Il se fait durement rabrouer par un major. A neuf heures enfin, arrive l'ordre de nous replier. Immédiatement, c'est un branle-bas affolé, on court, on se bouscule, on s'invective. Un vent de panique souffle comme à bord d'un navire en perdition. Nos blessés, desespérés de se voir abandonnés, veulent se jeter par les fenêtres ; les autres, les Allemands, ricanent avec insolence, entonnent la *Deutschland uber alles*.

Et voici que, brusquement, lancé à voix haute, j'entends l'appel de mon nom. Atterré, j'apprends qu'avec sept autres infirmiers et un médecin, nous sommes désignés pour rester à la garde des blessés. C'est la capture certaine, l'internement en Allemagne, peut-être pis encore. Je me sens envahi d'une affreuse détresse, les larmes me montent aux yeux; malgré moi, je pleure comme un enfant.

Nous assistons, la mort dans l'âme, au départ de nos camarades ; ils viennent nous serrer la main, nous adresser quelques paroles de commisération. Malgré leurs efforts, la joie de s'en aller, d'échapper à l'avenir cruel qui nous attend, brille dans tous les regards. Une dernière étreinte rapide et bientôt le bruit de leurs pas décroît dans la nuit.

Je n'ai pas le courage de remonter dans les services, et je me dirige vers la cuisine où je vois filtrer de la lumière. Le portier badois, des blanchisseuses alsaciennes que nous avons trouvés à notre arrivée et qui sont restés avec nous, tiennent un grand conciliabule. Épaves lointaines du lycée, quelques mots d'allemand me reviennent sur la langue et je lie avec eux une conversation forcément décousue.

Voyant mon abattement, ils essaient de me rassurer : *Sanität, sanität, nicht kaput*, répètent-ils. Suivant eux, je ne risque rien, mais leur ton manque déplorablement d'assurance. Le portier me fait signe d'attendre, il sort et revient au bout d'un instant avec une bouteille du vin du Rhin. Où diable l'a-t-il trouvée, l'animal? Il remplit un verre qu'il me tend.

Coup sur coup, à longs traits, je bois à pleine gorge et vide à peu près la bouteille.

Réconforté par cette absorption, je vais rejoindre mes compagnons d'infortune et tenter de prendre au milieu d'eux, — car nous éprouvons tous l'impérieux besoin de nous rapprocher, de nous réunir, — quelques heures de trouble sommeil.

PRISONNIER

25 août. — Le jour s'est levé ; toujours rien de nouveau, la canonnade s'éloigne et s'assourdit. A perte de vue, par tous les cols, sur toutes les routes, se déverse en flots pressés la fourmilière allemande. Ses colonnes grouillantes couvrent la campagne où achèvent de s'éteindre les derniers incendies. Nous passons la visite des blessés ; la plupart réclament des soins urgens, quelques-uns même une amputation immédiate. L'unique médecin qui nous reste n'ose point procéder aux opérations nécessaires, et nous sommes bien impuissans à lui prêter conseil. Les heures passent, la faim se fait sentir ; notre dernier repas est loin, car, bien entendu, l'intendance française a cessé de nous ravitailler. En nous quittant, nos camarades ont emporté les dernières provisions. Si j'avais seulement une autre bouteille de vin du Rhin ! Mais le complaisant portier a disparu et la cave est soigneusement verrouillée.

L'attente devient insupportable. Les nerfs crispés, nous allons, venons, tournaillons, sans pouvoir tenir en place. L'ennemi est à présent tout proche. A trois cents mètres, nous distinguons ses patrouilles, fouillant les bois. Un *hauptmann* atteint à l'épaule, hier encore notre prisonnier, plein de morgue aujourd'hui et parlant en maître, donne l'ordre de déployer bien en vue tous les drapeaux à croix-rouge que nous possédons. Je sors pour obéir. A peine ai-je franchi la porte, me dirigeant vers les communs où le matériel est remisé, qu'une centaine d'hommes aux casques à pointe envahit la terrasse. Ils poussent des cris en m'apercevant, les plus rapprochés me couchent en joue. Voyant que je ne bouge pas, cinq ou six se précipitent et m'entourent : *Franzose*, *Franzose*, profèrent-ils menaçans. Je montre mon brassard, répète à plusieurs reprises : *Sanität*, *Sanität*...

Un gradé m'apostrophe : « Hôpital ?... Où le chef ? »

J'indique de la main le bâtiment derrière moi. Le reste de la troupe s'est avancé ; un officier se détache à la rencontre de notre médecin qui accourt.

Un bref colloque entre eux, et le lieutenant, suivi de ses hommes, pénètre dans le sanatorium.

Immédiatement, commence une sévère perquisition. Toutes les pièces jusqu'aux moindres recoins sont visitées de fond en comble. On fouille les blessés français. Il leur est expressément interdit de conserver une arme quelconque, même une simple cartouche. Nous sommes rendus personnellement responsables, sous peine de mort, de la plus légère infraction à cette draconienne consigne. Encadrés de soldats, nous exécutons cette besogne de policiers, secouant et retournant les poches, palpant jusqu'aux chemises et aux tricots. Sans vergogne, nos gardiens s'attribuent l'argent, les portefeuilles, les montres, les couteaux que nous trouvons.

L'opération achevée et le butin partagé, ces messieurs procèdent à leur toilette. Ce n'est certes pas du luxe, car ils sont d'une saleté repoussante, sordides, boueux, le visage encrassé de poussière. J'échange quelques mots avec l'un d'eux : à l'en croire, ils ont remporté une victoire colossale ; dans quinze jours, ils seront à Paris.

Soudain, j'aperçois le poste demeuré près de la grille se ranger en hâte. Dix grandes voitures gris verdâtre débouchent au tournant de la route. Des officiers à cheval les précèdent, au milieu d'une troupe nombreuse. Tous portent l'uniforme *feldgraü*, les officiers, la casquette plate, les hommes, le casque recouvert du manchon.

Ce sont les ambulances : un aumônier, deux sœurs de charité les accompagnent ; les médecins suivent en automobile.

Leur arrivée donne le signal d'une intense agitation. On vide le contenu des fourgons, on déballe les caisses de médicamens, les appareils de chirurgie. Je me vois obligé à regret de constater la perfection de l'outillage allemand. Tout est organisé, prévu dans le moindre détail. Si, dans leur préparation de la campagne, le reste est à l'avenant, les Alliés n'auront pas la besogne facile.

Les huit majors se mettent incontinent à l'ouvrage, après nous avoir fait, sous leur surveillance, renouveler tous les pansemens. Auparavant, l'on nous a tous, à nouveau, minu-

tieusement interrogés, demandé nos noms et nos professions. Je dois reconnaître qu'ils se montrent corrects, qu'ils soignent avec une égale sollicitude nos blessés et les leurs, qu'on apporte toujours plus nombreux.

Devant cette attitude, nos alarmes se dissipent peu à peu et cette première nuit de captivité nous trouve plus tranquilles, mieux rassurés sur notre sort.

26 août. — Toute ma vie, cette journée me laissera un souvenir ineffaçable. Elle a bien manqué d'être ma dernière : sans mélodrame, je puis affirmer moi aussi : « J'ai vu la mort de près, et je l'ai vue horrible. »

Elle avait bien débuté cependant. Grâce aux quelques bribes d'allemand que j'estropie, j'avais été affecté aux chambres d'officiers. On n'en comptait guère qu'une demi-douzaine, assez légèrement touchés, et ma tâche ne s'annonçait ni trop déplaisante, ni bien compliquée. Je venais de prendre mon service, lorsque éclate tout à coup un violent brouhaha. Des injures, des menaces sont vociférées à notre adresse. Le poste de garde est appelé, les soldats nous rassemblent brutalement, nous frappant à coups de pied, à coups de crosse.

Voici ce qui s'était passé : allant vider un seau à pansemens, un infirmier français en avait lancé à la volée le contenu dans la cour. Le malheur voulut qu'il contînt six cartouches, qu'un blessé, la veille, dans la crainte qu'on les trouvât sur lui, y avait stupidement jetées pour s'en débarrasser. En heurtant le pavé, l'une des cartouches avait explosé.

L'incident en lui-même, nous paraissait d'abord de minime importance et ne justifiant pas de tels excès de colère ; mais à la mine furibonde de ceux qui nous malmènent, à leur exaspération, à leurs violences, nous rappelant les ordres de la veille, nous concevons trop vite avec terreur les tragiques conséquences qu'il peut entraîner pour nous. Voudrions-nous, au surplus, conserver une illusion que les mots *Todt*, *Kriegsrath*, mort, conseil de guerre, viendraient nous rappeler douloureusement à la réalité.

Après un semblant d'interrogatoire où nos protestations ne sont pas écoutées, on nous chambre dans la loge du portier. Nous devons être piteux à regarder, si lamentables qu'en nous apercevant, l'une des petites sœurs allemandes occupée à tourner une tisane sur un réchaud, se met à

pleurer doucement. Elle parle un peu le français et je lui demande si nous allons être fusillés; pour toute réponse, elle pleure plus fort. J'ai compris et la supplie alors, comme faveur dernière, de me procurer du papier pour écrire à mes parens. Elle y consent, sort une minute, revient avec une feuille et une enveloppe qu'elle me promet de faire parvenir à leur adresse. En hâte, au crayon, m'appuyant sur le mur, je trace alors aux miens quelques lignes d'adieu suprême. Autour de moi, mes pauvres camarades sanglotent la tête dans les mains.

Je n'ai pas terminé que la porte s'ouvre. On nous pousse dehors. Un peloton de douze hommes en armes est là, commandé par un *feldwebel*. Non loin, des officiers causent entre eux; ils sont très graves et très élégans dans le long manteau bleu-ciel qui les enveloppe. L'un d'eux lance un ordre. J'entends : « Ces trois-là. » On me fait sortir des rangs avec deux autres. Pas de doute, ils ont choisi des otages et nous devons servir d'exemple. Ainsi donc, j'aurai été malchanceux jusqu'au bout, désigné pour rester avant hier, aujourd'hui...

On nous crie : *Hinauf*, *Hinauf!* on nous fait signe d'aller endosser nos capotes. Pourquoi? Trouvent-ils donc incorrect de nous assassiner en veste?

Nous montons; un horrible désespoir m'envahit. Jamais la vie ne m'a paru plus belle, plus précieuse, par ce radieux soleil, dans la splendeur du jour. Je la chéris d'une tendresse passionnée, frénétique, inassouvie. Ainsi qu'on le raconte de ceux qui se noient, les souvenirs se lèvent en moi comme des spectres. Dans un éclair, je revois mon enfance, le foyer familial, la calme cité picarde où j'ai vécu mes premiers ans. Les souffrances mêmes que j'ai traversées, les déceptions que j'ai subies, combien je les aime et les regrette à présent! L'épouvante de la mort me saisit; tout mon être jeune, robuste, vivace se révolte à la pensée de s'anéantir. Une honteuse envie me prend de me jeter aux pieds des bourreaux, de les supplier, d'implorer ma grâce. Un sursaut d'orgueil m'arrête et me redresse. Non, ne leur donnons pas cette joie. Sachons mourir en Français. Allons!

En bas, le peloton attend toujours. Il nous encadre, nous franchissons la grille. C'est donc qu'on va nous fusiller dehors pour ne pas troubler le repos de ceux qui souffrent ici.

Mais que veut dire cela? Sur le chemin attendent de grands autobus déjà remplis de blessés. On nous commande d'y monter. Le *feldwebel* et ses hommes s'installent à leur tour; la file des voitures s'ébranle; nous partons. Ahuris, hébétés, la cervelle en déroute, mais éperdus de bonheur, nous comprenons que nous sommes sauvés. Le cauchemar s'est évanoui; qu'importe où l'on nous emmène, nous allons vivre, nous vivons!

LA VOIE DOULOUREUSE

Nous roulons, nous traversons des villages abandonnés et dévastés. Le tumulte d'émotions par lequel je viens de passer me laisse encore tout effaré. Peu à peu cependant, je parviens à me ressaisir; j'interroge timidement la sentinelle qui nous surveille. C'est un Alsacien qui ne se montre pas trop bourru. A ses réponses, la lumière se fait dans mon esprit. Ces officiers que j'avais crus envoyés pour ordonner notre exécution étaient les médecins attachés au convoi. Il leur manquait du personnel et ils nous ont réclamés pour compléter leurs effectifs. C'est une chance inespérée, mais que va-t-il advenir de nos malheureux camarades?

Schirmeck. Les voitures s'arrêtent devant la gare, et l'on nous fait descendre. Sur une voie de garage, s'allonge un train de marchandises. Une paille parcimonieuse couvre le plancher des wagons. Nous y transportons les blessés. Les panneaux mobiles sont rabattus, des sentinelles empêchent de s'en approcher et toute la journée nous roulons pesamment dans le noir, à lente allure, mourant de faim et de soif, rudement secoués de cahots qui sans cesse arrachent des plaintes à nos tristes compagnons. Le soir tombe quand nous arrivons à Strasbourg. Long arrêt; l'accès des quais est interdit au public dont nous voyons les têtes curieuses se presser derrière les portes. Une ambulance recueille ceux des blessés qui ne pourraient sans risque mortel supporter un nouveau voyage. Puis, mal lestés d'une maigre tranche de pain, nous repartons dans la nuit.

De nouveau se traîne la monotonie fatigante d'un long trajet. Nous passons des villes inconnues sans en rien entrevoir dans l'isolement sévère de nos cellules closes. Impossible de se renseigner, les sentinelles renouvelées sont brutales et repoussent durement les questions. Enfin le train s'arrête et les

wagons sont ouverts. Nous sommes dans une gare que je crois reconnaître. Je ne me trompe pas, en effet : un nom sur la muraille, Heidelberg, fixe bientôt mes doutes.

J'y suis venu autrefois dans la cité de pierres rouges, la vieille capitale universitaire des bords du Neckar. Touriste intéressé, j'ai parcouru sa curieuse *Hauptstrasse*, gravi le chemin des Philosophes, admiré le panorama de la *Molkencür*. Prisonnier de guerre, je n'irai plus aujourd'hui déguster le vin blanc à la *Hirschgasse*, la joyeuse guinguette où tant de générations d'étudians ont gravé leurs noms dans les tables de chêne. Mais du moins, si je dois être interné ici, la captivité me sera-t-elle moins rude et moins lointaine, en ce décor que je connais et j'apprécie.

Je me suis trop hâté de me réjouir. Ce n'est point vers un hôpital, mais à la prison qu'on nous conduit, sous bonne escorte, mes camarades et moi. Un geôlier pavoisé, telle une bannière d'orphéon, de médailles titinnabulantes, vient prendre livraison de nos personnes. Et me voici, dans un cachot peu récréatif, uniquement meublé d'un escabeau, d'une cruche et d'une couchette en planches. Je suis écrasé de fatigue, je m'étends sur ce lit raboteux et, la tête sur mon sac, m'endors profondément. Un bruit de clefs, fourgonnant dans une énorme serrure, pour le moins contemporaine de l'électeur Othon, me réveille en sursaut. Le cerbère constellé apparaît sur le seuil, dépose un bol de soupe sur l'escabeau et me fait signe de prendre la cruche en appuyant son geste d'un *aus* énergique.

J'empoigne le récipient de grès, le suis à travers un dédale de couloirs. Il me laisse dans une cour, près d'une fontaine où j'ai la surprise de rencontrer trois compagnons inattendus. Ce sont des Japonais, venus étudier la morale kantienne à Heidelberg; la déclaration de guerre du Mikado à l'Allemagne les y a fâcheusement surpris. L'un d'eux m'explique leur mésaventure dans un anglais chantant. Il se montre fort courroucé, lui, fils de *samouraï*, d'être traité en criminel de droit commun. Son admiration pour la *Kultur* s'en trouve bien amoindrie. Le retour du geôlier met fin à notre entretien et ce dragon rébarbatif me réencage en ma prison.

L'après-midi se passe des plus maussades, comme on peut croire. En me hissant sur l'escabelle, j'aperçois par une lucarne les ruines du château et n'y puise qu'une médiocre consolation.

A cinq heures, retour de l' « orphéon, » nouvelle sortie et promenade de trois quarts d'heure dans un préau couvert. Je retrouve mes trois Japonais et nous déambulons en silence, à cinquante mètres les uns des autres. Au dehors, des hurrahs, des acclamations retentissent. « Belfort est pris, » me dit aimablement le porte-clefs. Ces joyeux ébats terminés, derechef la solitude de mon cachot. Je me demande avec inquiétude pour combien de temps je vais être ainsi claquemuré, quand ma porte s'ouvre de nouveau. *Aüs, aüs,* la formule ne change guère, et mon bagage n'est pas long à prendre. Je revois mes camarades sans pouvoir leur adresser la parole et, toujours escortés d'un piquet de soldats, nous refaisons vers la gare le trajet de la veille, sous les huées d'un ramas de gamins.

A la station, c'est encore une fois le spectacle, qui n'a plus, hélas ! rien de neuf pour moi, d'un troupeau de blessés et de prisonniers dont la foule encombre les trottoirs. Tous les uniformes, toutes les armes sont confondus : pour la plupart cependant, ce sont des fantassins, beaucoup aussi de coloniaux et d'alpins ; les cavaliers sont plus rares et je ne compte presque pas d'artilleurs. Ils arrivent de Mulhouse, de Longwy, de Morhange. Leurs récits sont contradictoires et confus. Il s'en dégage néanmoins l'impression attristante qu'en Lorraine, aussi bien qu'en Alsace, les affaires tournent mal pour nous. Mes collègues et moi leur prodiguons les soins indispensables, mais je n'ai pas le temps de converser longuement avec eux. On nous fait monter dans le train qui nous attend tout formé et que remorquent deux locomotives. Il est d'une longueur inusitée, soixante voitures pour le moins, où l'on nous empile comme du bétail, par fournées de quarante hommes.

Soixante-dix mortelles heures s'écoulent ensuite sans qu'il soit presque possible de prendre le moindre repos dans la chaleur suffocante et fiévreuse de cet entassement humain. De temps à autre, le train s'arrêtait ; on décrochait des wagons, nous rétablissions en hâte les pansemens dérangés par les cahots de la route ; puis le convoi-fantôme repartait, allégé de quelques souffrances, s'enfonçant loin, toujours plus loin vers le mystère de notre exil.

Le 31 août, enfin, à minuit, nous faisions halte à Bautzen, au tréfonds de la Saxe. Nous étions arrivés, et la petite ville allait me garder onze mois

LE DÉPÔT DE BAUTZEN

Septembre. — Bautzen! ce nom évoque le souvenir de l'une des suprêmes victoires napoléoniennes, mais je n'ai jamais visité les plaines glorieuses où succomba Duroc, et, comme on le verra par la suite, c'est à peine si je pus entrevoir l'industrieuse cité qui allonge sur les bords de la Sprée ses draperies et ses tissages.

Pour l'instant, au surplus, ces réminiscences historiques me laissent indifférent; elles s'effacent devant d'autres impressions plus immédiates et plus brutales.

Un public nombreux assiste au débarquement des prisonniers. A mesure que nous défilons devant lui, des cris, des insultes, des quolibets éclatent à notre adresse. Des forces de police encadrent notre lamentable cortège. En dépit de ce barrage protecteur, quelques énergumènes veulent foncer sur nous, nos gardes ne les repoussent qu'avec mollesse, et les poings dardés manquent de nous atteindre. Cette agréable promenade se prolonge une demi-heure, à travers les rues enténébrées, où l'obscurité favorise encore le désordre. Enfin, nous atteignons les casernes situées dans un faubourg, presque au milieu des champs. C'est un immense et monotone assemblage de bâtimens bas, couverts en tuiles, percés d'innombrables fenêtres et divisé en plusieurs cours, qui abrite en temps de paix le 28e régiment d'artillerie de campagne. A toutes les croisées, malgré l'heure tardive, se pressent des groupes de soldats. L'effet de la rude discipline germanique apparaît aussitôt : ils ne soufflent pas mot à notre vue et ce silence nous semble doux après le tumulte hurlant que nous venons de traverser.

De vastes écuries, vides à présent, s'étendent par derrière. Au milieu, se dresse une sorte de haut pavillon. C'est le magasin d'habillement régimentaire, transformé par les Allemands en lazaret, qui doit nous servir à la fois d'hôpital, de prison et d'abri. Le local est spacieux; malgré notre nombre, deux cent cinquante environ, nous y tiendrons à l'aise. Des paillasses nous attendent; on nous répartit par chambrées de vingt-cinq et ceux qui peuvent manger reçoivent alors une gamelle de saucisse au riz où nous mordons à belles dents, encore que la charcuterie soit aigre et son accompagnement agglutiné en pâte visqueuse qui colle au palais.

Malgré ma fatigue, je ne puis m'endormir. Mon cerveau bat la campagne et mes pensées désordonnées n'ont rien de bien réjouissant. Je me demande avec angoisse ce qu'il advient de la France, quelles tristesses nous guettent, quelle vie misérable va m'être réservée, pour combien de temps je dois être ainsi l'hôte forcé de l'ennemi?...

Le temps passe et l'insomnie me tient toujours éveillé. D'heure en heure, des patrouilles traversent bruyamment les dortoirs. Encore une nuit après tant d'autres où les pauvres blessés ne reposeront guère! Enfin, le jour pointe et, pour la première fois de mon existence, j'entends résonner au dehors les notes perçantes du réveil allemand.

Durant que mes compagnons se vêtent en hâte, je m'approche d'une fenêtre. Devant moi, se déroule un banal et chétif panorama. Les écuries sont entourées de hautes palissades; derrière les planches, je distingue des plaines faiblement ondulées que limitent au loin de médiocres collines. Par delà les sapins qui les habillent de leur sombre verdure, s'étend la frontière de Bohême. Le pays m'apparaît mesquin, indigent et sans grâce; tel est l'horizon chagrin qui sera le mien durant près d'une année et dont, moins heureux que je ne suis, mes camarades d'infortune ont encore aujourd'hui les regards affligés.

Cette première contemplation est brève. Le major allemand, chef du service de santé, suivi d'une dizaine d'infirmiers, pénètre dans la chambre et procède à l'examen des blessés, dont la plupart, abandonnés depuis trois jours, ont grand besoin d'être soignés. Nous sommes tous, — ceux qui le peuvent du moins, — respectueusement debout au pied de nos couchettes. Le médecin, qui parle assez facilement notre langue, avertit d'abord les ambulanciers français qu'ils auront à servir d'auxiliaires à leurs collègues saxons, de forts gaillards pansus, sanglés en des uniformes gros vert à bandes rouges, et nous promet sa bienveillance si nous remplissons correctement notre devoir. Il interroge ensuite les blessés, démaillote leurs bandes, perscrute les plaies ou les fractures, désigne les opérations à effectuer sans retard. De temps à autre, il se relève, indique un traitement, adresse ses remarques aux trois aides qui l'entourent avec déférence. Ceux-ci se cassent alors en un profond salut, sans jamais se permettre la plus légère observation. Évidemment, pour eux, le diagnostic de leur supérieur est infail-

lible, et le dieu de la discipline habite leur âme doctorale.

La visite se prolonge ainsi plusieurs heures avec le même décorum et la même soumission. Je l'ai décrite avec quelques détails, car elle se répétera toujours identique pendant plusieurs mois.

Au fur et à mesure de leur guérison, les blessés quittaient le lazaret pour descendre dans les écuries qu'ils trouvèrent bientôt remplies. Nous les y suivrons pour raconter le train-train habituel de leurs journées, leurs pauvres joies et leurs longues misères.

Quant à moi, le brassard que je porte au bras va me valoir des faveurs inespérées, dont les moins précieuses ne seront pas de coucher de temps à autre dans un lit et de pouvoir quelquefois quitter le morne camp-prison où nous sommes enfermés.

Pour éviter également d'ennuyeuses répétitions, j'indiquerai tout de suite quelle était notre nourriture, dont le menu spartiate ne changea guère que pour diminuer encore au printemps,

Donc, à six heures du matin en hiver et à cinq heures en été, dès le réveil sonné, des corvées de prisonniers porteurs de vastes bassines en fer-blanc se rendaient aux cuisines sous la conduite de caporaux allemands. Ils en rapportaient un liquide jaunâtre, non sucré, fleurant l'orge et le gland grillé, pompeusement baptisé « café, » qu'on nous distribuait au moyen d'une louche dans une sorte de terrine vernissée, toute pareille à celles où les cuisinières mettent égoutter leurs lavettes. Nous avalions de notre mieux ce fadasse breuvage, dont la chaleur nous ragaillardissait un peu durant la longue période des grands froids. Parfois, on nous ménageait une surprise. Au lieu de « café, » c'était du « thé, » c'est-à-dire une décoction de feuilles de saule, adoucie et colorée par de la mélasse. Quelles délices alors!...

Vers midi, avec le même cérémonial, on nous apportait le déjeuner. Il était toujours le bienvenu, car on pense bien que notre pitance du matin, l'infusion de problématiques verdures, n'était plus qu'un lointain souvenir pour nos estomacs vides. La chère, pourtant, était bien rebutante. Il fallait, pour l'ingurgiter, un palais comme un odorat exempts de dégoûts, notre appétit frénétique exaspéré par le jeûne. Le plus souvent, c'était une soupe d'eau grasse où le saindoux mal délayé luisait en yeux ronds : un brouet de pommes de terre germées, de betteraves ou

de choux mal épluchés y nageait pauvrement. Par une délicate attention des cuisiniers, sans doute destinée à le rendre plus substantiel, nous avions fréquemment la joie d'y trouver macérées des chenilles. Pour varier cet appétissant régal, on nous servait aussi une bouillie de « farinette, » sorte de consistant cataplasme qui donnait au mélange l'agréable aspect d'un bain de pieds à la moutarde. Deux fois par semaine, nous recevions en outre une languette de viande large comme un écu de cinq francs. On la qualifiait, suivant les circonstances, bœuf, mouton ou porc, mais elle avait uniformément le même goût et la même odeur : celle du bouc, malheureusement.

Le dîner, plus déplorable encore, se composait, un jour sur deux, d'une moitié de saucisse froide, et l'autre d'un hareng saur étique, que, faute de fourchette et de couteau, nous étions réduits à déchiqueter avec nos dents; le tout assaisonné d'un maigre croûton de pain noir, le fameux *kriegsbrod*, abominable autant qu'indigeste mixture de seigle et de fécule.

On conçoit que nous n'engraissions guère à ce régime cénobitique et, pour ma part, j'y laissai quatorze kilos. Aussi, les prisonniers valides ou convalescens s'anémiaient vite et se débilitaient. Nous en perdîmes beaucoup durant l'hiver, qui, ayant échappé à leurs blessures, périrent d'épuisement progressif et de cachexie lente. Ils sont véritablement morts de privations, et l'intendance allemande, tant vantée par nos ennemis, doit être tenue pour responsable de cette fin navrante.

Les plus malheureux furent surtout les Russes qui nous arrivèrent dans la suite. Un *moujik* mange certainement deux ou trois fois plus qu'un paysan français. Les pauvres diables se précipitaient sur les gamelles déjà vidées par nous, pour en racler goulûment le fond et les parois. Combien de fois ne les ai-je pas vus fouiller, comme des bêtes affamées, les tas d'épluchures, se disputer les reliefs des poissons que nous jetions.

L'une des raisons aussi qui contribuèrent à déprimer le moral des prisonniers, durant cette première période, fut l'oisiveté complète à laquelle ils étaient condamnés. Plus tard, comme on le verra, on leur imposa du travail et des plus pénibles, à la vérité; mais, jusqu'au printemps, ils traînèrent, les bras ballans, dans l'enceinte palissadée. Nous autres, les infirmiers, nous étions du moins occupés, sinon distraits par notre besogne quotidienne, mais nos compagnons s'abrutissaient lit-

téralement d'inaction et d'ennui. Les victoires perpétuelles, la prise des citadelles françaises qu'on prenait soin tous les jours de nous annoncer à grand tapage n'étaient pas faites non plus pour relever les esprits ébranlés.

Heureusement, l'âme gauloise, le tuf profond de la race sont pleins de ressources infinies. Nos geôliers abasourdis en acquirent bientôt la preuve convaincante. Vers la mi-septembre, après la venue des Russes, les écuries se trouvant combles, on affecta, comme un immense dortoir aux hommes sortis du lazaret, le grand manège de la caserne. Ils trouvèrent dans le terreau des clous, de menues ferrailles, des fragmens de bois, de carton ou de linoléum. Aussitôt les voilà à l'œuvre. Au moyen de couteaux improvisés, fabriqués d'un reste de fer à cheval aiguisé sur une pierre, emmanchés au petit bonheur, ils confectionnent des boîtes, des jouets, des jeux de dames, de dominos, de cartes, fort joliment dessinés, ma foi, par les plus artistes de la bande. D'autres, menuisiers de leur état, assemblent les planches disjointes de vieilles caisses d'emballage, façonnent des tabourets et des tables. Quarante-huit heures plus tard, toute cette bimbeloterie terminée, écarté, piquet ou manille faisaient rage sous l'œil effaré des sentinelles de la *landstürm*, qui, ne comprenant rien à l'aventure, devaient prendre évidemment les Français pour des magiciens et des diables.

Tant d'adresse dépensée et d'ingénieuse industrie, bien loin de nous attirer aucun mécompte, nous valurent au contraire quelques faveurs légères. Le bruit se répandit, au dépôt et jusque dans la ville, du talent et de la dextérité des prisonniers. Des officiers, quelques *herr professor*, de notables habitans et leur famille vinrent nous visiter comme des bêtes curieuses. D'aucuns demandèrent et obtinrent d'emporter ces souvenirs de la guerre. En échange, ils offraient volontiers quelques victuailles, à défaut d'argent interdit : chocolat, conserves ou charcuterie, remerciement fort minime peut-être, mais combien tentateur et persuasif pour des estomacs à la diète!

A peu près vers la même époque, commencèrent à fonctionner les bains-douches. On nous y conduisait par groupes toutes les deux semaines. Au plus fort même d'un hiver glacial, c'était toujours une joie de s'y rendre, car nous manquions des soins de propreté les plus élémentaires, et ces asper-

sions bienfaisantes nous débarrasssaient en outre pour quelques jours de la vermine qui nous infestait. En même temps, on nous distribuait du linge, chemises et caleçons de troupe, usagés, mais propres, qui arrivèrent à point pour remplacer les nôtres qui nous tombaient en loques sur le corps. On nous prit aussi nos vêtemens et jusqu'à nos souliers pour les désinfecter. Pendant une huitaine, nous flottâmes en des effets de treillis trop larges. Dans ces guenilles, la barbe et les cheveux incultes, nous semblions de vrais singes habillés et ne pouvions nous-mêmes nous regarder sans rire.

Pour terminer cet aperçu général, il me reste un mot à dire de la sévère discipline qui nous régissait et de ceux qui étaient chargés de l'appliquer à tous les degrés de la hiérarchie.

A tout seigneur, tout honneur. Le colonel commandant en chef le dépôt de Bautzen, *herr Oberst von E...*, était un méprisant junker prussien, athlétique et haut en couleur, qui détestait la France d'une haine forcenée. Son imagination tortionnaire se complaisait à des raffinemens de cruauté, que je dirai par le menu, dans leur turpitude abjecte, indigne d'un soldat et d'un gentilhomme.

Les sous-ordres, par bonheur, se montraient généralement moins féroces. L'un d'eux même, le capitaine baron von P..., chambellan de la cour de Saxe, était un fort galant homme, cultivé, affable, courtois et de parfaite éducation. Il parlait à merveille le français, le russe et l'anglais, avait habité Paris seize ans, vieux garçon riche, répandu dans la meilleure société et membre de plusieurs grands cercles. Dans le fond de son cœur, certainement, il déplorait la guerre et s'employa de son mieux à réprimer les fantaisies barbares de son colonel.

Un jour, comme je quittais l'infirmerie, mon service achevé, je reçus l'ordre de me rendre à la *Kommandantür*. J'obéis, non sans appréhension. A mon heureuse surprise, je trouvai le *Hauptmann* von P..., qui m'interrogea avec une extrême politesse.

— J'ai lu votre nom sur la liste des prisonniers. Êtes-vous parent du peintre dont j'ai eu l'occasion d'apprécier le talent?

Sur ma réponse affirmative. — C'est bien, dit-il, en me renvoyant; je compte que vous vous conduirez correctement. De mon côté, je ferai ce qui dépendra de moi pour adoucir votre sort.

Telle fut ma première entrevue avec le *freiherr* von P...; je

devais en avoir d'autres par la suite, mais ceci, dirait Kipling, est une autre histoire.

La discipline était naturellement des plus rudes, en tous points comparable à celle qu'on applique aux sections de « Joyeux » dans le Sud-Algérien. Ses instrumens les plus immédiats pour nous étaient les *unter-offizier*, de sombres brutes paysannes affolées d'autoritarisme, auxquels les injures et la schlague apparaissaient la seule raison démonstrative. Ils en usaient copieusement et sans frein à l'occasion des corvées incessantes dont nous étions accablés.

Celles-ci étaient multiples et variées : balayage des cours et des écuries, épluchage des légumes, nettoiement hebdomadaire des locaux d'habitation, transport de la paille, du charbon, du pain, etc. Elles s'effectuaient sous la surveillance des gradés français ou russes, subordonnés eux-mêmes aux sous-officiers allemands, qui, pour un oui, pour un non, le plus souvent sans motif, insultaient et brutalisaient leurs victimes, à coups de botte, de cravache, de plat de sabre, suivant toutes les beautés de la méthode teutonne.

Inutile de se plaindre; on n'était pas écouté et toute réclamation, même juste, se voyait sévèrement châtiée.

Les punitions suivaient une échelle savamment graduée. La plus légère était la mise en cellule pour quarante-huit heures, au pain et à l'eau, dans une sorte de boîte obscure, longue de deux mètres sur un mètre cinquante : un véritable cercueil. Lorsque la faute était jugée plus grave : cris séditieux, dispute ou tapage dans les écuries, l'ensevelissement se prolongeait quinze, vingt ou même trente jours dans les mêmes conditions et sous le même régime. Les malheureux qui en étaient l'objet sortaient, d'un pareil tombeau, anéantis au physique comme au moral.

Enfin, pour ce que nos vainqueurs du moment qualifiaient « crime » à leur encontre, les conseils de guerre sévissaient sans pitié. Un mouvement de révolte, une menace même verbale, un geste du poing, et c'était la mort, tout au moins la réclusion pour de longues années dans une forteresse. Le colonel, dans sa fureur haineuse, prenait plaisir à provoquer ces condamnations et, malgré les efforts concilians du capitaine von P..., nombreux furent les infortunés qui disparurent ainsi, sans doute pour jamais, dans les geôles et les ergastules impériales!

L'ARRIVÉE DES RUSSES

Dans la nuit du 9 au 10 septembre, je fus réveillé dans mon lit, au lazaret, par un bruit de pas sourd et rythmé. Me penchant par la fenêtre grillagée, j'aperçus alors comme un long défilé de fantômes. Le ciel était exceptionnellement clair, la pleine lune s'irradiait au zénith, baignant de sa lueur diffuse tout le décor d'alentour. Le troupeau spectral s'avançait lentement, et sa marche avait quelque chose de funèbre, d'impressionnant au suprême degré.

C'était un second convoi de captifs, trois mille Russes environ, les vaincus de Tannenberg, le butin du récent maréchal Hindenburg.

On les établit dans les écuries les plus éloignées, les plus malsaines aussi, sur un centimètre de mauvaise paille qui ne parvenait pas à étancher l'humidité qui sourdait perpétuellement du sol.

Au matin, nous aperçûmes nos nouveaux compagnons. Enveloppés de longs manteaux fauves à ceinture de cuir, recouvrant une tunique verdâtre couleur d'eau trouble, coiffés de la casquette plate à petite visière, ils avaient, dans leurs uniformes salis, déchirés, l'apparence minable et loqueteuse. Ils appartenaient à l'armée Samsonov et avaient été pris en Prusse orientale, d'où ils arrivaient, à demi morts de faim, après un voyage de six jours.

Tous les types, toutes les races de l'immense et sainte Russie semblaient être réunis là en collection d'ethnologie unique, comme au musée Dachkof de Moscou.

Le paysan grand-russien, un colosse massif, aux puissantes épaules, y coudoyait le Polonais blond et mince, le Ruthène aux traits fins, plus frêle et plus bronzé. La face camuse de l'Esthonien et du Finnois, le visage mongol du Bachkir ou du Kirghiz, faisaient ressortir par contraste la beauté orientale du Tatar de Kazan, du Tcherkesse et du Circassien, les plus beaux spécimens d'humanité qui soient au monde.

Tous les idiomes, tous les dialectes parlés dans l'empire-géant, s'entremêlaient en un tohu-bohu de Babel. Calmes et solennels pour la plupart, de grande allure, l'air doux, un peu étrange, les survenans essayaient de nouer connaissance avec nous. Une curiosité réciproque incitait à ces relations, mais les

premiers jours, le difficile était de se comprendre. Robinson ne fut pas d'abord plus embarrassé avec Vendredi. Nous commençâmes à nous exprimer par gestes, à la façon des sourds-muets, nous aidant, toujours comme Robinson, de dessins grossiers tracés avec le pied, sur le sable des cours. Bientôt, le bon vouloir aidant, une sorte de baragouin « sabir, » formé de mots empruntés à toutes les langues, nous permit de converser sans trop de peine ni d'erreur.

Les Polonais nous servirent à cette occasion de truchemens nécessaires. Quelques-uns murmuraient un vague français; d'autres savaient l'anglais appris par eux en des usines d'Amérique. Beaucoup aussi parlaient l'allemand, à tout le moins le patois des frontières et pouvaient causer avec les sentinelles : avantage qui leur valut un sort moins rigoureux que celui de leurs camarades.

Ils constituaient d'ailleurs une exception, car, d'une manière générale, tous ces pauvres soldats russes furent affreusement traités, menés beaucoup plus durement encore que nous-mêmes. Les corvées les plus répugnantes et les plus ignobles, la prison, les injures, les coups, devinrent leur partage ordinaire, comme ils étaient déjà le plus indignement logés.

Ils acceptaient ce destin lamentable avec un stoïcisme résigné, une sorte d'indifférence fataliste et de soumission complète aux desseins de la Providence, à laquelle la ferveur de leurs sentimens religieux n'était pas étrangère. Je ne suis pas éloigné de penser qu'ils considéraient leur atroce captivité comme un châtiment expiatoire de leurs péchés antérieurs. Leur foi chrétienne en la divinité et le Tsar, son représentant sur la terre, était absolue, totale, sans réserve, comparable à celle des premiers croisés et se traduisait par d'émouvantes manifestations.

Tous les soirs, ils faisaient en commun la prière. L'un d'entre eux récitait les paroles liturgiques, appelant sur la Russie et la famille impériale les bénédictions du Très-Haut. Les autres, tournés vers l'Orient, vers leur pays lointain et regretté, entonnaient en chœur des cantiques sur une mélopée triste et lente. Ils possédaient un remarquable sens musical naturel : hautes ou basses, pas une voix ne détonnait ni ne manquait l'accord. Tout en chantant, ils se signaient sans cesse et, se courbant vers le sol, embrassaient pieusement la terre.

La scène, dans le cadre obscur et délabré des écuries à peine éclairées çà et là par quelques rares lampes électriques, le tableau de ces exilés, criant du fond de leur misère leurs espérances et leur foi, avait un caractère de grandeur émotionnante au possible. On se serait cru transporté aux Catacombes dans une assemblée de chrétiens primitifs. Rien n'y manquait, même pas la persécution. Nous y venions comme au spectacle, bien des yeux se mouillaient au souvenir de la Patrie absente, mais trop souvent le poing ou la cravache des sentinelles allemandes venait, par ordre, interrompre la cérémonie, disperser les fidèles et les curieux.

LES HEURES LENTES

Octobre. — Les jours, les semaines se traînent avec une uniforme et désespérante lenteur. Le temps se maintient toujours magnifique et la température demeure clémente. Les couchers de soleil, surtout, sont splendides. Au crépuscule, de longues écharpes de flammes empourprent l'horizon, embrasent les toits, les clochers de la ville, auxquels elles font une auréole de feu. Des fenêtres du lazaret, je m'arrête à les contempler de longues minutes. Ils me rappellent nos cieis de France, et je sens à les regarder s'humecter mes paupières. Il n'est point de pire souffrance, a dit le poète, que d'évoquer les souvenirs heureux durant les époques de malheur.

Les jours décroissent et la nuit tombe vite à présent, nous apportant une aggravation d'ennui. Que faire à trébucher dans le noir, au milieu de ces cours sinistres? Nous préférons nous coucher comme les poules, et notre maigre dîner avalé, blottis dans la paille, nous attendons longtemps le sommeil, échangeant à voix basse nos tristes pensées, nos espoirs toujours déçus.

A la longue, nos énergies un instant réveillées par le nouveau, l'imprévu de cette vie, le besoin de lutter contre ses difficultés, de s'adapter à ses conditions précaires, s'amollissent. Le spleen et l'abattement nous gagnent. L'absence de nouvelles principalement nous torture, murés dans cette Trappe où tout nous est hostile. J'ai mes deux frères, beaucoup de chers amis au front; mon père est âgé, malade. Que deviennent-ils, sont-ils encore vivans? Combien d'autres, dans le même cas, trahissent d'analogues inquiétudes, et notre angoisse se fait toujours

plus douloureuse et plus découragée, pendant qu'au dehors, continuellement, nous entendons tirer le canon pour célébrer les victoires allemandes.

Depuis quelque temps toutefois, les salves triomphales se font plus rares, bientôt même elles cessent complètement. Les officiers ne viennent plus le matin nous annoncer avec arrogance de nouveaux exploits de leurs invincibles armées. Pareil silence nous surprend. Que se passe-t-il donc? Notre isolement du monde extérieur, notre ignorance, sont toujours aussi complets; cependant, une lueur d'espérance vient filtrer dans notre âme. Nous discutons entre nous, les imaginations travaillent, s'enfièvrent; nous échafaudons les hypothèses les plus aventureuses.

J'ai toujours entendu dire que dans une foule surexcitée les courans de nouvelles bonnes ou mauvaises se formaient spontanément, et je vérifie sur place la réalité de cette assertion. Le bruit se répand parmi nous d'une grande victoire française, de l'entrée de nos troupes à Strasbourg. C'est une joie folle dans tout le camp, que partagent fraternellement nos amis les Russes. Les plus illusionnés se voient déjà rentrés chez eux pour la Noël et parlent de réveillons pantagruéliques.

La vérité, quand nous l'apprenons, est moins prestigieuse. Un sous-officier trouva par hasard dans la cour un lambeau déchiré de journal suisse roulé en tampon et se hâta de l'apporter. Il contenait un récit ancien déjà, et malheureusement incomplet, de la bataille de la Marne, de la défaite subie par les hordes germaniques. On se le passe incontinent de main en main, et les commentaires de s'amplifier à l'entour.

Ce n'était pas la victoire écrasante, décisive dont nous rêvions, seulement un retour de fortune, un début plein de promesses. Telle quelle cependant. cette révélation nous électrisa, nous rendit le courage et la foi.

Du coup, nous en oublions nos souffrances, notre dénuement, toutes nos mortelles anxiétés. Pour réagir contre l'affaissement, des jeux tumultueux s'organisent : barres, saute-mouton, cheval fondu. Nous sommes redevenus des enfans et je me crois retourné au collège.

Les Français, affirme la chanson, « seront toujours Français. » Elle n'a pas tort, et notre amour national du théâtre trouva même l'occasion de se manifester avec un éclat bien inattendu.

Le capitaine von P... avait pris la semaine; nous obtînmes

sans difficulté l'autorisation d'édifier une petite scène dans le manège. La troupe d'amateurs fut bientôt recrutée, et son directeur-régisseur-metteur en scène aussi, un professionnel celui-là, comique dans un café-concert de Touraine. Des tailleurs subtils trouvèrent même le moyen de nous bâtir des costumes, en drapant pittoresquement nos haillons d'uniformes.

Tous les après-midi, durant quelques jours, nous donnons ainsi des représentations : charades, pantomimes, saynètes de circonstance. Un caporal, acrobate forain, exécute des tours de souplesse, des troupiers limousins débitent en patois des airs de leur village, deux autres d'Auvergne dansent une bourrée fougueuse. Sentimentale ou grivoise, la romance de café-concert surtout fait florès, les rengaines les plus désuètes provoquent tour à tour l'attendrissement, l'hilarité générales. Le comique tourangeau se multipliait avec un zèle inlassable. C'était un pauvre « cabot » de province, au métier rudimentaire, à la diction défectueuse, mais jamais Talma, jouant aux Tuileries devant son parterre de rois, ne déchaîna pareil enthousiasme, ne recueillit autant d'acclamations.

Les Russes trépignaient de bonheur, les sentinelles saxonnes s'esclaffaient bruyamment, les officiers eux-mêmes et les médecins ne dédaignaient pas de venir parfois nous applaudir.

Hélas! l'écho de nos succès arriva jusqu'aux oreilles du colonel. La malebête, exaspérée à l'idée que les prisonniers pouvaient se distraire, fut prise d'un accès de fureur et nous interdit de continuer. Les *Folies Bautzen* ne connurent donc qu'une brève existence, et nous retombâmes dans nos pensées lugubres, l'attrait vite épuisé de nos jeux ordinaires.

Pour comble d'infortune, le froid survint brusquement, comme il arrive dans ces climats. Le gel remplaça sans transition la chaleur, et la neige se mit à tomber avec abondance. Les dormeurs se serraient dans les écuries les uns contre les autres et, malgré ce contact, grelottaient sous leur mince couverture.

L'état sanitaire se ressentit bientôt d'aussi brutales intempéries : angines, bronchites et pneumonies commencèrent d'affluer au lazaret. J'étais par suite fort affairé dans mon service et, grâce au capitaine von P..., pouvais fréquemment, — avec quel voluptueux plaisir ! — coucher dans un bon lit. A l'infirmerie, j'avais fait, en le soignant, la connaissance d'un « bronchiteux, » sous-officier d'artillerie russe, aimable et

joyeux garçon, fils d'un opulent marchand de Moscou. Nous nous étions promis de nous revoir et, quelques jours après la sortie de mon malade, je reçus de sa part, en bonne et due forme, une invitation à « venir prendre le thé. » C'était la première depuis mon départ de Versailles, et j'en conçus, on le croira sans peine, un légitime ébahissement.

A l'heure dite, je rejoignis mon nouvel ami dans le baraquement lointain où il était relégué. Le *feïerverker* T... me présenta ses compagnons, et la conversation s'engagea, comme elle eût pu le faire dans un salon de Petrograd ou de Paris. Pour obtenir de l'eau bouillante, ces messieurs employaient un ingénieux procédé. En présence des froids persistans et sur l'avis formel du docteur B..., on chauffait depuis l'avant-veille les locaux réservés aux prisonniers. De rares briquettes de charbon flambaient dans un poêle rouillé. Un bidon d'ordonnance plongé dans le brasier fournissait au bout d'un moment le liquide en ébullition.

Quelques instans plus tard, nous dégustons un excellent thé, authentique celui-là, tout en fumant de blondes cigarettes à bouts de carton. Je savoure intensément ces minutes délectables, sans chercher à m'expliquer comment ce thé exquis et ces cigarettes rares ont pu être dissimulés... Mes hôtes sourient de mon ahurissement, mais comme ils ne semblent pas désireux de me fournir des explications, je m'abstiens de les interroger. Tout à coup, un bruit de pas résonne pesamment dans le couloir. Les sentinelles procèdent à leur ronde accoutumée. En un clin d'œil, nos cigarettes sont éteintes. Je sens passer dans mon cœur une émotion de « monte-en-l'air » surpris par la police. Mais non, les soldats jettent sur nous un regard négligent et s'éloignent.

— *Nitchevo*, conclut T..., lançant une bouffée, nous verrons bien. « Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie, » a dit, je crois, votre Racine.

Le thé s'acheva sans alerte nouvelle, mais il faut croire que l'odeur du tabac avait éveillé la méfiance des patrouilleurs, car, le surlendemain, les prisonniers russes furent de nouveau visités soigneusement. Ils durent se déshabiller à peu près nus, retirer jusqu'à leurs bottes...

A. Augustin-Thierry.

(A suivre.)

LA NUIT DU 2 AU 3 AOÛT 1914

AU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DE BELGIQUE

Le 23 juillet 1914, l'ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie éclata comme un coup de foudre dans le ciel de l'Europe qui avait paru se rasséréner pendant le mois écoulé depuis le drame de Serajewo. A partir de ce moment, l'angoisse régna dans les chancelleries de tous les États menacés par l'imminente catastrophe. A Bruxelles, elle fut vive, car nous savions que, si les crises politiques des dernières années n'avaient pas amené de guerre entre les grandes Puissances européennes, il s'en était plus d'une fois fallu de très peu, et nous nous rendîmes compte tout de suite de la gravité du danger de conflagration générale que venait brusquement révéler la note autrichienne à la Serbie. Les Empires du Centre voulaient la guerre, puisqu'ils posaient aux gouvernans de Belgrade des conditions inacceptables pour un peuple indépendant et fier, et puisqu'il était certain d'autre part que la Russie serait moralement forcée de soutenir la résistance de la Serbie. L'entente entre Berlin et Vienne sur les termes de la note ne nous sembla pas un moment douteuse. Les rapports du baron Beyens et du comte de Dudzeele, nos ministres à Berlin et à Vienne, ne nous permirent guère d'illusions à cet égard. Il devenait évident, du moins infiniment probable, que l'occasion paraissait bonne à l'Allemagne et à

l'Autriche-Hongrie pour utiliser la formidable machine de destruction méticuleusement préparée depuis quarante ans, et pour écraser la Russie et la France avant que la supériorité militaire des empires germaniques fût mise en question.

C'est donc dans une atmosphère d'oppression que nous passâmes les derniers jours de juillet.

Depuis des années, le problème qui devait se poser pour la Belgique au début d'une guerre européenne où ses grands voisins, tous garans de sa neutralité, seraient belligérans, avait été soigneusement étudié au département des Affaires étrangères. Nous avions tâché d'imaginer toutes les atteintes à notre neutralité qui auraient pu se produire, et d'examiner chacune d'elles en nous demandant toujours : « Quel serait, en ce cas particulier, l'attitude que nous commanderait notre devoir envers nous-mêmes et envers l'Europe ? »

Des notes avaient été rédigées pour résumer le résultat de ces études. Elles envisageaient, par pure hypothèse, des violations de notre neutralité par tous nos voisins, y compris les loyaux garans qui combattent avec nous aujourd'hui. Elles s'efforçaient de tracer des indications pour le gouvernement au jour du péril.

Si ces notes, qui furent relues avidement pendant la dernière semaine de juillet 1914, viennent à être publiées quelque jour, elles établiront l'entière bonne foi, la complète honnêteté de la Belgique, même aux yeux de ceux, — s'il en est encore, — à qui les Allemands ont réussi à faire croire que nous avions renoncé d'avance à notre neutralité en faveur de la France ou de l'Angleterre, — aux yeux des Allemands eux-mêmes, dirais-je, s'il n'était trop certain que nos ennemis n'ont jamais eu le moindre doute à cet égard, et qu'ils ont commis sciemment la mauvaise action qu'on appelle calomnie en lançant contre nous l'accusation d'avoir trahi nos devoirs de neutres (1). Cela, autant et plus peut-être que tout le sang répandu, a creusé entre l'Allemagne et la Belgique un fossé qui ne sera plus jamais comblé.

(1) L'ordre confidentiel suivant, qui en dit long sur notre parfaite indépendance à l'égard de tous nos garans, a été adressé le 27 février 1913, sous le n° 562, par M. de Broqueville, ministre de la Guerre et chef du gouvernement, à l'état-major général de l'armée :

« La durée du passage du pied de paix au pied de guerre sera déterminée en

Les notes qui existent au département des Affaires étrangères démontrent qu'il aurait pu se présenter des cas de violation de notre neutralité où l'attitude correcte à adopter par nous eût été bien difficile à déterminer de façon certaine et rapide (1); mais, je le répète, elles prouvent à l'évidence la ferme résolution qu'avait le gouvernement de s'acquitter avec une scrupuleuse droiture, dans toutes les hypothèses, et quoi qu'il pût en coûter au pays, des devoirs imposés à la Belgique par les traités de 1839.

Le régime de la neutralité garantie était destiné, dans la pensée de l'Europe, à nous tenir en dehors des conflits et, si ce but ne pouvait être atteint, à procurer une assistance à notre faiblesse contre un agresseur éventuel. Aujourd'hui, le monde peut juger si, à l'épreuve suprême, la neutralité garantie a répondu aux espoirs qu'on avait fondés sur elle, et le peuple belge est à même d'apprécier si ce cadeau des grandes Puissances a été, en fin de compte, un bienfait pour lui. Il lui appartient de tirer les conclusions qui se dégagent pour l'avenir de la terrible leçon des événemens. Parmi les Puissances voisines de la Belgique, en est-il qui constituent un danger pour son existence, et d'autres sur lesquelles elle peut compter pour sa sauvegarde? La défaite, l'humiliation ou la diminution de ces dernières à n'importe quelle époque ne risqueraient-elles pas d'être le signal de sa propre disparition comme nation autonome? Y a-t-il lieu, par conséquent, de fonder la politique future du royaume sur ces considérations, ou est-il possible de reprendre la sérénité et la confiance égale envers toutes les Puissances qui nous étaient imposées autrefois?... Voilà le problème devant lequel la guerre a placé le peuple et le gouvernement belges.

tenant compte de la nécessité pour nous de mobiliser sur notre frontière, pour défendre les marches de notre pays, notamment contre l'irruption de troupes légères (cavalerie, artillerie à cheval, cyclistes, infanterie en automobiles) cherchant à troubler ou paralyser notre mobilisation et tentant de s'emparer par un coup de main des places de la Meuse, voire d'Anvers.

« A cet égard, il faudra que les régimens de la 2e division d'armée (Anvers) et les régimens de Gand, Bruges et Ostende, soient préparés à l'éventualité d'un débarquement de forces ennemies à Ostende, Zeebrugge ou Terneuzen, dirigé contre notre réduit national. »

(1) Par exemple, dans le cas de violation simultanée ou à peu près simultanée par plusieurs belligérans, chacun accusant son adversaire d'avoir commis la première violation et attribuant à sa propre entrée sur notre territoire le caractère de prestation de la garantie.

Mais, au 2 août 1914, un fait dominait la situation : la Belgique *avait* le régime de la neutralité conventionnelle garantie et nous devions nous laisser guider par le seul souci d'en remplir les obligations.

Il faut, pour être sincère, avouer que l'éventualité qui se présenta ce jour-là fut celle qui nous avait paru, d'avance, la plus invraisemblable, parce que trop brutale et trop simple : celle d'une Puissance garante de notre neutralité nous sollicitant directement et formellement de renoncer en sa faveur à la neutralité garantie par elle-même, et nous menaçant de toute sa fureur destructive, si nous osions nous en tenir à l'accomplissement pur et simple d'un devoir qui, dans ces conditions, apparaissait si clairement qu'il n'était vraiment pas besoin de spécialistes du droit des gens pour l'indiquer au pays !

L'ultimatum allemand essayait, à vrai dire, de justifier l'action du gouvernement impérial par une lourde et maladroite insinuation contre la partie adverse. Il débutait par l'affirmation « que le gouvernement impérial savait de source sûre l'intention de la France de marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. » Mais c'était là de façon si évidente un prétexte, cela constituait si outrageusement le contrepied de la vérité, c'était en contradiction si flagrante avec la déclaration solennelle que la France nous avait faite la veille comme nous le verrons plus loin, — avec les assurances que les dirigeans de la République avaient si souvent répétées au cours des dernières années, et avec ce que l'on connaissait des mouvemens des troupes françaises, — que le gouvernement allemand n'a pu se faire un instant illusion sur le degré de créance que son affirmation rencontrerait en Belgique.

Il est certain que tous ceux qui ont lu la note allemande le soir du 2 août ou plus tard ont simplement considéré son paragraphe premier comme ne devant pas arrêter un moment leur attention, disons le mot, comme non écrit... L'attentat contre notre neutralité garantie, attentat direct et sans l'ombre d'une excuse valable, sautait aux yeux de tous. Aussi, — je dois l'écrire, parce que c'est la vérité, bien que cela paraisse paradoxal, — ce fut un sentiment de véritable soulagement qui succéda dans mon esprit, le soir du 2 août, au premier mouvement de stupeur provoqué par la lecture de l'ultimatum alle-

mand : *la situation était nette!* Elle ne prêtait ni à tergiversations, ni à interprétations. Il n'y avait plus à craindre l'hésitation fatale sur le parti à prendre, le problème de conscience qui m'avait toujours paru, d'avance, si redoutable pour le moment psychologique, parce qu'il aurait pu entraîner des conséquences irréparables en faisant perdre un temps précieux. Mais j'anticipe...

Entre le 23 juillet et le 2 août, parmi le tourbillon de nouvelles qui nous arrivaient de toutes parts, au milieu des lectures fébriles auxquelles il fallait se livrer pour se remettre exactement en mémoire les études faites en vue d'une guerre possible, des mesures de tout genre qu'il fallait prendre en hâte, des télégrammes, des visites de diplomates et des coups de téléphone, quelques faits se dressent dans ma mémoire, qui dominent cette période agitée.

D'abord, le 28 juillet, nous apprîmes par un télégramme du comte de Dudzeele, notre ministre à Vienne, la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie. Le soir même, le Conseil des ministres se réunit sous la présidence du Roi. Devant les préparatifs guerriers qui se faisaient de toutes parts, la question se posait de savoir si la prudence ne commandait pas de mobiliser l'armée belge.

Le Conseil décida de prendre une mesure prévue par la loi, qui constituait la préparation immédiate, le premier stade de la mobilisation : c'est-à-dire de mettre l'armée sur le pied de paix renforcé (1).

Le lendemain, 29 juillet, le *Moniteur Belge* publia, à l'occasion de la guerre austro-serbe, la déclaration rappelant le statut de neutralité de la Belgique, qui était de tradition au début de toute guerre.

Le vendredi 31 juillet, nous apprîmes que le gouvernement

(1) Le 29 juillet, une circulaire fut adressée dans les termes suivans aux ministres du Roi à l'étranger pour expliquer cette décision. (*Premier Livre Gris*, n° 8) :

« Monsieur le Ministre, le Gouvernement du Roi a décidé de mettre l'armée sur le pied de paix renforcé.

« Cette mesure ne doit en aucune façon être confondue avec la mobilisation.

« A cause du peu d'étendue de son territoire, la Belgique tout entière constitue en quelque sorte une zone frontière. Son armée, sur le pied de paix ordinaire, ne

allemand avait proclamé le « Kriegszustand, » c'est-à-dire la mesure préliminaire à la mobilisation générale des forces de terre et de mer de l'Empire. La Hollande ayant, de son côté, mis son armée sur pied de guerre dans la journée, le Conseil des ministres belges décréta également à dix-huit heures la mobilisation générale (1).

Le soir, vers vingt-deux heures, le ministre d'Angleterre vint annoncer à M. le ministre des Affaires étrangères qu'en raison de la possibilité d'une guerre européenne, sir E. Grey avait demandé aux gouvernemens français et allemand, séparément, si chacun d'eux était prêt à respecter la neutralité de la Belgique, pourvu qu'aucune Puissance ne la violât (2). Sir E. Grey, ajouta sir F. Villiers, présumait que la Belgique ferait tout son possible pour maintenir sa neutralité, et qu'elle désirait que les autres Puissances l'observassent et la maintinssent.

M. Davignon s'empressa d'assurer le ministre d'Angleterre de notre volonté de ne rien négliger pour maintenir la neutralité du pays. Il pria Son Excellence de voir la preuve de cette résolution dans la décision prise de mettre l'armée sur le pied de guerre, et il remercia vivement sir Francis Villiers de l'importante communication qu'il venait de faire de la part du gouvernement britannique.

Cette démarche était en effet la preuve que l'Angleterre considérait toujours l'indépendance de la Belgique comme un intérêt essentiel. Elle permettait de croire, — bien que sir F. Villiers ne l'eût pas dit formellement, — que la Grande-Bretagne, fidèle au traité du 19 avril 1839, interviendrait pour nous défendre contre toute Puissance qui voudrait porter atteinte à notre neutralité.

comporte qu'une classe de milice sous les armes. Sur le pied de paix renforcé, ses divisions d'armée et sa division de cavalerie, grâce au rappel de trois classes, ont des effectifs analogues à ceux des corps entretenus en permanence dans les zones frontières des Puissances voisines.

» Ces renseignemens vous permettraient de répondre aux questions qui pourraient vous être posées.

« Veuillez agréer, etc.

« *Signé :* DAVIGNON. »

(1) La mobilisation fut ordonnée le 31 juillet à dix-huit heures. Le 1er août, à minuit, fut indiqué comme le moment où elle devait commencer. Elle était pour ainsi dire achevée le 2 au soir.

(2) *Premier Livre Gris*, n° 11.

Le 1er août, dès le matin, M. Klobukowski, ministre de France, vint faire à M. Davignon la déclaration très catégorique que le *Premier Livre Gris* a reproduite sous le numéro 15 : « Je suis autorisé à déclarer qu'en cas de conflit international, le gouvernement de la République, ainsi qu'il l'a toujours déclaré, respectera la neutralité de la Belgique. Dans l'hypothèse où cette neutralité ne serait pas respectée par une autre Puissance, le gouvernement français, pour assurer sa propre défense, pourrait être amené à modifier son attitude. »

C'était la réponse, nette et claire, de la France à la question que le gouvernement britannique lui avait posée la veille. La France n'avait pas laissé à l'Angleterre le soin de nous la communiquer.

Le silence de l'Allemagne devenait préoccupant. Dès la veille, 31 juillet, le baron van der Elst avait cherché à sonder le ministre de ce pays, M. de Below-Saleske. Il lui avait rappelé une conversation qu'il avait eue, en 1911, avec son prédécesseur M. de Flotow, conversation qui avait provoqué, de la part du chancelier de l'Empire, un message rassurant pour la Belgique : l'Allemagne, avait dit M. de Bethmann-Hollweg à cette époque, n'avait pas, quoi qu'on en dise, l'intention de violer la neutralité belge en cas de guerre; mais le chancelier estimait qu'une déclaration publique en ce sens affaiblirait la situation militaire de l'Empire vis-à-vis de la France, qui, rassurée du côté du Nord, porterait toutes ses forces du côté de l'Est.

Le baron van der Elst avait rappelé aussi à M. de Below-Saleske les déclarations de M. de Jagow à la Commission du budget du Reichstag en 1913 quant à la reconnaissance par l'Allemagne des traités garantissant la neutralité belge. Le ministre d'Allemagne s'était borné à répondre qu'il se souvenait de ces déclarations et qu'il était certain que les sentimens exprimés par MM. de Bethmann-Hollweg en 1911 et de Jagow en 1913 n'avaient pas changé (1).

Le 1er août, après la déclaration faite par M. Klobukowski au nom de la France, je fus chargé par M. Davignon d'aller trouver M. de Below-Saleske et de l'informer de cette déclara-

(1) *Premier Livre Gris*, n° 12.

tion, ainsi que de la démarche faite à Berlin comme à Paris par le gouvernement anglais et que sir F. Villiers avait portée la veille à notre connaissance.

Le ministre voulait ainsi donner au représentant de l'Allemagne l'occasion de nous dire si son gouvernement avait répondu dans le même sens que la France à la question de l'Angleterre concernant le respect de notre neutralité.

Je devais me rendre d'abord chez sir F. Villiers pour lui demander s'il n'avait pas d'objections à ce que je misse M. de Below-Saleske au courant de ce qu'il nous avait dit la veille. Le ministre d'Angleterre, qui avait du monde dans son cabinet, vint dans l'antichambre où il me reçut immédiatement avec son amabilité coutumière. Il réfléchit un moment sur la question que je lui posai et répondit : « La communication que j'ai été chargé de faire au gouvernement du Roi a été faite sans réserve ni condition, elle lui appartient donc et il peut en faire l'usage qu'il croit utile. »

Je courus à la légation d'Allemagne où j'arrivai vers midi et demie. J'exposai à M. de Below-Saleske la démarche faite par l'Angleterre à Berlin et à Paris. Je lui répétai la déclaration si nette et si loyale que M. Klobukowski nous avait faite le matin au nom de la République française. Enfin, suivant les instructions de M. Davignon, je lui dis que la légation de France avait prié la presse de publier un communiqué faisant connaître l'attitude de son gouvernement. Ce communiqué paraîtrait le soir même.

M. de Below-Saleske, quand j'eus fini, se renversa dans son fauteuil et, regardant au plafond, les yeux demi-clos, il répéta avec une fidélité de phonographe tout ce que je venais de lui dire, se servant des mêmes mots que j'avais employés, — au point que je me demandai si c'était simplement une preuve de bonne mémoire ou s'il était déjà au courant du tout avant ma visite... Mais, quand il eut fini de répéter ma communication, il s'arrêta un moment, puis ajouta : « Vous voudrez bien, je vous prie, dire à M. Davignon que je le remercie vivement de son message et que j'en informerai mon gouvernement. » Puis il me marqua de façon claire, en se levant et en m'offrant une cigarette, qu'il n'avait, officiellement, rien de plus à me dire. Mais il reprit presque aussitôt, sur le ton d'une conversation familière, qu'il avait personnellement la conviction

formelle que la Belgique n'avait rien à redouter de l'Allemagne, et que son gouvernement trouverait sans doute inutile d'amplifier ou de répéter ses déclarations antérieures à cet égard.

Ce même langage, M. de Below-Saleske le tint encore à M. Davignon le lendemain 2 août dans la matinée (1)... le jour même où il allait remettre l'ultimatum de son gouvernement! et il fit, — en son nom personnel toujours, — des déclarations rassurantes analogues, à des représentans de la presse : « Le toit de votre voisin brûlera peut-être, mais votre maison restera sauve, » dit-il à un rédacteur du *Soir*, qui publia cette interview à trois heures de l'après-midi... De son côté, le capitaine Brinckmann attaché militaire allemand, disait, à onze heures du matin, à un rédacteur du *XX*e *Siècle*, qui l'interrogeait par téléphone : « Il n'est pas vrai que l'Allemagne ait déclaré la guerre... Nos troupes n'ont pas occupé le grand-duché de Luxembourg... Ce sont de fausses nouvelles lancées par des gens hostiles à l'Empire allemand. » Le *XX*e *Siècle* publia ces déclarations de l'attaché militaire dans son édition de quinze heures.

Ce 2 août était un dimanche. Dans la matinée nous apprîmes par un télégramme du ministre de Belgique à Saint-Pétersbourg, lancé la veille au soir, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie et la mobilisation générale des armées allemandes. L'après-midi, un télégramme de M. Eyschen, ministre d'État du Luxembourg, nous annonça la cynique invasion du grand-duché par les forces impériales (2).

La journée avait donc été agitée ; vers sept heures du soir, mon travail terminé, je quittai la direction politique en même temps que le baron de Gaiffier (3). Avant de gagner la sortie principale du Ministère, rue de la Loi, nous entrâmes dans le bureau du secrétaire général, situé tout à côté. Nous passâmes en revue, avec le baron van der Elst, les nouvelles arrivées depuis le matin. Il n'y avait plus d'illusions à se faire : le jeu des alliances entraînait l'une après l'autre les Puissances dans le tourbillon ; déjà la Russie était en guerre avec l'Allemagne. L'invasion du Luxembourg marquait clairement que la guerre

(1) *Premier Livre Gris*, nº 19.

(2) *Premier Livre Gris*, nº 18.

(3) Directeur général de la politique, précédemment ministre de Belgique à Peking, au Caire et à Bucarest.

franco-allemande était une question d'heures. Allions-nous être englobés dans la catastrophe, ou le miracle de 1870 allait-il se renouveler? La loyauté de la France était évidente. L'Allemagne ne disait rien, et cela semblait de bien mauvais augure, mais M. de Below-Saleske était si rassurant!... D'ailleurs, la démarche anglaise et la menace qu'elle contenait implicitement ne serait-elle pas de nature à faire réfléchir Berlin? D'après les derniers télégrammes, ne pouvait-on supposer que les forces allemandes réunies le long de la frontière glissaient vers la Moselle et qu'elles éviteraient de fouler le sol belge ?... Les motifs invoqués pour la violation du grand-duché et qui n'existaient pas vis-à-vis de la Belgique n'autorisaient-elles pas l'hypothèse (1)?...

Nous essayions de nous raccrocher à cet espoir comme des naufragés à un bouchon de paille, quand un huissier ouvrit la porte, et, l'air inquiet, nous dit vivement et sans cérémonie : « Le ministre d'Allemagne vient d'entrer chez M. Davignon. »

Nous comprîmes tous trois qu'en ce moment solennel le sort de notre cher petit pays allait être fixé...

Dix minutes s'écoulèrent qui nous parurent des heures. Puis, à sept heures et demie, la silhouette hautaine de M. de Below-Saleske se détacha de l'autre côté de la cour, sous l'auvent vitré donnant accès à l'antichambre du ministre, et le représentant de l'empereur d'Allemagne, impassible, gagna la rue où son automobile l'attendait. D'un bond, nous fûmes dans le cabinet de M. Davignon. Il était vide, mais, au même instant, le ministre, qui était allé dans le bureau contigu appeler le comte Léo d'Ursel, son chef de cabinet, rentra, tenant à la main un papier, et suivi du comte, ainsi que de M. Costermans, sous-chef du cabinet. Tous trois paraissaient bouleversés.

— C'est mauvais, très mauvais, fit le ministre, qui était d'une pâleur extrême. Voici la note allemande que M. de Below m'a résumée. On exige que nous livrions passage à l'armée allemande.

— Et qu'avez-vous répondu, monsieur le ministre?...

— J'ai pris le papier, j'ai dit que je l'examinerais avec le

(1) Le premier prétexte invoqué par l'Allemagne pour envahir le Luxembourg fut « la nécessité d'assurer la sécurité des chemins de fer dont l'Allemagne avait l'exploitation en vue d'une attaque de la part des Français. »

Roi et mes collègues. Nous avons douze heures pour répondre... Mais je n'ai pu contenir mon indignation ! J'ai dit à M. de Below que nous aurions pu nous attendre à tout, sauf à ceci : l'Allemagne, qui se disait notre amie dévouée, nous proposant le déshonneur !... Traduisons vite, et qu'on appelle M. de Broqueville.

Je pris une plume et m'installai au bureau du ministre, tandis que le comte Léo d'Ursel et le baron de Gaiffier s'emparaient de la note allemande et commençaient immédiatement à la traduire ; j'écrivais au fur et à mesure. M. Davignon et le secrétaire général suivaient anxieusement le travail, assis dans deux fauteuils placés à droite et à gauche de la cheminée, en face du bureau. Toute cette scène est gravée à tout jamais dans ma mémoire : les physionomies des auditeurs, les pensées qui se bousculaient dans mon esprit, jusqu'à l'apparence du papier sur lequel je traçais en français les phrases de l'ultimatum, je crois que je ne pourrai jamais oublier un seul de ces détails. La traduction n'était pas facile, certaines phrases allemandes prêtant à diverses interprétations. Des discussions s'élevèrent sur le sens de plus d'une, et le premier texte français de ce document historique porte de multiples ratures et surcharges. Sans doute un expert trouverait-il en outre dans l'écriture les marques de l'extrême tension nerveuse de celui qui tenait la plume, bien qu'en apparence je restasse très calme, comme le ministre et la plupart des assistans.

Nous étions parvenus au tiers à peu près de la note allemande, quand le premier ministre entra. Il nous salua rapidement et s'assit à côté de M. Davignon. Je lui lus les quelques phrases déjà traduites, après que M. Davignon lui eût, en deux mots, résumé la démarche de M. de Below-Saleske. M. de Broqueville croisa les bras et resta ensuite absorbé dans ses pensées, le menton appuyé dans la main, jusqu'à ce que la traduction fût achevée.

Lorsque le travail fut terminé, M. de Broqueville me pria de relire la note en français, ce que je fis avec une émotion profonde, tout en m'efforçant de garder à ma voix son ton habituel (1).

(1) La traduction de l'ultimatum figure au *Premier Livre Gris* belge sous le n° 20. Les Allemands ont publié trois éditions de leur « Livre Blanc, » *Aktenstücke zum Kriegs Ausbruch*. La première, parue en août 1914, ne contient pas l'ulti-

Un silence, un long silence tragique de plusieurs minutes, succéda à cette lecture... Nous venions d'entendre pour la première fois l'ultimatum infâme, et nous songions... Dans l'esprit de chacun de nous, au souvenir tendrement ému de la patrie adorée, paisible et bonne, succéda peut-être une vague notion des horreurs qui s'avançaient au-devant d'elle ; mais ce qui domina nos pensées, ce fut certes, chez tous, la ferme volonté d'être dignes des ancêtres des grandes époques d'épreuves... Il était évident que la note allemande n'invoquait l'intention de la France de marcher sur la Meuse que comme prétexte, et que l'ultimatum était purement et simplement une sommation d'avoir à renoncer à la neutralité en faveur de la formidable Allemagne. Ceux qui l'avaient rédigé n'avaient pas pensé un moment que la Belgique, ce pays si petit sur la carte d'Europe, eût osé ne pas se plier sans phrases à la volonté de sa toute-puissante voisine ! Ceux qui le lurent, n'ayant pas la même mentalité, eurent au contraire immédiatement, spontanément, sans discussion, sans hésitation, sans même se communiquer mutuellement leurs pensées, la claire notion qu'une seule réponse était possible : un *non* péremptoire et indigné !

Ce fut le secrétaire général qui rompit le silence. S'adressant au ministre de la Guerre, le baron van der Elst lui demanda :

matum à la Belgique. La deuxième, de même que sa « traduction autorisée » et la troisième, en contiennent le texte *mutilé*. On a supprimé ces deux dernières phrases : « Le gouvernement allemand a l'espoir justifié que cette éventualité (la résistance de la Belgique) ne se produira pas et que le gouvernement belge saura prendre les mesures appropriées pour l'empêcher de se produire. Dans ce cas, les relations d'amitié qui unissent les deux États voisins deviendront plus étroites et durables. »

La mutilation s'explique : lorsque l'Allemagne a publié la deuxième édition du *Livre Blanc*, elle avait déjà prétendu trouver dans les conversations Bernardiston-Ducarne la preuve que la Belgique avait depuis 1906 abandonné sa neutralité en faveur de l'Angleterre. Le document (annexe) n° 39 de cette édition contenait l'affirmation suivante : « Les documens trouvés confirment par des preuves écrites *le fait connu dans les hautes sphères compétentes allemandes, longtemps déjà avant la guerre*, de la connivence de la Belgique avec les Puissances de l'Entente. » Il eût été difficile de maintenir, dans ces conditions, les deux dernières phrases de l'ultimatum qui forme le document n° 37... Elles montrent trop que le gouvernement allemand ne croyait *pas* le 2 août à la soi-disant félonie du gouvernement belge.

Les lecteurs pourront trouver des détails dans une brochure qui vient de paraître, chez Berger-Levrault, sous le titre : *Le second Livre Blanc allemand. Essai critique et notes sur l'altération officielle des documens belges*, par F. Passelecq, pages 19 et suivantes.

« Enfin, monsieur le ministre, sommes-nous prêts?... »

Nouveau silence, plus court que le premier, mais non moins impressionnant. Puis, M. de Broqueville, très calme, très maître de lui, parlant lentement en scandant les mots, répondit : « Oui, nous sommes prêts. La mobilisation s'accomplit dans des conditions merveilleuses. Commencée hier matin, elle est presque achevée. Demain soir, l'armée sera en état de marcher... demain matin même s'il le fallait absolument. Mais... il y a un mais... nous ne possédons pas encore notre artillerie lourde. »

Quelques courtes phrases furent encore échangées. Puis tout à coup M. de Broqueville tira sa montre : « Il est huit heures dix, dit-il, il faut prévenir immédiatement le Roi et demander à Sa Majesté l'autorisation de convoquer le Conseil au Palais à neuf heures, les ministres d'État à dix heures. »

Il partit presque aussitôt pour le Palais où il mit le Roi au courant de la situation. M. Davignon et le baron van der Elst restèrent seuls. Les autres assistans sortirent. Le chef du cabinet alla s'occuper avec M. Costermans de convoquer le Conseil des ministres. Je trouvai dans le bureau du comte d'Ursel une réunion assez nombreuse. Le bruit qu'un événement se produisait avait couru dans le Ministère comme une traînée de poudre. Quelques fonctionnaires et diplomates restés tard au travail s'étaient réunis là, guettant la sortie de ceux qui étaient enfermés avec le ministre. M. de Gaiffier et moi les mîmes au courant de ce qui se passait. C'est avec un vrai sentiment d'orgueil que je le déclare : pas un ne mit en doute une seconde que la réponse à la note allemande pût être autre chose qu'une fin de non recevoir indignée. Certains furent atterrés, mais la plupart vibrèrent de la grande émotion patriotique qui, le lendemain, devait secouer la nation tout entière : — « Il vaut mieux que l'Allemagne ait abattu son jeu. Nous sommes fixés. Il n'y a plus d'hésitation possible, tandis qu'on pouvait redouter les plus cruelles incertitudes sur ce que nous aurions à faire. L'armée saura tout de suite où est l'ennemi, elle se battra avec enthousiasme! Et après tout, nous serons soutenus par la France. L'Angleterre marchera. Elle ne peut laisser sacrifier la Belgique. Son honneur et son intérêt le lui interdisent. Et puis, si nous sommes écrasés, ce sera avec gloire, et notre sort ne sera pas pire, en dernière analyse, que

si nous nous laissions faire ! Si nous cédions, nous ne pourrions plus jamais soutenir le regard d'un Français ou d'un Anglais... »

Telles étaient les phrases qui s'entre-croisaient. A peine une ou deux allusions aux horribles conséquences que notre réponse, — il semblait qu'elle fût faite déjà, — allait attirer sur notre cher et malheureux pays.

Vers huit heures et demie, j'allai prendre seul un rapide dîner dans un restaurant de la place Royale. Je me souviens de l'effet étrange que me fit la salle vivement éclairée, et de l'espèce d'angoisse avec laquelle j'observai les consommateurs assis aux tables voisines. Ils ne savaient rien, ils avaient lu les journaux de l'après-midi, le *XXe Siècle*, le *Soir*, contenant les déclarations rassurantes faites le matin même par M. de Below-Saleske aux reporters de ces deux feuilles... ils étaient gais, insoucians... Et moi, j'étais écrasé par le poids de ce que je savais, du secret qui serait révélé le lendemain et qui donnerait un si cruel réveil à tous ceux qui m'entouraient. Je me demandais si j'étais le jouet d'un cauchemar, ou si j'étais bien éveillé.

Un peu après neuf heures, je retournai au Ministère. M. Davignon était parti pour le Palais. Le baron van der Elst l'avait accompagné. Le secrétaire général assista, en effet, aux deux conseils qui se succédèrent dans la nuit.

Le baron de Gaiffier s'était mis au travail dans le bureau du ministre. Je l'y rejoignis. Il avait déjà commencé à rédiger un projet de réponse à l'ultimatum allemand !... « Voyez-vous, me dit-il, le ministre va rentrer tout à l'heure et on nous demandera de faire la réponse. Comme il n'y a pas de doute possible sur le sens de celle-ci, j'ai commencé déjà pour gagner du temps... »

Sans doute écrira-t-on quelque jour pour l'Histoire les détails de la séance du Conseil des ministres qui, commencée à neuf heures du soir sous la présidence du Roi, continuée à dix heures avec les ministres d'État qu'on avait pu rassembler, ne fut interrompue qu'à minuit pour recommencer ensuite vers deux heures et demie du matin et durer encore jusque près de quatre.

Pendant la première partie de cette longue séance, les idées générales de la réponse à donner à l'Allemagne furent

arrêtées (1). Vers minuit, un comité de rédaction fut désigné et chargé de se rendre au ministère des Affaires étrangères pour composer un projet de note. MM. de Broqueville, ministre de la Guerre, Davignon, ministre des Affaires étrangères, Carton de Wiart, ministre de la Justice, van den Heuvel, et Hymans, ministres d'État, et le baron van der Elst revinrent ainsi rue de la Loi. Ils y retrouvèrent le baron de Gaiffier qui avait terminé son avant-projet de réponse. Le directeur général de la politique, sans savoir ce qui se déciderait au Palais, avait écrit exactement ce qu'il convenait de répliquer à l'Allemagne. Tant il est vrai que tous les Belges se trouvèrent unis dans la même pensée, dans le même sentiment à la lecture de l'ultimatum allemand !... A peine quelques phrases furent-elles remaniées par le comité de rédaction.

Pendant que ce travail s'effectuait, à une heure et demie du matin, le ministre d'Allemagne arriva et demanda à voir le baron van der Elst. De toute évidence, Son Excellence venait pour tâcher de surprendre sur les physionomies de ceux qu'il rencontrerait des symptômes révélateurs du sens de notre suprême décision. Le secrétaire général alla recevoir dans son bureau M. de Below-Saleske. Le ministre d'Allemagne dut remarquer la froideur de l'accueil qui lui fut fait. Voici comment une note reproduite au *Livre Gris* (n° 21), a rendu compte de cette visite nocturne :

« A une heure et demie de la nuit, le ministre d'Allemagne a demandé à voir le baron van der Elst. Il lui a dit qu'il était chargé par son gouvernement de nous informer que des dirigeables français avaient jeté des bombes et qu'une patrouille de cavalerie française, violant le droit des gens, attendu que la guerre n'était pas déclarée, avait traversé la frontière.

« Le secrétaire général a demandé à M. de Below où ces faits s'étaient passés; en Allemagne, lui fut-il répondu. Le baron

(1) Je tiens d'un ministre d'État, qui assista au conseil nocturne et suivit plus tard le gouvernement à Anvers et en France, que pas un avis ne fut exprimé formellement pour suggérer une autre attitude que celle qui fut adoptée. Un des assistans, partisan convaincu d'ailleurs de cette solution, se livra à quelques commentaires snr ce qu'auraient pu être les conséquences d'une autre décision pour montrer son impossibilité. C'était mon informateur lui-même. Une grande partie du temps fut consacrée à la lecture de rapports de l'état-major. Les généraux chevalier de Selliers de Moranville et baron de Rijckel, chef et sous-chef de l'état-major général, avaient été appelés au Conseil des ministres.

van der Elst fit remarquer que, dans ce cas, il ne pouvait s'expliquer le but de sa communication. M. de Below dit que ces actes, contraires au droit des gens, étaient de nature à faire supposer d'autres actes contre le droit des gens que poserait la France. »

Une demi-heure plus tard, le projet de réponse à l'Allemagne était rapporté au Palais et approuvé définitivement par le Conseil sous la présidence du Roi (1).

Vers trois heures et demie du matin, le comte d'Ursel fut appelé au téléphone par M. Klobukowski. Celui-ci lui affirma avoir vu distinctement dans le ciel des lueurs intermittentes qui provenaient sans nul doute des projecteurs d'un dirigeable allemand allant dans la direction de la France... Plusieurs personnes avaient dit à M. Klobukowski qu'elles avaient observé les mêmes lueurs.

Peu après cet incident, je quittai le Ministère. La mobilisation mettait encore quelque animation dans les rues avoisinantes. Au coin de l'avenue des Arts et de la rue de la Loi, toutes les fenêtres du ministère de la Guerre étaient éclairées. Plusieurs automobiles stationnaient devant la porte.

Au carrefour, quelques groupes de civils et de militaires regardaient en l'air et paraissaient agités. Le bruit courait là aussi qu'un Zeppelin ou un autre dirigeable allemand avait été entendu et qu'une lumière insolite avait été vue circulant dans le ciel. Un officier du grand état-major qui se trouvait là était particulièrement affirmatif. Il supposait qu'un aéronef était venu pour recueillir des messages émis par un appareil de télégraphie sans fil de petite puissance. Il me confia cependant qu'il s'effrayait à la pensée qu'un vaste parc d'artillerie était concentré devant la caserne d'Etterbeek et que quelques bombes lancées à cet endroit eussent pu faire des dégâts effroyables et causer une panique. J'appris plus tard que l'ordre de gagner la forêt de Soignes et de s'y dissimuler avait été donné immédiatement à cette artillerie.

A huit heures du matin le 3 août, j'étais revenu au Ministère.

(1) Pour le texte, voir le *Premier Livre Gris*, n° 22. Je crois pouvoir affirmer que, jusqu'à présent, la réponse de la Belgique à l'ultimatum n'a jamais été publiée en Allemagne. Le peuple allemand a pu s'imaginer ainsi que le gouvernement belge n'a pas répondu et qu'il a donc, — qui ne dit mot consent, — paru accepter la demande de passage des troupes allemandes à travers son territoire... On comprend alors que la résistance de Liége ait provoqué en Allemagne quelque indignation!...

M. de Gaiffier y arriva en même temps que moi; il me raconta qu'il avait attendu la fin du Conseil de cabinet et que M. Davignon, rentré du Palais vers quatre heures du matin, l'avait chargé de remettre lui-même à M. de Below-Saleske la réponse à l'ultimatum allemand. M. de Gaiffier avait fait recopier rapidement la réponse, était retourné chez lui vers cinq heures, et, après avoir essayé de se reposer un moment, s'était rendu à pied à la légation d'Allemagne rue Belliard où, non sans émotion, il avait sonné à sept heures précises. Introduit dans le cabinet du ministre qui l'attendait, il lui avait tendu la note. M. de Below-Saleske l'avait lue d'un air détaché et lui avait demandé s'il n'avait rien à ajouter. Le baron de Gaiffier avait répondu négativement, avait salué le ministre et était revenu rue de la Loi.

Les légations de France et d'Angleterre furent prévenues sans retard de ce qui venait de se passer. Vers la même heure, le journal *l'Étoile Belge* publiait la nouvelle de l'ultimatum allemand.

A neuf heures et demie, M. Webber, attaché à la légation anglaise, en proie à une agitation qu'il ne cherchait pas à dissimuler, arriva à la direction politique où j'étais seul à ce moment. Il venait, de la part de sir Francis Villiers, prendre copie de la note allemande et de notre réponse. M. Webber savait le sens général des deux documens, mais n'en connaissait pas les termes. Je lui lus les deux textes. Quand j'arrivai à la phrase : « Le gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs envers l'Europe... » je sentis ma gorge se serrer et l'émotion faillit me dominer. Je pus cependant aller jusqu'au bout. Webber n'avait pas bougé, il était resté debout devant moi. Il me prit les deux mains et, après m'avoir regardé un moment en silence : « Bravo, les Belges! » me dit-il simplement, d'une voix qui tremblait un peu. Puis il copia rapidement les deux notes en sténographie et courut les porter à son chef.

Après son départ, vers dix heures, mon attention fut attirée par la rumeur grandissante qui, montant de la ville, arrivait à travers les cours des bâtimens ministériels jusqu'à la fenêtre ouverte de mon bureau. C'était comme un frémissement anormal qui allait en s'amplifiant... Il était fait des cris des vendeurs de journaux qui publiaient la nouvelle de l'ultimatum, des

exclamations de surprise et de colère des lecteurs, du mouvement, de plus en plus intense et inaccoutumé à cette heure matinale, que la terrible nouvelle provoquait dans les rues.

Ce jour-là, 3 août, le Conseil des ministres, qui siégea de dix heures à midi, décida de solliciter l'appui *diplomatique* des Puissances garantes de notre neutralité, autres que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie bien entendu. La demande d'appui *militaire* fut, à dessein et après mûr examen, retardée jusqu'à ce que l'Allemagne eût consommé son crime en faisant pénétrer ses soldats sur notre territoire. Nous ne voulions lui donner jusque là aucun prétexte qu'elle pût invoquer pour dire que nous avions rompu la neutralité en faveur de ses ennemis (1). Une chance restait encore, — si minime, il est vrai, mais qui suffisait à soutenir l'espoir de quelques-uns d'entre nous, — de

(1) Une légende s'est créée qui veut que la France ait offert à la Belgique, le 3 août, le concours immédiat de cinq corps d'armée et que la Belgique ait refusé. Les uns font grief au gouvernement belge de cette attitude, les autres la trouvent très noble. Le souci de la vérité historique me force à dire que, quelle que soit la décision qu'eût dû prendre le gouvernement belge, au cas où une telle offre lui eût été faite, il n'a pas eu à la débattre, pour l'excellent motif que l'offre n'a pas été faite. La pièce n° 142 du *Livre Jaune* français, les pièces n°s 24 et 38 du *Premier Livre Gris* belge prouvent de façon péremptoire qu'*elle n'a pas pu être faite*. Le 3 août, vers midi, le ministre de France, en son nom personnel et *sans être chargé d'une déclaration de son gouvernement*, dit à M. Davignon qu'il croyait pouvoir affirmer que si le gouvernement royal faisait appel au gouvernement français comme Puissance garante de la neutralité belge, la France répondrait immédiatement à cet appel; qu'au cas contraire, on attendrait probablement à Paris pour intervenir que la Belgique ait fait un acte de résistance effective.

M. Davignon, qui sortait de la réunion du Conseil où on avait précisément décidé de ne pas faire appel encore au concours *militaire* des garans, remercia M. Klobukowski et lui fit connaître la décision dont il s'agit.

Le ministre de France n'a pas pu le 3 août préciser une offre de cinq corps d'armée puisqu'il n'était chargé d'aucune communication de son gouvernement au sujet du concours éventuel qui pourrait être prêté à la Belgique.

Il paraît certain, d'ailleurs, que la disposition de ses troupes n'aurait pas permis au gouvernement français d'offrir le concours immédiat de cinq corps d'armée à la Belgique tout au début d'août. En effet, quinze jours plus tard, le 18 août, un seul corps de la cinquième armée française tenait les ponts de la Sambre et de la Meuse autour de Namur et entre cette place et Givet. Les trois autres corps de cette armée n'étaient attendus que le lendemain 19 vers Philippeville (Voyez *l'Action de l'armée belge*, page 24.)

La légende des cinq corps d'armée offerts par la France le 3 août n'a donc pu naître que d'un propos mal compris ou inexactement répété, relatif à la démarche faite ce jour-là à midi, de son propre mouvement, par M. Klobukowski.

On sait qu'aussitôt que la violation du territoire belge fut un fait accompli, c'est-à-dire dans la soirée du 4 août, la Belgique demanda le concours armé de la France, de l'Angleterre et de la Russie en vertu de la garantie donnée par ces Puissances au traité de 1839.

voir l'Allemagne, désappointée par notre réponse à son ultimatum, reculer au dernier moment et donner contre-ordre à ses troupes. M. Arendt, qui avait été directeur général de la politique avant le baron de Gaiffier (de 1896 à 1912), vint me voir dans l'après-midi, vers quatre heures. Il prit connaissance de l'ultimatum et de notre réponse, et lui qui avait tant étudié cette neutralité garantie que les Puissances nous avaient imposée, lui qui était l'auteur principal des notes mentionnées au début du présent article, il se prit à penser un moment que notre attitude si décidée et si conforme à notre devoir, allait faire hésiter le colosse germanique. La faute politique que commettrait l'Allemagne en inaugurant la guerre mondiale par une violation absolument injustifiée de la neutralité d'un pays ami lui parut si énorme, la réprobation universelle qu'elle devait fatalement soulever lui sembla devoir peser si lourdement dans la balance de la reddition finale des comptes, qu'il voulut douter encore... Les Allemands avaient compté nous intimider. Ils avaient tablé sur un consentement arraché au sentiment de notre faiblesse. Le ton de notre réponse ne pouvait leur laisser de doute sur l'erreur qu'ils avaient commise. Sachant dorénavant qu'ils allaient se heurter à la résistance désespérée d'une armée peu nombreuse, mais courageuse et appuyée sur des places solides, n'allaient-ils pas redouter de voir tous leurs calculs, tout leur plan fondé sur une traversée rapide de la Belgique compromis?... N'allaient-ils pas adopter en conséquence un plan alternatif qu'ils auraient tenu prêt pour cette éventualité?...

Telles étaient les questions que se posait encore, en cette heure suprême, celui de tous les Belges qui, d'avance, avait sans doute médité le plus souvent sur le jour angoissant que nous traversions...

N'est-il pas permis de croire que sa claire intelligence voyait juste, et que si l'Allemagne eût, au dernier moment, décidé d'éviter notre territoire, elle aurait fait preuve de sagesse au point de vue militaire et plus encore au point de vue politique?

Une chose est certaine, en tout cas, parce que démontrée par les événemens, c'est que l'offensive « foudroyante » contre la France à travers la Belgique a été une mauvaise opération. Elle a abouti à un insuccès fatal pour l'Allemagne. La bataille

de Liége l'a irrémédiablement compromise en faisant perdre près de trois semaines à l'armée impériale. Celles de la Marne, de l'Yser et d'Ypres en ont définitivement marqué l'échec.

Quoi qu'il en soit, un doute léger subsistait encore le 3 août 1914 sur ce que ferait réellement l'Allemagne, puisqu'elle n'avait pas encore violé effectivement notre territoire, et ce doute, dans leur volonté d'être honnêtes jusqu'au bout, parut aux ministres belges être un obstacle suffisant pour les empêcher d'appeler à l'aide, ce jour-là, les armées des autres Puissances garantes de notre neutralité et de notre indépendance (1).

Le 4 août, à six heures du matin, M. de Below-Saleske vint remettre à M. Davignon une note (2) qui mit fin à toute incertitude chez ceux qui pouvaient espérer encore... Elle faisait savoir au gouvernement belge que l'Allemagne, par suite du refus de la Belgique d'accepter les propositions « bien intentionnées » qui avaient été faites, se verrait forcée d'exécuter, *au besoin* par la force des armes, les mesures de sécurité qu'elle jugeait indispensables vis-à-vis des « menées françaises. »

A neuf heures et demie du matin, un télégramme nous annonça que le territoire belge avait été violé par les troupes allemandes à Gemmenich (3); ce village est tout proche de la frontière, à quelques kilomètres d'Aix-la-Chapelle. Il touche vers le Nord au Limbourg néerlandais. Les premiers coups de feu de la guerre avaient été tirés par les gendarmes belges de garde à ce poste frontière ! Le sang avait coulé, l'irrémédiable était accompli...

La veille, le Roi avait fait convoquer les Chambres législatives pour ce 4 août, à dix heures. Malgré le peu de temps qu'avait eu la nouvelle pour se répandre, et en dépit de l'heure matinale, une foule compacte remplissait les rues en bordure

(1) Il convient de rappeler qu'à l'heure où les ministres délibéraient, l'Allemagne n'était officiellement en état de guerre ni avec la France, ni avec la Grande-Bretagne. Sa déclaration de guerre à la France fut remise à Paris par le baron de Schœn le 3 août, à six heures quarante-cinq du soir (*Livre Jaune*, n° 147). Celle de l'Angleterre à l'Allemagne fut notifiée le 4 août, à onze heures du soir (*Premier Livre Gris*, n° 41).

(2) *Premier Livre Gris*, n° 27.

(3) Le premier passage de la frontière par l'avant-garde allemande s'est produit exactement à huit heures deux minutes du matin, le 4 août.

du Parc que le cortège royal devait contourner. Le ministère des Affaires étrangères est tout à côté du Palais de la Nation où siègent les Chambres. Une de ses façades borde la petite place située devant ce palais, l'autre longe la rue de la Loi perpendiculairement à la première.

Un peu avant dix heures, je me rendis dans le bureau du secrétaire général dont les fenêtres prennent jour sur la rue de la Loi, au rez-de-chaussée. La ville avait déjà revêtu l'apparence de fête qu'elle conserva jusqu'après l'entrée des Allemands : chaque maison avait, dès la veille, arboré spontanément le drapeau national. Par ce geste de fierté, le peuple avait exprimé la satisfaction qu'il éprouvait de savoir que le gouvernement avait fidèlement interprété, dans sa réponse à l'Allemagne, le sentiment intime de toute la nation.

A dix heures, un premier frisson d'enthousiasme parcourut la foule lorsqu'une voiture découverte de la Cour amena au Parlement la Reine et ses trois enfans. Tout le trajet depuis le Palais fut une longue et émouvante ovation.

Trois minutes plus tard, une acclamation formidable parvint jusqu'à moi à travers le Parc. Le Roi avait quitté le Palais. Par la rue Royale, il approchait; son arrivée était annoncée par la tempête d'émotion et de cris qui secouait la foule, dans la rue, sur les balcons, jusque sur les toits... Le cortège tourna le coin du Parc : précédé d'une escorte de cavalerie de la garde civique, suivi des officiers de sa Maison, notre souverain s'avançait tranquillement à cheval, botté et en uniforme de campagne, pâle, mais se dominant visiblement; les traits empreints d'une gravité solennelle, il répondait lentement de la main aux acclamations, intenses, vibrantes, de la foule : « Vive, vive le Roi! Vive, vive la Belgique! » Il semblait que le peuple ne pouvait se rassasier de répéter ces cris qui se confondaient dans une magnifique ovation.

Lorsque le Roi fut arrivé au centre de la place qui précède le Palais de la Nation, il descendit de cheval, et je le vis, au milieu d'une clameur immense, déchaînée, s'avancer à pied vers le perron où se tenait une députation de sénateurs et de membres de la Chambre des Représentans. Leur émotion comme celle de tous était intense, profonde. Les bras tendus en avant, les mandataires du pays semblaient vouloir étreindre le Roi, communier avec lui, lui dire, — une dernière fois

peut-être... — le culte de la nation pour son indépendance et pour les institutions que, librement, elle s'était données quatre-vingt-quatre ans auparavant.

Ceux qui ont assisté à cette scène ne l'oublieront jamais, et rares sont ceux qui, l'ayant vue, pourraient avec sincérité prétendre qu'au passage du Roi leurs larmes n'ont pas coulé, tandis qu'ils criaient éperdument leur amour de la Patrie : « Vive le Roi! Vive la Belgique indépendante! »

A la fenêtre où j'étais à ce moment, et aux autres du même salon, se trouvaient groupés la plupart des hauts fonctionnaires du département. Des employés, des huissiers s'étaient mêlés à eux. Quelques dames s'étaient glissées jusque là et joignaient leurs acclamations aux nôtres... La comtesse X..., femme d'un jeune officier des Guides qui devait périr glorieusement face à l'ennemi quelques jours plus tard, était parmi les plus émues. Au milieu de la salle, un peu à l'écart, se tenait debout le conseiller de la légation d'Autriche-Hongrie. Il était là par hasard, étant venu faire de la part de son gouvernement quelque communication, peut-être tout à fait étrangère au drame du moment (1). Ce diplomate n'avait pu se défendre contre l'émotion universelle qui l'entourait. Je ne l'aperçus qu'en me retournant quand le Roi fut entré au Parlement. Il s'essuyait les yeux...

Dehors, les ovations ne cessaient point. Devant le Parc, le général de Coune, qui commandait la garde civique, se soulevant sur ses étriers, ranimait encore les acclamations de la foule par ses propres vivats enthousiastes, ponctués de moulinets de son épée, alors que le Roi avait disparu depuis longtemps. Oh! la sainte et inoubliable émotion que vécurent ce matin-là les Belges qui eurent le privilège d'assister à cette triomphale apothéose de la foi jurée, à cette affirmation grandiose de la volonté de vivre de tout un peuple!...

Je n'ai pas assisté à l'historique séance des Chambres réunies, mais un témoin m'a dit qu'il serait impossible d'en décrire l'incomparable grandeur.

Dans l'assemblée frémissante où le Roi put constater « qu'il n'y avait plus qu'un parti, celui de la Patrie, » se détachaient

(1) Nous ne fûmes en guerre officiellement avec l'Autriche-Hongrie que le 28 août, bien que, — sans que nous en fussions informés, — la grosse artillerie de ce pays eût contribué à réduire les forts de Namur tombés le 24 et le 25!

plusieurs uniformes militaires. On remarquait surtout celui de M. Hubin, député socialiste, jadis sergent aux carabiniers, qui venait de reprendre du service, et celui du duc d'Ursel, sénateur catholique, engagé depuis la veille aux Guides comme simple soldat volontaire, à l'âge de quarante et un ans!

D'habitude, et très naturellement, la tribune diplomatique d'un Parlement n'est pas un endroit où les sentimens de l'assemblée trouvent un écho bien vibrant. Ce jour-là, lorsque le Roi déclara « qu'un pays qui se défend s'impose au respect de tous et ne peut périr, » lorsque M. de Broqueville jeta à l'Allemagne son admirable défi : « Nous pouvons être vaincus, — soumis, jamais!... » lorsque la salle entière sembla sur le point de s'écrouler sous les acclamations frénétiques de l'hémicycle et des tribunes, la grandeur épique du spectacle arracha des larmes à plus d'un diplomate étranger. Ces larmes font honneur à ceux qui les ont versées autant qu'à ceux dont le beau courage les a provoquées.

Dès le lendemain, Bruxelles apprenait les premiers combats à Visé et la victorieuse résistance des forts de Liége à la formidable ruée de cinq corps de choix de l'armée allemande encore intacte (1)...

Pour avoir résolument poussé l'honnêteté politique jusqu'à ses dernières conséquences, la Belgique était, d'un seul coup, entrée dans la gloire!

ALBERT DE BASSOMPIERRE.

(1) Les VIIe, VIIIe, IXe, X^e et XIe corps. Voyez *l'Action de l'armée belge*, page 11.

LA HOUILLE VERTE

ET

LES FORCES HYDRAULIQUES

DES PYRÉNÉES

I

Lorsque la victoire, aujourd'hui absolument certaine, aura couronné le courage de nos héroïques soldats, et rendu au monde civilisé le repos nécessaire pour reconstituer l'énorme somme de capitaux de toute sorte, détruits par une guerre sans exemple dans les annales de l'humanité, le problème économique se posera dans toute son ampleur, exigeant pour sa solution le concours de tous les efforts, de toutes les bonnes volontés.

Cette solution se présentera en France sous des aspects multiples et variés, suivant qu'il s'agira d'en adapter les élémens à la réorganisation de notre commerce, de notre industrie, de notre agriculture, dans les diverses régions de notre pays. La caractéristique fondamentale de la France est sa merveilleuse unité, qui confond et unit dans un même sentiment, dès qu'il s'agit de Patrie, toutes les populations du territoire national. Ce sentiment, dont la guerre actuelle nous permet de sentir toute l'admirable puissance et la sublime grandeur, n'a pas détruit la personnalité de chacune des régions françaises ; d'un amour égal, tous les habitans aiment la *douce France* en dehors de laquelle bien rares sont ceux qui consentiraient à vivre,

mais chacun conserve les aptitudes ancestrales dues aux conditions de vie, résultant du sol et du climat du pays depuis de longs siècles habité par ses aïeux. C'est de cette double considération que devront s'inspirer ceux auxquels incombera la tâche de la reconstitution, de la réorganisation économique de la France.

A cette œuvre, les Pyrénées peuvent apporter une très utile contribution au point de vue industriel et agricole.

Industrie et agriculture, dans la montagne pyrénéenne comme dans la plaine subpyrénéenne, dépendent d'un seul et même facteur, l'eau. Sans elle nos montagnes et nos plaines seraient stériles, nulle industrie ne pourrait, dans des conditions suffisamment rémunératrices, essayer de s'y établir. Il importe donc, par-dessus tout, de savoir quelle est la puissance de l'eau qui ruisselle sur le flanc de nos montagnes.

M. Marchand, directeur de l'observatoire du Pic du Midi, dans son étude sur l'*Énergie mécanique totale des eaux sur le versant français des Pyrénées* s'exprimait, en 1903, dans les termes suivans : « Voici les résultats auxquels on arrive : déduction faite de l'évaporation, l'énergie totale des eaux qui descendent sur le versant des Pyrénées est, en chiffres ronds, de 8 millions de chevaux-vapeur.

« On s'en fera une idée plus concrète en remarquant qu'elle correspond au travail de 26 000 locomotives (supposées de 300 chevaux chacune) circulant jour et nuit.

« Quant à l'énergie pratiquement utilisable, il est fort difficile de l'évaluer : ce mot pratiquement n'a en effet qu'un sens tout relatif, une telle chute d'eau considérée actuellement comme difficile à exploiter sera peut-être utilisée dans la suite des temps, lorsque toutes les chutes placées dans de meilleures conditions auront été successivement mises au service de l'industrie. Le fait à retenir pour le moment est que la houille blanche, dans les Pyrénées françaises, développe assez d'énergie pour mettre en mouvement un nombre colossal d'usines. »

Depuis l'époque à laquelle M. Marchand écrivait ces lignes, une nouvelle expression a été employée pour, dans certaines conditions déterminées, désigner l'eau servant de force motrice. M. Henri Bresson, un des premiers, sinon le premier, a remplacé le nom de houille blanche par celui de houille verte pour l'eau destinée à produire la force hydraulique dans les moyennes

et basses chutes. Cette expression très pittoresque mérite d'être conservée, et appliquée, non seulement à l'eau dans les moyennes et basses chutes, mais, dans un sens beaucoup plus étendu et plus exact, à l'eau provenant de toute autre origine que de la fonte des glaciers. Le nom de houille blanche resterait ainsi l'apanage des eaux des Alpes, celui de houille verte désignant les eaux des Pyrénées, et celles des régions d'altitudes moyennes. Les glaciers ne jouent en effet qu'un rôle presque insignifiant dans la production des eaux des hautes altitudes pyrénéennes. Localisés autour des grands sommets, ils n'occupent, d'après M. Charles Rabot, qu'une surface notablement inférieure à 40 kilomètres carrés. C'est aux fontes de neige, aux chutes de pluie, aux condensations occultes qui ne peuvent influencer le pluviomètre, mais que le jaugeage permet néanmoins de constater, comme les brouillards. les rosées, les gelées blanches, qu'est due la grande abondance des eaux des Pyrénées.

La preuve de ce fait est fournie de la manière la plus concluante par les gaves de Gavarnie, Cauterets et Aspe.

C'est dans les bassins des deux premiers que s'écoulent les eaux de la fonte des glaciers placés autour des hauts sommets des massifs de Gavarnie et du Vignemale; mais, contrairement à l'opinion générale, le débit de ces eaux d'écoulement ne forme qu'une très faible partie du débit total des gaves de ces deux bassins, qui sont surtout alimentés par les nombreux torrens sillonnant leurs versans, et dont les uns sortent, ceux du bassin de Gavarnie des treize lacs disséminés dans les affluens du Bastan et du gave supérieur de Pau, ceux du bassin de Cauterets, des onze répandus dans les hautes régions de ce bassin, auxquels dans les deux bassins se joignent ceux dont l'origine est due aux nombreuses sources qui sourdent au milieu des grands pâturages estivaux et des forêts situés à des altitudes supérieures à 1 500 mètres. L'exemple du gave d'Aspe est encore plus probant; sauf le lac d'Estac dans lequel il prend sa source, et les deux petits lacs d'Arlet et de l'Hurs d'où sortent les gaves de Belonce et de Lescun, tous les nombreux torrens qui l'alimentent prennent naissance des fontaines des grands pâturages des cayolars et des 8 000 hectares de forêts situés entre 1 500 et 2 200 mètres. A ces altitudes, les grands pâturages sont, à de très rares exceptions près, en bon état, et les diffi-

cultés d'exploitation ont, jusqu'à présent permis, dans des conditions suffisamment favorables, la conservation des forêts dans ces hautes régions. Terrains gazonnés et forêts ont dans la formation des sources un rôle absolument prépondérant : c'est par les racines des herbes, des arbustes, des arbres que l'eau pénètre dans le sous-sol, ne reparaissant à la surface qu'après un temps plus ou moins long, généralement plusieurs semaines, parfois plusieurs mois. Ce phénomène, qui se produit à la suite des chutes ordinaires de pluie, a lieu dans des conditions encore plus favorables à l'alimentation des sources à la suite des chutes de neige, la lenteur et la périodicité de cette fonte permettant une absorption aussi complète que possible par le sous-sol de la tranche de pluie qu'elle représente.

Les observations de MM. les ingénieurs en chef Tavernier et Malterre, à ce sujet, donnent une explication des plus intéressantes de la persistance des sources alimentant les torrens pyrénéens, sources presque toujours, comme les lacs, situées entre 1 500 et 2 200 mètres d'altitude. Après avoir constaté que les lacs pyrénéens les plus nettement influencés par la fonte des neiges étaient ceux qui sont situés entre 1 500 et 2 200 mètres, ils ajoutent : « Cette fonte s'effectue à des époques très régulières et constitue un des phénomènes qui présentent la périodicité la plus remarquable... En un point donné d'un cours d'eau, à huit ou quinze jours près, elle commence et finit à la même époque, fait qui s'explique aisément, parce que les précipitations atmosphériques se produisant en hiver, se traduisent en haute montagne par la formation de neiges et de glaces correspondant à des périodes de l'année d'une durée relativement fixe, et représentent par suite une partie de la hauteur de pluie annuelle ne subissant que de faibles variations. »

II

Personne jusqu'ici n'avait envisagé d'une manière sérieuse la possibilité de voir l'industrie arrêtée par le manque de charbon : les craintes exprimées à ce sujet, par l'économiste anglais Jevons, en parlant de l'épuisement des richesses houillères de la Grande-Bretagne, restaient dans le domaine de ces curiosités scientifiques qu'on étudie avec intérêt, sans leur attribuer une portée pratique. L'épuisement des mines de houille pouvait être

dans un avenir très lointain, une cause de diminution de prospérité pour certains pays, notamment pour l'Angleterre ; mais de très nombreux gisemens de charbon déjà en exploitation dans d'autres régions, sans compter ceux qui sont connus et non encore exploités, ne viendraient-ils pas rapidement, grâce aux moyens de transport de l'industrie moderne, combler cette lacune ? On ne peut aujourd'hui, en présence des faits qui ont révélé la possibilité de voir, à un moment donné, les relations commerciales interrompues pour des périodes plus ou moins longues, s'empêcher de se préoccuper de la nécessité de rechercher quelle force industrielle peut être substituée à celle qui est produite par la houille noire. Les Pyrénées et les Alpes, par l'abondance de leurs eaux, productrices inestimables de houille blanche et verte, se trouvent, pour cette substitution, dans une situation privilégiée.

Dans les Alpes, depuis plusieurs années, on a mis à profit la houille blanche pour créer de puissantes usines hydro-électriques; dans les Pyrénées, cette utilisation de la houille verte, dans le sens étendu indiqué plus haut, est encore à l'état embryonnaire ; on doit même constater que la houille verte, sous l'ancienne forme de force purement hydraulique, n'a jusqu'ici été, dans nos régions, utilisée que dans les proportions les plus restreintes. Sur les 135 904 chevaux-vapeur que fournissent à l'étiage la Garonne, l'Ariège, le Salat, jusqu'aux points de jonction où leurs eaux se confondent, 28 508 seulement sont utilisés par les anciennes installations. Les renseignemens fournis par l'annuaire 1914-1915 des forces hydrauliques sont encore plus probans. Dans les Pyrénées, 14 sociétés possédant 19 usines utilisent 53 690 chevaux-vapeur ; tandis que dans les Alpes 524 000 chevaux-vapeur sont utilisés dans 70 usines possédées par 38 sociétés, affiliées comme celles des Pyrénées au syndicat. Le relief très abrupt du versant français, la diminution très rapide de la pente, dès qu'on s'éloigne de la crête, le lit des torrens généralement fixe et assez encaissé, avaient amené autrefois la création d'un très grand nombre de petites installations, dont la plupart étaient des moulins servant à moudre les grains nécessaires à l'alimentation de chaque famille propriétaire du moulin, ou, tout au plus, parfois, à celle d'un hameau ou d'une commune.

Si peu importantes qu'elles soient, ces usines n'en consti-

tuent pas moins un très gros obstacle à un aménagement complet et rationnel des eaux de toute la chaîne. Dans ces conditions, il est incontestable que, pour pouvoir faire les travaux nécessaires à une utilisation sérieuse des forces hydrauliques, dérivations, réservoirs, etc., l'intervention énergique et soutenue des hommes politiques auprès du gouvernement est indispensable pour provoquer l'adoption des mesures législatives nécessaires afin de ne pas laisser gaspiller, très souvent perdre presque inutilement, des forces appelées à rendre d'immenses services à la région pyrénéenne et au pays tout entier. Il faudra vouloir et oser faire céder l'intérêt privé, parfois si égoïstement résistant, devant l'intérêt général, car sans cela, l'organisation industrielle et agricole du « Midi pyrénéen » est impossible.

Les enseignemens de la guerre actuelle, les conditions économiques qu'elle vise; font aux pays dotés par la nature de la houille blanche ou verte une situation presque égale à celle de ceux qui possèdent la houille noire. Ne pas profiter de cette occasion, au moment où la reconstitution économique de la France est à la veille de se produire, serait commettre une faute presque irréparable, dont les conséquences pèseraient lourdement sur toute notre région méridionale. Ce serait recommencer ce qui, après la guerre de 1870, a porté un si grand préjudice aux Pyrénées. A cette époque, de nombreux industriels avaient songé à venir s'y installer. En présence des difficultés, dont aucune loi ne leur donnait la possibilité de triompher dans des conditions raisonnables, ils durent abandonner leurs projets.

C'est à ces difficultés, quasi insurmontables jusqu'ici, que doit être attribuée la très faible utilisation des eaux pyrénéennes.

En dehors des petites usines dont il a été question plus haut, et des irrigations faites suivant les convenances et les besoins de chacun des riverains des cours d'eau, d'après des usages locaux, ce qui entraîne des difficultés incessantes, des procès nombreux, souvent de très longue durée, il est facile d'énumérer les travaux entrepris jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Il n'y avait dans la région pyrénéenne qu'un seul pays, le Roussillon, dans lequel il existât une organisation sérieuse de canaux d'arrosage, la plupart de ces canaux datant de plusieurs

siècles; le canal d'Alaric, malgré la légende de son origine, n'étant pas autre chose qu'une utilisation plus ou moins empirique, sans plan d'ensemble, des eaux du bassin de l'Adour. Ce fut cependant pour l'alimentation de cette rivière et pour les irrigations de la plaine qu'elle arrose, que se firent, dans la seconde moitié du XIXe siècle, les premiers travaux importans dans la montagne. En 1851, on résolut d'utiliser les eaux du lac Bleu pour régulariser l'étiage de l'Adour. Sous la direction des ingénieurs Colomès de Juillan et Michelier, on essaya d'abord d'un siphon ; le moyen n'ayant pas réussi, on établit un tunnel destiné à enlever annuellement au lac une tranche d'eau de 20 mètres de hauteur ; mais, soit que les calculs sur les précipitations atmosphériques, fontes de neige, pluies, etc., etc., dans le bassin versant du lac, n'eussent pas été faits avec une exactitude suffisante, soit, comme est porté à le croire M. l'ingénieur en chef Bernis, que des perdans inconnus existent dans les parois du lac, ce ne fut qu'au bout de deux ans que le lac put être rempli de nouveau ; il a été, par suite, nécessaire de ramener la tranche d'eau pouvant être annuellement prise dans le lac à 15 mètres.

L'expérience, malgré cette erreur, avait été suffisamment concluante pour qu'en 1868, on songeât à utiliser les eaux du lac d'Orédon pour augmenter pendant l'étiage le débit de la Neste, afin de permettre la création du canal qui porte ce nom. Pour atteindre ce but, on reprit l'idée, mise en pratique dans les siècles passés, d'élever le niveau du lac au moyen d'un barrage; ce barrage, qui, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, avait servi à emmagasiner les eaux nécessaires au flottage des bois, était tombé en ruines. A l'heure actuelle, les eaux emmagasinées permettent, avec l'aménagement des autres lacs de la haute vallée de la Neste, de disposer d'une réserve de 26 millions de mètres cubes d'eau, qui, sans nuire aux usagers d'aval, donnent la possibilité de desservir dix-sept rivières des départemens circonvoisins, d'arroser plus de 7000 hectares de prairies, d'assurer la marche de 400 usines. Lorsque la création du réservoir de l'Oule, appelé à assurer le fonctionnement de l'usine d'Eget, sera terminée, cette réserve des eaux dans la haute vallée de la Neste sera portée de 26 millions de mètres cubes à 32 millions.

Entre ces deux opérations, destinées à utiliser les eaux de la haute montagne, on avait, en 1866, concédé l'autorisation de

prélever dans la Garonne, à Saint-Martory, l'eau nécessaire à l'entretien d'un canal, qui permet d'arroser 13 333 hectares, à raison de 75 centilitres par hectare et par seconde.

Tels sont les résultats acquis par les travaux exécutés jusques à la fin du XIXe siècle, grâce aux efforts isolés de quelques hommes d'initiative, mais sans qu'un plan général d'ensemble ait jamais été dressé. On a tout lieu d'espérer, on est même en droit de dire qu'on a la certitude qu'ils seront bien plus considérables dans l'avenir, les services des grandes forces hydrauliques ayant très nettement et pratiquement indiqué la voie à suivre pour aboutir.

III

Bien qu'à égalité de surface de bassin, les cours d'eau des Pyrénées paraissent mieux alimentés que ceux des Alpes provençales, on ne s'en est guère occupé que comme d'un fléau dont il importait avant tout de garantir la plaine.

C'est cette préoccupation qui, après les grandes inondations de 1875, a pour la première fois amené la création d'un service chargé d'une étude d'ensemble sur les eaux des montagnes pyrénéennes. En 1876, le ministre des Travaux publics chargea M. l'ingénieur en chef Gros, du service de l'annonce des crues dans les bassins de l'Adour et de la Garonne. Réorganisé en 1887, ce service fut placé, pour le contrôle des observations faites dans le bassin de la Garonne, sous la direction de l'ingénieur en chef d'Agen, et, pour le contrôle des observations faites dans le bassin de l'Adour, sous celle de l'ingénieur en chef de Pau. Jusqu'en 1898, les graphiques de hauteur d'eau et les tableaux de tenue des eaux furent régulièrement publiés, par les deux contrôles. A cette époque, l'administration supérieure jugea la somme de 900 francs, que coûtait cette publication, trop élevée, et, malgré les propositions des ingénieurs qui avaient trouvé le moyen de réduire la dépense à 500 francs, la publication fut supprimée à partir de 1905. Depuis trente ans, aucun grand désastre ne s'étant produit, les 200 et quelques millions de ruines de 1875 étaient oubliés.

J'ignore quelles conclusions pratiques résultent des travaux poursuivis depuis près de quarante ans par le service de l'annonce des crues, quels moyens il a proposés pour atténuer

les inondations, et ne me permettrais pas de porter un jugement sur ces questions. On peut cependant dire que les études ne paraissent pas être sorties du domaine abstrait de la science pure, et semblent surtout avoir abouti à signaler ce qu'il ne fallait pas faire, en montrant les inconvéniens des solutions proposées.

Plus tard, en 1908, le ministre des Travaux publics songea que les forces hydrauliques, source de richesses pour les Alpes, pourraient peut-être l'être aussi pour les Pyrénées, et, le 21 décembre de la même année, il créait le service de l'étude des cours d'eau du domaine public en vue d'une utilisation éventuelle des forces hydrauliques du Sud-Ouest; le 17 février 1909, le ministre de l'Agriculture créait, à son tour, le service chargé d'étudier les grandes forces hydrauliques dans la région du Sud-Ouest. Le même ingénieur en chef, M. Tavernier, était placé à la tête de ces deux nouveaux services. Il semblait qu'une entente entre les trois services que je viens d'énumérer devait être des plus profitables, mais, si l'accord entre les deux services chargés de l'étude des forces hydrauliques a été parfait, il n'en a pas été de même avec celui de l'annonce des crues et les deux autres. Chacune de ces deux organisations, le service de l'annonce des crues, et celui des études des forces hydrauliques, a placé ses instrumens, fait ses observations dans les mêmes cours d'eau, isolément et pour son propre compte, bien que de nombreuses questions leur fussent communes, comme celles des étiages, des barrages, des réservoirs, etc.

Avant de parler des très remarquables travaux des services des forces hydrauliques, il importe d'observer que, rompant dès le début avec l'idée préconçue que les lacs des Pyrénées ne sont que des étangs ou des flaques d'eau plus ou moins pittoresquement situés, mais dont, au point de vue de l'alimentation des cours d'eau, l'importance était quasi nulle, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Tavernier, disait en 1909 : « Les lacs des Pyrénées remplacent avantageusement les glaciers des Alpes. Qu'on aménage les lacs naturels, ou qu'on en crée d'artificiels, on peut, dans les deux cas, régler à volonté les écoulemens, ce qu'on ne peut faire avec des écoulemens glaciaires qui présentent dans la saison même de la fonte des intermittences accentuées et gênantes. »

C'est donc dans l'aménagement des lacs situés près des

grands sommets, dans la création de réservoirs artificiels destinés à recevoir les eaux qui, si souvent, s'éparpillent inutilement sur les versans des bassins, que se trouve la richesse des Pyrénées. C'est par cet aménagement, ces créations, qu'il sera possible de remédier aux insuffisances de débit des cours d'eau pendant les étiages, d'assurer la régularité si indispensable au fonctionnement de toute usine hydro-électrique.

Les travaux des services des grandes forces hydrauliques ont permis de déterminer, d'une manière pratique, les conditions dans lesquelles ces réserves de houille verte devaient être établies.

Après avoir constaté qu'aux deux étiages d'été se produisant en août et septembre, et d'hiver se produisant en janvier et février, correspondent les hautes eaux de mai et juin, et celles beaucoup moins abondantes d'automne en décembre, et établi ainsi la mesure de l'importance du produit de la fonte des neiges, dont l'écoulement a lieu chaque année, avec une régularité relative, en décroissant régulièrement de mai à septembre, les ingénieurs en ont conclu que, pour chaque réservoir à aménager ou à établir, l'on peut ordinairement envisager des périodes de vidanges et de remplissages qui varient très peu d'année en année, et de plus, que la quantité à emmagasiner chaque année, pour régulariser le débit d'un torrent, est exprimée par une fraction relativement peu variable du débit total annuel.

Résumant les études des services hydrauliques qui ont mis en pleine lumière la question de la régularisation du débit de nos cours d'eau, études qui permettent, chose importante pardessus toutes les autres, et d'un prix inestimable à l'heure actuelle pour la région pyrénéenne, d'utiliser pratiquement et *rapidement* les torrens de la montagne, M. l'ingénieur en chef Malterre, en juillet 1911, concluait en ces termes : « Les études faites jusqu'ici ne donnent pas des conclusions strictement scientifiques, mais elles permettent d'éviter les grosses erreurs que l'on commet quelquefois dans la fixation de la capacité d'un réservoir en haute montagne, quand on ne dispose pas de jaugeages assez nombreux pour permettre de déterminer directement les cubes d'eau emmagasinables.

« Dans bien des cas, l'on peut, par comparaison avec des bassins versans analogues comme nature, comme situation et

comme orientation, évaluer d'une façon suffisamment précise l'apport total d'un bassin... La détermination du cube d'eau à emmagasiner ne constitue que l'un des élémens du problème. La plupart du temps, la situation des lieux donne, sur la hauteur du barrage ou sur la profondeur de la décantation, des indications qui déterminent la capacité du réservoir pratiquement exécutable, indications auxquelles on est obligé de se conformer sous peine d'engager des dépenses excessives. »

Ces conclusions si nettes montrent bien qu'il n'y a qu'à vouloir, à se mettre résolument à l'œuvre, pour doter les Pyrénées et les plaines subpyrénéennes d'une richesse presque incalculable.

Les expériences déjà faites font voir ce qu'on peut obtenir des forces hydrauliques, une fois les réserves utiles emmagasinées dans les réservoirs, dont les émissaires ayant, à raison de la convexité encaissée du profil en long des vallées dans leur partie médiane, de très fortes pentes, permettent d'une manière avantageuse la création d'usines électriques.

La Compagnie du Midi, par l'aménagement du réservoir des Bouillouses, destiné à régulariser le débit de la Têt, a pu créer à la Cassagne une usine de 5 000 ch.

Le Carol, régularisé par le réservoir du lac Lanoux, alimentera l'usine de Porté ; le gave de Lescun, régularisé, alimentera une usine projetée dans le bassin du gave d'Aspe.

Le réservoir de l'Oule donnera à celle d'Éget une puissance moyenne de 10 000 ch. et un maximum de 18 000 ch. La réunion au-dessus de Soulom des gaves de Cauterets et de Luz a permis la création d'usine de 18 500 ch. de puissance normale et de 21 500 ch. de puissance maximum. Au moyen de ces cinq usines, la Compagnie pourra électrifier 669 kilomètres.

On se fera une idée des résultats obtenus par l'aménagement des lacs et réservoirs par les exemples suivans :

Le débit de la Têt, qui tombe fréquemment en hiver à 200 et même 150 litres à la seconde, serait, par un réservoir de 13 millions de mètres cubes d'eau, porté à 1 166 litres par seconde. Celui de la Sègre, de 220 à 160 litres à la seconde en période d'étiage, serait, avec un réservoir de 18 millions de mètres cubes, élevé d'une manière constante à 1 200 litres à la seconde. En donnant au lac d'Oo une capacité de 12 millions de mètres cubes, on maintiendrait un débit annuel moyen de

900 litres à la seconde. Nous avons vu plus haut les remarquables résultats obtenus dans la haute vallée de la Neste.

On serait tenté de croire que, pour exécuter ces travaux, il faudra dépenser des sommes énormes, ce qui serait de nature à les ajourner à des époques lointaines; heureusement pour l'avenir de notre pays, tout autre est la réalité.

On estime que le coût de l'emmagasinage du mètre cube d'eau, lorsqu'il s'agit d'utiliser un lac, est de 0 fr. 10 (dix centimes) par mètre cube d'eau emmagasinée, si on n'exhausse pas le niveau du lac; de 0 fr. 15 (quinze centimes), pour exhausser le niveau du lac ou créer un réservoir artificiel.

Il faut reconnaître qu'eu égard aux avantages incalculables que l'industrie et l'agriculture retireront de cette organisation de nos forces hydrauliques, cette dépense, étant donné qu'une fois faite, elle ne sera pas renouvelée, est réellement bien peu de chose.

Les détails donnés jusqu'ici ont montré ce qu'on est en droit d'attendre d'une régularisation méthodique des cours d'eau des Pyrénées, surtout au point de vue industriel; l'intérêt de cette régularisation est tout au moins aussi grand au point de vue agricole. La houille verte, en effet, une fois son emploi comme force motrice épuisé, conserve intacte toute sa vertu fertilisante comme eau d'irrigation, et, judicieusement utilisée, peut aisément tripler la production utile des terres, surtout au point de vue de la nourriture du bétail. Ce n'est un secret pour personne que de la chaleur, des engrais et de l'eau dépendent la fertilité du sol. Le « Midi pyrénéen » se trouve, pour réaliser ces conditions, dans la situation la plus favorable possible. Il a la chaleur; en aménageant ses cours d'eau, il aura les forces hydrauliques permettant la création d'usines, qui lui fourniront à la fois les engrais et un débit régulier aux saisons d'étiage pour ses irrigations. La situation créée par la guerre actuelle au cheptel, non seulement national, mais européen, ouvre devant lui un avenir de prospérité sérieux et durable.

Avant la guerre, le troupeau français non seulement suffisait à l'alimentation nationale, mais permettait même une exportation rémunératrice pour les éleveurs. Malgré une consommation croissante intérieure de la viande, due à l'habitude de la nourriture carnée, qui, grâce à l'élévation des

salaires, se répandait de plus en plus dans les classes rurales et ouvrières, non seulement notre importation d'animaux étrangers diminuait, de 7910 en 1912 l'importation des bœufs était tombée à 2847 en 1914, pendant que nos exportations de 100000 têtes de bovins en moyenne se maintenaient, et dans les sept premiers mois de cette même année 1914 avaient été, en Suisse seulement, de 11198 bœufs. La guerre actuelle ouvre pour nos agriculteurs la perspective de très grands et permanens bénéfices. Les soldats, qui auront, sur le front, pris l'habitude de consommer journellement de la viande, continueront, dans une proportion très probablement moins considérable que pendant la guerre, mais certainement beaucoup plus forte qu'avant, à faire entrer la viande dans leur nourriture régulière, et chaque jour qui s'écoule, amenant une diminution dans notre troupeau bovin, crée de ce fait un danger croissant pour l'avenir, si nous n'employons pas tous les moyens en notre pouvoir pour accroître notre production de bestiaux.

Au 31 décembre 1913, la France possédait 14800000 têtes de bovins; au 1er juillet 1915, ce nombre était réduit à 12287000 têtes, en diminution de deux millions et demi, soit de 17 pour 100, et encore dans ce nombre faut-il compter beaucoup de jeunes animaux, ce qui permet de dire que le nombre des adultes a diminué dans une proportion beaucoup plus considérable. Depuis le commencement de la guerre, l'abatage des bovidés, qui est annuellement de 1250000, a, on le voit, doublé, et la consommation annuelle des veaux, qui est d'environ deux millions et demi, n'ayant pas diminué, nécessite à l'heure actuelle l'introduction des viandes étrangères frigorifiées pour éviter la ruine complète de notre élevage, et assurer l'alimentation normale en France. Mais ce moyen n'est qu'un palliatif momentané. Dans l'avenir, lorsque l'Angleterre aura prélevé dans ses colonies et chez les autres nations les 700000 tonnes de viande qu'elle y prélève, il ne restera qu'une quantité de viande étrangère très restreinte pour les autres pays. Cette situation, l'énorme consommation actuelle de viande, la nécessité après la guerre de reconstituer les troupeaux des différens pays, de les ramener à leurs effectifs normaux dans le Nord de la France, la Belgique, l'Allemagne, et tous les pays ravagés par la guerre, ce qui demandera non seulement des mois, mais des années, créant au point de vue de l'alimentation de l'Europe

une situation difficile et critique, constituent pour le Midi pyrénéen un avenir agricole des plus prospères.

Tout cet avenir industriel et agricole dépend de l'eau. Il faut par suite non seulement l'aménager, mais veiller avec un soin jaloux à ce que rien ne vienne en diminuer l'abondance, chercher même à l'augmenter dans la mesure du possible. L'expérience a démontré que ce moyen existait, et ses résultats ont été très heureusement traduits par ces mots : « Si vous voulez de l'eau, faites des bois. » Le rôle de la forêt, pour porter au maximum la possibilité des pâturages, a été mis en évidence de la manière la plus concluante par les travaux de MM. Demontzey, Briot, Cardot, Descombes ; j'ai maintes fois montré son importance pour maintenir les hauts pâturages estivaux en bon état d'entretien et les faire ainsi concourir avec elle à l'alimentation des sources.

A ceux qui soutiennent l'absolue nécessité de sauver les forêts existantes, d'en créer même de nouvelles, on oppose l'argument du mauvais vouloir des montagnards, de l'impossibilité de leur faire accepter l'idée qu'il faut respecter les bois dans l'intérêt même de leur industrie pastorale. Cet argument paraît très sérieux, parce qu'on n'a jusqu'ici à peu près rien fait pour faire comprendre aux montagnards dans quelle proportion doivent être faits les reboisemens. La statistique des six départemens pyrénéens, Pyrénées-Orientales, Aude, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, et Basses-Pyrénées, que j'ai établie à l'aide des documens officiels des ministères des Finances, de l'Agriculture et de l'Administration des eaux et forêts, m'a permis de déterminer dans quelles conditions la forêt exerçait sur le pâturage son maximum d'effets utiles au point de vue de la production intensive du bétail, et de formuler la règle à laquelle, d'un bout à l'autre de la chaîne, obéit cette production dans les termes suivans : Plus la surface boisée d'un bassin de la zone montagneuse pyrénéenne se rapproche, *sans la dépasser*, de la proportion de 30 pour 100 de la superficie totale du bassin, plus ce bassin nourrit d'animaux. On ne peut s'empêcher de remarquer que cette proportion de 30 pour 100 paraît être, d'après les données les plus certaines que nous possédions sur la contenance de la forêt pyrénenne dans les siècles passés, celle qui a existé jusque vers la fin du XVIIe siècle, et que c'est à partir de cette époque que, concurremment avec la diminu-

tion de la forêt, s'est manifestée la diminution du débit des torrens pyrénéens, la fréquence et la violence des grandes inondations.

La solution du problème de la conservation, de l'augmentation de la richesse du « Midi pyrénéen, » se résume donc dans le maintien des forêts existantes, leur accroissement jusqu'à la proportion de 30 pour 100.

Pour obtenir ce résultat, il faut revenir aux anciennes coutumes, aux anciens usages des vallées pyrénéennes, qui si sagement avaient édicté les règlemens les plus précis pour la réglementation des pâturages et la sauvegarde des forêts.

Le montagnard n'y sera pas rebelle, à la condition que les mesures soient prises d'ensemble pour toute la chaîne, en vertu de principes généraux inflexibles, modifiés dans leur application par les nécessités de la constitution géographique du terrain.

J'ai montré que la régularisation du débit des forces hydrauliques était la condition *sine qua non* du progrès de nos montagnes ; si on n'assure pas cette régularisation par le maintien en bon état des versans des bassins, les éboulemens des terres et des roches la compromettront assez rapidement, en diminuant la capacité des réservoirs naturels ou artificiels.

Je sortirais du cadre de cette étude en entrant dans les détails de l'utilisation des forces hydrauliques des Pyrénées ; c'est aux hommes de science, aux industriels, aux agriculteurs, qu'il appartient de traiter ces questions ; mon but est d'appeler l'attention de l'opinion publique sur la nécessité urgente de profiter d'une occasion exceptionnelle pour accroître les richesses industrielles et agricoles de nos régions.

Pour atteindre ce but, le meilleur moyen me paraît être la création d'une organisation centralisant les renseignemens, les données certaines, afin de permettre aux hommes qui voudraient fonder des établissemens industriels ou agricoles de se documenter utilement et sérieusement. On est entré dans cette voie, en fondant, pour attirer dans nos montagnes les voyageurs et les touristes, des syndicats d'initiative et des fédérations de ces syndicats ; l'entreprise a réussi. Je suis absolument convaincu qu'une organisation semblable, faite au point de vue agricole et industriel, obtiendrait un succès encore plus grand.

Une fédération industrielle et agricole du « Midi pyrénéen » faciliterait, dans les conditions les plus favorables, le développement de la prospérité méridionale. Ce syndicat général du Midi pyrénéen pourrait en même temps, mieux que personne, prendre l'initiative et aider puissamment au triomphe des mesures les plus propres pour réussir, non seulement à attirer dans notre pays des hommes intelligens des autres régions, mais aussi à retenir dans leur pays d'origine les Pyrénéens énergiques qui vont à l'étranger, notamment dans la République Argentine, fonder des établissemens qui jouent un grand rôle dans le développement industriel et agricole de cet État. Ce rôle, ils le joueront de la manière la plus utile dans le Midi pyrénéen, le jour où on leur donnera les moyens et les facilités nécessaires pour y déployer leur activité et leur intelligence. Oublions le particularisme exagéré qui a trop souvent, dans le Midi, empêché la réalisation des projets les plus avantageux; les efforts isolés peuvent très fréquemment échouer; réunis, ils forment un faisceau compact qui assure le succès.

Créons ce faisceau pour donner au Midi pyrénéen le maximum de prospérité dont il peut jouir, et pour sauver la terre de la patrie.

Comte de Roquette-Buisson.

CHARLES DE POMAIROLS

Le spiritualisme vient de perdre deux de ses plus fervens adeptes. L'un était un philosophe, de professeur devenu sénateur, bientôt délaissé par le flot politique, et qui, dans sa retraite, visité par la grâce, s'était consacré au culte de Jeanne d'Arc. J'ai connu Joseph Fabre dans des temps très anciens : il corrigeait les copies au Concours général. Il m'avait su gré d'avoir affirmé en latin que toutes nos fautes proviennent uniquement d'un manque d'instruction, qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra jamais les passions détourner de la bonne voie un homme tant soit peu éclairé. Ce sont choses auxquelles il est bon de croire à quinze ans; Joseph Fabre en fut convaincu toute sa vie. C'était un doux illuminé. Il avait puisé ses idées dans l'enseignement de Jules Simon. A cette époque, on estimait que le gouvernement de la République appartenait de droit aux philosophes : Joseph Fabre fut un républicain des temps héroïques. Ame naturellement pieuse, il était libre penseur avec intransigeance. On contait que fils excellent, vivant avec une vieille mère, il ne manquait jamais un dimanche de la conduire à la messe et de l'y aller rechercher; mais il ne franchissait pas le seuil de l'église. D'une absolue sincérité, honnête et probe jusqu'à l'ascétisme, il personnifiait le type de ces universitaires candides, que Paul Bourget dépeint dans ses romans sociaux. Comment vint-il à Jeanne d'Arc? Il avait vu la guerre de 1870; il gravitait dans l'orbite de Gambetta, qui l'avait en haute estime; il était, avec la même ardeur, humanitaire et patriote. Pour suffire aux besoins de la prédication à laquelle il se dévoua désormais tout entier, il se fit historien,

érudit, fouilleur d'archives et compulseur de parchemins. Ce n'était pas assez : pour atteindre la foule, il s'improvisa auteur dramatique! On le vit chez les directeurs de théâtre, dans les coulisses, dans le guignol et sur le plateau. Il avait d'abord composé une Jeanne d'Arc de son cru, et elle n'est pas sensiblement plus médiocre que beaucoup d'autres signées de noms plus illustres; puis, il avait restreint son ambition à rajeunir les anciens textes inspirés par Jeanne. Il avait translaté du vieux français en langage moderne le *Mistère d'Orléans*. Il le promenait à travers les fêtes scolaires, les patronages et les théâtres de verdure. Son zèle naïf et touchant atteignait à une sorte de beauté. Devant ses écrits sans art, mais imprégnés d'amour, on songeait à certains imagiers d'autrefois. Et c'était un anachronisme plein de saveur, de rencontrer au déclin du XIXe siècle ce dernier des Primitifs.

Des deux spiritualistes qui viennent de nous quitter, l'autre était un poète auquel on doit de très beaux vers. Le grand public connaissait peu Charles de Pomairols. Quand il se présenta à l'Académie, où il fut bien près d'être élu, les journaux se montrèrent peu documentés. Quand on apprit sa mort, les mêmes journaux s'accordèrent à déclarer que cela faisait encore un fauteuil vacant à l'Académie! C'est qu'il était déjà le poète d'une autre génération, ayant été presque le contemporain des maîtres d'hier, les Sully Prudhomme, les Heredia, les Coppée, qui le tenaient pour un des leurs. Puis on avait peu d'occasions de le coudoyer : il ne fréquentait ni les milieux mondains, ni les cercles littéraires. Il passait la plus grande partie de l'année à la campagne, puis il venait s'installer dans un vieil hôtel du faubourg Saint-Germain; il aimait à y recevoir les jeunes poètes; il les exhortait à cultiver les genres les moins à la mode; même il avait fondé pour eux un prix de spiritualisme. Modeste, jusqu'à une sorte de raffinement dans la modestie, il jouissait en dilettante de sa demi-obscurité. Dans une pièce intitulée *la Cabane*, il imagine qu'un jour de pluie il s'est réfugié dans une hutte au fond des bois; là, il songe aux amoureux de la renommée, avides de gagner les sommets éclatans, rêvant que par eux l'histoire s'accomplisse :

Et me serrant alors plus près du petit mur,
Je me dis, pénétré d'un étrange délice :
« O la douce retraite! Oh! que je suis obscur! »

Mais toutes ces raisons ne suffiraient pas à expliquer l'espèce d'isolement où le nom de Ch. de Pomairols était confiné, loin de l'applaudissement du vulgaire. Il en est une autre, plus profonde, tirée de la nature même de son œuvre, et qu'a excellemment indiquée M. Maurice Barrès dans une notice placée en tête des *Poèmes choisis* (1). « Dans le monde spiritualisé où nous entraîne M. de Pomairols, écrit-il, on éprouve une sorte de joie délicate, dépouillée, choisie. Délivré de la pesanteur brutale, on se trouve dans un milieu plus affiné que baigne une transparence légère. Oublier le corps, associé fortuit, souvent hostile, avoir présent le principe essentiel de sa personne, sentir uniquement son âme, l'âme qui pense et qui aime, c'est un état aérien, sublime, qui donnerait une félicité d'espèce supérieure. C'est l'état que goûtait pleinement Joubert, le délicat, le raffiné, à peine mêlé à la vie ! Mais précisément ce nom m'éclaire sur le spiritualisme de M. de Pomairols. Nous entrons au royaume des anges de la littérature. Et c'est bien la raison de la solitude où son œuvre demeure en dépit d'illustres suffrages. Un jeune homme qui vit à Paris, dans le monde du plaisir et du travail, peut comprendre comme une chose vivante les poèmes de Leconte de Lisle et de Baudelaire : ils expriment des conceptions sur lesquelles ses livres l'ont fait réfléchir, des sentimens qu'il a éprouvés et des drames qu'il vit se jouer tout autour de lui. Mais il n'a pas de vrais rapports, sauf peut-être quelques souvenirs d'enfance, avec les poèmes de Pomairols... Mieux que personne, ce poète a chanté une tradition qui nous vient du fond des âges celtiques, une tradition qui fait notre gloire, l'attrait infini pour tout ce qui est pur, vierge, enfantin, intact dans la nature. Il restera le poète de la pureté. » Telle est bien l'atmosphère de cette poésie et celle où baignait cette âme. Quand on avait le très noble plaisir de s'entretenir avec Ch. de Pomairols, on était émerveillé de voir comme, en dépit de l'âge et des épreuves, il avait gardé toute la jeunesse et toute la fraîcheur de ses sentimens. Rien n'avait pu l'atteindre de ce qui est la laideur humaine et la dureté de la vie. De sa

(1) Ch. de Pomairols. Poésie : *La vie meilleure* (1879). — *Rêves et pensées* (1881). — *La Nature et l'âme* (1887). — *Regards intimes* (1895), chez Lemerre. — *Pour l'enfant* (1904). — Roman : *Ascension*.—*Le Repentir*, chez Plon. — Critique : *Lamartine*, chez Hachette. — *Poèmes choisis*, préface de Maurice Barrès. Éditions du Temps présent.

vision de l'univers, il avait éliminé d'instinct tout ce qui pouvait en troubler l'harmonie et la blancheur. On sentait que tous les tumultes du dehors étaient venus expirer au seuil de son paisible monde intérieur. Il marchait les yeux fixés sur son rêve.

Le trait essentiel chez lui, c'était l'attachement au sol natal. Il avait passé toute son enfance, toute sa jeunessse dans la maison de famille, celle qu'un lointain ancêtre a construite et que les pères lèguent à leurs fils, celle que, dans notre époque changeante et mouvante, si peu d'entre nous connaissent. C'était un rural, descendant d'une longue lignée de gentilshommes campagnards. Son pays, sa maison, il les a décrits maintes fois, notamment au début d'*Ascension* qui est, dans sa première partie, un roman autobiographique. Le pays, aux environs de Villefranche-de-Rouergue, est rude, puisque la pierre s'y montre, mais d'une rudesse harmonieuse, élégante. Du moins est-ce ainsi que le poète le voyait, et c'est ce qui importe. C'est le pays d'Émile Pouvillon, avec qui Charles de Pomairols fut étroitement lié : les mêmes goûts, les mêmes tendances unissaient les deux écrivains qui retrouvaient dans leurs souvenirs les mêmes images familières. La maison est, au milieu d'un cercle de collines, une bâtisse claire sur un promontoire, où souffle l'autan. Elle ressemble à beaucoup d'autres, et sa façade blanche n'a rien qui la différencie de toutes les autres façades blanches ; mais c'est elle, la maison qu'aucune autre n'égale. Une éducation toute rustique. « J'ai appris à lire à l'école du village, et j'ai, durant toute mon enfance, partagé les occupations champêtres et les simples jeux des petits paysans. Il m'en est resté une impression très fraîche, comme d'une origine tout près de terre, et j'ai gardé avec les meilleurs de mes camarades des amitiés naïves, auxquelles je suis attaché comme à quelque chose d'essentiel dans ma vie. Jusqu'à huit ou neuf ans, je suis demeuré confondu avec les petits garçons sauvages, gardiens de brebis, coureurs de chemins et dénicheurs d'oiseaux. » Si l'on veut se représenter cette enfance d'un fils de famille noble élevé parmi les paysans, cette formation d'une sensibilité de poète par la double influence de la nature et de la famille, il n'est besoin que de se rappeler un exemple illustre et de rouvrir les *Confidences*. Aussi quel ravissement pour l'adolescent, le jour où il lut la confession de Lamartine ! C'était sa propre histoire qu'il y retrouvait, illu-

minée par le génie. « Il était né comme moi parmi les pasteurs, il avait grandi comme moi dans une maison champêtre dont l'image le ravissait, il goûtait par-dessus tout les affections de famille, il était plein de tendresse pour un père et pour une mère semblables aux miens... Tout ce qu'il avait aimé, je l'aimais, et, pendant que je le lisais, des sentimens analogues aux siens se reconnaissaient, s'exaltaient en moi sous l'influence de sa magique parole. » Sans doute est-ce là qu'il faut chercher l'origine de ce culte de Lamartine, dont on peut dire qu'il a empli la vie et l'œuvre de Charles de Pomairols.

Non content de célébrer Lamartine en vers et en prose, et de mêler le souvenir du poète à ses plus hautes aspirations, comme à ses plus intimes effusions sentimentales, il lui a consacré tout un livre et s'est fait critique en son honneur. Chateaubriand recommandait la critique des beautés ; et il est exact que la sympathie est à la base de l'intelligence. Le livre de Ch. de Pomairols est un des meilleurs qu'on ait écrits sur Lamartine, un des plus intelligens et des plus pénétrans. Il fait désormais partie de la « littérature du sujet. » A la date où il a paru, il est un de ceux qui ont contribué à ramener la jeunesse vers le chanteur inspiré dont les Parnassiens l'avaient un peu détournée. Nul n'a fait mieux sentir ce qu'il y a de distingué, d'élevé, de pur dans la poésie de Lamartine et ce que son vers a d'immatériel. Mais un poète a beau se changer en critique, il reste poète, et surtout lorsqu'il interprète un autre poète. Il l'interprète à sa manière ; il l'aperçoit à travers sa propre sensibilité. Ch. de Pomairols a parlé à merveille de la tendresse de Lamartine : il n'a pas aussi bien mis en relief le côté hardi, volontaire, impérieux de son génie, celui-là même que M. Lanson découvre jusque dans les *Méditations*. L'image n'est certes pas fausse, mais elle est incomplète. Ce Lamartine-là n'aurait jamais écrit les *Girondins*, ni harangué les foules, ni renversé un gouvernement. Et peut-être cela eût-il mieux valu, mais évidemment ce n'est pas la question.

Ici se place, dans la jeunesse laborieuse et pensive de Ch. de Pomairols, un épisode singulier, qui n'est pas sans importance pour l'histoire des idées en France. Quand il eut fait ses classes au lycée de Toulouse, épris de philosophie, il partit pour l'Allemagne, afin d'y étudier dans les Universités. Comme si la France n'eût pas offert de suffisantes ressources à

la curiosité intellectuelle d'un jeune homme ! Il est vrai qu'on était en 1867. La philosophie, sous le second Empire, était suspecte, passait pour subversive, et, afin de la mettre dans l'impossibilité de nuire, on l'avait réduite à n'être que la logique. Qu'un étudiant de la Sorbonne rêvât de suivre des cours à Heidelberg ou à Iéna, cela peut s'expliquer ; mais au fond du Rouergue, chez le fils de gentilshommes terriens, cette fantaisie étonne. Elle n'en fait que mieux comprendre l'engouement qui, dès cette époque, conduisait la pensée française à s'absorber dans la pensée étrangère ; elle atteste l'invasion intellectuelle qui précédait et préparait l'invasion.

Ch. de Pomairols était un Français de pure race : sa fugue germanique eut pour tout résultat de le dégoûter à jamais de la métaphysique et de troubler pour un temps la clarté de son esprit. Il reprit pied dans sa province, rentra dans sa maison, épousa une jeune fille du voisinage, et commença d'écouter la voix intérieure qui chantait en lui. Ses deux premiers recueils, la *Vie meilleure* et *Rêves et pensées*, sont d'un débutant qui a beaucoup lu Sully Prudhomme. Il s'essaie, non toujours sans succès, à tracer avec précision et finesse de petits tableaux qui deviennent de transparens symboles. L'hiver, dans la campagne où s'allonge un ciel gris, on voit parfois un rayon de pâle soleil percer la nue, illuminer ici un coin de paysage, frapper là un étang qui chatoie ; puis tout rentre dans l'uniformité d'une morne grisaille. Ainsi ces joies furtives qui brillent un instant dans une âme emplie par un noir chagrin : la douleur bientôt se reforme et couvre cet éclair. C'est *Joie brève*. On voit encore aux arbres pleins de sève sécher et mourir des branches qui gardent dans leur nudité languissante une grâce innée, une beauté qui émeut : on dirait des âmes qui souffrent. Ce sont *Les branches mortes*. Beaucoup de descriptions où se traduit déjà un sentiment très direct et très personnel de la nature : aspects de campagne, éclosions printanières, pluies d'été, lacs sur une cime, paysages volontiers voilés de mélancolie et rendus avec des teintes discrètes d'aquarelle. Mainte rêverie inspirée par le sentiment des existences multiples qui, de siècle en siècle, se sont succédé sur un même point du sol, qui y ont créé une tradition et qui en font l'atmosphère morale. Devant de vieux murs croulans le poète, songe à ceux qui les ont bâtis jadis, dont le nom même s'est perdu et

cependant qui ne sont pas morts tout entiers, car il subsiste d'eux plus qu'un souvenir : une influence. A de certains jours, il sent en lui une volonté qui s'impose à la sienne, un esprit qui n'est pas le sien et qui pourtant ne lui est pas étranger : ce sont ses morts qui parlent en lui. Et il vit trop par le cœur pour ne pas célébrer l'amour; mais c'est ce fidèle amour, cet amour unique qui emplit une existence tout entière et parfume toute l'âme.

Il y a dans ces premiers recueils bien des défaillances. L'auteur y tombe souvent dans l'abstrait. Quand il versifie *l'Idée, le Nombre, la Vérité et la Beauté*, voire *la Philosophie de l'Inconnaissable*, il se souvient trop de ses cahiers de philosophie. L'expression surtout est faible. Ch. de Pomairols était trop avisé pour ne pas s'apercevoir de ces défauts et trop vraiment artiste pour ne pas travailler à s'en corriger. L'habitude de l'analyse l'avait mal préparé à la langue poétique. Il ignorait le métier, ayant fait son apprentissage à la campagne, sans guide et sans conseil. Il en convenait volontiers. « J'eus le tort, disait-il, de publier deux volumes de vers dont la forme est trop souvent prosaïque et défectueuse. » Il vint à Paris pour se mettre à l'école. Il fréquenta les Parnassiens dont on sait qu'ils furent d'admirables ouvriers d'art, amoureux de leur métier et qui se plaisaient à l'enseigner. Quand il publia *la Nature et l'âme* et *Regards intimes*, il était en pleine possession de son talent. Ne croyons pas d'ailleurs qu'il s'agisse uniquement ici d'un progrès dans la manière de faire les vers. Ce travail de la forme, dont on s'imagine parfois qu'il est tout extérieur, eut pour résultat de lui faire prendre nettement conscience de sa pensée profonde et de son sentiment intime. Peut-être aussi, en s'éloignant de sa terre natale, avait-il senti, presque douloureusement, par quelles fortes et subtiles racines il y tenait. C'est dans ces deux volumes qu'il a donné sa note la plus originale et vraiment personnelle, une note « terrienne » dont il a enrichi notre poésie. Cependant, une cruelle épreuve allait fondre sur lui, la mort d'une fille tendrement aimée. Le père souffrit, le poète chanta. Ce furent ses vers les plus touchans. Et ce furent les derniers. Cette suprême floraison poétique, il l'apporta en hommage funèbre à l'enfant disparue.

Toutefois, Ch. de Pomairols devait, après un assez long espace de temps, revenir à la littérature. A l'âge où l'on écrit ses Sou-

venirs, il se fit romancier. Un premier roman abondant, touffu, dont la composition l'occupa pendant plusieurs années, *Ascension*, est en effet moins un roman qu'un testament biographique, littéraire, philosophique. L'auteur a voulu tout dire, exprimer toutes ses idées, rendre hommage à tous ceux qu'il a aimés et qui furent sur cette terre sa raison d'être, adresser son adieu aux choses et aux gens. Le personnage dont il fait son porte-parole est, lui aussi, un hobereau, grandi dans une gentilhommière méridionale. Il a épousé, par amour, un être trop délicat, trop pur, qui n'était pas fait pour notre monde et que la mort lui a bientôt ravi. Il est resté chargé de l'éducation d'une fille dont la naissance a coûté la vie à sa mère. Il a choyé l'enfant, admiré comme elle grandissait en grâce et en sagesse. Quelle douleur nouvelle l'attend pour le jour où il faudra la marier! Mais la vocation religieuse appelle la jeune fille. En se consacrant à Dieu, cette dernière descendante d'une race de croyans achève et parfait les mérites de tous ceux qui l'ont précédée. Cela même est le sens du livre, et c'est la doctrine qui s'exprime dans ce mot : ascension. Et comme il faut que les choses d'ici-bas, pour avoir toute leur beauté, soient consacrées par le sacrifice, les politiciens anticléricaux interviennent à propos : la congrégation enseignante, dont fait partie la jeune religieuse, est expulsée. Ainsi se termine, par un dénouement de polémique, cette longue méditation. Car il faut lui restituer son véritable caractère et l'appeler par son nom. Ceux qui chercheraient dans *Ascension* un roman à proprement parler, risqueraient d'être déçus. Le récit n'y a guère de mouvement, et les personnages y restent quasiment impalpables. Imaginez plutôt une de ces conversations sur les choses de la vie et de l'autre vie comme pouvaient en avoir les Messieurs de Port-Royal. C'est le même ton de gravité et d'élévation. Si Nicole eût fait des romans, il aurait pu écrire *Ascension*.

Il n'aurait sûrement pas écrit *Repentir*, qui est, celui-là, un roman, romanesque, dramatique, mélodramatique, et dont j'ai à peine besoin de dire que je le goûte peu. Mais n'ai-je pas déjà trop parlé du prosateur, puisque c'est parmi les poètes que Ch. de Pomairols a sa juste place? Et n'est-il pas temps de montrer, par quelques exemples, ce que fut ce bon poète de la terre? D'autres ont chanté les émotions de l'âme au milieu de la Nature, et associé aux aspects du paysage leurs tristesses et

leurs joies. Ce n'est pas parmi eux qu'il faut ranger Ch. de Pomairols. Il n'a pas l'imagination champêtre ; il a l'âme paysanne — et c'est très différent. Il célèbre la terre pour la fierté de la posséder, et aussi parce que d'elle émane une vertu morale : elle est un symbole du travail et de la famille. Ces vers d'un délicat sont aussi bien ceux que pourrait faire un paysan, qui saurait découvrir au plus profond de lui-même les sentimens accumulés par une longue hérédité et en dégager la poésie. On cite toujours le premier vers de la pièce intitulée *Honneur*, et c'est une trahison. Ainsi isolé, il sonne comme un vers prosaïque de l'école du bon sens et fait pendant au fameux « O père de famille, ô poète, je t'aime. » Mais c'est la pièce tout entière qu'il faut juger dans son ensemble, pour en goûter la saine et robuste beauté :

C'est un très grand honneur de posséder un champ,
Soit riche, soit stérile, en plaine ou bien penchant,
Une part en tout cas de l'immense nature,
Le visible sommet de cette architecture
Qui descend par degrés dans la compacte nuit
De la masse terrestre où le songe la suit.
Le bord étroit d'un champ enferme un lac de sève,
Que le maître orgueilleux entend frémir en rêve,
Et dont les flots domptés, sans jamais sourdre ailleurs,
Lancent pour lui leurs jets de verdure et de fleurs.
Un champ, avec ses plis, sa pente, est une forme,
Long ouvrage sans fin de la durée énorme,
Où des forces sans nombre en d'innombrables jours
Lentement ébauchaient et changeaient les contours
Qui se sont fixés là dans leurs métamorphoses :
Oh! comme tout est vaste, antique et plein de choses!
Un champ résume en lui la terre avec les cieux;
C'est la nature libre aux sucs mystérieux,
Par ses seules vertus en ses œuvres guidée,
Et cependant par nous surprise et possédée
Dans un lien où l'homme, être éphémère et vain,
S'unit quelques instans à l'infini divin.

Ainsi entendue, cette idée de la « possession » du sol prend une singulière grandeur. C'est un élargissement de la personne. Ces pentes, ces surfaces, ces lignes qui m'entourent, sont moi-même encore : il semble que mon être envahisse et s'adjoigne un fragment de la vaste nature, comme faisaient jadis le dieu Pan et les agrestes Sylvains. Un champ, c'est quelque chose qui dure,

qui se perpétue, une victoire remportée sur l'éternelle fuite du temps. Le domaine s'est accru peu à peu, par l'effort successif des générations, et celui qui en reçoit l'héritage se tient pour obligé de ne le laisser qu'agrandi à ceux qui viendront après lui. Il y travaille non pas pour lui, mais pour d'autres qu'il ne connaîtra pas; il ne lui suffit ni de semer des blés, ni de cultiver des roses : il plante des chênes afin de ménager à ses arrière-neveux l'ombre héréditaire qu'ils lui devront. Des siècles passeront et, un jour, le vent qui frémira parmi le feuillage aérien fera courir un frisson de gloire jusqu'au lointain semeur.

A vivre ainsi tout près de la terre, dans la fréquentation quotidienne des forêts, des plaines, des montagnes parcourues à toutes les saisons de l'année, à toutes les heures du jour et de la nuit, le poète ressuscite en lui un état d'âme primitif et retrouve le sens des anciens mythes naturalistes. Certaines pièces antiques de Ch. de Pomairols font songer, tantôt pour le tour libre, aisé, pour la forme fluide, aux vers les plus souples d'André Chénier, et tantôt, pour une sorte d'ivresse mystique, à l'auteur du *Centaure*. Je néglige telles rêveries sur les jeux de l'ombre et de la lumière qui changent les arbres de la forêt en autant de nymphes qu'Artémis domine de son front radieux : elles sont d'une grâce facile plutôt que nouvelle. Mais en face de sa maison le poète voit s'élever un coteau, toujours présent à ses yeux, et changeant d'aspect et de coloration suivant l'état de l'atmosphère : il salue en lui un témoin, un confident, un ami, fidèle jusque dans la mort, car le cimetière de campagne s'abrite sous son ombre protectrice. Aussi, comme il comprend que les anciens l'aient divinisé! Et lorsqu'il déchiffre l'inscription votive, *Mimonti deo*, comme il a tôt fait d'en retrouver dans ses propres impressions le sens mystérieux et profond!

A cette inspiration se rattache une pièce fameuse, qui est probablement le chef-d'œuvre de Ch. de Pomairols : *les Romains dans mon champ*. Le souvenir de Virgile y plane : c'est le commentaire ardent et religieux du vers prophétique : *Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris*. Les laboureurs, en retournant le champ du poète, mettent au jour des débris de l'époque romaine, des vases, des lampes, des médailles :

O Virgile, voilà qu'il est venu cet âge
Dont ton esprit plaintif concevait le présage,

Cet âge par toi-même à ton peuple annoncé
En des vers murmurans de tristesse infinie,
Où ton mélancolique et suave génie
Ressentait le présent comme déjà passé.

Voilà que sur ce bord de frontière lointaine,
Le laboureur poussant sa charrue avec peine,
Fait résonner le soc sur des restes humains,
Des javelots rouillés, d'énormes casques vides
Et, mesurant leur masse à ses forces timides,
Admire la grandeur des ossemens romains.

L'antiquité romaine, elle est partout dans nos vieilles provinces latines, jusque dans le type de la race, dans la grâce de nos filles et la force de nos fils; les outils décrits dans les *Géorgiques* creusent encore le terroir gaulois; les mêmes spectacles que ramène le rythme immuable de la nature, nos lointains aïeux les ont contemplés aux mêmes endroits, et ils en ont transposé l'émotion dans l'ordre mythologique. Ils ont vu passer ces oiseaux, et ils ont salué en eux les messagers des destins et des dieux; ils ont reconnu dans l'étoile du soir l'étoile de Vénus, et dans la pourpre du couchant le bûcher d'Hercule. Pour eux, la lune était Diane, chaque source était une Nymphe. Et nous qui les continuons, un instinct filial nous dit que nous avons raison de sentir comme eux et de voir flotter sur les mêmes espaces les mêmes rêves... Largeur de l'idée, ampleur de la composition, solidité du vers, tout se réunit pour faire de cette pièce un morceau d'anthologie.

Je ne voudrais au contraire ni détacher une pièce, ni isoler un vers du recueil *Pour l'Enfant :* c'est une lamentation continue qu'il faut écouter l'oreille près des lèvres et le cœur près du cœur. Le poète sur qui vient de s'abattre le malheur, n'en ressent pas, dans le premier moment, toute l'âpre torture : il en est à la période de stupeur, à l'effroi devant l'incompréhensible. Celle qui était tout pour lui, se peut-il qu'elle ne soit plus rien, rien qu'une ombre et rien qu'un souvenir? Se peut-il que d'autres vivent, aillent et viennent, d'autres et non plus elle! A mesure qu'il prend conscience de l'atroce réalité, tout un monde de pensées se lève dans son âme meurtrie et pour la faire saigner davantage. S'il n'y avait que le regret! Mais il y a les remords, et c'est cela qui est horrible. Car elle lui était confiée; il était fort, qu'a-t-il fait

pour protéger sa faiblesse? Et dans ce peu de temps qu'il a pu la garder, combien a-t-il laissé perdre de ces instans sans prix! Un geste, un mot qui semblaient insignifians, quelle importance ils reçoivent de l'amère consécration! Ah! s'il avait su! Maintenant les années peuvent venir : que lui importe? tout ce qui n'aura pas reflété le cher visage lui est étranger. Maintenant que faire, après que tout est fini, et comment ruser avec le néant? Par quels vains artifices entretenir l'illusion que celle qui n'est plus est encore présente? Du moins que les choses où s'est encadrée sa grâce éphémère restent intactes! Et chaque jour agenouillé sur sa tombe, celui qui survit ira s'entretenir avec elle, lui porter des nouvelles de la maison! Hélas! ne pouvoir même rien soupçonner de ce qu'elle est devenue dans ce noir mystère où elle a sombré! Le voilà le dédale où la raison ne se retrouve plus. En présence de ces grandes douleurs qui ravagent une âme, on a coutume de faire appel au temps, on parle d'apaisement. Ces vers, et c'est ce que j'en aime, ne portent nulle part la trace de cet apaisement sacrilège. Après cela, est-il besoin de répondre à l'objection d'après laquelle ce serait profaner certains sentimens trop intimes que de les livrer au public? Le poète a une mission : il chante sa douleur; mais tous ceux qui ont perdu un être faible, et cher, et qui leur était confié, y reconnaîtront leur propre douleur... Charles de Pomairols n'a jamais écrit que pour une élite : elle lui restera fidèle. Plus que certaines réputations bruyantes, elle gardera cette mémoire discrète et noble. Ainsi ce poète, étranger aux soucis de son époque, ignorant des troubles de la passion, et qui a volontairement restreint son horizon, aura quand même sa place dans la phalange sacrée : il se l'est faite, presque sans y songer, à force de sincérité et de belle candeur.

René Doumic

REVUES ÉTRANGÈRES

LES PROCÉDÉS DE LA PRESSE ALLEMANDE

What Germany thinks, or the War as Germans see it, par Thomas F. A. Smith, un vol. in-18, Londres, librairie Hutchinson, 1915.

Se rappelle-t-on encore le résumé que j'ai publié ici, l'été dernier, d'un livre russe à demi « officiel » où M. Rezanof, avec l'appui du ministère des Affaires étrangères de Petrograd, avait réuni les témoignages de plusieurs centaines de ses compatriotes surpris par la déclaration de guerre en territoire allemand ? Tous ces témoignages s'accordaient à nous offrir une peinture infiniment saisissante de l'étrange et soudaine férocité avec laquelle, pendant les premières semaines du mois d'août 1914, les autorités et la population tout entière des diverses régions de l'Empire d'Allemagne s'étaient mises à emprisonner, à rouer de coups, à vexer et à torturer en toute façon aussi bien les témoins eux-mêmes qu'une foule d'autres inoffensifs baigneurs ou « touristes » de leur pays. Il y avait eu là, si l'on en croyait les relations recueillies par l'écrivain russe, quelque chose comme une grande crise nationale de folie furieuse, excitant brusquement jusqu'aux hôteliers des villes d'eaux saxonnes ou badoises à sévir sans pitié contre de riches et généreux cliens qui toujours, jusqu'alors, les avaient vus humblement prosternés devant eux. Et telle avait été notre stupeur, au spectacle de ces placides bourgeois d'outre-Rhin changés tout d'un trait en autant de bêtes sauvages assoiffées de sang russe qu'un doute involontaire nous était venu, touchant la pleine exactitude « historique » des sinistres images évoquées sous nos yeux

par M. Rezanof. Dans ce cas, de même que dans maints autres où, pareillement, nous nous étions trouvés pour la première fois en présence d'une catégorie nouvelle d'« atrocités » allemandes, nous n'avions pu nous empêcher de nous demander si les narrateurs n'avaient pas, tout au moins, sensiblement exagéré les proportions véritables d'actes de lâche traîtrise ou de cruauté qui nous apparaissaient à peine croyables. Nous avions bien, pour nous garantir la réalité de ces actes monstrueux, la concordance absolue des différens récits qui nous les révélaient et leur parfaite précision documentaire, sans compter l'important supplément de crédit que leur donnait le contrôle d'une commission d'enquête organisée par les soins du gouvernement russe : mais, avec cela, je crains fort que plus d'un de mes lecteurs ait persisté à soupçonner vaguement la « fantaisie slave » d'avoir quelque peu « chargé » le tableau de cette extravagante ruée subite, unanime, de l'Allemagne contre des milliers de vieillards, de femmes, et d'enfans sans défense.

En fait, cependant, le tableau ne nous montrait rien que de très authentique ; et non seulement j'ai eu l'occasion, pour ma part, de lire depuis lors un bon nombre d'autres témoignages qui confirmaient de tous points les récits publiés par M. Rezanof, — sauf même à y ajouter souvent un surcroît d'horreur : mais voici qu'une dernière confirmation nous arrive qui suffirait, à elle seule, pour nous enlever jusqu'au moindre doute, nous étant expressément apportée par un groupe nombreux de témoins allemands ! Nous en devons la connaissance à un savant et ingénieux professeur anglais, M. Thomas Smith, qui déjà précédemment nous avait offert une description très fidèle des méthodes pédagogiques d'outre-Rhin, — après les avoir observées de tout près pendant de longues années de séjour à l'Université d'Erlangen (1), — et qui vient maintenant de nous rendre un service peut-être plus précieux encore en extrayant à notre intention, d'une quantité innombrable de journaux et d'autres écrits allemands de toutes les nuances, les expressions les plus caractéristiques de ce qu'ont été là-bas tour à tour, depuis le début de la guerre, les principaux courans de l'opinion nationale. Cela étant, son livre ne pouvait manquer de consacrer un chapitre spécial à la mémorable « campagne » entreprise naguère par le peuple allemand contre les « espions » russes ; et voici, par exemple, quelques-uns des documens « de tout repos » que nous y découvrons :

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1915.

C'est d'abord un *Appel* adressé aux habitans de Leipzig, le 4 août 1914, par le général von Laffert, nouvellement chargé du commandement militaire et civil de la grande cité saxonne :

Parmi les étrangers qui résident dans notre ville, et tout particulièrement parmi les Russes, il y en a un grand nombre qui, selon toute apparence, sont coupables d'espionnage ou de tentatives pour troubler notre mobilisation. Aussi est-il nécessaire que tous nos compatriotes exercent une surveillance assidue, notamment, sur chacun des Russes qui se trouvent à Leipzig en qualité d'étudians, ou qui y sont installés à demeure. Je fais donc appel aux habitans de la ville pour collaborer avec les pouvoirs publics à cette tâche d'observation patriotique, en s'empressant d'arrêter et de livrer aux autorités militaires tout Russe dont l'attitude leur aura paru tant soit peu suspecte !

Dans toutes les régions de l'Allemagne, pendant ces premiers jours du mois d'août, des proclamations du même genre ont « officiellement » excité le public à entreprendre et à poursuivre ce qu'on pourrait appeler la « chasse à l'espion russe, » — après que déjà le Kaiser en propre personne avait daigné lui dénoncer jusqu'au plus inoffensif en apparence des sujets du Tsar comme ayant toute chance d'être, au demeurant, un dangereux « espion. » En même temps, des journaux qui avaient coutume de passer pour éminemment « modérés, » des journaux de l'espèce du *Berliner Tageblatt*, remplissaient leurs colonnes de prétendus « télégrammes » tels que celui-ci :

Stuttgart. — Un nombre considérable de Russes, et parmi eux plusieurs femmes, ont été arrêtés aujourd'hui dans notre ville, pour cause d'espionnage. L'une de ces arrestations a été opérée à l'étage supérieur du Bureau de Poste central, où se trouvent les appareils du télégraphe. D'autres arrestations vont être faites en ville et aux environs. — Il a été établi que de nombreuses tentatives avaient eu lieu, durant les jours passés, pour faire sauter les ponts du chemin de fer. — A Freudenstadt, on a saisi une roulotte appartenant à des Russes, et contenant une forte quantité d'explosifs.

Semblablement, toute la presse allemande s'accordait à signaler de prétendus attentats commis par des « étudians russes » sur toute sorte de hauts personnages, à commencer par l'Empereur lui-même et son fils aîné le Kronprinz. Ainsi l'on s'ingéniait à « chauffer » les sentimens de la population à l'endroit de ses hôtes russes ; et le moyen de s'étonner, après cela, qu'une telle « préparation » ait produit le résultat révélé par l'enquête de M. Rezanof?

Mais le plus curieux est que ce résultat n'a point tardé à effrayer

jusqu'à ceux mêmes qui l'avaient soigneusement, délibérément provoqué. Dès la seconde semaine d'août, certains journaux d'outre-Rhin se hasardent à protester contre l'excès de zèle avec lequel la masse presque entière des habitans de leurs villes ne cessent pas de vouloir partout dépister et châtier de problématiques « espions russes. »

A Leipzig même, — écrit la *Gazette Populaire* de cette ville, où venait d'être affiché, quelques jours auparavant, le susdit *Appel* du général von Laffert, — une grosse partie du public se trouve à présent possédée d'un véritable délire de patriotisme, compliqué encore d'une singulière « phobie » d'espionnage qui, de jour en jour, se développe et s'épanouit comme une végétation tropicale. *Malgré maints appels officiels exhortant nos concitoyens à plus de sang-froid*, la foule nationaliste continue à se conduire de la manière la plus scandaleuse, aussi bien dans les rues que dans les établissemens publics. Pas une personne ayant les cheveux noirs et le teint foncé n'est plus à l'abri de ces enragés chercheurs d'espions russes. Hier encore, un homme d'âge mûr, revêtu d'un uniforme d'officier d'artillerie allemand, se trouvait assis avec une dame au café Felsche, lorsque quelqu'un s'est avisé de le dénoncer comme un officier russe déguisé. Aussitôt que les agens de police l'ont fait sortir du café, des centaines de furieux se sont mis à le battre à coups de canne, de parapluie, etc., si bien que, dès l'instant suivant, son uniforme était en lambeaux, et que des flots de sang lui découlaient du visage... Inutile d'ajouter que ce redoutable espion russe, — quand ensuite, plus qu'à moitié mort, il a pu donner des preuves de son identité, — a été reconnu comme un très authentique officier allemand !

Ainsi que nous l'apprend cet extrait du journal de Leipzig, les « autorités officielles » se sont désormais efforcées, elles aussi, de calmer le fâcheux « délire de patriotisme » qu'elles avaient fait naître peu de jours auparavant. M. Smith reproduit notamment un « appel » adressé aux policiers de la ville de Stuttgart par leur chef, le directeur de police Bilinger. Le document est daté du 9 août, — ce qui nous révèle que, plus d'une semaine après la déclaration de guerre, le public allemand persistait encore à poursuivre de sa rage les infortunés baigneurs russes ! Écoutons ces pathétiques aveux d'un fonctionnaire qui avait peut-être rédigé de sa propre main, la semaine d'avant, le télégramme annonçant au *Berliner Tageblatt* toute espèce d'affreux « attentats » commis ou projetés, à Stuttgart, par des « espions russes : »

Policiers ! la populace de notre ville est en train de devenir absolument folle (1). Chacun voit dans son voisin un espion russe, et se croit moralement tenu de le rouer de coups, tout de même que l'agent de police qui

(1) La suite du texte nous fait assez voir que « populace » est ici pour signifier poliment : « population. »

intervient pour les séparer. Des nuages sont pris pour des aviateurs ennemis; on se répète que des ponts ont été détruits, des fils télégraphiques coupés en plein milieu de notre ville; on affirme que nos réservoirs d'eau ont été empoisonnés! Et cela, tandis qu'il a été prouvé que, jusqu'à présent, nulle ombre de motif n'existait pour justifier ces folles alarmes! Mais, décidément, nous vivons ici dans un vaste asile d'aliénés!

Depuis lors, en effet, fonctionnaires et journaux ont évidemment reçu pour « consigne » de proclamer l'entière fausseté des accusations émises par eux-mêmes, il y a huit jours, contre les voyageurs russes : mais la « folie » du public, trop vigoureusement déchaînée, résiste à tous ces efforts pour la retenir. Aux quatre coins de l'Allemagne, les journaux continuent de décrire, — et dorénavant en les déplorant, — des scènes comme celle-ci, datée du 27 août 1914 :

Sur l'une des places les plus fréquentées de Breslau, un soldat s'est approché d'une dame et s'est mis à la dévisager. La dame, comprenant sa pensée, lui a déclaré en souriant qu'elle « n'était pas une espionne russe. » Le soldat a répondu : « Vous avez les cheveux courts! Je le regrette, mais il faut que vous veniez avec moi! » La dame a reconnu aussitôt que le parti le plus sage était d'obéir; mais le mouvement qu'elle a fait pour suivre le soldat a produit autour d'elle l'effet d'un signal. Sur-le-champ, une foule de passans se sont jetés, avec une rage aveugle, contre la malheureuse créature sans défense. En vain le soldat, renforcé maintenant de deux agens de police, tâchait de son mieux à la protéger; en vain elle-même suppliait qu'on la fît entrer dans une maison quelconque, où il lui fût possible de se justifier. Bientôt ses vêtemens lui ont été, littéralement, arrachés du corps; mais ses persécuteurs avaient beau être forcés de reconnaître, dorénavant, que c'était bien une femme qui se trouvait devant eux: leurs instincts cruels, une fois lâchés, ne parvenaient plus à se contenir. Les coups de poing continuaient à s'abattre sur sa tête, les coups de pied à pleuvoir le long de son corps. Je me demande par quel prodige de résistance la pauvre femme a réussi à demeurer en vie jusqu'à son arrivée au plus prochain bureau de police, où il lui a été facile de prouver sa qualité de loyale sujette allemande.

N'est-il pas vrai que tout cela confirme étrangement pour nous l'authenticité « documentaire » des relations russes recueillies et publiées par M. Rezanof? Supposons seulement que cette dame de Breslau ou l'homme assis à une table du café de Leipzig se soient trouvés être en effet des Russes, et essayons de nous représenter le sort qui les aurait attendus! Au total, après avoir lu ces passages de journaux allemands, l'on serait tenté plutôt de juger surprenant, — pour ne pas dire : providentiel, — que les nombreux témoins russes qui ont raconté leurs souffrances à M. Rezanof soient parvenus du moins à s'échapper vivans d'entre les mains de ces millions de

« chasseurs » lancés à leur poursuite. Et j'aurais encore à tirer du livre de M. Thomas Smith maints autres morceaux qui nous démontreraient avec non moins d'évidence la pleine réalité historique d'une transformation subite et prolongée de l'Allemagne entière en ce « vaste asile d'aliénés » dont parlait tout à l'heure le policier de Stuttgart, — ou, plus exactement, en un asile de fous furieux s'acharnant avec une férocité implacable à torturer des milliers d'innocentes victimes.

Qu'il me suffise de citer simplement, avant de finir, ces quelques lignes adressées par un « officier allemand » au *Berliner Zeitung* du 5 août 1914, — en invitant le lecteur français à les rapprocher de nombreux passages de l'article du 1er août 1915 où je décrivais, d'après le livre de M. Rezanof, les tortures infligées aux véritables voyageurs russes dans la même Gare de Potsdam, à Berlin :

Avant-hier, 3 août, il n'y a pas eu moins de soixante-quatre « espions russes » amenés au bureau de police de notre Gare de Potsdam. Pas un seul, d'ailleurs, n'a été maintenu en arrestation, et cela pour ce bon motif que tous se sont trouvés être d'indubitables citoyens allemands. Parmi ces hommes que j'ai vus ainsi empoignés et menacés le mort par une foule furieuse, sur la Place de Potsdam, figuraient, par exemple : un major prussien retraité, qui était venu attendre l'arrivée de son fils; un chirurgien de l'armée territoriale ; un haut fonctionnaire de nos Cours de Justice; et enfin un officier de l'armée bavaroise, que sa grande taille avait fait prendre pour un Russe. Un garçon de boutique ivre avait tout particulièrement excité la foule contre ce dernier « espion, » de telle sorte que je l'ai vu vraiment en danger de mort. Le malheureux a été sauvé par quatre officiers prussiens, qui ont fait semblant de vouloir se charger de l'incarcération de leur collègue bavarois, et ont réussi de cette manière à l'emmener à l'abri des coups (1).

Je dois ajouter que ces extraits de journaux allemands nous offrent un échantillon bien « typique » de la façon dont procède,

(1) Et comment ne pas signaler encore, à propos de cette « chasse à l'espion russe, » un échantillon vraiment prodigieux de l'aplomb avec lequel, désormais, tout Allemand vit et se meut et exulte dans le mensonge? Désirant montrer à ses lecteurs combien la déloyauté de l'Angleterre a profondément irrité la nation allemande, un amiral prussien, auteur d'un pamphlet qu'il a intitulé : *A bas l'Angleterre!* a trouvé tout simple d'écrire : « La haine de l'Allemagne pour l'île hypocrite a été si amère qu'elle a pris la forme de démonstrations hostiles contre l'ambassade anglaise de Berlin, tandis que tous les représentans diplomatiques des autres États ennemis ont pu s'éloigner sans que personne s'avisât de les molester d'aucune façon. » Pour ne rien dire du départ, déjà bien « molesté, » du représentant de la France à Berlin, que l'on se rappelle seulement la peinture que nous fait le livre de M. Rezanof de la manière dont tout le personnel de l'ambassade de Russie a été poursuivi, hué, et brutalement frappé pendant sa dernière traversée des rues de Berlin!

à l'ordinaire, la presse d'outre-Rhin. Qu'il s'agisse d'exciter le peuple allemand contre les Russes ou contre les Anglais, d'obtenir son adhésion à l'envahissement de la Belgique ou de justifier à ses yeux les massacres de femmes et d'enfans par les sous-marins, toujours une série de proclamations officielles et de télégrammes « sensationnels » commence par répandre à travers tout l'Empire un ou plusieurs mensonges de dimensions « colossales ; » et toujours le « lancement » audacieux de ces mensonges, reproduits simultanément par tous les journaux, a vite fait de créer dans l'Allemagne entière un mouvement d'opinion si puissant et si impétueux que nul démenti des faux bruits d'où il est né ne vaut plus, ensuite, à le réprimer, — de telle sorte que rien n'empêche dorénavant les mêmes journaux de « se mettre en règle » avec la vérité en avouant, tôt ou tard, leur crainte d'avoir été trompés par des correspondans « inexactement renseignés. »

Voici, par exemple, l'invention mémorable d'un « raid » d'aviateurs français au-dessus de villes allemandes, un ou deux jours avant la déclaration de guerre ! Le 2 août, la *Gazette de Cologne* affirmait avoir reçu l'avis, « de source militaire, » que « des aéroplanes français avaient lancé des bombes dans le voisinage de Nuremberg. » Les journaux de Nuremberg, en vérité, reconnaissaient que l'on n'avait vu aucune trace de ces aviateurs ennemis « dans le voisinage » de leur ville : mais leurs renseignemens, à eux, faisaient mention de bombes lancées par des Français sur Cologne et d'autres villes des bords du Rhin. D'après un journal de Munich, la visite meurtrière d'avions français aurait eu lieu à Wesel, près de la frontière hollandaise. Je me borne à ces quelques citations, mais l'on en trouvera maintes autres encore, dans le livre de M. Thomas Smith, qui toutes nous présentent la même particularité curieuse : pas un journal qui n'annonce une violation du territoire allemand par des aviateurs français, mais tandis que les journaux du Nord se plaisent à envoyer ces aviateurs sur des villes du Sud, ceux du Sud, inversement, les représentent « survolant » des villes du Nord ! Seule, la *Gazette de Francfort* réclame expressément pour sa ville l'honneur d'avoir été choisie par nos compatriotes : et encore est-elle forcée de supposer que les bombes qu'elle prétend avoir vu lancer « ont dû éclater en l'air, » — ou peut-être s'envoler miraculeusement vers le ciel, — car le fait est que « nulle trace quelconque n'a pu en être découverte sur le sol. » Après quoi le chancelier von Bethmann-Hollweg, bien assuré maintenant d'être cru sans réserve de ses auditeurs, légitime solen-

nellement l'entrée des troupes allemandes en France, — voire en Belgique, — par le rappel d'une incursion préalable d'aviateurs français sur des villes allemandes; et c'est seulement au bout de plusieurs mois que des journaux soucieux « de libérer leur conscience » laissent entendre que ces aviateurs français trop pressés d'entamer les hostilités pourraient bien n'avoir été qu'une « légende, » spontanément issue de l'imagination populaire!

Une autre histoire moins connue, — je crois même qu'elle n'a encore jamais pénétré chez nous, — achèvera de nous prouver la profonde justesse de l'observation mélancolique du préfet de police de Stuttgart, constatant que l'Allemagne entière est soudain devenue « un vaste asile d'aliénés. » Toujours sous l'effet de son même désir de stimuler dans l'âme populaire la haine du Français et celle du Russe, le « chef d'orchestre » invisible qui conduit de sa baguette toute la presse allemande avait imaginé, parmi cent autres moyens, d'annoncer que le gouvernement français projetait d'envoyer à Petrograd de grandes quantités d'or, et d'en confier le transport à de très habiles automobilistes de chez nous, revêtus de l'uniforme d'officiers allemands. Dès le 2 août, par manière d'essai, le *Berliner Tageblatt* avait publié le « télégramme » suivant :

Coblence, *ce 2 août.* — Le président de la province de Dusseldorf fait savoir que douze automobiles, contenant quatre-vingts officiers français en uniformes prussiens, ont tenté, ce matin, de traverser la frontière prussienne aux environs de Geldern. La tentative a, d'ailleurs, complètement échoué.

« Échec » qui n'avait certes rien de surprenant, si l'on songe que Geldern est sur la frontière hollandaise, et qu'ainsi nos compatriotes, pour entrer en Allemagne par cette voie, auraient eu d'abord à dépister la surveillance des sévères douaniers des Pays-Bas! Beaucoup plus acceptable était la « version » publiée dans la *Gazette de Cologne* du 4 août, et qui aussi bien, celle-là, avait été immédiatement reproduite dans toute l'Allemagne :

Plusieurs automobiles français où se trouvent des dames sont en train de traverser l'Allemagne, pour aller transporter de l'or en Russie. La population civile est invitée à faire de son mieux pour les arrêter au passage, après quoi elle devra informer de leur capture le poste militaire le plus voisin.

Le malheur était que, ici encore, le susdit « chef d'orchestre » n'avait pas songé à tout ce qu'avait d'imprudent la propagation d'un

« canard » qui lui était apparu simplement comme capable d'accroître la fièvre belliqueuse de ses compatriotes. Il n'avait pas prévu surtout, dans l'espèce présente, qu'une annonce telle que celle-là risquait fort de provoquer, chez ses compatriotes, une autre « fièvre » d'ordre plus personnel, — en leur révélant la possibilité pour eux de s'approprier une partie au moins de ces fabuleux lingots d'or offerts à la Russie par le Trésor français. Et de quel terrible prix, cette imprudence fâcheuse allait être payée !

« L'avis officiel annonçant le passage, sur nos routes, d'automobiles français, — écrivait un journal de Leipzig, dès le 6 août suivant, — a surexcité l'imagination de nos paysans jusqu'au délire le plus incroyable. » Et sans doute ce « délire » devait avoir déjà, depuis lors, vivement inquiété les pouvoirs publics : car le fait est que, dès ce même 6 août, la Direction Générale de l'Armée ordonnait d'insérer dans tous les journaux un nouvel « avis officiel, » — cette fois pour déclarer que le passage de voitures françaises n'était rien qu'une « fable, » et qu'il importait de « mettre fin tout de suite à l'extravagante chasse ouverte, un peu partout, contre de prétendus automobiles ennemis. »

Tous les jours, désormais, pendant plusieurs semaines, la presse allemande allait publier des « avis officiels » de la même sorte, attestant solennellement à la population que jamais le gouvernement français n'avait eu l'idée de faire passer, par les routes allemandes, la moindre somme d'or. Mais, cette fois encore, c'était le démenti qui ne « prenait » pas ! L'avidité instinctive du paysan allemand, soudain réveillée, ne consentait plus à se rendormir. Et sans cesse les journaux, après avoir de nouveau proclamé la fausseté de l'annonce « officielle » du 4 août, étaient contraints d'enregistrer de « déplorables accidens » comme ceux-ci :

La « chasse aux automobiles français, » énergiquement dénoncée par la Direction Générale de l'Armée, continue à produire les résultats les plus désastreux. Près de Leipzig, un médecin et son chauffeur ont été tués à coups de fusil par des paysans qui les prenaient pour des officiers français. Entre Berlin et Kœpenick, un groupe de ces civils armés qui se tiennent en permanence au bord des routes, dans toute l'Allemagne, afin de guetter le passage de fabuleux automobiles français, ont essayé d'arrêter une voiture. Devant leurs instances, le chauffeur s'est vu obligé de serrer le frein si brusquement que la voiture s'est jetée contre un arbre, tuant ou blessant grièvement les officiers prussiens qui s'y trouvaient. A Munich, un chauffeur a été tué par une sentinelle, parce qu'il ne s'était pas arrêté assez vite. Aux environs de Büren en Westphalie, une enfant de douze

ans, fille d'un conseiller communal de Bielefeld, a reçu un coup de fusil en pleine poitrine au moment même où le chauffeur arrêtait la voiture qui la ramenait chez elle en compagnie de sa mère. A Coblence, un organiste et professeur de musique, du nom de Ritter, a été tué dans son automobile. (*Gazette Populaire de Leipzig* du 7 août 1914.)

Quelques jours plus tard, le 11 août, le même journal annonçait qu'il avait appris, de son correspondant de Westphalie, quatre nouvelles morts d'inoffensifs voyageurs allemands, tués par des « civils armés » dans cette seule province. Le 15 août, c'était la célèbre Agence Wolff qui se chargeait d'instruire le public allemand d'un bon nombre d'autres morts également causées par l'excès de zèle d'autres « chasseurs à l'automobile. » Et la *Gazette Populaire de Leipzig*, à propos de ce télégramme de l'Agence Wolff, répétait une fois encore que « c'était en vérité une folie sans nom, de guetter des automobiles ennemis sur les routes allemandes. »

Ni des officiers russes ou français, — écrivait-elle, — ni des voitures remplies d'or n'ont jamais pensé à traverser notre territoire. Mais quand donc notre peuple se décidera-t-il à arrêter cet horrible massacre de ses propres compatriotes? Quand donc voudra-t-il enfin prêter l'oreille aux avertissemens incessans de notre Direction de l'Armée?

Le « peuple allemand » a-t-il enfin réalisé le vœu du journal de Leipzig, ou bien se trouve-t-il encore aujourd'hui, sur les routes de la Bavière ou du Mecklembourg, des « civils armés » qui s'obstinent à guetter le passage de lingots d'or français? Mais en tout cas, et si même l'aventure ne s'est pas prolongée au delà d'une quinzaine de jours, n'est-ce pas qu'elle méritait de nous être connue?

Elle le méritait d'autant plus qu'elle nous offrait, en somme, un exemple à peu près unique d'une désobéissance obstinée du public allemand à un ordre « officiel. » Il y a bien eu aussi un semblant de désobéissance dans l'acharnement avec lequel la population allemande a continué sa « chasse à l'espion russe, » sans vouloir tenir compte des démentis que s'infligeaient maintenant à soi-même les premiers initiateurs de ce noble exercice : mais je serais fortement tenté de croire, tout compte fait, que ces timides désaveux des pouvoirs publics avaient surtout pour objet de dégager la responsabilité de leurs propres auteurs, moyennant quoi ceux-ci s'accommodaient volontiers de voir durer longtemps encore un « sport » aussi éminemment patriotique, et plus ou moins conforme à leurs penchans secrets. Car c'est chose trop certaine que, d'ordinaire, lorsque ces

inspirateurs invisibles de la presse d'outre-Rhin désirent sérieusement être obéis de « leur peuple, » un simple signal leur suffit pour avoir aussitôt raison des résistances qu'on pourrait supposer les plus invincibles. Pas un chapitre du livre de M. Smith qui ne nous montre au vif l'action toute-puissante de l'un de ces signaux sur la race la plus docile qu'il y ait au monde, — et cela dès le début même de la présente guerre, où déjà s'est produit, à ce point de vue, un revirement d'opinion si subit et profond que jamais, à coup sûr, l'histoire d'aucun pays n'aurait à nous citer rien d'équivalent.

Non pas que, bien avant le début de la guerre, une grosse moitié de la presse allemande se soit fait faute d'exciter déjà les sentimens belliqueux de ses millions de lecteurs ! Mais en face de ces journaux « nationalistes, » qui entremêlaient ouvertement, par exemple, à leur indignation contre la perversité serbe de séduisantes images de territoires à nous enlever et de butin merveilleux à rapporter d'une visite armée par delà nos frontières, chaque région et chaque grande ville allemande avait un certain nombre de feuilles « socialistes, » ou même seulement « libérales, » qui protestaient avec une énergie passionnée contre les intrigues de la diplomatie austro-prussienne. « Compagnons, — s'écriait dans le *Vorwaerts* du 25 juillet le comité officiel du parti socialiste, — que si même vous condamnez la conduite des partisans d'une plus grande Serbie, il n'en reste pas moins que l'odieuse provocation du gouvernement austro-hongrois mérite, de votre part, la protestation la plus enflammée. Les demandes faites par ce gouvernement à la Serbie sont si brutales et si dures que jamais, dans toute l'histoire du monde, l'on n'en a présenté de pareilles à un État indépendant, et que sans aucun doute le seul objet de l'Autriche doit avoir été de susciter la guerre. » La *Post* de Berlin s'étonnait que l'Europe tolérât l'envoi à Belgrade d'un *ultimatum* aussi monstrueux, qui, en guise de réponse, « exigeait l'entière et décisive humiliation de la Serbie. » Mieux encore, à la même date du 24 juillet, un journal subventionné par la maison Krupp, le *Rheinisch-Westfælische Zeitung* s'oubliait jusqu'à insérer un article des plus virulens contre l'*ultimatum* autrichien, — un article où le gouvernement même de Berlin était discrètement mis en cause, et qui se terminait par ces paroles significatives : « Il ne saurait y avoir d'alliance qui nous contraigne à soutenir les guerres déchaînées par la funeste politique de conquête des Habsbourg ! » De toutes parts, à travers l'Empire, des journaux écrivaient et des foules nombreuses clamaient le mot d'ordre nouveau : « A bas la guerre ! » à tel point que, par

exemple, dans les rues de Munich, le soir du 29 juillet, des régimens étaient forcés de leur imposer silence à coups de fusil. On s'arrachait les exemplaires d'une feuille berlinoise, *l'Action*, où venaient de paraître ces lignes audacieuses de M. Franz Pfemfert :

Voilà donc jusqu'à quelle hauteur s'est élevée notre fameuse « culture ! » Des centaines de milliers des forces les plus saines, les plus délicates et les plus précieuses de la nation tremblent anxieusement à l'idée qu'un hasard, ou un signe de tête des maîtres de l'Europe, ou bien encore un accès de sadisme guerrier, ou simplement une spéculation financière, ait pour effet de les chasser de leurs maisons, des bras de leurs femmes et de leurs enfans, pour les précipiter stupidement à la mort. Cette folle conjoncture peut surgir aujourd'hui, peut les atteindre demain ; et pas un seul d'entre eux ne pourra s'empêcher d'obéir.

Mais voici que brusquement, deux ou trois jours après, le 31 juillet, l'invisible signal est venu mettre fin à ces protestations ! Le Comité officiel du parti socialiste a publié dans le *Vorwaerts* un nouvel appel, où se lisait notamment cette phrase mémorable : « Nous tous, socialistes allemands, en cette heure solennelle, sommes d'accord avec l'ensemble de la nation allemande pour accepter la lutte que nous impose par force la barbarie des Russes, et nous déclarons prêts à lui sacrifier jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » Socialistes ou « libéraux, » tous les journaux désormais se trouvaient unanimes à représenter la guerre comme fatalement « imposée » à la naïve Autriche et à la pacifique Allemagne par la « barbarie » russe combinée avec notre désir forcené d'une « revanche, » — en attendant que, bientôt, la Russie elle-même et la France son alliée apparussent à chacun des sujets du Kaiser comme d'inconscientes victimes de l'ambition ténébreuse de sir Edward Grey. Quelque chose d'occulte, et cependant de trop réel, avait littéralement « retourné » l'opinion d'un grand peuple. Et les nombreux milliers de lecteurs qui, la veille, s'étaient jetés avec enthousiasme sur le numéro de *l'Action* contenant l'article de M. Pfemfert apprenaient maintenant sans la moindre surprise que, à l'avenir, ce journal « ne publierait plus que des études sur des questions d'art et de littérature. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Cette quinzaine, — telle que les exigences de notre publication la découpent pour nous dans le temps, du 25 janvier au 10 février, — a été marquée tout d'abord à la Chambre par un débat « sur le régime de la presse » où M. le Président du Conseil a, comme on pouvait s'y attendre, joué le rôle principal. Il l'a tenu avec son autorité ordinaire, en grand artiste maître de son emploi, mettant dans sa diction quelque chose de plus étudié et dans ses gestes quelque chose de plus enlaçant encore, semant autour de la tribune une émotion si communicative que peut-être il fut le seul à ne pas l'éprouver.

C'est de la censure qu'il s'agissait, mais il est défendu de l'appeler par son nom. Et comment aurait-elle un nom, puisque M. Aristide Briand a dépensé la moitié de son effort à prouver qu'elle n'existait pas? Quand il dit qu'elle n'existe pas, M. le Président du Conseil ne le dit point par forme d'ironie ou de dédain, ainsi que, dans l'argot des gens de lettres, on le dit d'un mauvais ouvrage. Il veut dire qu'en droit, elle est exorbitante, qu'elle n'a aucun fondement légal : axiome que personne ne saurait contester. Une institution pareille ne repose en effet ni sur la loi du 5 août 1914, ni même sur la loi du 9 août 1849. Non seulement, elle n'est pas dans la loi, mais elle est contre la loi : non seulement elle n'est pas dans la lettre, mais elle est contre l'esprit de toutes nos constitutions depuis la Charte de 1830.

Cependant cette censure, qui n'est pas une création du droit, est née de la nécessité de fait, maintenue et perpétuée par la nécessité. « Elle vaudra, affirme M. Briand, ce que vaudront les censeurs ; » et là-dessus, il proclame, en termes plus généraux, une vérité déjà soupçonnée de la philosophie politique, à savoir que toutes les institutions humaines valent ce que valent les hommes chargés de les faire fonctionner ; puis il corrobore la formule d'un exemple, seconde vérité aussi certaine, celle-là tirée de l'histoire : le chêne de saint Louis, à lui seul, n'eût pas suffi à rendre la justice ; il n'est donc pas

indifférent que le siège soit occupé par saint Louis ou le soit par Laubardemont (à quelques siècles l'un de l'autre).

Avons-nous saint Louis ou Laubardemont? Avons-nous simplement le chêne? Pour estimer à son prix la censure, il faudrait, dans le système de M. le Président du Conseil, connaître les censeurs. Or ils sont inconnus et restent inconnaissables. La censure est ce qu'elle est, parce qu'elle est, tout en n'existant pas. Bien qu'on lui ait enfin donné une tête, nous ne pouvons nous la représenter, à la manière de Victor Hugo, que comme une bouche d'ombre parlant par oracles dans une face de néant. C'est le dernier refuge de la modestie. Nous qui désirons fort ne pas nous brouiller avec elle, nous nous garderons d'écrire ici tout le bien que nous en pensons.

La Chambre a discuté ensuite deux ou trois interpellations, d'une importance ou d'une conséquence très inégales, mais qui ont ce trait commun que leur opportunité n'était pas évidente. La première a eu pour objet l'affaire dite « des marchands de vins de Marseille. » En elle-même, ce n'est qu'une petite et assez misérable affaire. Les débitans marseillais se plaignaient de ce que l'accès de leurs cafés était interdit par l'autorité militaire aux soldats, même permissionnaires et de passage, pendant de trop longues heures du jour, beaucoup trop tôt le soir; surtout ils se refusaient à comprendre comment ce qui était défendu chez eux, dans la quinzième région, pouvait être permis à Lyon, dans la quatorzième. Mais l'incident, vulgaire à son point de départ, s'était compliqué du fait que, le général Servière, commandant la quinzième région, s'étant laissé attendrir par leurs doléances, le général d'Amade, envoyé en inspection, avait rétabli, peut-être un peu renforcé la mesure; et qu'à la suite de cette inspection, le général Servière avait été rappelé. Sur quoi les marchands de vins de Marseille, qui, selon l'expression de leur député, M. Bouisson, sont « des exubérans, » avaient jeté feu et flamme. Ils avaient tenu plusieurs meetings et pris plusieurs résolutions, dont deux au moins étaient contradictoires sans qu'aucune fût modérée. Après s'être déclarés « en permanence » jusqu'à ce que la Chambre leur eût « rendu justice, » ils avaient décidé de fermer leurs établissemens jusqu'à ce qu'ils fussent autorisés à les ouvrir aussi longtemps et aussi largement qu'ils le jugeaient bon. A partir de ce moment, en vertu de nos habitudes, le Parlement était saisi, et de cette histoire devaient naître quelques épisodes fâcheux ou pénibles. Il vaut mieux ne pas insister. L'aventure n'offre aujourd'hui d'intérêt que par la leçon qui s'en dégage; et c'est qu'une pareille discussion eût pu, et

avec quel bénéfice! être facilement évitée. M. le ministre de la Guerre, au bout du compte, quand il a eu essuyé harangues et interruptions, a fini par céder en ce qui concerne les permissionnaires. Quelque impression que nous soyons disposés à croire qu'aient dû produire sur son esprit les argumens présentés par M. Bouisson et par M. François Fournier, l'effet n'eût-il pas été le même s'il les eût entendus dans son cabinet? « Vous me forcez, a dit M. le général Galliéni, lorsque sa patience s'est lassée, vous me forcez à faire un métier qui n'est pas le mien. » Que ce métier ne soit pas le sien, et qu'il le fasse, il n'y aurait que demi-mal, s'il n'avait pas d'autres devoirs, que ces exercices oratoires l'empêchent ou le détournent de remplir. C'était à lui, c'était à M. le Président du Conseil de le déclarer tout de suite aux interpellateurs, en leur proposant de traiter la question à huis clos, et en les prévenant que, faute par eux d'accepter, le Gouvernement demanderait à la Chambre un renvoi *sine die*. Le jour où le Gouvernement adoptera cette attitude et se décidera à guider une assemblée plus soucieuse qu'on ne le pense de ne pas se discréditer, il sera sûr d'être soutenu.

Il est certain d'être appuyé aussi le jour où il viendra opposer à l'étonnante motion des marchands de vins de Marseille la seule réponse qu'elle comporte. Mais ce fragment de leurs considérans mérite d'être cité tout au long : « Les débitans... adressent le témoignage de leur admiration aux troupes qui, par leur endurance et leur courage indomptable, démontrent que la vitalité de la race française n'est pas amoindrie, et prouvent irréfutablement que les prétendus ravages de l'alcoolisme n'ont jamais constitué un péril national. Ils dénoncent, en la qualifiant de criminelle et d'antipatriotique, la campagne organisée par les médicastres, tempérans et autres scientistes, pour déconsidérer certains produits de notre sol et de notre industrie et particulièrement les spiritueux. Ils signalent comme traîtres à l'union sacrée et dénoncent à la vindicte populaire ceux qui font profession d'insulter la nation française en la qualifiant de dégénérée, malgré l'héroïsme dont l'armée et la population font preuve depuis dix-huit mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire du monde. »

Médicastre, tempérant et même « scientiste, » M. Aristide Briand n'est homme à avoir peur ni de l'une de ces épithètes, ni des trois ensemble; il ne fléchira pas devant l'accusation de « déconsidérer » un produit de notre sol, et de rompre par là « l'union sacrée, » non plus que devant la menace d'être voué « à la vindicte populaire. » Hier

garde des Sceaux, maintenant président du Conseil, il se rappelle, et son éminent collègue M. le ministre des Finances, en tout cas, n'a point oublié, que le précédent Cabinet a déposé un projet de loi destiné à combattre l'alcoolisme, si inoffensif que les marchands de vins de Marseille le proclament du haut de leurs comptoirs, et à circonscrire « ses prétendus ravages, » notamment par la suppression du privilège des bouilleurs de cru. On ne sait plus combien de semaines ont passé depuis qu'une Commission de la Chambre a entrepris l'examen de ce projet; on ne sait guère mieux combien de semaines passeront, si le gouvernement ne presse, avant qu'il soit en état d'être rapporté; on sait seulement que, déjà trop faible ou trop indulgent, il sortira des travaux de la Commission énervé dans l'une au moins de ses dispositions essentielles ; et l'on aperçoit l'amorce de toute une campagne : c'est insulter la nation française, malgré l'héroïsme de son armée, que de parler des méfaits de l'alcoolisme ! Nous oserons pourtant en parler, et nous avancerons, sans crainte d'être démentis, que si, au lieu de trois millions de héros, la France en eût compté cinq millions, les Allemands auraient repassé le Rhin, ou plutôt ne l'auraient pas franchi. Quel que soit le projet qui sortira de la Commission, il importe donc relativement peu, pourvu qu'il en sorte. Dès qu'il sera devenu constant qu'il s'y attarde, le gouvernement tiendra à honneur de faire son office en allant le chercher. Ce n'est pas là une œuvre d'« après la guerre, » mais une œuvre de « pendant la guerre. » Ou pendant la guerre ou jamais. Il y a un an, c'eût été plus aisé; dans un an, ce serait impossible. Les intérêts privés, parmi lesquels il en est de toute qualité, avaient été écartés, dominés par l'intérêt national : peu à peu ils vont se redresser. On connaît la maxime fameuse, que c'est au commencement des règnes que doivent être commises les cruautés. De même, dans la société moderne, c'est au commencement des grandes crises qu'il faut imposer les grands sacrifices.

L'incursion nocturne d'un dirigeable allemand sur Paris avait failli, auparavant, avoir sa répercussion à la tribune. Cette fois, M. le général Galliéni n'avait pas hésité à dire qu'il préférait que la question ne fût pas posée en séance publique, afin de ne pas risquer de fournir à l'ennemi des renseignemens dont il pourrait se servir. La Chambre tout entière lui a donné raison, même ceux qui n'admettent pas plus qu'une difficulté soit résolue parce qu'on s'est tu qu'ils ne se persuadent qu'elle le soit parce qu'on a prononcé un discours.

Mais la plus grosse des questions qui agitent ou qui viennent d'agiter la Chambre est celle que M. Accambray a soulevée, à propos

du contrôle : introduite modestement, d'une main gantée, et comme à pas feutrés, elle pourrait, si on la laissait développer tout ce qu'elle est capable de contenir, devenir capitale : c'est-à-dire une question de vie ou de mort. Au fond, sous le voile léger des restrictions et des atténuations, il n'y va de rien de moins que des rapports à deux du gouvernement et du commandement, d'une part ; d'autre part, des rapports à trois du gouvernement, du parlement et du commandement, le parlement faisant le coin, fendant le bloc et s'intercalant par des commissaires. Moins audacieux, moins agressif qu'à l'ordinaire, M. Accambray a pris un soin extrême de paraître ôter à son langage tout venin et même toute amertume. Il a tendu à M. le ministre de la Guerre la coupe de ciguë avec une douceur engageante, se contentant de demander : « 1° Par quels agens de contrôle seront examinés les marchés passés par l'administration de la Guerre pendant la période comprise entre le décret du 31 août 1914 et celui du 2 janvier 1916, relatifs l'un et l'autre aux attributions des fonctionnaires du contrôle de l'administration de l'armée ? 2° Le ministre de la Guerre est-il résolu à exercer, de sa seule autorité, son contrôle aux armées, en y envoyant, en missions inopinées, des fonctionnaires du corps de contrôle ? »

Voilà le texte : il semble correct ; à peine s'il en faut détacher cette incidente : « de sa seule autorité, » qui veut en dire infiniment plus qu'elle n'en dit. Jusqu'ici, ostensiblement, ouvertement, ne sont en cause que les fonctionnaires du corps de contrôle ; des fonctionnaires, des subordonnés du ministre. Si donc ils sont envoyés aux armées, c'est le ministre qui les y aura envoyés ; ils y seront ses délégués ou ses commissaires à lui, et c'est à lui qu'ils rendront compte ; de leur départ à leur retour, ils auront agi par lui et pour lui. Rien de plus régulier, et peut-être rien de plus heureux. Mais où le sophisme se greffe et s'articule, c'est lorsque M. Accambray superpose à ce contrôle administratif, à cet acte du ministre vérifiant par ses délégués comment ses instructions sont exécutées, le contrôle parlementaire, l'acte du parlement envoyant voir comment le commandement se conforme aux desseins du gouvernement. La conclusion dépasse singulièrement les prémisses ; et il est étrange qu'aboutissant là, M. Accambray ose dire dans le même instant : « Il ne suffit pas, en temps de guerre, que chacun fasse tout son devoir et se donne tout entier au pays : il faut encore que chacun soit à sa place, à commencer par le gouvernement. » Et le parlement, ne faut-il pas qu'il soit à la sienne ?

Pour ce qui est des relations du gouvernement et du commandement, elles sont régies, comme tant d'autres choses en temps de guerre, quand tout doit être tourné et incliné vers la victoire, par une nécessité de fait que M. le général Galliéni a opportunément rappelée : « Sur le front, nos armées sont en présence de l'ennemi ; sur le front, ce sont les opérations militaires qui priment tout, et il serait inadmissible qu'une opération de contrôle quelconque, ou même un acte de commandement émanant d'une autre autorité que celle du général commandant en chef, puisse s'exercer sans un accord préalable avec lui. » Reste la question des rapports entre le gouvernement et le parlement, en ce qui touche le contrôle des opérations militaires : c'est, on ne saurait trop le redire, la plus grave de toutes les questions, dont les flancs, pour user d'une vieille métaphore, seraient pleins, si on ne les perçait, de conséquences énormes et peut-être effroyables. En termes rigoureusement exacts, c'est tout le problème du pouvoir, tout le problème de l'autorité qui surgit à l'état aigu, dans la circonstance même où la plénitude de l'autorité, où l'unité, l'indivisibilité du pouvoir, est la première condition de la force et, par la force, du salut.

Que l'initiative de M. Accambray n'aille à rien de moins qu'à ruiner cette autorité en la dédoublant, en la divisant, on a pu l'entrevoir clairement par l'intervention de deux socialistes, MM. Brizon et Raffin-Dugens, dont le crédit personnel se rehausse du fait qu'ils représentent deux des fédérations départementales les plus considérables de leur parti, l'Allier et l'Isère. Aux questions, en elles-mêmes anodines, de M. Accambray, M. Brizon a ajouté les trois questions suivantes, qui, elles, sont directes et brutales : « 1° Où se trouve effectivement le siège du gouvernement? Est-ce à Paris ou bien à Chantilly ? 2° Le ministre de la Guerre et les sous-secrétaires d'État de l'intendance, du service de santé et des munitions, seuls responsables devant le Parlement, ont-ils le droit de donner des ordres — et lesquels ? — dans la zone des armées, ou bien ce droit est-il exclusivement réservé au grand quartier général ? 3° Quel jour prochain propose le gouvernement pour venir procéder avec la Chambre, réunie pour la circonstance en comité secret, à un échange de vues sur les problèmes de la défense nationale et étudier notamment : A. — La question du haut commandement et des états-majors ; B. — La question du contrôle parlementaire réel, par la libre circulation des députés dans la zone des armées et sur le front ; C. — Les mesures prises ou à prendre au cours de l'hiver, au profit de la défense du

pays: D. — En général, tous les moyens de salut public pour conduire la guerre à sa fin la plus rapide et la meilleure possible. »

Ainsi plus de ménagemens, plus de transitions; tout y est, même le mot : salut public. Parallèlement se poursuivait un travail plus discret et plus sourd de conciliabules. On échafaudait le plan non pas d'un, mais de deux Comités de salut public, dont le premier, composé de quarante membres, vingt sénateurs et vingt députés, aurait centralisé les relations avec le gouvernement, autrement dit exercé sur lui sa surveillance pour cause de suspicion légitime; dont le second, composé de quarante-quatre membres, tous députés, aurait fourni des représentans du peuple en mission aux armées, envers qui les généraux auraient été comptables de toutes leurs décisions, sauf de la direction des opérations militaires, et encore! mais qui, en tout cas, auraient promené de tranchée en tranchée l'oreille de Denys, ou fait circuler à travers les rangs la bouche de fer où, à Venise, on jetait les dénonciations. Il paraît qu'appuyé seulement par le groupe socialiste et le groupe républicain socialiste, ce double projet n'a pas de chances de réussir. Il serait, comme on dit, enterré. Félicitons-nous-en, et souhaitons qu'il ne ressuscite pas, ne fût-ce que pour faire du bruit et pour jeter du trouble.

Mais prenons la question de plus loin et de plus haut. C'est un précepte des anciens maîtres que, lorsqu'une institution est corrompue, il faut la ramener à son principe. Or le régime parlementaire se corrompt, se pervertit, dévie, divague. La *Revue* se fait honneur d'être une maison où toutes les libertés, et d'abord les libertés parlementaires, ont été invariablement, fidèlement aimées, respectées et servies. Elles y ont trouvé, dans les temps difficiles, un asile inviolable, à la porte duquel se sont usées les entreprises du pouvoir absolu, ses caresses et ses colères. Nous-même, combien de fois n'avons-nous pas essayé, à cette place ou dans les pages voisines, d'en reprendre, d'en consolider les bases, de montrer qu'en somme, malgré tout ce qu'on a pu en dire, avant ce bouleversement inouï d'où sortira un monde nouveau dont personne ne saurait encore dessiner la figure, on ne nous a pas proposé un autre arrangement qui répondît mieux aux conditions politiques et sociales de l'Occident européen, dans le XIXe et le XXe siècle? Mais ce que nous avons défendu, justifié, recommandé, c'est le régime parlementaire contenu, tempéré, à l'état sain; nullement ce parlementarisme débordé, délirant, qui n'en est que l'état morbide.

Le vrai régime parlementaire, celui qui est un régime et non une

anarchie, prurit verbal ou paroxysme d'agitation, n'a pas seulement pour ennemis ceux qui veulent ne lui laisser rien, mais ceux qui veulent lui donner tout; les uns et les autres se font, de ce qu'il peut et de ce qu'il doit être, l'idée la plus erronée. Dans sa règle et dans sa loi, originairement et essentiellement, le régime parlementaire est un système de gouvernement par séparation, par relation et par équilibre, on disait jadis des pouvoirs publics; mieux vaut dire des organes et des fonctions de la vie politique d'une nation. Dans sa règle et dans sa loi, le régime parlementaire est un système de gouvernement à soupapes et à contrepoids, agencé pour empêcher qu'aucun de ses organes n'excède sa fonction, ou, — afin de ne pas mêler les deux séries d'images, — qu'aucune de ses mécaniques ne se meuve hors de son plan.

« Il faut que chacun soit à sa place, disait à peu près de même M. Accambray; à commencer par le gouvernement; » oui, mais à continuer par le parlement, par les commissions, par les députés; ce n'est pas être à sa place que de vouloir être à toutes les places. Le droit de « contrôle » est un droit primitif et imprescriptible du parlement, ce n'est pas douteux; mais il ne peut s'exercer que dans de certaines limites et dans de certaines formes; sinon, il n'y a plus de régime parlementaire, il y a le gouvernement des assemblées ou d'une assemblée; le régime de la Convention et, l'on est bien obligé d'y revenir, du Comité de salut public. Sans doute, c'est une question de mesure; mais la mesure n'est guère la vertu d'assemblées nombreuses et, par leur origine même, toujours un peu tumultuaires. La théorie, l'histoire, le bon sens s'accordent pour fixer les limites et arrêter les formes de ce contrôle : le régime parlementaire, normalement construit et conduit, n'est que la combinaison par laquelle on s'est efforcé à la fois de l'assurer et de le contenir.

En résumé, le régime parlementaire consiste en ceci, qui est simple, au moins à écrire : que chacun fasse ce qu'il a à faire, que nul ne fasse que ce qu'il a à faire. Que le gouvernement gouverne, que le parlement examine, propose, discute, approuve, blâme, autorise, repousse, légifère. C'est un vaste champ; ce sont deux vastes champs : mais chacun ne doit labourer que le sien. S'il y a empiétement, confusion, désordre, faiblesse, ni le parlement ni le gouvernement, aucun des deux n'est sans reproche; l'un d'eux n'empiète que parce que l'autre cède. La défaillance appelle l'usurpation. On voit avec crainte, et l'on n'a pas tort, que la Chambre des Députés, sinon le Sénat, siège trop longtemps et trop souvent. Mais si, au mois de juillet 1915, le

ministère n'était pas venu dire que, tout en maintenant au point de vue constitutionnel son droit de clore la session, il jurait de n'en pas faire usage, il aurait épargné à une assemblée faillible de dangereuses tentations. Pareillement, quand des commissaires aux armées, séduits inconsciemment par le panache et la ceinture des ancêtres, ont émis la prétention de transporter jusqu'au grand quartier général le contrôle parlementaire, si le gouvernement avait tout net refusé de s'y prêter, il aurait, au premier souffle, brisé un flot qui peut se gonfler en tempête. Il ne l'a pas fait; et ce jour-là, il n'y a pas eu assez de gouvernement. D'une manière générale, il n'y a trop de parlement que lorsqu'il n'y a pas assez de gouvernement; d'une manière générale, il en est des Chambres et des Commissions dans les Chambres, comme il en est des ligues dans la nation. Chaque fois qu'il se forme une ligue, il est probable qu'une fonction nécessaire n'est pas remplie. Si le gouvernement tient sa place, il n'y a pas de place pour un Comité de salut public. Mais Bismarck a dit : « La vie de l'État ne peut pas être interrompue ; » et Cánovas : « Les nations ne veulent pas mourir. » C'est une loi de l'histoire, et c'est aussi une révolte, une revanche de la vie, que le pouvoir ne reste jamais à terre. Quand il tombe, quelqu'un le ramasse. Il passe alors des mains de ceux qui l'abandonnent aux mains de ceux qui s'en emparent.

Le pire des gouvernemens serait l'absence de gouvernement; et le plus mauvais cesse déjà d'être aussi mauvais, par cela seul qu'il existe, pourvu que manifestement il existe, c'est-à-dire qu'il gouverne, qu'il conçoive et qu'il exécute, qu'il ordonne et qu'il coordonne ; car, de même que le mouvement ne se prouve bien qu'en marchant, ainsi le gouvernement ne se prouve qu'en gouvernant. Il faut donc, dans les temps de crise, non pas élargir, mais resserrer le gouvernement et se serrer autour de lui. C'est l'enseignement de l'expérience. Le sage qui a donné ce conseil à ses contemporains est le même qui, en des lignes immortelles, a exhorté le Prince à délivrer son pays des Barbares : « Je ne puis dire avec quel amour il serait reçu dans toutes ces provinces qui ont souffert de l'invasion étrangère; avec quelle soif de vengeance ; avec quelle foi obstinée, avec quelle piété, avec quelles larmes. Quelles portes lui seraient fermées ? quels peuples lui refuseraient l'obéissance ? quelle envie lui créerait une opposition ? quel « patriote » lui refuserait le respect ? »

Bien que la question des rapports du gouvernement et du parlement ait, à l'intérieur, une importance vitale, nous nous excuserions

de l'avoir traitée trop longuement, si, à l'extérieur, il s'était produit un fait susceptible d'avoir une influence sur la marche ou sur l'issue de la guerre. Mais la situation est stagnante, et l'on peut à grands traits secs, dans son ensemble, sinon en peindre le tableau, du moins en tracer le schéma.

Militairement, sur le front occidental, après que les Allemands ont eu lancé quelques offensives çà et là, comme s'ils voulaient tâter nos lignes et chercher notre point de moindre résistance, aucune attaque en masse ni à fond n'a été poussée ; la canonnade elle-même s'est ralentie. Sur le front russe, les combats, aux environs de Czernowitz, font trêve ; plus au Nord, les communiqués ne nous content que des anecdotes ; au Caucase, se prépare ou s'achève l'investissement d'Erzeroum. Sur le front italien, on espère, avec plus de fermeté de jour en jour, approcher vers l'Ouest de Rovereto, vers l'Est de Gorizia. Le Montenegro est provisoirement rayé de la carte. En Albanie, Essad pacha se débat dans Durazzo ; les troupes italiennes attendent, en se fortifiant, dans Vallona. L'offensive contre Salonique continue d'alimenter abondamment les dépêches de l'agence Wolff ; mais elle continue aussi de n'apparaître que dans ces dépêches. Tantôt ce sont les Autrichiens qui accourent de Scutari, tantôt ce sont les Allemands qui arrivent à Monastir ; le maréchal Mackensen, l'homme volant, se multiplie. Dans ces transformations et changemens à vue, qui pourraient n'être qu'un jeu de cinématographe offert à des peuples qu'on sent lassés, les Bulgares deviennent Allemands, les Allemands Turcs, et, pour les Turcs eux-mêmes, on ne sait pas ce qu'ils deviennent. On nous les montre un jour en Thrace, par centaines de milliers, et, le lendemain, par centaines de milliers encore, en Perse, en Mésopotamie, en Asie Mineure, en Syrie, en Palestine, se dirigeant du côté de l'Inde, si ce n'est du côté de l'Égypte. Ce qui demeure, de toute la fantasmagorie, c'est que Salonique, désormais place de premier ordre, garnie à profusion de soldats, d'artillerie, de matériel et d'approvisionnemens, respirant librement dans l'air qu'elle s'est donné, couverte des embuscades de la mer par l'occupation de Karaboroun, met sa pointe au flanc droit de l'ennemi, gêne sa circulation, et n'a encore reçu que la visite d'un Zeppelin, accompagné de cinq ou six Taubes, à l'instar de Paris.

Diplomatiquement, on pourrait dire que ç'a été la quinzaine des neutres. — En Suisse, nous avons eu l'affaire des colonels Egli et de Wattenwyl (renseignemens transmis à l'état-major allemand), qui a provoqué les démonstrations de Lausanne, où le drapeau impérial a

été arraché de la fenêtre du consulat ; qui a suscité un vif mécontentement dans les cantons romands, fait avancer au 1er mars la réunion de l'Assemblée fédérale. — En Suède, les déclarations du premier ministre, M. de Hammarskjœld, au sujet, justement, de la neutralité, de son caractère et de ses conditions, a forcé l'attention partout appelée des chancelleries. Une phrase au moins de cet exposé demandait à être relue (mais il n'est pas bien sûr que ce ne soit pas une citation d'un discours plus ancien). De toute façon, quoique nous n'ignorions pas les œuvres de la propagande pangermaniste, nous savons, par compensation, qu'elles n'ont pu abolir l'œuvre, beaucoup plus solide, des siècles, ni détacher de l'amitié française ceux qui prenaient plaisir à être surnommés, et à se nommer eux-mêmes, les Français du Nord. Il est vrai que le monde ne se meut pas seulement par la sympathie, que tout n'y est pas attraction d'esprit ou de cœur, et que l'intérêt aussi est un puissant levier. Mais tous les intérêts de la Suède ne s'orientent pas vers l'Allemagne, et tous n'ont pas souffert, exclusivement, du fait de l'Angleterre. Il est vrai, en outre, qu'on s'est ingénié à faire revivre les vieilles phobies d'autrefois, le prétendu péril anglais, le prétendu péril russe; mais M. Sazonow, comme sir Edward Grey, a dû, par des assurances qui ne permettent plus d'ergoter ni d'insinuer, dissiper tous les nuages. Les plus récentes difficultés ne sont, à aucun titre ou à aucun degré, imputables à l'Entente : l'Allemagne seule les a créées. — Aux États-Unis, où la campagne est commencée pour l'élection présidentielle, M. Woodrow Wilson, pour tenir autant que possible la balance égale et conserver cette attitude d'impartialité qui est la noblesse du juriste, adresse alternativement des notes à l'un et à l'autre des belligérans, à l'Entente sur le blocus, aux Empires du Centre sur leurs attentats. Mais ces dernières sont plus sévères, et doivent l'être, puisque ce n'est pas nous qui avons torpillé la *Lusitania*. L'Allemagne a beau répondre qu'elle ne pouvait pas deviner que le paquebot portait des Américains, et qu'elle regrette pour eux ce qui est arrivé. Les États-Unis ont toujours fait profession d'avoir de l'humanité une conception plus étendue, et c'est de cette conception plus large qu'ils ont tiré, par exemple, l'un des motifs de la guerre qu'ils firent, en 1898, à l'Espagne, pour lui enlever Cuba et les Philippines tyrannisées, suivant eux, par des procédés de conquistadores et des méthodes coloniales surannées. — Les nouvelles de Grèce oscillent entre la démobilisation, le retrait des troupes de Thessalie, des démentis, de nouveaux appels de réserves non encore convoquées, des simulations

de complot, des machinations, des intrigues. — De Roumanie enfin viennent des indications qui ne sont peut-être pas à négliger. Mais ce sont des matières trop délicates pour être touchées en passant.

Au demeurant, l'univers entier est secoué par des catastrophes, accidens de chemins de fer, explosions, incendies; les Parlemens sautent et brûlent comme les usines. A Constantinople, le prince héritier Youssouf-Izzeddine, officiellement, meurt suicidé. On l'a trouvé les veines ouvertes, dans une mare de sang, ainsi que, quarante ans avant lui, on trouva son père, le sultan Abdul-Aziz. C'était un prince mélancolique, une sorte d'Hamlet ottoman qu'on ne pouvait, au dire d'Enver pacha, distraire que par le bulletin des victoires du Croissant, sous le protectorat d'El-Hadj-Guilloun. Les Jeunes-Turcs ont mené autour de son cercueil un deuil suspect, un deuil vénal de vocifératrices. Il est parti, enveloppé dans une oraison funèbre du Kaiser. Cela lui fit de belles funérailles.

CHARLES BENOIST.

P.-S. — Au sortir d'un entretien avec la Commission sénatoriale de l'armée, M. le sous-secrétaire d'État de l'aéronautique a donné sa démission. Il est remplacé par un directeur. Le ministère de la Guerre n'a donc plus que trois sous-secrétariats.

M. le président du Conseil n'a pas jugé que le contretemps fût de nature à le retenir. Il est parti pour Rome, accompagné de M. Léon Bourgeois, de M. Albert Thomas, d'une suite de personnages civils et militaires. Si même ce déplacement ne devait que procurer une plus étroite concordance d'intention et d'action entre les Cabinets et les États-majors, il faudrait encore nous en réjouir. — CH. B.

Le Secrétaire Général, gérant,

JOSEPH BERTRAND.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-ET-UNIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er Janvier.

Pages.

VERS LA GLOIRE, troisième partie, par JEAN BERTHEROY 5

L'ALSACE A VOL D'OISEAU, par M. ÉDOUARD SCHURÉ 46

LES « PUPILLES DE LA PATRIE, » par M. HENRI BERTHELEMY 70

LA GUERRE NOUVELLE. — I, par M. GEORGES BLANCHON 82

UN SERMON INÉDIT DE MIRABEAU SUR *LA NÉCESSITÉ D'UNE AUTRE VIE*, par M. HENRI WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales et politiques 120

REMBRANDT ET SPINOZA, par M. ANDRÉ-CHARLES COPPIER 160

LES AMBITIONS COLONIALES DE L'ALLEMAGNE, par M. le marquis JACQUES DE DAMPIERRE 192

REVUE LITTÉRAIRE. — GILBERT AUGUSTIN-THIERRY, par M. ANDRÉ BEAUNIER . 216

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française 228

Livraison du 15 Janvier.

FRANCIS CHARMES, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Président du Conseil de Surveillance de la *Revue des Deux Mondes* . . . . . I-IV

MON ENQUÊTE EN ESPAGNE, par M. LOUIS BERTRAND 241

VERS LA GLOIRE, dernière partie, par JEAN BERTHEROY 281

LA GUERRE NOUVELLE. — II. LE MATÉRIEL DE GUERRE, par M. GEORGES BLANCHON 326

LA CHEKAIA. — SCÈNES DE LA VIE ALGÉRIENNE PENDANT LA GUERRE, par M. CHARLES GÉNIAUX 365

Pages.

L'Effort militaire anglais, par M. Henri CARRÉ. 379

La Dette française, par M. Raphaël-Georges LÉVY, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 412

La Poésie classique dans les *Méditations*, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 445

Revue scientifique. — A propos de la Science allemande, par M. Charles NORDMANN 457

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Charles BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 469

Livraison du 1er Février.

L'Autre Lumière, première partie, par M. Paul MARGUERITTE. 481

La Suppression des Arméniens. — Méthode allemande. — Travail turc, par *** 531

Une Personnalité religieuse. — Genève (1535-1907). — II. La Genève calvinienne aux XVIIe et XVIIIe siècles, par M. Georges GOYAU. 561

Un Essai de philosophie de l'histoire et de l'art du Japon. — Okakura (Kakuzo), par M. A. GÉRARD. 599

Voyage dans les Abruzzes et les Pouilles (3-17 mai 1914), par M. Gustave SCHLUMBERGER, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. . . 631

La Mobilisation militaire et industrielle des inscrits maritimes, par M. René LA BRUYÈRE. 643

Revue littéraire. — André Chénier, par M. André BEAUNIER. 675

Revue scientifique. — Le Ministère des Inventions, par M. Charles NORDMANN 687

Revues étrangères. — Chez les Boers : Un exemple curieux de la contagion du venin allemand, par M. T. DE WYZEWA. 698

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Charles BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques 709

Livraison du 15 Février.

L'Autre Lumière, deuxième partie, par M. Paul MARGUERITTE. 721

De l'Europe française a l'Europe allemande, par M. L. DUMONT-WILDEN. 773

L'Apôtre des Indes et du Japon. — François de Xavier. — I. La Préparation a l'apostolat, par M. Andre BELLESSORT. 797

Le nouveau Blocus, par M. le Contre-Amiral DEGOUY. 842

Onze mois de captivité en Allemagne. — Souvenirs d'un ambulancier. — I. Le Sanatorium de Tannenberg. — Le Dépôt de Bautzen, par M. A. AUGUSTIN-THIERRY. 857

La Nuit du 2 au 3 août 1914 au ministère des Affaires étrangères de Belgique, par M. Albert DE BASSOMPIERRE. 884

La Houille verte et les forces hydrauliques des Pyrénées, par M. le comte DE ROQUETTE-BUISSON. 907

Charles de Pomairols, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. . . 923

Revues étrangères. — Les Procédés de la Presse allemande, par M. T. DE WYZEWA. 935

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Charles BENOIST, de l'Academie des Sciences morales et politiques 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 53262.

Supplément à la "REVUE DES DEUX MONDES" du 1er février 1916

ORDRE ROUGE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

Fondée, en 1864, de la "*Croix-Rouge en France*"

Siège Central : **21, Rue François Ier - PARIS** (VIIIe)

17 Mois de Guerre

Action de la Société de Secours aux Blessés Militaires

Du 2 Août 1914 au 1er Janvier 1916

Depuis 17 mois, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires assure la vie de nombreux organismes, tendant tous au soulagement de nos valeureux blessés.

Elle fait fonctionner 796 hôpitaux contenant 67.081 lits répartis sur tout le territoire. Le nombre des journées d'hospitalisation jusqu'à ce jour dépasse **VINGT MILLIONS**.

De ces formations, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires a affecté : l'Hôpital Elisabeth, à Calais, aux soldats belges, l'Hôpital de la rue de Marignan aux mutilés, le Mont des Oiseaux aux officiers blessés, tandis que la Maison de convalescence de Rabat, au Maroc, conserve sa destination première. Enfin, le *Charles-Roux*, grand transatlantique aménagé en hôpital chirurgical par les soins de

la Société Française de Secours aux Blessés Militaires, est en Orient, où cette même Société établit un grand hôpital de 500 lits à Salonique, tandis que chaque semaine de nombreuses caisses de vivres, vêtements, eaux minérales, partent pour Salonique et Moudros.

Outre ces 796 hôpitaux, but principal de l'Œuvre, la Société entretient 93 postes de secours établis dans la 6e et la 20e régions ; 70 infirmeries de gare, chargées d'alimenter au passage des trains les malades et blessés et de donner des soins à ceux d'entre eux qui en ont besoin. (Plus de CINQ MILLIONS de repas ont été ainsi distribués) ; 45 cantines de gare, dont on jugera l'importance par ce fait, qu'une seule d'entre elles, celle de Noisy-le-Sec, a, depuis le début de la guerre, distribué 226.900 ravitaillements.

Pour assurer le fonctionnement de ces nombreuses formations, c'est tout un monde de dames infirmières et auxiliaires, de médecins, d'administrateurs, de comptables, d'aumôniers, de brancardiers qui offrent leur concours désintéressé. Là encore, les chiffres ont leur éloquence. Nos Infirmières diplômées sont actuellement au nombre de 15 060 , de celles-ci 3.000 sont en service dans les hôpitaux militaires, l'Hôpital du Val de Grâce en compte à lui seul 86. A ces infirmières, il faut ajouter 11.480 auxiliaires particulièrement utilisées dans les services accessoires : cuisine, lingerie, buanderie, stérilisation, etc...

Parmi nos infirmières : 22 ont succombé, soit sous les obus bombardant nos hôpitaux, soit aux atteintes d'un mal pris au chevet de nos soldats. 1 Croix de la Légion d'Honneur, 60 Croix de Guerre, 63 Médailles des Epidémies sont venues apporter à nos vaillantes infirmières le témoignage d'admiration et de reconnaissance de l'autorité militaire.

160 automobiles sont en service : 117 assurent le transport des blessés ; 43, organisées en convois, répondent à des besoins spéciaux, sous forme de voitures de radiographie, de stérilisation (avec salles d'opérations), douches, lavage, séchage, stomatologie, etc...

Enfin, viennent s'ajouter à cette activité :

1° L'Œuvre des Secours qui donne des subventions, des vêtements, des appareils prothétiques aux blessés réformés.

2° L'Œuvre des Ouvroirs, qui secourt par le travail, dans les vingt arrondissements de Paris, un grand nombre de familles de mobilisés.

Le nombre des ouvrières payées est journellement de 1.500 en moyenne, à raison de 0 fr. 25 par heure de travail.

3° L'Œuvre des Permissionnaires, annexée à la cantine de la gare du Nord, qui loge et nourrit les soldats des régions envahies envoyés en permission et ne sachant où s'abriter à Paris.

4° L'Œuvre des Cercles du Soldat, qui crée à Paris et dans les grandes villes des lieux de réunion, permettant à nos blessés et convalescents de se rassembler en dehors des cafés et des cabarets. 8 sont ouverts dans le seul Gouvernement militaire de Paris.

5° L'Œuvre de la Chemise du Soldat, dont le type a été fondé par le Comité de Commercy. Les soldats revenant du front vont s'y faire doucher, savonner, nettoyer et repartent avec du linge frais, tandis que celui qu'ils quittent, usé, souillé, contaminé par la vermine, est lavé, désinfecté et raccommodé, en attendant qu'il reparte pour la tranchée sur le dos de nouveaux venus.

Enfin, le Service de la Lingerie expédie chaque jour dans les hôpitaux et dans les ambulances des envois considérables de lainages, lingerie, réconfortants, dons de toutes espèces. Plus de 300.000 vêtements ont été envoyés.

L'effort ainsi fait par la Société de Secours aux Blessés Militaires pendant 17 mois a nécessité naturellement un effort financier considérable, se montant en dehors des remboursements du Service de Santé, à la somme de : 32.114.000 francs ainsi répartis :

1°. — Hôpitaux, journées d'hospitalisation, matériel, médicaments et pansements.....Fr.	26.071.000
2°. — Infirmeries de gare, postes de Secours, cantines.....Fr.	3.540.000
3°. — Secours aux Blessés libérés (Œuvres diverses).....Fr.	264.000
4°. — Automobiles pour les blessés, construction et entretien.....Fr.	939.000
5°. — Envois aux hôpitaux, aux ambulances militaires et sur le front.....Fr.	1.300.000
Total.....Fr.	32.114.000

A quoi, pour être exact, il faudrait ajouter le montant des dons en nature qui nous arrivent chaque jour de France et de l'Etranger, parti-

culièrement de l'Angleterre, de l'Amérique, de l'Australie et du Japon, en estimer la valeur à 7.000.000 de francs serait certainement au-dessous de la vérité.

Au début de la guerre, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires disposait, y compris l'actif de ses Comités, d'environ 8.000.000 de francs, elle doit le reste à la générosité du public.

La Société de Secours aux Blessés Militaires compte que cette générosité ne se ralentira pas, car son œuvre, uniquement destinée à nos Blessés, est, hélas, plus nécessaire que jamais. C'est grâce au concours de tous que la Société pourra être jusqu'au bout à la hauteur de sa tâche.

1er Janvier 1916.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 526 516